10.19.06.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division BS2343

Section .B717
V.3

LE NOUVEAU TESTAMENT

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

III

LAUSANNE, 1892. — IMP. GEORGES BRIDEL & C^ie

LE NOUVEAU TESTAMENT

DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

EXPLIQUÉ

AU MOYEN D'INTRODUCTIONS, D'ANALYSES

ET DE NOTES EXÉGÉTIQUES

PAR

L. BONNET

docteur en théologie.

ÉPITRES DE PAUL

Troisième édition

revue et augmentée.

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

Tous droits réservés.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

J'avais pensé d'abord qu'une revision approfondie suffirait pour une seconde édition de cet ouvrage ; mais une fois à l'œuvre, et entraîné par de nouvelles études sur des travaux exégétiques récents, j'ai vu la revision projetée se transformer en une refonte de tout le livre. Je ne regrette en cela que le retard abondamment expliqué par un long travail accompli au milieu d'occupations multipliées, car j'ai la confiance que l'ouvrage y a gagné assez pour compenser l'inconvénient d'un délai prolongé.

Il peut être utile de rendre un compte succinct de cette publication sous sa forme nouvelle, afin que le lecteur soit averti dès l'abord de ce qu'il y trouvera et de ce qui n'y est pas.

Le but de ce livre n'est point de donner sur le texte sacré des réflexions pratiques, ni les applications diverses dont il est susceptible, ni, en un mot, les éléments de ce qu'on appelle, souvent improprement, l'édification. Ce qu'il se propose, c'est purement l'explication et l'exposition de la parole apostolique, ce que, dans le langage de l'école, on appelle l'exégèse.

Nous professons hautement le grand principe de la réformation que l'Ecriture est intelligible et suffisante pour tous ceux qui y cherchent d'un cœur droit une réponse à la grave question du salut de l'âme. Mais les lecteurs sérieux, pressés du besoin de l'étudier, de la comprendre dans son ensemble et ses détails, afin de s'en approprier les richesses, sont fréquemment arrêtés par des difficultés ou des obscurités inhérentes à des livres écrits dans une langue morte, en des temps, des mœurs, des circonstances historiques dont notre époque ne peut acquérir l'intelligence que par l'étude. Et que sera-ce si l'on considère que ces mêmes livres traitent des sujets les plus profonds, les plus sublimes, en un mot, des plus grands problèmes qui puissent occuper la pensée humaine! Pour arriver à connaître, à posséder la vérité renfermée dans ces écrits si divins à la fois et si humains, il ne faut rien moins, comme dans toute la grande question du salut, que l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme. Ici, Dieu fait son œuvre par son Esprit ; l'homme fait la sienne par l'étude. Œuvre très secondaire, bien modeste, et pourtant nécessaire et difficile. C'est dans l'accomplissement de cette tâche que ce livre vient offrir à quelques esprits sérieux son faible secours. Pour tendre à ce but, voici les moyens qui ont été mis en œuvre :

1° Tout, dans l'interprétation d'un ouvrage ancien, doit commencer par la *critique du texte original*. Pendant quatorze siècles (jusqu'à l'invention de l'imprimerie), nos livres saints, aussi bien que toutes les productions littéraires de l'antiquité, ont été copiés et recopiés pour l'usage de l'Eglise. Or, quelque soin qu'on pût apporter à un tel travail, il en est toujours résulté un nombre infini de *variantes*, entre lesquelles il faut choisir par l'étude comparée des manuscrits, des versions anciennes, des écrits des Pères, le tout éclairé par

l'exégèse elle-même. De là, les immenses travaux d'une science assez récente, la critique des documents anciens de l'Ecriture, science dont les efforts tendent à fixer le texte original le plus pur possible, et dont les résultats restent encore approximatifs. Il est une foule de variantes sur lesquelles les critiques les plus éminents diffèrent d'opinion, mais il y a aussi des résultats importants définitivement acquis. Or, ces résultats, il est impossible aujourd'hui, de n'en pas tenir compte dans une interprétation sérieuse de la Bible. Aussi, l'auteur de ce livre n'a-t-il point cru pouvoir se soustraire à cette partie délicate de sa tâche. Il y a procédé avec prudence, ne s'écartant du *texte reçu* que lorsque les autorités les plus décisives de la critique l'y obligeaient, et il a indiqué dans les notes tous les changements les plus importants adoptés dans le texte de la traduction française.

2° Quant à cette *traduction*, notre première édition était la version d'Ostervald modifiée de manière à reproduire aussi fidèlement que possible le texte original. Dans l'édition actuelle, cette version a subi un remaniement plus complet encore, de sorte que les hommes compétents y reconnaîtront à peu peu près une traduction nouvelle. Si l'on demande pourquoi l'auteur n'a pas plutôt tenté une version tout à fait indépendante et originale, il répond que c'est parce qu'il est convaincu qu'à moins d'être un Luther, secondé par un Mélanchton, la tâche de traduire l'Ecriture dépasse les forces d'un seul homme. Aussi voyons-nous que les meilleures versions, en langues modernes, celles qui ont acquis droit de cité dans les Eglises, sont le fruit mûr des travaux réunis de plusieurs théologiens. Une étude comparée de ces versions, soit en français soit en langues étrangères, nous a été d'ailleurs d'un précieux secours.

3° Dans les *introductions*, on s'est efforcé de fournir aux lecteurs les données historiques, biographiques ou archéologiques nécessaires à l'intelligence de chaque livre ; les témoignages patristiques propres à éclairer la question d'authenticité, et surtout les lumières qui ressortent de l'étude du livre même. Mais c'eût été dépasssr les limites de ce travail, que de suivre la critique négative dans ce fouillis de combinaisons et d'hypothèses qui font de cette science, en nos jours, une sorte d'art divinatoire, au moyen duquel on peut tout affirmer ou tout nier, et dont les résultats sont plus que problématiques. Le but le plus utile qu'ait à poursuivre l'introduction est plutôt de faire converger vers le livre qu'il s'agit d'étudier tous les rayons de lumière qu'y projettent les documents de son histoire, combinés avec ceux dont il s'éclaire lui-même : de là jaillit la vérité et se forme la conviction. Après cela, l'introduction peut contribuer encore à l'intelligence d'un écrit, en en retraçant avec clarté le but, la marche, le contenu, dans son ensemble et ses parties ; et enfin ici encore son œuvre ne s'achève que comme résultat de l'exégèse elle-même. Tels sont les principes qu'on s'est efforcé de suivre dans cette partie de la tâche à remplir.

4° Afin de tendre à ce même but jusque dans les subdivisions de chaque livre, un élément nouveau a été ajouté à cette édition : les *analyses des sections*. Un commentaire composé de notes partant du texte, au moyen de renvois, peut quelquefois distraire l'attention de l'ensemble par les détails, faire perdre de vue la pensée générale par ses développements. Une analyse brève et complète de chaque section à étudier, sous un titre qui en indique le contenu, préviendra cet inconvénient et rendra toujours présente la pensée principale de l'auteur sacré. L'expression de cette pensée, ses raisons, ses preuves, ses développements, ses applications, peuvent ainsi être embrassés d'un coup d'œil, en chaque section. Ceux de nos lecteurs qui connaissent l'ouvrage biblique, tout analytique, de Lisco, comprendront immédiatement le but poursuivi par cette partie du travail.

5° Enfin, pénétrer plus avant dans la parole apostolique toujours étudiée dans la langue originale ; en recueillir les éléments en chaque période, chaque phrase, chaque mot ; la saisir et l'exposer sans idées préconçues, tel est le but qu'on s'est efforcé d'atteindre par les *notes exégétiques*. Les principes qui ont ici dirigé l'auteur sont, d'une part, ceux d'une interprétation historique et grammaticale, c'est-à-dire faite à la lumière des temps apostoliques et selon les lois ordinaires du langage, à l'exclusion de tout système de spiritualisation et d'allégorie ; d'autre part, ceux des révélations divines considérées dans leur ensemble, ce qu'on a appelé, d'après un apôtre « l'analogie de la foi ; » en d'autres termes, l'Ecriture expliquée par elle-même. Les lecteurs entreront dans cette pensée en lisant eux-mêmes dans leur Bible les nombreuses citations indiquées par les notes.

Dans les passages si fréquents et souvent si difficiles qui sont susceptibles d'interprétations différentes, nous ne nous sommes point proposé de citer et de discuter toutes celles qui se produisent dans les commentaires ; il en est tant dont la fausseté se juge d'elle-même ! Mais toutes les fois que deux ou plusieurs opinions admissibles se présentent, elles ont été indiquées et appréciées avec déférence, mises sous les yeux du lecteur, à qui il incombe de se former sa propre conviction. En recherchant consciencieusement la pensée de l'auteur sacré, ce qu'on s'est forcé d'éviter, c'est l'influence du parti pris, la tyrannie des idées traditionnelles, à quelque école qu'elles appartiennent. Les uns jugeront ce livre trop orthodoxe, les autres trop libre dans sa marche ; jamais cette question n'a préoccupé l'auteur ; ceux qui la posent montrent par là même qu'ils se font une idée fausse de toute saine exégèse.

Il serait inutile d'indiquer ici les ouvrages qui ont le plus servi à l'auteur. Ceux qui connaissent un peu les grands travaux exégétiques dont s'enrichit chaque année la littérature théologique en Allemagne, savent quelles précieuses ressources ils offrent aux études bibliques. Le but de ce livre n'est point d'ailleurs d'en transplanter une faible partie dans les Eglises de langue française, mais simplement d'en offrir à un petit nombre de lecteurs sérieux de l'Ecriture, les résultats les plus essentiels, dépouillés de tout appareil philologique. La plupart ne se douteront même pas que telle *note*, qui se lit en quelques minutes, a coûté des heures ou des jours d'étude. Qu'importe, pourvu que Dieu veuille faire parvenir jusqu'à leur âme, au sein de nos obscurités, quelques rayons de sa vérité, qui les encouragent à marcher vers le but, où resplendira la pleine et pure lumière ! Tous, « nous connaissons en partie et prophétisons en partie ; nous voyons comme par un miroir obscur ; alors, quand la perfection sera venue, nous verrons face à face. »

L. B.

Francfort, septembre 1875.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

C'est toujours pour un auteur une satisfaction légitime quand son éditeur l'avertit qu'un de ses livres est épuisé et qu'il faut songer à en préparer une édition nouvelle [1]. Mais si ce livre est un gros volume rempli d'études patientes et approfondies sur toutes les épîtres du grand apôtre Paul, il en résulte un

[1] Le vaillant et sympathique éditeur, qui nous avait encouragé dans la publication de ce livre, n'est, hélas, plus de ce monde ; mais nous sommes heureux de pouvoir remettre le soin de cette nouvelle édition à ses fils, MM. Georges Bridel et C^ie^, les continuateurs de son œuvre.

sujet de joie bien supérieur : c'est la pensée qu'il se trouve en nos jours, souvent décriés, un si grand nombre d'esprits assez sérieux pour refaire, avec l'auteur, cette étude de la Parole divine.

En offrant pour la troisième fois ce volume au public religieux, nous ne le lui présentons pas tel qu'il a pu le lire dans la seconde édition. Dès lors, en effet, ont paru sur ce même sujet des travaux très importants, que nous nous sommes fait un devoir de consulter et d'utiliser afin d'enrichir le nôtre. Pour nous en tenir ici aux publications en langue française, il en est deux surtout auxquelles nous nous reconnaissons redevables de bien des emprunts : ce sont les commentaires de M. le professeur Frédéric Godet sur l'épître aux Romains et la première épître aux Corinthiens. Quiconque a lu ces beaux volumes reste tout pénétré des richesses de sciences philologiques et exégétiques qu'ils renferment. Les connaissances théologiques les plus étendues mises au service d'une brillante imagination, font de ces travaux un trésor dont nos Eglises de langue française n'ont pas été seules à bénéficier, puisque ces commentaires ont été traduits dans les principales langues de l'Europe.

Mais l'auteur se hâte d'ajouter que, vu son âge avancé et sa faiblesse, les améliorations considérables apportées à cette nouvelle édition n'auraient pu être réalisées sans le concours d'un aide jeune et capable. Ce collaborateur, il l'a trouvé en la personne de son cher petit-fils, M. Alfred Schrœder, pasteur de l'Eglise libre de Lausanne. Celui-ci a apporté à ce travail considérable une exactitude scientifique et des connaissances exégétiques et critiques, dont cette nouvelle édition a largement profité.

Voici en quoi consistent les modifications opérées dans ce travail, avec l'assentiment de l'auteur. D'abord, dans *la traduction du texte* (qui n'était à l'origine qu'une revision d'Ostervald est qui est devenue d'édition en édition un travail toujours plus original), on a adopté bon nombre d'expressions nouvelles et de tournures de phrases propres à rendre la pensée apostolique plus exactement ou plus clairement. Ensuite, *les introductions* ont été revisées avec soin et en plusieurs parties notablement complétées.

Enfin, et surtout, *les notes exégétiques* ont été enrichies de diverses additions et de maintes explications nouvelles, qui rendent l'étude de cet ouvrage plus utile pour ses lecteurs actuels.

Il ne nous reste qu'à faire monter vers Dieu les vœux les plus ardents pour que sa bénédiction repose sur cette publication et surtout pour qu'il daigne accorder à tous ceux qui en feront usage le secours de son Saint-Esprit par lequel seul nous comprenons les Ecritures.

L. Bonnet.

Montpellier, novembre 1891.

Dieu n'a pas accordé à son serviteur de voir paraître cette nouvelle édition dont l'annonce lui avait causé tant de joie. Il l'a rappelé à Lui pendant que le premier fascicule s'imprimait. M. Bonnet a pu présider encore à la revision de *toutes* les *Introductions* et des *notes exégétiques* de l'épître aux Romains et des deux épîtres aux Corinthiens, qui forment plus de la moitié du volume. Toutes les modifications faites dans cette partie de l'ouvrage l'ont été avec son approbation et sous sa responsabilité. Son collaborateur s'est efforcé de poursuivre ce travail dans le même esprit et en se conformant à ce qu'il savait être les intentions et la pensée de l'auteur. Celui-ci lui avait laissé quelques indications sommaires. Il avait tenu à revoir lui-même, et sans attendre que le travail général de revision fût parvenu à ce point, le passage Philippiens 2 : 5-11 et à en fixer la traduction et le commentaire.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AUX ÉPITRES

« Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché concernant la Parole de la vie (et la vie a été manifestée, et nous l'avons vue, et nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée) : — ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi, vous ayez communion avec nous, et notre communion est avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie. » — Tel est le témoignage apostolique que nous allons retrouver dans ces épîtres ; tels en sont l'objet, la certitude, le but. Ce qui a été manifesté du ciel à notre humanité perdue dans les ténèbres et dans la mort, c'est plus qu'un système de doctrine, c'est la vie, la vie éternelle, personnifiée dans le Christ, le Fils du Dieu vivant. Cette vie, toute divine et toute humaine, a paru d'abord dans la personne même de Jésus-Christ, et elle nous a été annoncée par le témoignage apostolique dans les quatre Evangiles. Cette vie, déposée dans les premiers croyants, développée et propagée par l'action puissante du Saint-Esprit, a créé sur la terre une Eglise qui la respirait et la manifestait à son tour : nous en avons le témoignage

apostolique dans le livre des Actes. — Mais bientôt se firent sentir dans les jeunes Eglises des besoins pressants auxquels les apôtres seuls pouvaient répondre. Ici, la vie chrétienne était née au sein d'une grande ignorance, il fallait instruire, éclairer les âmes, en leur exposant plus complètement la vérité, tout le conseil de Dieu pour le salut. Là, l'erreur, propagée par de faux apôtres, était venue promptement obscurcir la lumière du pur Evangile du Crucifié ; il fallait combattre, dissiper ces notions fausses, d'autant plus dangereuses pour la vie, qu'elles émanent du cœur corrompu de l'homme. Ailleurs, l'erreur, portant déjà ses fruits amers produisait, au sein même des Eglises, des péchés honteux qui pouvaient déshonorer la profession du nom de Christ ; il fallait poser les principes d'une sévère et salutaire discipline. Plus loin, les rapports nouveaux des chrétiens avec le monde juif et païen engendraient des conflits et des dangers qui laissaient les âmes mal affermies, dans de périlleuses perplexités : le conseil d'un apôtre leur devenait indispensable. Partout, la haine du monde au dehors, les renoncements et les croix au dedans jetèrent les disciples du Sauveur dans une fournaise d'épreuves, d'où plusieurs ne seraient jamais ressortis vainqueurs, sans les paroles de consolation et d'encouragement qu'ils attendaient des témoins de Jésus-Christ. Ceux-ci, ne pouvant répondre à tous ces appels par leur présence personnelle, eurent recours à la correspondance. Une immense importance dut s'attacher à leurs lettres lues dans les assemblées, copiées et propagées d'Eglise en Eglise, recueillies enfin comme un trésor dont rien n'aurait pu tenir lieu : telle est l'origine du témoignage apostolique dans les épitres.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer et de prouver l'autorité dont Jésus-Christ a revêtu l'apostolat dans son Eglise, ni le secours spécial du Saint-Esprit qui fut accordé à cette dignité pour sa haute destination dans tous les âges futurs. Qu'il suffise de rappeler la parfaite certitude de ce témoignage, dans les termes absolus que saint Jean accumule dès les premières lignes de sa lettre, citées en tête de cette introduction. « Nous vous *écrivons* ces choses, » dit-il en parlant de ce témoignage concernant la vie éternelle ; et un autre apôtre accompagne ses instructions écrites de cette solennelle déclaration : « Les choses que je vous écris sont des commandements du

Seigneur. » Absents des Eglises, ces témoins de Jésus-Christ considéraient leurs lettres comme les remplaçant auprès des troupeaux, et ceux-ci les recevaient, les lisaient, les consultaient de la même manière. Tel a été, de tout temps, en tous lieux, le sentiment de l'Eglise entière. Et, grâce à Dieu, on ne lui a fourni jusqu'ici aucune raison d'en juger autrement. L'apostolat existe donc pour nous dans les Epîtres. Quant à ceux qui veulent, en certains cas, en appeler de l'apostolat à Celui qui l'a institué, ils se placent tout simplement dans l'impossible, c'est-à-dire dans l'absurde, puisque nous ne connaissons rien, absolument rien de Jésus-Christ, en dehors de l'apostolat. Les Epîtres renferment, soit pour la doctrine, soit pour la vie chrétienne, la seule interprétation authentique et divine du grand mystère de piété, du fait de la rédemption.

— Mais, nous dit-on, les Epîtres ont toutes été écrites pour répondre à des besoins occasionnels, locaux, temporaires ; d'où leur viendrait ce caractère d'universalité et de perpétuité ? comment une lettre, adressée à l'Église de Rome, ou de Corinthe, ou de Philippes, se trouverait-elle applicable à une Église de France, d'Angleterre, d'Allemagne, au XIX^e^ siècle ? — Il faut n'avoir pas réfléchi pour faire cette objection ; c'est précisément cette actualité des épîtres qui en explique la perpétuité. L'âme humaine, avec son péché et les erreurs et les souffrances qu'il enfante, n'est-elle pas toujours et partout identique à elle-même ? Et le remède divin qui la guérit et la sanctifie une fois, perdrait-il quelque chose de son efficace selon les variations du calendrier ou des climats ? Ce qui est humain en un temps, en un lieu, l'est toujours et partout, et ce qui est divin ne change jamais. Ce qui est pris dans la vie se retrouve toujours dans la vie. Les systèmes seuls varient, parce que les systèmes se soucient peu de la vie, et encore leurs variations portent beaucoup plus sur la forme que sur le fond. « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » D'ailleurs, ce qui fait la perpétuité des enseignements apostoliques, aussi bien qu'une des démonstrations éclatantes de l'Esprit éternel dont ils émanent, c'est que toujours ils se fondent sur les grandes et immuables vérités de la révélation et de la rédemption, alors même qu'ils n'exposent pas *ex professo* ces vérités. Qu'un apôtre exhorte à la pratique du moindre devoir moral, voyez-le puisant ses

motifs dans l'immuable sainteté de Dieu, dans sa miséricorde éternelle, dans le grand sacrifice du Calvaire ! Paul recommande-t-il aux chrétiens de Rome de s'abstenir de certains aliments, donne-t-il à ceux de Corinthe des instructions toutes temporaires relatives aux choses sacrifiées aux idoles, les exhorte-t-il à prendre part à une collecte pour leurs frères pauvres de la Judée, prie-t-il humblement son ami Philémon de recevoir son esclave et de lui pardonner, — lisez attentivement et vous retrouverez, en chacun de ces fragments de lettres, toutes les vérités de la foi, tous les principes de la morale chrétienne, tout l'Evangile. — Supposez qu'au lieu de notre recueil d'épîtres adressées à des Églises et à des individus pour leurs besoins actuels, avec cette diversité infinie d'applications qui en fait une image si fidèle de la vie, nous eussions un livre écrit dans la généralité abstraite d'un compendium ; un tel livre ne répondrait aux besoins d'aucun temps, d'aucune Eglise, d'aucune âme, parce qu'il n'individualiserait aucune partie de la vérité. Oui, la Bible entière est HISTOIRE, parce que tout entière elle est LA VIE ; livre divin, livre humain, dont chaque page pourrait porter cette inscription : LA PAROLE A ÉTÉ FAITE CHAIR !

Enfin, ce qui assure pour tous les temps au recueil des épîtres ce double caractère d'autorité et de perpétuité, c'est l'unité profonde des enseignements qui y sont renfermés. Cette unité n'est que plus évidente pour nous apparaître au travers de la diversité des individualités et des formes. Pour ne parler ici que de Paul et de Jean, que l'on a voulu opposer l'un à l'autre [1], il est certain que les formes dont ils revêtent leur pensée sont aussi différentes que cette pensée elle-même est harmonique au fond. La vérité chrétienne est, pour l'un comme pour l'autre, une vie divine, découlant de la même source, reposant sur des faits identiques. Mais tandis que Jean contemple avec amour cette vérité et la reflète comme le miroir le plus pur, Paul la conçoit avec force, se l'approprie avec un sentiment non moins profond, la systématise et la prouve par une dialectique pleine de lucidité et d'énergie. L'un est tout prophétie intuitive, l'autre tout action, même par le moyen de la parole ; l'un se meut avec

[1] Quant aux rapports de Paul et de Jacques, voir l'introduction et les notes dans l'épître de ce dernier.

délices sur les hauteurs d'une gnose divine, s'attache au côté objectif et idéal des révélations, représente en un mot l'esprit oriental dans l'Eglise ; l'autre a été le père de la théologie chrétienne, il en précise les rapports nécessaires avec la nature humaine, représente l'esprit occidental avec ses idées vivement accusées et ses tendances pratiques. Mais si l'on prend une à une dans leurs écrits les vérités qui constituent le christianisme, on les trouvera identiques au fond, malgré la diversité de l'exposition. Nous repoussons donc avec conviction l'invention moderne d'une doctrine de Paul, d'une doctrine de Jean ou de Pierre ou de Jacques, pour autant qu'une exégèse sans profondeur et sans spiritualité transforme la diversité en opposition. Mais nous ne pouvons pas davantage nous approprier les vues de ceux qui, ne tenant aucun compte des individualités, ni de leur caractère, ni de leurs besoins, ne reconnaissent, dans le Nouveau Testament comme dans l'Eglise, qu'une seule conception de l'Evangile éternel. « Dieu est plus grand que notre cœur, » et Dieu a voulu que, dès les temps apostoliques, toutes les diverses faces de la vérité révélée fussent mises au grand jour par des hommes divers dont aucun ne pouvait embrasser cette vérité tout entière, mais dont chacun avait pour mission d'apporter sa pierre à la structure du majestueux édifice dans lequel viennent, depuis dix-neuf siècles, se réfugier les âmes altérées de paix et de vie. Jean n'aurait jamais écrit l'épître aux Romains, Paul n'eût pas doté l'Eglise du quatrième Evangile : Grâces à Dieu de ce que ni l'un ni l'autre de ces livres ne nous manque !

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AUX ÉPITRES DE PAUL

La critique littéraire a reconnu de nos jours que le moyen le plus sûr de saisir l'ensemble et l'esprit des productions d'un auteur, c'est d'en chercher le commentaire dans la vie de cet auteur lui-même. Si ce principe est incontestable relativement aux écrivains profanes, combien plus quand il s'agit d'hommes en qui jamais il n'y a aucun divorce entre la pensée et l'expérience la plus intime, d'hommes dans lesquels la vérité et la vie sont identifiées en un tout harmonique ! L'étude des épîtres de Paul devrait donc commencer par l'étude de sa vie, depuis le moment où nous le trouvons assistant au martyre d'Etienne (Act. 7), ou même depuis le temps de ses premiers développements dans le pharisaïsme, jusqu'au jour où, parvenu au terme de sa sainte carrière, il annonce à son disciple Timothée qu'il a achevé sa course. (2 Tim. 4 : 7.) Pour cela, les matériaux abonderaient dans le livre des Actes (chap. 9 et 13-28) et dans les nombreuses communications que cet apôtre fait sur lui-même dans ses épîtres, avec tout l'abandon d'une âme qui déborde des plus ardentes affections. Cette étude dépasserait les bornes que nous devons nous tracer ici. Nous ne pouvons que jeter un regard sur l'époque qui vit s'accomplir la nouvelle naissance et la consécration à l'apostolat de cet homme de Dieu ; tout le reste découle de ce point de départ comme de sa source. Nous ajouterons à cette esquisse une sorte de tableau chronologique de son ministère, pour y marquer

la place de chacune de ses épîtres, autant du moins que cette place peut être déterminée.

Saul (en hébreu Shaoul, le désiré, demandé par la prière), nommé plus tard Paulos, selon le goût hellénique (Act. 13 : 9), était né à Tarse, l'Athènes de la Cilicie, dans l'Asie Mineure, de parents juifs, de la tribu de Benjamin (Philip. 3 : 5 ; 2 Cor. 11 : 22), qui possédaient le droit de citoyens romains. (Act. 16 : 37 ; 22 : 25 et suiv.) C'est dans sa ville natale qu'il dut recevoir sa première éducation et participer à cette culture hellénique dont on trouve plus d'une trace dans ses écrits. Très jeune encore, il vint à Jérusalem, pour y étudier sous le célèbre rabbi pharisien Gamaliel. (Act. 5 : 34 ; 22 : 3.) Selon l'usage des Juifs, il apprit en même temps un métier, celui de faiseur de tentes (Act. 18 : 3), auquel il s'appliqua réellement dans la suite, afin de conserver à l'égard des Eglises une noble indépendance. (Act. 20 : 33, 34 ; 1 Cor. 9 : 6, 12-15 ; 2 Cor. 11 : 7-9 ; 2 Thes. 3 : 7 et suiv.) — Les principes de la théologie pharisienne sont connus : ignorance ou négation des plus profonds besoins de l'âme humaine que nous révèle seul le sentiment du péché ; morale superficielle, observances tout extérieures de la loi, qui suffisaient à nourrir une orgueilleuse propre justice ; interprétation littérale, aride, souvent puérile des Ecritures. C'est dans ce milieu que vivait le jeune Saul de Tarse, irréprochable dans sa vie morale, plein de zèle pour la loi qu'il étudiait (Philip. 3 : 6), mais ne soupçonnant pas même la sainte et profonde spiritualité de cette loi (Rom. 7 : 9) qui pénètre et juge jusqu'aux pensées et aux plus secrets mouvements du cœur.

Il était impossible, toutefois, que cette âme ardente et sincère se trouvât longtemps satisfaite d'une religion qui d'une part, n'atteignait pas la conscience, et de l'autre, ne lui donnait point de force pour lutter victorieusement contre la puissance du mal. Plus il mettait de droiture et d'énergie dans ses efforts pour s'élever vers l'idéal du bien qui lui apparaissait de loin, plus il souffrait du criant désaccord de notre nature morale qu'il a si admirablement décrit dans la suite. (Rom. 7.) Etre toujours vaincu dans le combat, se sentir esclave et n'apercevoir aucune délivrance, rien n'est plus propre à irriter l'orgueil et à remplir l'âme d'amertume.

Tout Jérusalem s'entretenait alors d'une secte déjà fort nombreuse de Galiléens qui se disait en possession de la vérité et du salut.... Mais quoi? des ignorants qui ne s'enquéraient nullement des hommes de la science et de leurs systèmes ! des fanatiques qui renonçaient à

la loi comme moyen de perfectionnement et de salut ! les adeptes d'un homme que le Sanhédrin avait condamné au supplice de la croix ! — Saul dut les haïr. Il saisit avec avidité la première occasion d'assouvir sur eux l'irritation de son âme et d'alimenter son zèle pour Dieu et pour sa loi. (Philip. 3 : 6 ; Act. 9 : 1 et suiv. ; Gal. 1 : 14.) Les premiers persécuteurs le trouvèrent dans leurs rangs ; le voilà associé aux meurtriers d'Etienne ; il garde leurs vêtements, les anime de sa présence, et telle sera la première mention de son nom dans le Nouveau Testament. (Act. 7 : 58 ; 8 : 1.) Une fois entré dans cette voie, on ne s'y arrête pas ; le zèle devient fanatisme, le malaise intérieur augmente, il faut de nouvelles victimes : « Saul ravageait l'Eglise, entrant dans toutes les maisons et traînant par force hommes et femmes, il les mettait en prison. » (Act. 8 : 3.) La persécution à Jérusalem ne lui suffit plus. Muni de lettres qu'il a demandées lui-même au souverain sacrificateur, il est en chemin pour Damas, d'où il doit ramener liés les disciples du Nazaréen.... L'heure de la souveraine grâce de Dieu avait sonné ; mais, même après sa conversion et durant toute sa vie, le souvenir d'avoir persécuté l'Eglise de Dieu pesa lourdement sur sa conscience. (1 Cor. 15 : 8, 9 ; 1 Tim. 1 : 12, 13.)

L'événement qui eut lieu alors sur le chemin de Damas (Act. 9) est un des plus importants de l'histoire de l'Eglise, pour cette Eglise elle-même, pour la vérité divine dont elle est dépositaire, pour le monde qui devait être sauvé par elle. Aussi ce fait merveilleux a-t-il exercé la sagacité et la spéculation des penseurs, les uns s'évertuant à l'expliquer par des causes naturelles, les autres ne voulant y voir qu'un phénomène intérieur, une sorte de vision dont l'âme de Saul fut seule le théâtre ; d'autres recherchant les causes psychologiques ou les prédispositions morales qui peuvent rendre compte d'un changement si étrange dans la vie d'un homme. — Ne serait-il pas plus rationnel, pour ne rien dire de plus, d'écouter attentivement le témoignage de cet homme lui-même, surtout quand cet homme s'appelle saint Paul ? Or, ce grand apôtre, placé en présence de ses adversaires qui ne comprenaient rien à ce miracle de sa vie spirituelle, se contente de le raconter avec simplicité dans tous ses détails comme un fait accompli en présence de plusieurs témoins (Act. 22 : 6 et suiv.) ; et quand il en parle à des croyants, il leur y fait voir une œuvre de la toute-puissance et de l'éternelle miséricorde de Dieu, le « saisissant » (Philip. 3 : 12), lui, le premier des pécheurs, l'éclairant, l'humiliant, renouvelant tout son être. (Gal. 1 : 15, 16 ;

1 Cor. 9 : 1 ; 15 : 8 ; 1 Tim. 1 : 12-16.) Sans doute la main de Dieu peut avoir mis en œuvre dans cette âme l'incurable malaise qui la rongeait sous la loi, l'exaltation même du persécuteur, peut-être de secrets remords provoqués par les souffrances de ses victimes, peut-être aussi la vue de leur foi, de leur douceur, peut-être enfin le souvenir d'Etienne priant pour ses meurtriers, tout autant d'aiguillons contre lesquels il était dur de regimber. (Act. 9 : 5 ; comp. Act. 22 : 20.) Mais ces causes, que sont-elles, sinon les moyens de cette grâce souveraine et gratuite, sans laquelle Saul serait resté dans ses ténèbres et son endurcissement ?

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que le pharisien orgueilleux, dominé par des préjugés étroits, aveugles et charnels, fut préparé à devenir cet apôtre si éclairé, si spirituel, si humble, si aimant. Après comme avant, c'était toujours la même âme ardente, mais elle avait passé par le baptême de feu, le centre de cette vie entière était déplacé. Paul aimait de toutes les puissances de son être ce que Saul avait haï, Paul méprisait ce dont Saul avait fait ses idoles. (Philip. 3 : 4-8.) Les voies de Dieu pour la conversion des âmes sont infiniment diverses ; mais il est certain que les expériences personnelles de notre apôtre, éclairées par la révélation directe de la vérité divine, étaient merveilleusement propres à rendre lumineuses et vivantes en lui les grandes doctrines fondamentales de l'Evangile qu'il devait répandre dans le monde païen. Plus il avait été sincère et ardent dans ses efforts pour atteindre à la justice de la loi, plus le sentiment de son impuissance morale avait été humiliant (Rom. 7 : 14), plus l'antagonisme de la conscience et de la chair était devenu douloureux et angoissant (Rom. 7 : 24), plus aussi, après sa délivrance, la doctrine de la JUSTIFICATION du pécheur devant Dieu par LA FOI SEULE dut lui apparaître comme le refuge assuré, mais unique, du salut. Qui ne comprendrait le soin qu'il met à exposer dans tout son jour cette glorieuse vérité, et l'inflexible fermeté avec laquelle il combat toute tendance qui pourrait l'obscurcir, l'affaiblir, en ramenant l'homme affranchi par la grâce sous le joug intolérable d'une servile légalité, et sur le terrain fangeux de ses propres mérites ! Cette doctrine est l'idée mère de toutes ses épîtres, elle est la vie de ce grand apôtre. Mais, d'un autre côté, comme il savait, par son expérience, que c'est la loi, prise au sérieux, qui donne la connaissance du péché (Rom. 3 : 20 ; 7 : 7), que cette loi, « spirituelle, sainte, bonne » (Rom. 7 : 12, 14), avait, comme expression de la sainteté de Dieu, exercé son salutaire ministère de condamnation et de mort dans son

âme (Rom. 7 : 9, 10), il se garde bien de la déclarer abolie. Tout, au contraire, son enseignement « affermit » la loi (Rom. 3 : 31), parce qu'au lieu de la prendre au rabais comme les pharisiens, il la laisse subsister dans toute son inviolable sainteté, parce qu'il la montre parfaitement accomplie dans l'œuvre du Sauveur, parce qu'elle s'accomplit aussi dans le cœur et dans la vie du fidèle au moyen de l'amour que lui inspire sa délivrance (Rom. 13 : 8-10), parce qu'enfin la foi qui justifie et qui sauve est un principe de force, de liberté et de vie, qui renouvelle l'homme pécheur tout entier. Paul ne connaît d'antinomisme d'aucune espèce, ni avant, ni après la conversion, mais un salut parfaitement gratuit, dont l'auteur est Jésus-Christ, dont le moyen subjectif et unique est la foi, dont le fruit est la sanctification complète de l'homme. Dieu avait choisi un pharisien, sauvé par pure grâce, pour établir dans son Eglise les vrais rapports de la loi et de l'Evangile.

C'est dire que cet apôtre trouvera également dans son expérience et dans la révélation divine les vrais rapports entre cette grâce souveraine de Dieu et la liberté morale de l'homme. Rempli du sentiment douloureux de son impuissance, de son aveuglement naturel, de son péché, arraché à la ruine comme un tison qu'on retire du feu, jamais Paul ne sera tenté d'attribuer à l'homme déchu une force qu'il n'a pas, ni même une volonté tendant vers Dieu et à laquelle il ne manquerait qu'un secours de plus pour parvenir au but de sa destination (Eph. 4 : 18) ; ce n'est pas d'un perfectionnement que l'homme naturel a besoin ; il doit renoncer à lui-même, mourir pour renaître à une vie nouvelle en Jésus-Christ. (Rom. 6 : 1-12 ; Eph. 4 : 22-24 ; Col. 3 : 9, 10.) Mais, d'un autre côté, jamais Paul, instruit par les rudes combats de sa conscience sous la loi, ne perdra de vue la responsabilité de l'homme, ni ce degré de liberté morale qui est la condition de sa responsabilité. S'il se perd, il est responsable de sa ruine ; appelé au salut, il est responsable des moyens de grâce qui lui sont offerts ; sauvé, il est responsable de l'emploi qu'il fait de sa vie nouvelle, ou plutôt il y trouvera un mobile assez fort pour glorifier Dieu dans tout son être. (1 Cor. 6 : 20.) Il n'y a plus dualisme, il y a pleine harmonie entre la grâce de Dieu et la liberté sanctifiée de l'homme. Qui jamais en fournit mieux la preuve que cet apôtre dans sa longue carrière de travaux, de renoncements, de souffrances, offrant mille fois sa vie à Celui qui l'avait racheté, pressé par la charité de Christ et par l'amour des âmes ! — La vérité se présenta toujours à saint Paul comme une VIE, et c'est

pourquoi toutes les doctrines et tous les faits de l'Evangile se sont développés dans son âme et dans son enseignement comme un magnifique ensemble organique et vivant, dont toutes les parties se supposent et se complètent mutuellement. Il n'enseigne pas *des vérités*, mais *la vérité*, une comme la vie. C'est ainsi que Dieu l'a préparé à devenir l'apôtre des nations, c'est-à-dire, de l'humanité.

Cette vocation à l'apostolat fut annoncée à Paul dès sa conversion (Act. 9 : 15, 16 ; 22 : 14, 15), et, en effet, il rendit immédiatement témoignage à Celui qui venait de l'appeler à la lumière. (Act. 9 : 20.) Toutefois, cette vocation dut s'affermir en lui par degrés, dans le silence d'une retraite qu'il chercha en Arabie (Gal. 1 : 17), et surtout par de nouvelles manifestations de Celui qui lui était apparu une première fois, et sur l'autorité souveraine duquel devait reposer son apostolat. (Act. 22 : 17-21 ; Gal. 1 : 1.) Dès qu'il fut entré dans son ministère, et durant toute sa vie, Paul déploya, tant auprès de ses concitoyens juifs que parmi les païens, dans les circonstances les plus diverses, « une force et une dextérité d'esprit, une clarté et une profondeur de pensée, une pureté et une fermeté de volonté, une intimité d'âme, un enthousiasme d'action, une sagesse de conduite, une sûreté de tact, une puissance et une liberté de foi, une chaleur et un art d'éloquence, un courage dans les dangers, un amour du Seigneur et des âmes, un renoncement à lui-même, une patience, une humilité, qui assurent à ce disciple de Jésus la vénération et l'admiration de tous les temps. » (Meyer, *Commentaire sur le Nouveau Testament*. Tom. V, pag. 6.)

Une vue chronologique d'ensemble de cette vie si active fixera, autant qu'on peut la déterminer, la place de chacune des letttres de Paul[1].

Nous prenons pour point de départ la conversion de l'apôtre, qu'on place ordinairement, ainsi que son séjour en Arabie (Gal. 1 : 17), vers l'an de J.-C. 36-37

De retour à Damas, il prêche quelque temps dans les synagogues, puis il est obligé de s'enfuir de cette ville. (Act. 9 : 25 ; 2 Cor. 11 : 32, 33 ; Gal. 1 : 17, 18.) 37-38

[1] Par le manque de certaines données historiques, quelques parties de la vie de Paul restent, malgré toutes les recherches et toutes les combinaisons, entourées d'obscurités et d'incertitudes. Ne pouvant entrer ici dans la discussion des faits exposés, nous renvoyons aux ouvrages spéciaux, en particulier à celui de Néander *Histoire de l'établissement et de la direction de l'Eglise chrétienne*, traduit par M. Fontanès, tome I, pag. 76 et suiv., à l'Introduction au *Commentaire sur l'Epître aux Romains* de M. Godet, 2e édit., tome I, pag. 3 et suiv. et à l'*Apôtre Paul*, par M. Sabatier, 2e édit. On consultera également avec fruit l'article *Paulus* dans le *Bibl. Realwœrterbuch* de Winer, dans l'*Encycl. théol.* de Herzog et dans le *Handwœrterbuch* de Riehm.

Premier voyage de Paul à Jérusalem (Gal. 1 : 18 ; Act. 9 : 26) ; il y reçoit la révélation du Seigneur rapportée par lui (Act. 22 : 17-21) ; de là il retourne en Syrie et à Tarse, où Barnabas le retrouve trois ans plus tard. (Act. 9 : 30 ; Gal. 1 : 21.) 39-42

Paul est amené à Antioche par Barnabas ; son séjour dans cette ville ; le nom de chrétiens donné aux disciples de Christ. (Act. 11 : 25, 26.) 42-43

Second voyage à Jérusalem ; Paul s'y rend avec Barnabas pour y porter une collecte, puis il revient à Antioche. (Act. 11 : 27-30 ; 12 : 25.) 44

Premier voyage missionnaire parmi les païens ; parti d'Antioche, Paul annonce l'Evangile dans l'île de Chypre et dans plusieurs provinces de l'Asie Mineure ; retour et séjour à Antioche. (Act. 13 : 2 à 14 : 28.) 45-50

Troisième voyage à Jérusalem (Gal. 2 : 1 et suiv.) ; Paul s'y rend d'Antioche avec Barnabas et Tite à l'occasion des différends survenus entre les Juifs et les païens convertis ; concile de Jérusalem ; Paul et ses compagnons de voyage en rapportent la décision à Antioche, où il séjourne quelque temps, prêchant l'Evangile. (Act. 15 : 1-35.) 50-51

Second voyage missionnaire. Paul, accompagné par Silas, annonce l'Evangile en diverses provinces de l'Asie Mineure ; appelé en Europe par une vision, il s'arrête à Philippes de Macédoine, à Thessalonique, à Bérée, à Athènes, il arrive à Corinthe, où Aquilas et Priscille deviennent ses compagnons d'œuvre. (Act. 15 : 40 à 18-3.) 51-52

Séjour à Corinthe durant dix-huit mois. C'est de là qu'au milieu de sa grande activité, Paul écrivit à l'Église de Thessalonique, qu'il venait de fonder, sa première et sa seconde Epître. (Voir l'introd. à ces épîtres et Act. 18 : 1-17.) — De Corinthe, l'apôtre fait par Ephèse et Césarée un *quatrième* voyage à Jérusalem, d'où il retourne à Antioche. (Act. 18 : 18-22.) 52-54

Après un séjour de quelque temps à Antioche (Act. 18 : 23), où eurent lieu entre Paul et Pierre les relations auxquelles le premier fait allusion dans l'épître aux Galates (2 : 11-14), Paul partit pour un *troisième voyage missionnaire*, qui le conduisit, par la Galatie et la Phrygie, à Ephèse (Act. 18 : 23 ; 19 : 1), où il exerça son apostolat pendant trois ans. (Act. 20 : 31.) — C'est d'Ephèse qu'il écrivit l'Epître aux Galates et la première Epître aux Corinthiens. (Voir les Introd.) — Après l'émeute suscitée à Ephèse par Démétrius

(Act. 19 : 23-40), Paul passe en Macédoine (Act. 20 : 1), d'où il écrit la SECONDE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS ; puis, continuant son voyage vers le sud, il vient en Grèce, y séjourne trois mois (Act.20 : 3), et écrit de Corinthe l'ÉPÎTRE AUX ROMAINS. 54-58

De Corinthe, il fait par la Macédoine, l'Asie Mineure (discours aux pasteurs d'Ephèse), la Syrie, son *cinquième* et dernier voyage à Jérusalem. (Act. 20 : 3 ; 21 : 17.) Son séjour dans cette ville ; dangers qu'il court de la part des Juifs ; il est mis en prison. (Act. 21 : 18 ; 23 : 30.) 58

Paul est conduit prisonnier à Césarée et livré au gouverneur Félix. (Act. 23 : 31-35.) Accusé par les Juifs, il se justifie devant Félix, qui le retient deux ans en prison et le laisse à son successeur Porcius Festus. (Act. 24.) — Discours de Paul devant Festus (Act. 25) et devant Hérode Agrippa II. (Act. 26.) 58-60

Le dernier voyage de l'apôtre que rapporte le livre des Actes est sa périlleuse navigation de Césarée jusqu'en Italie, qui dura de l'automne de l'an 60 au printemps de l'an 61. Sa cause devant être portée devant l'empereur, il fut conduit à Rome, où, bien que prisonnier, il avait assez de liberté pour pouvoir, durant les deux années de sa captivité, se livrer aux travaux de son apostolat. C'est de là qu'il écrivit les ÉPÎTRES AUX COLOSSIENS, AUX ÉPHÉSIENS, A PHILÉMON et AUX PHILIPPIENS. (Act. 27 et 28.) Selon d'autres, les trois premières de ces épîtres auraient été écrites pendant la captivité de Paul à Césarée. (Voir les Introd.) 61-63

Le livre des Actes s'arrête brusquement ici, laissant l'apôtre dans sa captivité. Dès ce moment, nous n'avons plus sur lui que des données contestables tirées des Pères de l'Eglise. Aussi les théologiens modernes se divisent-ils entre deux opinions : les uns admettent sans preuves que Paul fut mis à mort à l'issue de la captivité racontée par Luc ; les autres (Néander, par exemple), suivant la tradition, pensent que l'apôtre fut mis en liberté, fit encore divers voyages, écrivit les épîtres pastorales (voir l'Introd. de ces épîtres), puis subit un second emprisonnement à la suite duquel il souffrit le martyre. Si cette seconde opinion est fondée, voici quels seraient, selon toute probabilité, les derniers événements de la vie de Paul.

Le 18 juillet 64 eut lieu le grand incendie de Rome, qui servit à Néron de prétexte pour exercer de cruelles persécutions contre les chrétiens. Si Paul avait encore été à Rome, il n'eût certainement pas été épargné. On peut donc placer sa délivrance vers la fin de l'an 63 ou au commencement de 64. 63-64

Remis en liberté, l'apôtre se rend dans l'Asie Mineure, laisse Timothée à Ephèse (1 Tim. 1 : 3) et passe en Macédoine où il écrit la PREMIÈRE ÉPÎTRE A TIMOTHÉE. (Voir l'Introd.) 65

Paul visite ensuite l'île de Crète, y fonde ou y affermit des Églises, dont il remet la direction à son disciple Tite, comme on le voit par l'ÉPÎTRE A TITE (1 : 5), écrite bientôt après. 65

Il est probable que l'apôtre passa un hiver à Nicopolis (Tite 3 : 12) ; il exécuta peut-être son projet d'un voyage en Espagne (Rom. 15 : 24, 28), ou en fut empêché par une seconde captivité à Rome. 66

C'est de là qu'il écrivit sa SECONDE ÉPÎTRE A TIMOTHÉE. (2 Tim. 1 : 16, 17 ; 4 : 16, 17.) C'est là aussi qu'il scella de son sang son apostolique témoignage, probablement vers la fin du règne de Néron. 67

D'après ces données, voici l'ordre dans lequel devraient être placées les treize épîtres de cet apôtre :

I. Avant sa première captivité, entre les années 52 et 58.

1. 1re aux Thessaloniciens,
2. 2e aux Thessaloniciens,

} de Corinthe. Act. 18 : 11.

3. Aux Galates,
4. 1re aux Corinthiens,

} d'Ephèse. Act. 19.

5. 2e aux Corinthiens, de Macédoine. Act. 20 : 1.
6. Aux Romains, de Corinthe. Act. 20 : 3.

II. Pendant la première captivité, entre les années 59-63.

7. Aux Colossiens.
8. Aux Ephésiens.
9. A Philémon.
10. Aux Philippiens.

III. Entre la première et la seconde captivité, 64-66.

11. 1re à Timothée.
12. A Tite.

IV. Pendant la seconde captivité, 66-67.

13. 2e à Timothée.

ÉPITRE DE PAUL AUX ROMAINS

INTRODUCTION

1. Nous avons vu, dans l'introduction générale aux épîtres de Paul (pag. 22), que cet apôtre, après son séjour de trois ans à Ephèse, retourna en Macédoine, et de là en Grèce, à Corinthe, d'où il écrivit notre épître vers l'an 58. Cette opinion se fonde sur diverses indications contenues dans l'épître même : ainsi, l'on sait par 1 Cor. 16 : 3, 4, comp. Act. 19 : 21, que Paul avait l'intention d'aller *de Corinthe* à Jérusalem, et il exprime cette même intention au moment d'expédier l'épître aux Romains (15 : 25), qu'il écrivait étant à Corinthe ; il ajoute qu'il compte, après son voyage à Jérusalem, visiter Rome en se rendant en Espagne. (15 : 28.) Ainsi encore, il salue les chrétiens de Rome de la part de Gaïus (16 : 23), qui habitait *à Corinthe* (1 Cor. 1 : 14) ; Eraste, « procureur de la ville, » qui fait aussi saluer ses frères de Rome (16 : 23), était probablement de Corinthe. (2 Tim. 4 : 20.) Ainsi, enfin, Paul recommande aux Romains Phœbé (16 : 1), qui était diaconesse de l'Église de Cenchrée, port de Corinthe. — Les opinions de quelques critiques modernes qui assignent à cette épître une autre date de temps et de lieu, n'ont aucun fondement.

2. L'épître aux Romains est tellement liée à la vie de saint Paul par toutes ses données historiques et par tout son contenu, les témoignages externes et internes de son *authenticité* sont tellement unanimes, que jamais aucune voix de l'antiquité ne l'a contestée à cet apôtre, et qu'aucun des critiques allemands n'en a révoqué en doute l'origine. C'est Olshausen qui fait cette dernière remarque, et en vérité elle dit tout. Mais si l'authenticité n'a jamais été mise en question, on a émis quelques doutes sur l'*intégrité* de la fin de l'épître. Il paraît ressortir de passages d'Origène et de Tertullien que l'hérétique Marcion au second siècle retranchait ou du moins mutilait les chap. 15 et 16 ; les finales répétées (15 : 13, 33 ; 16 : 16, 20, 24-27) sont étranges ; on est surpris que Paul

connût tant de personnes à Rome où il n'avait jamais été (salutations 16 : 3-16). Les manuscrits enfin présentent certains déplacements de texte ; quelques-uns notamment mettent la doxologie (16 : 25-27) à la fin du chap. 14. Se basant sur ces indices, des critiques ont supposé que des copies de notre épître furent envoyées à diverses Églises avec des additions spéciales pour chacune. C'est ainsi que les salutations (16 : 3-16) auraient été ajoutées à l'exemplaire destiné à l'Église d'Ephèse. Cette hypothèse est ingénieuse, mais elle ne peut s'appuyer sur aucun manuscrit et ne nous paraît pas suffisamment fondée. (Comp. les notes sur 16 : 3, 22, 24. et le *Comment.* de M. Godet, 2e éd., I, pag. 155 et suiv. et II, pag. 532 et 587.)

3. *L'Eglise de Rome*, à qui cette épître était adressée, n'a jamais pu dire par qui elle avait été fondée. Ce fait reste enseveli dans l'obscurité ; seulement, ce qu'on peut affirmer avec une parfaite certitude contre l'erreur sur laquelle repose tout un vaste système ecclésiastique, c'est que Pierre n'en fut point le fondateur et n'avait jamais été à Rome lorsque notre épître fut écrite. La tradition qui fait de lui le fondateur ou le premier évêque de l'église de Rome, pour être très ancienne, n'en est pas moins fausse, car elle est en pleine contradiction avec les écrits du Nouveau Testament. En effet, selon cette tradition, Pierre serait allé à Rome vers l'an 40, y aurait exercé l'épiscopat durant vingt-cinq ans, c'est-à-dire jusque vers la fin du règne de Néron, et y aurait souffert le martyre en même temps que Paul. (Jérôme, *De vir. illustr.* 1 ; comp. Eusèbe, *Hist. eccles.* 2 : 25.) Or, si la mort de Pierre à Rome paraît historiquement constatée, voici des faits qui démentent tout le reste de cette légende : 1° en l'année 44, Pierre exerce son ministère à Jérusalem (Act. 12 : 3) et même en 50, à l'époque du concile apostolique (Act. 15), et dans les temps qui suivirent (Gal. 2 : 11 et suiv.) nous le trouvons dans cette ville comme « apôtre de la circoncision. » — 2° Pendant son séjour à Ephèse, dans les années 55-57, Paul prend la résolution d'aller à Rome, pour y annoncer l'Evangile (Act. 19 : 21), ce que, d'après son propre principe (Rom. 15 : 20), il n'aurait pas fait, si Pierre avait été évêque dans cette ville. — 3° Paul, écrivant notre épître aux Romains, salue (chap. 16) tous les principaux membres de cette Église, et pas un mot pour Pierre ! — 4° Quand Paul arriva prisonnier à Rome en 61, le récit de Luc (Act. 28) prouve avec évidence que Pierre n'y était pas. — 5° Environ deux ans plus tard, Paul écrit l'épître aux Philippiens ; en associant le nom de Timothée au sien, il salue cette Église de la part de tous les frères, de tous

les saints, de ceux mêmes de la maison de l'empereur, et pas un mot de Pierre ! — 6° On peut tirer la même conséquence de la 2e épître à Timothée, écrite beaucoup plus tard, selon toute apparence. (Comp. l'introd. à la 1re épître de Pierre.) On peut dire que l'épître aux Romains suffit à détruire le fondement de l'Eglise romaine. Pierre n'eut aucune part à la fondation, ni même à l'extension de cette Église. Voici plutôt quelle peut en avoir été l'origine. — Depuis longtemps il y avait à Rome des Juifs nombreux, attirés par leur commerce ou amenés comme prisonniers de guerre. Auguste leur avait même assigné un quartier particulier au delà du Tibre, où ils entretenaient plusieurs synagogues. Par leurs continuelles relations avec leur patrie, il est facile de concevoir qu'ils eurent de bonne heure connaissance de l'Evangile. Plusieurs d'entre eux se trouvaient même présents à Jérusalem au jour de la Pentecôte et entendirent la prédication de Pierre [1]. (Act. 2 : 10.) Ainsi, déjà alors, les premières semences de la Parole de vie durent parvenir dans la capitale du monde romain. Là se trouvaient des parents de Paul qui avaient déjà, *avant lui*, reçu la Parole de Christ et souffert pour l'Evangile (Rom. 16 : 7) ; de là encore venaient Aquilas et Priscille, lorsque pour la première fois ils rencontrèrent Paul à Corinthe (Act. 18 : 2 ;) et nous les retrouvons à Rome, ayant une Église dans leur maison. (Rom. 16 : 3-5.) Quoi qu'il en soit, l'Église de Rome subsistait depuis longtemps lorsque Paul lui écrivit, puisqu'elle était universellement renommée pour sa foi. (1 : 8.) Cette lettre la mit dans un rapport encore plus intime avec l'apôtre, qui, arrivant en Italie trois ans plus tard, comme un pauvre prisonnier, eut la consolation de voir ses frères en la foi venir au-devant de lui jusqu'à dix ou douze lieues de Rome. (Act. 28 : 15.)

4. Quelque incomplètes que soient ces données sur l'origine de l'Église de Rome, elles jettent déjà quelque jour sur une question qui importe beaucoup à l'intelligence de notre épître : *De qui se composait cette Eglise ?* renfermait-elle des Juifs et des païens convertis à l'Evangile ? et dans quelle proportion [2] ? Les indications historiques que nous venons de

[1] Ce dernier fait donna naissance, peut-être, à la tradition qui fait de Pierre le fondateur de l'église de Rome.

[2] La critique négative de nos jours (celle de Baur surtout) a largement exploité certains détails sur l'arrivée de Paul à Rome, que nous venons de rappeler, pour en tirer selon sa coutume des conclusions contre la vérité historique du livre des Actes, et même contre l'existence d'une Eglise déjà constituée. Les Juifs de Rome, que Paul appelle auprès de lui dès son arrivée, a-t-elle dit, n'ont aucune connaissance d'une Eglise chrétienne dans cette ville (Act. 28, 21) ; ils demandent des informations à ce sujet. Comment donc cette Eglise déjà nombreuse aurait-elle pu exister sans que les

rappeler, et plus encore le contenu de l'épître prouvent que l'Église devait être composée de chrétiens d'origine juive et d'origine païenne, en parties à peu près égales. (Voir d'une part, Rom. 2 : 17, jusqu'à 3 : 19; 4 : 1, 12; 7 : 1-4; 10 : 1; et d'autre part, 1 : 16-32; 9 : 24-30; 11 : 13-25; 14 : 1-15.) Il est bien vrai que dans les passages de la première catégorie Paul s'adresse, non aux Juifs convertis seulement, mais à la nation tout entière. Malgré cela, pourquoi ces instructions et ces avertissements aux Juifs, s'il ne parlait qu'à des païens ? Quelle importance y aurait-il pour ces derniers dans les rapports si souvent rappelés et expliqués entre les deux économies de l'ancienne et de la nouvelle alliance (voir surtout 4 : 1 et suiv. : « Abraham *notre* père... ») ; et pourquoi l'apôtre argumenterait-il si souvent sur des passages de l'Ancien Testament inconnus à des païens ? Mais, d'un autre côté, l'apôtre rappelle plusieurs fois à ses lecteurs leur origine païenne (1 : 6 ; 11 : 13), et fait valoir son autorité auprès d'eux comme apôtre des Gentils. (1 : 5 ;) 15 : 15 et suiv.) Ainsi, la nature des choses et le contenu de notre épître ne laissent aucun doute sur l'origine mélangée des membres de l'Église de Rome. Tout semble même indiquer que les païens convertis y étaient en majorité.

5. Le *but* de l'apôtre dans cet écrit, le plus important qui soit sorti de sa plume, est donc bien clair : déjà en rapport personnel avec un grand nombre de membres d'une Église qui n'avait jamais joui directement d'un enseignement apostolique, et qui, par sa position, dans la capitale de l'empire, était destinée à un avenir de la plus haute importance, Paul veut réunir ces pierres détachées des ruines de l'ancien temple, et ces autres pierres vives nouvellement taillées de la carrière brute du paganisme, pour en élever un édifice inébranlablement assis sur le seul fondement qu'on puisse poser, Jésus-Christ. Plein de cette pensée, l'apôtre portait « depuis plusieurs années » dans son cœur le désir d'annoncer l'Evangile à Rome. (Rom. 15 : 23 ; 1 : 11 et suiv. Act. 19 : 21.) Le chap. 16 de cette épître nous montre qu'il avait des relations étroites

Juifs la connussent, puisqu'elle était en grande partie composée de Juifs convertis ? — Dans le passage des Actes en question, il n'y a pas un mot qui établisse cette prétendue ignorance des Juifs sur l'existence de l'Eglise de Rome. Paul leur parle des causes de sa captivité : ils répondent : « Nous n'avons reçu aucune communication de la Judée à *ton sujet*, ni par les lettres, ni par l'arrivée d'aucun Juif ; nous apprendrons volontiers de toi quel est *ton sentiment* ; mais quant à cette secte, ajoutent-ils avec un dédain qui les exempte d'en dire davantage, *il nous est connu* qu'on la contredit partout. » Partout, en Italie comme en Orient, à Rome comme ailleurs, cela nous est connu. Où est l'ignorance ? où sont les informations demandées ? (Voir les notes sur ce passage du livre des Actes.)

d'amour fraternel avec tous les principaux membres de l'Église naissante de cette ville, et que de puissants motifs devaient le pousser à étendre son activité apostolique jusqu'à ce centre du monde civilisé. Mais jusqu'alors il ne lui avait pas été possible d'exécuter ce projet. (1 : 13 ; 15 : 22.) Maintenant, il a l'espoir de le réaliser, mais il faut qu'auparavant il fasse un voyage à Jérusalem, pour y porter la collecte faite en Grèce, et comme il a des projets plus lointains que l'Italie, il pense ne pouvoir pas s'arrêter à Rome aussi longtemps qu'il le voudrait. (15 : 24-29.) Il a donc recours à son activité épistolaire pour remplir, au moins en partie, le but qu'il se proposait depuis si longtemps. Ce but, toute l'épître le montre, était d'élever, au sein même du monde païen, un monument permanent de la doctrine évangélique, telle que ce grand serviteur de Dieu l'avait reçue et se l'était appropriée, sous la direction de l'Esprit dont il était rempli.

Il ne s'agit donc pas, comme on l'a dit souvent, d'aplanir des divisions entre Juifs et païens convertis, rien de pareil ne paraît dans cette lettre (sinon tout au plus dans quelques exhortations du chap. 14) ; mais d'enseigner aux uns et aux autres tout le conseil de Dieu dans la rédemption du monde.

6. Pour cela, voici le plan que suit l'apôtre : après une introduction solennelle, dont chaque mot renferme une vérité profonde ou exprime des rapports personnels pleins d'affection et de dévouement (1 : 1-15), il pose le principe fondamental qu'il s'agit de développer : La justice de Dieu révélée et communiquée a l'homme par l'évangile du salut et reçue par la foi seule. (1 : 16, 17.) Mais, avant d'exposer ce remède, il faut prouver le mal, avant que de montrer le salut, faire sentir la ruine. Recourant donc à cette méthode anthropologique à laquelle la science de nos jours sent le besoin de revenir, Paul démontre *par l'expérience* que ni les païens, au moyen de la lumière naturelle qu'ils ont pervertie dans leur profonde corruption (1 : 18-32), ni les Juifs, au moyen de la loi révélée qu'ils ont violée en tout point (chap. 2), ne peuvent par eux-mêmes subsister devant le Dieu saint et juste. Tous, païens et Juifs, malgré les privilèges religieux de ces derniers, sont plongés dans une effrayante dégradation morale et placés sous la condamnation. (3 : 1-20.) — L'apôtre aborde ensuite son grand sujet, la bonne nouvelle d'une justification toute gratuite, objectivement par le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, et subjectivement par la foi qui se l'approprie. (3 : 21-31.) Ce grand moyen de salut n'est pas nouveau ; il a été l'objet de toutes les révélations de Dieu aux fidèles de l'ancienne alliance. (Chap. 4.) Quels sont maintenant

les premiers fruits de cette justification ? La paix de Dieu, la confiance filiale d'un cœur réconcilié avec lui, une puissante consolation dans les maux de la vie, une pleine assurance du salut. (5 : 1-11.) Enfin, pour conclure tout le développement précédent, l'apôtre montre que l'humanité, solidaire dans sa délivrance comme dans sa chute, recueille en Jésus-Christ une bénédiction plus grande que le mal causé par Adam. (5 : 12-21.) — Mais, quelle que soit l'abondance de la grâce de Dieu et la parfaite gratuité de ce salut, le résultat n'en est pas d'endormir l'homme dans une fausse sécurité, ni d'autoriser en lui le péché ; tout au contraire, devenu *un* avec Jésus-Christ, le croyant puise en lui une vie nouvelle, source d'une SANCTIFICATION certaine que la loi était impuissante à lui donner. (6 : 1 à 7 : 6.) — Pour rendre plus sensible cette dernière vérité, Paul montre, par son propre exemple, comment elle se réalise dans le cœur de l'homme qui, après avoir longtemps vécu sans aucun sentiment de la sainteté de la loi, se réveille enfin sous les aiguillons de cette loi qui le juge, le condamne, le tue ; il s'efforce de l'observer, mais en vain, il succombe dans le combat jusqu'à ce qu'il vienne se réfugier dans les bras du Sauveur ; alors il fait entendre un cri de victoire. (7 : 7-25.) Alors aussi s'ouvre à lui la source de cet Esprit de Dieu par lequel il sort de l'esclavage de la chair, de cet Esprit d'adoption qui lui montre en Dieu son tendre Père, et lui donne la triomphante assurance que rien ne pourra jamais le séparer de son amour. (Chap. 8.) — L'apôtre aborde ensuite le problème du rejet d'Israël et expose la marche du salut dans l'humanité. Israël n'a-t-il point le droit de voir une injustice, une rupture de l'alliance divine dans ce nouveau moyen du salut par lequel les païens lui sont égalés, sinon préférés ? Non, car le salut du pécheur est toujours l'œuvre de la souveraine grâce de Dieu qui est libre dans la dispensation de ses dons (9 : 1-29) ; c'est l'infidélité d'Israël qui a causé son rejet en l'empêchant d'embrasser la justice de la foi. (9 : 30 à 10 : 21.) Mais, en Israël même, il y a un reste, selon l'élection de grâce, et un jour vient où cette branche, retranchée du tronc, y sera de nouveau tout entière entée ; une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que « la plénitude des païens » soit entrée dans l'Eglise, et alors tout Israël sera sauvé. O profondeur de sagesse et de miséricorde ! (Chap. 11.) — Là se termine la partie dogmatique de l'épître. Les cinq chapitres qui suivent, et qui forment la partie morale, renferment des directions sur les caractères les plus importants de la vie chrétienne : entière consécration à Dieu, fidélité dans l'emploi de ses dons, charité envers tous, même envers les

ennemis. (Chap. 12.) — Envers ceux du dehors : obéissance aux autorités constituées (chap. 13 : 1-7) ; envers ceux du dedans : amour mutuel et vigilance (13 : 8-14) ; support pour les faibles, respect de leurs opinions. (14 : 1 à 15 : 13.) Enfin, relations personnelles de l'apôtre avec l'Église de Rome, salutations, dernières exhortations. (15 : 14 à 16 : 27.) — Peut-être pourrait-on, sauf l'imperfection d'un tel résumé, tracer le tableau suivant des principales divisions de cet écrit :

Introduction et sujet de l'épître : 1 : 1-17.

Première partie. Traité doctrinal : 1 : 18 à 11 : 36.

a) Le salut gratuit en Jésus-Christ.

1. Etat moral de l'homme devant Dieu : 1 : 18 à 3 : 20.
2. Rédemption et justification par la foi : 3 : 21 à 5 : 21.
3. Vie nouvelle et sanctification : Chap. 6 à 8.

b) L'élection. Le problème du rejet d'Israël. Destinées finales des Gentils et d'Israël : Chap. 9 à 11.

Seconde partie. Chap. 12 à 16. Exposé pratique.

1. Consécration à Dieu ; charité : Chap. 12.
2. Obéissance aux autorités : 13 : 1-7.
3. Amour mutuel vigilance ; tolérance entre chrétiens : 13 : 8 à 15 : 13.
4. Communications personnelles, exhortations : 15 : 14 à 16 : 27.

7. Que n'y aurait-il pas à dire sur l'importance infinie de l'épître aux Romains pour l'Eglise de Jésus-Christ ! « Elle a été la base de tous les développements dogmatiques dans l'Eglise d'Occident, » dit un des meilleurs interprètes modernes de cette épître, Olshausen. « Il y a, continue-t-il, dans la nature humaine, le penchant à s'éloigner constamment de l'essence de l'Evangile, pour se replacer sous la loi. (Propre justice.) Déjà, lors de la fondation de l'Eglise, on vit la difficulté de vaincre cette légalité et de faire triompher la vérité évangélique. Même ceux qui en avaient éprouvé la puissance, comme les chrétiens de Galatie, pouvaient errer de nouveau dans ce sens. Plus tard, au sein de l'Eglise du moyen âge, se forma une légalité nouvelle, et la justice de la foi, sans les œuvres de la loi, fut complètement méconnue. C'est à la lumière de la Parole de Dieu, et tout particulièrement dans cet exposé si profond, si expérimental de la vérité chrétienne, dans l'épître aux Romains, en un mot, que les réformateurs retrouvèrent la doctrine primitive de la justice qui vient de la foi ; et c'est ainsi qu'ils réédifièrent l'Eglise sur son éternel et indestructible fondement. Enfin, au milieu du XVIII^e^ siècle, l'Eglise retomba dans la légalité du rationalisme et du

néologisme qui se répandit alors ; et si notre époque a pu retrouver le précieux joyau de la foi sous les ruines de cette Eglise détruite, elle en est redevable encore tout spécialement à cet enseignement si complet, si persuasif pour toute âme altérée de vérité, l'épître aux Romains. Et ce qu'elle a été pour l'Eglise en général, elle l'est encore tous les jours pour les développements sucessifs de la vérité et de la vie dans chaque âme.... — Un écrit d'une si immense importance, qui a été pour l'Eglise, dans toute la suite des siècles, le pouvoir régulateur de ses réformes, qui l'a été également pour d'innombrables individus dans les progrès de la vie personnelle, et qui le sera encore jusqu'à la fin des jours ; un écrit qui se rend ainsi témoignage à lui-même dans le cœur de millions d'hommes, et dans la conscience d'Églises entières, comme étant la plus profonde vérité, — un tel écrit doit être émané de la vie la plus intime de son auteur. » — « On comprend, dit plus loin Olshausen, après avoir exposé les expériences spirituelles de saint Paul, dont notre livre est le vivant résultat, on comprend que l'on désigne d'ordinaire l'épître aux Romains comme un livre très difficile. Il faut dire plus : là où manque complètement une expérience analogue à celle de l'apôtre, cette lettre doit être tout à fait inintelligible. Tout dans ce livre coule si immédiatement de source ; tout y porte si bien le cachet de l'expérience et de la vie ; l'apôtre plonge des regards si pénétrants dans l'intérieur de l'homme régénéré, pour en marquer les phases les plus délicates ; il saisit si complètement les rapports de ce qu'il y a de plus individuel avec les faits les plus universels, — que le lecteur qui se meut encore sous l'horizon inférieur et borné de la vie terrestre, doit tantôt être pris de vertige lorsque l'apôtre lui ouvre ces immenses perspectives sur les destinées passées et futures de l'humanité, tantôt sentir sa vue s'obscurcir quand il lui dévoile jusqu'aux nuances les plus insaisissables de ce qui se passe dans les mystérieuses profondeurs de l'âme. Mais là où des expériences analogues ont eu lieu, là où les yeux ont été ouverts à la lumière, là, le contenu de ce livre devient clair, même pour l'âme la plus simple, comme l'a prouvé Luther, d'une manière si populaire, dans sa célèbre préface de l'épître aux Romains. » — Que la lecture et l'interprétention de ce livre commence donc et s'achève sous l'influence de cette prière : « Dessille mes yeux, afin que je voie les merveilles de ta loi ! »

ÉPITRE DE PAUL AUX ROMAINS

CHAPITRE I.

I. *Salutation de l'apôtre aux chrétiens de Rome, 1-7.* — II. *Ses actions de grâces et ses prières pour eux ; son désir d'aller les voir, 8-15.* — III. *Résumé de tout l'Evangile, sujet de l'épître, 16, 17.* — IV. *Nécessité de la rédemption de l'homme, prouvée par sa corruption, 18-32.*

I. 1-7. Salutation apostolique. — 1° Paul signe sa lettre et ajoute à son nom les titres sur lesquels repose son autorité dans l'Eglise. (1.) — 2° L'Evangile qu'il annonce a été promis dès longtemps, et il a pour objet le Sauveur, fils de David et fils de Dieu. (2-4.) — 3° C'est de Dieu que Paul a reçu son apostolat pour les païens et aussi pour ceux de Rome, qui ont été appelés, sanctifiés, et auxquels l'apôtre adresse son vœu apostolique. (5-7.)

Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé apôtre, mis à part pour 1
l'Evangile de Dieu [1], — qu'il avait promis auparavant par ses prophètes 2

1. Selon l'usage des anciens (Act. 15 : 23 ; 23 : 26), Paul signe sa lettre en tête, au lieu d'apposer son nom à la fin. Puis il ajoute à ce nom tous les titres les plus sérieux, qui devaient assurer à son écrit une autorité apostolique. Le premier de ces titres, *serviteur de Jésus-Christ*, appartient à tous les vrais chrétiens qui ont réellement voué leur vie au service de leur Sauveur (Eph. 6 : 6) aussi bien que le beau nom de *serviteur de Dieu*, emprunté à l'Ancien Testament. (1 Pier. 2 : 16 ; Apoc. 7 : 3 ; comp. Jos. 1 : 1.) Mais à ce titre général, Paul ajoute celui d'*apôtre* (envoyé), qui désigne spécialement les douze premiers témoins que le Seigneur s'était choisis. Et comme Paul n'avait pas été au nombre de ces douze durant la vie du Sauveur, il aime à se souvenir et à dire qu'il n'en a pas moins été *appelé* à l'apostolat d'une manière directe et solennelle. (Act. 9 : 15 ; 26 : 16, 17.) Il ajoute encore à ce titre une autre expression de la grâce souveraine de Dieu qui lui a été faite : *mis à part* pour l'Evangile de Dieu, c'est-à-dire pour l'annoncer. Ailleurs (Gal. 1 : 15), il fait même remonter jusqu'à sa naissance cette destination que Dieu lui avait assignée ; de sorte que, de toutes manières, son apostolat reposait sur l'autorité de Dieu, et non sur celle des hommes. (Gal. 1 : 1.) Peut-être aussi Paul fait-il allusion à l'ordre exprès du Saint-Esprit (Act. 13 : 2), en vertu duquel il fut *mis à part* (ou *séparé*, le mot de l'original est le même que dans notre verset) pour sa mission parmi les païens. — Le grand objet de cet apostolat est l'*Evangile*, c'est-à-dire la *bonne nouvelle* du salut par grâce, annoncée à tout homme pécheur ; cet Evangile est appelé ici l'*Evangile de Dieu*, parce qu'il émane immédiatement de lui, et n'a d'autre cause que son éternelle miséricorde.

3 dans les saintes Ecritures [1] ; — touchant son Fils, né de la posté-
4 rité de David, selon la chair, — déclaré Fils de Dieu, avec puissance,
selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts [2],
5 Jésus-Christ, notre Seigneur, — par lequel nous avons reçu grâce et

1. Le beau nom de « l'Evangile de Dieu » fait éprouver à l'apôtre le besoin de le caractériser, d'en indiquer à grands traits le contenu, et avant tout, d'en marquer les antiques rapports avec les *saintes Ecritures* qui l'ont annoncé depuis des siècles. L'apôtre aime à constater fréquemment cette unité de l'ancienne et de la nouvelle alliance, qui est à ses yeux un sceau irrécusable de la vérité de l'Evangile. (Act. 24 : 14 ; 26 : 6, 22 ; 28 : 23 ; Tite 1 : 2 ; etc.) Le Seigneur lui-même suivait constamment la même méthode (Math. 5 : 17-19 ; 11 : 10-13 ; 24 : 15 ; 22 : 29 ; Luc 24 : 25-27, 44-46 ; Jean 10 : 34 ; etc., etc.) ; preuve évidente de la vérité divine des prophéties et de l'unité des révélations de Dieu. « Le nouveau Testament est voilé dans l'Ancien ; l'Ancien est déployé dans le Nouveau. » *Aug.*

2. Les premiers mots du verset 3 : *touchant son Fils*, se lient à la fois aux v. 1 et 2, et indiquent le grand objet de l'*Evangile de Dieu* et de la *prophétie*, savoir l'apparition du Fils de Dieu sur la terre. Celle-ci frappe la pensée de l'apôtre par la double nature et le double état qui s'y manifestent et qu'expriment les termes de *chair* et d'*Esprit*, auxquels correspondent les noms de *fils de David* et de *fils de Dieu*. Il est essentiel de bien entendre ce mot de *chair* appliqué ici à Jésus-Christ ; d'une part, il semble dire trop peu, car le Sauveur s'est approprié notre nature humaine tout entière, nature à la fois matérielle et spirituelle ; d'un autre côté, il paraît exprimer trop, parce qu'à l'idée de chair s'allie ordinairement celle de *péché*, ce qui est inadmissible quant à notre Seigneur. Pour aplanir cette difficulté, il faut préciser les acceptions diverses de ce mot dans les Ecritures ; ce sera là, en même temps, préparer l'intelligence du grand contraste si fréquemment exprimé par notre apôtre entre la *chair* et l'*esprit*. La chair désigne proprement la substance matérielle dont est composé le corps humain, organe des facultés de l'âme. Comme l'âme fut originairement créée pour servir de libre organe à l'Esprit de Dieu dans l'homme, de même la destination du corps était de servir d'instrument docile à l'âme, afin d'être peu à peu élevé, transformé par elle, à mesure qu'elle-même l'aurait été par l'Esprit de Dieu. Jusqu'ici on voit qu'il n'y a aucune idée de péché inhérente à celle de la chair. Mais lorsque l'esprit de l'homme se fut soustrait par la chute à l'influence et à la direction de l'Esprit de Dieu (Gen. 3), alors, livré à sa propre faiblesse, à l'erreur, à une volonté sans boussole, il fut incapable de dominer et de diriger la chair ; celle-ci acquit une vie propre, une activité indépendante : intelligence et volonté furent soumises à la puissance des sens ; dès lors, ce qui devait commander sert, ce qui devait servir commande. Dès lors aussi, l'idée de *péché* fut inséparablement unie, dans le langage de l'Ecriture, au mot de *chair*. Ce n'est pas que nous devions envisager le corps comme la source et le siège unique du péché, car celui-ci gît essentiellement dans la volonté humaine, criminellement révoltée contre la volonté de Dieu, et cherchant en vain dans les créatures une compensation à cette perte irréparable, un point d'appui contre le sentiment de son propre néant ; mais, quoique le péché se manifeste le plus souvent par le corps, parce que l'homme est tombé sous l'esclavage des sens, il est des vices d'une nature toute spirituelle, auxquels le corps n'a aucune part directe, que l'Ecriture nomme pourtant charnels, œuvres de la chair ; ainsi, l'inimitié contre Dieu (Rom. 8 : 7), l'orgueil (Col. 2 : 18), la haine, la jalousie, la colère, les divisions. (Gal. 5 : 20.) En un mot la *chair*, dans ce second sens, est devenue l'expression de la nature humaine déchue, corrompue, assujettie au péché (Gen. 6 : 3 ; Jean 3 : 6), incapable en elle-même de se relever par la vérité, lors même que celle-ci lui est présentée. (Math. 16 : 17 ; 1. Cor. 2 : 14.) Enfin, comme les *suites* du péché, sinon les plus funestes, du moins les plus apparentes, se manifestent surtout dans la chair qui lui a servi d'instrument (la douleur, les infirmités, les maladies, la mort), ce mot est souvent employé comme expression de notre nature souffrante, défaillante, mortelle, afin de rappeler que le péché en a fait la proie de la destruction. (1 Pier. 1 : 24.) Maintenant, de ces trois sens du mot *chair*, lequel est ici appliqué à Jésus-Christ ? Evidemment le dernier. Il a pris notre nature, non dans son état primitif de gloire et de bonheur, non

apostolat, en vue de l'obéissance de la foi pour la gloire de son nom [1] parmi tous les païens [2] ; — au nombre desquels vous êtes aussi, vous, 6

dans son assujettissement au péché et à la corruption, mais dans l'état d'infirmité, portant en elle toutes les suites douloureuses du péché. (Hébr. 2 : 14, 17.) De là vient que, d'une part, le Sauveur pouvait éprouver et a éprouvé, en effet, non seulement toutes les douleurs et les misères de notre nature déchue, mais même les plus violents assauts des tentations (Math. 4 ; Hébr. 5 : 7 ; comp. Rom. 8 : 3) ; et que, d'autre part, il resta toujours pur de la plus légère atteinte du péché, soit au dedans, soit au dehors (Hébr. 4 : 15 ; 9 : 14 ; 7 : 26 ; Jean 8 : 46), parce qu'en lui la chair fut constamment soumise à la domination d'une volonté sanctifiée par l'Esprit de Dieu ; en sorte qu'il a accompli parfaitement dans notre humanité déchue cette loi divine que le premier Adam aurait dû et pu accomplir dans son état intègre, et qu'il a ramené la chair et l'esprit, l'homme tout entier, à sa destination primitive, par sa victoire sur tout péché. — Le grand moyen de cette victoire, l'autre terme du contraste établi ici par l'apôtre, c'est l'*Esprit*. L'Esprit est cette force divine, illimitée, ce principe absolu de vie, qui, dans sa libre spontanéité, est universellement actif, et qui, dans son union ineffable avec le Père et le Fils, constitue l'essence de Dieu même. (Ps. 139 : 7 ; Jean 4 : 24 ; 14 : 26 ; 16 : 13-15.) — En tant que cet Esprit participe de toutes les perfections divines, et qu'il est la cause active de toute sanctification, Paul l'appelle ici l'*Esprit de sainteté*, ou de sanctification, comme il est ailleurs fréquemment désigné par ce mot : l'*Esprit saint*. Or, d'après l'Ecriture, c'est cet Esprit qui a été le principe générateur de la personne de l'Homme-Dieu (Luc 1 : 35) ; et, de même qu'en vertu de sa naissance en la chair, par laquelle il est entré dans la filiation des générations humaines, il est véritablement *fils de David*, de même, en vertu de cette génération par l'Esprit saint, il est réellement *fils de Dieu*. Seulement, tandis que dans l'homme pécheur ce contraste de la chair et de l'Esprit est une opposition absolue, irréconciliable, qui ne peut être levée que par la mort du vieil homme, en Christ, c'est plutôt une gradation qu'une opposition. Après s'être montré sur la terre comme un simple Israélite, descendant de David, le Fils de Dieu a été manifesté *par sa résurrection d'entre les morts, selon l'Esprit de sainteté*, dans toute la splendeur de sa nature divine ; il a élevé dès lors son humanité à la participation de ses perfections divines ; l'Homme-Dieu s'est assis à la droite du Père, où il n'appartient plus à un seul peuple, mais à l'humanité tout entière, juive ou païenne, et, en vertu de la toute-puissance qui lui a été donnée au ciel et sur la terre, il étend son règne sur tous les peuples par les instruments qu'il s'est choisis pour cela (v. 5). — Que la *résurrection* de Jésus-Christ, le plus haut point de sa vie terrestre, le premier degré de sa vie glorifiée, soit attribuée ici à l'Esprit, principe de toute sa vie, cela est conforme à tous les enseignements de l'Ecriture qui font dériver du même principe sa naissance (Math. 1 : 20), son sacrifice volontaire (Hébr. 9 : 14), sa résurrection (1 Pier. 3 : 18), sa glorification à la vue des cieux et de la terre. (1 Tim. 3 : 16.) — Ainsi, le contraste de la chair et de l'esprit, perpétuellement reproduit dans l'homme déchu, a été ramené, dans le Chef, à une parfaite harmonie, et il doit l'être aussi, finalement, dans chacun de ses membres. C'est là l'œuvre de Dieu dont la marche et les moyens sont décrits dans cette épître.

1. L'apôtre répète encore, sous une autre forme, qu'il a reçu par Jésus-Christ sa sainte mission, et non seulement sa dignité d'apôtre, mais avant tout *la grâce* qui en a été la source et l'âme. C'est à tort que plusieurs ne voient dans ces deux termes qu'une seule et même chose, comme s'il y avait *la grâce de l'apostolat*. « La grâce lui est commune avec tous les fidèles, mais non l'apostolat avec tous. » *Aug.* — Le but de cette mission est d'annoncer ou de produire parmi les païens l'*obéissance de la foi*, expression très remarquable : la foi, en son essence subjective et morale, n'est autre chose que l'obéissance, comme l'incrédulité n'est que la révolte de la créature envers le Créateur. (Jean 3 : 36 ; 5 : 44.) — Enfin le but de la propagation de la foi est d'exalter le nom de Christ en établissant son règne. (Philip. 2 : 9-11.)

2. Le terme grec que nous traduisons par *les païens* et que l'on peut traduire aussi par *les gentils* désigne *les nations* dans leur opposition à Israël, le peuple élu. Comp. Gen. 12 : 3 ; Esaïe 11 : 10 ; 49 : 6 ; Gal. 2 :7-9. Ce terme n'implique pas une idée défavorable et ne désigne pas, comme le mot de païens le ferait croire, des sectateurs d'une religion idolâtre. C'est pourquoi l'apôtre peut dire

7 appelés de Jésus-Christ[1] ; — à tous ceux qui sont à Rome bien-aimés de Dieu, appelés saints[2] : Grâce et paix vous soient données de la part de Dieu notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ[3] !

II. 8-15. Introduction. — 1° Paul témoigne aux chrétiens de Rome son ardent amour, d'abord par les actions de grâces qu'il rend à Dieu pour leur foi, puis par les prières qu'il lui adresse sans cesse en leur faveur. (8, 9). — 2° Ce qu'il lui demande en particulier, c'est de pouvoir aller les visiter pour leur faire part de quelques dons spirituels, et être lui-même consolé par leur communion mutuelle. (10-12.) — 3° Il s'est proposé souvent d'aller les voir, car il se sent redevable à tous, et aussi à eux, du message qui lui a été confié. (13-15.)

8 Avant toutes choses, je rends grâces au sujet de vous tous à mon Dieu, par Jésus-Christ, de ce que votre foi est renommée dans le
9 monde entier[4]. — Car Dieu, que je sers en mon esprit[5] dans l'Evangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous,

aux *chrétiens* de Rome : « Vous *êtes* au nombre des païens » (v. 6.)

1. Il s'agit ici de cet *appel* efficace qui est une partie essentielle de l'œuvre de la grâce (8 : 29, 30), d'un appel entendu et suivi (v. 7), et non d'une vocation à laquelle l'homme résiste, comme celle dont parle le Sauveur dans Math. 22 : 14, où le mot *appelé* est opposé à *élu*.

2. C'est-à-dire *appelés* pour être *saints*. (Comme v. 1, appelé pour être apôtre.) « L'appel n'est pas le fruit de la sainteté, mais la sainteté est le fruit de l'appel. » *Aug.* Les croyants sont saints parce que, arrachés au monde, ils sont devenus la propriété spéciale de Dieu (saint, en hébreu, signifie *mis à part, consacré ;* Tite 2 : 14 ; 1 Pier. 2 : 9 ; Ex. 19 : 6), et parce que la nouvelle vie qu'ils ont reçue de Dieu, principe impérissable de sainteté, finira par triompher de tout mal en eux. (Col. 3 : 12 ; 2 Thes. 1 : 10 ; Hébr. 3 : 1 ; 6 : 10.)

3. Chez les Grecs, la salutation épistolaire, qui suivait les noms et les titres de celui qui écrivait, était *réjouis-toi !* formule par laquelle les païens ne souhaitaient à leurs amis qu'une joie terrestre et charnelle. Au lieu de cela, les apôtres, pour qui toutes les relations de la vie humaine avaient repris leur profonde vérité, souhaitent à leurs frères la *grâce*, source de tout pardon, de tout salut pour les âmes qui la reçoivent, et le fruit de cette grâce, la *paix*, la paix de Dieu, la paix du cœur, la paix avec tous les hommes. Ces deux mots se retrouvent toujours dans l'ordre où nous les voyons ici, parce que l'inverse serait impossible. (1 Cor. 1 : 3 ; 2 Cor. 1 : 2 ; Gal. 1 : 3 ; Eph. 1 : 2 ; Phil. 1 : 2 ; Col. 1 : 2 ; 1 Thes. 1 : 1 ; etc.) — Les apôtres désignent constamment comme la source de ces dons spirituels *Dieu* et *Jésus-Christ*, par où ils rappellent sans cesse l'égale et éternelle miséricorde du Père et du Fils, comme aussi la vérité que nous n'avons d'autres titres aux dons de Dieu que les mérites et la médiation du Sauveur. Et il en est de même pour nos actions de grâce (v. 8) que pour nos prières ; elles ne peuvent monter vers Dieu que par *Jésus-Christ*. C'est lui qui allume dans nos cœurs le feu sacré de la reconnaissance ; et lorsque l'expression en monte vers Dieu comme un encens, c'est lui encore qui le purifie de toutes les souillures que nous y attachons. (Hébr. 13 : 15.)

4. *Le monde entier*, expression hyperbolique qui signifie : partout où il y a des chrétiens. — L'apôtre est tellement pénétré de reconnaissance pour les immenses bienfaits de Dieu envers ses enfants, qu'il commence presque toutes ses lettres par d'ardentes *actions de grâces*, même quand il s'agit d'Eglises où, comme dans celle de Corinthe, il y avait beaucoup à reprendre et à blâmer. (1 Cor. 1 : 4.)

5. Gr. « Dieu, auquel je rends un culte en mon esprit... » Le ministère de l'Evangile se présente aux yeux de l'apôtre comme le vrai *culte* spirituel, dont celui du temple de Jérusalem n'était que l'image. Et c'est parce qu'il *sert Dieu dans son*

— demandant toujours dans mes prières que, si c'est sa volonté, je 10
sois une fois conduit heureusement auprès de vous ; — car je souhaite 11
fort de vous voir, pour vous faire part de quelque don spirituel [1],
afin que vous soyez affermis ; — ou pour mieux dire afin que je sois 12
consolé avec vous parmi vous par la foi qui nous est commune, à
vous et à moi [2]. — Or, frères, je ne veux pas que vous ignoriez que 13
je me suis souvent proposé de vous aller voir, afin de recueillir
quelque fruit parmi vous aussi, comme parmi les autres nations ;
mais j'en ai été empêché jusqu'à présent [3]. — Je me dois aux Grecs 14
et aux barbares [4], aux savants et aux ignorants [5]. — Ainsi, autant 15
qu'il dépend de moi, je suis prêt à vous annoncer aussi l'Evangile,
à vous qui êtes à Rome.

III. 16, 17. L'Evangile. Sujet de l'épitre. — 1° Si Paul est prêt à annoncer l'Evangile dans la capitale du monde, c'est qu'il se glorifie de cette bonne nouvelle dont plusieurs ont honte ; n'est-elle pas la puissance même de Dieu ? ne renferme-t-elle pas le salut éternel de tous ceux qui la reçoivent par la foi ? (16.) — 2° Bien plus : dans cet Evangile est révélée à la foi la vraie justice de Dieu, la seule par laquelle l'homme puisse subsister devant son Juge ; et cette foi qui seule se l'approprie était déjà la vie des justes dès l'ancienne alliance. *La justice par la foi*, tel est l'Evangile, le grand sujet que Paul va traiter. (17.)

Car je n'ai point honte de l'Evangile [6], puisqu'il est la puissance 16

esprit, dans l'intimité de son âme, qu'il le sert si bien *dans l'Evangile de son Fils*. — Le but de cette observation de l'apôtre est de donner d'autant plus d'autorité à la déclaration qui suit.

1. De *quelque don* de l'Esprit de Dieu, dont l'apôtre a déjà marqué la source unique (v. 7), qu'il ne prétend point pouvoir dispenser à son gré, mais que Dieu communique aux âmes par la parole, les enseignements, les exhortations ou les consolations de ses serviteurs.

2. Ce v. 12 est écrit en toute sincérité, comme le v. 11 en toute humilité. L'apôtre, après avoir émis la pensée que sa présence à Rome serait pour les chrétiens de cette ville une source de bénédictions spirituelles, se hâte d'ajouter qu'il espère, lui aussi, être béni par le moyen de ses frères, et qu'ils le seront tous ensemble par la *communauté de leur foi*. C'est là le vrai principe de la communion des saints. Que nous sommes loin encore du règne exclusif du prêtre dans l'Eglise de Dieu !

3. Par quoi ? Nous l'ignorons. Dieu, qui est souverainement libre dans ses sages dispensations, n'accorde pas toujours ce qui nous paraît être les meilleurs vœux de ses meilleurs serviteurs.

4. On appelait *barbares* tous les peuples qui n'avaient point de part à la civilisation des Grecs et des Romains. Ces derniers ayant reçu leur culture des Grecs, l'apôtre les comprend sous ce nom.

5. Gr. « Aux sages et aux insensés, » ou « inintelligents, » c'est-à-dire à ceux qui ont reçu la culture des écoles, et à ceux qui y sont restés étrangers. L'Evangile convient aux hommes de tout rang, de tout peuple, sauvages ou civilisés, ignorants ou instruits, et le devoir de leur annoncer cet Evangile est une *dette* que l'apôtre sent peser sur son cœur à l'égard de tous, sans distinction. (1 Cor. 9 : 16.) Cette dette existe encore pour tous les serviteurs de Dieu ; l'Eglise l'a trop longtemps oubliée !

6. Le texte reçu porte : L'Evangile *de Christ* ; ce dernier mot est inauthentique. — Il y a dans l'*Evangile* quelque chose dont l'homme naturel aura toujours *honte* : c'est qu'il y trouve sa condamnation et l'opprobre de son péché ; que sa délivrance lui est présentée uniquement au nom d'un crucifié et par le moyen même de la croix ; qu'il doit recevoir cette délivrance comme une grâce qu'il ne saurait mériter et qui crucifie son orgueil ; et enfin que le Sau-

de Dieu [1], à salut pour tout croyant [2], premièrement pour le Juif,
17 et ensuite pour le Grec [3]. — Car la justice de Dieu [4] y est révé-

veur, pauvre et rejeté du monde, n'offre aux siens ici-bas qu'une part dans ses humiliations et ses souffrances. Annoncer cet Evangile, à Rome, au centre de la puissance et de la gloire de l'univers, là où toutes les écoles de la Grèce avaient leurs représentants, aux yeux desquels cette doctrine nouvelle ne pouvait être qu'une folie, voilà ce qui devait, humainement parlant, être un grand sujet de honte. Mais l'apôtre est élevé au-dessus de ce sentiment par l'expérience qu'il a faite, en lui-même et en tant d'autres, de la puissance divine de cet Evangile. Il y a plus : pour lui, dire : *je n'ai point honte*, signifiait : j'y trouve le plus sublime sujet de gloire. (Gal. 6 : 14 ; 1 Tim. 1 : 11.)

1. L'Evangile n'est donc ni un système de doctrines, ni un livre de morale ; il est *la puissance* efficace et agissante *de Dieu* même, par laquelle le pécheur est arraché à son état de condamnation et de mort, auquel succèdent pour lui la grâce et la vie.

2. Le *salut* à un côté négatif, qui consiste à être délivré de la colère de Dieu (v. 18), de la peine du péché, qui est la mort éternelle (6 : 23) ; et un côté positif, qui renferme le don de la justice, le recouvrement de la faveur et de l'amour de Dieu, en un mot, la vie et la félicité éternelles. (Math. 1 : 21, note.) — *Croire*, c'est-à-dire se confier sans réserve en la grâce de Celui qui offre ce salut, telle est la seule condition qui y soit attachée, ou plutôt tel est l'acte du cœur par lequel le pécheur repentant l'accepte avec joie de la main de son Dieu-Sauveur.

3. Il n'y a pour tous, *Juifs* ou *Grecs* (païens), qu'un seul moyen de salut ; l'Evangile est pour tous la puissance de Dieu. Mais, en vertu de l'alliance de grâce, traitée par Dieu avec son peuple, et parce que le salut vient de ce peuple (Jean 4 : 22 ; Rom. 3 : 1 et suiv.), il était convenable que l'Evangile lui fût *d'abord* annoncé. (Math. 10 : 5, 6 ; Act. 13 : 46.)

4. L'apôtre veut montrer ici pourquoi l'Evangile est la puissance de Dieu (*car*) ; c'est que la *justice de Dieu* y est révélée. Avant tout, il faut prendre ce mot dans son sens naturel, objectif, et se garder de le traduire par *justification de Dieu*, locution qui, en soi, n'a pas de sens, et qui, en anticipant sur la pensée de l'apôtre, risque de la rendre superficielle. Le terme de *justice de Dieu* ne désigne pas seulement cette perfection par laquelle Dieu récompense le bien et punit le mal ; mais il embrasse cette perfection morale de Dieu que l'Ecriture appelle sa *sainteté*. Or, de même que tout l'ensemble des perfections de Dieu (sa *gloire*) devait projeter un reflet dans l'homme créé à son image, cette justice, cette sainteté devait lui être communiquée par degrés, et habiter toujours plus parfaitement en lui. C'était là la justice originaire de l'homme avant la chute, laquelle pouvait toutefois, à juste titre, être appelée *justice de Dieu*, parce que, émanant de lui, digne de lui, elle était pleinement valable à ses yeux. Cette justice, ainsi que tous les autres rayons de la gloire divine, l'homme l'a perdue par la chute, il en est *privé* (3 : 23), et c'est en vain que dès lors il a cherché à la recouvrer par ses propres forces ; tous, même les meilleurs, y ont échoué. L'apôtre, dans les chapitres qui suivent, s'applique précisément à démontrer que tous, tant Juifs que Grecs, ont violé la loi et sont dignes de la condamnation. Si donc l'homme ne devait pas périr éternellement, il fallait que cette justice parfaite, cette *justice de Dieu*, seule acceptable à ses yeux, but de tant de louables mais inutiles efforts, fût de nouveau acquise, révélée, communiquée au pécheur, et tel est le sujet de tout l'Evangile. La sainteté divine a de nouveau habité sur la terre en Jésus-Christ, le second Adam, qui l'a réalisée parfaitement dans notre nature, et qui a expié en sa personne toutes nos innombrables violations de cette justice. En vertu de cet acte de la miséricorde éternelle, qui a rétabli l'ordre dans le monde moral et accompli toute justice, Dieu déclare solennellement *juste* tout homme pécheur qui, par une foi vivante du cœur, reçoit Jésus-Christ avec sa justice complète et parfaite. En Jésus-Christ l'homme se trouve ainsi réintégré dans la justice qu'il avait perdue, réuni à la source de toute sainteté, de toute force, de toute vie, et il peut, dès lors, par un principe dont Dieu est l'auteur, faire les œuvres de justice qui lui sont agréables. — Cette *justice de Dieu*, parfaite dès le premier moment où un pécheur en est revêtu par la foi en Jésus-Christ, source du renouvellement moral de l'homme, ou de sa sanctification intérieure et progressive, en est distincte,

lée[1] de par la foi pour la foi[2], selon qu'il est écrit : « Le juste vivra par la foi[3]. »

IV. 18-32. Cette justice par la foi est indispensable a l'homme. — 1° En effet, la colère de Dieu se manifeste sur le péché, qui consiste surtout à résister à la vérité connue. (18.) — 2° Preuve que les païens d'abord ont commis ce péché : Dieu leur a manifesté ses perfections par ses œuvres ; mais au lieu de le glorifier par leur reconnaissance, ils se sont livrés à la vanité de leurs pensées et aux ténèbres d'une dégradante idolâtrie. (19-23.) — 3° Par une inévitable conséquence morale, et par un juste jugement de Dieu, ils sont tombés, de degré en degré, dans la servitude de leurs convoitises, dans le mensonge, dans l'adoration de la créature ; de là dans des abominations contre nature ; enfin dans tous ces vices qui caractérisaient le paganisme au temps de Paul. (24-32.)

Car la colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété 18
et injustice des hommes[4] qui retiennent la vérité dans l'injus-

comme l'arbre l'est du fruit. Le passage classique de cet épître, où l'apôtre traite de la *justice* imputée au pécheur, est 3 : 21 à 5 : 21 ; tandis qu'il n'aborde le sujet de la *sanctification* qu'au ch. 6.

1. Non seulement proposée à l'intelligence humaine comme un objet de connaissance, mais offerte à sa possession, à l'expérience de l'âme ; en un mot, communiquée. Cette justice *est* ainsi *révélée* dans l'Evangile, tandis qu'elle n'était qu'annoncée, promise, dans l'ancienne alliance.

2. Parmi les nombreuses explications qu'on a données de cette parole, il en est deux qui peuvent paraître également fondées. La première consiste à admettre l'idée d'une progression dans la foi : La justice de Dieu est révélée, ou communiquée, à la foi, elle est reçue par la foi ; et comme cette justice est dans l'âme un principe actif de vie, elle augmente la foi, par la précieuse expérience qu'en fait l'homme pécheur. C'est cette idée que Calvin a cherché à rendre par cette version imparfaite : *de foi en foi*, et qu'il soutient dans son commentaire. La seconde, rejetant l'idée de progression, ne veut voir dans cette double expression que l'origine de la justice révélée, en même temps quant à l'homme et quant à Dieu : La justice vient *de par la foi*, en tant que l'homme se l'approprie par ce moyen seul, et non par aucune œuvre ; et elle est *pour la foi*, en tant que Dieu ne l'accorde qu'à la foi seule, en d'autres termes, au *croyant*. Sans doute, à prendre ces deux idées rigoureusement, elles se confondent en une seule ; mais si telle est la pensée de l'apôtre, il pouvait lui importer de faire ressortir, dès l'abord, dans ce bref résumé de l'Evangile qu'il va développer, la vérité fondamentale que la foi, de quelque côté qu'on l'envisage, a le privilège exclusif de s'approprier la justice de Dieu.

3. L'idée de la justice par la foi pouvait paraître une doctrine nouvelle : elle ne l'était point : selon notre apôtre lui-même (ch. 4), Abraham et David la connaissaient déjà ; et ici il en appelle à la parole d'un prophète (Hab. 2 : 4). Les Chaldéens vont fondre sur la Judée et en exterminer les habitants ; qui sera sauvé ? Non pas l'orgueilleux, confiant en lui-même, en ses forces, en ses œuvres ; mais *le juste sera sauvé, vivra de sa foi*, c'est-à-dire par son humble confiance en Dieu. Ce moyen de salut reste le même dans tous les temps et en présence de tous les jugements de Dieu. — Il serait possible que l'apôtre eût lié ici les mots *par la foi*, non avec le mot *vivra*, mais avec *le juste*, et le sens serait alors : *le juste par la foi, vivra*. Le texte grec permet sans effort cette construction, qui conviendrait mieux au dessein de l'apôtre, puisqu'il veut établir la justice par la foi. Tel est aussi le sens adopté par la version de Lausanne. Mais le passage hébreu ne peut se rendre de cette manière, et il n'y a aucune raison de croire que saint Paul l'ait voulu, le premier sens répondant suffisamment à son but. Comp. Gal. 3 : 11 et Hébr. 10 : 38, où se retrouve cette citation du prophète.

4. Il faut remarquer ici la transition par cette particule *car*. La vie de la foi est indispensable, *car* la *colère de Dieu se révèle*. La *colère de Dieu* est la mani-

19 tice [1]. — Car ce qu'on peut connaître de Dieu [2] est manifeste parmi
20 eux [3], car Dieu le leur a manifesté. — En effet, les choses invisibles de Dieu se voient comme à l'œil depuis la création du monde, étant considérées dans ses ouvrages [4], savoir sa puissance éternelle et sa
21 divinité ; afin qu'ils soient inexcusables [5]. — Parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu

festation de la justice rétributive de Dieu. En attribuant ce sentiment à Dieu, l'apôtre le suppose pur de tout élément passionnel. « La colère de Dieu n'est pas une perturbation de son esprit, mais un jugement par lequel le châtiment est prononcé sur le péché. » *Augustin.* La *révélation* de la colère de Dieu consiste précisément en ce que Dieu avait, pour un temps, abandonné à eux-mêmes, c'est-à-dire à leur idolâtrie et à leurs vices horribles, ceux qui ne s'étaient pas souciés de le connaître. (v. 21-32, comp. 2 Thess. 2 : 10-12.) « Parce que la mesure de nos iniquités était comble, dit un ancien Père de l'Eglise, il a été évident aux yeux de tous que le salaire du péché, c'est la mort. Alors le temps est venu où Dieu a voulu manifester sa grâce et sa puissance. » En effet, ici même, ces mots : *la colère de Dieu est révélée*, correspondent à ceux du v. 17 : *la justice de Dieu est révélée*. L'une rend l'autre indispensable à l'homme. — Dans ce verset, le mot d'*impiété* se rapporte surtout aux dispositions de l'homme envers Dieu ; l'*injustice*, plus particulièrement aux péchés envers les hommes.

1. Gr. « Qui retiennent la vérité captive dans l'injustice, » comme on *retient* un prisonnier de guerre, un ennemi vaincu. Toute erreur morale vient du péché, qui a intérêt à retenir, à étouffer la *vérité*, une fois reconnue comme telle, afin de s'affranchir de son empire. — De quelle *vérité* s'agit-il puisque l'apôtre parle des païens ? Les versets 19 et 20 répondent à cette question. — *Dans l'injustice*, peut signifier que l'homme, ainsi placé, fait volontairement prévaloir l'*injustice* sur la *vérité*, noie, pour ainsi dire, celle-ci dans celle-là ; ou bien, en donnant à ce mot un sens adverbial, on peut traduire : « qui retiennent injustement, iniquement, la vérité captive. »

2. Le mot grec signifie également *ce qui est connu* ou *ce qui est connaissable*. L'apôtre choisit à dessein cette expression vague, qui indique une certaine connaissance de Dieu, dans la mesure décrite au verset suivant, mais nullement une connaissance comparable à celle que l'homme obtient par l'Evangile.

3. Gr. « En eux ; » Dieu se manifeste dans ses œuvres, afin de réveiller dans l'âme humaine la faculté innée qu'elle possède de le connaître.

4. L'apôtre détermine ici, par des termes admirablement choisis, la mesure de la connaissance de Dieu que l'homme peut obtenir au moyen de la création. C'est, avant tout, sa *puissance* infinie qui frappe de la manière la plus imposante quiconque *considère ses ouvrages* avec un cœur recueilli et sérieux ; c'est ensuite sa *divinité*, terme vague à dessein, qui désigne l'incessante action que Dieu exerce dans le monde, dont il est l'âme et la vie, et où il a tout disposé avec bonté. En un mot, c'est ce que l'on a nommé les perfections naturelles de Dieu, qui se manifestent par ce moyen, et non ses perfections morales, sa justice, sa sainteté, sa miséricorde. Cette révélation, toutefois, aurait dû être suffisante, et l'aurait été, sans le péché, pour retenir l'homme loin d'une dégradante idolâtrie. C'est ce qu'indique l'apôtre en rappelant que cette révélation a eu lieu *dès la création du monde*. Alors l'homme, uni à Dieu par une intime et vivante communion, trouvait dans chacun de ses ouvrages, aussi bien que dans les expériences de sa propre vie, une source intarissable de connaissance de Dieu. (Ps. 19 : 2-4 ; Esa. 40 : 26.) Le péché seul a obscurci ou éteint chez les païens la lumière de cette glorieuse révélation ; et c'est pourquoi *ils sont inexcusables*.

5. Telle est la traduction littérale, et cette pensée ne doit point nous étonner. L'idée que Dieu laisse à l'homme déchu les moyens de le connaître *afin* de faire naître en lui le sentiment de sa culpabilité, est tout à fait biblique. C'est précisément là le but que l'apôtre va attribuer à la loi elle-même. (3 : 19, 20.) Les païens sont inexcusables devant la loi naturelle comme les Juifs devant la loi révélée, quoique le degré de culpabilité soit différent. (2 : 12.)

grâces [1] ; mais ils sont devenus vains dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été rempli de ténèbres [2]. — Se vantant 22
d'être sages, ils sont devenus fous ; — et ils ont changé la gloire 23
du Dieu incorruptible en des images qui représentent l'homme corruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds, et des reptiles [3]. — C'est pourquoi aussi Dieu les a livrés par les convoitises de 24
leur cœur à l'impureté, en sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps [4] ; — eux qui ont changé la vérité de Dieu [5] 25
en mensonge, qui ont adoré et servi la créature, au lieu du Créa-

1. Ne point *glorifier Dieu*, ne point lui *rendre grâces*, c'est-à-dire ne point lui donner son cœur dans une vivante reconnaissance, c'est, pour l'homme, manquer le but de son être, et outrager son Créateur. Par là, il se dérobe à Dieu, à qui il appartient, pour se livrer à l'idolâtrie sous une forme quelconque, et c'est là proprement *le péché*, source de tous *les péchés*.

2. Les *pensées* ou les *raisonnements*, qui sont les actions de l'intelligence, étant devenues *vaines* (adonnées à ce qui n'est que vanité), et le *cœur*, source des affections, étant *rempli de ténèbres*, il ne reste plus rien de sain en l'homme, après que ces deux principales facultés de son âme ont été envahies par le péché.

3. (Comp. Deut. 4 : 16-18.) Dès que l'homme est déchu de Dieu, il devient l'esclave de sa propre chair et du monde visible. Il est donc entraîné à chercher dans le culte de la nature la satisfaction de ses besoins religieux ; il rabaisse Dieu jusqu'à voir sa ressemblance dans l'*homme* pécheur ; le culte du beau, mais du beau corporel et charnel, devient son idéal religieux le plus élevé. Et encore il n'en reste pas là : ignorant que Dieu a créé l'homme à son image, et se souciant peu de chercher en cette noble créature le beau moral, il s'abaisse, par degrés, jusqu'à diviniser des êtres privés d'intelligence, et il est peu d'espèces d'animaux dont l'homme n'ait dit à ses semblables : Voilà vos dieux. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ceux qui instituèrent ce culte dégradant étaient presque partout des prêtres, se vantant d'une sagesse supérieure et d'une lumière divine, et que les adorateurs de tels dieux furent les peuples les plus cultivés de l'univers ancien, les Egyptiens, les Indiens, les Grecs. La pensée que les plus sages d'entre eux n'adoraient dans ces animaux que des forces de la nature qui leur rappelaient la divinité, est inadmissible comme excuse ; car la révélation de Dieu dans l'âme humaine est, à elle seule, bien supérieure à celle qu'ils trouvaient dans ces créatures destituées de raison ; on peut même dire qu'une seule âme a plus de valeur que le monde entier : quelle dégradation n'était-ce donc pas pour l'homme de s'agenouiller devant un animal ! Que s'il prétendait n'adorer en lui que la nature elle-même, et non pas Dieu, c'était encore se faire l'esclave de ce qu'il était appelé à dominer. Il déshonorait le Dieu qu'il devait glorifier, se dégradait lui-même au-dessous de la créature sans intelligence, justifiait ainsi ce jugement sévère que l'apôtre vient de porter : « Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous. »

4. Gr. « Pour déshonorer leurs propres corps *en eux-mêmes*, » ces derniers mots peuvent avoir le sens de *entre eux*, les uns envers les autres ou « caractériser cette flétrissure comme désormais inhérente à leur personnalité elle-même. » *Godet*. Ainsi Dieu punit dans les méchants (v. 28) le péché par le péché même, en leur retirant sa grâce ; et c'est là un épouvantable jugement que l'apôtre annonce ici par trois fois (v. 24, 26, 28) de la manière la plus solennelle. Parmi ces péchés, ceux de la chair tiennent le premier rang, parce qu'ils sont inséparables de l'idolâtrie (Nomb. 25 : 1 et suiv.) L'homme, ne trouvant dans le culte de la nature d'autre idéal que celui de la puissance et de la beauté, déifie ses penchants charnels, adore en eux les forces génératrices de la nature, et non seulement excuse les plus honteuses souillures, mais s'y livre comme à des actes de son culte même. La plupart des fêtes religieuses de l'antiquité n'avaient pas d'autre sens. C'est ce degré effrayant d'aveuglement qui donne au péché le caractère du châtiment le plus sévère.

5. C'est-à-dire la vraie nature de Dieu, le vrai Dieu.

teur, qui est béni éternellement. Amen [1]. — C'est pourquoi Dieu
les a livrés à des passions honteuses, car les femmes parmi eux
ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature. — De
même aussi les hommes, laissant l'usage naturel de la femme, ont
été embrasés dans leurs convoitises les uns pour les autres, com-
mettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-
mêmes le salaire qui était dû à leur égarement [2]. — Et comme ils ne
se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à un enten-
dement réprouvé [3], pour commettre des choses indignes ; — étant
remplis de toute injustice, de méchanceté, d'avarice, de malice ; pleins
d'envie, de meurtres, de querelles, de fraude, de malignité ; — déla-
teurs, médisants, ennemis de Dieu, outrageux, orgueilleux, vains,
inventeurs de méchancetés, désobéissants envers leurs parents ; —
sans intelligence, sans bonne foi, sans affection naturelle, sans com-
passion ; — eux qui, bien que connaissant le droit établi de Dieu,
savoir que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de
mort, ne les commettent pas seulement, mais approuvent encore
ceux qui les commettent [4].

1. Plein d'une sainte indignation et d'amour pour son Dieu, l'apôtre ne peut rappeler le déshonneur dont le couvrent les hommes, sans éclater en un élan d'adoration et de louange. (Comp. Gen. 24 : 27 ; Rom. 9 : 5 ; Gal. 1 : 5.)

2. Les abominations mentionnées dans ces lignes n'ont plus même pour excuse la puissance des passions ; c'est le péché se vengeant lui-même en dégradant l'homme au-dessous de la brute, et exerçant sur lui le plus affreux châtiment.

3. Il y a dans le texte un jeu de mots qui rappelle pour la seconde fois, mais à un plus haut degré, le châtiment du péché par le péché : « Comme ils n'ont pas *approuvé* de connaître Dieu, Dieu les a livrés à un entendement *réprouvé*. » Sur cette pente rapide vers la ruine, le premier degré est indiqué au verset 21, le second au verset 24 ; ici est le troisième, et au fond de cet abîme d'iniquités se trouve un état moral tel que l'apôtre le décrit dans les versets qui suivent.

4. Nous avons déjà fait observer (v. 28, note) la progression que marque l'apôtre dans cette description de la corruption païenne. Le tableau effrayant qu'il en trace, et dont les détails n'ont pas besoin d'explication, ne paraîtra exagéré à aucun de ceux qui ont quelque connaissance de l'antiquité, ou de l'état actuel du paganisme, par l'histoire des missions. Toutefois, si tel était le caractère général de la société, qui nous est décrit sous des couleurs plus sombres encore par les historiens du temps, l'apôtre ne veut pas dire que tous les individus fussent parvenus à ce degré de dépravation. (2 : 14, 15.) — Le dernier trait du tableau (v. 32) révèle le plus haut degré de culpabilité. L'apôtre y affirme que, même dans ce ténébreux état, la conscience humaine n'a jamais cessé de rendre témoignage au *juste droit de Dieu*, qui prononce une sentence de *mort*, de mort éternelle sur une telle corruption ; et cependant la généralité des hommes s'y livraient sans scrupules et approuvaient la même conduite dans les autres. Les sages de l'antiquité eux-mêmes n'ont jamais combattu dans les masses ces excès ; ils les ont plutôt encouragés par leur exemple, du moins sous le couvert de cultes abominables.

CHAPITRE II

I. *Les Juifs aussi, non moins que les païens, sont pécheurs et ont besoin du salut gratuit; car le jugement de Dieu est pour tous, selon la vérité, 1-11.* — II. *Juifs et païens seront jugés d'après la loi qu'ils ont connue : les premiers par la loi écrite, les seconds par la loi de leur conscience, 12-16.* — III. *Connaître la loi et la violer entraîne une condamnation d'autant plus certaine, 17-29.*

I. 1-11. La justice par la foi non moins indispensable aux Juifs. — 1° L'hypocrite qui juge les autres se condamne lui-même ; le jugement de Dieu est pour tous selon la vérité. (1, 2.) — 2° Ce jugement ne sera que plus rigoureux pour ceux qui condamnent les autres, qui méprisent la bonté de Dieu, et qui, au lieu de s'humilier, s'endurcissent dans leur impénitence. (3-5.) — 3° En présence de ce jugement, il n'y a nulle distinction : à chacun selon ses œuvres, telle est la règle de l'éternelle justice. Obéir à Dieu ou obéir à l'injustice, faire le bien ou faire le mal, conduit infailliblement à la vie ou à la condamnation. (6-11.)

C'est pourquoi tu es inexcusable, ô homme, qui que tu sois, toi qui 1
juges ; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même ; puisque
toi qui juges, tu fais les mêmes choses[1]. — Or, nous savons que le 2
jugement de Dieu est selon la vérité[2] contre ceux qui font de telles
choses ; — et penses-tu, ô homme qui juges ceux qui font de telles 3
choses et qui les fais, que tu échapperas au jugement de Dieu ? —
Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de son support et de sa lon- 4
ganimité[3], ne reconnaissant point que la bonté de Dieu te pousse à
la repentance[4]? — Mais par ton endurcissement, et par ton cœur 5
impénitent[5], tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la co-
lère et de la révélation du juste jugement de Dieu, — qui rendra à 6

1. L'apôtre passe, par une transition insensible, des païens aux Juifs, dont il ne veut pas heurter les préjugés dès l'abord. Ces derniers (qui ne sont nommés qu'au v. 9, quoique tout les concerne ici) n'en étaient pas venus, il est vrai, à approuver ouvertement ceux qui commettaient des péchés dignes de mort (1 : 32) ; ils les *jugeaient*, au contraire, sévèrement, dans leur pharisaïque orgueil ; mais en jugeant *les autres*, ils prononçaient leur propre *condamnation*, parce qu'ils commettaient les mêmes péchés. (Comp. Mat. 7 : 1.)

2. Et non selon les dehors mensongers d'une fausse justice. Dieu regarde au cœur.

3. Des manifestations particulières de la *bonté* de Dieu envers tel peuple ou tel individu n'atténuent en rien la vérité absolue du v. 2. Tout au contraire, si le peuple élu, objet de la patience de Dieu, s'endurcit dans le péché, au lieu de se convertir, sa condamnation n'en sera que plus terrible. — La *bonté* de Dieu se manifeste par ses bienfaits ; son *support*, par la patience dont il use envers l'homme pécheur, auquel il conserve le temps et les moyens du salut ; sa *longanimité*, par le délai de ses châtiments.

4. Ou *à la conversion*. Ni ce mot de *conversion*, ni celui de *repentance* ne rendent complètement le terme de l'original qui signifie *changement d'esprit, de dispositions morales*, régénération. Mais comme cette transformation morale commence toujours par la *repentance* et la renferme, nous conservons ce terme dans la version.

5. Ou *inconverti*. (Note précédente.)

7 chacun selon ses œuvres ; — vie éternelle à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres [1], cherchent la gloire, l'honneur et l'in-
8 corruptibilité [2] ; — mais colère et indignation à ceux qui sont disputeurs et qui désobéissent à la vérité, mais obéissent à l'injustice ; —
9 affliction et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, sur le Juif
10 premièrement, puis aussi sur le Grec ; — mais gloire, honneur et paix pour tout homme qui fait le bien, premièrement pour le Juif, et
11 puis aussi pour le Grec [3] ; — car Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes [4].

II. 12-16. CHACUN SERA JUGÉ SELON LA MESURE DE SA CONNAISSANCE ET DE SA FIDÉLITÉ. — 1° Les païens, sans que la loi révélée leur soit appliquée ; les Juifs, selon cette loi. Et il s'agira, non de l'avoir *connue*, mais de l'avoir *pratiquée*. (12, 13.) — 2° Les païens peuvent être amenés en jugement ; car quand ils font le bien, ils montrent qu'une loi morale est en eux, la conscience, qui les accuse ou les défend, et tout ce travail intérieur des consciences sera manifesté au grand jour de Christ. (14-16.)

12 Car tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi [5] ;

1. Gr. « Par la patience d'une bonne œuvre ; » en y persévérant. « L'idée exprimée par ce mot n'est pas seulement la légalité d'une action, mais surtout la pureté du motif, la foi, sans laquelle il est de toutes manières impossible d'être agréable à Dieu. (Hébr. 11 : 6.) Ce mot est donc opposé moins à l'œuvre *mauvaise*, qu'à l'œuvre *morte*. La *patience de la bonne œuvre* est donc la persévérance dans le bien (Rom. 15 : 4 ; 1 Thes. 1 : 3 ; 2 Cor. 1 : 6), par opposition à certains élans passagers, dont les plus méchants mêmes sont capables, mais qui disparaissent bientôt infructueux. » *Olshausen.*

2. « En décrivant les croyants comme ceux qui *cherchent la gloire, l'honneur* et *l'incorruptibilité*, l'apôtre ne veut pas dire qu'ils cherchent quoi que ce soit en dehors de Dieu; mais ils ne veulent pas rechercher sa communion, sans atteindre en même temps à la félicité de son royaume, qui est indiquée par ces mots. » *Calvin.* En même temps Paul, comme Jésus lui-même (Jean 5 : 44), oppose la recherche de la vaine gloire des hommes, vraie idole du pharisaïsme, à la recherche de la gloire qui vient de Dieu seul.

3. Les v. 7-10 sont destinés à développer le principe exprimé au v. 2, que le jugement de Dieu est *pour tous*, Juifs ou Grecs, « selon la vérité, » ce que Paul confirme au v. 11, en disant que « Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes. » Il ne s'agit ici que du principe universel de la justice de Dieu et de la responsabilité de l'homme, et nullement encore du *moyen* par lequel nous pouvons subsister devant lui. L'apôtre, à moins de se mettre en contradiction avec tous ses enseignements, et en particulier avec toute cette épître, ne peut vouloir dire qu'aucune classe d'hommes, Juifs ou Grecs, puissent, sans l'Evangile et en s'appliquant par leurs propres forces à la pratique des bonnes œuvres, devenir participants de la vie éternelle ; mais il déclare que de l'état moral de l'homme, qu'il soit juif, païen ou chrétien, dépendra la sentence prononcée sur lui au jour du jugement, ce qui est rigoureusement juste. Seulement, il ne s'occupera que plus tard de ce que Dieu fait dans sa grâce pour rendre l'homme pécheur acceptable devant lui. En attendant, il oppose une sérieuse persévérance dans le bien aux vaines disputes de mots, au stérile savoir religieux, à l'orgueilleuse propre justice, par lesquels les Juifs s'imaginaient mériter le salut. C'est aussi ce que fait Jacques (1 : 22 et suiv. ; 2 : 14 et suiv.) et le Sauveur lui-même. (Mat. 19 : 16 et suiv. ; Luc 10 : 25 et suiv.)

4. Deut. 10 : 17 ; 1 Sam. 16 : 7 ; 2 Chron. 19 : 7 ; Job 34 : 19 ; Act. 10 : 34 ; Gal. 2 : 6.

5. *Sans la loi* écrite, qui, ne leur ayant pas été confiée, ne sera pas la mesure d'après laquelle ils seront jugés. Mais ils ont une autre loi, celle de la conscience (v. 14, 15) et la révélation de Dieu dans ses œuvres. (1 : 19-21.) Or, c'est l'endurcissement dans le péché, en présence de tels moyens, qui deviendra la cause de

et tous ceux qui auront péché ayant la loi seront jugés par la loi [1].
— Car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi, qui sont justes devant 13
Dieu, mais ce sont ceux qui observent la loi qui seront justifiés [2]. —
Car quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement les 14
choses de la loi, n'ayant point la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-
mêmes ; — ils montrent, en effet, que l'œuvre de la loi est écrite dans 15
leurs cœurs [3], leur conscience rendant aussi témoignage [4], et leurs

la terrible sentence annoncée dans ce verset. En toutes circonstances, le salaire du péché, c'est la mort ; mais, en admettant dans sa plénitude cette vérité, il ne faut pas oublier qu'il y a, devant Dieu, divers degrés de culpabilité qui serviront de base au jugement de Dieu. (Voir Mat. 11 : 22-24, et surtout Luc 12 : 47-48.)

1. Gr. « péché *dans la loi* seront jugés par la loi. » Précisément par cette *loi* dont se glorifiaient les Juifs (v. 17-20), s'imaginant que la posséder et la connaître était pour eux un titre à la faveur de Dieu (v. 13.) C'est ainsi que le même apôtre qui enseigne avec tant d'insistance que nul ne sera justifié par les œuvres de la loi, relève à tout propos la sainteté et la sévérité de cette loi, afin d'en faire une préparation nécessaire à l'Evangile. Plus la loi est inviolable et terrible dans sa sanction, plus l'homme pécheur se sent forcé de recourir à la grâce. — Que ceux qui regardent la loi comme abolie par l'Evangile, inutile même pour donner la connaissance du péché et du jugement de Dieu, voient comment ils se mettront d'accord avec tous les enseignements de saint Paul (3 : 20, notes), et du Seigneur lui-même. (Mat. 5 : 17-19.)

2. L'homme qui aurait observé dans toute sa sainteté cette loi qui condamne jusqu'aux pensées et aux mouvements coupables du cœur, serait certainement *juste devant Dieu ;* mais cet homme, où est-il ? L'apôtre répond à cette question au ch. 3 : 9. 10. Ce n'est qu'en se contentant d'*écouter* la loi, en la dépouillant de sa sainteté, en la réduisant à quelques préceptes d'une morale vulgaire que les Juifs (et beaucoup de *chrétiens*) ont pu s'imaginer d'*être justifiés* par les œuvres de la loi. (Deut. 27 : 26 ; Gal. 3 : 10.)

3. Les interprètes sont divisés sur la manière dont on doit rattacher ce v. 14 à ce qui précède. Les uns pensent qu'il faut le lier à la fin du v. 13, et alors l'apôtre voudrait montrer que les païens, aussi bien que les Juifs, peuvent être justifiés en suivant la loi intérieure de leur conscience. D'autres rapportent ces paroles à la première moitié du v. 12, et pensent que Paul veut expliquer comment les païens sont responsables sans avoir eu la loi révélée. Quoi qu'il en soit, c'est bien de cette responsabilité qu'il s'agit. Il fallait justifier la sentence du v. 12 contre les péchés commis en dehors de la révélation, sentence qui aurait pu paraître dure et injuste. Pour cela, l'apôtre fonde la responsabilité des païens sur les avertissements de la conscience, comme il l'avait fondée déjà (1 : 18-21) sur la connaissance naturelle qu'ils avaient de Dieu, au moyen de ses ouvrages. Quand donc ils font, *par nature*, c'est-à-dire sans commandements écrits, certaines œuvres conformes à la loi divine, ils montrent par là qu'ils ont au dedans d'eux le sentiment du juste et de l'injuste, auquel alors ils obéissent ; ce qui ne veut point dire que, même dans leurs meilleurs moments et dans leurs meilleures actions, ils remplissent parfaitement les prescriptions de cette voix intérieure. Nul ne met donc sa responsabilité entièrement à couvert, tous restent pécheurs et condamnables, par quelque loi qu'ils soient jugés. (3 : 9. 10.) « La loi naturelle dit : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te fasse ; et encore : Fais-lui ce que tu veux qu'il soit fait à toi-même. (Mat. 7 : 12.) Or, les païens ne font que l'œuvre extérieure de cette loi de Moïse, et *leurs pensées s'accusent ou se défendent* (v. 15) seulement parce que telle transgression de cette loi est plus grande que telle autre. » *Luther.*

4. Gr. « Leur conscience rendant aussi témoignage (de ce qui est juste ou injuste) et leurs pensées (ou leurs réflexions) s'accusant ou se défendant entre elles. » La *conscience* est cette voix intérieure qui jamais ne cesse entièrement de *témoigner* en faveur de la vérité et de la justice, alors même que l'homme parvient à l'affaiblir, à l'obscurcir, à la fausser par sa résistance ou ses sophismes. Les *pensées* ou les réflexions sont les conclusions que la raison tire de la conscience, et par lesquelles l'homme tantôt *s'excuse* dans son péché, tantôt se voit forcé de *se condamner*. « Paul en appelle à ces discussions

16 pensées les accusant ou les défendant tour à tour ; — au jour auquel Dieu jugera les choses cachées des hommes [1], par Jésus-Christ selon mon Evangile [2].

III. 17-29. Application de ces principes a la conduite des Juifs. — 1° Toi, Juif, tu as de grands privilèges religieux, mais qui, au lieu de te sanctifier, ne font que t'enfler d'orgueil. (17-20.) — 2° Toi qui enseignes et prêches les autres, tu commets tous les péchés que tu reprends en eux, et ainsi tu déshonores le nom du Dieu que tu invoques. (21-24.) — 3° Sans doute, le signe de l'alliance de grâce que tu as reçu, est précieux ; mais à quoi bon, quand tu transgresses la loi ? Tu descends au-dessous de l'incirconcis qui s'efforce d'en observer les ordonnances, et qui, par son exemple, te condamnera. (25-27.) — 4° Car le vrai judaïsme et la vraie circoncision ne sont point ceux du dehors, selon la chair, mais résident dans le cœur, selon l'Esprit ; un tel judaïsme a seul quelque valeur aux yeux de Dieu. (28, 29.)

17 Or si toi tu portes le nom de Juif [3], et te reposes sur la loi, et te
18 glorifies en Dieu ; — et connais sa volonté, et sais discerner ce qui est
19 contraire [4], étant instruit par la loi ; — et t'estimes toi-même capable d'être conducteur des aveugles, lumière de ceux qui sont dans les téné-
20 bres, — éducateur des insensés, docteur des simples, ayant la règle de
21 la science et de la vérité dans la loi..., — toi donc qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même ! toi qui prêches qu'on ne doit
22 pas dérober, tu dérobes ! — toi qui dis qu'on ne doit pas commettre adultère, tu commets adultère ! toi qui as en abomination les idoles,

dont le cœur du païen lui-même est le théâtre et qui ont pour objet ses propres actes.... [Les] pensées elles-mêmes... débattent *entre elles* sur la valeur morale des actes et de leur auteur. Il y a là dans le cœur un tribunal dressé, un avocat qui accuse, un autre qui répond.... » *Godet.*

1. Entre les v. 15 et 16, la construction se brise, en sorte qu'il est difficile de savoir à quoi se rapporte le v. 16. Plusieurs interprètes font des v. 14 et 15 une parenthèse, et lient le v. 16 aux paroles du v. 13 qui ne concernent que les Juifs. Nous pensons plutôt que ce solennel appel au *jugement* dernier se rapporte à tout ce qui précède et s'applique à tous les hommes. Pour tous, en effet, seront amenées au grand jour, par le jugement, les *choses cachées* jusques auxquelles ni la conscience ni les pensées des meilleurs n'avaient pénétré.

2. *Jésus-Christ*, le Fils de Dieu et le Fils de l'homme, sera le Juge de l'univers (Act. 17 : 31 ; Jean 5 : 27, note), déclaré tel par cet *Evangile* que Paul appelle *sien*, parce qu'il se l'était approprié et qu'il le prêchait. L'invention moderne qui prétend que Paul oppose ainsi *son* Evangile à celui des autres apôtres, n'a pas besoin de réfutation. Il ne veut pas dire non plus que *Dieu jugera* les hommes *selon son Evangile*, celui-ci étant la norme du jugement. Il oppose d'une façon générale les affirmations de son Evangile, à l'erreur et surtout à la négation du jugement qu'il annonce, et qui a été mis dans la plus lumineuse évidence par l'Evangile. M. Godet précise l'application de l'expression : *selon mon Evangile* et la rapporte à celle qui précède : *les choses cachées*. L'Evangile de Paul n'accorde pas de valeur à la moralité extérieure et légale, il fait ressortir surtout ce trait de l'enseignement évangélique : la spiritualité.

3. La construction de la phrase est interrompue et le second membre se trouve aux v. 21 et suiv., où l'apôtre tourne tous ces privilèges spirituels en autant de sujets de condamnation. C'est là un éloquent développement du v. 13.

4. Gr. « Tu éprouves, examines les choses contraires, » c'est-à-dire les choses qui diffèrent, les questions controversées entre les docteurs, les points difficiles de

tu commets des sacrilèges[1] ! — toi qui te glorifies dans la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi ! — Car le nom de Dieu est blasphémé à cause de vous parmi les païens, comme cela est écrit[2]. 23 24

Car il est vrai que la circoncision est utile[3], si tu observes la loi ; mais si tu es transgresseur de la loi, avec ta circoncision tu deviens incirconcis[4]. — Si donc l'incirconcis garde les ordonnances de la loi, ne sera-t-il pas réputé circoncis, quoiqu'il soit incirconcis ? — Et si lui qui est incirconcis de nature accomplit la loi, il te jugera, toi, qui, avec la lettre de la loi et la circoncision, es transgresseur de la loi[5]. — Car celui-là n'est pas Juif qui ne l'est qu'au dehors, et la circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement dans la chair. — Mais celui-là est Juif qui l'est au dedans, et la circoncision est celle du cœur, selon l'esprit, et non selon la lettre[6] ; sa louange ne vient pas des hommes, mais de Dieu[7]. 25 26 27 28 29

doctrine ou de morale, etc. D'autres traduisent : « Tu discernes ce qu'il y a de meilleur, » et plusieurs interprètes approuvent ce sens. Comparez Philip. 1 : 10, où le même terme se retrouve.

1. Le verbe traduit ici par *commettre des sacrilèges* signifie proprement *dérober les choses saintes*, et peut s'entendre, soit au sens littéral, concernant les infidélités que se permettait l'avarice des prêtres à l'égard des offrandes (comp. Mat. 21 : 12, 13), non moins que les fraudes pieuses du peuple qui les offrait (Mal. 1 : 8, 12, 14 ; 3 : 8) ; soit au sens spirituel, concernant tous les actes ou les sentiments par lesquels l'homme dérobe à Dieu la gloire qui lui appartient. (Mal. 1 : 6 ; Mat. 22 : 21 ; 1 Cor. 6 : 19, 20.) D'autres traduisent : *Tu dépouilles les temples*, c'est-à-dire les temples païens. Grammaticalement, ce sens est possible ; historiquement, il n'est point fondé, et telle n'est sûrement pas la pensée de l'apôtre.

2. Esa. 52 : 5 ; Ezéch. 36 : 20-23. « Dieu est blasphémé par vos péchés au milieu des gentils, parce que ceux-ci sont portés à croire que votre Dieu approuve ces abominations, ou que sa parole n'est qu'un mensonge. » Cette terrible conséquence des infidélités doit servir d'avertissement aux chrétiens non moins qu'aux Juifs. (14 : 13 ; 1 Tim. 6 : 1 ; Tite 2 : 5.) Tous les efforts des ennemis de l'Evangile nuisent moins à cette sainte cause que les fautes de ceux qui l'ont embrassée.

3. Comme un signe de l'alliance de grâce. (Gen. 17 : 10-14.)

4. Gr. « La circoncision est devenue prépuce, » le Juif est pareil au païen, bien qu'il se glorifie du signe extérieur de l'alliance. (Jér. 9 : 25, 26.)

5. La supposition que fait ici l'apôtre, de gentils gardant les ordonnances de la loi sans être circoncis (comp. v. 14, 15, note), a été souvent réalisée par de pieux prosélytes, par un Naaman (2 Rois 5 : 15-17), un Corneille (Act. 10), et surtout par tous les païens convertis à l'Evangile. Le sens général de ces versets est celui-ci : « La circoncision ou l'incirconcision en elles-mêmes ne sont rien, mais l'obéissance aux commandements de Dieu est tout. » (1 Cor. 7 : 19 ; Gal. 5 : 6.) Sous tous les cultes l'homme s'obstine à placer l'essence de la religion dans les œuvres extérieures ; l'Ecriture ne met pas moins de constance à le ramener au dedans, à l'*être* plutôt qu'au *faire*, parce que le premier produit toujours le dernier, mais non l'inverse.

6. « Ce qui se fait *selon l'esprit*, c'est tout ce que Dieu opère en l'homme d'une manière surnaturelle ; ce qui a lieu *selon la lettre*, c'est toute œuvre d'homme accomplie par la nature sans l'Esprit de Dieu. » *Luther.*

7. Ce contraste profond : chercher l'approbation *des hommes* ou celle *de Dieu*, indique la vraie mesure de ce qui est extérieur ou intérieur, vrai ou faux, vivant ou mort dans les œuvres d'un homme. (Jean 5 : 44 ; 12 : 43 ; 1 Cor. 1 : 31 ; 2 Cor. 10 : 18.)

CHAPITRE III

I. *L'avantage du Juif subsiste malgré l'incrédulité des uns, et les impies sarcasmes des autres, 1-8.* — II. *La culpabilité de tous les hommes confirmée par l'Ecriture, 9-20.* — III. *Seul moyen de justification, la foi au sacrifice de Jésus-Christ, 21-31.*

I. 1-8. Réponse a une double objection. — 1° A l'ouïe des vérités que Paul vient d'établir concernant les Juifs, au chapitre précédent, savoir qu'ils seront jugés aussi bien que les païens, selon la vérité, et qu'ils sont des transgresseurs de la loi, l'apôtre prévoit de leur part l'objection qu'il exprime ici : « A quoi bon appartenir au peuple de Dieu ? » Il répond d'abord que ce peuple a eu l'immense avantage de posséder la révélation divine et que, malgré l'incrédulité de plusieurs, la fidélité de Dieu subsiste dans son alliance ; si l'homme est faux, la vérité de Dieu n'en reçoit que plus d'éclat. (1-4.) — 2° « S'il en est ainsi, Dieu n'est-il pas injuste quand il punit ? » Non, car le prétendre serait nier toute justice et tout jugement ; nul pécheur ne serait plus responsable, et il ne resterait plus que l'abominable principe attribué aux chrétiens par la calomnie : faire le mal pour qu'il en arrive du bien. (5-8.)

1 Quel est donc l'avantage du Juif, ou quelle est l'utilité de la circon-
2 cision[1] ? — Cet avantage est grand de toute manière[2] ; avant tout,
3 parce que les oracles de Dieu leur ont été confiés[3]. — Car, quoi ? Si
quelques-uns n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité
4 de Dieu[4] ? — Loin de là[5] ! Mais que Dieu soit reconnu véritable, et

1. Cette objection, Paul la suppose évidemment dans l'esprit des Juifs, elle devait ressortir de leur orgueil théocratique, froissé par ce qui précède ; c'est ce que prouve la particule *donc*. Du reste, les deux termes de la question, *avantage du Juif* et *utilité de la circoncision*, expriment la même idée ; seulement, la circoncision étant le signe de l'alliance de grâce qui renferme tout le reste, Paul la mentionne pour donner plus de poids à l'objection.

2. Les avantages de l'alliance de grâce s'étendent dans tous les sens, remplissent toutes les sphères de la vie humaine.

3. « *Premièrement*, en ce que.... » L'apôtre voulait sans doute énumérer les privilèges du peuple élu, comme il le fait, 9 : 4, 5 ; mais il trouve ce premier avantage tellement grand, qu'il le considère comme renfermant tous les autres, et il n'ajoute aucun *secondement* qui y corresponde. En effet, les *oracles de Dieu*, toutes ses révélations, toute sa Parole, surtout les prophéties concernant le Sauveur et la rédemption du monde, constituent l'immense prérogative accordée à son peuple ; tout y est compris. (Comp. Ps. 147 : 19, 20 ; Ps. 78 : 5 et suiv. ; Act. 7 : 38.)

4. Les avantages du peuple juif auraient paru dans toute leur grandeur, *s'ils avaient cru ;* car telle est toujours l'indispensable condition attachée à chaque grâce de Dieu, c'est par là que l'homme s'approprie cette grâce. Mais même son ingratitude et son infidélité ne détruisent point la *fidélité de Dieu*, qui n'en paraît qu'avec plus d'éclat. Les incrédules d'entre les Juifs se sont privés de la grâce, mais l'alliance de Dieu subsiste, rien n'est changé de sa part. Au temps du Sauveur, il faisait dire aux pharisiens, dans la personne du fils aîné de la parabole (Luc 15 : 31) : « Mon fils, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi. » Et même, afin de rendre cette pensée plus frappante, l'apôtre désigne ceux qui n'ont pas cru par ce mot *quelques-uns*, voulant montrer que Dieu n'a point rejeté *son peuple*, le vrai Israël, la postérité spirituelle d'Abraham, ni même sa descendance selon la chair, destinée à rentrer dans l'alliance éternelle. Cette pensée est développée au ch. 11.

5. Gr. « Que cela n'arrive ! » loin de nous cette pensée ! Ostervald rend cette locution, très familière à saint Paul, par celle-ci : *A Dieu ne plaise !* faisant ainsi

tout homme menteur ; selon qu'il est écrit : « Que tu sois trouvé juste
dans tes paroles, et que tu sois victorieux quand tu es jugé[1] ! » —
Mais si notre injustice constate la justice de Dieu, que dirons-nous ? 5
Dieu est-il injuste quand il punit[2] ? (Je parle selon l'homme[3].) —
Loin de là ! autrement, comment Dieu jugerait-il le monde[4] ? — Car, 6,7
si la vérité de Dieu reçoit une plus grande gloire par mon mensonge,
pourquoi suis-je encore jugé comme pécheur[5] ? — et que ne faisons- 8
nous du mal, afin qu'il en arrive du bien ? Comme[6] quelques-uns,

intervenir le saint nom de Dieu d'une manière que l'apôtre n'eût pas approuvée : La version de Lausanne imitée par d'autres, traduit par cet archaïsme : *Qu'ainsi n'advienne !*

1. Ps. 51 : 6. On pourrait aussi traduire : « Quand tu intentes un procès » à l'homme. Alors on aurait le sens exact de l'hébreu qui porte : « Dans ton juger », ou dans ton jugement. C'est même probablement la pensée de la version des Septante, que Paul cite ici littéralement, et où la forme du verbe est *moyenne*, et non *passive*. Mais s'il faut conserver, telle qu'elle est ici rendue, la version grecque dont se servait l'apôtre, le sens convient parfaitement à son argumentation. En effet, par l'objection qu'il réfute, Dieu est jugé, accusé de n'être pas fidèle dans son alliance avec son peuple ; mais il sera *trouvé juste* (littér. *justifié*), restera victorieux, aura *gain de cause*, comme traduit très bien Martin, puisqu'il s'agit d'expressions juridiques ; et l'homme sera *menteur* (Ps. 116 : 11) dans son jugement, non moins que dans sa conduite, puisque c'est par leur infidélité que ceux qui n'ont pas cru ont perdu les privilèges du peuple élu. La justice de Dieu sera glorifiée dans leur condamnation, non moins que sa fidélité dans ceux qui auront part aux biens de l'alliance.

2. Gr. « Quand il inflige la colère. » Cette seconde objection se déduit naturellement du v. 4 dans l'esprit obscurci et rebelle que l'apôtre prend à partie. En effet, si l'incrédulité de l'homme, si même son péché positif (comme dans le cas cité Ps. 51 : 6) sert à manifester la fidélité et la justice de Dieu, comment l'homme en sera-t-il encore responsable et puni ? (v. 7.) N'y a-t-il pas alors de l'injustice en Dieu ? Paul répond au v. 6.

3. Cette accusation blasphématoire froisse la conscience délicate du serviteur de Dieu ; il s'excuse, en quelque sorte, de l'avoir exprimée. *Parler selon l'homme*, signifie : à la manière de l'homme abandonné à ses ténèbres et aux déceptions d'une raison faussée par le péché. (Mat. 16 : 23 ; 1 Cor. 2 : 14.)

4. A ce compte, il n'y aurait plus de jugement possible, plus de distinction entre le bien et le mal ; les plus grands crimes pourraient prétendre à l'impunité, parce qu'ils auraient, dans cette pensée, servi à glorifier Dieu. Bien plus, ce serait un argument positif en faveur du péché, et la justification de ce détestable principe : « faire du mal pour qu'il en arrive du bien, » que des méchants attribuaient à l'apôtre (v. 8), comme une conséquence de sa doctrine. Paul aurait pu répondre à cette objection en faisant observer que jamais le pécheur n'a l'*intention* de glorifier Dieu par ses iniquités, et que, s'il arrive à ce résultat, c'est malgré lui ; ce qui laisse sa responsabilité entière, et sa culpabilité peser de tout son poids sur sa conscience. Mais l'apôtre voulait moins produire une réfutation en forme qu'exprimer, en termes énergiques, ce qu'il y avait d'immoral et de blasphématoire dans l'objection. Fondé sur la justice de Dieu et sur la certitude du jugement auquel la conscience humaine rend témoignage, il raisonne comme Abraham. (Gen. 18 : 25 ; comp. Job 34 : 17.)

5. Voir v. 4, note. Ce verset, doit, dans la pensée de l'apôtre, qui se met au point de vue des adversaires, expliquer et prouver la réponse contenue au v. 6 ; une var. adoptée par Tischendorf, mais qui n'est pas suffisamment appuyée, porte : « *Mais* si la vérité... » et présente la pensée du v. 7 comme une nouvelle objection.

6. Gr. « Comme nous sommes blasphémés, et comme quelques-uns prétendent que nous disons. » D'où pouvait venir cette calomnie contre les chrétiens ? Sans aucun doute de leur non-observation des ordonnances de la loi et de leur doctrine du salut par la foi seule, ce qui, aux yeux des Juifs, était faire le mal pour obtenir le bien.

qui nous calomnient, assurent que nous le disons ; gens dont la condamnation est juste [1].

II. 9-20. Tous sont pécheurs et dignes de condamnation. — Après avoir répondu, v. 1-8, aux objections qui se trouvaient sur son chemin, l'apôtre revient à son sujet du chapitre 2, et cela par une question concernant les Juifs : Sont-ils, devant Dieu, moins coupables que les païens ? Il le nie : 1° En rappelant la démonstration qu'il vient de faire du péché de tous (9) ; — 2° En citant des déclarations de l'Ecriture (10-18) ; — 3° Il conclut de ces déclarations que les Juifs qui connaissent la loi sont condamnés aussi bien que les païens et que personne ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi. (19, 20.)

9 Quoi donc? Sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous
avons déjà accusé tant Juifs que Grecs d'être tous assujettis au péché [2],
10 — selon qu'il est écrit [3] : « Il n'y a point de juste, pas même un
11 seul. — Il n'y en a point qui ait de l'intelligence ; il n'y en a point
12 qui recherche Dieu. — Ils se sont tous égarés, ils sont tous à la fois
devenus inutiles ; il n'y en a point qui fasse le bien, pas même un
13 seul. — Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils ont trompé de leurs
14 langues ; il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres [4]. — Leur bouche
15 est pleine de malédiction et d'amertume ; — leurs pieds sont agiles pour
16 répandre le sang ; — la désolation et la misère sont dans leurs voies ;
17,18 — et ils n'ont point connu le chemin de la paix ; — la crainte de Dieu

1. Si l'on rapporte ces derniers mots à ce qui précède immédiatement, l'apôtre appliquerait cette *juste condamnation* à ceux qui calomnient les chrétiens. Il est beaucoup plus probable qu'il a en vue ceux qui accusent Dieu d'injustice. (v. 5-8.)

2. Il faut entendre par ce mot *nous* les Juifs : « Sommes-*nous* plus excellents que les païens ? » A quoi l'apôtre répond : « Pas du tout ! » Ce qui n'est nullement en contradiction avec l'idée des avantages spirituels qu'il a concédés aux Juifs (v. 2), car ces prérogatives venaient exclusivement de la grâce de Dieu et ne conféraient aux Juifs aucun mérite, aucune justice devant Dieu (2 : 13) ; bien au contraire, elles tournaient à la honte de tous ceux qui n'avaient pas cru, aggravaient leur condamnation, et ne glorifiaient que la bonté et la fidélité de Dieu. (v. 3 et suiv.) Mais, d'un autre côté, les païens n'avaient aucun avantage sur les Juifs ; tous sont égaux devant Dieu, comme pécheurs dignes de condamnation, parce que les uns et les autres ont violé la loi, de diverse nature, qui leur était respectivement confiée. (1 : 19, 20 ; 2 : 12-15.) — Nous avons pris la question du v. 9 dans le sens le plus généralement admis et appuyé par l'opinion des Pères grecs. Des commentateurs modernes (Meyer, par exemple) veulent qu'on traduise : « Quoi donc ? avons-nous quelque chose à opposer ? » D'autres fondent les deux questions en une seule : « Qu'avons-nous donc à opposer (à répondre) ? » c'est-à-dire devant Dieu, et ainsi il n'y aurait pas de comparaison entre Juifs et païens. L'ensemble du texte est plus favorable à la traduction ordinaire.

3. Voici les passages de l'Anc. Test. reproduits dans les v. suiv. : Ps. 14 : 1-3 ; Ps. 5 : 9 ; Ps. 10 : 7 ; Prov. 1 : 16 ; Esaïe 59 : 7, 8. Ces passages sont placés dans un ordre qui indique : 1° l'*état* de péché (v. 10-12) ; 2° cet état manifesté par des *paroles* et des *actes* (v. 13-17) ; 3° la *source* de tout ce mal en l'homme. (v. 18). Ils sont cités, les uns selon les Septante ; d'autres, de mémoire ; d'autres, avec des modifications intentionnelles.

4. Leur *gosier*, leur *langue*, leurs *lèvres*, trois organes de la parole également employés à exprimer le mal qui est au-dedans.

n'est point devant leurs yeux [1]. » — Or, nous savons que tout ce 19
que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute
bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant
Dieu [2]. — C'est pourquoi personne [3] ne sera justifié devant lui par 20
les œuvres de la loi : car c'est par la loi que vient la connaissance
du péché [4].

1. Ces jugements de l'Ecriture sur l'état moral de l'homme doivent être entendus dans leur signification absolue et idéale, comme le fait toujours la Bible ; car dans un sens relatif, il ne serait pas exact de dire que nul ne recherche Dieu, que nul ne fait le bien, etc., tandis qu'au sens absolu, qui est celui de Dieu, ces sentences sont rigoureusement vraies. (Voir la note suiv.)

2. L'expression *la loi* désigne ici l'Anc. Test. en général (comme 1 Cor. 14 : 21) et se rapporte aux citations que l'apôtre vient de faire. Les Juifs pouvaient objecter que plusieurs des paroles citées avaient été dites des païens et non des fidèles de l'Alliance. Paul revendique le droit de les appliquer aux Juifs aussi. Les sévères jugements de l'Anc. Test. sur les païens n'avaient pas pour but d'enorgueillir les Juifs, mais de les avertir ; et s'ils commettaient des actes semblables, les mêmes sentences les atteignaient à plus forte raison. — A un autre point de vue, on pourrait se demander si ces descriptions de la corruption humaine s'appliquent également à tous les temps et à tous les individus, ou spécialement aux époques de grande dépravation, et aux hommes les plus profondément déchus. Sans doute, il y a des degrés dans le mal ; mais ces plaintes douloureuses exhalées en divers temps et par des serviteurs de Dieu qui croyaient leur époque plus mauvaise que toutes les autres, prouvent l'universalité du mal. Comme dans la nature un fait constamment répété devient une loi, le retour des mêmes péchés dans un peuple prouve que la source n'en est pas dans des circonstances accidentelles, mais dans le cœur de l'homme. Au reste, là n'est pas toute la question : ce qui fait que l'homme a tant de peine à reconnaître sa culpabilité devant Dieu, c'est qu'il se juge selon d'autres mesures que celle de la loi, c'est-à-dire de la sainteté de Dieu et de la perfection dont la loi est le miroir. De là, le soin que prend l'apôtre de rappeler cette mesure.

3. Gr. « Nulle chair. » (Voir sur ce mot 1 : 5, note.)

4. Telle est la conclusion de tout ce qui précède dans cette épître, et l'apôtre en indique immédiatement la raison, en disant que *la loi*, loin de *justifier* le pécheur, lui donne *la connaissance de son péché* (7 : 7, note), l'accuse, le condamne, comme transgresseur de cette loi sainte. Quand Paul parle de la loi, il n'entend jamais par là la loi cérémonielle seule, mais la loi divine tout entière, telle qu'elle fut donnée par Moïse, ratifiée par tout l'Anc. Test. et accomplie par Jésus-Christ. (Comp. Mat. 5 : 17.) Ce terme de loi, dans lequel sont comprises aussi les sentences que Paul vient de citer, ne désigne point la loi cérémonielle à l'exclusion de la loi morale, comme l'a souvent prétendu une exégèse superficielle et fausse. *Les œuvres de la loi* ne signifient donc point seulement la circoncision, les sacrifices, le culte extérieur ; mais tous les efforts que peut faire l'homme irrégénéré pour accomplir la loi par ses propres forces, et être ainsi justifié devant Dieu, soit que ces efforts aient pour objet des actions morales ou des observances religieuses. Notre passage suffirait seul à prouver que c'est bien là la pensée de l'apôtre, car jusqu'ici il n'a bien évidemment parlé que d'une loi *morale* qu'il oppose à la corruption *morale*.

III. 21-31. Le moyen nouveau du salut : la justification par la foi en Jésus-Christ. — C'est ici que Paul reprend et développe le principal sujet de son épître indiqué dès le ch. 1, v. 17 : 1° La loi ne pouvant en aucune manière justifier l'homme pécheur qui l'a violée, Dieu a manifesté pour lui la vraie justice, qu'il peut s'approprier sans la loi, uniquement par la foi, car elle est offerte sans condition à tous ceux qui croient. (21, 22.) — 2° Tous, sans distinction, étant privés de *justice*, Dieu procède envers eux par la voie de la *grâce*, qui leur est obtenue par la *rédemption* accomplie en Jésus-Christ. (23, 24.) — 3° Cette rédemption, préparée par Dieu lui-même, consiste dans la mort expiatoire de Jésus-Christ, et son grand but moral était de manifester que Dieu reste juste, même quand il pardonne, même quand il justifie le croyant. (25, 26.) — 4° Ce moyen de salut atteint le but vainement poursuivi par l'ancienne loi : il ôte à l'homme toute gloire pour la donner à Dieu. Cet accord avec l'ancienne loi dans le but poursuivi prouve la légitimité du nouveau moyen de salut. (27, 28.) — 5° Celui-ci peut s'appuyer aussi sur le principe de l'unité de Dieu : Dieu étant le Dieu des païens comme des Juifs a dû créer un moyen de salut également accessible aux premiers. (29, 30.) — 6° Ce moyen de salut, loin d'affaiblir pour l'homme l'obligation morale, l'établit sur la base la plus sainte. (31.)

21 Mais maintenant[1] la justice de Dieu est manifestée sans loi, la loi
22 et les prophètes lui rendant témoignage[2] ; — justice de Dieu, par la foi en Jésus-Christ, pour tous, et sur tous ceux qui croient[3] ; —
23 car il n'y a point de distinction[4], puisque tous ont péché, et sont
24 privés de la gloire de Dieu[5] ; — étant justifiés gratuitement par sa

1. *Maintenant*, sous l'Evangile, et par la prédication de l'Evangile.

2. Bien que *manifestée sans loi*, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'avoir accompli la loi, cette justice nouvelle est si peu en contradiction avec la loi, que *la loi et les prophètes lui rendaient témoignage* depuis des siècles, et qu'elle se trouve en parfaite harmonie avec toute l'économie divine de l'ancienne alliance. C'est ce que l'apôtre prouvera par des exemples frappants au ch. 4.

3. Comp. ch. 1 : 16, 17, notes. Voir aussi ci-dessous, v. 24, note. — Les mots « *pour* tous, et *sur* tous ceux qui croient » peuvent être considérés, soit comme des termes synonymes destinés à donner plus d'énergie à la pensée, soit comme une gradation : « Semblable à un fleuve de vie, la grâce divine s'étend *à* tous ceux et déborde *sur* tous ceux qui croient. » *Olsh.* Peut-être aussi, en traduisant littéralement : « *pour* tous, et *sur* tous ceux qui croient, » serait-on conduit à penser que la première préposition marque la *destination* de la justice de Christ dans l'intention de Dieu : elle pourrait s'étendre à *tous*, elle est suffisante *pour tous ;* et que la seconde préposition indique l'*application* réelle de cette justification : *sur* tous *ceux qui croient.*

4. Point de différence, d'abord, entre Juifs et païens, c'est la pensée générale de l'apôtre (v. 9) ; puis, entre tous les hommes, parce que tous, quoiqu'à des degrés différents, sont pécheurs et, comme tels, privés de tout moyen de salut en eux-mêmes.

5. *La gloire de Dieu*, ce n'est pas seulement « la gloire que Dieu donne, » son approbation ; ni, comme le veut Calvin, la gloire de l'homme *devant Dieu*, devant son tribunal ; ni enfin, tout sujet de se glorifier. Si l'apôtre avait voulu dire cela, il l'aurait dit. Nous prenons ce mot comme celui de « justice de Dieu » (1 : 17), d'abord dans son sens objectif, absolu, pour redescendre ensuite au sens subjectif et relatif. La gloire de Dieu, ce sont ses perfections éternelles, qui devaient se réfléchir en l'homme, son image. (1 Cor. 11 : 7 ; 2 Cor. 3 : 18 ; Eph. 4 : 24.) Sans le péché, il aurait conservé cette gloire, et son unique ambition eût été de la posséder toujours plus complètement jusqu'à sa plénitude. *Privé* de cette *gloire*, par la chute et par son propre péché, l'homme, se mettant à la place de Dieu, ne cherche plus que sa propre gloire et celle qui lui vient des créatures semblables à lui. (Jean 5 : 44 ; 12 : 43.) « Remarque bien ce que dit l'apôtre : *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu !* C'est là le point capital de cette épître et de toute

grâce [1], par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ [2], — que Dieu avait établi à l'avance comme moyen de propitiation par la 25
foi en son sang [3], afin de manifester sa justice, à cause de la non puni-

l'Ecriture, c'est-à-dire que tout ce qui n'est pas purifié par le sang de Christ et justifié par la foi, est péché. Embrasse ce texte, car c'est ici que vient périr le mérite des œuvres et toute gloire de l'homme, pour qu'à Dieu seul soient la grâce et la gloire. » *Luther.*

1. Telle est l'importance que met l'apôtre à déclarer clairement, fortement, la parfaite gratuité du salut, qu'il accumule les termes, sans crainte des pléonasmes. Le croyant est *justifié*, déclaré juste, non seulement par un acte non mérité de la *grâce* de Dieu, mais *gratuitement*, sans que rien soit requis de sa part comme une sorte d'équivalent quelconque, parce que « la rédemption qui est en Jésus-Christ » a tout accompli, et devient le bénéfice de celui qui se l'approprie par la foi. Et en effet, si l'homme condamné par la loi devait obtenir une justice digne de Dieu (1 : 17, note), il fallait qu'elle lui vînt de Dieu même et qu'elle lui fût donnée gratuitement. Quelle est la *condition* imaginable, digne de la sainteté de Dieu, que l'homme eût pu remplir ? Il n'en est aucune ; car il ne s'agissait pas pour lui de n'être pas condamné, il l'est ; il s'agissait pour lui de voir cette condamnation abolie et remplacée par une justice capable de supporter les regards de Dieu. Or, cela était aussi impossible à l'homme qu'il lui serait impossible de créer un monde. Mais, qu'on ne s'y trompe pas : l'acte souverain de grâce par lequel Dieu déclare juste ou « justifié » un pécheur, ne reste pas en dehors de ce dernier, comme une action qui se passerait exclusivement dans le jugement de Dieu, et dont celui qui en est l'objet n'éprouverait aucun effet en lui. *Par la foi* (v. 22, 24-31), cette justice est *appropriée* au pécheur, elle lui devient personnelle, et l'acte de grâce qui le justifie, le transfère dans un rapport intime, vivant et tout nouveau avec Dieu ; là s'opère une *réconciliation*. (5 : 10 ; 2 Cor. 5 : 19, 20 ; Col. 1 : 19-22.) Devenu *un* avec Christ, qui s'est mis à sa place et a souffert pour lui la peine qu'il avait méritée, le pécheur, à son tour, est admis par sa foi à occuper la place de Christ lui-même ; il devient enfant de Dieu, son héritier (8 : 17) ; il jouit avec bonheur de sa grâce et de son amour, et là commence pour lui une vie intime et sainte, émanant de la justice qui lui a été appropriée. Toutefois, cette justice intérieure, progressive (synonyme de sanctification), n'est point la « justification » dont Paul parle ici ; elle en est la suite, le fruit, mais en reste éternellement distincte ; car cette justice intérieure elle-même, bien qu'elle produise des œuvres qui sont impossibles à la loi, ou plutôt, bien qu'elle soit elle-même l'œuvre des œuvres, reste cependant toujours imparfaite (du moins ici-bas), toujours entachée de péché ; par conséquent, elle ne pourrait jamais devenir la source de notre justification devant Dieu, jamais nous donner l'assurance que nous sommes ses enfants.

2. *Rédemption* signifie rachat, ou action de racheter. Seulement, il ne faut pas oublier que, dans le mot composé de l'original, se trouve littéralement exprimée l'idée d'une *rançon*, et d'un rachat par cette rançon. C'est le mot dont se servaient les Grecs pour indiquer le rachat d'esclaves ou de prisonniers de guerre, au moyen d'une rançon convenue. Paul nomme au verset suivant la rançon qui a été payée pour nous et qui n'est rien moins que « le sang de Christ. » (Mat. 20 : 28 ; Eph. 1 : 7 ; 1 Cor. 1 : 30.)

3. Notre justification nous est acquise gratuitement, mais elle a nécessité une œuvre considérable dont Dieu est l'auteur et que l'apôtre décrit dans ce verset. Dieu, dit-il, *avait établi à l'avance*, par un décret éternel de sa Providence, Jésus-Christ *comme moyen de propitiation*. Le terme grec que nous traduisons ainsi est un adjectif neutre *(hilastérion, ce qui rend propice)*, auquel il convient de laisser son sens indéterminé. Plusieurs interprètes anciens, Origène, Luther, Calvin et, parmi les modernes, Olshausen, Tholuck, etc., pensent que Paul désigne par ce mot *le propitiatoire*, ou la table d'or pur qui servait de couvercle à l'arche de l'alliance. Cette table, appelée en hébreu *caporeth*, c'est-à-dire « couvercle de propitiation, » parce qu'elle recouvrait la loi accusatrice et recevait le sang des expiations au grand jour où le souverain sacrificateur pénétrait dans le lieu très saint, cette table a reçu, dans la version grecque dont se servaient les apôtres, le nom de *hilastérion*, que la vulgate latine a rendu par *propitiatorium* et nos traductions par *propitiatoire*, c'est-à-dire une chose par laquelle on rend Dieu *propice*, en apaisant sa justice. (Voir Ex. 25 : 17 et suiv. ; Lév. 16 : 14 et suiv. ; Héb. 9 : 7-9, 11,

tion des péchés commis auparavant, pendant le temps de la patience
26 de Dieu; — afin, dis-je, de manifester sa justice dans le temps présent ; pour être juste et justifiant celui qui est de la foi en Jésus [1].

12.) Dieu aurait *destiné* Christ, il l'aurait *établi à l'avance* pour être un tel propitiatoire, ou plutôt pour devenir la réalité de ce qui n'était alors qu'une figure, une prophétie. Nous avions admis ce sens dans notre précédente édition, mais nous reconnaissons avec M. Godet et plusieurs exégètes modernes qu'il est peu probable que Paul ait pensé au couvercle de l'arche : 1° s'il avait voulu désigner cet objet déterminé, connu et unique, il aurait mis l'article devant *hilastérion;* 2° l'épître aux Romains ne se meut pas comme l'épître aux Hébreux sur le terrain du symbolisme lévitique. Si ce type avait été familier à saint Paul, on le retrouverait ailleurs dans ses épîtres ; s'il ne l'avait pas été, l'allusion n'eût pu être saisie par ses lecteurs ; 3° la comparaison de Jésus-Christ avec un meuble du tabernacle serait étrange, d'autant plus que la valeur expiatoire n'est jamais attribuée au couvercle de l'arche mais uniquement à l'aspersion du sang sur ce couvercle. — Nous ne pensons pas non plus qu'il faille sous-entendre avec l'adjectif *hilastérion* le substantif *victime ;* il vaut mieux prendre ce mot dans le sens général et indéterminé de *moyen de propitiation.* — Jésus-Christ est moyen de propitiation *par la foi en son sang.* La foi s'attache au *sang* de Christ, c'est-à-dire à sa mort expiatoire. Paul enseigne donc clairement, ici comme partout ailleurs, quel est le sens et le but de la mort de Christ : expier, couvrir, ôter le péché. L'idée de pardon est souvent exprimée dans l'Anc. Test. par ce mot : « couvrir le péché » (là du moins où nos versions françaises n'ont pas fait disparaître ce mot sous leurs malheureuses paraphrases). Cette expression se rattache aux sacrifices des victimes dont le sang « couvrait » le péché, et trahit constamment, dans les croyants de l'ancienne alliance, l'espérance qu'ils avaient en la réalisation future de ces profonds symboles. (Voy. Ps. 32 : 1 ; Ps. 65 : 4 ; Ps. 78 : 38 ; Ps. 79 : 8, 9 ; Jér. 18 : 23, etc.) Enfin pour que le pécheur, objet de tant de miséricorde, comprenne bien que cette œuvre ne doit pas rester en dehors de lui, ni lui-même demeurer étranger à cette œuvre, l'apôtre ajoute aussitôt : *par la foi* en son sang. (Comp. v. 22, note, et v. 24, première note.) Ainsi la voie du salut enseignée dans ces versets est tout entière fondée sur ces trois termes : 1° la *cause* du salut est uniquement dans la *grâce* éternelle et gratuite de Dieu ; 2° le *moyen objectif* du salut, ce qui seul rend possible la justification du pécheur, c'est le *sacrifice* de Christ ; 3° le *moyen subjectif* du salut, ce qui le rend personnel à l'homme et met l'homme en possession de ce salut, c'est une *foi* vivante, par laquelle il devient *un* avec Jésus-Christ son Sauveur.

1. *Afin de manifester sa justice* (Gr. « pour la démonstration de sa justice »), cette parole deux fois répétée (v. 25 et 26) se lie étroitement à l'exposition du sacrifice du Sauveur (v. 25). Il était nécessaire que Dieu, en établissant son Fils comme moyen de propitiation, *démontrât sa justice*, c'est-à-dire l'attribut par lequel il punit le péché. Deux choses, en effet, pouvaient faire douter de la justice de Dieu : dans le passé : *la non-punition des péchés commis auparavant*, dans le présent la justification accordée gratuitement à ceux qui croient *(juste et justifiant celui qui est de la foi.)* Dans le passé, la non-punition des péchés commis auparavant *pendant la patience de Dieu.* Dieu avait supporté (littér. *passé par-dessus)* les péchés dans les temps qui avaient précédé la venue de Christ et que Paul appelle « les temps de la patience de Dieu. » Une somme considérable de souffrances, il est vrai, avait été la conséquence du péché et avait pesé lourdement sur l'humanité. Mais ces souffrances n'étaient point un châtiment suffisant du péché ; elles étaient d'ailleurs inégalement réparties ; elles n'étaient pas proportionnées aux fautes commises par chaque pécheur. Aussi les hommes n'ont pas su, en général, voir dans leurs souffrances un châtiment de leurs péchés, une manifestation de la justice de Dieu. Celle-ci exigeait une autre manifestation, une démonstration plus éclatante. — Et *dans le temps présent* (v. 26), si Dieu *justifie* gratuitement *celui qui est de la foi*, il ne paraît plus comme Celui qui est juste, qui maintient l'ordre moral, qui récompense le bien et punit le mal. Ici également la justice de Dieu a besoin d'être *démontrée* pour ne pas courir le risque d'être révoquée en doute et pour que le croyant lui-même puisse se convaincre que le pardon qui lui est accordé n'est pas au détriment de la justice de Dieu, ou, en d'autres termes, que ce pardon n'est pas une illusion. — Or, par la mort expiatoire de Jésus-Christ, *la jus-*

— Où est donc le sujet de se glorifier[1] ? Il est exclu. Par quelle loi ? 27
Celle des œuvres[2] ? Non, mais par la loi de la foi[3]. — Nous estimons 28
donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi[4]. —
Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi 29
des païens ? Oui, aussi des païens[5] ; — puisque, en effet, il y a un seul 30

tice de Dieu est manifestée ; l'apôtre ne dit pas qu'elle est « satisfaite, » car il n'enseigne pas que, en mourant, Christ ait subi une peine équivalente à la somme des péchés que Dieu devait punir. Mais, dans la mort de son Fils, Dieu a suffisamment *montré* son horreur du péché et la sévérité avec laquelle il le juge ; il a montré à l'homme et lui a vivement représenté le châtiment qu'il avait mérité. En contemplant la croix sur laquelle Christ a donné sa vie pour nous, nous apprenons à connaître l'étendue de notre faute, mais nous recevons aussi l'assurance que le pardon de nos péchés, quels qu'ils soient, est une chose possible et certaine. Ainsi la rédemption en Jésus-Christ a été « la divine théodicée dans l'histoire. » *Tholuck.*

1. Gr. « Où est la glorification » de l'homme ? Ce terme original n'indique pas le *sujet* de se glorifier, mais la glorification même, c'est-à-dire l'orgueilleuse vanterie de la propre justice. Où est-elle ?

2. L'accomplissement des œuvres de la loi a pour effet d'exciter l'orgueil et de porter l'homme à se glorifier. Par elle-même et par sa destination primitive, la loi de l'ancienne alliance, la *loi des œuvres* devait avoir un effet tout contraire. Elle avait été donnée à l'homme, non pour qu'il s'en fît un piédestal, mais pour le convaincre de péché et lui faire sentir son impuissance, en sorte « qu'il eût la bouche fermée. » Paul a montré 3 : 9-20, que tel était le but de la loi. Mais ce but, *exclure toute vanterie,* la *loi des œuvres* n'a pu l'atteindre ; il n'est atteint que par le nouveau moyen de salut, la rédemption gratuite ou la *loi de la foi.* Il en résulte, — et ce point était important pour les lecteurs juifs, — qu'il n'y a pas opposition entre la loi des œuvres et la loi de la foi. Les deux tendent au même but : exclure toute glorification. La seule différence entre elles est que l'une atteint sans faute ce but vainement poursuivi par l'autre. Or, arracher du cœur de l'homme cette racine de tout péché, ce n'est pas le moindre bienfait de la loi de la foi, qui rend le chrétien humble, tout en lui donnant l'assurance de son salut et en lui ouvrant la source de la sainteté.

3. « Quelle est la loi de la foi ? Le salut par grâce. C'est en cela que l'apôtre proclame la puissance de Dieu, que non seulement il sauve le pécheur, mais le justifie sans ses œuvres, et l'amène à se glorifier en Dieu, en n'exigeant de lui que la foi. » *Chrys.* Cette expression : *la loi de la foi,* est semblable à celle-ci : « la loi de Christ » (1 Cor. 9 : 21), et l'apôtre fait déjà pressentir par là ce qu'il déclare v. 31, que la foi porte en elle la loi, et que la justification du pécheur devant Dieu par la foi est, tout aussi bien que la loi de Moïse, une chose voulue de Dieu.

4. Cette conclusion *(donc)* correspond à celle du v. 20, et n'est pas moins absolue. Si l'une est désespérante pour l'homme, l'autre le relève, le remplit de consolation et de joie. Ces deux moyens de salut : *les œuvres de la loi,* et *la foi* qui *justifie* et sauve par pure *grâce,* s'excluent donc absolument quand il s'agit de la *cause,* ou du *fondement* de notre salut ; il faut choisir. Vouloir unir ces deux moyens est une profonde contradiction, à la fois logique et morale.

5. A l'appui du nouveau moyen de salut, Paul invoque une seconde preuve : ce moyen de salut s'impose s'il est vrai qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais le Dieu de tous les hommes. Les païens, en effet, n'ayant et ne pouvant avoir aucune prétention d'arriver à la justification par les œuvres de la loi, il en résulterait nécessairement, si le salut était par les œuvres de la loi, que Dieu ne serait que *le Dieu des Juifs ;* il n'aurait manifesté les desseins de sa miséricorde qu'à ce peuple, à l'exclusion de toutes les nations qui n'avaient pas la loi. Or, l'apôtre avec les prophètes et tout l'Anc. Test., affirme le contraire : Dieu est le Dieu de tous les hommes ; il a trouvé dans son éternel amour un moyen de salut accessible à tous, et il les unit tous par un même lien spirituel. Ainsi l'apôtre, tout en glorifiant la miséricorde de Dieu, produit ici, par sa question et sa réponse, (v. 29, 30) une preuve frappante de la grande conclusion exprimée au v. 28.

Dieu, qui justifiera les circoncis par la foi, et les incirconcis par la foi.
31 — Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Loin de là! Au contraire,
nous établissons la loi [1].

1. « La foi accomplit toutes les lois; les œuvres n'en accomplissent pas un seul titre. » *Luther.* L'Evangile du salut gratuit par la foi, loin d'*anéantir la loi*, l'accomplit de toutes manières : 1° il accomplit la loi en tant qu'il en réalise toutes les figures et les prophéties; 2° il l'accomplit parce que l'obéissance parfaite de Christ, et surtout son sacrifice expiatoire, sont la sanction la plus éclatante de la sainteté inviolable de la loi; 3° il l'accomplit parce que seul il nous fait accepter la loi dans toute sa spiritualité, tandis que la propre justice la mitige, la rabaisse à son niveau; 4° il l'accomplit parce que seul il communique à l'homme, avec un cœur nouveau, la volonté et la force de l'observer réellement dans la pratique de la vie, et cela par l'amour « qui est l'accomplissement de la loi, » et sans lequel toute la vie en est une transgression perpétuelle. Le reproche fait à la doctrine du salut gratuit d'être une doctrine immorale, ne peut provenir que de la plus profonde ignorance sur la nature de l'Evangile.

CHAPITRE IV

I. *Déjà la sainte Ecriture de l'Ancien Testament rend témoignage à la justification par la foi; exemples d'Abraham et de David, 1-8.* — II. *Abraham reçut le témoignage d'être juste par la foi,* AVANT *la circoncision, et il est ainsi devenu le père de tous les croyants, qui sont, comme lui, justifiés par la foi en Jésus-Christ, 9-25.*

I. 1-8. LA DOCTRINE DE LA JUSTIFICATION PAR LA FOI PROUVÉE PAR L'ANCIEN TESTAMENT. — 1° Abraham, que tous les Juifs vénèrent comme leur père, fut-il justifié par ses œuvres? Dans ce cas, il pourrait se glorifier en lui-même, jamais devant Dieu; mais l'Ecriture déclare qu'il fut justifié par sa foi. (1-3.) — 2° De cette déclaration résulte qu'Abraham a été juste sans avoir accompli les œuvres de la loi, en vertu de ce principe universel : quiconque travaille, a droit à un salaire qui n'est point une grâce; quiconque se sent privé de ce mérite devant Dieu, et se confie en Celui qui fait grâce même à l'impie, est justifié devant lui. (4, 5.) — 3° Et n'est-ce pas par la même expérience de la justice, obtenue sans les œuvres, que David peut célébrer le bonheur de l'homme que Dieu a reçu en grâce, en lui remettant toutes ses iniquités et tous ses péchés? (6-8.)

1 Que dirons-nous donc qu'Abraham notre père a obtenu selon la
2 chair [1]? — Car si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se

1. Il importait infiniment au but de l'apôtre, surtout à l'égard des Juifs, de pouvoir démontrer, par des exemples frappants de l'Anc. Test., que la doctrine de la justification par la foi, qu'il venait d'exposer, n'était pas nouvelle, mais se trouvait déjà comme fondement de toute l'alliance de grâce traitée par Dieu avec le peuple d'Israël. Saint Paul, se référant à ce qu'il vient d'exposer (*donc*), entre brusquement dans cette démonstration historique par une vive question concernant Abraham, objet d'une religieuse vénération pour tous les Juifs : *Qu'a-t-il trouvé* (obtenu) *selon la chair*, c'est-à-dire par ses œuvres, par ses propres forces, par sa naissance, par ses privilèges extérieurs (Philip. 3 : 4-6, Gal. 3 : 2)? à quoi il faudrait répondre : Rien! Et c'est ce que fait Paul, en prouvant qu'Abraham n'a point été justifié par ses œuvres (v. 2 et suiv.).

glorifier ; mais non envers Dieu[1] ; — car que dit l'Ecriture? « Abra- 3
ham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice[2]. » — Or à celui qui 4
travaille, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme
une chose due : — mais à celui qui ne travaille point, mais qui croit 5
en Celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice[3]. — C'est 6
aussi de cette manière que David déclare le bonheur de l'homme à
qui Dieu impute la justice sans les œuvres : — « Heureux ceux dont 7
les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont couverts ! —
Heureux l'homme à qui le Seigneur n'aura point imputé le péché[4] ! » 8

1. Même si Abraham, ou tout autre homme, pouvait *être justifié par ses œuvres*, il aurait, sans doute, sujet de se glorifier devant les hommes, à cause de ce privilège exceptionnel et unique, mais jamais *devant Dieu*, envers qui il n'aurait fait que remplir sa plus stricte obligation. (Luc 17 : 10.) Mais cette supposition est tout à fait gratuite et impossible ; car que dit l'Ecriture? (v. 3.)

2. Ou « lui fut compté pour justice, » lui fut mis à compte comme justice, par un acte de la souveraine grâce de Dieu, qui a voulu attacher un tel prix à la foi, en vertu de la *nature* et de l'*objet* de cette foi. (Gen. 15 : 6.) L'objet de la foi dans Abraham, c'était la *promesse* du salut, comme pour nous cet objet de la foi est le salut accompli en Jésus-Christ.

3. Ces deux versets expliquent clairement la nature du salut qu'obtint Abraham, en mettant dans un contraste absolu deux idées qui s'excluent : le *salaire dû* et la *grâce*. A l'égard de l'homme *qui travaille* pour un salaire (et toute propre justice cherchée par les œuvres est dans ce cas), il ne peut pas être question de grâce ; ce domaine de la grâce reste parfaitement exclu, et l'homme alors se place purement et simplement sur le terrain de la justice. S'il accomplit parfaitement sa rude tâche, bien, il reçoit son salaire. Mais si, trouvant cette tâche impossible, il a recours, par sa foi, à la grâce de *Celui qui justifie l'impie*, c'est-à-dire qui fait ce que lui, pécheur, reconnaît n'avoir jamais pu faire, alors il renonce totalement aux moyens de la justice. (11 : 6.) Or Abraham, comme tous ceux qui suivent ses traces, a choisi cette dernière voie. *Croire* à une *grâce*, ce n'est pas *travailler* pour un *salaire ;* la foi n'est pas une vertu, un mérite, mais l'acceptation humble et reconnaissante de ce que Dieu a fait. La *force* justifiante de la foi n'est donc pas en l'homme, mais dans le *don* de Dieu qui le justifie, et qui reçoit sa foi (la confiance de son cœur) comme si elle était cette justice même. — Cette *parfaite gratuité* du salut est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, non moins que de son amour ; car seule elle rend le salut possible à l'homme, seule elle lui redonne la paix, et seule aussi elle le ramène, par un lien profond, à Dieu, c'est-à-dire, à l'amour, à la vraie obéissance, aux vraies œuvres, à la sanctification. — Le mot d'*impie* (v. 5), que plusieurs de nos versions n'ont pas osé traduire, ne doit pas nous surprendre ; car, à tous les degrés, depuis l'impiété la plus ouverte jusqu'au secret éloignement de Dieu, qui est au fond de tout cœur irrégénéré, ce mot s'applique parfaitement à l'homme ; et c'est là surtout, n'eût-il point d'autre péché, ce qui rend sa justice propre impossible, et nécessite une justification gratuite.

4. Ps. 32 : 1, 2, cité exactement d'après les Septante. Sur cette locution *couvrir le péché*, voir 3 : 25, note. Ces termes multipliés d'*iniquités* à pardonner, de *péchés* à couvrir suffiraient à eux seuls au but de l'apôtre, qui est de combattre l'erreur de la propre justice. « Nous voyons encore par cette citation que sous ces mots de *justice* et *justification*, Paul n'entend pas autre chose que la rémission du péché, et cette rémission ayant lieu par la grâce, puisqu'elle est *imputée sans les œuvres*. Car on ne dit pas d'un créancier auquel la dette a été payée qu'il l'a *remise*, mais de celui-là seul qui renonce à ses droits par bonté. » *Calvin.* — Dans cette citation la doctrine du salut gratuit n'est pas seulement *enseignée*, elle est *chantée* par le psalmiste, chantée comme un *bonheur* (v. 6), comme une vivante expérience, qui a transformé pour lui l'angoisse d'un pauvre pécheur en la douce joie de l'enfant de Dieu. (Ps. 32 : 3-7.) Il faut donc bien se garder d'envisager cette précieuse vérité comme une *opinion théo-*

II. 9.-25. La justice de la foi fut imputée a Abraham, comme elle l'est a tous les croyants, uniquement par la grace. — 1° Le bonheur du pardon chanté par David est-il destiné aux Juifs circoncis seulement, ou à tous les croyants ? A tous, puisque la foi d'Abraham lui fut imputée à justice et cela *avant* qu'il fût circoncis ; la circoncision ne fut donc en lui qu'un signe de la justice déjà obtenue par la foi, et l'intention de Dieu était qu'il fût ainsi le père de tous ceux qui, circoncis ou non, suivraient ses traces dans la foi. (9-12.) — 2° La justice de la foi n'est pas moins indépendante de la *loi :* en effet *d'abord*, la promesse ne fut point faite à Abraham en vertu de la loi, sous condition d'en observer les prescriptions ; car la loi n'existait pas, et d'ailleurs, dans ce cas, la *foi* et la *promesse* n'auraient plus de sens ; *ensuite* la loi, loin de justifier, ne fait que provoquer le châtiment. (13-15) — 3° Il ne reste donc que la foi, afin que la *grâce* soit souveraine, et que la *promesse* soit assurée à toute la postérité spirituelle d'Abraham, qui est ainsi le père de nous tous, et qui crut en Celui qui fait revivre les morts ; et telle est la puissance de cette foi, qu'Abraham espéra contre toute espérance, ne considéra point son âge ni celui de Sara, ne douta point de la promesse, donna gloire à Dieu qui, ayant fait la promesse, était puissant pour l'accomplir. (16-22.) — 4° Ce qui eut lieu en Abraham n'est pas seulement un exemple, c'est le grand principe de l'Evangile, pour nous aussi, qui croyons en Dieu, qui nous a donné Jésus-Christ, mort et ressuscité pour notre salut. (23-25.)

9 Ce bonheur donc est-il seulement pour les circoncis, ou aussi pour
les incirconcis[1] ? Car nous disons qu'à Abraham la foi fut imputée à
10 justice : — comment donc lui fut-elle imputée? Comme circoncis, ou
comme incirconcis? Non point comme circoncis, mais comme incir-
11 concis. — Et il reçut le signe de la circoncision, comme un sceau
de la justice de la foi, qu'il possédait avant d'être circoncis[2], afin
qu'il fût le père de tous ceux qui croient sans être circoncis, et que
12 la justice leur fût aussi imputée[3] ; — et le père de ceux qui sont circoncis, de ceux, dis-je, qui ne sont pas simplement circoncis, mais

logique; c'est le plus profond besoin de la nature humaine, c'est la « bonne nouvelle, » c'est le *bonheur !*

1. Ce *bonheur* (on pourrait aussi traduire : « cette béatification, » ou « cette déclaration solennelle du bonheur, » v. 6-8) est-il seulement pour les Juifs ou aussi pour les païens? (Littér. : « pour la circoncision, ou aussi pour le prépuce. ») Ce dernier terme revient également dans la suite, partout où nous traduisons par incirconcision ou incirconcis. C'est par cette question que Paul entre dans l'argumentation (*donc*) qui, du témoignage cité de David, le ramène à l'exemple d'Abraham et à sa justification par la foi.

2. La raison sans réplique par laquelle Paul répond ici à sa question du v. 9, c'est qu'Abraham fut justifié par sa foi *avant* d'avoir reçu le sceau de la circoncision, donc celle-ci n'entra pour rien dans sa justification. Mais il faut remarquer la lucidité de ce raisonnement : Nous disons, et c'est un fait incontestable, que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice. Mais comment? quand? étant déjà circoncis ? Non, avant qu'il le fût ; donc.... « A la grâce de l'*interrogation*, vient s'ajouter la lumière du *dilemme*, dont l'un des termes, rejeté, fait triompher l'autre. Aucun genre d'argumentation n'est plus évident ni plus fort. » *Erasme.*

3. Uniquement par la foi, sans même avoir eu part à l'alliance ancienne, sans aucune prétention possible à la justice des « œuvres de la loi. » Les vrais enfants d'Abraham sont donc, non pas ceux qui descendent de lui selon la chair, comme se le figuraient les Juifs, mais ceux qui ont sa foi, à quelque peuple qu'ils appartiennent. Dans le verset suivant, l'apôtre montre que les vrais Israélites ne sont pas exclus de ce privilège de la grâce ; leur foi les rend enfants d'Abraham.

qui suivent les traces de la foi que notre père Abraham a eue avant
que d'être circoncis [1]. — En effet, la promesse d'être héritier du 13
monde [2] ne fut pas faite à Abraham ou à sa postérité par la loi, mais
par la justice de la foi [3]. — Car si ceux qui sont de la loi sont les 14
héritiers, la foi est vaine et la promesse est anéantie [4] ; — vu que la 15
loi produit la colère, mais où il n'y a point de loi, il n'y a pas non
plus de transgression [5] ; — c'est pourquoi c'est par la foi, afin que ce 16
soit par grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui est de la loi, mais aussi à celle qui est
de la foi d'Abraham [6] ; lequel — (selon qu'il est écrit : « Je t'ai établi 17
pour être père de plusieurs nations [7] »), est le père de nous tous de-

1. Il ne faut pas perdre de vue la construction de ces deux versets 11 et 12 : « il reçut le signe de la circoncision, afin qu'il fût le père... (v. 11) et le père... » (v. 12.) Ainsi, dans l'intention de Dieu, le signe de la circoncision fut donné pour établir une filiation spirituelle entre Abraham et sa postérité selon la foi. Donc, bien que l'apôtre se refuse à considérer la circoncision comme moyen de justification et de salut (ce qui était l'erreur des Juifs), il ne veut point dire que cettre institution fût inutile à ses yeux pour les temps d'avant l'Evangile. La circoncision était, de la part de Dieu, le signe de l'alliance de grâce, et pour le vrai Israélite, le signe de la purification du cœur et de la vie (2 : 29.) Or, ce sont précisément ces deux choses qui, par le pouvoir de la foi, constituent les vrais enfants d'Abraham.

2. Il est vrai qu'Abraham ne reçut, comme *héritage* de la *promesse*, que la terre de Canaan ; mais au delà de la Canaan terrestre, sa foi découvrait la céleste (Hébr. 11 : 10, 14-16), dont la première n'était que l'image. Ce qui lui était promis, à lui et à sa postérité spirituelle (à la tête de laquelle il faut placer le Christ), c'est d'abord *le monde* actuel, c'est-à-dire « toutes les familles de la terre, » tout le règne du Messie, et ensuite le monde renouvelé, « les nouveaux cieux et la nouvelle terre. » Tout cela était renfermé dans la première promesse comme la fleur dans le bouton, comme le fruit dans la graine. (Gen. 13 : 15 ; 15 : 5 ; 17 : 4-8 ; 22 : 17, 18 ; Ps. 2 : 8 ; Mat. 5 : 5, note ; Gal. 3 : 8.)

3. Ni par le commandement de la circoncision, comme on vient de le voir, ni par la loi mosaïque et sous condition de l'accomplir, puisque celle-ci ne fut ajoutée à la promesse que longtemps après (Gal. 3 : 17) ; mais uniquement *par la justice de la foi*, qui mit Abraham en possession anticipée de l'objet de la promesse.

4. Si c'est par la loi, la *foi* qui devait justifier est inutile, et la *promesse* est annulée par cette loi, venue beaucoup plus tard ; donc la supposition faite ici par l'apôtre est impossible.

5. « La loi dit : *Fais cela !* et jamais l'homme ne le fait ; l'Evangile dit : *Crois en Jésus-Christ !* et tout est accompli. » *Luther*. La loi violée ne peut produire que le châtiment, jamais la justification ni l'héritage du salut. (3 : 20.) Les derniers mots du verset 15 ne signifient point que là où la loi n'est pas connue, il n'y a point de *péché* (voir 2 : 12) ; mais point de *transgression* d'un commandement positif, qui rend la responsabilité plus grande et aggrave la condamnation. (Voir, sur cet effet de la loi, un développement plus approfondi ; 7 : 10 et suiv.)

6. Non seulement aux Juifs, mais aussi aux païens, à tous ceux qui croiraient. L'apôtre répète donc ici comme au verset 13 que la promesse fut faite à la foi, et il en résulte ces deux immenses bénédictions spirituelles, que la *grâce*, seule ressource de l'homme pécheur, se déploie dans toute sa souveraineté ; et que la *promesse* de Dieu, loin d'être anéantie (v. 14), est assurée à jamais pour tous ceux qui croient. La grâce et l'accomplissement de la promesse, c'est la cause et l'effet.

7. Gen. 17 : 5, 16. « Je t'ai établi père d'une multitude de nations. » C'est ainsi que Dieu lui-même expliqua à Abraham le sens du changement de son nom. (D'Abram, « père élevé, » en Abraham, « père d'une multitude, » c'est-à-dire d'une multitude de peuples, tous les peuples de la terre, Gen. 12 : 3.) D'où l'apôtre conclut, avec une raison évidente, que cette promesse ne peut pas être accomplie seule-

vant le Dieu auquel il crut [1] comme à Celui qui fait revivre les morts,
et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient [2]. —
18 Espérant contre tout sujet d'espérer [3], il crut, pour devenir le père
de plusieurs nations, selon ce qui lui avait été dit : « Telle sera
19 ta postérité [4]. » — Et sans faiblir en la foi, il considéra son corps
amorti (puisqu'il avait près de cent ans), et la vieillesse du corps de
20 Sara [5] ; — et regardant à la promesse de Dieu, il n'hésita point par
incrédulité, mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu [6] ; —
21 étant pleinement persuadé que ce qu'il a promis, il est puissant aussi
22 pour l'accomplir ; — c'est pourquoi aussi cela lui fut imputé à justice [7].
23 — Or ce n'est pas seulement pour lui qu'il est écrit que cela lui fut im-
24 puté, — mais c'est aussi pour nous, à qui il sera aussi imputé [8], à nous
qui croyons en Celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Sei-

ment dans le peuple juif, mais dans tous les vrais enfants d'Abraham d'entre les nations païennes.

1. Ces mots : « *père devant Dieu auquel il a cru,* » sont une garantie solennelle de l'action divine que Paul vient de rappeler par un passage de la Genèse. (Voir la note précédente.) Ils nous rendent présent ce père des croyants se tenant *devant Dieu*, ajoutant foi à sa parole, et recevant le beau titre rappelé ici.

2. La parole toute-puissante et créatrice de Dieu, qui fait une promesse, est la même qui, pour l'accomplir, tirerait, s'il le fallait, un mort du tombeau, ou un univers du néant. Pour Dieu, *appeler*, c'est créer. (Ps. 50 : 1 ; Esa. 40 : 26.) Tel est l'inébranlable fondement sur lequel repose la foi. Il y a d'ailleurs dans ces paroles une allusion évidente au miracle que Dieu fit en Abraham et en Sara pour accomplir sa promesse. (v. 19.)

3. Gr. « Contre espérance, sur l'espérance, il crut pour devenir.... » C'est-à-dire *contre* toute *espérance* fondée sur la nature (v. 19), mais appuyé *sur l'espérance* que lui donnait la promesse de Dieu. Il ferma les yeux sur les choses visibles et sur toutes les conséquences que sa raison aurait voulu en déduire, et ouvrit les yeux de sa foi sur la parole infaillible de son Dieu. Tel est le vrai caractère de la foi : « voyant l'invisible » (Hébr. 11 : 27), elle n'attend sa démonstration ni des conclusions de la raison, ni du cours ordinaire de la nature. (Hébr. 11 : 1, 5, 11, 17, 30, 35.)

4. Gen. 15 : 5.

5. Gr. : « Il considéra son propre corps amorti (le mot *déjà* du texte reçu n'est pas authentique), et la mortification de la matrice de Sara. » (Voir v. 17, 18 ; Gen. 17 : 17 ; Hébr. 11 : 11, 12.) En cela encore Abraham est le type du croyant : il ne considère point en lui-même la chair incapable d'aucun bien ; il ne se dit pas que selon cette chair l'accomplissement de la promesse de Dieu paraît impossible ; mais il croit fermement en la puissance et en la grâce de Celui qui a fait la promesse (v. 20, 21).

6. Gr. : « A l'égard de la promesse il n'hésita point par incrédulité. » Comment est-ce que sa foi *donna gloire à Dieu ?* En ce qu'elle fut la plus éclatante confession de la puissance, de la grâce, de la fidélité de Dieu. « Lorsqu'un homme se confie à un autre, c'est qu'il le tient pour un homme juste et honnête ; de même, quand l'âme croit fermement la Parole de Dieu, c'est qu'elle le reconnaît pour véritable, bon et juste ; elle lui rend ainsi le plus grand honneur dont elle soit capable. Elle lui donne raison, lui confère tous ses droits, glorifie son nom, et le laisse agir envers elle comme il veut. Et quand Dieu voit que cette âme lui attribue toute vérité et l'honore par sa foi, il l'honore aussi, la regarde comme vraie et juste à cause de cette foi. » *Luther.*

7. Vers. 3, note.

8. Gr. : « Non seulement à cause de lui, mais aussi à cause de nous, à qui il sera imputé. » — Ces trois derniers versets sont la conclusion que tire l'apôtre de sa dissertation sur Abraham, comme preuve de la justification par la foi. Cette histoire d'Abraham, et en particulier cet effet de sa foi, sont écrits *à cause de nous* à un double égard : nous y trouvons une grande *doctrine* et un grand *exemple* : la doctrine,

gneur [1], — lequel a été livré à cause de nos offenses, et qui est ressuscité à cause de notre justification [2]. 25

c'est que pour nous, comme pour lui, il n'y a point d'autre justification devant Dieu que celle qui nous est imputée par la foi en la promesse de la grâce. Christ devant venir ou Christ venu, le salut promis ou le salut accompli, tel est pour les fidèles de tous les temps, l'objet de la foi qui les sauve. L'exemple se trouve surtout dans l'immense différence qu'il y a entre notre position et celle d'Abraham : le salut qui, pour lui, était voilé dans l'obscurité de l'avenir, et ne pouvait se réaliser que par un concours de circonstances impossibles aux yeux de la raison et de la nature, nous est apparu, à nous, dans tout l'éclat de la lumière. Si donc le regard de sa foi a percé tous ces voiles pour contempler au delà la majesté et la fidélité de Dieu, combien plus nous, à qui « il a parlé par son Fils, » devrions-nous être inébranlables en la foi, sentir nos cœurs embrasés par son amour, relever nos mains abattues et fortifier nos genoux tremblants!

1. *Par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts* s'est renouvelé, mais d'une manière bien plus glorieuse encore, le miracle accompli dans le corps « amorti » d'Abraham. Et par notre foi en ce miracle, il se renouvelle en chacun de nous ; car, étant faits semblables à Christ en sa mort, nous lui sommes faits semblables en sa résurrection, spirituellement dans le temps, et corporellement au dernier jour. (6 : 5 ; Eph. 1 : 19, 20 ; Col. 2 : 12 ; 3 : 1.) La foi devrait donc nous être beaucoup plus facile qu'elle ne le fut pour Abraham.

2. Telle est la traduction littérale, et non : « *pour* nos offenses... *pour* notre justification, » comme ont la plupart des versions. L'apôtre présente nos offenses comme la *cause* de la mort de Jésus et notre justification comme la *cause* de sa résurrection. « Notre condamnation a été la cause de la mort du Christ ; c'est notre justification qui le ramène à la vie. Car sa dette, c'est la nôtre. Celle-ci acquittée, notre répondant *doit* sortir de la prison du tombeau où il n'est descendu que pour nous. Tel est le lien de solidarité, l'entrelacement étroit, si j'ose ainsi dire, que le plan divin avait établi entre nous et notre Christ, entre son sort et le nôtre. » *Godet.*

CHAPITRE V

I. *Premiers fruits de la justification par la foi, 1-11.* — II. *Parallèle entre les suites de la chute d'Adam et les suites de la rédemption par Jésus-Christ, entre le péché et la grâce, 12-21.*

I. 1-11. Heureux fruits de la justification par la foi ; amour infini de Dieu qui en a été la source. — 1° Le bien suprême que le péché nous avait enlevé, la *paix* avec Dieu, nous est rendu par la justice de la foi en Jésus-Christ ; réconciliés avec Dieu, nous avons accès à cette grâce et nous tenons ferme dans une glorieuse *espérance*. (1, 2.) — 2° Bien plus : au sein même des inévitables afflictions de la vie, nous conservons la *joie*, car ces épreuves produisent, de degré en degré, les plus précieux fruits : patience, expérience, espérance, qui persistent par la puissance de l'*amour* divin en nous. (3-5.) — 3° Cet amour, comment Dieu nous l'a-t-il témoigné ? Jésus est mort pour des impies. Et, tandis que parmi les hommes on en trouverait à peine un qui voulût mourir pour le plus excellent de ses semblables, l'amour infini de Dieu envers nous a été manifesté par ce grand sacrifice en faveur de misérables pécheurs. (6-8.) — 4° Quelles sont les autres bénédictions qui en résultent ? La colère à venir est éteinte pour nous dans le sang de Christ ; notre réconciliation actuelle est le garant du salut éternel ; nous possédons une sainte joie en Dieu par le Sauveur. (9-11.)

1 Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, par
2 notre Seigneur Jésus-Christ [1], — par lequel aussi nous avons eu accès, par la foi, à cette grâce, dans laquelle nous nous tenons fermes
3 et nous nous glorifions, dans l'espérance de la gloire de Dieu [2]. — Et non seulement cela, mais nous nous glorifions même dans les afflic-
4 tions [3], sachant que l'affliction produit la patience [4] ; — et la patience

1. La particule conclusive *donc*, lie intimement ce qui suit à l'exposition qui précède. Jusqu'ici l'apôtre a établi la *justice de la foi*, 1° par le péché qui la rend indispensable (de 1 : 18 à 3 : 21) ; 2° par sa nature et sa source (3 : 21-31) ; 3° par son harmonie avec l'ancienne alliance. (Ch. 4.) Maintenant, il va décrire le bonheur des justifiés, les grâces divines dont ils jouissent. La *première* de ces grâces, c'est la *paix*. L'apôtre, en parlant du péché, de la condamnation, de la colère de Dieu, a supposé partout, sans l'exprimer nulle part, que ce qui doit nécessairement remplir l'âme du pécheur non réconcilié avec Dieu, c'est la crainte et l'angoisse. Et si une œuvre de Dieu lui-même n'avait rétabli l'harmonie entre le Créateur et la créature, jamais celle-ci n'aurait, par aucun moyen, pu retrouver ce premier de tous les biens : la paix. La paix ne renaît dans l'âme que du moment où Dieu la déclare justifiée, en acceptant sa foi comme justice, à cause du sacrifice du Sauveur pour ses péchés ; en d'autres termes, la paix naît de la grâce (1 : 7, note), du sentiment du pardon et de la réconciliation avec Dieu. Aussi l'apôtre, pour compléter sa pensée et éviter toute méprise, ajoute-t-il : *par notre Seigneur Jésus-Christ*, qui est notre paix.

2. Tel est le *second* des précieux fruits de la justification par la foi : nous avons, par Jésus-Christ, *accès à la grâce* (Eph. 2 : 18 ; 3 : 12) comme on a accès à un prince auprès de qui on est en grâce, et vers lequel on est *introduit* par quelque puissant protecteur. (Jean 10 : 9 ; Héb. 10 : 19, 20.) Ce mot que nous soulignons rend bien l'idée de l'original, qu'il faudrait traduire ainsi : « Par lequel nous avons *introduction* à cette grâce. » Ainsi Christ, ayant ôté l'obstacle, le péché, ouvre à l'âme tous les trésors de grâce et d'amour qui peuvent satisfaire à tous ses besoins. Dès lors, l'apôtre, qui avait absolument refusé à l'homme tout sujet de se glorifier, tant qu'il était livré à ses propres ressources (3 : 27), lui ouvre ici les immenses perspectives de *la gloire de Dieu* dont il peut « se glorifier avec joie, » selon le sens du mot grec. Cette gloire de Dieu, qui est la manifestation de toutes les perfections divines, le croyant y est introduit dès ici-bas, en tant que l'image de Dieu, rétablie en lui par la régénération, réfléchit de nouveau, en quelque degré, ces perfections ; mais il n'en possède la plénitude que par *l'espérance*, dont l'apôtre va indiquer la nature et la source (v. 5). — Enfin, une fois introduits dans cette grâce, dans laquelle nous nous glorifions, il est naturel que l'apôtre y voie le fondement inébranlable de la persévérance (*nous nous tenons fermes*, littér. « debout »), qui est ainsi à la fois l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme.

3. *Troisième* bienfait découlant du salut gratuit, et se développant comme une chaîne non interrompue de dons spirituels jusqu'au v. 5. Les souffrances de la vie sont, comme tout mal, une suite et un châtiment du péché, et elles ne peuvent être, pour celui qui n'est pas en possession de la grâce de Dieu, qu'un sujet de terreur. Mais, comme la colère de Dieu contre le péché a fait place à son amour, — car c'est cet amour qui s'est manifesté, non moins que sa justice, dans le sacrifice de Christ (Jean 3 : 16), — les souffrances changent de caractère. Pour l'enfant de Dieu, elles sont devenues un salutaire moyen d'humiliation et de renoncement, dont lui-même reconnaît la nécessité et le but. Dès qu'elles le rapprochent toujours plus de Dieu, en lui ôtant ce qui faisait obstacle à une communion plus intime et plus complète avec lui ; dès qu'elles le détachent du monde et de lui-même, et le préparent d'autant à la gloire éternelle, il peut *s'en glorifier*. (8 : 18 ; 2 Cor. 4 : 17 ; 12 : 5, 9 ; Héb. 12 : 6, etc.) Il ne faut rien diminuer de l'énergie de ce mot, si l'on ne veut pas briser en même temps la force du sentiment exprimé par l'apôtre.

4. Tandis que le mot de *patience* n'est guère, d'après l'étymologie, qu'une autre expression de la *souffrance*, supportée avec calme, sans résistance, le mot grec emporte l'idée de la persévérance et de la fermeté, comme Luc 8 : 15 ; 21 : 19 ; Héb. 12 : 1. La pensée de l'apôtre est donc

l'expérience [1], et l'expérience l'espérance [2] ; — or, l'espérance ne 5
confond point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs
par l'Esprit saint, qui nous a été donné [3]. — Car lorsque nous étions 6
encore sans force, Christ est mort au temps marqué pour des impies [4].

que l'affliction, loin d'abattre le chrétien, ou de l'éloigner de cette grâce à laquelle il a accès, l'affermit et assure sa persévérance dans la vie intérieure.

1. Le mot de nos versions ordinaires, *l'épreuve*, serait ici le vrai, si ce mot exprimait, non l'action *d'éprouver*, mais *le résultat de l'épreuve*. Le grec signifie proprement l'état de ce qui *a été éprouvé* et qui a résisté à l'épreuve, qui en est sorti victorieux, comme dans cette phrase : « un courage *éprouvé*. » L'*expérience* (trad. de Luther) paraît donc rendre mieux cette idée. L'apôtre Pierre, parlant dans le même sens de « l'épreuve de la foi, » explique la même pensée sous l'image de l'or « éprouvé par le feu ; » tout ce qui ressort purifié du creuset est d'une valeur connue. (Comp. Jacq. 1 : 2, 3.) Tel est donc, pour le chrétien, le résultat des afflictions supportées avec persévérance : elles lui manifestent ce qu'il y a de réel ou de non réel dans sa foi, dans sa vie intérieure. « Cette *expérience* fait qu'un homme, dans une vive tentation, peut en parler comme y ayant déjà passé. » *Luther*.

2. L'*espérance* est donnée au croyant dès le premier moment de sa justification par la foi (v. 2) ; mais elle devient toujours plus vive et plus ferme à mesure que la foi, éprouvée, expérimentée par les combats, acquiert elle-même plus de certitude. Avec sa justification, le croyant a reçu en germe toute la vie nouvelle ; mais ce germe devient un arbre, un arbre que les orages enracinent toujours plus profondément, affermissent et font grandir, pour porter tous les fruits qu'il est destiné à produire.

3. La raison pour laquelle *l'espérance ne confond point* (Gr. « ne rend point honteux, » confus, en étant déçue) n'est pas seulement dans ces expériences progressives que vient de décrire l'apôtre. Quelque précieuses qu'elles soient, il faut, pour la certitude de l'espérance, quant à la réalisation finale de son objet, un élément infiniment plus élevé et plus infaillible encore : c'est, ajoute l'apôtre (comme *quatrième* bénédiction du salut gratuit, mettant le sceau à toutes les autres), *l'amour de Dieu répandu dans nos cœurs*. Et par là il ne faut pas entendre *notre* amour pour Dieu, mais *son* amour envers nous, ainsi que le démontrent clairement les versets suivants (v. 8). Le même amour, qui nous a donné le Fils de Dieu et qui l'a attaché à la croix, lorsque nous étions ses « ennemis, » peut seul poursuivre son œuvre en nous jusqu'à sa perfection. Cet amour, l'homme naturel y reste étranger, il n'y croit pas, jusqu'au moment où il comprend et reçoit la grâce (v. 1) ; alors seulement l'amour se *répand* dans son cœur (le mot rappelle l'image d'un fleuve qui coule avec abondance, qui ne tarit jamais), et y crée à son tour un amour tout nouveau. Le moyen, l'agent de cette effusion perpétuelle de l'amour divin en l'homme régénéré, c'est *l'Esprit* de Dieu, le sceau, le gage de sa justification, qui, en sanctifiant et vivifiant l'âme, la maintient dans cette communion intime avec Celui qui est amour. (8 : 15, 16 ; 2 Cor. 1 : 22, note ; Gal. 4 : 6.) De là, la certitude que *l'espérance ne confond point ;* car, comme son objet n'est autre que la possession parfaite de Dieu même, et comme Dieu est déjà présent et vivant par son Esprit dans l'âme qui espère, celle-ci possède *actuellement*, dans une mesure incomplète, il est vrai, mais en réalité, ce dont elle attend la plénitude. (Eph. 1 : 13, 14 ; comp. ci-dessous v. 10.)

4. Ce verset se lie intimement par la particule *car* aux deux pensées du verset précédent, les explique et les confirme : cet amour de Dieu qui est répandu dans nos cœurs (v. 5) a été si immense, si gratuit, que, *lorsque nous étions sans force* (Gr. « faibles, malades »), et même « des impies » (4 : 5, note), *Christ est mort pour nous ;* combien plus notre espérance est-elle assurée, maintenant que nous avons accès à la source de toute force, de toute vie, de tout amour ! Christ est mort *selon le temps*, ou au *temps marqué* par l'éternel et immuable conseil de Dieu, et avant que nous eussions rien pu faire pour prévenir son amour ; raison de plus pour la certitude de notre espérance, fondée sur la fermeté du conseil de Dieu et sur la parfaite gratuité de son amour. — *Pour* des impies, ne signifie pas seulement en leur faveur, pour leur bien, mais *à leur place*, comme la comparaison du v. 7. le montre clairement. Cette préposi-

7 — En effet, à peine quelqu'un voudrait-il mourir pour un juste ; car
peut-être quelqu'un se résoudrait-il à mourir pour un homme bon [1] ;
8 — mais Dieu signale son amour envers nous, en ce que, lorsque nous
9 étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. — Combien plus
donc, étant maintenant justifiés en son sang, serons-nous sauvés par
10 lui de la colère [2] ! — Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons
été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, combien plus, étant
11 réconciliés, serons-nous sauvés en sa vie [3] ! — Non seulement cela,

tion se retrouve ainsi employée dans la plupart des passages qui affirment le but expiatoire de la mort de Jésus. (Luc 22 : 19, 20 ; Rom. 5 : 8 ; 8 : 32 ; 14 : 15 ; 1 Cor. 1 : 13 ; 2 Cor. 5 : 14, 15 ; Gal. 3 : 13 ; Eph. 5 : 2 ; 1 Thes. 5 : 10 ; 1 Tim. 2 : 6 ; Tite 2 : 14 ; 1 Pier. 3 : 18. Comp. Rom. 3 : 25, note.)

1. Il s'agit d'abord d'un homme juste, droit devant Dieu, selon le sens ordinaire de ce mot ; et l'apôtre affirme qu'*à peine* quelqu'un se résoudrait-il à mourir pour un tel homme. Il s'agit ensuite d'un homme qui, à cette justice, joindrait de la bonté, une bonté dont on aurait éprouvé les effets, un « bienfaiteur » (c'est ainsi que traduisent Martin et Ostervald) ; et Paul concède que *peut-être* quelqu'un consentirait à livrer sa vie par reconnaissance pour un tel homme. Telle est l'interprétation de Tholuck et d'autres. M. Godet propose de traduire : « A peine quelqu'un mourra-t-il *pour un juste ;* car *pour le bien* (pour le devoir, pour la patrie, pour quelque grande et noble cause) peut-être quelqu'un se déciderait-il encore à mourir. » — Quel n'est donc pas l'amour de Christ (v. 8. Comp. Jean 15 : 13). Lui, il a livré sa vie lorsque nous étions *sans force* pour l'aimer, *des impies* (v. 6), *des pécheurs* (v. 8), *des ennemis !* (v. 10.)

2. Par un raisonnement qui conclut du plus grand au moindre, l'apôtre démontre, dans ce verset et le suivant, la certitude de notre espérance (v. 5), fondée sur la perpétuité de l'amour de Dieu. Si Dieu a fait *pour des pécheurs, pour des ennemis*, le miracle de la rédemption, par la mort de son Fils, comment n'accomplirait-il pas ce qui reste encore de son œuvre d'amour, à l'égard d'hommes maintenant *justifiés* et *réconciliés* avec lui ? Ainsi, même à ceux qui ont déjà obtenu la justification, l'apôtre n'indique encore aucun autre fondement de leur espérance que la libre grâce de Dieu envers eux. Plus le racheté de Christ est reconnaissant d'un amour qu'il n'a point mérité, plus il se fonde uniquement sur une grâce dont il se reconnaît complètement indigne, plus aussi il sent son angoisse et son découragement se transformer en une joyeuse assurance de son salut éternel.

3. L'apôtre confirme (*car*) sa conclusion sur l'assurance du salut, en y faisant intervenir un élément nouveau. Voici, en effet, dans l'ordre de la grâce et dans l'œuvre divine de notre rédemption, un acte corrélatif dont il n'a pas encore parlé, mais que pourtant il suppose accompli, c'est la *réconciliation*. Il présente la grâce de Dieu comme la source unique du pardon (3 : 24) ; le sacrifice expiatoire du Sauveur, comme la cause efficiente de ce pardon, devenu possible par cette réparation (3 : 25, 26) ; la foi, comme le moyen qui seul nous applique personnellement le bénéfice du pardon ainsi acquis, en d'autres termes, comme la justification actuelle du pécheur (3 : 27 ; chap. 4) ; enfin, quelques-uns des précieux fruits de cette justification. (5 : 1-9.) Maintenant, ce qui, pour nous, jette le plus de lumière sur ces divers côtés de l'œuvre du salut, ce qui nous en fait comprendre le rapport intime, le but, la nécessité et, jusqu'à un certain point, la nature (bien que le mystère subsiste), c'est que de tout cela résulte une *réconciliation* de la créature rebelle et *ennemie* avec le Créateur ; et c'est là le but de tout l'Evangile. Cette réconciliation, dont l'apôtre parle fréquemment (2 Cor. 5 : 19, 20 ; Eph. 2 : 14-16 ; Col. 1 : 19-22), consiste, de la part de Dieu, dans la pleine acceptation du sacrifice offert pour le péché, qui maintenant laisse un libre cours à sa miséricorde, permet à son éternel amour de se déployer au lieu de sa juste indignation, et lui rend « agréables en son Bien-aimé » des pécheurs jusque-là « enfants de colère » (Eph. 1 : 6 ; comp. 2 : 3) ; de la part de l'homme, cette réconciliation est un changement radical de toutes ses dispositions envers Dieu : son cœur charnel, ennemi de Dieu, rebelle,

mais nous nous glorifions même en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, par lequel nous avons maintenant obtenu la réconciliation [1].

II. 12-21. Le péché et la mort procèdent d'Adam, la grace et la vie viennent de Jésus-Christ. — 1° Le péché et la mort, inséparables comme la cause et l'effet, ont passé d'Adam sur toute sa postérité (12) ; et ce qui prouve la participation de tous à cette chute profonde, c'est que, depuis Adam jusqu'à la loi, le péché a existé et que la mort a régné sur l'homme sans qu'aucune loi fût là pour rendre son péché encore plus coupable. (13, 14.) 2° Mais le Réparateur du mal, dont Adam était le type (le pôle opposé), a accompli une rédemption infiniment plus riche et plus glorieuse dans ses conséquences que la chute n'avait été désastreuse dans les siennes (15-17) ; Adam et Jésus-Christ correspondent donc parfaitement l'un à l'autre comme deux sources, l'un de l'humanité déchue, l'autre de l'humanité renouvelée. (18, 19.) 3° Quant à la loi, elle est intervenue pour manifester avec puissance le péché, par lequel la mort a régné, et la grandeur infinie de la grâce, par laquelle règne la justice pour la vie éternelle. (20, 21.)

C'est pourquoi [2], comme par un seul homme le péché est entré dans 12

s'est rendu à discrétion par la repentance, a accepté sa délivrance comme une grâce, a été pénétré de l'amour divin, est revenu à Dieu comme à son Père, plein de reconnaissance et d'amour. Sa communion avec Dieu, détruite par le péché, est rétablie. Ce côté de l'œuvre du salut est dépeint dans l'inimitable parabole de l'enfant prodigue. (Luc 15.) On comprend dès lors toute la force du raisonnement de l'apôtre pour appuyer l'assurance du salut : « si d'*ennemis*, nous avons été *réconciliés*, combien plus.... » Et ce n'est pas là le seul contraste de ce verset ; il en est un autre entre la *mort* de Christ et sa *vie*. (Voir, pour les idées fondamentales de ce contraste, 4 : 24, 25, notes, et surtout 6 : 4, note.) Le chrétien, réconcilié avec Dieu par la mort de Christ comme sacrifice expiatoire, a besoin encore, pour sa sanctification, de forces nouvelles et d'une vie divine répandue en lui ; or, la source lui en est ouverte dans la puissance de résurrection par laquelle son Sauveur a vaincu le péché et la mort ; la vie de Christ devient, par une communion vivante avec lui, la vie de chacun de ses membres, et c'est là ce qui assure leur pleine victoire et leur salut final. Ici se trouve déjà indiquée la profonde pensée que l'apôtre va développer au ch. 6, selon laquelle l'homme est transféré en Christ par la foi, de telle sorte que la vie, la mort, la résurrection, la gloire de Christ deviennent, en réalité, autant de phases de l'existence spirituelle de celui qui a « été fait une même plante avec lui. » (Voy. 6 : 1-11, notes.)

1. Pour la troisième fois l'apôtre s'écrie : *Nous nous glorifions !* (v. 2 et 3.) Ici la gradation, marquée par la plénitude de ses pensées, ou plutôt par les richesses de l'Evangile, consiste à s'élever de la certitude du salut à la possession de Dieu lui-même, et de l'espérance d'un salut *futur* à la possession *actuelle*, par la réconciliation déjà obtenue : *maintenant !*

2. Jusqu'ici, Paul a montré *le péché* avec ses suites funestes (1 : 18 à 3 : 20), et la *justification* avec ses conséquences réparatrices. (3 : 21 à 5 : 11.) Maintenant, voulant résumer ces deux grands faits, qui sont comme les deux pôles de notre humanité, il va remonter à l'origine de l'un et de l'autre, à Adam et à Christ, entre lesquels il établit un long parallèle (v. 12-21). Il lie cette grande pensée aux développements précédents par cette particule : *c'est pourquoi*, qui indique, non une conséquence logique, mais plutôt un regard en arrière, destiné à résumer et à approfondir les deux doctrines exposées jusqu'ici, en les envisageant dans leur source et dans leurs effets. C'est comme si on lisait : *ainsi donc....* « Nous ne pouvons pas voir plus clairement ce que nous possédons en Christ, que par la démonstration de ce que nous avons perdu en Adam. » *Calvin.* — Mais il est une manière de concevoir notre humanité aussi peu philosophique que contraire à l'histoire et à l'Ecriture sainte, selon laquelle il est impossible de comprendre le morceau qui va suivre, parce qu'elle ne conduit à rien moins qu'à nier également l'influence de la chute et l'œuvre réparatrice du Sauveur : cette conception fait de l'humanité une aggrégation d'individus isolés les uns des autres, et, moralement, sans

le monde[1], et par le péché la mort[2], et qu'ainsi la mort a passé sur
13 tous les hommes, parce que tous ont péché[3].... — Car jusqu'à la loi,

solidarité réciproque. Dans cette opinion, qui est la base de toutes les tendances pélagiennes, Adam et le Christ ne peuvent avoir influé sur notre humanité, l'un par le péché, l'autre par la justice, qu'au moyen de l'exemple et des enseignements, et nullement d'une manière essentielle et organique, ce qui est en contradiction directe avec les versets qui vont suivre et avec toute la Bible. L'Ecriture nous fait, au contraire, envisager notre race comme une famille, dans laquelle chaque membre, tout en conservant intacte sa responsabilité individuelle, fait néanmoins partie intégrante de l'ensemble, sans pouvoir en répudier jamais la solidarité (voy. Act. 2 : 23, 37, notes), pas plus que le citoyen ne le peut à l'égard du bien ou du mal qui se fait dans sa nation, ou l'un des membres d'une famille à l'égard de sa maison. « Diverses images sont employées dans l'Ecriture pour mettre au jour cette vérité : telle est la relation des membres à l'égard du corps (1 Cor. 12 : 20 et suiv.), des sarments envers le cep (Jean 15 : 1 et suiv.), des branches et du tronc dans l'olivier (Rom. 11 : 17 et suiv.). Or, tandis que dans un arbre le retranchement d'un rameau peut ne pas affecter l'ensemble, il est deux points où l'altération du plus faible rejeton suffit pour le détruire tout entier, ou en changer complètement la nature : ces deux points sont le germe et la greffe. Il y a de même dans le développement de notre humanité ces deux pôles de la vie : d'abord Adam, qui est à notre race ce que le germe est à l'arbre ; puis Jésus-Christ, qui en est la greffe. S'il était possible de supposer que cette greffe eût été altérée comme le germe, ou détruite avant d'avoir répandu sa sève divine dans tout l'ensemble, l'humanité serait à toujours demeurée dans un état comparable à un arbre sauvage, ne produisant que des fruits amers. » *(Olshausen.)* Mais la greffe est restée intacte, et son influence par la justice a été plus profonde encore que celle du germe par le péché. Telle est, évidemment, la pensée développée dans les versets qui suivent.

1. Gen. 3 : 1 et suiv. Il ne faut pas entendre par *le péché* une action isolée, ni même exclusivement la corruption de l'homme, mais, dans sa plus grande généralité, *le péché* de l'humanité, son aliénation de la communion avec Dieu, sa chute, et aussi tous *ses péchés*, considérés dans leur ensemble, comme un tout dont elle est tout entière solidaire.

2. Par la *mort*, dans toute cette partie de notre chapitre, comme dans toute l'Ecriture, il faut entendre ces suites terribles du péché s'étendant à l'âme et au corps : mort physique, morale et spirituelle. Tel est le sens des paroles de la Genèse (2 : 17 ; 3 : 19) auxquelles l'apôtre fait évidemment allusion. L'homme, devenu pécheur, exclu de la communion de son Dieu, dut reconnaître, à la mortalité de son corps débile et à toutes les souffrances qui précèdent sa dissolution, qu'il s'était, à tous égards, séparé de la source unique de la vie. Que la mort physique, avec toutes les misères et les souffrances qui l'accompagnent, ne fut point, originairement, dans le dessein de Dieu, ni d'une nécessité inhérente à la nature de l'homme, mais l'exécution terrible d'une sentence prononcée sur le péché (Gen. 2 : 17 ; 3 : 19), c'est là une vérité que l'apôtre suppose admise, qu'il ne prouve point, qu'il se contente de déclarer, parce qu'elle est trop clairement enseignée dans toutes les révélations de Dieu. Elle doit avoir moins encore besoin de preuves pour nous qui savons qu'un des buts de la rédemption par Jésus-Christ, est de nous délivrer de cet ennemi dont nous sommes devenus la proie (v. 17 et 21 ; 1 Cor. 15 : 21-26, 54-56 ; Héb. 2 : 15).

3. La phrase est inachevée. Le second terme de la comparaison serait : « De même par un seul homme, Jésus-Christ, la grâce et la vie sont entrées dans le monde. » Aux v. 15 et 18, la comparaison est reprise et complètement énoncée. — *La mort*, salaire du péché, *a passé (pénétré)* sur *tous*, parce que *tous* ont persévéré, le sachant et le voulant, dans le péché et la chute d'Adam. Bien que l'expression originale ne nous permette point de traduire, avec la Vulgate : « *dans lequel* (Adam) tous ont péché, » au lieu de « *parce que* tous ont péché, » il ne faut point en conclure que l'apôtre représente ici ce péché de tous comme isolé de la chute du premier homme, et comme étant seul la cause de leur mort. Il dit expressément et abondamment le contraire (v. 15-19). Mais il a voulu, tout en montrant la source du péché et de la mort dans le péché *d'un seul homme* (Adam), indiquer clairement en même temps la culpabilité de tous, pour qui la sentence de mort doit paraître non moins juste que pour le premier homme. Il n'y a donc dans ces paroles admirablement choisies, ni la doc-

le péché a été dans le monde ; or, le péché n'est point imputé quand
il n'y a point de loi. — Cependant la mort a régné depuis Adam jus- 14
qu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient point péché par une transgression semblable à celle d'Adam, qui est la figure de celui qui devait venir [1]. — Mais il n'en est pas du don gratuit comme de l'offense ; 15
car si, par l'offense d'un seul, beaucoup sont morts [2], combien plus la grâce de Dieu et le don en la grâce, qui est d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils abondé sur beaucoup [3] ! — Et il n'en est pas du 16
don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché ; car le juge-

trine augustinienne de l'imputation du péché d'Adam à ses descendants, ni l'erreur pélagienne qui nie l'origine historique du mal et la solidarité humaine. Il y a le fait réel de la chute et la responsabilité de chacun pour ses propres péchés.

1. L'apôtre, après avoir montré la source du péché et de la mort (v. 12), aurait pu passer immédiatement au second terme de la comparaison, à Christ, source de la justice et de la vie. Mais, pour prouver que le péché a réellement coulé de la chute comme de sa source, il raisonne ainsi : Avant la loi, le péché existait, il est vrai, dans l'humanité ; l'histoire le prouve ; mais ce péché peut-il être puni de mort? non, puisqu'il n'est pas imputé (au même degré) là où il n'y a point de loi (4 : 15), de loi positive, qui rend l'homme beaucoup plus coupable. Et toutefois la mort, salaire du péché, n'en a pas moins régné depuis Adam, qui avait une loi (Gen. 2 : 17), jusqu'à Moïse, qui en a donné une autre ; elle a régné sur tous, même sur ceux qui n'avaient ni un commandement, comme Adam, ni une loi, comme Israël après Moïse. Que faut-il en conclure? Que cette terrible mort a fait irruption dans notre humanité, avec le péché, par la chute. Là où est l'effet, là est la cause ; où est le châtiment, là est le péché. Puisque, même sans loi, tous meurent, tous sont donc pécheurs ; et dès lors Adam est bien *la figure* (gr. « le type ») *de Christ qui devait venir*, c'est-à-dire que de l'un viennent bien le péché et la mort, comme de l'autre la justice et la vie. « Le mystère d'Adam est le mystère du Messie, » comme l'a dit un rabbin. L'apôtre, voulant ainsi prouver que la mort n'est pas *seulement* l'effet des transgressions personnelles de l'homme individuel, mais le châtiment universel du péché universel, aurait trouvé un argument tout semblable au sien, mais bien autrement mystérieux pour nous, dans la mort des enfants en bas âge. Qui donc, sans la triste vérité que saint Paul expose ici, qui nous expliquera ce terrible mystère?

2. Le mot grec *beaucoup, plusieurs,* avec l'article, *les plusieurs,* signifie *tous,* exactement comme au v. 12.

3. C'est ici proprement que Paul entre dans son grand parallèle entre Adam et Christ, mais d'abord il procède, comme le sujet l'y appelait, par des antithèses (v. 15-17). Adam et Christ comme chefs de deux humanités présentent des ressemblances typiques ; ils présentent aussi de frappants contrastes. L'apôtre relève une double différence. Il constate une *première* différence dans la nature de l'action exercée par l'un et par l'autre, différence qui apparaît déjà dans les termes mêmes qui caractérisent cette action : l'*offense* et le *don gratuit*. L'*offense* d'Adam (la *chute*, l'action de tomber en se heurtant à un obstacle) a produit en vertu du principe de la justice, la *mort* de tous, et cet état se propage sur tous par le cours naturel de la naissance selon la chair ; mais le *don gratuit* part d'un tout autre principe, celui de la pure *grâce de Dieu*, et est accordé, non par succession naturelle, mais comme un *don* personnel à ceux qui croient en Jésus-Christ ; ensuite, l'offense a agi *négativement* en produisant la mort ; mais le don de la grâce agit *positivement* et *abondamment (a surabondé)*. Il surabonde d'autant plus qu'il est un don de la grâce et qu'en lui se manifeste la grâce de Dieu. Si l'*offense d'un seul* a causé la mort de tous, on peut logiquement en conclure *(combien plus)* que le *don gratuit* aura une action non seulement équivalente en étendue et en efficacité, mais supérieure, *surabondante*, car Dieu laisse agir plus volontiers sa grâce que sa colère. Enfin Paul, pour mieux faire ressortir la grandeur et la gratuité du remède opposé au mal, insiste sur le terme qu'il a employé, et, ce qu'il a appelé d'abord un *don gratuit*, il le désigne

ment de condamnation vient d'un seul péché ; mais le don gratuit jus-
17 tifie de plusieurs offenses [1]. — Car si, par l'offense d'un seul, la mort a régné par ce seul, combien plus ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par le seul
18 Jésus-Christ [2] ! — Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation est venue sur tous les hommes, de même par un seul acte
19 de justice la justification de vie vient à tous les hommes [3]. — Car comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus

comme *la grâce de Dieu et le don en la grâce qui est d'un seul homme, Jésus-Christ.* La *grâce de Dieu* est cette abondance d'amour divin qui est la source première du salut. L'apôtre la distingue du *don en la grâce qui est d'un seul homme, Jésus-Christ*, car l'amour de Jésus n'est pas moins libre et personnel que celui de Dieu. Si Christ est le don de Dieu, il se donne à son tour (2 Cor. 8 : 9). Et cette grâce de Dieu en Christ se répand incessamment comme une force divine, et poursuit son action salutaire sur tous les âges et toutes les générations.

1. Voici la traduction littérale de ce verset : « Et le don n'est pas comme d'un seul qui a péché, car le jugement vient d'un seul pour la condamnation ; mais le don gratuit est de plusieurs péchés pour la justification. » Par ces mots, Paul relève la *seconde* différence entre l'œuvre d'Adam et l'œuvre de Christ ; elles ne diffèrent pas seulement dans leur nature et leur influence générale (v. 15). L'œuvre de Christ *justifie de plusieurs offenses ;* tandis que, dans l'œuvre d'Adam, le jugement de condamnation vient d'*un seul* (péché ou pécheur). D'un côté une faute unique entraînant la condamnation de tous ; de l'autre le don gratuit de la justification s'étendant à toute la multitude des péchés commis par Adam et ses descendants. La rédemption accomplie par Jésus-Christ s'applique à tous les péchés particuliers que nous avons ajoutés au péché d'Adam ; elle les répare si parfaitement qu'elle substitue à la *condamnation* une entière *justification.*

2. La conjonction *car* au commencement de ce verset le rattache au v. 16 comme preuve de l'affirmation que celui-ci énonce. Au v. 17 l'apôtre met en parallèle, dans une *troisième* antithèse, le *règne de la mort* résultant de la faute *d'un seul* et le *règne de la vie* qui s'établit par le *seul Jésus-Christ* en faveur de tous ceux *qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice*, c'est-à-dire qui s'approprient individuellement l'œuvre rédemptrice. Si l'*offense* du seul Adam a fondé le règne de la mort, *combien plus* la justification opérée par Jésus-Christ fonde-t-elle le règne de la vie ! Mais si l'établissement du règne de la vie est assuré, c'est que l'acte de justification a porté sur les fautes individuelles du grand nombre, car l'établissement de ce règne de vie en faveur des croyants suppose l'acquittement de leurs fautes individuelles ; autrement ils ne sauraient être associés à ce règne. Or, cette justification des fautes individuelles avait été affirmée au v. 16 et il fallait la démontrer. En fournissant cette démonstration, l'apôtre découvre les effets admirables du don de la justice. La rédemption, non seulement affranchit l'homme de la domination du péché et de la mort, mais elle le met en possession de la vraie et pleine liberté, en sorte qu'il règne éternellement invincible dans la vie, et, par la vie même, en Jésus-Christ dont il partage la gloire. — L'apôtre dit de la mort : elle *a régné*, parce qu'il en avait été ainsi jusqu'alors, et que déjà sa puissance était virtuellement brisée ; mais il dit des héritiers de la vie : *ils régneront*, parce que la vie n'a point encore obtenu sur eux tout son empire, et surtout parce qu'elle n'est point parvenue encore à tous ceux qui doivent en éprouver l'influence. — « Reste un dernier mot qui placé au terme de cette période si riche et si puissamment construite, a une solennité toute particulière : par *le seul Jésus-Christ. Le seul,* l'unique opposé à l'autre unique, dans la première proposition.... Cette parole finale rappelle qu'il a été l'unique agent *du don de la justice* divine et que si les croyants ont une justice à s'approprier au moyen de laquelle ils peuvent régner, c'est celle que lui *seul* leur a acquise. » *Godet.*

3. Traduction littérale : « Ainsi donc, comme par une seule offense (ou chute), sur tous les hommes en condamnation ; de même par un seul acte de justice, sur tous les hommes en justification de vie. » En sorte qu'en suppléant un verbe omis

pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes [1]. — Or, la loi est intervenue pour faire abonder l'offense [2] ; 20

(a été, est venue, est résulté) on trouve ici le parallèle clairement résumé dans ces deux profondes antithèses : la *chute* et la *condamnation* de tous, d'une part ; de l'autre, un acte de *justice*, rendant possible à tous la justice et la *vie*. Ce que saint Paul nomme la *condamnation*, c'est ce que, jusqu'ici, il a appelé la mort (temporelle et éternelle). *L'acte de justice*, c'est l'œuvre de la grâce souveraine *déclarant juste* (sens du mot grec) celui qui croit en Jésus. La justification, qui en est le fruit pour tous ceux qui croient en lui, est appelée *justification de vie* parce qu'elle met le croyant en possession de la vie éternelle, dans laquelle il règne (v. 17). Rigoureusement, les deux derniers traits du parallèle feraient conclure à la justification de *tous les hommes* aussi bien qu'à la condamnation de tous, et ce passage, isolé de l'ensemble, ne laisserait rien à répondre à ceux qui admettent l'universalité du salut. Mais déjà l'apôtre a indiqué (v. 15-17) la différence profonde qu'il y a entre la communication du péché et de la mort dans la race d'Adam, et le « don de la grâce » que Christ nous a acquis. Dans le premier cas, il y a continuité nécessaire par la simple naissance charnelle ; dans le second, il faut un don de la libre grâce de Dieu, qui sauve « ceux qui le reçoivent » (v. 17). L'apôtre enseigne donc plutôt ici positivement (de même que saint Jean, 1 Jean 2 : 2), que le sacrifice et les mérites du Sauveur sont parfaitement suffisants pour la justification de *tous ;* Christ, sur la croix, n'a fait aucune différence, et la restriction ne commence qu'avec l'incrédulité et l'endurcissement du pécheur. C'est exactement ce que saint Paul a déjà enseigné (3 : 22) : « la justice de Dieu, *par la foi* en Jésus-Christ, s'étend à *tous* et sur *tous* CEUX QUI CROIENT. »

1. Encore ici *beaucoup* (Gr. *les plusieurs*), pour *tous* (v. 15, note). — Ce dernier trait du parallèle est d'une grande importance pour l'intelligence du verset précédent dont il confirme *(car)* la conclusion. Comment est-ce que la chute d'Adam a produit la condamnation de tous ? Non pas par imputation de ce péché à ses descendants ; mais parce qu'en *sa désobéissance*, en sa chute, *tous ont été rendus pécheurs*, c'est-à-dire que la maladie, l'infection du péché, s'est propagée de lui sur tous par la naissance naturelle : « Ce qui est né de la chair est chair » (Jean 3 : 6) ; or, « l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, » elle est « la mort » même. (Rom. 8 : 6, 7.) De là, l'universelle sentence du v. 12 de notre chapitre ; de là, la condamnation. Le péché d'Adam est donc bien réellement, au fond, le péché de toute sa race, comme la source d'un fleuve est déjà ce fleuve ; cela ne paraît faux qu'au pélagianisme, qui fait consister le péché en des actes extérieurs seulement ; non dans l'*être*, mais dans le *faire*. A cette *désobéissance*, source du péché et de la mort, l'apôtre oppose l'*obéissance* du Sauveur, source de la justice et de la vie. Il s'agit de la parfaite obéissance de toute sa vie à Dieu son Père, et surtout de cette « obéissance jusqu'à la mort de la croix » (Philip. 2 : 8), dans laquelle Paul nous montre sans cesse le grand sacrifice de notre rédemption. Ainsi, dans tout le parallèle qui précède, entre Adam et Jésus-Christ, le point de comparaison n'est pas l'imputation du péché, d'une part, et l'imputation de la justice, d'autre part ; mais bien les effets réels, profonds et désastreux de la chute, et les effets tout aussi réels, plus profonds encore, mais réparateurs, de la grâce de Dieu en Jésus-Christ, En sorte que, dans la pensée de l'apôtre. c'était là un puissant moyen d'*illustrer* la doctrine de la justification par la foi, qu'il venait d'exposer (3 : 21 à 5 : 11), puisqu'il résulte de son parallèle que le croyant retrouve en Christ plus encore qu'il n'avait perdu en Adam (v. 12-21). Et ce n'est pas tout : par son union vivante avec Christ, il parvient à la sanctification, à la possession de la vie impérissable du ciel, aussi bien qu'à la justification. Tel est le sujet profond auquel Paul va passer dès le commencement du chapitre suivant.

2. « A quoi donc sert la loi ? » — Telle est l'objection à laquelle l'apôtre devait s'attendre, ici, aussi bien que Gal. 3 : 19, où il y répond plus au long. La loi ne pouvait pas remédier au péché ; elle est intervenue, au contraire, *pour faire abonder l'offense*, c'est-à-dire pour la manifester, comme une transgression flagrante de la volonté de Dieu. La loi est comme le miroir de la sainteté divine où l'homme peut se voir tel qu'il est, et éprouver d'autant plus le besoin d'un Sauveur. (3 : 20.) L'apôtre reviendra plus tard à cette pensée (7 : 7 et suiv.), mais sous cet autre point de vue : la loi fait *abonder le péché* en excitant la convoitise et en poussant à la désobéissance.

21 mais où le péché a abondé, la grâce a surabondé [1], — afin que, comme le péché a régné dans la mort, de même aussi la grâce régnât par la justice, pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur [2].

1. Vers. 15 et 17, notes. Le Sauveur a fait plus que réparer le mal, il ajoute au côté négatif du pardon, c'est-à-dire à l'exemption de la peine des péchés, toutes les richesses de l'amour de Dieu et de la vie éternelle. Cette vérité trouve son application dans l'expérience de tout croyant. Plus le sentiment du péché est vif et profond, plus aussi l'homme embrasse la grâce dans toute sa gratuité et toute sa plénitude, et l'inverse.

2. Ce *afin que* indique la raison pour laquelle il a fallu que la grâce surabondât sur le péché. La domination du péché était universelle, produisant partout la mort ; il a *régné dans la mort*, selon l'énergique expression du texte. Maintenant la *grâce règne* sur les croyants, mais comment ? *par la justice* qu'elle leur communique (1 : 17, notes. 3 : 21-23.) et de laquelle découle pour eux la vie éternelle, qu'ils possèdent dès ici-bas et qui se développe en eux jusqu'à sa plénitude dans le ciel. Mais l'apôtre ne se lasse jamais de le répéter, tout cela leur vient *par notre Seigneur Jésus-Christ*.

CHAPITRE VI

I. *Au moyen de la justification par la foi, l'homme entre nécessairement dans la voie de la sanctification, parce que sa foi l'unit à Christ et reproduit en lui toute la vie de Christ, 1-11.* — II. *Cette sanctification, incomplète ici-bas, doit se développer incessamment par la considération de la misère du péché et le désir d'en être délivré. Exhortation à ce progrès, 12-23.*

I. 1-11. La justification par la foi sanctifie le pécheur. — 1° Le chrétien justifié ne peut plus rester dans le péché, parce que le principe du péché est mort en lui. (1, 2.) 2° En effet, le baptême est le symbole de ce fait profond, que le croyant meurt moralement avec son Sauveur, ressuscite avec lui, vit de sa vie. (3, 4.) 3° Ou, selon une autre image, le rapport du croyant à Christ, semblable à celui de deux rameaux de la même plante, est tellement intime, que tous les faits de la vie du Sauveur, sa mort, sa résurrection, son crucifiement, se reproduisent dans la vie morale du croyant, qui est ainsi soustrait à tous les droits du péché sur lui. (5-7.) C'est donc, pour le chrétien, le grand objet de sa foi et de son expérience, que, mort avec Christ, il vit avec lui ; car Christ est rentré dans une vie inaccessible à la mort, et de là, pour son disciple, cette triomphante conclusion : mort au péché, vivant à Dieu. (8-11.)

1 Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous [1] dans le péché afin que
2 la grâce abonde [2] ? — Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché,

1. Selon le texte reçu : « Demeurerons-nous ? » Une variante plus autorisée exige ce sens délibératif que nous rendons par le conditionnel. On pourrait aussi traduire : « Que dirons-nous donc ? demeurons dans le péché ?... » Le sens de la question reste le même. — Une variante toute semblable se trouve au v. 15.

2. L'apôtre vient d'exprimer (5 : 20) une vérité aussi belle et consolante qu'elle paraît hardie au premier abord ; les adversaires de l'Evangile pouvaient en faire une objection : « Donc il n'y a qu'à rester dans le péché pour que la grâce abonde ! La doctrine de la justification par la foi seule est donc immorale ! » Cette objection que l'apôtre pose ici lui-même et réfute d'une manière si profonde et si victorieuse dans ce qui va suivre, cette objection est tellement enracinée dans l'aveugle propre justice du cœur de l'homme, qu'elle se reproduit sans cesse,

comment y vivrions-nous encore [1] ? — Ou ne savez-vous pas que nous 3
tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa
mort ? — Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en la 4
mort ; afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire
du Père, de même nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle [2].

à toutes les époques du réveil de la foi. Elle fut l'arme la plus habituelle du catholicisme au XVI^e^ siècle contre la réformation ; elle se cache au fond du cœur d'une foule de croyants qui n'osent se livrer tout entiers à ce fait divin d'un salut gratuit. Et d'un autre côté, il faut convenir que cette objection n'est que trop justifiée dans la pratique par un si grand nombre de ceux qui font profession de croire au salut gratuit, et qui, sous prétexte de la grâce, abusent de la grâce, en ne prenant de l'Evangile que ce qui convient à une vie terrestre, sans renoncement et sans sainteté. La réfutation qui va suivre ne laisse ni prétexte aux uns, ni illusion aux autres : la sanctification de la vie ressort organiquement et infailliblement de la justification ; tel est le sujet des chapitres 6 à 8.

1. Etre *mort au péché*, le haïr intérieurement et y avoir renoncé extérieurement dans la vie. Un mort n'a plus de rapport ni avec la vie, ni avec le monde du dehors. (Comp. Col. 2 : 20 ; Gal. 2 : 19 ; 1 Pier. 2 : 24.) L'apôtre qui, avec toute l'Ecriture, considère la vie chrétienne à son point de vue élevé, idéal, admet cet état moral comme un fait accompli, parce que la communion avec Jésus en est le principe et le garant. Il va dire quand et comment ce fait s'est réalisé dans le fidèle. — La *version de Lausanne* traduit ici et au v. 11 : « morts *par le péché ;* » interprétation malheureuse.

2. Le *baptême* est le sceau divin de la régénération, c'est-à-dire de cette transformation dont il est parlé dans ces versets ; c'est pourquoi l'apôtre considère ici le baptême qu'avaient reçu tous ses lecteurs après leur conversion, comme coïncidant avec cette œuvre intérieure de la grâce, par laquelle le croyant est fait participant de Christ, de sa mort, de tous les fruits de cette mort, puis, de sa résurrection et de sa vie. Ici, la mort de Christ n'est plus présentée seulement comme le sacrifice qui nous obtient la justification, mais comme une phase de l'existence humaine du Sauveur, par laquelle le croyant passe réellement avec lui ; le vieil homme meurt, est crucifié avec Christ. (v. 6.) Et même, afin de donner plus de force à cette pensée, l'apôtre ajoute que nous sommes *ensevelis avec lui*, faisant allusion à l'usage antique de plonger dans l'eau celui qui était baptisé. Puis, par la même puissance de résurrection et de vie divine (que saint Paul appelle ici *la gloire du Père*, parce qu'elle manifesta cette gloire de la manière la plus éclatante), par cette même puissance divine qui tira le Seigneur du tombeau, le nouvel homme, vivifié, ressort des eaux du baptême pour marcher, toujours en Christ, dans une vie nouvelle, ou plutôt *en nouveauté de vie*, comme s'exprime l'apôtre pour attirer particulièrement l'attention sur ce qu'il y a de *nouveau* dans cette vie régénérée. Il ne dit pas, comme s'il venait d'employer une image qu'il s'agirait seulement d'appliquer : « Nous *devons* marcher, » mais : « *afin que nous marchions* en nouveauté de vie, » aussi nécessairement que *Christ est ressuscité des morts ;* ces deux choses sont identiques par l'union des membres avec le Chef. Cette pensée, si profonde et si pratique pour la vie chrétienne, revient fréquemment dans les écrits des apôtres. (Gal. 2 : 20 ; 6 : 14 ; Philip. 3 : 10 ; Col. 2 : 12 ; 3 : 1 ; 1 Pier. 2 : 24 ; 4 : 1.) Ce n'est pas sans raison qu'ici et ailleurs (Col. 2 : 12) elle est présentée simultanément avec la doctrine du baptême. A la vérité, le changement qu'elle dépeint peut avoir lieu *avant*, ou *après*, ou même *sans* le baptême. Cependant ce dernier étant, extérieurement, l'admission dans l'Eglise de Jésus-Christ et le symbole de la régénération intérieure qui rend participant de sa vie, cela suffirait déjà pour expliquer l'identification de ces deux choses. Mais il y a plus : le baptême lui-même est une réalité ; il est (supposé que le baptisé ait la foi qui *seule* peut l'unir à Christ) une partie intégrante de cette œuvre divine, parce qu'au *signe* se joint la *parole* puissante et créatrice de Dieu, par laquelle il régénère les âmes. (1 Pier. 1 : 23.) Autant donc il faut se garder de la pernicieuse superstition de l'*opus operatum*, c'est-à-dire de l'idée par laquelle on attribue au rite en lui-même, et indépendamment de la foi de celui qui en est l'objet, une influence pour ainsi dire magique, autant il faut éviter de dépouiller de sa force divine un moyen de grâce dont il ne reste plus ainsi qu'une vaine cérémonie. Pour-

5 — Car si nous avons été faits une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résur-
6 rection [1] : — sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit [2], pour que nous ne fus-

quoi alors y ferait-on intervenir le nom (c'est-à-dire toutes les perfections) de Dieu le Père, qui nous a aimés dans sa grâce éternelle ; du Fils, qui nous a rachetés par son sang, et qui veut s'unir à nous ; du Saint-Esprit, qui régénère et sanctifie ? C'est là la parole du baptême. « Que cette force divine ne paraisse pas en tous ceux qui ont été baptisés, cela est une autre question. Saint Paul parle à des croyants, et dès lors il peut considérer la substance et l'effet comme étant, avec le signe, une seule et même chose. Car nous savons que tout ce que Dieu offre sous des symboles est déterminé et réalisé par la foi de ceux qui le reçoivent. Ainsi l'apôtre enseigne quelle est la vraie nature du baptême bien reçu. Il témoigne aux Galates (3 : 27) que « tous ceux d'entre eux qui avaient été baptisés en Christ, avaient revêtu Christ. » Et nous pouvons toujours parler ainsi, sitôt que la foi est unie à l'institution ; car Dieu ne nous donne jamais des signes nus et vides, excepté lorsque la force de ses bienfaits est empêchée par notre ingratitude et notre méchanceté. » *Calvin*. D'après cela, il va sans dire que, dans ce passage, l'apôtre ne pouvait en aucune façon avoir en vue le baptême administré aux petits enfants. Bien plus, presque toutes les erreurs sur ce point viennent de ce qu'on a voulu appliquer cette profonde signification du baptême à des êtres qui ne peuvent pas même avoir conscience de ce qui se fait à leur égard. Le baptême des enfants repose sur un autre fondement, celui de l'alliance de grâce.

1. Ici l'apôtre explique et prouve (*car*) ce qui précède par une image empruntée à la nature végétale. La communauté organique, vivante, absolue de deux rameaux de la même plante, tel est l'emblème de la communion du fidèle avec son Sauveur (Jean 15 : 1-5) ; tout est commun à l'un comme à l'autre : la mort, la résurrection, la vie. L'apôtre emploie (11 : 17 et suiv.) une image, celle de la greffe, entée sur une branche. C'est à tort que Calvin pense la retrouver dans notre verset ; mais ce qu'il en dit n'en conserve pas moins sa vérité : « L'ente ne désigne pas seulement la conformité avec un modèle qu'on imite, mais une union cachée par laquelle nous devenons un avec Christ ; de telle sorte que, nous vivifiant par son Esprit, il nous communique sa propre force vitale. Ainsi, de même que le rejeton partage une condition commune de vie et de mort avec l'arbre sur lequel il est enté, de même nous sommes faits participants de la vie de Christ, non moins que de sa mort. » *Calvin*. Christ est en toutes choses, non seulement le représentant de notre humanité, mais notre humanité même ; le croyant n'est plus rien qu'en lui et par lui ; sa mort est à tous égards notre mort ; sa résurrection, notre résurrection ; sa vie, notre vie. Seulement, comme la résurrection du fidèle, commencée spirituellement au dedans de lui, n'est pas encore consommée, et ne le sera que lorsque le corps lui-même y aura eu part pour être revêtu de l'immortalité (8 : 11), l'apôtre en parle comme d'une chose future, objet de la foi et de l'espérance du chrétien.

2. Paul explique ici lui-même le sens de l'image qu'il vient d'employer. Ce qui, en nous, doit *mourir* graduellement avec Christ, être *crucifié* avec lui, c'est le *vieil homme*, c'est-à-dire l'homme naturel, tel qu'il naît, grandit et vit moralement, avant d'avoir été renouvelé, régénéré par la communion avec Christ et par l'Esprit de Dieu. L'homme nouveau ne peut naître et se développer que dans la proportion où le vieil homme périt. Mais il faut remarquer que cette transformation morale, lente et graduelle, l'apôtre la considère comme un fait accompli : *a été crucifié* avec lui, parce qu'il l'est en effet virtuellement par la mort de Christ, à laquelle le croyant participe. (Comp. Jean 12 : 24 ; Eph. 4 : 22 ; Col. 3 : 9, 10.) — Le *corps du péché* ne signifie pas simplement le corps de l'homme, ou sa chair ; car l'Ecriture ne place jamais exclusivement la source, ni même le siège du péché dans la chair, mais ce mot désigne la nature déchue, prise dans son ensemble, le sol dans lequel germe naturellement le péché, le « cœur d'où sortent les mauvaises pensées, les adultères,... les meurtres... et tout ce qui souille l'homme. » (Marc 7 : 20.) Si l'apôtre emploie l'expression de *corps* du péché, c'est qu'il veut indiquer qu'il y a un lien organique entre ces diverses manifestations du péché qui réagissent les unes sur les autres.

sions plus asservis au péché [1]. — Car celui qui est mort est quitte 7
du péché [2]. — Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons 8
que nous vivrons aussi avec lui [3] ; — sachant que Christ, étant res- 9
suscité des morts, ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur
lui. — Car s'il est mort, il est mort au péché une seule fois ; mais 10
maintenant qu'il est vivant, il est vivant à Dieu [4]. — De même vous 11
aussi considérez-vous vous-mêmes comme morts au péché, et vivants
pour Dieu en Jésus-Christ [5].

1. Tant que le vieil homme n'a pas été crucifié, il est *asservi au péché*, même s'il s'abstient de grossières iniquités. Une fois que ce profond changement a eu lieu, quoique partiellement (puisqu'il est l'œuvre progressive de toute la vie), le péché subsiste encore, mais il ne *règne* plus. Le croyant ne *sert* plus ; au contraire, il combat, il lutte, il saigne, il souffre ; il succombe peut-être, il reçoit de brûlantes blessures, il subit parfois de honteuses défaites ; mais il n'est plus réduit à l'esclavage du péché et de la mort ; il en reste de plus en plus vainqueur ; et le combat lui-même, quelque douloureux qu'il puisse être, a cela de consolant, qu'il est une preuve de la vie nouvelle luttant contre la nature déchue.

2. Gr. « est justifié du péché. » Ostervald a pensé se conformer à l'ensemble du raisonnement de l'apôtre en traduisant ici : « est *affranchi* du péché, » par opposition à « être *asservi* au péché. » (v. 6.) Cette idée est vraie, au fond, mais elle ne rend qu'incomplètement celle du texte. Paul veut dire que celui qui, à cause du péché, a subi une sentence de mort, est dès lors absous de ce péché ; il y a satisfait, la justice est accomplie, elle n'a plus rien à réclamer, le transgresseur est *justifié*. Ce principe général trouve son application dans le cas particulier dont s'occupe l'apôtre. Christ est mort pour nous, et par là il a rendu possible que celui qui meurt avec lui ait part au bénéfice d'une pleine absolution à l'égard du péché. Le péché n'a plus aucun droit sur lui. (8 : 12.) « Il est justifié, quant au passé, de toute culpabilité ; quant à l'avenir, de toute domination du péché. » *Bengel*. Ce terme juridique choisi par l'apôtre a été bien rendu par la version de Martin, que nous avons adoptée ici : *quitte du péché*. M. Rilliet traduit : « est soustrait à la juridiction du péché. »

3. Etant morts avec lui, nous vivons dès maintenant, par notre communion avec lui, et un jour nous posséderons la plénitude de sa vie.

4. Ces deux versets prouvent jusqu'à l'évidence le sens de ceux qui précèdent. L'apôtre voit, entre Christ et le croyant, une communauté si réelle, si intime, si vivante, qu'il cherche en Christ seul la vie et la sainteté dont le croyant doit être revêtu. La vie de Christ, après sa résurrection, ne court plus aucun danger de mort ; car la mort n'était que la suite et la peine du péché. Or, *une fois pour toutes*, par la mort du Sauveur, le péché a été expié, sa puissance brisée. La vie nouvelle du Seigneur appartient désormais *à Dieu* seul, avec qui son Fils unique et bien-aimé vit dans la communion de la gloire éternelle. Et tout cela est *pour nous* la source d'une vie semblable, c'est-à-dire sainte et impérissable (v. 11).

5. Cette conclusion hardie de l'apôtre, qu'il exhorte tout chrétien à tirer aussi bien que lui, n'est point seulement une conclusion logique, mais une réalité, fondée sur notre communion avec Jésus-Christ ; et plus cette communion sera intime et vivante, plus la vie nouvelle qui en découle pour nous se développera avec puissance, plus aussi la mort graduelle du péché sera rapide, jusqu'à la pleine délivrance de l'âme. C'est ainsi que Christ « nous est fait de la part de Dieu *sanctification*, aussi bien que *justice*. » (1 Cor. 1 : 30.) — Si l'on ne perd pas de vue que toute cette argumentation de l'apôtre (v. 2-11) est une réponse à l'objection du v. 1, on trouvera cette réponse absolument sans réplique. Mais aussi il faut en conclure que quiconque ne donne pas à la *mort* du Sauveur la signification qu'enseigne ici Paul, quiconque considère la *résurrection* de Christ comme douteuse ou superflue, n'a jamais rien compris ni à l'essence, ni même à la morale du christianisme. Car c'est la morale de l'Evangile que l'apôtre démontre ici.

II. 12-23. Exhortation sérieuse a la sainteté de la vie. 1° Que le péché ne règne plus en votre vie, car vous êtes morts au péché, vivants à Dieu pour la justice, et en outre, vous n'êtes plus sous la loi qui ordonne et condamne, mais sous la grâce qui inspire l'amour. (12-14.) — 2° Serait-ce là précisément un motif de vivre dans le péché ? au contraire, par là vous avez été affranchis de sa servitude et asservis à la justice, ce qui est la vraie liberté pour parvenir à la sainteté. (15-19.) — 3° J'en appelle à votre expérience : quand vous étiez esclaves du péché et libres à l'égard de la justice, quel fruit en retiriez-vous ? la honte et la mort (20-21) ; — maintenant, libres du péché et asservis à Dieu, vous en recueillez la sanctification et la vie éternelle ; car jamais le péché ne peut produire que la mort, mais le don gratuit de Dieu est la vie impérissable. (22, 23.)

12 Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, pour
13 obéir à ses convoitises [1] ; — et ne livrez point vos membres au péché, comme instruments d'injustice [2] ; mais livrez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants d'entre les morts, et livrez vos membres

1. Le texte reçu porte : « Pour lui obéir (au péché) dans ses convoitises (du corps). » La variante plus simple, ici adoptée, est aussi plus autorisée. — Il pourrait sembler, au premier abord, que la pressante exhortation qui suit (v. 12-23) soit inutile, puisque l'apôtre vient d'établir, avec tant d'assurance, que le chrétien remportera une victoire finale sur le péché, et même qu'il est déjà *mort au péché*. Cela *devrait* suffire en effet ; mais, comme toute l'œuvre de notre délivrance, parfaite en Christ, ne se réalise dans ses membres que progressivement, au travers de toutes les erreurs, de toutes les tentations, de tous les combats de cette vie ; comme le chrétien le plus affermi n'avance que par le renouvellement journalier de sa foi et de sa communion avec le Sauveur, et que cette communion est souvent troublée par le péché ; comme enfin les illusions les plus pernicieuses peuvent exister sur la réalité de notre régénération personnelle et de notre vie spirituelle, on comprend que l'apôtre, sans contredire à ce qui précède, insiste auprès de ses frères pour qu'ils se souviennent sans cesse de leur haute vocation et poursuivent constamment le but élevé placé devant eux : la sainteté. Les paroles mêmes de l'apôtre supposent que ce *corps mortel* (la chair) a encore *ses convoitises*, mais qu'elles ne peuvent ni ne doivent *régner*, comme dans l'homme naturel (v. 11). Ceci est la conséquence nécessaire de tout ce qui précède (*donc*).

2. Gr. « Ne présentez point vos membres au péché, comme des armes d'injustice, » allusion au service militaire voué à une certaine cause ; cette image se retrouve sous le langage des v. 16 et suiv., et de là l'expression : « La *solde* du péché c'est la mort » (v. 23). Les *membres* correspondent au *corps mortel* (v. 12), ainsi désigné parce que, avec le péché, le corps porte en lui les causes de la mort. (8 : 10.) Mais pourquoi l'apôtre, en exhortant les chrétiens à s'abstenir de tout péché, parle-t-il, avant tout, du corps, des membres ? Ce n'est pas, on l'a déjà remarqué dans ce chapitre, que jamais l'Ecriture place le siège du péché exclusivement dans la chair, ni que le péché se *manifeste* surtout au moyen du corps et de ses membres. Paul a un motif plus profond et plus en liaison avec les enseignements qui précèdent sur la mort du vieil homme et la vie nouvelle de Christ en nous. Le corps, pur et sain dans l'origine, était destiné à servir d'instrument à l'esprit ; il devait obéir à l'esprit, en être pénétré, afin de devenir par degrés « corps spirituel » (1 Cor. 15 : 44, 52, 53) sans passer par la mort. Ce rapport fut complètement renversé par la chute ; l'homme se livra à l'empire de la chair, et son esprit même en fut dominé, devint charnel. Mais, dès que le nouvel homme est formé par notre communion avec Christ, il s'élève en nous un combat entre la chair et l'esprit ; la vie spirituelle lutte pour recouvrer sa domination première sur le corps, elle devient en lui le germe impérissable de la résurrection du corps glorifié. (Jean 6 : 54, note.) Cette profonde unité de l'esprit et du corps explique pourquoi l'Ecriture exige la sanctification de l'un, aussi bien que de l'autre (comp. 12 : 1), ou plutôt de l'un par l'autre. Quiconque s'imaginerait que l'esprit peut servir Dieu tandis que le

à Dieu, comme des instruments de justice [1]. — Car le péché ne do- 14
minera point sur vous, parce que vous n'êtes point sous la loi, mais
sous la grâce [2]. — Quoi donc ! pécherions-nous parce que nous ne 15
sommes point sous la loi, mais sous la grâce [3] ? Loin de là ! — Ne 16
savez-vous pas que quand vous vous livrez comme esclaves à quel-
qu'un pour obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez [4] ;
soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice [5] ? —

corps se livre au péché, ou que l'homme se sanctifie par de simples mortifications du corps, fonderait sur une mensongère dualité la plus pernicieuse erreur morale. Si le péché règne sur le corps, la prétendue indépendance de l'esprit n'est que le stérile effort d'une imagination désordonnée, sans influence sur la volonté, par conséquent sans moralité. Si, au contraire (ce qui est bien plus fréquent), on pense vaincre le mal moral par des macérations du corps, c'est une illusion non moins funeste au moyen de laquelle on laisse intact le vrai siège du péché, qui se développera sous les formes diverses de l'égoïsme et de l'orgueil, d'autant plus librement et abondamment qu'on s'imagine le combattre et le restreindre ailleurs. On voit ici, comme partout, avec quel tempérament divin la Parole de Dieu seule nous fait éviter l'erreur de toute part si prochaine ; on voit encore que les vrais principes de la morale ont leurs racines dans les plus profondes vérités de l'Evangile et en sont inséparables.

1. Avant tout, il faut que l'homme, *mort* dans ses fautes et dans ses péchés, redevienne *vivant* (Eph. 2 : 5), se livre à Dieu tout entier, et alors tout son être, membres du corps et forces de l'esprit (1 Thes. 5 : 23) serviront d'instruments à la justice (ou encore ici d'*armes* pour combattre le péché).

2. Il semble au premier abord que ce verset et le suivant interrompent le cours de la pensée. Mais l'apôtre, reprenant l'idée de la *grâce*, d'où il a fait dériver toute la *justification* de l'homme, l'applique ici à la *sanctification*, et s'en sert comme d'un moyen tout-puissant pour poursuivre son exhortation à la sainteté, qu'il appuie ainsi sur un fondement inébranlable. Vous n'êtes plus *sous la loi*, qui ne fait que commander, qu'exiger une obéissance parfaite, sans donner aucune force pour y atteindre, que condamner toute infraction, et, par conséquent, que nous éloigner toujours plus de Dieu, source unique de toute force, de toute sainteté ; mais vous êtes *sous la grâce*, qui, avec la justification, vous a donné la paix de l'âme (5 : 1), la liberté de la conscience, la réconciliation avec Dieu, l'accès auprès de lui (5 : 2), où vous pouvez, de jour en jour, puiser toutes les forces de son Esprit nécessaires au développement indéfini de la vie nouvelle qu'il a mise en vous. Avec de tels secours, le péché peut vous assaillir encore, mais ne *régnera* plus jamais sur vous. « Nous ne sommes plus sous la loi qui, à la vérité, ordonne le bien, mais ne le donne pas ; nous sommes sous la grâce, qui, nous faisant aimer ce que la loi ordonne, peut commander à des hommes libres. » *Aug.*

3. Cette objection est si incessamment présente à l'esprit de l'homme imbu de sa propre justice et étranger à l'idée d'une obéissance intérieure offerte à Dieu par amour, que l'apôtre la reproduit ici pour la troisième fois (v. 1 ; 3 : 31), et il va s'en servir afin de montrer qu'elle n'est pas plus fondée à l'égard de la sanctification que lorsqu'on l'oppose à l'idée du salut par grâce ou de la justification par la foi seule.

4. Pour justifier sa négation de l'objection (v. 15), l'apôtre en appelle simplement à ses lecteurs (*ne savez-vous pas ?*) sur ce fait d'expérience morale : « Nul ne peut servir deux maîtres ; » il nomme ces deux maîtres dont l'homme sert nécessairement l'un à l'exclusion de l'autre : le péché ou Dieu, puis il applique avec bonheur ce raisonnement à ses lecteurs affranchis du péché (v. 17, 18). Il résulte de là, d'une part, que l'homme doit servir et ne peut jamais aspirer à une indépendance absolue, qui n'est l'apanage d'aucun être créé ; mais, d'un autre côté, il est évident que la servitude de Dieu est la vraie liberté. Vouloir ce que Dieu veut, ne vouloir que ce qu'il veut, c'est être libre. « Tu es à la fois un esclave et un être libre : esclave, par ton obéissance au commandement, libre, par ta joie à le remplir ; esclave, parce que tu es un être créé ; libre, parce que tu es aimé du Dieu qui t'a créé et parce que tu aimes toi-même l'auteur de ton être. » *Aug.*

5. Les termes de cette antithèse sont remarquables ; après ces mots : « soit du

17 Mais grâces à Dieu, de ce que vous qui étiez esclaves du péché, vous
avez obéi de cœur au modèle d'enseignement dans lequel vous avez été
18 instruits [1] ; — et de ce qu'ayant été affranchis du péché, vous avez
19 été asservis à la justice. — Je parle à la manière des hommes à cause
de la faiblesse de votre chair [2] ; car comme vous avez livré vos
membres pour servir à l'impureté et à l'injustice, pour commettre
l'iniquité, ainsi maintenant livrez vos membres pour servir à la jus-
20 tice dans la sainteté [3]. — Car lorsque vous étiez esclaves du péché,

péché pour la *mort*, » on s'attend à ceux-ci : « soit de la *justice* pour la *vie* » (v. 18-20), qui exprimeraient un contraste complet dans l'idée. Au lieu de cela, l'apôtre a préféré, dans le second membre, s'exprimer ainsi : « soit de l'*obéissance* pour la *justice*, » sans doute pour faire sous-entendre par le contraste cette pensée importante, que la vraie nature du péché, c'est la désobéissance (5 : 19), et qu'il n'y a d'obéissance légitime pour la créature qu'à l'égard de Dieu. En effet, l'esclavage du péché, tout volontaire qu'il puisse être n'est pas une obéissance au péché, mais l'entraînement de la convoitise ; il n'existe pas une loi du péché à laquelle on puisse obéir, puisqu'il est, au contraire, la négation de toute loi. On peut aussi penser que l'apôtre en employant ce terme d'*obéissance* a en vue la *foi* qu'il désigne ailleurs par cette même expression (1 : 5, 15, 18 ; comp. 10 : 3) et, comme le remarque M. Godet, « il peut parfaitement l'opposer dans ce sens au péché, parce que c'est la foi qui met fin à la révolte du péché et qui fonde le règne de la sainteté. » Ensuite, la *justice* est opposée à la *mort* éternelle, salaire du péché (v. 21, 23), parce qu'elle renferme en elle tous les éléments de la vie véritable, de la vie éternelle. L'apôtre prend ici ce mot de justice dans le sens pratique, intérieur, comme synonyme de *sainteté ;* elle est le terme où l'homme parvient par la voie de cette obéissance sincère à toute la volonté de Dieu, qui n'est autre que le renoncement à soi-même pour ne vivre plus que de Dieu et en Dieu.

1. Gr. : « Vous avez obéi de cœur au type de doctrine auquel vous avez été livrés. » *Type* signifie empreinte, forme, modèle, règle. Il s'agit, non du type spécial de l'enseignement de Paul, par opposition à celui d'autres apôtres, mais de l'ensemble de la doctrine évangélique, de la vérité chrétienne, de ce qu'il appelle ailleurs le « modèle ou l'empreinte des saines paroles. » (2 Tim. 1, 13.) — Il ne faut pas traduire, avec la plupart des anciennes versions françaises : « le modèle d'enseignement *qui vous a été transmis*, » mais avec les versions anglaise et allemande et nos récentes versions françaises, approuvées par les meilleurs interprètes : « le modèle d'enseignement *auquel vous avez été transmis*, livrés. » Le savant Bengel fait à ce sujet cette remarque : « Ailleurs il est dit que la doctrine *est transmise* (2 Pier. 2 : 21) ; ici, il y a une élégante inversion de phrase : ceux qui ont été affranchis du péché se sont livrés (v. 16), par un grand changement de domination, à la magnifique servitude de la justice » (v. 18). L'apôtre veut dire que les chrétiens auxquels il écrit « ont été livrés, » eux, par la puissance de l'Esprit de Dieu, à cette règle de vérité évangélique, et en quelque sorte jetés dans ce type comme une matière en fusion pour en prendre la forme. Cependant, il n'y a dans cette adhésion à la vérité rien d'involontaire, de machinal, car ils ont *obéi de cœur*, selon l'admirable harmonie de l'action de Dieu et de l'action de l'homme dans la conversion, toujours enseignée par les Ecritures. C'est pourquoi l'apôtre, au lieu de tirer froidement sa conclusion, s'écrie avec effusion : *Grâces à Dieu !*

2. « Parce que vous êtes encore des enfants en Christ (1 Cor. 3 : 1) depuis peu entrés dans la vie chrétienne, je vous parle des choses spirituelles sous des images sensibles, familières aux plus simples d'entre les hommes. » Et après ce préambule l'apôtre développe sous toutes ses faces la pensée déjà exprimée au v. 13.

3. Gr. « Car comme vous avez présenté vos membres esclaves à l'impureté et à l'iniquité, pour l'iniquité ; de même maintenant présentez vos membres esclaves à la justice, pour la sanctification. » Ceci n'est que l'application développée du principe général posé au v. 16. Là où règnent l'impureté et l'iniquité, les membres (toutes les forces) ne peuvent que commettre tou-

vous étiez libres à l'égard de la justice [1]. — Quel fruit aviez-vous donc alors ? Des choses dont vous avez honte présentement [2] ; car leur fin est la mort [3] ; — mais maintenant, affranchis du péché et asservis à Dieu, vous avez pour votre fruit la sanctification, et pour fin la vie éternelle [4]. — Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle, en Jésus-Christ notre Seigneur [5]. 21 22 23

jours plus l'iniquité, c'est-à-dire des œuvres contraires à la loi ; mais de leur soumission à la justice résulte la sanctification de la vie. Ce contraste, développé, fournit à l'apôtre la comparaison qui suit, entre le fruit du péché et celui de la justice ou du don de la grâce.

1. Ce *car,* en indiquant la raison logique du contraste qui précède (v. 17-19), renferme aussi celle de la comparaison qui suit. Etre libre de toute obligation à l'égard de la loi, c'est l'attrait le plus séducteur du péché, mais aussi le plus mensonger (8 : 33, 34 ; 2 Pier. 2 : 19) ; car, qu'en résulte-t-il ? (v. 21-23.)

2. D'autres construisent autrement cette phrase. Au lieu de placer le point d'interrogation après *alors,* et de faire des mots suivants la réponse, ils considèrent toute la phrase comme une question qui aurait pour réponse sous-entendue : Aucun *fruit,* au contraire, la mort ! Le sens est le même au fond. Tandis que le monde trouve sa gloire dans l'indépendance de toute loi et dans la liberté de pécher (v. 20), le chrétien y voit sa *honte,* la dégradation de son âme immortelle.

3. Vers. 23 ; 1 : 32 ; 5 : 12, note.

4. Le *fruit* du service de Dieu, c'est une *sanctification* progressive, qui atteindra un jour à la perfection. Mais la sanctification de tout notre être est elle-même la *vie éternelle,* soit parce qu'elle ne peut avoir lieu que par la possession de cette vie au dedans de nous, soit parce qu'elle nous met à son tour en communion directe et intime avec Dieu, source de la vie et de la félicité éternelles. La plénitude de la sainteté est donc la plénitude de la vie.

5. Le *péché* promet bien à ses esclaves un autre *salaire,* une *solde :* d'abord, la liberté (v. 20), puis, la jouissance ; mais il les trompe (le péché n'est tout entier qu'un grand mensonge, toujours en flagrante contradiction avec la vérité de Dieu aussi bien qu'avec la vraie nature de l'homme) ; car il ne peut leur donner que ce qu'il a lui-même en partage : la malédiction et *la mort.* Et comme la liberté qu'il promet n'est qu'un éloignement toujours plus complet de la source unique de la vie, son salaire est une *double mort.* A ce *salaire du péché* on pourrait attendre que l'apôtre opposât le « salaire de la justice » (v. 18), ou le « salaire de Dieu » (v. 22) ; mais, d'après tout ce qu'il vient d'enseigner (voy. surtout 3 : 21 et suiv. ; 4 : 4, 5), il ne peut parler que d'un *don gratuit* de Dieu et cela *par Jésus-Christ, notre Seigneur,* qui nous l'a acquis. Et ce don gratuit, c'est la *vie éternelle* déjà renfermée dans la sanctification (v. 22, note), qui, contrairement au péché, répond à tous les besoins de l'âme et constitue pour elle la félicité.

CHAPITRE VII

I. *Suite du même sujet, développé par une image, 1-6.* — II. *Expériences intimes de l'homme, lorsqu'il éprouve, dans une conscience réveillée, la puissance de la loi, 7-25.*

I. 1-6. Suite : Le chrétien, mort a la loi, vit de la vie nouvelle et sainte de l'esprit. — 1° Toute loi exerce son empire sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ; telle est une femme mariée sous la loi qui la lie à son mari ; elle ne redevient libre que par la mort de ce dernier. (1-3.) — 2° Cette femme, c'est *vous*, votre âme immortelle, affranchie de la loi qui l'asservissait à votre nature corrompue, à laquelle vous êtes morts avec Christ, pour être à un autre, à l'Epoux céleste qui vous fait part de sa vie sainte. (4.) — 3° Avant cela, la loi de votre servitude ne faisait que provoquer la résistance des passions pour aboutir à la mort ; mais maintenant, morts à cette loi et libres, vous pouvez obéir à Dieu dans un esprit tout nouveau. (5, 6.)

1 Ou bien, ignorez-vous, frères (car je parle à ceux qui connaissent
la loi), que la loi domine sur l'homme aussi longtemps qu'il vit[1] ? —
2 Car la femme mariée est liée par une loi à son mari tant qu'il est
vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi du mari. —
3 Si donc, durant la vie de son mari, elle devient la femme d'un autre
homme, elle sera appelée adultère ; mais si son mari meurt, elle est
affranchie de cette loi ; en sorte qu'alors elle n'est point adultère, si
4 elle devient la femme d'un autre homme[2]. — Ainsi, mes frères, vous

1. La particule disjonctive *ou bien*, par laquelle l'apôtre poursuit son raisonnement, et que plusieurs traducteurs ont omise parce qu'ils ne savaient qu'en faire, sert de transition très élégante à ce qui suit. Elle rattache étroitement la pensée de l'écrivain d'abord à ce qui précède immédiatement (6 : 22, 23), puis à tous les enseignements qui précèdent : par notre union avec Christ, dans sa mort et dans sa résurrection, nous mourons, quant au vieil homme, et le nouvel homme, Christ en nous, ressuscite et vit d'une vie nouvelle. (6 : 3, 4, 11, 14.) A l'esclavage de la loi, du péché et de la mort, a succédé l'esclavage de la justice, c'est-à-dire la vraie liberté et la vie. (6 : 12-23.) Ce double état est une alternative absolue ; l'un *ou* l'autre ; « *ou bien* ignorez-vous que l'empire de la loi, de toute loi, dure autant que la vie ? » Telle est ici la liaison de la pensée. — Quelques-uns traduisent ainsi la parenthèse de ce verset : « je parle à ceux qui connaissent *une* loi, » une loi quelconque, ce que permet l'original. D'autres pensent qu'il s'agit de la loi mosaïque. D'où pourtant il serait faux de conclure que l'Eglise de Rome n'était composée que de Juifs convertis. (Voir l'Introduction.)

2. Qui est, dans cette comparaison, la femme ? Qui le premier mari ? Qui le second ? Plusieurs ont répondu : la femme, c'est notre âme ; le premier mari, la loi ; le second, Christ. Malgré son apparente clarté, cette interprétation ne tient pas compte de toute la pensée de l'apôtre. La loi ne peut pas représenter seule le premier mari, d'abord parce que (v. 2) c'est elle qui lie la femme à son mari, tant que celui-ci est vivant ; ensuite parce que (v. 4, 5) le mari qui meurt, ce n'est pas la loi, mais le chrétien régénéré : « *vous* êtes aussi morts *à la loi*. » (v. 4.) Il faut donc, pour entrer dans la pensée de l'apôtre, tant dans ce qui précède que dans ce qui suit, et pour ne pas s'écarter de sa propre interprétation de l'image, l'expliquer ainsi : la femme c'est notre âme, notre conscience, notre *moi* proprement dit, que saint Paul appelle (v. 22) « l'homme intérieur ; » le premier mari,

aussi vous êtes morts à la loi, par le corps de Christ, pour être à un autre, savoir à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu[1]. — Car quand nous étions dans la chair, 5
les passions des péchés excitées par la loi agissaient dans nos membres pour produire des fruits pour la mort[2]. — Mais maintenant nous 6
sommes délivrés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous

c'est le vieil homme, auquel *la loi* maintient tout son empire aussi longtemps qu'il vit, mais qui, dans le chrétien, est mort avec Christ (v. 4 ; 6 : 3-7) ; le second mari, auquel nous appartenons par la mort du premier, c'est Christ. L'union de ces deux hommes en nous est donc le mariage dont parle l'apôtre : aussi longtemps que le vieil homme, l'homme charnel, l'homme de péché vit, il règne impérieusement et indissolublement sur tout notre être moral. Cette domination subsiste tant que l'homme est *sous la loi ;* car la loi est si peu capable d'y mettre un terme que c'est elle, au contraire, qui, en nous renvoyant perpétuellement à nous-mêmes, à notre seule responsabilité, à nos seules forces naturelles, et en faisant abonder le péché (5 : 20), la rend plus indissoluble et plus dure, comme c'est la loi du mariage qui en rend l'union indissoluble jusqu'à la mort du mari. Et, de même que cette loi rend la femme *adultère* si elle se sépare de son mari, tant qu'il vit, pour être à un autre, de même nous, dans l'impossibilité où nous sommes d'être véritablement à Christ, tant que notre vieil homme n'a pas été « crucifié avec lui » (6 : 6), nous tombons dans un adultère spirituel en rejetant le joug de la loi, en nous prévalant à tort de la grâce, en abusant d'une fausse liberté. Ou bien, si dans cet état nous voulons accomplir la loi par nos forces naturelles, malgré la domination de notre nature corrompue, nous tombons dans le pharisaïsme, qui rabaisse et matérialise la loi, afin de nourrir son orgueil de l'idée mensongère qu'il l'a remplie : autre adultère non moins coupable.

1. Telle est l'explication fort claire, donnée par l'apôtre lui-même, de la comparaison qui précède, et dont les deux versets suivants ne sont que le développement : ce mari qui meurt, ce n'est pas la loi, comme Paul aurait très bien pu le dire s'il l'avait voulu, mais *vous* (chrétiens) qui êtes *morts à la loi* (6 : 14), ou plutôt qui avez été « mis à mort, tués » (gr.). Comment ? *Par le corps de Christ,* c'est-à-dire par ce corps violemment mis à mort, tué, et dont vous avez partagé la mort en mourant moralement avec lui. (6 : 3-6.) Maintenant vous êtes *à un autre,* à celui *qui est ressuscité des morts,* et qui vous fait part de sa vie aussi réellement que de sa mort. (6 : 8-11.) Et le but, la fin de cette transformation, c'est que vous puissiez *porter des fruits pour Dieu* (gr. « fructifier à Dieu »), terme choisi pour indiquer les fruits bénis de cette seconde union : des œuvres saintes, conformes à la volonté de Dieu, accomplies par amour. « Christ, en son corps mortel, est l'image, le représentant du vieil homme (8 : 3), il meurt à la vieille nature pécheresse, il meurt pour elle, et elle avec lui ; l'Eglise est, par la mort de ce premier mari, affranchie de la nature et de la loi, et devient l'épouse d'un époux ressuscité, immortel, par lequel elle est introduite dans la vie nouvelle de l'esprit. » (8 : 10, 11.) *J.-F. de Meyer.* — En comparant attentivement le ch. 6 avec ces premiers versets du ch. 7, on verra combien tout, dans ces enseignements profonds de l'apôtre, est harmonique, jusqu'aux moindres expressions, qu'il faut peser avec soin.

2. Développement de l'explication qui précède : d'abord selon l'état ancien (v. 5), puis selon l'état nouveau (v. 6). *Etre en la chair* (comp. 1 : 3, 4, note) a le même sens qu'être sous la domination de la nature corrompue, dont saint Paul a parlé jusqu'ici. Dans cet état, les *passions des péchés,* c'est-à-dire les mauvaises convoitises, *excitées par la loi* (d'autres traduisent : « agissent par la loi, ») en reçoivent une nouvelle énergie ; non que la loi le veuille, mais, d'abord, parce qu'elle nous refoule forcément, comme pécheurs, dans l'empire de notre nature déchue ; et ensuite, parce que notre penchant à la désobéissance nous excite à faire précisément ce que la loi défend. Cette dernière pensée devient dominante dans les versets suivants (8-13), où il s'agit de pousser jusqu'à ses extrêmes limites la démonstration de l'impuissance de l'homme naturel, abandonné à ses propres forces, en présence de la loi. La puissance des convoitises comprimées et condamnées, mais non tuées, grandit par la résistance de la loi

étions retenus [1] ; afin que nous servions dans un esprit nouveau, et non point selon la lettre, qui a vieilli [2].

II. 7-25. Douloureuses expériences de la conscience réveillée sous le ministère de la loi. — 1° Faudrait-il donc conclure de ce que nous venons de dire (5, 6) que la loi est mauvaise, la source du péché ? Bien au contraire, puisque la loi révèle à l'homme son péché, même la convoitise du cœur, qui, comprimée par la loi, en prend occasion de se révolter contre la loi. (7, 8.) — 2° Avant d'éprouver cette puissance de la loi, je croyais vivre ; mais après, je sentis revivre le péché, qui me révéla mon état de mort, en sorte que cette loi qui aurait été ma vie, si je l'avais accomplie, devint ma mort ; ce n'est donc pas la loi, c'est le péché du cœur qui m'a séduit à l'occasion de la loi et qui m'a tué moralement. (9-11.) — 3° Il est donc évident que la loi est sainte, que chaque commandement est juste, et ce n'est pas ce qui est bon qui m'a donné la mort, mais c'est le péché qui, manifesté comme tel par la loi, m'a fait mourir moralement, et a paru dans son excessive culpabilité. (12, 13.) — 4° Il y a donc une lutte terrible entre la conscience et le péché à la lumière de la loi. La loi est spirituelle, pénètre et juge jusqu'aux replis du cœur, mais moi je suis sous l'empire de la chair, sans discernement de mes actions, faisant, non ce que je veux, mais ce que je hais, rendant ainsi hommage à la sainteté de la loi. (14-16.) — 5° La source de tout mal, c'est donc le péché dominant dans mon cœur, dans ma chair ; un être meilleur en moi veut le bien, ne peut pas l'accomplir, fait le mal malgré lui ; ce n'est pas lui qui le fait, mais le péché en moi, le péché que je reconnais comme une loi inexorable de ma nature déchue ; car l'homme intérieur en moi aime la loi de Dieu, mais la loi du péché lui livre ce terrible combat et me réduit à la plus dure servitude : oh ! malheureux ! qui me délivrera de la mort ? (17-24.) — 6° Grâces à Dieu ! il y a une délivrance ! Conclusion de toute cette expérience décrite : Par l'entendement, l'homme intérieur, la conscience, je me soumets à la loi de Dieu, mais la chair est assujettie au péché. (25.)

7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché [3] ? Loin de là ! Au contraire, je n'ai connu le péché que par la loi : car je n'eusse point

comme un torrent impétueux, qui, retenu un moment par une digue impuissante, se répand ensuite plus terrible et plus dévastateur. — Ces passions agissent *dans nos membres*, c'est-à-dire que notre corps, avec ses appétits et ses forces diverses, leur sert d'instrument pour commettre le péché. Ces œuvres ainsi produites, *mortes* elles-mêmes (Héb. 6 : 1 ; 9 : 14), sont *à la mort* ou *pour la mort*, parce que leur dernière fin, ou leur salaire (6 : 23), c'est la mort éternelle.

1. Gr. « Nous avons été *anéantis de la loi*, » elle n'a pas plus de prise sur nous que si nous n'existions plus, parce qu'en effet nous sommes *morts*, et que tout ce qu'elle pouvait atteindre et condamner en nous a été crucifié avec Christ. On trouve le même mot au v. 2, appliqué à la femme, à l'égard de la loi du mari, dès le moment que celui-ci est mort.

2. Gr. « En sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non en vieillesse de lettre. » Ce contraste entre l'*esprit* et la *lettre* se trouve plus développé 2 Cor. 3 : 6 et suiv. Comp. aussi 2 : 27 de notre épître. La loi est la *lettre*, qui commande, défend, exige, condamne, mais ne communique aucun *esprit* nouveau. Dès lors, être sous la loi qui nous laisse dans notre vieil état naturel d'impuissance et de mort, c'est servir (ou être asservi) « en vieillesse de lettre. » Etre sous la grâce, dans la communion d'une foi vivante avec Christ ressuscité, c'est servir en « nouveauté d'esprit, » parce que l'Esprit qu'il nous communique, en nous rendant vivants et spirituels, renouvelle notre nature tout entière.

3. L'apôtre vient de dire (v. 5) que par la loi, le péché ne fait que reprendre une nouvelle énergie ; on pourrait donner à ces mots le sens le plus dangereux ; il faut donc le prévenir et développer pour cela cette pensée aussi profonde qu'elle est vraie. De là, l'objection que se pose Paul

connu la convoitise, si la loi n'eût dit : « Tu ne convoiteras point[1]. »
— Mais le péché, saisissant l'occasion, a produit en moi, par le com- 8
mandement, toute espèce de convoitise[2] ; car sans la loi, le péché est
mort[3]. — Or, moi je vivais alors que j'étais sans loi ; mais le comman- 9
dement étant venu, le péché a repris vie, — et moi je suis mort ; et 10
il s'est trouvé, quant à moi, que le même commandement, qui était
pour la vie, a été pour la mort[4]. — Car le péché, saisissant l'occa- 11

et à laquelle il répond (v. 7-13) en montrant que la loi, loin de pouvoir opérer la sanctification de l'homme, ne fait que manifester le péché, le condamner et produire la mort du pécheur : preuve que la loi est spirituelle et sainte (v. 12, 14). Ensuite l'apôtre décrit ce combat intérieur entre la loi sainte et l'homme qui cherche à l'accomplir (v. 14-24). Cette portion profonde et extrêmement instructive de l'épître n'appartient donc pas logiquement à l'exposition de la grâce sanctifiante en Christ, commencée 6 : 1 ; mais elle était indispensable pour rendre compte de l'expérience du chrétien et des voies de Dieu pour la conversion de l'homme. Dans l'ensemble de l'épître, il faut la considérer comme un développement du v. 5, interrompant jusqu'au v. 25 le fil de la pensée apostolique, repris au ch. 8, qui continue le ch. 6.

1. La *loi* divine donne la connaissance du *péché* comme tel (3 : 20), ainsi que la loi humaine donne la connaissance du délit. Mais il y a plus, l'apôtre choisit ici le seul des dix commandements (Ex. 20 : 17) dont la violation ne peut consister en des actes extérieurs, mais seulement en un sentiment du cœur, un mauvais désir, la *convoitise*. Rien ne prouve mieux la spiritualité de la loi, qui veut régner même sur les mouvements les plus secrets de l'âme et qui les condamne comme une transgression, dès qu'ils ne sont pas en harmonie avec elle. Aussi l'apôtre déclare-t-il que jamais il n'aurait reconnu à la convoitise ce caractère odieux du péché, sans la défense expresse de la loi, dont la sanction est aussi terrible ici que pour tout autre commandement. Ainsi, plus la loi est spirituelle et sainte (v. 12), plus elle nous découvre la corruption innée de notre nature.

2. Le *péché* ne peut signifier ici autre chose que l'ensemble de la corruption humaine comme puissance personnifiée qui produit la *convoitise*, c'est-à-dire tous les mauvais désirs dont les objets varient à l'infini. Cela a lieu par le commandement même (comp. v. 11), soit le commandement spécial dont il s'agit ici : *tu ne convoiteras point*, soit tout autre, qui produit le même effet : c'est-à-dire de nous faire désirer d'autant plus vivement ce qui nous est défendu. En d'autres termes, le péché, comprimé par le commandement, est excité à la désobéissance, à la révolte (v. 5, 11, 13), et par là le péché apparaît dans toute sa culpabilité (v. 13). D'où il ressort que la version anglaise, qui est aussi celle de Luther et d'Ostervald : « le péché, *prenant occasion du commandement*, a produit,... » quoique moins grammaticale, exprime un sens vrai.

3. Le *péché* sans la *loi* est passif moralement, c'est-à-dire qu'il n'a ni sa force de condamnation, n'étant pas reconnu, ni sa force de tentation et de révolte, n'ayant pas l'*occasion* dont l'apôtre vient de parler.

4. L'apôtre distingue ici deux états qui précèdent l'un et l'autre la délivrance proclamée aux ch. 6 et 8 : d'abord, un état où, tout rigide observateur de la loi qu'il croyait être comme pharisien, il était réellement *sans loi*, parce qu'il n'en connaissait que la lettre morte, et n'en avait jamais pénétré la sainte et inviolable spiritualité (v. 7) ; alors, il *vivait*, ou avait du moins « le bruit de vivre » (v. 9) ; se contentant d'une orgueilleuse propre justice, de sa vertu, de sa force naturelle, il ne pressentait rien au delà ; alors aussi *le péché était mort* (v. 8), parce que, aucune puissance n'étant venue le comprimer, il n'avait pas encore révélé au jeune pharisien son effrayante énergie et sa puissance de malédiction. Mais voici le second état : *le commandement est venu* (v. 9) ; Saul de Tarse en a compris et cru la spiritualité, la sainteté inviolable, et le double résultat a été, d'une part, que *le péché a repris vie*, c'est-à-dire, que, poursuivi par la loi jusque dans ses derniers retranchements, il a manifesté sa vie et sa puissance par une résistance désespérée ; et, d'un autre côté, l'homme qui croyait vivre *est mort* (v. 10), c'est-à-dire, il a vu le néant de sa vie morale et il a dû succomber sous la sentence de condamnation et de mort que la loi a exécutée dans le fond

sion, m'a séduit par le commandement, et m'a fait mourir par lui[1].
12 — La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et
13 bon[2]. — Ce qui est bon m'a-t-il donc tourné à mort ? Loin de là ! mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché devînt excessivement coupable par le commandement[3].
14 Car nous savons que la loi est spirituelle[4]; mais moi je suis charnel[5],

de sa conscience. Il est vrai que ce commandement lui était donné *pour la vie*, promettant la vie à quiconque l'observerait par une obéissance spirituelle et parfaite (Lév. 18 : 5 ; Deut. 5 : 33) ; mais la transgression, maintenant reconnue sur tous les points, entraîne inévitablement « la mort éternelle. » (5 : 12 ; 6 : 23.)

1. Vers. 8, note.

2. Conclusion, ou résultat des v. 7-11, qui réfute d'une manière triomphante l'objection du v. 7. En effet, la *sainteté* de la loi est si peu révoquée en doute par la doctrine de Paul, que rien, au contraire, ne glorifie la loi comme d'aller chercher et dévoiler le péché jusque dans les replis les plus cachés du cœur de l'homme, sur qui elle exerce son terrible ministère de condamnation et de mort. Notre impuissance totale à observer la loi ne vient pas de celle-ci, mais du péché, qui, vu dans le miroir de la sainteté divine que nous présente la loi, paraît dans toute son énormité, et devient, par la loi même, la cause de la mort éternelle. Ceux, au contraire, qui préconisent la loi, au détriment de la grâce, comme moyen de salut, à la fois trompent l'homme, en diminuant son péché, et dégradent la loi, qu'ils dépouillent de son absolue et inviolable sainteté. Ils la prennent au rabais, afin de l'accommoder aux mesquines proportions d'une propre justice pharisaïque.

3. A peine a-t-il achevé de répondre à l'objection du v. 7, l'apôtre, pressentant une fausse conséquence qu'on pourrait tirer de ses paroles, la prévient lui-même sous la forme d'une question nouvelle à laquelle il répond. *Ce qui est bon*, c'est-à-dire la loi ou le commandement, peut-il produire la *mort* ? Evidemment non ; la cause de tout mal c'est le *péché*, qui ne paraît tel que par la loi, mais qui, par elle aussi, par ses contrastes criants avec la sainteté de la loi, devient (gr.) « excessivement pécheur. »

4. Vers. 12, 16. La loi procède de l'Esprit saint, elle est l'expression de la sainteté de Dieu, qui ne juge pas seulement les œuvres extérieures, mais les pensées et les sentiments les plus secrets du cœur. Ce terme fait opposition absolue avec le suivant, *charnel*. — Ici commence la démonstration (*car*) du v. 13, que c'est le *péché*, et non la *loi*, qui donne la mort (v. 14-24).

5. Voir sur cette notion la *chair, charnel* 1 : 4 note ; comp. Jean 3 : 6. — Ici se présente une grave et difficile question, à laquelle il faut répondre avant d'entrer dans le détail des versets si importants et si profonds qui suivent. De qui parle l'apôtre dans ce pathétique tableau des luttes de l'homme charnel aux prises avec la loi spirituelle de Dieu ? Est-ce du chrétien régénéré par la grâce ? Est-ce de l'homme inconverti ? Grand sujet de controverse parmi les interprètes, depuis Augustin jusqu'à nos jours. La question a d'autant plus d'importance qu'elle peut influer sur la vie chrétienne tout entière. Plusieurs exégètes anciens et modernes, au nombre desquels il faut compter Calvin, voient dans ce qui va suivre le tableau des combats du chrétien régénéré, en se fondant sur les raisons suivantes : saint Paul parle de lui-même, non seulement à la première personne, mais au *présent*, tandis que, jusqu'à ce v. 14, il a employé le *passé*, comme décrivant un état spirituel qui a précédé. Ensuite, il distingue en lui (v. 17-20) une volonté en harmonie avec la loi de Dieu, qui y prend plaisir (v. 22), n'étant empêché de l'accomplir que par la lutte de la chair ; et rien de pareil ne se trouve dans l'homme naturel, tel que l'apôtre lui-même le décrit ch. 1-3. Enfin, les saints hommes de Dieu, tant dans l'Ecriture que dans l'histoire postérieure de son règne, ont fait les mêmes expériences de la puissance du péché, ont dû lui livrer les mêmes combats, ont exhalé la même plainte douloureuse que celle par laquelle saint Paul termine (v. 24) la triste description de ces luttes. Certes, ont ajouté ces interprètes, le pécheur inconverti, qui n'aime point Dieu, qui est son ennemi, qui aime le péché, qui le commet le sachant et le voulant, ne saurait aimer ainsi la loi de Dieu, ni se donner ces tourments de conscience à la vue de son impuissance pour

vendu au péché [1]. — Car je ne sais pas ce que je fais [2], parce que 15

l'accomplir. Tout cela paraît très concluant. Mais, prenant l'épître dans son ensemble, suivant pas à pas ses rigoureux développements logiques, consultant les enseignements ultérieurs de l'apôtre, d'autres interprètes ont avoué ne plus rien comprendre à ce beau livre, s'ils doivent admettre cette explication de notre chapitre. Comment, ont-ils demandé, comment concilier cette totale impuissance pour le bien, cette servitude de la volonté, avec la délivrance proclamée dans les deux chapitres précédents et plus encore au chapitre qui suit ? Etre *charnel* serait le caractère du chrétien ? Mais l'apôtre a dit positivement le contraire ! (Vers. 5 et ch. 8 : 1-17.) Etre *vendu au péché*, c'est-à-dire en être l'esclave ? Mais cela est en contradiction directe avec 6 : 6, 7, 11, 14, 16, 18, 22, et avec le ch. 8 tout entier. Cette contradiction est trop absolue pour qu'elle puisse se concilier par l'existence simultanée du vieil homme et du nouveau dans le chrétien ; ces deux parties de l'épître décrivent deux états spirituels, tout à fait opposés l'un à l'autre ; il s'agit donc ici de l'homme inconverti dans toute son impuissance pour le bien, quoiqu'il le désire dans ses meilleurs moments. Ainsi ont raisonné et conclu beaucoup d'interprètes modernes. Eux aussi paraissent être dans le vrai, autant que les premiers. Les uns et les autres n'ont que le tort de tirer de leurs arguments une conclusion trop absolue. L'apôtre ne parle ici *ni de l'homme naturel* dans son état d'ignorance et de péché volontaire, *ni de l'enfant de Dieu*, né de nouveau, affranchi par la grâce et animé de l'Esprit de Christ ; mais de l'homme dont la conscience, réveillée par la loi, a engagé avec sincérité, avec crainte et tremblement, mais encore *avec ses propres forces*, la lutte désespérée contre le mal, qui se termine par le cri douloureux du v. 24. Rien n'est plus évident ni plus simple, si l'on ne perd pas de vue que ces v. 14-25 ne sont que la suite et le développement des v. 7-13. « La loi est-elle la source du péché ? Au contraire, elle le manifeste. Il y eut un temps où je n'en connaissais point la spiritualité, où j'étais, pour ainsi dire, sans loi, où je m'imaginais que c'était là vivre » (v. 7-9) ; voilà l'homme naturel. « Mais la loi a été révélée à ma conscience dans toute sa redoutable sainteté, elle a exercé sur moi son ministère de condamnation et de mort ; loin de me délivrer, elle n'a fait, en comprimant le péché sans le détruire, que l'exciter à la révolte ; elle est donc spirituelle et sainte, puisqu'elle rend « le péché excessivement pécheur ; » — « mais moi je suis charnel et vendu au péché » (v. 9-14). Voilà donc les deux antagonistes dans la lutte : la *loi* et l'*homme réveillé* par elle et effrayé des découvertes qu'elle lui fait faire dans la corruption de sa nature. L'homme naturel ne combat pas ainsi, le chrétien non plus, puisqu'ici ne se trouve pas un mot de ses ressources toutes-puissantes : la foi justifiante, la grâce, la vie de Christ en lui, le Saint-Esprit ; mais uniquement le *je* et le *moi* de l'homme livré à ses propres forces, en présence de la loi. — Toutefois l'apôtre a un motif pour parler au présent et non plus au passé, comme dans les versets qui précèdent : aussi souvent qu'il arrive au chrétien lui-même de perdre le sentiment actuel de la grâce, de s'éloigner de la communion du Sauveur, soit par des retours de propre justice (comme Pierre, Gal. 2 : 11 et suiv., les Galates, Gal. 3 : 3), soit pour travailler à sa sanctification par des voies et des moyens de sa propre imagination, soit enfin par des infidélités sur lesquelles il n'invoque pas immédiatement l'efficace du sang de la croix, il se retrouve seul en présence de la loi, et la lutte recommence aussi terrible que la première fois. Bien plus, il est dans la vie de tout chrétien, à quelque degré d'avancement qu'il soit parvenu, des temps où, à mesure qu'il pénètre dans la sainteté de la loi, il fait des découvertes nouvelles et profondes de sa propre corruption ; la loi reprend alors pour lui son ministère de condamnation et de mort ; la lutte recommence encore, et ce n'est qu'au travers de nouveaux combats, de nouvelles expériences de toute son impuissance et de sa profonde misère naturelles, qu'il parvient à la délivrance, c'est-à-dire à la plénitude de la grâce en Jésus-Christ. Ainsi, bien que ce ne soit pas de l'homme régénéré, comme tel, que parle cette portion de notre épître, elle conserve pour lui toute son actualité et toute son importance.

1. Cette expression, aussi vraie qu'énergique, complète celle qui précède. Par cela même qu'il est charnel, l'homme est *vendu au péché*, c'est-à-dire qu'il en est l'esclave. Il est donc, à l'égard du péché, comme l'esclave qui doit faire la volonté de son maître, qu'il le veuille ou non (v. 15, 18, 20, 23), sans que pour cela il puisse jamais perdre le sentiment de sa responsabilité, qui se réveille dès qu'il rentre en lui-même.

2. Preuve de ce qui précède : (gr.) « *Car*

16 je ne fais point ce que je veux, mais je fais ce que je hais [1]. — Or,
si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est
17 bonne [2]. — Ce n'est donc plus moi qui le fais, mais c'est le péché
18 qui habite en moi [3] ; — car je sais qu'en moi, c'est-à-dire dans ma
chair, n'habite pas de bien, parce que j'ai bien la volonté de faire ce
19 qui est bon, mais non le pouvoir de l'accomplir [4]. — Car je ne fais
pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas faire.
20 — Que si je fais ce que je ne veux pas faire, ce n'est plus moi qui le

ce que j'opère, je ne le connais point, » pensée que nos versions paraphrasent ainsi : « Je n'approuve point ce que je fais. » Mais ce commentaire n'est ni nécessaire, ni vrai. Saint Paul veut dire que lorsque l'homme, éclairé par la loi, voit le bien et fait pourtant le mal, il n'agit pas en se rendant clairement compte de ses motifs : il n'en a pas conscience, parce que son œil intérieur est encore obscurci. Le péché l'éloigne de Dieu, qui seul est lumière, et l'entraîne dans les ténèbres, où il lui est impossible de discerner les motifs de ses actions ; car ce qui n'a pas en Dieu sa raison d'être n'en a aucune quelconque.

1. Gr. « Car ce que je veux, je ne le pratique pas, mais ce que je hais, je le fais. » C'est ainsi que Paul explique sa parole précédente : *Je ne sais pas ce que je fais*. L'homme, sous la loi, peut *vouloir*, désirer ce qui est conforme à sa vraie nature et à la volonté de Dieu, et *haïr* ce qu'il a reconnu comme l'ennemi de son repos, de son bonheur ; et c'est là le premier pas vers le renouvellement ; mais ce *vouloir*, si même il va jusqu'à une résolution sérieuse, manque de force pour se traduire en action, en pratique intérieure et extérieure (v. 18) ; cette *haine* ne va pas jusqu'à l'abandon, à la fuite du péché, parce que la puissance de la convoitise, combattue, mais non vaincue, est trop grande. Or plus, d'une part, ce vouloir et cette haine deviennent forts par la connaissance toujours plus claire de la loi, sans que, d'autre part, l'impuissance de l'accomplir cesse d'exister, plus aussi l'homme sent grandir en lui cet antagonisme déchirant, intolérable, qu'il ne saurait concilier par ses propres forces. C'est ce que voulait la loi, c'est ainsi qu'elle devient « un pédagogue qui nous conduit à Christ. »

2. Gr. « Je consens à la loi » (ou, plus littéralement encore : « Je parle avec la loi, qu'elle est bonne ») ; car c'est la loi, qui, en éclairant et en réveillant ma conscience, m'a appris à désapprouver ce que je fais (v. 22). Ces v. 15, 16, 22 sont surtout invoqués, et avec raison, afin de prouver que l'apôtre ne parle point ici de l'homme qui n'a ressenti encore aucun mouvement de repentance dans sa conscience. Pour tenir ce langage, il faut au moins croire à la loi, en avoir compris et éprouvé la sainteté et la puissance. (Comp. la note suiv.)

3. Cette distinction entre le *moi* et le *péché* ne signifie point que ce dernier ne vienne pas de l'homme, ni que l'homme puisse jamais en renier la responsabilité. Ce qui le prouve, c'est l'humiliation et la douleur que l'apôtre exprime ou laisse apercevoir dans tout ce passage. En effet, il y a bien en lui deux agents, deux antagonistes ; mais pourquoi le meilleur, le *moi* le plus intime, cède-t-il au pire, au péché ? C'est que lui-même *veut* faiblement, ne fait que consentir à la loi, que l'approuver en principe. L'impuissance de l'homme pour le bien est donc une impuissance de la *volonté*, et c'est pourquoi il sent lui-même qu'il en est coupable. Mais quelque profonde que puisse être sa dégradation, la créature originelle de Dieu en lui peut toujours être séparée du péché, et c'est la loi qui prépare et commence cette séparation, en faisant naître la distinction morale des deux puissances, puis l'antagonisme, la guerre de l'une contre l'autre. Il est donc faux de prétendre qu'on ne puisse attribuer qu'à l'âme régénérée en Christ ce *moi* qui consent à la loi de Dieu. (Comp. v. 22, 23, notes.) L'homme cesserait d'être homme, deviendrait un être purement physique, si sa conscience pouvait perdre la capacité de rendre témoignage à sa propre origine et à la sainteté de la loi de Dieu. Même le païen dans son ignorance de Dieu, éprouve, par la simple voix de sa conscience, ces mouvements d'approbation pour le bien, auxquels la sainte loi révélée peut seule imprimer une force nouvelle, telle que l'apôtre la dépeint ici. (2 : 15.)

4. Gr. (selon le vrai texte) : « car le vouloir est à ma portée, mais d'opérer le

fais, mais c'est le péché qui habite en moi [1]. — Je trouve donc cette 21
loi en moi : c'est que, quand je veux faire le bien, le mal est attaché
à moi [2]. — Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme inté- 22
rieur [3] ; — mais je vois une autre loi dans mes membres, qui combat 23
contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif sous la loi
du péché, qui est dans mes membres [4]. — Misérable que je suis ! 24

bien, non. » Là est la raison de l'impuissance décrite dans ces versets. On voit qu'ici l'apôtre parle de nouveau du *moi* comme étant, à la vérité, distinct de la *chair*, mais dominé par elle ; car la *chair* embrasse toute la personnalité humaine (Jean 3 : 6 ; Rom. 1 : 4, note), y compris la *volonté*, trop faible, par cette raison, pour *accomplir le bien* qu'elle approuve. (Voir l'état opposé 8 : 9 ; Gal. 2 : 20 ; 5 : 16, 24.) Il résulte de ce contraste, d'abord, qu'il s'agit ici de l'homme encore sous la loi, assez éclairé pour gémir de son esclavage, mais non régénéré et affranchi par la grâce (6 : 14) ; ensuite, qu'il ne faut pas donner à la distinction entre le *moi* et la *chair* (v. 17, 22, 25) une importance telle, que celui qui peut faire en lui-même cette distinction doive être considéré comme ayant déjà vaincu la puissance du mal ; car si c'est déjà un pas vers la liberté que de sentir les chaînes de sa servitude, ce n'est pourtant pas la liberté.

1. Le verset 19 *prouve* le verset 18 (*car*), et le verset 20 *explique* moralement et psychologiquement l'un et l'autre, par l'antagonisme de la volonté et du péché. Et pourtant jamais ce mot : « ce n'est plus moi qui le fais, » n'affranchit l'homme de sa responsabilité. (Comp. v. 17, note.) La répétition des mêmes paroles (v. 19, comp. v. 15 et v. 21) peint admirablement ces courants opposés de la tentation et de la résistance, et produit l'impression de la désolante persistance de la lutte intérieure, aussi longtemps qu'une puissance supérieure n'a pas établi la paix dans le cœur. Aussi, dans la suite de la description les expressions deviennent-elles de plus en plus énergiques (voy. les notes suiv.) et rendent les contrastes plus tranchés.

2. Gr. « Gît en moi. » La puissance dominante du mal en l'homme est ici appelée une *loi* (v. 23, 25), par opposition à la loi de Dieu, et l'apôtre explique immédiatement le sens qu'il donne à ce mot. Plus l'homme met d'attention et de sérieux dans l'observation de cette lutte intérieure, plus il se convainc que le mal ne consiste point en certaines éruptions isolées, et pour ainsi dire, accidentelles du péché, mais qu'il est une puissance constante et impérieuse, une *loi* qui le domine et s'étend sur tous les détails de sa vie. C'est dans un sens pareil que l'apôtre applique ce mot, quand il dit : « la loi de la foi » (3 : 27), « la loi de l'Esprit » (8 : 2), « la loi de Christ. » (1 Cor. 9 : 21.) L'homme a fait un grand progrès vers sa prochaine délivrance en Christ, quand, par la connaissance *des péchés*, il est parvenu à celle *du péché*, comme loi universelle et tyrannique. Mais cette connaissance seule, séparée de la grâce, conduirait l'homme au désespoir, non à la délivrance.

3. L'apôtre vient de dire qu'il *veut* faire le bien sans le pouvoir ; ici, il explique cette pensée (*car*). Cette expression : *l'homme intérieur* (comp. Eph. 3 : 16), ne doit pas être confondue avec le « nouvel homme. » (Eph. 2 : 15 ; 4 : 23, 24 ; Col. 3 : 10.) Car bientôt l'apôtre met à la place de ce mot celui d'*entendement* (v. 23, 25), qui, opposé à la *chair*, ou aux *membres*, indique la partie spirituelle de l'homme, l'être moral créé à l'image de Dieu et déterminé par la conscience. Cet être moral dans l'homme est indestructible. Bien que, par le péché, il ait été affaibli et réduit sous la servitude de la chair, il est toujours susceptible d'être renouvelé par l'Esprit de Dieu. Dans l'état moral que l'apôtre décrit ici, il y a déjà une aspiration intime à retrouver une entière harmonie avec la volonté de Dieu ; l'homme sent que c'est là sa destination, la condition absolue de son repos et de son bonheur. C'est ce que Paul nomme *prendre plaisir* (gr. « se réjouir avec ») *en la loi de Dieu*. Mais en même temps il déplore l'impuissance de ce sentiment (v. 23, 24) sous la loi tyrannique du péché. Ce dernier trait, aussi bien que tout le contexte, prouve jusqu'à l'évidence que par l'*homme intérieur* il ne faut pas entendre, comme le font à tort Calvin, Luther et d'autres, l'homme régénéré. L'homme intérieur est dans tous les hommes ; c'est *en lui* qu'opère la grâce, mais il n'est pas son *œuvre*, comme l'est plus tard l'homme nouveau.

4. La *loi* du péché (v. 21, note, v. 25) est *dans les membres*, c'est-à-dire dans toutes les forces de l'homme qui lui servent

25 Qui me délivrera de ce corps de mort [1] ? — Grâces à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur [2] ! Ainsi donc moi-même je suis assujetti de l'entendement à la loi de Dieu, mais de la chair à la loi du péché [3].

d'instruments (6 : 13, note), tandis que la loi du bien agit dans l'*entendement*, et qu'elle veut, de là, dominer toute la nature charnelle. Mais, tant que l'homme reste privé d'un secours supérieur, il retombe sans cesse sous l'empire de la *loi du péché*. Et pour mieux faire sentir la lutte qui conduit à ce résultat, Paul se sert de termes militaires : « l'autre loi *combat* contre la *loi de mon entendement* et me rend prisonnier de guerre sous la *loi du péché*. » On a déjà fait remarquer (v. 22, note) que l'*entendement* (non l'*intelligence* ni l'*esprit*) est, dans la pensée de l'apôtre, synonyme de « l'homme intérieur ; » c'est la raison pratique, le sens moral, qui a aussi sa *loi*, la conscience.

1. Cri douloureux de l'âme ! question pleine d'angoisse, dont la solution était nécessaire à l'homme pour qu'il ne restât pas plongé dans le désespoir. (Voy. la réponse 8 : 2.) La loi a atteint son but, achevé son terrible ministère ; maintenant, il faut à l'homme l'Evangile, ou la mort éternelle ! De là, l'élan de reconnaissance que l'apôtre laisse échapper de son cœur, avant même de se résumer (v. 25) et de revenir à la bonne nouvelle de la délivrance. Ce contraste montre assez que ce n'est pas l'homme régénéré qui a parlé jusqu'ici et qui jette ce dernier cri de douleur. Il est cependant, dans la vie de l'âme régénérée, des temps où la même lutte recommence, et où la puissance de la chair et du péché, vaincue, mais non détruite, lui arrache plus d'une fois encore ce soupir angoissé vers sa pleine délivrance, ce gémissement de la création (8 : 22) qui est celui de l'humanité tout entière, jusqu'au jour où il n'y aura plus de péché. Plus ce cri de l'âme est profond et douloureux, plus la délivrance est proche. — Ce *corps de mort* ou le « corps de cette mort, » comme on peut aussi traduire, n'est pas autre chose que ce qui a été nommé « corps du péché » (6 : 6), c'est-à-dire l'ensemble de cette misère à la fois corporelle et spirituelle que l'apôtre vient de décrire, misère causée par le péché, lequel agit par le corps, la chair, les membres (6 : 12 ; 7 : 18, 23-25), et se résume, pour ainsi dire, dans tout l'être humain. Pour en être *délivré* (gr. « arraché »), il faut que l'homme, par le renouvellement de tout son être spirituel, voie cesser en lui la domination de la chair, vouée à la mort. (6 : 6.) L'Esprit de vie, en le créant de nouveau, en pénétrant par degrés tout son être, devient en lui aussi le principe d'un corps nouveau, spirituel, immortel, semblable au corps glorifié de Christ. (Philip. 3 : 21.) Cet état, résumant toutes les manifestations de la nouvelle existence de l'homme, pourrait s'appeler le « corps de vie, » comme le premier était nommé « corps de mort. »

2. L'apôtre interrompt par cette vive action de grâces la description de la misère et de la mort à laquelle la loi est incapable d'offrir un remède. Il jette un regard sur le Libérateur, Jésus-Christ, et bénit Dieu de ce qu'en lui il a trouvé la réponse à sa douloureuse question. Cette réponse, il va la développer au chapitre suivant. (Voy. surtout v. 9-11.)

3. Ces derniers mots n'appartiennent point à l'action de grâces que l'apôtre vient de rendre à Dieu, mais sont le résumé de tout ce qui précède (v. 14-24). « Ainsi, veut-il dire, le péché a fait naître entre la *chair* et l'*entendement* (toujours l'homme intérieur éclairé par la loi, v. 22, note) un antagonisme tel qu'aucune puissance ne peut le concilier, et que le même homme est assujetti, par l'un, à la loi de Dieu, par l'autre, à la loi du péché. » (Vers. 21, note.) Encore, quand cet homme dit : Je suis assujetti à la loi de Dieu par l'entendement, faut-il comprendre par là ce simple *vouloir* (dont l'apôtre a parlé v. 15, 19-22), qui n'est qu'un assentiment au droit de Dieu, et non une soumission réelle et libre, consistant en une vie consacrée intérieurement et extérieurement au service du Seigneur. Le chapitre suivant décrit une telle vie, mais qui découle d'une tout autre source.

CHAPITRE VIII

I. *Par la foi en Christ et par la puissance de son Esprit, le chrétien est affranchi de la domination de la chair et du péché, 1-17.* — II. *Il obtient l'assurance de la gloire éternelle, après laquelle soupire toute la création, et toutes choses travaillent à son bien, 18-30.* — III. *Ayant Dieu pour lui, rien ne saurait être contre lui, ni le séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, 31-39.*

I. 1-17. Ceux qui sont en Christ sont affranchis a la fois de la condamnation et de la servitude du péché et de la chair. — 1° Plus de condamnation, car ils sont justifiés ; plus de servitude, car l'Esprit de vie les a mis en liberté. (1, 2.) — 2° Le grand moyen de cette délivrance, c'est, non pas la loi, par laquelle le salut était impossible, mais le don et le sacrifice du Fils de Dieu ; et le résultat voulu de Dieu par cette rédemption, c'est que toutes les exigences de la loi fussent accomplies en ceux qui, réellement affranchis de la domination de la chair, vivent selon l'Esprit. (3, 4.) — 3° En effet, l'opposition entre ces deux états moraux, la chair et l'Esprit, est absolue : l'un et l'autre a ses racines dans nos pensées, nos affections les plus intimes ; l'un est, en soi, la mort ; l'autre, la vie et la paix de l'âme ; l'un est ennemi de Dieu, et ne saurait donc lui obéir, ni lui être agréable ; l'autre renferme l'assurance que tout cela est changé par l'Esprit de Dieu. (5-9*a*.) — 4° Chacun, en s'examinant, peut savoir à quoi il en est. Sans avoir l'Esprit de Christ, nul ne lui appartient ; mais si vous, chrétiens, êtes en communion avec Christ, tout vous devient commun avec lui : sa mort, sa justice et sa vie, et un jour sa résurrection par son Esprit qui déjà habite en vous. (9*b*-11.) — 5° Conclusion : Vous n'avez donc plus aucune obligation de vivre selon la chair, et quels motifs d'y renoncer ! Il s'agit pour vous de la vie ou de la mort ; mais vous vivrez, car vous portez le titre glorieux d'enfants de Dieu ; au lieu de la crainte vous éprouvez la plus douce confiance en Celui que vous pouvez appeler votre Père ; son Esprit même est au dedans de vous le témoin infaillible que vous êtes ses enfants, donc ses héritiers, cohéritiers de son Fils : qui ne voudrait souffrir avec ce Sauveur pour partager sa gloire ! (12-17.)

Il n'y a donc [1] maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont 1
en Jésus-Christ [2] ; — car la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ, m'a 2

1. Ce chapitre s'ouvre sans aucune transition apparente qui le lie à ce qui précède immédiatement. Et cependant, l'apôtre y entre par une particule qui marque une conclusion logique : « Il n'y a *donc* maintenant.... » D'où il ressort clairement que le ch. 7, depuis le v. 7, n'est qu'une digression nécessaire à son but, au moyen de laquelle il a voulu démontrer l'impuissance de la loi pour la sanctification, malgré les rudes combats qu'elle soulève en nous, pensée qu'il avait déjà indiquée 6 : 14 et 7 : 5, et qu'il a développée jusqu'au v. 25. Puis, il reprend ici son sujet au point où il l'avait laissé 7 : 6, et continue à décrire les suites magnifiques de la délivrance en Christ par le renouvellement complet de la nature humaine et même de la création tout entière ; et enfin il entonne un vrai chant de triomphe sur l'assurance du salut dans l'éternel et immuable amour de Dieu en Christ.

2. *Maintenant*, étant délivrés de la loi à laquelle ils sont morts (7 : 6), *ceux qui sont en Christ*, c'est-à-dire qui vivent dans une communion réelle et intime avec lui, n'ont plus à redouter aucune condamnation. Christ est leur représentant, leur garant auprès de Dieu et de la justice éternelle, et leur union avec lui les délivre graduellement de ce qui leur avait

3 affranchi de la loi du péché et de la mort [1]. — Car ce qui était impossible
à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, en envoyant son
propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et pour le péché,
4 a condamné le péché dans la chair [2]; — afin que le droit de la loi fût
accompli en nous qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit [3].
5 — Car ceux qui sont selon la chair s'affectionnent aux choses de la chair;
mais ceux qui sont selon l'Esprit, s'affectionnent aux choses de l'Esprit [4].

attiré cette condamnation, le péché. — Le texte reçu ajoute contre les meilleures autorités : « qui marchent non selon la chair, mais selon l'Esprit. » C'est une glose de précaution contre la gratuité du salut, transportée ici du v. 4, où ces paroles sont à leur place.

1. Voilà la réponse à la question redoutable que se posait l'homme sous la loi (7 : 24 comp. 7 : 14) ; preuve évidente qu'il s'agit ici d'un état spirituel tout différent de celui que décrit le ch. 7. En même temps ces paroles donnent la raison (*car*) de la consolante affirmation du v. 1. — L'apôtre emploie encore ici ce mot de *loi* dans le sens de *puissance* : la *loi de l'Esprit* par opposition à la *loi du péché*. (7 : 21, 23.) Cet Esprit, sous la puissance duquel est maintenant l'homme régénéré, est un *Esprit de vie*, c'est-à-dire qu'il est la source de la vie, qu'il la communique (2 Cor. 3 : 6), par opposition à la mort que la loi produit dans l'état de péché. (7 : 10, 13.) Enfin, là où est l'Esprit, et par l'Esprit la vie, là est aussi la liberté, par opposition à l'esclavage précédemment décrit. (7 : 14, 23, 25.)

2. Ce verset explique et développe le précédent : la *loi* ne pouvait point opérer cette délivrance de l'homme ; impuissante *par la chair*, à cause de la corruption morale de l'homme, incapable de l'accomplir, elle ne pouvait ni le justifier, ni lui rendre la force et la vie, ce que l'apôtre a abondamment prouvé au ch. 7. Or, *ce qui était impossible à la loi*, Dieu l'a fait. Pour cela, il a « envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché » (trad. littér.), et *pour le péché*, c'est-à-dire comme victime d'expiation pour le péché ; et il a *condamné le péché en la chair*, c'est-à-dire en la chair de Christ, devenu homme mortel et représentant de notre humanité, en sorte que le péché *condamné*, détruit dans sa puissance, a dès lors perdu tous ses droits sur ceux qui sont en *Christ* (v. 4), et qu'ils ne sont plus redevables à la chair (v. 12) pour vivre sous sa domination. — Il faut bien remarquer les termes par lesquels l'Ecriture rend constamment le fait de l'incarnation. Christ est devenu vrai homme, « la Parole a été faite chair » (Jean 1 : 14) ; mais toutes les fois que nous pourrions être tentés de joindre à cette idée de *chair*, dans la personne de Christ, celle de *péché*, qui en est inséparable quand il s'agit de l'homme, l'Ecriture emploie quelque expression marquant une distinction délicate et profonde, propre à écarter toute pensée de péché dans le Fils de Dieu. Ainsi, au lieu des mots « chair de péché, » l'apôtre a soin de dire « en *ressemblance* de chair de péché, » expression qui se retrouve Philip. 2 : 7. (Comp. 2 Cor. 5 : 21 ; Héb. 4 : 15.)

3. Tel est le but de Dieu dans la rédemption décrite au v. 3. Gr. « Afin que *le juste droit de la loi* fût accompli en nous, » c'est-à-dire tout ce que la loi sainte a le droit d'exiger. Ce *droit* inviolable est acquitté de deux manières : d'abord, par la satisfaction parfaite que Christ a offerte à la loi (v. 3), et ensuite par la vie nouvelle qui accomplit la loi en ceux qui ne *marchent plus selon la chair, mais selon l'Esprit*. (Comp. 3 : 31, note.) Ces derniers mots, marcher selon la *chair* ou selon *l'Esprit*, expriment les deux pôles opposés de la vie morale que saint Paul va expliquer et développer. (Voir la note suivante.)

4. Cette particule *car* lie intimement à ce qui précède le parallèle que l'apôtre établit ici (v. 5-17) entre la vie de la *chair* et la vie de l'*Esprit*. Il veut montrer que « le juste droit de la loi » (v. 4) ne s'accomplit qu'en ceux qui triomphent de la chair par la puissance de l'Esprit de Christ habitant en eux, car la foi est spirituelle (7 : 14) et n'est satisfaite que par une vie qui est le fruit de l'Esprit de Dieu. Pour bien comprendre le parallèle qui suit, il faut donc remonter à toute l'œuvre de la régénération que l'apôtre a traitée au ch. 6, et Jésus-Christ lui-même dans son entretien avec Nicodème. (Jean 3.) Dès lors, « marcher selon la chair » (v. 4), « s'affectionner aux choses de la chair » (v. 5), « l'affection de la chair » (v. 6,

— Car l'affection de la chair, c'est la mort ; mais l'affection de l'Esprit 6
est vie et paix [1] ; — parce que l'affection de la chair est inimitié contre 7
Dieu [2] ; car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le
peut [3]. — Or ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu ; 8
— mais vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans l'Esprit, s'il 9
est vrai que l'Esprit de Dieu habite en vous ; mais si quelqu'un n'a
point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui [4]. — Et si Christ est 10

7), « être dans la chair » (v. 9), « être redevable à la chair » (v. 12), « vivre selon la chair » (v. 13), sont autant d'expressions parfaitement synonymes de celles de Jésus-Christ, décrivant ainsi l'homme irrégénéré, l'homme naturel : « Ce qui est né de la chair est chair. » Et tous les termes opposés de ce contraste que l'apôtre emploie ici : « marcher selon l'Esprit, s'affectionner aux choses de l'Esprit, » etc., ont aussi le même sens que le mot du Sauveur : « Ce qui est né de l'Esprit est Esprit. » (Jean 3 : 6.) Il est de la plus haute importance de bien saisir ce point de départ, seul possible, de la sanctification. « Si le chrétien cherche (en dehors de cette nouvelle naissance) à améliorer ou à purifier en lui le vieil homme, il n'entreprend pas seulement un travail impossible, et par conséquent inutile, mais il court le danger de se replacer sous la loi, comme le firent les Galates ; bien plus, cette tendance est déjà elle-même un abandon de la grâce. Le vieil homme ne peut pas être sanctifié, mais il faut qu'il soit crucifié (comp. 6 : 6), c'est-à-dire livré à la mort par le renoncement. Il y a donc, dans l'homme régénéré, un combat perpétuel de l'Esprit contre la chair et ses convoitises ; et c'est pour cela qu'il reçoit toujours de nouveau cet Esprit, source toujours plus abondante de la vie nouvelle. » *Olshausen.*

1. « *L'affection* de la chair, *l'affection* de l'Esprit, » mot conservé ici faute d'un plus complet, pourrait se rendre aussi par la *pensée* de la chair, de l'Esprit, si ce terme n'exprimait pas trop exclusivement l'activité des facultés *intellectuelles*, tandis que *l'affection* n'a trait qu'aux facultés *morales*. Le mot original embrasse les unes et les autres et indique, par conséquent, toutes les tendances de la vie de l'homme. De là vient que l'apôtre, parlant au point de vue absolu de la doctrine de la régénération (voir la note précédente), ne dit pas seulement que l'affection de la chair *donne* la *mort*, mais qu'elle *est* elle-même la mort spirituelle et éternelle, ni que l'affection de l'Esprit *produit* la *vie* et la *paix*, mais qu'elle *est* déjà la vie et la paix, la vie impérissable du ciel, la paix actuelle du cœur, qui naît du pardon et de la communion avec Dieu par son Esprit. Il y a loin de cette pensée à la faible paraphrase de la version d'Ostervald.

2. Ch. 5 : 10 ; Jacq. 4 : 4. Là est la raison de la sentence absolue qui précède, aussi bien que de celle qui suit.

3. La *loi de Dieu*, qui est spirituelle, qui s'accomplit ou se viole dans le cœur avant tout, suppose l'amour de la volonté de Dieu ; or, comment s'y soumettre, à cette loi, tant que les dispositions du cœur sont *inimitié* contre Dieu ? L'apôtre en a montré l'impossibilité. (Comp. 7 : 11 et suiv.)

4. Saint Paul admet sans hésiter que ses frères auxquels il écrit, ne sont plus *en la chair*. Mais, afin de prévenir les plus dangereuses illusions, il rappelle d'abord positivement, puis négativement, la seule condition, ou plutôt la seule cause possible de cet état spirituel : la présence permanente de l'*Esprit de Dieu* dans l'homme régénéré. — Il est très remarquable que l'apôtre, dans la même phrase, désigne le Saint-Esprit, à la fois comme *Esprit de Dieu* et comme *Esprit de Christ*. En effet, Christ nous l'a acquis (Gal. 3 : 13, 14), il le donne (Jean 15 : 26) ; le Saint-Esprit est d'ailleurs fréquemment nommé l'Esprit de Christ. (Gal. 4 : 6 ; Philip. 1 : 19 ; 1 Pier. 1 : 11.) Dans toutes ces déclarations de l'Ecriture (comp. Jean 14 : 16), se trouve exprimée, non seulement l'action distincte du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans l'œuvre de notre salut ; non seulement la vérité nécessaire de la divinité de Jésus-Christ, mais encore la raison profonde de notre union avec lui. Comme le Père et le Fils sont *un* dans le Saint-Esprit, ainsi le Fils, aussi bien que le Père, devient *un* avec ses rachetés, par le Saint-Esprit qu'il leur communique. Si cet Esprit n'était pas l'Esprit de Christ, notre communion avec lui ne pourrait être immédiate ; elle n'aurait aucune réalité active pour accomplir en nous son œuvre de rédemption et

en vous, le corps est bien mort à cause du péché ; mais l'esprit est vie
11 à cause de la justice [1]. — Si donc l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous [2].

12 Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair pour
13 vivre selon la chair [3] — car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez [4].

de sanctification. (Comp. Mat. 28 : 19 ; 2 Cor. 13 : 13.)

1. *Christ en nous*, y vivant par son Esprit, est 1° la source de la vie spirituelle actuelle, et 2° la source de la résurrection au dernier jour (v. 11). Le *péché* est la cause efficiente de la *mort* du *corps*, comme la *justice* qui vient de Dieu par la foi est la cause de la *vie de l'Esprit*. Les termes sont absolus, parce que l'Écriture parle des choses telles qu'elles sont aux yeux de Dieu. Ainsi le *corps est* déjà *mort*, parce qu'il porte en lui la sentence et le germe de sa destruction ; il est adjugé et voué à la mort, comme dit Bengel. Mais, ajoute l'apôtre, afin de confirmer ce qu'il a dit au v. 6, la *vie* impérissable du ciel est déjà dans votre esprit, et un jour ce même Esprit de Dieu, qui vous l'a communiquée, vivifiera aussi votre corps, afin d'arracher au péché et à la mort ce dernier trophée de sa victoire (v. 11 ; comp. Jean 6 : 54, 57). Ce terme opposé *l'esprit est vie*, n'est pas moins absolu, et il ne faut pas l'affaiblir en traduisant : *l'esprit est vivant*, ce qui pourrait s'entendre de son existence ou de son immortalité naturelle, tandis que l'apôtre veut dire qu'il possède cette vie divine (v. 6) désormais inséparable de son essence, et sur laquelle ni le péché, ni la mort ne sauraient plus avoir aucun empire, parce qu'elle repose sur la parfaite *justice* dont le croyant a été revêtu par sa communion avec Christ. — Divers interprètes entendent ces mots : *le corps est mort* dans un sens moral (analogue à 6 : 2, 11) ; mais le v. 11, qui parle de résurrection dans le sens propre du mot, ne permet pas cette explication.

2. Voilà la doctrine de la *résurrection*, telle que l'Ecriture la présente toujours, c'est-à-dire dans un rapport intime et vivant avec le renouvellement spirituel qui a lieu dès ici-bas dans le croyant. Jésus « a été déclaré Fils de Dieu avec puissance, *selon l'Esprit de sainteté*, par sa résurrection d'entre les morts. » (1 : 4 ; comp. 1 Pier. 3 : 18 ; 1 Tim. 3 : 16.) La puissance de cet esprit de vie qui était en lui a vaincu la mort, salaire du péché, et il n'a pas été possible qu'il fût retenu par elle. (Act. 2 : 24.) Or, ceux qui lui sont unis par une foi vivante sont faits participants du même Esprit, de l'*Esprit de Celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts*, et ils possèdent ainsi le gage assuré d'une résurrection semblable ; bien plus, ils ont déjà la vie qui se rendra victorieuse, même de la mort du corps, par les développements que cette vie divine recevra de la toute-puissance de Dieu. Tel est le principe seul vrai, ou plutôt la source de la résurrection bienheureuse (Jean 5 : 21-29 ; 6 : 54, note) ; et jamais l'Ecriture n'enseigne la doctrine d'une immortalité abstraite, séparée de ce principe unique de la vie véritable.

3. Ces deux versets 12 et 13, qui paraissent au premier abord interrompre la pensée de l'apôtre, reprise au v. 14, la poursuivent cependant et la développent sous la forme d'une exhortation : Puisque nous avons été affranchis, par l'Esprit, de la domination de la chair (v. 3 et suiv.), et puisque le même corps est destiné à être arraché à la puissance du péché et de la mort, pour avoir part à la résurrection et à la gloire, il ne nous reste aucune obligation, aucun motif, aucun prétexte quelconque de *vivre* encore *selon la chair*. C'est ainsi que la doctrine de la glorification du corps devient, pour le chrétien, un motif puissant de s'abstenir de toute souillure, même de la chair, aussi bien que de l'esprit. (2 Cor. 7 : 1 ; Col. 3 : 4, 5.)

4. Voir v. 6, note. Comp. v. 11, note. — On s'attendait à trouver ici « les actions de la *chair*, » par opposition à celles de l'esprit ; et, en effet, ce mot *de la chair* se trouve dans un grand nombre de manuscrits et de Pères de l'Eglise, sans que pourtant il soit assez autorisé pour être admis. Au lieu de cela, l'apôtre dit : « les actions du *corps ;* » cette substitution inusitée vient peut-être de ce que saint Paul

— Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont 14
fils de Dieu [1] ; — car vous n'avez point reçu un esprit de servitude pour 15
être encore dans la crainte ; mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption, par
lequel nous crions : Abba ! Père [2] ! — L'Esprit lui-même rend témoignage 16
à notre Esprit que nous sommes enfants de Dieu [3]. — Or si nous sommes 17
enfants, nous sommes aussi héritiers ; héritiers de Dieu, et cohéritiers
de Christ ; si toutefois nous souffrons avec lui, afin que nous soyons
aussi glorifiés avec lui [4].

avait dans la pensée la résurrection du corps (v. 11), et c'est pourquoi il exhorte les chrétiens à le sanctifier. Au reste, le corps a sa vie propre, source d'une foule de convoitises, qui demandent sans cesse à devenir des *actions ;* c'est là ce qu'il faut *faire mourir*, crucifier, par la puissance de l'Esprit. C'est ce que le Sauveur appelle « couper un bras, arracher un œil, » qui nous feraient tomber dans le péché.

1. L'apôtre explique et prouve (*car*) la belle promesse qui précède : *vous vivrez*, et cela, dès maintenant, de la vie véritable et bienheureuse ; vous en avez la garantie dans le fait que l'homme reconnaît, à cette opération puissante de l'Esprit de Dieu en lui (v. 13), qu'il est enfant de Dieu, né de Dieu, qu'il peut appeler son *Père*. Le premier fruit de cette victoire de l'Esprit sur la chair est une autre victoire : la crainte servile est vaincue par l'amour (v. 15). La paix du cœur, une douce et filiale assurance qui, dans la prière, trouve toujours accès auprès de Dieu : telle est la vie intime que l'Esprit crée dans nos cœurs. — « C'est là la couronne du vainqueur, bien plus brillante que la précédente. Aussi l'apôtre ne dit-il plus seulement : « ceux qui vivent dans l'Esprit, » mais « *ceux qui sont conduits* par lui, » et il montre ainsi que l'Esprit doit être maître de notre vie, comme le pilote doit l'être du vaisseau qu'il gouverne. » *Chrysostôme.*

2. L'*esprit de servitude* et de *crainte* ne vient pas de Dieu ; le pécheur en est pénétré dès qu'il sent son péché et le désaccord de sa relation troublée avec Dieu, comme le prouve Gen. 3 : 8, 10. Mais l'*Esprit d'adoption* est un don de Dieu. Cet Esprit d'adoption est l'Esprit de Dieu et de Christ (v. 9), en qui Dieu *adopte* pour ses enfants ceux qui lui donnent leur cœur. (Comp. Eph. 1 : 5-8.) Répandu sur ses rachetés, cet Esprit les met avec Dieu dans un rapport tout semblable à celui de Jésus, leur frère aîné, et il leur communique les privilèges du Fils. Dans cet Esprit, nous crions : *Abba ! Père !* Il nous inspire la confiance, le courage, l'amour, nécessaires pour invoquer Dieu sous ce doux nom que Jésus lui donnait dans ses profondes douleurs. (Marc 14 : 36 ; comp. Gal. 4 : 6.) Aussi Jésus, après avoir achevé l'œuvre de notre rédemption, aimait-il à appeler Dieu « son Père et notre Père, son Dieu et notre Dieu. » (Jean 20 : 17.) — L'apôtre, même en écrivant en grec, conserve ce mot hébreu (*Abba*), non seulement parce que, dans sa langue maternelle, ce nom était plus doux à ses souvenirs, ou plus saint dans cette langue sacrée ; mais surtout parce que ces deux syllabes sont les premières que balbutie le petit enfant en s'adressant à son père. Le mot hébreu n'a pas d'autre étymologie.

3. Gr. « L'Esprit lui-même témoigne *avec* et *à* notre esprit... » c'est-à-dire que lorsque la grâce de Dieu nous a remplis de cette confiance filiale, nous ne restons point livrés à nous-mêmes, ni au simple assentiment de notre conscience, mais que l'Esprit de Dieu soutient et confirme en nous cette confiance. Son *témoignage* consiste dans le sentiment du pardon et de notre paix avec Dieu, dans l'assurance de notre réconciliation avec lui, dans le libre accès qu'il nous donne auprès de lui, par la foi en Jésus-Christ. (5 : 1, 2.) Ce témoignage est donc le vrai fondement de l'assurance *personnelle* du salut. — Les termes que choisit l'apôtre nous montrent aussi, avec tout l'Evangile, que même après avoir reçu le Saint-Esprit, *notre esprit* en reste distinct. Dieu habite en l'homme par son Saint-Esprit, le dirige, le sanctifie ; mais jamais la personnalité de l'homme ne va se fondre et disparaître en Dieu ; et d'autre part, l'Esprit-Saint, don de Dieu à l'homme, reste distinct de l'âme humaine. Rien n'est plus opposé au christianisme que les erreurs du panthéisme qui tendent à nier la réalité et la permanence de la personnalité en Dieu et en l'homme.

4. Dans la douce assurance de son adoption gît déjà, pour le chrétien, l'assu-

II. 18-30. Souffrances du temps présent et gloire éternelle. — 1° Telle est la certitude et la grandeur de cette gloire, que les souffrances de la vie présente ne peuvent lui être comparées, et que la douloureuse attente, le soupir de la création tout entière n'a d'autre objet que la glorification suprême des enfants de Dieu. (18-22.) — 2° Nous aussi nous soupirons après cette délivrance éternelle, car nous ne la possédons qu'en espérance, sans la voir encore, mais l'attendant par la patience. (23-25.) — 3° Le secours puissant de l'Esprit de Dieu, soutenant notre faiblesse, formant en nous la vraie prière, est le garant actuel et personnel de notre assurance. (26, 27.) — 4° Même au milieu des dangers et des souffrances du temps présent, toutes choses, dans la main de Dieu, tendent à ce but glorieux, car l'œuvre de sa grâce ne reste jamais imparfaite, et rien ne saurait anéantir son dessein envers ceux qu'il a préconnus, appelés, justifiés, glorifiés. (28-30.)

18 Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire à venir, qui doit être révélée envers
19 nous[1]. — Car la création attend avec un ardent désir la révélation des

rance de sa gloire future. *Enfant* du Père céleste, il en sera nécessairement l'*héritier ;* il sera réintégré dans son caractère originaire de roi de la création, dont il n'a été privé que parce qu'il est devenu pécheur et charnel. (Gen. 3 : 17-19.) Mais, à tous les degrés de sa rédemption et de sa glorification, le pécheur sauvé n'est rien que par Christ ; ce n'est que par Christ encore qu'il a droit à l'héritage du Père, dont le Sauveur est déjà en possession complète (Mat. 28 : 18 ; Rom. 1 : 4 ; Philip. 2 : 9-11 ; Eph. 4 : 10) ; en un mot, il n'est *héritier de Dieu* que parce qu'il est *cohéritier de Christ* qui veut bien partager avec lui tous ses privilèges. Le chrétien voit dans ce titre magnifique quelle est la grandeur de son héritage ; il est fait égal à Christ ; et cette communauté avec lui n'a rien de pareil à la succession d'un père terrestre dont chacun des enfants ne reçoit qu'une partie ; semblable, au contraire, à la lumière du soleil dont chacun a la plénitude, sans en rien ôter à d'autres, l'héritage céleste est destiné à tous dans son indivisible perfection. Ce qui en fait l'essence, c'est l'amour éternel ; et l'on peut dire de cet amour, avec infiniment plus de raison, ce qu'on a dit de l'amour maternel :

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

— Mais, pour parvenir là où est Christ, il n'y a qu'un chemin, celui qu'il a suivi lui-même, le chemin de ses saintes douleurs : *si nous souffrons avec lui*.... Sans cela, « la chair et le sang qui ne peuvent hériter le royaume de Dieu, » le vieil homme, qui revendique ses droits, rendraient à jamais impossible la communion avec Christ dans son héritage. D'où résulte que la souffrance est un moyen de sanctification. La vie du chrétien en est pleine au dedans, au dehors ; la douleur incessante de son propre péché, la vue du péché dans les autres, le chagrin de faire luire trop faiblement sa lumière au sein des ténèbres qui ne la reçoivent pas (Jean 1 : 5), ses épreuves personnelles, mille peines secrètes, forment le tissu de la vie chrétienne ici-bas, tellement que celui qui en serait exempt aurait lieu de douter qu'il suive Jésus-Christ dans la voie où il a marché, et par conséquent de douter qu'il puisse parvenir jamais à sa gloire, qui ne s'obtient que par une sainte conformité à sa vie.

1. Par la *souffrance* à la *gloire*, tel est le chemin tracé par notre Chef, et sur lequel le suivent ses rachetés. (5 : 1-5 ; 2 Cor. 4 : 17.) Or, entre les deux autres termes de ce contraste : le *temps présent* (toujours si court) et l'*éternité*, il n'y a point de comparaison à établir. — « En décrivant cette gloire comme un bien *à venir*, l'apôtre admet pourtant qu'il est déjà présent, puisqu'il n'a besoin que d'être *révélé envers nous* ou *pour* nous, en qui il se trouve déjà, mais voilé ; comme il dit ailleurs (Col. 3 : 3) que notre vie est cachée avec Christ en Dieu. Ne t'afflige donc pas, réjouis-toi plutôt de ce que cette gloire ne t'attend qu'au terme de tes combats ; car elle est si grande, si ineffable, qu'elle dépasse infiniment l'économie présente, et c'est pourquoi elle t'est réservée ailleurs. » *Chrysostôme.*

fils de Dieu[1]. — Car la création a été assujettie à la vanité, non pas vo- 20
lontairement, mais à cause de celui qui l'y a soumise, dans l'espérance — que la création elle-même sera aussi délivrée de la servitude de la cor- 21
ruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. — Car nous savons que toute la création ensemble soupire, et est en travail 22
d'enfantement jusques à maintenant[2]; — et non seulement elle, mais 23

1. Ce n'est pas seulement la certitude, mais aussi la grandeur immense de la gloire des enfants de Dieu que l'apôtre proclame en y rattachant la délivrance de la création tout entière. Ce regard (v. 19-23) jeté en passant sur les effets les plus lointains du péché, sur les souffrances dont il est la source pour tous les êtres terrestres, non moins que sur un avenir heureux où tous ses ravages seront réparés, fait du bien à l'âme ; mais, isolé, pour ainsi dire, dans les enseignements divins, qui, d'ordinaire, se bornent à ce qui concerne directement l'homme, on comprend qu'un tel passage ait donné lieu à des interprétations très diverses, et soit moins destiné à motiver un système qu'à jeter un rayon de lumière et d'espérance sur un vaste domaine resté sombre et triste depuis la chute de l'homme. — Le mot principal, dont dépend la signification de tout le reste dans ces versets, c'est celui de *créature*, ou plutôt de *création*, car le v. 22, lu en grec, ne permet pas de traduire autrement, bien que le mot original ait les deux sens. Mais à qui s'applique ce mot? au peuple juif? aux nations païennes? à l'humanité tout entière ? au peuple chrétien ? Ces diverses réponses ont été faites à notre question ; mais évidemment elles n'épuisent pas la pensée de l'apôtre, et elles se trouveraient fausses en restant incomplètes. Car, outre les raisons grammaticales qui s'y opposent, il n'est malheureusement vrai ni d'aucune de ces nations, ni de l'humanité entière, qu'elles *attendent avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu*, c'est-à-dire le retour de Christ qui manifestera ses vrais disciples et les introduira dans la gloire de son règne. On ne peut pas davantage appliquer indistinctement aux nations, comme telles, le v. 21. Et quant aux chrétiens, les v. 19 et 23 les distinguent clairement de ce que Paul appelle ici *création*. Par ces raisons, d'autres interprètes ne veulent voir dans ce terme que la création vivante qu'on appelle la *nature*, à l'exclusion des hommes. Mais comme l'apôtre entre dans cette pensée en parlant de la souffrance (v. 18), on ne voit pas pourquoi, tout à coup, il ferait abstraction de l'homme. Il faut donc, sans exclure l'humanité, qui est l'âme de la création, prendre ce mot dans toute son étendue : *la création tout entière*, tout ce qui a vie sur notre terre, seule signification possible du mot au v. 22. Cela étant admis, nous pouvons nous rendre compte de la pensée de l'apôtre en pesant chaque mot des versets qui suivent.

2. Ces remarquables paroles nous révèlent clairement qu'une grande catastrophe a eu lieu dans la création tout entière. A l'origine, tout ce que Dieu avait créé était « très bon » (Gen. 1 : 31), très propre à répondre aux desseins de Dieu, aux fins de l'homme, roi de cette création, et de tous les êtres que Dieu avait appelés à l'existence. Nulle part ne se voyaient des éléments de destruction, ni ne s'entendaient les gémissements de la douleur. Mais il en fut bien autrement après la chute : Dieu maudit, à cause de l'homme, son empire souillé par le péché (Gen. 3 : 17-19), et c'est là ce que l'apôtre rappelle en disant que la création fut *assujettie à la vanité* (v. 20), c'est-à-dire à l'instabilité, à la dissolution, à la mort. Ce douloureux assujettissement ne fut point *volontaire*, il répugne à la création, tout être a horreur de la destruction ; il eut lieu *à cause de celui qui l'a assujettie*. Qui est-ce ? Les uns (Chrysostôme, Tholuck) répondent : *Adam*, par sa chute, ou l'*homme*, par son péché ; d'autres (M. Godet), le *démon*, au moyen de la tentation qui produisit la chute ; d'autres encore, *Dieu*, par son jugement prononcé sur la création. (Gen. 3 : 17-19.) Nous admettons ce dernier sens, qui nous paraît plus conforme à l'histoire sainte, à la justice et à la puissance de Dieu, et aussi aux paroles qui suivent immédiatement : *assujettie dans l'espérance*.... La principale objection qu'on peut faire à cette interprétation, c'est l'expression *à cause de*, Dieu n'est pas la cause morale de la malédiction de la nature. Si l'on insistait sur cette expression, on serait plutôt conduit à la première explication proposée. (Comp. Gen. 3 : 17 : « la terre sera maudite *à cause de toi*. »)

nous aussi, qui avons les prémices de l'Esprit[1], nous-mêmes nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre
24 corps[2]. — Car c'est en espérance que nous sommes sauvés ; or, quand on voit ce qu'on avait espéré, ce n'est plus espérance ; car ce que l'on
25 voit, pourquoi l'espérerait-on encore ? — mais si nous espérons ce
26 que nous ne voyons point, nous l'attendons par la patience[3]. — De

— Cet assujettissement à la vanité se voit dans toute la création ; tous les êtres qu'elle enfante ne parviennent péniblement à la plénitude de leur existence que pour déchoir et périr ; la conservation momentanée d'un seul coûte la vie à des milliers d'autres ; partout règne l'assujettissement, le travail, la destruction et la mort, fruit du péché. Et comme la vie, qui est dans la création, se révolte contre la souffrance et la mort, c'est dans cette douloureuse lutte que Paul voit un *ardent désir*, une *servitude de la corruption*, un *soupir*, un *travail d'enfantement*. Comme la mère, dans les douleurs de l'enfantement, travaille pour arracher son enfant à la mort et le produire à la vie, ainsi la nature lutte sous les étreintes de la mort, afin de mettre au jour la création nouvelle, glorieuse, qui doit sortir d'elle au jour marqué pour *la révélation des enfants de Dieu*. Et si Paul prête ici à la création la conscience de ces souffrances et même une volonté (v. 20), ce n'est pas là seulement une poétique personnification, mais l'expression profondément vraie de cette instinctive horreur que tout être vivant éprouve en présence de la douleur et de la mort. D'ailleurs, toute vie dans la création est liée par un rapport intime, mystérieux, à l'humanité qui en fait partie, qui en est l'âme, qui souffre des mêmes douleurs, et c'est en elle que la création trouve sa conscience, son organe, et fait entendre ses gémissements. Cette idée est même, croyons-nous, exprimée dans le texte au moyen de verbes composés (v. 22) : *soupire avec, travaille avec*, c'est-à-dire avec l'humanité qui souffre des mêmes douleurs. — Cette création, qui a eu sa part à la chute, à la *servitude de la corruption*, aura part aussi à la *liberté de la gloire* des enfants de Dieu (v. 21). « Non seulement toi, mais ce qui t'est de beaucoup inférieur, ce qui est privé de raison et de conscience, aura part aux biens qui te sont réservés. La création entière marchera d'un pas égal, lors de la glorification de ton corps, semblable à la nourrice d'un fils de prince, qui jouit de ses biens et de sa gloire, lorsqu'il monte sur son trône. Vois comment l'homme marche toujours en tête de toutes choses, parce que toutes choses sont faites pour lui ! Vois comment l'apôtre console les combattants par la grandeur et la certitude de leur espérance ! Si la création elle-même, qui est faite pour toi, a un tel avenir, quelle ne doit pas être ton espérance ! » *Chrysost.* (Comp. 2 Pier. 3 : 13 ; Apoc. 21 : 1, ainsi que les magnifiques descriptions des prophètes, dans lesquelles Paul pouvait avoir puisé ces consolantes espérances : Esaïe 11 : 1-9 ; 55 : 12, 13 ; 65 : 25 ; Ezéch. 47 : 12.)

1. Allusion aux *prémices* d'une riche moisson (les premières gerbes), ou aux premiers fruits d'une récolte qui étaient consacrés à l'Eternel et qui étaient le garant de toute la récolte. (Comp. sur ce mot 1 Cor. 15 : 20 ; Jacq. 1 : 18.)

2. *Nous-mêmes*, chrétiens, bien que, plus heureux que la création, nous ayons les *prémices de l'Esprit* et, par là, l'assurance d'être enfants de Dieu, ses héritiers (v. 16, 17), cependant nous *soupirons* comme toute la création, *attendant* tous les fruits célestes de l'*adoption* que nous avons déjà obtenue (v. 15) et la *rédemption de notre corps*, sa pleine délivrance du péché et de la mort, qui complétera seule la gloire des enfants de Dieu. Elle sera la victoire définitive après le combat, la plénitude de la vie ; tout notre être aura été rendu à sa destination.

3. Ces deux versets (24 et 25) expliquent (*car*) pourquoi les chrétiens sont encore dans un état d'*attente* (v. 23) : « Nous sommes sauvés, mais *en espérance*, ou par l'espérance. » Objectivement, ce salut est accompli, seulement nous le possédons sans le voir. Or, il est dans la nature même de l'espérance, d'une part, de posséder intérieurement et sans voir : la vue la fera cesser (v. 24. Gr. « l'*espérance vue* n'est plus espérance ») ; et d'autre part, lorsque cette espérance est certaine (Rom. 5 : 5), elle a pour fruit une attente pleine de patience et de persévérance, même au sein des plus rudes épreuves.

même aussi l'Esprit vient au secours de notre faiblesse [1] ; car nous ne savons pas ce que nous devons demander, pour prier comme il faut : mais l'Esprit lui-même intercède, par des soupirs qui ne se peuvent exprimer [2]. — Mais celui qui sonde les cœurs connaît qnelle 27
est l'affection de l'Esprit, parce que c'est selon Dieu qu'il intercède pour les saints [3]. — Mais nous savons que toutes choses travaillent 28
ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu [4], de ceux qui sont appe-

1. Gr. « Prend part à notre faiblesse, à notre place, avec nous. » Toute cette phrase est renfermée dans le verbe grec, qui présente l'image d'un homme saisissant un fardeau pour aider un autre à le soulever. La suite développe cette belle pensée. Ce secours puissant du Saint-Esprit de Dieu est un second encouragement ajouté aux précieuses assurances qui précèdent. — Le texte reçu porte : *nos faiblesses ;* les meilleures autorités ont ce mot au singulier.

2. Paul nous dit ici comment l'Esprit de Dieu nous soulage dans notre faiblesse ; et tout d'abord dans la *prière,* cette respiration de l'âme chrétienne. *Nous ne savons pas prier,* dit humblement l'apôtre. Littéralement *ce que nous prions* (ou demandons) *selon qu'il le faut, nous ne savons pas.* Il s'agit donc moins, dans cette ignorance, de la *manière* dont nous devons prier, que des *choses* que nous devons demander. Chrysostôme en trouve un exemple dans la vie de saint Paul lui-même quand il demandait d'être délivré de « l'écharde en la chair. » (2 Cor. 12 : 7, etc.) Mais voici le secours : la vraie prière est formée en nous par l'Esprit de Dieu. Quand l'apôtre dit que l'Esprit *intercède* pour nous, il n'entend point par là une prière adressée à Dieu à notre place, sans nous, hors de nous ; mais en nous, en tant qu'il y habite. L'intercession de Christ (v. 34) a lieu hors de nous, auprès de Dieu, à qui il offre en notre faveur ses éternels mérites ; mais l'action de l'Esprit, ainsi que le montre aussi le v. 27, s'accomplit dans les cœurs où il se répand comme un souffle de vie, et qu'il soutient dans toutes leurs faiblesses, dans leurs craintes, dans leurs combats. Non seulement il dirige leurs pensées vers le Dieu de vérité et d'amour, mais quand, malgré tout son secours, ils s'égarent dans leur ignorance, ou succombent à leurs infirmités, ou sentent s'éteindre un dernier reste d'ardeur, il parle à Dieu, du fond de leur être, par des *soupirs ineffables,* c'est-à-dire en un langage qu'aucune parole humaine ne saurait contenir, ni exprimer. (Comp. Gal. 4 : 6 et Apoc. 22 : 17.)

3. *Celui qui sonde les cœurs,* antique et profonde définition de la toute-science de Dieu. (1 Sam. 16 : 7 ; 1 Rois 8 : 39 ; Ps. 7 : 9, etc.) Ce Dieu connaît l'affection (Gr. la *pensée,* le *sens*), les désirs les plus intimes (v. 6, note) de l'Esprit, c'est-à-dire de l'Esprit saint en nous, lorsqu'il y forme des « soupirs ineffables, » qui, pour Dieu, n'ont pas besoin d'autre expression ; car cet Esprit prie pour les saints *selon Dieu,* c'est-à-dire d'une manière conforme à la volonté de Dieu et qui lui est agréable. Il n'y a point de vraie prière que celle qu'inspire à l'âme l'Esprit de vérité, de sainteté et d'amour.

> Je disais : Dicte ma prière !
> Et tu m'avais, ô tendre Père,
> Déjà dicté ce premier vœu.

4. La mention de l'Esprit qui vient au secours de notre faiblesse et intercède pour nous (v. 26, 27) a servi de transition entre le tableau de la souffrance universelle (v. 18-25) et celui de la glorification finale que l'apôtre aborde maintenant. (Vers. 28-30.) Il n'est pas d'*obstacle* dont l'âme la plus timorée puisse s'effrayer, qui ne devienne *moyen* dans la main de Dieu. C'est Dieu qui opère tout en tous pour notre salut (Philip. 2 : 13), et dès lors *toutes choses,* toutes les créatures de Dieu qui ont en lui seul la vie, le mouvement et l'être, doivent nécessairement *travailler* au même but, non pas séparées de lui, mais en lui et par lui. Même le mal, tout le mal qui arrive sur notre terre, n'est pas excepté ; car, soit le mal moral, soit le mal physique, tout reste soumis à la volonté de Dieu, qui, par des voies mystérieuses, en tire l'accomplissement de ses desseins. (Par exemple, l'histoire de Joseph, et plus encore, l'action de Judas et du peuple juif dans la mort de Jésus-Christ.) Les jugements de Dieu les plus sévères et les plus terribles, quoiqu'ils soient en eux-mêmes des châtiments du péché, peuvent être convertis en bénédic-

29 lés, selon un dessein arrêté [1]. — Car ceux qu'il a préconnus [2], il les
a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il
30 soit le premier-né entre plusieurs frères [3] ; — or ceux qu'il a prédes-
tinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi
justifiés ; or ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés [4].

III. 31-39. Suite et conclusion : au sein des plus grands maux, le racheté n'a donc rien a craindre, il est assuré de parvenir a la gloire. Regardant en face tous les dangers, l'apôtre les affronte par une série de questions et de réponses triom-

tions pour celui qui, sous les coups de la justice, s'humilie et apprend à *aimer Dieu*. Alors le châtiment devient un moyen de grâce et de salut. Mais il faut insister sur ce mot de l'apôtre : *ceux qui aiment Dieu*. Tant que l'homme n'est pas amené à cette fin de son être, il ne peut s'appliquer cette consolante parole ; toutes choses, au contraire, doivent travailler *au mal* de celui qui refuse obstinément son cœur à Dieu.

1. Le fondement de l'assurance des rachetés, les grâces dont ils jouissent, les bons sentiments de leur cœur, ici en particulier le don d'*aimer Dieu*, tout cela repose, en dernière fin, sur le fait de la grâce divine, qui les a *appelés*, selon l'éternel *dessein* de Dieu. Cet appel ne se borne pas à une invitation extérieure, par l'Evangile, mais il est une œuvre intérieure de la grâce qui les attire et les amène à la foi. (1 : 6, note ; 9 : 11 ; Eph. 1 : 11 ; 3 : 11 ; 2 Tim. 1 : 9, etc.)

2. Les v. 29 et 30 expliquent et prouvent (*car*) le fondement d'assurance indiqué au v. 28, et cela sans interruption, de degré en degré, jusqu'à la gloire. En Dieu, *préconnaître* ne peut s'entendre simplement d'une prescience passive qui ne serait pas un fondement d'assurance ; or, l'apôtre veut en donner un. Ce que Dieu voit à l'avance existe pour lui, et il l'accomplit dans le temps, quand l'heure est venue. Dans le style de l'Ecriture, *connaître* emporte toujours une idée d'affection, de faveur, d'amour : « Je connais mes brebis. » Remarquons, au reste, que l'Ecriture ne parle ainsi que du côté lumineux de la prescience de Dieu ; il n'est jamais dit qu'il ait préconnu le mal, ni qu'il ait formé un dessein de réprobation.

3. Tel est le second degré de cette chaîne de la grâce, qui, partant des profondeurs de l'éternité et de la prescience de Dieu, conduit les rachetés, sans qu'il y manque un anneau, jusqu'à la glorification. (Vers. 30.) Comment ne pas reconnaître avec adoration, en présence de ces paroles, que c'est Dieu qui accomplit tout en tous ? Dans ce second degré, la *prédestination*, ou *prédétermination*, l'apôtre marque déjà quel en est le but : *être conformes à l'image de son Fils*, c'est-à-dire lui être faits semblables dans sa vie morale, dans sa sainteté. (2 Tim. 2 : 11, 12 ; Philip. 3 : 10, 21 ; 2 Cor. 3 : 18.) C'est donc une bien pauvre objection contre l'élection que de prétendre qu'elle anéantit la responsabilité, la moralité. Certes, Dieu n'a jamais dit qu'il destinait indifféremment au salut des hommes qui resteraient ensuite dans leur corruption, ou ceux qui deviendraient des saints. Il a élu les rachetés *pour la sainteté*, pour qu'ils glorifient Dieu sur la terre et dans l'éternité. (Voy. 1 Pier. 1 : 2 ; Eph. 1 : 4, etc.) Saint Paul marque ce but, non seulement par la ressemblance avec Jésus-Christ, mais par l'amour paternel de Dieu qui a voulu ainsi tirer, du sein d'un monde pécheur, une famille sanctifiée, dont Jésus-Christ fût le *premier-né entre plusieurs frères*. Oh ! si cet amour avait été compris et senti, que d'arides disputes eussent été remplacées par d'ardentes actions de grâces ! Du reste, l'apôtre reviendra, dans le chapitre suivant, à ce grand mystère du salut ou de la perdition, et c'est là que nous devrons étudier sa pensée.

4. Après cette prédestination et son but, l'apôtre place l'*appel*, ou la vocation (v. 28), que Jésus décrit (Jean 6 : 44) comme l'attrait du Père vers le Sauveur. Cette grâce renferme tous les premiers commencements de la conversion, l'œuvre de la loi qui prépare l'âme pour Christ (Gal. 3 : 24), le réveil de la conscience, les désirs souvent encore douloureux que les promesses de Dieu excitent en nous, jusqu'au moment où Jésus-Christ lui-même se révèle à l'âme plein de grâce et de vérité. Là, s'ouvrent à elle les sources abondantes de la

phantes : — 1° Qui sera contre nous, quand Dieu est pour nous ? après le don immense de son Fils, qu'aurait-il à nous refuser ? (31, 32.) — 2° Qui accusera, qui condamnera les élus de Dieu ? Dieu lui-même les justifie, et voici pour garant toute l'œuvre rédemptrice de Christ, depuis sa mort, sa résurrection, jusqu'à son intercession dans le ciel. (33, 34.) — 3° Qui nous séparera de cet amour de Jésus ? Que toutes les souffrances, toutes les privations, tous les dangers se présentent, nous en restons vainqueurs par Celui qui nous aime. (35-37.) — 4° Je suis donc assuré que toutes les choses de ce monde ou du monde invisible, du présent ou de l'avenir, que rien enfin de ce qui est créé ne peut me priver de l'amour de Dieu en Jésus. (38, 39.)

Que dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui 31
sera contre nous[1] ? — Lui qui même n'a point épargné son propre 32
Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-
t-il point aussi gratuitement toutes choses avec lui[2] ? — Qui accusera 33
les élus de Dieu ? Dieu est celui qui justifie ! — Qui condamnera ? 34
Christ est celui qui est mort, et qui, de plus, est ressuscité, qui est
aussi à la droite de Dieu, et qui intercède aussi pour nous[3] ! — Qui 35

justification, si clairement exposée dans cette épître (ch. 3, 4) : *il les a rendus justes*, ou *justifiés*. Enfin, l'œuvre divine s'achève au dehors par le triomphe définitif de la vie jusque-là cachée au dedans, c'est-à-dire par la *glorification* de tout l'être, corps et âme, dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre. Il est à remarquer que l'apôtre parle de tous ces développements, même du dernier, comme d'un fait passé, accompli. C'est qu'à ses yeux, comme aux yeux du Dieu immuable dans sa fidélité, l'œuvre spirituelle que Dieu ne laisse jamais inachevée (Philip. 1 : 6) est déjà accomplie, soit pour chaque âme qui en a éprouvé les premiers effets, soit dans le règne du Sauveur, dont aucune puissance ne saurait empêcher les glorieuses destinées.

1. Paul, parvenu, pour ainsi dire, au sommet de la montagne par le développement de l'Evangile de la grâce, et en particulier par l'exposition des motifs d'une impérissable espérance (v. 18-30), jette un dernier regard, en arrière, sur la route qu'il vient de parcourir, en avant, sur les dangers auxquels le chrétien est encore exposé ; et, comme un homme qui tient déjà une victoire certaine, il entonne un magnifique chant de triomphe. (Vers. 31-39.) Nous ne pensons pas qu'il existe rien de plus grand, de plus beau dans aucune langue humaine ! — *Ces choses*, à l'égard desquelles il ne reste rien à dire, c'est le développement de la chaîne glorieuse des grâces de Dieu (v. 28-30), qui prouve abondamment que *Dieu est pour nous*. Qui donc sera *contre nous* qui possédons la protection du Dieu tout-puissant ? La réponse est donnée dans une seconde question.

2. Il y a dans ces mots une allusion évidente à Gen. 22 : 12, où Dieu dit à Abraham, après le sacrifice d'Isaac : « Maintenant, je connais que tu crains Dieu, puisque *tu n'as point épargné*, pour moi, *ton fils, ton unique.* » Abraham avait donné à Dieu ce qu'il avait de plus cher au monde, son fils, celui sur qui reposait la promesse dont vivait son âme ; après cela, il n'avait certainement plus rien à refuser à Dieu. Image faible, mais juste, du Père céleste, qui, pour sauver un monde pécheur, donne son *propre Fils* (expression choisie, preuve d'un insondable amour), d'où Paul tire cette conclusion abondamment justifiée : qu'aurait-il encore à nous refuser ? Il donnera *gratuitement toutes choses*, car le premier don les renferme toutes. Telle est la réponse à la question du v. 31 : il est donc impossible que rien soit *contre nous*.

3. Augustin, et après lui plusieurs interprètes, veulent ponctuer toutes les phrases qui suivent de manière à en faire autant de questions : Qui accusera les élus de Dieu ? — Dieu, qui les justifie ? et ainsi des autres. Il n'y a aucune différence pour le sens, seulement il y a plus de vivacité à répondre à une question par une autre qui implique contradiction et réduit l'adversaire à l'absurde. Le texte original permet cette ponctuation. L'apôtre envisage, dans leur cause la plus redoutable,

nous séparera de l'amour de Christ ? l'affliction, ou l'angoisse, ou la
36 persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? — (Selon
qu'il est écrit : « Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause
de toi, et on nous regarde comme des brebis destinées à la bouche-
37 rie [1]. ») — Mais, dans toutes ces choses, nous sommes plus que vain-
38 queurs par Celui qui nous a aimés [2]. — Car je suis persuadé que ni

les doutes et les craintes qui pourraient encore assaillir le croyant, c'est-à-dire le péché, considéré en présence du jugement éternel. En effet, ces termes : *accuser, condamner,* sont juridiques et forment deux degrés d'un jugement. Christ est le juge (2 : 16 ; Jean 5 : 22) ; qui donc se porterait accusateur auprès de lui ? Dieu ? Il en a seul le droit, car c'est sa loi violée qui demande justice. Mais Dieu *justifie ;* avant les temps, il avait résolu notre justification, qu'il a parfaitement accomplie en son Fils. (1 : 16, 17 ; 3 : 21 et suiv.) Dès lors, il n'y a plus de juge qui puisse *condamner,* puisque le juge lui-même, Jésus-Christ, a porté en sa *mort* la peine qu'il aurait à prononcer sur ses rachetés. (3 : 24 ; 4 : 25.) Bien plus, afin d'approprier aux siens les bénéfices de sa rédemption en leur faisant part de sa vie nouvelle, il est *ressuscité.* (6 : 3 et suiv.) Bien plus encore, il est devenu notre avocat tout-puissant *à la droite de Dieu,* où *il intercède pour nous.* Il faudrait donc que de la même source jaillît la condamnation et le salut, que de la même bouche sortît l'intercession et la sentence de mort. Impossible ! — Dans l'*intercession* du Sauveur auprès de Dieu, quelques interprètes veulent voir uniquement la continuation de son œuvre de Médiateur, à l'exclusion de la *prière* pour les siens. C'est là une erreur, uniquement fondée sur certains préjugés dogmatiques, et non sur l'exégèse. En effet, le verbe grec que nous traduisons par *intercéder,* aussi bien que le substantif d'où il dérive, signifie la prière, la supplication offerte pour quelqu'un. Il n'a pas d'autre sens dans Héb. 7 : 25, où nous lisons que Christ « est toujours vivant pour intercéder en faveur de ceux qui s'approchent de Dieu, » qui s'en approchent par la prière évidemment. (Comp. Héb. 9 : 24.) Que fait un avocat (1 Jean 2 : 1), sinon de parler, de plaider pour ses clients ? Enfin, une parole de Jésus lui-même (Jean 14 : 16) décide la question ; car, borner à la prière sacerdotale qu'il allait prononcer alors cette promesse solennelle : « je prierai le Père, » ou « je demanderai au Père » (l'Esprit consolateur), c'est ce qu'interdit absolument tout le sens futur de son discours. Que les croyants ne se laissent pas priver de cette partie importante de l'œuvre de leur Sauveur ! Qu'ils continuent à chanter du fond du cœur avec le bienheureux Clottu :

Oui, pour son peuple Jésus prie.

1. Sûr de l'amour de Dieu, qui justifie, et de Christ, qui sauve et intercède (car ici l'apôtre entend l'amour de Christ pour nous, et non notre amour pour Christ, ainsi que le prouvent les v. 37 et 39), Paul, du haut de cette retraite, contemple sans crainte tous les autres ennemis de son salut. Les premiers qu'il aperçoit, et dont il ne méconnaît pas la puissance, puisqu'à leur vue il s'applique les redoutables paroles du Ps. 44 : 23, sont les *tribulations* de la vie, et en particulier les souffrances, les privations et les dangers de mort auxquels les enfants de Dieu sont exposés, surtout dans les temps de *persécution, tous les jours* ou plus littéralement *tout le jour,* à toute heure du jour. — Ce psaume se rapporte d'abord, sans doute, aux circonstances particulières du temps où il fut écrit ; mais l'apôtre, comme l'Ecriture tout entière, voit dans les événements du règne de Dieu une perpétuelle prophétie des temps futurs, parce que les mêmes causes reproduisent les mêmes effets. Si donc, déjà au temps du prophète, la lumière, luisant au sein des ténèbres, excitait des œuvres de ténèbres, de haine, de persécution, contre le peuple de Dieu, combien plus lorsque parut la plénitude de la lumière, qui ne fut pas même reçue par les siens ! (Jean 1 : 9-11.) La haine du monde est toujours en proportion de la clarté et de la force avec lesquelles se produit la vérité de Dieu.

2. Parler ainsi, appuyé sur sa propre force, serait, de la part de l'homme, le comble de l'orgueil et de la folie ; aussi l'apôtre se hâte-t-il d'ajouter : *par Celui qui nous a aimés,* et il nous montre ainsi que l'amour de Christ n'est pas une impuissante bienveillance, une stérile affection, mais une force divine par laquelle celui qui est aimé est revêtu de toutes les armes de celui qui aime. Ce courage

la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, — ni la hauteur, ni 39
la profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur [1].

indomptable, joyeux et victorieux, que donne la foi, n'est pas de l'homme : c'est la puissance de Dieu en lui.

1. La question est toujours : « Qu'est-ce qui pourrait nous séparer de l'amour de Christ? » (v. 35, 39) car c'est là le seul malheur à redouter. Saint Paul a répondu pour les maux de la terre. Mais n'en est-il point d'autres? La *mort,* cette puissance des ténèbres, ce roi des épouvantements? Christ l'a vaincue. La *vie* avec tous ses insondables mystères? Christ nous l'a expliquée, il nous a donné la vie véritable, éternelle. Quoi encore? Les *anges* (mauvais) et tous les ordres de principautés qui remplissent le monde invisible, toutes les *puissances* des ténèbres (comp. Eph. 6 : 12), *les choses présentes* et celles qui nous sont cachées encore dans les profondeurs de l'*avenir,* objet de nos fréquentes appréhensions? la *hauteur,* la *profondeur,* mots indéterminés à dessein, et sous lesquels nous pouvons entendre, avec les divers interprètes, soit la spéculation hautaine de la sagesse des hommes et les profonds abîmes du péché, soit les prétentieuses erreurs des savants et les préjugés du vulgaire, soit l'honneur et le déshonneur, soit la prospérité et la misère, soit enfin le ciel et l'enfer, puisque l'apôtre veut parcourir du regard l'univers entier? Et il arrive à la triomphante conclusion : Rien de tout cela, ni *aucune autre créature,* s'il en est encore dans l'immensité qui nous soient inconnues, rien *ne saurait nous séparer de l'amour de Dieu,* du Créateur, qui est au-dessus de tous, plus puissant que tous ! Et cet amour, *Christ* nous en est le garant, nous le possédons *en lui ;* Dieu ne peut pas plus cesser de nous aimer que d'aimer son Fils unique ! Gloire et louange à Dieu de ce qu'un pauvre pécheur peut célébrer en un tel langage l'ASSURANCE DU SALUT ! — Ici saint Paul termine l'exposition de la doctrine évangélique, commencée au chapitre 1 : 16. Il lui reste à y mettre la couronne, en révélant toute la souveraineté de Dieu dans l'application de son don ineffable. C'est à quoi il emploie les chapitres 9-11.

CHAPITRE IX

I. *Douleur de l'apôtre au sujet de la rejection des Israélites, malgré leurs privilèges religieux, 1-5.* — II. *Dieu ne mesure ses grâces ni à l'origine d'aucun homme, ni au mérite des œuvres, 6-13.* — III. *Souveraineté absolue de Dieu dans les dispensations de sa miséricorde, 14-29.* — IV. *Pourquoi Israël n'a pas reçu l'Evangile, 30-33.*

I. 1-5. DOULOUREUX REGRETS DE PAUL AU SUJET DES ISRAÉLITES, SES CONCITOYENS : — 1° Je parle selon la vérité, j'en ai pour témoin Christ lui-même et ma conscience éclairée par l'Esprit de Dieu, quand je dis que je suis dans une grande et continuelle tristesse de cœur, au point que, s'il était possible, je consentirais à être séparé de Christ pour les Israélites, mes frères, mes concitoyens. (1-3.) — 2° Cette tristesse est d'autant plus amère, qu'ils avaient, pour être sauvés, les privilèges religieux les plus nombreux, les plus sacrés, y compris le Christ lui-même, issu de leurs pères selon la chair, Dieu béni éternellement. (4, 5.)

Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience m'en 1
rend témoignage dans l'Esprit saint, — que j'ai une grande tristesse 2

3 et un continuel tourment dans mon cœur [1], — car moi-même je souhaiterais d'être anathème loin de Christ, pour mes frères, mes parents
4 selon la chair [2]; — qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et l'établissement de la loi, et le culte,
5 et les promesses [3]; — à qui appartiennent les pères, et desquels,

1. A la solennité des expressions par lesquelles saint Paul affirme la vérité de sa douleur et, par conséquent, de son amour pour son peuple (v. 3; comp. 10 : 1), on sent en lui la pensée que ce peuple aveugle conclura de sa lettre que l'apôtre ne l'aime plus, et il veut se prémunir contre cette erreur. *Dire la vérité en Christ*, c'est parler en sa présence, dans sa communion, qui ne permet aucun mensonge, aucune expression exagérée ou hypocrite. Sa *conscience*, éclairée par l'*Esprit saint*, lui rend d'ailleurs ce *témoignage* intérieur. Comment dès lors ses lecteurs n'ajouteraient-ils pas foi à cette *grande tristesse*, à ce *continuel tourment de cœur* ainsi exprimés? — Mais pourquoi l'apôtre suppose-t-il chez ses concitoyens israélites cette pensée, et quel est le sujet de sa douleur? Il ne le dit pas, il le laisse délicatement entendre dans les versets 3 et suiv. En effet, il vient de dévoiler pour tous les hommes un moyen de salut, indépendant de tous les privilèges religieux de l'ancien peuple de Dieu, et de plus, ce peuple, en grande majorité, s'exclut lui-même de ce salut! Quelle contradiction avec toutes les promesses de Dieu! quelle cause d'irritation pour Israël! Paul devait, après avoir achevé son exposition de l'Evangile, résoudre ce douloureux problème; son amour pour son peuple lui en faisait une sainte obligation. Il s'acquitte de ce devoir en exposant des vues hardies et profondes sur le plan divin de la rédemption du monde. Sa théodicée embrasse les points suivants. (Voy. l'analyse de l'épître dans l'introduction.) 1° Dieu est souverainement libre dans la dispensation de ses dons. (9 : 1-29.) 2° C'est l'incrédulité d'Israël qui a causé sa rejection. (9 : 30 à 10 : 21.) 3° Il reste une consolation. Plusieurs Israélites ont cru, l'endurcissement des autres a été la richesse des païens; d'ailleurs cet endurcissement ne persistera que jusqu'à ce que la plénitude des païens soit entrée; alors tout Israël sera sauvé. Et à ce sujet l'apôtre adore la profondeur et la sagesse des voies de Dieu. (11 : 1-33.)

2. Le mot *anathème* correspondant dans les Septante au mot hébreu *cherem*, signifie une chose vouée à Dieu et séparée de tout usage commun. (Lév. 27 : 28, 29; Jos. 6 : 17.) On appelait ainsi dans l'Anc. Test. toute personne ou toute victime vouée à Dieu, à sa colère, à sa malédiction, à la destruction, pour exécuter sur elle un jugement divin. Dès lors, la pensée exprimée par l'apôtre dans d'autres passages, tels que 1 Cor. 16 : 22; Gal. 1 : 9, en employant le même mot qu'ici, ne peut être que ce vœu : Qu'il soit exclu de la communion de Christ et livré à la perdition! Ainsi ces paroles de saint Paul rappellent celles de Moïse (Ex. 32 : 32), elles sont l'expression extrême d'un amour prêt, dans son élan, à se sacrifier pour d'autres. Mais ce vœu, dira-t-on, était impossible; l'impie seul peut être rejeté de Christ, et la sainteté est inséparable de la félicité. Sans doute; aussi les mots de l'apôtre : *je souhaiterais...* ne supposent point la possibilité de la chose, ce conditionnel le prouve; je souhaiterais, si ce vœu était possible. C'est comme s'il disait qu'il serait prêt à faire, pour le salut de son peuple, le sacrifice le plus impossible. La version de Lausanne et quelques autres interprètes (la Vulgate, Luther, Lange, etc.) pensent aplanir la difficulté, qui est grande, en traduisant : *je désirais*, ce qui permet de rapporter la pensée de Paul au temps d'avant sa conversion, quand il persécutait les disciples de Jésus dans l'intérêt de ses frères israélites. Ce sens n'est pas grammaticalement impossible, mais il est peu en harmonie avec l'ensemble de la pensée, et d'ailleurs, exprime-t-il ce que voulait Saul de Tarse en persécutant? — Enfin, il ne faut pas traduire : « anathème *de la part* de Christ, » comme si Christ eût été l'auteur de cet anathème, mais : *séparé* ou *loin* de Christ.

3. Quel contraste entre la pensée de la rejection d'Israël et le souvenir de tant de privilèges, que l'apôtre énumère ici pour montrer combien il les estimait. (v. 2, note.) Le nom d'*Israélites*, « vainqueurs de Dieu, » qui rappelait l'origine de ce peuple (Gen. 32 : 28), renferme déjà tous les bienfaits qui en furent la suite. L'*adoption* (Ex. 4 : 22; Deut. 14 : 1; Jér. 31 : 9) ne désigne pas ici celle des vrais enfants de Dieu, dont il est parlé 8 : 15, 16, mais

selon la chair, est issu le Christ, qui est sur toutes choses Dieu béni éternellement. Amen [1] !

l'adoption extérieure de ce peuple, choisi au milieu de toutes les autres nations. Toutefois, comme cet acte de la grâce de Dieu renfermait tous les dons propres à rendre les Israélites de vrais enfants de Dieu, et qui suffirent à plusieurs pour le devenir réellement, l'apôtre pouvait bien employer ce mot, quoique dans un sens relatif. La *gloire* est la manifestation visible de Dieu, soit dans la colonne de feu, soit dans le tabernacle ou dans le temple. (Ex. 40 : 34 ; Lév. 16 : 2 ; 1 Rois 8 : 10, 11 ; 2 Chron. 5 : 13, 14.) Après la captivité de Babylone, cette gloire n'apparut plus à Israël, mais elle lui fut promise par les prophètes (Agg. 2 : 7 et suiv. ; Mal. 3 : 1) et elle a été manifestée dans sa plénitude en Jésus-Christ. (Jean 1 : 14 et 2 : 11, notes.) Les *alliances* ne sont autre chose que l'alliance de grâce traitée par Dieu avec son peuple ; mais l'apôtre emploie ce mot au pluriel, parce que cette alliance fut réitérée à Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, etc. D'importants manuscrits lisent ce mot au singulier, l'*alliance*, mais ils trahissent une correction. L'*établissement de la loi* est cette législation morale promulguée sur le Sinaï et qui occupe une si grande place dans les pensées de cette épître. Le *culte*, c'est-à-dire tout l'ensemble des services divins, qui supposait et cultivait dans le peuple la connaissance et l'adoration du vrai Dieu. Les *promesses* données par le ministère de tous les prophètes embrassent les bénédictions spirituelles de Dieu jusqu'au plus lointain avenir.

1. Après avoir nommé encore les *pères*, les saints patriarches d'Israël, dont il était glorieux de descendre, l'apôtre s'élève à la plus immense des bénédictions que Dieu ait accordée à ce peuple, le don de son Fils ! Israël a l'ineffable privilège de donner au monde le Sauveur. — Toute l'interprétation de ce verset, très célèbre dans l'histoire de l'exégèse, dépend de la construction qu'on lui donne par la ponctuation. D'après celle que nous avons conservée, qui est suivie par tous les Pères de l'Eglise, par les réformateurs et par l'immense majorité des interprètes modernes, la doxologie renfermée dans ce verset se rapporte tout entière à Christ que l'apôtre désigne comme étant *au-dessus de toutes choses, Dieu, béni éternellement*. Au contraire, la ponctuation suivante, proposée par quelques exégètes modernes, rapporte la doxologie à Dieu le Père : « Desquels (Israélites) est issu le Christ selon la chair. Celui qui est au-dessus de toutes choses, Dieu (soit) béni éternellement ! » Cette ponctuation n'est pas absolument inadmissible, mais en lisant l'original sans idée préconçue, on reste convaincu que la première seule est naturelle. En effet, 1° après cette désignation de l'origine humaine du Christ, *selon la chair*, on attend nécessairement, pour compléter la pensée, une désignation quelconque de son origine céleste (comme 1 : 3, 4 ; 1 Tim. 3 : 16 ; Philip. 2 : 8-11), puisque l'apôtre veut précisément montrer la grandeur du don de Dieu en Jésus-Christ. 2° Il n'y a pas, dans l'ensemble de la pensée, le plus petit motif qui eût pu engager l'apôtre à intercaler ici une doxologie en l'honneur de Dieu le Père, dont il ne parle point en ce moment ; le fil du discours se trouve abruptement coupé, aussi bien que la phrase grammaticale ; tandis que, dans la version ordinaire, il n'y a pas la moindre difficulté littérale, et cette effusion du cœur de l'apôtre termine admirablement l'énumération des privilèges d'Israël par le plus grand qui lui ait été accordé, le don du Fils unique de Dieu, qui est Dieu au-dessus de toutes choses, béni éternellement, amen ! Les adversaires de cette interprétation qui, il faut bien le dire, ne sont pas tous des adversaires de la divinité du Sauveur, n'invoquent, en faveur de la leur, *aucune* raison grammaticale ou exégétique, mais uniquement des raisons dogmatiques, et cela seul est fort suspect. Ils disent, en particulier, que saint Paul ne donne jamais à Christ le nom de Dieu. C'est une question que l'exégèse doit décider en expliquant des passages tels que Eph. 5 : 5 ; Tite 1 : 3 ; 2 : 13, et d'autres encore. Quant à la désignation : *au-dessus de toutes choses*, par où il faut entendre, peut-être, non les *toutes choses* de la création, mais tous ces privilèges religieux énumérés ici (v. 4), l'apôtre donne ailleurs au Sauveur des attributs bien plus grands. (Col. 1 : 16, 17 ; 2 : 9 ; Philip. 2 : 6-11.) Au reste, tout cela soit dit pour l'amour de la sincérité *exégétique* seule ; car si notre interprétation nous paraissait ici moins évidente, nous le dirions hautement, et le sacrifice de ce témoignage rendu à la divinité éternelle du Sauveur ne diminuerait en rien l'immense richesse de tous les autres dont la Bible est remplie. — Tous

II. 6-13. Nul n'est un vrai Israélite par droit de naissance. — Les promesses de Dieu à Israël seraient-elles annulées? Non, car 1° ce n'est pas la descendance d'Abraham selon la chair qui constitue les vrais Israélites ; ceux-là seuls le sont qui descendent de lui selon la promesse qui fut l'objet de sa foi, comme le prouve l'histoire de la naissance d'Isaac. (6-9.) — 2° L'histoire de la naissance d'Esaü et de Jacob prouve également que les dons de Dieu ne dépendent ni du droit d'aînesse, ni des œuvres de l'homme, mais de la souveraine grâce de Dieu, de son libre choix. (10-13.)

6 Or, ce n'est pas que la Parole de Dieu soit annulée[1], car tous ceux
7 qui descendent d'Israël, ne sont pas Israël ; — et pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : « C'est
8 en Isaac que te sera appelée une postérité[2]. » — C'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu ; mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être la postérité[3].
9 — Car c'est une parole de promesse que celle-ci : « Je reviendrai
10 vers cette époque, et Sara aura un fils[4]. » — Et non seulement cela ; mais il en fut de même de Rebecca, quand elle eut conçu d'un seul
11 Isaac notre père ; — car avant que les enfants fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que le dessein arrêté de Dieu selon l'élection demeurât ferme, non à cause des œuvres, mais de par Celui
12 qui appelle, — il lui fut dit : « L'aîné sera assujetti au plus jeune[5] ; »

les privilèges spirituels mentionnés ici par l'apôtre peuvent s'appliquer aussi à l'Eglise de la nouvelle alliance, et cela dans un sens infiniment plus élevé et plus complet. Comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut !

1. Gr. « soit tombée, déchue, » comme on lit dans l'Anc. Test. ; *tomber à terre*, signifiant être annulé, anéanti. (2 Rois 10 : 10 ; 1 Sam. 3 : 19.) Cette déclaration de l'apôtre, par laquelle il entre brusquement dans sa démonstration, exprime précisément l'objection si grave à laquelle il devait s'attendre de la part des Juifs : s'il est vrai que ceux-ci n'aient aucune part aux bénédictions de la nouvelle alliance, alors la *Parole de Dieu*, par laquelle ont été scellés et confirmés les privilèges que Paul vient d'énumérer, cette Parole divine serait *annulée*, ce qui n'est pas possible. L'apôtre va le démontrer dans ces trois chapitres (9-11), et sa première preuve (v. 6-13) consiste dans ce fait que ce ne sont pas tous les descendants d'Abraham qui constituent son peuple, mais seulement les enfants de la promesse, selon la grâce.

2. Gen. 21 : 12.

3. Les *enfants selon la chair* sont ceux qui, s'appuyant uniquement sur un droit extérieur, la naissance, les privilèges, la circoncision, se glorifient en la chair (Philip. 3 : 4-6), en font le fondement de leurs espérances, sans avoir recours à la grâce et sans se soucier de ce qu'ils sont au dedans. Les *enfants de la promesse* sont ceux qui, s'attachant uniquement à la promesse de la grâce et du pardon, par le moyen du Libérateur promis (v. 9), y cherchent toute leur justice, toute leur consolation, tout leur salut. (Voir le même contraste 2 : 28, 29.) Pour ces derniers va conclure l'apôtre, la Parole de Dieu et ses promesses subsistent tout entières pas un *iota* n'a été anéanti. (Comp. 11 : 1-5.)

4. Gen. 18 : 10-14. Paul veut rappeler par cette citation qui renferme précisément la *promesse* (v. 8), qu'Isaac naquit contre le cours ordinaire de la nature, et uniquement par la toute-puissance divine déposée dans la parole de la promesse. Abraham y ajouta foi, et Isaac devint ainsi le premier « enfant de la promesse. » (Comp. 4 : 19, 20.)

5. Gen. 25 : 22, 23. Dans le premier exemple cité par l'apôtre, il pouvait sembler que la différence entre Isaac et Ismaël ne venait pas seulement du libre choix de la grâce de Dieu, mais de la naissance des deux frères, l'un devant le jour à la femme libre, l'autre à l'esclave, ce qui

— selon qu'il est écrit : « J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü [1]. » 13

aurait de nouveau justifié les orgueilleuses prétentions de l'homme, fondées sur un privilège extérieur. C'est pourquoi Paul ajoute un autre exemple qui détruit à tous égards cette objection : celui d'Esaü et de Jacob, nés du même père, de la même mère, d'une même couche (v. 10, Gr.), étant jumeaux. S'il s'agissait de naissance, les deux frères eussent été égaux, et même Esaü, comme aîné, aurait eu la préférence. Tout aussi peu l'*élection* de Jacob pouvait-elle être fondée sur les *œuvres*, puisqu'elle eut lieu lorsque *les enfants n'avaient encore fait ni bien ni mal*, et qu'elle fut annoncée à Rebecca avant leur naissance. A ces *œuvres*, impossibles dans ce cas comme cause de l'élection, l'apôtre oppose l'action de *Celui qui appelle*. (8 : 29, 30, notes.) Il est donc impossible d'arriver, d'une manière plus évidente et plus rigoureuse, à cette conclusion de l'apôtre : *Afin que le dessein arrêté de Dieu, selon l'élection, demeurât ferme*. Ce dernier mot répond victorieusement à la supposition que la Parole de Dieu serait *tombée*. (v. 6.) Mais que signifie ce dessein arrêté de Dieu selon l'élection ? quel en est l'objet ? S'agit-il seulement de certains privilèges extérieurs accordés pour un temps, sur la terre, à Jacob, à sa famille à son peuple, par préférence à Esaü, à sa famille et à son peuple ? ou bien s'agit-il de l'élection de la grâce de Dieu pour la vie religieuse et éternelle ? La première de ces deux opinions est certainement fondée sur l'exemple historique que cite l'apôtre. Il s'agissait d'abord pour Jacob et Esaü, comme pour leurs peuples respectifs après eux, des bénédictions théocratiques du peuple de Dieu, dont l'un hérita, et dont l'autre fut privé. Mais quant à l'usage que Paul fait de cet exemple, dans l'ensemble de sa lettre et dans son argumentation actuelle, il ne s'agit de rien moins que de l'élection pour la vie éternelle. Tout le prouve : soit dans *ce qui précède*, soit dans *ce qui suit*, soit dans les *exemples* mêmes qu'il cite pour élucider sa pensée. 1° Dans ce qui précède. Nous trouvons, en effet, quelques versets plus haut, ces mêmes termes de « dessein arrêté de Dieu » (8 : 28) ; que signifient-ils ? L'apôtre a répondu en nous déclarant de la manière la plus solennelle qu'il entend par là l'œuvre entière de la grâce de Dieu pour le salut éternel, depuis sa prescience et son appel efficace, jusqu'à la justification et la glorification d'une âme. (8 : 29, 30.) Or, ici, il reprend et développe la même pensée, afin d'expliquer comment la rejection d'Israël n'anéantit point la parole de Dieu (v. 6) ; il se sert exactement des mêmes termes (v. 11), et il voudrait parler de tout autre chose ! Et quand il a exprimé sa profonde douleur au sujet d'Israël, quand il a dit : « Je voudrais être anathème pour mes frères ! » s'agirait-il d'autre chose que du salut des âmes ? Tiendrait-il ce langage, s'il n'avait eu en vue que des avantages théocratiques ? 2° Dans ce qui suit, Paul parle de la miséricorde libre et souveraine de Dieu (v. 15) et de sa colère (v. 22) ; de la perdition et de la gloire (v. 22, 23), de la justice de la foi, qui sauve, et de la justice de la loi, qui ne peut sauver (v. 30-32 ; chap. 10 : 1 et suiv.) ; des sept mille restés fidèles, par la grâce, au temps d'Elie (11 : 2 et suiv.) ; enfin, de l'admission des gentils dans l'alliance de grâce. (11 : 11 et suiv.) On le voit, ce ne sont pas là des privilèges temporels, c'est le don de Dieu pour la vie éternelle. 3° Dans les exemples cités ici par l'apôtre, ce serait mal comprendre la position religieuse des patriarches que d'en faire seulement les dépositaires de privilèges théocratiques et temporels sans rapport direct avec le salut. Etre dans l'alliance de grâce, posséder la promesse d'un Libérateur, être conduit par Dieu dans les voies de la vie intérieure, aussi bien que dans la vie politique du peuple, c'était là, pour les fidèles de l'Ancien Testament, la religion, l'objet de la foi et de l'espérance, les moyens du salut (Héb. 11 : 8-16) ; et c'est tout cela qu'emportait l'élection de Jacob et d'Isaac, que cite l'apôtre. Sans doute, il y a une élection de nations, élection temporaire et qui peut changer, comme le prouvent les destinées d'Israël et des gentils (11 : 11 et suiv.), et cette élection-là a été parfaitement réalisée dans les deux peuples issus d'Esaü et de Jacob, dont le premier fut toujours assujetti au dernier (2 Sam. 8 : 14 ; 2 Rois 8 : 20-22 ; 14 : 7, 22 ; 2 Chron. 25 : 11 ; 26 : 2 ; 28 : 17) ; mais le but de saint Paul, dans ces trois chapitres, est précisément de montrer à ceux qui s'appuient sur ce privilège extérieur, que ce n'est point ce *nationalisme* qui emporte le salut des individus ; c'est uniquement leur élection personnelle, les amenant à la foi, à l'obéissance, à la sainteté. (11 : 5. Comp. 1 Pier. 1 : 2.) — Au reste, cette mystérieuse question a un côté humain opposé en apparence à ce point de vue divin. Voir la note suivante.

1. Cette parole, librement citée d'après

III. 14-29. Dieu est souverain dans l'exercice de sa miséricorde. — Y aurait-il de l'injustice en Dieu? (14.) — Non, car 1° Dieu a déclaré à Moïse la souveraineté de sa miséricorde, d'où il suit qu'elle ne dépend ni de la volonté, ni des efforts de l'homme. (15, 16.) — 2° L'exemple effrayant de l'endurcissement de Pharaon prouve la même vérité. (17, 18.) — 3° Pourquoi donc Dieu se plaint-il de l'incrédulité? (19.) — Mais plutôt qui es-tu, ô homme! pour plaider contre Dieu par la voie de la justice? Il a sur toi le droit absolu du Créateur sur la créature, comme le potier sur le vase de terre. (20, 21.) — 4° Application de cette image à Israël. (22-24.) — 5° Cette souveraineté de Dieu en sa grâce et en sa justice est déjà révélée par tous les prophètes : preuves tirées d'Osée et d'Esaïe. (25-29.)

14 Que dirons-nous donc ? N'y a-t-il pas de l'injustice en Dieu ? Loin
15 de là ! — Car il a dit à Moïse : « Je ferai miséricorde à qui je fais
16 miséricorde ; et j'aurai compassion de qui j'ai compassion [1]. » — Ainsi donc, ce n'est ni de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de Dieu
17 qui fait miséricorde [2]. — Car l'Ecriture dit à Pharaon : « C'est pour

Mal. 1 : 2 et suiv., ne se rapporte pas, comme celle qui précède, au temps où Jacob et Esaü « n'avaient encore fait ni bien ni mal, » mais dénonce des jugements de Dieu sur les Edomites, descendants d'Esaü, à cause de leurs iniquités. Et c'est ainsi que l'Ecriture, tout en révélant la souveraineté absolue de Dieu dans sa grâce, révèle toujours aussi la responsabilité, la liberté morale de l'homme. Même la rejection d'Esaü, attribuée d'une manière si absolue au dessein de Dieu dans les paroles de l'apôtre qui précèdent, n'est pas moins évidemment causée par Esaü lui-même quand, dans sa basse convoitise, il vendit son droit d'aînesse. (Gen. chap. 25. Comp. Héb. 12 : 16, 17.) Y a-t-il là contradiction, antinomie? Peut-être. Est-ce que tout est expliqué dans ce monde de ténèbres et de péché ? Si toutefois tu veux une solution, cherche-la, non dans ta raison, mais dans ton expérience morale. — Du reste, il est à peine nécessaire de faire observer qu'en Dieu *haïr* n'est que l'expression de son absolue sainteté. On peut comparer sur le sens biblique de ce mot, comme il est employé ici, Mat. 6 : 24 ; Luc 14 : 26 ; Jean 12 : 25.

1. *De l'injustice en Dieu !* Telle est la grave objection par la réfutation de laquelle Paul aborde la *seconde* preuve de sa thèse que la parole de Dieu n'a pas été annulée par la rejection d'Israël. (v. 6, note.) Il réfute cette objection en démontrant la souveraineté de Dieu dans sa grâce, telle qu'il l'a révélée dans l'Ecriture. Quelque absolue que cette preuve puisse paraître au premier abord, il est certain qu'elle se rend témoignage dans la conscience de tout homme humilié sous le sentiment du péché. Il est forcé d'avouer que le Créateur ne saurait être comptable envers la créature, et que le Dieu saint et juste ne doit rien au pécheur rebelle, rien, si ce n'est ses châtiments. Quiconque ne fait pas humblement pour soi-même cette confession, ne sait point encore ce qu'est le péché, ni, par conséquent, ce qu'est la grâce. La pensée d'une injustice en Dieu renferme un blasphème, et ne va à rien moins qu'à prétendre que Dieu *doit* son salut au pécheur ; c'est donc une audacieuse négation de la grâce. Une grâce *due* serait-elle encore une grâce? Aussi, Paul se contente-t-il, pour toute réponse, d'en appeler à la parfaite souveraineté de Dieu dans l'exercice de son éternelle *miséricorde*, et pour cela il cite une parole de Dieu à Moïse (Ex. 33 : 19), dans laquelle il voit un axiome divin. « C'est comme s'il disait : Ce que nous affirmons, Dieu l'affirme lui-même d'une manière irréfragable. » *Bengel.* — Les deux termes que nous traduisons par *faire miséricorde* et *avoir compassion* ne sont pas tout à fait synonymes : le dernier est plus intime et plus tendre que le premier.

2. Gr. « Ce n'est donc point du voulant ni du courant, » c'est-à-dire que la *volonté* et les *efforts* d'un homme (semblables à ceux qu'un coureur faisait dans la lice pour obtenir le prix) ne sont jamais la source, la cause première de son salut, mais toujours Dieu qui fait miséricorde. Dans un autre sens, ces efforts de l'homme appartiennent certainement à l'œuvre du salut, puisque le même apôtre nous y exhorte de la manière la plus pressante (1 Cor. 9 : 24-27 ; Philip. 3 : 12-14) ; mais ces passages indiquent un *vouloir* que

cela même que je t'ai suscité, afin de faire voir en toi ma puissance,
et afin que mon nom soit célébré par toute la terre. » — Ainsi donc, 18
il fait miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il veut[1]. — Tu me 19
diras donc : Pourquoi se plaint-il encore ? Car qui est-ce qui peut
résister à sa volonté ? — Mais plutôt, ô homme, qui es-tu, toi, pour 20
contester avec Dieu[2] ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé :

Dieu lui-même produit dans l'âme régénérée, une *course* pour laquelle sa miséricorde donne la force et les moyens. Cette parole de Paul revient donc simplement à celle du Sauveur : « Hors de moi, vous ne pouvez rien produire. »

1. Ici l'apôtre, poursuivant sa démonstration (*car*), cite une parole de l'Ecriture (Ex. 9 : 16), et en tire une conclusion générale qui établit l'autorité souveraine de Dieu, non seulement dans l'exercice de sa miséricorde, mais dans l'exercice d'un terrible jugement moral, l'*endurcissement*. Bien plus, Paul, en citant ce passage de l'Ecriture concernant Pharaon, en rend les termes plus rigoureux qu'ils ne le sont dans la version des Septante et même dans l'hébreu. L'hébreu porte littéralement : « Je t'ai fait tenir debout précisément pour cela, afin de te faire voir ma puissance.... » Les Septante traduisent : « Et à cause de cela tu as été préservé, afin que je manifeste en toi ma force. » L'un et l'autre texte expriment l'idée que Pharaon, au milieu des terribles fléaux qui déjà avaient atteint son pays et son peuple, n'avait pas péri, mais subsistait encore par la volonté de Dieu, pour être le témoin et l'objet de jugements plus grands. (Comp. Ex. 9 : 15.) Au lieu de ce sens historique, le terme qu'emploie l'apôtre semble emporter l'idée que Dieu avait *suscité*, c'est-à-dire fait naître et vivre Pharaon *pour* le jugement annoncé. C'est ainsi que l'entend Calvin, qui pense retrouver ici sa doctrine d'une réprobation *supralapsaire*, c'est-à-dire remontant au delà de la chute, selon un décret absolu de Dieu. Les expressions dont se sert Paul n'obligent point l'exégète à admettre cette interprétation, et rien n'autorise à penser qu'il ait voulu s'écarter du sens historique du fait sur lequel il argumente. Le *but* de l'action divine ici indiqué le prouve également : ce qui, dans l'histoire de Pharaon, a fait que le nom de Dieu fut *célébré par toute la terre*, ce n'est pas une mystérieuse prédestination à sa ruine, mais bien cette ruine elle-même, comme manifestation du juste jugement de Dieu. — Quant à la conclusion générale que tire l'apôtre (v. 18), et qui attribue la *miséricorde* et l'*endurcissement* à la seule souveraineté de Dieu (*celui qu'il veut*), l'exégèse n'a pas le droit de rien changer à la pensée ainsi exprimée. Mais son devoir est de ne pas oublier que, de la part de Dieu, qui ne peut faire le mal, *endurcir* est un jugement redoutable exercé sur le péché et la révolte de l'homme. (Comp. Esaïe 6 : 9, 10 ; Mat. 13 : 13-15.) C'est ce qui ressort de toute l'Ecriture et en particulier du fait historique ici commenté par l'apôtre, dans le récit duquel on lit à diverses reprises : « Pharaon endurcit son cœur, » (Ex. 8 : 15, 28 ; 9 : 34) et « Dieu endurcit le cœur de Pharaon. » (Ex. 4 : 21 : 7 : 3, etc.) « L'endurcissement n'est ni le commencement, ni une aggravation du péché ; il peut être, au contraire, un moyen de l'empêcher. De sa nature, l'endurcissement est l'absence de sensibilité à l'égard de la grâce (ou de la vérité de Dieu) ; or, en certains cas, Dieu peut rendre l'homme insensible, afin de diminuer sa culpabilité ; si ce dernier avait les yeux de son esprit ouverts, s'il pouvait savoir ce qui lui est offert, et que cependant il s'obstinât dans sa révolte, il serait beaucoup plus coupable qu'il ne l'est avec son insensibilité. » *Olshausen.*

2. Pour la seconde fois (v. 14), l'apôtre prête la parole au raisonneur qu'il suppose devant lui. Evidemment, il le fait parler d'un ton plein d'une orgueilleuse présomption, d'une propre justice qui va jusqu'à l'impiété, et dont il ne trouvait que trop d'exemples parmi les Juifs de son temps. Le type ne s'en est point perdu dès lors. C'est pourquoi l'apôtre répond de manière à fermer la bouche à tout homme qui a la prétention de traiter avec Dieu sur le terrain du *droit*. (Le mot que nous rendons par *contester* est, dans l'original, un terme juridique.) Pour celui qui préfère la *justice* à la *grâce*, il ne reste que ce qu'il a choisi lui-même ; or, *qui es-tu, ô homme ?* Il n'y a qu'une réponse : Tu es un transgresseur de sa loi sainte, qu'il peut condamner et rejeter à jamais, sans que tu aies, en justice, un mot à répliquer. Admettre ce *droit* absolu de Dieu, est la première et indispensable

21 Pourquoi m'as-tu fait ainsi? — Ou bien le potier n'a-t-il pas pouvoir
sur l'argile, pour faire de la même masse un vase pour un usage
22 honorable, et un autre pour un usage vil [1]? — Or, si Dieu, voulant
montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec
une grande patience des vases de colère, disposés pour la perdition;
23 — et si, pour faire connaître les richesses de sa gloire dans des
24 vases de miséricorde, qu'il a préparés pour la gloire, — nous qu'il a
aussi appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les
25 païens [2].... — Selon qu'il le dit aussi en Osée : « J'appellerai mon

condition pour arriver à la connaissance et à la possession de la *grâce*, et c'est toujours la faute de l'homme, si Dieu ne se présente à lui qu'armé de sa justice, puisque telle est la prétention du pécheur aveuglé par l'orgueil. (Comp. v. 30-33.)

1. Cette sévère comparaison empruntée à l'Ancien Testament (Esaïe 45 : 9 ; Jér. 18 : 1-6) sert de réponse à quiconque veut contester avec Dieu sur le terrain du droit et de la justice, comme le faisaient les Juifs dont l'apôtre réfute ici l'objection. Paul se borne à leur montrer la souveraineté absolue et incontestable de Dieu. Le Tout-Puissant trouve une masse informe dans l'humanité telle qu'elle est devenue par sa propre corruption (car c'est là que l'apôtre prend les choses, comme le prouve son application, v. 22-24, et nullement avant la création, de manière à justifier l'idée d'un décret absolu remontant au delà de la chute) ; or, si de là Dieu tire un peuple de rachetés auxquels il manifeste sa miséricorde, est-il injuste envers ceux qu'il laisse en présence de sa justice, surtout lorsqu'eux-mêmes choisissent la voie de la justice ? (Voir la note qui précède.) Quand, entre plusieurs criminels, l'un est gracié, est-ce faire tort aux autres qui restent au pouvoir de la justice ? Pas plus qu'avant sa création un être quelconque n'a le droit de déterminer ce que Dieu doit faire de lui (un ange, un homme, un animal ou une plante), pas plus dans la création nouvelle (Eph. 2 : 10), le pécheur ne peut prétendre au salut comme à un droit. Voilà la réponse pour le propre juste qui conteste avec Dieu : Paul ne lui parle que du droit. La Bible révèle Dieu sous un autre jour à ceux qui ont recours à sa grâce : ils savent que Dieu n'agit point d'une manière arbitraire et fatale, mais toujours conformément à sa sagesse et à son amour ; ils savent « qu'il veut que tous soient sauvés, » qu'il « use de patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance, » que Christ ne « met dehors aucun de ceux qui viennent à lui » (1 Tim. 2 : 4 ; 2 Pier. 3 : 9 ; Jean 6 : 37) ; ils savent enfin qu'il y a une grande différence, sur un point, entre la parabole employée ici par l'apôtre, et la réalité, entre les vases du potier et les pauvres pécheurs qu'il leur compare : c'est que ceux-ci sont tous des êtres moraux et responsables ; que chez tous Dieu trouve le mal déjà existant ; qu'enfin, si les uns ne peuvent devenir *des vases pour un usage honorable* que par l'œuvre de la grâce, les autres restent ce qu'ils sont, parce qu'ils contestent contre Dieu par la voie de la justice. L'argile dans la main du potier ne conteste pas. Pouvoir le faire est la marque de la liberté morale. Ce n'est pas Paul qui oubliait cette distinction, bien qu'ici il eût à cœur de faire fortement ressortir la souveraineté de la grâce divine, qui n'est qu'un des côtés de la mystérieuse question du salut des âmes.

2. La phrase est suspendue ; elle se terminerait par cette question : « Qu'y a-t-il à objecter ? Où est l'injustice ? (Verset 14.) C'est ici l'application de la parabole. (Vers. 21.) On y retrouve le même contraste : 1° d'une part, des *vases de colère* (correspondant aux « vases pour un usage vil, » v. 21), c'est-à-dire des hommes objets du juste jugement de Dieu, dont l'apôtre dit deux choses qui s'expliquent l'une l'autre : d'abord, que Dieu les a *supportés avec une grande patience*, et bien réellement pour leur donner le temps de la repentance (2 Pier. 3 : 9) ; ensuite, qu'ils restent pourtant *disposés pour la perdition* (verbe passif), sans doute par un jugement de Dieu, mais évidemment parce qu'ils n'ont pas profité de sa grande patience, et non par un décret qui aurait précédé leur naissance. 2° D'autre part, des *vases de miséricorde* (correspondant aux « vases pour un usage honorable »), c'est-à-dire des âmes qui sont l'objet de la grâce divine, que Dieu

peuple celui qui n'était point mon peuple, et la bien-aimée, celle qui
n'était point la bien-aimée[1] ; — et il arrivera que dans le lieu où il 26
leur avait été dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront
appelés fils du Dieu vivant[2]. » — Aussi Esaïe s'écrie-t-il à l'égard 27
d'Israël : « Quand le nombre des fils d'Israël égalerait le sable de la
mer, le reste seulement sera sauvé[3] ; — car le Seigneur achève et 28
abrège la sentence en justice ; il fera une prompte sentence sur la
terre[4]. » — Et comme Esaïe avait dit auparavant[5] : « Si le Seigneur 29
des armées ne nous eût laissé une postérité, nous serions devenus
comme Sodome, et nous aurions été rendus semblables à Gomorrhe. »

IV. 30-33. Pourquoi Israel n'a pas reçu l'Evangile. — 1° Que dirons-nous après cette démonstration ? Que si la cause de la rejection ou du salut est dans la souveraineté de Dieu, elle n'est pas moins dans la liberté morale de l'homme ; car de pauvres païens, qui n'avaient aucune prétention à la justice devant Dieu, ont trouvé la justice

a *préparées pour la gloire* (verbe actif) par l'œuvre de son Esprit. Paul ajoute la remarque que Dieu les a *appelés* à lui aussi bien d'*entre les Juifs* que d'*entre les païens*, et il retrouve dans ce fait la preuve que Dieu n'est point devenu infidèle à sa parole (v. 6, note), et qu'il a le droit de se plaindre de ce qu'une si grande partie du peuple de l'alliance reste dans son endurcissement. (Vers. 19.) En un mot, par cette application de sa comparaison, Paul montre assez qu'il ne fait pas de l'homme moral une masse d'argile dans la main d'un potier, et les versets 30-33 vont mettre sa pensée dans tout son jour.

1. Osée 2 : 23 (2 : 25 dans les Bibles hébraïques et la version Segond), librement cité, sans suivre exactement ni l'hébreu ni les Septante. Comp. 1 Pier. 2 : 10, où les termes principaux de ce passage se trouvent plus littéralement traduits, et appliqués, comme ici, à la conversion tant des Juifs que des païens, bien que le prophète eût surtout en vue la restauration d'Israël. De la part de Dieu, c'est toujours le même acte de sa miséricorde sans aucun mérite de l'homme. Il importait à l'apôtre de justifier ainsi aux yeux des Juifs, par une série de prophéties, la vocation des païens. (Vers. 24.)

2. Osée 1 : 10 (2 : 1, dans les Bibles hébr. et la vers. Segond), littéralement cité.

3. Pensée sérieuse, qui revient souvent dans les prophètes à l'occasion des jugements de Dieu, et qui, en détruisant les orgueilleuses prétentions du peuple juif, fondées sur ses privilèges de naissance, servait admirablement au but de l'apôtre, qui était de montrer que la rejection d'Israël comme peuple, n'anéantissait point le dessein arrêté de la miséricorde de Dieu. (Esaïe 10 : 22 ; 4 : 3 ; 6 : 13 ; Amos 9 : 9 et suiv. ; Soph. 3 : 12 ; Zach. 13 : 9.)

4. Esaïe 10 : 21, 22. Dans la prophétie d'Esaïe, ces deux citations ne forment qu'une seule déclaration, comme ici. (Versets 27 et 28.) La version grecque qu'emploie l'apôtre porte littéralement : « Car il abrège et tranche la parole en justice, parce que le Seigneur, Dieu des armées, fera une parole tranchée sur toute la terre. » (*Parole*, dans les langues originales de la Bible, signifie aussi une affaire, un jugement, une sentence rendue.) Cette version diffère de l'hébreu, qui porte : « La destruction est résolue, la justice déborde ; car le Seigneur, l'Eternel des armées, fait destruction et décision au milieu de toute la terre. » L'apôtre a néanmoins cité la version grecque, parce qu'elle aussi exprime le prompt jugement de Dieu, dans lequel s'accomplira la sentence exprimée au v. 27. Le prophète décrit dans ce passage les redoutables jugements qui devaient atteindre le peuple juif avant le temps de la venue du règne de Dieu sous la nouvelle alliance ; l'apôtre pouvait donc l'appliquer à la rejection d'Israël, tout en réservant, comme le prophète, « le petit reste de sauvés. » (Verset 27. Comp. 11 : 5.)

5. C'est-à-dire, dans une prophétie précédente : Esaïe 1 : 9. Cette déclaration énergique de la corruption du peuple ne justifie que trop les jugements de Dieu sur lui, et sa rejection, sans que, pour cela, nul eût le droit de « contester avec Dieu. » (Vers. 20.)

par la foi (30) ; — 2° tandis qu'Israël, dans son orgueilleuse propre justice, a méprisé la justice de la foi, et s'est heurté à cette pierre d'achoppement (31, 32) ; — 3° et ainsi il a accompli une prophétie d'Esaïe, comme le croyant la réalise dans un sens opposé. (33.)

30 Que dirons-nous donc ? C'est que des païens, qui ne poursuivaient
point la justice, ont obtenu la justice, mais la justice qui est par la
31 foi ; — et qu'Israël, qui poursuivait une loi de justice, n'est point
32 parvenu à une loi de justice. — Pourquoi ? Parce que ce n'a point été par la foi, mais comme par les œuvres ; car ils ont heurté contre
33 la pierre d'achoppement [1] ; — selon qu'il est écrit : « Voici, je mets en Sion une pierre d'achoppement et un roc de scandale ; » et celui qui croit en lui ne sera point confus [2].

1. Ces dernières paroles, si claires pour quiconque comprend les chap. 3 et 4 de cette épître, donnent la clef de tout ce qui a pu paraître obscur dans le présent chap. relativement à la réprobation. L'apôtre déclare ici positivement que les Israélites ont été rejetés parce qu'ils ont voulu faire valoir devant Dieu les *œuvres* de leur propre *justice* selon la *loi*, et ainsi se fonder sur un *droit* pour entrer dans son règne, où la libre grâce de Dieu seule peut introduire le pécheur repentant et croyant. Ce n'est donc pas Dieu qui les avait destinés à la perdition, mais s'il les a traités selon la rigueur du droit, c'est qu'eux-mêmes s'étaient placés sur ce terrain et contestaient contre lui. (Verset 29, note.) — La *loi de la justice* est celle qui procurerait la *justice*, qui justifierait, si elle était parfaitement accomplie ; telle était la prétention des Juifs, ce qu'ils *poursuivaient* ; mais il faudrait, pour cela, n'avoir jamais transgressé cette loi, il faudrait être saint et juste ! Telle a été pour eux la *pierre d'achoppement* où vient se briser tout l'orgueil de la propre justice. Les païens, au contraire (littéral. : *des païens*, il ne s'agit pas de tous), à qui la loi de justice n'était pas révélée, ne poursuivaient pas le salut par cette voie ; ils vivaient « selon la vanité de leurs pensées ; » mais dès qu'ils furent appelés, recevant la grâce *par la foi*, sans aucune prétention à la justice propre, ils trouvèrent ce qu'ils n'avaient point cherché.

2. Ici l'apôtre, qui vient de prouver cette parole si dure pour des Juifs, qu'ils ont heurté contre la pierre d'achoppement, veut la justifier par la parole prophétique, et pour cela il rapproche deux passages d'Esaïe (28 : 16 et 8 : 14) qu'il cite librement en les appropriant à sa pensée. Et il ajoute : Celui qui, au lieu de se *heurter*, *croit*, *ne sera point confus !* — Le mot du texte reçu, *quiconque*, n'est pas authentique.

CHAPITRE X

I. *Israël est tombé par sa propre justice, car l'homme n'est sauvé que par la justice de la foi, 1-13.* — II. *Ce salut a été annoncé aux Juifs, mais ils l'ont rejeté dès les temps de Moïse et des prophètes, 14-21.*

I. 1-13. ISRAEL EST TOMBÉ PAR SA PROPRE JUSTICE ET SON INCRÉDULITÉ. — 1° Bien que je dise à mes frères de si dures vérités, je n'ai pas moins dans mon cœur une vive affection pour eux, et des prières pour qu'ils soient sauvés (1) ; — je rends témoignage à leur zèle ; mais ce qui prouve combien ce zèle manque de la vraie connaissance, c'est qu'ils ignorent à la fois la justice de Dieu et le néant de leur propre justice sur laquelle

ils s'appuient ; car c'est Christ, fin de la loi, qui est la vraie justice. (2-4.) — 2° Pour *vivre* par la loi, il faudrait l'avoir accomplie parfaitement ; or, cela est impossible à l'homme pécheur, et sa conscience faisait entendre, dès les jours de Moïse, sur cette impossibilité, une plainte douloureuse, qui, en présence de l'Evangile, n'a plus de fondement et ne serait que de l'incrédulité. (5-8.) — 3° Croire du cœur que Jésus est le Seigneur, le confesser avec amour, tel est pour tous le moyen du salut ; l'Ecriture le déclare, et Dieu est riche dans sa grâce pour l'accorder à tous ceux qui l'invoquent. (9-13.)

Frères, l'affection de mon cœur, et ma prière à Dieu pour eux, est 1
pour leur salut [1]. — Car je leur rends ce témoignage, qu'ils ont du zèle 2
pour Dieu ; mais non selon la connaissance ; — car méconnaissant la 3
justice de Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se
sont point soumis à la justice de Dieu [2]. — Car Christ est la fin de la 4
loi, pour justifier tous ceux qui croient [3]. — En effet, Moïse décrit 5
ainsi la justice qui est par la loi : « L'homme qui aura fait ces choses,
vivra par elles [4]. » — Mais la justice qui est par la foi parle ainsi : 6

1. Pour la seconde fois (9 : 1, note), Paul éprouve le besoin d'exprimer son ardent amour pour son peuple, d'autant plus qu'il avait de si dures vérités à lui dire. Il nomme les Israélites avec émotion *frères*, il les assure de l'*affection de son cœur*, de ses *prières* pour leur *salut*. Sa tendre charité, sa douleur rendront d'autant plus impressives les vérités qui vont suivre. — Au lieu de *pour eux*, le texte reçu dit *pour Israël*, ce qui n'est pas authentique.

2. L'apôtre poursuit ici sa pensée. (9 : 30-33.) Ce *zèle pour Dieu* avait en général pour objet des choses non essentielles ; il était sans *vraie connaissance* (sens du grec) ; la preuve, c'est qu'ils *ne connaissaient pas* cette chose suprême, la *justice de Dieu*, ce qui les retenait dans la pernicieuse erreur de vouloir *établir leur propre justice*. (Voir sur cette notion importante de la *justice de Dieu* par opposition à la *propre justice* de l'homme 1 : 17, note, et 3 : 21, note.) Notre chapitre, en fournissant la preuve de l'affirmation 10 : 3, renferme la *seconde* partie de la démonstration de Paul relative aux destinées du peuple juif. (Voir 9 : 1, note.)

3. Gr. « Car la fin de la loi, c'est Christ, pour la justice de tout croyant. » Les diverses significations de ce mot, la *fin*, se trouvent ici réunies par la nature même du sujet : la loi ordonne ; elle montre la transgression et la condamne, mais ne donne aucune force pour observer ce qu'elle ordonne ; comme telle, elle est un instituteur destiné à nous conduire à Christ, qui, dans ce premier sens, est le *but* de la loi. (Gal. 3 : 24.) Mais il ne l'est qu'en tant qu'il accomplit la loi, soit en lui-même, soit dans les siens, par la vie nouvelle qu'il leur communique. Dans ce second sens, il est l'*accomplissement* de la loi. Enfin, pour autant que la loi était une institution préparatoire et temporaire, qui devait cesser avec sa pleine réalisation en Christ (voy. Luc 16 : 16) ; attendu surtout que les droits et le ministère de condamnation de la loi cessent totalement pour ceux qui ont recours à la grâce, Christ est, à ce troisième égard, et dans le sens le plus ordinaire de ce mot, la *fin* de la loi. Et c'est surtout dans ce dernier sens que l'apôtre prononce ici cette grande vérité ; car, d'une part, il l'oppose d'une manière absolue à l'erreur juive du salut par « la propre justice » (v. 3) au moyen de la loi qui, dans ce sens, a pris *fin* ; d'autre part, il expose, dans les versets qui suivent (5-13), le grand contraste entre cette loi et le moyen nouveau du salut, la justice de la foi. — Mais, en tous sens, Christ n'est la *fin de la loi* que pour ceux en qui il produit, *par la foi*, la vraie justice, c'est-à-dire tout ce que la loi exige, et qu'elle ne peut donner.

4. Lév. 18 : 5. Comp. Gal. 3 : 12 ; Luc 10 : 28. C'est là, en effet, une voie de salut. Quiconque essaie sérieusement d'y marcher, en reconnaît bientôt, avec douleur et humiliation, l'impossibilité, et cherche à arriver au but, la *vie*, par la voie de la grâce, que l'apôtre, dans les versets suivants, oppose à la première.

« Ne dis point en ton cœur : Qui montera au ciel ? C'est en faire des-
7 cendre Christ ; — ou : Qui descendra dans l'abîme ? C'est ramener
8 Christ d'entre les morts. » — Mais que dit-elle ? « La parole est proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. » C'est la parole de
9 la foi que nous prêchons [1]. — Car si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche, et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité
10 des morts, tu seras sauvé [2]. — Car du cœur, on croit pour la jus-

1. Deut. 30 : 11-14. Ce passage de Moïse que l'apôtre commente, qu'il complète par les faits de l'Evangile et qu'il oppose à un autre passage du même Moïse (v. 5), est moins une citation qu'une imitation libre, un cadre dans lequel il présente sa pensée. Cependant il y a dans cette belle parole du Deutéronome un sens intime et spirituel qui est bien en harmonie avec cette *parole de la foi* que Paul expose ici. L'usage qu'il en fait montre au moins qu'à ses yeux, le moyen du salut par grâce, par la foi, n'était pas entièrement étranger à l'Ancien Testament. (Comp. 1 : 2 ; 3 : 21 ; 4 : 1 et suiv.) En effet, jamais il n'y aurait eu, dans l'ancienne alliance, des hommes réconciliés avec Dieu, remplis de sa paix, goûtant combien le Seigneur est bon, trouvant sa loi plus douce à l'âme que le miel ne l'est à la bouche (Ps. 19 : 10 ; 34 : 8), chantant avec bonheur le pardon de leurs péchés (Ps. 32 ; 103), s'ils n'avaient été justifiés par la grâce, au moyen de la foi. Ce moyen de salut leur avait été révélé par les sacrifices, par tous les symboles du culte, par toutes les promesses de Dieu, et en particulier par des déclarations de la condescendance et de l'amour de Dieu, comme celle que l'apôtre cite ici, en l'opposant aux rigoureuses exigences de la loi. (Verset 5.) Ainsi donc (tel est le raisonnement de l'apôtre), ainsi déjà sous l'ancienne alliance, bien comprise, l'homme n'en était pas réduit à se dire avec désespoir : « Qui montera aux cieux, ou qui passera au delà de la mer pour nous apporter ce commandement, afin que nous le fassions ? » c'est-à-dire qui tentera l'impossible ? Car non seulement Dieu, dans son infinie miséricorde, avait révélé des cieux cette *parole*, mais sa grâce l'avait mise *dans la bouche et dans le cœur* du croyant et la lui avait par là rendue possible et facile. (Comp. Jér. 31 : 33.) Or, combien plus ce moyen de salut, la *justice par la foi*, que l'apôtre personnifie et fait parler ici (v. 6), est-il plus complet et plus à la portée du pécheur dans la nouvelle alliance ! Sous celle-ci, dire encore : *Qui montera aux cieux ?* serait en *faire redescendre Christ*, c'est-à-dire nier qu'il en soit descendu déjà pour nous révéler tout le conseil de Dieu, pour nous racheter de la malédiction de la loi ; ce serait exiger qu'il le fît une seconde fois. (Jean 1 : 17, 18 ; 3 : 13, 31 ; 6 : 38 ; 7 : 28 ; 16 : 28 ; 1 Tim. 1 : 15 ; 1 Jean 5 : 20.) Dire encore : *Qui descendra dans l'abîme ?* serait *ramener Christ d'entre les morts*, c'est-à-dire nier que déjà il soit « mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification, » qu'il ait vaincu, par sa mort et sa résurrection glorieuse, le péché et la mort ; ce serait redemander son sacrifice et toute son œuvre de rédemption, et c'est précisément cette incrédulité que l'apôtre reproche aux Juifs dans ces chapitres. Ainsi, ce qui a été impossible à l'homme n'ayant que la justice de la loi, lui est offert en Christ qui, par la foi, le met en possession de tous ses droits, de sa justice, de sa vie. Il ne s'agit plus pour l'homme pécheur, afin d'être justifié et sauvé, que de « croire du cœur et de confesser de la bouche. » (Vers. 9.)

2. Ici et au verset suivant, l'apôtre emprunte ces mots : *ta bouche, ton cœur* au passage de Moïse qu'il a cité, et il les interprète avec autant de spiritualité que de profondeur. Déjà sous l'ancienne alliance, Dieu avait donné à l'homme sa Parole pour qu'il la portât dans son cœur par une foi vivante, et dans sa bouche par une confession courageuse et fidèle de la vérité divine. Combien plus doit-il en être ainsi sous l'Evangile ! *Confesser* que *Jésus est le Seigneur* (tel est le sens de l'original) renferme toute l'obéissanee de la foi ; croire que *Dieu l'a ressuscité des morts*, c'est embrasser toute son œuvre de rédemption, dont sa résurrection a été le triomphe et le couronnement. (4 : 25, note.) D'où il ressort que ceux qui nient la résurrection de Jésus-Christ ou la déclarent indifférente à la vie de la foi, n'ont absolument rien compris à l'essence du christianisme.

tice, et de la bouche, on fait la confession pour le salut [1]. — En effet, 11
l'Ecriture dit : « Quiconque croit en lui ne sera point confus [2]. » — Car 12
il n'y a point de distinction entre le Juif et le Grec, vu que le même
est le Seigneur de tous, riche pour tous ceux qui l'invoquent. — Car 13
« quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé [3]. »

II. 14-21. Le salut a été annoncé, mais Israel l'a rejeté. — 1° Il faut que le salut soit annoncé à tous, car pour « invoquer le nom du Seigneur, » il faut croire en lui, et pour croire en lui, il faut avoir entendu sa voix par les messagers de bonnes nouvelles que saluait à l'avance le prophète Esaïe. (14-16.) — 2° Israël a-t-il manqué de ce moyen d'arriver à la foi ? Non, mais depuis les jours du prophète, peu ont cru à la prédication. (16-18.) — 3° Israël a si bien pu connaître ces choses, que, depuis Moïse jusqu'à Esaïe, la vocation des nations païennes elles-mêmes a été annoncée ; et l'ancien peuple de Dieu a persisté dans sa rébellion. (19-21.)

Comment donc invoqueront-ils Celui en qui ils n'ont point cru [4] ? 14
Et comment croiront-ils en Celui duquel ils n'ont pas ouï parler ? Et
comment en entendront-ils parler sans quelqu'un qui leur prêche ?
— Et comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés ? selon ce 15

1. L'apôtre généralise ici en un principe profond ce qu'il vient de dire dans un sens spécial en appliquant la citation de Moïse. Mais, tandis qu'au verset précédent il a laissé la *confession de la bouche* et la *foi du cœur* dans l'ordre du passage qu'il cite, il les transpose ici par un tact intime de la vérité, car la foi doit précéder la confession et la produire. Toutefois, elles sont inséparables, aussi bien que leur objet respectif, la *justice* (justification) et le *salut*. La foi et la confession, la justice et le salut, sont des idées corrélatives qui répondent, comme le cœur et la bouche, au dedans et au dehors. Toute justification qui ne produirait pas le salut, c'est-à-dire la délivrance finale de tout péché et de toute mort, ne serait pas la vraie justice ; de même, toute foi qui ne se rendrait pas témoignage par la confession, ne serait pas la foi. « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ! » De quelle importance la confession de la foi n'est-elle donc pas pour l'Eglise et pour chaque chrétien, puisque la Parole sainte nous la présente ici comme une partie intégrante de l'œuvre de Dieu dans l'homme. C'est bien ainsi que l'entendait l'Eglise des premiers siècles, puisque là même où la confession emportait le sacrifice de la vie, elle excluait de son sein ceux qui avaient la faiblesse de taire ce témoignage. (Comp. 1 Tim. 6 : 12 ; Hébr. 4 : 14 ; 10 : 23.)

2. Esaïe 28 : 16. Paroles déjà citées ci-dessus 9 : 33, et qui prouvent par l'Ecriture la grande vérité exprimée au v. 10, que la foi du cœur justifie.

3. Joël 2 : 32. Le mot du verset précédent : « quiconque croit en lui, » ou, selon l'original, « tout croyant en lui, » fournit à l'apôtre l'occasion de remarquer encore qu'il n'y a nulle différence entre le Juif et le Grec, qu'il n'y a pour tous qu'un même moyen de salut, ce qui entre parfaitement dans son argumentation à l'adresse des Israélites. Le *Seigneur*, dont parle ici l'apôtre, c'est Christ, comme le montrent les v. 9-11 ; la *richesse* qu'il lui attribue, c'est la richesse de sa grâce ; enfin l'*invocation* dont il lui fait hommage, c'est l'adoration et la prière, comme Act. 2 : 21 ; 7 : 59 ; 22 : 16 ; 1 Cor. 1 : 2, culte qui serait une idolâtrie si Christ n'était pas Dieu. Il y a plus : le passage de Joël (2 : 32), appliqué à Jésus-Christ, lui donne le nom souverain de Jéhova, toujours traduit par le mot de *Seigneur* dans la version des Septante dont se servaient les apôtres. Enfin Paul prouve par une déclaration absolue de l'Ecriture (v. 13) ce qu'il vient d'enseigner (v. 9-12) sur la puissance salutaire de la foi.

4. Cette question ressort nécessaire-

16 qui est écrit : — « Combien sont beaux les pieds de ceux qui annoncent
la bonne nouvelle de la paix, de ceux qui annoncent de bonnes
choses [1] ! » — Mais tous n'ont pas obéi à l'Evangile ; car Esaïe dit :
17 « Seigneur, qui a cru à notre prédication [2] ? » — La foi vient donc
de ce qu'on entend ; et ce qu'on entend vient de la Parole de Dieu [3].
18 — Mais je demande : Ne l'ont-ils point entendue ? Au contraire ;
« leur voix est allée par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux
19 extrémités du monde [4]. » — Je demande encore : Israël ne l'a-t-il
pas connu [5] ? Moïse a dit le premier : « Je vous provoquerai à la ja-
lousie, par un peuple qui n'est pas mon peuple ; je vous exciterai à
20 la colère, par une nation privée d'intelligence [6]. — Et Esaïe parle

ment du v. 13, comme les questions suivantes ressortent de cette première.

1. Esaïe 52 : 7. Par cette suite de questions, qui ressortent les unes des autres d'une manière si concluante, l'apôtre veut à la fois justifier aux yeux des Juifs la nécessité et l'universalité de la prédication de l'Evangile (en se fondant sur v. 11-13), et déclarer que telle est la volonté expresse de Dieu envers tous les peuples. L'œuvre de la mission, à laquelle saint Paul consacrait sa vie, est donc de l'essence même de l'Evangile, et l'Eglise qui néglige ce devoir est, par là même, déchue de son origine ; elle se suicide, ou plutôt elle montre ainsi qu'elle est déjà morte.

2. Esaïe 53 : 1. La conclusion des questions qui précèdent se trouve au v. 17, mais l'apôtre anticipe ici déjà sur cette pensée, en montrant que, tandis que Dieu veut que le salut soit annoncé à tous, tous ne reçoivent pas ce salut. Tel a été le péché d'Israël, et telle est toujours la cause unique de la perdition, l'incrédulité.

3. Par conséquent, il faut que cette Parole soit annoncée à tous. (Vers. 14, 15.) — D'autres traduisent littéralement : « la foi vient *de l'ouïe*, » c'est-à-dire de la *prédication entendue*. Luther traduit directement : « la foi vient de la *prédication*, » comme nos versions au v. 16, où le mot hébreu cité d'Esaïe est exactement le même. (Comp. Gal. 3 : 2, note.) Mais pour que la *prédication* produise la *foi*, il faut qu'elle soit l'écho fidèle et vivant de la *Parole de Dieu*, de sa révélation. Car nous n'entendons pas ici par ce mot, avec quelques interprètes, l'*ordre* de Dieu, l'ordre qu'il a donné de prêcher l'Evangile.

4. Gr. « Monde habitable » ou « habité. » Ps. 19 : 5. Ce psaume parle de la gloire de Dieu manifestée, d'abord par les œuvres de la création, puis par la Parole de Dieu, qui est parfaite et qui surpasse de beaucoup ce premier moyen de révélation. L'apôtre prend le psaume dans son ensemble et attribue à la Parole ce qui est dit de la création. De même que les étoiles des cieux racontent la gloire de Dieu, ainsi le font ses messagers dans son règne spirituel. Voilà comment l'apôtre répond à sa question : *Ne l'ont-ils point entendue ?* et ôte aux Juifs tout prétexte de leur incrédulité (comp. v. 19); car alors l'Evangile était déjà annoncé dans toutes les contrées de l'Orient où les Juifs vivaient dispersés.

5. Gr. « N'a-t-il point connu ? » L'apôtre insiste sur sa question (v. 18), afin de faire ressortir d'autant mieux la responsabilité et la culpabilité d'Israël, qui aurait pu *connaître*, non seulement le salut par la prédication des prophètes, mais encore le dessein de la miséricorde divine de faire annoncer ce salut à toutes les nations. Aussi Paul se contente-t-il de citer encore trois passages dans lesquels l'Esprit de Dieu annonçait à l'avance que les gentils seraient préférés au peuple élu, et cela, non par un changement arbitraire dans les desseins de Dieu, mais à cause de la révolte obstinée de ce peuple. (Vers. 21.)

6. Deut. 32 : 21. Cette *jalousie* et cette *colère* d'Israël « contre ce qui n'est pas un peuple, » selon le terme original, c'est-à-dire, contre ces nations païennes qu'un prophète appelait *lo ammi*, « pas mon peuple » (Osée 2 : 23 ou 25), cette jalousie et cette colère durent depuis dix-huit siècles et accomplissent la prophétie prononcée il y a plus de trois mille ans. Ces expressions rappellent les passions ardentes d'une épouse abandonnée de son époux à cause de ses infidélités ; il y a dans cette belle image la pensée qu'un

encore plus hardiment, et dit : « J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point, et je me suis manifesté clairement à ceux qui ne s'informaient point de moi [1]. » — Mais à l'égard d'Israël, il dit : « J'ai 21
tout le jour étendu mes mains vers un peuple rebelle et contredisant [2]. »

jour cet amer sentiment de l'abandon se convertira en un pressant désir de retour vers le céleste Epoux trop longtemps offensé. C'est ce que l'apôtre dira plus clairement au chapitre suivant.

1. Esaïe 65 : 1 ; cité de mémoire, en partie selon l'hébreu, en partie d'après les Septante. L'hébreu porte : « J'ai été cherché par ceux qui ne demandaient point ; j'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point. » La *hardiesse* que Paul trouve dans cette parole d'Esaïe ne consiste pas seulement en ce que le prophète annonçait si clairement, de son temps, la vocation des païens, mais en ce que cette vocation, cette manifestation de Dieu et de toutes les richesses de sa grâce, dut avoir lieu d'une manière si gratuite, et en faveur d'hommes qui n'avaient pas même encore une pensée pour Dieu.

2. Esaïe 65 : 2 ; cité d'après les Septante. L'hébreu dit : « vers un peuple refractaire. » Ces deux passages, dans le prophète, se suivent immédiatement et s'expliquent l'un l'autre. L'apôtre ne perd pas un instant de vue son argumentation principale avec le peuple d'Israël. (Voy. 9 : 2, note.) « ...Israël afin de maintenir sa propre justice et de perpétuer son monopole, a repoussé le salut gratuit et déclaré la guerre à l'universalisme évangélique. Aucune excuse imaginable ne peut atténuer cette double faute.... Il a persévéré dans sa résistance.... (Vers. 21) Le procès est désormais instruit. Les faits prouvent que Dieu ne l'a pas arbitrairement exclu, mais que s'il le rejette aujourd'hui, ce n'est qu'après qu'Israël s'est obstinément refusé à entrer dans ses voies. » *Godet.*

CHAPITRE XI

Dieu n'a pas rejeté son peuple ; car I. *La chute d'Israël n'a jamais été universelle, puisque les élus ont été sauvés, 1-10.* — II. *Elle n'a pas eu lieu pour toujours, mais la bénédiction dévolue aux gentils reviendra à Israël, 11-24.* — III. *L'apôtre annonce positivement le salut du peuple élu, 25-32.* — IV. *D'avance, il entonne un chant de louanges sur les voies miséricordieuses de Dieu, 33-36.*

I. 1-10. Dieu n'a point rejeté son peuple, car 1° la chute de ce peuple n'a jamais été universelle. — Dieu, contrairement à ses promesses, aurait-il rejeté son peuple? Non, car 1° moi-même, Paul, j'appartiens à ce peuple et j'ai reçu l'Evangile (1) ; — 2° aux plus mauvais jours de l'histoire de ce peuple, au temps d'Elie, Dieu avait encore des milliers de fidèles (2-4) ; — 3° il en est de même aujourd'hui ; Dieu a son peuple selon l'élection de grâce, non selon les œuvres (5-7) ; — 4° donc ceux-là seuls sont restés dans leur endurcissement, qui ont cherché le salut par leurs œuvres, tombant sous le jugement de Dieu annoncé par les prophètes. (8-10.)

1 Je dis donc : Dieu a-t-il rejeté son peuple? Nullement ; car je suis,
moi aussi, Israélite, de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benja-
2 min [1]. — Dieu n'a point rejeté son peuple, qu'il a préconnu [2]. Ou ne
savez-vous pas ce que l'Ecriture dit dans l'histoire d'Elie, comment
3 il fit à Dieu cette plainte contre Israël [3] : — « Seigneur, ils ont tué
tes prophètes, ils ont démoli tes autels ; et je suis resté seul, et ils
4 cherchent à m'ôter la vie ! — Mais qu'est-ce que Dieu lui répondit [4]?

1. La preuve la plus évidente que Dieu n'a pas rejeté son peuple, comme tel, mais que, par lui, il veut encore accomplir ses desseins de miséricorde envers l'humanité, qu'en un mot, l'élection de ce peuple demeure ferme, c'est que l'apôtre lui-même, aussi bien que la plupart de ses compagnons d'œuvre, était Israélite. (Comp. Philip. 3 : 5.) Et pour qu'on ne puisse pas voir là une exception isolée, il va rappeler, par un exemple de l'Anc. Test., que des milliers d'autres ont toujours eu part à la même grâce. C'est par là que Paul arrive à la *troisième* partie de sa démonstration. (Voir l'introduction et 9 : 1, note.) « L'apôtre cherche à consoler ceux qui jettent un regard plein de douleur vers Jérusalem. Les développements précédents ont préparé ce résultat, mais ne l'ont pas encore atteint. Ils ont réduit au silence les accusations contre Dieu et ont établi à leur place l'accusation contre Israël, en révélant sa résistance à Dieu et son aveugle inintelligence. Mais ce n'est pas encore là une consolation. Paul nous a fait descendre ainsi dans l'abîme; maintenant il nous fait remonter et nous fait voir dans le jugement de Dieu à la fois sa miséricorde et l'œuvre bénie de celle-ci. » *Schlatter.*

2. Cette préconnaissance ou prescience de Dieu est, aux yeux de l'apôtre, un garant de la fidélité divine; car ce n'est point là une prescience passive ou simplement métaphysique, mais un acte de sa miséricorde qui est éternelle. (Comp. 8 : 29.)

3. Gr. « Ce que l'Ecriture dit en Elie, comment il se présenta devant Dieu (ou intercéda) contre Israël, » c'est-à-dire, produisit devant Dieu sa cause, sa querelle avec Israël. (1 Rois 19 : 10.)

4. Gr. « Mais que lui dit la réponse divine (ou l'*oracle*) ? » Ce substantif ne se trouve qu'ici dans le Nouv. Test., mais le verbe plusieurs fois. (Mat. 2 : 12, 22 ; Luc 2 ; 26 ; Act 10 : 22 ; etc.)

« Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal [1]. » — Il y a donc aussi en ce temps présent un 5
restant selon l'élection de la grâce. — Or, si c'est par grâce, ce n'est 6
plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce [2]. —
Quoi donc ? Ce qu'Israël recherche, il ne l'a point obtenu ; mais l'élec- 7
tion l'a obtenu ; et les autres ont été endurcis [3], — selon qu'il est 8
écrit : « Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement ; des yeux
pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre jusqu'à ce
jour [4]. » — Et David dit : « Que leur table leur devienne un filet, et 9
un piège, et une occasion de chute, et une rétribution ! — Que leurs 10
yeux soient obscurcis pour ne point voir ; et fais que leur dos soit
continuellement courbé [5]. »

II. 11-24. DIEU N'A PAS REJETÉ SON PEUPLE, CAR 2° LA BÉNÉDICTION ACCORDÉE AUX PAIENS PAR SON MOYEN REVIENDRA SUR LUI. — Les Juifs sont-ils tombés sans retour ? Non, car 1° si leur chute a été le salut des païens, et leur défaite, la richesse du monde, que sera leur pleine restauration ? (11, 12.) — 2° Je vous dis ceci, à vous, païens convertis, afin d'exciter mon peuple à une sainte jalousie et d'en sauver quelques-uns. (13, 14.) — 3° Ce peuple est les prémices, la racine de l'olivier, qui reste

1. 1 Rois 19 : 18, librement cité. *Baal* ou *Bel* était une divinité phénicienne à laquelle les Israélites idolâtres rendirent souvent un culte, en particulier sous les derniers rois. On trouve ce nom avec un article tantôt masculin, comme ici dans l'original, tantôt féminin, comme dans la version grecque que cite l'apôtre, parce que cette idole représentait à la fois, pense-t-on, le soleil et la lune. Ne pas l'adorer en ces temps ténébreux, c'était rester fidèle au vrai Dieu ; et même aux jours d'Elie qui, dans son découragement, se croyait seul, il y avait *sept mille* de ces fidèles en Israël. Preuve que Dieu n'a pas rejeté son peuple. (Vers. 1.) Et c'est là la conclusion que tire l'apôtre pour le temps où il vivait. (Vers. 5.)

2. Comp. 4 : 4, 5. D'après ce principe évident, l'apôtre montre au verset suivant pourquoi tant d'Israélites n'ont pas obtenu la grâce. Le texte reçu ajoute : *et si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre.* Cette phrase manque dans les anciens manuscrits ; c'est une glose qui n'ajoute rien à la pensée, et qui, de la marge, aura été introduite dans le texte par la méprise de quelque copiste.

3. *Israël n'a point obtenu* ce qu'il *cherchait* (9 : 31), parce qu'il le cherchait par les œuvres, non par la grâce, qui seule le donne. De là l'*endurcissement*, par l'orgueil de la propre justice, en opposition à l'*élection* divine. Comp. 9 : 30-32. Les citations qui suivent attribuent cet endurcissement à un jugement de Dieu, mérité par l'incrédulité et la révolte (9 : 10, note.)

4. Cette citation est tirée de divers passages épars de l'Anc. Test. (Esaïe 6 : 9, 10 ; Deut. 29 : 4 ; Esaïe 29 : 10.) En sorte que les Israélites du temps de saint Paul ne devaient rien voir d'inouï ni d'arbitraire dans le sévère jugement que Dieu exerçait alors sur eux, à cause de leur infidélité. Et c'est toujours pour arriver à la conclusion : Dieu n'a pas rejeté son peuple (v. 1), son vrai peuple selon la grâce. (Vers. 5-7.)

5. Ps. 69 : 23, 24. Ces paroles, dans les circonstances où elles furent prononcées, étaient à la fois l'expression de la sévère justice de Dieu, et une prophétie de l'avenir. Tel est le sens que leur donne évidemment l'apôtre, afin de justifier, aux yeux des Juifs incrédules de son temps, les jugements tout semblables qu'ils provoquaient par leur inimitié contre l'Evangile de la grâce en Jésus. Mais il ne s'ensuit point que des imprécations de cette nature fussent conformes à l'esprit de l'Evangile dans la bouche d'aucun chrétien. Jésus a prié pour ses bourreaux. —

sainte devant Dieu; que si quelques branches ont été retranchées, et si toi, olivier sauvage du paganisme, tu as été greffé sur elles, ne t'élève pas par orgueil contre la racine qui te porte, mais crains, sans quoi tu ne seras pas plus épargné que ces branches. (15-21.) — 4° Considère donc avec humilité la bonté de Dieu envers toi, sa sévérité envers Israël, car si tu ne persévères pas dans cette bonté, tu seras retranché ; et eux, au contraire, s'ils ne persévèrent pas dans leur incrédulité, seront entés de nouveau, non contre la nature comme toi, olivier sauvage, mais sur leur racine naturelle. (22-24.)

11 Je dis donc : Ont-ils bronché, afin qu'ils tombassent[1] ? Nullement ! Mais par leur chute, le salut parvient aux païens, afin de les exciter
12 à la jalousie[2]. — Or, si leur chute a fait la richesse du monde, et leur réduction, la richesse des païens, que ne sera pas leur plénitude[3] !
13 — Car c'est à vous, païens, que je parle ; parce qu'étant
14 apôtre des païens je glorifie mon ministère, — pour exciter, si je puis, à jalousie, ceux qui sont de ma chair, et pour en sauver quel-

Leur *table* est le symbole de la prospérité, du manger et du boire, choses qui tournent en *piège* aux ennemis de Dieu. Des *yeux obscurcis pour ne point voir*, c'est l'expression de ce jugement de Dieu si souvent dénoncé contre l'orgueil et l'incrédulité. Un *dos courbé* sous un joug ou sous de pesants fardeaux, est l'image de l'asservissement où tombe l'homme en révolte contre Dieu.

1. Il s'agit ici des *endurcis*. (Vers. 7.) Toute la pensée de l'apôtre est dans le contraste de ces deux verbes : ont-ils *bronché*, afin qu'ils *tombassent* définitivement, sans retour ? Les versets qui suivent (11-24) renferment la réponse à cette question.

2. Comp. 10 : 19, seconde note.

3. Paul a posé (v. 11) une grave question qu'il a résolue négativement, et, pour preuve, il affirme que par la *chute* des Juifs, le *salut* parvient aux païens ; que cette *chute* fait la *richesse* du monde ; que leur *réduction* ou *diminution* ou *défaite* (par opposition à leur *plénitude* future) est devenue la *richesse* des nations païennes. Comment cela ? c'est ce que nous explique le Sauveur dans la parabole des vignerons infidèles. (Mat. 21 : 41-43.) Les vignerons ont tué les serviteurs du père de famille, et même son propre fils ; les Juifs eux-mêmes, à qui le Sauveur demande ce que le père de famille fera à ces vignerons, répondent : « Il fera misérablement périr ces méchants et louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en donneront les fruits en leur saison. » Le Seigneur confirme cette sentence et ajoute : « C'est pourquoi je vous dis que le royaume vous sera ôté, et donné à une nation qui en rapportera les fruits. » Et, en pleine conformité avec ce dessein arrêté de Dieu, après l'endurcissement d'Israël, les apôtres firent aux Juifs rebelles cette sérieuse déclaration : « C'est bien à vous premièrement qu'il fallait annoncer la Parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les gentils. » (Act. 13 : 46. Voir aussi Act. 18 : 6.) Et dans un sens plus profond, plus absolu, c'est bien la chute d'Israël, le crucifiement du Saint et du Juste, qui a fait la richesse du monde. Si donc la rejection du Sauveur par les Juifs, dont la suite fut leur exclusion temporaire de l'alliance de grâce, et qui semblait devoir anéantir les desseins de la miséricorde de Dieu, même envers le monde païen, en a pourtant fait la richesse, combien plus leur conversion comme peuple, leur *plénitude*, deviendra-t-elle une bénédiction immense pour l'humanité ! (Comp. Zach. 8 : 13, 23 ; Esaïe 60 : 1 et suiv. et ci-dessous v. 15 et 25.) — Plusieurs interprètes prennent le mot que nous rendons par *réduction* ou *diminution* dans le sens de : *un petit nombre*, et entendent par là les Juifs convertis à l'Evangile, qui, en se séparant de leur peuple, l'ont *diminué* d'autant. Or, si ce petit nombre (tel serait alors le raisonnement de l'apôtre) a fait la richesse des gentils, que sera-ce de la plénitude ! Ce sens serait beau, s'il était admissible. Mais il ne l'est pas ; car, d'abord, il introduit dans la même phrase deux sujets tout opposés, deux idées contraires, comme prémisses, leur *chute* et leur *réduction*, qui, l'une et l'autre, vont aboutir à une

ques-uns [1]. — Car si leur rejet est la réconciliation du monde, que 15
sera leur réintégration, sinon une vie d'entre les morts [2] ? — Or, si 16
les prémices sont saintes, la masse l'est aussi ; et si la racine est
sainte, les branches le sont aussi [3]. — Que si quelques-unes des 17
branches ont été retranchées, et si toi, qui étais un olivier sauvage,
tu as été enté en elles, et as été fait participant de la racine et du suc
de l'olivier, — ne te glorifie pas par rapport aux branches ; que si 18
tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais
que c'est la racine qui te porte [4]. — Tu diras donc : des branches 19

seule conclusion : *combien plus leur plénitude !* Ensuite, cette pensée inattendue rompt évidemment l'unité de tous ces versets où l'apôtre ne parle que de la *chute* d'Israël (11 : 12), de sa *rejection*, (v. 15, où se trouve le même contraste qu'au v. 12), de son *retranchement* (v. 17), de son *endurcissement*. (Vers. 25.) Enfin le mot même rendu par *diminution* a un sens toujours fâcheux, comme *défaite, dommage, perte*, et l'apôtre n'appellerait pas ainsi, même à l'égard des Juifs, la conversion d'un certain nombre d'entre eux.

1. Gr. « En tant que je suis apôtre des gentils » (Act. 9 : 15 ; 22 : 21 ; Gal. 2 : 7) je glorifie mon ministère (Gr. « mon service »), en proclamant ainsi (v. 12) la richesse des grâces qui leur ont été accordées par la chute d'Israël. Mais pourquoi l'apôtre agit-il ainsi ? Ce n'est pas qu'il soit indifférent à son peuple (9 : 1 et suiv. ; 10 : 1), ni insensible à son malheur ; c'est, au contraire, dans un ardent amour qu'il voudrait, par de telles paroles, l'*exciter à jalousie* (v. 11 ; 10 : 19, note), pour en sauver quelques-uns. Il adresse ces mots aux gentils, afin que, comme il va le leur dire plus au long, (v. 17 et suiv.), ils n'oublient jamais par orgueil qu'Israël les a précédés dans l'alliance de grâce, et que leur admission n'ôte point à ce peuple ses espérances pour l'avenir.

2. Sur la première partie de ce verset, comp. v. 12, note. *Comment* la *réintégration* d'Israël sera pour le monde une *vie d'entre les morts*, c'est ce que l'apôtre ne dit pas et qui restera douteux jusqu'à l'accomplissement de cette prophétie. (Comp. Ezéch. 37 : 1 et suiv.) Serait-ce parce que les Israélites convertis deviendront autant d'évangélistes ? Le v. 25 ne paraît pas favorable à cette pensée. Peut-être pourrait-on donner à ces paroles *une vie d'entre les morts*, un sens littéral, celui de *résurrection*, et admettre qu'avec la conversion d'Israël le règne de Dieu sera accompli, et qu'alors aura lieu la résurrection des morts et la vie éternelle dans la gloire. (Comp. Mat. 24 : 14.) Plusieurs interprètes admettent en effet cette pensée. Ceux au contraire qui, comme Calvin, s'en tiennent à l'idée d'une *vie* spirituelle, ne savent que faire de la gradation établie dans ce verset : « Si leur rejet a produit la *réconciliation* du monde, leur réintégration deviendra une *vie* spirituelle, » ce qui est la même chose !

3. Les *prémices* de la pâte offertes à l'Eternel et dont on faisait un gâteau consacré aux sacrificateurs (Nomb. 15 : 19-21), étaient par là sanctifiées, et rendaient sainte aussi toute la *masse* de la pâte, tout le pain dont se nourrissait le peuple de Dieu. L'apôtre applique aux Juifs cette image spiritualisée, et immédiatement il lui en vient dans la pensée une autre qui lui paraît mieux appropriée encore, celle de l'arbre qui nécessairement participe de la nature de sa *racine*, et c'est cette dernière image sur laquelle il insiste dans les versets suivants. Les prémices, la racine, ce sont les premiers patriarches d'Israël, ceux que Dieu avait élus, en faveur desquels il avait juré son alliance (Luc 1 : 73), auxquels il avait destiné la terre de Canaan, et toutes les promesses spirituelles qui s'y rattachaient. Leur bénédiction repose sur le peuple, même après que la masse est déchue. Un tronc d'arbre, tout en portant des branches stériles, peut cependant produire encore de bons fruits. (Vers. 23 ; comp. v. 28.) Là, Paul retrouve sa conclusion des v. 1 et 11. Dieu n'a pas rejeté son peuple, qui n'est pas tombé sans retour.

4. Jamais personne n'eut la pensée d'enter un rameau d'*olivier sauvage* sur un olivier franc ; et c'est précisément de cette image à contre-sens que l'apôtre veut faire usage, pour montrer d'une manière d'autant plus frappante que l'admission des gentils dans l'alliance de grâce, semblable à cette opération contre nature (v. 24), n'était due qu'à la libre et souveraine grâce de Dieu. Et tout cela, afin de

20 ont été retranchées, afin que je fusse enté. — Cela est vrai ; elles
ont été retranchées pour leur incrédulité ; et toi, tu subsistes par la
21 foi ; ne t'élève point par orgueil, mais crains ; — car si Dieu n'a
point épargné les branches naturelles, crains qu'il ne t'épargne pas
22 non plus [1]. — Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sévé-
rité à l'égard de ceux qui sont tombés, bonté de Dieu envers toi,
pourvu que tu persévères dans cette bonté ; autrement, tu seras
23 aussi retranché [2]. — Mais eux aussi, s'ils ne persévèrent pas dans
l'incrédulité, ils seront encore entés ; car Dieu est puissant pour les
24 enter de nouveau [3]. — Car si toi, tu as été coupé de l'olivier qui, de
sa nature, était sauvage ; et si, contre nature, tu as été enté sur l'oli-
vier franc, combien plutôt les branches naturelles seront-elles entées
sur leur propre olivier [4].

prévenir des pensées d'orgueil, contre lesquelles Paul prémunit en passant les chrétiens convertis du paganisme. (Vers. 17-22.) Un rapport semblable se retrouve maintenant entre l'Eglise chrétienne, plongée en si grande partie dans la mort, et ces païens convertis à la voix de nos missionnaires, et qui nous devancent dans les voies du royaume de Dieu.

1. Le premier effet que doit produire sur nous la vue d'un sévère jugement de Dieu, c'est la *crainte ;* car quiconque professe de n'être sauvé que par la foi sans les œuvres de la loi, reconnaît par là même, d'une part, son péché et sa misère, d'autre part, la grâce gratuite de son Dieu, par laquelle seule il subsiste. Or, le moindre mouvement d'*orgueil* par lequel un tel homme s'*élèverait* au-dessus même des plus grands pécheurs, ne peut que lui inspirer une crainte salutaire, puisque cette complaisance en lui-même, c'est l'abandon du seul terrain sur lequel il se sent ferme pour le présent et pour l'avenir, la grâce de son Dieu. Ainsi, même sous les manifestations les plus éclatantes de l'amour de Dieu, le chrétien ne peut que « se réjouir avec tremblement, » sachant que celui-là seul qui « persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. »

2. Voici quelle est la construction originale de ce verset, avec le texte corrigé d'après les meilleures autorités : « Vois donc la bonté et la sévérité de Dieu : sur ceux qui sont tombés, sévérité ; sur toi, bonté *de Dieu.* » Ce dernier mot souligné manque à tort dans le texte reçu. Le terme traduit ici par *sévérité* signifie, selon son étymologie, *abscission,* l'action de *couper,* de *retrancher,* et se trouve bien en harmonie avec l'image plusieurs fois employée ici. (Vers. 17, 19, 20, 22.) — Cette rigoureuse image, Paul ne craint pas de l'appliquer aux chrétiens convertis du paganisme, qu'il exhorte ici incidemment à l'humilité : « Envers toi, bonté de Dieu, si tu persévères dans cette bonté, *sinon, toi aussi, tu seras retranché.* » Avec quelle évidence cette exhortation, appuyée d'une telle menace, prouve que la plus parfaite assurance du salut, fondée sur l'élection divine, laisse subsister tout entière, à tous les degrés de la vie chrétienne, la responsabilité de l'homme ! Paul se soucie fort peu des systèmes que les hommes ont basés sur sa doctrine, et qu'ils ont nommés irrésistibilité ou inadmissibilité de la grâce. S'il paraît ainsi en contradiction avec lui-même, il compte sur l'expérience chrétienne pour retrouver l'harmonie de ces contrastes.

3. *Foi* et *incrédulité* (comp. v. 20), telle est dans l'homme la cause unique du salut et de la perdition. L'harmonie entre cette cause morale et libre, d'une part, et la souveraineté de la grâce, d'autre part, c'est là le secret de Dieu, qui, un jour, nous sera révélé. Ce que nous savons dès maintenant, c'est que *Dieu est puissant* pour accomplir l'œuvre de sa miséricorde, même envers les incrédules.

4. Comp. v. 18, note. Ce qui est ici indiqué comme *possible,* la restauration d'Israël dans l'alliance de grâce, l'apôtre le prédit, dans les versets suivants, comme une dispensation certaine de la miséricorde de Dieu.

III. 25-32. Dieu n'a pas rejeté son peuple, car 3° tout Israel sera sauvé. — 1° Il est un mystère de la miséricorde divine que vous, païens convertis, ne devez pas ignorer, afin que vous vous gardiez de l'orgueil : c'est que l'endurcissement partiel d'Israël ne sera point permanent ; il ne durera que jusqu'à ce que la plénitude des païens soit entrée dans l'Eglise et alors ce peuple sera sauvé, selon l'alliance éternelle de Dieu. (25-27.) — 2° Ils sont dans un état d'inimitié contre l'Evangile ; mais ils sont encore aimés de Dieu à cause de leurs pères, envers qui les grâces divines sont irrévocables. (28, 29.) — 3° Comme donc Dieu a eu pitié de vous dans votre rébellion, il aura aussi pitié d'eux qui sont encore rebelles ; et ainsi les uns et les autres, perdus dans le péché, seront l'objet de la miséricorde divine. (30-32.)

Car, frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère [1], afin 25
que vous ne présumiez pas de vous-mêmes [2] : c'est qu'une partie
d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que toute la
plénitude des païens soit entrée [3] ; — et ainsi tout Israël sera sauvé [4] ; 26
comme il est écrit : « Le libérateur viendra de Sion, et il éloignera
de Jacob les impiétés ; — et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, 27
lorsque j'ôterai leurs péchés [5]. » — Il est vrai qu'ils sont ennemis 28
quant à l'Evangile, à cause de vous ; mais à l'égard de l'élection, ils
sont aimés à cause de leurs pères [6] ; — car les dons et la vocation 29

1. L'apôtre appelle *mystère* tout ce que l'homme ne peut connaître que par une révélation spéciale de Dieu : ainsi, la vocation des gentils (16 : 25 ; Eph. 3 : 3) ; de même, ici, celle des Juifs. (Comp. Col. 2 : 2 ; 1 Cor. 15 : 51 ; 1 Tim. 3 : 16.) L'apôtre parle ainsi avec une autorité prophétique, et dévoile à ses frères ces *mystères* qu'il a reçus par révélation divine. (1 Cor. 14 : 6, 30.)

2. Gr. « Que vous ne soyez pas sages par devers vous-mêmes » (à vos propres yeux), que vous n'abandonniez pas, par orgueil, la voie de la révélation divine, de la sagesse de Dieu.

3. Gr. « C'est qu'un endurcissement est arrivé en partie à Israël, jusqu'à ce que la plénitude des gentils soit entrée. » C'est là le *mystère*.

4. Ce que Paul révèle ici comme un mystère de l'avenir du règne de Dieu, c'est 1° que la *plénitude* des païens, leur nombre complet comme nations (comp. v. 12) *entrera* (dans l'Eglise) ; 2° qu'*après* cela seulement *tout Israël sera sauvé*, comme peuple. Si l'on ne peut presser ces termes de *plénitude* des païens et *tout* Israël, de manière à ce qu'ils signifient tous les individus de ces nations, il faut bien se garder, d'un autre côté, de restreindre ces expressions, par préjugé contre les Juifs, comme le faisaient les réformateurs, ou par incrédulité, comme cela n'arrive que trop souvent. Laissons ces magnifiques promesses de Dieu nous révéler toutes les richesses de sa miséricorde !

5. Esaïe 59 : 20, 21. *De Sion*, signifie du sein du peuple juif, dont Jérusalem était le centre théocratique. Le texte hébreu dit : *à Sion* ou *pour Sion*, les Septante : *à cause de Sion*. Le changement apporté ici par l'apôtre lui venait sans doute d'autres passages de l'Ecriture, comme Ps. 14 : 7 ; 110 : 2. Les mots : *il éloignera de Jacob les impiétés*, sont empruntés aux Septante ; l'hébreu porte : « pour ceux qui se convertiront de l'impiété en Jacob. » Ce beau passage, qui annonce l'immutabilité du dessein de Dieu envers son peuple, était sans doute tout entier dans l'esprit de l'apôtre, quoiqu'il n'en cite que les premiers mots. Puis il y ajoute une parole tirée d'Esaïe (27 : 9), parce que c'est en *ôtant le péché* de son peuple que Dieu affermit son alliance avec lui. (Comp. Jér. 31 : 34.)

6. Gr. « Selon l'Evangile... selon l'élection. » *Selon l'Evangile*, auquel ils ont résisté en mettant à mort le Saint et le Juste, ils sont *ennemis*, et ce mot exprime aussi bien les dispositions de Dieu envers eux, que leurs dispositions envers Dieu (5 : 10, note), car il est mis en contraste avec le mot *aimés* qui, évidemment, a Dieu pour sujet (aimés de Dieu). Dieu aime encore ce peuple, comme tel, *selon l'élection* de sa grâce et à cause du petit

30 de Dieu sont irrévocables [1]. — Et comme vous avez été autrefois re-
belles à Dieu, mais que maintenant vous avez obtenu miséricorde par
31 la rébellion de ceux-ci ; — de même, eux aussi ont été maintenant
rebelles par la miséricorde qui vous a été faite, afin qu'à eux aussi
32 il soit fait miséricorde [2]. — Car Dieu a renfermé tous les hommes
dans la rébellion, pour faire miséricorde à tous [3].

IV. 33-36. O PROFONDEUR ! A DIEU LA GLOIRE ! — Profondeur et richesse des perfections divines, manifestées dans la rédemption ! Qui aurait jamais pénétré ces pen-

nombre qui toujours restèrent fidèles et qui, au temps de Paul, avaient reçu l'Evangile. Un second contraste se trouve entre ces mots : *à cause de vous, à cause des pères*. Le dernier terme est clair, puisque ce sont les pères qui furent les premiers objets de l'élection et de l'amour de Dieu, de cet amour qu'il reporte encore sur leurs enfants ; le premier terme l'est moins, car comment est-ce *à cause* des gentils que les Juifs sont ennemis ? Nous retrouvons ici la même pensée que dans les versets 12, 15, 19, 31, c'est-à-dire que Dieu, dans son immense amour, voulant avoir sur cette terre de péché un peuple de rachetés qui le glorifiât, a en quelque sorte suspendu les effets de son alliance avec Israël, devenu infidèle, pour appeler à cette haute destination un peuple qui n'était point son peuple et qui ne le recherchait point. (10 : 20, 21.)

1. Gr. « Sans repentance, » sans retour, le même mot qui se trouve 2 Cor. 7 : 10. Ce verset donne la raison de celui qui précède. Les *dons* de Dieu sont les privilèges de sa grâce, qu'il accorde pour le salut de l'âme (ainsi, à l'égard d'Israël, l'apôtre les a énumérés 9 : 4, 5) ; la *vocation* de Dieu, c'est l'action par laquelle il approprie ces dons au moyen de sa Parole. Ces dons et cette vocation ne sont point sujets *à repentance* de la part de Dieu, c'est-à-dire à un changement de dispositions qui les lui ferait révoquer. Cette immutabilité du dessein de Dieu, relativement à ses élus (v. 28), Paul l'applique à tout Israël comme peuple ; plusieurs pouvaient déchoir sans compromettre le dessein arrêté de la miséricorde de Dieu, tout comme un arbre n'est pas détruit, parce qu'un jardinier en coupe des branches sèches ou stériles. (Vers. 17 et suiv.) Tel est Israël comme nation jusqu'à la fin de l'économie présente, les desseins de Dieu subsistent envers lui ; toutes les promesses que Dieu lui a faites seront accomplies par sa conversion et par les bénédictions dont il sera encore la source pour l'humanité. (Vers. 12, 15.)

2. Les mots traduits par *rebelles, rébellion*, peuvent se rendre aussi par ceux de désobéissants, désobéissance, ou incrédules, incrédulité. — Comment les gentils ont *obtenu miséricorde par la désobéissance* des Israélites (v. 30), c'est ce qui a été indiqué plusieurs fois déjà (v. 11, 12, 15, 28, notes), toujours avec la pensée que c'est l'amour éternel de Dieu qui l'oblige, pour ainsi dire, à remplir, dans sa famille de rachetés, le vide que fait la désobéissance des uns par sa miséricorde envers les autres. Mais comment s'explique le v. 31, c'est-à-dire qu'Israël ait *été rebelle par la miséricorde* qu'ont obtenue les gentils ? (Car on doit ainsi traduire ce verset, mal rendu par nos versions ordinaires, qui, au moyen d'une transposition de mots, font dire à l'apôtre le contraire de ce qu'il a dit.) Le voici : c'est que la principale cause de la chute d'Israël a été la révélation du salut par la grâce, reçue par la foi seule, sans mérite des œuvres ; ce peuple orgueilleux a repoussé pour lui-même cette manifestation de l'immense miséricorde de Dieu ; il est venu se briser contre cette pierre d'achoppement. Il est donc littéralement vrai qu'il a été rebelle *par la miséricorde* dont les gentils ont été les objets, et ce triste phénomène se renouvelle sans cesse dans l'histoire du règne de Dieu. — Mais l'apôtre ajoute : *Afin qu'à eux aussi il soit fait miséricorde.* Comment cela ? Par le moyen indiqué v. 11 et 14 : cette chute profonde et les fruits amers de leur révolte pourront seuls les humilier assez pour qu'un jour ils aient recours à la grâce par la foi au Sauveur ; alors ils obtiendront miséricorde. (Vers. 26.)

3. Cette grande pensée résume toute l'épître, dont l'apôtre termine par ces mots la partie dogmatique. Il a prouvé à tous, tant Juifs que Grecs, qu'ils sont assujettis

sées de Dieu, ou les lui aurait conseillées, ou l'aurait prévenu en rien ? (33-35.) — Lui seul est le principe et la fin de toutes choses : à lui la gloire ! (36.)

O profondeur de la richesse, et de la sagesse, et de la science de 33
Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et que ses voies sont in-
compréhensibles ! — « Car qui est-ce qui a connu la pensée du Sei- 34
gneur ? ou qui a été son conseiller ? — Ou qui lui a donné le premier 35
pour qu'il lui soit rendu ? » — Parce que de lui, et par lui, et pour 36
lui sont toutes choses. A lui la gloire dans tous les siècles. Amen [1].

au péché, à la révolte (ch. 1 et 2, comp. Gal. 3 : 22), et ainsi Dieu les a tous *renfermés dans leur désobéissance*, comme dans une prison ; il les a forcés à la reconnaître, à en gémir, afin de pouvoir *faire miséricorde à tous* de la même manière, c'est-à-dire par pure grâce et au moyen de la foi, sans distinction ni des Juifs, ni des gentils ; car, il n'y a pour tous qu'un même Sauveur et qu'une même grâce. — Cette interprétation rendue évidente par le contexte, où l'apôtre parle des dispensations de Dieu envers les Juifs et les gentils, ne contribue guère à fonder l'opinion de ceux qui veulent trouver dans ce verset la doctrine du salut final, non seulement de tous les peuples sans distinction (c'est la pensée de l'apôtre), mais de tous les individus de ces peuples. Dans tout ce qu'il vient d'enseigner (ch. 9-11), Paul parle non des individus croyants ou incrédules, mais des masses appelées ou rejetées par les dispensations de Dieu. Un grand nombre de déclarations positives de l'Ecriture paraissent contraires à cette opinion. Paul lui-même, dans un passage semblable (Gal. 3 : 22) déclare comme ici que Dieu « a tout enfermé dans le péché, » et n'exprime l'espérance du salut que pour *ceux qui croient*. Cette voie de la foi demeure dans tous les cas l'unique voie du salut.

1. Le plan de Dieu pour le salut des pécheurs, qui s'est déroulé de degré en degré aux yeux de l'apôtre, pénètre tellement son cœur d'étonnement et d'adoration, qu'il se sent forcé de donner essor à ces sentiments, et il le fait dans un chant de louange, dont les sublimes expressions embrassent à la fois les hauteurs des cieux et les profondeurs de l'essence divine. Son regard semble plonger dans un abîme (*ô profondeur !*), où il découvre les *richesses* de l'amour éternel, source première du salut de l'homme déchu ; la *sagesse*, qui conçut le conseil divin de la rédemption ; la *connaissance* (toute-science) qui en détermina à l'avance les voies et les moyens ; les *jugements* de Dieu, même sur les siens, et dont il sait tirer leur bien final ; ses *voies*, enfin, par lesquelles il a su faire parvenir sa grâce jusqu'aux païens les plus éloignés, jusqu'à l'Israélite le plus aveuglé par l'orgueil. Tout cela est *insondable* pour notre intelligence, inscrutable, ou *incompréhensible* (littér. « dont on ne peut suivre les traces »). Nul n'aurait jamais *connu la pensée du Seigneur*, elle ne serait montée au cœur d'aucun homme, s'il ne l'eût révélée à ceux qui l'aiment. (1 Cor. 2 : 9, 10.) Nul n'a jamais pu lui *donner* rien *le premier*. Toute lumière, toute justice, toute vie émanent de Dieu seul qui en est la source ; les prophètes l'ont chanté à la gloire de l'Eternel. (Esaïe 40 : 13, d'après les Septante.) Dieu lui-même, dans le livre de Job (41 : 2), jette ce défi à l'homme : « Qui m'a prévenu, pour que je le lui rende ? » et l'apôtre redit ces paroles sous une autre forme. (Vers. 35.) Et voici sa réponse : *De lui* sont toutes choses, *par lui* seul elles subsistent, *pour lui*, principe et fin de la création, elles ont été faites ; il est le commencement, le milieu, la fin de l'œuvre du salut dans l'homme et dans l'humanité. *A lui seul la gloire, dans tous les siècles ! Amen !*

CHAPITRE XII

I. *Exhortation aux chrétiens à se consacrer, eux-mêmes et tous leurs dons, au service de Dieu, 1-8.* — II. *Influence de la charité en ses diverses applications, 9-21.*

I. 1-8. Consécration du chrétien et de tous ses dons. — 1° Offrez-vous à Dieu en un saint sacrifice ; ses compassions vous y obligent, et c'est le seul culte raisonnable ; alors vous n'appartiendrez plus au monde, mais serez soumis à la volonté de Dieu. (1, 2.) — 2° Je vous le dis, soyez humbles, car en Christ nous formons un seul corps, dans lequel d'autres membres ont des fonctions non moins importantes. (3, 4.) — 3° Que tous les dons divers de ces membres soient employés modestement et fidèlement pour le bien de tous. (6-8.)

1 Je vous exhorte donc [1], frères, par les compassions de Dieu [2], à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est
2 votre service raisonnable [3] ; — ne vous conformez point au siècle

1. Ce *donc*, qui lie toute cette seconde partie de l'épître à la première, indique, non selon la logique des hommes, mais selon l'ordre de la grâce, que la *doctrine* du salut, exposée dans les onze premiers chapitres, produit naturellement et nécessairement une *vie* sainte et conforme à la volonté de Dieu ; en d'autres termes, que la *foi* se prouve et se développe par les *œuvres*. Dans la plupart de ses épîtres, Paul fait suivre ainsi l'exposé de la doctrine par des exhortations pratiques, où il retrace en détail les devoirs du chrétien. Il a en cela un double but de la plus haute importance : d'abord, il veut garantir la vie chrétienne des illusions et des errements auxquels elle serait exposée, si l'Evangile se contentait de nous révéler certaines doctrines, de nous inspirer certains sentiments, sans en montrer l'application à la conduite morale de chaque jour. Que l'arbre ait enfoncé son germe et sa racine dans un sol fertile, c'est l'essentiel ; mais il faut ensuite que, pour atteindre sa destination et faire connaître sa nature, ce germe devienne tronc, branches, feuilles, fleurs et fruits. Ensuite, ces admirables tableaux d'une vie toute chrétienne, toute consacrée à Dieu, doivent exciter en nous le saint et ardent désir d'en voir la réalisation dans notre vie, d'autant plus que par la foi et par l'Esprit de Dieu ce n'est plus là un idéal inaccessible, mais la destination possible de tout enfant de Dieu.

2. Par ces *compassions* dont je viens de vous dérouler les richesses, et dont vous-mêmes avez été les objets. C'est là le principe de toute morale chrétienne, de toute obéissance : « Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier. »

3. Gr. « Votre *culte* raisonnable. » Le mot original est en effet celui qui est constamment employé pour désigner le service religieux, ou culte rendu à Dieu, dans le temple de Jérusalem, par exemple. C'est donc toute la vie du chrétien, tout son être, qui doit devenir un culte, et même (ce qui faisait l'essence du culte mosaïque) un *sacrifice*. Paul compare ici ce culte en esprit et en vérité (Jean 4 : 24, note) au culte de l'ancienne alliance : l'un est la réalisation de l'autre. Seul il répond complètement à *l'idée* cachée sous des figures, et voilà pourquoi l'apôtre l'appelle le culte *raisonnable* (littéralement *logique*), le même mot que Pierre applique au *lait* dont se nourrit le chrétien né de nouveau. (1 Pier. 2 : 2.) L'idée qui est commune à tous les sacrifices de l'Anc. Test., et qui même se trouve, quoique obscurcie, dans les sacrifices du paganisme, est celle-ci : L'homme se sent chargé devant Dieu d'une dette dont il ne peut pas s'acquitter ; soit du péché, dont il est coupable et qui a besoin d'une réparation, soit d'un bienfait de Dieu, à qui il doit une parfaite reconnaissance. Dans le premier cas (sacrifice sanglant ou d'expiation), il confesse son péché, il reconnaît que ce péché

présent [1], mais soyez transformés par le renouvellement de l'entendement [2] ; afin que vous éprouviez ce qu'est la volonté de Dieu : bonne, et agréable, et parfaite [3]. — Car, je dis à chacun de vous, par la grâce 3
qui m'a été donnée [4], de n'avoir pas de soi-même une plus haute opinion qu'il ne doit ; mais d'avoir des sentiments modestes, selon la mesure de la foi que Dieu a départie à chacun [5]. — Car comme nous avons 4

mérite la mort, et il le dépose, d'après l'institution divine, sur la tête de la victime qu'il présente et qui est mise à sa place ; ainsi son péché est *ôté*. Dans le second cas (sacrifices d'oblation, d'actions de grâces), il met son cœur, pour ainsi dire, tout son cœur pénétré de reconnaissance, dans une offrande (souvent très précieuse) qui doit compenser ce qu'il y a d'imparfait dans sa gratitude, et en devenir l'expression la plus complète possible. Mais ce ne sont là que des symboles, l'*idée* d'une réalité, et chaque Israélite éclairé le savait bien ; il faut donc que tout sacrifice de cette nature trouve sa vérité dans un sacrifice réel, qui non seulement *figure* l'expiation et la consécration entière de l'homme à Dieu, mais qui l'*accomplisse*. Tel est le sacrifice de Christ, qui réunit l'une et l'autre signification et les réalise parfaitement. Mais ce sacrifice ne doit, ni dans un sens, ni dans l'autre, rester pour nous objectif, en dehors de nous ; par notre union vivante avec le Sauveur, ce qui a été accompli en lui, le Chef, s'accomplit également en nous, ses membres ; mon péché est expié, et ma consécration à Dieu en est la conséquence inséparable, *logique, raisonnable*. Si Paul dit : Offrir *vos corps*, ce qui suppose évidemment avant tout le sacrifice de l'Esprit et du cœur, c'est pour exprimer d'une manière d'autant plus vive *la totalité* de l'être humain (comp. 1 Thes. 5 : 23), la vie entière, dans toutes ses manifestations. Enfin, les mots *vivant, saint, agréable à Dieu*, signifient, dans le symbole, les qualités que devaient avoir les sacrifices selon la loi ; et dans la réalité, chacun de ces termes renferme un sens profond sur la vraie nature et la perfection du sacrifice spirituel.

1. Paul exprime ici négativement ce qu'il vient de dire d'une manière positive. Le *présent siècle*, c'est le monde dans son état actuel, plongé dans le mal (Gal. 1 : 4), où règnent les ténèbres et le péché, par opposition au siècle à venir, où la volonté de Dieu seule dominera. — Une variante adoptée dans la précédente édition et qui se trouve dans plusieurs anciens manuscrits met à la place des impératifs : *Ne vous conformez point,... soyez transformés*, des infinitifs qui continuent la phrase du v. 1 : *Je vous exhorte à ne point vous conformer,... mais à être transformés....* — Le mot *votre* avant *entendement*, conservé par le texte reçu, n'est pas authentique.

2. Ce que l'Ecriture appelle ailleurs la régénération, la nouvelle naissance. (Jean 3 : 5, note.) *L'entendement* lui-même (voir sur ce mot 7 : 23, note) doit être *renouvelé*, parce que, comme tout l'être humain, il participe au péché qui l'obscurcit dans les choses morales.

3. Ce mot *éprouver* est employé ici dans le même sens que dans ces passages : « éprouver les choses contraires » — « éprouver les esprits. » Nul homme, sans le renouvellement de son entendement, ne peut ainsi éprouver *ce qu'est la volonté de Dieu ;* il lui manque pour cela le tact moral, il ne le connaît pas. Surtout, lorsque cette volonté lui est contraire, soit dans les penchants de son cœur, soit dans des dispensations providentielles, il ne la trouvera jamais *bonne, agréable* et *parfaite*. — Au lieu de voir dans ces trois dernières épithètes des adjectifs qui qualifient la *volonté de Dieu*, plusieurs interprètes en font des substantifs, et ils traduisent ainsi : « la volonté de Dieu (qui est) le bien, l'agréable (à Dieu) et le parfait ; » c'est-à-dire que Dieu veut et attend de nous tout ce qui est *bon*, tout ce qui lui est *agréable*, tout ce qui est *parfait*. Ce sens est beau, admissible et convient très bien à la pensée de l'apôtre, mais il est grammaticalement douteux, parce qu'il exigerait peut-être la répétition de l'article devant chacun des trois termes.

4. Non seulement la *grâce* de Dieu, que reçoivent tous les chrétiens (v. 6) et qui est en eux la source du vrai discernement moral, mais ici spécialement la grâce de l'apostolat ; c'est avec l'autorité d'un apôtre que Paul fait entendre les exhortations qui suivent. (15 : 15 ; 1 Cor. 3 : 10 ; Eph. 3 : 7, 8.)

5. Gr. « De ne pas penser (avec hauteur) au delà de ce qu'il doit penser ; mais de penser pour penser sagement, chacun

plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont
5 pas la même fonction, — ainsi nous, quoique nous soyons plusieurs,
nous sommes un seul corps en Christ ; et nous sommes chacun en par-
6 ticulier les membres les uns des autres [1]. — Or, ayant des dons dif-
férents, selon la grâce qui nous a été donnée, exerçons-les : soit une
7 prophétie, selon la mesure de la foi ; — soit un ministère, dans le
8 ministère ; soit celui qui enseigne, dans l'enseignement ; — soit celui
qui exhorte, dans l'exhortation ; celui qui distribue, avec simplicité ;
celui qui préside, avec soin ; celui qui exerce la miséricorde, avec
joie [2].

II. 9-21. La charité en ses diverses applications. — 1° Qu'elle soit sans hypocrisie, et vous retrouverez sa douce et puissante influence, envers vos frères, envers le Seigneur dans votre vie religieuse, à l'égard des nécessiteux. (9-13.) — 2° Elle vous rendra capables de bénir vos persécuteurs, d'être sympathiques aux peines et aux joies de vos frères, de marcher humblement avec les humbles. (14-16.) — 3° Elle vous apprendra même à rendre le bien pour le mal, et ainsi, à gagner vos adversaires. (17-21.)

selon que Dieu lui a mesuré la mesure de la foi. » L'apôtre, voulant retracer aux chrétiens des devoirs relatifs à leurs rapports avec leurs frères, commence par cet appel à une saine modération dans l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, en d'autres termes, à l'humilité. Ce sentiment seul nous met à notre véritable place devant Dieu et devant les hommes. La vraie humilité donne la conscience que ce qu'on a reçu de Dieu n'est pas une chose due, mais une grâce ; dès lors elle est inséparable d'un jugement clair, sobre, modeste sur soi-même. L'orgueil, au contraire, n'est au fond qu'une mensongère appréciation de nous-mêmes ; la fausse humilité, à son tour, nous fait méconnaître la *mesure de foi* que Dieu nous a départie, et obscurcit le jugement.

1. Cette belle image sur les vrais rapports des chrétiens entre eux se retrouve longuement développée et appliquée dans 1 Cor. ch. 12. (Comp. aussi Eph. ch. 4.) Ici, Paul s'en sert, d'une part, pour motiver l'exhortation qui précède (*car*), d'autre part, pour amener l'exhortation qui suit, sur la fidélité avec laquelle chacun doit employer les dons qu'il a reçus pour l'utilité et l'unité de tous, malgré la diversité. Il faut bien remarquer que le *corps* n'existe qu'*en Christ*, qui est le Chef, la tête, et que c'est par une communion vivante avec lui que les croyants deviennent *membres les uns des autres*.

2. On a essayé de conserver ici (v. 6-8) la forme dans laquelle l'apôtre a jeté sa pensée, ce style concis et rapide qui omet tous les verbes pour s'arrêter uniquement aux choses et à leur application. Toute la phrase dépend de ces mots : *ayant donc des dons différents* (comme les membres du corps ont des fonctions diverses, v. 4, 5) ; ces *dons* (*charismata*), qui viennent tous de la *grâce* (*charis*), il les nomme, et, d'un mot, il en indique le bon emploi : une *prophétie*, don de l'Esprit qui élève l'âme au-dessus d'elle-même, l'inspire, lui communique une révélation pour l'Eglise, doit être proférée *selon l'analogie de la foi*. Ce mot grec, qui ne se trouve qu'ici dans le Nouv. Test., signifie, dans les auteurs profanes, un rapport, une proportion entre deux choses ; en mathématiques, une proportion entre deux quantités. L'idée revient donc à peu près à « la *mesure de la foi* départie à chacun » (v. 3). La prophétie, la parole, la prédication, pour rester *vraie*, ne doit jamais dépasser cette mesure. Une autre interprétation qui entend par la *foi* la foi objective de l'Eglise, la doctrine, a aussi sa vérité dans la pratique, mais n'est pas fondée ici dans le contexte. — *Un ministère*, c'est-à-dire un service (*diaconia*), soit que l'apôtre entende par là la fonction des *diacres* proprement dite, soit qu'il ait en vue tout autre service pour lequel un chrétien a reçu don et vocation, doit s'exercer *dans ce service* même, sans aspirer à des choses pour lesquelles ce chrétien n'aurait ni don ni vocation dans l'Eglise. — Même règle importante pour

Que la charité soit sans hypocrisie. Ayez le mal en horreur, et attachez-vous fortement au bien [1] ; — par amour fraternel, ayez réciproquement une tendre affection ; prévenez-vous les uns les autres par honneur [2] ; — ne soyez point paresseux à vous employer pour autrui [3] ; soyez fervents [4] d'esprit ; asservis au Seigneur [5] ; — joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, persévérants dans la prière [6] ; — prenant part aux nécessités des saints ; vous empressant à exercer l'hospitalité [7]. — Bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez, et ne 9 10 11 12 13 14

l'*enseignement* et pour l'*exhortation* ; à chacun son don et sa tâche, qu'il ne remplirait plus bien dès qu'il voudrait empiéter sur d'autres domaines. — *Distribuer* (des aumônes), comme diacre ou comme chrétien, exige cette *simplicité* de cœur, qui ne regarde ni aux personnes, pour faire des différences, ni à soi-même, pour se rechercher dans une bonne œuvre. — *Présider*, soit des assemblées d'édification, soit des délibérations, demande ce *soin*, ce zèle, cet empressement, cette exactitude (sens divers du mot), sans lesquels le devoir ne saurait être rempli. — Enfin, *exercer la miséricorde*, auprès des pauvres, des malades, des affligés ne peut se faire qu'avec cette joie de pouvoir les soulager, cette bonté douce et sympathique, qui est l'âme du devoir. — Il faut remarquer que l'apôtre met ici sur la même ligne des *dons* de l'Esprit, comme la prophétie, et de simples devoirs chrétiens. C'est que les uns et les autres ne peuvent s'exercer bien que par ce même Esprit. (Voir sur cet important sujet 1 Cor. ch. 12 et 14.)

1. Littéralement : « Etant *collés* au bien. » Les deux préceptes de ce verset sont unis dans la pensée de l'apôtre. L'*amour* chrétien pour être *sans hypocrisie* ne doit pas, comme l'amour mondain, se chercher lui-même dans les autres, et pour cela, aimer et tolérer en eux le *mal* ; mais plutôt le haïr, même dans les êtres les plus chers, et s'attacher en eux au *bien* que Dieu y a mis par sa grâce. C'est encore de cette même *charité* que l'apôtre fait découler toutes les exhortations qui suivent, et qui, de ce v. 9 jusqu'au v. 13, ne forment qu'une seule phrase ainsi conçue dans l'original : « Par amour fraternel, tendrement affectionné ; par honneur (estime), vous prévenant l'un l'autre ; par empressement, point paresseux ; par esprit, étant bouillants, etc. »

2. Ce devoir qu'inspire seul l'*amour fraternel*, revient à cet autre, également dicté par saint Paul : « Que chacun estime l'autre comme plus excellent que soi-même. » (Philip. 2 : 3 ; comp. Luc 14 : 7-10, et surtout 1 Tim. 1 : 15.)

3. Gr. « Par empressement, point paresseux. » Autre fruit du vrai amour : un actif dévouement pour les autres.

4. « Brûlant, bouillant. » Comp. Apoc. 3 : 15, 16.

5. Dans toutes les manifestations, et tout le dévouement de notre amour pour nos frères, c'est *le Seigneur* que nous devons avoir en vue, lui que nous devons servir, car il est le premier et le dernier. — Une variante, admise dans la version allemande, porte : *servant le temps*. Si tel est le mot employé par l'apôtre, il a voulu dire : « Saisissez, utilisez le temps que vous avez, les occasions qui vous sont offertes de vous employer avec ferveur au service de vos frères ; » ou encore : « sachez vous soumettre aux circonstances, favorables ou défavorables, quand il s'agit de faire le bien. » Le témoignage des manuscrits est plus favorable au mot *Seigneur* qu'au mot *temps*, mais il n'y a pas certitude.

6. La vraie foi qui produit l'amour, est aussi inséparable de l'*espérance*. Dans notre vie actuelle, il y a plus de sujets de tristesse que de motifs de *joie* (Jean 16 : 33), mais, dans l'espérance, le chrétien peut toujours se réjouir ; il sait que l'avenir lui appartient. De là, pour lui aussi, la *patience* qui n'est que la persévérance dans le combat contre l'*affliction* du dedans et du dehors. Seul, il y succomberait ; mais il a son arsenal, la source intarissable de la force, la *prière*. Il faut y *persévérer*.

7. Deux fruits procédant de la même racine, la charité : l'un *prendre part* à tous les besoins de nos frères (Gr. « les avoir en commun ») avec eux ; l'autre *exercer l'hospitalité*. On comprenait mieux ce dernier devoir dans les anciens temps, où il n'y avait que peu d'hôtelleries ; mais même aujourd'hui, les occasions ne manquent pas de le remplir ; il faut les saisir ou les faire naître, car

15 maudissez point [1]. — Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, et
16 pleurez avec ceux qui pleurent [2]. — Ayez les mêmes sentiments entre vous [3]. N'aspirez point aux choses élevées, mais marchez avec les
17 humbles [4]. Ne présumez pas de vous-mêmes [5]. — Ne rendez à personne le mal pour le mal. Attachez-vous à ce qui est bien devant tous
18 les hommes [6]. — S'il est possible, et autant qu'il dépend de vous,
19 soyez en paix avec tous les hommes [7]. — Ne vous vengez point vous-mêmes, mes bien-aimés ; mais donnez lieu à la colère ; car il est écrit : « C'est à moi que la vengeance appartient ; je la rendrai, dit le Sei-

l'apôtre dit littéralement : « *poursuivez* l'hospitalité. » C'est un privilège, et souvent une immense bénédiction, de recueillir ces *saints* que recommande ici l'apôtre. Ce ne sont pas les anciens seuls qui ont « logé des anges sans le savoir. » (Héb. 13 : 2.)

1. Ce devoir, impossible à l'homme naturel, devient le plus doux besoin de l'enfant de Dieu, en qui vit l'esprit de Jésus-Christ. (Mat. 5 : 44 ; Luc 23 : 34 ; Act. 7 : 60.) C'est là encore une œuvre de cette *charité* (v. 9), dont l'apôtre recommande ici de nouvelles applications. Il y revient v. 18-21.

2. Ce qui donne au chrétien la plus grande puissance sur les autres pour leur faire du bien, c'est cette profonde sympathie qui le sort de lui-même et le fait vivre en eux. C'est cela, avant tout, qui attirait des multitudes de malheureux sur les pas de Jésus, notre divin modèle ; le trait le plus souvent rapporté de lui est celui-ci : « Il fut touché de compassion. » — « Bien, dira quelqu'un, l'apôtre a raison de recommander de *pleurer avec ceux qui pleurent ;* mais pourquoi ordonne-t-il de *se réjouir avec ceux qui sont dans la joie ?* Qu'y a-t-il là de si grand ? — Il y a beaucoup plus de renoncement dans ce dernier sentiment que dans le premier. Pleurer avec ceux qui sont dans le malheur, la nature humaine y suffit ; où est le cœur de pierre qui en soit incapable ? Mais voir un homme dans le bonheur, et non seulement ne pas lui porter envie, mais se réjouir avec lui, c'est là une disposition divine. C'est pourquoi Paul la place avant l'autre. Rien ne nous unit autant dans l'amour que de partager mutuellement la douleur et la joie. C'est pourquoi, si même tu n'es exposé à aucun danger, ne te refuse pas à la compassion. Prends part aux larmes de ton frère, afin d'alléger le fardeau de sa douleur ; prends part à sa joie, afin de la rendre plus grande ; l'amour qui vous unit sera plus fort quand il verra que tu ne regardes pas de mauvais œil son bonheur. L'apôtre ne te demande pas l'impossible ; il ne te dit pas : Arrache ton frère à sa peine, afin que tu n'objectes pas que cela ne t'est pas possible. Tu ne peux adoucir sa misère ? porte-lui tes larmes, et tu l'auras soulagé ; tu ne peux augmenter son bonheur ? porte-lui ta joie, et tu lui auras beaucoup donné. » *Chrysostôme.*

3. Gr. « Pensez une même chose les uns envers les autres. » Non seulement dans la douleur ou dans la joie, mais toujours, soyez unis dans une même pensée de vérité et d'amour. (Eph. 4 : 3.)

4. Gr. « Ne pensez point aux choses hautes, mais laissez-vous emmener avec les humbles ; » consentez à vous abaisser jusqu'à eux, à être considérés comme l'un d'eux, en méprisant les distinctions. — Dans la version conservée ici, les *humbles* sont des *hommes* de ce caractère ; d'après l'original, on peut entendre des *choses humbles*, par opposition aux *choses élevées*.

5. Gr. « Ne soyez pas sages avec vous-mêmes ; » c'est-à-dire, en rapport avec le devoir précédent : Ne vous croyez pas seuls sages, suffisants par vous-mêmes ; que l'un complète l'autre ; et pour cela, vous avez besoin des plus humbles.

6. Comp. Prov. 3 : 4 ; 2 Cor. 8 : 21. Pour le chrétien, le grand motif d'une bonne conduite, c'est de plaire à Dieu ; mais il a aussi une sérieuse responsabilité *devant tous les hommes*, qui jugent de la vérité d'après la vie de ceux qui la professent. (Comp. 1 Pier. 2 : 12 ; 3 : 16.) C'est dans la même pensée que l'apôtre ajoute ici l'exhortation du v. 18.

7. Cette tournure conditionnelle prouve que la chose n'est pas toujours *possible*. Jésus-Christ déclare, dans un sens, qu'il est venu apporter, non la paix, mais la guerre. Et souvent les hommes ne veulent pas la paix. Mais vous, soyez-y toujours disposés, en tout ce qui *dépend de vous*.

gneur [1]. » — « Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il 20
a soif, donne-lui à boire ; car en faisant cela, tu lui amasseras des
charbons de feu sur la tête [2]. » — Ne te laisse point surmonter par 21
le mal ; mais surmonte le mal par le bien [3].

1. Citation libre du Deut. 32 : 35. Après *donnez lieu à la colère*, il faut suppléer : *de Dieu*, à qui seul appartient l'exercice de la juste vengeance, même des péchés dont nous avons à souffrir de la part des hommes. L'apôtre va plus loin ; ce n'est pas assez pour le chrétien de ne pas se venger : v. 20 et 21.

2. Prov. 25 : 21, 22, cité d'après les Septante. L'hébreu porte : « Si celui qui hait a faim, nourris-le de pain ; s'il a soif, désaltère-le d'eau ; » quant à l'énergique image donnée pour motif, elle ne signifie pas : tu lui occasionneras ainsi un jugement d'autant plus sévère de la part de Dieu, ce qui serait en opposition directe avec la pensée de l'apôtre, aussi bien qu'avec celle des Proverbes ; mais au contraire : la chaleur pénétrante d'un amour si inattendu fera naître dans sa conscience les douleurs salutaires de la repentance et consumera en lui la méchanceté et la haine. L'expérience est entièrement d'accord avec cet enseignement.

3. Ces mots redisent en principe ce que les précédents expriment en action. Le chrétien doit sortir victorieux du combat ; mais ses armes sont spirituelles et non charnelles. Il veut que *sa* victoire soit la victoire de Dieu. Comme son Maître, il triomphe en cédant, même en succombant. (Mat. 5 : 5.)

CHAPITRE XIII

I. *Obéissance due aux autorités constituées, 1-7.* — II. *Toute la loi est accomplie par l'amour, 8-10.* — III. *La nuit est passée, veillez ! 11-14.*

I. 1-7. L'OBÉISSANCE AUX AUTORITÉS : — Que tout homme leur soit soumis, car 1° elles sont établies de Dieu en principe et en fait ; donc, leur résister, c'est résister à Dieu et s'attirer un jugement certain (1, 2) ; — 2° l'autorité n'est redoutable qu'à ceux qui font le mal, car elle est au service de Dieu pour faire régner la justice (3, 4) ; — 3° le chrétien remplit ses devoirs de citoyen non par crainte du châtiment, mais par un motif de conscience, et c'est pour cela qu'il paie fidèlement les impôts. (5, 6.) — 4° Il rend donc à tous ce qui leur est dû, matériellement et moralement. (7.)

Que toute personne [1] soit soumise aux autorités supérieures [2] ; car il 1
n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu ; et celles qui subsistent

1. Gr. « Que toute âme ; » d'où il ressort que l'obéissance ici recommandée a son principe au dedans de l'homme (v. 5).

2. L'apôtre continue à retracer les vrais rapports des chrétiens envers ceux du dehors (12 : 14-21) ; il parle ici de ces rapports relativement aux *autorités*, alors païennes, auxquelles les fidèles devaient obéir. Le maître du monde était Néron, cet empereur qui porta la méchanceté jusqu'à la folie ; toutes les autorités relevaient de lui. D'un autre côté, Paul parle à des chrétiens qui pouvaient ne voir dans ces autorités que des adversaires de leur foi, et bientôt de leur liberté et de leur vie ; il parle à des Juifs convertis, peut-être encore imbus des maximes de leur nation, d'après lesquelles il était illégal de se soumettre à des pouvoirs païens et de leur payer le tribut. (Comp. Mat. 22 : 15-22.) De là, la haute importance des principes posés ici par l'apôtre,

2 ont été ordonnées de Dieu[1]. — De sorte que celui qui s'oppose à l'auto-
rité, résiste à l'ordre de Dieu ; et ceux qui y résistent attireront le juge-
3 ment sur eux-mêmes[2]. — Car les magistrats ne sont pas redoutables

principes également applicables à tous les temps. Ces maximes étaient alors entièrement nouvelles ; elles émanent exclusivement de l'esprit de l'Evangile, qui, comme le levain dans la pâte, devait pénétrer de sa saveur et de sa force divine l'humanité entière, sans jamais procéder par la violence, s'adaptant, dans sa sainte spiritualité, à toutes les formes que peut revêtir la société. De là découle la soumission aux autorités comme devoir du chrétien ; sans cette soumission le christianisme se serait manifesté, non comme une vie divine, venant du ciel, mais comme une puissance terrestre, se dénaturant dans la lutte avec d'autres puissances mondaines. Or, le Maître avait dit : « Mon règne n'est pas de ce monde. »

1. Par conséquent, le chrétien, en se soumettant à l'autorité, obéit à Dieu, et c'est là, à la fois le secret de sa vraie liberté, et le garant d'une obéissance sincère (v. 5). — Ce verset répond clairement, ce nous semble, à l'une des questions les plus épineuses de ce sujet : En cas de conflit entre deux autorités, à laquelle le chrétien doit-il obéissance ? à celle qui invoque le *droit*, ou à celle qui existe de *fait* ? Ceux qui croient au droit divin dans le sens politique de ce mot, c'est-à-dire qui attachent l'autorité d'une manière inaliénable à la personne ou aux personnes qui en ont été revêtues, répondront que ces personnes seules sont l'autorité légitime, qu'à elles seules, par conséquent, est due l'obéissance. Ceux au contraire pour qui le droit n'est que le *fait providentiel* de la possession de l'autorité, se soumettront à cette autorité. Ce dernier sens est évidemment renfermé dans les paroles de l'apôtre. Plusieurs exégètes, Gerlach entre autres, ne l'y voient pas ; mais n'est-ce pas à cause d'idées préconçues et étrangères au texte ? *Il n'y a point d'autorité sinon de par Dieu*, voilà le *principe* général de la société constituée avec sa hiérarchie, selon la volonté de Dieu ; *celles* QUI SONT (le mot *autorité*, à cette place, n'est pas authentique) *ont été ordonnées de Dieu*, voilà le *fait* de leur existence qui suffit à l'obéissance. Qu'y a-t-il de plus clair ? Et, de fait, Néron était-il un prince *légitime* ? Pas le moins du monde ; il avait fait mourir celui qui aurait dû régner, et ses prédécesseurs avaient tous usurpé l'autorité du sénat. Mais la question a été décidée par la parole souveraine de notre Maître. L'empereur de Rome était, pour la Judée, un conquérant usurpateur ; les Juifs prétendaient qu'on ne devait pas lui payer le tribut ; la question est directement posée à Jésus-Christ ; que répond-il ? *Rendez à César ce qui est à César ;* et son action de se faire montrer une pièce d'argent portant l'image et l'inscription de l'empereur prouve également qu'il ne voulait en appeler qu'au *fait*. (Mat. 22 : 17 et suiv.) Sans cela, au reste, qui obéirait ? A quelle autorité obéirait-on ? N'ont-elles pas toutes commencé par être plus ou moins illégitimes ? En dernière analyse, le droit va forcément se confondre avec le fait. « Par là, dit Olshausen, en adoptant cette vue si claire du texte, par là, le croyant est exempté de toute recherche sur la légitimité ou l'origine du pouvoir qui existe de fait ; il voit dans ce qui est, ne fût-ce que temporairement, l'ordre divin. » Puis il ajoute en note cette remarque importante : « Quant à la question de décider ce que le chrétien a à faire en des temps de transition, de révolution, par exemple ; de savoir *quand* un pouvoir naissant doit être envisagé comme existant, l'apôtre ne s'en occupe pas, parce que, vu la diversité de rapports et de devoirs que peuvent produire de telles circonstances, il est impossible de donner là-dessus des règles générales de conduite. »

2. *S'opposer à l'autorité*, c'est *résister à Dieu*, comme on fait chaque fois qu'on viole son ordre, sa Parole. Le chrétien, pour qui « la loi est spirituelle, » ne restreindra certainement pas l'idée de cette opposition interdite ici par l'apôtre, à une résistance violente et à main armée ; mais, quoique dans certaines circonstances une opposition légale, bienveillante, destinée à éclairer le pouvoir, celle, par exemple, des représentants de la nation, qui sont aussi une *autorité*, n'ait rien de coupable aux yeux de l'Evangile, elle le devient sans aucun doute, dès qu'elle tend à désaffectionner, à aigrir un peuple, dès qu'elle approuve des actes de résistance et de révolte, bien plus encore quand elle les provoque. De là, cette menace d'un *jugement* contre ceux qui résistent. D'après l'ensemble du verset, ce jugement est celui de Dieu, à qui l'on résiste, mais qui l'exerce soit par l'autorité, soit par les calamités que les révolutions attirent à ceux-mêmes qui les ont provoquées.

pour une bonne œuvre, mais pour une mauvaise [1]. Veux-tu donc ne point craindre l'autorité ? Fais le bien, et tu recevras d'elle la louange [2], — car le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien ; mais si tu 4
fais le mal, crains, car il ne porte point l'épée en vain, puisqu'il est serviteur de Dieu et vengeur pour punir celui qui fait le mal [3]. — C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non seulement par la 5
crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience [4]. — Car 6
c'est aussi pour cela que vous payez les impôts ; les magistrats, en effet, sont ministres de Dieu pour cela même, s'y appliquant constamment [5]. — Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt, à qui l'impôt ; 7

1. Le texte reçu porte ici : « ne sont pas la crainte (la terreur) des bonnes œuvres, mais des mauvaises. » Ces mots rétablis au singulier, d'après les meilleurs manuscrits, indiquent ce qu'il y a à craindre ou à ne pas craindre en chaque cas particulier de la conduite envers l'autorité.

2. De la part de l'autorité même. (1 Pier. 2 : 14.) L'apôtre ne craint pas d'en appeler à ces motifs de sagesse pratique, le *jugement*, la *crainte*, la *louange* (v. 2-4), bien que le grand motif du chrétien soit la *conscience*. (Vers. 5.)

3. *Le magistrat* (ce mot est sous-entendu en grec) désigne l'autorité, quelle que soit la forme du gouvernement. L'apôtre, dans tout ce passage, parle au point de vue de l'institution idéale et divine de l'autorité, sans se préoccuper des cas nombreux où ceux qui en sont revêtus sont bien loin de répondre aux intentions de Dieu. Ce silence a évidemment pour but de laisser subsister dans toute son étendue le principe de l'obéissance, alors même que l'autorité en serait peu digne par elle-même ; car, d'après l'Evangile, mon devoir envers mon prochain n'est pas aboli par le fait que mon prochain manque au sien envers moi. « Il est possible qu'un mauvais prince soit un fléau de Dieu, par lequel Dieu punit les péchés d'un peuple ; alors, ayant notre part dans ces péchés, nous devons nous dire que c'est par notre faute qu'une bénédiction a été transformée en malédiction. » *Calvin.* — On se demande ici involontairement pourquoi Paul ne fait aucune mention du cas où l'autorité ordonne des choses qui se trouvent en opposition manifeste avec la Parole de Dieu, puisque ce fait se présentait si fréquemment dès le temps des apôtres, et qu'eux-mêmes avaient posé, dans ce cas, le principe : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* (Act. 4 : 19 ; 5 : 29.) Saint Paul, qui pratiqua lui-même toute sa vie ce grand principe, garde le silence à cet égard, sans doute parce que, d'une part, il considère le règne de Dieu, et tout ce qui y a rapport, comme n'entrant point dans la sphère de l'autorité temporelle à laquelle il assigne ici de tout autres devoirs, et, d'autre part, parce que le chrétien, soumis consciencieusement à l'autorité dans tout ce qui est du ressort de cette dernière, ne lui *résiste* pas, même quand il est forcé d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En effet, c'est à ses périls et risques qu'il obéit à Dieu dans ce cas ; son devoir accompli, il en souffre patiemment toutes les conséquences, y compris la mort, et, en mourant, il priera pour l'autorité qui le persécute. La violation directe des principes posés par l'apôtre dans ce chapitre n'a commencé que là où les chrétiens ont défendu leur cause par les armes contre l'autorité ; mais là aussi a commencé *le jugement.* (Vers. 2.)

4. Gr. « Non seulement à cause de la *colère* » (v. 4), c'est-à-dire, des châtiments qui s'exercent par l'autorité, soit lorsqu'elle rend la justice, soit lorsque les pouvoirs deviennent à leur insu les verges dont Dieu frappe les peuples. Pour le chrétien, en ceci comme en toutes choses, le vrai motif d'obéissance est dans la *conscience* se soumettant à l'ordre de Dieu.

5. C'est-à-dire, à leurs fonctions ci-dessus décrites, et à la perception des impôts. L'apôtre considère le paiement de ces derniers comme le signe de l'obéissance à l'autorité ; il suppose, en effet, l'accomplissement de tous les autres devoirs du citoyen. Les immenses bienfaits de l'ordre dans la société, préservée des horreurs de l'anarchie et jouissant d'une sécurité indispensable à son développement, sont, aux yeux de tout bon citoyen, un motif de supporter sans murmure les charges que lui impose l'Etat, en particulier de s'acquitter

le péage, à qui le péage ; la crainte, à qui la crainte ; l'honneur, à qui l'honneur [1].

II. 8-10. Toute la loi est accomplie par l'amour : — 1° Ne restez redevables d'aucun devoir envers les hommes, si ce n'est de les aimer, car en ceci nous sommes toujours au-dessous du but. (8.) — 2° Tous nos devoirs envers les hommes, que prescrit la seconde table de la loi, sont remplis dans le cœur et dans la vie par ce commandement : *tu aimeras ;* ainsi l'amour accomplit toute la loi divine. (9, 10.)

8 Ne soyez redevables de rien à personne, si ce n'est de vous aimer
les uns les autres [2], car celui qui aime les autres a accompli la loi [3].
9 — Car ce qui est ordonné : « Tu ne commettras point adultère ; tu
ne tueras point ; tu ne déroberas point ; tu ne convoiteras point ; »
et s'il y a quelque autre commandement, tout est compris sommai-
rement dans cette parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-
10 même. » — La charité ne fait point de mal au prochain ; la charité
est donc l'accomplissement de la loi [4].

consciencieusement de sa part des contributions. On voit, par l'apologie de Tertullien (ch. 42), combien les premiers chrétiens mettaient de soin à remplir ces devoirs, même envers une autorité païenne qui les persécutait. Paul ajoute, comme un motif de plus, que ceux qui perçoivent les contributions sont *ministres de Dieu pour celà*. Ces termes sont en harmonie avec tout ce qu'il vient de dire de l'institution divine du pouvoir dans la société. Le mot ici traduit par *ministres*, bien qu'il s'applique aussi à des fonctions religieuses dans l'Église, désigne tout homme qui remplit des fonctions publiques dans l'Etat. Il est synonyme de *serviteur de Dieu*. (Vers. 4.) Il ne faut rien y voir de plus.

1. L'apôtre résume par ces mots, non seulement les devoirs, mais les dispositions intérieures du chrétien envers ceux que Dieu a investis du pouvoir. C'est la conclusion de tout ce qui précède, exprimée par le *donc* du texte reçu, qui pourtant n'est pas authentique. — Ce que nous rendons ici par *impôts* est la contribution directe, mise sur les *personnes*, la capitation des anciens ; le *péage* était relatif aux *choses*, aux biens, à la consommation, etc. — A l'accomplissement matériel de ces devoirs, l'apôtre ajoute les sentiments moraux qui l'inspirent : la *crainte* (le respect), l'*honneur*.

2. Saint Paul revient ici (comp. 12 : 10-21) à la véritable source de l'accomplissement de tous ces devoirs, l'*amour*. En restant *redevables* aux hommes des obligations temporelles que nous avons envers eux, nous nous mettons dans leur dépendance, nous perdons notre liberté, nous nous préparons mille embarras. Rien de plus sage que cette recommandation de l'apôtre, de se décharger de tous ces fardeaux. Mais il est une dette qui seule ne peut jamais être soldée, qui reste toujours, et qui, loin d'être une charge, est une force, c'est le devoir, ou plutôt le besoin d'*aimer*. Saint Paul fait une exception en faveur de cette dette. Plus nous nous en acquittons, plus elle augmente ; mais aussi plus nous la payons, plus nous devenons riches pour la payer encore. « L'amour que nous *donnons* n'est pas perdu pour nous ; mais il se multiplie en se donnant. » *Augustin*.

3. Par le seul fait du vrai amour. (Vers. 10.) L'apôtre emploie ici le passé défini du verbe : pour celui qui aime, tout est fait.

4. Ceci n'est que le développement de la parole du Sauveur, Mat. 22 : 40. (Comp. aussi Mat. 19 : 21, note.) L'amour n'est pas seulement un moyen, un secours, une force pour *accomplir la loi ;* il en est lui-même l'*accomplissement* seul vrai, seul digne du Dieu qui est amour. Il est facile de s'en convaincre dans le détail de nos obligations envers le prochain ; par exemple, lequel de ces *commandements* cités ici par l'apôtre pourra être violé, lequel ne sera entièrement accompli par nous envers un homme que nous aimons tendrement se-

III. 11-14. Le temps presse ; veillez et soyez sobres. — 1° Le temps s'en va, la nuit est passée ; c'est l'heure du réveil ; plus d'œuvres de ténèbres, mais des armes qu'on n'emploie qu'à la lumière. (11, 12.) — 2° Marchons en plein jour, non plus dans aucune des souillures du paganisme, mais dans la communion de Christ qui bannit les convoitises de la chair. (13, 14.)

Et cela, connaissant le temps, sachant que c'est l'heure de nous 11
réveiller enfin du sommeil [1], puisque le salut est maintenant plus près
de nous que lorsque nous avons cru. — La nuit est avancée et le 12
jour s'est approché ; rejetons donc les œuvres de ténèbres, et revê-
tons-nous des armes de la lumière [2]. — Marchons honnêtement, 13
comme de jour [3], non dans les débauches et l'ivrognerie, non dans
les impuretés et la luxure, non dans les querelles et dans la jalousie ;
— mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ [4], et n'ayez pas soin 14
de la chair pour satisfaire ses convoitises [5].

lon la charité de Christ ? — Paul ne cite ici que des commandements de la seconde table, parce qu'il est de toute évidence que ceux de la première (nos devoirs envers Dieu) sont accomplis par l'amour. — La citation du neuvième commandement : « Tu ne diras point de faux témoignage, » que renferme le texte reçu, n'est pas ici authentique.

1. *Et cela*, tout ce qui précède sur les saints devoirs de l'amour (v. 8-10), *cela* est d'autant plus grave, d'autant plus pressant, que vous *connaissez le temps*, les circonstances du règne de Dieu qui s'avance. Serait-ce le moment de dormir ?

2. L'apôtre résume tout ce qui précède dans un pressant appel à la vigilance et à la sainteté, appel fondé sur les plus sérieux motifs. Quelles images ! La *nuit*, c'est, d'une part, le temps écoulé avant l'apparition du *Soleil de justice ;* d'autre part, les années où Paul et ses lecteurs vivaient encore dans les ténèbres du péché. La nuit est *avancée ;* l'aurore du *jour* parfait du *salut*, du retour de Christ, s'est *approchée ;* elle est plus près déjà que *lorsque nous avons cru*, car chaque jour, chaque heure nous y porte rapidement. Et la conséquence de ces grandes pensées ? *Rejetons les œuvres de ténèbres : revêtons-nous des armes de la lumière !* Le péché et ses mille convoitises se trahissent, comme *œuvres de ténèbres*, déjà en ce que, littéralement, ils fuient la lumière du jour. (Comp. Eph. 5 : 11.) D'un autre côté, le soldat ne peut, durant la nuit, faire usage de ses *armes ;* le combat contre le mal ne se livre donc qu'avec les *armes de la lumière*, l'épée de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. (Eph. 6 : 10-18.)

3. Même celui qui aime la souillure garde, *de jour*, les dehors de l'honnêteté ; combien plus l'homme dans la conscience duquel a lui la lumière de Dieu en Jésus-Christ, rejettera-t-il tout ce qui ne saurait supporter cette lumière !

4. Quel contraste avec les vices grossiers qui précèdent, et qui étaient la vie habituelle du paganisme ! Cette image (*se revêtir*), souvent employée par Paul (Gal. 3 : 27 ; Eph. 4 : 24 ; Col. 3 : 10), rappelle à l'homme « la honte de sa nudité » (Apoc. 3 : 18), qui doit être couverte du manteau de la justice de Christ. (Esaïe 61 : 10.) Il faut que Christ nous revête intérieurement comme un habit revêt le corps, de sorte que ce soit lui qui vive, pense, aime, agisse en nous. Tel est l'homme nouveau, la nouvelle créature, Christ en nous, y rétablissant l'image de Dieu. (Col. 3 : 10.)

5. Gr. « Et ne faites pas que le soin de la chair (soit) pour les convoitises (ou mauvais désirs). » Le soin du corps n'est point interdit par ces paroles : l'Écriture honore le corps, destiné à la gloire (1 Thes. 5 : 23) ; mais il s'agit de la *chair*, et de tout ce qui en nourrit les désirs corrompus. — Ce passage (v. 11-14) est historiquement très remarquable, en ce qu'il fut la voix de Dieu pour le réveil et la conversion d'Augustin, la plus vive lumière que le Seigneur ait fait luire dans son Église depuis le siècle des apôtres jusqu'à celui des réformateurs.

CHAPITRE XIV

I. *Tolérance mutuelle, 1-13.* — II. *L'usage de la liberté doit être selon la charité, 14-23.*

I. 1-13. Supportez ceux qui sont faibles en leur foi. — 1° Ce support de la charité qui seul vous élèvera au-dessus des disputes d'opinion est bien nécessaire, puisqu'il y a au milieu de vous des différences de convictions, à l'égard de certains aliments que les uns se permettent et que les autres s'interdisent. (1, 2.) — 2° Gardez-vous de vous juger ou de vous mépriser l'un l'autre en cela; c'est devant le Seigneur que tous sont responsables, et il est puissant pour affermir les faibles. (3, 4.) — 3° A l'égard de certains jours de fêtes religieuses que les uns observent, auxquels les autres n'attachent aucune importance, que chacun suive sa conviction sincère ; car l'*intention* des uns et des autres, que nous n'avons pas à juger dans ces choses secondaires, c'est de plaire au Seigneur. (5, 6.) — 4° Ce motif est fondé dans les profondeurs mêmes de la vie chrétienne : nous appartenons au Seigneur, soit dans notre vie, soit dans notre mort, car Christ nous a acquis par sa vie, par sa mort, par sa résurrection, afin que seul il règne sur tous. (7-9.) — 5° Pourquoi donc nous juger, puisque Dieu s'est réservé le jugement au dernier jour, où chacun rendra compte de sa vie ? Gardons-nous seulement de mettre devant nos frères une occasion de chute ! (10-13.)

1 Quant à celui qui est faible dans la foi [1], recevez-le sans disputes

1. Ce chapitre entier va montrer clairement ce que l'apôtre entend ici par les *faibles en la foi*. L'église de Rome était, en majeure partie, composée de païens convertis, qui, sachant qu'ils avaient accès auprès de Dieu uniquement par la foi en Jésus-Christ, étaient disposés, comme nous le voyons ici, à juger ou à mésestimer leurs frères venus du judaïsme, et qui avaient conservé divers scrupules ascétiques relatifs aux prescriptions de la loi. Les jours de fête d'institution mosaïque leur paraissaient sacrés (v. 5); l'usage des viandes et du vin, qui n'était pourtant pas défendu par la loi, leur semblait dangereux pour la vie spirituelle (v. 2, 21), surtout, peut-être, lorsqu'il s'agissait de repas pris en commun, où pouvaient se trouver des aliments qui avaient servi aux sacrifices. (Voir 1 Cor. 8, et 10 : 18 et suiv., où l'apôtre traite longuement le même sujet dans des circonstances différentes.) — A cette explication qui est celle de plusieurs Pères, de Néander et d'autres, M. Godet objecte que la fidélité à la loi mosaïque n'aurait pas amené ces chrétiens à s'interdire complètement l'usage de la viande et à redouter une souillure attachée à la nature même de tous les aliments. (Comp. vers. 14.) Il estime donc que les *faibles* n'étaient pas des chrétiens, d'origine juive, mais plutôt d'anciens païens portés à ce dualisme ascétique par réaction contre la corruption régnante. La lecture de la Genèse (1 : 29 ; comp. 9 : 3, 4, 20) qui leur parlait d'un temps antérieur à la loi mosaïque, où l'on n'usait point de nourriture animale ni de vin, pouvait les confirmer dans leur point de vue. Il peut y avoir une part de vérité dans les deux explications proposées. — Quoi qu'il en soit de l'origine de leur tendance, elle les rendait faibles *dans la foi :* n'ayant point compris et cru tout le conseil de Dieu, ni la plénitude de sa grâce, ces hommes se privaient de la liberté chrétienne, et leur foi, faible relativement à son objet, le restait aussi dans son principe, c'est-à-dire, en eux-mêmes. Il s'agit ici du côté moral de la foi, et non, comme le pense Calvin, de la doctrine. (Comp. 1 Cor. 8 : 11, 12.) Mais ils étaient sincères dans leur ignorance. Aussi Paul, plein d'une sagesse et d'une charité dignes d'admiration, montre-t-il aux chrétiens plus affranchis et plus forts (15 : 1 et suiv.) comment ils doivent supporter, aimer leurs frères, et condescendre par quelques sacrifices à leur infirmité. Lui, si inflexible et si sévère contre les observateurs de la loi, quand ils voulaient établir leur propre justice par les œuvres, et anéantir la grâce pour d'autres ; lui qui

d'opinions [1]. — L'un croit pouvoir manger de tout, mais celui qui 2
est faible ne mange que des légumes [2] : — que celui qui mange ne 3
méprise point celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas
ne juge point celui qui mange, car Dieu l'a reçu [3]. — Qui es-tu, toi 4
qui juges le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme, ou s'il tombe,
cela regarde son propre seigneur [4] ; mais il sera affermi, car le Sei-
gneur est puissant pour l'affermir [5]. — L'un met de la différence 5
entre un jour et un autre ; l'autre juge que tous les jours sont
égaux [6] ; que chacun soit pleinement persuadé dans son entendement [7].
— Celui qui observe le jour, l'observe pour le Seigneur ; (et celui qui 6
ne l'observe pas, ne l'observe pas, à cause du Seigneur). Celui qui
mange, mange pour le Seigneur, car il en rend grâces à Dieu ; et
celui qui ne mange pas, ne mange pas, à cause du Seigneur ; et il

les flétrissait des noms de faux apôtres et de séducteurs, nous le trouvons ici plein du plus tendre support pour ces âmes faibles et timorées, qui n'entendaient ni se confier en leur propre justice, ni imposer aux autres le joug des traditions judaïques, mais qui se contentaient de leurs abstinences pour eux-mêmes, et seulement se contristaient en voyant leurs frères sans scrupules à cet égard. (Vers. 15.) Avec quelle éloquence il réprouve les jugements sévères dont ils étaient les objets de la part de leurs frères ! Quelles leçons les chrétiens de tous les temps ont à recueillir de ces enseignements !

1. Gr. « *Distinctions*, ou *jugements*, ou *hésitations* de pensées, d'opinions. » Ce qui peut se rapporter, ou à celui qui est fort, et signifier : « Recevez-le, non pour soumettre ses pensées, ses opinions à un jugement sévère, non pour vous établir juges de son intérieur, mais pour le supporter et l'aimer ; » ou bien au faible lui-même, et alors l'apôtre veut dire : « Recevez-le, non pour produire de nouvelles hésitations, de nouveaux doutes dans ses pensées. » C'est ce dernier sens qu'adopte Luther et qu'il rend librement ainsi : « Ne troublez pas les consciences ! » Calvin explique ces mots de la même manière. D'après le vers. 3, on peut penser que ces deux sens sont à la fois dans l'esprit de l'apôtre.

2. Le faible s'abstient de viande, afin de diminuer les forces de la chair, et de la retenir sous la dépendance de l'esprit, ou par crainte de manger des viandes légalement impures.

3. Paul parle au fort et au faible, donc ce dernier mot s'applique à l'un et à l'autre. Puisque *Dieu*, dans sa miséricorde infinie, a *reçu* l'un et l'autre, leur a fait grâce, les a sauvés, comment l'un pourrait-il encore *mépriser* ou *juger* l'autre ? La conduite de Dieu envers nous devrait toujours être la mesure de la nôtre envers nos frères.

4. Gr. « C'est à son propre seigneur qu'il se tient debout ou qu'il tombe. » Le juger est donc l'affaire de son maître, non la tienne. — Ce mot qui signifie *se tenir debout*, est le même qui se trouve souvent rendu, dans nos versions, par *subsister* devant Dieu. (Ps. 1 : 5 ; Luc 21 : 36 ; Apoc. 6 : 17.)

5. Gr. « Pour le faire se tenir debout. » C'est là l'espérance et le langage de la charité, bien différents des jugements que l'apôtre réprouve ici. — Le texte reçu porte *Dieu* est puissant. De meilleures autorités sont pour *le Seigneur*.

6. C'est ici un second point de la vie religieuse où il existait des différences de vue entre les chrétiens, et où ils devaient se supporter. Il s'agit de jours de sabbat, de nouvelles lunes et d'autres fêtes, auxquelles les chrétiens convertis du judaïsme ne pouvaient pas encore renoncer. (Comp. Gal. 4 : 10 ; Col. 2 : 16, note.)

7. Que chacun en ait la liberté, sans être jugé par les autres ; que chacun acquière une *persuasion* personnelle et ferme, afin de ne pas agir sous l'impulsion d'autrui. Mais, dans les questions religieuses, nul ne peut être pleinement *persuadé* à moins de reposer sur le fondement de la vérité divine, de la vérité révélée. L'apôtre ne veut donc certainement pas exhorter les faibles à garder leurs erreurs, ni à bâtir sur le sable mouvant de leurs propres opinions ; mais plutôt à avancer dans une connaissance toujours plus complète de

7 rend grâces à Dieu [1]. — En effet [2], aucun de nous ne vit pour soi-
8 même, et aucun de nous ne meurt pour soi-même. — Car, soit que
que nous vivions, nous vivons au Seigneur ; soit que nous mourions,
nous mourons au Seigneur ; soit donc que nous vivions, soit que
9 nous mourions, nous sommes au Seigneur. — Car c'est pour ceci
que Christ est mort, et qu'il a vécu : pour dominer sur les morts et
10 sur les vivants [3]. — Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? ou toi,
pourquoi méprises-tu ton frère ? puisque nous comparaîtrons tous
11 devant le tribunal de Dieu. — Car il est écrit : « Je suis vivant, dit
le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue
12 donnera gloire à Dieu [4]. » — Ainsi chacun de nous rendra compte à

l'Evangile, afin d'arriver ainsi à une *pleine persuasion*.

1. Gr. « Celui qui observe... observe *au Seigneur ;* celui qui mange, mange *au Seigneur ;* celui qui ne mange pas, ne mange pas *au Seigneur*. » Il est à son Maître, c'est pour lui qu'il vit, en vue de lui qu'il agit, et son *action de grâces* sanctifie pour l'un sa viande pour l'autre ses légumes. (Vers. 2, comp. 1 Cor. 10 : 25-31, notes.) Le point essentiel, dans les choses qui ne sont pas clairement commandées ou défendues par la Parole divine, c'est que nous fassions tout dans un esprit de filiale obéissance à Dieu, et rien en suivant notre volonté propre. — La phrase du vers. 6 mise en parenthèses dans le texte, est très probablement non authentique.

2. L'apôtre *motive* (*car*, en effet), par les paroles qui vont suivre, celles qui précèdent, en donnant à cette expression *au Seigneur*, si souvent répétée, une grandeur et une élévation qui atteint jusqu'à l'idéal le plus sublime d'une vie chrétienne entièrement consacrée *au Seigneur*.

3. Le racheté de Christ n'est plus *à lui-même*, ni dans sa *vie*, ni dans sa *mort ;* il est à Celui qui a payé sa rançon et qui se l'est acquis en propre (2 Cor. 5 : 13-15) par sa vie, par sa mort et par sa résurrection. Le texte reçu porte (v. 9) : « C'est pour cela que Christ est mort, et est ressuscité, et a repris vie, afin.... » Fausse répétition, corrigée dans notre texte d'après les meilleures autorités. Mais le terme *il a vécu* peut et doit s'appliquer à sa vie sur la terre et à sa résurrection. Sa vie, sa mort, sa résurrection, toute son œuvre, est ainsi envisagée comme le grand *motif* pour lequel le chrétien lui appartient en propre dans une intime union. « La vie et la mort de Christ ont été l'acquisition, l'achat, la conquête *des vivants et des morts*. Nul n'osera toucher à sa propriété. Pensée profonde, puissante, pratique ! Celui qui se sent ainsi uni au Seigneur du ciel et de la terre, ne voudra appartenir à aucun autre, et saura dénouer tous les liens qui pourraient le retenir encore. » *Olshausen*. « De cette manière aussi nous est donnée (v. 8) la règle de la vie et de la mort : si Dieu prolonge notre vie au sein des peines et des douleurs, nous ne désirerons pas pourtant d'en sortir avant le temps ; et s'il nous rappelle brusquement à la fleur de l'âge, nous serons toujours prêts au départ. » *Calvin*.

4. Esaïe 45 : 23-25. Comp. Philip. 2 : 9-11. Le texte reçu (v. 10) porte : « le tribunal de *Christ*. » Les témoignages des manuscrits et des Pères sont décidément en faveur du mot rétabli dans notre texte : « tribunal de *Dieu*. » (Voir cependant 2 Cor. 5 : 10.) — Ce jugement éternel, seul équitable, parce qu'il sera fait avec la toute-science divine, selon la justice et la miséricorde, est le plus imposant motif de ne pas nous *juger* témérairement les uns les autres, bien plus encore de ne *mépriser* personne, pas même le plus misérable de nos frères. En jugeant, nous usurpons la prérogative du juste Juge. — « Si l'apôtre dit que les croyants eux-mêmes doivent *comparaître devant le tribunal de Dieu*, tandis que le Sauveur déclare (Jean 3 : 18) que celui qui croit en lui ne sera point jugé, cette différence apparente s'explique facilement. En faisant cette déclaration sur les siens, Christ exerce, par avance, l'acte même du jugement. *Juger* signifie proprement choisir, séparer ; et lorsque cette séparation a déjà eu lieu, comme pour les fidèles (1 Cor. 11 : 31), elle ne peut pas se renouveler. Seulement, au dernier jour, Dieu la reconnaîtra et la manifestera comme accomplie. C'est ainsi qu'il faudrait entendre ici le jugement. » *Olshausen*.

Dieu pour soi-même. — Ne nous jugeons donc plus les uns les autres ; 13
mais jugez plutôt ceci, qu'il ne faut donner aucune occasion de chute
ni aucun scandale à votre frère [1].

II. 14-23. Que la charité règne dans l'usage de la liberté. — Sans doute, ceux qui sont en Christ savent qu'aucun aliment n'est légalement souillé ; mais tous n'ont pas cette conviction éclairée, et si, par ta liberté, tu attristes ton frère, tu violes la charité. (14, 15 *a*.) Motifs de ne point en agir ainsi : — 1° Tu nuirais à ton frère, pour qui Christ a donné sa vie. — 2° Tu ferais blâmer ta liberté. — 3° Tu donnerais aux ignorants la plus fausse idée du règne de Dieu, qui n'est point matériel, mais une création de l'Esprit de paix et de joie. — 4° Or, il faut servir le Seigneur de manière à être approuvé de Dieu et des hommes. (15 *b*-18.) — Ayons donc toujours en vue ce qui procure la paix et l'édification ; ne nous exposons pas à détruire l'œuvre de Dieu dans nos frères faibles en leur donnant du scandale par notre liberté. (19, 20.) — Conclusion, 1° Pour les forts : Plutôt t'abstenir de tout, que de scandaliser un frère ; si tu as une conviction éclairée, fais-en pour toi et devant Dieu un usage que tu puisses approuver. (21, 22.) — 2° Pour les faibles : Si tu es dans le doute, abstiens-toi, car tout ce qui n'est pas fondé sur la foi est mal. (23.)

Je sais et je suis persuadé dans le Seigneur Jésus que rien n'est 14
souillé par soi-même ; mais celui qui pense qu'une chose est souillée,
elle est souillée pour lui [2]. — Ainsi, si par un aliment tu attristes ton 15
frère, tu ne te conduis plus selon la charité [3]. Ne fais pas périr, par
ton aliment, celui pour qui Christ est mort [4]. — Que votre bien ne 16
soit donc point blâmé [5]. — Car le royaume de Dieu, ce n'est ni le 17
manger ni le boire ; mais il est justice, paix et joie, par l'Esprit
saint [6]. — Car qui sert Christ en cela est agréable à Dieu, et approuvé 18

1. Voir 1 Cor. 8, surtout v. 9-12, note.

2. 1 Cor. 8 : 6, 7, notes. Paul se range à l'opinion des forts et des libres, et il exprime par deux verbes sa persuasion que les prescriptions légales de l'Ancien Testament sur certaines choses souillées sont abolies *en Christ*. Mais il n'est pas moins convaincu que si un chrétien les tient encore pour *souillées* dans sa conscience, elles le sont *pour lui* (v. 20), d'où il tire la conséquence pratique des v. 15 et suiv.

3. La *charité*, tel est ici le premier, le grand principe en vertu duquel tout chrétien évitera d'*attrister* moralement, de scandaliser son frère dans sa conscience.

4. Voir 1 Cor. 8 : 11, note.

5. Le *bien* du chrétien, son trésor, comme traduit Luther, c'est la liberté spirituelle, sa justification par la foi, son affranchissement de la loi. Par un faux usage de ce bien, on le fait méconnaître, blâmer (littéralement, *blasphémer*). Il pourrait l'être par les païens, à qui un abus de la liberté ferait croire que le royaume de Dieu consiste en ces choses matérielles. (Vers. 17.) — La version d'Ostervald : « Ce que vous faites de bon » est un contresens et dénature complètement la pensée de Paul.

6. *Ni le manger ni le boire* est une manière concise et vive de dire que le règne de Dieu, qui est une communion vivante avec lui, ne consiste en aucune des choses extérieures, que nous pouvons faire ou ne pas faire. L'*Esprit saint*, qui seul nous introduit dans cette communion avec Dieu et nous y maintient, produit seul aussi en nous la *justice* (la sainteté de la vie) ; la *paix*, avec Dieu d'abord, puis avec nos frères ; une sainte *joie*, qui affranchit l'âme craintive de ses pénibles anxiétés. (Comp. Gal. 5 : 22.)

19 des hommes [1]. — Ainsi donc, nous recherchons les choses qui vont
20 à la paix et à l'édification mutuelle [2]. — Ne détruis point l'œuvre de Dieu à cause d'un aliment [3]. Il est vrai que toutes choses sont pures ; mais il y a du mal pour celui qui donne du scandale en man-
21 geant [4]. — Il vaut mieux ne manger point de chair, ne point boire de vin, ni rien faire en quoi ton frère bronche, ou est scandalisé, ou
22 affaibli [5]. — Toi, tu as la foi [6] ? Aie-la par devers toi devant Dieu [7]. Heureux celui qui ne se juge point soi-même en ce qu'il approuve [8] !
23 — Mais celui qui doute est condamné s'il mange ; car cela ne vient point de la foi ; or, tout ce qui ne vient point de la foi est péché [9].

1. « Servir Christ *en cela*, c'est-à-dire, de cette manière, c'est le servir dans la justice, la paix et la joie (v. 17), qui doivent être *agréables à Dieu*, puisqu'elles sont son œuvre, et il est impossible que les hommes, ceux du moins qui peuvent les comprendre, ne les *approuvent* pas.

2. Le mot *édification* est une image dont le sens est souvent méconnu. *Edifier* signifie *bâtir*. Il faut, pour cela, des matériaux et du travail. C'est à cette œuvre que l'Ecriture compare le développement intérieur du chrétien : sentiment, connaissance, volonté, tout doit marcher de front et s'élever comme un saint temple. Tous doivent y contribuer pour tous, afin que l'édification des uns ait lieu par les autres, qu'elle soit *mutuelle*. (Voir, pour les développements de cette image, 1 Pier. 2 : 5 et surtout 1 Cor. 3 : 10-15.)

3. *L'œuvre de Dieu* dans ton frère : sa foi, sa vie chrétienne. Ce que Dieu a édifié, ne le démolis pas. (Comp. v. 15, note.)

4. Gr. « Mais il y a du mal (du péché) pour l'homme qui mange avec scandale ; » ce qui peut se rapporter soit au *faible* qui agit contre sa conscience, soit au *fort* qui *donne* le scandale en mangeant. Le verset suivant décide en faveur de ce dernier sens, exprimé dans notre version, contre l'opinion de divers interprètes.

5. Gr. « Il est bien de ne.... » *Bien* aux yeux de la charité qui s'abstiendra de tout cela plutôt que de nuire à un frère, quoique, en elle-même, elle eût la liberté d'en user. Ce principe, qui ne trouve guère aujourd'hui son application dans le manger et dans le boire, peut se présenter dans une foule d'autres circonstances où l'usage de la liberté chrétienne doit, par une délicate charité, être sacrifié aux scrupules de la conscience des faibles.

6. Une *foi* forte, éclairée, qui te rend libre.

7. Tout chrétien reçoit la foi d'abord pour lui-même, pour avoir accès auprès de Dieu et vivre dans sa communion. S'il en fait cet usage, il ne s'en servira pas afin de juger ou de mépriser ses frères plus faibles et moins éclairés.

8. Celui qui, en examinant sérieusement la ligne de conduite qu'il a une fois *approuvée*, ne se sent point repris dans sa conscience, ou mieux encore, qui n'est pas forcé de reconnaître une contradiction entre sa conviction et sa conduite, mais qui les trouve en pleine harmonie. La même pensée, négativement exprimée (v. 23), fait clairement comprendre celle-ci.

9. L'apôtre, qui a plaidé jusqu'ici la cause des faibles afin qu'ils ne fussent point jugés ni méprisés par leurs frères plus forts, n'entend point autoriser par là l'ignorance ou l'erreur d'un esprit vacillant et sans conviction. Sans conviction, il n'y a point de moralité. Ce qui le prouve, c'est le cas spécial dont Paul s'est occupé dans ce chapitre, et auquel il s'arrête encore dans les premiers mots de notre verset : voici un homme qui *doute* s'il y a, oui ou non, péché à manger de certains aliments, et qui pourtant en mange, s'exposant ainsi, de son point de vue, à commettre un péché. Cela est-il moral ? Et cet homme agira-t-il mieux dans un cas plus grave, lorsqu'il se trouvera en présence d'un plus grand péché, sans conviction et sans force ? Il y a toute raison d'en douter. C'est pourquoi l'apôtre, après avoir indiqué la cause d'une telle conduite, en disant qu'elle *ne vient point de la foi*, s'élève de ce cas particulier à un principe général, et déclare que *tout ce qui ne vient point de la foi est péché*. Il faut bien se garder, si l'on veut rester dans le vrai, de donner ici à ce mot de *foi*, comme on l'a fait si souvent, même dans certaines versions, le sens d'une simple conviction subjective, individuelle, ou de « la persuasion où l'on est » à chaque moment donné. (Vers. 5, note.) Jamais l'Ecriture n'appelle cela la *foi*. Elle ne donne ce nom qu'à la

confiance de la conscience et du cœur, fondée sur une vérité divine révélée. La faiblesse des faibles consiste précisément dans l'obscurité et le vague de leur foi, qui n'est, comme on voudrait le faire dire ici à l'apôtre, que le sentiment individuel, l'instinct, dirai-je, abandonné à lui-même, sans lumière et sans force d'en haut. Leur foi est faible relativement à son objet, et voilà pourquoi elle l'est, dans son principe et dans ses applications. Elle l'est aussi dans ses fruits ; une telle foi ne donne ni certitude, ni paix, ni joie. Enfin, il faut le redire pour faire bien comprendre tout ce qu'il y a d'absolu dans le grand principe posé ici par l'apôtre, une telle foi n'a aucune moralité ; elle n'éclaire ni ne vivifie la conscience, et elle abandonne l'homme, dans chaque cas donné, à toute l'incertitude, à toutes les fluctuations, à tous les entraînements de sa nature corrompue ; elle le laisse, en un mot, *dans son péché*, et tout ce qu'il fait en cet état, fût-ce des œuvres bonnes en elles-mêmes, porte ce triste caractère du péché. La vraie foi seule, par laquelle l'homme sort de lui-même pour vivre en Dieu, dans sa communion, dans son obéissance, dans son amour, donne à ses œuvres leur caractère moral. « Remarque bien, dit Luther, cette déclaration universelle contre toutes les œuvres faites sans la foi, et garde-toi des fausses gloses inventées par plusieurs docteurs. » — « Quelle est l'obéissance d'un homme, s'il n'est pas persuadé que ce qu'il fait est approuvé de Dieu ? Une telle incertitude vicie toutes ses actions, quelque spécieuses qu'elles soient d'ailleurs. En condamnant, comme péché, tout ce qui n'est pas de la foi, l'apôtre rejette du même coup tout ce qui n'est pas appuyé sur la Parole de Dieu et approuvé par elle. Et cependant, il ne suffit pas de savoir que ce que nous faisons est approuvé par cette Parole ; il faut encore que notre cœur, fort de cette persuasion, se porte joyeusement à l'œuvre. Tel est donc le principe d'une bonne vie, que notre âme, arrachée à ses fluctuations, affermie sur la Parole de Dieu, poursuive sa course, où que Dieu l'appelle. » *Calvin.*

CHAPITRE XV

I. *Suite et fin des enseignements qui précèdent, 1-13.* — II. *Paul justifie son épître en en appelant aux bénédictions dont son apostolat a été comblé, 14-21.* — III. *Il réitère aux Romains son désir et sa promesse de les visiter, 22-33.*

I. 1-13. Suite : motifs de supporter les faibles. — 1° La charité seule devrait suffire aux forts pour compatir aux infirmités des faibles, pour ne point se complaire en leur force, pour avoir toujours en vue l'édification des autres, à l'exemple de Jésus-Christ dans son renoncement et ses souffrances. (1-3.) — 2° Ces sentiments découlent d'une double source, qui est la même pour tous : d'une part, les saintes Ecritures, où nous puisons ensemble lumière et consolation, d'autre part, Dieu lui-même, qui est un Dieu de patience et de consolation, nous apprennent à exercer ces sentiments envers nos frères pour cultiver avec eux la bonne harmonie, pour glorifier Dieu d'un commun accord avec eux, pour les supporter avec amour. (4-7.) — 3° Enfin, que les forts, convertis du paganisme, n'oublient pas que c'est à leurs frères faibles, encore imbus de préjugés judaïques, que l'Evangile était avant tout destiné ; eux-mêmes, sauvés par pure *miséricorde*, doivent glorifier Dieu comme les Ecritures l'avaient annoncé à l'avance. (8-12.) — 4° Le dernier vœu de l'apôtre est qu'il en soit ainsi. (13.)

1 Nous devons donc, nous qui sommes forts, supporter les infirmités
2 des faibles [1], et non nous complaire en nous-mêmes [2]. — Que chacun
de nous cherche à complaire à son prochain, pour le bien, pour l'édi-
3 fication. — Car aussi Christ ne s'est point complu en lui-même, mais
selon qu'il est écrit : « Les outrages de ceux qui t'outragent sont
4 tombés sur moi [3]. » — Car toutes les choses qui ont été écrites
autrefois, ont été écrites pour notre instruction ; afin que, par la pa-
tience et par la consolation des Ecritures, nous ayons l'espérance [4].
5 — Or, que le Dieu de patience et de consolation vous donne d'avoir
les uns envers les autres un même sentiment selon Jésus-Christ [5] ; —

1. Le chapitre précédent, dont ces premiers versets (1-13) sont la suite, donne clairement le sens qu'il faut attacher à ces mots *forts* et *faibles*. Seulement, que nul ne se hâte de se mettre au rang des *forts*. Tel peut être fort d'une foi éclairée et libre, et rester *faible* à d'autres égards.

2. Ce mot de *plaire* ou *complaire* (comp. v. 2 et 3 et 1 Cor. 7 : 32, 33 ; 10 : 33) reçoit, sous la plume de Paul, une signification très étendue, importante et pratique. Il indique toute une disposition du cœur, et une manière d'être et d'agir qui en procède : *se plaire à soi-même*, c'est se prendre pour centre et pour but, se rechercher, soi et ses propres jouissances ; c'est l'*amour-propre*, à la fois dans le sens ancien et moderne du mot. *Plaire au prochain* (v. 2) a exactement le même sens ; l'objet seul est changé, mais la différence est pareille à être ou à ne pas être. Ici, l'égoïsme est devenu de l'amour ; et comme il n'y a rien de plus agréable que d'être aimé, le chrétien qui aimera le plus, plaira le plus. Mais dans quel but ? C'est ici qu'est le danger de revenir, par un détour, à se *plaire à soi-même*. Aussi l'apôtre ajoute-t-il aussitôt : *pour le bien, pour l'édification*. (Vers. 2.) Rien n'est plus propre à atteindre ce but que les procédés aimables, pleins de complaisance, qui procèdent de l'amour. Il est des chrétiens qui semblent faire consister la fidélité à se rendre désagréables ; ils se trompent. Mais voici l'autre côté de la question. Gal. 1 : 10 ; Col. 3 : 22. — L'application que l'apôtre fait de ce précepte aux forts, à l'égard des faibles, est évidente.

3. Ps. 69 : 10, littéralement cité d'après les Septante. Paul nous présente toujours Jésus-Christ, non seulement comme modèle, mais comme le principe vivifiant de toute notre conduite. Le Sauveur, dans son entier renoncement, dans son parfait dévouement à Dieu, ne pensa jamais à lui-même, mais il accepta pour sa portion tous les *outrages* que déjà endurait le psalmiste de la part des ennemis de Dieu. En appliquant au Sauveur cette parole, l'apôtre savait bien que Dieu même était *outragé* en la personne de son bien-aimé.

4. La citation que l'apôtre vient de faire de l'Ecriture lui inspire la pensée de dire un mot de ce trésor d'*instruction* et de *consolation*, ce qui, d'ailleurs, va droit à son but. Il pose donc le grand principe que *toutes les choses écrites avant* lui par les hommes de Dieu, loin de n'avoir qu'un caractère local ou une valeur temporaire, sont, pour tous et à toutes les époques, la source divine de l'*instruction*. L'Esprit de Dieu qui les a inspirées est l'Esprit éternel, et les besoins des âmes auxquels elles doivent répondre, sont toujours les mêmes. Paul en fait surtout ressortir ici la *patience* et la *consolation* qui nourrissent l'*espérance*, parce que, outre les épreuves diverses inséparables de la vie du chrétien, il en voit de spéciales dans ses rapports avec ses frères qu'il doit apprendre à supporter. Si donc nous ne trouvons pas en eux tout ce que nous en attendions, si nous y rencontrons des choses qui nous froissent ou nous découragent, retournons à l'Ecriture, et nous y puiserons toujours de nouveau, avec la *patience* et la *consolation*, l'*espérance* qui ne confond point.

5. Paul transforme en prière la grande vérité qu'il vient d'exposer. Dieu est la source de toutes ces grâces, ou mieux, ces grâces sont sa nature, ses perfections mêmes ; c'est pourquoi il est appelé ici *Dieu de patience, de consolation*, comme ailleurs, Dieu de paix, Dieu d'amour, Dieu d'espérance. (Vers. 13.) Lors donc qu'il daigne les accorder à ses enfants, malgré toutes leurs divisions et leurs misères, ils ont *un même sentiment selon Jésus-Christ*, grand but que poursuit l'apôtre dans toute cette partie de son épître.

afin que, d'un même cœur et d'une même bouche, vous glorifiiez le 6
Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ [1]. — C'est pourquoi, re- 7
cevez-vous les uns les autres, comme Christ vous a reçus, pour la
gloire de Dieu [2]. — Car je dis que Christ a été serviteur de la circon- 8
cision, pour la vérité de Dieu, afin de confirmer les promesses faites
aux pères [3], — et afin que les nations glorifient Dieu à cause de sa 9
miséricorde ; selon qu'il est écrit [4] : « C'est pour cela que je te louerai
parmi les nations, et que je chanterai des cantiques à ton nom. » —
Il dit encore [5] : « Nations, réjouissez-vous avec son peuple. » — Et 10,11
encore [6] : « Nations, louez toutes le Seigneur, et que tous les peuples
le célèbrent. » — Et Esaïe dit encore : « Il sera là le rejeton de Jessé 12
et celui qui se lève pour gouverner les nations ; les nations espéreront
en lui [7]. » — Que le Dieu d'espérance vous remplisse donc de toute 13
joie et de toute paix, dans la foi [8], afin que vous abondiez en espé-
rance, par la puissance de l'Esprit saint [9] !

1. La vie entière du chrétien, comme toute la création, n'a d'autre but que de *glorifier Dieu*. Mais lorsque des frères le glorifient *d'un même cœur* (Gr. « d'un commun accord ») et *d'une même bouche*, par leur union, leur amour mutuel, leurs chants de louange, c'est à quoi Dieu, qui est amour, prend surtout plaisir, et ce qui exerce sur les âmes une immense puissance d'édification. — Dieu est appelé ici *le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ* (traduction exacte). C'est le Dieu et Père que Jésus adorait, glorifiait, aimait. Par notre union avec le Sauveur, par son œuvre de rédemption, son Dieu devient notre Dieu, son Père notre Père. (Jean 20 : 17 ; Eph. 1 : 17.) Voilà pourquoi saint Paul aime à désigner Dieu de cette manière.

2. Ces mots : *pour la gloire de Dieu*, doivent se rapporter à l'un et à l'autre membre de la phrase qui précède : si Christ *vous a reçus* pour la gloire de Dieu, c'est-à-dire, pour manifester sa miséricorde et toutes ses perfections, vous devez, pour le glorifier aussi (v. 6), *vous recevoir* les uns les autres avec bonté, avec amour. Double motif bien puissant de support et d'amour mutuel ! Quand est-ce que nous pourrons déployer envers le plus infirme de nos frères la millième partie de la miséricorde dont Christ a usé envers nous ?

3. Paul, voulant relever les chrétiens convertis du judaïsme, qui sont ici les *faibles* (ch. 14), aux yeux de leurs frères arrachés au paganisme, qui sont les *forts*, rappelle à ces derniers les privilèges des premiers, auxquels, après Dieu, ils sont redevables de tout. (Comp. 11 : 16 et suiv.) Christ est venu d'abord pour les Juifs (et cela comme *serviteur*, Mat. 20 : 28 ; Philip. 2 : 7), ratifiant la *vérité de Dieu* (la fidélité de son alliance), et accomplissant les *promesses* de sa grâce faites *aux pères*, tandis que les païens ont été reçus après cela par pure *miséricorde*. (Vers. 9.) Cet argument a encore toute sa force pour nous apprendre à respecter et à aimer l'ancien peuple de Dieu.

4. Ps. 18 : 50. Dans ce psaume, c'est le Messie qui parle. « Ce que Christ dit vouloir faire, Paul annonce que les nations le feront, c'est-à-dire Christ dans les nations. » *Bengel*.

5. Deut. 32 : 43, d'après les Septante, qui diffèrent légèrement du texte hébreu actuel.

6. Ps. 117 : 1.

7. Esaïe 11 : 10, d'après les Septante. Le texte hébreu porte : « Il y aura en ce jour-là une racine d'Isaï s'élevant pour étendard des peuples ; les nations s'enquerront de lui et son repos sera glorieux. » La pensée est la même, avec une différence d'expressions. Jessé est l'orthographe grecque d'Isaï, père de David.

8. Gr. « en croyant. » La *joie*, la *paix*, sont les fruits de la *foi* et découlent du *Dieu de l'espérance*, qui en est la source, l'auteur dans les âmes. (Vers. 5, note.)

9. C'est par cette prière, si riche en bénédictions spirituelles, que l'apôtre termine sa lettre proprement dite. Ce qui suit ne renferme plus que des rapports personnels, des vœux, des salutations. Il pourrait nous sembler, au premier abord,

II. 14-21. Paul justifie son épitre a l'église de Rome. — 1° Je sais bien que vous êtes animés des sentiments que je viens de vous recommander (14) ; — 2° mais je vous ai écrit avec liberté, *d'abord*, parce que Dieu m'a appelé à ce saint ministère auprès des nations : *ensuite* parce qu'il a accompagné ce ministère de *dons* et de *succès* extraordinaires, lui-même opérant tout par moi. (15-20.) — 3° Je me suis donc plu à annoncer l'Evangile là où il était encore inconnu, accomplissant ainsi une miséricordieuse promesse du Seigneur. (21.)

14 Or, j'ai aussi moi-même cette persuasion de vous, mes frères, que
vous êtes pleins de bonté, remplis de toute connaissance, capables
15 même de vous avertir les uns les autres. — Cependant, je vous ai
écrit à quelques égards d'autant plus librement, comme pour vous
remettre ces choses en mémoire, à cause de la grâce qui m'a été
16 donnée de Dieu [1], — pour être ministre de Jésus-Christ parmi les
païens, exerçant les saintes fonctions de l'Evangile de Dieu ; afin que
l'oblation des païens lui soit rendue agréable, étant sanctifiée par
17 l'Esprit saint [2]. — J'ai donc ce sujet de gloire en Jésus-Christ, dans
18 les choses qui regardent Dieu [3] ; — car je n'oserai dire aucune chose
que Christ n'ait pas faite par mon moyen, pour amener les païens à
19 son obéissance, par parole et par œuvre, — par la puissance des
signes et des prodiges, par la puissance de l'Esprit [4] ; de sorte que

que ces choses nous sont étrangères ; mais elles ont encore pour nous une grande importance ; une importance historique, d'abord ; puis elles nous montrent comment Paul, dans ses relations avec les Églises, mettait saintement en pratique ses propres instructions. Sa vie prêche plus éloquemment encore que sa parole et ses écrits.

1. Paul, malgré l'autorité apostolique qu'il aurait pu invoquer pour justifier son épître à l'Église de Rome, qu'il n'avait ni fondée, ni visitée, se présente plutôt à elle comme un frère qui veut lui faire part des dons qu'il a reçus. Sans aucune prétention envers elle, il la loue même pour toutes les grâces dont Dieu l'a enrichie (v. 14), et va jusqu'à excuser sa *hardiesse* envers elle (v. 15), se contentant pour cela de lui dire quels étaient les titres qu'il avait à sa confiance. (Vers. 16-19.) Aussi, lorsque, plus tard, des chrétiens judaïsants vinrent à Rome et se posèrent en adversaires (Philip. 1 : 15 et suiv.), l'apôtre n'eut-il pas besoin de recourir à l'autorité que son Maître lui avait confiée ; le cœur des chrétiens de Rome lui était acquis, par la seule puissance de sa parole, de son humilité, de son amour.

2. Toutes les expressions de ce verset sont empruntées au service des sacrifices dans le temple ; seulement l'*Evangile de Dieu* est mis à la place de l'ancienne alliance : Paul en *exerce la sainte sacrificature ;* l'*oblation* qu'il fait à Dieu, ce sont les païens convertis par son ministère ; ce qui la rend agréable à Dieu, c'est la *sanctification* de ces âmes par l'*Esprit de Dieu.*

3. L'expression : *les choses qui regardent Dieu* « est en quelque sorte technique dans la langue liturgique juive pour désigner les fonctions du culte. (Héb. 2 : 17 ; 5 : 1 ; etc.) Ce terme se rattache ainsi au même ordre d'idées que tous ceux du verset précédent. » *Godet.* Le mot que nous traduisons par *sujet de gloire* signifie la *joie* aussi bien que la *gloire.* L'apôtre trouve l'une et l'autre en *Jésus-Christ*, à qui il attribue tout ce qu'il fait (v. 18) : « Non pas moi, toutefois, mais sa grâce en moi. »

4. Comp. 2 Cor. 12 : 12. Le v. 18 explique *(car)* les deux précédents. L'apôtre y dit littéralement : « car je ne m'enhardirai pas à dire quoi que ce soit de choses que Christ n'ait pas faites par moi pour l'obéissance des gentils.... » C'est-à-dire que, malgré les grandes choses dont il peut se glorifier (v. 17 et 19), il se gardera bien de rien avancer qui ne soit strictement conforme à la vérité. La version d'Ostervald

j'ai répandu l'Evangile de Christ, depuis Jérusalem et les lieux voisins, jusqu'à l'Illyrie [1] ; — et cela, en tenant à honneur d'annoncer 20
l'Evangile là où Christ n'avait point encore été nommé, afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui [2] ; — mais selon qu'il est écrit : 21
« Ceux à qui il n'avait point été annoncé, verront ; et ceux qui n'avaient point entendu, comprendront [3]. »

III. 22-33. Désir et espoir de l'apotre de visiter les chrétiens de Rome. — 1° Paul, qui a déjà exprimé ce désir (1 : 13), répète qu'il en a été empêché par d'autres travaux, mais que maintenant il est libre de le réaliser, ce qu'il espère faire en se rendant en Espagne. (22-24.) — 2° Mais avant, il doit aller à Jérusalem porter les dons de la charité de ses frères de Macédoine et de Grèce ; après cela, il exécutera son projet, dont il espère de riches bénédictions. (25-29.) — 3° Il demande pour tout cela, à ses frères de Rome, le secours de leurs prières, et il adresse à Dieu pour eux un dernier vœu. (30-33.)

C'est aussi ce qui m'a souvent empêché d'aller vers vous. — Mais 22,23
comme à présent je n'ai plus rien qui m'arrête dans ce pays-ci [4], et que, depuis plusieurs années, j'ai un grand désir d'aller vers vous, — quand j'irai en Espagne [5], j'espère vous voir en passant, et y être 24
accompagné par vous, après que j'aurai contenté en partie le désir que j'ai d'être avec vous [6]. — Mais présentement je vais à Jérusalem, 25
pour le service des saints ; — car la Macédoine et l'Achaïe ont bien 26

fait dire à l'apôtre précisément l'inverse de cette pensée. — Mais, non content d'attribuer à Christ tout ce qu'il a fait, Paul nous rend attentifs aux *moyens* par lesquels le Seigneur opérait en lui : la *puissance de l'Esprit* (le mot *de Dieu* n'est pas authentique, malgré le texte reçu) opérant par lui, tant dans la prédication que par des œuvres miraculeuses ; voilà le secret de sa force et le fondement de son autorité.

1. L'*Illyrie* touchait aux frontières de la Macédoine, où l'apôtre fut le premier à porter l'Evangile. Les *lieux voisins* de Jérusalem (Gr. « alentours ») dont il est ici parlé, c'est la Syrie, l'Arabie. (Gal. 1 : 17-21 ; Act. 9 : 30 ; 11 : 25 et suiv.)

2. Telle était sa vocation comme apôtre des païens, et cela convenait aussi merveilleusement à ses dons. Le terme dont il se sert signifie littéralement « *m'affectionnant et tenant à honneur* d'annoncer l'Evangile là où.... »

3. Esaïe 52 : 15, d'après les Septante, différant un peu de l'hébreu dans les termes. Ceux-là *voient* et *comprennent* souvent beaucoup plus vite et mieux que ceux qui sont comme rassasiés d'Evangile.

4. Gr. « Que je n'ai plus de lieu dans ces régions, » plus de raisons d'y rester. Il parle de la Grèce et de l'Asie Mineure, où il avait fondé des Églises dans toutes les villes principales, et où ses compagnons d'œuvre pouvaient continuer sa mission.

5. Comp. v. 28. Il est historiquement possible que Paul ait fait ce voyage en Espagne ; mais cela est très incertain. En tout cas, sa première venue à Rome eut lieu en des circonstances très différentes de ce qu'il attendait. (Act. 28.) Le texte reçu porte (v. 24) : « *Si* je vais en Espagne, *j'irai vers vous ; car* j'espère.... » Les mots soulignés ne sont pas authentiques.

6. Gr. « Quand je me serai en partie rassasié auprès de vous. (Littér. *rempli de vous.*) » Ici, comme 1 : 12, l'apôtre, loin de se mettre au-dessus de ses frères, leur fait entendre, comme motif de son ardent désir de les voir, qu'il attend d'eux-mêmes de la consolation et de la force. (Comp. v. 32 ; 1 : 12.) — Les mots *y être accompagné par vous* rappellent que souvent l'apôtre

voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les saints qui
27 sont à Jérusalem [1]. — Elles l'ont bien voulu, car aussi elles leur étaient redevables. Car si les païens ont eu part à leurs biens spirituels, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels [2]. —
28 Après donc que j'aurai fait cela, et que je leur aurai remis fidèlement [3]
29 ce fruit, je m'en irai en Espagne en passant chez vous. — Et je sais que, lorsque je viendrai auprès de vous, j'y viendrai avec une plénitude de la bénédiction de Christ [4].

30 Je vous exhorte donc, frères, par notre Seigneur Jésus-Christ, et par la charité de l'Esprit, à combattre avec moi dans vos prières à
31 Dieu pour moi [5] ; — afin que je sois délivré des rebelles qui sont en Judée [6] ; et que l'assistance que je porte à Jérusalem soit agréable aux
32 saints [7] ; — en sorte que j'arrive auprès de vous avec joie, par la
33 volonté de Dieu [8], et que je me repose au milieu de vous. — Que le Dieu de la paix soit avec vous tous. Amen [9] !

était accompagné dans ses voyages par quelques membres des Églises qu'il visitait. (Voir, par exemple, Act. 20 : 4.)

1. Voir l'introduction aux épîtres de Paul, et Gal. 2 : 10 ; 1 Cor. 16 : 2 ; 2 Cor. 8 : 6 et suiv. ; Act. 19 : 21 ; 24 : 17.

2. Gr. « charnels. » Cette réflexion de l'apôtre était une manière *polie*, remarque Luther, de rappeler aux Romains le même devoir. Les chrétiens juifs ont fait part de leurs *biens spirituels* à tous les païens, au monde entier, puisque c'est de Jérusalem que l'Evangile s'est répandu partout. Il convient d'en tenir compte à l'ancien peuple de Dieu.

3. Gr. « scellé, » remis en sûreté.

4. Le texte reçu porte : « bénédiction *de l'Evangile* de Christ, » contre les meilleurs manuscrits. L'apôtre attend cette *bénédiction* des rapports mutuels qui s'établiront entre lui et l'église. (Vers. 24.)

5. La *charité de l'Esprit*, c'est l'amour chrétien que l'Esprit de Dieu répand dans le cœur. (Rom. 5 : 5, note ; Gal. 5 : 22.) — La vraie prière est, aux yeux de Paul, un *combat !*

6. Ses prévisions de dangers ne furent que trop bien réalisées. (Act. 20 : 22 et suiv. ; 21 : 11 ; comp. 23 : 12 et suiv.) Mais quelle confiance dans le pouvoir des *prières* de ses frères ! Et sa foi ne fut point confondue, car elle obtint une délivrance toute providentielle. (Voir surtout Act. 23 : 12 et suiv.)

7. Qu'elle atteigne son but, en unissant dans un même amour les églises de Judée et celles qui sortaient du paganisme. Ainsi cette œuvre tendait au même but que les chap. 14 et 15 de cette épître ; la vie et la parole sont d'accord.

8. Encore une bénédiction que l'apôtre attend comme fruit des prières de ses frères. (Vers. 30, 31.) Il espérait arriver à Rome *avec joie ;* il y arriva chargé de chaînes, dans lesquelles pourtant il reconnut, comme ici, la *volonté de Dieu*. Et son attente de *se reposer* (Gr. « être restauré ») dans la communion des chrétiens de Rome fut accomplie dès son arrivée en Italie. (Act. 28 : 14, 15.) — Au lieu de « la volonté de *Dieu*, » le manuscrit du Vatican porte : « la volonté du *Seigneur Jésus ;* » le Sinaïticus : « de *Jésus-Christ ;* » d'autres : « de *Christ Jésus*. » La vraie leçon est difficile à fixer.

9. Paul affectionne ce nom si doux à l'âme : le *Dieu de la paix*, le Dieu qui en est la source, qui la donne, qui la renouvelle sans cesse dans le cœur de ses enfants. (2 Cor. 13 : 11 ; Philip. 4 : 9 ; 1 Thes. 5 : 23 ; Rom. 16 : 20.)

CHAPITRE XVI

I. *Recommandation, 1, 2.* — II. *Salutations, 3-16.* — III. *Derniers avertissements et derniers vœux, 17-24.* — IV. *Doxologie, 25-27.*

I. 1, 2. Recommandation de la diaconesse Phœbé.

Je vous recommande Phœbé, notre sœur, diaconesse de l'Église de 1
Cenchrée[1] ; — afin que vous la receviez dans le Seigneur, d'une ma- 2
nière digne des saints, et que vous l'assistiez dans toute affaire où elle pourrait avoir besoin de vous ; car elle a été l'aide de plusieurs, et de moi-même[2].

II. 3-16. Salutations a divers membres de l'église.

Saluez Prisca et Aquilas, mes compagnons d'œuvre en Jésus-Christ[3], 3
— qui ont exposé leur vie[4] pour la mienne, auxquels je ne rends pas 4
grâce moi seul, mais aussi toutes les Églises des nations. — Saluez 5
aussi l'Église qui est dans leur maison[5]. Saluez Epaïnète, mon bien-aimé, qui est les prémices de l'Asie[6] pour Christ. — Saluez Marie, 6

1. Port de Corinthe, du côté de l'Asie. (Act. 18 : 18.) — Phœbé est appelée *diaconesse*, c'est-à-dire servante, comme diacre, serviteur. L'Eglise primitive n'avait pas tardé, après l'institution des diacres (Act. 6), à sentir la nécessité d'appeler aussi des femmes à ce service, afin de le remplir surtout auprès des pauvres et des malades de leur sexe. — On croit que ce fut Phœbé qui, allant de Corinthe à Rome, y porta cette épître. Paul, recommandant cette sainte femme d'une manière pressante à ses lecteurs (v. 2), nous montre quels rapports pleins d'affection régnaient entre ces premiers chrétiens.

2. On ignore en quelles circonstances Phœbé avait pu rendre à l'apôtre les services de son dévouement ; mais on voit quelle vive reconnaissance il lui en conservait.

3. Voir sur Prisca ou Priscille et Aquilas Act. 18 : 2 et suiv. ; 1 Cor. 16 : 19 ; 2 Tim. 4 : 19. On est surpris de trouver Priscille et Aquilas à Rome avec une église dans leur maison, quand, moins d'un an auparavant, ils étaient à Ephèse (voir note 5) et que peu d'années après ils sont de nouveau dans cette ville. C'est une des raisons pour lesquelles on a supposé que la liste de salutations (v. 3-16) était adressée à des chrétiens d'Ephèse (voir l'Introduction). Mais cette supposition n'est point nécessaire. Aquilas et Priscille voyageaient beaucoup. Paul les trouve successivement à Corinthe et à Ephèse. Ils quittèrent probablement cette dernière ville au printemps de 57 pour retourner à Rome ; ils y étaient au commencement de 58, quand Paul écrivit notre épître. Il se peut qu'ils aient renseigné l'apôtre sur la situation de l'Église. Ils revinrent à Ephèse (2 Tim. 4 : 19), peut-être avant l'arrivée de Paul à Rome, très probablement avant la persécution de Néron (64).

4. Gr. « Exposé leur cou pour ma vie. » Peut-être était-ce dans l'émeute qui eut lieu à Ephèse. (Act. 19.)

5. Dans une grande ville telle que Rome, les chrétiens durent s'assembler de bonne heure en différents quartiers et en diverses maisons. Chacune de ces assemblées était *une Église*, et Paul ne craint pas de lui donner ce nom. Ce qui n'empêchait point ces diverses Églises de former un seul corps en Christ. — Ce n'est pas seulement à Rome, mais ailleurs encore, qu'Aquilas et Priscille avaient une église dans leur maison. (Voir 1 Cor. 16 : 19, et comp. Col. 4 : 15 ; Philém. v.2.)

6. L'un des premiers gagnés à Christ dans ces contrées de l'Asie Mineure (et

7 qui a pris beaucoup de peine pour nous. — Saluez Andronique et
Junias, mes parents[1] et mes compagnons de captivité, qui sont con-
sidérables parmi les apôtres, et qui même ont été en Christ avant
8,9 moi[2]. — Saluez Amplias, mon bien-aimé dans le Seigneur. — Saluez
Urbain, notre compagnon d'œuvre en Christ, et Stachys, mon bien-
10 aimé. — Saluez Appellès, qui est approuvé en Christ. Saluez ceux
11 de la maison d'Aristobule[3]. — Saluez Hérodion mon parent[4]. Saluez
12 ceux de la maison de Narcisse[5], qui sont dans le Seigneur. — Saluez
Tryphène et Tryphose, qui travaillent dans le Seigneur. Saluez Per-
13 side la bien-aimée, qui a beaucoup travaillé dans le Seigneur. — Sa-
luez Rufus, l'élu du Seigneur, et sa mère, qui est aussi la mienne. —
14 Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermès, Patrobas, Hermas, et les frères
15 qui sont avec eux. — Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur,
16 et Olympas, et tous les saints qui sont avec eux. — Saluez-vous les
uns les autres par un saint baiser[6]. Toutes les Églises de Christ vous
saluent[7].

non de l'*Achaïe*, comme porte le texte reçu contre les plus anciens manuscrits). Telle était aussi la famille de Stéphanas (1 Cor. 16 : 15), à laquelle Epaïnète appartenait peut-être.

1. Ce mot peut signifier des *parents* proprement dits, ou seulement des concitoyens, des Israélites, mais le premier sens est le plus probable ici. La seule difficulté qu'il présente, c'est qu'il attribue à Paul un grand nombre de parents tant à Rome que dans son entourage à Corinthe. (Comp. v. 11 et 21.) Pour cette raison, M. Godet préfère le sens de « compatriotes. » Mais on peut objecter à ce sens que si cette épithète doit désigner ces personnages comme des Juifs, pourquoi n'est-elle pas appliquée à Aquilas et Prisca et à d'autres ?

2. Ce titre d'*apôtres* est pris ici dans son sens littéral : *envoyés*, *missionnaires*, ou évangélistes. On peut aussi traduire avec plusieurs interprètes : « qui sont éminents, ou avantageusement connus, parmi les apôtres, » en sorte que ce titre n'est pas attribué à Andronique et Junias. — On ignore où et quand ces parents de Paul avaient été ses *compagnons de captivité*. Ces noms, si *éminents* alors, sont aujourd'hui inconnus et ne seraient jamais parvenus jusqu'à nous sans cette fraternelle salutation de l'apôtre. Combien d'autres noms, ignorés des hommes, se trouveront écrits dans les cieux ! Tels sont plusieurs de ceux qui suivent et dont, par cette raison, nous n'aurons rien à dire dans ces notes.

3. Gr. « Ceux d'Aristobule, » c'est-à-dire ses esclaves, qui n'étaient connus que par le nom de leur maître. Ainsi v. 11. Ces pauvres esclaves, mis à peine au rang des hommes, trouvaient dans les compassions de Dieu en Jésus la liberté, l'amour, la dignité, la gloire éternelle. Et le grand apôtre les fait saluer avec une vive affection, comme ses frères.

4. Vers. 7, note.

5. On a cru que ce Narcisse était le même que le célèbre favori de l'empereur Claude. Mais il était mort lorsque l'apôtre écrivait. Peut-être s'agit-il ici de ses esclaves, qui portaient encore le nom de sa maison.

6. Les salutations de l'apôtre, effusions de son amour fraternel, avaient aussi pour but d'unir les chrétiens à qui il les adressait, comme une famille de Dieu, dont les membres ne devaient pas craindre entre eux les démonstrations de la plus intime affection. (Comp. 1 Cor. 16 : 20 ; 2 Cor. 13 : 12 ; 1 Thes. 5 : 26 ; 1 Pier. 5 : 14.) Cet usage de se saluer par un baiser d'union et de paix, passa des Églises d'Orient dans celles de l'Occident, et devint bientôt l'un des actes les plus touchants du culte. Après la prière, immédiatement avant la célébration de la cène, toute l'Église se saluait par un baiser de paix, et scellait ainsi son union dans la prière et dans la communion du Sauveur. Les Pères de l'Eglise nomment cet acte le « baiser solennel. »

7. Le texte reçu porte : *les Églises ; toutes les Églises* a paru exagéré aux yeux de

III. 17-24. Derniers avertissements contre les séducteurs. Salutations. — Prenez garde aux séducteurs qui divisent les Eglises ; ce n'est pas le Seigneur qu'ils servent, mais eux-mêmes, en séduisant les simples par de belles paroles (17, 18.) — Votre obéissance à l'Evangile m'est connue, je m'en réjouis : devenez toujours plus prudents et plus simples, et prenez courage, car bientôt l'ennemi sera détruit. (19, 20.) — Paul et Tertius, à qui il dicte sa lettre, saluent l'Eglise de Rome de la part de leurs amis. (21-24.)

Or, je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent 17
des divisions et des scandales contre la doctrine que vous avez
apprise, et à vous éloigner d'eux. — Car ceux qui sont tels ne ser- 18
vent point Christ notre Seigneur, mais leur propre ventre ; et par
des paroles douces et flatteuses ils séduisent les cœurs des simples [1].
— Car votre obéissance est connue de tous. Je me réjouis donc à 19
cause de vous ; mais je souhaite que vous soyez prudents à l'égard
du bien et simples à l'égard du mal [2]. — Le Dieu de paix écrasera 20
bientôt Satan sous vos pieds [3].

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous !

Timothée, mon compagnon d'œuvre [4], et Lucius [5], et Jason [6], et 21
Sosipater [7], mes parents, vous saluent. — Je vous salue dans le Sei- 22
gneur, moi, Tertius, qui ai écrit cette épître [8]. — Gaïus, qui est mon 23

quelque correcteur. En communion avec *toutes les Eglises* auxquelles il avait fait part de son intention d'écrire à Rome ou même d'y aller, Paul suppose et exprime leur intérêt et leur affection pour celle de Rome.

1. Gr. « De ceux qui sont sans malice. » Les *séducteurs* dont parle ici l'apôtre d'une manière abrupte et générale, ne sont point ceux qu'il a appelés faibles en la foi (ch. 14 et 15), mais plutôt certains chrétiens judaïsants, adversaires du salut gratuit, et par conséquent de saint Paul. Il est douteux que de tels hommes fussent déjà alors à Rome, mais l'apôtre, prévoyant qu'ils ne tarderaient pas à y paraître, veut mettre les chrétiens sur leurs gardes. La suite prouva trop bien la justesse de ses prévisions. (Philip. 1 : 15 et suiv.) Du reste, le caractère qu'il donne à de tels hommes est le même à toutes les époques. Il faut « éprouver les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu. »

2. Les chrétiens de Rome se distinguaient alors par la simplicité de leur foi et de leur *obéissance* à l'Evangile. L'apôtre *se réjouit* de cette disposition, mais il leur souhaite une plus grande maturité, afin que, d'une part, ils discernent prudemment le *bien*, et que, d'autre part, ils restent, à l'égard du *mal*, simples comme des enfants qui ne le connaissent pas. Ainsi parle le Sauveur (Mat. 10 : 16), et notre apôtre. (1 Cor. 14 : 20.)

3. Allusion à la promesse divine (Gen. 3 : 15), dont saint Paul annonce l'accomplissement pour encourager les chrétiens dans le combat contre les tentations. — Il y a ici un frappant contraste dans les termes : le *Dieu de paix écrasera*.... C'est ainsi qu'il procure la paix.

4. Le plus connu des compagnons d'œuvre de Paul. (Act. 16 : 1, etc. Voir les épîtres de Paul à Timothée.)

5. Cyrénien qui possédait le don de prophétie. (Act. 13 : 1.)

6. Comp. Act. 17 : 5.

7. Probablement le même qui est nommé Sopater. (Act. 20 : 4.)

8. Paul dictait ses lettres, et se contentait d'écrire de sa main le vœu par lequel il les termine. (1 Cor. 16 : 21 ; Col. 4 : 18 ; 2 Thes. 3 : 17. Voir, au contraire, Gal. 6 : 11.) Tertius, qui du reste est inconnu, après avoir écrit sous dictée cette longue épître, profite d'une place vers la fin pour ajouter, peut-être en marge, quelques salutations et un vœu sous son propre nom. (Vers. 22-24.) Si ces trois versets sont de lui, comme il est probable, cela explique pourquoi le même vœu se trouve répété deux fois. (Vers. 20 par Paul,

hôte et celui de toute l'Eglise [1], vous salue. Eraste, le trésorier de la
24 ville [2], et Quartus, notre frère, vous saluent. — La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen [3] !

IV. 25-27. Actions de graces au Dieu de l'Évangile.

25 Or, à Celui qui est puissant pour vous affermir selon mon Evangile et la prédication de Jésus-Christ, selon la révélation du mystère
26 caché dès les temps éternels ; — mais qui a été maintenant manifesté par les écrits prophétiques, selon l'ordre du Dieu Eternel, et donné à connaître pour l'obéissance de la foi parmi toutes les nations ;
27 — à Dieu, seul sage, soit la gloire, par Jésus-Christ, dans tous les siècles. Amen [4] !

et v. 24 par Tertius.) D'autres admettent que c'est l'apôtre qui recommence à dicter dès le v. 23. Quoi qu'il en soit, la doxologie (v. 25-27) est certainement de lui.

1. C'est-à-dire, chez qui l'Eglise s'assemble. (Vers. 5, note.) C'est probablement le même Gaïus dont il est parlé 1 Cor. 1 : 14.

2. L'administrateur, le régisseur. Ce ne peut guère être le même mentionné Act. 19 : 22, mais plutôt 2 Tim. 4 : 20.

3. Voir sur ce second vœu apostolique v. 22, note. — L'épître paraissant terminée par ces derniers mots, on peut être étonné de voir suivre encore la doxologie. (Vers. 25-27.) Aussi se trouve-t-elle placée en plusieurs manuscrits et par quelques Pères à la fin du ch. 14. D'autres l'ont aux deux endroits. D'autres enfin, en très petit nombre, l'omettent entièrement. Quelques critiques et exégètes modernes ont suivi diversement ces variations ; mais les plus nombreux et les plus compétents, parmi lesquels se trouvent Bengel, Lachmann, Tischendorf, se fondant sur l'autorité décisive des plus anciens manuscrits, des Pères et des versions, admettent 1° l'authenticité de la doxologie, et 2° sa vraie place à la fin de notre chapitre 16, où elle termine admirablement la grande lettre apostolique, en la résumant tout entière dans un élan d'adoration.

4. L'apôtre, dans son besoin pressant d'attribuer toute *gloire* à son Dieu avant de finir, donne une dernière fois essor à la pensée qui remplit son cœur et son épître. 1° Pour *affermir* les chrétiens de Rome dans la foi, il attend tout de Dieu et de la *puissance* de sa grâce. 2° Dieu le fera *selon l'Evangile* que Paul a prêché, que pour cela il appelle *sien* (comp. 2 : 16, note) et qu'il résume tout entier dans ce mot : *la prédication de Jésus-Christ*, parce que le Sauveur est l'objet, le centre, la vie de cette prédication. 3° Cet Evangile n'est que la révélation du *mystère* de miséricorde et d'amour, longtemps *caché* dans le conseil de Dieu, et manifesté maintenant *par son ordre*, conformément aux promesses qu'avaient reçues les prophètes. 4° Le caractère spécial de ce mystère dont la manifestation a surtout été la mission de saint Paul, c'est qu'il était destiné à *toutes les nations* pour les amener à *l'obéissance de la foi*. (Eph. 3 : 1-12 ; Col. 1 : 25, 26.) Voilà ce qui a été la vie même de ce grand apôtre, l'objet de ses rudes travaux, le trésor auquel il a tout sacrifié, pour lequel il a accepté avec joie tous ses renoncements et toutes ses souffrances. « Il indique la sublime grandeur de ce mystère en disant qu'il a été caché en Dieu dès avant la fondation du monde ; il n'apporte pas une sagesse enflée et fastueuse, telle que l'ambitionnent les enfants de ce siècle, qui méprisent ce pauvre prédicateur ; mais il déroule ces inénarrables trésors de sapience divine, plus profonds que tout génie. Que si les anges eux-mêmes adorent ces trésors qui leur révèlent la sagesse de Dieu (Eph. 3 : 10), certes aucun mortel ne saurait en sonder les profondeurs. Sera-t-elle amoindrie, cette sagesse, parce qu'elle se cache sous l'humilité d'un langage simple et tout plébéien ? Non, car c'est ainsi qu'il a plu au Seigneur de confondre l'arrogance de la chair. » *Calvin*. — Paul, reprenant (v. 27) la phrase commencée au v, 25, précisément de ces hautes considérations tire la louange et la *gloire* qu'il veut attribuer à Dieu, et en présence de tant de sagesse et d'amour il le proclame le seul sage. A lui seul donc soit toute gloire ! Amen.

PREMIÈRE

ÉPITRE DE PAUL AUX CORINTHIENS

INTRODUCTION

1. Paul, dans son premier voyage en Europe, passa de Macédoine en Grèce, et vint d'Athènes à Corinthe (Act. 18), grande et florissante ville, célèbre par son commerce, ses richesses, sa culture scientifique, ses arts, et aussi par la vie licencieuse que tous ces avantages réunis entretenaient au sein d'un paganisme raffiné. On ne pouvait, au dire d'un historien du temps, faire un pas dans Corinthe sans rencontrer un philosophe. Mais, d'autre part, la corruption des mœurs était profonde. On avait forgé un verbe *corinthiser*, vivre à la manière de Corinthe, pour désigner un genre de vie dissolu. Les expressions de *banquet corinthien* et de *buveur corinthien* étaient proverbiales. Située sur l'isthme qui joint la presqu'île du Péloponèse (la Morée) au continent grec, ayant deux ports, l'un sur la mer Egée, qui la mettait en rapport avec l'Asie, l'autre à l'ouest, qui recevait les produits de l'Italie, Corinthe était devenue le centre des communications entre ces diverses parties du monde civilisé. Sa population, très mélangée, est évaluée à six ou sept cent mille âmes dont quatre cent mille esclaves. Telle était la ville dans laquelle parut, probablement vers l'automne de l'an 52, l'humble missionnaire qui venait y prêcher avec simplicité, non la sagesse des hommes, mais l'Evangile du Crucifié. (1 Cor. 2 : 1, 2.) Paul était seul, ayant laissé

Silas et Timothée en Macédoine. Il arrivait d'Athènes où sa prédication n'avait guère trouvé d'écho. Nous pouvons nous représenter quelles étaient ses inquiétudes en débarquant à Corinthe. « J'ai été parmi vous, écrit-il plus tard aux chrétiens de cette ville, dans la faiblesse, dans la crainte et dans un grand tremblement. » (2 : 3.) Mais son témoignage fut accompagné d'une démonstration d'esprit et de puissance (2 : 4) ; le Seigneur l'avertit de ne se laisser décourager par aucun obstacle, parce qu'il avait un grand peuple dans cette ville (Act. 18 : 9, 10), et, en effet, il y resta dix-huit mois (entre les années 52 et 54). Il y fit la connaissance d'un ménage juif chassé de Rome, Aquilas et Priscille, qui exerçaient le même métier que lui. Il demeura avec eux, travaillant comme eux à faire des tentes pour n'être à charge à personne. (Act. 18 : 2, 3.)

Paul vit se former autour de lui une Eglise nombreuse (Act. 18 : 4, 8, 10), composée en grande partie de païens (1 Cor. 12 : 2), mais qui renfermait aussi des Juifs ; même le président de la synagogue, Crispus, crut au Seigneur avec toute sa maison. (Act. 18 : 8.) Cependant la plupart des convertis appartenaient aux classes inférieures ou moyennes de la société. (1 Cor. 1 : 26.) — Tant de bénédictions durent susciter l'opposition ; elle vint, comme toujours, de la part des Juifs, qui traînèrent l'apôtre de Jésus-Christ devant le proconsul Gallion, frère du célèbre philosophe Sénèque, lequel sut apaiser le tumulte par sa sagesse et sa douceur. Paul resta encore assez longtemps à Corinthe. Puis, croyant que le moment était venu de porter ailleurs les travaux de son ministère, il s'embarqua pour la Syrie, et, après un quatrième voyage à Jérusalem, il vint se fixer à Ephèse. Il y fit un long séjour d'environ trois ans, pendant lequel il écrivit notre épître. (Act. 18 : 18 à 19 : 1 ; comp. 20 : 31.)

2. Que se passa-t-il dans l'Eglise de Corinthe pendant l'absence de l'apôtre ? Le principal événement, à nous connu, fut l'activité exercée par Apollos, Juif originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Ecritures, qui fut amené à la foi par Aquilas et Priscille, lors de son passage à Ephèse. Avec la recommandation des frères de cette Eglise, il se rendit à Corinthe. Son influence s'exerça dans un double sens. Par son habileté à interpréter les Ecritures, il attira les Juifs, dont le nombre s'accrut au sein de l'Eglise. Par son éloquence, il plut

aux païens lettrés et plusieurs d'entre eux le placèrent au-dessus de l'apôtre qui leur avait, le premier, apporté l'Evangile. (Act. 18 : 24-28 ; 19 : 1 ; 1 Cor. 3 : 6.) Il est probable qu'il vint aussi à Corinthe des docteurs judaïsants qui, s'appuyant de leurs relations avec Pierre et Jacques, s'appliquèrent à diminuer l'autorité de Paul. De là, dans l'Eglise, ces partis divers qui se combattaient les uns les autres. (1 Cor. 1 : 11, 12.) L'un se réclamait de *Paul*, et l'apôtre lui-même lui reproche cet attachement exclusif à sa personne (1 Cor. 1 : 13) ; un autre s'attachait à *Apollos*, ébloui par son éloquence et son savoir, qu'il mettait au-dessus de la vérité simplement annoncée ; un troisième, en appelant à Céphas ou *Pierre*, qu'il considérait comme le représentant des apôtres de la Judée et du seul christianisme vrai, attaquait l'autorité de Paul et voulait peut-être imposer aux chrétiens les observances de la loi ; c'était le parti judaïsant. Enfin, il y en avait un quatrième, probablement le moins nombreux, mais le plus dangereux de tous, qui, s'élevant au-dessus de tous les serviteurs de Dieu, affectant de s'en tenir à *Christ* seul et à ses enseignements, méprisait les doctrines et les préceptes apostoliques comme des notions grossières, invoquant, au nom de la science et de la *spiritualité*, une liberté sans limite, qui a pour devise : « Toutes choses me sont permises. » (1 Cor. 6 : 12.)[1] Au milieu de ces luttes des partis, et surtout par l'influence des *spirituels*, la discipline tomba en décadence, la vie s'affaiblit, diverses erreurs théoriques et pratiques s'introduisirent dans le troupeau : ainsi, les uns niaient la résurrection du corps comme étant un dogme grossier, et n'admettaient qu'une résurrection spirituelle (1 Cor. 15 : 12-45 ; comp. 2 Tim. 2 : 18) ; pour d'autres, la réaction puissante produite par l'Evangile contre la

[1] Voy. sur les caractères souvent controversés de ce parti : 1 : 12, notes ; Olshausen, *Introduction aux Epîtres aux Corinthiens ;* Meyer, *Commentaire*, tome VI, p. 2 et suiv.; Néander, *Histoire de l'établissement de l'Eglise chrétienne*, trad. par Fontanès, tome I, p. 190 et suiv.; M. F. Godet, *Commentaire sur la première épître aux Corinthiens*, tome I, p. 19 et suiv. M. Godet donne du *parti de Christ* une caractéristique différente : il était composé de docteurs judaïsants, qui, à Jérusalem même, étaient opposés aux douze et que Paul désigne comme de « faux frères intrus. » (Gal. 2 : 4, 6.) Ils prétendaient imposer la loi mosaïque aux païens ; ils avaient organisé une contre-mission et marchaient partout sur les traces de l'apôtre. Ils s'appelaient « ceux de Christ », parce qu'ils se regardaient comme les dépositaires de la vraie pensée du Maître. En Grèce ils joignaient des spéculations théosophiques à leur zèle pour la loi. Ils étaient les gnostiques avant le gnosticisme. Paul fait allusion à ce parti dans 1 Cor. 12 : 3 ; 16 : 22 ; 2 Cor. 10 : 5-7 ; 11 : 3-23.

corruption morale dont Corinthe était le siège, s'affaiblit par degrés (1 Cor. 5 : 9-11 ; 6 : 13-18) ; d'autres, préoccupés de leurs intérêts mercantiles, n'avaient pas honte d'intenter à leurs frères des procès (6 : 1) ; les assemblées de l'Eglise, même la cène du Seigneur, ne furent point à l'abri de ces désordres (11 : 17 et suiv.) ; les dons spirituels, répandus d'abord en abondance sur cette Eglise, devinrent l'objet d'abus coupables en même temps qu'un aliment pour l'orgueil. (Ch. 12 et 14.)

3. Paul, pendant ce temps, exerçait son ministère à Ephèse. (Act. 19 ; 1 Cor. 16 : 8, 19.) Il eut de fréquentes communications avec l'Eglise de Corinthe. Nous en trouvons maints indices dans notre épître. Il est possible d'abord qu'il ait fait à Corinthe une rapide visite que les Actes passent sous silence, et dont il évoque le souvenir 1 Cor. 16 : 7. Il écrivit probablement aux Corinthiens une épître qui ne nous est pas parvenue. (5 : 9.) Les Corinthiens, de leur côté, écrivirent à l'apôtre plusieurs lettres, une entre autres, à laquelle répond notre épître et dans laquelle ils lui demandaient ses conseils apostoliques sur divers sujets, comme le mariage et le célibat (7 : 1 et suiv.), la participation aux sacrifices païens (8 : 1 et suiv.), les dons spirituels. (12 : 1 et suiv.) Jugeant cette correspondance insuffisante, ils avaient député à Paul trois membres de l'Eglise qui se trouvaient encore à Ephèse au moment où notre épître fut expédiée. (16 : 11, 15-18.) Enfin, la situation s'aggravant, Paul fit partir Timothée pour Corinthe. (Act. 19 : 22 ; 1 Cor. 4 : 17 ; 16 : 10, 11.) Pendant que celui-ci s'acheminait à travers la Macédoine, Paul prit la plume et écrivit notre épître qu'il expédia directement par mer, de sorte qu'elle arrivât avant Timothée à Corinthe. Le but de l'apôtre était de préparer les voies à son représentant et de le recommander à l'accueil des Corinthiens. (4 : 17 ; 16 : 10, 11.) Peut-être aussi les nouvelles qu'il venait de recevoir, depuis le départ de Timothée, par les « gens de Chloé, » (1 : 11 et suiv.) lui avaient-elles fait sentir la nécessité d'écrire immédiatement lui-même. Telles furent les circonstances qui donnèrent lieu à la composition de notre épître aux approches de la Pentecôte (16 : 8) de l'an 57. Monument admirable de fermeté apostolique, de sagesse pastorale, de charité chrétienne, elle est, comme celle aux Romains, tellement entourée

et pénétrée des témoignages de son origine, que jamais l'authenticité n'en a été contestée.

4. Le *contenu* de cette épître devait être très varié, l'apôtre ayant à porter son attention sur tout ce qu'il avait appris de l'état de l'Eglise, et à répondre aux nombreuses questions qu'elle lui avait adressées. — Après une introduction (1 : 1-9) qui montre que, malgré tant d'erreurs, l'Eglise était restée encore sur le fondement de la foi et de la vie chrétienne, Paul condamne avec énergie l'esprit de parti (1 : 11-17), puis la recherche d'une sagesse charnelle et d'une éloquence mondaine à laquelle il oppose la *folie de la croix* et l'enseignement de l'Esprit de Dieu. (1 : 18 à 2 : 16.) Il revient ensuite aux divisions dans l'Eglise, les attribue à l'orgueil, déclare que tous les serviteurs de Dieu ne sont rien, sinon de faibles instruments dans la main du Maître pour planter et arroser, mais qu'ils sont responsables de la manière dont ils édifient sur le bon fondement. (Ch. 3.) Paul ne se met point au-dessus d'eux, mais il justifie son ministère, rabaissé par des hommes qui cherchaient leur propre gloire. (Ch. 4.) A l'occasion de l'incestueux, qu'il veut voir exclure de la communion de l'Eglise (ch. 5), et des injustes qui font des procès contre leurs frères et qu'il censure sévèrement (6 : 1-9), l'apôtre condamne cette fausse liberté qui ouvre la porte à tous les égarements de la chair, tandis que le chrétien, racheté à grand prix, doit glorifier Dieu dans son corps, temple du Saint-Esprit, non moins que dans son âme. (6 : 10-20.) Ces pensées le conduisent tout naturellement à répondre aux questions qu'on lui a adressées par écrit sur le mariage et le célibat. (Ch. 7.) Puis, généralisant les principes qui concernent les rapports du chrétien avec le monde, il développe des enseignements de la plus haute portée sur l'usage et les abus de la liberté chrétienne (ch. 8-10), et il les applique enfin à la vie publique des fidèles, en d'autres termes, à leurs assemblées et à la célébration de la cène, où il trouve de coupables abus à réprimer. (Ch. 11.) En parlant de ces assemblées, il aborde le sujet difficile des dons miraculeux *(charismes)* qui s'y exerçaient, et il le traite avec une sagesse dont on est forcé d'admirer les vues lumineuses et profondes. (Ch. 12-14.) Les *spirituels* n'avaient pas pu s'approprier la doctrine de la résurrection ; il fallait la leur prouver en la déduisant du fait de la résurrection de Christ,

et leur montrer qu'elle est la couronne de la foi et des espérances du chrétien. (Ch. 15.) Enfin, l'apôtre entretient ses frères d'une collecte en faveur des chrétiens pauvres de la Judée, et termine par d'affectueuses salutations. (Ch. 16.)

5. Les deux épîtres aux Corinthiens, si différentes de l'épître aux Romains par leur caractère tout pratique, sont à la fois un chef-d'œuvre de sagesse apostolique dans la manière de diriger des troupeaux, et de précieux documents historiques sur l'état des Eglises au temps des apôtres. — On se tromperait grandement si l'on croyait pouvoir conclure de ce dernier caractère que ces écrits n'ont qu'une importance historique et renferment peu d'enseignements applicables à nos temps. — « Dans ces rapports de l'Eglise apostolique se reflète, au contraire, la vie de l'Eglise de toutes les époques, et spécialement de la nôtre. Le danger qui, à Corinthe, menaçait plusieurs membres du troupeau, est précisément la grande tentation de nos jours ; une véritable idolâtrie de la sagesse humaine préférée à la vérité éternelle de Dieu, le relâchement des principes moraux, la sensualité, une fausse spiritualité dans laquelle s'évapore le puissant réalisme de la Bible, la prédominance d'un subjectivisme qui franchit toutes les limites imposées d'en haut à l'intelligence et à la liberté humaines : ne sont-ce pas là les principales maladies de notre temps ? On comprend donc, pour notre époque surtout, la profonde importance de ces épîtres aux Corinthiens, et on la sentira de jour en jour davantage, à mesure que se répand la vivante conviction que, sur tous les sujets, la règle suprême nous est donnée dans l'Ecriture. » *(Olshausen.)*

PREMIÈRE

ÉPITRE DE PAUL AUX CORINTHIENS

CHAPITRE I

I. *Salutation apostolique, 1-3.* — II. *Actions de grâces pour les bénédictions spirituelles accordées à l'église de Corinthe, 4-9.* — III. *Exhortation contre les divisions, 10-17.* — IV. *Contre la fausse sagesse humaine, 18-31.*

I. 1-3. Signature, adresse et vœu de l'apotre. — 1° Origine divine de son apostolat. (1.) — 2° Caractères d'une Eglise de Dieu : ses membres sont sanctifiés par leur communion avec Jésus-Christ, par leur vocation divine, et ils invoquent le nom du Seigneur Jésus. (2.) — 3° Vœu : grâce et paix découlant de leur source. (3.)

Paul, appelé, par la volonté de Dieu, apôtre de Jésus-Christ [1], et le 1
frère Sosthène [2],— à l'Eglise de Dieu [3] qui est à Corinthe, aux sanc- 2
tifiés en Jésus-Christ, appelés saints [4], avec tous ceux qui, en tout

1. Et non par la volonté des hommes, ni par le moyen d'institutions humaines, ni par son propre mouvement qu'il aurait suivi sans appel d'en haut. Comp. Gal. 1 : 1 ; Eph. 1 : 1 ; Col. 1 : 1, etc. (Sur le titre d'*apôtre*, voy. Rom. 1 : 1, note.) « Par sa propre volonté, jamais Paul ne serait devenu apôtre. » *Bengel.*

2. Un compagnon d'œuvre de l'apôtre, auquel probablement il dictait sa lettre, comme à Tertius. (Rom. 16 : 22.) On ne sait s'il s'agit ici du même Sosthène dont il est parlé Act. 18 : 17, et qui aurait été converti dès lors. Il y a de la part de Paul autant de modestie que d'amour à mettre ce nom à côté du sien.

3. Comp. sur ce mot l'*Eglise* Mat. 16 : 18, note.

4. La première de ces désignations du chrétien a rapport à son caractère intérieur, tel qu'il est devenu *en Jésus-Christ* par une communion vivante avec lui ; la seconde à la libre grâce de Dieu, manifestée dans l'*appel* efficace à cette sainte destination par la prédication de l'Evangile. Il ne faut pas traduire cette seconde désignation par « appelés à être saints, » mais par « saints par appel ; » l'appel divin est le principe de leur sainteté ; celle-ci repose non sur la vertu de l'homme, mais sur l'élection de Dieu. — Plus il y avait dans l'Eglise de Corinthe de misères à blâmer, soit dans la doctrine, soit dans la conduite, plus l'apôtre éprouve le besoin d'envisager dans toute sa *sainteté* le caractère du chrétien et le caractère d'une Eglise, afin de rappeler d'autant plus vivement à ses lecteurs quelle est la hauteur de leur vocation. Il reste donc parfaitement dans le vrai en parlant de la sorte, parce qu'en traçant ce tableau d'une Eglise chrétienne, il se place au point de vue objectif et absolu, parce que tous les membres de cette Eglise *faisaient profession* de ces principes, et que c'était à eux de juger de leur sincérité, parce qu'enfin les péchés qu'il a à leur reprocher n'étaient pas, selon toute apparence, le fait du plus grand nombre d'entre eux. Cette dernière considération est clairement démontrée par les v. 4-8, magnifique témoignage adressé à l'église de Corinthe en général, tandis que, lorsque l'apôtre lui reproche des péchés, il indique par des mots comme

lieu, invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ[1], leur Seigneur
3 et le nôtre[2] ; — que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu, notre Père, et de la part du Seigneur Jésus-Christ[3] !

II. 4-9. Actions de graces pour les dons de Dieu. — 1° Causes de la vive reconnaissance de l'apôtre : la grâce de Dieu manifestée dans les chrétiens de Corinthe par une richesse de connaissance, par le témoignage de Jésus-Christ, par tous ses autres dons, par une pieuse attente du retour de Christ. (4-7.) — 2° Ferme espérance d'une persévérance finale fondée sur la fidélité de Dieu et sur son appel à la communion de Jésus. (8, 9.)

4 Je rends grâces continuellement à mon Dieu à votre sujet pour la
5 grâce de Dieu qui vous a été donnée en Jésus-Christ ; — de ce que vous avez été enrichis en lui en toute chose, en toute parole et en toute
6 connaissance[4] ; — selon que le témoignage du Christ a été confirmé
7 en vous[5] ; — de sorte qu'il ne vous manque aucun don[6], en atten-

ceux-ci : *Il y a parmi vous...* (v. 11 ; 3 : 3 ; 5 : 1, etc.) qu'il ne parle que d'une partie du troupeau.

1. Ces mots sont intimement liés à ceux qui précèdent : « appelés saints avec tous ceux, etc., » c'est-à-dire dans une communion vivante avec les enfants de Dieu de tous les lieux ; pensée puissante d'unité et d'harmonie, par laquelle l'apôtre élève à l'avance l'âme de ses lecteurs bien au-dessus des malheureuses divisions qu'il va leur reprocher. — *Ceux qui invoquent le nom du Seigneur Jésus* était, dans le siècle apostolique, une expression très usitée pour désigner les chrétiens (Rom. 10 : 13, note ; comp. Act. 9 : 14, 21 ; 22 : 16), et elle renferme une preuve sans réplique, à la fois de doctrine et de fait, en faveur de la divinité de Jésus-Christ.

2. Traduction douteuse. Le grec porte : « avec tous ceux qui invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ en tout lieu, *d'eux et de nous.* » Ces derniers mots peuvent se rapporter à *tout lieu*, ce qui voudrait dire : *partout* où eux et nous, nous trouvons ; ou bien aux termes *Seigneur Jésus-Christ*, comme on l'admet dans nos versions, et alors la pensée de l'apôtre serait d'exprimer une sainte communauté d'invocation du même Seigneur. Le premier sens est plus conforme à la construction de la phrase grecque ; l'un et l'autre sont possibles et divisent les interprètes.

3. Voy. Rom. 1 : 7, note.

4. Quel tableau d'une Eglise chrétienne, malgré les souillures qui se cachaient dans son sein ! Telle était encore la grande majorité de ses membres. Que l'on compare ce langage avec celui que l'apôtre tenait aux Galates (1 : 6-8 ; 3 : 1), chez lesquels l'erreur avait rendu douteuse la continuation de leur communion avec le Sauveur ! Et ce n'est pas l'habileté qui conduit ici la plume de l'apôtre, pour préparer les voies à ses sévères réprehensions (cette supposition est indigne de son caractère, et plus encore de la Parole de Dieu !) mais c'est l'amour, qui toujours reconnaît le bien, même lorsqu'il est mélangé, qui s'en réjouit et qui, avant tout, en donne la gloire complètement à Dieu (v. 4) ; après la *grâce de Dieu en Jésus-Christ* (v. 4), source de tous les autres dons, ce que saint Paul relève surtout chez les Corinthiens, c'est la *parole*, la doctrine enseignée, la vérité objective et la *connaissance*, l'intelligence qu'ils ont de cette doctrine, pour autant qu'elle a réellement pénétré dans les âmes.

5. Par les opérations du Saint-Esprit qui ont accompagné la prédication de la Parole (ch. 12), et par l'expérience chrétienne. Le *témoignage du Christ* est la prédication de l'Evangile, dont Christ est l'âme et la vie. M. Godet et d'autres traduisent : « Selon *la manière dont* le témoignage du Christ a été confirmé *parmi vous.* » L'apôtre ne voudrait pas dire que le fait intérieur de cette *confirmation* a été la *source* de leur enrichissement, mais plutôt que cet enrichissement a été le *mode* de confirmation de l'Evangile au sein de l'Eglise de Corinthe, tandis qu'ailleurs Dieu a confirmé la prédication apostolique par des miracles. Comp. Héb. 2 : 3.

6. Gr. « Que vous ne manquez *en aucun don*, » allusion aux dons divers de

dant la révélation de notre Seigneur Jésus-Christ [1], — qui vous affermira aussi jusqu'à la fin, pour être irrépréhensibles au jour de notre Seigneur Jésus-Christ [2] : — Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la communion de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur [3]. 8 9

III. 10-17. Contre les divisions. — 1° Malgré ces sujets d'actions de grâces pour tous les dons que Dieu vous a accordés, je dois vous exhorter à l'unité dans vos sentiments ; car j'ai appris qu'il y a parmi vous des contestations au sujet des divers serviteurs de Dieu dont vous vous réclamez. (10-12.) — 2° En cela, vous divisez Christ dans son corps, qui est l'Eglise ; vous oubliez que Christ seul a été crucifié pour vous et que vous avez été baptisés en son nom seul ; à cause de cela, je rends grâces à Dieu de n'avoir pas même donné lieu à ces divisions en baptisant moi-même au milieu de vous. (13-16.) — 3° En effet, Christ m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour évangéliser. (17.)

Or, je vous exhorte [4], frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et qu'il n'y ait point de divisions parmi vous ; mais que vous soyez bien unis dans une même pensée, et dans un même sentiment [5]. — Car, il m'a été rapporté à votre sujet, mes frères, par ceux de la maison de Chloé [6], qu'il y a des contestations entre vous ; — je veux dire que chacun de vous dit : moi, 10 11 12

l'Esprit de Dieu, dons intérieurs pour la sanctification des âmes, surtout dons de *parole* et de *connaissance* (v. 5) et, en général, les dons miraculeux auxquels l'apôtre reviendra longuement (ch. 12). Le mot *charisme* peut être traduit par *don de la grâce*, de *charis*, la *grâce*.

1. Gr. « Vous qui attendez la révélation de notre Seigneur Jésus-Christ. » Ainsi, même ce signe infaillible de la vie chrétienne, l'*attente* de Christ, l'espérance, le désir de son retour (Apoc. 22 : 20 ; comp. Tite 2 : 13 ; Philip. 3 : 20), l'apôtre le trouve dans l'église de Corinthe ! Qu'il est rare ce *don de la grâce*, même chez la plupart des chrétiens, qui, sans aspiration vers la délivrance et vers la perfection, montrent combien ils sont encore indifférents au péché qui les presse au dedans et au dehors ; indifférents aussi envers ce Sauveur, que pourtant ils espèrent de voir tel qu'il est. (1 Jean 3 : 2.)

2. Eph. 4 : 30 ; Philip. 1 : 6. Jésus-Christ lui-même *vous affermira* dans la foi, dans la vie chrétienne. *Jusqu'à la fin* ne signifie pas la fin de la vie actuelle, mais de l'économie présente, jusqu'*au jour de Jésus-Christ*. Au delà de ce jour, il n'y aura plus de danger. Cette sainte assurance du salut, dont ses épîtres sont toutes remplies, Paul l'avait aussi pour les chrétiens de Corinthe.

3. Ce v. 9 motive la ferme espérance exprimée au v. 8, et la fonde sur cette *fidélité de Dieu* engagé par son *appel*, et à laquelle l'apôtre revient si fréquemment. (10 : 13 ; 1 Thes. 5 : 24 ; 2 Thes. 3 : 3.)

4. Gr. « *Mais* je vous exhorte.... » Malgré le beau témoignage que je viens de vous donner, ou plutôt à cause de ce témoignage même, en considération de tant de dons de la grâce, voici ma première pensée, mon instante exhortation : *Soyez unis !* Et ce sujet important, l'apôtre le développe jusqu'à la fin du ch. 4.

5. Gr. « Que vous soyez *bien établis* ou *formés* (voir ce mot 2 Cor. 13 : 11 ; Gal. 6 : 1 ; 1 Pier. 5 : 10 dans le texte grec) dans le même *entendement* et dans la même *opinion*. » Le premier de ces termes a rapport à la manière de *penser* sur les choses religieuses, le second, aux *convictions* qui en résultent. De l'un et de l'autre naît l'harmonie. Au reste, ce que demande l'apôtre, ce n'est point une uniformité d'*opinion* et de *langage* incompatible avec la liberté et la vie, mais l'union dans la diversité, l'absence de ces *divisions* (Gr. schismes) qui, en détruisant la communion des âmes et la charité, deviennent un péché.

6. Nom inconnu dans l'histoire du Nouv. Test. Peut-être était-ce quelque riche maîtresse de maison, dont les escla-

je suis de Paul ; et moi, d'Apollos ; et moi, de Céphas ; et moi, de
13 Christ[1]. — Le Christ est-il divisé[2] ? Paul a-t-il été crucifié pour vous ?
14 ou avez-vous été baptisés au nom de Paul[3] ? — Je rends grâces à
Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispus et Gaïus[4] ;
15 — afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom[5].
16 — J'ai bien baptisé aussi la famille de Stéphanas[6] ; du reste, je ne
17 sais si j'ai baptisé quelque autre personne[7]. — Car ce n'est pas pour
baptiser que Christ m'a envoyé, mais pour annoncer l'Evangile[8], non
avec la sagesse du discours, afin que la croix de Christ ne soit pas
rendue vaine[9].

ves seuls ou les parents appartenaient à l'Eglise. Ils avaient eu occasion de voir l'apôtre et de l'informer touchant les divisions du troupeau.

1. Céphas ou Cépha est le nom hébreu de Pierre. — Si ceux qui ne se réclamaient que du nom de *Christ* seul l'avaient fait dans un bon esprit, ils auraient eu parfaitement raison ; mais il n'en était pas ainsi. Les trois premiers partis se rattachant à trois serviteurs de Dieu (voir l'introduction à cette épître), il est assez facile de se représenter ce qui les divisait. Quant au quatrième, l'apôtre se taisant sur les opinions qui le distinguaient, les interprètes se sont livrés à ce sujet à mille hypothèses qu'il est inutile de discuter ici.

2. Cette question s'adresse à tous, mais particulièrement à ceux qui s'attribuaient le nom exclusif de Christ. Y a-t-il plusieurs Christ ? Avez-vous un Christ pour vous seuls ? Christ peut-il être en guerre contre lui-même ? Vous êtes le corps de Christ : en vous *divisant*, vous *divisez Christ*. Rien n'est plus dangereux pour l'orgueil que la prétention d'être en possession exclusive et directe de la vérité, d'une manière indépendante des institutions et des hommes que Dieu a établis pour la propager, en dehors ou au-dessus de la communion des chrétiens dans l'Eglise. — Quelques interprètes traduisent cette phrase sans interrogation, comme un vif reproche : *Le Christ est divisé !* (par vos schismes). La pensée reste la même.

3. Avec une humilité digne de son apostolat, Paul repousse l'honneur qu'on prétendait lui faire en se réclamant de son nom et en opposant ce nom à celui de ses compagnons d'œuvre. Ces deux vives questions ramènent les âmes au seul Maître, au seul Sauveur crucifié, et au Dieu trois fois saint, au nom duquel les chrétiens sont *baptisés*. (Voy. Mat. 28 : 19, note.)

4. Act. 18 : 8 ; Rom. 16 : 23.

5. Le texte reçu porte : « que j'ai baptisé. » La variante ici rétablie est beaucoup plus autorisée et plus naturelle. — Il paraît que, dans leur faux attachement à l'*homme*, quelques chrétiens de Corinthe mettaient un prix particulier à *avoir été baptisés* par tel ou tel serviteur de Dieu, comme si ce sacrement avait reçu de lui une vertu spéciale, et qu'il s'y attachât quelque chose de *son nom*. Or, Paul, ainsi que les autres apôtres, faisant ordinairement administrer le baptême par quelqu'un de ses compagnons d'œuvre, cette erreur tombait d'elle-même, et il en bénit Dieu. Le terme *afin que* montre que telle avait été réellement l'intention de l'apôtre en agissant de la sorte. C'est probablement par le même motif que Jésus ne baptisait pas lui-même. (Jean 4 : 2.)

6. Comp. 16 : 15-17.

7. C'est-à-dire « je ne me souviens pas. »

8. Soit dans l'administration des sacrements, soit dans la prédication, Christ doit être tout, et l'homme rien, sinon un instrument. Mais il est certain que la personnalité de l'homme a plus de part dans la dernière fonction que dans la première. Là, c'est le Seigneur lui-même qui agit, après avoir donné l'ordre et la promesse ; ici, au contraire, dans la prédication, il faut au serviteur de Dieu, non seulement une mesure de son Esprit qui le rende propre à cette œuvre, mais encore des dons particuliers et indispensables. Malgré cela, les paroles de l'apôtre n'ont point pour but de rabaisser le baptême, ni de rien changer à l'ordre donné par le Seigneur (Mat. 28 : 19 ; Marc 16 : 16) ; mais seulement de préciser la position qui lui a été assignée par le Maître, conformément aux dons qu'il avait reçus de lui.

9. Gr. « Non en sagesse de parole, » ou de discours. L'apôtre, en indiquant négativement comment il prêchait l'Evan-

IV. 18-31. DIEU A CONFONDU LA SAGESSE DES HOMMES PAR LA PUISSANCE DE LA CROIX. — 1° Si la prédication de la croix est pour les uns une folie, elle est pour les autres la puissance de Dieu ; et Dieu lui-même anéantit par cette puissance la sagesse des sages ; il a démontré qu'elle n'est que folie, — comment? Par ce double fait que, les hommes n'ayant jamais connu Dieu par la sagesse, Dieu a voulu sauver les croyants par la sainte folie de la croix. (18-21.) — 2° En vain donc les Juifs demandent la puissance matérielle des miracles et les Grecs poursuivent la sagesse par la spéculation : nous, apôtres, nous opposons aux uns et aux autres Christ crucifié, scandale aux uns, folie aux autres, mais en réalité sagesse et puissance divines. (22-25.) — 3° Cette démonstration, empruntée à la nature même de l'Evangile, se reproduit dans ses effets parmi les hommes : qui sont les appelés ? non les sages, les puissants, les nobles ; car Dieu a choisi pour confondre et anéantir ces privilèges, ce qui est insensé, faible, méprisé, de nulle apparence aux yeux des hommes, afin que nul ne puisse se glorifier dans son orgueil. (26-29.) — 4° C'est même uniquement par l'œuvre de sa grâce que vous êtes en communion avec Christ, qu'il a donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification, notre pleine délivrance. (30, 31.)

Car la parole de la croix est une folie à ceux qui périssent ; mais 18

gile, oppose une *sagesse de parole* à la *croix de Christ* et arrive ainsi tout naturellement au grand sujet qu'il veut développer. Sa prédication, aussi simple que forte, avait eu à Corinthe de grands effets pour la conversion des âmes ; mais, lorsqu'au milieu de ce peuple mobile de la Grèce, peuple si sensible à la beauté de la forme, parut Apollos, avec sa culture d'Alexandrie et son éloquence naturelle, une partie de l'Eglise crut trouver en lui une exposition plus haute et plus belle de la vérité. Sans doute, ni Apollos, ni ses sectateurs, ni ceux qui se réclamaient exclusivement du nom de Christ et qui prétendaient à une connaissance plus immédiate et plus profonde, n'entendaient professer une autre *doctrine* que celle que Paul avait prêchée ; aussi n'est-ce point à eux seuls que s'adresse sa sévère polémique contre une *sagesse de parole*, une « sagesse en discours persuasifs, » une « sagesse humaine » (2 : 4-13) ; mais, comme leurs prétentions à une science autre que la « sagesse de Dieu, » comme leur besoin d'une exposition de l'Evangile distinguée par la recherche de l'idée et par la beauté de la forme oratoire pouvaient facilement les éloigner de la simplicité, disons plus, de la *folie* de la croix, Paul jette un regard pénétrant sur tout ce que les Grecs admiraient comme philosophie et comme culte du beau (1 : 22). Cette philosophie humaine qui, comme doctrine, n'a jamais posé en principe l'incapacité de l'homme pour le bien, ni la nécessité d'une réconciliation avec Dieu, parce qu'elle nie le *péché*, prend dans l'homme même un point de départ toujours faux, et ne peut, dans les meilleurs de ses représentants, que bâtir la vérité sur l'erreur. Or, dans la pensée de Paul, se rapprocher de cette philosophie, ne fût-ce que pour lui emprunter ses formes d'exposition, c'est déjà élever l'homme, en flattant son orgueil et ses goûts, au lieu de commencer par l'humilier ; et comme, en toute science, mais surtout en philosophie, il est bien difficile de séparer la forme du fond, ce dernier se trouve insensiblement modifié par la première, jusqu'à ce qu'il n'y reste plus que les apparences de la pensée d'où l'on était parti. — De là, la crainte de l'apôtre que *la croix de Christ ne soit rendue vaine*. (Gr. « vide. ») La croix de Christ, « la parole de la croix » (v. 18), « Christ crucifié » (v. 23), voilà ce que saint Paul oppose à la sagesse humaine. C'est la doctrine du salut de l'homme par le sacrifice expiatoire du Sauveur que l'apôtre pose ainsi comme le point central et vivant de l'Evangile, d'où émane tout le reste. Or, cette doctrine, qui abaisse l'homme avant de le relever, qui le tue avant de le vivifier, est irréconciliable avec la sagesse humaine, elle lui est une folie (v. 18) ; donc, il est impossible d'admettre celle-ci, dans aucun de ses éléments, sans s'exposer à *rendre vide* la croix. — L'argumentation de l'apôtre, au point de vue où il devait se placer pour répondre aux besoins de ses lecteurs, est encore entièrement applicable à notre temps ; puisque, d'une part, l'esprit humain, de l'autre, la parole de la croix restent toujours identiques à eux-mêmes. Toutefois, ce serait mal le comprendre que de vouloir, par ses paroles, condamner toute application des méthodes philosophiques à la vérité chrétienne, et tout travail de l'esprit pour

19 pour nous qui sommes sauvés, elle est la puissance de Dieu [1]. — Car
il est écrit : « Je perdrai la sagesse des sages, et j'anéantirai l'intel-
20 ligence des intelligents [2]. » — Où est le sage? où le scribe? où le
disputeur de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas rendu folle la sagesse du
21 monde [3]? — Car puisque, dans la sagesse de Dieu, le monde n'a point
connu Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de sauver, par la folie de
22 la prédication, les croyants [4]. — Et tandis que les Juifs demandent

présenter l'Evangile dans l'ordre le plus accessible à l'intelligence, à la conscience et au cœur. D'éclatants exemples prouvent que l'esprit philosophique peut être mis au service de la foi, et que le soin de la forme, lorsque celle-ci n'est que l'expression la plus élevée et la plus pure de la vie intérieure, ne rend pas vaine la croix de Christ. Toute la question est de savoir sur quel terrain on se trouve, à quelles sources on puise : « sagesse humaine, » « sagesse de Dieu, » voilà les contraires qui ne se concilient pas. (Voy. *Etudes évang.* de Vinet, *La philosophie et la tradition*, p. 157 et suiv.)

1. L'apôtre donne la raison de ce qu'il vient d'affirmer (*car*), que la sagesse humaine rend vaine la croix (v. 17). La *parole de la croix* (v. 17, note) est ou une *folie*, un système qui doit paraître tel à la sagesse incrédule, ou une *puissance de Dieu* (Rom. 1 : 16, note) qui se manifeste comme telle en répondant à tous les besoins moraux de l'homme et en l'amenant à sa destination éternelle. Pour contraster avec *folie* on aurait attendu : *sagesse* de Dieu ; mais *puissance* dit plus encore, et du reste le contraste est complété (v. 21, 24). Mais pour qui l'Evangile est-il *folie* ou *puissance ?* Ici se trouve un autre contraste que Paul exprime à dessein dans les termes les plus absolus : d'une part, *ceux qui périssent*, de l'autre, *nous qui sommes sauvés*, afin de faire vivement sentir qu'il ne reste aucun moyen de salut pour ceux qui rendent vaine la croix de Christ, et que ceux, au contraire, qui en ont éprouvé la puissance, ont, en cela même, un garant de la libre grâce de Dieu qui les a sauvés. (Comp. 2 Cor. 2 : 15, 16; 2 Thes. 2 : 10.) Ainsi, le mépris de la simplicité de l'Evangile et de la bassesse de la croix est un signe certain de perdition (sauf repentance) ; les estimer, au contraire, les aimer, en être touché, telle est la véritable marque de ceux qui sont sauvés.

2. Esaïe 29 : 14. Cette parole, dont le premier accomplissement eut lieu au temps du prophète, s'est accomplie dans la suite, relativement à tous les systèmes de sagesse humaine, par l'apparition de la croix de Christ, et elle se vérifie chaque jour encore dans le monde en général et dans les individus (v. 20) : « se disant sages, ils sont devenus fous. » (Rom. 1 : 22.)

3. Le *sage* est le philosophe grec ; le *scribe* représente les savants juifs ; le *disputeur* (le mot original signifie aussi *chercheur*) peut s'entendre de tous ces esprits légers et vains qui font de la science en amateurs, qui poursuivent les idées du temps pour l'amour de la dispute. Tels étaient encore les *sophistes* chez les Grecs. La confiance de l'apôtre dans la puissance de l'Evangile est si grande, qu'il considère tous ces représentants de la sagesse humaine comme défaits, et demande hardiment *où ils sont !* En effet, il répond déjà : *Dieu a rendu folle la sagesse du monde*, soit en la manifestant comme telle à ceux dont il a ouvert les yeux par l'Evangile, soit en faisant que les sages du monde se confondissent eux-mêmes par les égarements de leur pensée, ou les uns les autres en montrant réciproquement la vanité de leurs systèmes. — Peut-être faut-il voir dans les paroles de l'apôtre une allusion à Esaïe 33 : 18, où le prophète représente Sion délivrée de ses orgueilleux oppresseurs, et se demandant avec joie *où ils sont*. Ainsi le chrétien qui, après avoir longtemps été l'esclave des hommes et de leurs systèmes, a trouvé enfin dans la croix de Christ la vérité, la liberté, la vie, regarde en arrière vers ce temps-là et reconnaît, en bénissant Dieu, la folie de sa prétendue sagesse.

4. Démonstration des vers. 19 et 20 (*car*). Ce passage, dont la construction est difficile, a été diversement interprété. Par la *sagesse de Dieu*, il ne faut pas entendre sa vérité révélée dans l'Evangile, puisque là *folie de la prédication*, autre moyen auquel il a eu recours, est précisément l'Evangile ; mais plutôt sa sagesse manifestée dans la nature et dans la conscience de l'homme (Rom. 1 : 19, 20 ; 2 : 15) ; or, dans cette sagesse-là, dans cette sphère où elle était manifeste aux yeux de

des signes, et que les Grecs cherchent la sagesse, — nous, nous prê- 23
chons Christ crucifié, scandale pour les Juifs, et folie pour les païens ;
— mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, ce Christ 24
est la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu [1]. — Parce que la folie 25
de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu est plus

tous, *le monde n'a pas connu Dieu par le moyen de la sagesse*, c'est-à-dire de sa philosophie, de ses facultés naturelles, de toutes ses recherches. Et à cause de cela, *il a plu à Dieu* de confondre cette sagesse humaine par une prédication qui lui paraît une *folie*, mais par laquelle les *croyants* sont sauvés. « Il eût été légitimement dans l'ordre que l'homme, contemplant Dieu dans ses ouvrages, fût parvenu à sa connaissance au moyen de la sagesse dont Dieu l'avait doué ; mais, puisque cet ordre a été renversé par la corruption de la nature humaine, Dieu veut rendre l'homme fou avant de le rendre sage à salut. L'homme a mérité, par son ingratitude, ce renversement de l'ordre, et il faut que Dieu prenne une autre voie pour l'instruire. » *Calvin.*

1. Ces versets (22-24) expliquent comment et pourquoi Dieu a rendu folle la sagesse de ce monde. (20.) L'apôtre nomme ici les deux principaux partis du monde incrédule. Les *Juifs* charnels demandent un Messie terrestre avec des *miracles* toujours renouvelés (*un signe*, selon le texte reçu ; d'autres manuscrits portent *des signes*) ; miracles propres à nourrir leur orgueil théocratique et une vaine curiosité. Ils ont vu ces signes en Jésus et dans ses apôtres ; mais, par l'effet de leur aveuglement, la *chose* signifiée, la vérité et la vie divine, leur a échappé. (Mat. 12 : 38 et suiv. ; 16 : 1 et suiv. ; Jean 2 : 18-22 ; 4 : 48 ; 6 : 26-30.) Tout pour eux devait être visible, terrestre, matériel, incapables qu'ils étaient de s'élever à la spiritualité qui seule peut constituer la vie de l'âme. — Les *Grecs* recherchent la *sagesse*, par la spéculation philosophique. Pour eux, à l'inverse des premiers, la manifestation de Dieu sur la terre dans un Etre personnel, défini, à la fois divin et humain ; la révélation de la vérité, non dans des *systèmes*, mais dans des *faits*, surtout dans le grand fait de la rédemption, a quelque chose d'irrationnel, d'absurde. Leur raison, prévenue et bornée, ne sait pas voir que la vérité la plus élevée, la plus universelle, peut être renfermée dans ce qu'il y a de plus petit, de plus individuel : ils ignorent que Dieu a fait l'homme à son image. Les Juifs et leurs pareils *haïssent* le pur Evangile ; les Grecs et ceux qui leur ressemblent le *méprisent*. — Aux uns et aux autres l'apôtre oppose, avec une sainte hardiesse, *Christ crucifié*. Un Sauveur, Fils de Dieu et Fils de l'homme, mourant dans l'infamie de la croix, et en imposant les flétrissures à ses disciples (Gal. 6 : 17), quoi de plus contraire au Messie glorieux, au puissant thaumaturge que demandent les Juifs ! Ils se heurtent à cette vérité divine, elle leur est en *scandale*. Et quoi de plus éloigné d'un sage de ce monde, que Celui qui manifeste le plus haut degré de la vérité et de la gloire divines dans les dernières profondeurs de son renoncement et de son humiliation ; qui, par le fait de son dévouement jusqu'à la mort de la croix, sauve un monde perdu dans le péché et l'erreur ; qui, enfin, exige des siens, avant toute sagesse, qu'ils meurent et ressuscitent avec lui ! C'est là pour des *païens* (le texte reçu porte ici *Grecs*) une *folie*. (Vers. 18.) — Quant aux *appelés*, c'est-à-dire à ceux que la grâce divine attire et convertit par l'Evangile (Rom. 1 : 7 ; 8 : 28-30), Christ crucifié est *la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu*. Vaincre en succombant, telle est la puissance de Dieu manifestée dans le sacrifice du Sauveur, et tout croyant confesse qu'aucune autre puissance n'aurait pu opérer sa justification, ni sa sanctification, l'une et l'autre devant commencer et s'achever par le renoncement et par le dépouillement et la mort du vieil homme. La croix est encore la *sagesse de Dieu*, parce qu'elle seule concilie les contradictions profondes qui existent dans les rapports de l'homme avec Dieu et dans l'homme lui-même, elle seule est la clef des mystères du péché et de la vie humaine en général. Toute philosophie qui veut se passer du fait de la rédemption, repose sur une erreur par laquelle tout le système devient faux. Paul oppose cette puissance de Dieu au *scandale* que les Juifs prennent en Jésus-Christ à cause de sa basse condition sur la terre, et cette sagesse de Dieu à la *folie* que trouve la philosophie des Grecs dans l'idée d'un Dieu manifesté en chair, et rachetant l'humanité par son sacrifice.

26 forte que les hommes [1]. — Car, considérez, frères, votre voca-
tion [2] ; il n'y a pas parmi vous beaucoup de sages selon la chair,
27 ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles ; — mais Dieu a
choisi les choses folles du monde, pour confondre les sages ; et
Dieu a choisi les choses faibles du monde, pour confondre les
28 fortes ; — et Dieu a choisi les choses viles du monde, et les plus
méprisées, celles qui ne sont point, pour anéantir celles qui sont [3] ;
29,30 — afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu [4]. — Or, c'est
par lui que vous êtes [5] en Jésus-Christ, qui nous a été fait, de la
part de Dieu, sagesse, justice, et sanctification, et rédemption [6] ;

1. Il n'y a pas, dans l'original, la *folie* de Dieu, *la faiblesse* de Dieu, mais (l'adjectif neutre) *ce qui est fou, ce qui est faible*, ce qui, en Dieu, paraît tel aux hommes. Ces expressions, à la fois plus respectueuses quand il s'agit de Dieu, et moins absolument paradoxales, ne peuvent pas se rendre d'un mot dans notre langue. — L'apôtre, se plaçant au point de vue de ceux qui n'ont su découvrir que faiblesse et folie dans l'apparition du Fils de Dieu sur la terre (v. 23), complète, en la généralisant, la grande pensée qu'il leur a opposée au verset précédent. (Vers. 24, note.)

2. C'est-à-dire, considérez quels sont ceux qui sont *appelés* parmi vous, quelle est leur condition dans ce monde.

3. Dieu se manifeste dans ses élus de la même manière qu'il s'est manifesté en Christ, par la faiblesse, et en reniant complètement ce que les hommes appellent sagesse, puissance, noblesse. Les membres du corps de Christ ne doivent pas s'attendre à une position ici-bas autre que celle de leur chef. De même que le Sauveur a vécu sur la terre dans une faiblesse non apparente, mais réelle, de même il ne faut pas entendre par ces choses *folles*, *faibles*, *viles*, (Gr. « non nobles »), *méprisées*, ce qui paraît tel, mais ce qui l'est réellement dans l'estimation des hommes. La vérité de Dieu s'est manifestée dans l'Evangile comme une sagesse absolument nouvelle, étrangère à ce monde. Elle a commencé par répudier la sagesse et la culture des hommes, tout ce qu'ils estimaient et recherchaient, afin de se révéler dans la pauvreté, la bassesse, l'humiliation, l'ignominie de la croix, aussi bien pour les disciples que pour le Maître. La contradiction qui se trouve ici entre les apparences et la réalité ne sera conciliée qu'à l'accomplissement du règne de Dieu, et lorsque le « fils du charpentier, » le Roi couronné d'épines reviendra dans sa gloire. C'est pourquoi il est aussi faux qu'inutile de vouloir présenter aux hommes du monde le christianisme comme la plus haute philosophie, ou comme une source de puissance et de gloire. Toute tentative de ce genre ne peut conduire qu'à dénaturer l'Evangile, ainsi que le prouvent les essais modernes de conciliation, soit avec les systèmes humains, soit avec la puissance et la gloire mondaines (dans la papauté). Afin de rendre cette pensée aussi absolue que possible, l'apôtre ajoute à son énumération même les choses *qui ne sont point, pour détruire celles qui sont.* Dieu, par l'Évangile, « fait toutes choses nouvelles ; » il n'y a point de place dans cette création nouvelle pour les choses vieilles qui voudraient s'y maintenir. (Comp. Rom. 4 : 17-21, note ; Mat. 10 : 39 ; Luc 14 : 26.) Il n'y a donc pas de milieu : il faut mépriser ce que Dieu méprise, ou porter la témérité jusqu'à préférer le jugement du monde au jugement de Dieu.

4. *Nulle chair* signifie nul homme, avec l'idée de faiblesse, de mortalité, de péché, que l'Ecriture attache toujours à ce mot. La première intention de Dieu dans l'Evangile est d'humilier l'homme, afin de le relever ; de le dépouiller, afin de l'enrichir à sa manière. — Le texte reçu porte *devant lui ; devant Dieu* est plus autorisé.

5. Gr. « C'est *de lui* que vous êtes, » que vous émanez, que vous venez ; vous êtes nés de lui en Jésus-Christ, c'est-à-dire vous avez été créés de nouveau par l'œuvre de Jésus-Christ, et par votre communion avec lui. (Comp. Jean 8 : 47 ; Rom. 11 : 36.)

6. Gr. « Qui nous a été fait sagesse de la part de Dieu, justice et sanctification, et rédemption ; » de sorte que les trois derniers attributs ne sont que l'explication du premier, la *sagesse*. La sagesse qu'il nous fallait, celle que Dieu nous a donnée en Jésus-Christ, ce n'est point seulement

— afin que, comme il est écrit, « celui qui se glorifie se glorifie 31
dans le Seigneur [1]. »

une sagesse intellectuelle et spéculative, car nous n'avions pas seulement besoin d'être éclairés, mais surtout un remède qui guérit tous nos maux, parce que nous sommes des malades, des mourants. De plus, l'apôtre ne dit pas simplement que Christ nous a *révélé* la sagesse, la justice, etc. ; mais qu'il l'*est*, lui ; et ainsi tout ce qui nous manque encore de ces biens spirituels, nous le trouverons certainement et jusqu'à la perfection en lui, si nous lui sommes unis par une foi vivante. — La *justice* est distincte de la sanctification ; sous ce terme de justice, Paul entend la justification du pécheur devant Dieu par la foi au sacrifice expiatoire du Sauveur. (Rom. 1 : 17, note ; 8 : 32-34, notes.) Mais la *sanctification* en est inséparable, c'est la purification graduelle du cœur et de la vie, dont la source est encore Christ, parce qu'elle n'a lieu que par la communion intime et vivante que la foi établit et maintient entre lui et notre âme. La *rédemption*, qui, d'ordinaire, signifie le *rachat* de l'âme, sa délivrance de l'esclavage du péché et de la condamnation, indique ici (car il ne faut pas y voir un simple synonyme de la justification) la délivrance finale et parfaite de tout mal, laquelle n'aura lieu qu'après la résurrection, dont Christ encore est le principe et le garant. C'est ce que l'apôtre nomme ailleurs (Rom. 8 : 23) « la rédemption de notre corps. »

1. L'apôtre cite ici, en l'abrégeant, le beau passage qui se lit dans Jérémie (9 : 23, 24.) L'intention de Dieu a été, et a dû être, afin de déraciner complètement l'orgueil du cœur de l'homme, que tout, dans le salut gratuit, tendît à glorifier Dieu seul. Si le pécheur n'a rien qu'en Jésus-Christ, et si Jésus-Christ est un don de la pure miséricorde de Dieu, où serait la gloire de l'homme ? (Rom. 3 : 19-27.) « O Seigneur ! à toi est la justice, à nous la confusion de face. » (Dan. 9 : 7.)

CHAPITRE II

Continuation du même sujet. I. *L'apôtre montre, par son exemple, la puissance divine de la prédication simple de l'Evangile, 1-5.* — II. *L'Evangile est la sagesse parfaite, mais reconnue de ceux-là seuls qu'éclaire l'Esprit de Dieu, 6-16.*

I. 1-5. Suite : La prédication de Paul a Corinthe prouve la vérité de ce qu'il vient d'enseigner. — 1° Aux discours de la sagesse il a opposé une seule chose : Christ crucifié. (1, 2.) — 2° Et bien qu'il parût dans la faiblesse, et qu'il n'eût recours à aucune des méthodes de l'éloquence, Dieu accompagna sa prédication de la démonstration la plus puissante, celle de son Esprit. (3, 4.) — 3° Afin que ce sceau divin fût posé sur la foi de ses auditeurs. (5.)

Pour moi, frères, en venant chez vous, je ne suis point venu 1
avec excellence de parole ou de sagesse, vous annoncer le témoignage
de Dieu [1] ; — car je n'ai pas jugé que je dusse savoir autre chose 2
parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié [2]. — J'ai été 3

1. « Je n'ai eu recours ni à la sublimité (littér. *élévation*, *hauteur*) de la parole, ni à ce que les hommes estiment comme sagesse. » (1 : 17.) Il a négligé les formes de la science pour proclamer simplement un fait, un fait divin (v. 2), et c'est ce qu'il appelle ici le *témoignage de Dieu*, c'est-à-dire, de ce que Dieu a fait en Jésus-Christ pour sauver le monde. (Une variante porte « le *mystère* de Dieu, » mais elle est trop peu autorisée pour être admise.)

2. Gr. « Jésus-Christ, et celui-là *crucifié*, » par opposition à un Jésus-Christ revêtu de la gloire du monde. Paul a cherché la puissance de sa prédication dans ce qui était aux Juifs un scandale, aux

moi-même auprès de vous dans la faiblesse, dans la crainte, et dans
4 un grand tremblement [1] ; — et ma parole et ma prédication n'ont
point consisté dans des discours persuasifs de la sagesse [2] ; mais dans
5 une démonstration d'Esprit et de puissance [3] ; — afin que votre foi
fût fondée, non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de
Dieu [4].

II. 6-16. L'Evangile, dans sa simplicité, est pourtant la plus haute sagesse. — 1° Nous prêchons cependant une sagesse, mais bien différente de celle des hommes, car c'est la sagesse de Dieu même, cachée en lui, mais dont il nous destinait la révélation. (6, 7.) — 2° Cette révélation était indispensable ; car, de fait, la sagesse qu'elle manifeste n'a point été connue par les plus hautes intelligences, et, par la nature des

Grecs une folie, la croix de Christ. (1 : 23, 24.) La mort expiatoire du Sauveur est la source de laquelle doit découler toute vérité et toute sagesse ; une prédication qui n'envisage pas la croix comme le centre d'où tout dérive, n'est pas apostolique. Ce qui n'empêche pas qu'il ne faille exposer à l'Eglise toutes les doctrines qui sont les conséquences de cette vérité fondamentale. Les discours et les lettres des apôtres prouvent assez combien cette première vérité est féconde en sagesse pratique, applicable à tous les besoins de l'âme, à tous les rapports des hommes, soit entre eux, soit avec Dieu ; mais aussi ils prouvent que tous leurs enseignements découlaient de cette source et y ramenaient sans cesse ; leurs exhortations morales elles-mêmes n'ont pas d'autre sanction. (Voy. en particulier 5 : 7 ; 6 : 20 ; 7 : 23 ; 8 : 11 ; 2 Cor. 5 : 14, 15 ; Eph. 4 : 32 ; Philip. 2 : 1-8 ; 1 Pier. 1 : 18, 19 ; 2 : 18-25.)

1. Ces deux mots *crainte* et *tremblement* expriment souvent, dans les lettres de Paul, une profonde et religieuse vénération. (2 Cor. 7 : 15 ; Philip. 2 : 12 ; Eph. 6 : 5.) Quant à la *faiblesse* dont il parle ici, on a voulu y voir soit des épreuves intérieures, soit des infirmités corporelles (Gal. 4 : 13, 14 ; 2 Cor. 12 : 7) ; c'est surtout le sentiment accablant de la sainteté et de la grandeur de sa tâche, qui, dans une ville où il s'attendait à tant de résistance, semble avoir intimidé Paul à son arrivée à Corinthe. (Comp. 2 Cor. 10 : 1, 10 ; Act. 18 : 9, 10.) Son action y avait formé un contraste bien frappant avec la bruyante hardiesse des sophistes et des chefs d'école dans les grandes villes de la Grèce et même avec la haute éloquence d'un Apollos. Mais ce qui était pour l'apôtre un opprobre aux yeux du monde, Dieu en tira sa gloire et la confirmation de son Evangile, en accomplissant de si grandes choses par un si faible instrument.

2. Des discours *persuasifs*, c'est-à-dire composés et prononcés selon les méthodes captieuses des rhéteurs. Paul a dit déjà (1 : 17) qu'il répudiait cette *sagesse*. Le texte reçu porte ici sagesse *humaine*, épithète empruntée du verset 13.

3. Il ne faut pas entendre avant tout par cette *démonstration d'Esprit et de puissance* certains dons miraculeux de l'Esprit de Dieu, mais bien plutôt son action sur les âmes par le moyen de la Parole. Une humiliante conviction de péché (Jean 16 : 8), la consolation et la paix du pardon, la force nécessaire pour être affranchi de l'esclavage de la corruption et du monde, l'intelligence toute nouvelle de vérités divines dont on n'avait pas même l'idée : telle est la vraie *démonstration* de l'Evangile que produit l'*Esprit* de Dieu et que l'apôtre oppose à des discours rendus persuasifs par les artifices d'une éloquence humaine. (Vers. 5 ; 2 Cor. 4 : 7 ; 1 Thes. 1 : 5.) Toutefois, comme saint Paul nous fait connaître lui-même que, précisément à Corinthe, il lui fut donné d'agir par les manifestations de l'Esprit que l'on a coutume d'appeler *extraordinaires* (1 Cor. 14 : 18 ; 2 Cor. 12 : 12), il ne faut pas les exclure absolument de la démonstration dont il parle ici.

4. Plus il y avait eu de simplicité dans sa parole, dénuée de tous les artifices persuasifs de la sagesse, plus ses moyens, en général, avaient été faibles aux yeux des hommes (v. 3), plus aussi les immenses résultats de sa prédication étaient évidemment une œuvre de la *puissance de Dieu*, exercée par son Esprit, et qui réside déjà dans la croix. (1 : 18.) Et ce n'avait pas été une circonstance déterminée par la nature de ses dons ; mais telle avait été son intention (*afin que*). Quand, au con-

choses, elle ne peut l'être. (8, 9.) — 3° Cette révélation a réellement eu lieu, et cela par l'Esprit de Dieu, qui seul connaît Dieu, comme l'esprit de l'homme connaît ce qui est en l'homme. (10, 11.) — 4° Une autre action de cet Esprit de Dieu, si différent de l'esprit du monde, c'est que non seulement il donne une connaissance expérimentale de la vérité divine, mais encore la seule vraie manière de l'enseigner, et de traiter spirituellement les choses spirituelles. (12, 13.) — 5° Le secours de cet Esprit est d'autant plus indispensable, que l'homme qui en est dénué ne comprend rien aux choses spirituelles ; celui-là seul en juge sainement qui est éclairé de sa lumière, car il possède la pensée même de Christ. (14-16.)

Mais nous prêchons une sagesse entre les parfaits [1] ; sagesse, non 6

traire, on a recours à des moyens humains de persuasion, il est bien difficile de discerner ce qui, dans les résultats, est un effet passager de la sagesse humaine, et ce qui est l'œuvre, seule permanente, de l'Esprit de Dieu.

1. L'apôtre, après avoir opposé le simple Evangile à la sagesse des hommes (1 : 17-31 ; 2 : 1-5), montre maintenant que le contenu de sa prédication, compris dans sa vivante profondeur, est pourtant une *sagesse*. Osterwald, avec sa négligence ordinaire des particules et des articles, en traduisant ici « *la* sagesse, » met l'apôtre en contradiction avec lui-même, puisqu'il déclare si souvent qu'il ne prêche pas *la sagesse*. Paul a bien soin de distinguer celle qu'il prêche de celle dont il a parlé précédemment ; c'est une *sagesse*, sans doute, mais une sagesse, non de ce siècle, etc. Il lui importe de ne pas laisser planer un malentendu sur son enseignement, comme si l'Evangile était incompatible avec la vraie sagesse, placée si haut déjà dans les livres de l'Anc. Test. Mais cette sagesse, quelle est-elle ? Calvin, et avec lui plusieurs interprètes, répondent que c'est simplement l'Evangile, tel que Paul le prêchait partout, et les *parfaits* auxquels il propose cette sagesse seraient les hommes intègres, d'un jugement sain et droit, qui reçoivent cet Evangile. Ces vues ne sont pas admissibles. (Voy. v. 13-15 ; comp. 3 : 1.) Ce mot : les *parfaits* ne suppose pas la perfection morale dans toute la rigueur de l'acception, sans doute ; mais bien, selon son sens étymologique en grec, ce qui a *grandi*, comme un homme fait, ce qui a *mûri*, comme un fruit, ou encore, ce qui a atteint son *but*. Dans son sens moral, appliqué au développement de l'âme, ce mot désigne l'homme qui a, en soi, le principe de la perfection, et déjà, jusqu'à un certain degré, la maturité, la stature de l'homme fait. (Comp. 3 : 1 ; 14 : 20, où ce mot est opposé à l'état d'enfance ; Eph. 4 : 13 ; Philip. 3 : 15.) Or, à ceux qui ont atteint cette maturité, à ceux qu'il peut appeler des hommes spirituels, parce qu'ils ne sont plus ni « charnels, » ni des « enfants en Christ » (3 : 1), l'apôtre dit qu'il propose l'Evangile, non plus comme « une folie » (ils ne le considèrent plus ainsi), mais comme *une sagesse*. Pour eux, en effet, chez qui « la parole de la croix » a vaincu la fausse et orgueilleuse sagesse qui leur faisait voir dans l'Evangile une folie ; pour ces hommes déjà mûris par une expérience personnelle de la vie chrétienne, il est possible, non seulement de proposer la vérité sous d'autres formes, mais de dérouler à leurs yeux les doctrines les plus profondes de la révélation, de leur en faire saisir l'enchaînement. (Héb. 5 : 12-14 ; 6 : 1.) Au nombre des vérités que l'apôtre appelle « le lait des enfants » sont la repentance, la foi en Jésus-Christ, etc. Parmi les doctrines dont l'étude doit occuper les méditations des chrétiens plus mûrs, on peut nommer : l'enchaînement harmonique des institutions de l'Anc. et du Nouv. Test. pour le salut de l'humanité ; les perspectives du règne de Jésus-Christ dans son accomplissement futur ; la glorification graduelle de Dieu comme Père, Fils et Saint-Esprit dans les révélations divines ; la souveraineté de la grâce de Dieu, manifestée librement en ceux qu'elle appelle et sanctifie pour le salut, sans détruire leur liberté ni leur responsabilité. Ce sont ces doctrines, en effet, qui font le plus vivement sentir la nécessité et aussi la divine beauté de la révélation. Du reste, ces doctrines de la sagesse chrétienne ne renferment rien qui ne se trouvât en germe dans les premiers éléments de la foi ; les apôtres ne connaissent point de vérités secrètes réservées à des initiés seulement ; il ne s'agit donc ici que de la *vérité*, saisie avec plus ou moins de profondeur et d'ensemble. Dans les versets suivants, 7-12, l'apôtre explique d'ailleurs lui-même ce qu'il entend par la *sagesse*.

de ce siècle, ni des princes de ce siècle, qui vont être anéantis [1] ; —
7 mais nous prêchons une sagesse de Dieu, en un mystère, sagesse
cachée [2], que Dieu avait destinée avant les siècles pour notre gloire [3],
8 — et qu'aucun des princes de ce monde n'a connue ; car s'ils l'eus-
sent connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire [4] ; —
9 mais, comme il est écrit, « les choses que l'œil n'avait point vues,
que l'oreille n'avait point entendues, qui n'étaient point montées dans
le cœur de l'homme, les choses que Dieu avait préparées à ceux qui
10 l'aiment [5], » — Dieu nous les a révélées par son Esprit. Car l'Esprit
11 sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu. — Car qui est-
ce qui sait ce qui est en l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui
est en lui ? De même aussi, personne ne connaît ce qui est en Dieu,

1. Cette sagesse n'est ni *de ce siècle* (*aïôn*, l'économie présente), qui ne peut pas même la reconnaître comme telle, ni des *principaux* de ce siècle (Gr. « archontes »), par où il faut entendre, soit les grands, les puissants, les gouvernants de ce siècle, comme le prouve le v. 8 ; soit ceux qui dominent par la sagesse, la science, l'éloquence, etc. — Ces mots *qui vont être anéantis* (Gr. « étant anéantis, abolis, rendus inutiles ») sont employés par l'apôtre au présent, parce qu'il voit ce jugement de Dieu sur les grandeurs de ce siècle déjà exercé, soit par l'Evangile qui « abolit la sagesse des sages, » soit par l'action constante du temps sur ce monde qui « passe avec sa convoitise. » (Comp. 1 : 28.)

2. La *sagesse de Dieu* est celle que Dieu possède et qu'il révèle seul à l'homme. Paul l'annonçait *en un mystère*, c'est-à-dire comme la manifestation d'un mystère qui, jusqu'à l'Evangile, avait été une sagesse *cachée*. Ce que l'apôtre appelle un *mystère*, n'est jamais une chose que l'homme ne puisse absolument pas pénétrer ; c'est plutôt une vérité qu'il ignore à cause de l'incrédulité et de l'aveuglement que produit le péché, mais que Dieu révèle à la foi. (Vers. 9. Comp. 4 : 1 ; 15 : 51 ; Eph. 3 : 3, 4, 9 ; Col, 2 : 2 ; 4 : 3.) De là; ce mot *caché*, qui est une explication de l'apôtre. (Comp. Rom. 16 : 25 ; Col. 1 : 26.)

3. Cette *sagesse* a été manifestée dans la rédemption du monde par Jésus-Christ ; car c'est là le *mystère* qui était *caché*, et qui, révélé, est devenu la sagesse et la lumière du monde. Il était même *prédéterminé avant les siècles*, dans le conseil éternel de Dieu, *pour la gloire* de ses enfants ; c'est-à-dire que la révélation de ce mystère devait éclairer, régénérer les croyants, et les rendre participants de la gloire céleste que Dieu leur destine. Quelle idée sublime et profonde l'apôtre avait de la rédemption ! Quelle précieuse lumière ces paroles jettent sur la création et sur la chute de l'homme ! Avant l'origine du mal le remède était préparé. En même temps, l'apôtre veut faire sentir par là combien cette sagesse divine est impérissable, puisqu'elle est éternelle comme Dieu.

4. Quoique tout ce qu'il y avait alors sur la terre de lumière et de sagesse fût réuni dans les *princes* des Juifs et des païens (v. 6, note) qui prirent une part active à la mort de Christ, ils *ne connurent point* la sagesse divine manifestée en lui. Cette ignorance, sans doute, diminue leur crime ; mais comme c'était une ignorance volontaire et coupable, leur péché demeure. (Comp. Luc 23 : 34, note.) — Comment, en effet, sans cette ignorance relative, auraient-ils pu *crucifier le Seigneur de gloire*, Celui à qui toute gloire appartient ?

5. Ces paroles ne se trouvent textuellement dans aucun passage de l'Anc. Test. Depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à nos jours, divers interprètes ont cru y voir une citation d'un écrit apocryphe aujourd'hui perdu (l'Apocalypse d'Elie). Mais jamais Paul ne cite avec ces mots : *il est écrit*, autre chose que l'Ecriture sainte. Ici, il a très probablement en vue Esaïe 64 : 4 (ou 3), qu'il cite de mémoire, en y mêlant une expression empruntée à Esaïe 65 : 17 où il est dit littér. « [les choses passées] *ne monteront plus au cœur.* » Quoi qu'il en soit, il veut établir et généraliser par ces belles paroles le fait exprimé au v. 8. Jamais le génie de l'homme, abandonné à lui-même, n'a connu ce mystère de la sagesse divine. Cela est réservé

si ce n'est l'Esprit de Dieu [1]. — Or nous n'avons pas reçu l'esprit du 12
monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu ; afin que nous connaissions
les choses qui nous ont été données de Dieu [2] ; — lesquelles aussi 13
nous annonçons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse hu-
maine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, appropriant les choses
spirituelles à ceux qui sont spirituels [3]. — Or, l'homme naturel ne 14
reçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu ; car elles lui sont
une folie, et il ne les peut connaître, parce que c'est spirituellement
qu'on en juge [4]. — Mais l'homme spirituel juge de toutes choses, et 15

à ceux qui *aiment Dieu*. Ici, pour *connaître*, il faut *aimer*. (Voy. le 3e des *Discours* de Vinet, *l'Evangile compris par le cœur*.)

1. L'Esprit de Dieu étant Dieu lui-même, est l'unité vivante de l'essence divine. (Comp. Jean 14 : 17, note.) Il sonde les *profondeurs de Dieu*, non pas en passant, comme notre esprit, de l'ignorance à la connaissance, mais en tant que, par lui, Dieu a conscience de lui-même, de sa pensée éternelle. L'Esprit *sonde* les profondeurs de Dieu, comme Dieu *sonde* le cœur de l'homme. (Ps. 139 : 1 ; Rom. 8 : 27 ; Apoc. 2 : 23.) Dès lors, l'Esprit seul *révèle* aux croyants ces choses profondes de Dieu, non pas seulement par une manifestation extérieure, telle qu'elle a eu lieu en Jésus-Christ, ou telle que nous la possédons dans la Parole écrite, mais en rendant vivante en nous cette première révélation, en nous introduisant dans la communion de Dieu, en faisant vivre Dieu en nous. — Ce rapport ineffable de l'essence divine, Dieu se contemplant par l'unité du Saint-Esprit, trouve une faible image dans l'homme, et l'apôtre ne craint point d'y avoir recours. L'homme aussi peut se contempler, se sonder, se connaître ; et la conscience qu'il a de lui-même forme le lien d'unité entre le sujet et l'objet, entre le *connaissant* et le *connu*. Mais toute cette activité intérieure est cachée à d'autres, jusqu'à ce que l'esprit de l'homme se communique à eux. Ainsi toute communication directe et vivante de Dieu à l'homme a lieu par le Saint-Esprit, depuis les premiers commencements de la vie intérieure jusqu'à sa perfection. C'est là, selon la pensée générale de Paul, la source de la *sagesse* qu'il annonce. (Vers. 12, 13.)

2. On pouvait attendre ici, d'après les versets précédents, cette simple conclusion : « Or, nous avons reçu cet Esprit, donc nous connaissons les choses profondes de Dieu. » Au lieu de cela, l'apôtre met encore cet *Esprit qui vient de Dieu* en opposition avec l'*esprit du monde*, c'est-à-dire l'esprit de la sagesse mondaine, afin de confondre l'erreur des Corinthiens qui s'imaginaient que cette sagesse divine, don de l'Esprit de Dieu, devait leur être présentée sous les formes brillantes de la sagesse et de l'éloquence de ce monde. Mais que sont ces formes pour celui à qui ces choses profondes sont *données de Dieu*, et qui les *connaît* immédiatement par une vivante expérience ?

3. Le verbe que nous traduisons ici par *approprier* signifie littéralement *juger avec*, c'est-à-dire *comparer ensemble*, pour en déduire un rapport juste et vrai. Quels sont les deux termes de la comparaison ? Selon l'interprétation ordinaire (que nous avons retenue dans la traduction), c'est, d'une part, les *hommes* spirituels, les *parfaits* du v. 6, ceux en qui l'Esprit de Dieu agit avec puissance ; et, d'autre part, les *choses* spirituelles, c'est-à-dire les vérités et les faits divins que nous a révélés l'Esprit de Dieu. Or, nous approprions, par un juste discernement, les dernières aux premiers, et cela encore, non avec les formes, avec l'éloquence qu'*enseigne la sagesse humaine*, mais avec les paroles qu'*enseigne l'Esprit* de Dieu, et qui seules sont l'expression adéquate de ces vérités. — Mais on peut entendre aussi les deux fois le mot *spirituel* comme s'appliquant aux *choses*, et non aux *hommes* ; et alors l'apôtre veut dire simplement qu'il approprie des paroles et des formes spirituelles aux saintes vérités révélées par l'Esprit de Dieu. Ce sens a, non moins que le premier, une haute importance trop méconnue.

4. L'*homme naturel*. C'est ainsi que Luther traduit une expression qui n'a pas d'équivalent exact dans notre langue. Litt. : « l'homme psychique » (du grec *psyché*, âme), « l'homme animal » du latin *anima*, âme), comme traduisent nos versions or-

16 il n'est lui-même jugé par personne [1]. — « Car qui a connu la pensée du Seigneur, pour le pouvoir instruire ? » Mais nous, nous avons la pensée de Christ [2].

dinaires, l'homme qui n'a que la vie de l'âme. Selon la psychologie de l'Ecriture, il faut distinguer dans l'homme « l'esprit, l'âme et le corps. » Le corps est la matière organisée, l'instrument de l'âme et de l'esprit ; l'âme *(psyché)* est ce souffle de la vie naturelle ou terrestre que l'homme possède en commun avec tous les êtres vivants de la création, et l'esprit cette partie de son être qui le met en relation avec Dieu. « En mettant en parallèle le corps, l'âme et l'esprit, comme les trois objets constants de la sanctification chrétienne (1 Thes. 5 : 23), Paul montre qu'à ses yeux ce sont là les trois éléments essentiels de la personne humaine complète. Seulement, avant la venue de l'Esprit divin, l'esprit dans l'homme est plutôt une aspiration, ou, comme dit de Wette, une réceptivité, qu'une puissance et une vie. C'est une virtualité que l'Esprit divin changera en une force réelle et en un nouveau principe de vie quand il viendra à s'en emparer. » *Godet.* A l'origine, c'est-à-dire avant la chute, l'esprit de l'homme, en communion avec l'Esprit de Dieu, devait, d'une part, *connaître* toujours plus parfaitement, et, d'autre part, élever les affections de son âme à la vie et à l'amour qui viennent de Dieu (15 : 45) ; ces affections, toujours pures et spirituelles, auraient, à leur tour, maintenu le corps dans sa vraie condition, et dominé sur la chair, comme sur la nature. Mais, par la chute et le péché, cet ordre a été renversé : l'esprit de l'homme, privé de l'Esprit de Dieu, a été obscurci par les passions de l'âme désormais sans guide, et l'âme elle-même est tombée sous la domination de la chair. De là vient que, pour désigner l'état moral actuel de l'homme, l'Ecriture se sert tantôt du mot *charnel* (c'est le terme le plus fort, désignant la domination de la chair, 3 : 1-3), tantôt du mot *psychique*. C'est de ce dernier que se sert ici l'apôtre par opposition à *spirituel* (15 : 44), qui désigne l'état de l'homme régénéré par l'Esprit de Dieu. Il faut entendre par ce terme l'homme déchu, tel qu'il naît et grandit sous l'empire de ses affections naturelles, abandonné à ses propres forces, privé de la lumière et des influences sanctifiantes de l'Esprit de Dieu. Or, l'apôtre déclare que l'homme dans cet état, quelque instruit qu'on le suppose à l'école de la sagesse humaine, ne *reçoit* point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu (le mot grec signifie à la fois *comprendre* et *accepter*), qu'il *ne peut les connaître* (par expérience, seule connaissance vraie), qu'elles lui sont *folie* (1 : 23), tout cela par la raison bien simple qu'on ne discerne et ne juge les choses spirituelles qu'à la lumière de l'Esprit de Dieu. Ce n'est pas assez que le soleil resplendisse, il faut des yeux pour le voir.

1. L'*homme spirituel*, celui qui est éclairé et régénéré par l'Esprit qui sonde toutes choses (v. 10), ne peut rester dans l'ignorance sur aucun point essentiel de la science du salut ; tout ce qui est nécessaire à la délivrance et à la sanctification de son âme lui est dévoilé par degrés, selon le besoin qu'il en a ; car ici *connaître* est un acte de la vie, de l'amour, plus encore que de l'intelligence. De là aussi le discernement qui lui est donné pour *juger* des choses contraires. Par la même raison, il ne peut, lui, *être jugé* ni dans ses principes, ni dans sa vie par aucun homme non éclairé du même Esprit. Seulement, il faut bien remarquer que cet Esprit agit et éclaire par la Parole de Dieu, source et juge suprême de la vérité, et que, par conséquent, ce serait dans un homme le plus dangereux aveuglement que de vouloir suivre ses propres voies, ses propres inspirations, sous prétexte qu'il est *spirituel* et que nul ne peut juger de lui. Il n'y a rien dans la Bible qui justifie ce faux spiritualisme, source de beaucoup d'erreurs, et souvent aliment de l'orgueil.

2. Ou l'*intelligence* de Christ, par son Esprit. « L'Esprit est l'agent par lequel cette pensée de Dieu est communiquée à l'homme spirituel. » *Godet.* Pour que l'homme naturel pût juger de l'homme spirituel (v. 15), il faudrait qu'il *connût* aussi la *pensée du Seigneur*, et même qu'il pût avoir la prétention de l'*instruire*, de lui *en remontrer*, supposition absurde que l'apôtre réfute en citant Esaïe 40 : 13.

CHAPITRE III

Suite. L'apôtre combat les divisions en montrant : I. *Que les divers serviteurs de Dieu ne sont rien par eux-mêmes, 1-9.* — II. *Que Christ seul est le vrai fondement sur lequel ils peuvent bâtir, 10-17.* — III. *Qu'il ne faut pas mettre sa confiance en la sagesse des hommes, 18-23.*

I. 1-9. Suite : CONTRE L'ESPRIT DE PARTI. — 1° Je n'ai pu vous parler comme à des hommes avancés dans la vie spirituelle, mais comme à de petits enfants qu'il faut nourrir de lait, car vous êtes encore charnels. (1-3.) — 2° Qu'est-ce qui le prouve ? Ce sont vos divisions et l'esprit de parti qui règne parmi vous. Chacun se réclame d'un nom d'homme, mais que sont ces hommes ? de simples serviteurs, dont l'un plante, l'autre arrose, tandis que Dieu seul donne la vie et la croissance. (4-6.) — 3° Dieu est donc tout, et quant à ses serviteurs, égaux entre eux, ils recevront chacun sa récompense selon leur fidélité ; le champ qu'ils cultivent, l'édifice auquel ils travaillent, sont à Dieu. (7-9.)

Pour moi [1], frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes 1
spirituels ; mais comme à des hommes charnels, comme à de petits
enfants en Christ [2]. — Je vous ai nourris de lait, et non d'un aliment 2
solide [3] ; car vous n'étiez pas capables de le supporter ; et même

1. Paul a commencé (1 : 10) une sévère répréhension de l'esprit de parti qui régnait à Corinthe ; il en a trouvé et attaqué la cause dans l'application de la sagesse humaine et de l'art humain à la prédication de l'Evangile (1 : 17) ; en reprenant maintenant ce sujet, il en appelle, ainsi qu'il l'a déjà fait (2 : 1-5), à l'exemple et à l'expérience de son propre ministère, tel qu'il lui était prescrit par l'état peu développé de l'Eglise de Corinthe ; mais bientôt il généralise cet exemple en montrant que Dieu seul en Jésus-Christ est tout pour le fidèle, qui ne doit voir dans les ministres de la Parole que d'humbles instruments ; enfin, il rattache cette démonstration à ce qui précède, en rappelant encore une fois (v. 18-23) que la source des divisions est toujours dans l'estime exagérée de la sagesse humaine.

2. Ces mots : *spirituels*, *charnels* sont employés ici dans un sens un peu différent de celui qu'ils ont dans Rom. 7 : 5, 14 ; 8 : 5 et suiv. ; Gal. 6 : 1. Tout chrétien en qui est commencée l'œuvre de la régénération n'est plus *charnel*, dans le sens absolu du mot, puisque l'Esprit de Dieu travaille en lui (Rom. 8 : 9) ; et l'apôtre estime qu'il en est ainsi de la plupart des membres de l'Eglise de Corinthe, puisqu'il les appelle des *enfants en Christ*, par opposition à ceux qu'il a nommés « les parfaits. » (2 : 6.) Mais ceux qui sont encore *enfants* en Christ, c'est-à-dire nouveaux convertis, peu affermis dans la communion avec le Sauveur, ne sont pas tellement sous la domination de l'Esprit qu'il n'y ait en eux, et, il faut dire, hélas ! dans la plupart des chrétiens, des moments où la chair, le vieil homme, avec ses convoitises, exerce encore sur eux son empire, et où, par conséquent, ils peuvent être appelés *charnels*. Paul emploie à dessein un terme si fort, précisément parce que les Corinthiens, à cause de leurs connaissances et de leurs dons (1 : 5, 7 ; 8 : 1), étaient tentés de se considérer eux-mêmes comme très spirituels et très avancés dans la vie chrétienne. Grande erreur, partout où ne règnent pas l'humilité et la charité. (4 : 8.)

3. C'est-à-dire les premiers éléments de l'Evangile, et non « la sagesse pour les parfaits. » (2 : 6, note.) Et même les doctrines profondes de cette épître, comme ch. 2 et 15, ne sont présentées à l'Eglise de Corinthe qu'incidemment, et dans le but de réfuter les erreurs opposées.

présentement vous ne le pouvez pas, parce que vous êtes encore
3 charnels. — Car puisqu'il y a parmi vous de l'envie et des querelles,
n'êtes-vous pas charnels, et ne marchez-vous pas à la manière des
4 hommes [1] ? — car quand l'un dit : Moi, je suis de Paul ; et l'autre :
5 Moi, je suis d'Apollos, n'êtes-vous pas des hommes [2] ? — Qu'est-ce
donc qu'Apollos ? et qu'est-ce que Paul ? des serviteurs par le moyen
desquels vous avez cru, selon ce que le Seigneur leur a donné à cha-
6 cun. — J'ai planté ; Apollos a arrosé ; mais Dieu a donné l'accrois-
7 sement ; — en sorte que ni celui qui plante, ni celui qui arrose, ne
8 sont quelque chose, mais Dieu qui donne l'accroissement [3]. — Or,
celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra
9 sa propre récompense selon son propre travail ; — car nous sommes
coopérateurs de Dieu ; vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu [4].

II. 10-17. Que chacun prenne garde comment il édifie sur le fondement. — 1o Imitant un sage architecte, j'ai posé au milieu de vous le fondement, le seul vrai, Jésus-Christ : que chacun prenne garde comment il édifie dessus ! (10, 11.) — 2o Il est possible d'employer dans l'édifice des matériaux de valeur fort diverse ; mais il vient un jour où l'œuvre de chacun sera manifestée, subira l'épreuve du feu, subsistera ou sera consumée, et il restera pour l'un la récompense, pour l'autre la perte de son travail. (12-15.) — 3o Cet édifice, c'est l'Eglise, le saint temple de Dieu où habite son Esprit : or, détruire ce temple, c'est s'exposer aux plus terribles châtiments. (16, 17.)

10 Selon la grâce de Dieu, qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement

1. Gr. « Ne marchez-vous pas *selon l'homme ?* » Cette dernière expression complète et explique le mot *charnel ;* d'où il faut conclure, puisque l'apôtre emploie ici indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre, que le mot charnel ne doit point uniquement s'appliquer à de grossières passions, mais s'étendre à la nature humaine tout entière. « Ce qui est né de la chair est chair. » C'est pourquoi l'Evangile demande que nous naissions de l'Esprit, que nous devenions de nouvelles créatures. (Comp. 2 : 14, note.) — L'apôtre revient ici à ces partis de l'église de Corinthe, dans lesquels il montre à ses lecteurs la preuve du sévère jugement qu'il prononce sur eux. — Entre les mots *envie* et *querelles*, on trouve encore, dans le texte reçu, des *dissensions*, ce qui n'est pas authentique.

2. (Comp. 1 : 12, note.) — Le texte reçu porte ici, comme au v. 3 : « n'êtes-vous pas charnels ? » Nous rétablissons la variante beaucoup plus autorisée : *n'êtes-vous pas des hommes ?* expression qui correspond à celle du v. 3 : « marcher selon l'homme. » Les Corinthiens auraient dû être plus que des *hommes*, des *chrétiens*.

3. Paul avait fondé l'Eglise de Corinthe, qu'Apollos avait ensuite contribué à faire avancer dans la vie chrétienne ; mais comme, dans la nature, toute vie et toute croissance viennent de Dieu, sans lequel l'homme planterait et arroserait en vain, de même, dans le règne de la grâce, l'œuvre de l'homme disparaît en présence de l'œuvre de Dieu. — On remarquera que la traduction du v. 5 diffère du texte reçu et de nos versions ordinaires ; la vraie leçon y est rétablie.

4. La construction grecque de ce v. 9 rend beaucoup mieux l'idée que Dieu est tout, et l'homme rien qu'un instrument : « car c'est *de Dieu* que nous sommes coopérateurs, *de Dieu* que vous êtes le champ, *de Dieu* l'édifice. » — Par ce dernier mot, l'apôtre abandonnant sa première image,

comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus [1] ; mais que chacun prenne garde comment il bâtit dessus. — Car personne ne peut 11
poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ [2] ; — mais si quelqu'un bâtit sur ce fondement de l'or, de l'argent, des 12
pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume ; — l'œuvre de cha- 13
cun sera manifestée, car le jour la fera connaître, parce que c'est par le feu qu'elle est révélée, et le feu éprouvera quelle est l'œuvre de chacun. — Si l'œuvre de quelqu'un, qu'il aura bâtie sur le fonde- 14
ment, subsiste, il en recevra la récompense ; — si l'œuvre de quel- 15
qu'un est consumée, il perdra sa récompense ; mais pour lui, il sera sauvé, toutefois comme au travers du feu [3]. — Ne savez-vous pas 16

prise de la culture des plantes, passe à une seconde, empruntée de l'architecture, qu'il développe en détail dans les versets suivants.

1. En se comparant à un *sage architecte*, Paul n'entend point caractériser la manière dont il a travaillé, et moins encore s'adresser une louange ; car il attribue tout à la *grâce qui lui a été donnée ;* il ne s'agit ici que du *fondement* qu'il a posé. (v. 11.) Tout sage architecte commence par là avant de songer à bâtir, voilà tout ce qu'il veut dire. La suite explique l'image dont il se sert (v. 15, note) et la mesure de la récompense promise. (v. 8.)

2. Personne ne *peut* moralement, légitimement, poser dans l'Eglise un autre fondement que le Jésus-Christ historique et vivant sur qui seul elle repose. Ce fondement *est posé*, par qui ? Par l'apôtre, répondent les uns en se référant au v. 10. Par Dieu lui-même, disent les autres, car Paul parle ici d'une manière générale de l'Eglise universelle et de son unique fondement qui émane de Dieu. (Mat. 21 : 42 ; Eph. 2 : 20 ; Act. 4 : 10, 11 ; 1 Pier. 2 : 6.) Ce qui n'empêche pas que tout apôtre, tout évangéliste, tout missionnaire qui annonce Jésus-Christ fidèlement, ne pose, dans un sens restreint, le fondement, comme Paul l'avait fait à Corinthe et ailleurs. Quant à ceux qui posent un autre fondement, ils sont en dehors de l'Eglise chrétienne.

3. Pour comprendre le sens spirituel de cette belle image, il faut bien se représenter l'image elle-même : avant d'élever un édifice durable, un temple majestueux (v. 16), il faut d'abord poser un ferme *fondement ;* tous en conviennent, il n'y a ici nulle différence d'opinions. (Vers. 11.) Mais sur ce fondement, on peut bâtir avec des matériaux fort divers : de nobles métaux, de l'*or*, de l'*argent*, servant à l'ornement intérieur de l'édifice ; des *pierres précieuses*, le marbre, le porphyre, le jaspe, composant les colonnes et les parois du dedans ; ou bien aussi du *bois*, du *foin*, du *chaume* employés dans certaines parties de la charpente et de la maçonnerie. Arrive le jour où éclate un incendie, les premiers matériaux supportent l'épreuve du *feu ;* les derniers, s'il y en a, sont *consumés*. Alors l'ouvrier ne se sauve qu'au péril de sa vie, et fait la *perte* de son avoir et de sa peine. — L'apôtre se contente d'indiquer le sens spirituel : *vous êtes l'édifice de Dieu* (v. 9 ; comp. v. 16), et laisse tout le reste à l'intelligence de ses lecteurs. Il dit pourtant clairement quel est le fondement, Christ (v. 11), sans lequel il n'y a point d'édifice spirituel, point de temple où Dieu puisse habiter. Ce fondement a été posé par Dieu lui-même, et pour toujours. Ce qui est *bâti* ensuite *sur ce fondement*, ce sont toutes les doctrines vraies ou fausses (comp. v. 6 à 9) annoncées dans l'Eglise, c'est la manière de faire de chaque serviteur de Dieu, l'esprit qu'il apporte dans son travail. Si ces matériaux sont de même nature que le fondement, s'ils proviennent directement de Christ, de sa justice, de son Esprit, ils pourront tous résister au feu. Au contraire, tout mélange d'erreur, de souillure, de péché, provenant, soit de l'ouvrier, soit de ceux qu'il travaille à édifier, est destiné à périr. Le *jour* de la venue de Christ, du jugement éternel (Héb. 10 : 25) manifestera l'*œuvre de chacun*, la fera passer par l'épreuve du *feu*. (2 Thes. 1 : 8.) La *récompense* de l'ouvrier fidèle sera, non seulement son propre salut, mais la conservation de son *œuvre*, le bien accompli et subsistant pour la vie éternelle, les âmes sauvées, qui seront sa joie et sa couronne. Mais celui qui a em-

que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en
17 vous? — Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ;
car le temple de Dieu est saint, et c'est là ce que vous êtes [1].

III. 18-23. QUE NUL DONC NE METTE SA CONFIANCE DANS LA SAGESSE DES HOMMES. — 1° C'est se séduire soi-même que de s'estimer sage selon le siècle ; car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. (18-20.) — 2° Vous glorifier dans les hommes, c'est méconnaître vos privilèges comme chrétiens. Puisque toutes les choses et tous les hommes sont à vous, vous à Christ seul, et Christ à Dieu lui-même. (21-23.)

18 Que personne ne s'abuse soi-même [2] ; si quelqu'un d'entre vous pense
19 être sage en ce siècle, qu'il devienne fou, afin de devenir sage [3]. — Car
la sagesse de ce monde est folie devant Dieu ; aussi est-il écrit : « C'est
20 lui qui surprend les sages dans leurs finesses [4]. » — Et encore : « Le
Seigneur connaît les pensées des sages, il sait qu'elles sont vaines [5]. »
21 — Ainsi, que personne ne mette sa gloire dans les hommes ; car toutes

ployé de mauvais matériaux aura la douleur de voir périr son œuvre et le fruit de sa peine ; lui-même ne *sera sauvé* qu'au travers du plus terrible danger, et uniquement s'il n'a pas abandonné le fondement ! « C'est le marchand naufragé qui voit périr sa cargaison et son profit, et n'est sauvé lui-même qu'au travers des flots. » *Bengel.* — Il y a, dans cette instruction de l'apôtre, un avertissement plus redoutable encore : Craignez, semble-t-il dire à ceux qui mettaient leur confiance en l'homme (v. 4, 5) ; car, s'il est des erreurs dans lesquelles, et malgré lesquelles, il y a encore un salut possible, qui peut tracer avec certitude une ligne de démarcation entre ce qui sera brûlé autour de lui et en lui, et ce qui finirait par le perdre lui-même éternellement ?

1. Cette nouvelle image, très familière à notre apôtre (Eph. 2 : 21 ; 2 Cor. 6 : 16) et inspirée par celle qui précède, en est pourtant indépendante, et présente la pensée de l'apôtre sous un autre point de vue. Ici, au lieu d'un édifice en voie de construction et dans lequel chacun doit prendre garde de ne bâtir qu'avec de bons matériaux, posés sur le bon fondement, c'est un *temple* achevé et sanctifié auquel l'apôtre compare l'Eglise de Christ, et chaque âme individuelle dans laquelle habite l'*Esprit de Dieu*. Or, *détruire* (Gr. « corrompre ») le temple de Dieu, le lieu sacré de sa demeure, est un acte bien plus coupable encore que celui de le bâtir avec des matériaux d'inégale valeur. Aussi la menace est-elle ici bien plus terrible. *Détruire*, de la part de Dieu, ne peut signifier que la perdition éternelle. (Math. 10 : 28 ; 16 : 25, 26.) Et cela montre jusqu'où peut conduire une voie d'erreur, décrite sous l'image précédente, si toutefois on y persévère.

2. En se croyant sage selon le monde (v. 18-20), ou en mettant sa confiance et sa gloire dans les hommes qui ont cette prétention. (Vers. 21, 22).

3. L'apôtre jette ici un regard en arrière sur la grande pensée qu'il a développée 1 : 17 et suivants, concernant la *sagesse de ce siècle*, mise en opposition avec la *folie de la croix*. Son but, en le faisant, est de montrer que tout ce qui précède, même les deux dernières images, a rapport à l'esprit de parti qu'il combat, et qui, à Corinthe, n'avait d'autre origine que la recherche de la sagesse humaine et des dons brillants sur lesquels elle s'appuie. Toute sagesse qui s'élève à côté de la sagesse divine de Christ, sera confondue. Quiconque en a poursuivi le prestige trompeur, doit s'en dépouiller d'abord, *devenir fou* aux yeux du monde, pour trouver la vraie sagesse. (1 : 24, note.)

4. Job 5 : 13. Donc il est plus sage qu'eux ; et ceux-là seuls deviennent sages, à qui il fait part de son Esprit. (2 : 10.)

5. Ps. 94 : 11, où on lit : « les pensées des *hommes*, » c'est-à-dire de tous les hommes, sans en excepter les plus sages que l'apô-

choses sont à vous ; — soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, 22
soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à
venir ; toutes choses sont à vous[1] ; — et vous êtes à Christ, et Christ 23
est à Dieu[2].

tre nomme ici pour les prendre à partie.

1. *Mettre sa gloire dans les hommes,* ou, comme il y a littéralement *se glorifier* en eux, ce n'est pas seulement vouloir jouir de leurs dons ou de leur supériorité, mais c'est mettre en eux sa confiance, se placer à leur égard dans un état de dépendance spirituelle. (Voy. sur le sens complet du mot, Rom. 5 : 2, 11 ; Gal. 6 : 14.) Or, pour l'enfant de Dieu, c'est là descendre au lieu de monter ; car il est « héritier de Dieu et cohéritier de Christ ; » il a part à tout ce que possède son Père céleste : tous les serviteurs de Dieu, qu'ils s'appellent *Paul, Apollos,* ou *Céphas,* sont *à lui,* car ils sont établis de Dieu pour son salut ; le *monde* entier, la *vie,* la *mort,* toutes les puissances vivifiantes ou destructives du règne de la nature ou du règne de la grâce, tous les événements du *présent* ou de l'*avenir,* doivent servir au grand but de son salut, tout ayant été créé pour celui qui, en Christ, est redevenu le roi de la création. (Comp. Rom. 8 : 31-39 ; Mat. 5 : 5, note.) N'est-ce pas renier ces glorieux privilèges que de mettre sa confiance et sa gloire en un homme, fût-il même le plus excellent des hommes ? — « En tête sont placés les noms des trois docteurs dont on avait fait des chefs de parti et à l'occasion desquels est donné tout cet enseignement. Pour énoncer sa conclusion, Paul ne fait que retourner les trois formules. Au lieu de dire : « Je suis à Paul. » Les Corinthiens doivent dire : « Paul est à moi. » L'Eglise est le but ; les ministres sont le moyen. Ils sont des dons qui lui sont faits et qu'elle doit mettre à profit sans dédaigner l'un, ni s'engouer de l'autre. » *Godet.*

2. Gr. « Vous êtes de Christ, et Christ est de Dieu. » En s'élevant ainsi des créatures au Créateur, l'apôtre indique à la fois la garantie et la couronne de tous les privilèges de l'enfant de Dieu qu'il vient d'énumérer. *Etre de Christ* doit suffire au chrétien pour qu'il ne soit plus ni d'Apollos, ni de Céphas, ni d'aucun homme ; d'autant plus qu'en appartenant à Christ, il appartient à *Dieu* lui-même, parce que Christ est l'image du Dieu invisible (Col. 1 : 15), la splendeur de sa gloire (Hébr. 1 : 3), *un* avec le Père. (Jean 10 : 30.) Le même rapport de communion et d'amour qui existe entre le Père et le Fils, est rétabli par le Médiateur entre le Père et ses enfants. (Jean 17 : 21, 22.) — Quelques interprètes ont voulu voir dans ces dernières paroles un avertissement donné au parti de l'Eglise de Corinthe qui se réclamait exclusivement, et non sans orgueil, du nom de Christ. Paul voudrait élever leur pensée jusqu'à Dieu, pour les ramener à l'unité suprême. C'est possible.

CHAPITRE IV

I. *L'apôtre s'efforce de redresser les faux jugements que quelques-uns s'étaient permis à son égard et d'humilier, par son exemple, ceux des Corinthiens qui étaient enflés d'orgueil, 1-13.* — II. *Il exhorte l'Eglise avec amour, et lui annonce sa prochaine venue, 14-21.*

I. 1-13. GARDEZ-VOUS DES JUGEMENTS QU'INSPIRE L'ORGUEIL ! — 1° Tout serviteur de Christ est un simple administrateur, dont il n'est requis qu'une chose, la fidélité. (1, 2.) — 2° Qui en sera juge ? Non les hommes dont les jugements ont peu d'importance ; non pas même chaque homme sur sa propre fidélité ; mais le Seigneur seul. Que nul donc ne s'arroge le jugement avant la venue du Seigneur, car c'est lui qui mettra tout en lumière, et rendra à chacun ce qui lui est dû. (3-5.) — 3° D'où vient cet esprit de jugement ? De l'orgueil qui va au delà de ce qui est écrit, qui s'enfle en faveur de l'un contre l'autre, qui se glorifie des dons de Dieu comme s'il ne les avait pas gratuitement reçus. (6, 7.) — 4° Contraste humiliant ! Déjà *vous* possédez toutes choses, même le

règne promis à l'Eglise ; ah ! s'il en était ainsi, *nous* régnerions avec vous, tandis que nous sommes les derniers de tous, dévoués à la mort, en spectacle au monde (8, 9) ; — 5o bien plus : *vous* êtes prudents, forts, honorés, — et *nous*, fous, faibles, méprisés, soumis aux privations, aux outrages, aux travaux, aux injures, aux persécutions, aux calomnies, balayures du monde, rebut de tous ! (10-13.)

1 Qu'ainsi[1], on nous regarde comme des serviteurs de Christ, et des
2 administrateurs des mystères de Dieu[2]. — Ici, du reste, ce qui est
requis dans les administrateurs, c'est que chacun soit trouvé fidèle[3].
3 — Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous, ou par un
jugement humain[4] ; et je ne me juge point non plus moi-même. —
4 Car je ne me sens coupable de rien ; mais ce n'est pas par cela que je
5 suis justifié ; celui qui me juge, c'est le Seigneur[5]. — C'est pourquoi ne
jugez rien avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui met-

1. La relation avec le ch. 3, est, d'après M. Godet, la suivante : « Après avoir expliqué ce que les prédicateurs *ne sont pas*, afin d'en conclure qu'il ne faut pas se rendre dépendant d'eux, l'apôtre montre *ce qu'ils sont*, afin de les soustraire aux jugements téméraires des membres de l'Eglise. Il le fait d'abord en continuant à parler de lui et d'Apollos (*nous ;* comp. v. 6), puis il parle uniquement de lui-même (*moi*, v. 3). »

2. Dans l'antiquité, l'*administrateur* d'un bien était le plus souvent un esclave, que son maître établissait sur les autres esclaves pour diriger leur travail et leur distribuer leur nourriture (Luc 12 : 42) ; entièrement dépendant de son propriétaire, il n'avait ni intérêt personnel dans ses affaires, ni aucune puissance qui ne vînt de lui ; telle est la position que prend l'apôtre dans l'administration des dons de Dieu ; ceux à qui il les communique auront affaire à son Maître et non à lui, raison de plus pour le reconnaître dans sa charge. — Les biens administrés par les serviteurs de Christ sont les *mystères de Dieu*, c'est-à-dire ses conseils pour la rédemption de son peuple, arrêtés et cachés dès avant la fondation du monde, et révélés en Christ. Ces serviteurs doivent, selon la sagesse que Dieu leur donne, les administrer à chacun selon sa portée et ses besoins.

3. Comp. Math. 25 : 14 et suiv. ; Luc 12 : 42. L'*administrateur* ne peut rien donner qui lui soit propre ; les dons, la sphère d'activité d'un serviteur de Christ ne sont pas de lui, mais du Maître. La seule chose qui soit requise de lui, c'est la *fidélité*, et le Seigneur seul en est juge. Pour autant que les hommes sont appelés à juger, ils doivent le faire d'après cette règle, et non selon certains dons brillants du talent et de la science. Etre *trouvé* fidèle, reporte toute la pensée sur le grand jour du jugement, qui seul manifestera cette fidélité où elle existe véritablement. (Vers. 5.)

4. Gr. « Par aucun *jour humain.* » Le *jour* assigné pour un jugement se prend, dans les langues anciennes, pour le jugement lui-même ; de là cette expression si fréquente dans les Ecritures : « le *jour* du Seigneur. » Or, ici l'apôtre oppose à ce *jour* du Seigneur, qui sera la révélation de toute sa gloire, et la manifestation définitive et sans appel des secrets des cœurs, un *jour humain*, qui n'est que le jugement faillible et souvent très faux des hommes sujets à l'erreur. Soit qu'ils approuvent ou qu'ils blâment, ce ne peut être là la grande affaire du serviteur de Christ ; et, bien qu'il doive tenir, comme le faisait l'apôtre lui-même (2 Cor. 4 : 2), à l'estime et à la confiance de ses frères, son regard se reporte au delà, sur le *jour* de son Maître.

5. En disant qu'il *ne se juge pas lui-même*, l'apôtre ne se met pas en contradiction avec ses propres paroles (11 : 31), où il recommande à tout chrétien de se juger ; mais il réserve, en dernière instance, le jugement du Seigneur, seul infaillible. Ainsi, dans le cas actuel dont il parle, la fidélité dans son ministère, bien qu'il ne *se sente coupable* d'aucune faute spéciale (Gr. « je ne suis conscient de rien, » je n'ai rien sur la conscience), il remet pourtant à son Maître la décision suprême, se souvenant que le regard de Celui qui sonde les cœurs pénètre plus avant que le sien propre, et que la loi sainte, d'après laquelle nous serons jugés, est bien plus spirituelle, bien plus étendue que ne le pense l'homme, dont la vue est souvent obscurcie par le péché. — Paul, qui enseigne si clairement à chaque page de ses écrits que

tra en lumière les choses cachées dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs; et alors la louange sera donnée à chacun de la part de Dieu [1].

Or, frères, j'ai présenté ces choses comme les appliquant à moi et à 6
Apollos, à cause de vous [2], afin que vous appreniez en nous à ne pas aller au delà de ce qui est écrit, et que vous ne vous enfliez point en faveur de l'un contre l'autre [3]. — Car qui est-ce qui te distingue? Et 7
qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avais point reçu [4]? — Vous êtes déjà rassasiés, 8
vous êtes déjà enrichis, vous avez commencé à régner sans nous; et plût à Dieu que vous régnassiez, afin que nous régnassions aussi avec vous [5]! — Car j'estime que Dieu nous a exposés, nous, apôtres, comme 9

l'homme est sauvé par *grâce*, n'entend nullement ici par ce mot, *être justifié*, une condition quelconque de son salut, mais, comme le prouvent les v. 6 et 7, la mesure de louange et de blâme que le Seigneur aura à dispenser à chacun de ses serviteurs. La conclusion qu'il tire (v. 5) est donc celle-ci : ne louez et ne blâmez aucun serviteur *avant le temps*, car, au grand jour, bien des choses paraîtront fort différentes de ce que nous aurons attendu. Admirable sagesse! sérieux avertissement! motif profond de réserve et d'humilité!

1. Ce que le juste Juge *mettra en lumière*, c'est tout ce qui est *caché* encore dans les ténèbres du monde moral, et spécialement les *desseins des cœurs*, leurs pensées, leurs volontés, les motifs secrets des actions, sur lesquels les hommes se trompent si souvent dans leurs jugements, soit qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou des autres. — L'apôtre, avec une grande délicatesse, propre à faire réfléchir ses lecteurs, ne veut prévoir qu'un des résultats de ce jugement définitif, la *louange*, dont les Corinthiens étaient si prodigues pour certains chefs de parti : attendez que le *Seigneur* la donne à *chacun*, et que nul n'oublie le *blâme* possible!

2. Gr. « J'ai transformé ces choses envers moi-même et Apollos, » c'est-à-dire, j'ai présenté ces instructions de manière à nous les appliquer, sans pour cela perdre de vue tout homme que vous voudriez élever au milieu de vous comme chef de parti (3 : 4 et suiv.). — *A cause de vous*, pour votre bien.

3. Osterwald traduit, ou plutôt commente ainsi : « Au delà de ce que je viens de vous écrire! » Il s'agit plutôt de toute l'Ecriture, en général, surtout peut-être des passages cités plus haut (3 : 18-20), ou de déclarations telles que Jér. 9 : 23 et suiv. C'est par la Parole de Dieu que tous doivent apprendre l'humiliante leçon que l'apôtre donne ici. (Vers. 6, 7.) D'où procèdent, en effet, les jugements humains que l'apôtre vient de combattre? De l'orgueil, soit dans le troupeau, soit dans les docteurs : « Que vous ne vous enfliez point *l'un en faveur de l'un contre l'autre.* » (Traduct. littér.) : « Il s'agit des membres de l'Eglise qui s'engouaient d'un docteur pour en dénigrer un autre. » *Godet.*

4. Ces trois questions doivent fermer la bouche à quiconque est enflé d'orgueil : il est possible que tu sois *distingué* par divers dons; mais tu les as tous *reçus;* si donc tu t'en *glorifies*, tu offenses Dieu, le souverain Donateur.

5. Y a-t-il là une ironie? Les uns disent oui, les autres non. Si elle n'est pas dans les paroles, elle est certainement dans les choses. (Vers. 9, 10.) Paul ne veut pas, à la vérité, dire le contraire de ce qu'il paraît dire, comme on le fait par l'ironie. Les chrétiens de Corinthe avaient réellement été *rassasiés*, *enrichis* de biens, spirituels, rendus assez forts par l'Evangile pour *régner* sur le monde et le péché. (1 : 4-7.) Il faut remarquer la progression de ces trois termes : *rassasiés, enrichis, régné.* Mais tout rassasiement, toute richesse de la grâce, qui ne réveille pas dans l'âme des besoins plus profonds, qui n'entretient pas en elle la faim, la soif, le sentiment de sa faiblesse, s'écoule, se dessèche et se tourne en véritable pauvreté. C'est ce qui était arrivé à plusieurs membres de l'Eglise de Corinthe, par une fausse confiance dans les dons éminents qu'ils avaient reçus. De là les sérieux enseignements partout répandus dans l'Ecriture : Math. 9 : 12; Luc 6 : 24, 25; Jean 9 : 41; Apoc. 3 : 17. — De là aussi ce vœu que l'apôtre exprime d'un

les derniers des hommes, comme des gens dévoués à la mort [1] ; car
nous avons été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes [2].
10 — Nous sommes fous à cause de Christ, mais vous, vous êtes prudents
en Christ ; nous, faibles, et vous, forts ; vous dans l'honneur, et nous
11 dans le mépris [3]. — Jusqu'à cette heure nous souffrons et la faim et
la soif, et nous sommes nus, et nous sommes soufflетés, et nous som-
12 mes errants çà et là ; — et nous nous fatiguons en travaillant de nos
propres mains ; injuriés, nous bénissons ; persécutés, nous endurons ;
13 — calomniés, nous supplions [4] ; nous sommes devenus comme les
balayures du monde, le rebut de tous, jusqu'à présent [5].

cœur ému : Vous voulez *régner sans nous*, jouir, tandis que nous sommes dans les renoncements et les épreuves (v. 9-13) ; plût à Dieu que votre royauté fût la vraie, celle qui est promise à tout enfant de Dieu (Rom. 8 : 17 ; 2 Tim. 2 : 12 ; Apoc. 1 : 6), le triomphe final de l'Eglise sur tous ses ennemis ! Alors, nous aussi, délivrés de nos combats et de nos souffrances, *nous régnerions avec vous !* Au lieu de cela, l'apôtre se sent près de succomber sous la croix ; quelle humiliation pour ceux à qui il s'adresse !

1. La particule *car* motive le vœu qui précède, et amène le contraste qui suit. Quant à la traduction de ce verset, il fallait rectifier celle d'Ostervald qui dit : « nous qui sommes les derniers des apôtres, » pensant sans doute, comme Calvin, à Paul et Apollos et à leur *tardive* vocation à l'apostolat. Non, il s'agit ici de tous les apôtres et de leurs souffrances, par opposition aux Corinthiens qui voulaient *régner*. Tout le mépris que le monde eut toujours pour l'Evangile, tout l'opprobre de la croix retombe en premier lieu sur les apôtres. (Vers. 13.) Paul va jusqu'à comparer cette position à celle de criminels *voués à la mort*, et qui peuvent la rencontrer, en effet, partout où ils vont, ce qui était littéralement vrai au milieu de tant de dangers. Quel contraste avec la vie glorieuse et douce que s'étaient faite les Corinthiens !

2. C'est-à-dire, à tout l'univers ; semblables à ces condamnés dont on faisait un *spectacle* pour le peuple, soit par leur supplice, soit en les livrant aux bêtes féroces dans une arène, ou en les forçant d'y combattre jusqu'à la mort. « Remarquons ici l'admirable patience de l'apôtre, qui n'est ni ébranlé, ni abattu, quoiqu'il se voie ainsi traité par Dieu ; car il n'accuse pas de ses souffrances la méchanceté des hommes, mais il n'y voit que la volonté de Dieu, qui l'y a exposé. » *Calvin.*

3. Ici encore l'ironie est dans le contraste des choses, sinon dans les paroles. Les apôtres avaient franchement et complètement accepté devant tous la *folie* (1 : 18 et suiv.), l'apparente *faiblesse* et les *mépris* de la croix ; les Corinthiens, au contraire, pour la plupart exempts de souffrances, voulaient unir à l'Evangile la *gloire* d'une *sagesse* et d'une position brillante au sein du règne de Dieu. Or, Paul veut les humilier par ce contraste et leur faire sentir combien ils devaient être moralement inférieurs à ces témoins qui avaient été purifiés au feu de telles épreuves, qui avaient ainsi une ressemblance de plus avec leur Maître, et qui le suivaient dans la voie des douleurs. (Vers. 11, 13.) Une lâche peur de la souffrance et du sacrifice, la recherche du bien-être et de ce qui est grand aux yeux des hommes, seront toujours incompatibles avec l'esprit de l'Evangile. Combien est répandue, aujourd'hui encore, cette erreur des chrétiens de Corinthe ! Plusieurs, laissant la souffrance et les renoncements aux premiers âges de l'Eglise, pensent s'élever par un christianisme commode au niveau d'un siècle cultivé, posséder la considération des hommes, « jouir du monde et se servir de Dieu, » — *uti Deo et frui mundo. Aug.*

4. Ou *nous exhortons*, voulant sauver ceux-là mêmes qui nous calomnient et nous maltraitent. Accomplissement du précepte du Sauveur, impossible à l'homme naturel, Math. 5 : 44. — Voir un tableau plus complet encore des souffrances de l'apôtre, 2 Cor. 11 : 23 et suiv. ; et sur le *travail de ses mains* 9 : 6 et suiv. ; 1 Thes. 2 : 9 ; Act. 20 : 33-35.

5. La première de ces énergiques expressions a bien, en grec, le sens que nous laissons ici dans la version ; mais l'usage lui avait donné une signification pire encore : « On désignait ainsi un homme tellement méchant, que l'on pensait que Dieu maudirait à cause de lui le pays et ses habi-

II. 14-21. Ces répréhensions procèdent d'un ardent amour. — 1° Mon but n'est point de vous couvrir de confusion, vous qui êtes mes enfants bien-aimés, que j'ai engendrés à Christ par l'Evangile ; imitez-moi dans cette charité. (14-16.) — 2° C'est dans ce sentiment que je vous ai envoyé mon bien-aimé Timothée, en attendant que j'aille moi-même vers vous, et que je connaisse la puissance de ceux qui s'enflent d'orgueil et non seulement leurs paroles selon le principe du royaume de Dieu, qui est une force divine. Irai-je vers vous avec la sévérité de mon apostolat, ou avec la douceur de la charité ? (17-21.)

Ce n'est point pour vous faire honte que j'écris ces choses ; mais je 14
vous avertis comme mes enfants bien-aimés[1]. — Car quand vous 15
auriez dix mille maîtres en Christ, vous n'avez pourtant pas plusieurs
pères ; car c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Evan-
gile. — Je vous en prie donc : devenez mes imitateurs[2]. — C'est pour 16, 17
cela que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon enfant bien-aimé
et fidèle dans le Seigneur ; il vous fera ressouvenir de mes voies en
Christ, de quelle manière j'enseigne partout dans toutes les Eglises[3].
— Or, quelques-uns se sont enflés d'orgueil, comme si je ne devais 18
pas vous aller voir[4]. — Mais j'irai bientôt vous voir, si le Seigneur le 19
veut, et je connaîtrai quelle est, non la parole, mais la puissance de

tants. On s'imaginait donc qu'en le mettant à mort on avait ôté la malédiction et pacifié la terre. Tel était le prophète Jonas, lorsque ses compagnons de voyage le jetèrent à la mer. Ainsi le monde tenait les apôtres, les prédicateurs de l'Evangile, pour les plus odieux des hommes, et pensait qu'en se défaisant d'eux tout irait bien, que toute malédiction et tout malheur serait ôté de la terre, et qu'on aurait rendu service à Dieu. Jean 16 : 2. » *Luther.* — Plus tard, lors des grandes persécutions, à chaque calamité survenant dans l'empire romain, le peuple, qui en attribuait la cause aux disciples du Galiléen, s'écriait aussitôt : *Les chrétiens aux bêtes !*

1. Si Paul avait cru devoir humilier les Corinthiens par le frappant contraste entre leur vie et celle des apôtres, cette *honte* n'était pas son dernier but ; il ne voulait pas les abaisser, les accabler de sa supériorité morale, mais, comme un père tendre qui travaille à l'éducation de ses *enfants*, il voulait les porter à la repentance et leur faire sentir combien était fausse la voie où les avaient engagés des maximes relâchées sur la vie chrétienne. C'est cette relation toute paternelle qui explique les paroles suivantes.

2. C'étaient ces autres *maîtres* (Gr. « pédagogues, » mot significatif ! Gal. 3 : 24 ; 4 : 2) qui avaient induit les Corinthiens dans l'erreur que combat ici l'apôtre. Or, en leur rappelant que c'était lui qui les avait amenés, par l'Evangile, à la régénération et à la vie (1 Pier. 1 : 23 ; comp., sur cette paternité spirituelle, Math. 23 : 9, note) ; en les exhortant à l'*imiter*, c'est-à-dire à le suivre dans les voies du renoncement et de la croix, il ne prétend point s'élever au-dessus de ce qu'est un simple instrument dans la main de Dieu : il ne contredit point ses humbles paroles (3 : 7, 22), mais il veut, en s'adressant à leur cœur avec tendresse, ramener à la vérité, à l'humilité, ceux qui s'en étaient écartés. C'est par la même raison qu'il leur envoie son cher compagnon d'œuvre, Timothée. (Vers. 17.)

3. Les termes si tendres dans lesquels Paul parle de son disciple bien-aimé devaient recommander ce dernier auprès de l'Eglise. Et comme il était trop jeune pour enseigner ou exhorter formellement, l'apôtre annonce délicatement qu'il *fera ressouvenir* quels ont été la *conduite* et les *enseignements* de Paul à Corinthe, comme dans *toutes les Eglises*.

4. Les adversaires de l'apôtre, à Corinthe les chefs de partis (1 : 12), répandaient le bruit qu'il craignait de paraître en personne au sein de cette Eglise : il est fort de loin, par ses lettres ; mais présent, il a conscience de sa faiblesse. (2 Cor. 10 : 10 et suiv.)

20 ceux qui sont enflés ; — car le règne de Dieu consiste, non en parole,
21 mais en puissance[1]. — Que voulez-vous? que j'aille à vous avec la verge, ou avec amour et dans un esprit de douceur[2] ?

1. L'apôtre *connaîtra*, recherchera, à sa venue, si cette *puissance* se trouve dans la vie des meneurs, ou s'il n'y a en eux que des *paroles*. Le *règne de Dieu* est lui-même cette *puissance* ou cette force spirituelle, agissant dans une âme convertie du monde à Dieu, et entrée, par la régénération, dans la communion des enfants de Dieu. Le signe auquel tout homme qui a le discernement des esprits reconnaît si un autre homme est réellement dans cet état, ce n'est pas la facilité qu'il peut avoir de prononcer de beaux discours, ni ses prétentions à une sagesse profonde, ni la considération dont il jouit ; mais bien le renouvellement du cœur, la sainteté de la vie : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. »

2. Le Seigneur avait conféré à ses apôtres, fondateurs de son Eglise, l'autorité d'y admettre ou d'en exclure, selon le discernement que leur donnait l'Esprit. *Aller avec la verge* à Corinthe, c'était, de la part de Paul, y paraître en juge sévère, qui pouvait excommunier les membres indignes du troupeau, quoiqu'il ne désirât rien plus que d'y venir *avec amour* et *dans un esprit de douceur*. Ceci le conduit à parler de l'affaire de l'incestueux (chap. 6), dans laquelle, quoique absent, il exerce réellement son autorité par l'excommunication.

CHAPITRE V

I. *Reproches de Paul à l'Eglise de Corinthe au sujet d'un inceste, 1-8.* — II. *Il donne aux chrétiens des directions sur leurs rapports avec les pécheurs scandaleux, 9-13.*

I. 1-8. Pratiquez la discipline ! — 1° Il y a parmi vous un exemple d'immoralité que les païens eux-mêmes ne tolèrent pas, un inceste ; et vous n'avez pas, avec humiliation et tristesse, exclu le coupable de l'Eglise. (1, 2.) — 2° Pour moi, mon jugement est arrêté : c'est qu'en l'autorité du Seigneur, l'Eglise étant assemblée, moi présent en esprit, un tel homme soit solennellement retranché, et cela pour son propre salut. (3-5.) — 3° Il y a pour cela un motif de sainteté : vous savez qu'un peu de levain se communique à toute la pâte ; ôtez donc, à l'exemple des Israélites célébrant la Pâque, tout ce vieux levain du milieu de vous ; car Christ, le vrai agneau pascal, a été immolé ; célébrons la mémoire de sa mort par une vie renouvelée et sainte. (6-8.)

1 On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité,
et une impudicité telle, qu'elle n'existe pas même parmi les païens[1] :
2 au point que quelqu'un a la femme de son père[2]. — Et vous êtes enflés d'orgueil, et vous n'avez pas plutôt été dans le deuil, afin que

1. Le texte reçu porte : « telle qu'elle n'est pas même nommée parmi les païens, » variante non autorisée par les manuscrits et qui prête à l'apôtre une expression exagérée.

2. Crime sévèrement puni par la loi de Moïse (Lév. 18 : 8 ; 20 : 11 ; Deut. 22 : 30), et combien plus réprouvé par la conscience chrétienne ! Peut-être le coupable avait-il épousé sa belle-mère après la mort de son père, et pensait-il excuser ainsi le péché à ses propres yeux. Cette supposition paraît confirmée par ces mots *avoir la femme*, qui s'entend toujours du mariage. (Math. 14 : 4 ; 22 : 28 ; 1 Cor. 7 : 2, 29, etc.). Il faut remarquer cependant que la loi ro-

celui qui a commis cette action fût ôté du milieu de vous[1] ! — Pour 3
moi, étant absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé,
comme si j'étais présent, concernant celui qui a commis une telle
action : — Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, vous et mon 4
esprit étant assemblés, avec la puissance de notre Seigneur Jésus-
Christ, — j'ai décidé de livrer un tel homme à Satan, pour la des- 5
truction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur
Jésus [2].

Il ne vous sied point de vous glorifier[3] : Ne savez-vous pas qu'un 6
peu de levain fait lever toute la pâte[4] ? — Otez le vieux levain, afin 7
que vous soyez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain ; car
aussi Christ, notre Pâque, a été immolé ; — célébrons donc la fête, 8
non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la mé-

maine ne permettait pas une telle union et que celle-ci n'avait sans doute pas été légalement sanctionnée.

1. Les Corinthiens se glorifiaient de l'état florissant de leur Eglise (4 : 8), tandis qu'une vraie charité et une vraie sainteté auraient dû faire du péché d'un membre un sujet d'affliction et d'humiliation pour tous. Le résultat en eût certainement été l'exclusion du coupable, comme un sérieux avertissement pour lui-même et pour tout le troupeau. (Vers. 3-5.)

2. *Livrer à Satan* ne signifie pas autre chose que l'exclusion de la communion des chrétiens, ou de l'Eglise. L'Eglise est le corps de Christ (12 : 12, 13), le temple de Dieu (3 : 16 ; 2 Cor. 6 : 16) ; il l'a arrachée du milieu du monde où Satan règne par le péché (2 Cor. 4 : 4) ; si donc un homme est exclu de l'Eglise, il est rejeté dans le monde, sous la domination de Satan. Mais l'apôtre se hâte d'indiquer le but final d'un tel châtiment, qui n'était point de livrer le coupable à la damnation ; mais, au contraire, de mortifier et de *détruire* en lui la *chair*, source de son péché, et de *sauver*, si possible, son *esprit*, par la repentance que pouvait exciter en lui une si profonde humiliation. Et c'est probablement ce qui arriva : le coupable se repentit, et Paul lui-même demanda (2 Cor. 2 : 4-10), avec une grande compassion, la réintégration de cet excommunié dans l'Eglise. Il s'agit donc ici d'une discipline toute morale : plût à Dieu qu'on ne l'eût jamais oublié ! C'est en entendant par *livrer à Satan* la damnation, et par la *chair*, le corps, que l'Eglise a cru pouvoir s'appuyer de ce passage pour se transformer en un tribunal de sang et exercer ses horribles persécutions ! Comp. 1 Tim. 1 : 20. — L'apôtre avait ordonné ce châtiment *au nom de notre Seigneur Jésus-Christ*, par l'autorité apostolique qu'il tenait de lui ; cependant, il attache une grande importance à ce que l'Eglise de Corinthe concoure avec lui à l'exécution de cet acte de discipline. Elle devait donc, après avoir reçu sa lettre, *s'assembler*, se représenter l'apôtre comme étant au milieu d'elle par *son esprit* et par l'ordre qu'il lui donnait, se placer solennellement en la présence de Jésus-Christ, et, *avec sa puissance*, selon sa Parole et par la force de son Esprit, accomplir ce douloureux devoir. Comp. Mat. 18 : 15-20. — Quelques Pères de l'Eglise, suivis de nos jours par plusieurs interprètes de l'Allemagne, ont expliqué différemment ce passage. Ils pensent que l'apôtre enjoint au troupeau l'exclusion de l'incestueux, et se réserve à lui seul, à son autorité apostolique (v. 3), de le *livrer à Satan* (ce qui est évidemment contraire au v. 4), et ils croient que ce châtiment aurait consisté en quelque peine corporelle, quelque maladie infligée par Satan *pour la destruction de la chair*. Cette idée superstitieuse, que rejetait déjà le bon sens de Calvin, n'a pas le moindre fondement dans le texte. (Comp. v. 2 et 13, où l'apôtre explique toute sa pensée par ce mot si clair : *Otez du milieu de vous ;* voir aussi 2 Cor. 2 : 6, 7.)

3. Gr. « Votre vanterie n'est pas belle, » pas convenable, bienséante. Ils croyaient avoir un sujet de gloire. (Vers. 2 ; 4 : 7, 8.)

4. L'apôtre applique ce proverbe, d'abord au coupable que l'Eglise aurait dû exclure, puis, plus généralement, à tout mal qui pouvait devenir une source de corruption pour le troupeau.

chanceté; mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité[1].

II. 9-13. Envers qui doit s'exercer la discipline ? — 1° Quand je vous ai écrit de n'avoir aucun rapport avec des hommes vicieux, il ne fallait pas l'entendre d'une manière absolue, ce qui est impossible en ce monde; — mais voici ce que j'ai voulu dire : c'est que, si un homme prétend être chrétien, membre de l'Eglise, et qu'il vive en des péchés grossiers, vous cessiez toutes relations avec lui. (9-11.) — 2° Et voici la raison de cette distinction : nous ne sommes point appelés à juger les gens du monde, qui ont Dieu pour juge, mais uniquement ceux qui se sont joints au troupeau des fidèles ; là, vous ne devez pas souffrir le méchant. (12, 13.)

9 Je vous ai écrit dans ma lettre[2] de ne point vous mêler avec les
10 impudiques; — non pas absolument avec les impudiques de ce monde, ou avec les avares et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ;
11 autrement, il vous faudrait sortir du monde[3]. — Mais maintenant, je vous ai écrit[4] de ne point vous mêler avec quelqu'un qui, se nommant

1. Paul, trouvant dans l'expression proverbiale qu'il vient de citer un symbole biblique d'une profonde signification pour tout Israélite, s'y arrête, afin de développer sa pensée et de l'appuyer par l'autorité de l'Ecriture. Le *levain* avait été sévèrement interdit dans la célébration de la Pâque (Ex. 12 : 15-20) ; quiconque en faisait usage devait être retranché du milieu du peuple ; par où la loi voulait montrer que tout Israélite qui ne célébrait pas réellement la Pâque en s'affranchissant de la servitude du péché et de l'idolâtrie, s'excluait lui-même de la communion du peuple de Dieu. Puis donc, ajoute Paul, en montrant sous cette image la réalité, puis donc que le véritable Agneau pascal, *Christ, a été immolé* (les mots *pour nous* qu'ajoute le texte reçu, ne sont pas authentiques), *vous êtes sans levain ;* unis à lui par la foi, vous avez été purifiés du levain de la corruption et du péché. Mais cette purification, qui a commencé lors de votre conversion, doit se poursuivre jusqu'à la perfection. De là, l'exhortation par laquelle il conclut : *célébrons la fête* (Gr. « fêtons ») par une vie sainte, purifiée du *vieux levain*, dans lequel Paul voit l'image de la corruption naturelle de l'homme, spécialement de la *malice* et de la *méchanceté*. A cela il oppose les *pains sans levain*, image de la *sincérité* (comp. sur ce terme 2 Cor. 1 : 12, note) et de cette *vérité* qui n'est que l'harmonie morale entre ce grand et sain souvenir de la mort de Christ et les dispositions de notre cœur. — Il est possible que Paul, écrivant sa lettre à l'époque de Pâques (16 : 8), trouve dans cette circonstance l'occasion de recommander ainsi une célébration *sincère* de cette fête.

2. Quelques-uns croient que ce mot désigne cette lettre même, et appliquent la défense dont parle ici l'apôtre, de n'avoir aucune communication avec les impudiques, aux versets qui précèdent (v. 2-5). D'autres, soit à cause du v. 11, où Paul paraît établir une distinction entre deux lettres différentes, soit parce qu'il semble ici même vouloir rectifier un malentendu résultant d'une première lettre, admettent qu'il parle en effet d'une lettre précédente qui ne nous serait pas parvenue. Ce qui confirme cette dernière opinion, c'est l'expression identique par laquelle Paul désigne notre lettre dans 2 Cor. 7 : 8. « Il n'y a pas de doute que Paul, Pierre et les autres apôtres ont écrit bien des choses qui aujourd'hui n'existent plus. Comp. 16 : 3 ; 2 Cor. 10 : 10. » *Bengel*. Cette pensée ne doit qu'augmenter notre reconnaissance et notre admiration pour ce Dieu de miséricorde, qui, dans les voies providentielles de sa grâce, a voulu que nous eussions abondamment, dans les Ecritures, « tout ce qui appartient à la vie et à la piété. »

3. Il est impossible de n'avoir aucunes communications extérieures avec les hommes vicieux de ce monde ; en toute vocation, nous les rencontrons à chaque pas ; ce n'est pas là ce que l'apôtre a voulu dire ; mais *dans l'Eglise*, « si quelqu'un se nomme frère,... » le cas devient tout à fait différent. (Vers. 11.)

4. Mais maintenant, voici le sens de mes paroles : *je vous ai écrit....*

frère, serait impudique, ou avare, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, et de ne pas même manger avec un tel homme[1]. — Car 12
qu'ai-je à faire de juger même ceux qui sont du dehors ? Ne jugez-vous pas, vous, ceux qui sont du dedans[2] ? — Mais Dieu juge ceux 13
qui sont du dehors[3]. Otez le méchant du milieu de vous[4].

1. *Ne pas manger avec un tel homme.* Ces mots s'appliquent à l'exclusion de la table privée du croyant et non à l'exclusion de la sainte cène. L'apôtre veut dire d'une manière générale : Que vous n'ayez avec lui aucune communication d'où il pourrait conclure que vous le regardez en effet comme un *frère*, bien qu'il en usurpe le nom ; car, par là, vous l'affermiriez dans ses illusions ou dans son hypocrisie. Combien plus l'Eglise entière doit-elle, dans ses rapports avec un tel homme, exercer cette apostolique discipline ! L'impossibilité où se trouvent tant d'Eglises d'obéir à cet ordre de l'Esprit-Saint, prouve qu'elles ont perdu le caractère de la vraie Eglise chrétienne.

2. Cette distinction entre *ceux du dehors* et *ceux du dedans* (de l'Eglise) suffisait pour lever le malentendu que combat l'apôtre. (Vers. 10 et 11.) Et sa question à l'Eglise : *ne jugez-vous pas ?...* (dont le sens est mal rendu par Ostervald) prouve que, malgré le relâchement de la discipline dans l'Eglise de Corinthe, cette Eglise n'avait pas absolument cessé d'exercer tout jugement sur ses membres ; car l'apôtre en appelle à cette discipline comme à une chose connue, mais qui ne s'exerçait que sur les membres du troupeau et non sur *ceux du dehors*. Si le chrétien doit s'abstenir de tout jugement téméraire dans les cas douteux, ou quand il ne jugerait les autres qu'en oubliant hypocritement ses propres misères (Mat. 7 : 1 et suiv.), il n'en a pas moins, pour le bien de toute l'Eglise, le devoir de *juger* ceux qui forment un seul corps avec lui ; non pour les condamner, ou pour s'arroger à lui seul le droit de les exclure, mais pour guérir, si possible, les plaies du troupeau. Sans ce principe, il faudrait renoncer absolument à discerner le bien du mal, l'erreur de la vérité, ce qui est contraire aux éléments mêmes de la morale, à tout l'esprit de l'Evangile et aux prescriptions les plus claires de l'Ecriture. (1 Jean 4 : 1.) Si ce principe paraît contraire à la liberté de la conscience individuelle, qui ne relève, après tout, que de Dieu, il faut se souvenir que celui *qui se nomme frère*, qui entre volontairement dans la communion d'une Eglise, n'y vit plus seulement pour lui-même, mais que tous les membres prennent part à ses souffrances, à ses joies, et aussi à sa ruine, s'il vient à se perdre.

3. *Juger*, de la part de l'homme, ne va jamais jusqu'à empiéter sur le jugement seul définitif, seul infaillible de Dieu. Cela est vrai, même pour les membres d'une Eglise, objets de sa discipline ; combien plus pour *ceux du dehors*, qui ne relèvent que du jugement de Dieu, l'Eglise n'ayant sur eux aucune action directe, si ce n'est en s'efforçant de les gagner à Christ.

4. Application toute spirituelle et morale d'un ordre qui, dans l'Anc. Test., regardait l'exercice de la justice. (Deut. 17 : 7, 12 ; 19 : 19 ; 21 : 21 et suiv.) Le principe de la discipline est le même ; la différence totale des deux économies fait la différence non moins grande de l'application.

CHAPITRE VI

I. *L'apôtre condamne les procès portés devant des juges infidèles, 1-8.* — II. *Il déclare exclus du royaume de Dieu tous ceux qui s'adonnent à quelque péché grossier, 9-11.* — III. *Il développe divers préceptes, particulièrement contre l'impureté, 12-20.*

I. 1-8. Point de procès ! — 1° Quoi ! vous avez des procès, et cela devant des infidèles ! Les saints prendront part au jugement du monde et même des anges déchus, et ils ne suffiraient pas à juger des moindres affaires de cette vie ! (1-3.) — 2° Sujet de honte ! les moins estimés dans l'Eglise devraient y suffire, et il n'y a point de sage

parmi vous capable de ce devoir, que vous confiez aux infidèles! (4-6.) — 3° Il ne devrait point y avoir de procès parmi vous : plutôt souffrir un tort, une perte; et c'est vous qui en causez à des frères. (7, 8.)

1 Quand quelqu'un d'entre vous a une affaire avec un autre, ose-t-il
bien aller en jugement devant les injustes et non devant les saints [1]?
2 — ou ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? et si le
monde est jugé par vous, êtes-vous indignes de juger des moindres
3 choses [2]? — Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges [3]? Com-
4 bien plus des choses de cette vie! — Si donc vous avez des procès
pour les choses de cette vie, prenez pour juges ceux qui sont les moins
5 considérés dans l'Eglise [4]! — Je le dis à votre honte : Ainsi, n'y a-t-il
point de sage parmi vous, pas un seul, qui puisse juger entre ses
6 frères! — Mais un frère va en jugement contre son frère, et cela

1. La dernière pensée du chapitre précédent, concernant le devoir de l'Eglise de juger ses propres membres, et non ceux du dehors, la distinction tranchée que Paul établit ainsi entre les uns et les autres, distiction qu'il rend ici encore plus profonde en appelant les uns des *injustes*, tandis qu'il nomme les autres des *saints* (1 : 2, note), tout cela le conduit naturellement à reprendre, avec une grande énergie d'expressions, l'usage coupable où étaient, à ce qu'il paraît, les chrétiens de Corinthe de porter leurs différends devant des juges païens. Au lieu de cela, l'apôtre ordonne aux membres de l'Eglise qui auraient entre eux quelque difficulté à aplanir, de prendre parmi leurs frères des arbitres, et de souffrir plutôt une injustice que de se livrer à un procès toujours scandaleux, et pour les croyants, et pour les infidèles. (Vers. 7.) Ce reproche retombait en même temps sur toute l'Eglise, dont la discipline relâchée tolérait de tels désordres chez ses membres.

2. Gr. « Etes-vous indignes des moindres jugements? » c'est-à-dire, de les prononcer entre vos frères. Au jugement du dernier jour, lorsque Christ aura parfaitement affranchi ses rachetés du péché et de la mort, il les rendra participants de son autorité et de tous ses privilèges. Un avec lui, ils prendront part au *jugement* qu'il prononcera sur l'erreur et le péché, avec d'autant plus de connaissance de cause qu'ils en avaient éprouvé eux-mêmes toute la puissance; mais aussi la puissance de la grâce, que le monde aura rejetée. Voir sur cette doctrine les passages suivants : Mat. 19 : 28; Luc 16 : 9; Dan. 7 : 18, 22, 27; Apoc. 2 : 26, 27; 20 : 4. Or, comme tous les caractères essentiels du chrétien dans l'état futur de perfection doivent avoir leur racine en lui dès cette vie, l'apôtre tire de là la conclusion qu'ils sont dignes d'exercer des *jugements moindres*, la fonction d'arbitres entre leurs frères pour des choses de si peu de valeur. — C'est à tort qu'on a voulu entendre par ce jugement des saints simplement l'humiliation et la condamnation que leur *conduite* ferait, par contraste, éprouver au monde (comme Mat. 12 : 41, 42; Héb. 11 : 7); car cette pensée n'aurait plus aucun rapport avec le jugement qu'ils sont appelés à exercer entre leurs frères, lorsque ceux-ci ont ensemble des différends. — Le principe ici posé par l'apôtre est d'une application universelle : les chrétiens ne devraient avoir recours, dans le cas où leurs intérêts se trouvent en conflit, qu'à un arbitrage fraternel. Bien que, par l'influence générale du christianisme sur la société, le pouvoir judiciaire soit devenu bien différent de ce qu'il était chez les païens, il appartient cependant tout entier au domaine de la loi, et non de l'Evangile. Les plus humbles chrétiens (v. 4), éclairés par l'Esprit de Dieu, trouveront dans leur conscience les règles de l'équité mieux que le juge qui prononce d'après un code.

3. Les *anges* tombés. (2 Pier. 2 : 4.) Voir la note précédente. C'est la même pensée, mais qui fournit à l'apôtre un argument plus fort encore.

4. Gr. « Les méprisés. » Paul pousse ainsi sa pensée jusqu'à l'extrême pour la rendre plus pénétrante : « Prenez pour juges ceux qui sont méprisés dans l'Eglise, » plutôt que des païens qui leur sont bien inférieurs encore. D'autres proposent de traduire cette phrase par une question, ce

devant les infidèles[1] ! — C'est déjà certes un défaut pour vous d'avoir 7
des jugements les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas
plutôt qu'on vous fasse tort ? Pourquoi n'endurez-vous pas plutôt
quelque perte ? — Mais c'est vous-mêmes qui faites tort, et qui causez 8
du dommage, et cela à vos frères[2] !

II. 9-11. Ce qui exclut du royaume de Dieu et comment on y est admis. — 1° Point d'illusion ! tous les vices et les péchés réprouvés par la loi de Dieu excluent infailliblement du royaume de Dieu. (9, 10.) — 2° Vous les commettiez autrefois, mais vous en avez été purifiés par l'œuvre de la grâce. (11.)

Mais ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le 9
royaume de Dieu ? — Ne vous abusez point[3] : ni impurs, ni idolâtres, 10
ni adultères, ni efféminés, ni abominables[4], ni voleurs, ni avares,
ni ivrognes, ni outrageux, ni ravisseurs, n'hériteront le royaume de
Dieu[5]. — Et c'est là ce qu'étaient quelques-uns de vous[6] ; mais vous 11
avez été lavés ; mais vous avez été sanctifiés ; mais vous avez été
justifiés, au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de notre Dieu[7].

III. 12-20. Donc, n'abusez pas de la liberté chrétienne. — 1° La maxime : *Toutes choses me sont permises* est vraie, mais dans les limites de la charité ; elle est applicable à l'usage des aliments et des organes qui les reçoivent, car les uns et les autres seront détruits. (Vers. 12, 13 *a*.) — 2° Il en est tout autrement de l'impudicité :

que le grec permet : « Quand vous avez des jugements pour les affaires de cette vie, prenez-vous pour juges ceux qui sont méprisés dans l'Eglise ? » — Combien moins devez-vous prendre des infidèles !

1. Ces mots : *je le dis à votre honte*, peuvent se rapporter à ce qui précède ou à ce qui suit : Quoi ! dans une Eglise comme la vôtre, qui se glorifie de ses dons et de ses membres distingués, *pas un* n'est assez *sage* pour servir d'arbitre ! et vous allez en jugement contre des *frères*, et cela *devant les infidèles !*

2. Tout procès entre des chrétiens est en soi, et sans la circonstance aggravante de le plaider devant des infidèles, un *défaut*. (Gr. un « manque » de sagesse, de charité, de vie chrétienne.) Le devoir prescrit par Jésus (Mat. 5 : 39 et suiv.) est de souffrir plutôt un *tort*, une *perte*. Et au lieu de cela, c'est *vous* qui les causez, qui les causez *à vos frères !* O honte ! (Vers. 5.) Bien plus, il y a là un danger de perdition. (Vers. 9.)

3. Ne soyez point dans l'*erreur*, *séduits* par des mensonges, tels que : Dieu est trop bon pour punir ; la grâce couvrira ces péchés, quand même nous y persévérerions !

4. Ceux qui commettent le péché contre nature. Les *efféminés* sont ceux qui se prêtaient à ce péché.

5. L'apôtre nomme spécialement les vices qui étaient les plus répandus dans les grandes villes, ce qui ne veut point dire qu'il en supposât l'existence dans l'Eglise de Corinthe. Quoi qu'il en soit, la pensée bien claire de l'apôtre est que la persistance dans l'un ou l'autre de ces vices exclut infailliblement du *royaume de Dieu* ou plutôt est une preuve qu'on n'y a dès maintenant aucune part.

6. *Vous étiez cela*, dit l'apôtre littéralement : puis, par ménagement pour ses lecteurs, et ne voulant pas supposer que tous eussent vécu dans ces vices grossiers, il ajoute : *quelques-uns de vous*. Mais cette précaution de sa charité n'en dit pas moins clairement qu'aucun n'en était entièrement pur avant sa conversion.

7. Le mot *lavés* exprime la purification intérieure, dont l'eau du baptême avait

car *a*) le corps appartient au Seigneur, qui le ressuscitera et le rendra à sa sainte destination (vers. 13 *b*, 14;) *b*) nos corps sont les membres de Christ : qui oserait en faire les membres d'une personne impure en devenant un avec elle, tandis qu'il doit être un avec le Seigneur ? (15-17.) — 3° Ce péché, plus qu'aucun autre, souille le corps ; or, vous savez que ce corps est le temple du Saint-Esprit. (18, 19.) — 4° Rachetés à un grand prix, vous n'êtes plus à vous-mêmes, mais tout en vous doit servir à la gloire de Dieu. (20.)

12 Toutes choses me sont permises, mais toutes ne sont pas avantageuses ; toutes choses me sont permises, mais moi je ne me rendrai
13 esclave de rien [1]. — Les aliments sont pour le ventre, et le ventre pour les aliments ; mais Dieu détruira l'un et l'autre [2] ; mais le corps n'est point pour l'impudicité ; il est pour le Seigneur, et le Seigneur
14 pour le corps [3] ; — car Dieu, qui a ressuscité le Seigneur, nous res-

été le signe lors de leur conversion et de leur admission dans l'Eglise ; *sanctifiés* indique la continuation de cette œuvre par l'Esprit de Dieu, et la consécration du cœur et de la vie à Dieu ; *justifiés* désigne cet acte de la grâce divine qui s'accomplit objectivement par le sacrifice de Jésus-Christ, et subjectivement dans le pécheur au moment où il croit d'une foi vivante au Sauveur. Dans ces paroles qui rappellent l'état naturel du pécheur et toute l'œuvre de son salut, se trouvent les plus puissants motifs d'humilité, d'une part, et d'autre part, de persévérance : *lavés*, comment retourneriez-vous à vos souillures ? *sanctifiés*, vous allez poursuivre, dans tous les replis de votre cœur, jusqu'aux derniers restes de votre corruption naturelle ; *justifiés*, ne trembleriez-vous pas d'attirer sur votre conscience de nouvelles condamnations ? — Les mots : *au nom du Seigneur Jésus* et *par l'Esprit de notre Dieu*, s'appliquent également à ces trois phases du salut en l'homme : Jésus (dont le *nom* indique tout l'être, toute l'œuvre) est le seul Médiateur des grâces de Dieu, depuis la première à la dernière ; et le Saint-Esprit rend seul vivant et réel en nous tout ce que Christ a fait pour nous sauver ; il nous unit à Jésus, et ainsi nous revêt de sa justice et de sa vie divine.

1. Ces mêmes paroles reviennent avec un léger changement 10 : 23. Ce principe de liberté chrétienne, vrai en lui-même : *toutes choses me sont permises*, paraît avoir été la maxime favorite de quelques membres de l'Eglise de Corinthe, peut-être surtout de ceux qui se réclamaient du nom de Paul (1 : 12), et ils en abusaient en l'appliquant à des pratiques qui étaient des péchés. Paul ne nie pas la vérité de cette maxime, il l'adopte au contraire ; mais il fait sentir à ses lecteurs que, comme toute vérité exagérée ou déplacée devient une erreur, cette maxime, ainsi faussée, pouvait autoriser les plus coupables abus. Aussi l'apôtre, sans la nier, la rectifie dans l'application par deux autres principes qui lui servent de contre-poids : d'abord, il faut que l'usage de la liberté soit toujours dirigé par l'amour du prochain, c'est-à-dire par ce qui lui est *avantageux*, qui *l'édifie* (c'est ce qui se trouve développé ch. 8 et suiv.) ; ensuite, si l'on entend par *liberté* simplement l'autorisation de choisir entre le bien et le mal, au lieu d'y voir l'affranchissement du péché, elle ne tarde pas à se transformer en une honteuse *servitude*. Paul, quant à lui, proteste contre cette déplorable conséquence. Il dit : « Tu es maître de manger et de boire ; fort bien, mais prends garde que ce besoin ne devienne une volupté qui fasse de toi son esclave. Si tu dis : Il m'est bien permis de mener une vie douce et commode au sein des jouissances, l'apôtre te répond : Tu ne le fais déjà plus comme un homme qui en a le pouvoir, mais tu es l'esclave d'une telle vie. » *Chrysostome.*

2. Prendre des aliments est donc simplement obéir à un besoin naturel, une chose indifférente en elle-même, et à laquelle peut s'appliquer la maxime de la liberté chrétienne ; elle a si peu de rapport à la vie morale, que l'apôtre ajoute : *Dieu détruira l'un et l'autre ;* toutefois, puisque les aliments et les organes qui les reçoivent sont destinés à périr, que serait-ce, si tu y mettais la jouissance de ton âme ! Garde-toi donc de l'abus. (7 : 31.)

3. Ici Paul, faisant un pas de plus, et abordant un sujet qu'il avait à cœur de traiter avec tout le sérieux qu'il mérite,

suscitera aussi par sa puissance. — Ne savez-vous pas que vos corps 15
sont les membres de Christ? Prenant donc les membres de Christ,
en ferai-je les membres d'une prostituée? que cela n'arrive[1]! — Ou 16
ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée est un même
corps avec elle? car il est dit : « Les deux seront une seule chair[2]. »
— Mais celui qui est uni au Seigneur, est un même esprit avec lui[3]. — 17
Fuyez l'impudicité. Quelque péché que l'homme commette, il est hors 18
du corps ; mais celui qui commet l'impudicité pèche contre son propre
corps[4]. — Ou ne savez-vous pas que votre corps est le temple du 19
Saint-Esprit, qui est en vous, lequel vous avez reçu de Dieu, et que

montre, par un tout autre exemple, comment la maxime : « Toutes choses me sont permises, » mal comprise et mal appliquée, peut nous faire passer des choses indifférentes à celles qui sont en opposition directe avec la volonté de Dieu. (1 Thes. 4 : 3-5.) Ce motif : *Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps* est expliqué par les versets suivants. L'idée manichéenne, que les péchés de la chair sont indifférents, attendu qu'ils n'atteignent pas l'esprit, pouvait exister déjà alors, surtout à Corinthe, ville fameuse dans l'antiquité par la corruption de ses mœurs. L'apôtre réfute cette erreur en développant cette profonde pensée chrétienne, que c'est tout l'homme, l'esprit, l'âme *et le corps* (1 Thes. 5 : 23), qui doit être sanctifié, rendu à sa destination par la résurrection du corps (v. 14), et ainsi vivre tout entier dans une éternelle communion avec le Seigneur, pour qui il a été créé. — « La pensée inverse : *Le Seigneur est pour le corps*, présente quelque difficulté. L'explication tirée de Eph. 5 : 29 : « Le Seigneur *prend soin* du corps, » n'est pas satisfaisante. La seule interprétation complète de ce mot, la seule aussi qui fasse bien comprendre ce qui suit (savoir que le corps lui-même est membre de Christ), c'est d'admettre ici une allusion à l'incarnation, à la Parole faite chair (Jean 1 : 14), revêtue de notre *corps*. Par ce grand fait seulement, le corps a été sanctifié, est devenu la demeure de Dieu, le temple du Saint-Esprit. » (Vers. 19.) *Olshausen*.

1. Deux arguments profonds et décisifs pour la pureté du corps, comme condition de la vie chrétienne : 1° le corps *ressuscitera*, afin que tout notre être soit rendu à sa destination, qui est la perfection. 2° Nous sommes dès maintenant les *membres de Christ*, par une communion vivante avec lui ; mais celui qui commet le péché ici défendu brise par là ce rapport intime et saint, pour se livrer à une union qui fait de lui « une seule chair » (v. 16) avec un être dont la vie est entièrement livrée à la corruption.

2. Gen. 2 : 24. Il paraît étrange, au premier abord, que l'apôtre applique ici des paroles qui ne concernent que le mariage ; mais c'est précisément par là qu'il donne une nouvelle force à son argument. Ce qui, dans le mariage, n'est qu'une suite de l'intime union des âmes, et se trouve sanctifié par l'institution divine que rappellent ces paroles de la Genèse, devient, dans le cas que combat l'apôtre, un rapport tout charnel, qui, au lieu d'être élevé par l'âme, rabaisse l'âme par sa communion avec un être souillé. Les paroles de la Genèse restent alors vraies, mais dans un sens inverse, qui transforme en malédiction la bénédiction mise par Dieu sur le mariage.

3. Pour compléter le contraste (v. 16), on aurait attendu : « une même *chair* avec lui ; » mais comme le Seigneur est *Esprit* (comp. Rom. 1 : 4, note) tout l'homme devient spirituel par une communion vivante avec lui ; le corps doit arriver par degrés jusqu'à cette spiritualité qui sera sa perfection dans une autre économie. (15 : 44-46 ; Philip. 3 : 21.)

4. La première sentence de ce verset, prise en un sens absolu, ne serait pas exacte ; il y a d'autres *péchés* auxquels le *corps* participe, l'intempérance dans le manger et le boire, par exemple, et même la colère ; mais aucun ne le souille autant que l'impudicité, et la seconde partie du verset, expliquée par ce qui précède (v. 16, 17), donne la mesure de la première. Puis, le v. 19 indique, à l'extrême opposé, le lien vivant de la communion du chrétien avec Dieu. Ainsi la pensée de l'apôtre monte, grandit, se généralise jusqu'au v. 20, qui touche à l'éternelle destination du racheté de Christ.

20 vous n'êtes point à vous-mêmes ? — Car vous avez été achetés à un grand prix ; glorifiez donc Dieu en votre corps [5].

5. Le corps fait partie intégrante de l'être humain. Si le *Saint-Esprit* est en l'homme, son *corps* lui sert de *temple;* il participe à cette gloire aussi bien que son âme ; il doit devenir l'instrument sanctifié de la volonté de Dieu, et *glorifier Dieu.* Déjà, par la création, cette destination était assignée à l'homme ; Dieu était son légitime possesseur ; combien plus après que Dieu l'a *racheté* de la domination du péché, et cela à un *précieux prix*, le sang de Christ ! (1 Pier. 1 : 19 ; Mat. 20 : 28.) Quels motifs l'apôtre produit ainsi contre le péché ! Quelle morale ! De ces sublimes hauteurs, il peut jeter un regard triomphant sur les souillures qu'il a combattues. « C'est ainsi que se manifeste d'une manière éclatante la précieuse influence du réalisme biblique. Un faux spiritualisme enseigne à mépriser le corps, à faire peu de cas de ses souillures ; l'Evangile honore le corps comme l'instrument éternel de l'âme, destiné à être glorifié avec elle par le Saint-Esprit. » *Olshausen.* — Le texte reçu ajoute aux derniers mots de ce chapitre : « Et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » Ces paroles ne sont pas authentiques.

CHAPITRE VII

L'apôtre répond à des questions à lui adressées. I. *Sur le célibat et le mariage, 1-9.* — II. *Sur le divorce entre chrétiens, et particulièrement dans les mariages où l'un des époux est encore païen, 10-24.* — III. *Sur le mariage et le célibat, spécialement pour les jeunes femmes chrétiennes, 25-40.*

I. 1-9. Conseils sur le mariage et le célibat. — 1° Le célibat a ses avantages ; mais pour ceux qui n'en sont pas capables, le mariage est dans l'ordre ; alors les époux se doivent l'un à l'autre, et ne doivent se priver l'un de l'autre qu'en des temps solennels de prière. (1-5.) — 2° Tout ceci n'est qu'un conseil de l'expérience de l'apôtre ; il voudrait que tous fussent à cet égard comme lui, mais il réserve expressément la liberté de chacun. (6-9.)

1 Pour ce qui est des choses dont vous m'avez écrit [1], il est bon à
2 l'homme de ne toucher point de femme [2] ; — toutefois, à cause des

1. Les Corinthiens *avaient écrit* à l'apôtre pour lui demander son avis, probablement sur tous les sujets traités dans ce chapitre, parce que des opinions diverses et des discussions s'étaient élevées à cet égard dans le sein de l'Eglise. Tandis que, d'une part, l'exemple d'une vie voluptueuse, plus répandue à Corinthe qu'en nulle autre ville de l'antiquité, avait conservé sa pernicieuse influence même sur plusieurs des chrétiens, et relâché les principes de la discipline (ch. 6), il paraît que, d'un autre côté, une partie des membres de l'Eglise cherchaient un degré supérieur de sainteté dans l'abstention des relations conjugales. De là, les questions sur le mariage en général, sur le divorce, en particulier sur le célibat relativement aux veuves et aux vierges.

2. Il ne faut entendre par cette expression ni des relations en dehors du mariage, dont l'apôtre ne parlerait point ainsi, ni de l'abstinence dans le mariage (voir 3 et 5) ; mais ce que l'apôtre déclare *bon*, au point de vue spécial où il se place, c'est de ne point se marier. S'il posait ici un *principe* général, il serait en contradiction directe avec une parole divine : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.* (Gen. 2 : 18.) Mais tel n'est pas le cas. Saint Paul, en nous disant les *motifs* de son sentiment (v. 26-35), en a expliqué par là même la

impudicités, que chacun ait sa propre femme, et que chacune ait son propre mari [1]. — Que le mari rende à sa femme le devoir [2] ; et de 3
même la femme à son mari. — La femme n'a point autorité sur son 4
propre corps, mais c'est le mari ; de même aussi le mari n'a point autorité sur son propre corps, mais c'est la femme [3]. — Ne vous privez 5
point l'un de l'autre, si ce n'est d'un consentement mutuel, pour un temps, afin de vaquer à la prière et de vous réunir de nouveau, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence [4]. — Or, je dis 6
ceci par condescendance, et non pas par commandement [5] ; — car je 7
voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun a reçu de Dieu son don particulier, l'un d'une manière et l'autre d'une autre [6]. — Je dis donc à ceux qui ne sont point mariés, et aux veuves, 8
qu'il leur est bon de demeurer comme moi ; — mais s'ils ne sont pas 9
continents, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler [7].

nature, et nul n'a le droit de lui prêter autre chose que ce qu'il a si clairement exprimé. Dieu, en donnant à l'homme une compagne, a fondé le mariage et ouvert ainsi la source de mille bénédictions ; mais il est des temps et des circonstances où tels serviteurs de Dieu, tels chrétiens peuvent se sentir appelés à sacrifier librement ces bénédictions, pour se dévouer entièrement à des travaux, à des dangers dans lesquels Dieu lui-même les a conduits. Il faut méditer ici les paroles d'un plus grand que Paul : Mat. 19 : 11 ; Luc 14 : 26 ; et à la lumière de ces profondes vérités, chaque disciple sincère de Jésus-Christ trouvera dans sa conscience le sens de ce mot de l'apôtre : *il est bon.*

1. Voir sur le *motif* du mariage ici indiqué par l'apôtre v. 9, note.

2. Le texte reçu porte ici : « la bienveillance due ; » une autre leçon plus sûre dit : *le devoir*, et ce mot est expliqué par le v. 5.

3. Par l'unité de tout l'être, indiquée dès l'origine du mariage. (Gen. 2 : 24.) On a prétendu que le Nouv. Test. ne renfermait aucun précepte contre la polygamie : comment pourrait-elle être plus clairement proscrite que par la réciprocité exclusive établie ici ?

4. Par la *prière* (le texte reçu ajoute « et le jeûne, » contre les meilleures autorités), il faut entendre ces temps solennels que la primitive Eglise mettait à part pour des exercices religieux, et pendant lesquels les chrétiens renonçaient à toute jouissance des sens, même à la nourriture, afin que l'homme tout entier pût se livrer, sans distraction, à des prières et à des méditations prolongées. Mais jamais les *tentations* de l'ennemi ne sont plus à redouter que précisément en ces temps de prière (Mat. 4) ; de là, l'avertissement de l'apôtre.

5. Ces mots : *je dis ceci*, se rapportent, non à tout ce qui précède sur le mariage, mais exclusivement au v. 5. Il le dit par *condescendance* pour la faiblesse humaine (Ostervald traduit ce mot par celui de *conseil*, qui est inexact, Martin par celui de *permission*, qui est littéral), et non comme un *commandement*. Il s'agit là, en effet, de choses qui doivent être laissées à la conscience individuelle et à la liberté chrétienne.

6. L'apôtre ne fait qu'indiquer ici, comme au v. 1 et 8, le sujet qu'il développera v. 25 et suiv., 38 et suiv. Il sait, par son expérience et par l'expérience opposée de ses frères mariés, que, dans les circonstances où se trouvait alors l'Eglise, le renoncement aux bénédictions de la famille était avantageux : il le considère comme un *don* (*charisma*) qu'il souhaite à ses frères ; mais ce don de la nature, devenu don de la grâce dans le chrétien qui en fait l'usage que Paul en faisait, doit réellement exister pour qu'on puisse le mettre en pratique, sans quoi l'on ne trouverait qu'un piège où l'on cherchait un secours, et ici encore la liberté chrétienne conserve tous ses droits. Comp. Mat. 19 : 10-12.

7. On pourrait s'étonner de voir l'apôtre n'envisager (ici et v. 2) le mariage que par son côté tout terrestre, et comme un moyen

II. 10-24. Conseils sur le divorce. — 1° Entre époux chrétiens, point de séparation, ou en cas de séparation, point de second mariage. (10, 11.) — 2° Dans les mariages mixtes, si celui des époux qui est encore païen consent à rester dans l'union, que le chrétien ne s'en sépare point ; car cette union et les enfants qui en procèdent sont *sanctifiés* par la partie chrétienne. (12-14.) — 3° Mais si l'infidèle veut se séparer, le fidèle n'est point asservi à ce lien ; car il faut pouvoir vivre en paix, et qui sait si l'un des époux gagnerait l'autre à Christ? (15, 16.) — 4° Donc, règle générale : Rester en l'état où l'on est appelé par l'Evangile : mariés ou non, circoncis ou incirconcis, esclaves ou libres, que rien ne rende esclaves, des hommes qui sont les rachetés de Christ. (17-24.)

10 Quant à ceux qui sont mariés, je leur commande, non pas moi,
11 mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari — (et si elle en est séparée, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne renvoie point sa femme[1].
12 — Mais aux autres[2] je leur dis, moi, et non le Seigneur[3] : Si un frère a une femme incrédule, et qu'elle consente à habiter avec lui,
13 qu'il ne la renvoie point ; — et la femme qui a un mari incrédule, s'il consent à habiter avec elle, qu'elle ne renvoie point son mari. —
14 Car le mari incrédule est sanctifié par la femme, et la femme incrédule est sanctifiée par le frère ; autrement vos enfants seraient im-
15 purs, mais maintenant ils sont saints[4]. — Que si l'incrédule se sépare,

d'éviter les péchés des sens. Lui attribuer exclusivement cette vue serait le calomnier ; car nul n'a exposé d'une manière aussi élevée le côté spirituel et saint de l'union conjugale, qu'il n'a pas craint de comparer à l'union de Christ et de son Eglise. (Eph. 5 : 22 et suiv.) Mais il faut considérer ici ceux auxquels il s'adressait. Ces Corinthiens, dont plusieurs étaient enflés des dons extraordinaires de l'Esprit, mais pauvres en humilité, en charité, en renoncement ; ces chrétiens qui, ambitieux d'une sainteté fantastique, en étaient venus déjà à regarder les relations du mariage comme un état d'infériorité, même entre gens mariés (v. 5, 10), et qui cependant abusaient de la liberté chrétienne au point de souffrir dans l'Eglise la présence des plus honteux désordres (5 : 1 et suiv.) ; ces hommes, qu'il fallait ramener des hauteurs d'une fausse spiritualité au naturel et au vrai, Paul ne pouvait, ne devait pas leur tenir un autre langage.

1. La question du divorce, même entre époux chrétiens, avait donc été posée à l'apôtre, et cela par les vues fausses mentionnées dans la note qui précède. Paul se borne à répondre ce que nous trouvons dans ces deux versets (10, 11), puis il passe à la question plus difficile du divorce dans les mariages mixtes. Sur le premier point, il pouvait être bref en interdisant le divorce entre chrétiens ; car ici il y a un *commandement du Seigneur*, auquel il se contente d'en appeler. (Mat. 5 : 32 ; 19 : 9 ; comp. v. 40, dernière note.) Et il suit tellement à la lettre ce commandement, qu'il résulte de ses paroles les deux principes suivants : 1° Point de divorce entre chrétiens (l'apôtre n'a pas à s'occuper du cas exceptionnel posé par le Sauveur, l'adultère, qui est déjà, en soi, la dissolution du mariage) ; 2° si une séparation est déjà accomplie, il ne reste aux époux que cette alternative, ou ne pas se remarier, ou se réconcilier lorsque cela est possible. C'est le Seigneur lui-même qui interdit un second mariage à ceux qui se sont séparés. (Mat. 5 : 32.)

2. C'est-à-dire à ceux qui, mariés avant de connaître l'Evangile, se trouvaient dans la difficile position d'un mariage mixte de la pire espèce, par la conversion d'un des époux, tandis que l'autre était encore païen.

3. Ici l'apôtre n'a pas, comme dans le cas précédent, un commandement du Seigneur : il parle donc lui-même selon les lumières de l'Esprit de Dieu qui est en lui. (Voir v. 40, dernière note ; comp. v. 25.)

4. Il était impossible qu'une union dans

qu'il se sépare ; car le frère ou la sœur ne sont plus asservis en ce cas [1] ; mais Dieu nous a appelés à la paix [2]. — Car que sais-tu, 16
femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme [3] ?

laquelle un des époux restait païen, tandis que l'autre avait été converti par l'Evangile, n'inspirât pas à ce dernier des doutes pénibles sur la conduite qu'il devait tenir. Echappé au royaume des ténèbres, reçu par le baptême dans le royaume de Christ, il voyait en celui auquel il était associé un être encore plongé dans les abominations du paganisme ; une telle union était-elle chrétiennement légitime ? n'était-elle pas impure ? les enfants mêmes qui en naîtraient ne participeraient-ils pas de cette souillure ? Terribles questions pour une conscience délicate ! questions que les chrétiens de Corinthe ont proposées à l'apôtre, et sur lesquelles il ne leur donnera son avis avec tant d'assurance que parce qu'il est bien sûr d'avoir l'Esprit de Dieu. (Vers. 40.) Eh bien, cet avis est que la partie chrétienne ne doit pas, d'elle-même, se séparer, mais seulement ne pas s'opposer à cette séparation, si la partie païenne la veut. Le motif qu'en donne l'apôtre part d'un principe profond et très vrai aux yeux d'une foi vivante : c'est que les deux éléments opposés de la vérité et de l'erreur, de la lumière et des ténèbres, étant mis en contact dans le monde, ou spécialement dans l'union dont il s'agit ici, le bien doit finalement rester victorieux du mal, le royaume de Dieu l'emporter sur le royaume de Satan. D'après cette vue, la puissance de la vie chrétienne et de l'Esprit de Dieu dans un des époux, *sanctifie* l'autre, c'est-à-dire lui fait éprouver cette influence, d'abord lointaine, que l'Evangile exerce même sur les mondains incrédules, le place sous l'action des moyens de grâce, en un mot, *consacre* l'union, la *met à part* pour Dieu (tel est ici, et très fréquemment, le sens du mot *sanctifier*, 1 Tim. 4 : 5). Par la même raison, les enfants issus de cette union, placés dès leur berceau sous l'influence chrétienne de l'un des époux, consacrés au Seigneur, élevés dans les bénédictions de l'alliance de grâce, sont *saints* (ce mot étant pris dans le sens indiqué ci-dessus). Cette pensée n'est point en contradiction avec les enseignements de l'Ecriture sur ce qu'on a appelé le péché originel ; car il est bien évident que les enfants dont parle ici l'apôtre, nés dans le péché, auront, comme tout enfant d'Adam, besoin de la régénération et de la sanctification que les moyens de grâce mis à leur portée sont destinés à opérer. « Le privilège spécial que l'apôtre attribue ici aux enfants des fidèles découle du bénéfice de l'alliance de grâce, par laquelle est ôtée la malédiction naturelle (Ps. 51 : 7 ; Eph. 2 : 3) ; en sorte que ceux qui étaient *profanes* sont consacrés par la grâce. C'est ainsi que l'apôtre argumente quand il dit (Rom. 11 : 16) que toute la postérité d'Abraham est sainte, parce que Dieu a conclu avec lui l'alliance de vie. *Si la racine est sainte*, dit-il, *les branches le sont aussi*. Et Dieu appelle *ses fils* tous ceux qui sont nés d'Israël. Or, maintenant que le mur de séparation a été renversé, la même alliance de salut que Dieu avait traitée avec Abraham, nous est communiquée. » *Calvin*. De là, le réformateur tire, avec raison, un puissant argument en faveur du baptême des enfants : « Que si les enfants des fidèles ont, dans le genre humain, une position exceptionnelle, afin d'être mis à part pour le Seigneur, pourquoi les exclurions-nous du signe ? Si le Seigneur les admet dans son Eglise par sa Parole, pourquoi leur refuserions-nous le signe ? »

1. Gr. « Dans de telles choses. » Asservis à quoi ? A considérer encore comme existante et obligatoire une union rompue de fait par la séparation d'un des époux ; ou bien asservis à renouer les liens brisés ; à imposer l'union, contre sa volonté, à celui qui s'est séparé. L'un et l'autre sens sont admissibles, probablement l'un et l'autre sont dans la pensée de l'apôtre. C'est sur cette parole que s'est appuyée l'Eglise évangélique et la législation dans les pays protestants pour autoriser le divorce dans le cas appelé *malitiosa desertio*, c'est-à-dire l'abandon d'un des époux par l'autre, bien que Jésus-Christ ne l'eût admis que pour cause d'adultère. L'un des cas a été assimilé à l'autre.

2. Gr. « Dans la paix. » Par conséquent (tel est l'argument de l'apôtre) nous devons, autant qu'il dépend de nous, avoir la *paix* avec tous les hommes (Rom. 12 : 18) ; donc, que la paix soit ici votre règle : la paix ne brisera pas l'union, mais aussi elle ne l'imposera pas à celui qui s'est séparé, pour reformer un mariage dans lequel il n'y aurait certainement point de paix.

3. En rapportant cette question au v. 15 seulement, elle devient un argument *né-*

17 Seulement, que chacun marche selon la condition que le Seigneur
lui a donnée en partage, et dans laquelle Dieu l'a appelé[1]. C'est là ce
18 que j'ordonne dans toutes les Eglises[2]. — Quelqu'un a-t-il été ap-
pelé étant circoncis? Qu'il demeure circoncis. Quelqu'un a-t-il été
19 appelé étant incirconcis? Qu'il ne se fasse pas circoncire. — Etre
circoncis n'est rien; et être incirconcis n'est rien; mais l'observation
20 des commandements de Dieu est tout[3]. — Que chacun demeure dans
21 la vocation dans laquelle il a été appelé. — As-tu été appelé étant
esclave? ne t'en mets point en peine (mais aussi, si tu peux devenir
22 libre, profites-en[4]); — car l'esclave qui a été appelé dans le Sei-

gatif pour celui des époux qui a été abandonné, de ne pas insister pour une réunion dans laquelle la conversion de l'autre est incertaine. Mais la plupart des commentateurs et des traducteurs, depuis Chrysostome et Calvin, voulant appliquer ce verset comme un argument *positif* à la pensée générale de l'apôtre *contre* la séparation de la partie chrétienne dans le mariage mixte (v. 12), le paraphrasent plutôt qu'ils ne le traduisent ainsi : « Que sais-tu, femme, si tu *ne sauveras pas* ton mari? ou que sais-tu, mari, si tu *ne sauveras pas* ta femme? » et ils en font un motif pour l'époux chrétien de rester uni à l'infidèle, dans l'espérance de le convertir à Christ. Cela paraît plus conforme à l'ensemble, mais cela fait violence au sens grammatical. La vérité est que Paul dit : « Tu ne sais ni *oui*, ni *non;* ainsi donc, si la partie païenne veut rester dans l'union, c'est bien (v. 12 et suiv.); sinon, l'autre n'est point liée. » (Vers. 15.) Quoi qu'il en soit, bien imprudents sont les chrétiens qui, si souvent, ont prétendu trouver dans ce verset un argument pour s'autoriser à contracter un mariage en dehors de la foi, dans l'espoir de gagner à Christ celui ou celle à qui ils veulent s'unir; les paroles de l'apôtre ne sont pas pour eux, mais contre eux.

1. Gr. « Sinon (si tu ne le sais pas), que chacun, selon que Dieu lui a fait son partage, chacun, comme le Seigneur l'a appelé, marche ainsi! » Dans toutes les choses extérieures qui ne touchent ni à la foi, ni à la vie de l'âme, que le chrétien soit sans anxiété, et ne se fasse pas un devoir arbitraire d'apporter des changements à sa position. Qu'il reste *dans l'état où Dieu l'a appelé* par l'Evangile, se fiant à la puissance intérieure de la vie chrétienne, et ne s'imaginant pas que les difficultés de sa position seront un empêchement à son salut. Par ces mots, l'apôtre confirme le conseil qu'il a donné v. 12 et suiv., sans rétracter la liberté donnée au v. 15. Et, pour compléter et généraliser sa pensée, Paul, dans les versets qui suivent, cite quelques exemples, et se résume v. 24.

2. Preuve évidente qu'en écrivant l'observation placée en tête de tout cet article (v. 12), l'apôtre n'avait renoncé ni à son autorité apostolique d'*ordonner*, ni à son inspiration. (Comp. v. 40, note.)

3. Paul n'a point l'intention de traiter ici de la circoncision ni de l'esclavage (v. 21), mais il cherche simplement par ces exemples à rendre plus clairs et plus complets les principes qu'il a énoncés relativement au mariage. Dès que l'accomplissement de la loi a eu lieu par Jésus-Christ (Mat. 5 : 17, note), toutes les figures de l'ancienne alliance, qui avaient, pour un temps, une grande importance, deviennent inutiles : telle est la circoncision. — Ce principe élevé et spirituel n'a pénétré qu'à grand'peine dans l'Eglise chrétienne. (Act. 11 : 2 et suiv.; 15 : 1 et suiv.)

4. Gr. « Mais si même tu peux devenir libre, use plutôt... » de quoi? de ta servitude ou de ta liberté? S'attachant rigoureusement à cette tournure, Chrysostome et, après lui, plusieurs Pères de l'Eglise et plusieurs interprètes modernes ont soutenu que l'apôtre conseillait aux esclaves de rester dans l'esclavage, même s'ils pouvaient légitimement devenir libres. Ils appuient leur opinion : 1° sur la locution grecque qu'ils traduisent ainsi : « mais *si même* tu peux devenir libre; » — 2° sur le *car* du verset suivant, qui paraît motiver le conseil de rester esclaves; — 3° sur l'ensemble de la pensée apostolique, qui est que chacun doit rester dans l'état où il a été appelé. A quoi l'on peut répondre : 1° que la grammaire n'interdit point de traduire : « *mais aussi*, si tu peux... » — 2° que le *car* du verset suivant ne doit point motiver le conseil de *rester esclave*, mais celui de ne point *se mettre en peine*,

gneur est un affranchi du Seigneur ; de même aussi celui qui a été appelé étant libre, est l'esclave de Christ [1]. — Vous avez été achetés à grand prix ; ne devenez point esclaves des hommes [2]. — Frères, que chacun demeure devant Dieu dans l'état dans lequel il a été appelé [3]. 23 24

III. 25-40. Conseils sur le mariage et le célibat. — 1° Quant aux personnes non mariées, n'ayant point de commandement du Seigneur, l'apôtre leur conseille de rester telles, *à cause des temps mauvais* qui s'approchaient ; il n'y a point de péché à se marier, mais le mariage procure des afflictions qu'il voudrait épargner à ses frères. (25-28.)— 2° En général, *le temps est court*, il importe au chrétien de se détacher de tout; que ni une femme, ni les larmes, ni la joie, ni les possessions, ni les jouissances du monde, dont la figure passe, ne l'asservissent. (29-31.) — 3° « Je voudrais que vous fussiez sans inquiétude : » en sera-t-il ainsi pour les chrétiens mariés ? Ils s'inquiètent des choses du monde, et de plaire l'un à l'autre ; tandis que ceux qui ne sont pas mariés ne s'inquiètent que de plaire au Seigneur et de parvenir à la sainteté. (32-34.) — 4° L'apôtre ne veut pas tendre un piège à ses frères, il réserve leur liberté : si donc un père trouve convenable de marier sa fille, il fait bien ; mais si, ferme dans la résolution contraire, il ne la marie pas, il fait mieux. (35-38.) — 5° La femme dont le mari est mort, est

si on l'est ; — 3° que le verbe final *uses-en* ou *profites-en* est plus naturel si on lui donne pour complément la *liberté, devenir libre*, que si on l'applique à l'esclavage ; — 4° que l'ensemble de la pensée n'exclut point cette interprétation, pas plus que l'ordre donné aux époux chrétiens de ne pas se séparer eux-mêmes d'un conjoint païen, n'exclut la liberté de laisser ce dernier se séparer s'il le veut. (Versets 12, 13 ; comp. v. 15.) Est-il probable, d'ailleurs, et conforme à l'esprit de l'Evangile que l'apôtre voulût conseiller aux esclaves de rester tels, *même si* on leur donnait la liberté ? C'est bien assez, ce semble, qu'il leur dise de ne pas *se mettre en peine* de leur état d'oppression. Mais aussi, comme il les relève de cette abjection devant les hommes en leur montrant leur liberté dans le Seigneur ! (Vers. 22.) Cette liberté spirituelle devait nécessairement amener la liberté extérieure, et l'amènera certainement partout ; mais du dedans au dehors, par la puissance intérieure du levain qui pénètre toute la pâte. Jusque-là, la grande affaire n'était pas pour eux la servitude ou l'affranchissement, mais l'*appel* du Seigneur, la liberté des enfants de Dieu. Cette pensée rentre dans l'argument général de l'apôtre, elle est conforme à tout l'esprit de l'Evangile, qui ne procède jamais par révolutions, et elle était pour les esclaves la plus précieuse consolation qui pût leur être offerte.

1. L'*esclave* et le *libre* se rencontrent dans la libre et glorieuse *servitude de Christ*, qui établit entre eux une égalité infiniment plus profonde que ne l'est l'inégalité extérieure de leurs positions. Voir sur la vraie liberté Jean 8 : 36.

2. Cette source de la vraie liberté (*rachetés à grand prix*) a déjà été nommée par l'apôtre. (6 : 20.) Ces derniers mots : *Ne devenez point les esclaves des hommes*, ne doivent pas s'entendre dans le sens propre, mais spirituel. En effet, au sens littéral, pour les libres, il n'y avait pas de danger qu'ils voulussent devenir esclaves, et selon le droit romain, cela n'était pas même possible ; et pour les esclaves, ces mots seraient un appel à la révolte, bien opposé à la pensée de l'apôtre (v. 21), et plus encore de Eph. 6 : 5. Mais, dans le sens spirituel, adressées aux uns et aux autres, ces belles paroles terminent admirablement l'exhortation de Paul : Quiconque, esclave ou libre, se fait un tourment des difficultés de sa position extérieure, comme si son salut en dépendait, se rend esclave des hommes ; tandis que le Seigneur, en rachetant les âmes, a transformé en liberté la servitude même de l'esclave. Du reste, il va sans dire qu'une parole absolue et profonde comme l'est celle-ci, a une portée bien plus étendue encore, et est susceptible des applications les plus diverses.

3. Troisième répétition de ce sage principe appliqué par l'apôtre au mariage (v. 17), à la circoncision (v. 20), à l'esclavage (v. 24), et pouvant ainsi être approprié à toutes les situations. Ces mots :

libre de se remarier, mais elle sera plus heureuse si elle reste veuve. (39, 40 *a*.) — 6° Tous ces conseils, Paul a la conscience qu'il les donne à la lumière de l'Esprit de Dieu dont il est éclairé. (40 *b*.)

25 Pour ce qui est des vierges [1], je n'ai point de commandement du
Seigneur ; mais je donne un avis, comme ayant reçu miséricorde du
26 Seigneur, pour être fidèle [2]. — J'estime donc qu'il est bon à l'homme,
27 à cause de la nécessité présente, de demeurer comme il est [3]. — Es-
tu lié à une femme ? Ne cherche point à t'en séparer. N'es-tu pas lié
28 à une femme ? Ne cherche point de femme. — Si pourtant tu t'es
marié, tu n'as pas péché ; et si une vierge se marie, elle ne pèche
point [4]. Mais ces personnes auront des afflictions dans la chair ; et
29 moi je vous épargne. — Or je dis ceci, frères : Le temps est court [5]
désormais ; que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en
30 ayant point ; — et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; et
ceux qui sont dans la joie, comme n'étant point dans la joie, et ceux
31 qui achètent, comme ne possédant pas ; — et ceux qui usent de ce
monde, comme n'en usant point ; car la figure de ce monde passe [6].

devant Dieu, ou plutôt *auprès de Dieu*, qui a *appelé* dans ces états divers, détournent la pensée de toute opinion humaine sur la valeur respective de ces positions, et l'élèvent jusqu'à Dieu, qui les a faites, qui seul les sanctifie, et qui a tous les moyens d'en adoucir les amertumes, d'en écarter les dangers, de les faire concourir au bonheur éternel de ses enfants. Ce qui ne veut point dire que l'apôtre entende fixer irrévocablement chaque chrétien dans sa position extérieure ; il enseigne seulement que cette position importe peu à la vie chrétienne, laquelle ne vient point bouleverser les rapports sociaux, mais plutôt les sanctifier en procédant du dedans au dehors. Elle réserve toujours la liberté individuelle, car elle est la liberté même.

1. C'est-à-dire des personnes non mariées, de l'un et de l'autre sexe, comme la suite le démontre. — L'apôtre revient ici au sujet principal abordé aux v. 1-9.

2. Sur ce point, c'est-à-dire sur la question proprement dite du mariage et du célibat, Paul déclare qu'il n'a reçu de *commandement du Seigneur*, ni par la tradition évangélique, ni par les révélations dont il a été lui-même favorisé. Ce qu'il va dire sera donc de lui, l'apôtre de Jésus-Christ, qui a obtenu une *miséricorde* à laquelle il attribue humblement toute sa *fidélité*, et par laquelle il est éclairé et dirigé dans toutes ces épineuses questions de la vie humaine en des temps mauvais. (Comp. v. 40, note.)

3. Gr. « J'estime donc que cela est bon *à cause de la nécessité présente* (ou imminente), qu'il est bon (dis-je) à l'homme d'être ainsi ; » ou bien : « *parce qu'il* est bon à l'homme d'être ainsi. » Il y a doute sur cette construction. Les uns ne voient dans le second membre de la phrase que la reprise du premier, les autres y voient la *raison* du jugement de l'apôtre : Etre ainsi, c'est-à-dire vierge (v. 25), est bon dans la nécessité présente, *parce que* cela est bon en général. (Vers. 1.) Quoi qu'il en soit, on voit qu'ici Paul fonde particulièrement son opinion favorable au célibat sur les grandes épreuves qui allaient atteindre l'Eglise : la guerre des Romains en Judée, la destruction de Jérusalem, les persécutions, tout ce qui est prédit dans Mat. 24.

4. Le conseil de l'apôtre, vu les circonstances, est contre le mariage (v. 1, 37, 38), dont il a grand soin cependant de garantir toute la légitimité. (Vers. 36.)

5. Etymologiquement, le mot traduit ici par *court* a bien ce sens, mais l'usage classique lui avait donné la signification de *anxieux*, plein d'angoisse, où le cœur se sent à l'étroit, oppressé. (Comp. les avertissements de Jésus-Christ sur ce même temps. Mat. 24 : 19, 20 ; Luc 23 : 29.)

6. Il ne dit pas seulement que le *monde*

— Or, je voudrais que vous fussiez sans inquiétude. Celui qui n'est 32
pas marié, s'inquiète des choses du Seigneur, cherchant à plaire au
Seigneur ; — mais celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, 33
cherchant à plaire à sa femme. — Et il y a cette différence entre la 34
femme et la vierge [1] : celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses
du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit ; mais celle qui est
mariée, s'inquiète des choses du monde, cherchant à plaire à son
mari [2]. — Or, je vous dis ceci pour votre propre avantage, et non 35
pour vous tendre un piège [3] ; mais pour vous porter à ce qui est hon-
nête et propre à vous attacher au Seigneur sans distraction. — Mais 36
si quelqu'un pense qu'il ne soit pas honorable que sa fille passe la
fleur de son âge, et qu'elle doive rester ainsi, qu'il fasse ce qu'il
voudra ; il ne pèche point ; qu'elle se marie [4]. — Mais celui qui reste 37

passe, mais sa *figure*, parce que tout, dans l'économie présente qui va finir, n'est que figures, formes, apparences, masques (surtout dans le *monde*, au sens de l'Écriture). Et de là saint Paul tire la conséquence que le chrétien doit vivre dans un état habituel de complet détachement, avoir dans ce monde le moins de liens possible, et n'être esclave d'aucune chose, heureuse ou triste.

1. Il y a ici une grande variété de leçons et de constructions dans les divers manuscrits. Le verbe grec que nous rendons par les mots : *il y a cette différence*, signifie proprement *être partagé*. Or, en rattachant ce mot au verset précédent, M. Rilliet traduit, d'après le *Vaticanus* : « celui qui est marié s'inquiète des choses du monde... *et il est partagé* » (entre les soins terrestres et ceux de la vie chrétienne). Si au contraire on rapporte le mot à ce qui suit, on peut le rendre ainsi : « la femme (mariée) et la vierge sont partagées, divisées » par des intérêts, des soins divers : l'une pour les choses du Seigneur, l'autre pour les choses du monde. De là, notre traduction ordinaire : *il y a cette différence*. Il y a lieu de mentionner enfin la traduction proposée par M. Godet : « *La femme mariée* aussi *est partagée*. La vierge non mariée prend souci des choses du Seigneur.... »

2. L'apôtre applique ici (v. 32-34) au mariage ce qu'il vient de dire de la difficulté et de la brièveté du temps, aussi bien que du détachement qui doit en résulter pour le chrétien. Quand il s'agit de confesser le Seigneur en des temps d'épreuve et de persécution, quand cette confession est accompagnée de sacrifices et de dangers, quand le chrétien se sent appelé à consacrer tout son temps au service de Dieu, à lui offrir jusqu'à sa vie, il est certain que les liens et les soucis de la famille peuvent contribuer puissamment à ce que le cœur soit partagé, irrésolu ; on se donne beaucoup plus difficilement *tout entier* à la cause de Christ. C'est ce que l'apôtre appelle *s'inquiéter des choses de ce monde, plaire à sa femme, plaire à son mari*, c'est-à-dire se consacrer l'un à l'autre, s'employer, se dépenser l'un pour l'autre. Dans ce sens, ces paroles sont dignes d'une sérieuse considération pour tous les temps. Mais, d'un autre côté, puisqu'en toutes circonstances, même les plus fâcheuses, le chrétien reste libre à cet égard (v. 28, note) ; puisque Dieu a institué le mariage et l'a sanctifié, il peut se servir précisément de ces afflictions de la chair (v. 28), de ces inquiétudes (v. 32-34) dont parle l'apôtre, non moins que des mille complications de la vie domestique, comme de puissants moyens d'éducation et de sanctification pour ses enfants. La famille chrétienne a un beau témoignage à rendre dans ce monde, sa mission sainte à remplir, aussi bien que le disciple de Christ pris individuellement. Ces deux faces de la question paraissent-elles se contredire ? Que chacun cherche la solution dans son propre cœur et dans la parole de Paul. (Vers. 7.)

3. Vous priver de votre liberté chrétienne, ou vous induire dans des tentations qui seraient bien pires que toutes les épreuves du mariage.

4. Le texte grec peut être rendu de diverses manières. M. Godet traduit : « Mais si quelqu'un estime *porter atteinte à l'honneur* de sa fille, (le verbe grec a

ferme en son cœur, n'étant point contraint, étant maître de sa propre volonté, et qui a jugé en son cœur de garder sa fille vierge, il fait
38 bien. — De sorte que celui qui marie fait bien ; et celui qui ne marie pas, fait mieux [1].
39 La femme est liée tout le temps que son mari vit ; mais si son mari est mort, elle est libre de se marier à qui elle veut ; seulement, que
40 ce soit dans le Seigneur [2] ; — toutefois elle sera plus heureuse, selon mon avis, si elle demeure comme elle est. Or, j'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu [3].

plutôt ici le sens actif que le sens passif), si elle passe l'âge de se marier, et *qu'il doive en être ainsi* (c'est-à-dire qu'il faut que le mariage ait lieu), qu'il fasse ce qu'il veut ; il ne pèche pas ; *qu'ils se marient.* » Une variante plus autorisée met ce dernier verbe au pluriel, le rapportant à la jeune fille et au jeune homme qui la demande en mariage.

1. Telle est la conclusion, le résumé de ce qui précède. (Comp. v. 28, note.)

2. La question décidée en peu de mots dans ce verset est tout à fait distincte des précédentes, et probablement les Corinthiens avaient aussi demandé à Paul son avis à cet égard. Il s'agit d'un second mariage pour les veuves, question fréquemment soulevée dans l'Eglise primitive. L'apôtre répond que la veuve a la liberté de se remarier ; mais, fidèle au principe qu'il a puisé pour d'autres dans les circonstances présentes, il ajoute qu'*elle sera plus heureuse* en ne le faisant pas. (Vers. 40.) Si toutefois elle use de sa liberté a cet égard, ce devra être *dans le Seigneur*, c'est-à-dire en communion avec lui, en consultant sa volonté, et avant tout, en n'épousant qu'un de ses disciples.

3. L'apôtre ajoute ce dernier mot contre de faux docteurs de Corinthe, qui, afin de s'élever en abaissant Paul, prétendaient, pour ainsi parler, au monopole des lumières du Saint-Esprit. Il faut donc appliquer cette observation à tout ce qui précède. — Elle suffit, sans doute, pour inspirer aux chrétiens de Corinthe la plus entière confiance en tout ce que l'apôtre venait de leur écrire. Comment se fait-il donc qu'on ait trouvé tant de difficultés au sujet de certaines remarques et certaines restrictions que Paul fait, dans ce chapitre, au sujet des conseils qu'il avait à donner ? Ces remarques et ces restrictions, qu'on a eu le tort d'appliquer à l'inspiration de l'apôtre, sont au nombre de cinq : v. 6, 10, 12, 25, 40. Et voici le système que l'on a bâti là-dessus : Paul, dans ces passages, déclare tantôt qu'il ne parle plus par inspiration, tantôt qu'il a un commandement du Seigneur, tantôt qu'il n'en a pas, mais qu'il se contente de donner un simple conseil. Donc, a-t-on conclu de là, il enseigne, dans ce dernier cas, sans autre autorité que celle d'un simple chrétien ; donc, il est sujet à l'erreur ; donc, il s'est trompé réellement ; donc, il distingue ce qu'il dit par inspiration de ce qu'il enseigne comme simple chrétien ; et de là encore une foule de théories sur la nature et le mode de l'inspiration, et des conséquences de toute espèce tirées de ce fait prétendu. Or, ce fait, ou, si l'on veut, ce principe, il n'en est pas question dans les paroles de l'apôtre. Paul, écrivant aux Eglises, pour l'instruction de tous les siècles dans la sainte vérité de Dieu, est toujours inspiré, éclairé, animé de l'Esprit de Dieu. Mais l'idée étrange qu'il aurait déposé par moments cette inspiration, comme un habit, pour la reprendre ensuite, qu'il aurait ainsi laissé dans le sanctuaire de la vérité divine une porte entr'ouverte, par laquelle nous nous hâtons d'introduire nos systèmes, cette idée est une pure invention des hommes. Qu'a donc voulu nous apprendre l'apôtre par les cinq observations mentionnées ci-dessus ? Il n'y a qu'à relire sans idée préconçue, et tout reste fort simple : 1° v. 6. Il donne sur les relations du mariage un *conseil*, non un *commandement*, parce qu'il n'y a ici pour personne *devoir* absolu, mais simple convenance d'édification. 2° v. 10. Ce n'est pas *lui*, mais le Seigneur qui interdit le divorce : pourquoi ? par la simple raison que Jésus-Christ l'a déjà interdit avant lui. (Mat. 5 : 32 ; 19 : 9. Voir une citation pareille d'un ordre du Seigneur, 9 : 14.) 3° v. 12. C'est l'apôtre, et non le Seigneur, qui ordonne aux époux chrétiens mariés à des païens de ne pas s'en séparer. Dieu, dans l'Anc. Test., avait donné aux Juifs, pour un temps, un ordre opposé, et dans le Nouv. Test. il n'a point laissé de commandement à cet égard ; donc, l'apôtre en ordonne

selon les lumières du Saint-Esprit qui l'éclaire, et cela « dans toutes les Eglises. » (v. 17.) 4° v. 25. Il déclare que, sur la question du mariage ou du célibat, il n'a pas de commandement du Seigneur, ni par la tradition évangélique, ni par les révélations directes qui lui avaient communiqué tant de vérités importantes (11 : 23 ; 2 Cor. 12 : 1, 7), et même tout l'Evangile qu'il prêchait. (Gal. 1 : 11-16.) Livré à lui-même dans ce cas-ci, ou plutôt, à l'Esprit de Dieu qui le dirige dans toute la vérité, il exprime, non un *ordre*, car il fallait respecter la liberté chrétienne en une telle matière, mais un *conseil*, un *sentiment*. Ce conseil, néanmoins, pour n'être point un ordre, pour n'avoir rien d'absolument obligatoire, puisque l'apôtre en a sagement disposé ainsi, ce conseil est-il moins inspiré que ne le serait un ordre ? Loin de là, car pour donner à ce conseil toute l'importance qu'il y attache, Paul l'accompagne de ces solennelles paroles, dans une intention de polémique contre les dénigrements de ses adversaires : « Je donne ce conseil comme ayant obtenu miséricorde de par le Seigneur, pour être fidèle, » fidèle dans son apostolat auprès des âmes. 5° v. 40. Enfin, l'apôtre en appelle encore à son *conseil* pour affirmer que, vu les circonstances, la veuve serait plus heureuse si elle ne se remariait pas. Et c'est alors que, non content d'avoir écrit toutes ces choses sous l'autorité de son apostolat, il ajoute ces mots, où se trahit une fine et sainte ironie à l'adresse des faux docteurs : *Or, j'estime que j'ai aussi, moi, l'Esprit de Dieu.* Et c'est le sceau divin de cet Esprit qui repose sur tout ce qui précède, comme sur tous les oracles de Dieu. Ainsi donc, en résumé, l'apôtre, toujours conduit par l'Esprit du Seigneur, fait deux distinctions fort importantes pour ses lecteurs. 1° Le Seigneur a ou n'a pas laissé de prescription sur tel ou tel point dont je vous parle comme son apôtre ; 2° ce que je vous dis est un ordre, un devoir absolu pour tout chrétien, ou bien un simple conseil de mon expérience, qui vous laisse libres, parce que son application dépend des circonstances. Dans ces deux distinctions, on le voit, l'inspiration de l'apôtre de Jésus-Christ n'est point en cause.

CHAPITRE VIII

Instructions sur la liberté de manger des aliments sacrifiés aux idoles.

I. 1-6. Selon la connaissance chrétienne, les idoles ne sont rien. — 1° Tous se vantent d'avoir cette connaissance, mais la connaissance sans amour est vaine et enfle d'orgueil. (1-3.) — 2° Les idoles auxquelles les païens sacrifient ne sont rien, malgré leur multiplicité ; il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Seigneur. (4-6.)

Quant aux choses sacrifiées aux idoles [1], nous savons que nous 1

1. L'apôtre passe brusquement ici d'un sujet à un autre. Mais la liaison de ses pensées se trouvait dans la lettre que lui avaient écrite les fidèles de Corinthe (7 : 1), et à laquelle il répond dans l'ordre des questions qu'ils lui avaient adressées. Celle-ci, concernant la liberté que s'attribuaient plusieurs de manger des viandes qui avaient servi aux sacrifices des idoles, était alors d'une grande importance, à cause de la diversité d'opinions qui régnaient là-dessus entre les chrétiens. Une partie de la chair des victimes offertes en sacrifice, revenait aux prêtres : une autre partie était rendue à ceux qui avaient fourni le sacrifice, et ils l'employaient à des repas sacrés, soit dans les temples, soit dans leurs maisons. Ces repas étaient d'ordinaire accompagnés des plus abominables souillures, qui faisaient partie du culte corrompu du paganisme. Les pauvres, après avoir offert une victime, en vendaient la chair sur les marchés. Il se présentait donc aux chrétiens diverses occasions de manger de ces viandes. De là, un sujet de contestation dans l'Eglise de Corinthe. Les Juifs convertis considéraient cette participation indirecte aux sacrifices idolâtres comme une grande souillure, tandis que d'autres disciples, abusant d'une liberté que l'apôtre ne leur conteste pas, mais qui blessait la conscience des faibles, ne s'en faisaient aucun scrupule. De là, pour les uns et les autres, l'impor-

avons tous de la connaissance [1] (la connaissance enfle, mais la charité
2 édifie [2] ; — et si quelqu'un présume de connaître quelque chose, il
3 n'a pas encore connu comme il faut connaître ; — mais si quelqu'un
4 aime Dieu, celui-là est connu de lui [3]) ; — pour ce qui est donc de manger des aliments sacrifiés aux idoles, nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde, et qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul.
5 — Car quoiqu'il y en ait, soit dans le ciel, soit sur la terre, qui sont appelés dieux, comme effectivement il y a plusieurs dieux et plusieurs
6 seigneurs, — toutefois, pour nous il y a un seul Dieu, le Père, duquel sont toutes choses, et nous sommes pour lui ; et un seul Sei-

tance qu'ils avaient mise à connaître l'opinion de Paul ; de là aussi des instructions qui remplissent ici les chap. 8, 9 et 10. Ce sujet a quelque similarité avec celui que l'apôtre traite dans Rom. ch. 14 et 15 ; mais il y a cette différence que là des chrétiens, faibles dans la connaissance et dans la foi, regardaient comme étant encore en vigueur des lois mosaïques abolies par l'Evangile ; tandis qu'ici ils veulent éviter une participation à des actes du paganisme dans lesquels il pouvait réellement y avoir du péché. — Il ne faudrait pas croire que ces sujets, pour ne plus se présenter à nous sous la même forme, soient sans application à nos temps. Il y a dans le monde bien des choses qui, indifférentes en elles-mêmes, sont devenues des péchés par l'usage qu'en font les hommes sans Dieu ; y prendre part peut être un scandale pour les faibles et une occasion de souillure pour les forts. Ainsi, en changeant le nom des choses, leurs formes et leurs rapports, les instructions de l'apôtre conservent toute leur opportunité et leur importance.

1. De qui parle l'apôtre en disant : *nous avons tous de la connaissance ?* et comment expliquer la contradiction entre ces paroles et le v. 7 ? A cela, on a fait diverses réponses. 1° Les uns prennent ici le mot *connaissance* dans un sens général et théorique, tandis qu'au verset 7 il s'agit de la connaissance spéciale et pratique du sujet traité dans ce chapitre. Mais cela est en contradiction avec le v. 1, qui détermine très bien l'objet spécial de cette connaissance : *les choses sacrifiées aux idoles.* — 2° D'autres entendent par *nous, tous,* les chrétiens *éclairés,* Paul et ses pareils. Mais comment alors s'expliquer la critique sévère que l'apôtre fait de cette connaissance, dans la parenthèse qui suit ? — 3° On a vu enfin dans ces paroles une ironie par laquelle Paul veut humilier les prétentions d'une partie des Corinthiens à la science. Et ce sens qui est bien en harmonie avec le v. 7 et avec la parenthèse, est celui auquel nous nous arrêtons. Le v. 2, en particulier, se trouve ainsi clairement expliqué.

2. Les Corinthiens, riches en *connaissance* (1 : 5), en faisaient un aliment de l'orgueil. Par la *science* sans la *charité,* l'homme se complaît à lui-même ; par la charité, il complaît à ses frères. Par l'une, il dit : « Toutes choses me sont permises ; » par l'autre, il ajoute : « Mais toutes n'édifient pas. » (10 : 23.) Quant à l'objet spécial de la *connaissance* que l'apôtre a ici en vue, et dont il dit : *nous savons,* voir v. 6, note.

3. D'après le contraste exprimé (v. 1) entre la *connaissance* et l'*amour,* on attendrait ici : « Si quelqu'un aime son *frère,* il *connaît* comme il faut connaître. » Au lieu de cela, l'apôtre met *Dieu* comme objet de l'amour, et source de la connaissance. Par là, l'antithèse est plus vraie encore, et elle renferme une profonde pensée : la source de toute connaissance de Dieu en l'homme, c'est qu'il a été d'abord *connu de Dieu ;* mais, pour Dieu, *connaître* c'est *reconnaître* comme lui appartenant (Jean 10 : 14, 15), c'est *aimer* ceux qui sont les objets de cette connaissance, c'est créer en eux tout ce qui les rend agréables à ses yeux. Il ne *connaît* pas les méchants, car le mal en eux consiste à se détourner de Dieu pour se jeter dans une négation, dans le néant. (Comp. 2 Tim. 2 : 19 ; Mat. 7 : 23 ; Ps. 1 : 6.) Celui que Dieu connaît, il lui communique, en faisant sa demeure chez lui, quelque chose de son essence divine ; or, Dieu est amour, chaleur et vie aussi bien que lumière. L'amour est donc la marque seule infaillible que j'ai été connu de Dieu et que je connais Dieu. Sans *amour,* ma *connaissance* n'est qu'une science stérile

gneur, Jésus-Christ, par lequel sont toutes choses, et nous sommes par lui [1].

II. 7-13. MAIS IL NE FAUT PAS MOINS USER DE CHARITÉ ENVERS LES FAIBLES. — 1° Si les faibles, qui n'ont pas cette connaissance, mangent des choses sacrifiées aux idoles, ils souillent leur conscience ; en les y engageant par votre exemple, quoiqu'un aliment de plus ou de moins ne soit rien devant Dieu, vous abusez de votre liberté, vous scandalisez les faibles. (7-9.) — 2° Si donc on te voit dans le temple des idoles, tel frère, à la conscience faible, suivra ton exemple, et s'exposera à périr par ta faute ! Par là, tu pèches contre ton frère et contre Christ qui est mort pour lui ! Plutôt ne jamais manger d'aucune viande, que de scandaliser un frère. (10-13.)

Mais tous n'ont pas la connaissance ; et quelques-uns, par la con- 7
science qu'ils ont encore de l'idole, mangent une chose comme sacrifiée à l'idole ; et leur conscience étant faible, elle en est souillée [2]. — 8
Or, un aliment ne nous rend pas agréables à Dieu ; si nous ne man-

et froide, qui bientôt va tarir et rentrer dans le néant. C'est pourquoi l'apôtre, en disant *aimer Dieu*, quand, dans son antithèse, on attendait *aimer son frère*, prend l'amour à sa source, et nous fait ainsi comprendre que celui qui n'aime pas Dieu n'aime pas son frère (1 Jean 4 : 20), et que tout péché contre l'amour dû à nos frères est un péché contre Dieu. (Vers. 11, 12. Comp., sur l'ensemble de cette pensée, 13 : 12, note ; Gal. 4 : 9, note.)

1. Tout ce passage (v. 4-6) se rapporte à l'objet spécial de la *connaissance* que l'apôtre avait en vue en disant (v. 1 et 4) *nous savons*... quoi? qu'*une idole n'est rien*, qu'*il n'y a qu'un seul Dieu*. Mais comment cette idée vient-elle sous sa plume et entre-t-elle dans son plan ? Le voici : Les Juifs convertis (et même plusieurs Pères de l'Eglise), croyaient, malgré les plus clairs enseignements de l'Anc. Test., que les faux dieux du paganisme étaient des êtres réels, des esprits méchants, qui remplissaient de leur présence et de leur influence mauvaise les choses qui leur étaient offertes en sacrifices. Ils croyaient donc aussi qu'en mangeant de ces sacrifices, ils entraient d'esprit et de corps en communion avec les *démons*, et se plaçaient sous leur dépendance ; de là, leur horreur pour les choses sacrifiées. Et parmi les païens convertis il pouvait y en avoir aussi qui partageaient ce préjugé, et qui y joignaient le triste souvenir de leur vie passée dans les souillures de l'idolâtrie ; double raison pour rompre entièrement avec tout ce qui les leur rappelait. Mais le plus grand nombre des Corinthiens, les plus éclairés, *savaient* que les idoles ne sont *rien*, rien qu'une invention de l'imagination de l'homme. Ceux-ci, s'appuyant avec orgueil sur cette connaissance, sans préjugé à l'égard des sacrifices, mais aussi sans condescendance et sans amour pour leurs frères plus faibles, dont ils blessaient la conscience ou qu'ils entraînaient par leur exemple (v. 7, 9, 10), péchaient contre la charité (v. 12) et s'exposaient eux-mêmes témérairement aux tentations inséparables des habitudes païennes. Or, en écrivant à l'apôtre sur cette question, ils s'étaient justifiés par le fait que l'*idole n'est rien*, ce que Paul leur concède, car évidemment il répète (v. 4-6) leur argument ; mais il ajoute aussitôt : *Tous n'ont pas cette connaissance* (v. 7), et blâme pour cela leur manière d'agir. (Comp. 10 : 19-21.) — Bien que l'apôtre accorde aux Corinthiens qu'*une idole n'est rien*, il ne peut pas oublier que le paganisme, en lui-même, avec toutes ses abominations, est une œuvre du démon, ni qu'il existe réellement des esprits méchants (v. 5 ; Eph. 2 : 2 ; 6 : 12 ; Col. 2 : 15 ; 2 Cor. 4 : 4) ; mais ce qu'il déclare surtout, c'est qu'il n'y a pour le chrétien que le *seul* et vrai *Dieu*, *de qui* et *pour qui* nous sommes (motif de le glorifier) ; et qu'un *seul Seigneur*, *Jésus-Christ*, à qui il attribue la création de toutes choses (Jean 1 : 3 ; Col. 1 : 16), et *par qui* nous avons le salut et la vie. (Eph. 2 : 10.)

2. Gr. « La *conscience de l'idole* ; » c'est le sentiment non raisonné, l'opinion instinctive, ou, si l'on veut, le préjugé persistant que l'idole est un être réel, et la crainte de se mettre en contact avec elle. Pour de telles *consciences faibles*, manger des viandes sacrifiées à une idole était réellement une *souillure* à laquelle

geons pas, nous n'avons rien de moins, et si nous mangeons, nous
9 n'avons rien de plus [1]. — Mais prenez garde que cette liberté que
10 vous avez ne soit en scandale à ceux qui sont faibles. — Car si quelqu'un te voit, toi qui as de la connaissance, assis à table dans le temple des idoles, la conscience de celui qui est faible ne sera-t-elle
11 pas déterminée à manger de ce qui est sacrifié à l'idole [2]? — Et ainsi le faible périra par ta connaissance, le frère, pour lequel Christ est
12 mort [3] ! — Or quand vous péchez ainsi contre les frères, et que vous blessez leur conscience qui est faible, vous péchez contre Christ [4]. —
13 C'est pourquoi, si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de viande, afin de ne pas scandaliser mon frère [5].

elles se laissaient entraîner par fausse honte et par l'exemple des forts. On voit en cela quel grand mal faisaient ces derniers en usant de leur liberté sans égard pour leurs frères. (Vers. 9.)

1. Pourquoi donc ne pas y renoncer, puisque cette action, inutile en elle-même, peut être accompagnée de dangers réels pour nos frères ? (Vers. 9.) — On remarquera que les deux dernières phrases de ce verset sont interverties dans le texte reçu et la plupart des versions, qui ont d'abord la proposition positive : si *nous mangeons*, puis la négative, — contrairement à de fortes autorités.

2. « Gr. « Sa conscience, qui est faible, ne sera-t-elle pas *édifiée* pour manger...? » Tu dois *édifier* sa conscience par une vie sainte ; mais si tu l'édifies de manière à le faire agir contre sa persuasion, c'est démolir au lieu d'édifier.

3. Effrayant reproche ! Christ a donné sa vie pour ce *frère*, et toi, tu ne peux lui sacrifier quelque chose de ta liberté ! Tu l'exposes plutôt à *périr !* — Témoignage décisif contre l'opinion erronée que Christ n'est mort que pour les élus. Même si ce faible frère périt, il n'en reste pas moins éternellement vrai que *Christ est mort pour lui*. (Comp. Rom. 14 : 15 ; Héb. 10 : 29 ; 2 Pier. 2 : 1 ; 1 Jean 2 : 2.) — Ce verset est également rétabli selon les meilleurs manuscrits, et il en reçoit plus de force. Quel contraste : le *faible* périra par ta *connaissance*, le *frère*, pour qui Christ est mort !

4. Surtout parce qu'il est mort pour eux (v. 11), qu'il se les est acquis, qu'ils sont sa propriété.

5. Comp. Rom. 14. Plutôt renoncer à toute viande, à tout ce qui m'est permis, que de pécher contre la charité et de froisser une conscience !

CHAPITRE IX

I. *Développant le même sujet, l'apôtre montre, par son exemple, comment le chrétien doit renoncer à sa liberté et à ses droits par égard pour les faibles, 1-14.* — II. *Il n'a point fait usage des droits qu'il énumère dans les versets précédents, mais plutôt il s'est fait tout à tous en vue de la rémunération céleste, 15-23.* — III. *Ce renoncement, dépeint par l'image des combats dans la lice, est nécessaire à tout chrétien, 24-27.*

I. 1-14. L'APÔTRE DÉMONTRE SON DROIT A RECEVOIR SON ENTRETIEN DES ÉGLISES. — 1° Libre et apôtre, cette double dignité ne saurait être contestée à Paul, car il a vu le Seigneur, et les chrétiens de Corinthe sont son ouvrage, le sceau de son apostolat. (1-3.) — 2° De là, son droit à vivre aux dépens de l'Eglise, à être marié, comme d'autres de ses compagnons d'œuvre, à ne pas travailler de ses mains pour vivre. (4-6.) — 3° Il prouve ce droit : *a)* par des exemples empruntés à la vie ordinaire (7) ; *b)* par

la loi divine (8-10) ; *c)* par les biens spirituels qu'il répand, et qui lui donnent droit aux biens temporels, auxquels pourtant il a renoncé pour l'amour de l'Evangile (11, 12) ; *d)* par les usages du service divin dans l'ancienne alliance (13) ; *e)* par l'ordre même du Seigneur. (14.)

Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre[1] ? N'ai-je pas vu Jésus- 1
Christ notre Seigneur[2] ? N'êtes-vous pas mon ouvrage dans le Sei-
gneur[3] ? — Si, pour les autres, je ne suis pas apôtre, je le suis au 2
moins pour vous ; car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le
Seigneur. — C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent[4]. — 3
N'avons-nous pas le droit de manger et de boire[5] ? — N'avons-nous 4,5
pas le droit de mener avec nous une femme d'entre nos sœurs[6],
comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas[7] ?
— Ou, n'y a-t-il que moi seul et Barnabas, qui n'ayons pas le droit 6

1. Le texte reçu place ces deux questions dans un ordre inverse : « Ne suis-je pas apôtre ? ne suis-je pas libre ? » contrairement aux meilleures autorités. — Paul venait de dire (8 : 13) qu'il se priverait de tout aliment qui pourrait scandaliser son frère. Et pourtant il sait qu'il est *libre*, aussi libre que ceux qui, à Corinthe, abusaient de leur liberté chrétienne. Bien plus, il est *apôtre*. Comme apôtre de Jésus-Christ, Paul avait plus encore de liberté et d'autorité que tout autre ; s'il y renonce par charité, son exemple en aura d'autant plus de poids, et humiliera ceux qui s'autorisent de leurs droits pour froisser les consciences faibles. Or, c'est précisément cet exemple de sa vie personnelle qu'il tient à exposer en présence des insinuations de certains adversaires. (Vers. 3.) Il consacre à cela tout ce chapitre, qui n'est point un hors-d'œuvre.

2. Paul avait probablement *vu le Seigneur* avant qu'il mourût sur la croix ; mais ce n'est pas de ce temps qu'il parle ici, puisque ce triste privilège, il l'aurait eu en commun avec les ennemis du Sauveur. (Comp. 2 Cor. 5 : 16, note.) Il a *vu le Seigneur* glorifié (Act. 9 : 3 et suiv.) qui lui est apparu en divers temps, et dont il a reçu des révélations. (Gal. 1 : 1 ; comp. Act. 18 : 9, 10 ; 1 Cor. 11 : 23 ; 2 Cor. 12 : 1 et suiv.) Il rappelle ces faits pour justifier son caractère *apostolique*, que niaient ses adversaires en disant qu'il n'avait pas *vu le Seigneur*, et qu'à cause de cela il ne pouvait pas être le témoin de sa vérité comme les autres apôtres. (Verset 3.) Ainsi parlait sans doute le parti qui se réclamait de Céphas. (1 : 12.)

3. Comme Eglise qu'il avait fondée, et dont les membres avaient été en grande partie amenés par lui à la foi : *sceau* divin posé par Dieu même sur son apostolat. (Vers. 2.) — Ce mot *dans le Seigneur* (vers. 1 et 2) ajoute à la démonstration de l'apôtre quelque chose d'intime et de sacré. Toute son œuvre à l'égard des Corinthiens a eu lieu selon le Seigneur, dans sa communion, en sorte que le Seigneur lui-même en est le témoin et le vrai auteur.

4. Gr. « C'est là mon apologie contre ceux qui m'accusent en jugement » ou « qui font des enquêtes sur moi. » Son apologie irréfutable, c'est que ses lecteurs sont *son ouvrage*, le *sceau de son apostolat*. (Vers. 1 et 2.)

5. Cette question se lie à la fois aux libertés qu'il a discutées dans le chapitre précédent et aux pensées qui suivent, c'est-à-dire au droit qu'aurait l'apôtre de vivre aux dépens des Eglises auxquelles il avait annoncé l'Evangile. (Vers. 7 et suiv.)

6. Gr. « Une sœur femme, » c'est-à-dire une épouse chrétienne.

7. Ainsi *les autres apôtres*, et spécialement les *frères du Seigneur* (Jacques le Mineur et Jude) et Pierre, les plus renommés d'entre les apôtres (Gal. 2 : 9 ; Mat. 16 : 18, 19), étaient tous mariés, et leurs femmes les accompagnaient dans leurs voyages missionnaires. Si Paul, par des raisons qu'il a exposées (ch. 7), a renoncé à l'état du mariage, il n'en revendique pas moins le *droit*. Et c'est en présence de ces faits qu'une Eglise établit le célibat forcé des prêtres ! C'est qu'avant cela elle avait renié l'autorité de la Parole de Dieu et ramené dans la nouvelle alliance le *prêtre* de l'ancienne, au détriment de la sacrificature unique et parfaite de Jésus-Christ, et au mépris du sacerdoce univer-

7 de ne point travailler [1] ? — Qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses
propres dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas
le fruit ? Ou qui est-ce qui paît un troupeau, et ne mange pas du lait
8 du troupeau ? — Est-ce selon l'homme que je dis ces choses ? la loi
9 ne les dit-elle pas aussi [2] ? — Car il est écrit dans la loi de Moïse :
« Tu n'emmuselleras point le bœuf qui foule le grain. » Est-ce des
10 bœufs que Dieu prend soin [3] ? — Ou n'est-ce pas entièrement à cause
de nous qu'il le dit ? En effet, il est écrit à cause de nous que celui
qui laboure, doit labourer dans l'espérance, et celui qui foule le grain,
11 avec l'espérance d'y avoir part [4]. — Si nous avons semé parmi vous
les biens spirituels, est-ce une si grande chose que nous moissonnions
12 de vos biens charnels ? — Si d'autres participent à ce droit sur vous,
n'y participerons-nous pas plutôt ? Cependant nous n'avons point usé
de ce droit ; mais nous souffrons tout, afin de n'apporter aucun
13 obstacle à l'Evangile de Christ [5]. — Ne savez-vous pas que ceux qui
font le service sacré mangent des choses sacrées ; et que ceux qui
14 servent à l'autel ont part à l'autel [6] ? — De même aussi, le Seigneur
a ordonné que ceux qui annoncent l'Evangile vivent de l'Evangile [7].

sel de tous les chrétiens. C'est le célibat obligatoire qui fait la *caste*, mise à la place de l'*homme* et du *citoyen*.

1. De ne point *travailler* de leurs mains, à côté de leur œuvre missionnaire, afin de pourvoir à leurs besoins, sans en charger les Eglises. (Act. 20 : 34 ; 18 : 3 ; 2 Thes. 3 : 8, 9.) Il ressort de là que Barnabas suivait à cet égard la même ligne de conduite que Paul ; que ces deux serviteurs de Dieu savaient s'estimer et s'aimer, malgré le fait rapporté Act. 15 : 39 ; enfin, que Barnabas exerçait son ministère dans les Eglises d'Occident.

2. L'exemple des mœurs et des usages des *hommes* que l'apôtre venait de citer (v. 7) pour rendre plus légitime sa pensée, aurait pu, aux yeux de plusieurs, manquer d'autorité ; c'est pourquoi il recourt à une plus haute autorité, celle de la *loi*.

3. Sans aucun doute Dieu *prend soin des bœufs* et de toute créature ; cette loi (Deut. 25 : 4) le prouve aussi bien que d'autres pareilles (Deut. 22 : 6-10 ; Lév. 22 : 28) ; mais ces lois d'une tendre providence sont moins écrites pour les animaux (qui ne savent pas lire, remarque Luther), que pour l'homme qui doit apprendre par là à être humain et reconnaissant, même envers les êtres destitués de raison qui le servent par leur travail ; combien plus envers son semblable ! et combien plus encore le chrétien envers le serviteur de Dieu, qui lui fait part des *biens spirituels !* (Vers. 10, 11.)

4. Une variante adoptée par M. Godet porte : « Celui qui foule *doit participer à l'objet espéré*. » Les actes de *labourer* et de *fouler* ne présentent pas deux exemples parallèles, juxtaposés. Labourer est pénible ; mais *fouler* le grain, non. Ce dernier acte nous transporte au jour de la moisson, où le bœuf, libre de toute muselière, prend sa part de la récompense espérée.

5. L'apôtre s'applique le principe qu'il a établi abondamment, mais il lui vient à l'esprit encore deux arguments qu'il ne veut pas omettre (v. 13, 14) ; puis il reprend (v. 15) son application à lui-même.

6. Gr. « Ceux qui s'emploient aux choses sacrées, mangent les choses du sanctuaire. » Paul veut parler des lévites et des prêtres de l'ancienne alliance, qui n'avaient point eu de part avec les autres tribus dans la terre de la promesse ; car l'Eternel était leur part et leur héritage, et ils devaient vivre de ce qui était offert au temple. (Nomb. 18 : 8 et suiv., 21-24.)

7. Cet ordre se trouve Mat. 10 : 10 ; Luc 10 : 7.

II. 15-23. Il a volontairement renoncé a ce droit. — 1° Il le déclare formellement, et ne réclame rien pour lui, si ce n'est ce sujet de gloire : prêcher gratuitement l'Evangile, dont la dispensation lui a été imposée, sans se prévaloir des droits qu'il lui donne. (15-18.) — 2° Libre à l'égard de tous, il s'est assujetti à tous, s'étant fait Juif aux Juifs, sans loi à ceux qui sont sans loi, faible aux faibles, tout à tous, afin de sauver les âmes et d'avoir part à l'Evangile. (19-23.)

Mais, pour moi, je n'ai usé d'aucune de ces choses ; et je n'écris 15
point ceci, afin qu'on en use ainsi envers moi ; car il serait meilleur
pour moi de mourir, que si quelqu'un anéantissait ce sujet de gloire[1].
— En effet, si je prêche l'Evangile, je n'ai pas sujet de m'en glori- 16
fier, parce que la nécessité m'en est imposée ; car malheur à moi, si
je ne prêche pas l'Evangile ! — Car si je le fais de bon cœur, j'en ai 17
la récompense , mais si je le fais à contre-cœur, la charge m'en est
commise. — Quelle est donc ma récompense ? C'est qu'en prêchant 18
l'Evangile j'établis gratuitement l'Evangile, sans me prévaloir de mon
droit dans l'Evangile. — Car, quoique je sois libre à l'égard de tous, 19
je me suis assujetti à tous, afin d'en gagner un plus grand nombre[2].
— J'ai été avec les Juifs comme Juif, afin de gagner les Juifs ; avec 20
ceux qui sont sous la loi comme sous la loi, bien que je ne sois pas
moi-même sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi[3] ; —

1. Gr. « Mon sujet de gloire. » Par où l'apôtre n'entend point une *gloire* devant Dieu, mais devant les hommes. (Rom. 4 : 2.) Cette gloire, qu'il revendique en présence de l'Eglise, et qui le distinguait des autres apôtres, vrais ou faux, c'est qu'il annonçait l'Evangile *gratuitement* (v. 18), et qu'il s'imposait pour cela tous les renoncements et toutes les fatigues. (Vers. 6-14). Mais est-ce pour lui qu'il recherchait cette gloire ? Nullement ; il ne veut que lever par là un des plus grands obstacles aux progrès de l'Evangile (v. 12), et prévenir les accusations que ses adversaires n'auraient pas manqué d'élever contre lui. (Act. 20 : 34 ; 2 Thes. 3 : 8, 9 ; 2 Cor. 11 : 7 et suiv.) Toute cette gloire revenait donc à l'Evangile (v. 23), c'est-à-dire à Dieu, à qui toute gloire appartient. C'est par le même motif que tout serviteur de Dieu doit tenir fortement à l'honneur de son ministère, et tout chrétien à l'honneur de sa conduite devant les hommes. — Par un si saint motif, l'apôtre déclare formellement, au commencement de ce verset, qu'il n'écrit point ces choses pour qu'on lui rende le *droit* auquel il renonce. (Gr. « pour qu'il m'arrive ainsi, » c'est-à-dire, de vivre de l'Evangile, v. 14).

2. Ces v. 16-19 sont destinés à motiver et à justifier la pensée hardie du v. 15 : Je *dois* prêcher l'Evangile ; ce n'est pas là le *sujet* spécial de *gloire* dont j'ai parlé, j'y suis obligé ; si je m'y refusais, je serais coupable et ingrat envers la grâce que Dieu m'a faite. (Vers. 16.) Si je le fais *de bon cœur*, librement, gratuitement, j'en ai la récompense ; sinon, j'y suis obligé par l'appel de Dieu, je fais office d'esclave et, après avoir rempli ma tâche, je n'ai aucune récompense à attendre. (Vers. 17.) Quelle est donc cette précieuse récompense à laquelle j'aspire ? C'est qu'en prêchant *gratuitement* l'Evangile, je l'*établisse* d'autant plus sûrement que je renonce à mon *droit* (v. 18), et qu'en sacrifiant une liberté légitime, je gagne d'autant plus d'âmes au Sauveur. (Vers. 19; comp. v. 22, 23.)

3. Le texte reçu retranche à ce verset toute cette phrase : *Bien que je ne sois pas moi-même sous la loi*, ici rétablie selon les meilleurs manuscrits. — Les Juifs et *ceux qui sont sous la loi* sont les mêmes hommes, mais la première de ces expressions les désigne comme nation, avec ses mœurs, ses usages, etc. ; la seconde les dépeint dans leur rapport spécial avec Dieu, par le moyen de la *loi*. Pour bien comprendre que l'apôtre pût *être* (Gr. « devenir ») *comme Juif avec les Juifs*, il faut se souvenir que lorsque, pour les *gagner* à Christ, il prenait part à leurs usages religieux, il ne considérait

21 avec ceux qui sont sans loi, comme sans loi (quoique je ne sois point
sans loi à l'égard de Dieu, je suis sous la loi de Christ), afin de ga-
22 gner ceux qui sont sans loi [1] ; — j'ai été faible avec les faibles, afin
de gagner les faibles [2] ; je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver
23 de toute manière quelques-uns [3]. — Et je fais toutes choses à cause
de l'Evangile, afin d'y avoir part [4].

III. 24-27. Motifs de ce renoncement pour tous les chrétiens. — 1° La vie chrétienne est une course, une lutte : il s'agit d'y obtenir le prix, la couronne. (24, 25.) — 2° Paul se livre à cette course, à cette lutte avec un sérieux tel, que pour cela il mate son corps, l'assujettit, car il sait qu'il y va de son salut éternel. (26, 27.)

24 Ne savez-vous pas que ceux qui courent dans la lice, courent tous,
mais qu'il n'y en a qu'un qui reçoit le prix ? Courez de manière que
25 vous le remportiez. — Tout homme qui combat s'abstient de tout ;
et ceux-là le font, pour avoir une couronne corruptible ; mais nous,
26 pour en avoir une incorruptible [5]. — Je cours donc, ainsi, non comme

point ces usages comme des « traditions humaines, » mais comme des institutions saintes, établies par Dieu même pour préparer son peuple à l'Evangile. Avec la signification toute spirituelle qu'il y voyait, il pouvait s'y associer en toute sincérité, y trouver de l'édification, d'autant plus qu'il aimait tendrement son peuple et appréciait hautement ses prérogatives. (Rom. 9 : 1-5.) Mais pour cela, libre par l'Evangile, il ne se croyait point *lié* à la loi. Tout au contraire, le même homme qui pratiquait des usages religieux avec les Juifs (Act. 16 : 3 ; 18 : 18 ; 21 : 20 et suiv.), dans le sens que nous venons d'indiquer, s'y opposait avec toute l'énergie de sa conviction quand il voyait des *chrétiens* judaïsants *exiger* ces actes religieux comme méritoires et nécessaires au salut, ce qui détruisait la doctrine du salut par grâce. (Act. 15 : 1 et suiv. ; Gal. 2 : 4, 5, 13-16.)

1. Paul désigne les païens comme *ceux qui sont sans loi*, sans la loi divine révélée ; et il n'astreignait ni lui ni eux aux usages religieux des Juifs, qui les eussent éloignés. Il n'évitait point d'entrer en relation avec eux, et dans sa prédication, il se mettait à leur point de vue. (Act. 17.) Cependant, comme ce mot *sans loi* (*anomos*), appliqué à l'apôtre, pouvait être mal compris, il l'explique dans une parenthèse, dont voici la traduction littérale : « n'étant point sans loi à Dieu, mais dans la loi à Christ. » Etre à Christ, c'est bien réellement être dans la loi de Moïse, mais la loi *accomplie*. (Mat. 5 : 17 ; Rom. 3 : 31 ; 8 : 4.)

2. Les *faibles* étaient tous ceux qui, Juifs ou païens, attachaient de l'importance aux choses extérieures et temporaires, en matière de religion, en particulier ceux dont il a plaidé la cause au chapitre précédent. (Vers. 7 et suiv.) Paul, afin de les sauver en les amenant à Jésus-Christ, ne commençait point par heurter leurs préjugés, mais les supportait avec la tolérance de la charité en tout ce qui n'était pas incompatible avec la vérité. Ce principe est admirable, mais il est facile d'en abuser en l'appliquant mal.

3. Gr. « Afin, *en toute manière, absolument*, d'en sauver quelques-uns. » Ardent amour des âmes !

4. Ce dernier mot est le meilleur commentaire de ce qui précède (v. 15-22), et sert de transition aux versets suivants. Se soumettre ainsi aux renoncements de la charité, ou, au contraire, revendiquer avec raideur son droit et ses libertés, n'est point une chose indifférente qui ne dépende que de l'arbitraire de chacun ; mais c'est la condition indispensable pour servir la cause de l'Evangile et *avoir part* soi-même aux grâces qu'il renferme. (Comp. v. 24-27.)

5. Ce n'est donc pas seulement pour d'autres, et par charité envers les faibles, que le chrétien doit savoir renoncer à ses privilèges les plus légitimes, à ses droits, à sa liberté, mais pour lui-même, pour son propre salut. Afin de rendre plus évi-

à l'aventure ; je frappe, non comme battant l'air [1] ; — mais je traite 27
durement mon corps, et je le tiens assujetti [2] ; de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé [3].

dente cette sérieuse pensée, l'apôtre l'exprime par deux images qui étaient aussi familières à ses lecteurs qu'elles le sont peu à nos mœurs actuelles. Dans toutes les villes de la Grèce, particulièrement à Corinthe, il y avait une arène publique où s'exécutaient des *courses* et divers *combats*, dans lesquels saint Paul voit une image de la vie chrétienne. Ici, le *prix*, la *couronne* à remporter par le vainqueur, c'est la vie éternelle. (Comp. Philip. 3 : 12-14 ; 2 Tim. 2 : 5 ; 4 : 8.) Paul fait remarquer que dans l'arène *un seul remporte le prix* : c'est qu'il y a « beaucoup d'appelés et peu d'élus. » (Mat. 7 : 13, 14 ; Luc 13 : 24 ; Mat. 20 : 16 ; 22 : 14 ; 2 Thes. 3 : 2.) De là, la nécessité d'imiter ces combattants qui *s'abstenaient de tout* ce qui aurait pu rendre leur corps lourd ou faible, et retarder leur course.

1. Dans la course, l'athlète a un but qui est clair devant lui, auquel il sacrifie tout ; dans le combat, il ne perd jamais de vue son adversaire sur lequel tombent ses coups, sans quoi il frapperait l'*air*, dans le vide. L'application de ces images se présente d'elle-même à tous les esprits.

2. Le premier de ces mots signifie (dans le langage des athlètes) *frapper à la figure ;* le second, *conduire en esclavage*, subjuguer. En s'appliquant l'image, l'apôtre voit donc ici son adversaire dans son propre corps, dans une liberté charnelle qu'il tient assujettie. (Rom. 8 : 13 ; 1 Pier. 2 : 11.) « Il ne veut pas plaider la cause d'un faux *ascétisme* qu'il condamne lui-même (Col. 2 : 23), mais bien dompter une indépendance licencieuse, et exhorter les Corinthiens à crucifier la chair et ses convoitises (Gal. 5 : 13-24) dans un esprit vraiment chrétien. Nous pouvons donc admettre que Paul jugeait qu'il ne lui eût pas été bon d'abandonner son métier manuel pour ne se livrer qu'à sa vocation apostolique, sans pourtant vouloir faire de sa conduite une loi pour d'autres. Cette position de son choix (tout en ayant le droit d'en agir autrement, v. 6), montre une grande délicatesse de conscience, beaucoup de sévérité pour lui-même, unie à beaucoup de tolérance pour les autres. » *Olshausen.*

3. Avoir longtemps annoncé à d'autres le salut, et s'en voir finalement soi-même exclu, ce serait être victime de l'illusion la plus funeste. Voilà pourquoi l'apôtre renonce plutôt aux droits et aux libertés que l'Evangile lui accorde.

CHAPITRE X

(Suite.) I. *Exhortation contre la fausse liberté ; sérieux avertissements tirés de l'histoire d'Israël, 1-14.* — II. *Spécialement contre l'idolâtrie envisagée comme culte des démons, 15-22.* — III. *Les chrétiens, malgré leur liberté, devaient s'abstenir des choses sacrifiées aux idoles, par égard pour les consciences faibles, 23-33.*

I. 1-14. Danger d'une fausse liberté, prouvé par l'histoire d'Israel. — 1° Tous les Israélites furent les témoins des manifestations divines, des délivrances miraculeuses, des bienfaits que Dieu leur accordait ; et pourtant ils périrent au désert. (1-5.) — 2° Ce sont là des exemples qui doivent servir d'avertissement aux chrétiens, afin qu'ils ne ressemblent aux Israélites ni dans leurs *convoitises*, ni dans l'*idolâtrie*, ni en *tentant Christ*, ni en *murmurant* contre Dieu. (6-10.) — 3° C'est pour nous que ces choses ont été écrites ; prenons garde de tomber ainsi. (11, 12.) — 4° Nos tentations sont celles qui arrivent à tous les hommes : Dieu est fidèle pour nous en délivrer ; fuyons donc l'idolâtrie. (13, 14.)

1 Car[1] je ne veux pas, frères, que vous ignoriez que nos pères ont
tous été sous la nuée, et que tous ils ont passé au travers de la mer;
2 — et que tous ils ont été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer[2];
3 — et que tous ils ont mangé de la même nourriture spirituelle[3]; —
4 et que tous ils ont bu du même breuvage spirituel; car ils buvaient
de l'eau du rocher spirituel qui les suivait: et ce rocher était Christ[4];
5 — mais ce ne fut point en la plupart d'entre eux que Dieu mit sa

1. Gr. (d'apr. le texte reçu): « *Or*, frères, » (et selon une variante plus sûre) : « *car*, frères.... » Par cette particule, l'apôtre lie ce chapitre à celui qui précède, et surtout au ch. 8 dont il est le développement. Là, il a traité des rapports des chrétiens avec les idolâtres, relativement aux sacrifices et aux choses offertes sur les autels du paganisme. Au ch. 9 il a montré, par divers traits de sa propre conduite, l'utilité qu'il y a à savoir renoncer à ses droits, afin d'éviter d'autant plus sûrement une liberté charnelle qui conduit au péché. Poursuivant ici le cours des mêmes pensées, qui étaient si importantes pour l'Eglise de Corinthe, entourée de dangers au sein de cette ville opulente et voluptueuse, il va puiser dans l'histoire d'Israël d'effrayants exemples des péchés auxquels ce peuple fut entraîné par cette fausse liberté dont il nourrissait son orgueil. Tour à tour, il se livra à l'idolâtrie (v. 7), à l'impureté (v. 8); il tenta Dieu (v. 9); il murmura (v. 10), malgré les grâces et les merveilles dont il avait été l'objet de la part de Dieu, et que l'apôtre rappelle d'abord. Après quoi Paul applique à ses lecteurs ces exemples qu'il appelle des types, parce qu'il y voit un sens spirituel et symbolique.

2. La *nuée* (Ex. 13 : 21) était à la fois le signe et le moyen de la protection et de la direction de Dieu dont le peuple tout entier était l'objet; preuve visible de la présence de l'Eternel qui aurait dû retenir Israël dans l'obéissance. — Paul voit ensuite dans le *passage de la mer Rouge*, comme Pierre dans le déluge (1 Pier. 3 : 20, 21, note), une sorte de *baptême* par lequel le peuple fut consacré à Dieu pour lui appartenir, après avoir éprouvé sa merveilleuse délivrance. (Comp. Ex. 20 : 2.) Ce baptême eut lieu *en Moïse* (littéral. « *envers, pour Moïse* »), parce que c'est à lui et à la loi divine, dont il fut le médiateur (Gal. 3 : 19), que le peuple devait obéir. (Comp. Ex. 14 : 31.)

3. De la manne. A l'occasion de cette *nourriture*, et de la parole que Moïse prononça lorsqu'elle fut donnée (Ex. 16 : 15), Paul, sachant que « l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, » voit encore dans cet aliment matériel le symbole d'une nourriture et d'une vie supérieures. Telle était aussi l'intention de Dieu en nourrissant d'une manière miraculeuse son peuple; c'est pourquoi l'apôtre parle d'une *nourriture spirituelle*. Tous ces bienfaits miraculeux de Dieu envers son peuple devaient élever les âmes jusqu'à lui, qui est la source de la vie. (Ps. 78 : 12 et suiv.) — Bien que l'apôtre semble, dans ces paroles, faire allusion au baptême et à la cène des chrétiens, il faut se garder de presser ces allégories, comme l'ont fait plusieurs interprètes, entre autres Calvin, d'ordinaire si sobre.

4. Ex. 17 : 1-6. La signification *spirituelle* que l'apôtre voit dans le fait historique, est ici la même que dans les paroles qui précèdent; seulement, il est plus explicite encore, en nommant *Christ* comme renfermé sous le symbole dont il s'agit. Ce témoignage prouve, comme tant d'autres (1 Pier. 1 : 10-12; Jean 1 : 1, note) que l'auteur de toutes les révélations et de toutes les œuvres divines de l'ancienne alliance, aussi bien que de la nouvelle, c'est le Logos de Dieu, la Parole éternelle, Jésus-Christ. Lui seul a pu s'écrier au milieu de son peuple, dans le désert comme sous les portiques du temple : « Quiconque a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive! » — Les mots: *qui les suivait* sont évidemment une métonymie, dans laquelle le symbole est pris pour la chose symbolysée, le *rocher*, pour *Christ*. Christ *suivait* son peuple pour désaltérer les corps par la puissance miraculeuse qu'il prêtait à Moïse, et les âmes fidèles par les eaux vives qui jaillissent en vie éternelle. — La tradition rabbinique prétendait qu'un rocher matériel suivait le camp d'Israël à travers le désert. Plusieurs interprètes (de Wette, Meyer dans ses premières éditions), ont pensé que Paul s'appropriait cette fable et croyait que Christ s'était incarné dans ce rocher. M. Godet répond avec raison : « Comment se figurer un instant le plus spiritualiste des apôtres admettant et enseignant aux Eglises de pareilles puérilités? En tous cas, si même il a voulu faire allusion à une fable

bienveillance ; car ils tombèrent dans le désert [1]. — Or, ces choses 6
ont été des types pour nous [2], afin que nous ne désirions point des
choses mauvaises, comme ils en désirèrent [3]. — Ne devenez point non 7
plus des idolâtres, comme quelques-uns d'eux ; selon qu'il est écrit :
« Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levè-
rent pour jouer [4]. » — Ne commettons point non plus d'impudicité, 8
comme quelques-uns d'eux en commirent ; et il y en eut vingt-trois
mille qui périrent en un même jour [5]. — Ne tentons point non plus 9
Christ, comme quelques-uns d'eux le tentèrent, et ils périrent par les
serpents [6]. — Ne murmurez point non plus, comme quelques-uns d'eux 10
murmurèrent, et ils périrent par le destructeur [7]. — Or ces choses 11
leur arrivaient comme types, et elles ont été écrites pour notre aver-
tissement à nous qui sommes parvenus aux derniers temps [8]. — C'est 12
pourquoi, que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe.
— Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été une tentation 13

aussi ridicule, ce dont nous doutons, il l'a fait de manière à rendre sensible la distance entre l'opinion rabbinique et la sienne propre. »

1. *Tous* les Israélites reçurent les mêmes bienfaits temporels et spirituels ; ce mot *tous*, cinq fois répété, en tête d'autant de phrases (v. 1-4), forme un contraste tragique avec celui-ci : mais *la plupart*... Et ce dernier terme lui-même implique un effrayant avertissement quand on songe que *tous* tombèrent dans le désert, à l'exception de Caleb et de Josué. Ils furent conduits à leur ruine par les mêmes dangers que Paul redoutait ici pour l'Eglise de Corinthe, et se montrèrent d'autant plus coupables qu'ils avaient été plus privilégiés. (Nomb. 14 : 23 ; comp. Hébr. 3 : 16 et suiv. ; 4 : 1 et suiv.)

2. Gr. « Ces choses sont devenues nos types. » Les grâces temporelles et spirituelles de Dieu, d'une part ; de l'autre, l'ingratitude et l'orgueil du peuple ; enfin, la ruine des coupables : c'est toute une révélation, une prédication, dont la vérité subsiste. — Voilà le vrai rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

3. Gr. « Afin que nous ne soyons point *convoiteurs* de choses mauvaises, comme eux convoitèrent. » Par ces mots, l'apôtre ne paraît pas avoir en vue quelque fait particulier de l'histoire d'Israël, mais il veut plutôt désigner le penchant général des cœurs dans ce peuple, la *convoitise*, les mauvais *désirs*.

4. Ex. 32 : 6, 17-19. Cette citation s'appliquait admirablement aux dangers auxquels les Corinthiens s'exposaient en prenant part aux fêtes idolâtres, par un orgueilleux abus de leur liberté. Les repas des sacrifices païens, comme celui que célébrèrent alors les Israélites en l'honneur du veau d'or étaient toujours accompagnés de jeux et de danses, et il était impossible que l'âme chrétienne en ressortît sans souillure, ce que l'apôtre donne clairement à entendre dans les versets suivants.

5. Nomb. 25 ; Ps. 106 : 28, 29.

6. Nomb. 21 : 4 et suiv. *Tenter* Dieu, c'est abuser de ses bienfaits, de sa patience, de sa puissance, par une incrédulité charnelle qui exige des preuves matérielles de sa présence ou de sa fidélité. Que d'exemples de ce péché dans l'histoire d'Israël ! Ici l'apôtre écrit : tenter *Christ*. (Les variantes qui lisent le *Seigneur* ou *Dieu* ne sont que des corrections critiques.) L'Ancien Testament, non moins que le Nouveau, est tout rempli de la présence et de l'Esprit de Christ (comp. Jean 1 : 1, note ; 1 Pier. 1 : 10-12 ; ci-dessus v. 4) ; c'est *Christ*, l'ange de l'alliance, que les Israélites *tentèrent* au désert ; c'est lui que l'Eternel avait défendu à son peuple d'irriter. (Ex. 23 : 20, 21.) Et c'est lui que les Corinthiens tentaient par l'abus dangereux de leur liberté.

7. Voir surtout Nomb. 14. La menace qui s'y trouve (v. 22-23) fut accomplie à la lettre, et reste comme un effrayant exemple de la juste sévérité de Dieu contre l'ingratitude.

8. Gr. « Nous, à qui est parvenue la fin des siècles. » L'Ecriture considère partout l'économie présente comme la dernière, dans laquelle tout doit être accompli. Menaces et promesses, tout est d'une réalité d'autant plus imposante que l'accomplis-

humaine ; mais Dieu est fidèle, qui ne permettra point que vous soyez tentés au delà de vos forces ; mais avec la tentation il vous en donnera
14 aussi l'issue, de sorte que vous la puissiez supporter[1]. — C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie[2].

II. 15-22. L'IDOLATRIE OU LA PARTICIPATION AUX SACRIFICES DES IDOLES EST INCOMPATIBLE AVEC LA COMMUNION DE CHRIST. — Jugez-en vous-mêmes : 1° La coupe et le pain de la cène sont la communion du sang et du corps de Christ, comme les sacrifices juifs mettaient tous les Israélites en communion avec l'autel. (15-18.) — 2° Veux-je dire qu'il y ait une réalité pareille dans une idole? Non, mais les sacrifices païens sont offerts aux démons, non à Dieu; or qui peut, sans l'offenser, participer à la table du Seigneur et en même temps à celle des démons? (19-22.)

15 Je vous parle comme à des hommes intelligents ; jugez vous-mêmes
16 de ce que je dis[3] : — La coupe de bénédiction, que nous bénissons[4], n'est-elle pas la communion du sang de Christ? Le pain, que nous
17 rompons[5], n'est-il pas la communion du corps de Christ[6]? — Puisqu'il

sement en est spirituel, éternel, définitif, et non plus symbolique et temporaire comme dans l'économie ancienne.

1. Le v. 12 renferme la sérieuse conclusion de tous les avertissements qui précèdent; le v. 13 y ajoute un encouragement tiré de l'expérience des Corinthiens et de la fidélité de Dieu. Une *tentation* (ou épreuve) *humaine* est celle qui nous vient des hommes ou de notre propre cœur, et que l'homme peut surmonter, qui n'est pas *au-dessus de ses forces*. Quelques interprètes entendent ce mot en opposition à d'autres tentations qui nous assaillent par la puissance des ténèbres, et qui s'attaquent aux racines mêmes de notre foi. Ce contraste se retrouve Eph. 6 : 12. (Comp. le combat de l'apôtre, 2 Cor. 12 : 7.) Cependant cette distinction, quoique réelle, ne saurait être absolue, puisqu'en toute tentation se trouve à la fois la puissance de la chair et l'action de l'ennemi des âmes. En relevant ce caractère *humain* des tentations, Paul veut surtout en indiquer le *degré*, et apprendre aux Corinthiens que jusqu'ici les leurs n'avaient point été des plus dangereuses. Puis, afin de les encourager au combat pour les jours plus mauvais qui allaient paraître, il élève leur pensée vers la source de la vraie force et de la vraie consolation : « Dieu *fera*, avec la tentation, l'*issue*, » (Gr.) afin que vous demeuriez « plus que vainqueurs. »

2. Tous les avertissements qui précèdent viennent se résumer dans celui-là, que les Corinthiens étaient le plus tentés de négliger. Paul y insiste, et pour cela il va mettre (v. 16) en opposition la communion au corps de Christ et la communion des idoles, que plusieurs considéraient comme un culte rendu aux démons, idée fausse si l'on ne considère que l'idole, mais vraie si l'on pénètre jusqu'à l'esprit même du paganisme.

3. L'apôtre parle à ses lecteurs comme à des hommes qui se vantaient de leur *intelligence* spirituelle, qui véritablement en possédaient une riche mesure (1 : 5); et qui pouvaient, par conséquent, trouver dans leurs lumières et dans leur expérience chrétienne la confirmation de ce qu'il va leur dire ; il ne craint donc pas d'y faire appel.

4. La *coupe de bénédiction*, ou d'actions de grâces, était, chez les Juifs, la coupe du souper pascal sur laquelle le père de famille prononçait la *bénédiction* en remerciant Dieu, avant de la donner à ceux qui l'entouraient. (Voy. Mat. 26 : 27, note.) Par là, le repas était *béni*, consacré à la gloire de ce Dieu (v. 30, 31), qui s'est manifesté dans les dons de la création, et surtout dans la délivrance de son peuple, rappelée à tout Israélite par la Pâque. Mais lorsque, dans cette *coupe*, le Sauveur nous fait considérer son *sang* répandu pour le salut du monde, la *bénédiction* qui s'y rattache prend une signification plus profonde : c'est l'action de grâces pour le don ineffable de Dieu. De là le nom d'eucharistie (action de grâce), que les premiers chrétiens donnaient à la cène, mais qui n'en indique pourtant pas le sens complet.

5. L'action de *rompre* le pain a aussi sa signification. (11 : 24.)

6. L'idée de *sacrifice*, qui se trouve che

y a un seul pain, nous, qui sommes plusieurs, nous faisons un seul corps ;
car nous participons tous au même pain[1]. — Voyez l'Israël selon la 18
chair : ceux qui mangent les sacrifices n'ont-ils pas communion avec
l'autel[2] ? — Que dis-je donc? que ce qui est sacrifié à une idole est 19
quelque chose ? ou qu'une idole est quelque chose? Non[3] ; — mais que 20
ce qu'ils sacrifient, ils le sacrifient à des démons, et non pas à Dieu ;
or je ne veux pas que vous ayez communion avec les démons[4].

tous les peuples, qui est un besoin profond de la conscience coupable, qui formait le centre de toutes les institutions mosaïques, et qui a été pleinement réalisée sur le Calvaire, peut seule faire comprendre le sens complet de ces paroles. La victime immolée, on en brûlait sur l'autel les parties les plus grasses, d'autres étaient données aux sacrificateurs, d'autres enfin servaient aux repas du sacrifice, auquel prenait part celui qui l'avait offert, avec sa famille et ses amis, avec « l'étranger, la veuve et l'orphelin, » et « il se réjouissait devant l'Eternel. » (Deut. 12 : 5-12, 17-19 ; 14 : 22-29 ; 16 : 10, 11.) Tous ces actes avaient leur signification. Nous ne rappellerons pas ici celle du sacrifice même ; mais c'est par ce repas que ceux qui l'avaient offert s'en appropriaient personnellement l'efficace (v. 18), se mettaient en communion avec Dieu, que le sacrifice venait de rendre propice et de réconcilier avec le pécheur. C'est dans ce sens que Paul considère ici la cène comme un repas de sacrifice : le sacrifice de Christ, offert une seule fois pour le péché ; son *corps* rompu, son *sang* répandu sont présentés au chrétien, qui, en les recevant, entre avec son Sauveur crucifié et glorifié dans une *communion* véritable, s'approprie tous les fruits de la rédemption, tandis que Christ devient en lui la source d'une vie nouvelle. (Comp. Mat. 26 : 26 et suiv., notes ; Jean 6 ; 57, note.) De cette communion avec Christ, l'apôtre va tirer un argument puissant contre toute participation aux sacrifices des idoles. (Vers. 20, 21.)

1. Toute la profonde vérité de la cène est représentée visiblement par le symbole : tous participent à un *seul pain* que l'on rompt et distribue, voilà l'unité, la communion des *plusieurs* entre eux. Mais comme ce n'est pas le pain, ce signe matériel, qui peut unir les chétiens, ils n'ont communion entre eux que par leur communion réelle et vivante avec Jésus-Christ. Par là, l'Eglise devient son *corps*, les chrétiens deviennent ses membres, vivant tous de la même vie, qu'ils reçoivent de Christ en eux. — L'apôtre n'avait pas à parler ici de cette union des chrétiens, mais il le fait pour montrer d'autant mieux la réalité de leur communion avec le Sauveur dans la cène, et pour rendre d'autant plus frappant le contraste qu'il va établir entre cette communion et celle des idoles.

2. L'apôtre raisonne ici *a fortiori*, du moindre au plus grand : si déjà chez le peuple de Dieu la participation au repas du sacrifice était telle que chacun s'en appropriait ainsi l'efficace, et avait *communion avec l'autel*, combien plus grande est la vertu du sacrifice de Christ en tous ceux qui le reçoivent dans la cène ! L'*autel*, par où l'apôtre entend l'institution du sacrifice juif, est une idée infiniment plus vague, moins réelle que *Christ* se communiquant aux siens. — Cette expression : l'*Israël selon la chair* (Rom. 9 : 3) oppose l'ancien peuple de Dieu au nouveau, aux chrétiens.

3. Est-ce que je me contredis en retirant ce que je vous ai concédé (8 : 4), « qu'une idole n'est rien ? » Il pouvait paraître que l'apôtre, en comparant le sacrifice juif et même le sacrifice du Calvaire à ceux des idoles, conférait à ces derniers une réalité qui mettait ceux qui les offrent en communion avec l'idole, ce qui supposerait que cette idole est un être réel. Paul repousse cette idée ; mais, pénétrant au fond des choses, il va montrer pourquoi les sacrifices païens ne sont point innocents en eux-mêmes, ni, par conséquent, indifférents pour les chrétiens. — Les deux questions de ce verset sont interverties par le texte reçu qui porte : *qu'une idole est quelque chose, ou que ce qui est sacrifié?...* Cet ordre des mots est moins en harmonie avec la pensée de l'apôtre.

4. Les Juifs, plusieurs des premiers chrétiens, et la plupart des Pères de l'Eglise considéraient toutes les fausses divinités adorées dans le paganisme comme autant de mauvais esprits (*démons*) avec lesquels leurs adorateurs entraient nécessairement *en communion ;* de là, l'horreur que leur inspirait un tel culte. Les Corinthiens, au contraire, trop éclairés pour ne pas savoir que tous ces faux dieux n'étaient que le produit de l'imagination de l'homme (ce que Paul leur a déjà concédé, 8 : 4 et

21 — Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des
démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la
22 table des démons [1]. — Voulons-nous provoquer le Seigneur à
jalousie [2] ? Sommes-nous plus forts que lui [3] ?

III. 23-33. Il faut s'abstenir même des choses permises, par égard pour les faibles. — 1° En principe, tout est permis à la liberté chrétienne ; mais la charité doit avoir égard à l'avantage et à l'édification des autres. (23, 24.) — 2° En fait, la conscience n'interdit aucun aliment que Dieu a créé, ni même d'accepter l'invitation d'un infidèle ; mais si là on vous avertit qu'un aliment provient d'un sacrifice aux idoles, n'en mangez point, non à cause de *votre* conscience, dont la liberté subsiste, mais par égard pour la conscience d'un autre. (25-30.) — 3° En un mot, quoi que vous fassiez, le désir d'agir pour la *gloire de Dieu* doit être votre motif, aussi bien que la charité qui ne veut donner de scandale à personne ; telle est la règle de conduite de l'apôtre lui-même. (31-33.)

23 Toutes choses sont permises, mais toutes ne sont pas avantageuses ;
24 toutes choses sont permises, mais toutes n'édifient pas [4]. — Que per-

suiv.), en étaient venus, par de fausses conséquences de ce principe, à ne se faire aucun scrupule de prendre part aux repas des sacrifices païens. L'apôtre doit combattre cette dangereuse application de la liberté chrétienne, et pour cela il rétablit la vérité sur la nature du paganisme, vérité qui n'est ni dans l'un ni dans l'autre des extrêmes que nous venons d'indiquer. Non, dit-il, les idoles en elles-mêmes ne sont rien ; tel qui leur rend un culte dans son ignorance, ne fait même que chercher Dieu « en tâtonnant. » Mais, comme l'homme déchu est sous la puissance des ténèbres, comme, en adorant la créature au lieu du Créateur, il obéit à cette puissance et s'éloigne toujours plus de Dieu, comme les fausses divinités ne sont que les impures passions de l'homme divinisées, comme enfin les actes mêmes de ce culte consistaient le plus souvent en abominables souillures (ainsi le culte de Vénus qui florissait à Corinthe), — il est évident que toute participation à une telle religion est une communion avec la puissance diabolique du mal, alors même qu'en s'y mêlant on parviendrait à s'abstenir de tout acte positif de péché. Et qui pouvait s'en flatter ? En fait, c'était chercher la tentation ; en principe, c'était méconnaître l'esprit du paganisme. L'admirable sagesse de cette instruction peut trouver aujourd'hui encore mille applications dans les rapports du chrétien avec le monde.

1. Ce frappant contraste rend plus évidentes encore les vérités qui précèdent. Une communion réelle et vivante avec le Sauveur exclura toujours de notre vie tout ce qui vient de l'esprit des ténèbres. — La *coupe* et la *table des démons*, que Paul oppose à la coupe et à la table du Seigneur, rappellent les libations qui se faisaient dans les repas des sacrifices païens.

2. Dieu, par un effet de sa sainteté et de son amour, est *jaloux* de posséder tout entier le cœur de son enfant ; et comment partagerait-il ce cœur avec le démon ?

3. Pourrions-nous supporter le poids de son indignation ?

4. Ch. 6 : 12 ; comp. 8 : 4, note. — L'apôtre insiste sur ce qu'il a déjà dit (ch. 6) quant à l'emploi de la liberté chrétienne ; mais, tandis qu'auparavant il a traité ce sujet par rapport à celui-là même qui profite de cette liberté, ici il a surtout en vue l'édification des autres. Selon la liberté chrétienne, *toutes les choses* où il n'y a point de péché *sont permises* (le texte reçu lit deux fois *me* sont permises) ; mais la charité veut que l'on consulte ce qui est *avantageux* aux autres, ce qui les *édifie*. Par là, saint Paul revient à parler de l'usage des viandes qui ont servi aux sacrifices (8 : 1 et suiv.), mais d'un usage privé dans une famille, et non dans les repas religieux du paganisme : « S'il ne s'agit que de vous, vous êtes libres (v. 25-27) ; mais si vous froissiez une conscience, abstenez-vous, car, par là, vous ne sacrifiez pas votre liberté (v. 28-30) ; faites donc tout pour la gloire de Dieu et par un principe de charité. » (Vers. 31 ; 11 : 1.)

sonne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui[1]. — Mangez 25
de tout ce qui se vend au marché sans vous enquérir de rien par mo-
tif de conscience[2]. — « Car la terre est au Seigneur et tout ce qu'elle 26
contient[3]. » — Si quelqu'un des infidèles vous invite, et que vous y 27
vouliez aller[4], mangez de tout ce qui sera mis devant vous sans vous
enquérir par motif de conscience[5]. — Mais si quelqu'un vous dit : 28
Cela a été offert en sacrifice, n'en mangez point, à cause de celui qui
vous en a averti, et à cause de la conscience[6]; — or je dis la con- 29
science, non point la tienne, mais celle de l'autre; car pourquoi ma
liberté serait-elle condamnée par la conscience d'un autre? — Si j'y 30
participe avec action de grâce, pourquoi suis-je blâmé pour une chose
dont je rends grâce[7]? — Soit donc que vous mangiez, ou que vous 31
buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la
gloire de Dieu[8]. — Ne soyez en scandale, ni aux Juifs, ni aux Grecs, 32
ni à l'Eglise de Dieu ; — comme moi aussi, je complais à tous en toutes 33
choses, ne cherchant point mon propre avantage, mais celui de plu-

1. Par l'usage absolu de mon droit et de ma liberté chrétienne sans égard aux autres, je puis agir en parfait égoïste. (Comp. Philip. 2 : 4 ; Rom. 15 : 1.)

2. Sans vous enquérir, *par motif de conscience*, si telle viande qui *se vend au marché* n'a point fait partie d'une victime offerte en sacrifice. La grande raison de cette liberté se trouve au verset suivant.

3. Le Seigneur a tout créé pour l'usage de l'homme. Ps. 24 : 1 ; Ps. 50 : 10.

4. Ainsi, d'une part, l'apôtre ne défend pas au chrétien d'accepter l'invitation d'un *infidèle ;* mais comme, d'autre part, il se passait souvent dans ces repas, même privés, des choses propres à révolter une conscience délicate il ajoute, pour que chacun y réfléchisse : *et que vous vouliez y aller.* Admirable tempérament que la vérité apporte à la liberté, et qui est dans l'esprit de l'Evangile. Quand une telle question se présente pour le chrétien dans ses rapports avec le monde, qu'il la décide à la lumière du principe posé au v. 31, et il ne sera pas longtemps en suspens.

5. Comme au v. 25.

6. Le texte reçu reproduit ici la citation du Ps. 24 : 1 qui se trouve au v. 26. C'est évidemment une inadvertance de copiste qui a contre elle toutes les autorités du plus grand poids, et qui forme ici un vrai contre-sens.

7. En demandant aux chrétiens, comme il l'a fait déjà (ch. 8 ; comp. Rom. 14 : 14, 15), de s'abstenir d'un aliment par égard pour un frère faible et scrupuleux qui l'*a averti*, craignant une souillure (v. 28), l'apôtre affirme nettement que cette abstention n'est point dictée par une *conscience* éclairée, mais uniquement par la *conscience de l'autre*, c'est-à-dire par la charité (v. 29) ; la *liberté* chrétienne reste intacte ; la *conscience* d'un autre n'en fait pas la règle ; et, en particulier dans le cas présent, toute nourriture, même si elle avait servi aux sacrifices, serait sanctifiée par l'*action de grâce*, par cette reconnaissance qui reçoit tout de Dieu et rapporte tout à sa gloire. (Vers. 30.) En un mot, le chrétien s'abstient par charité pour son frère faible (8 : 7-10) ; mais, quant à lui, sa *liberté* subsiste. — Quelques interprètes, Calvin, M. Godet entre autres, voient dans la seconde phrase des v. 29 et 30 non pas l'intention de sauvegarder la liberté, mais un motif de s'abstenir : « Pourquoi donnerais-je à un autre l'occasion de condamner ma liberté ? pourquoi m'exposerais-je à être blâmé?... » Comp. Rom. 14 : 16.

8. A l'occasion d'un simple devoir de charité, l'apôtre pose ici le *principe* le plus profond, le plus universel de la vie du chrétien. Dieu a tout créé pour sa *gloire ;* il ne pouvait se proposer de but plus élevé que lui-même. Or, toute vie d'homme et toute action de sa vie qui tend vers ce but, tend par là même à sa vraie destination. Toute œuvre, au contraire, qui n'est pas inspirée par ce principe, ne porte jamais dans l'Ecriture le titre d'une *bonne* œuvre, quelle qu'en soit d'ailleurs l'excellence relative. Mais ce principe est trop grand pour n'être pas tout spirituel ; il ne se laisse point réduire en des règles de ca-

XI,1 sieurs, afin qu'ils soient sauvés. — Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ[1].

suistique. Dans le cas actuel, le même homme peut s'abstenir pour la gloire de Dieu (v. 28), ou manger et boire pour la gloire de Dieu, et il en est ainsi de tous les actes de notre vie.

1. L'exhortation du v. 32 est le résumé pratique de ce qui précède. L'apôtre ne craint pas d'en montrer l'accomplissement dans sa propre vie (v. 33), ni même d'appeler ses frères à l'*imiter* en cela, parce qu'il est lui-même l'imitateur du Modèle suprême qui a constamment donné l'exemple du renoncement par la plus tendre charité.

CHAPITRE XI

Paul adresse aux chrétiens de Corinthe des répréhensions ; I. *Sur la manière dont se mettaient les femmes pour paraître dans les assemblées, 2-16.* — II. *Sur certains abus relatifs à la célébration de la cène, 17-34.*

I. 2-16. Sur la bienséance dans les assemblées chrétiennes. — 1° Après avoir loué ses lecteurs sur la manière dont ils suivent ses instructions, l'apôtre établit la relation qui existe de Dieu à Christ, de Christ à l'homme, de l'homme à la femme. (2, 3.) — 2° De là il conclut que, pour observer la bienséance, l'homme doit paraître dans les assemblées la tête découverte et la femme voilée. (4-6.) — 3° Raisons de cet avis : la dignité de l'homme, l'ordre de la création, la présence des anges. (7-10.) — 4° Toutefois l'homme et la femme sont égaux dans le Seigneur, car l'un et l'autre procèdent de Dieu. (11, 12.) — 5° L'apôtre conclut en répétant son avis, et met ses lecteurs en garde contre les contestations. (13-16.)

2 Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi, à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions, telles que je vous les ai données[1].

3 — Or, je veux que vous sachiez que le Chef de tout homme, c'est Christ, tandis que le chef de la femme, c'est son mari ; et que le Chef de Christ

1. Gr. « Je vous loue de ce que vous vous rappelez toutes choses de moi, et que, comme je vous ai livré les traditions, vous les retenez. » L'apôtre entend par *traditions* ses instructions, tant orales qu'écrites, comme il le dit clairement lui-même (2 Thes. 2 : 15) : et il se sert de ce mot pour montrer que ces instructions n'étaient pas de lui, mais qu'il les avait reçues du Seigneur et qu'il n'en était, pour ainsi dire, que le dépositaire et le messager. — Au moment de reprendre les Corinthiens, il les *loue* des choses dans lesquelles ils étaient restés fidèles, afin que la vérité soit toujours tempérée par la charité. Les admonitions de l'apôtre qui ouvrent ce chapitre (v. 3-16), toutes fondées sur les mœurs du temps, ne trouvent plus leur *application littérale* de nos jours, parce que les idées, qui se traduisent par la mise, varient dans leur expression, d'une époque à l'autre, et de nation à nation. Mais l'*esprit* de ces enseignements subsiste et reste aussi invariable qu'il est important. En outre, il est au plus haut degré instructif de voir de quelle manière l'apôtre rattache les moindres préceptes de morale aux plus profondes vérités, montrant ainsi que tout se tient dans la vie chrétienne, et qu'il est impossible d'en négliger aucune partie sans fouler aux pieds le fondement même sur lequel elle repose. (Voir surtout son point de départ, v. 3.) Dans tout l'Orient, et aussi en Grèce, les mœurs voulaient que les femmes ne parussent en public que voilées et avec les cheveux longs, tandis que les hommes les portaient courts. On attachait aux usages contraires des idées d'inconvenance, sinon d'immoralité. Or, à Corinthe on avait commencé à mépriser

c'est Dieu [1]. — Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête cou- 4
verte, déshonore son chef. — Tandis que toute femme qui prie ou 5
qui prophétise sans avoir la tête voilée, déshonore son chef [2], car

sur ce point l'opinion publique. Les femmes assistaient sans voile aux assemblées de l'Eglise, se fondant sans doute sur le principe de la liberté chrétienne prêché par Paul lui-même, et sur celui de l'égalité de l'homme et de la femme devant Dieu. (Gal. 3 : 28.) Quelque vrais que soient ces principes eux-mêmes, l'apôtre en blâme l'application présente. Il aurait pu invoquer le danger moral d'une telle innovation, soit pour les chrétiens eux-mêmes, soit surtout pour le monde, auquel on fournissait ainsi une excellente occasion de blasphémer contre l'Evangile. Mais, bien que cette pensée fût sans doute dans l'esprit de l'apôtre, il préfère tirer ses arguments du domaine même des révélations divines.

1. L'apôtre fonde ici les enseignements moraux qu'il veut inculquer à ses lecteurs sur les vérités bibliques relatives au rapport que Dieu a établi entre l'*homme* et la *femme*. Mais, s'élevant immédiatement à une pensée infiniment plus haute, il voit dans ce rapport une image de celui qui unit notre humanité avec *Christ*, et par lui avec *Dieu* lui-même. Dieu, dans son infinie condescendance, a voulu créer des êtres intelligents capables de le connaître et de l'aimer, qui, malgré leur absolue dépendance de lui, lui fussent pourtant semblables par l'amour, et qui trouvassent dans cet amour le vrai motif de l'obéissance due au souverain Maître, le vrai rapport entre la créature et le Créateur. Pour cela, Christ, qui est à la fois le Dieu révélé et le révélateur de Dieu, le Médiateur et le lien de ce rapport entre la créature et le Créateur, est devenu le *Chef* (Gr. « la Tête ») de l'homme, l'Epoux de son Eglise qu'il a rachetée et qu'il veut présenter à Dieu pure et sans tache. (Eph. 5 : 22 et suiv.) Mais en tant que Christ lui-même s'est fait homme semblable à nous, membre réel de cette humanité, Dieu est *son Chef*. Christ est, à la fois, Celui « par qui et pour qui toutes choses ont été faites, » et le « premier-né entre plusieurs frères ; » comme ces derniers, il met sa confiance en Dieu, il invoque Dieu, il peut s'approprier les paroles du prophète : « Me voici moi et les enfants que Dieu m'a donnés » (Héb. 2 : 13), il s'identifie avec eux dans un même rapport de subordination et d'amour. Maintenant, Paul voit une image de ce rapport dans celui du *mari* et de la *femme*. Cette image, qui se trouve déjà dans l'Ancien Testament, a été développée et réalisée dans le Nouveau. L'homme fut d'abord créé à l'image de Dieu, puis la femme, pour être son aide (v. 8, 9) ; l'homme n'est donc dépendant que de Dieu en Christ ; la femme est dans la même relation avec Dieu sans doute (car l'apôtre, en disant que Christ est le Chef de l'homme, n'exclut point la femme de cette relation), mais elle est en même temps dépendante de son mari, qui est son guide, son appui, et le lien naturel entre elle et Dieu. (14 : 34, 35.) Tout cela est pris à un point de vue idéal (comme la Bible le fait toujours), et suppose les choses telles qu'elles doivent être ou devenir. Il y a plus : cette dépendance de la femme n'est que pour le temps de l'épreuve ici-bas (Math. 22 : 30 ; Luc 20 : 34-36) ; et même dans la mesure où la vie éternelle apparaît au sein de cette vie terrestre, se manifeste aussi dans cette inégalité l'égalité qui un jour sera parfaite ; « en Christ, il n'y a plus ni homme, ni femme. » (Gal. 3 : 28.) Ainsi, le même apôtre qui insiste si fort sur la *diversité* qui existe dans ce rapport terrestre, image de l'union de l'homme avec Dieu, enseigne tout aussi clairement l'*unité* des âmes en Dieu, sans distinction de sexe ni de rang. Ce contraste, qui n'est point une contradiction, se retrouve dans toutes les relations de la vie humaine : subordination des uns à l'égard des autres, et pourtant égalité devant Dieu, égalité qui atteindra un jour à sa perfection.

2. Bien que, dans ces versets 3-5, le mot grec *képhalê*, la *tête*, soit le seul employé, et que d'excellents traducteurs (version de Lausanne, Rilliet) le rendent uniquement par ce dernier terme, nous préférons le traduire tantôt par *chef*, tantôt par *tête*, selon que l'apôtre le prend en un sens figuré ou dans le sens propre. Cela ne serait pas nécessaire si le mot *chef* avait encore, comme autrefois, sa double signification. Mais ici (v. 4 et 5) l'apôtre emploie le même mot dans ces deux sens : « l'homme qui prie la *tête* couverte déshonore son *Chef*, c'est-à-dire Christ (v. 3) ; la femme qui prie la *tête* découverte déshonore son chef, c'est-à-dire son mari. » (Vers. 3.) Il est vrai que quelques interprètes, se fondant sur une variante peu autorisée, traduisent : « déshonore *sa propre tête*. » [Mais qu'est-ce que cela voudrait dire ? (Voir note suivante.)

6 c'est la même chose que si elle était rasée [1]. — Que si la femme n'a
point la tête voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Mais s'il est
malséant à une femme d'avoir les cheveux coupés, ou rasés, qu'elle
7 soit voilée. — Pour ce qui est de l'homme, il ne doit pas se couvrir
la tête [2], puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme
8 est la gloire de l'homme. — Car l'homme n'est pas issu de la femme,
9 mais la femme de l'homme. — Car l'homme n'a pas été créé à cause
10 de la femme, mais la femme à cause de l'homme [3]. — C'est pourquoi
la femme, à cause des anges [4], doit avoir sur la tête une marque de

1. Avoir la tête *rasée*, ou les cheveux coupés, était une peine infligée aux femmes adultères. Les cheveux longs, ce voile naturel de la femme (v. 15), étaient donc considérés comme l'honneur du mari (v. 6) ; mais il y a de cet honneur un autre symbole, c'est le *voile* proprement dit, qui est le signe de la réserve, de la pudeur, de la soumission dans la femme ; en paraissant en public non voilée, elle déshonorait son mari, parce qu'elle violait les règles reçues de la décence, exactement comme, selon nos mœurs, une conduite inconvenante chez une femme retombe en déshonneur, non seulement sur elle, mais sur son mari. L'*homme*, au contraire (v. 4), représentant le principe de la domination et de la liberté, doit paraître d'une manière conforme à ce principe ; il *honore son Chef* en se découvrant devant lui. (Vers. 7.) — Les mots *prier, prophétiser*, montrent que ces dons de l'Esprit étaient quelquefois départis à la femme. Ailleurs, l'apôtre lui en interdit l'exercice *public* (14 : 34 ; comp. 1 Tim. 2 : 12) ; en ne le faisant pas ici, se met-il en contradiction avec lui-même? Il semble plutôt que, tout occupé d'une pensée, il la poursuit sans s'arrêter à une autre. « En désapprouvant l'un, il n'approuve pas l'autre. » *Calvin*. Le fait est qu'*ici* Paul ne dit rien de l'interdiction qui suivra (14 : 34), et qu'on ne peut rien conclure de son silence.

2. On sait qu'aujourd'hui encore les Juifs regardent comme indécent pour les hommes de paraître dans leurs synagogues la tête découverte, tandis que les chrétiens observent un usage directement opposé. Affaire de pays, de temps et de mœurs.

3. Les v. 8 et 9 expliquent le v. 7 par des faits relatifs à la création de l'homme et de la femme. L'homme est l'*image de Dieu* (Gen. 1 : 27), et par là même sa *gloire*, que cette image doit manifester. (Vers. 7.) Il en est de même de la femme, sans doute ; mais l'apôtre conclut la supériorité originelle de l'homme sur elle, d'abord (v. 8) du fait qu'elle fut formée d'une partie du corps de l'homme déjà existant et accomplissant le dessein de Dieu (Gen. 2 : 20-23) ; et ensuite (v. 9), Paul tire de ce fait la conséquence que la femme fut créée *pour* l'homme, pour lui être une aide, tandis que le but immédiat et unique de la création de l'homme était de glorifier Dieu. C'est ainsi que Paul explique à sa manière (*car*) cette pensée du v. 7, que la femme est la *gloire du mari*, tandis que l'homme est la *gloire de Dieu*. (Comp. v. 3.) — « De nos jours une telle argumentation a quelque chose d'étrange, mais c'est uniquement à cause des principes vagues que l'on s'est faits sur l'autorité de l'Ecriture et en particulier de l'Ancien Testament. Paul, au contraire, a pris pour point de départ la divinité absolue de l'Ancien Testament ; et plus cette divinité sera de nouveau reconnue, plus on comprendra la solidité des démonstrations de cette nature. » *Olshausen*.

4. Comme le mot d'*ange* signifie un envoyé, un messager, on a souvent cherché à appliquer ici ce sens, à cause de la difficulté que présente la signification ordinaire du mot. Ainsi, on a pensé que ces *anges* étaient les anciens qui présidaient au culte, en se fondant sur ce que ce nom leur est donné Apoc. 2 : 1, et dans les lettres aux sept Eglises ; ou encore, on a entendu par là les *envoyés* des autorités païennes, ayant mission de voir ce qui se passait dans les assemblées des chrétiens, etc. Aujourd'hui, on a généralement abandonné ces interprétations pour revenir au sens ordinaire du mot. Est-ce avec raison ? La présence invisible des anges dans les assemblées du culte est-elle un argument nécessaire pour la décence recommandée ici aux femmes? Leur dire qu'elles sont en présence des *hommes* et en présence de *Dieu*, ne serait-ce pas plus concluant ? Et quand Bengel et, après lui, Gerlach, citent Esa. 6 : 2, où il est dit que

l'autorité sous laquelle elle est[1]. — Toutefois la femme n'est point 11
sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur. — Car 12
comme la femme est issue de l'homme, de même aussi l'homme naît
de la femme, et tout vient de Dieu[2]. — Jugez-en vous-mêmes : Est- 13
il bienséant qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? — La nature 14
même[3] ne vous apprend-elle pas que c'est un déshonneur pour
l'homme de porter de longs cheveux, — tandis que si la femme porte 15
les cheveux longs, c'est une gloire pour elle, parce que les cheveux
lui ont été donnés pour voile ? — Mais si quelqu'un se plaît à con- 16
tester, nous n'avons pas une telle coutume, ni les Eglises de Dieu
non plus[4].

II. 17-34. Sur certains abus relatifs aux agapes et a la sainte cène. — 1° Loin de pouvoir ici louer ses lecteurs, il a à blâmer dans leurs assemblées des *divisions*, qui servent, il est vrai, à manifester les vrais croyants. (17-19.) — 2° Ce n'est pas manger la cène du Seigneur que de prendre des repas séparés, où les uns manquent de tout, les autres ont surabondance ; c'est bien plutôt mépriser l'Eglise, faire honte aux pauvres ; comment louer cela ? (20-22.) — 3° A ces abus, l'apôtre oppose la sainte institution de la cène, telle qu'il l'a reçue du Seigneur, telle qu'il l'établit dans la nuit terrible de ses souffrances. (23-25.) — 4° Participer à la cène du Seigneur, c'est donc annoncer sa mort ; combien est coupable celui qui le fait indignement ! quel sujet d'examen ! quel jugement attend les indignes ! (26-29.) — 5° Ce jugement s'exerce déjà parmi vous ; mais ces châtiments ont pour but que vous ne périssiez pas avec le monde ; c'est pourquoi, réformez les abus.(30-34.)

Or, en vous déclarant ceci, je ne vous loue point[5], c'est que vous 17

les anges se voilent la face devant Dieu, évidemment c'est prouver trop, car les *hommes* devraient à plus forte raison se voiler aussi bien que les *femmes*, ce qui va contre la pensée de l'apôtre. Il ne faut pas craindre d'avouer que pour nous le sens de ce mot est incertain ; il nous manque, pour l'expliquer, quelque donnée qui le rendait clair aux premiers lecteurs de Paul. (Voir toutefois 4 : 9.)

1. Gr. simplement : « Doit avoir sur la tête une autorité, » ce qu'on explique par métonymie, comme on le voit dans notre version paraphrasée.

2. Ces deux versets ont pour but de prévenir tout malentendu sur ce qui précède, et en particulier de détruire tout orgueil en l'homme à l'égard de la femme. Soit selon la grâce (v. 11), soit selon la nature (v. 12), chacun des deux remplit sa destination, ils ont besoin l'un de l'autre pour vivre dans une sainte communion qui tend à l'égalité complète. (Vers. 3, note.)

3. C'est-à-dire le sentiment naturel des convenances, tel qu'il s'exprime de lui-même dans les mœurs.

4. Ce grand et beau principe, exprimé ainsi d'une manière inattendue, semble prouver que ces sujets avaient donné lieu à des *contestations* dans l'Eglise de Corinthe.

5. Comme il l'a fait à d'autres égards. (Vers. 2.) On peut rapporter le mot *ceci* à ce qui précède, comme le font plusieurs, ou à ce qui suit, et cela paraît plus conforme à l'ensemble du texte. En effet, l'apôtre va censurer de criants abus, se rattachant à ce qu'il y a de plus sacré : la cène du Seigneur. Dans l'Eglise apostolique on célébrait la cène tout à fait selon son institution, en la faisant précéder d'un repas pris en commun ; c'est ce qu'on appelait *agape* (charité, amour). A Corinthe, cet usage n'avait pas tardé à dégénérer, sous l'influence de l'esprit de parti. Des coteries s'étaient formées, elles s'assemblaient en particulier pour ces repas, les riches y apportaient de leur profusion, tandis que les pauvres n'avaient

vous assemblez, non pour devenir meilleurs, mais pour empirer [1]. —
18 Car, premièrement [2], j'apprends que, lorsque vous vous réunissez en
assemblée, il y a des divisions parmi vous, et je le crois en partie [3].
19 — Car il faut qu'il y ait même des sectes parmi vous, afin que ceux
20 qui sont approuvés soient manifestés parmi vous [4]. — Lors donc que
vous vous assemblez dans un même lieu, ce n'est pas manger la cène
21 du Seigneur [5] ; — car, en mangeant, chacun prend d'abord son sou-
per particulier ; en sorte que l'un a faim, et l'autre est rassasié [6]. —
22 N'avez-vous donc pas des maisons pour manger et pour boire ? Ou
méprisez-vous l'Eglise de Dieu, et faites-vous honte à ceux qui n'ont
rien ? Que vous dirai-je ? vous louerai-je ? En cela, je ne vous loue

pas de quoi se nourrir. (Vers. 21.) La cène, à la suite de cela, ne pouvait qu'être indignement profanée. C'est pourquoi l'apôtre, après avoir réprimandé ces abus, rapporte l'institution de la communion dans sa simplicité et sa sainteté, afin de faire mieux sentir à ses lecteurs, par ce contraste, de quoi ils se rendaient coupables, et quels châtiments ils attiraient sur eux.

1. Gr. « Non pour le mieux, mais pour le pis, » ce qui se rapporte au but religieux et moral des assemblées.

2. Ce *premièrement* n'est pas suivi d'un *secondement*, mais selon toute apparence l'apôtre a dans la pensée, après les abus relatifs à la cène, dont il va parler d'abord, d'autres abus concernant les dons spirituels, sujet qu'il traite aux ch. 12 et 14. Ou bien, il parle *premièrement* des divisions (v. 18, 19), *puis* de la cène même (v. 20), sujet auquel il passe par un *donc*, *maintenant*.

3. Gr. « Des schismes, » c'est-à-dire *séparations* en partis, en coteries. Il ne s'agit que des assemblées ; car, quant aux grands partis qui divisaient l'Eglise de Corinthe (1 : 12), l'apôtre n'en croyait pas seulement *une partie*. Ici, il fait sagement la part des exagérations.

4. « Vos schismes dans les assemblées, votre esprit de parti, en foulant aux pieds la charité qui est le lien de la perfection, vous conduiront nécessairement à des *sectes* permanentes. (Gr. « hérésies, » mot qui, dans l'origine, signifiait secte en matière de doctrine, tandis que le *schisme* n'est qu'une séparation sans divergences dogmatiques.) Il le *faut ;* votre corruption à cet égard le rend inévitable, puisque même la célébration de la cène n'a pu vous unir ; il le faut, afin que ceux qui sont *approuvés* de Dieu soient *manifestés* du milieu de ceux qui se recherchent eux-mêmes. » Le mal existant dans la nature humaine, Dieu permet parfois qu'il apparaisse avec toute sa puissance, pour en préserver les siens et pour exercer un jugement sur les coupables qui n'en prennent pas occasion de se repentir et de revenir à lui. Cette sérieuse pensée se trouve fréquemment dans les Ecritures. (Luc 17 : 1, 2 ; Jean 9 : 39 ; Act. 2 : 23 ; Rom. 5 : 20.)

5. « Lorsque vous le faites ainsi, vous ne sauriez donner à votre repas ce nom sacré, il n'est pas possible que vous célébriez la cène. » — « La *cène*, » ou « le *souper* du Seigneur » (c'est le seul passage où se trouve cette désignation de la communion), est ainsi appelée, parce que c'est le *Seigneur* qui l'a fondée, qui y invite, qui s'y donne lui-même en nourriture, et parce que la cène fut instituée au repas du soir. — Pour comprendre ce qui suit, il ne faut pas oublier que la cène terminait un vrai souper pris en commun (*agape*).

6. Gr. « Ivre. » L'apôtre emploie à dessein les plus fortes expressions afin de montrer, par un contraste criant avec la sainteté de la chose, tout ce qu'il y avait d'odieux en de tels abus. A Corinthe, comme partout et toujours, le goût raffiné des beaux-arts, de la sagesse du siècle, de l'éloquence, avait fait alliance avec la convoitise de la chair. Les gens « de bon ton, de bonne compagnie » se tenaient à part, même dans les assemblées des chrétiens, et trouvaient tout naturel d'employer à flatter leur sensualité ces biens que Dieu leur avait confiés, tandis que les pauvres devaient se contenter de ce qui leur était tombé en partage ! L'expression : « prend d'*abord* ou d'avance son propre repas, » prouve que, quoique dans le même local, le repas n'était pas en commun, comme il aurait dû l'être,

point [1]. — Car moi j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai aussi 23
transmis [2] ; c'est que le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré [3], prit
du pain ; — et ayant rendu grâces, il le rompit et dit : Ceci est mon 24
corps, qui est rompu pour vous [4] ; faites ceci en mémoire de moi.
— De même aussi, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit : Cette 25
coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire
de moi, toutes les fois que vous en boirez. — Car toutes les fois que 26
vous mangez ce pain, et que vous buvez la coupe, vous annoncez la
mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne [5]. — C'est pourquoi qui- 27

mais divisés en coteries, riches et pauvres. De là, l'exhortation qui se trouve au v. 33, de s'*attendre* les uns les autres.

1. De tels reproches sur de tels abus durent amener promptement dans l'Eglise la cessation des agapes avant la cène. Elles en furent séparées, en effet, et subsistèrent, comme simples repas fraternels, pendant les quatre premiers siècles.

2. L'apôtre lie, par la particule *car*, le récit de l'institution de la cène à ce reproche : *Je ne vous loue point*, je vous blâme : cela nous indique clairement que son but est de mettre en contraste frappant, d'une part, la cène du Seigneur envisagée dans toute sa pureté primitive, et, d'autre part, les abus dont les Corinthiens l'avaient profanée. L'impression que fait ce simple récit dut leur prouver, mieux que tous les raisonnements et tous les reproches, combien leur manière de la célébrer en dénaturait le but et leur en ôtait les bénédictions. Au reste, les sérieuses conséquences que l'apôtre déduit de son récit (v. 28-34) nous montrent plus clairement encore quel était son but. — Bien que l'apôtre connût l'institution de la cène par la tradition apostolique, il déclare positivement que, ce qu'il a *transmis* sur ce point aux Corinthiens, il l'avait *reçu du Seigneur*, c'est-à-dire, comme il le dit ailleurs, de tout l'Evangile qu'il prêchait, il l'avait reçu « par une révélation de Jésus-Christ. » (Gal. 1 : 12 ; comp. 1 Cor. 7 : 40, note.) Si Paul n'avait eu l'histoire de l'institution de la cène que par la tradition, il ne dirait pas : *moi j'ai reçu*, mais : *nous avons reçu*. C'était donc non seulement de son autorité apostolique, mais par l'autorité de Jésus-Christ, qu'il transmettait aux Eglises cet important document sur l'origine et le sens de la sainte cène. « Nous avons ici une *exposition authentique de Christ lui-même, après sa résurrection, sur son sacrement*, et de tout temps l'Eglise, comprenant ainsi ce passage, l'a considéré comme l'explication de la sainte cène la plus importante qui se trouve dans le Nouv. Test. » *Olshausen*.

3. Quel souvenir que celui de cette *nuit* terrible des souffrances de Jésus, mis en contraste avec la manière légère et profane dont ce même repas était célébré à Corinthe ! — Quant à l'explication des paroles de l'institution, on ne la reproduira pas ici. Voir Math. 26 : 26-28 et Luc 22 : 19-21, notes. C'est Luc qui, dans son récit, se rapproche le plus des termes mêmes de Paul.

4. Il y a dans ces versets (24-29) un nombre considérable de variantes qu'il faut indiquer. Vers. 24, les mots du texte reçu : *prenez*, *mangez*, manquent dans les sources les plus décisives ; ils sont retranchés dans notre texte. De même le mot *qui est rompu* manque dans les plus anciens manuscrits qui lisent seulement : *ceci est mon corps pour vous*. Ainsi traduit M. Rilliet d'après le manuscrit du Vatican. Comme le Seigneur, en prononçant ces mots, *rompait* le pain, le sens, d'autant plus saisissant, se trouvait dans l'*action* symbolique, et n'avait pas besoin de paroles. Matthieu et Marc ne les ont pas non plus ; Luc dit : qui est *donné* pour vous. Toutefois, le témoignage opposé d'autres autorités rend la suppression au moins douteuse. Vers. 26, il ne faut pas lire : *de ce pain, de cette coupe*, mais : *ce pain, la coupe*. Vers. 27, *le pain, la coupe*. Vers. 29, les mots *indignement* et *du Seigneur* sont omis par de graves autorités, en sorte que la pensée de l'apôtre serait exprimée ainsi : « Celui qui mange et boit, mange et boit un jugement, ne discernant pas le corps. » Ainsi *manger* et *boire* seulement, et ne pas discerner ce corps donné pour nous, serait la cause du jugement. Toutefois les raisons externes et internes de cette leçon ne sont pas assez décisives pour l'introduire dans le texte, comme le font Lachmann, Tischendorf, etc.

5. Comme les Israélites, en mangeant l'agneau pascal, annonçaient, déclaraient

conque mangera le pain, ou boira la coupe du Seigneur indignement,
28 sera coupable du corps et du sang du Seigneur [1]. — Que chacun
donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain, et boive
29 de cette coupe [2] ; — car celui qui mange et qui boit indignement,
mange et boit un jugement contre lui-même, ne discernant point le
30 corps du Seigneur [3]. — C'est pour cela que parmi vous plusieurs

à leurs enfants leur délivrance de la servitude par le sang de cet agneau, ainsi, en mangeant dans la cène l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, *nous annonçons* et proclamons sa *mort* comme le salut de notre âme. Son sacrifice est ainsi toujours nouveau, toujours pleinement efficace, toujours présent, comme si Christ était crucifié au milieu de nous. (Gal. 3 : 1.) Telle est l'idée profondément vraie qui se trouve matérialisée et faussée dans le sacrifice de la messe.

1. Ces sérieuses paroles ressortent immédiatement des précédentes : Si la cène est la proclamation de la mort de Jésus-Christ, celui qui y participe *indignement* se rend *coupable du corps et du sang du Seigneur*, c'est-à-dire pèche contre son sacrifice, contre cette émouvante manifestation de son amour, contre lui-même, qui, glorifié, s'offre à nous dans la cène pour y devenir la nourriture et la vie de notre âme. Plus l'objet d'une offense est élevé et saint, plus le crime est grand ; quel n'est donc pas celui qui se commet contre le Fils de Dieu s'offrant pour nous en sacrifice ? — Mais qu'est-ce que participer *indignement* à la cène du Seigneur ? C'est le faire dans un état d'âme qui constitue avec la cène même une contradiction, un mensonge. Or, il n'y a qu'une disposition qui puisse mettre une âme absolument dans ce cas : c'est l'*impénitence*.

2. Qu'il en mange et en boive *ainsi*, c'est-à-dire après s'être *éprouvé*. Sur l'objet spécial et principal de cet examen de soi-même, voir 2 Cor. 13 : 5. « Cette épreuve de soi-même consiste à s'assurer que l'on a une vraie repentance et une vraie foi ; non pas une repentance et une foi parfaites, car, à ce compte, tous les hommes seraient toujours retenus loin de la cène ; mais si, aspirant du fond du cœur à la justice qui vient de Dieu, humilié par le sentiment de ta misère, tu te confies et t'abandonnes tout entier à la grâce de Christ, tu es un convive dignement préparé pour t'approcher de cette table. En effet, celui-là est digne que le Seigneur n'exclut pas, alors qu'il lui resterait beaucoup à désirer encore ; car la foi, même dans ses commencements, rend dignes les indignes. » *Calvin*.

3. Ne *discernant* ou ne distinguant point le *corps du Seigneur* d'avec un aliment ordinaire ; ne voyant point dans la cène et ne recevant point avec foi ce corps du Seigneur, offert en sacrifice pour le péché. Si Christ, crucifié pour nous, et maintenant glorifié, n'était pas réellement présent dans la cène, ces paroles n'auraient aucun sens, non plus que celles du v. 27 : *être coupable du corps et du sang du Seigneur*. Sous le *signe* est la *chose* signifiée. « Ainsi le Seigneur dit : *ceci est mon corps*, parce qu'il atteste avec certitude qu'en nous offrant ce symbole visible, il nous donne en même temps son corps ; car Christ n'est pas un trompeur qui nous joue par de vaines figures. Ceci est donc pour moi hors de toute controverse : la vérité est jointe à ce qui en est le signe. C'est-à-dire que, dans toute la force spirituelle du mot, nous sommes aussi réellement participants du corps de Christ que nous vivons réellement de pain.... Ainsi, le corps de Christ ne nous est pas seulement donné, mais donné en nourriture.... Nous sommes participants de Christ, non seulement quand nous croyons qu'il est la victime d'expiation pour nos péchés ; mais en tant qu'il habite en nous, qu'il est *un* avec nous, que nous sommes ses membres, chair de sa chair, unis avec lui, enfin, en une même vie, en une même substance. » *Calvin*. — Quant à la question oiseuse, et sur laquelle pourtant ont eu lieu tant de disputes, de savoir si les communiants indignes reçoivent aussi le corps de Christ (mais en condamnation), c'est en vain que l'on a voulu l'affirmer au moyen de ces paroles de Paul : car elles conservent toute leur sérieuse signification, dès qu'on admet que Christ est réellement présent dans la cène, sans pour cela qu'il soit nécessaire de penser que l'infidèle reçoit son corps aussi bien que le croyant. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, comment recevrait-il son corps ? « Christ est-il divisé ? » — Le *jugement* ici dénoncé renferme tous les châtiments de Dieu qu'un tel péché entraîne à sa suite (v. 30), et qui sont les précurseurs du jugement éternel, s'ils n'amènent point le communiant indigne à la repentance. — *Manger*

sont infirmes et malades, et que quelques-uns sont morts [1]. — Si 31
nous nous discernions nous-mêmes, nous ne serions point jugés ; —
mais étant jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que 32
nous ne soyons point condamnés avec le monde [2]. — C'est pourquoi, 33
mes frères, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous
les uns les autres [3] ; — si quelqu'un a faim, qu'il mange dans sa 34
maison ; afin que vous ne vous assembliez point pour être jugés [4].
A l'égard des autres choses, j'en ordonnerai quand je serai arrivé [5].

et boire un jugement contre soi-même est une énergique expression pour dire que le châtiment est uni à l'action même, aussi bien qu'à la personne. C'est transformer en malédiction la bénédiction ; et plus celle-ci devait être précieuse, plus celle-là est terrible.

1. Gr. « Dorment. » Ces paroles disent clairement que le jugement dénoncé (v. 29) ne s'est pas fait attendre ; Dieu l'exerçait déjà à Corinthe lorsque Paul écrivait. Mais en quoi consistait-il ? En d'autres termes, faut-il entendre les mots *infirmes*, *malades*, *morts* à la lettre, se rapportant au corps, ou spirituellement, s'appliquant à l'âme ? La plupart des interprètes, entre autres Calvin, Gerlach, Godet, se décident pour le premier sens, s'appuyant surtout sur le v. 32, où le mot *châtiés* ne peut, selon eux, s'entendre que d'une épreuve extérieure. Mais, sans exclure la possibilité de tels châtiments dans l'Eglise de Corinthe, ne reste-t-on pas plus sûrement et plus largement dans la vérité en donnant à tous ces mots un sens spirituel ? D'abord, la conséquence naturelle d'un coupable abus de la cène est certainement de rendre l'âme *infirme*, *malade*, et de l'*endormir*, plutôt que le corps. Un tel châtiment est infaillible ; mais combien de communiants indignes ne sont punis ni par la maladie, ni par la mort ! Une telle vue serait propre à accréditer sur la cène des idées effrayantes et superstitieuses, qui n'existent déjà que trop. Ensuite, Paul aurait-il exprimé la *mort* du corps sous une condamnation de Dieu par cette douce image du sommeil, que l'Écriture applique à ceux qui *se sont endormis* (en Christ) ? Voir 15 : 16-18, 20, 51 ; Math. 27 : 52 ; Jean 11 : 11 ; Act. 7 : 60 ; 13 : 36 ; 1 Thes. 4 : 13-15. Même le temps du verbe employé ici paraît contraire à cette idée.

2. Tout *jugement* de Dieu, temporel ou spirituel, pendant que nous sommes dans le temps de l'épreuve, a pour but de nous *châtier* (Gr. « éduquer ») afin que, revenant à la repentance, nous évitions le *dernier* jugement, la condamnation.

3. Prenez ces repas de charité *ensemble*, dans une fraternelle communion, et non par petites coteries, ou chacun pour soi. (Comp. v. 21, note.)

4. Gr. « Pour jugement. » Vers. 29.

5. Il y avait donc à Corinthe d'*autres* abus de moindre importance que l'apôtre se réserve de redresser par sa présence personnelle. (16 : 5-8.)

CHAPITRE XII

I. *Tous les dons que Dieu accorde à son Eglise sont produits par le même Esprit, 1-11.* — II. *Comme les divers membres du corps sont un, et ont chacun leurs fonctions et leur utilité, de même chacun, dans l'Eglise, doit employer ses dons pour l'avantage commun, sans s'élever au-dessus des autres, et sans leur porter envie, 12-31.*

I. 1-11. LES DONS SPIRITUELS SONT DIVERS, MAIS TOUS PRODUITS PAR LE MÊME ESPRIT. — 1° A quel signe général peut-on reconnaître si un homme parle par l'Esprit ? Paul ne veut pas que ses lecteurs l'ignorent comme au temps de leur paganisme ; ce signe, c'est qu'au lieu de maudire Jésus, on reconnaisse en lui LE SEIGNEUR. (1-3.) — 2° Quelque divers qu'ils soient, les *dons* proviennent du même Esprit ; les *minis-*

tères, du même Seigneur, les *opérations*, du même Dieu ; tous, pour l'avantage de tous. (4-7.) — 3° Paul énumère les dons divers que l'Esprit distribue selon qu'il le veut. (8-11.)

1 Pour ce qui est des dons spirituels [1], je ne veux pas, frères, que
2 vous soyez dans l'ignorance. — Vous savez que, lorsque vous étiez païens, vous vous laissiez entraîner vers les idoles muettes, selon
3 qu'on vous menait. — C'est pourquoi je vous fais savoir que personne, parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit : Jésus est anathème ; et que personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur, si ce n'est
4 par l'Esprit-Saint [2]. — Or, il y a des diversités de dons, mais le
5 même Esprit ; — il y a aussi des diversités de services, mais le

1. Gr. « Touchant les *spirituels*. » Il est évident par ce qui suit que le substantif sous-entendu c'est les *dons* et non les *hommes* (spirituels), comme on l'a prétendu. L'apôtre consacre trois chapitres à cet important sujet. (Ch. 12-14.) « Cette partie de l'épître est sans contredit celle de tout le Nouv. Test. qui est le plus propre à faire revivre à nos yeux l'époque la plus remarquable de l'histoire, et à nous peindre ces premiers temps où la jeune Eglise commençait à étendre ses ailes dans l'humanité, et révélait son existence par les plus étonnants phénomènes. Au jour de la Pentecôte, la vie d'en haut s'était répandue comme un torrent sur les disciples du Seigneur. Le feu de l'Esprit de Dieu pénétra bientôt dans ces Eglises nouvellement nées, et produisit en ceux qui se placèrent sous son influence une profondeur de connaissance, une force de volonté, des transports de joie céleste inconnus à la terre, et dont l'éclat fut d'autant plus vif que ces Eglises apostoliques étaient entourées des profondes ténèbres du paganisme. Dans leur première et surabondante effusion, dans leur première lutte contre les puissances du monde et du mal, les dons de l'Esprit se manifestèrent par des faits merveilleux que nul ne pouvait expliquer selon les lois ordinaires de la nature. La puissance divine, par laquelle Christ avait agi sur le monde visible, semblait s'être répandue sur son Eglise entière ! Ces dons miraculeux de la jeune Eglise continuèrent à se produire, quoiqu'en diminuant par degrés, jusque vers la fin du IIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps où elle devint victorieuse du monde païen. C'est parmi les Grecs, et spécialement à Corinthe, que les dons de l'Esprit se manifestèrent avec le plus de puissance et de variété. Ils y parurent sous toutes les formes (v. 8-10), dans leur ardente activité. Et comme plusieurs de ceux qui étaient doués de ces grâces si saintes en elles-mêmes, étaient loin encore d'une entière sanctification ; comme les penchants du vieil homme se mêlaient en eux aux dons de Dieu et en troublaient la pureté, il était difficile que l'exercice de ces dons ne fût pas accompagné de divers abus. C'est ce qui eut lieu particulièrement au sujet du don des langues, auquel les Corinthiens attachaient une valeur proportionnée à l'éclat qu'il faisait rejaillir sur ceux qui le possédaient. Afin de faire comprendre aux Corinthiens le vrai rapport du don des langues aux autres dons, l'apôtre jette d'abord un regard sur toutes ces manifestations de l'Esprit de Dieu : puis il montre, par l'analogie de l'organisme humain, que, dans l'Eglise de Dieu, tous les dons, malgré leur diversité, ont la même origine et le même but. (Ch. 12.) Il établit ensuite que ce qui couronne tous les dons, ce qui en fait la vraie valeur, ce qui doit les pénétrer d'une saveur divine, c'est l'amour. (Ch. 13.) Enfin il développe, sur le don des langues, les principes qui doivent en diriger l'emploi. (Ch. 14.) » *Olshausen*.

2. Remontant à l'origine des choses dans l'expérience des Corinthiens, l'apôtre leur rappelle d'abord qu'ils ne connaissaient jadis, en fait de religion, que des *idoles muettes* (comp. Ps. 115) vers lesquelles ils se *laissaient conduire* comme des aveugles ; d'où il conclut que tous ceux d'entre eux qui ont une foi vivante en Jésus, qui ont reconnu et confessé en lui leur Seigneur, le Fils du Dieu vivant, leur Sauveur, n'ont pu le faire que par une influence de l'*Esprit-Saint* qui les a régénérés. (Voir la même pensée autrement exprimée dans 1 Jean 4 : 2.) Telle est l'action la plus générale du Saint-Esprit,

même Seigneur ; — il y a aussi des diversités d'opérations, mais 6
c'est le même Dieu qui opère toutes choses en tous [1]. — Or à chacun 7
est donnée la manifestation de l'Esprit pour l'utilité commune. — Car 8
à l'un, par l'Esprit, est donnée la parole de sagesse ; à un autre, la
parole de science, selon le même Esprit ; — à un autre, la foi, par 9
ce même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le seul et même
Esprit ; — à un autre, les opérations de miracles ; à un autre, la 10

la foi, sans laquelle ne peuvent exister les dons particuliers que l'apôtre va énumérer. Mais avant même de donner cette marque claire et *positive* de la présence du Saint-Esprit dans une âme, l'apôtre en indique une *négative*, de laquelle on peut conclure, avec plus de certitude encore, qu'un homme est non seulement étranger à l'Esprit de Dieu, mais sous l'influence de l'Esprit des ténèbres. C'est lorsqu'il maudit *Jésus*, prononçant sur lui *anathème*, exécration, ce que l'on faisait à l'égard d'un être voué au démon, aux dieux infernaux. (Comp. Rom. 9 : 3 ; 1 Cor. 16 : 22, note.) « La partie négative de la règle apostolique nous étonne par son trop d'évidence. Pouvait-il arriver qu'une voix s'élevant dans une assemblée chrétienne dit : « Anathème à Jésus ! » et l'Eglise avait-elle besoin d'être avertie que l'auteur d'un tel blasphème ne parlait pas par le Saint-Esprit ?... Peut-être ne nous faisons-nous qu'une idée imparfaite de l'étrange fermentation qui se produisait dans un milieu tel que l'Eglise de Corinthe, où les éléments les plus impurs pouvaient se mélanger aux plus sublimes.... Il y avait de prétendus croyants qui niaient la résurrection et la vie à venir. D'autres, ou les mêmes peut-être, pouvaient avoir des idées analogues à ce qu'on a appelé plus tard le gnosticisme. Or, pour les gnostiques, Jésus de Nazareth n'était qu'un simple homme auquel un esprit supérieur, qu'ils appelaient le Christ, s'était uni au moment de son baptême pour l'abandonner avant sa passion. A ce point de vue, l'homme Jésus n'est plus le vrai Seigneur, ni le vrai Sauveur, il n'est plus un objet de foi, et dans cet ordre d'idées, on pourrait concevoir que tel faux inspiré fût allé dans son délire jusqu'à s'écrier : « Je ne connais pas ce » Jésus ! je lui dis Anathème ! » *Babut, Sermons*, I, p. 281. La confession ou la *rejection* du nom de Jésus, le Seigneur, tel est donc le signe distinctif de l'Esprit que l'apôtre indique, signe dont la vérité subsiste pour tous les temps, car l'œuvre de l'Esprit consiste à glorifier Jésus-Christ dans les âmes. (Jean 16 : 14.) Cette œuvre ne peut procéder ni de la puissance des ténèbres, ni de l'homme naturel. Il est vrai qu'entre les deux extrêmes posés par l'apôtre, il y a un milieu qui peut tromper aussi : c'est une connaissance historique et morte de Jésus, qui, elle aussi, dit : « Seigneur, Seigneur, » sans être la foi que produit l'Esprit ; mais Paul ne touche point ici à cette funeste illusion, parce que, voulant traiter la grande question des dons spirituels, il lui importe seulement de les distinguer de ce qui aurait pu en être une fausse imitation.

1. Avant tout, afin de détruire les divisions, les préférences provenant des dons mêmes de Dieu, et que l'esprit de parti pouvait exploiter à son profit, l'apôtre déclare que tous ces dons ont une seule et même origine, la libre grâce de Dieu (v. 11) ; qu'ils sont accordés pour un seul et même but, le bien de l'Eglise, et non la satisfaction personnelle ; qu'enfin leur *diversité*, loin de troubler l'*unité*, en est au contraire la condition et la perfection. Dans ce but, l'apôtre résume d'abord les diverses manifestations de l'Esprit, qu'il va énumérer (v. 8-10), en trois mots qui les renferment toutes : 1° Les *dons* ou les *grâces* (*charismata*, *dons gratuits*), expression générale qui s'applique à toutes les parties de l'œuvre de Dieu dans l'Eglise, et qui en indique le vrai caractère, afin que jamais l'homme ne puisse s'en attribuer ni mérite, ni gloire. Que ces dons gratuits soient exclusivement l'œuvre de la grâce en l'homme ou que, dons naturels, l'Esprit de Dieu les sanctifie, les élève, les consacre à Jésus-Christ (ainsi les dons de sagesse, de science, d'enseignement et de gouvernement) : toujours reste-t-il vrai qu'ils découlent d'une même source, à laquelle nous devons humblement les rapporter. 2° Les *services* (Gr. « diaconies »), que nos versions ordinaires rendent par *ministères*, et qui désignent toute espèce d'emploi dans l'Eglise. (Vers. 5.) 3° Les *opérations* (Gr. les « énergies » ou « forces, » v. 6), qui désignent les influences puissantes, créatrices de l'Esprit de Dieu dans les miracles, en particulier dans les guérisons. (Vers. 9, 10.)

prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues [1]. —
11 Mais c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît [2].

II. 12.-31. Diversité et unité des dons, représentées par l'image d'un même corps. — 1° Le corps est *un*, quoiqu'il ait plusieurs membres ; ainsi est l'Eglise, où tous ont le même Esprit. (12-14.) — 2° Dans le corps, comme dans l'Eglise, la diversité est aussi essentielle que l'unité. (15-20.) — 3° Aucun membre n'a le droit de dire à l'autre : tu m'es inutile ; au contraire, les membres faibles sont nécessaires, les moins honorables sont le plus honorés, afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, que les membres aient soin les uns des autres et souffrent ou se réjouissent ensemble. (21-26.) — 4° Application de l'image ; c'est là le corps de Christ, où Dieu a disposé les *charges* et les *dons*, et où nul n'a le droit de prétendre à ce qu'il n'a pas reçu. (27-31.)

1. Les dons ici désignés par l'apôtre sont au nombre de *neuf* : les deux premiers ont surtout leur siège dans une *intelligence* éclairée et sanctifiée par l'Esprit (v. 8), les cinq suivants sont plus en rapport direct avec une *foi* forte, dans laquelle le cœur et la volonté prédominent (v. 9 et 10) ; les deux derniers concernent les *langues* et leur interprétation. (Vers. 10.) Ce n'est pas sans raison que Paul les range après tous les autres : les chrétiens de Corinthe y attachaient un prix exagéré, par des motifs qui n'étaient pas toujours purs (ch. 14) ; deux fois encore (v. 28, 30) l'apôtre assigne à ces dons la dernière place. Au reste, cette triple division des dons ici nommés n'est point arbitraire ; non seulement elle est psychologiquement fondée, mais elle est indiquée, en grec, par un mot spécial qui commence chacune des trois subdivisions ; il signifie *à un autre*, mais il est différent du mot placé devant chaque don particulier. (C'est-à-dire que Paul ouvre sa première division par ce mot *à l'un* et continue par *à un autre* (ἄλλῳ) l'énumération des dons particuliers ; mais il ouvre la seconde et la troisième division par ἑτέρῳ *à un autre*, dans le sens d'une autre catégorie.) (Vers. 9 et 10.) — Dans la première division, l'apôtre place la *parole* (ou discours) de *sagesse* et de *science* (ou connaissance), c'est-à-dire le don de parler avec clarté et profondeur des mystères de Dieu. La *sagesse* dans ce sens signifie surtout la vérité divine s'appliquant immédiatement à la pratique de la vie chrétienne (comp. 2 : 6, 7, note) ; la *science* est le don de pénétrer bien avant dans la doctrine révélée, de la saisir dans son ensemble et dans ses détails, et de l'exposer pour l'instruction des autres. Paul unit souvent ces deux dons qui font le *docteur*. (Vers. 28, 29 ; Eph. 4 : 11 ; comp. Eph. 1 : 17 ; Col. 1 : 9 ; 2 : 3, et relativement à Dieu, source de ces grâces, Rom. 11 : 33.) — La *foi* (v. 9) désignée comme un don spécial de l'Esprit, n'est pas seulement cette confiance du cœur, commune à tous les chrétiens, et qui nous rend participants de Christ et du salut par lui ; mais cette foi héroïque qui, par moments, se saisit de la toute-puissance de Dieu et accomplit des miracles. (13 : 2.) Aussi est-ce à la suite de cette foi, comme en étant les fruits, que l'apôtre place les dons miraculeux. (Vers. 9, 10.) Les *dons de guérison* sont distingués des *opérations de miracles* (Gr. « opérations de puissances »), comme le particulier du général. Il est remarquable que Paul met au rang des dons spéciaux le *discernement des esprits*, cette pénétration qui distingue, comme par un instinct spirituel et sûr, le vrai et le faux dans ceux qui se disent apôtres ou prophètes, ou simplement chrétiens. (1 Jean 4 : 1 ; Act. 5 : 3 ; 1 Cor. 14 : 29 ; Philip. 1 : 9, 10.) — Quant aux dons de *prophétie* et des *langues* (Gr. « genre de langues »), voir ch. 14.

2. Gr. « Comme il *veut*. » Un être doué de *volonté* est un être personnel. Aussi a-t-on trouvé dans ces paroles une des preuves scripturaires de la personnalité du Saint-Esprit. Mais ce qu'il faut surtout remarquer dans cette conclusion de l'apôtre, fondée sur les versets 4, 5, 6, c'est que les chrétiens, malgré la plus grande *diversité* de leurs dons, doivent trouver en eux l'*unité*, puisque tous ces dons découlent du *seul et même Esprit*, qui ne saurait être divisé. Cette conclusion, l'apôtre la tire et la développe dans la belle image qui suit.

Car comme le corps est un, quoiqu'il ait plusieurs membres ; et 12
que tous les membres de ce seul corps, quoiqu'ils soient plusieurs,
ne forment qu'un corps ; il en est de même de Christ [1]. — Car nous 13
avons tous été baptisés dans un seul Esprit, pour n'être qu'un seul
corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres ; et nous avons
tous été abreuvés d'un seul Esprit [2]. — Ainsi le corps n'est pas un 14
seul membre, mais plusieurs. — Si le pied disait : Parce que je ne 15
suis pas la main, je ne suis pas du corps ; ne serait-il pas pourtant
du corps ? — Et si l'oreille disait : Parce que je ne suis pas l'œil, je 16
ne suis pas du corps ; ne serait-elle pas pourtant du corps [3] ? — Si 17
tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? S'il était tout ouïe, où serait
l'odorat [4] ? — Mais maintenant Dieu a disposé les membres, chacun 18
d'eux dans le corps, comme il lui a plu. — Que s'ils n'étaient tous 19
qu'un seul membre, où serait le corps ? — Mais maintenant il y a 20
plusieurs membres, mais un seul corps. — Et l'œil ne peut pas dire 21
à la main : Je n'ai pas besoin de toi ; ni aussi la tête aux pieds : Je
n'ai pas besoin de vous. — Mais bien plutôt, les membres du corps 22
qui paraissent les plus faibles sont nécessaires [5] ; — et ceux que nous 23

1. On attendait ici, comme point de comparaison : il en est de même de l'Eglise, qui est le corps de Christ. Au lieu de cela, l'apôtre met directement *Christ*, sans doute afin de montrer qu'il est *un* avec son Eglise, la tête de tous les membres dont il constitue ainsi l'indissoluble unité.

2. Avant d'aller plus loin et de développer sa comparaison, l'apôtre tient à montrer *comment* l'homme devient membre du corps de Christ et *un* avec tous ses frères ; c'est par la régénération du Saint-Esprit, dont le baptême est le signe. Ce baptême de l'Esprit est considéré comme une réalité actuelle et puissante, exprimée par ces mots : *baptisés* (plongés) *dans un seul Esprit*, et *abreuvés d'un seul et même Esprit*. (Vraie variante et vraie traduction.) Ces deux termes (baptisés et abreuvés) doivent s'entendre de la même action de l'Esprit, et non, selon quelques interprètes, l'un du baptême et l'autre de la cène. — Ce n'est pas seulement la diversité des dons de l'Esprit qui vient s'harmoniser dans l'unité ; mais aussi les différences de nationalité, d'éducation, de caractère, de rang : *Juifs*, *Grecs*, *esclaves* ou *libres*, deviennent *un* en Christ *par le même Esprit*.

3. Ici et v. 15 on peut traduire sans question : ne laisse pourtant pas d'être du corps. Cette comparaison, ou plutôt ces paroles que l'apôtre fait prononcer à des membres du corps se plaignant de n'être pas d'autres membres, montre vivement la folie qu'il y a à faire de tels dons spéciaux, de telle position, de telle vocation le signe infaillible qu'on appartient à Christ, ou bien à en conclure le contraire avec découragement et peut-être avec un regard d'envie sur d'autres. Une conséquence non moins funeste de cette erreur serait que chacun dans l'Eglise se croirait autorisé à vivre pour soi, et à refuser à l'ensemble du corps les services et le dévouement qu'il lui doit, d'après l'intention de Dieu.

4. Ainsi, non seulement la diversité ne détruit pas l'unité, mais elle en est la condition indispensable. Sans cela, le corps, selon la supposition de l'apôtre, loin d'être un admirable organisme, serait une masse monstrueuse. (Vers. 19.) Il faut donc, au lieu d'exiger en tous les mêmes dons, reconnaître l'adorable sagesse qui a présidé à leur distribution. (Vers. 18.) Seulement, il ne faut pas oublier qu'il n'y a de corps qu'en Christ, qui est le Chef (v. 20), ni d'unité que dans l'Esprit. (Vers. 13.)

5. Dans les paroles qui précèdent, Paul reprend les membres du corps de Christ mécontents de la part que Dieu leur a faite et y trouvant des motifs de découragement, de défiance, ou d'infidélité. Ici, au contraire, il censure ceux qui, plus richement doués, du moins à leurs propres

estimons les moins honorables dans le corps, sont ceux que nous
entourons de plus d'honneur ; de sorte que ceux qui sont les moins
24 honnêtes sont les plus honorés ; — au lieu que ceux qui sont hon-
nêtes n'en ont pas besoin. Mais Dieu a de telle sorte composé le corps
25 qu'il a donné plus d'honneur à celui qui en manquait ; — afin qu'il
n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient
26 un même soin mutuel les uns des autres[1]. — Et si l'un des membres
souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si l'un des membres est
27 honoré, tous les membres en ont de la joie [2]. — Or vous êtes le corps
28 de Christ, et ses membres, chacun en particulier[3]. — Et Dieu a établi
dans l'Eglise, premièrement des apôtres, secondement des prophètes,
en troisième lieu des docteurs ; ensuite des miracles, puis des dons
de guérison, des secours, des administrations, des langues diverses.
29 — Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils doc-
30 teurs ? Tous ont-ils le don des miracles ? — Tous ont-ils les dons de
guérison ? Tous parlent-ils des langues ? Tous interprètent-ils[4] ? —

yeux, n'estiment pas à leur juste valeur d'autres de leurs frères différemment partagés. Cette pensée devient plus frappante encore si l'on se représente vivement l'image par laquelle Paul l'exprime : l'*œil* est certainement l'un des plus précieux membres du corps, mais lorsqu'il tend vers un objet, il ne peut y atteindre sans la *main*, ou bien lorsqu'il est blessé ou troublé par quelque corps étranger, il ne saurait s'en délivrer sans la main. La *tête* est infiniment supérieure aux *pieds* et, toutefois, elle ne peut sans eux exécuter ses pensées. C'est que ni l'œil, ni la main, ni les pieds, ni la tête ne sont rien par eux-mêmes, mais uniquement par l'esprit qui les anime et dont ils sont les instruments. Ainsi doit-il en être dans le corps de Christ, animé de son Esprit.

1. L'apôtre présente ici (v. 22-25), la même image sous une autre face ; il distingue dans le corps des membres *honorables*, et d'autres qui le sont moins (par exemple les pieds) ; or, comme l'homme prend un soin particulier de ces derniers, tandis que les autres (par exemple le visage) n'en ont pas besoin, ainsi Dieu, dans sa condescendante bonté, *honore* les membres les plus obscurs du corps de Christ (v. 24), et nous devons l'imiter, afin qu'au lieu de nous diviser au sujet de ses dons, nous prenions un même tendre *soin* de ceux qui, en apparence, sont les moins honorés. Ceci s'appliquait surtout d'une manière frappante aux dissensions orgueilleuses qui régnaient à Corinthe ; mais où est-ce que la charité ne trouvera pas à exercer un tel devoir ?

2. Dans le corps humain, cette *souffrance de tout le corps* quand un des membres souffre (ou l'inverse) a toujours lieu, parce qu'il n'y a là qu'une seule et même vie. C'est de cette nécessité absolue et organique que nous devons apprendre combien est vraie la belle pensée exprimée par Paul. (Comp. Rom. 12 : 15, note.)

3. Gr. « Ses membres *en partie*, » c'est-à-dire chaque membre faisant *partie* du *corps de Christ*. C'est comme s'il disait : « Quelque élevé que tu sois dans l'Eglise, tu n'en es qu'une faible partie, tu n'y es pas tout ; vois donc si tu te soumets humblement à l'ensemble, en contribuant à son bien. » C'est par ces mots que l'apôtre en vient à l'application de l'image qu'il a développée jusqu'ici.

4. C'est pour en venir à ces questions impressives que l'apôtre a énuméré encore une fois les dons divers conférés par Dieu à son Eglise, et c'est ainsi que, pour confondre tout orgueil, il applique à ses lecteurs la comparaison du corps humain. (Vers. 15-26.) Dans sa première énumération (v. 4-10), il n'a mentionné les *charges* ou *ministères* (services) que sommairement (v. 5) ; ici il les reprend en détail. (Vers. 28.) L'ordre où il les place est intentionnel. (Comp. Eph. 4 : 11.) Les *apôtres*, les témoins authentiques de Jésus-Christ, les fondateurs de son Eglise, ceux qui l'ont formée dans la doctrine et dans la vie, occupent le premier rang, une position unique ;

Mais désirez avec ardeur les dons les meilleurs ; et je vais vous mon- 31
trer une voie la plus excellente[1].

les *prophètes* (voir sur la *prophétie*, ch. 14) viennent ensuite, avant les docteurs, parce que, bien que moins importants à certains égards, ils recevaient de Dieu pour l'Eglise des révélations directes, de salutaires avertissements, expression de la volonté divine ; les *docteurs* sont ceux qui avaient le don de sagesse et de science. (Vers. 10, note.) Parmi les *dons*, il en est deux que l'apôtre n'avait pas nommés ci-dessus : ce sont les *secours* et les *administrations*. (Vers. 28.) Les premiers ont pour objet les soins donnés aux pauvres et aux malades, les seconds désignent le don de gouverner, d'administrer les affaires pratiques dans l'Eglise. Comme ces deux genres d'activité ont rapport aux choses extérieures, malgré leur importance, l'apôtre les place en dernière ligne avec le don des *langues* et de leur *interprétation*, auquel nous reviendrons avec lui. (Ch. 14.) — Cela établi, il cherche à humilier par ses questions pressantes (v. 29, 30) ceux des chrétiens qui, dans leur orgueil, prétendaient à toutes les charges et à tous les dons, au lieu de se soumettre avec déférence à ceux qui les avaient reçus, et d'en profiter pour leur édification. Ces questions, où perce une sainte ironie, ne sont point déplacées aujourd'hui dans certaines Eglises. — (Voir v. 10, note.)

1. Ch. 13. Il n'y a pas dans le grec : « des dons meilleurs » (Ostervald), ou : « plus excellents » (Martin), mais *les dons les meilleurs*, c'est-à-dire ceux qui tendent le plus directement et le plus puissamment, non à glorifier l'homme, mais à édifier l'Eglise de Dieu. Or, ces dons les meilleurs, c'est au ch. 14 qu'il les désignera, par opposition à d'autres que les Corinthiens exaltaient d'une manière indue. Mais avant cela, il veut leur montrer dans l'amour (qui n'est jamais nommé comme un *don*, un *charisme*) ce qui doit animer, diriger, sanctifier tous les dons, et sans lequel ils ne seraient rien. On dirait qu'il lui tarde d'interrompre sa dissertation pour parler de l'amour ; il emploie le présent : *je vous montre*, et il appelle la charité une « voie par excellence. » (Grec.)

CHAPITRE XIII

I. *Tous les dons ne sont rien sans la charité, 1-3.* — II. *Précieux caractères de la charité, 4-7.* — III. *Tous les dons doivent cesser : la charité, jamais ; elle est au-dessus de tous les dons, 8-13.*

I. 1-3. Les dons les plus brillants n'ont aucune valeur sans la charité. — Sans elle : 1° Le don le plus accompli des langues, la plus haute éloquence, n'est qu'un vain son. (1.) — 2° La prophétie, la science, la foi elle-même ne sont rien. (2.) — 3° Les bonnes œuvres les plus grandes, les dévouements les plus héroïques ne servent de rien. (3.)

Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai 1
point la charité, je suis un airain qui résonne, ou une cymbale qui retentit[1]. — Et quand j'aurais la prophétie, et que je connaîtrais tous 2

1. *Charité* signifie *amour*. On pourrait donc, suivant l'exemple donné par la plus littérale des versions modernes, employer constamment ce dernier mot qui présente à l'esprit une idée si précise et si belle, tandis que le premier a été si souvent défiguré par l'usage qu'on en fait. Luther et la version anglaise appuient de leur vénérable autorité l'emploi de ce terme, sans craindre le rapprochement qu'il provoque entre l'amour divin et l'amour humain. Malgré cela, et bien qu'en maints passages nous ayons suivi cet exemple pour plus de clarté, un motif bien grave nous paraît militer ailleurs en faveur du mot *charité*, qui, en un certain sens, répond

les mystères, et toute la science ; et quand j'aurais toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis
3 rien [1]. — Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture

seul complètement au terme original (*agapè*) : ce motif, c'est l'autorité du Nouv. Test. tout entier. En effet, les auteurs sacrés avaient sous la main le mot usuel d'*amour*. Pourquoi ne l'ont-il *jamais* employé ? Pourquoi aussi les traducteurs latins, tant anciens que du siècle de la réforme, ont-ils constamment préféré le mot de charité à celui d'amour ? C'est qu'ici la pensée religieuse se meut dans un tout autre domaine. « Le paganisme ne s'est jamais élevé au-dessus de l'*amour* (erôs) ; il n'a pas connu la *charité* (agapè). Pour lui, l'amour, même sous sa plus noble forme (et on sait qu'un Platon l'élevait jusqu'à l'amour divin), n'est encore qu'une aspiration vers l'amour, née du sentiment que l'on ne possède pas ce qui est souverainement aimable. La *charité* chrétienne, au contraire, c'est Dieu lui-même habitant dans le croyant, en sorte que des sources d'eau vive jaillissent de lui en vie éternelle. (Jean 4 : 14.) Ce chant de triomphe, sur le pur amour, est doublement beau dans la bouche de Paul. Jean, l'évangéliste, est l'apôtre de la *charité ;* Paul est le prédicateur de la *foi*. Ce chapitre est le témoignage de sa nature nouvelle ; son vieil homme ne connaissait pas l'effusion d'un tel amour. Aussi son style même se transforme ici ; il perd sa forme dialectique pour revêtir la simplicité, la limpide profondeur qui distingue saint Jean. La charité, dont il retrace ici le caractère, n'est pas un simple sentiment du cœur, mais la direction la plus intime de l'homme tout entier vers Dieu et vers sa volonté. Les plus nobles manifestations de l'amour naturel, l'amour de la mère pour son enfant, de l'enfant pour sa mère, ne sont que de faibles images de cet amour céleste, engendré dans le chrétien par le sentiment de sa rédemption. L'expérience qu'en a fait l'apôtre a allumé en lui une flamme qui ne s'éteint jamais. Cet amour fait cesser l'isolement où l'homme vit dans son état de péché, et consomme son unité avec Dieu, et de Dieu avec lui. L'amour de Dieu devient son amour, car ce n'est plus lui qui vit, mais c'est Christ qui vit en lui. » (Gal. 2 : 20.) *Olshausen*. — Parmi les dons que l'apôtre oppose à la charité, il commence précisément par celui que les Corinthiens élevaient au-dessus de tout, le don des *langues*. (Comp. 12 : 10, note, et ch. 14.) Il ne faut pas voir dans les *langues des anges* une simple hyperbole ; il y a une réalité dans le langage du ciel, quel qu'il soit, puisque Paul y avait entendu des choses ineffables. (2 Cor. 12 : 4.) — L'*airain qui résonne* (instrument de musique), comme la *cymbale retentissante*, sans l'*esprit* qui leur donne le sens et l'harmonie, ne sont qu'un vain bruit : tels sont les dons les plus brillants sans la charité.

1. Les dons de *prophétie*, de *science* et de *foi* (12 : 8-10, note), sans la *charité*, ne trouvent pas grâce aux yeux de l'apôtre, non plus que le don des langues. « Il paraît impossible de posséder ces dons, et cela au plus haut degré (*toute* la connaissance, *toute* la foi), sans la charité. Dirons-nous que l'apôtre a précisément voulu supposer l'impossible, afin de relever d'autant plus la valeur de la charité ? Les termes de l'original sont contraires à cette interprétation. (Tous les verbes sont à un temps positif avec *quand* ou *si*, et non au conditionnel, comme nos versions sont forcées de les rendre.) Nous devons plutôt avouer que, bien que contre nature, une telle séparation de ce qui paraît inséparable n'est que trop possible. Le péché a jeté dans l'homme un tel désaccord, qu'il peut s'établir un complet divorce entre la tête et le cœur, de sorte qu'alors la force divine se maintient et se manifeste dans l'intelligence et même dans la volonté, tandis que l'inclination la plus intime du cœur s'est déjà détournée de lui, et ne puise plus l'amour à sa vraie source. C'est cette triste expérience que l'apôtre dépeint avec de vives couleurs, afin de mettre au jour la nature de la charité, qui donne seule à tous les faits religieux la vérité, la vie, l'harmonie. » *Olshausen*. Balaam est un exemple frappant de la *prophétie* sans la charité. (Nomb. ch. 22.) Quant à la *connaissance* sans la charité, voir les remarquables paroles de l'apôtre, 8 : 1, 3. La *foi* ici (comme 12 : 9) n'est pas celle qui est imputée à justice (Rom. 4 : 5 et suiv.), qui nous unit au Sauveur, et nous rend participants de Christ tout entier ; car une telle foi est inséparable de la charité. Il s'agit ici d'un *don* (charisme), comme celui des langues ou des miracles, et cette foi, quoiqu'elle ne soit pas *absolument* différente de l'autre, du moins dans son *principe*, ne saisit guère comme son *objet* que la toute-puissance de Dieu, dont elle s'empare, et, par elle, se rend possible l'impossible, *jusqu'à*

des pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien [1].

II. 4-7. Les caractères de la charité. — L'apôtre la personnifie et en retrace l'image : 1° Par deux caractères positifs. (4 *a*.) — 2° Par huit traits négatifs, au moyen desquels il l'oppose à l'égoïsme humain . (4 *b*-6 *a*.) — 3° Par cinq qualités qui n'appartiennent qu'à elle, et qui achèvent le portrait. (6 *b*-7.)

La charité use de patience ; elle use de bonté [2] ; la charité n'est 4
point envieuse [3] ; la charité ne se vante point [4] ; elle ne s'enfle point ;
— elle n'agit point malhonnêtement [5], elle ne cherche point son inté- 5
rêt [6] ; elle ne s'irrite point ; elle ne pense point le mal [7] ; — elle ne 6
se réjouit point de l'injustice ; mais elle se réjouit avec la vérité [8]. —
Elle excuse tout [9], elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout [10]. 7

transporter les montagnes. (Comp. Math. 17 : 20.) Ceci trouvait surtout son application dans l'état de l'Eglise de Corinthe, au milieu de la fermentation des dons extraordinaires, où l'humain se mêlait d'une manière étrange au divin. Mais de tout temps une foi très forte peut exister sans la charité, témoin le fanatique qui persécute avec sincérité, ou qui devient lui-même martyr de son erreur.

1. Quel que puisse être le motif de tels sacrifices des *biens* (Gr. « distribués en morceaux ») ou même de la *vie*, ils ne servent de rien aux yeux de Dieu s'ils ne découlent de l'amour pour lui et pour les hommes. Ce que Dieu veut, c'est le *cœur*, il refuse sans cela tout le reste. Quel jugement absolu sur toutes les œuvres de propre justice, sur toutes celles où l'homme se recherche lui-même !

2. Comme l'apôtre personnifie la charité, il n'emploie en retraçant sa belle et sainte image ni épithètes pour la définir, ni adjectifs pour la qualifier, mais uniquement des verbes, le mot de l'*action ;* il dit ce qu'elle *fait* ou ne *fait pas*, conformément à sa nature intime. Il nous montre par là qu'elle n'est pas un sentiment vague et contemplatif du cœur, mais un pouvoir énergique qui agit dans la vie et en transforme tous les rapports. — Ainsi elle *use de patience* (Gr. « de longanimité, » elle « *longanimise* »), en ne se laissant point provoquer par le mal ; bien plus, son inépuisable *bonté* répand autour d'elle le bien, les bénédictions qu'elle puise à la vraie source.

3. Elle ne porte point *envie* ou *jalousie*.

4. Gr. « N'use point de vanterie, de jactance, » ou encore de vanité, de fatuité, ni en paroles ni dans la conduite.

5. Etrangère à l'*orgueil*, toujours humble, elle ne se permet aucun de ces procédés qu'on n'avoue point, dont on a *honte*, même devant les hommes. (Gr. « elle ne fait rien de honteux. ») En général, ces caractères de la charité, donnés ainsi d'une manière *négative*, sont autant de censures des misères que Paul voyait à Corinthe, et dans le cœur de l'homme.

6. Elle détruit au contraire l'*égoïsme*, qui est la racine de tout péché.

7. Ou « n'impute point le mal » pour en tirer vengeance ; elle l'oublie.

8. Elle n'a aucune *joie* secrète et maligne quand elle voit un frère tomber dans le péché, elle s'en afflige, et se *réjouit* de la vérité (pratique), c'est-à-dire de la sainteté. — Nous traduisons littéralement : « Elle se réjouit *avec* la vérité. » Comme l'apôtre dans tous ces versets personnifie la *charité*, il le fait de même quant à la *vérité*, en sorte que l'une, rencontrant l'autre, se *réjouit* avec elle ; et cette joie, c'est le cœur aimant qui l'éprouve, par sympathie, et parce qu'il aime ce qui glorifie Dieu, la *vérité !*

9. Gr. « elle *couvre* tout, » c'est-à-dire les fautes et les péchés des autres autant que cela est permis.

10. Dans les autres, à l'égard d'elle-même, sans pour cela appeler jamais le mal bien, les ténèbres lumière. *Croire* et *espérer* beaucoup des hommes, est souvent le plus puissant moyen de les amener au bien, tandis que la défiance, l'esprit de jugement provoquent le mal.

III. 8-13. La charité est éternelle. — 1° Elle ne saurait périr, car elle est Dieu même en nous, tandis que les autres dons deviendront inutiles dans l'état de perfection. (8-10.) — 2° Preuve et développement de cette vérité par deux images : Ce qu'est le petit enfant à l'homme fait, ce qu'est la vue obscure des objets dans un miroir à la contemplation immédiate de la réalité, tel est notre état présent relativement à la perfection. (11, 12.) — 3° Conclusion : la charité est plus grande que la foi, qui sera changée en vue, et que l'espérance, qui cessera par la possession. (13.)

8 La charité ne périt jamais [1]. Soit les prophéties, elles seront abo-
lies ; soit les langues, elles cesseront ; soit la connaissance, elle sera
9 abolie. — Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en
10 partie ; — mais quand la perfection sera venue, ce qui est en partie
11 sera aboli [2]. — Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; mais lorsque
12 je suis devenu homme, j'ai aboli ce qui était de l'enfant. — Car maintenant nous voyons dans un miroir, obscurément, mais alors nous

1. Gr. « Ne *tombe* ou ne *cesse* jamais, » parce qu'elle est l'essence même de la vie de l'âme, de la vie du ciel, puisée en Dieu, qui est amour. L'amour, dans sa perfection future, ne sera différent de l'amour qui vit maintenant dans le cœur de l'enfant de Dieu que par cette perfection même, et non par sa nature. Il n'en est pas ainsi des dons de l'Esprit qui ne sont que pour un temps, semblables à l'échafaudage qui *tombe* lorsque l'édifice est achevé. (Vers. 8-12.)

2. Les v. 9, 10 donnent la raison pour laquelle les dons désignés au v. 8 *cesseront*, comme l'indique déjà la liaison au moyen de *car*. (Vers. 9.) Puis l'apôtre développe encore cette raison par deux similitudes. (Vers. 11 et 12.) *Parce que* nous *connaissons* et *prophétisons en partie*, par fragments, d'une manière extrêmement imparfaite, la *science* et la *prophétie* seront abolies, pour faire place à un tout autre moyen de connaître. (Vers. 12.) Relativement à la *prophétie*, cela est évident, et cette déclaration a déjà été accomplie historiquement dès ici-bas. Mais quant à la *science* ou connaissance, comment cela peut-il être, puisqu'il est dit que connaître Dieu, c'est la vie éternelle (Jean 17 : 3), et que la connaissance est identifiée avec l'amour même, qui ne périt jamais ? (1 Jean 4 : 7, 8.) A cette question, qui n'est pas sans difficulté, on peut au moins répondre : 1° Que l'apôtre parle ici de la connaissance comme *don* extraordinaire de l'Esprit (12 : 8), et que, si cette science ne peut pas être abolie relativement à son *objet*, qui est Dieu, elle le sera, et même l'a déjà été, sous le rapport du *mode* par lequel l'homme l'acquiert. 2° Que, même à prendre ce mot dans son sens ordinaire et général, notre connaissance actuelle n'est rien, comparativement à ce que sera la contemplation immédiate de son objet. Dans cette mesure, la déclaration de l'apôtre reste vraie, sans être absolue, et l'on peut dire la même chose des autres dons qui seront abolis : ainsi les *langues* cesseront (v. 8), soit comme *don* de l'Esprit, soit comme faculté naturelle ; et pourtant il y aura dans la perfection un langage quelconque, un moyen supérieur de communication. Ainsi encore la *prophétie*, cette inspiration immédiate de Dieu (ch. 14), sera abolie, mais la communion parfaite avec Dieu sera la plus haute prophétie. De même la connaissance ; ses moyens pénibles et lents feront place à la vue immédiate ; ses résultats fragmentaires (*en partie*) disparaîtront devant la plénitude de la vérité, dans la pure lumière. Ce qui prouve que telle est la pensée de l'apôtre, ce sont les deux comparaisons par lesquelles il l'explique. (Vers. 11 et 12.) En un sens, la science de l'*enfant* subsiste certainement encore dans celle de l'*homme* fait ; mais, d'un autre côté, on peut dire qu'il n'est pas une de ces notions puériles qui n'ait été *abolie* par la science de l'âge mûr. Notre vie ici-bas, en comparaison de la vie du ciel, est infiniment moins encore que la première enfance à l'égard de la plus mûre expérience ; car, entre la terre et le ciel, il n'y a pas seulement la distance de la *foi* à la *vue*, mais surtout la distance du *péché* à la *sainteté*. Or, même au plus haut degré de développement possible, le chrétien marche par la foi, une foi souvent obscurcie, et non par la vue. (2 Cor. 5 : 7.)

verrons face à face [1] ; maintenant je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été aussi connu [2]. — Maintenant donc ces trois 13
choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande est la charité [3].

1. Cette image prouve aussi, comme celle du v. 11 (voir la note qui précède), que l'apôtre n'entend pas l'abolition de la connaissance actuelle d'une manière absolue, car un *miroir* peut bien ne montrer les objets que d'une manière très imparfaite, défigurée, ne présenter que des formes indécises et obscures (c'était surtout le cas des miroirs métalliques des anciens); mais pourtant ces objets ainsi vus sont bien les mêmes qui existent dans la nature, et que le miroir reflète si mal. Le chrétien compare les vérités révélées avec son expérience, avec ses besoins, avec le monde extérieur, et voilà pour lui le miroir où se réfléchit l'image des choses divines ; mais comme ni le monde extérieur, qui est plein de mystères, ni son propre cœur, qui est obscurci par le péché, ne lui rendent purement et nettement cette image, il voit *obscurément*, « en une énigme » (Gr.), énigme dont il cherche le mot, qui lui est donné tantôt d'une manière, tantôt d'une autre ; et ainsi il avance, de degré en degré, laissant derrière lui mille questions sans réponse, jusqu'au jour où il *verra face à face*, immédiatement, sans le moyen du miroir.

2. *Comme j'ai été connu :* de Dieu. (Comp. 8 : 3, note.) Cette *connaissance* mutuelle sera une mutuelle pénétration par l'amour ; en d'autres mots, une communion parfaite (voir 1 Jean 3 : 2) : « Nous le verrons tel qu'il est » en lui-même, tandis qu'ici-bas nous le voyons seulement tel qu'il est en nous. (Comp. Jean 17 : 21.)

3. *Maintenant*, pour tout le temps de l'épreuve, bien que les autres *dons* doivent cesser, *demeurent* ces *trois* éléments de la vie chrétienne : la *foi*, qui, dans les choses religieuses, est la source de toute connaissance vraie, saisit comme *présents* les biens qui nous sont révélés et offerts en Jésus-Christ, et possède dès ici-bas, dans la mesure de son développement, ce dont nous jouirons complètement quand cette foi aura été changée en vue. L'*espérance*, qui repose sur la foi, n'en diffère qu'en tant qu'elle est entièrement dirigée vers l'avenir, vers la délivrance, vers la perfection. Elle est le vif sentiment que « ce que nous serons n'a pas encore été manifesté, » et que cette « manifestation des enfants de Dieu » est aussi nécessaire à notre perfection qu'elle est certaine d'après les promesses de Dieu. La foi rassasie (Jean 6 : 35) ; l'espérance donne la faim (Rom. 8 : 19-25) ; l'une et l'autre sont nécessaires à notre avancement dans la vie intérieure. Par la foi, nous avons communion avec Christ, paix avec Dieu, accès auprès de lui ; l'espérance maintient en nous le sentiment que nous n'avons encore que les arrhes de ce qui nous est réservé (2 Cor. 1 : 22, note), elle est un perpétuel soupir vers l'infini et la perfection. La *charité* est au-dessus de l'une et de l'autre, non seulement parce qu'elle subsistera quand la foi sera changée en vue et que l'espérance sera accomplie (v. 8, note) ; mais encore parce que la charité est l'âme, la vie de l'espérance et de la foi. La charité, c'est Dieu en nous ; et Dieu sera tout en tous. — Par cette exposition, le but de l'apôtre est admirablement rempli : la *foi*, par où il n'entend plus ici (comme 12 : 9 et 13 : 2) un *don* extraordinaire et passager, mais le moyen permanent de la vie chrétienne ; l'*espérance*, qui est comme la jouissance anticipée du ciel, sont certainement supérieures aux dons miraculeux les plus distingués. Et pourtant la *charité* est plus grande encore que la foi et que l'espérance ! Quelle leçon pour ces Corinthiens qui s'élevaient à leurs propres yeux par l'excellence de leurs dons, en oubliant les uns envers les autres les plus simples obligations de la charité ! Cette leçon, au reste, est indispensable à recueillir dans tous les temps. — Quelques exégètes prennent le mot *maintenant*, non comme une désignation du *temps* présent, mais comme une conclusion logique, et pensent que le verbe *demeurent* assigne une durée perpétuelle, éternelle à la foi et à l'espérance, aussi bien qu'à la charité. Ces trois dons de la grâce seraient, même dans le ciel, les éléments d'un développement indéfini de l'âme. Mais qui peut concevoir la foi et l'espérance là où est la vue et la possession ? Paul lui-même n'a-t-il pas répondu à cette question ? (Rom. 8 : 24.)

CHAPITRE XIV

I. *De la valeur et de l'usage du don des langues, dans ses rapports avec le don de prophétie, 1-25.* — II. *Conséquences qu'en tire l'apôtre relativement au bon ordre dans les assemblées, 26-40.*

I. 1-25. La prophétie est préférable au don des langues. — 1° Raisons : Celui qui parle en langues, n'étant pas compris, ne parlant qu'à Dieu, n'édifie que lui-même, n'est utile qu'à lui ; celui qui prophétise, édifie les hommes, est utile à l'Eglise entière ; l'un est donc préférable à l'autre. (1-6.) — 2° Deux images vont le prouver : Si des instruments de musique ne rendent que des sons indistincts, qui en recevra l'impression ? si, dans les langues humaines, les mots n'avaient pas une signification précise, toutes communications seraient impossibles entre les hommes ; désirez donc les dons qui édifient. (7-12.) — 3° Pour cela, il faut demander à Dieu d'ajouter au don des langues le don de les interpréter ; en effet, prier, bénir Dieu, chanter ses louanges *en esprit*, peut laisser l'*intelligence* sans fruit, pour soi-même et pour les autres. D'où Paul conclut que, bien qu'il ait plus que personne le don des langues, il préfère cinq paroles comprises à des milliers qui restent inintelligibles. (13-19.) — 4° Le don des langues, que les Corinthiens ambitionnaient comme des enfants, n'est point un signe certain de la grâce ; Esaïe en fait un signe de jugement pour les incrédules ; si tous exerçaient ce don, les ignorants et les infidèles estimeraient que vous êtes hors de sens ; tandis que la prophétie peut convaincre et convertir les âmes. (20-25.)

1 Recherchez la charité [1]. Désirez avec ardeur les dons spirituels [2],
2 mais surtout celui de prophétiser. — Car celui qui parle en langue [3]

1. Cette conclusion de tout le ch. 13 emprunte la plus grande force des v. 1-3, et du v. 13. La charité n'est pas seulement l'âme de tous les autres dons desquels l'apôtre va parler ; mais elle en dirige l'appréciation et l'usage, selon qu'ils peuvent le mieux servir à l'édification des autres.

2. Paul revient ainsi à son exhortation. (12 : 31) interrompue par le chap. 13 ; il y revient, parce qu'il a de graves instructions à donner sur ces *dons spirituels*, et parce qu'il ne voudrait pas qu'on pût conclure de ce qui précède qu'il n'en fait pas le plus grand cas. — Au lieu du mot ordinaire de *charismes*, dons de la grâce, il emploie ici (v. 1) celui de *pneumatica*, dons *spirituels*, par où il entend les dons et les opérations de l'Esprit. Ainsi encore ci-dessus, 12 : 1.

3. La *prophétie* et le don de *parler en langues*, tels sont les deux principaux sujets que Paul traite dans ce chapitre en les appréciant l'un par rapport à l'autre. Avant de suivre le détail de ses enseignements, il est bon de chercher à se rendre compte de la nature de ces dons. Il faut convenir, dès l'abord, qu'il n'est aucune question de l'antiquité chrétienne qui présente plus de difficultés. Des données historiques nous manquent pour arriver à une entière certitude à cet égard. Les instructions de l'apôtre étaient parfaitement claires pour ceux qui les recevaient, mais notre connaissance insuffisante des circonstances laisse subsister pour nous une assez grande obscurité. Ceci concerne surtout le *don des langues*. Dans les premiers passages où il est mentionné, il est appelé le don de parler « de *nouvelles* langues » (Marc 16 : 17), « d'*autres* langues. » (Act. 2 : 4.) On voit par Act. 2 : 8 que les auditeurs de la Pentecôte comprenaient le langage des apôtres de telle sorte qu'il leur semblait que ceux-ci s'exprimaient dans leurs dialectes particuliers. Il n'est pas dit, en effet, que ces « *autres* langues » fussent des langues *étrangères*. L'analogie du phénomène qui se produisit plus tard à Corinthe conduit plutôt à la conclusion opposée. En effet, tandis qu'au premier moment de l'effusion de l'Esprit, à Jérusalem, ceux

ne parle pas aux hommes, mais à Dieu ; puisque personne ne l'en-

qui parlaient ces langues étaient parfaitement entendus de la foule à laquelle ils s'adressaient (Act. 2 : 5-12), à Corinthe, au moment où Paul écrivait notre épître, dix-sept ans plus tard, personne dans l'assemblée ne les comprenait. (Vers. 2, 4, 9, 11, 14, 16, 23.) De là même était né par l'Esprit un autre *don* subsidiaire du premier, celui d'*interpréter les langues*. (12 : 10 ; 14 : 5.) Ces deux dons n'étaient pas toujours réunis dans la même personne. (Vers. 13, 27, 28.) Du rapprochement de ces faits indubitables on peut conclure : 1° Non pas, comme l'ont prétendu quelques exégètes modernes, que le don mentionné dans cette épître était tout autre que celui du chapitre 2 des Actes, cela est inadmissible ; mais plutôt que ce don avait subi, dans le laps des années, certaines altérations, perdu de sa force et de sa lucidité. (Voir la note suivante.) 2° On peut conclure encore que ce don, à Corinthe, s'exerçait dans un état d'âme élevé par l'Esprit jusqu'à une sorte d'extase, où celui qui parlait, ne trouvant plus dans sa langue d'expressions suffisantes pour rendre les sentiments qu'il éprouvait, donnait essor à ces sentiments (« selon que l'Esprit lui donnait d'exprimer, » Act. 2 : 4) par les mots d'un langage inconnu à lui-même et aux autres, et dont ensuite il ne gardait point le souvenir, sans quoi il aurait toujours pu l'*interpréter*. Les vives impressions qu'il éprouvait dans cet état, les prières ou les actions de grâces qu'il prononçait, l'édifiaient lui-même (v. 2-4, 14-16) ; mais n'ayant pas une conscience claire de ce qui se passait en lui, il ne pouvait pas, revenu à son état naturel, en faire part aux autres pour leur édification. C'est pourquoi Paul veut que, s'il n'y a point d'interprète, celui qui parle en langues garde le silence dans l'assemblée. (Vers. 28.) D'après ces observations, qui ressortent de notre chapitre, quelques interprètes modernes, rejetant tout à fait l'idée d'idiomes ou de dialectes, et prenant le mot *langue* (*glossa*) dans son sens corporel (le membre, organe de la parole), n'ont voulu voir dans le don en question qu'une force de l'Esprit-Saint faisant mouvoir la langue pour exprimer des actions de grâce et des prières, sans que celui qui en était l'objet eût aucune conscience claire de ce qu'il faisait ou disait. Mais, outre que cette action mécanique, matérielle de l'Esprit, est sans analogie dans l'Eglise primitive, il suffit, pour rendre cette idée inadmissible, d'observer que Paul emploie le mot *langues* tantôt au pluriel, tantôt au singulier ; or, nul homme n'ayant plusieurs langues, ce ne peut être là sa pensée. D'un autre côté, comme il est certain qu'à Corinthe ce phénomène avait lieu sans que ni celui qui parlait, ni ceux qui écoutaient en eussent l'*intelligence* (v. 2, 14, 15), il ne s'agit plus ici de langues ou dialectes dans le sens ordinaire du mot, mais bien plutôt de sons ou de chants par lesquels les sentiments de l'âme prenaient leur essor. Aussi, avec M. Rilliet, traduisons-nous, non pas : parler une langue ou des langues, mais : parler *en langue*. 3° On peut conclure enfin que ce don n'avait point été conféré à l'Eglise primitive pour lui procurer la connaissance des *langues étrangères*, mais que destiné à remplacer tous les autres symboles qui accompagnèrent l'effusion du Saint-Esprit (Act. 2 : 1-4), ce don, force mystérieuse, capable de renverser les barrières qui, de peuple à peuple, rendent captive la pensée, était le symbole précieux de l'union de toutes les nations dans un même esprit, sous l'Evangile de la grâce. Aussi Paul dit-il positivement que c'était un *signe* pour ceux qui ne croyaient pas encore. (Vers. 22.) — Il en était tout autrement du *don de prophétie*. Le prophète de la nouvelle alliance, qui ne différait de celui de l'ancienne que selon les caractères divers des deux économies, recevait par l'Esprit de Dieu des révélations qui, destinées à toute l'Eglise, pouvaient être exprimées par lui d'une manière claire, impressive et intelligible pour tous. (Vers. 3, 4.) Ses discours, d'une puissance irrésistible, étaient surtout des appels et des exhortations propres à réveiller les âmes ou à les consoler. Parfois il lui était donné de pénétrer les besoins et les secrets des cœurs, de les produire au grand jour, et d'amener un pécheur captif et prosterné aux pieds du Seigneur. (Vers. 24-25.) Ce don de prophétie était donc de la plus haute importance dans l'Eglise pour la propagation rapide de la vie nouvelle. Aussi l'apôtre range-t-il les prophètes même avant les docteurs (12 : 28, 29 ; Eph. 4 : 11), parce que ceux-là recevaient directement la vérité et la vie divines, tandis que ceux-ci y parvenaient par une voie plus lente, et susceptible de les égarer par leurs propres conceptions. A plus forte raison, Paul met-il la prophétie bien au-dessus du don des langues, comme cela paraît dès les premiers mots et dans tout le cours de ce chapitre. — Toute cette portion de l'Ecriture a une grande importance historique, puisqu'elle

3 tend, et qu'il prononce des mystères en esprit [1]. — Mais celui qui
prophétise, édifie, exhorte, et console les hommes par ses paroles [2].
4 — Celui qui parle en langue, s'édifie soi-même [3] ; mais celui qui pro-
5 phétise, édifie l'Eglise. — Or je désire que vous parliez tous en langues ; mais encore plus que vous prophétisiez ; car celui qui prophétise est préférable à celui qui parle en langues, à moins qu'il ne les inter-
6 prète, afin que l'Eglise en reçoive de l'édification [4]. — Et maintenant, frères, si je venais à vous parlant en langues, à quoi vous serais-je utile, si je ne vous parlais par révélation, ou par connaissance, ou

nous permet de jeter un regard sur la vie de la première Eglise, lorsque l'Esprit de Dieu y régnait avec tant d'efficace. Mais on se tromperait en pensant que ces enseignements n'ont plus pour nous d'autre valeur, et tombent tout entiers dans le domaine mort de l'histoire. A toutes les époques de l'Eglise où, sous une effusion abondante de l'Esprit-Saint, s'opèrent avec puissance des réveils religieux, se reproduisent aussi des phénomènes, sinon semblables, du moins analogues. Or, si ces expériences peuvent, d'une part, jeter un certain jour sur les sujets qui nous occupent ici, ces sujets, traités par la plume de l'apôtre, peuvent à leur tour nous servir de guides précieux dans l'appréciation et le discernement des faits de ce genre qui se manifestent dans le règne du Sauveur.

1. *En esprit* peut s'entendre de l'esprit de celui qui parle (comme v. 15), ou de l'Esprit de Dieu qui agit en lui. Ce dernier sens est le plus probable. Celui qui *parle en langue* (langue inintelligible aux auditeurs) *parle à Dieu* qui l'inspire et le comprend, tandis que dans l'assemblée *nul ne l'entend*, ne le *comprend*, ce qui suppose que dans l'Eglise de Corinthe, où il n'y avait guère que des Grecs et des Juifs, la langue parlée dans l'état d'extase n'était ni le grec, ni l'hébreu. Qu'était-ce donc ? Après toutes les hypothèses qu'on a faites (voir la note précédente), il faut avouer qu'on ne saurait le préciser avec certitude. Seulement on peut admettre que l'impossibilité où étaient les auditeurs de comprendre tenait, non seulement aux *mots* dont se servait l'orateur, mais aux *choses* qu'il disait, comme l'apôtre rapporte de lui-même, qu'il entendit dans un état de ravissement « des choses (ou *paroles*) ineffables, qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer. » (2 Cor. 12 : 4.) Et cela explique pourquoi l'*interprétation* était un *don* de l'Esprit qui élevait l'interprète à la hauteur de celui qui parlait, et non une simple traduction d'une langue dans une autre. Cette opinion est fortement appuyée par notre verset même, qui attire toute l'attention sur les *choses* exprimées, puisque l'apôtre les appelle des *mystères*, mot par lequel il désigne toujours des vérités ou des faits qui dépassent la connaissance de l'homme, et qui ont besoin d'une révélation spéciale. (2 : 7, note ; comp. Eph. 3 : 3 et suiv.)

2. Gr. « Mais celui qui prophétise parle aux hommes (pour) l'édification, et l'exhortation et la consolation. » La parole lumineuse et puissante du prophète appropriait aux besoins de chaque âme la vérité divine qui lui était donnée de Dieu. — L'*édification*, c'est-à-dire le développement de toute la vie chrétienne, est ici le terme général ; l'*exhortation* et la *consolation* en sont le moyen et le fruit.

3. En exprimant, même pour lui seul, devant Dieu, ce dont il était rempli. Ainsi ses pensées et ses sentiments, indistincts encore, gagnaient en clarté et en fermeté. On peut recueillir de là cette pensée très pratique que le chrétien, même dans ses prières particulières et dans ses entretiens les plus intimes avec Dieu, doit s'appliquer à trouver le *mot* qui exprime ce qu'il éprouve ou pense. Le Dieu révélé s'appelle lui-même « la Parole. » (Jean 1 : 1.) Sans *parole* l'homme ne peut s'approprier aucune des choses divines ; même « les *paroles* ineffables » entendues par Paul dans un monde supérieur sont encore des *paroles*. Par elles, les idées et les sentiments, jusque-là vagues et stériles, prennent du corps et de la réalité pour nous-mêmes et pour les autres. De là, le don d'interprétation dans la primitive Eglise ; de là aussi l'interdiction de parler « en langues » lorsqu'il n'y a point d'interprète. (Vers. 28.)

4. On voit par ces paroles que l'apôtre n'entendait point déprécier ou désapprouver le don des langues, mais seulement le mettre à sa vraie place, parce que les Corinthiens y attachaient une valeur exa-

par prophétie, ou par doctrine[1] ? — Il en est comme des choses 7
inanimées, qui rendent un son, soit une flûte, soit une harpe. Si
elles ne forment pas des tons distincts, comment connaîtra-t-on ce
qui est joué sur la flûte, ou sur la harpe ? — Et si la trompette rend 8
un son indistinct, qui est-ce qui se préparera au combat ? — De même 9
vous aussi, si vous ne prononcez par la langue une parole distincte,
comment saura-t-on ce que vous dites ? car vous parlerez en l'air. —
Combien de sortes de mots n'y a-t-il pas dans le monde ? Et il n'y en 10
a aucun qui ne signifie quelque chose[2]. — Si donc je ne sais ce que 11
le mot signifie[3], je serai barbare pour celui qui parle, et celui qui
parle sera barbare pour moi[4]. — Ainsi, vous aussi, puisque vous 12
désirez avec ardeur les dons spirituels[5], cherchez à en avoir abon-
damment pour l'édification de l'Eglise[6]. — C'est pourquoi, que celui 13
qui parle en langue, prie, afin qu'il puisse interpréter[7]. — Car si je 14
prie en langue, mon esprit prie, mais mon intelligence est sans
fruit[8]. — Quoi donc ? Je prierai en esprit ; mais je prierai aussi par 15

gérée par des motifs très *humains*. Pour cela Paul prouve dans tout ce chapitre la supériorité de la *prophétie*, qui, en effet, était d'une tout autre importance pour l'Eglise. (Vers. 1-5, 24, 25.)

1. Ces quatre manifestations de la vérité divine sont intimement liées l'une à l'autre, mais diverses dans leur mode de communication à l'homme. Elles forment deux lignes parallèles : une *révélation*, source de la *prophétie ;* une *connaissance*, source de la *doctrine*. Amener les hommes à Dieu par tous ces dons de l'Esprit, tel était le but de l'Evangile ; tels aussi les moyens d'action des apôtres : s'ils avaient voulu convertir les peuples et fonder et édifier des Eglises en *parlant des langues*, quels eussent été les résultats ? C'est là la question pleinement concluante que pose l'apôtre et que les deux comparaisons suivantes rendront plus frappante encore. (Vers. 7-11.)

2. Gr. « Qui soit *muet, sans voix*, » inintelligible à ceux qui l'entendent.

3. Gr. Si donc je ne sais pas la *force du mot*. » C'est ainsi que, dans les langues anciennes, surtout en latin, on exprimait *signification*. Mais il est évident que *force* dit davantage ; ce terme indique la puissance de l'Esprit qui est dans le *mot*, que le mot porte avec soi. (Comp. v. 4, note.) S'il en est ainsi dans les langues humaines, combien plus dans la langue de l'Esprit de Dieu ! C'est pourquoi il n'y a rien de moins philosophique, rien de plus faux que la distinction que l'on cherche perpétuellement à faire entre le mot et l'idée, entre la parole et la pensée.

4. Les Grecs appelaient *barbares* tous les hommes étrangers à leur nation ; ils entendaient par là des gens sans culture, que l'on ne comprend pas.

5. Gr. « Puisque vous êtes pleins de zèle pour les *esprits*. » L'apôtre considère ici les dons de l'Esprit comme étant eux-mêmes des *esprits*, des forces divines agissant dans l'homme. (Vers. 14, 32, note.)

6. Vers. 4, 5.

7. Gr. « Prie, afin qu'il interprète, » ce que les uns entendent : qu'il interprète par sa prière même, en y exprimant aussi, pour les auditeurs, les pensées qui le remplissent ; d'autres comprennent ainsi : que l'*objet* de sa prière soit d'obtenir de Dieu le *don* d'interprétation. C'est le sens rendu par notre version. Si l'orateur n'avait pas ce don, un autre devait interpréter. (Vers. 27 ; comp. v. 2, note.)

8. *Sans fruit* pour les autres. Par l'*esprit*, l'apôtre entend la plus haute intuition spirituelle, seule saisie et active dans l'état d'extase, tandis que l'*intelligence*, cette faculté claire et nette qui se rend compte et juge, reste passive et devient inutile pour l'édification des autres. Ou bien, l'intelligence peut signifier le *sens* des paroles prononcées, comme s'il y avait *ma pensée*. L'une et l'autre signification sont également admissibles aux v. 15 et 19. La première est toutefois la plus probable.

l'intelligence ; je chanterai en esprit ; mais je chanterai aussi par
16 l'intelligence [1]. — Autrement si tu bénis en esprit, comment celui qui
est du simple peuple répondra-t-il Amen, à ton action de grâces,
17 puisqu'il ne sait pas ce que tu dis [2] ? — Toi, il est vrai, tu rends des
18 actions de grâces excellentes, mais l'autre n'en est pas édifié. — Je
19 rends grâce à Dieu, je parle en langue plus que vous tous [3] ; — mais
dans l'Eglise j'aime mieux prononcer cinq paroles par mon intelli-
gence, afin d'instruire les autres, que dix mille paroles en langue [4].
20 Frères, ne soyez pas des enfants en raison ; mais à l'égard de la
malice soyez des enfants, et pour ce qui est de la raison, soyez des
21 hommes faits [5]. — Il est écrit dans la loi : « Je parlerai à ce peuple
par des gens d'une autre langue, et par des lèvres étrangères, et

1. La *prière* et le *chant* (Gr. « psalmodier ») paraissent avoir été à Corinthe les deux principales formes que revêtait le don des langues. (Vers. 15, 16 et 26, où « un psaume » est indiqué comme l'un des objets de l'inspiration divine.) — La liaison des v. 14 et 15 ne permet pas, dans ce dernier, d'entendre par ce mot *en esprit*, ou « par l'esprit, » l'Esprit de Dieu. Il est évident que l'apôtre met en opposition l'une avec l'autre deux facultés de l'âme humaine. De même v. 16.

2. Il paraît donc que, dès les temps apostoliques, toute l'assemblée s'associait à la prière publique en la confirmant par un *amen* (en vérité !) prononcé à haute voix ; bien plus, que tout membre du troupeau pouvait prendre la parole pour l'édification des autres, et que cela avait ordinairement lieu. (Vers. 26-31.) Mais l'apôtre prouve par là même l'inconvénient de « parler en langues » sans interprétation, puisque cette sainte communion de pensées et de prière était interrompue et troublée par le manque d'intelligence. — *Bénir* et *rendre grâces* sont ici synonymes. La prière, dans ceux qui étaient remplis de l'Esprit, et par là même de joie, devait tout naturellement revêtir le caractère de la louange et de l'*action de grâces*. — Pour *celui qui est du commun peuple*, il y a dans le grec : « Celui qui remplit la place du simple particulier, » ou de l'homme sans culture, de l'homme du peuple, de l'ignorant (Act. 4 : 13, et ci-dessous, v. 23, 24 ; 2 Cor. 11 : 6), qui devait nécessairement former la plus grande partie de l'auditoire, et qui n'entendait pas ce qui était dit « en langues. »

3. Paul tient à prévenir le reproche qu'on aurait pu lui faire de parler contre un don qu'il n'aurait pas possédé lui-même. Il s'agit bien ici de ce don de l'Esprit qu'il avait reçu au plus haut degré, dont il rend grâce à Dieu, et non de *langues*, dans le sens ordinaire du mot. Mais Paul donne à entendre qu'il l'employait pour son édification particulière et non en public, comme le prouve l'opposition qui suit : *mais dans l'Eglise*. On voit par 2 Cor. ch. 12 qu'il avait été favorisé de communications divines bien supérieures au don des langues, et pour lesquelles il n'y avait aucune expression. Ainsi, le même homme qui était distingué entre tous par la profondeur et la lucidité de l'intelligence, de la pensée, de la sagesse pratique, qui déploya constamment au dehors la plus étonnante activité, avait en même temps une vie intérieure, une communion avec Dieu qui atteignait le plus haut degré possible sur la terre ! L'un n'exclut donc pas l'autre : c'est là au contraire le secret de tant de force dans cet « instrument choisi. »

4. Vers. 14, note. — Il serait inconcevable qu'en présence de telles déclarations une Eglise entière eût pu conserver jusqu'à ce jour une langue inconnue du peuple pour son culte, si depuis longtemps cette Eglise n'avait, sur tant d'autres points, et même en principe, répudié l'autorité de la Parole de Dieu.

5. Se rattachant au principe exprimé au v. 15 (quoiqu'il y emploie un autre mot qu'ici), l'apôtre combat la tendance qui régnait dans l'Eglise de Corinthe, et qui consistait à rechercher surtout ceux des dons spirituels qui, comme « les langues, » mettaient l'homme, pour ainsi dire, hors de lui-même et de ses facultés naturelles, exaltant le sentiment et l'imagination, au détriment du jugement et de la raison. Ils croyaient que plus ils se perdaient eux-mêmes, plus ils étaient près de Dieu. Puis, semblables à des *enfants*, ils prenaient un

même ainsi ils ne m'écouteront point, dit le Seigneur [1]. » — Ainsi 22
donc, les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les infidèles ; au lieu que la prophétie est un signe, non pour les infidèles, mais pour les croyants [2]. — Si donc toute l'Eglise s'assemble 23
en un même lieu, et que tous parlent en langues, et que des gens du commun peuple, ou des infidèles y entrent, ne diront-ils pas que vous

plaisir tout particulier à ce qu'il y avait de merveilleux dans le don des langues. Les prophètes eux-mêmes (v. 29) n'étaient pas restés étrangers à ces aberrations, si voisines du fanatisme païen. L'apôtre les avertit donc que le renouvellement de l'homme par le Saint-Esprit doit comprendre ses facultés intellectuelles, non moins que tout le reste, et que renoncer à ces facultés pour devenir *un enfant en raison*, est un degré inférieur de la vie chrétienne. Nous devons grandir en connaissance jusqu'à la mesure de l'*homme fait*, et devenir des *enfants* à l'égard du mal. Ce principe, aussi vrai que profond, peut trouver partout aujourd'hui son application, aussi bien qu'à Corinthe aux jours de saint Paul.

1. Citation libre, mais profondément significative, d'Esa. 28 : 11, 12. L'exhortation que vient de faire entendre l'apôtre, de n'être pas des enfants en raison, lui rappelle une parole du prophète Esaïe, dans laquelle Dieu reproche aux Juifs de ne vouloir pas être instruits dans la vraie science, mais d'avoir besoin, comme des enfants à peine sevrés, d'être enseignés « ligne après ligne, commandement après commandement, un peu ici, un peu là. » (Esaïe 28 : 9-10.) Puis, immédiatement, il ajoute : « C'est pourquoi il parlera à ce peuple avec des lèvres qui bégaieront (comme les sons d'une langue qu'on ne comprend pas), et avec une langue étrangère,... mais ils n'ont point voulu écouter. » Cette langue étrangère était celle des nations ennemies qui devaient exécuter sur Israël les jugements de Dieu, après que ce peuple n'avait point voulu écouter les paroles de grâce qui lui étaient adressées dans sa propre langue. Image des dispensations de Dieu à toutes les époques de son règne. La paix, le repos de la nouvelle alliance a été d'abord annoncé à Israël dans sa propre langue (Esa. 28 : 12 ; comp. Math. 11 : 29) ; mais il n'a point voulu écouter. Au jour de la Pentecôte les merveilles de Dieu furent encore annoncées aux Juifs dans les langues étrangères des peuples parmi lesquels ils demeuraient : signe que désormais « le royaume allait leur être ôté, » et donné aux nations païennes. (Math. 21 : 43.) Ainsi, ce qui, en soi, était un miracle de la grâce, fut, pour Israël, un miracle de la justice divine. Et la diversité des langues, ces barrières nombreuses qui séparent les peuples, restent, dès l'origine (Gen. ch. 11), un signe du jugement de Dieu sur le péché, jugement qui se renouvelle de diverses manières dans les Eglises, et sur les peuples qui n'ont pas voulu écouter la parole de l'Evangile dans leur propre langue. De même, dans une grande partie de la chrétienté (l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, les Eglises d'Orient), le culte, jadis rendu en esprit et en vérité, a lieu en langues étrangères au peuple, langues aujourd'hui mortes, triste symbole de la mort de ces Eglises. Et tandis que les clergés gardent superstitieusement une langue prétendue sacrée, les peuples à leur tour, les peuples qui leur échappent, parlent « en langues, » relativement à eux. Aussi, l'apôtre conclut-il (v. 22) que les langues sont « un signe, non pour les croyants, mais pour les incrédules, » pour ceux qui, s'obstinant dans l'infidélité comme Israël, forcent le Seigneur à se retirer d'eux. Les *langues*, en effet, ne produisant chez plusieurs qu'un stérile étonnement, peut-être même un jugement faux (v. 23), ne sauraient seules convertir l'infidèle ; tandis que la *prophétie*, pénétrant les consciences et les cœurs de sa lumière et de sa puissance, amène les plus rebelles à l'obéissance de Christ. Quels arguments pour les Corinthiens, si ardents à désirer le don des langues, et qui par là pouvaient s'exposer aussi à transformer ce signe de grâce en un signe de jugement !

2. Le don des langues était un *signe* ou un miracle de l'Esprit, non pour les *croyants* qui les écoutaient sans rien comprendre, mais pour les *infidèles*, dans le sens des paroles d'Esaïe exposées dans la note précédente, c'est-à-dire un signe des jugements de Dieu. La *prophétie*, au contraire, est un signe puissant pour les *croyants*, c'est-à-dire pour tous ceux qu'elle pouvait rendre tels. (Vers. 24.)

24 avez perdu le sens [1] ? — Mais si tous prophétisent, et qu'il entre
quelque infidèle, ou quelqu'un du commun peuple, il est convaincu
25 par tous, il est jugé par tous [2] ; — les secrets de son cœur seront
manifestés ; de sorte que, tombant la face en terre, il adorera Dieu,
et il publiera que Dieu est véritablement parmi vous [3].

II. 26-40. Conséquences : Instructions sur l'usage des dons dans les assemblées. — 1° Quant aux langues : le principe suprême étant l'*édification*, il faut que peu parlent, l'un après l'autre, et seulement si l'on peut interpréter. (26-28.) — 2° Quant aux prophètes, peu également doivent parler, par ordre, puis céder la parole à d'autres, afin que tous prophétisent et que tous en profitent. Cela est possible, car même le prophète se possède lui-même, et Dieu veut l'ordre et la paix. (29-33.) — 3° Les femmes ne doivent pas parler dans les assemblées ; la loi leur impose la soumission et la réserve ; elles peuvent, pour s'instruire, interroger leurs maris. (34, 35.) — 4° Conclusion : L'autorité de la Parole est la même pour tous ; plus on a de prétention aux dons de l'Esprit plus on doit reconnaître cette autorité ; en résumé, préférez la prophétie, sans empêcher l'exercice du don des langues, et que tout se fasse avec ordre et dignité. (36-40.)

26 Quoi donc, frères [4] ? Lorsque vous vous assemblez, chacun de vous
a-t-il un psaume, a-t-il une instruction, a-t-il une révélation, a-t-il une
langue, a-t-il une interprétation ? que tout se fasse pour l'édification [5].

1. Exactement comme Act. 2 : 13. Ainsi ceux que Paul suppose entrant dans une assemblée où *tous* (les uns après les autres) *parlent en langue*, soit des gens sans culture (Gr. « *idiotai* »), soit des infidèles (Juifs ou païens), recevront de ce qu'ils entendront cette impression fâcheuse, tandis que si tous prophétisent.... (Vers. 24.)

2. *Convaincu* ne signifie pas seulement ici une action exercée sur l'intelligence, mais sur la *conscience*, convaincu du péché, comme Jean 16 : 8-11, note. *Jugé* doit être traduit par *discerné*, c'est-à-dire que la *prophétie* exerce en même temps sur cette âme le « discernement des esprits » (12 : 10 et ci-dessus, v. 2, note), et lui révélera les choses cachées au dedans d'elle (v. 25), d'où pourra résulter son humiliation et sa conversion. *Tous* veut dire : tous ceux qui ont le don de prophétie, et quand l'apôtre s'exprime ainsi : « Si *tous* prophétisent, » c'est une simple supposition destinée à rendre plus frappant son raisonnement : « lors même que tous prophétiseraient, il n'en résulterait pas l'inconvénient du don des langues (v. 23), mais au contraire.... » (Comp. aussi, pour ce qu'il y aurait à faire, même dans ce cas, v. 29, 30.)

3. Ou *en vous*. Lorsque la vérité divine révèle à un pécheur les *secrets de son cœur*, elle lui fournit la preuve la plus immédiate et la plus intime de la présence et de l'action de Dieu, et, à moins qu'il ne se réfugie dans l'impénitence et dans l'inimitié, il est vaincu et comme forcé de se rendre au souverain Maître. (Apoc. 3 : 9.)

4. Qu'y a-t-il donc à faire ? Par cette question, l'apôtre passe à l'application pratique des principes qu'il vient de poser. Telle était à Corinthe la surabondante richesse des dons de l'Esprit, qu'il fallait des directions claires et positives pour que l'Eglise sût les exercer sans en abuser ; leur plénitude même en rendait l'usage difficile. C'est tout l'opposé, hélas ! de la pauvreté et de la sécheresse de l'Eglise de nos jours.

5. Dans un tel état de choses, où l'Esprit de Dieu agissait en plusieurs avec tant de puissance, la tentation était bien prochaine pour la faiblesse de l'homme, de vouloir se *produire* et briller dans les assemblées en se recherchant soi-même ! Que chacun donc se demande avant tout s'il a en vue l'*édification* de ses frères, et voie de quelle manière il y contribuera le plus. Paul cite ici quelques-uns de ces moyens qui devaient être employés, selon que Dieu les donnait. Un *psaume* était un chant, une psalmodie (v. 15), forme poétique et musicale que revêtait facilement le don des langues ou la prophétie sous l'impulsion joyeuse de l'Esprit de Dieu ; c'est ainsi que déjà les écrits pro-

— Si quelqu'un parle en langue, qu'il y en ait deux, ou au plus trois, 27
et cela l'un après l'autre ; et que l'un interprète ; — mais s'il n'y a 28
point d'interprète, qu'il se taise dans l'Eglise, et qu'il parle à lui-même,
et à Dieu [1]. — Quant aux prophètes, que deux ou trois parlent, et que 29
les autres jugent [2]. — Mais si un autre, qui est assis, reçoit une révé- 30
lation, que le premier se taise [3]. — Car vous pouvez tous prophétiser 31
l'un après l'autre, afin que tous apprennent, et que tous soient exhor-
tés ; — et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes [4] ; — 32
car Dieu n'est point un Dieu de confusion, mais de paix. 33

phétiques de l'Anc. Test. sont, pour le fond et la forme, remplis de la plus sublime poésie, et que le chant est resté dans le culte chrétien comme la plus haute expression du sentiment religieux. Une *instruction*, ou plutôt une *doctrine*, était quelque vérité nouvelle, quelque application spéciale du principe chrétien, qu'un membre de l'Eglise se sentait pressé de communiquer à ses frères, et qui lui était inspirée à lui-même par le « don de connaissance. » (12 : 8.) Une *révélation* n'est qu'un autre nom pour désigner le don de prophétie ; elle le précédait et en provoquait l'exercice. (Vers. 2, note.) *Une langue* est l'expression abrégée du don de « parler en langues, » don qui se manifestait subitement en quelqu'un au sein de l'assemblée. Une *interprétation*, enfin, avait lieu lorsqu'un membre présent, élevé par l'Esprit à la hauteur de celui qui venait de « parler en langues, » avait compris le sens de ses paroles, et se sentait appelé à en faire part à l'assemblée. — Le mot *chacun de vous* ne signifie pas que *tous* eussent quelque don de l'Esprit, mais que, parmi ceux qui les avaient reçus, ces dons si divers se manifestaient, chez l'un d'une manière, chez l'autre d'une autre.

1. Voir vers. 2, seconde note, et vers. 4, note.

2. Gr. « Que les autres *discernent.* » Le *discernement* comme *don* était à la prophétie ce que l'interprétation était aux langues (12 : 10) ; il avait pour but, non seulement de déterminer si celui qui parlait était un vrai prophète, mais encore de retenir soigneusement ce qu'il avait dit de la part de Dieu. L'apôtre peut avoir ici en vue ce *don* spécial du « discernement des esprits, » et alors, par *les autres*, il entend ceux qui en étaient doués (comme au verset 37) ; ou bien, il veut parler de cette lumière générale que l'Ecriture suppose en tout chrétien, et dans ce cas *les autres*, c'est toute l'assemblée. (Ainsi 1 Jean 4 : 1 ; Philip. 1 : 10 ; 1 Thes. 5 : 19-21.) Ici, la pierre de touche du discernement, c'est la Parole de Dieu et l'analogie de la foi. (Rom. 12 : 6, note.)

3. Après avoir dit ce qu'il avait à dire. De cette manière, en observant le bon ordre, tous ceux qui s'y sentaient poussés pouvaient avoir la parole à leur tour, pour l'utilité de tous. (Vers. 31.)

4. Par les *esprits des prophètes*, les uns entendent les esprits divins ou les forces spirituelles dont ils sont inspirés, comme v. 12, note. D'autres admettent qu'il s'agit de leurs propres esprits, inspirés par l'Esprit de Dieu, comme s'il y avait *leur esprit*, au singulier, terme qui se trouve réellement dans une variante assez autorisée. Quoi qu'il en soit, l'apôtre répond par ces mots à ceux qui auraient objecté aux recommandations précédentes, qu'il ne leur était pas possible de résister aux mouvements de l'Esprit. Il pose par là un principe profond en lui-même et d'une immense portée pratique, sur lequel il fonde toutes les directions qu'il donne ici, et sans lequel elles n'auraient point de sens possible ; car les chrétiens de Corinthe auraient pu objecter, comme le font tous les fanatiques, que l'Esprit les poussait ainsi, et qu'ils ne pouvaient lui résister. Or, l'apôtre enseigne que jamais Dieu ne veut, par son Esprit, détruire en l'homme ni la liberté, ni la responsabilité, ni, par conséquent, la claire conscience de sa raison, pour le mettre, en quelque sorte, hors de lui-même ; car alors, il pourrait facilement être le jouet de son imagination, de ses passions, ou même de la puissance des ténèbres, tout en se disant inspiré de Dieu, et peut-être en le croyant de bonne foi. Lorsque, pour ne citer qu'un exemple saillant, les *prophètes* des Cévennes commettaient des crimes qu'ils prétendaient leur être commandés par l'Esprit, c'est qu'ils méconnaissaient ce principe. Appliquée à la prédication de l'Evangile, cette vérité apprendra au prédicateur le plus abondant combien il lui importe de rester

34 Comme dans toutes les Eglises des saints, que vos femmes se tai-
sent dans les Eglises ; car il ne leur est pas permis de parler ; mais
35 qu'elles soient soumises, comme aussi la loi le dit [1]. — Mais si elles
veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs pro-
pres maris à la maison ; car il est malséant à une femme de parler
36 dans l'Eglise. — Ou bien est-ce de chez vous que la Parole de Dieu
37 est sortie, ou n'est-elle parvenue qu'à vous seuls [2] ? — Si quelqu'un
pense être prophète, ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses
38 que je vous écris sont un commandement du Seigneur [3] ; — et si
39 quelqu'un l'ignore, qu'il l'ignore [4]. — C'est pourquoi, frères, dé-
sirez avec ardeur de prophétiser, et n'empêchez point de parler en

toujours en pleine possession de lui-même et de sa parole. L'apôtre prouve son principe par une raison souveraine, tirée de la nature de Dieu même : Dieu ne peut *jamais* se contredire ; or, il *n'est pas un Dieu de confusion*, mais de *paix*, c'est-à-dire d'ordre et d'harmonie. (Vers. 33 ; comp. v. 40.)

1. Gr. « pas permis de parler, mais d'*être* soumises. » Il y a de l'ironie dans la tournure dont l'apôtre se sert. — La *loi* qu'invoque ici l'apôtre n'est pas autre chose que l'ordre établi par Dieu après la chute, et selon lequel la femme est placée sous la domination de son mari. (Gen. 3 : 16 ; comp. 1 Tim. 2 : 12 ; Eph. 5 : 22.) Or, il y a, dans la parole en public, une domination morale contraire à cet ordre, aussi bien qu'à la nature de la femme. D'autant plus qu'ici l'apôtre parle de l'exercice des dons spirituels, qui supposent cette domination au plus haut degré, et qui requièrent des facultés (v. 32, note) dont les femmes ne sont, en général, pas douées. Tout s'unit ici pour motiver cette défense absolue (v. 35), même l'expérience de quelques sectes qui, comme celles des *Amis* (quakers), ont cru pouvoir n'en tenir aucun compte, en se fondant sur le silence de l'apôtre au ch. 11 : 5. Toutefois, Paul restreint positivement sa défense par ces mots : *dans les Eglises* (assemblées) ; car l'action chrétienne, missionnaire, de la femme, dans la vie privée, auprès des personnes de son sexe, n'est pas seulement un droit, mais un devoir aussi sacré que celui des hommes. Paul lui-même en jugeait ainsi. (Rom. 16 : 1-6.) Ce champ est assez vaste, même pour l'application des dons extraordinaires de l'Esprit, qui, dans la primitive Eglise, étaient parfois accordés aux femmes (Act. 21 : 9) ; en sorte qu'il n'y a pas contradiction entre ce fait et la défense de l'apôtre.

2. « Etes-vous les auteurs et le dernier but de la Parole évangélique ? Ne pouvez-vous pas, aussi bien que tous les autres qui en sont participants comme vous, vous soumettre à ses prescriptions ? » L'apôtre, sans en appeler ici à son autorité apostolique, la laisse pourtant sentir et l'assimile aux *commandements du Seigneur*. (Vers. 37.) L'insistance qu'il met sur ce point ferait penser qu'il ne s'attendait pas à une soumission très prompte de la part des chrétiennes de Corinthe, ni de la part des chrétiens qui s'enorgueillissaient de tous les dons de leur Eglise.

3. On a vu au ch. 7 que Paul distingue soigneusement ce qu'il ordonne ou conseille, de ce qu'il a reçu comme un *commandement du Seigneur*, soit par l'Ecriture, soit par révélation. Or, ici on s'est demandé dans quel sens il entendait ce mot, et la difficulté de l'expliquer a fait naître dans les divers manuscrits diverses variantes. Ainsi, on lit dans le texte reçu : *des commandements du Seigneur ;* ailleurs : *de Dieu ;* ailleurs : *un commandement* du Seigneur ; ailleurs enfin : les choses que je vous dis *sont du Seigneur*. En tout cas, il en appelle à l'autorité divine, et la trouve, soit dans la *loi* qu'il vient de rappeler concernant la femme (v. 34), soit dans sa propre inspiration, bien supérieure à celle de ceux qui prétendaient être *prophètes* ou *spirituels*.

4. Plus un homme était *prophète* ou *spirituel*, plus il devait reconnaître clairement que les préceptes de l'apôtre étaient conformes à la volonté expresse du Seigneur (v. 37) ; mais *si quelqu'un l'ignore*, s'il est ou veut être dans l'incertitude sur ce point, *qu'il ignore* à ses périls et risques ! — Ou bien, s'il est de bonne foi, qu'il se contente d'ignorer, et garde au moins le silence.

langues. — Mais que toutes choses se fassent avec bienséance et 40
avec ordre [1].

1. Tel est le résumé de tout ce sujet : il faut *désirer de prophétiser*, parce que la prophétie est de beaucoup supérieure au don des langues (v. 1-5) ; mais il ne faut pas, pour cela, supprimer ce dernier, pourvu que tout se fasse d'une manière digne de Dieu. (Vers. 33.)

CHAPITRE XV

De la résurrection du corps. — I. Paul rappelle les témoignages certains de la résurrection de Jésus-Christ, comme fondement de la prédication et de la foi chrétiennes, 1-11. — II. Il expose les conséquences terribles de la négation de cette résurrection, et il l'affirme de nouveau, pour en montrer les suites glorieuses, 12-34. — III. Il répond, par des images prises de la nature, à la question : Comment les morts ressusciteront-ils, et quelle sera la nature de leur corps ? 35-49. — IV. Il annonce le mystère de notre dernière fin, et chante le triomphe de la rédemption par la résurrection du corps, 50-58.

I. 1-11. Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ. — 1° L'Evangile que je vous ai annoncé, qui peut vous sauver, si vous y persistez et si vous n'avez pas cru en vain, repose tout entier sur le fait que Jésus est mort pour nos péchés, et qu'il est ressuscité. (1-4.) — 2° Or, ce Jésus ressuscité a été vu par Céphas, par les douze apôtres, par plus de cinq cents frères en même temps, par Jacques en particulier, et enfin, après tous, par moi-même. (5-8.) — 3° Je suis indigne du nom d'apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise ; mais la grâce a tout réparé, et j'ai travaillé plus qu'eux tous. Soit donc eux ou moi, nous prêchons le même Evangile. (9-11.)

Or, je vous fais connaître, frères, l'Evangile que je vous ai an- 1
noncé, que vous avez aussi reçu, dans lequel aussi vous demeurez
fermes, — par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous le retenez tel 2
que je vous l'ai annoncé ; à moins que vous n'ayez cru en vain [1]. —
Car je vous ai transmis, avant toutes choses, ce que j'avais aussi 3
reçu [2], que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures ; —
et qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon 4

1. Paul, tout rempli du grand sujet qu'il va traiter, recommence pour ainsi dire de nouveau à *faire connaître* aux Corinthiens l'*Evangile* qu'il leur a annoncé, et par lequel seul ils peuvent être *sauvés*. Il leur rend le témoignage qu'ils l'ont *reçu*, qu'ils s'y sont *tenus fermes* jusqu'ici, mais déjà il jette un regard inquiet et triste sur l'erreur qu'il va attaquer relativement à la résurrection. De là, cette restriction conditionnelle : *si vous le retenez*... non seulement *tel*, mais (Gr.) « *selon la parole* par laquelle je vous l'ai annoncé. » Paul oppose la certitude et le contenu de cette parole divine aux objections des adversaires, qui, tout en retenant l'Evangile, le faussaient. De là, pour eux, le danger d'avoir *cru en vain*. (Comp. v. 14.)

2. Voir, sur ces expressions, 11 : 23, et surtout 7 : 40.

les Ecritures[1] ; — et qu'il a été vu de Céphas, ensuite des
douze[2]. — Après cela, il a été vu de plus de cinq cents frères,
en une seule fois, dont la plupart vivent encore jusqu'à présent, et
dont quelques-uns aussi se sont endormis[3]. — Puis il se fit voir
à Jacques[4], et ensuite à tous les apôtres[5]. — Et après tous, il
a aussi été vu de moi, comme de l'avorton ; — car je suis le
moindre des apôtres, et je ne suis même pas digne d'être appelé
apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu[6]. — Mais c'est
par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis ; et sa grâce envers
moi n'a point été vaine ; mais j'ai travaillé plus qu'eux tous ; non
pas moi, pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi[7]. —

1. Voilà donc l'*Evangile* que Paul avait *transmis* aux Corinthiens. Ce n'est pas un système religieux, c'est un *fait*, le fait de la rédemption du monde par la *mort* et la *résurrection* du Sauveur. Si ce fait est nié, que reste-t-il ? — Rien n'est plus frappant, relativement à l'autorité divine des *Ecritures*, que le soin avec lequel Jésus-Christ et ses apôtres en appellent sans cesse à cette autorité, même lorsqu'il s'agit d'un *fait* dont ils sont eux-mêmes les témoins, comme ici la mort et la résurrection du Sauveur. (Voir leurs citations de l'Ecriture sur ce fait, entre autres : Math. 12 : 40 ; 26 : 31 ; Luc 22 : 37 ; 24 : 25, 27, 44-47 ; Jean 19 : 36, 37 ; Act. 2 : 25-28, 34-35 ; 3 : 22 ; 4 : 25 et suiv. ; 1 Pier. 1 : 10-11 ; comp. 2 : 24, 25.)

2. Cette apparition du Seigneur à Céphas, ou Pierre, est mentionnée Luc 24 : 34. Quant aux *douze* apôtres, ils l'ont vu très souvent après sa résurrection. (Jean 20 : 19 et suiv. ; Luc 24 : 36 et suiv. ; Act. 1 : 3.) Ils n'étaient plus que onze ; mais cette dénomination *les douze* était devenue si habituelle, qu'elle resta même après la chute de Judas.

3. Cette apparition à *plus de cinq cents frères à la fois* n'est pas rapportée par les évangélistes ; elle eut lieu sans doute en Galilée (Math. 28 : 10, 16, 17), où le Sauveur avait plus de disciples que partout ailleurs. Ces témoins *vivaient encore* au temps de Paul, il en appelle à eux, malgré la certitude divine de son propre témoignage. (Vers. 3.) Il n'est aucun fait de l'histoire plus inébranlablement confirmé que celui de la résurrection de Jésus-Christ.

4. Encore un fait dont Paul a seul conservé le souvenir. (Vers. 3.)

5. Vers. 5 ; Luc 24 : 36 et suiv. ; Jean 20 : 19 et suiv ; v. 25. Paul revient ici à *tous les apôtres* pour rappeler les nombreuses communications qu'ils eurent avec le Seigneur pendant les quarante jours de son séjour parmi eux.

6. Voilà le motif de cette expression énergique de mépris contre lui-même. (Vers. 8.) Le terrible souvenir d'avoir *persécuté* Christ dans les siens, accompagna Paul durant toute sa vie comme une cause d'humiliation et de tristesse (Eph. 3 : 8 ; 1 Tim. 1 : 13) ; mais aussi ce souvenir même, joint au sentiment de la miséricorde immense dont il avait été l'objet, devint en lui un motif tout-puissant de consacrer ses forces et sa vie, jusqu'à son dernier soupir, à l'avancement de la sainte cause qu'il avait eu le malheur de méconnaître. C'est ainsi que la grâce de Dieu transforme en bien même l'erreur et le péché. (Vers. 10.)

7. Par ces mots *travaillé plus qu'eux tous*, faut-il entendre plus que tous ensemble, ou plus que chacun d'eux ? Les opinions des exégètes sont divisées sur cette question. Quoi qu'il en soit, Paul se hâte d'expliquer sa pensée en attribuant à la *grâce* ses travaux et ses succès, mais à la grâce *qui est avec lui*, ce qui exprime l'action de Dieu et de l'homme dans leur pleine harmonie. Plusieurs manuscrits lisent en effet : « la grâce de Dieu *avec moi*. » — L'humilité chrétienne a un caractère absolument différent de ce qui porte ce nom, ou le nom de modestie dans la morale du monde. Le chrétien, profondément convaincu qu'il n'est rien en lui-même, rien qu'un pécheur digne de condamnation, et que tout ce qu'il possède, il le doit uniquement à la miséricorde divine, peut, néanmoins, sans blesser aucunement cette humilité, sans que, pour ainsi dire, cela le regarde, avouer hautement tout ce que Dieu a accompli en lui et par lui. C'est ce que fait Paul ici et ailleurs (Rom. 15 : 18 et suiv., par exemple), mais toujours en

Soit donc moi, soit eux, c'est là ce que nous prêchons, et ce que 11
vous avez cru [1].

II. 12-34. S'IL N'Y A POINT DE RÉSURRECTION DES MORTS, QU'EN RÉSULTE-T-IL ? — 1° Que Christ, malgré ces témoignages, n'est pas non plus ressuscité ; qu'alors notre prédication est vaine, vaine aussi votre foi ; que nous sommes de faux témoins ; que vous êtes encore dans vos péchés ; que vos morts sont perdus ; que, jouets d'une espérance trompeuse, nous sommes plus misérables que les autres hommes. (12-19.) — 2° Mais tout cela est faux, Christ est ressuscité ; il est les prémices de la résurrection, le second Adam, en qui tous revivent, comme tous meurent dans le premier. (20-22.) — 3° Mais chacun en son rang : d'abord, les prémices, Christ ; puis les siens ; puis vient la fin. Christ, vainqueur de toute puissance ennemie, remet le royaume à Dieu le Père ; la mort est détruite ; toutes choses sont assujetties à Christ, lui-même est assujetti à Dieu, qui est tout en tous. (23-28.) — 4° Si les morts ne ressuscitent pas, pourquoi des baptêmes pour les morts ? pourquoi souffrons-nous tous ces dangers, ces combats, ces morts ? Jouissons plutôt de la vie ! Ainsi peuvent se corrompre les mœurs ; réveillez-vous plutôt pour vivre justement. (29-34.)

Or, si l'on prêche que Christ est ressuscité des morts, comment 12
quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection
des morts [2] ? — Mais, s'il n'y a point de résurrection des morts, 13

attribuant tout le bien de sa vie à la *grâce* de son Dieu, pour le glorifier, et s'accusant de tout le mal qu'il avait fait avant sa conversion. L'homme du monde, au contraire, réduit à sa propre valeur morale dans le bien comme dans le mal, a intérêt à voiler l'un et l'autre ; le mal, parce qu'il en serait accablé sans remède devant Dieu et devant les hommes ; le bien, parce que le bon ton lui commande de ne pas se glorifier lui-même, et que la modestie est une gloire de meilleur aloi.

1. Gr. « Ainsi nous prêchons, et ainsi vous avez cru, » c'est-à-dire, comme il l'a exposé (v. 1-4), et comme *prêchent* tous les témoins qu'il a énumérés jusqu'au v. 8.

2. Voilà donc, exprimée en termes très clairs, la grossière et funeste erreur contre laquelle Paul dirige tout cet admirable chapitre. Il y avait à Corinthe, et cela dans l'Eglise (*entre vous*), des docteurs de mensonge qui niaient la *résurrection des morts*. Observons d'abord que cette erreur n'était point universelle : *quelques-uns ;* et ensuite, que ces docteurs ne niaient pas tous la résurrection de Jésus-Christ, puisque l'apôtre part de ce fait pour prouver la résurrection en général. Deux questions se posent ici, sur lesquelles on a fait maintes hypothèses : 1° qui étaient ces *quelques-uns ?* On a supposé en eux d'anciens saducéens, ou des épicuriens convertis, ou des chrétiens judaïsants, autant d'idées très improbables. C'étaient plutôt des païens convertis, imbus encore de certains principes philosophiques incompatibles avec l'idée de la résurrection, comme on en voit un exemple Act. 17 : 32. On a fait également diverses suppositions pour déterminer auquel des quatre partis qui divisaient l'Eglise de Corinthe (Introduction et 1 : 11, 12), pouvaient appartenir ceux qui niaient la résurrection. Mais il n'est pas possible d'arriver à un résultat certain. — 2° La seconde question, plus importante pour l'intelligence de ce chapitre, est celle-ci : en quel sens ces faux docteurs niaient-ils la résurrection des morts ? Admettaient-ils, comme d'autres hérétiques (2 Tim. 2 : 18), une résurrection purement spirituelle déjà accomplie dans ce monde, et qui permît d'espérer une vie à venir, mais pour l'esprit seulement, sans le corps ? Ou bien, leur négation emportait-elle l'anéantissement de l'homme dans la mort, un pur matérialisme, dont, toutefois, ils ne se rendaient pas clairement compte ? La réfutation de l'apôtre semble admettre cette dernière opinion. (Voir surtout v. 18, 19, 32, et cette sévère répréhension, v. 33, 34.) Quoi qu'il en soit, l'erreur qu'il combat emportait à ses yeux l'anéantissement de l'espérance chrétienne et de la vie éternelle. (Vers. 14-18.)

14 Christ aussi n'est point ressuscité [1]. — Et si Christ n'est point ressus-
15 cité, notre prédication est donc vaine, vaine aussi est votre foi. — Et même nous sommes trouvés de faux témoins à l'égard de Dieu ; car nous avons rendu ce témoignage contre Dieu, qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'a point ressuscité, si les morts ne ressuscitent point [2]. —
16 Car si les morts ne ressuscitent point, Christ n'est point non plus res-
17 suscité [3] ; — et si Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine,
18 vous êtes encore dans vos péchés [4] ; — ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ sont perdus [5].

1. De ce principe général : la *résurrection des morts* est *impossible*, résulte nécessairement cette conséquence de fait que Jésus, homme, n'a pu *ressusciter*. Mais il y a deux manières d'entendre ce raisonnement, qui divisent les interprètes : 1° Les uns y voient une simple conclusion *logique :* si le général est supprimé (la résurrection des morts), le particulier l'est aussi (la résurrection de Christ). Car enfin, l'homme Jésus, une fois mort, était dans la même condition naturelle que tous les autres hommes. — 2° A cela, d'autres commentateurs répondent : Non, car Jésus, comme Fils de Dieu, avait une puissance surnaturelle sur la mort, et il se pourrait qu'il fût ressuscité, sans que les autres morts dussent nécessairement sortir du tombeau après lui. Ainsi l'argumentation de l'apôtre serait défectueuse. — Dès lors, ces mêmes interprètes voient ici un raisonnement fondé sur la signification *dogmatique* de la résurrection de Jésus-Christ. Dans le plan divin de la rédemption, Jésus n'est ni mort ni ressuscité pour lui-même, mais pour nous, et dans une solidarité absolue avec notre humanité. Or, ce but suprême serait manqué si les morts ne ressuscitaient point, et, de fait, Christ ne serait pas ressuscité. Ainsi Christ, homme, n'est pas ressuscité parce que, en tant que Dieu, il avait une puissance surnaturelle sur la mort, mais parce que Dieu ne pouvait permettre que « son Saint » sentît la corruption (Act. 2 : 24-27), et parce que « l'Esprit de sainteté » a vaincu en lui le péché et sa suite naturelle, la mort. (Rom. 1 : 4.) Nul ne peut comprendre la doctrine de l'Ecriture touchant la résurrection, s'il n'a clairement présent à l'esprit le rapport intime et indissoluble qu'il y a entre le péché et la mort, aussi bien qu'entre la justification et la sanctification, d'une part, la résurrection et la glorification du corps, d'autre part.

2. Les apôtres ont été dans le monde les *témoins de Dieu*. L'objet principal de leur témoignage étant la résurrection de Jésus-Christ, fondement de la résurrection des siens, ils ne seraient pas seulement de *faux témoins* si cette doctrine n'est pas vraie, mais ils auraient témoigné *contre Dieu* et contre sa vérité en prenant son nom en vain. Il y a donc une triple gradation dans ces conséquences que tire l'apôtre : la *prédication* est *vaine ;* donc la *foi* qui s'appuie sur elle est *vaine* aussi ; enfin, les prédicateurs sont des imposteurs.

3. L'apôtre pose une seconde fois le principe erroné exprimé déjà v. 13, afin d'en rendre les conséquences d'autant plus claires et impressives. On voit par ce chapitre, comme par l'Evangile tout entier, que Jésus-Christ, dans sa mort et dans sa résurrection, est absolument identifié avec les croyants. (Vers. 17, note.) Et c'est pour avoir ignoré cette profonde vérité qu'on a pu accuser ici l'apôtre d'avoir fait un faux raisonnement, et, ce qui est bien pire, que d'autres se sont imaginé qu'ils pouvaient nier la résurrection de Jésus-Christ ou la déclarer indifférente, sans ruiner de fond en comble le christianisme même.

4. Voilà une quatrième conséquence de l'erreur qu'il combat ; il en indique (v. 18) une cinquième, non moins terrible ; et enfin (v. 19), une sixième qui les résume toutes. — *Être dans ses péchés* (comp. Jean 8 : 21), c'est non seulement n'en avoir point le pardon, être condamné par la justice de Dieu, mais être livré à toutes les conséquences du péché non vaincu, à l'esclavage de la corruption, à la mort temporelle et éternelle. Preuve que, dans la pensée de l'apôtre, ce n'est que la résurrection de Jésus-Christ qui a consommé toute son œuvre de rédemption ; de là aussi la conséquence du v. 18.

5. *Perdus*, parce qu'ils restent dans leurs péchés (v. 17) et dans la mort. Paul ne connaît pas ou n'admet pas l'idée

Si c'est dans cette vie seulement que nous avons espéré en Christ, 19
nous sommes les plus misérables de tous les hommes [1]. — Mais main- 20
tenant Christ est ressuscité des morts, comme prémices de ceux qui
se sont endormis. — Car, puisque la mort est venue par un homme, 21
la résurrection des morts est aussi venue par un homme. — Car, 22
comme en Adam tous meurent, de même aussi en Christ tous revi-
vront [2]. — Mais chacun en son propre rang : d'abord Christ, qui est 23
les prémices ; ensuite ceux qui sont à Christ, à son avènement [3] ;
— ensuite viendra la fin, quand il remettra le royaume à Dieu le 24
Père, et qu'il aura détruit toute domination, toute autorité et toute
puissance [4]. — Car il faut qu'il règne « jusqu'à ce qu'il ait mis 25

païenne d'une immortalité sans rédemption et sans résurrection. Ce faux spiritualisme est aussi contraire à une vraie philosophie qu'à l'Evangile. — Quelle douloureuse émotion devait produire cette conséquence chez ceux qui pleuraient leurs morts *endormis en Christ*, c'est-à-dire, en fondant leurs espérances sur sa résurrection !

1. Dernière conséquence que l'apôtre tire de la triste supposition qu'il combat et qui complète la pensée du v. 18. On pourrait objecter que, même pour *cette vie*, le chrétien est plus heureux que l'homme du monde. Sans aucun doute, une heure de la paix de Dieu vaut mieux que toutes les jouissances que le monde peut offrir. Mais il ne faut pas oublier que nulle communion véritable avec Dieu n'existerait si l'erreur que combat l'apôtre était vraie. Jouet d'une vaine illusion, se nourrissant d'un mensonge, le chrétien n'aurait réellement en partage ici-bas que ses renoncements et ses combats, et, dans l'avenir, une déception pour toute *espérance*. Ou plutôt il n'y aurait jamais eu de chrétiens sur la terre, et ainsi la supposition de l'apôtre devient un argument irréfutable pour toute sa démonstration.

2. Avec un sentiment évident de soulagement et de triomphe, et par ces mots : *mais maintenant* (v. 20), l'apôtre oppose à la triste négation dont il a déduit les conséquences l'affirmation du grand fait sur lequel il va fonder la résurrection des croyants. (Vers. 20-28.) *Christ* est les *prémices* de la résurrection et de la vie (Apoc. 1 : 5), comme ces premiers fruits de la saison, consacrés à Dieu dans le temple, étaient les gages certains de la récolte. L'Ecriture enseigne fréquemment la vérité profonde d'une humanité *une* et solidaire, dont chaque membre, malgré son individualité, « ne vit pas pour lui-même. » Ainsi, comme du *péché* d'Adam est venue la *mort* pour sa race (Rom. 5:12), de même le second Adam, le représentant de l'humanité nouvelle, n'est pas mort et ressuscité pour lui seul, mais de lui émanent la *justice* et la *vie*. (Voir le développement de ce contraste dans Rom. 5 : 12-21.) — Paul considère ici cette doctrine uniquement par son côté objectif ; c'est pourquoi il dit : « *tous* seront rendus vivants par Christ, » sans faire de distinction entre « une résurrection de vie » et une « résurrection de jugement. » (Jean 5 : 29.) Il est bien évident, d'après la nature même des choses, que Christ n'est la justice et la vie que pour ceux en qui cette justice et cette vie s'accomplissent réellement par leur union avec lui. (Vers. 23.)

3. *Ceux qui sont à Christ* seront rendus vivants *à sa venue*. Ici encore l'apôtre ne parle que de ceux-là, parce que, pour eux seuls, la doctrine de la résurrection qu'il enseigne sera une délivrance, la rédemption parfaite. Le *rang* ou l'ordre de ces solennels événements, qui s'accompliront au retour de Christ, n'est pas un ordre chronologique, distingué par des intervalles dans le temps ; mais plutôt un ordre de dignité, partant de Christ, les prémices, l'auteur du royaume et du salut, et aboutissant à Dieu le Père, source éternelle à qui toute gloire doit être rendue. (Vers. 28.)

4. La *fin* sera celle du monde actuel, de l'économie présente, par le jugement définitif qui suivra la résurrection et qui séparera du royaume *toute puissance* ennemie. (Vers. 25 ; comp. Math. 13 : 30, 41, 49 ; 25 : 32.) — Le *royaume* que Christ *remet au Dieu et Père*, c'est l'Eglise des rachetés, dont il a été le Médiateur, le Fondateur, par son incarnation, son sacrifice, sa résurrection, en un mot par toute son œuvre. C'est la domination di-

26 tous ses ennemis sous ses pieds [1]. » — Le dernier ennemi sera
27 détruit, la mort [2]. — Car « il a assujetti toutes choses sous ses pieds [3]. » Or, quand il dit que toutes choses sont assujetties, il est évident que Celui qui lui a assujetti toutes choses est excepté ! —
28 Et quand toutes choses lui auront été assujetties, alors aussi le Fils même sera assujetti à Celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous [4].

vine confiée au Sauveur pour reconquérir l'empire sur le péché et la puissance des ténèbres (Math. 11 : 27 ; 28 : 18 ; Jean 13 : 3 ; 17 : 2), et que le Fils rend à Dieu son Père, comme fruit de sa victoire. Dès que le péché et la révolte sont détruits, son œuvre, comme Médiateur, est achevée, et Dieu est tout en tous. Il y a un autre règne universel de Dieu, la création, que Dieu a tirée du néant et conservée par la Parole éternelle (Jean 1 : 3 ; Hébr. 1 : 2) ; ce n'est pas ce royaume-là qui doit lui être remis, car il ne s'en est jamais départi.

1. Ps. 110 : 1. Tel est le terme du *règne* du Médiateur. Tous les êtres créés à l'image de Dieu devaient ne former qu'un royaume sous la domination de son amour. Le péché et tous les maux qui en sont la suite, ont rendu nécessaire le règne de Christ sur la terre, et ce règne dure jusqu'à ce que le Fils de Dieu n'ait plus d'adversaires à soumettre.

2. Ou plus littéralement : « comme dernier ennemi, la mort est détruite. » — La puissance du péché et de Satan a été vaincue par la rédemption, et cette victoire s'accomplit sans cesse en chaque fidèle ; mais la *mort*, virtuellement détruite par la résurrection de Christ, exerce pourtant encore ses ravages sans distinction du croyant et de l'infidèle ; c'est pourquoi elle sera le *dernier ennemi* à soumettre par la résurrection finale, et par la manifestation complète de la vie de Christ dans les siens. — Ceux qui niaient la résurrection de Jésus-Christ ne pouvaient donc pas admettre que tous les ennemis seraient vaincus par lui, ni que son œuvre de rédemption fût parfaite, puisque la mort aurait conservé sa victoire et ses victimes.

3. Ps. 8 : 7. Voir sur cette citation Hébr, 1 : 2 et suiv., notes. *Celui qui lui a assujetti toutes choses* ne peut être que Dieu. Cette remarque sert à préparer l'idée de la subordination du Christ au Père. (Vers. 28.)

4. Nous retrouvons évidemment ici encore la même pensée qu'au v. 24. Christ remet le royaume à Dieu son Père, et c'est en ce sens qu'il lui est *assujetti*, c'est-à-dire dans sa dignité de Messie ou de Médiateur. Jusque-là Dieu règne par lui, dès lors il règne immédiatement. Comme Parole éternelle (Logos), Christ reste, après son dernier triomphe sur le mal, comme avant son incarnation, dans un rapport d'inaltérable unité avec Dieu. Le changement de relation qui est ici indiqué aura lieu lorsque son œuvre de rédemption sera achevée. Tant que le péché ou la mort règnent encore sur ses rachetés, leur combat continue sous la conduite de Christ, leur Chef, leur Roi ; mais quand tout péché aura été détruit en eux, quand leur corps même aura été rendu conforme à son corps glorieux, alors ils lui seront semblables (1 Jean 3 : 2), étant parvenus à l'état d'*homme parfait*. (Eph. 4 : 13.) Alors ils n'auront plus besoin de la médiation de l'Homme-Dieu, parce qu'ils seront participants de la nature divine (2 Pier. 1 : 4), et que Dieu sera *toutes choses en tous*. « Ce que l'apôtre a voulu exprimer ici, c'est cette idée sublime : que le terme de l'histoire et le but de l'existence de l'humanité est la formation d'une société d'êtres intelligents et libres, amenés par Christ à une parfaite communion avec Dieu et rendus par là capables d'exercer, comme Jésus lui-même ici-bas, une activité inaltérablement sainte et bienfaisante. Cette intuition écarte d'un côté le panthéisme qui refuse toute existence propre et toute activité libre à la créature, — le *en tous* (en chacun d'eux) s'y oppose, — et de l'autre le déisme, qui attribue à l'homme une activité dans le bien isolément de Dieu, — ce qu'exclut le *toutes choses en* de saint Paul. » *Godet.*

Ce passage (v. 24-28) a été invoqué dans les temps modernes, et non sans raison, pour appuyer la doctrine d'un rétablissement universel, du salut final de tous les hommes, car si le but de l'humanité est un état de choses dans lequel Dieu soit tout en tous, il est difficile de concevoir que, ce but une fois atteint, il subsiste une classe d'êtres séparés de Dieu. Ils constitueraient à perpétuité l'empire du

Autrement, que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, si 29
absolument les morts ne ressuscitent point ? Pourquoi aussi sont-
ils baptisés pour eux [1] ? — Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous 30
à toute heure en péril ? — Je meurs tous les jours ; j'en atteste, 31
frères, le sujet que j'ai de me glorifier de vous, en Jésus-Christ notre
Seigneur [2]. — Si c'est selon l'homme que j'ai combattu contre les 32

Prince des ténèbres, dont Paul (v. 24-26) annonce la destruction. Toutefois, il faut reconnaître que dans ce chapitre, l'apôtre ne traite pas directement ce sujet de l'avenir des incrédules. Il parle seulement de ceux « qui se sont endormis en Christ » (v. 18), et il établit, par la résurrection du Sauveur, qu'ils ne resteront point la proie de la mort, mais en seront délivrés tout entiers, corps et âme, par la plénitude de la vie. Cela lui suffisait pour répondre victorieusement aux négations qu'il savait être répandues dans l'Eglise de Corinthe.

1. Après la digression des v. 20-28 sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ et ses suites jusqu'au dernier triomphe, l'apôtre revient à son argumentation interrompue au v. 19. Il reprend la supposition que *les morts ne ressuscitent point*, pour en développer les conséquences désastreuses et réduire à l'absurde cette supposition, d'abord aux v. 14-19, puis ici, v. 29-32. — Ce v. 29, certainement très clair pour les premiers lecteurs de l'épître, parce qu'il suppose un usage du *baptême* qui leur était connu, est pour nous d'une interprétation tout à fait incertaine, l'usage auquel il fait allusion n'étant pas mentionné ailleurs. On est donc réduit à des suppositions. L'une consiste à croire que les chrétiens se faisaient administrer le baptême *pour* des morts (parents ou amis), qui n'avaient pas pu le recevoir de leur vivant, ou *à leur place ;* mais outre que cet usage, adopté plus tard dans certaines sectes, probablement d'après ce passage même, ne pouvait guère exister au temps des apôtres, peut-on admettre que Paul eût approuvé une telle superstition et argumenté d'une erreur pour établir une vérité ? D'ailleurs, l'emploi de l'article défini : *les* morts, montre qu'il avait en vue, non certains cas accidentels, mais la généralité des morts. D'autres estiment qu'il fait allusion à l'usage d'administrer le baptême *sur* les morts, c'est-à-dire sur les tombeaux des chrétiens, spécialement des martyrs, ce qui n'est pas plus admissible, bien que le sens grammatical permette cette version. Enfin, M. Godet et quelques interprètes pensent qu'il ne s'agit pas ici du baptême d'eau, mais d'un baptême de sang, c'est-à-dire de chrétiens qui subissaient le martyre, et qui étaient ainsi introduits dans l'Eglise glorifiée. Passant sur les nombreuses interprétations qui ont été proposées encore, nous nous arrêtons à celle qui nous paraît la plus probable. Le baptême, outre sa signification intérieure, était, au dehors, le moyen de l'introduction dans l'Eglise. On sait que, dès les temps les plus anciens, on le demandait fréquemment aux approches de la mort seulement, soit dans une maladie dangereuse, soit dans les persécutions (v. 32), surtout avec l'idée de ne plus pécher après l'avoir reçu. Celui qui recevait le baptême en de telles circonstances était baptisé, non pour les vivants, mais *pour les morts*, c'est-à-dire était introduit dans l'Eglise déjà glorifiée, et non plus dans celle qui combattait sur la terre. Mais s'il n'y a point de résurrection des morts, ce besoin du cœur, cette vive espérance n'était qu'une déception de plus ; à quoi bon ce baptême qui trompe ? *Que feront-ils ?* Qu'ont-ils à attendre ? Ce raisonnement est déjà tout entier dans le v. 18 et se reproduit sous une autre forme dans les v. 30-32. — On peut ponctuer ainsi : « Que feront ceux qui sont baptisés pour les morts ? Si absolument les morts ne ressuscitent point, pourquoi aussi sont-ils baptisés pour les morts (variante préférable : *pour eux*) ? »

2. Ces exemples, tirés de la vie de l'apôtre, s'unissent intimement au v. 29, dans le sens que nous lui avons donné. Lui aussi reçoit chaque jour un baptême de souffrances, de dangers, de renoncements (Math. 20 : 22 ; Luc 12 : 50), qui constitue pour lui une *mort* de *chaque jour* (non seulement le danger de mort, mais une mort intérieure, progressive, la mort en détail) ; à quoi bon tout cela, sans l'espérance d'une résurrection glorieuse ? Une telle vie serait le comble de la folie. Mais où est la conscience chrétienne que ne révolte une telle pensée ? Pour l'apôtre, c'est son *sujet de gloire* et par conséquent d'espérance. Aussi en appelle-t-il solennellement à la conscience des Corinthiens, qui tous pouvaient comprendre un tel sujet de gloire et de joie éternelle.

bêtes à Ephèse, quel avantage m'en revient-il [1] ? Si les morts ne ressuscitent point, « mangeons et buvons, car demain nous mourrons [2]. »
33 — Ne vous abusez point, « les mauvaises compagnies corrompent
34 les bonnes mœurs [3]. » — Réveillez-vous, pour vivre justement [4], et ne péchez point ; car il y en a qui sont sans connaissance de Dieu ; je vous le dis à votre honte [5].

III. 35-49. Comment ressusciteront les morts ? — 1° Les analogies de la nature peuvent répondre : soit le grain de semence, auquel Dieu donne un corps comme il l'a voulu ; soit la diversité des corps dans l'homme, dans les bêtes ; soit la diversité des corps célestes (les astres). (35-41.) — 2° Application de ces analogies à la résurrection : le corps, semé dans son misérable état actuel, ressuscite transformé, glorifié, spirituel. (42-44.) — 3° La réalité de ces deux états opposés se trouve, d'une part, dans le premier Adam, de l'autre, dans le second, Jésus-Christ, esprit vivifiant : l'un, corps animal, terrestre ; l'autre, spirituel, céleste ; comme nous ressemblons à l'un, nous serons transformés à l'image de l'autre. (45-49.)

35 Mais quelqu'un dira : Comment ressuscitent les morts, et avec quels
36 corps reviennent-ils [6] ? — Insensé ! ce que tu sèmes, toi, n'est point

1. On exposait les criminels (et plus tard les martyrs chrétiens) aux combats du cirque contre des *bêtes* féroces, jusqu'à ce qu'ils en fussent dévorés pour l'amusement du peuple. C'est à cet usage barbare que Paul compare les dangers et les mauvais traitements qu'il avait subis à Ephèse de la part des méchants ; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances, car l'émeute soulevée contre lui (Act. 19 : 23 et suiv.) n'avait pas encore eu lieu. Peut-être faut-il voir une mention de ces souffrances dans Rom. 16 : 4. Quoi qu'il en soit, il n'est pas probable que Paul entende ce *combat contre les bêtes* dans son sens littéral : sa qualité de citoyen romain le protégeait contre cette ignominie, et il y a toute apparence que les chrétiens n'y furent pas exposés avant la persécution plus générale qui eut lieu sous Néron. — *Selon l'homme* signifie dans des vues humaines, sans espérances plus élevées que celles des hommes terrestres.

2. Ces mots : *Si les morts ne ressuscitent pas*, peuvent se joindre à la phrase qui précède ou à celle qui suit. L'apôtre, en exprimant ce principe charnel du matérialisme dans des termes empruntés à Esaïe (22 : 13), ne voulait pas dire qu'il y eût dans l'Eglise de Corinthe des hommes qui tinssent ce langage, mais bien que la négation de la résurrection y conduisait logiquement. Quiconque abandonne l'espérance d'une entière délivrance du péché par la glorification de tout l'homme, doit nécessairement chercher ici-bas la plus grande mesure possible de jouissances. Pourquoi s'imposerait-il des renoncements ? Aussi, est-ce dans les temps d'incrédulité que l'on voit renaître sous toutes ses formes la doctrine de la « réhabilitation de la chair. »

3. Cette dernière sentence est, selon saint Jérôme, un vers emprunté au poète grec Ménandre, et qui était devenu un proverbe populaire. Il paraît que la négation de la résurrection était propagée par de faux docteurs, étrangers à l'Eglise de Corinthe, et dont Paul voulait que celle-ci évitât la société.

4. Gr. « Devenez sobres justement, » comme vous le devez ; exhortation qui suppose déjà un certain degré d'enivrement par les séductions de l'erreur et d'une fausse liberté.

5. Afin d'humilier des hommes enflés de leur propre sagesse, l'apôtre prononce cette énergique accusation d'*ignorance de Dieu* (Gr.), qui n'a rien d'exagéré ; car en ceux qui possèdent l'Evangile toute erreur volontaire de doctrine et de morale obscurcit la vérité divine tout entière et trouble leur communion avec Dieu.

6. L'apôtre, après avoir prouvé qu'*il y a* une résurrection des morts, en vient au *comment* de cette doctrine et traduit par sa question une objection que l'on faisait sans doute à Corinthe contre la doctrine

rendu vivant, à moins qu'il ne meure. — Et quant à ce que tu sèmes, 37
tu ne sèmes pas le corps qui doit naître, mais un grain nu, comme
il se rencontre, soit de blé, soit de quelque autre semence [1]. — Mais 38
c'est Dieu qui lui donne un corps, comme il l'a voulu, et à chaque
semence le corps qui lui est propre [2]. — Toute chair n'est pas la 39
même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre la chair des
bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. — Il y a 40
aussi des corps célestes et des corps terrestres ; mais autre est la
gloire des célestes, et autre celle des terrestres. — Autre est l'éclat 41
du soleil, autre l'éclat de la lune, et autre l'éclat des étoiles ; car une
étoile diffère en éclat d'une autre étoile [3]. — Il en est de même de la 42
résurrection des morts : le corps est semé en corruption, il ressus-
cite en incorruptibilité ; — il est semé en déshonneur, il ressuscite 43
en gloire ; il est semé en infirmité, il ressuscite en puissance ; — il 44

de la résurrection. Les faux docteurs en niaient la possibilité, parce qu'ils se représentaient le corps ressuscité comme étant de même nature matérielle que le corps terrestre ; et c'est là, aujourd'hui encore, à l'égard de cette doctrine, la cause d'ignorance la plus fréquente, ou le prétexte d'incrédulité le plus répandu. Aussi Paul, appelant à son secours diverses analogies de la nature, enseigne-t-il que la résurrection est une complète glorification du corps. (Vers. 36-44.)

1. Comment ressusciterait un corps entièrement dissous par la corruption ? Voilà l'objection. (Vers. 35.) L'apôtre y répond par l'exemple analogue du *grain de semence*, que Jésus-Christ avait employé avant lui. (Jean 12 : 24, note.) Voici quel est ici le point principal de la comparaison : le grain jeté en terre et la plante qui en sort sont bien identiques, et ils sont pourtant si complètement divers, que tout ce qu'il y a de visible dans le grain semé périt. Ainsi, même dans la nature, la mort conduit à la vie, et la destruction de tout ce qu'il y a de visible dans un être n'est pas une raison de douter qu'un corps nouveau ne puisse émaner de l'ancien. L'application de l'image au corps humain se fait d'elle-même. Un germe de nature psychique (v. 46, note) se revêtira du corps glorifié. Toutefois, il ne s'agit point uniquement d'un procédé naturel : la résurrection est un acte direct de la toute-puissance divine, un fruit de la grâce en Jésus-Christ.

2. Le laboureur n'a pas semé le *corps* qui naîtra du grain (v. 37) ; c'est *Dieu* qui se *donne*, c'est-à-dire qui le crée, comme il l'a *voulu*, déterminé d'avance au jour de la création, et c'est toujours un corps de même nature que la semence. Pourquoi ne recevrions-nous pas de même un corps approprié à notre état futur ? pourquoi nous laisserions-nous arrêter par l'idée du corps matériel qui se dissout ? pourquoi douterions-nous de la puissance de Dieu, visible dans la création ?

3. Cette seconde image élève la pensée au-dessus de notre horizon borné. Nous sommes trop tentés d'envisager avec une sorte de mépris ce qu'il y a en nous de corporel, parce que nous n'y voyons qu'une masse grossière de chair et de sang. Mais il n'en sera pas toujours ainsi. La diversité infinie des corps dans la nature devrait suffire à nous en avertir. C'est là ce que veut dire l'apôtre : « Voyez combien le corps de l'*homme* est déjà plus noble, plus admirablement organisé que celui des *bêtes*, et quelle diversité il y a entre ces dernières ! Elevez-vous plus haut encore : ce ne sont là que des *corps terrestres;* mais contemplez ces *corps célestes*, si éthérés, si lumineux ! Là aussi se retrouve la diversité ; vous pouvez concevoir des corps plus immatériels encore : d'où vient donc cet aveuglement qui vous fait juger du corps glorifié par ce corps d'argile ? » — Les *corps terrestres* (v. 40) sont ceux des hommes et des animaux ; mais qu'est-ce que les *corps célestes ?* Plusieurs interprètes entendent par là les corps des anges. Sans doute, cette idée conviendrait très bien, en tant qu'exemple, à l'argumentation de Paul. Mais comme lui-même parle aussitôt après du *soleil*, de la *lune*, des *étoiles*, n'est-il pas plus probable que c'est là ce qu'il entend par *corps célestes ?*

est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel [1]. S'il existe un
45 corps animal, il en existe aussi un spirituel ; — aussi est-il écrit :
« Le premier homme, Adam, a été fait avec une âme vivante ; »
46 mais le dernier Adam est un esprit vivifiant [2]. — Mais ce qui est spi-
rituel n'est pas le premier ; mais ce qui est animal ; ensuite vient ce
47 qui est spirituel [3]. — Le premier homme, étant de la terre, est ter-
48 restre ; et le second homme est du ciel [4]. — Tel est le terrestre,

1. Dans ces v. 42-44, l'apôtre applique à la fois les deux comparaisons qui précèdent ; celle du grain se retrouve dans les termes : *il est semé*, et celle de la diversité des corps, dans tous ces glorieux contrastes entre notre corps actuel et celui dont nous serons revêtus après le triomphe final de Christ. — Afin de peindre plus vivement à nos regards les scènes de cette dernière victoire sur la mort, l'apôtre parle au présent : « Le corps *est semé ;* il *ressuscite ;* » ainsi, à cinq reprises successives. — Sur ces mots : *corps animal* (qu'il faudrait pouvoir traduire par *corps psychique*) et *corps spirituel*, voir la note suivante, et l'opposition de ces deux mêmes épithètes, 2 : 14, 15, note.

2. Pour bien comprendre ces paroles, qui nous ouvrent une vue profonde sur la nature de l'homme et sur les rapports de la création et de la rédemption, il faut se souvenir que, selon l'Ecriture, l'homme est composé de l'esprit, de l'âme et du corps dans une indivisible unité. (1 Thes. 5 : 23.) L'esprit est la faculté la plus élevée, celle qui met l'homme en rapport avec Dieu ; l'âme (Gr. *psychè*) est l'élément de la *vie*, que nous avons en commun avec tous les animaux (de là, la traduction *corps animal*, doué d'*âme* (en latin *anima*, voir 2 : 14, note), avec l'immense différence toutefois, que chez l'homme cette âme est unie à un esprit immortel qui la rend intelligente et en fait le siège, non seulement de *sensations* et d'instincts, mais de *sentiments* dont nous avons la conscience et la responsabilité. Le corps enfin est l'organe matériel de l'esprit et de l'âme. Dieu, en créant l'homme *en âme vivante* (v. 45, Gr. *pour* une âme vivante, c'est-à-dire pour grandir toujours plus dans la vie véritable dont la source lui était ouverte, Gen. 2 : 7-9), voulait que le développement graduel de sa créature se fît par un progrès ascendant vers la spiritualité. L'esprit de l'homme, en communion vivante avec l'esprit de Dieu, aurait pénétré l'âme, et par elle le corps, l'être tout entier. Ainsi, l'esprit aurait dominé sur toutes les facultés de l'homme, comme l'homme devait dominer sur la nature entière, et il serait parvenu à sa destination glorieuse sans passer par la mort et la résurrection. Mais, par la chute, toute cette harmonie a été brisée : la communion avec Dieu, source de la vie, fut interrompue ; l'esprit, au lieu de régner, tomba sous la domination de l'âme et du corps, c'est-à-dire des passions et des sens ; l'ordre du progrès fut interverti ; l'homme, destiné à être spirituel, devint charnel et terrestre, et le roi de la création fut l'esclave du péché et de la mort. — Tel est le *premier homme Adam*, auquel l'apôtre oppose, dans un puissant contraste, le *dernier Adam* (v. 45), Jésus-Christ. Né dans notre nature, Christ était sans doute susceptible de souffrir et de mourir ; mais ayant, par cette souffrance même, par son obéissance et par sa mort, « accompli toute justice, » il rétablit en sa personne et en sa vie l'harmonie détruite ; l'esprit qui, en lui, était le temple de l'Esprit de Dieu, pénétra de sa vie l'âme et le corps ; aussi « les liens de la mort ne purent-ils le retenir ; » il fut « vivifié en esprit » (1 Pier. 3 : 18), il ressuscita « par l'Esprit de sainteté » (Rom. 1 : 4) avec un corps glorifié. Il a donc été *fait*, pour lui-même et pour les siens *en esprit vivifiant* (v. 45), ce que Paul oppose à l'*âme vivante* du premier Adam. Christ, en demeurant dans ses rachetés, les rend semblables à lui en toutes choses. (Vers. 48, 49 ; Rom. 8 : 11 ; comp. 6 : 5.) Leur corps nouveau, « conforme au corps glorieux du Christ » (Philip. 3 : 21), est ici appelé *corps spirituel*, par opposition au *corps animal* (ou *psychique*) d'Adam (v. 44), parce qu'il sera entièrement pénétré, glorifié par l'Esprit, manifestant au dehors ce que cet esprit est en lui-même, et reflétant l'éternelle sagesse, la sainteté, la beauté morale, l'amour.

3. Devait *venir après* en Adam lui-même, et *vient après* dans l'enfant de Dieu régénéré et ressuscité ; d'où l'on peut conclure que la glorification future sera infiniment supérieure à ce qu'était l'innocence primitive d'Adam. (Vers. 45-47.)

4. Le *premier homme*, par l'origine terrestre de son corps, est *poussière* (Gr.) et

tels sont aussi les terrestres ; et tel est le céleste, tels sont aussi les célestes. — Et comme nous avons porté l'image du terrestre, 49
nous porterons aussi l'image du céleste [1].

IV. 50-57. Conclusion : Ce qui arrivera aux vivants. Chant de victoire. — 1° Donc, ce n'est pas le corps actuel, corruptible, composé de chair et de sang, qui héritera le royaume céleste. (50.) — 2° Même ceux qui vivront au dernier jour seront transformés ; car il faut que tous soient revêtus d'incorruptibilité et d'immortalité ; alors, la mort sera détruite. (51-54.) — 3° Où donc est la mort, et le péché, et la loi? Grâces à Dieu, qui nous a donné la victoire sur tous ces ennemis ! (55, 56.) — 4° Restez donc fermes, car votre œuvre sera couronnée d'un plein succès dans le Seigneur. (57.)

Voici donc ce que je dis, frères : C'est que la chair et le sang ne 50
peuvent hériter le royaume de Dieu, ni la corruption hériter l'incor-
ruptibilité [2]. — Voici, je vous dis un mystère : nous ne dormirons 51
pas tous, mais tous nous serons changés, — en un instant, en un 52
clin d'œil, au son de la dernière trompette ; car la trompette sonnera,
et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons chan-
gés [3]. — Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incor- 53

condamné à retourner en poudre. Le *second homme* (ici le texte reçu ajoute à tort *le Seigneur*) est *du ciel*, et communique aux siens sa nature céleste. (48, 49.)

1. Ces v. 47-49 sont l'application aux chrétiens du grand principe posé au v. 45. Paul revient souvent à cette pensée très profonde d'une solidarité étroite entre le premier homme et sa postérité, d'une part, et entre Christ et ses rachetés, d'autre part. (Voir surtout Rom. 5 : 12-21.) Adam et Jésus-Christ sont, dans un sens directement opposé, la souche de deux humanités différentes. La seule question pour nous est de savoir à laquelle nous appartenons. Quant à la résurrection et à la glorification du corps, rien n'est plus propre à nous en donner l'idée que d'en montrer le type accompli en Jésus-Christ. C'est ce que Paul fait, ici et dans toutes ses épîtres. (Voir, par exemple, Philip. 3 : 21.)

2. *Ce que je dis*, ou ce que je veux dire, ce que je conclus de toute cette instruction destinée à réfuter l'objection (v. 35) qu'on tire de l'idée que nous ressusciterons et entrerons au *royaume de Dieu* avec ce corps grossier. *La chair et le sang*, c'est l'homme naturel, déchu, pécheur, sujet à la *corruption*. (Rom. 1 : 3, note.) L'entrée au *royaume de Dieu* ne peut donc nous être ouverte qu'autant que Christ nous a renouvelés à son image, dès ici-bas par son Esprit, et, au dernier jour, par la résurrection ; de là l'*incorruptibilité* en harmonie avec la vie du ciel.

3. Paul appelle un *mystère* telle doctrine ou tel fait caché dans le conseil de Dieu, et dont il a reçu directement la révélation. (1 Cor. 2 : 7, note ; comp. Rom. 11 : 25 ; Eph. 3 : 3 et suiv.) Le *mystère* dont il s'agit ici concerne ceux qui vivront encore au retour de Christ. Que deviendront-ils, tandis que les morts *ressusciteront incorruptibles ?* L'apôtre enseigne, ici et ailleurs (1 Thes. 4 : 15-17 ; 2 Cor. 5 : 2-4), qu'ils seront *changés*, transformés, revêtus de cette *incorruptibilité* qui seule peut hériter le royaume de Dieu. (Vers. 50.) Cela aura lieu, non par un lent procédé de glorification, mais *en un instant*, par un miracle de la puissance divine tout semblable à celui de la résurrection, et simultanément avec cette dernière. (1 Thes. 4 : 15.) Le signal de ces grands événements sera donné par la *dernière trompette*, c'est-à-dire celle du *dernier jour*. Dans le langage symbolique de l'Ecriture, le son de la trompette est le signe du combat (14 : 8 ; Zach. 9 : 14) ; celle-ci annoncera la victoire finale sur le *dernier* ennemi. (Vers. 26.) Le bruit de cet instrument était aussi le signal des grandes assemblées du peuple de Dieu ; ici sera le *dernier* accomplissement de la prophétie d'Esaïe (27 : 13), l'assemblée éternelle de tous les rachetés. — Quand l'apôtre dit

ruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité [1]. —
54 Et quand ce corps corruptible aura été revêtu de l'incorruptibilité, et
que ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors sera accom-
plie cette parole qui est écrite : « La mort est engloutie pour la vic-
55 toire [2]. » — « O mort ! où est ton aiguillon? O mort ! où est ta vic-
56 toire [3] ? » — Or, l'aiguillon de la mort, c'est le péché ; et la puissance
57 du péché, c'est la loi ; — mais grâces à Dieu, qui nous donne la victoire
58 par notre Seigneur Jésus-Christ [4]. — C'est pourquoi, mes frères bien-
aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre
du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas vain dans le Sei-
gneur [5].

nous et paraît se comprendre parmi ceux qui vivront au jour de Christ (comp. 1 Thes. 4 : 15), il ne faut pas oublier que « le jour et l'heure » avaient été positivement cachés à l'Eglise (Math. 24 : 36), afin qu'elle se tînt constamment dans un état vigilant d'attente, et que, par conséquent, tous les premiers chrétiens qui espéraient le retour de Christ de leur vivant, étaient fondés à le faire. Nous voyons aussi, par ce fait, que les apôtres eux-mêmes ne connaissaient des desseins de Dieu sur notre avenir que ce qui leur avait été positivement révélé, et cela doit rendre d'autant plus grande notre confiance en leur témoignage.

1. Il le *faut*, tant pour les vivants que pour les morts du dernier jour, selon le principe absolu exprimé au v. 50. L'*incorruptibilité* est la condition absolue de l'*immortalité*. L'Ecriture ne connaît pas la notion stérile d'une immortalité de l'âme indépendante de la résurrection et surtout du renouvellement de tout notre être. Le mot même d'*immortalité* appliqué à l'homme ne se trouve qu'ici dans tout le Nouv. Test. (v. 53, 54) ; et dans le seul passage où il paraît encore (1 Tim. 6 : 16), il est dit que « Dieu *seul* possède l'immortalité. »

2. Ou « en victoire » M. Godet paraphrase : « La mort est absorbée en la vie inaltérable. » C'est une citation libre d'Esaïe 25 : 8, où on lit : « Il engloutit la mort pour toujours, » ce qui suppose bien la *victoire* proclamée ici par l'apôtre.

3. Citation encore plus libre d'Osée 13 : 14. Saisi de la grandeur de son sujet et de la gloire de ses espérances, l'apôtre entonne un chant de triomphe (comp. Rom. 8 : 31-39) sur la défaite des plus terribles ennemis de Christ et du chrétien. Il emprunte pour cela à Osée cette apostrophe hardie : « Où est ton fléau, ô mort? Où est ta peste, ô enfer ? » Mais l'apôtre modifie l'élan poétique du prophète à un double égard. D'abord, au terme de ses instructions profondes sur la résurrection, il adresse deux fois son défi à la *mort*. La variante du texte reçu, qui lui fait dire : « ô enfer ! » (*hadès*, le lieu invisible, faussement rendu dans nos versions par *sépulcre*) n'est qu'une correction selon le passage d'Osée. Ensuite, à ces mots du prophète : où est ton fléau, ta peste? — il substitue ceux-ci : ton *aiguillon*, ta *victoire*. L'aiguillon est l'arme d'un animal venimeux, d'un scorpion, qui pique et tue. (Comp. le verset suiv., note.)

4. L'*aiguillon* de la mort, son arme, ce qui la rend si horrible, ce qui lui imprime au front le caractère d'une malédiction, c'est le *péché*. Sans le péché il n'y a point de mort. Le péché, à son tour, a dans la *loi* toute sa *puissance*, car c'est la loi qui condamne le pécheur et le livre à la mort. (Rom. 5 : 20, 21 ; 7 : 7-14.) L'apôtre insère ici ces paroles pour relever encore la grandeur de la *victoire* de Christ et du chrétien par une revue rapide de nos terribles ennemis, et ainsi il prépare l'ardente action de grâces de son cœur pénétré de reconnaissance : *Mais grâces à Dieu !...*

5. La pressante exhortation par laquelle Paul termine ce riche chapitre, prouve puissamment le rapport intime qu'il y a entre la doctrine de la résurrection et la vie chrétienne tout entière. L'*œuvre du Seigneur*, c'est la propagation et l'accroissement de son règne au dehors et au dedans : sans la vivante espérance de la résurrection cette œuvre n'aurait ni terme ni triomphe à attendre ; jamais la puissance du péché, de la chair, de la mort ne serait entièrement vaincue et détruite. Où donc serait notre courage? C'est par la résurrection que nous triomphons même en succombant, ainsi que notre Maître qui, en mourant, a vaincu la mort !

CHAPITRE XVI

I. *Directions touchant la collecte pour les chrétiens de Jérusalem, 1-9.* — II. *Paul annonce la visite à Corinthe de Timothée et d'Apollos ; exhortations, salutations, 10-24.*

I. 1-9. Collecte. Visite de Paul a Corinthe. — 1° Comme il l'a fait dans les Eglises de Galatie, Paul conseille aux chrétiens de Corinthe de mettre à part chaque dimanche ce qu'ils peuvent consacrer à leurs frères pauvres ; à son arrivée, la collecte se trouvant faite, ils en enverront le produit à Jérusalem. (1-4.) — 2° Paul annonce sa visite à Corinthe et son désir d'y séjourner quelque temps ; mais il est encore retenu à Ephèse. (5-9.)

A l'égard de la collecte pour les saints, faites, vous aussi, comme 1
je l'ai ordonné aux Eglises de la Galatie [1] : — Que chaque premier 2
jour de la semaine chacun de vous mette à part chez soi et rassemble
quelque chose, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas que je
sois arrivé pour faire les collectes [2]. — Et lorsque je serai arrivé chez 3
vous, j'enverrai avec des lettres ceux que vous aurez approuvés, pour
porter votre libéralité à Jérusalem [3]. — Et si la chose mérite que j'y 4

1. Il s'agit de la même collecte dont il est parlé dans Rom. 15 : 25 et suiv. Les chrétiens de la Palestine étaient dans le besoin, parce qu'ils avaient, beaucoup plus que d'autres, à souffrir de la persécution. Les Juifs furent, en effet, dans les premiers temps, les plus violents adversaires de l'Evangile, qui n'avait point encore attiré l'attention des païens. Paul attachait une grande importance à cette collecte, et pour diverses raisons : outre le secours efficace qu'elle apporterait à des frères souffrants, elle devait être un lien de charité entre les Eglises fondées dans des contrées païennes et celle de Jérusalem, qui conservait encore, contre les premières, beaucoup de préjugés ; c'était rendre le bien pour le mal. En même temps Paul lui-même, personnellement porteur de ce bienfait (v. 4), aurait une excellente occasion de montrer aux chrétiens judaïsants combien peu il méritait leur défiance et leur mauvais vouloir envers lui. En général un tel intérêt pour des frères inconnus élevait les âmes au-dessus des préjugés nationaux, et unissait les chrétiens comme une seule famille. Le paganisme ni le judaïsme n'avaient jamais rien produit de pareil.

2. Cette mention du *premier jour de la semaine*, c'est-à-dire du dimanche (Math. 28 : 1 ; Marc 16 : 2 ; Act. 20 : 7), comme d'un jour propre à s'occuper spécialement d'une bonne œuvre, prouve l'importance qu'y attachaient les chrétiens dès les temps des apôtres, si même ils ne le célébraient pas encore régulièrement comme le jour du repos, plusieurs préférant conserver le sabbat. (Comp. Act. 20 : 7 ; Apoc. 1 : 10.) — On a trop perdu de vue l'excellent conseil que donne ici l'apôtre, de déterminer ses dons à l'avance, de les *mettre à part* à époque fixe, et ainsi d'*amasser* (Gr. « thésauriser ») pour le Seigneur. C'est le moyen de donner beaucoup et de n'être pas pris au dépourvu à l'heure du besoin.

3. On peut traduire : « Ceux que vous aurez approuvés par lettres, » ou bien : « J'enverrai par lettres (avec des lettres) *ceux que vous aurez approuvés.* » Le contexte exige ce dernier sens. — En laissant aux Corinthiens le choix de ceux qui devaient recueillir leurs dons et les porter à Jérusalem, aussi bien qu'en ordonnant que la collecte se fît en son absence, l'apôtre respectait, avec beaucoup de délicatesse, la liberté de ses frères.

aille moi-même, ils viendront avec moi[1]. — Or, j'irai chez vous, après que j'aurai passé par la Macédoine ; car je passerai par la Macédoine. — Et peut-être que je ferai quelque séjour chez vous, ou même que j'y passerai l'hiver, afin que vous me conduisiez là où j'irai. — Car je ne veux pas cette fois vous voir en passant ; car j'espère de demeurer quelque temps avec vous, si le Seigneur le permet[2]. — Cependant je demeurerai à Ephèse jusqu'à la Pentecôte ; — car une grande porte m'y est ouverte, avec espérance de succès ; et il y a beaucoup d'adversaires[3].

II. 10-24. Recommandations. Exhortations. Salutations. — 1° Paul recommande affectueusement aux chrétiens de Corinthe son disciple Timothée, et leur annonce la visite différée d'Apollos. (10-12.) — 2° Veillez, demeurez fermes, en toute charité ! (13.) — 3° Eloge de Stephanas et de ses compagnons de voyage ; égards qui sont dus à de tels hommes. (14-18.) — 4° Salutations des Eglises d'Asie, d'Aquilas et de Priscille, de tous les frères, de Paul à ses lecteurs. (19-24.)

Si Timothée va chez vous, ayez soin qu'il soit sans crainte parmi vous ; car il travaille à l'œuvre du Seigneur comme moi-même. — Que personne donc ne le méprise[4] ; et reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne vers moi ; car je l'attends avec les frères[5]. — Pour ce qui est du frère Apollos, je l'ai fort exhorté à aller vous voir avec les frères ; mais il n'a absolument pas voulu y aller maintenant[6] ; toutefois, il ira quand il en trouvera l'occasion.

Veillez ; demeurez fermes dans la foi ; agissez courageusement ; for-

1. C'est ce qui arriva ; son attente ne fut pas trompée. (Rom. 15 : 25 ; Act. 19 : 21.)

2. Paul a parlé plusieurs fois déjà de cette visite à Corinthe qui lui tenait à cœur pour plusieurs raisons. (Vers. 2 ; 4 : 19 ; 11 : 34 ; 14 : 6.) Quand il dit : « je ne veux pas cette fois vous voir *en passant*, » il semble faire allusion à une précédente visite, de courte durée, dont les Actes ne parlent pas. Cette expression ne peut s'appliquer à son premier séjour qui fut de dix-huit mois. (Act. 18 : 11.)

3. Deux motifs de prolonger son séjour à Ephèse : le bien qu'il peut y faire, et le mal qu'y feraient les *adversaires*. Une *grande porte ouverte* est une occasion évidente que Dieu offre à l'apôtre d'annoncer l'Evangile. Paul donne encore à cette porte l'épithète inusitée d'*efficace* ou *énergique*, c'est-à-dire que l'occasion était rendue telle par l'esprit de Dieu. C'est l'idée rendue ici par ces mots : *avec espérance de succès*.

4. A cause de sa jeunesse? 1 Tim. 4 : 12. En général, qu'il soit protégé contre les adversaires de l'apôtre, qui reporteraient sur lui leur mauvais vouloir.

5. Comp. 4 : 17. Timothée était allé en Macédoine avec Eraste (Act. 19 : 22) et ne pouvait arriver à Corinthe avant cette lettre. *Je l'attends avec les frères* peut s'entendre de ceux qui accompagnaient Timothée, ou de ceux qui étaient auprès de Paul et spécialement de trois députés de Corinthe. (Vers. 17 ; comp. v. 12.) Cette dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable ; il en résulterait que ce ne furent pas les députés de Corinthe qui portèrent notre épître.

6. Gr. « La volonté n'était absolument pas qu'il y allât maintenant. » Cette *volonté*, peut être celle de Dieu, que Paul et Apollos avaient reconnue dans des obstacles extérieurs. Les derniers mots du verset sont favorables à ce sens. S'il s'agit de la volonté d'Apollos, cela montre la parfaite liberté que les compagnons d'œuvre de Paul conservaient envers lui.

tifiez-vous. — Que tout ce que vous faites se fasse avec charité [1]. — 14
Or, frères, vous connaissez la famille de Stephanas [2] ; vous savez 15
qu'elle est les prémices de l'Achaïe, et qu'ils se sont dévoués au service des saints. — Je vous prie de vous soumettre à de tels hommes, 16
et à tous ceux qui les aident, et qui travaillent avec eux [3]. — J'ai 17
beaucoup de joie de la présence de Stephanas, de Fortunat, et d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé à votre absence [4]. — Car ils ont 18
consolé mon esprit et le vôtre [5]. Ayez donc des égards pour de telles personnes. — Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec 19
l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent avec beaucoup d'affection dans le Seigneur [6]. — Tous les frères vous saluent. Saluez-vous 20
les uns les autres pas un saint baiser [7]. — Je vous salue, moi Paul, 21
de ma propre main [8]. — Si quelqu'un n'aime point le Seigneur, qu'il 22
soit anathème ! Maran atha [9]. — La grâce du Seigneur Jésus-Christ 23
soit avec vous. — Mon amour est avec vous tous en Jésus-Christ. 24
Amen [10].

1. La *fermeté*, le *courage* (Gr. « soyez virils »), la *force* peuvent et doivent s'allier dans le caractère chrétien avec la *charité*. — Cette exhortation, sans lien apparent avec les recommandations qui précèdent et qui suivent, devait peut-être clore l'épître, quand l'apôtre a jugé nécessaire d'y ajouter les pensées suivantes.

2. Ch. 1 : 16.

3. « Nous éprouvons tous les jours combien il est important que ceux que Dieu a le plus enrichis de ses dons soient entourés de respect, et que, pour le bien de l'Eglise, les autres déférent à leurs conseils et à leur sagesse. Car Dieu se révèle à nous là où il dispense des dons de son Esprit ; si donc nous voulons ne pas mépriser Dieu, nous devons nous soumettre à ceux qu'il a ainsi doués. » *Calvin.* (Comp. v. 18.)

4. Gr. « A votre *manque*, » au vide que votre absence fait en moi. Ils étaient de Corinthe, avaient probablement été députés auprès de l'apôtre et lui avaient donné des nouvelles de l'Eglise. On voit par ces expressions (comp. v. 18, note) quelle était la tendresse de Paul pour ses frères absents.

5. En nous remettant mutuellement en rapport, vous avec moi, moi avec vous. Touchante et sainte communion des âmes qui n'empêche pas l'apôtre d'écrire de sévères vérités, même dans cette lettre. (Comp. 2 Cor. 1 : 6, 7 ; 7 : 3, 13.)

6. Aquilas et Priscille avaient été avec Paul à Corinthe, puis l'avaient suivi à Ephèse. (Act. 18 : 2, 18.) Plus tard, nous les trouvons à Rome, et là encore ayant, comme ici, *une Eglise dans leur maison.* (Rom. 16 : 3-5, note.)

7. Voir Rom. 16 : 16, note.

8. Gr. « La salutation de moi, Paul, par ma propre main. » (Voir Rom. 16 : 22, note.) Les paroles qui suivent sont donc écrites par lui-même, et non sous sa dictée.

9. *Anathème* signifie exécration, et était devenu une formule d'excommunication. (Rom. 9 : 3 ; 1 Cor. 12 : 3.) Quiconque *n'aime pas le Seigneur* Jésus n'appartient point à son Eglise, ne doit point y être toléré, puisqu'il s'exclut lui-même de sa communion, ici-bas et dans le ciel. Redoutable parole que Paul ajoute de sa propre main, et qu'il rend plus solennelle encore par cette déclaration : *Maran atha.* « Le Seigneur vient, » il vient exercer le jugement sur tous ceux qui n'auront pas voulu l'aimer, lui, l'amour souverain ! Paul cite ce mot en langue syriaque, d'où l'on peut présumer qu'il était une sorte de mot d'ordre par lequel les chrétiens de cette langue s'excitaient à la vigilance.

10. Paul ajoute à sa précieuse salutation apostolique, qui est une prière (v. 23), une dernière protestation de son *amour* pour *tous* ses frères de Corinthe, précisément parce que cette lettre renferme de sévères vérités. Par là même il leur avait témoigné son amour. Mais hélas ! les hommes, et même la plupart des chrétiens, n'en jugent pas ainsi.

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL AUX CORINTHIENS

INTRODUCTION

1. Paul avait écrit d'Ephèse sa première lettre aux Corinthiens. (Voir l'introduction.) Impatient d'apprendre quelle impression elle aurait produite, il envoya à Corinthe son disciple Tite (2 Cor. 12 : 18), qui devait examiner de près l'état de l'Eglise, et en même temps y recueillir les dons de la charité destinés aux frères pauvres de la Judée (8 : 6, 18-24)[1]. Bientôt après le départ de Tite, Paul dut quitter Ephèse, peut-être ensuite de l'émeute de Démétrius (Act. ch. 19) ; il vint à Troas, puis en Macédoine pour y attendre le retour de Tite, « n'ayant point de relâche en son esprit. » (2 Cor. 2 : 12, 13.) Enfin, il rencontra Tite en Macédoine et fut puissamment consolé et rassuré par les nouvelles que lui apporta ce dernier. (7 : 5-7.) Sa lettre avait fait une profonde impression de tristesse et de repentance, dont Tite lui-même, très bien reçu par l'Eglise, s'était réjoui (7 : 8-16) ; le pécheur scandaleux avait été exclu et ramené à la repentance (2 : 5-11), au point que Paul lui-même demandera sa réintégration dans la com-

1. On est étonné de cet envoi de Tite à Corinthe, parce que, d'après la première épître ch. 4 : 17 et 16 : 10, c'était par Timothée que Paul devait recevoir des nouvelles concernant l'effet produit sur l'Eglise par cette lettre. Timothée était auprès de l'apôtre quand il écrivait sa seconde épître (1 : 1), et pourtant il n'y est pas parlé d'une visite de lui à Corinthe. Aurait-il été empêché d'y aller ? ou bien s'y serait-il rendu trop tôt pour pouvoir connaître les résultats de la première lettre ? Toutes les conjectures qu'on a faites sur ce point ne l'éclaircissent pas.

munion du troupeau. — Toutefois, si une grande partie de l'Eglise avait été humiliée, les adversaires de Paul ne l'étaient point, mais continuaient à s'opposer à son influence, en rabaissant son ministère. Ils l'accusaient de versatilité dans ses résolutions et de contradiction avec lui-même. (1 : 17-19.) Ils le représentaient comme plein de hardiesse dans ses lettres et de faiblesse lorsqu'il était présent (10 : 10) ; même sa prédication manquait de droiture, de vérité et de clarté (4 : 2, 3), et il mettait de la ruse dans son désintéressement affecté. (12 : 16, 17.) — Ainsi parlaient les *spirituels* et les docteurs judaïsants, qui ne pouvaient tolérer la pureté de la doctrine annoncée par l'apôtre. Désireux de s'adresser encore à ses amis et à ses adversaires avant de se rendre personnellement à Corinthe, Paul, toujours en Macédoine où il affermissait les jeunes Eglises, écrivit notre *seconde épître aux Corinthiens*, et l'envoya par Tite et deux autres frères qu'il mentionne sans les nommer. (8 : 16-24.) Cette lettre fut écrite moins d'un an après la première, en 57. Bientôt après il revint réellement à Corinthe, où il resta l'espace de trois mois[1]. (Act. 20 : 2, 3.)

2. L'apôtre commence par saluer ses frères et rendre grâces à

1. Notre manière d'envisager la suite des événements est partagée par B. Weiss (*Einleitung in das N.-T.*, 1886) qui la défend avec force. Son avantage est de ne faire entrer en ligne de compte que des faits connus et de ne recourir à aucune hypothèse. L'objection qu'on lui fait, c'est de ne pouvoir justifier des expressions comme 2 Cor. 2 : 3, 4 ; 7 : 12 ; 3 : 1 ; 5 : 12 ; qui ne sauraient, dit-on, s'appliquer à notre première épître. Se basant sur ces expressions, Bleek et un grand nombre de savants après lui, ont supposé l'existence d'une lettre aujourd'hui perdue que l'apôtre aurait écrite en apprenant par Timothée les débats que soulevait sa précédente épître et l'esprit de révolte qui se manifestait à Corinthe. Cette lettre, fort vive, aurait été portée par Tite, et Paul attendait avec une fiévreuse impatience le retour de son messager. (2 Cor. 2 : 12, 13 ; 7 : 5 et suiv.) — Nous ne pensons pas que les passages allégués suffisent pour établir l'existence d'une lettre intermédiaire, car s'il y a dans la seconde épître des allusions qui ne semblent pouvoir s'appliquer à la première épître, il y a aussi entre les deux lettres d'étroits rapports. (Comp. surtout 1 Cor. 5 : 1 et suiv. avec 2 Cor. 2 : 5 et suiv. ; 1 Cor. 16 : 5 avec 2 Cor. 1 : 15.) — M. Godet a repris une idée d'Ewald, d'après laquelle il faudrait intercaler entre nos deux épîtres, non seulement une lettre perdue, mais la seconde visite de Paul à Corinthe. Il pense « que l'intervalle entre la première et la seconde aux Corinthiens doit avoir été beaucoup plus considérable et plus rempli qu'on ne l'admet généralement.... » C'est-à-dire qu'il a été d'un an et demi au lieu d'être de six mois. Cette supposition se heurte au passage : 2 Cor. 1 : 15 et suiv. où Paul se justifie du changement de son itinéraire, qui le fait aller à Corinthe par la Macédoine et non plus directement comme il l'avait pensé d'abord. Or ce changement, il l'avait annoncé 1 Cor. 16 : 5. Peut-on supposer un intervalle de plus d'un an entre l'énoncé du projet et sa justification ?

Dieu des consolations et des délivrances qu'il lui avait accordées après tant de chagrins et de dangers (2 Cor. 1 : 1-11), puis il explique pourquoi il n'est pas venu encore à Corinthe malgré l'intention qu'il en avait manifestée. (1 : 12 à 2 : 4.) — Il conseille ensuite à l'Eglise de pardonner au pécheur scandaleux et de l'admettre de nouveau dans la communion de ses frères. (2 : 5-11.) Abordant alors les accusations de ses adversaires, il démontre la pureté de l'Evangile qu'il a prêché, prouve combien est glorieux le ministère de la nouvelle alliance, par opposition à celui de l'ancienne, et quelle fidélité il a mise, au milieu des plus rudes souffrances, dans l'exercice de ce ministère de la réconciliation. (2 : 12 jusqu'à 6 : 13.) — Après cette effusion de cœur, pleine d'abandon et renfermant de profonds enseignements, Paul adresse à ses frères une sérieuse exhortation à vivre d'une manière digne de ce glorieux Evangile qu'il leur a prêché ; il s'émeut de la tristesse qu'il leur a occasionnée par sa première lettre, mais se réjouit des fruits de repentance et de salut dont cette tristesse a été suivie. (6 : 14 jusqu'à 7 : 16.) — Il rappelle ensuite longuement le devoir de contribuer au soulagement des chrétiens pauvres de la Judée, en faveur desquels Tite devait recueillir à Corinthe les dons de la charité. (Ch. 8 et 9.) — Enfin, prenant une dernière fois à partie les faux docteurs qui corrompaient l'œuvre de Dieu à Corinthe, l'apôtre, dans un langage plus sévère, repousse leurs accusations mensongères (10 : 1-18), expose, dans une émouvante apologie, son désintéressement, les longues souffrances, les terribles tentations qu'il a endurées dans sa vie extérieure et dans son âme, semblable en cela à un vieux soldat qui montrerait ses blessures pour toute réponse à ceux qui l'accuseraient de lâcheté ; toutefois, ajoute-t-il, il ne veut se glorifier que dans ses infirmités, il est prêt à se dépenser pour ses frères. (Ch. 11 et 12.) Paul termine sa lettre en laissant entrevoir l'emploi d'une sévérité tout apostolique, mais il désire venir à Corinthe avec douceur et affection ; c'est pourquoi il exhorte ses frères à un sérieux examen d'eux-mêmes, à la paix, à la charité, et le vœu de son cœur pour eux est que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec eux tous. (Ch. 13.) — Ainsi cette épître se divise naturellement en trois parties :

I. Après une introduction, l'apôtre expose avec effusion de cœur, en revenant à diverses reprises sur sa première lettre, son caractère et sa conduite apostoliques : ch. 1-7.

II. Il traite le sujet de la collecte déjà recommandée : ch. 8 et 9.

III. Revenant à son apostolat, il en fait une énergique apologie, non sans laisser percer parfois son indignation contre les adversaires en des termes sévères ou ironiques, mais toujours empreints d'une sainte vérité : ch. 10-13.

3. Rien n'est plus instructif ni plus important pour la vie chrétienne, pour la direction des âmes et pour le gouvernement des Eglises, que ces rapports de l'apôtre avec un troupeau nombreux, travaillé par l'erreur et par l'esprit de parti, dans des circonstances si difficiles. Paul développe ici des dons plus variés, plus de prudence, de sagesse, de renoncement, de charité, que dans la simple exposition de l'Evangile. Dans aucun de ses écrits, il ne met plus complétement à nu son cœur passionné pour la vérité et pour le salut des âmes. Aussi sa parole, toujours ardente, coule-t-elle (Erasme en a déjà fait l'observation) tantôt comme un ruisseau limpide, tantôt comme un torrent troublé par les débris qu'il entraîne, tantôt enfin comme un fleuve qui s'élargit en lacs profonds. Ces caractères ne laissent pas de rendre parfois très difficile l'interprétation de cette ardente effusion, écrite dans des conditions toutes spéciales.

Il est superflu de parler de l'authenticité de notre épître ; elle en porte en elle-même des preuves tellement évidentes, que jamais la critique la plus négative ne s'y est attaquée, si l'on excepte quelques hypothèses qui se jugent elles-mêmes.

Quelques interprètes frappés de la différence de ton entre la dernière partie (ch. 10-13), et la première (ch. 1-7) ont supposé que nous avions deux épîtres écrites dans des circonstances différentes et réunies plus tard en une seule. Mais les manuscrits sont unanimes à nous présenter l'épître dans son unité et les raisons invoquées en faveur de cette hypothèse ne sont pas suffisantes.

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL AUX CORINTHIENS

CHAPITRE I

I. *Après la salutation apostolique, Paul rend grâces à Dieu pour les consolations qu'il a reçues de lui dans ses souffrances, et pour sa délivrance des plus grands dangers, 1-11.* — II. *Il se justifie du reproche de versatilité dans ses desseins, 12-24.*

I. 1-11. Introduction. — Actions de graces. — 1° Signature et adresse de l'épître ; vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Effusions de reconnaissance pour tant de consolations reçues dans l'épreuve ; ces consolations abondent avec les afflictions, et Dieu fait tourner les unes et les autres au bien spirituel des Corinthiens. (3-7.) — 3° Paul fait part à ses lecteurs des grands dangers auxquels il a été exposé, des grandes délivrances dont il a été l'objet, de sa confiance pour l'avenir, moyennant le secours de leurs prières. (8-11.)

Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu [1], et le frère 1
Timothée [2], à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints
qui sont dans toute l'Achaïe [3]. — La grâce et la paix vous soient 2
données par Dieu notre Père, et par le Seigneur Jésus-Christ [4]. —
Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des 3
miséricordes, et le Dieu de toute consolation [5], — qui nous console 4

1. Soit à cause de ses adversaires, soit pour imprimer dans les âmes l'autorité divine de son apostolat, Paul, au commencement de la plupart de ses lettres, déclare ainsi solennellement que c'est la sainte *volonté de Dieu* qui l'a appelé à cette charge dans son Eglise. (Rom. 1 : 1 ; 1 Cor. 1 : 1 ; Gal. 1 : 1 ; Eph. 1 : 1, etc.)

2. Bien que Paul soit seul l'auteur de cette lettre, il s'associe *Timothée*, par un humble sentiment d'amour fraternel et de déférence pour ce dernier, à qui probablement il la dicta. (Comp. 1 Cor. 1 : 1 ; Philip. 1 : 1 ; Col. 1 : 1 ; 1 Thes. 1 : 1.) Il avait de plus l'intention de relever Timothée aux yeux des Corinthiens qui ne l'avaient peut-être pas accueilli comme ils l'auraient dû quand il était venu à eux chargé d'une mission par Paul (1 Cor. 4 : 17 ; 16 : 10, 11. Comp. l'Introduction.)

3. L'*Achaïe* comprenait tout le Péloponèse, vaste presqu'île rattachée au continent par l'isthme sur lequel était située Corinthe. Dans toute cette province de la Grèce il y avait des chrétiens dispersés qui se rattachaient à l'*Eglise* de la capitale, et Paul ne les oublie pas. (1 Cor. 1 : 2.)

4. Voir Rom. 1 : 7, note.

5. Comp. sur le rapport de ces termes :

en toute notre affliction, afin que, par la consolation dont nous sommes consolés nous-mêmes par Dieu, nous puissions aussi consoler
5 les autres, dans quelque affliction qu'ils se trouvent [1]. — Car comme les souffrances de Christ abondent en nous, de même notre consola-
6 tion abonde aussi par Christ [2]. — Or, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation et pour votre salut, soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation et pour votre salut qui déploie son efficace dans votre patience à supporter les mêmes souffrances
7 que nous souffrons aussi ; — et l'espérance que nous avons de vous est ferme, sachant que, comme vous avez part aux souffrances, vous
8 avez part aussi à la consolation [3]. — Car, frères, nous ne voulons

Dieu des miséricordes, de consolation, de patience, de paix, Rom. 15 : 5, note. *Père des miséricordes* ne signifie pas seulement Père miséricordieux ; mais l'apôtre désigne par là Celui qui, devenu pour ses enfants un tendre *Père* réconcilié, est pour eux la source intarissable de toutes les miséricordes dont ils sont et seront les objets. Il en est de même de ces mots : *Dieu de toute consolation.*

1. L'apôtre dit *nous*, et il ne comprend pas seulement lui et Timothée (v. 1) dans ce pluriel significatif, mais aussi ses frères auxquels il écrit. Telle est la réalité et l'intimité de la communion dans laquelle Paul se sent avec les Eglises, qu'il considère toutes ses expériences, *afflictions* ou *consolations*, comme étant à la fois son partage et celui des âmes qui lui sont confiées. (Vers. 6, 7, 11.) — Ce grand et saint avantage des *afflictions*, pour les serviteurs de Dieu et pour les chrétiens en général, c'est qu'après avoir été ainsi *affligés* et *consolés* par Dieu lui-même, ils sont aussi rendus capables de *consoler* leurs frères dans leurs douleurs. Quiconque n'a pas souffert et éprouvé la puissance de la grâce pour relever le courage, ne saurait offrir aux âmes affligées les vraies consolations.

2. Ce sont les *souffrances de Christ* qu'endure l'apôtre ; elles se renouvellent en lui (Gal. 6 : 17 ; Philip. 3 : 10 ; Rom. 8 : 17 ; 9 : 3, note ; Col. 1 : 24, note) ; c'est-à-dire que le Chef de notre salut a ouvert la carrière du combat et de la victoire, et que les siens, dans une communion vivante avec lui, le suivent dans cette voie. Les causes des douleurs que le monde a accumulées sur le Sauveur, subsistent pour les siens ; seulement, lui seul a souffert comme Médiateur, portant la peine de nos péchés, et nous rendant son imitation possible par sa parfaite obéissance ; tandis que tout pécheur souffre à la fois comme tel, et pour le nom de Christ. Toutefois, en tant qu'il endure l'épreuve pour le nom de Christ, pour sa vérité, pour ses frères, dont il facilite le combat et la victoire, ses souffrances sont bien réellement les souffrances de Christ. C'est dans ce sens que Paul s'appelle prisonnier de Jésus-Christ. (Eph. 3 : 1.) De là vient que *sa consolation abonde aussi par Christ.* Sa communion avec Christ est la source de sa consolation, comme de ses souffrances (Hébr. 2 : 17, 18), parce que cette communion a pour terme la victoire et la gloire où Christ est entré pour lui-même et pour les siens. Par la nature des choses et par une dispensation de la bonté de Dieu, ces deux choses, *souffrance* et *consolation*, sont toujours proportionnées l'une à l'autre : lorsque la première *abonde*, la seconde *abonde* aussi : douce et précieuse assurance !

3. Soit la *souffrance*, soit la *consolation* d'un serviteur de Jésus-Christ contribuent également à la *consolation* et au *salut* de l'Eglise : sa souffrance, parce que c'est par là qu'un témoin du Sauveur surmonte le péché et le monde, fortifie la foi de ses frères, et augmente leur *patience* pour endurer les mêmes épreuves (v. 6) ; sa consolation, parce qu'au sein de ses renoncements et de ses douleurs, il fait une expérience plus profonde et plus riche de la grâce qu'il annonce aux âmes, et les en rend participantes. (Vers. 7.) En un mot, comme il y a entre eux une intime communion dans le même *salut*, il y a aussi une sainte communion de souffrance et de consolation. — La construction de ces deux versets (6 et 7) varie dans les manuscrits et dans les éditions critiques du Nouv. Test. Nous avons adopté l'ordre des plus anciens manus-

pas que vous ignoriez, au sujet de l'affliction qui nous est survenue en Asie, que nous avons été chargés excessivement, au-dessus de nos forces ; en sorte que nous avons été dans une extrême perplexité, même pour notre vie [1] ; — mais nous avions en nous-mêmes la sen- 9
tence de mort ; afin que nous n'eussions point de confiance en nous-mêmes, mais en Dieu, qui ressuscite les morts [2] ; — qui nous a 10
délivrés d'une si grande mort, et qui nous en délivre ; et nous avons mis cette espérance en lui, qu'il nous délivrera encore ; — vous 11
aussi nous assistant par vos prières pour nous ; afin que la grâce obtenue pour nous par plusieurs personnes, soit pour plusieurs un sujet d'actions de grâces pour nous [3].

II. 12-24. L'APÔTRE SE JUSTIFIE AU SUJET DE SON VOYAGE DIFFÉRÉ A CORINTHE. — 1° Il proteste de la sincérité de sa conduite et de sa parole, en en appelant à ce que ses lecteurs savent eux-mêmes fort bien. (12-14.) — 2° C'est dans ce sentiment qu'il avait projeté son voyage en Macédoine et à Corinthe. (15, 16.) — 3° Si ce plan ne s'est pas réalisé, est-ce une preuve de versatilité ? Il repousse cette accusation en attestant la fidélité de Dieu, la vérité de Jésus-Christ qu'il a prêché, la certitude des promesses divines, l'onction et le sceau de l'Esprit de Dieu. (17-22.) — 4° La vraie raison de son retard, c'est qu'il voulait épargner à l'Eglise de Corinthe des mesures sévères ; il ne veut pas dominer sur la foi des fidèles, mais contribuer à leur joie. (23, 24.)

Car ce qui fait notre sujet de gloire, c'est le témoignage de notre 12
conscience, que nous nous sommes conduits dans le monde, et sur-

crits. Le texte reçu place la proposition : *soit que nous soyons consolés c'est pour votre consolation et pour votre salut* à la fin du v. 6, après la phrase : *qui déploie son efficace....* Mais toutes les autorités mettent ces mots du v. 7 : *et l'espérance que nous avons de vous est ferme*, immédiatement après ceux-ci du v. 6 : *les mêmes souffrances que nous souffrons.* Et ces derniers doivent dès lors terminer le v. 6. La pensée de l'apôtre reste d'ailleurs à peu près la même.

1. Soit à Ephèse (1 Cor. 15 : 32, et plus tard, Act. ch. 19), soit dans d'autres villes de l'Asie Mineure, l'apôtre avait été exposé à de grandes épreuves, à de terribles dangers, que les Corinthiens ne pouvaient pas ignorer entièrement, dont les détails devaient leur être donnés par les porteurs de cette lettre, et que Paul décrit ici par quelques mots énergiques. Mais comp. 11 : 22 et suiv. D'autres pensent que Paul fait allusion à quelque grave maladie, ce qui est moins probable d'après les termes qu'il emploie.

2. Gr. « Mais nous-mêmes avions en nous-mêmes la sentence de mort ; » tout semblait l'annoncer ; nous *avions en nous*, selon la volonté de Dieu, ce pressentiment, afin que notre délivrance inattendue nous apparût avec d'autant plus d'évidence comme une œuvre du *Dieu qui ressuscite les morts.* Là où il n'y a plus d'espérance humaine, il reste toujours au chrétien la toute-puissance de Dieu. C'est pourquoi il ne craint pas les dangers, car, quoi qu'il arrive, l'issue est pour lui une victoire, soit sur la terre, soit dans le ciel.

3. Gr. « Afin que ce don de la grâce (*charisma*) obtenu à nous par plusieurs soit remercié de plusieurs personnes pour nous. » Encore ici (comp. v. 4, note) l'apôtre associe ses frères, leurs *prières*, leurs *actions de grâces*, à sa *délivrance* et à tout ce qui lui arrivera dans la suite. Quelle foi en la prière ! quelle puissante réalité que la communion des âmes en Jésus-Christ !

tout à votre égard, en simplicité et en sincérité de Dieu, non point
13 avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de Dieu [1]. — Car
nous ne vous écrivons pas autre chose que ce que vous lisez, et que
vous reconnaissez, et j'espère que vous le reconnaîtrez jusqu'à la
14 fin [2] ; — de même que vous avez aussi reconnu en partie que nous
sommes votre sujet de gloire, comme vous serez aussi le nôtre, au
jour du Seigneur Jésus [3].

15 C'est dans cette persuasion, et afin que vous reçussiez une double
16 grâce [4], que j'avais résolu d'aller premièrement vers vous, — et de
passer chez vous pour me rendre en Macédoine ; puis de revenir de
Macédoine chez vous, d'où vous m'auriez fait accompagner en Ju-

1. C'est par ces mots que Paul commence cette apologie de son ministère, qui occupe une si grande partie de l'épître, et que les fausses accusations de ses adversaires rendaient indispensable. Il la rattache *(car)* à cette communion de prières qui remplit son cœur. (Vers. 11.) Il avait promis aux Corinthiens de les visiter, afin de combattre par sa présence les nombreux abus qui s'étaient introduits dans leur Eglise. Il n'avait point encore jusqu'ici rempli cette promesse, parce que, au milieu de ses combats et de ses souffrances, il redoutait de paraître dans une Eglise qui lui était si chère avec toute la sévérité de son autorité apostolique. (Vers. 23 ; 1 Cor. 4 : 21 ; 2 Cor, 13 : 10.) Ses adversaires, loin d'être humiliés par sa première lettre, s'étaient saisis de cette circonstance pour l'accuser de versatilité (v. 17) et de crainte des hommes. (10 : 1-10.) Ce sont ces reproches qu'il doit repousser pour l'honneur et l'efficacité de son ministère. — Il proteste donc en invoquant le *témoignage de sa conscience* qui est son *sujet de gloire*, qu'il s'est conduit *dans le monde*, c'est-à-dire aux yeux de tous, *en simplicité* (d'autres lisent *en sainteté*) et *en sincérité de Dieu*, c'est-à-dire en sincérité qui vient de Dieu et qui lui est agréable. Pour comprendre toute la force du terme que nous traduisons par *sincérité*, il faut remonter à son étymologie : il se compose des deux mots *soleil* et *jugement* et signifie : la qualité d'un objet transparent dont on juge aux rayons du soleil ; ainsi, la pureté sans tache d'un cristal, et, au moral, la limpidité d'une âme que la lumière de l'Esprit de Dieu pénètre tout entière, et qui se juge par là. Ce substantif composé se retrouve 2 : 17 ; 1 Cor. 5 : 8. L'adjectif formé des mêmes racines se lit, Philip. 1 : 10 ; 2 Pier. 3 : 1. — Il faut remarquer encore ici le profond contraste que l'apôtre établit entre la *sagesse charnelle*, c'est-à-dire l'habileté de la raison humaine livrée à elle-même, à ses moyens équivoques, et la *grâce de Dieu*, qui éclaire l'intelligence, purifie le cœur et sanctifie tous les motifs.

2. La version d'Ostervald, en traduisant ces verbes au passé : « Ce que vous avez lu et reconnu, » peut faire penser à la première lettre de l'apôtre, dont il affirmerait le parfait accord avec ce qu'il vient de dire. Tel n'est pas le sens. L'apôtre, pour témoigner encore de sa sincérité en d'autres termes, après l'avoir fait au v. 12, déclare qu'il n'y a dans ce qu'il écrit *ici*, et que ses lecteurs *lisent*, aucune arrière-pensée, aucun détour, et qu'ils peuvent eux-mêmes le *reconnaître*. Il y a dans le grec un gracieux jeu de mots par le fait que, dans cette langue, les verbes *lire* et *reconnaître* ont la même étymologie et s'écrivent de la même manière, à une particule près.

3. Pour persuader tout à fait ses lecteurs, l'apôtre en appelle à leurs relations précédentes, à leur confiance mutuelle : « Vous, vous avez *reconnu* en moi (du moins *en partie*, pas tous et pas entièrement) un fidèle serviteur de Dieu, et vous vous *glorifiez* de moi ; de mon côté, j'ai reconnu en vous de sincères disciples, qui seront ma *gloire*, non devant les hommes, mais au tribunal de Jésus-Christ, lorsqu'il mettra en pleine lumière les secrets des cœurs. Pourquoi donc des défiances ? » Voilà la sainte éloquence du cœur et de la vérité !

4. Gr. « Une seconde grâce, » par sa présence pour la seconde fois au milieu d'eux après son retour de Macédoine. (Vers. 16.) C'est pour leur procurer cette *seconde* grâce que l'apôtre avait résolu d'aller *premièrement* vers eux. — Paul,

dée [1]. — Ayant donc pris cette résolution, ai-je usé de légèreté [2]? ou 17
les projets que je fais, les fais-je selon la chair, de sorte qu'il y ait
en moi le Oui, oui et, le Non, non [3] ? — Dieu, qui est fidèle, m'est 18
témoin qu'il n'y a point Oui et Non dans ma parole envers vous. —
Car le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui a été prêché au milieu de vous 19
par nous, par moi et par Sylvain et par Timothée, n'a point été Oui
et Non ; mais il n'y a eu que Oui en lui. — Car autant il y a de 20
promesses de Dieu, elles sont Oui en lui ; c'est pourquoi aussi par
lui elles sont Amen, à la gloire de Dieu par nous. — Or, Celui qui 21
nous affermit avec vous en Christ, et qui nous a oints, c'est Dieu ;
— qui nous a aussi marqués de son sceau, et nous a donné dans 22
nos cœurs les arrhes de l'Esprit [4]. — Or, je prends Dieu à témoin 23

ayant conscience des dons qui lui ont été confiés pour les âmes, ne cherche point à les voiler par une fausse humilité. (Rom. 1 : 11.)

1. Comp. v. 12, note, et 1 Cor. 16 : 5, 6. On peut se demander à quel moment l'apôtre avait fait ce projet non exécuté et l'avait communiqué aux Corinthiens. Est-ce dans notre première épître ? Non, car dans cette épître il expose un plan de voyage par la Macédoine (1 Cor. 16 : 5, 6) qu'il est en voie d'exécuter au moment où il écrit notre épître. La supposition la plus probable c'est qu'il fit part aux Corinthiens de son intention d'aller les voir directement avant de se rendre en Macédoine dans une première lettre qu'il leur écrivit et qui est aujourd'hui perdue. (1 Cor. 5 : 9.) Dans la première aux Corinthiens actuelle, il trahissait déjà un changement de projet (1 Cor. 16 : 5, 6) et s'attirait ainsi les reproches dont il s'efforce de se justifier.

2. Comme mes adversaires m'en accusent. (1 Cor. 4 : 18.)

3. Le *oui* et le *non* en même temps, des contradictions entre mes paroles et ma conduite, ou des assurances jetées à la légère et qui ne signifient rien ? Ce serait là agir *selon la chair*, c'est-à-dire selon les impulsions de la nature, non selon les principes moraux que produit la vérité chrétienne, l'Esprit de Dieu.

4. Ces versets (18-22) forment un tout inséparable, présentent une admirable réfutation de l'accusation portée contre l'apôtre (v. 17), et montrent comment le moindre événement de sa vie, toute pensée de son cœur et toute parole de sa bouche, se rattachent aux profondeurs de la Parole de Dieu et de l'expérience du chrétien. En effet, il commence par invoquer la *fidélité de Dieu* (v. 18), comme le garant et la source de sa propre fidélité dans ses paroles et dans sa conduite. Ensuite, ce qu'il affirme de ses paroles dans les relations de la vie, il l'étend à toute sa *prédication* de Jésus-Christ, et à celle de ses compagnons d'œuvre. (Vers. 19.) Et c'est avec raison ; car si l'accusation était fondée sur un point, pourquoi ne le serait-elle pas sur tous ? L'efficace de la prédication serait détruite, la confiance des auditeurs anéantie. Mais, bien plus, c'est à *Jésus-Christ* lui-même qu'il en appelle, à la parfaite vérité avec laquelle il a paru dans le monde, sans aucune ombre de contradiction ; et ainsi il devient le garant de ses apôtres, qui sont ses imitateurs et qu'il conduit par son Esprit. Bien plus encore : tout cet Evangile de Jésus-Christ repose sur les *promesses de Dieu* (v. 20), dont pas une seule ne s'est trouvée démentie par l'événement, mais qui ont toutes été confirmées en Christ. (*Oui* en *lui*, trois fois répété.) Le texte reçu porte : « le Oui en lui et l'Amen en lui » (en Christ qui a accompli toutes les promesses de Dieu faites dans l'Anc. Test.) ; et d'ordinaire on prend les mots *oui* et *amen* comme synonymes, exprimant la certitude de l'accomplissement. D'autres entendent par le *oui* la certitude objective (en Christ), et par l'*amen* l'assurance subjective, la foi chez les fidèles qui, dans le culte, répètent tous ensemble *amen* après chaque prière. Ce sens est confirmé par une variante très autorisée que nous avons admise dans la traduction : « le *oui* en lui, et c'est pourquoi aussi l'*amen par lui* ; » c'est-à-dire l'amen que nous prononçons par notre foi en lui, et cela *à la gloire de Dieu*, que nous glorifions ainsi (*par nous*). Enfin, si Dieu en Christ est le garant infaillible de sa vérité, il l'est une seconde fois par son

sur mon âme [1], que c'est pour vous épargner que je ne suis point
24 encore allé à Corinthe [2] ; — non que nous dominions sur votre foi, mais nous contribuons à votre joie, car c'est par la foi que vous demeurez fermes [3].

œuvre en *vous*, en *nous*, en tout vrai croyant ; car c'est lui qui *nous affermit* en Christ, nous unissant à lui comme les membres avec la tête, nous rendant participants de sa nature ; par quel moyen ? Par la même *onction* de l'Esprit que Christ a reçue. (*Christ* signifie *oint*, et les mots de l'original font ce rapprochement qui paraît si hardi, v. 21.) Par cet Esprit de vérité, il nous a *scellés*, comme on confirme et rend authentique un document au moyen d'un sceau officiel. (Eph. 1 : 13.) En le répandant dans nos cœurs, il l'a donné comme les *arrhes* de tout ce qu'il a promis. (Eph. 1 : 14), comme cette partie du prix convenu que l'on paie à l'avance et qui ratifie un contrat. (Vers. 22.) C'est pourquoi le chrétien a, dès ici-bas, la vie éternelle. (Jean 3 : 16 ; 5 : 24.) Quelle apologie dans ces grandes et profondes pensées ! Aussi l'apôtre ne s'arrête-t-il plus à se les appliquer pour le cas présent ; il se contente de dire aux Corinthiens la vraie raison pour laquelle il n'est pas venu vers eux, et cette raison est propre à les humilier (v. 23), non moins que la défense de l'apôtre.

1. Relativement à ce solennel serment de l'apôtre, voir Math. 5 : 37, note.

2. C'est-à-dire, afin de ne pas y exercer lui-même une sévère discipline, en usant de son autorité apostolique. Comp. 1 Cor. 4 : 21.

3. Par ces dernières paroles, Paul adoucit ce qu'il y avait de sévère dans le verset précédent. Il veut d'autant moins *dominer* despotiquement sur la *foi* de ses frères, que c'est *par* cette même *foi* qu'ils *demeurent fermes*. S'il en était autrement, toute discipline ne servirait de rien. En l'exerçant, il est bien convaincu qu'il ne fait, en définitive, que *contribuer à la joie* de l'Eglise, joie qui serait bientôt troublée par les désordres qu'il avait à reprendre, si les membres n'étaient pas affermis par la foi.

CHAPITRE II

(Suite.) I. *Le vrai motif pour lequel Paul avait changé son plan de voyage était qu'il ne voulait pas de nouveau attrister ses frères de Corinthe, 1-11.* — II. *Joie et reconnaissance de l'apôtre envers Dieu qui l'a délivré de ses inquiétudes et qui manifeste la puissance de l'Evangile, 12-17.*

1. 1-11. Pourquoi Paul a retardé son voyage a Corinthe. — 1° Il ne voulait pas y aller *avec tristesse* pour eux et pour lui ; car s'il les attriste, de qui recevrait-il de la joie ? Il a donc écrit, persuadé que tristesse et joie sont communes à eux et à lui ; mais il a écrit avec une grande affliction, avec larmes, non pour attrister, mais par amour. (1-4.) — 2° Quant au coupable, ce n'est pas moi, avant tout, qu'il a attristé ; vous, seulement en partie ; la peine qui lui a été infligée est suffisante : pardonnez-lui, faites à son égard acte de charité. (5-8.) — 3° Je vous ai écrit pour éprouver votre obéissance ; si vous pardonnez, je l'ai fait déjà pour l'amour de vous, afin que Satan n'ait aucun avantage sur nous. (9-11.)

1 J'ai donc jugé en moi-même ceci : de ne point aller vers vous de
2 nouveau avec tristesse [1]. — Car si je vous attriste, qui est-ce qui

1. C'est-à-dire ayant moi-même de la tristesse et en donnant aux autres. Voir 1 : 23. Le texte reçu porte : « retourner vers vous avec tristesse, » mais une variante beaucoup plus appuyée change l'ordre des mots et fait porter l'adverbe « de nouveau » sur « avec tristesse, » ce qui suppose que l'apôtre a fait, « dans la

me donnera de la joie, sinon celui que j'aurai moi-même attristé [1] ?
— Et j'ai écrit cela même [2], afin que, quand je serai arrivé, je ne 3
reçoive pas de la tristesse de ceux de qui je devrais recevoir de la joie, ayant en vous tous cette confiance que ma joie est la vôtre à tous [3]. — Car je vous ai écrit dans une grande affliction et le cœur 4
serré de douleur, avec beaucoup de larmes ; non pas afin que vous fussiez attristés, mais que vous connussiez l'amour que j'ai abondamment pour vous [4].

Que si quelqu'un a causé de la tristesse, ce n'est pas moi qu'il a 5
attristé, mais c'est, en partie, vous tous ; ce que je dis pour ne pas surcharger [5]. — C'est assez pour cet homme-là du châtiment 6
qui lui a été infligé par le plus grand nombre, — de sorte que vous 7
devez plutôt lui pardonner et le consoler ; de peur qu'il ne soit accablé par une trop grande tristesse [6]. — C'est pourquoi je vous 8

tristesse » un précédent séjour à Corinthe, dont les Actes n'ont pas conservé le souvenir. — L'apôtre poursuit ainsi l'explication du retard de son voyage, et il fait allusion au déplorable sujet qu'il avait traité dans la première épître, ch. 5, et qui avait dû affliger profondément l'Eglise. Au lieu de retourner à Corinthe tant qu'y existait cette cause de douleur, il avait préféré leur écrire. (Vers. 3, 4.)

1. « C'est de vous que j'attends des consolations et de la *joie* dans mes peines ; mais comment pourrez-vous me les donner, si moi-même je vous *attriste*. » (Vers. 3.)

2. Première lettre, ch. 5.

3. D'autant plus que le sujet de cette joie, la purification de l'Eglise, concernait les Corinthiens plus directement encore que l'apôtre.

4. Sans doute, il fallait bien qu'il les attristât en leur disant la vérité (comp. 7 : 8, 9), mais l'amour prédominait dans son cœur. De là sa *grande affliction. Avec beaucoup de larmes*, ajoute l'apôtre, ce qui, chez un homme fort et courageux, est la marque d'une immense douleur. Nous voyons par là quelles dispositions du cœur doivent inspirer les répréhensions chrétiennes. « Il est d'un vrai pasteur de pleurer lui-même avant de provoquer les larmes des autres, de souffrir en silence dans ses réflexions avant de produire son indignation, de retenir pour lui-même plus de douleur qu'il n'en fait éprouver à d'autres. » *Calvin*.

5. La construction de ce verset est difficile ; en voici la traduction littérale : « Mais si quelqu'un a attristé, ce n'est pas moi qu'il a attristé, mais, en partie, afin que je ne surcharge point, vous tous. » D'abord, Paul, bien qu'il eût été *attristé* plus que tous (v. 4), met à part sa personne, afin que nul ne voie en lui des motifs égoïstes, tels que son autorité méconnue, etc. Quant au reste du verset, il présente trois sens possibles : 1° Mais c'est vous tous qu'il a attristés, *en partie*, je le dis afin de ne pas *vous surcharger*, c'est-à-dire vous accuser d'avoir été par votre indifférence les complices de sa faute. 2° C'est vous qu'il a attristés, mais je dis *en partie*, afin de ne pas *le* surcharger encore du chagrin qu'il vous a fait. 3° Vous tous, *en partie, pour ne rien exagérer* (ce verbe a aussi ce sens), et cela signifierait que les membres de l'Eglise n'avaient pas tous été affligés du désordre. La *seconde* interprétation paraît le plus en harmonie avec le verset suivant, qui montre évidemment que l'apôtre veut maintenant alléger la position du coupable.

6. Gr. « Qu'il ne soit englouti. » L'apôtre trouve suffisante l'humiliation publique, ordonnée par lui. (1 Cor. 5 : 3 et suiv.) D'autres entendent par ce châtiment quelque acte de discipline autre que celui qui avait été recommandé par l'apôtre, et qui aurait été exercé par le *plus grand nombre* des membres de l'Eglise, sans qu'ils eussent eu recours au moyen sévère indiqué par Paul. Quoi qu'il en soit, cet homme s'était repenti ; il courait même le danger de tomber dans le désespoir. En sorte que le but que s'était proposé l'apôtre (1 Cor. 5 : 5) était pleinement atteint, et que maintenant il demande pour le pénitent le *pardon* et même la *consolation* de ses frères ! « Illustre exemple, par leque

9 prie de lui donner des preuves de votre charité [1]. — Car c'est aussi
pour cela que je vous ai écrit, afin d'éprouver et de connaître si vous
10 êtes obéissants en toutes choses [2]. — Or à qui vous pardonnez, je
pardonne aussi ; car pour moi, ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné
quelque chose, c'est à cause de vous, en la présence de Christ, —
11 afin que Satan n'ait pas l'avantage sur nous ; car nous n'ignorons
pas ses desseins [3].

II. 12-17. Inquiétudes de l'apôtre et actions de graces pour les succès de l'Evangile. — 1° Arrivé à Troas, n'y ayant pas trouvé Tite, par qui j'attendais de vos nouvelles, je partis pour la Macédoine, où je le rencontrai ; maintenant, grâces à Dieu qui nous a fait triompher en répandant la connaissance de Christ. (12-14.) — 2° Nous sommes ainsi la bonne odeur de Christ, soit pour ceux qui sont sauvés, soit pour ceux qui périssent, — pour la vie ou pour la mort ; mais qui est ici suffisant ? Pour nous, nous ne falsifions point la Parole, mais nous la prêchons en toute sincérité. (15-17.)

12 Etant donc venu à Troas pour l'Evangile de Christ, quoique le
13 Seigneur m'y eût ouvert une porte [4], — je n'eus point de repos en
mon esprit, parce que je n'y trouvai pas Tite mon frère ; mais, ayant
pris congé d'eux, je partis pour la Macédoine [5].

les Corinthiens purent voir combien l'apôtre avait horreur d'une trop grande sévérité. Et ce n'est pas seulement pour eux qu'il parle ainsi, mais parce qu'il était lui-même entièrement apaisé, ce en quoi ils pouvaient connaître son immense douceur.... Si tu continues à être dur envers une telle âme, ce sera une cruelle insulte, et non plus de la discipline. Rien n'est plus dangereux que de donner prise à *Satan* (v. 11) sur un pécheur par le désespoir. Nous armons Satan toutes les fois que nous refusons la consolation à ceux qui sont touchés de contrition pour leur péché. » *Calvin.*

1. Gr. « De confirmer envers lui votre charité. »

2. Selon plusieurs interprètes, Paul parlerait ici de *cette* lettre même, de ce qu'*il écrit* en ce moment, par où il éprouve l'*obéissance* des Corinthiens en leur demandant de réintégrer ce pécheur, comme il l'a éprouvée auparavant en leur ordonnant de l'exclure. Selon d'autres, l'apôtre parle encore, comme aux v. 3 et 4, de sa première épître, ce qui est plus probable.

3. Le v. 10, dont le vrai texte est ici rétabli, exprime l'intime confiance de l'apôtre dans ses frères, et son entière communion avec eux dans toute cette affaire si grave et si délicate. S'ils *pardonnent* au pécheur repentant, *lui aussi l'a fait* déjà, et il l'a fait par un double motif : d'abord, *pour l'amour d'eux*, à qui il voulait donner cet exemple, et dont il a cherché le bien spirituel en tout ceci ; ensuite, pour agir *en la présence de Christ*, sous son regard, selon sa charité, dans sa communion. On pourrait aussi traduire avec Luther : « à la place de Christ, » c'est-à-dire en prononçant en son nom le pardon du coupable, selon la règle qu'il a établie. (Jean 20 : 23.) A ces motifs, l'apôtre en ajoute un troisième (v. 11) qu'il suppose agissant également sur lui et sur les Corinthiens, à savoir que, s'ils ne suivaient pas cette ligne de conduite, commandée par la sagesse et la charité, ils donneraient à *Satan* un *avantage* et sur eux et sur le pécheur pénitent, qui retomberait peut-être, par découragement, dans le paganisme et la souillure. (Voir v. 7, note.)

4. Gr. « Une porte m'étant ouverte dans le Seigneur. » (Comp. 1 Cor. 16 : 9, note.)

5. La liaison la plus naturelle de ce verset est de le rattacher aux v. 1-4, et non à ce qui précède immédiatement. — Après avoir écrit sa première lettre, l'apôtre alla *à Troas*, où il eut l'occasion d'annoncer l'Evangile ; mais n'y ayant point *trouvé Tite*, qu'il attendait de Corinthe avec des nouvelles de l'Eglise et de l'effet produit par son épître (7 : 5-7), il ne put goûter *aucun repos*, et il passa en Macédoine, afin de se rap-

Or, grâces à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ [1], et 14
qui répand par nous l'odeur de sa connaissance en tous lieux [2] ! —
Car nous sommes pour Dieu la bonne odeur de Christ [3], à l'égard 15
de [4] ceux qui sont sauvés et à l'égard de ceux qui périssent ; — à 16
ceux-ci, une odeur de la mort, pour la mort ; et à ceux-là, une odeur
de la vie, pour la vie [5]. Et qui est suffisant pour ces choses [6] ? — Car 17
nous ne falsifions point la Parole de Dieu, comme plusieurs font ;
mais c'est avec sincérité, mais c'est de la part de Dieu, en la pré-
sence de Dieu, que nous parlons en Christ [7].

procher de Corinthe, et sans doute d'en recevoir des nouvelles. Quel ardent amour des âmes et de leurs intérêts éternels ! Celui qui l'éprouvait avait le droit d'écrire les instructions qui suivent sur le ministère de la Parole.

1. Par la force et dans la communion de Christ. L'occasion actuelle de cette ardente action de grâces est le résultat de ses efforts pour l'Église de Corinthe, résultat qu'il avait appris par Tite lors de ce voyage en Macédoine accompli dans l'angoisse de son cœur. (Vers. 12, 13.) Dans son empressement à bénir Dieu, il ne mentionne point ici cette heureuse rencontre avec Tite ; il n'y revient qu'au chap. 7 : 6 et suiv. A ce nouveau témoignage de la fidélité du Seigneur, Paul est saisi de la grandeur et de la gloire de son ministère ; il donne essor à cette pensée, qu'il expose longuement sous diverses faces.

2. Cette image est empruntée aux sacrifices, dont la *bonne odeur*, image elle-même d'un cœur sincère et pieux, montait vers Dieu et lui était agréable. (Gen. 8 : 21 ; Lév. 1 : 9, 17 ; Nomb. 15 : 7.) C'est ainsi que l'apôtre nomme le sacrifice de Christ (Eph. 5 : 2), et les dons de la charité. (Philip. 4 : 18.) Ici il applique cette image aux fidèles serviteurs de Christ, s'offrant entièrement en sacrifice à Dieu ; la bonne odeur qu'ils répandent, c'est la *connaissance de Dieu* au sein de notre humanité corrompue et enveloppée de ténèbres.

3. Gr. « A Dieu. » Nous sommes à Dieu ou pour Dieu la *bonne odeur de Christ*, c'est-à-dire que Christ, qui vit en nous et que nous portons en tous lieux, nous rend agréables à Dieu ; Dieu voit en nous son Fils bien-aimé. (Eph. 1 : 6.) L'apôtre applique ici aux serviteurs de Dieu eux-mêmes l'image par laquelle il a caractérisé leur action. (Vers. 14.)

4. Gr. « *Dans* ceux qui... » ou « parmi ceux qui.... »

5. Le texte reçu porte : « odeur de mort, à mort ; odeur de vie, à vie « (voy. la version de Lausanne) ; une leçon préférable ajoute une préposition qui signifie : « *venant de* la mort pour (ou *vers*) la mort ; *venant de* la vie, » etc. — La connaissance de Dieu par l'Evangile (v. 14), et de même ceux qui la répandent (v. 15), sont appelés la *bonne odeur de Christ*, quel que soit l'effet de cette connaissance. Dans la nature, comme dans le monde moral, la même influence (celle du soleil, par exemple) peut vivifier, développer certains êtres, tandis que pour d'autres elle est nuisible et hâte leur dissolution. Telle est aussi la double action de l'Evangile ; il produit la *vie* ou la *mort*. La *vie* de Dieu, manifestée et communiquée en Christ, pénètre le pécheur qui la reçoit, et le ressuscite d'entre les morts ; mais cette puissance divine (Rom. 1 : 16) tue celui qui, résistant à Dieu, se refuse à être abaissé, crucifié, dépouillé de sa vie propre. C'est la même vérité que le Seigneur annonce en d'autres termes. (Math. 16 : 25.) Ainsi, là même où l'Evangile provoque la contradiction, l'irritation, la haine, il n'en est pas moins la bonne odeur de Christ. Ce résultat est inévitable pour plusieurs ; mais ce n'est pas celui que doivent rechercher les serviteurs de Dieu.

6. Aucun homme, par ses propres forces ou sa propre sagesse (3 : 5), mais seulement celui qui comprend et pratique le v. 17, selon le contraste absolu qu'il exprime. Tels sont les éléments d'après lesquels tous ceux qui veulent entrer dans cette vocation sainte doivent s'examiner eux-mêmes. Un diplôme académique n'est point une réponse à la question redoutable posée par l'apôtre.

7. La liaison de ce verset avec le précédent par la particule *car* peut être envisagée comme indiquant la raison d'une réponse tacite à la question sérieuse du v. 16 : « Nul n'est *suffisant* que ceux qui prêchent la Parole comme nous, *car*.... » C'est ainsi qu'on l'entend d'ordinaire. Mais ne serait-ce pas plutôt une réflexion

inspirée par la vue de ces *plusieurs qui falsifient la Parole* pour plaire aux hommes, et pensent *ainsi* se rendre suffisants ? « Ils s'imaginent l'être ; non pas nous, *car*.... » *Falsifier* est exprimé dans l'original par un mot emprunté au mélange frauduleux des liqueurs ; ainsi on dit : « frelater du vin. » Par opposition à ce crime des faux apôtres, et pour que la *Parole de Dieu* reste pure, tout en passant par l'homme, Paul expose la manière dont ils doivent l'annoncer. (Voir, sur le sens du mot que nous traduisons par *sincérité*, 1 : 12, note.) Les trois expressions qui suivent ne sont point une répétition inutile ; Paul parle *de par Dieu*, source de toute vérité, de toute vie, comme si Dieu parlait par lui ; *en la présence de Dieu*, sous son regard, l'ayant pour témoin, devant lui rendre compte ; *en Christ*, en qui seul Dieu est le vrai Dieu, hors de qui nous ne pouvons rien produire, qui est le centre, l'objet de toute prédication évangélique.

CHAPITRE III

(Suite.) *Du ministère évangélique.* I. *La vraie recommandation de ce ministère est dans le cœur des croyants, 1-3.* — II. *Il est plus glorieux que celui de l'ancienne alliance, 4-11.* — III. *De là la liberté de l'apostolat, 12-18.*

I. 1-3. La lettre de recommandation de l'apôtre. — 1° Aurait-il besoin d'être encore recommandé par lui-même ou par d'autres ? Non, car ses lecteurs sont eux-mêmes une lettre vivante, connue de tous, la lettre de Christ, écrite par l'Esprit de Dieu. (1-3.)

1 Commençons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes[1] ?
ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recom-
2 mandation auprès de vous, ou de votre part[2] ? — C'est vous qui
êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les
3 hommes ; — il est évident que vous êtes une lettre de Christ, écrite
par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu
vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair,
celles du cœur[3].

1. La comparaison que l'apôtre vient de faire entre lui et les faux docteurs (2 : 17) pouvait avoir l'air d'une *recommandation* ou d'une louange de son ministère auprès des hommes. Et surtout, comme l'indique le mot *de nouveau*, ses adversaires avaient pu interpréter divers passages de sa première lettre comme des vanteries de son ministère. Il repousse cette pensée, en déclarant que si d'autres ont besoin de telles *recommandations*, lui cherche ailleurs ses lettres de créance : d'abord, dans l'influence de l'Evangile sur les cœurs (v. 2, 3), et ensuite dans la mission et dans la force qu'il a reçues directement de Dieu. (Vers. 4-6.)

2. On peut conclure de ces mots que les faux docteurs venaient à Corinthe munis de telles *lettres de recommandation* de la part des Eglises, et qu'ils s'en faisaient également donner par les Corinthiens pour d'autres villes.

3. Paul n'a pas besoin de semblables *lettres*, il en a d'autres : l'Eglise de Corinthe elle-même, passée par son ministère de la mort à la vie, monument de la puissance de Dieu, que tous les hommes peuvent contempler, voilà sa recommandation ! Et voici les divers caractères qu'y découvre l'apôtre, comme autant de sceaux authentiques : cette *lettre*, ce ne sont pas des hommes sujets à l'erreur qui l'ont *écrite*, ainsi qu'un document périssable de papier et d'*encre ; Christ* en est l'auteur ; et il l'a tracée *par le ministère* (« service ») de Paul, *avec l'Es-*

II. 4-11. Gloire de ce ministère. — 1° L'apôtre a confiance ; car sa capacité lui vient, non de lui-même, mais de Dieu, qui l'a rendu capable d'être le serviteur de la nouvelle alliance. (4-6.) — 2° Si le ministère de la mort a été glorieux en Moïse, combien plus le ministère de l'Esprit de vie ! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, combien plus celui de la justice qui sauve le pécheur ! (7-9.) — 3° Si ce qui devait prendre fin a été glorieux, combien plus ce qui est permanent ! (10, 11.)

Or, nous avons une telle confiance envers Dieu, par Christ ; — 4
non que nous soyons capables par nous-mêmes de penser quelque 5
chose, comme de nous-mêmes ; mais notre capacité vient de Dieu [1],
— qui nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle 6
alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit [2] ; car la lettre tue, mais
l'Esprit vivifie [3].

prit du Dieu vivant. Elle est bien supérieure même aux *tables* de la loi gravées du doigt de Dieu ; car cette lettre est la vie divine et immortelle répandue dans les *cœurs ;* c'est l'accomplissement des grandes promesses. (Ezéch. 11 : 19 ; 36 : 26 ; Jér. 31 : 31 et suiv.) — On a trouvé une difficulté en ce que l'apôtre dit (v. 2) : cette lettre est écrite dans *nos* cœurs, tandis qu'on aurait dû attendre (comme v. 3) : dans *vos* cœurs. Mais pourquoi ? D'abord il faut remarquer ce pluriel communicatif, *nos cœurs,* dans lequel Paul embrasse avec amour ses lecteurs et lui-même. Même la création d'une Eglise ne serait pas pour l'apôtre un témoignage divin, si, avant tout, il ne portait ce témoignage vivant dans son *propre cœur ;* son ministère n'a répandu la vie que parce qu'il en était lui-même participant ; celui qui donne et ceux qui reçoivent puisent à la même source ; tout leur est commun. C'est la vérité exprimée ainsi par le Sauveur : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive découleront de son sein. » (Jean 7 : 38.)

1. A peine l'apôtre a-t-il exprimé une pensée si pleine d'une sainte hardiesse sur son ministère, qu'il se hâte d'en faire remonter toute la gloire à sa source, en déclarant (v. 4) qu'une *telle confiance* vient de *Dieu* seul, par l'intercession de *Christ ;* que, quant à lui, il n'a pas même en propre une seule bonne *pensée,* mais que toute capacité lui vient de Dieu. Puis, il étend cette déclaration à son ministère même, dont il expose l'excellence en le comparant à celui de l'Anc. Test.

2. Ces termes : *lettre, esprit,* ne dépendent pas de *nouvelle alliance,* comme s'ils devaient la caractériser, mais du mot *ministres* (serviteurs). Ainsi : « Dieu nous a rendus capables d'être les serviteurs, *non de lettre, mais d'esprit.* » (Traduct. littér.; voir la note suivante.)

3. Il est peu de passages dont on ait aussi souvent abusé que de celui-ci, en le détournant de son vrai sens. De quoi s'agit-il, en effet ? est-ce que l'apôtre entend ici par la *lettre* ce qui est *écrit,* en opposition à l'*esprit ?* Pas le moins du monde ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire les versets suivants. L'apôtre, afin de relever l'excellence du *ministère* de la *nouvelle alliance,* le met en parallèle avec le *ministère* de l'ancienne alliance. Il voit dans l'un surtout la *lettre,* la forme, la loi ; dans l'autre surtout l'Esprit qui y domine, l'Esprit de la Pentecôte, répandu sur l'Eglise à la fête même de la législation du Sinaï. Il ne faut pas même, avec Calvin et d'autres, entendre par la *lettre* l'ancienne alliance comme telle, et par l'*esprit,* l'Evangile ; mais le caractère dominant de l'un et de l'autre, leur *ministère* respectif. Rien ne pouvait mieux exprimer ce caractère que cette sentence énergique : *la lettre tue, l'esprit vivifie.* Les deux derniers mots n'ont pas besoin d'explication ; tout le Nouv. Test. attribue à l'*Esprit* de Dieu la création de la *vie* dans les âmes et dans l'Eglise. Quant aux premiers, ils ne signifient pas seulement que le caractère de servilité est inhérent à l'ancienne alliance, ou que la loi elle-même laisse les âmes sans vie, puisqu'elle ne fait qu'ordonner et accuser ; non, il faut conserver au verbe son sens actif et complet : la loi *tue ;* mais nous savons que c'est pour *vivifier* tous ceux qui se repentent. De là ces expressions qui suivent : *ministère de la mort* (v. 7), *ministère de la condamnation.* (v. 9.) Paul lui-même nous a donné le vrai commentaire de ces paroles dans Rom. 7 : 9 et suiv., qu'il faut consulter ici. — Tel est bien, d'après le contexte, le premier sens de cette remarquable sentence. Mais il est certain que tout retour à la servitude de la loi, tout esclavage des

7 Or, si le ministère de la mort, écrit et gravé sur des pierres, a
été si glorieux, que les fils d'Israël ne pouvaient regarder fixement
le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, laquelle était
8 passagère ; — combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus
9 glorieux [1] ? — Car si le ministère de la condamnation a été glorieux,
combien plus le ministère de la justice le surpasse-t-il en gloire [2] ? —
10 Et même ce qui a été si glorieux, n'a point été glorifié, à cet égard,
11 à cause de ce qui le surpasse de beaucoup en gloire ; — car si ce
qui était passager a été glorieux, combien plus glorieux ce qui est
permanent [3] !

III. 12-18. De la sainte liberté de ce ministère. — 1° Avec cette confiance, nous usons d'une pleine liberté, non comme Moïse qui devait couvrir son visage devant son peuple (12, 13.) — 2° A cause de leur endurcissement, ce voile reste encore pour eux sur les écrits de Moïse, car il n'est ôté que par Christ ; il reste même sur leur cœur ; mais quand ils seront convertis, il sera ôté. (14-16.) — 3° Le Seigneur est à la fois l'Esprit et la liberté ; aussi contemplons-nous sans voile la gloire du Seigneur, et nous en sommes transformés à son image, de gloire en gloire. (17, 18.)

traditions humaines et de certaines formules, peut ramener, même sous l'Evangile, l'empire de la *lettre* qui *tue*. Ce n'est donc pas ce qui est *écrit* qui constitue la *lettre*, mais tout ce qui éteint l'Esprit. « Quand Paul *écrivait* ces paroles, il remplissait non le ministère de la *lettre*, mais celui de l'*Esprit*. Et Moïse, dans l'office qui lui était propre, alors même qu'il n'aurait rien *écrit*, ne se serait pourtant pas élevé au-dessus de la *lettre*. » *Bengel*. Comp. aussi Jean 6 : 63, note.

1. Il y eut dans la vie de Moïse un moment solennel et mystérieux, qui, comme symbole, fournit à l'apôtre les pensées qu'il développe dans tout le reste de ce chapitre. Le médiateur de l'ancienne alliance ayant passé quarante jours et quarante nuits sur la sainte montagne, dans la communion intime du Dieu qui est lumière, son *visage*, lorsqu'il redescendit vers son peuple, était resplendissant d'une *gloire* céleste, faible reflet de la *gloire* que ses yeux avaient contemplée. (Ex. 34 : 29-35.) Toutefois cette clarté *était passagère*, parce que les communications que Moïse avait eues avec Dieu ne pouvaient pas le maintenir ici-bas dans un état permanent de glorification, pas plus que les disciples ne pouvaient demeurer sur la montagne, où ils contemplaient les splendeurs de la Transfiguration. (Math. 17 : 1 et suiv.) Paul voit dans cette gloire céleste et passagère, dont resplendissait Moïse, un symbole frappant et juste du ministère même de ce serviteur de Dieu sur le Sinaï. Ce ministère (service) était (Gr.) *en lettres, gravé sur des pierres*, allusion aux tables de la loi. Par là même, c'était un ministère de la *mort*, parce que la loi fait mourir, tue. (Vers. 6, note.) Et pourtant Paul avoue qu'il était déjà *glorieux* (Gr. « en gloire »), tellement que les Israélites ne pouvaient contempler cette *gloire* qui resplendissait sur le *visage* de Moïse. (Allusion à Ex. 34 : 30.) Combien plus *glorieux* est le *ministère de l'Esprit*, de cet Esprit de Dieu qui crée la *vie* dans les âmes ! Tel est ici le premier point de comparaison.

2. Second point de comparaison : d'une part, le ministère de la *condamnation*, identique à celui de la mort, parce que la loi ne tue qu'en condamnant le transgresseur ; d'autre part, le *ministère de la justice*, par où il faut entendre, comme partout dans les écrits de Paul, la justification du pécheur par la foi en Christ, qui l'affranchit de la condamnation et le délivre de la mort éternelle. Quelle *gloire* plus grande (Gr. « plus *abondante* ») dans ce second ministère que dans le premier !

3. Dans ces deux derniers versets, l'apôtre établit un troisième et un quatrième point de comparaison : 1° (v. 10) ce qu'il y avait de *glorieux* dans le ministère de la loi *n'a pas été glorifié*, cette gloire a disparu *à cet égard* (Gr. « en cette partie »), en ce qui lui était propre. Pourquoi ? *A cause de la gloire qui le surpasse* (trad. littérale), c'est-à-dire celle du ministère de la justice. C'est ainsi

Ayant donc une telle espérance, nous agissons avec une grande 12
liberté [1], — et non comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, 13
afin que les fils d'Israël ne fixassent pas les regards sur la fin de ce
qui devait périr [2]. — Mais leurs entendements ont été endurcis ; car 14
jusqu'à aujourd'hui ce même voile demeure, à la lecture de l'Ancien
Testament, sans être levé, car c'est en Christ qu'il disparaît. — Mais 15
jusqu'à aujourd'hui quand Moïse est lu, ce voile demeure sur leur
cœur ; — mais quand ce cœur se sera converti au Seigneur, le voile 16
sera entièrement ôté [3]. — Or, le Seigneur est l'Esprit, et là où est 17

qu'on dirait : l'éclat de la lune disparaît devant l'éclat du soleil. — 2° Enfin, le dernier point de comparaison est relatif au temps, à la durée : d'une part, la gloire de ce qui *passe* et *périt* ; d'autre part, la gloire de ce qui est *permanent*, pour tous les âges et pour l'éternité. — Paul, en glorifiant ainsi le ministère de l'Evangile, en réduisant à sa juste valeur celui de Moïse, avait sans aucun doute une intention polémique contre les docteurs judaïsants qui lui étaient opposés à Corinthe et ailleurs. Mais ce passage renferme pour tous les temps une vue juste et profonde sur le vrai caractère respectif des deux alliances. Et ce sujet reste pour nous de la plus haute importance.

1. Cette *espérance*, cette confiance, qui remplit le cœur de l'apôtre, il la puise dans les pensées exprimées aux v. 6-8, et il en conclut la parfaite *liberté* du ministère évangélique. Le mot grec signifie à la fois la liberté de parler et une sainte *hardiesse*. (Act. 4 : 29.) Pour indiquer mieux encore la source de cette liberté, Paul reprend, sous une autre face, le symbole qu'il a déjà développé (v. 7-11), et l'oppose à la pleine manifestation de la gloire de Dieu dans l'Evangile. (Vers. 13-18.)

2. Gr. « La fin de ce qui disparaissait ; » mot vague, choisi à dessein afin qu'il pût s'appliquer tout ensemble à l'image et à la chose figurée, c'est-à-dire à la clarté du visage de Moïse et à l'économie qu'elle représentait. (Comp. v. 11.) Ici donc, Paul s'empare d'un autre détail de l'histoire de Moïse qu'il a déjà citée, afin d'en tirer de nouvelles vérités sur la différence des deux économies et sur la supériorité du ministère de l'Evangile. Moïse, nous est-il dit (Ex. 34 : 33), dans le moment solennel auquel Paul fait allusion, mit un voile sur son visage. Dans quel but ? Nous lisons ci-dessus (v. 7) que les enfants d'Israël ne pouvaient arrêter leurs regards sur le visage de Moïse (à cause de leur faiblesse, de leur sens charnel) ; ici, Paul déclare que Moïse se voile *pour que* les enfants d'Israël *n'arrêtent pas leurs regards* sur la *fin* de ce phénomène passager, dans lequel l'apôtre voit une image de toute l'économie ancienne, destinée à être transformée. Israël n'était préparé alors ni à contempler l'éclat de cette manifestation, ni à en voir la *fin* qui l'aurait rempli de défiance envers Moïse : telle était aussi la disposition de ce peuple à l'égard de toute l'économie ancienne ; il n'en comprenait ni la gloire, ni la disparition future, il fallait lui voiler l'une et l'autre. Tous ceux qui, sous les symboles et les types, ne savaient pas voir les choses signifiées, qui confondaient les formes passagères avec les réalités éternelles, qui ne comprenaient pas que les fleurs et les fruits contenus dans le bouton devaient un jour s'épanouir, tous ces faibles en la foi (et c'était alors le plus grand nombre) avaient encore à faire leur éducation religieuse ; la révélation était voilée pour eux ; ils ignoraient qu'un jour toute cette économie ancienne viendrait s'absorber et s'accomplir dans une nouvelle. — Rien de pareil, conclut l'apôtre, dans le ministère du Nouv. Test. Ici la gloire du Seigneur est apparue dans toute sa plénitude, elle resplendit dans le cœur des croyants et les transforme à son image. (Vers. 17, 18.)

3. Gr. « Quand il (leur cœur, v. 15) aura été converti.... » — Le *voile* ne devait subsister que pour un temps. Si Israël avait été préparé, par le ministère de la loi, à recevoir Jésus-Christ, le voile eût été ôté, car *c'est par Christ qu'il disparaît* (v. 14) ; l'Evangile seul dévoile le ministère de la loi, le Nouv. Test. illumine l'Ancien. Mais par l'effet de l'*endurcissement du cœur*, ce voile *non dévoilé*, non soulevé, ôté, subsiste pour ce peuple, *à la lecture de l'Anc. Test.*, subsiste *quand Moïse est lu* par eux, soit dans leurs synagogues, soit en particulier. Bien plus : par une nouvelle application de son allégorie, Paul nous montre (v. 15) ce voile restant (Gr. « étendu ») sur *leur cœur ;* car c'est bien

18 l'Esprit du Seigneur, là est la liberté [1]. — Ainsi, nous tous qui, à visage découvert, contemplons la gloire du Seigneur comme dans un miroir, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur [2].

dans ce cœur que réside l'aveuglement, par l'effet de l'endurcissement. (Vers. 14.) Il y a une espérance, toutefois : c'est sa *conversion ;* par elle, le voile *est entièrement ôté* (le verbe, en grec, au présent, parce que cette conversion était déjà commencée en Israël), et les figures font place à la réalité. (Vers. 16.) — Ces enseignements de l'apôtre trouvent encore une application sérieuse et actuelle dans l'Eglise de Dieu. Tout ministère qui tend à replacer le peuple évangélique sous les ombres et l'esclavage de la loi, tout enseignement qui voile par la sagesse humaine la clarté de la vérité divine, pèche contre les intentions de Dieu et contre l'exemple de l'apôtre. (Vers. 12, 13.) De mille manières le voile de Moïse peut être rétabli. D'un autre côté, il faut bien retenir qu'une seule chose donne à l'homme l'intelligence de la vérité et le met en contact avec la gloire divine de la nouvelle alliance, c'est la conversion du cœur (v. 16) ; jusque-là, quoi qu'on fasse, le voile subsiste.

1. Paul a établi (v. 6) un contraste entre la lettre et l'esprit ; les versets qui suivent (7-16) ne sont, au fond, que le développement de la même pensée. Mais si la lettre est l'économie ancienne dans ce qu'elle avait de passager, qu'est-ce que l'Esprit? C'est le *Seigneur*, le Seigneur Jésus-Christ lui-même ; « il est l'Esprit, car il est la Révélation parfaite et essentielle de Dieu qui, de sa nature, est Esprit. Il est en sa qualité de Fils de Dieu la révélation personnelle de l'amour divin qui veut que tous les hommes deviennent enfants de Dieu. Il est « esprit » en opposition à toutes les exigences de la loi qui s'impose à l'homme comme lettre morte ; il l'est également en opposition à toute limitation naturelle et historique qui, le faisant naître selon la chair en Israël, le rendait, pour le temps de sa vie terrestre, dépendant de la loi et serviteur de la circoncision. (Gal. 4 : 4 ; Rom. 15 : 8.) Sur sa croix, en effet, il s'est dépouillé de cette limitation charnelle et est devenu parfaitement ce qu'il est, *l'Esprit.* » *Grau.* (Comp. 5 : 16 ; Jean 7 : 39.) Portant en sa personne le principe *spirituel* de lumière et de vie, il le communique à tous ceux qui lui sont unis. (Comp. 1 Cor. 15 : 45 ; Rom. 1 : 4 ; 1 Jean 5 : 6-8.) En se convertissant à lui (v. 16), en le possédant tout entier, l'homme est, à la fois, délivré de l'esclavage de la lettre, de l'esclavage de la loi, de l'esclavage du péché ; le *voile est ôté* pour lui, car *là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* L'homme régénéré devient lui-même peu à peu *esprit*, vie, par conséquent *liberté.* (Rom. 8 : 2, 15 ; Jean 8 : 36 ; comp. Jean 4 : 24, note.)

2. L'apôtre reprend ici l'image de Moïse, qu'il élève à la plus sublime hauteur de spiritualité. Moïse ôtait son voile lorsqu'il paraissait devant Dieu et que Dieu lui parlait comme un homme parle avec son intime ami. (Ex. 34 : 34 ; 33 : 11.) Sous l'alliance de grâce, tous sont des Moïse, ayant accès auprès du Père dans un même Esprit ; ils *contemplent à visage découvert*, sans voile (v. 13), la *gloire du Seigneur*, de Jésus-Christ glorifié. Or, ce qui arriva à Moïse arrive à tous ceux qui *contemplent* aussi Jésus dans une vivante communion : ils reçoivent et rendent, comme un *miroir*, la lumière divine, la *gloire du Seigneur.* « De même qu'un argent pur, exposé aux rayons du soleil, reflète ces rayons, non de sa nature, mais par l'éclat du soleil, ainsi l'âme purifiée par l'Esprit de Dieu reçoit un rayon de la gloire du Seigneur et le réfléchit au loin. » *Chrysostôme.* Ces deux idées : *contempler* et *réfléchir* la gloire du Seigneur, se trouvent certainement dans l'exemple de Moïse (v. 7) que l'apôtre applique ici à *tous* les chrétiens ; mais la première seule est exprimée dans les termes de notre verset. Il ne faut donc pas traduire avec la version de Lausanne : « Nous tous qui *réfléchissons* comme un miroir la gloire du Seigneur. » Le verbe original n'a pas ce sens, et nous ne *réfléchissons* la gloire du Seigneur que parce que nous la *contemplons.* Toutefois, l'effet de cette contemplation de la gloire est bien de nous en pénétrer ; en sorte que par là *nous sommes transformés en la même image* de Christ qui se reproduit en nous. (Comp. Ps. 34 : 6 et surtout 1 Jean 3 : 2 : « Nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est ! ») Il y a progrès, en effet, dans cette transformation ; elle a lieu *de gloire en gloire*, ou de clarté en clarté, jusqu'à la perfection, jusqu'à la glorification du corps même, pour que tout l'être régénéré parvienne à son éternelle destination. Cette œuvre divine est

ici attribuée à l'*Esprit du Seigneur ;* aucune loi ne peut l'accomplir ; l'Esprit seul, nous mettant en communion avec le Seigneur, pénétrant, renouvelant par degrés tout notre être, est suffisant pour ces choses. — Il n'y a rien de fantastique ni d'impossible dans cette élévation suprême de la vie de l'âme. Combien de serviteurs de Dieu, à qui le Seigneur a fait la grâce de chercher, de trouver sa présence, de le contempler longuement, de s'entretenir avec lui dans de vivantes prières, sont ressortis de ce sanctuaire tout remplis de Celui qui s'était manifesté à eux, et répandant autour d'eux la divine influence de sa lumière, de son amour ! Ici-bas, toutefois, une autre parole de Paul (1 Cor. 13 : 12) reste vraie, et la pleine possession de la gloire n'aura lieu que lorsque nous verrons Dieu tel qu'il est.

CHAPITRE IV

(Suite.) I. *Le ministère de la nouvelle alliance est lumineux ; donc, s'il reste voilé, ce n'est que pour ceux qui périssent, 1-6.* — II. *Le serviteur de Christ arrive, par les souffrances et par la mort, à la victoire, 7-18.*

I. 1-6. Caractères du ministère de Paul. — 1° Il repose sur la miséricorde qui lui a été faite et qui le remplit de courage ; il est pur de tous les moyens équivoques et ne consiste que dans la manifestation de la vérité. (1, 2.) — 2° Si son Evangile paraît obscur, ce n'est que pour ceux dont l'entendement est aveuglé par l'incrédulité. (3, 4.) — 3° L'objet de cette prédication est uniquement Jésus, le Seigneur, et même les apôtres ne sont que les serviteurs de l'Eglise ; ils sont illuminés de la lumière divine pour répandre la connaissance de Dieu. (5, 6.)

C'est pourquoi, ayant ce ministère selon la miséricorde qui nous a 1
été faite, nous ne perdons point courage [1]. — Mais nous avons rejeté 2
loin de nous les choses cachées et honteuses ; ne nous conduisant point avec artifice, et ne falsifiant point la Parole de Dieu ; mais nous rendant recommandables à toute conscience d'homme devant Dieu, par la manifestation de la vérité [2]. — Et si même notre Evangile est 3
voilé, il est voilé en ceux qui périssent, — en ceux dont le dieu de 4
ce siècle a aveuglé les entendements, les incrédules, afin qu'ils ne fussent pas éclairés par la lumière du glorieux Evangile de Christ,

1. Comp. 3 : 4, 12, 18, où l'apôtre nous dit quel est le fondement de ce *courage*, de cette confiance ; c'est à cela qu'il rattache sa pensée, par ces mots : *c'est pourquoi*. (Comp. aussi 2 : 14.)

2. L'apôtre, opposant son ministère à celui des faux docteurs, indique en quelques traits énergiques les caractères de l'un et de l'autre : aux *choses cachées de la honte* (Gr.), c'est-à-dire aux réticences calculées de ceux qui ont *honte* de la vérité (Rom. 1 : 16), qui n'osent pas proclamer franchement leurs opinions ou leurs motifs secrets, ou qui veulent les insinuer par des moyens équivoques et *cachés*, Paul oppose la libre *manifestation de la vérité*, en laquelle il a foi, et qui se suffit à elle-même, pour triompher par sa propre force ; aux *artifices* (1 Cor. 3 : 19) par lesquels plusieurs *falsifient la Parole de Dieu* (2 : 17), il oppose le témoignage de *toute conscience d'homme* (5 : 11), conscience devant laquelle il n'a pas besoin d'autre *recommandation* que son ministère même. (3 : 1-3.) Et tout cela *devant Dieu*, qui se fait garant de la sincérité de son

qui est l'image de Dieu [1]. — Car nous ne nous prêchons point nous-mêmes, mais Jésus-Christ le Seigneur ; et nous nous déclarons vos serviteurs pour l'amour de Jésus [2]. — Car le Dieu qui a dit que la lumière resplendît du sein des ténèbres, a resplendi dans nos cœurs, afin que nous éclairions les hommes par la connaissance de la gloire de Dieu, en la présence de Christ [3].

II. 7-18. Faiblesse et force des serviteurs de Dieu. — 1° Ils portent ce trésor de l'Evangile dans des vases de terre, mais la force n'en est que plus évidente ; ils sont exposés à toutes les souffrances, mais ils sont toujours soutenus ; ils sont exposés à la mort, mais ils possèdent la vie. (7-12.) — 2° Ils parlent, parce qu'ils ont cru ; leur

serviteur. Quelle puissance dans un tel témoignage ! Quelle force et quel courage Paul devait trouver dans un ministère ainsi exercé !

1. Un ministère de l'Evangile, tel que le décrit Paul, ôte aux auditeurs qui ne croient pas toute espèce de prétexte : l'apôtre a déclaré qu'au lieu de voiler la manifestation de la vérité divine comme Moïse devait le faire pour un temps (3 : 12, 13), et comme les faux docteurs le faisaient pour de mauvais motifs (4 : 2), il la proclame franchement, pleinement. (Vers. 2.) — Chacun pouvant ainsi éprouver, par sa propre expérience, si la *lumière de l'Evangile* qui resplendit à ses yeux vient de Dieu (3 : 18), à qui la faute si, pour plusieurs, l'*Evangile* reste *voilé ?* Paul en indique deux causes, causes toutes *morales*, qui se retrouvent en tout temps, en tout lieu : de tels hommes ne voient pas la lumière du soleil à son plein midi, parce que, en vertu d'une *incrédulité* qui n'est qu'une secrète haine de la vérité de Dieu, Satan a *aveuglé leurs entendements*. Ainsi, l'effet paraît *intellectuel*, il l'est en réalité ; mais, encore une fois, la cause est morale. L'absence de la foi peut n'être que de l'ignorance ; mais là où a resplendi la lumière de l'Evangile, si elle a été repoussée, c'est que « les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. » Cela est d'autant plus évident, qu'à l'action ténébreuse de Satan (nommé le *dieu de ce siècle*, de ce monde, parce qu'il y a son règne et y est adoré sous mille formes, Jean 12 : 31 ; Eph. 2 : 2 ; 6 : 12) Paul peut opposer la *lumière* (Gr. « l'illumination ») *de l'Evangile de la gloire de Christ*, resplendissant aux yeux de tous, se rendant témoignage à elle-même ainsi que la lumière du soleil, et manifestant Christ comme l'*image de Dieu*. (Héb. 1 : 3.) Sa personne, sa vie, plus encore que ses enseignements, sont la révélation complète de Dieu : « Celui qui m'a vu, a vu mon Père. » (Jean 14 : 7-9, notes.)

2. Gr. « Car ce n'est pas nous-mêmes que nous prêchons, mais Christ Jésus (comme) le Seigneur, et nous (comme) vos serviteurs. » Cette remarque importante doit confirmer et prouver les v. 3 et 4. Que ce Jésus-Christ, qui est l'image de Dieu, soit de plus en plus connu, et cela comme le *Seigneur* absolu de tous, appelant tous les hommes au salut par son glorieux Evangile, tel est l'objet de la prédication. Tous ceux qui ne le prêchent pas purement et exclusivement ; qui mêlent à cette prédication leur sagesse, leurs doctrines, leurs opinions ; qui cherchent leur propre gloire, leurs avantages terrestres, ou annoncent le salut par les œuvres humaines, tous ceux-là *se prêchent eux-mêmes*, et ne sont pas les *serviteurs* des Eglises ; ils en sont les maîtres, les tyrans. Plus Jésus-Christ est exalté, plus l'homme disparaît, et l'inverse. « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » (Jean 3 : 30.)

3. Gr. « Pour l'illumination de la connaissance de la gloire de Dieu, en la face de Christ. » (Comp. 3 : 18.) « Saint Paul rappelle ici le commencement de la création, les *ténèbres* et la *lumière*, et il montre que cette nouvelle œuvre de Dieu est plus grande que la première. *Alors*, il *dit :* « Que » la lumière soit, et la lumière fut ; » *maintenant*, il n'a pas *dit* seulement, il est devenu lui-même la lumière. Aussi, ne voyons-nous pas seulement les choses du dehors par cette lumière, mais nous voyons Dieu lui-même en Jésus-Christ. » *Chrysostôme*. La création visible est ici, comme toujours, une image de la création morale. (5 : 17 ; Rom. 4 : 17 ; Eph. 2 : 10.) Toujours aussi cette *illumination* intérieure de ceux qui reçoivent la lumière a pour but qu'ils la répandent à leur tour au sein des ténèbres de ce monde. (Philip. 2 : 15.)

suprême espérance est la résurrection ; toutes leurs souffrances font abonder la grâce dans l'Eglise, qui en bénit Dieu. (13-15.) — 3° Ils ne perdent donc pas courage, car si l'homme extérieur se détruit, l'homme intérieur se renouvelle, et les afflictions du temps présent produisent une gloire éternelle. (16-18.)

Mais nous avons ce trésor dans des vases de terre, afin que cette 7
grande puissance soit attribuée à Dieu, et non pas à nous [1], — qui 8
sommes pressés de toutes les manières, mais non pas réduits à l'extrémité ; en perplexité, mais non désespérés ; — persécutés, mais 9
non abandonnés ; abattus, mais non perdus ; — portant toujours 10
dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps [2]. — Car nous qui vivons, nous sommes 11
sans cesse livrés à la mort à cause de Jésus, afin que la vie de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle ; — en sorte que la mort 12
agit en nous, et la vie en vous [3]. — Mais ayant le même esprit de foi, 13

Ils ne le peuvent qu'en amenant les hommes à Jésus-Christ, *en la face* duquel resplendit cette gloire bien autrement que sur le visage de Moïse. (3 : 7 et suiv.)

1. Gr. « Afin que l'excellence de cette puissance soit de Dieu et non de nous. » Jusqu'ici l'apôtre a exposé les glorieuses prérogatives du ministère de la nouvelle alliance ; maintenant, il va en montrer une autre face : c'est dans la faiblesse et l'infirmité de ses serviteurs, dans leurs souffrances et leur mort graduelle, que cet Evangile prépare et accomplit ses victoires. (Vers. 8-12.) Par là, l'homme reste humilié et toute gloire revient à Dieu. Ce *trésor* immense d'un ministère de grâce et de lumière, nous le portons *dans des vases de terre*, juste image de cette faiblesse, de cette abjection naturelle, de ces dangers du corps et de l'âme auxquels les plus fidèles serviteurs de Dieu sont toujours exposés par les tentations, les combats du dedans et du dehors. Par là même il devient d'autant plus évident que cette *grande puissance* qu'exerce l'Evangile *est de Dieu*, non de l'homme.

2. Dans ces contrastes, dont le dernier (v. 19) résume tous les autres, l'apôtre, loin de nier stoïquement les souffrances des serviteurs de Dieu ou de les déguiser à la manière du monde, les reconnaît et les proclame hautement ; mais à chaque douleur il oppose le remède qui vient de Dieu, à chaque danger, la délivrance ; et c'est ainsi qu'en réservant à l'homme toute humiliation, il fait remonter à Dieu toute la gloire. — La *mort* (Gr. « mortification ») de Jésus-Christ (v. 10), aussi bien que sa *vie* nouvelle après sa résurrection, se continuent et s'accomplissent toujours de nouveau dans ses membres, surtout dans ses plus fidèles serviteurs. Par leur communion intime et vivante avec lui, ils passent partout où il a passé ; humiliations, douleurs, mort du vieil homme, vie nouvelle. (Vers. 11.) Comme lui et par lui, ils combattent et vainquent en succombant ; lui-même souffre et triomphe en eux. (Act. 9 : 16, note.) Ce n'est qu'ainsi que sa *vie se manifeste dans leur corps*. Comment ? par la délivrance des dangers (v. 8-10), par la résurrection (v. 14) ? Sans doute ; mais le *corps* est l'organe de cette vie terrestre qu'il s'agit de perdre pour recueillir la vie véritable, qui se manifeste en nous à proportion que l'autre décroît. (Vers. 11, 16 ; comp. Math. 10 : 39.)

3. L'apôtre fait ici une application nouvelle de la pensée du v. 10. Tant qu'il vit sur cette terre, à lui la *mort, chaque jour*, pour la cause de Jésus ; à ses frères la *vie*. C'est-à-dire qu'imitant le renoncement complet de son Sauveur, son dévouement pour les siens jusqu'à la mort (Math. 20 : 28), pénétré du plus intime amour pour les Eglises, Paul consent à tout souffrir, tout, jusqu'à cette *mort* graduelle ou violente à laquelle il s'était voué, pourvu que ses frères en recueillissent les fruits de régénération et de *vie* que l'Evangile leur apportait par lui. Il faut bien se garder de voir en ces paroles, avec Chrysostôme et Calvin, une ironie, par laquelle l'apôtre voulait faire honte aux Corinthiens de leurs aises, tandis que lui souffrait. C'est du sérieux le plus tragique. Mourir à soi-même avec Jésus, dans sa communion et par l'efficace de sa croix, telle est la destination de tout véritable disciple du Maître.

selon qu'il est écrit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, » nous
14 aussi nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons ; — sachant
que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi
15 avec Jésus, et nous fera paraître en sa présence avec vous[1]. — Car
toutes choses sont pour vous, afin que la grâce, étant multipliée,
abonde à la gloire de Dieu, par les actions de grâces que plusieurs
16 lui en rendront[2]. — C'est pourquoi nous ne perdons point courage ;
mais si notre homme extérieur se détruit, notre homme intérieur se
17 renouvelle de jour en jour[3]. — Car notre légère affliction du temps
présent produit pour nous le poids éternel d'une gloire infiniment
18 excellente ; — parce que nous ne regardons point aux choses visi-
bles, mais aux invisibles ; car les choses visibles sont pour un temps,
mais les invisibles sont éternelles[4].

Paul donne dans ces v. 10 et 11 la définition la plus profonde du ministère évangélique. Le but de ce ministère est de produire la vie. Or, la vie n'est produite qu'au prix de la mort. Le Sauveur se comparait au grain de froment qui ne peut porter du fruit s'il ne meurt (Jean 12 : 24) ; cette image s'applique également au disciple. Par la mort à la vie : cette grande loi, qui se manifeste déjà au sein de la nature, est la loi du développement du règne de Dieu et doit être la norme de toute activité tendant à contribuer à ce développement.

1. Dans cette existence passagère et mortelle, l'apôtre renonce à toute compensation, à toute récompense. Plein de *ce même Esprit de foi* qui était en David (Ps. 116 : 10), il *parle parce qu'il a cru*, et il ne s'attend qu'à la *résurrection* future ; certain de cette pleine délivrance de la mort, ce lui est assez pour tout supporter et tout souffrir ici-bas, et ce qui rend son immortelle espérance d'autant plus douce et plus glorieuse, c'est l'assurance qu'il verra près de lui, en la présence de Dieu, ceux à qui il a sacrifié sa vie. (Vers. 14, fin.) Puissance miraculeuse de la grâce, produisant dans un homme pécheur ce degré sublime du dévouement et de l'amour ! Ici, comme partout, la résurrection du chrétien est identifiée avec celle de Jésus qui en est la source. Paul ne dit pas même : nous ressusciterons *par* Jésus, selon le texte reçu, mais *avec* Jésus, parce que c'est le même acte de la puissance divine.

2. Ces mots : *Car toutes choses sont pour vous* (Gr. « à cause de vous »), généralisent encore plus la grande pensée de dévouement exprimée par l'apôtre. (Vers. 12-14.) — Les dernières paroles de ce verset, telles qu'elles sont rendues, signifient que la *grâce* divine, déjà si *multipliée* envers les Corinthiens, *abonde* encore davantage, s'augmente *par les actions de grâces* de plusieurs, et sert ensuite à la *gloire de Dieu* : double pensée bien propre à nous faire sentir la sainte importance d'une vraie reconnaissance dans la vie chrétienne ! D'autres traduisent : « Afin que la grâce, étant multipliée *par le moyen de plusieurs* (qui la reçoivent et y ont part), *fasse abonder l'action de grâce* « à la gloire de Dieu. »

3. Ce *courage* de l'apôtre résulte de tout ce qui précède (v. 1 : *c'est pourquoi*) et aussi de ce qu'il va dire. — L'*homme intérieur*, c'est l'esprit de l'homme, pénétré et sanctifié par l'Esprit de Dieu (Rom. 7 : 22) ; l'*homme extérieur*, c'est le corps mortel, la chair (v. 10, 11), et tous les besoins, toutes les infirmités qui l'accompagnent. Cette partie de notre être est vouée à la mort, à la *destruction*, pour reparaître un jour dans la gloire. Or, comme nous y trouvons fréquemment un obstacle aux progrès dans la sanctification, un lourd fardeau qui retarde notre course, l'apôtre déclare que la destruction graduelle de ce corps de mort, loin de produire un affaiblissement pareil dans l'homme intérieur, sert au développement, au *renouvellement* journalier de ce dernier. (Comp. 1 Pier. 4 : 1.) C'est la même pensée déjà exprimée en d'autres termes aux v. 10 et 11. Quel motif pour le chrétien de *ne point perdre courage !* Dans les privations extérieures, dans la souffrance, dans la maladie, aux approches de la mort, cette expérience fut toujours pour les enfants de Dieu une toute-puissante consolation.

4. Ces grandes et saintes pensées (v. 17,

18) ne peuvent être comprises que par celui qui a admis le principe fondamental de la vie chrétienne : « Par la souffrance à la gloire, par la croix à la couronne. » L'*affliction* n'est pas seulement la pierre de touche où nous reconnaissons la réalité de notre foi et de notre espérance, elle *produit* (Gr. « opère ») pour nous la *gloire éternelle*, et surtout elle en donne un avant-goût qui nous serait inconnu sans cette destruction graduelle de l'homme extérieur. (Vers. 16.) Ces pensées, parfaitement absurdes pour l'homme naturel, ne sont acceptables même pour le chrétien que moyennant les frappants contrastes dont Paul les accompagne : affliction *légère ? passagère ?* oui, mais seulement en comparaison et en vue de ce *poids éternel de gloire*, d'une gloire (Gr.) « *par excellence et en excellence ;* » oui, mais seulement pour ceux qui *regardent non aux choses visibles, mais aux invisibles*, et qui sont pénétrés de la pensée que les choses visibles, quelles qu'elles soient, *ne sont que pour un temps* très court et que les invisibles seules *sont éternelles*. En toute autre condition, ces paroles, prises dans leur sens absolu, paraîtront incroyables. Ainsi nous sommes tous, à chaque heure, dans toutes nos actions et nos pensées, en présence de cette alternative : choisir entre ce qui est pour un temps et ce qui est éternel ; entre une jouissance de quelques jours, suivie d'une misère infinie, et une affliction qui passe, mais qui produit une gloire éternelle, souverainement excellente.

CHAPITRE V

(Suite.) I. *Ce qui fait la force des serviteurs de Dieu, dans leurs combats et leurs souffrances, 1-10.* — II. *Les sentiments qui les animent dans leur ministère, 11-21.*

I. 1-10. Pourquoi nous avons toujours confiance. — 1° Nous savons que si ce corps, cette tente d'un jour, se détruit, nous avons une demeure céleste ; nous soupirons après le moment d'en être revêtus (si toutefois nous ne sommes pas trouvés nus), afin que ce qu'il y a de mortel en nous soit englouti par la vie. (1-4.) — 2° Tout cela est l'œuvre de Dieu en nous ; son Esprit qu'il nous a donné en est le garant ; nous sommes donc toujours remplis de confiance, même pendant que nous sommes absents du Seigneur et que nous marchons par la foi seule ; mais nous aimons mieux quitter ce corps pour être avec le Seigneur. (5-8.) — 3° Dans la vie ou dans la mort, nous nous efforçons de lui être agréables ; car il nous faut tous comparaître en jugement. (9, 10.)

Car [1] nous savons que, si notre demeure terrestre dans cette tente 1
est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui vient de Dieu, une maison éternelle, qui n'a point été faite par la main des hommes [2]. —

1. Par cette particule, l'apôtre lie intimement les pensées qui suivent à celles qui précèdent. Il a parlé (4 : 17, 18) de la gloire éternelle vers laquelle le croyant s'avance au travers de ses combats et de ses douleurs, « regardant non aux choses visibles, qui ne sont que pour un temps, mais aux invisibles, qui sont éternelles. » Maintenant, pour faire ressortir mieux encore l'immense consolation d'une telle espérance, Paul proclame la certitude de la résurrection et de la vie éternelle ; bien plus, il rappelle que souvent le chrétien soupire après cette pleine délivrance. (Vers. 1-4.)

2. Voici la traduction littérale de ce verset : « Car nous savons que si notre maison terrestre de cette tente est déliée (ou se dissout), nous avons de la part de Dieu une demeure, une maison qui n'est pas faite par la main (des hommes), éternelle, dans les cieux. » — Ce corps mortel (v. 6, 8) est donc comparé à la *tente* du voyageur dans le désert ; la tente est *déliée* au signal du départ. (Comp. 2 Pier. 1 : 13, 14.) Qu'est-ce que l'apôtre oppose à

2 Car aussi à cause de cela [1], nous gémissons, désirant avec ardeur
3 d'être revêtus de notre demeure céleste [2]; — (si toutefois nous sommes
4 trouvés vêtus et non pas nus) [3]; — car nous, qui sommes dans cette tente, nous gémissons, étant chargés; parce que nous souhaitons, non d'être dépouillés, mais d'être revêtus; afin que ce qui est mortel soit

cette fragile demeure? Le *corps glorifié*, mais encore sous une image : la tente du désert, qui abrita les Israélites dans leur voyage, rappelle à Paul une autre tente, le tabernacle, *demeure* de Dieu, où il manifestait sa présence et sa gloire; or, c'est l'antitype de ce sanctuaire, c'est la *demeure* réelle de Dieu, *maison* que la *main* des hommes n'a pas construite (Hébr. 9 : 24), *éternelle, dans les cieux*, c'est cette demeure permanente, glorieuse, que l'apôtre oppose à notre tente actuelle, sans en préciser davantage la nature. Les versets suivants, dans lesquels il maintient constamment les mêmes images, rendent sa pensée toujours plus claire. — Ce qui fait l'ineffable consolation du chrétien, dans ses épreuves et à l'heure de la mort, ce n'est pas seulement le contraste de ces deux demeures, l'une terrestre et misérable, l'autre céleste et glorieuse; mais encore la *certitude* d'être bientôt revêtu de cette dernière. *Nous savons*, dit Paul, et encore, *nous avons*, dès maintenant, par notre foi. Cette science n'émane pas de l'esprit humain, mais de la révélation du Saint-Esprit; elle n'est donc le partage que des fidèles. Les païens aussi ont eu l'idée d'une immortalité de l'âme; mais aucun d'eux n'en a eu la certitude, aucun n'a pu en parler comme d'une chose connue. Les croyants seuls peuvent tenir ce langage, parce qu'ils ont pour eux le témoignage de la Parole et de l'Esprit de Dieu.

1. C'est-à-dire *à cause* de cette assurance même et du grand contraste entre les deux demeures. — Cette traduction est grammaticalement possible; mais un grand nombre de bons interprètes rendent ainsi la pensée de l'apôtre : « Car aussi dans celle-ci (cette tente, ce corps) nous gémissons, désirant.... » Ce sens est tout à fait en harmonie avec le v. 4.

2. Gr. « D'être *survêtus* de notre demeure du ciel, » du corps spirituel. La même pensée se retrouve, en d'autres termes. (1 Cor. 15 : 53.) D'une part, ce saint désir, de l'autre, les misères de notre habitation actuelle, sont la cause de ces *gémissements* (ou soupirs), de cette aspiration à la glorification de tout notre être.

3. Pour que tous ne se livrent pas à la sécurité à cause du simple fait de la résurrection, il ajoute : *si toutefois nous sommes revêtus*, c'est-à-dire, revêtus d'immortalité, du corps incorruptible, et non dépouillés de la gloire et de la félicité. Car la résurrection est commune à tous, mais non pas la gloire, puisque les uns ressusciteront en gloire, les autres en déshonneur : les uns pour régner, les autres pour souffrir le châtiment. » (Jean 5 : 29; Dan. 12 : 2.) *Chrysostôme*. Mais, afin que les chrétiens puissent profiter de ce sérieux avertissement, il faut qu'ils sachent ce qui leur garantit ce vêtement glorieux, ou plutôt en quoi il consiste, car c'est notre état moral sur la terre qui détermine notre état au jour du jugement; disons mieux, ce ne sont pas là deux états, mais une seule et même chose, se prolongeant de la vie présente à la vie future. Or, ce que c'est qu'*être revêtus* et de quoi nous devons l'être, c'est ce qu'une foule de déclarations de l'Ecriture nous disent clairement : c'est le manteau de la justice du Sauveur (Esa. 61 : 10); l'habit de noce, la sainteté (Math. 22 : 11); Christ lui-même (Gal. 3 : 27); le nouvel homme, « Christ en nous, l'espérance de la gloire. » (Eph. 4 : 24; Col. 1 : 27; comp. encore Apoc. 3 : 18; 16 : 15.) Sans ce vêtement de justice, de sainteté, qui est la vie et la gloire même, qu'aurions-nous à espérer de la résurrection et de l'immortalité? Le sens que nous donnons à ces paroles est celui qu'adoptent plusieurs pères de l'Eglise, Calvin et divers exégètes modernes. D'autres, pressant outre mesure le contexte, les expliquent ainsi : Si, à la venue de Christ, *nous sommes trouvés revêtus* d'un corps, *non pas nus*, sans corps; et ils entendent par là, les uns, le corps actuel, parce que, selon eux, Paul s'attendait à être transformé (1 Cor. 15 : 51); les autres, le corps ressuscité; d'autres enfin, le corps glorifié. Il est vrai que ces mêmes commentateurs entendent la particule *si toutefois*, non comme une restriction dubitative, mais comme une affirmation : *puisque* (une variante à ce mot) *nous serons* trouvés vêtus, non pas nus, sans corps, comme des esprits purs. Et c'est à cela que se réduirait la pensée de l'apôtre? Il semble que la grammaire et le bon sens auraient dû prévenir ces savantes rêveries et d'autres encore, auxquelles ce passage a donné lieu.

englouti par la vie [1]. — Or celui qui nous a formés pour cela même, 5
c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit [2]. — Etant 6
donc toujours pleins de confiance, et sachant que, pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes absents du Seigneur — (car c'est 7
par la foi que nous marchons, et non par la vue) ; — nous sommes, 8
dis-je, remplis de confiance, et nous aimons mieux quitter ce corps, pour être avec le Seigneur. — C'est pourquoi aussi, soit que nous 9
demeurions dans ce corps, soit que nous en sortions, nous nous efforçons de lui être agréables [3]. — Car il nous faut tous comparaître de- 10
vant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon qu'il aura fait, soit bien, soit mal, étant dans son corps [4].

1. C'est là le *gémissement* de la création tout entière opprimée par le *poids* du péché et des misères qu'il a enfantées (Rom. 8 : 18-22) ; le chrétien lui-même y prend part, parce qu'il n'est sauvé qu'en espérance et qu'il y a pour lui ici-bas des épreuves spéciales auxquelles l'homme du monde est étranger. — Ainsi, ajoute Paul, *nous souhaitons* (Gr. « nous voulons ») *non d'être dépouillés* de ce corps, car la mort en elle-même est horrible, le salaire du péché ; mais nous souhaitons d'être *revêtus* de notre demeure spirituelle, du corps glorifié (v. 2) ; car, par là, la « mort est un gain » (Philip. 1 : 21), puisque *ce qui est mortel est absorbé par la vie.* — Le sens si naturel et si simple de ces paroles, expression de ce qu'éprouvent les chrétiens de tous les temps, est restreint et faussé par une interprétation selon laquelle Paul aurait exprimé, pour lui-même et pour ses lecteurs, le désir, l'espérance de ne point passer par la mort, mais d'être trouvé vivant au prochain retour de Christ. Ainsi, il serait transformé et *revêtu* du corps céleste sans être *dépouillé* en aucune manière. C'est, on l'a vu, la même explication donnée au v. 3.

2. Ce n'est donc pas par le cours naturel des choses que l'homme parvient à cette vivante espérance de la gloire ; il doit être *formé pour cela* par la sanctification de l'*Esprit*, qui est pour lui les *arrhes*, le garant de son espérance. (1 : 22, note.)

3. Quoique le chrétien ici-bas gémisse et soit chargé, quoiqu'il soupire après la délivrance (v. 2-4), il ne vit pas pour cela dans un état de découragement. Son assurance de la vie éternelle (v. 1), entretenue en lui par l'Esprit de Dieu qui le forme sur la terre pour le ciel (v. 5) soutient et ranime son courage. De là, la conclusion de l'apôtre, deux fois répétée en ces versets (6-8) : *Nous sommes donc remplis de confiance.* Cette *confiance* subsiste, bien que nous sachions qu'*aussi longtemps que nous habitons dans ce corps, nous sommes absents* (Gr. « à l'étranger ») *du Seigneur* (v. 6) ; elle subsiste, bien que *nous marchions par la foi et non* encore *par la vue* (v. 7) ; elle subsiste, malgré notre désir ou plutôt à cause du désir d'*émigrer* de ce corps pour être (Gr. « à la maison, dans la patrie ») *auprès du Seigneur.* (Vers. 8.) Et, soumis à la volonté de Dieu pour le temps que nous devons demeurer ici, ou pour le moment où nous pourrons *émigrer*, la seule chose nécessaire, l'objet de nos efforts, c'est que *nous lui soyons agréables.* (Vers. 9.) — Tel est l'ordre de ces grandes et saintes pensées. Les deux termes du contraste qui les remplit, c'est l'*absence* ou la *présence* du Seigneur, la *foi* ou la *vue.* Non seulement, tant que le premier état dure, le chrétien est aux prises avec la souffrance et le péché, mais sa connaissance reste imparfaite. (1 Cor. 13 : 12.) Ce voile de la chair obscurcit la vue qu'il a de Dieu, trouble sa communion avec le ciel, et il ne reste au croyant que sa foi pour voir l'invisible et triompher dans la lutte. (Comp. Rom. 8 : 24, note ; 4 : 18, note.) Mais cela lui suffit : « Nous sommes remplis de confiance, » même en marchant par la foi seule. La foi est une lumière qui pénètre au delà des bornes étroites du monde et du temps. C'est par là même qu'elle tend avec un ardent désir vers le moment où elle sera transformée en vue, et où la communion du racheté de Christ avec son Dieu et son Sauveur sera parfaite. Rien de plus sanctifiant que cette disposition : comment désirer de voir le Seigneur tel qu'il est pour lui être semblable (1 Jean 3 : 2), sans s'efforcer dès ici-bas de *lui être agréable ?*

4. Gr. « Par le corps, » qui est l'instrument de nos actions. — Ce jugement à subir, qui paraît être en contradiction avec Jean 3 : 18 ; 5 : 24, non moins qu'avec la

II. 11-21. Sincérité et grandeur du ministère de la réconciliation. — 1° Pénétrés de la crainte du Seigneur, nous persuadons les hommes, ayant Dieu et vos propres consciences pour garants de notre sincérité ; nous ne nous recommandons point nous-mêmes, vous donnant plutôt sujet de vous glorifier de nous auprès de ceux qui se glorifient dans les apparences ; car quoi que nous fassions, nous n'avons en vue que Dieu et votre bien. (11-13.) — 2° Le mobile de notre conduite, c'est la charité de Christ, qui est mort pour tous, afin que tous, morts à eux-mêmes, ne vivent plus que pour lui. Ainsi, nous ne connaissons plus personne selon la chair, ni les hommes, ni Christ lui-même. (14-16.) — 3° Si donc un homme est en Christ, il est une nouvelle créature, tout en lui est renouvelé; et tout cela vient de Dieu, qui était en Christ et qui nous a réconciliés avec lui et nous a confié le ministère de la réconciliation, par lequel nous prions les hommes d'être réconciliés avec Dieu. (17-20.) — 4° La cause efficiente de cette réconciliation, c'est le sacrifice offert pour nos péchés et qui nous met en possession de la justice. (21.)

11 Connaissant donc la crainte du Seigneur, nous persuadons les
hommes ; et Dieu nous connaît, et j'espère que dans vos consciences
12 vous nous connaissez aussi[1] ; — car nous ne nous recommandons
point de nouveau à vous, mais nous vous donnons occasion de vous
glorifier à notre sujet ; afin que vous puissiez répondre à ceux qui se
13 glorifient de l'apparence et non du cœur[2]. — Car, soit que nous
soyons hors de sens, c'est pour Dieu ; soit que nous soyons de sens
14 rassis, c'est pour vous[3]. — Car la charité de Christ nous presse,

glorieuse assurance exprimée dans les premiers versets de ce chapitre, n'en reste pas moins universel, même pour les croyants. Pour eux, à la vérité, l'assurance de la vie éternelle subsiste, puisqu'ils la possèdent en eux dès ce monde, et que celui qui siégera comme juge est leur Sauveur ; mais, d'une part, leur jugement, à eux, sera la reconnaissance, la proclamation glorieuse de leur salut, et, d'autre part, cet acte solennel reste comme un redoutable avertissement contre toute fausse sécurité et toute espérance mal fondée. La plus complète assurance n'est pas incompatible avec la crainte et le tremblement (Philip. 2 : 12) qui poussent le chrétien à affermir sa vocation et son élection. (2 Pier. 1 : 10.) Aussi ce v. 10 donne-t-il la raison (*car*) pour laquelle « nous nous efforçons de lui être agréables. » (Vers. 9.)

1. Gr. « Nous sommes manifestés à Dieu (qui connaît nos cœurs) ; j'espère que nous sommes aussi manifestés dans vos consciences. » — La *crainte du Seigneur*, que la pensée du jugement (v. 10) est si propre à réveiller dans les âmes, inspire à l'apôtre les sérieuses pensées qui suivent, sur la manière dont il remplit son ministère : toujours sous le regard de Dieu, qui sonde les cœurs, il s'efforce de *gagner* les hommes par la *persuasion*, de les convaincre par la douceur. Et il donne comme double garant de sa sincérité le témoignage de Dieu, à qui tout est *connu*, et le témoignage des *consciences*, qui, il l'*espère*, ne saurait lui être refusé.

2. Gr. « Du visage et non du cœur. » — En parlant de lui, Paul n'entend point *se recommander* à ses frères (3 : 1 et suiv.), il ne le croit pas nécessaire (v. 11) ; mais c'est afin de leur *donner occasion* de présenter à d'autres sa personne et son ministère sous leur vrai jour, et de *se glorifier* de son apostolat auprès de ceux qui le méconnaissent. Qui a-t-il en vue ? Les faux docteurs qui portent, eux, leur gloire « sur leur visage, » dans des *apparences* trompeuses, dans ce que les hommes voient, et non dans ce *cœur* dont Dieu seul sonde les secrets.

3. Paul, dans l'effusion de son cœur, à laquelle il donne essor dans toute la seconde partie de ce chapitre, met à nu devant ses frères tout son être et tout son ministère, avec les motifs qui l'inspirent. Quel est le sens de ce v. 13 ? Comme l'apôtre parle ici de ses adversaires (v. 12), la plupart des interprètes (Calvin, Olshausen, Gerlach) pensent qu'il se met à leur point de vue, afin d'expliquer les jugements divers qu'ils portent de lui, de son ministère, et de la manière dont il en par-

jugeant ceci, que, si un seul est mort pour tous, tous donc sont
morts [1] ; — et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne 15
vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort et ressus-
cité pour eux [2]. — En sorte que dès maintenant nous ne connaissons 16
personne selon la chair ; et si même nous avons connu Christ selon
la chair, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi [3]. — Si donc 17

lait, se louant lui-même, etc. « Les uns disent que j'ai été *hors de sens*, extravagant dans les élans de mon zèle, dans l'opinion que j'ai de moi ; eh bien ! c'était *pour Dieu*, non pour ma propre gloire, ou par de mauvais motifs. Les autres disent que j'ai été modéré, de *sens rassis ;* eh bien ! c'était par condescendance, par amour *pour vous.* » Cette interprétation nous paraît recherchée et peu motivée. Il est plus simple et plus naturel d'admettre que Paul parle à son propre point de vue. Il a dit aux Corinthiens (v. 11) qu'il est manifesté dans leur conscience, que tout son ministère est dévoilé devant eux, qu'il ne dit point cela pour se recommander à eux, mais afin qu'ils aient occasion de le faire envisager ainsi à ses adversaires, aux faux docteurs (v. 12) : puis, pour exposer plus complètement encore les motifs de son action en ces différents moments, il ajoute : « Si je vous ai paru dépasser toutes les bornes en fait de zèle, de sévérité, c'était en vue de Dieu, pour la gloire duquel on ne peut jamais assez se dévouer ; si j'ai été doux, modéré, me faisant tout à tous, c'était par condescendance et par amour pour vous. » Tout s'explique par l'amour de Christ qui nous presse. (Vers. 14.) Luther, qui entend ainsi ce passage, traduit : « Faisons-nous trop ? nous le faisons pour Dieu ; sommes-nous modérés ? nous le sommes pour vous ; » et il commente : « Sommes-nous sévères (tranchants) avec les gens ? nous servons pourtant Dieu en cela ; si nous nous comportons doucement et modérément envers eux, c'est pour leur rendre service, afin que, partout, tout soit juste et bien fait. » Au reste, dans les deux interprétations, le sens pratique reste le même. « Je suis prêt à parler et prêt à me taire, selon que le requerra la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. Je souffrirai volontiers d'être jugé insensé par le monde, pourvu que je sois insensé pour Dieu et non pour moi. » *Calvin.* « Ce passage, ajoute le réformateur, n'est pas seulement digne d'attention, mais d'une méditation assidue ; à moins que nous ne soyons animés du même esprit, les moindres achoppements ne tarderont pas à nous détourner du devoir. »

1. La *charité*, l'amour de Christ, c'est, non pas notre amour pour lui, mais son amour pour nous (ainsi Rom. 5 : 5 ; 8 : 39) ; cet amour dont il nous a aimés le premier, qu'il répand dans nos cœurs par son Saint-Esprit, et qui nous unit étroitement à nos frères, nous donnant la force d'accomplir tous les sacrifices pour eux. C'est là la vraie explication et la preuve (*car*) du verset précédent. Cet amour *nous presse* (Gr. « nous tient liés, nous domine »), dit l'apôtre, surtout par la plus émouvante manifestation que Christ nous en a donnée : *il est mort pour tous ;* donc *tous sont morts.* Dans un sens, on pourrait trouver cette conclusion en contradiction avec la doctrine scripturaire que, puisque Christ a souffert la mort pour nous, nous ne devons plus y être assujettis. La réponse à cette objection se trouve complète dans Rom. 6 : 1-11 ; 7 : 1-6, notes. Précisément par sa mort pour nous, Christ a rendu possible que *nous* ne mourions pas dans une condamnation éternelle, mais que le vieil homme meure *en nous*, ou que nous mourions à nous-mêmes pour que Christ vive en nous. En Christ, la mort fut en même temps le crucifiement de toute volonté propre, il se donna tout entier à l'obéissance qu'il avait vouée à Dieu son Père (Math. 26 : 36 et suiv.) ; c'est pour cela que son sacrifice fut accepté et que sa sainte vie triompha de la mort. Maintenant, unis à lui par une foi vivante, les membres de Christ voient s'accomplir en eux les mêmes expériences que leur Chef a faites, et ainsi sa mort devient, par sa puissance, la mort de tous.

2. Ce verset explique et complète le précédent. Ceux qui sont morts (v. 14), qui sont affranchis de l'empire de l'égoïsme et du péché, sont les seuls qui *vivent* véritablement. Or, quoi de plus naturel pour eux que de consacrer cette vie nouvelle à Celui de qui ils l'ont reçue, et qui leur a donné la sienne ? Paul ajoute un nouveau bienfait de leur Sauveur : sa *résurrection pour eux*, parce que c'est la puissance de sa résurrection qui est la source de leur vie. (Rom. 14 : 7, 8 ; Gal. 2 : 20.)

3. Afin de rendre d'une manière plus frappante le renouvellement complet de ceux qui, morts à eux-mêmes, ne vivent

quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles[1]. 18 — Et tout cela vient de Dieu[2], qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation. — 19 Car Dieu était en Christ réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant point leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la 20 réconciliation[3]. — Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs pour

plus que pour Christ qui les a sauvés, l'apôtre exprime ce fait sous deux formes qui ont quelque chose d'absolu : il ne les *connaît plus selon la chair*, et ils sont de *nouvelles créatures*. (Vers. 17.) Connaître quelqu'un selon la chair, c'est le connaître dans sa vie naturelle, selon sa position extérieure, riche ou pauvre, savant ou ignorant, Juif ou Grec (voir sur le sens du mot *chair* Rom. 1 : 3, note) ; tout cela a disparu aux yeux du chrétien ; il ne connaît, ne cherche, n'aime dans ses frères que la vie nouvelle et les fruits qu'elle porte. — Afin de donner plus d'énergie encore à cette pensée, l'apôtre l'applique *à Christ* lui-même. On pourrait conclure de ces paroles que Paul avait connu Jésus durant sa vie terrestre, mais d'une manière tout extérieure : *il ne le connaît plus ainsi*. Quel profit en aurait-il ? Des milliers d'hommes, même les ennemis et les juges de Jésus-Christ, le connurent de cette manière, sans en retirer aucune bénédiction. Sans doute, « confesser Jésus-Christ venu en chair » (1 Jean 4 : 2, 3) est bien une connaissance salutaire du Sauveur, mais c'est parce que le « Dieu manifesté en chair » a été aussi « glorifié en Esprit » (1 Tim. 3 : 16), et parce que Celui qui est « fils de David selon la chair, » a été « déclaré Fils de Dieu avec puissance, par sa résurrection d'entre les morts. » (Rom. 1 : 4.) Ainsi, celui qui connaît Jésus-Christ « mort pour nos offenses » ne le connaît pas *selon la chair*, parce qu'il l'adore « ressuscité pour notre justification. » Ces deux phases de la vie de Christ sont inséparables, et les paroles de l'apôtre se trouvent en parfait accord avec 1 Cor. 2 : 2. — Il y a peut-être aussi dans les paroles de l'apôtre une intention de polémique contre ses adversaires judaïsants de Corinthe qui se glorifiaient de leurs relations personnelles avec Christ ou qui élevaient les autres apôtres au-dessus de Paul, parce qu'ils avaient connu Christ et avaient vécu dans son intimité.

1. On peut traduire par : *nouvelle création*, aussi bien que par : *nouvelle créature*, le mot grec ayant les deux sens. Peut-être l'apôtre a-t-il présente à la pensée la promesse de Dieu (Esa. 43 : 18, 19 ; 65 : 17 ; comp. pour la complète réalisation de cette promesse, Apoc. 21 : 1-5) ; et il voit dès maintenant cette création nouvelle intérieurement accomplie en chaque croyant. Il y a, effectivement, dans chaque chrétien une seconde création, il est une nouvelle créature. Sa vie naturelle, sur laquelle régnait le péché, a péri (v. 14), Dieu a créé en lui, par son Esprit, une vie *nouvelle*, dont toutes les manifestations sont opposées à celles du vieil homme, pensées, affections, désirs, besoins, joies et peines, craintes et espérances. Virtuellement, l'apôtre peut donc dire que *toutes choses* ont été *faites nouvelles ;* car l'œuvre de Dieu, une fois commencée, n'a d'autre terme que la perfection. (Philip. 1 : 6 ; Eph. 2 : 10 ; Gal. 6 : 15.) — Mais pour tout cela il faut *être en Christ*, c'est-à-dire dans une communion vivante, intime avec lui.

2. Cette vie nouvelle, ses fruits, tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, est un don gratuit de Dieu. Et le moyen par lequel il nous a ouvert cette inépuisable source de grâces, c'est la *réconciliation* que lui-même a accomplie en Christ. (Vers. 18-21.)

3. Le v. 19 explique et prouve (*car*) le v. 18. « Tout cela vient de Dieu qui nous a réconciliés, *car Dieu* a accompli en Christ l'œuvre de la *réconciliation*. » (Voir sur le sens de ce mot Rom. 5 : 10, note.) — *Dieu était en Christ réconciliant le monde avec lui-même*, exprime à la fois la plénitude de la divinité dans le Médiateur et l'action souveraine de Dieu dans l'œuvre de la réconciliation. C'est ainsi que se rencontrent deux interprétations opposées : l'une qui fait de ces mots : *Dieu était en Christ* une première pensée, et de ceux-ci : *réconciliant le monde* une seconde ; l'autre qui unit les deux phrases en une seule idée : *Dieu était réconciliant en Christ*, ou comme traduit M. Rilliet : « Dieu réconciliait en Christ. » Par là, la première pensée de l'apôtre disparaît tout à fait. Or il faut les conserver l'une et l'autre en les unissant. — De quelle manière

Christ [1], comme si Dieu exhortait par nous [2] ; et nous supplions, au nom de Christ : soyez réconciliés avec Dieu [3]. — Car Celui qui n'avait 21
point connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui [4].

se trouve réalisée l'action divine de la réconciliation en Christ ? D'ordinaire on répond : en sa mort ; et cette réponse est pleinement justifiée par le v. 21, où l'apôtre s'explique clairement, aussi bien que par tout le Nouv. Test., qui attribue le pardon des péchés et la réconciliation au sacrifice de la croix. (Voir Rom. 3 : 23-25, notes.) Mais pour que cette idée soit vraie et complète, il faut voir plus encore dans les paroles de l'apôtre : la réconciliation de l'homme avec Dieu, de Dieu avec l'homme, a eu lieu tout d'abord dans la personne même de Christ, homme et Dieu : *Dieu était en Christ réconciliant le monde.* Et ce n'est qu'ainsi que la mort de Jésus, chef et représentant de notre humanité, a eu toute son efficace de réconciliation auprès de Dieu et de l'homme. — Maintenant, les deux actes divins qui suivent sont, non pas coordonnés, mais subordonnés à ce premier : 1° *Ne leur imputant point leurs offenses* (*leurs chutes*), c'est-à-dire les leur pardonnant, acte divin par lequel la réconciliation se réalise, de la part de Dieu qui rend tout son amour à des « enfants de colère » (Eph. 2 : 3), et de la part de l'homme, gagné, attiré par le pardon et l'amour. — 2° *Et ayant mis en nous* (apôtres) *la parole de la réconciliation* (v. 18, le *ministère*, ou « service » *de la réconciliation*), c'est-à-dire que Dieu lui-même a pourvu, par l'institution de l'apostolat, à ce que cette réconciliation fût annoncée au monde. De là les paroles du v. 20. — Il faut remarquer encore que ce que Dieu a réconcilié en Christ, c'est le *monde*, notre humanité tout entière. (1 Jean 2 : 2.) Tel est le dessein de la miséricorde divine. Paul ne dit point ici comment il se réalise envers les uns, tandis que d'autres le rendent inutile à leur égard.

1. Gr. « C'est donc pour Christ (à sa place, en son nom) que nous faisons la fonction d'ambassadeurs, » auprès des hommes pécheurs.

2. Parce que c'est lui qui a mis en nous la parole de la réconciliation. (Vers. 19.)

3. De la part de Dieu, la réconciliation est virtuellement faite, il vous l'offre, ne la rendez pas vaine, impossible, par votre endurcissement, votre inimitié. (Rom. 5 : 10.)

4. Ce dernier verset désigne l'acte divin qui est la cause efficiente (*car*) de la *réconciliation* dont parle l'apôtre. (Vers. 18-21.) Celui qui jamais n'eut rien de commun avec le *péché*, dont la vie resta toujours pure et sainte, « Dieu l'a *fait péché* pour nous, » c'est-à-dire, a vu et puni en lui le péché. (Rom. 8 : 3 ; Gal. 3 : 13 ; comp., sur l'expiation, Rom. 3 : 23-25, notes.) Dieu ne l'a pas « traité comme *un pécheur*, » comme un membre de la race déchue d'Adam, ainsi que le dit la paraphrase d'Ostervald, mais il a fait que *le péché*, le péché de tous (*pour nous*) fût sur lui, en présence du jugement divin. « Il a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous. » (Esa. 53 : 6 ; comp. Rom. 8 : 3.) Quiconque maintenant est uni à lui, *un* avec lui par une foi vivante, en un mot, quiconque est *en lui*, devient *justice de Dieu* (Rom. 1 : 17, note), en est revêtu, pénétré, de sorte que cette justice, d'abord imputée comme une justification (Rom. 4), devient notre nature morale, l'essence même de notre être le plus intime. En d'autres termes, Christ est devant Dieu ce que nous sommes, identifié avec le péché ; et nous devenons ce qu'il est, identifiés avec la justice parfaite de Dieu. — Par cet enseignement de l'apôtre se trouve suffisamment réfutée l'opinion qu'on a voulu fonder sur ces versets, que la *réconciliation* est un acte qui n'aurait lieu que de la part de l'homme envers Dieu, attendu que Dieu, tout amour et miséricorde pour le pécheur, n'a pas besoin d'être réconcilié avec le pécheur. C'est là une pure négation de la justice de Dieu, c'est lui attribuer l'indifférence à l'égard du péché. Sans doute Dieu *nous* a réconciliés avec lui (v. 18), mais c'est par l'œuvre de Christ, en qui Dieu était lui-même, c'est en n'imputant point le péché (v. 19), parce que ce péché était expié à ses yeux. (Vers. 21.) « Ce n'est que dans ce sens que l'on peut concevoir la réconciliation comme un acte pour la promulgation duquel un ministère est établi dans l'économie nouvelle. (Vers. 19, 20.) Si la réconciliation n'avait lieu que du côté de l'homme, on ne pourrait prêcher autre chose sinon que Dieu a révélé son amour, en vertu de quoi la réconciliation est *possible*. Mais l'Eglise a, dès l'origine, prêché que la réconciliation a été *accomplie* sur Golgotha, et ce n'est qu'en vertu de ce fait que la prédication a la force de consoler et de régénérer. » *Olshausen.*

CHAPITRE VI

I. *Avec quel dévouement et quelle fidélité l'apôtre remplit son ministère, 1-13.* — II. *Il recommande aux chrétiens de n'avoir pas de communication avec les infidèles, 14-18.*

I. 1-13. Esprit, dévouement, fidélité du ministère apostolique. — 1° Faites que vous n'ayez pas reçu la grâce en vain, car c'est maintenant le temps favorable, le jour du salut. (1, 2.) — 2° Nous ne donnons aucun sujet de scandales, mais nous rendons notre ministère recommandable par toute espèce de souffrances et de privations. (3-5.) — 3° Nous le rendons recommandable par les vertus de la vie chrétienne et par les moyens puissants de la Parole et de l'Esprit de Dieu, au milieu de l'honneur et de l'ignominie. (6-8.) — 4° Le monde nous regarde comme séducteurs, inconnus, battus, mourants, pauvres, destitués de tout, et Dieu confond toutes ces accusations en manifestant en nous le contraire. (9, 10.) — 5° O Corinthiens ! nous vous parlons à cœur ouvert, nous vous aimons, et vous, rendez-nous amour pour amour. (11-13.)

1 Travaillant ensemble, nous vous exhortons aussi à n'avoir pas en
2 vain reçu la grâce de Dieu [1]. — Car il dit : « Au temps favorable, je t'ai exaucé, et au jour du salut, je t'ai secouru [2]. » Voici maintenant
3 un temps bien favorable ; voici maintenant un jour de salut [3]. — Nous ne donnons aucun scandale en quoi que ce soit, afin que le ministère
4 ne soit point blâmé [4] ; — mais nous nous rendons recommandables en toutes choses, comme serviteurs de Dieu, par beaucoup de patience,
5 dans les afflictions, dans les nécessités, dans les angoisses, — dans les blessures, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux,
6 dans les veilles, dans les jeûnes, — par la pureté, par la connaissance, par la longanimité, par la bonté, par l'Esprit-Saint, par une

1. Gr. « Collaborateurs, nous vous exhortons aussi. » L'apôtre ne dit pas de qui il est le *collaborateur*. Les uns suppléent *de Dieu* (5 : 21) ; d'autres, *de Christ* (5 : 20) ; d'autres encore, *des Corinthiens*, d'autres enfin *de ses compagnons d'œuvre* dans l'apostolat. La liaison la plus naturelle, c'est que Paul est collaborateur de Christ, parce qu'il est son ambassadeur. — Encore tout pénétré de la grande pensée du ministère évangélique qu'il a exposée au long (2 : 14 à 5 : 21), l'apôtre applique cette pensée immédiatement à ses rapports pastoraux avec les Corinthiens. Et en vertu de son message auprès d'eux (5 : 20), il les *exhorte*, les prie, non seulement d'être réconciliés avec Dieu, mais de ne pas abuser, par légèreté ou par une sécurité charnelle, de la *grâce* de cette réconciliation, que l'on peut avoir reçue en vain. Toujours la responsabilité de l'homme, la crainte et le tremblement du pécheur sauvé, joints à la plus consolante assurance du salut, et à la paix du chrétien. (5 : 3, note.)

2. Esa. 49 : 8, cité selon les Septante et conforme à l'hébreu qui dit : « au temps agréable. »

3. Nous n'avons que ce *temps*, que ce *jour*, *aujourd'hui ;* demain, ce peut être trop tard ! (Hébr. 4 : 7.)

4. Gr. « Ne donnant aucun achoppement *en rien*, ou *à personne*, » ce qui peut s'entendre, non seulement de l'apôtre et de ses compagnons d'œuvre, mais s'appliquer aussi à ses lecteurs. Le but de cette sainte vigilance est qu'aucune tache ne rejaillisse sur le *ministère* (service) dont Paul est revêtu.

charité sincère, — par une parole de vérité, par la puissance de Dieu, 7
par les armes de la justice, celles de la droite et de la gauche ; — à 8
travers l'honneur et l'ignominie, à travers la mauvaise et la bonne
réputation : — comme séducteurs, et pourtant véridiques ; comme 9
inconnus, et pourtant bien connus ; comme mourant, et voici nous
vivons ; comme châtiés, et non mis à mort ; — comme attristés, et 10
toujours dans la joie ; comme pauvres, et enrichissant plusieurs ;
comme n'ayant rien, et possédant toutes choses [1].

O Corinthiens ! notre bouche s'est ouverte pour vous, notre cœur 11
s'est élargi ; — vous n'êtes point à l'étroit au dedans de nous ; mais 12

1. Tous ces versets (4-10) ne forment qu'une seule phrase, dépendant tout entière de ces mots : *nous nous rendons recommandables ;* et les moyens par lesquels l'apôtre le fait sont indiqués par ces particules successives : *en*, *par*, *comme*. Dans cette énumération de ses titres de gloire, l'apôtre commence par les peines et les souffrances du dehors, dans lesquelles s'exerce la *patience* du chrétien. — Les *veilles* et les *jeûnes* (vers. 5) servent de transition à l'indication des vertus qui ornent le ministère de Paul. Ces veilles lui étaient imposées par ses travaux, soit spirituels, soit manuels, car il pourvoyait par ces derniers à sa subsistance. (Act. 18 : 3 ; 20 : 34.) Par les jeûnes, on peut entendre ceux qu'il s'imposait volontairement, ou mieux encore, les privations dont il avait parfois à souffrir. (Philip. 4 : 12.) — Parmi les vertus intérieures qui suivent (v. 6), la *connaissance* signifie ici cette vue claire et pratique des hommes et des choses, qu'il appliquait à sa vie morale et à toute son œuvre. Si l'apôtre place l'*Esprit-Saint* dans cet ordre, c'est pour montrer que tous les autres dons en découlent comme de leur source, et que l'ensemble de ces grâces forme une *vie*, une vie *spirituelle*, dont l'âme est une *charité sans hypocrisie*. (Vers. 6.) La *parole de vérité* (v. 7) désigne la prédication de Paul et ce qui la caractérise, toute son action par la parole. La *puissance de Dieu*, c'est cette force divine qui se manifestait, soit par la parole même, soit par des miracles. Par les *armes de la justice, de la droite et de la gauche*, l'apôtre entend les armes offensives et défensives (glaive et bouclier ; comp. Eph. 6 : 11 et suiv.) au moyen desquelles le chrétien combat pour la sainte cause de la *justice*. L'*honneur* et l'*ignominie*, la *bonne* et la *mauvaise réputation* (v. 8) peuvent être également utiles ou nuisibles pour le chrétien, selon ses dispositions. Si, honoré, il emploie cette influence pour préparer les cœurs à recevoir l'Evangile ; si, chargé du mépris des incrédules, il en prend occasion de s'humilier lui-même et se console par la pensée que c'est un trait de ressemblance avec son Sauveur, toutes ces choses tourneront à son bien. Ainsi les enfants de Dieu sont au milieu du monde une énigme, une perpétuelle contradiction pour ceux qui ne les comprennent pas et qui sont étrangers à leurs expériences (v. 9, 10) : *séducteurs* qui, aux yeux de la sagesse et de la politique des hommes, répandent des principes faux et dangereux, et pourtant seuls pénétrés de la sainte *vérité* de Dieu ; *inconnus* (aussi méconnus), parce que l'homme naturel ne comprend rien aux choses qui sont de l'Esprit de Dieu, et pourtant *connus* de Dieu, devant qui leur cœur et leur vie sont à nu ; connus de leurs frères avec qui ils vivent dans une intime communion d'esprit. Leurs dangers les exposent sans cesse à la *mort*, leurs souffrances et leurs renoncements sont une mort graduelle, — et pourtant une puissance de *vie* toujours nouvelle se manifeste en eux et par eux. (1 : 9, 10 ; 4 : 10, 11.) En tout cela ils reconnaissent qu'ils sont *châtiés* par le Seigneur pour leur sanctification, mais toujours son amour les relève et leur rend la vie. Au milieu de toutes ces *tristesses* du dedans et du dehors, une source intime de *joie* leur reste toujours ouverte dans la communion avec leur Dieu-Sauveur. Plus ils se sentent *pauvres* en eux-mêmes et privés des biens que le monde ambitionne, plus ils sont capables de répandre autour d'eux les *richesses* spirituelles de Christ. Ils n'*ont rien* qui leur soit propre, et ils savent que *toutes choses sont à eux*, parce qu'ils sont les héritiers de Celui à qui tout appartient. (Vers. 10 ; comp. 1 Cor. 3 : 1-23.) La vie chrétienne est tout entière, comme la croix de Jésus-Christ, une folie pleine de la sagesse de

13 vos entrailles se sont rétrécies. — Or, pour nous rendre la pareille (je vous parle comme à mes enfants) : élargissez-vous aussi [1].

II. 14-18. Ne vous unissez pas avec les infidèles. — 1° Ne portez pas un joug étranger avec eux, car il n'y a ni participation, ni accord possible entre la vie chrétienne et les péchés du paganisme. (14, 15.) — 2° Il n'y a aucun rapport entre le temple de Dieu et les idoles, et vous êtes ce temple où Dieu promet d'habiter ; séparez-vous donc de tout ce qui est impur, et vous serez les enfants de Dieu. (16-18.)

14 Ne portez point un joug étranger avec les infidèles [2], car quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? ou quelle commu-
15 nion entre la lumière et les ténèbres ? — quel accord entre Christ
16 et Bélial [3] ? ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle [4] ? — et quel rap-

Dieu, un opprobre qui cache la gloire éternelle !

1. Après l'effusion de cœur qui précède, Paul est ému ; ses yeux, on le sent, se remplissent de larmes (comp. 2 : 4), et un cri de tristesse, à la fois, et d'ardent amour s'échappe de son âme : « O vous que j'aime avec la tendresse d'un père (v. 13) ! vous le voyez, je vous ai ouvert tout mon cœur (v. 11) ; vous n'êtes point *à l'étroit* dans ce cœur, vous y occupez une large place ; mais vous !.., parce que je vous ai paru sévère, parce qu'on vous a inspiré des préjugés, *vous êtes rétrécis dans vos entrailles* (trad. littér.), votre cœur se ferme et n'a plus ni confiance, ni amour ! (Vers. 12.) Je vous en conjure comme *mes enfants* bien-aimés, rendez-moi amour pour amour, *élargissez* votre cœur et envers moi, et envers la vérité, et envers le Sauveur que je vous ai annoncé ! » De toutes manières, c'est l'Esprit de Dieu qui met le cœur au large.

2. Gr. « Ne devenez pas conjoints sous un joug étranger (ou un *autre joug*) avec les infidèles » (ou incrédules). L'image est prise de l'usage d'atteler sous un même joug des bêtes de somme de différentes espèces (ce que la loi défendait, Lév. 19 : 19 ; Deut. 22 : 10). Il y a en même temps dans cette image l'idée d'une infidélité et d'un assujettissement. C'est ce qui arrive spirituellement, lorsque des fidèles s'allient avec des *incrédules* pour une œuvre de Dieu qui exige un même esprit, la même foi, le même amour. En général, les communications des chrétiens avec le monde, pleines de bienveillance et de charité, sans doute, doivent se borner au nécessaire, et avoir toujours pour but de répandre la connaissance de la vérité, la bonne odeur de l'Evangile de Christ. Hors de là, le sel perd sa saveur, l'esprit du monde triomphe de l'esprit de la vie chrétienne. — L'apôtre passe à ce sujet (v. 14-18) sans transition, frappé sans doute du contraste criant qui existe entre la vie chrétienne qu'il vient de retracer, et la mondanité, telle qu'elle règne en tout temps, en tous lieux, hors de la communion avec Dieu. D'ailleurs, on voit par 1 Cor. 10 que les chrétiens de Corinthe étaient exposés à des dangers de ce genre par l'abus qu'ils faisaient de la liberté chrétienne.

3. *Bélial* signifie en hébreu : ce qui ne vaut rien, ce qui est méchant ; les enfants de Bélial sont les hommes méchants, mauvais. (Deut. 13 : 13 ; 1 Sam. 25 : 25, *hébr.*) De là, ce mot était employé chez les Juifs pour désigner le diable : c'était un nom propre de Satan.

4. Ainsi l'apôtre met d'un côté la *justice*, la *lumière*, *Christ*, le *fidèle*, c'est-à-dire tout ce qui constitue la vie chrétienne ; de l'autre, l'*iniquité*, les *ténèbres*, *Bélial*, l'*infidèle* ; ce sont là tous les éléments d'un paganisme plongé dans le mal. Quelle *participation*, quelle *communion*, quel *accord* y aurait-il entre ces contraires absolus ? Ainsi se trouve abondamment motivée l'exhortation du v. 14. Cela veut-il dire que tout dans le chrétien soit digne d'une telle appréciation, et que tout soit absolument du démon dans l'homme inconverti ? Non. Sans doute, il y a entre l'homme régénéré et celui qui ne l'est pas la même différence qu'entre la lumière et les ténèbres, la justice et l'iniquité ; car l'un est éclairé d'une lumière divine, l'autre encore dans son ignorance ; l'un possède la justice de son Sau-

port a le temple de Dieu avec les idoles? car vous êtes le temple du Dieu vivant [1], comme Dieu l'a dit : « J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple [2]. » — C'est pourquoi « sortez du milieu d'eux, et vous en séparez, dit le 17
Seigneur ; et ne touchez point à ce qui est impur, et je vous recevrai [3] ; — je serai votre Père, et vous serez mes fils et mes filles, dit 18
le Seigneur tout-puissant [4]. » — (Ch. VII, 1.) Ayant donc de telles 1
promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu [5].

veur, qui produit peu à peu en lui la sainteté, l'autre est encore dans son péché. Mais, dans son sentiment intime, le le chrétien ne peut pas oublier, d'une part, qu'il a été autrefois ténèbres et qu'il est devenu lumière au Seigneur par pure grâce (Eph. 5 : 8 ; comp. 2 : 8) ; ni, d'autre part, que l'homme le plus éloigné de Dieu peut, au moyen de cette même grâce, être « rapproché par le sang de la croix. » De là vient que, même en évitant avec soin toute participation aux œuvres infructueuses des ténèbres, le chrétien sincère est retenu, à l'égard des inconvertis, dans l'humilité et dans la charité « qui espère tout. »

1. Introduire une *idole* dans le *temple de Dieu* était regardé comme une abomination. Or, le chrétien est ce temple : oh! s'il avait la même horreur des *idoles !* — Une variante très autorisée porte : *Nous sommes* le temple, au lieu de *vous êtes*.

2. Lév. 26 : 12 ; comp. 1 Cor. 3 : 17. L'Eglise est le temple spirituel dans lequel se réalise la promesse de la présence de Dieu.

3. Esaïe 52 : 11 librement cité d'après les Septante, toujours à l'appui de l'exhortation du v. 14. Les derniers mots : *et je vous recevrai*, ne se trouvent pas dans le texte hébreu d'Esaïe, mais c'est ainsi que l'apôtre rend cette idée des Septante (Esaïe 52 : 12) : « C'est le Dieu d'Israël qui vous rassemble. »

4. Ces dernières paroles, qui, dans la pensée de l'apôtre, doivent faire suite à celles-ci : *je vous recevrai* (v. 17), ne se trouvent point sous cette forme dans l'Anc. Test. Elles ne sont probablement que des réminiscences de déclarations telles que 2 Sam. 7 : 14 ; Jér. 31 : 9 ; Esaïe 43 : 6. Elles n'en renferment pas moins une précieuse promesse de Dieu, selon « l'esprit d'adoption. » (Rom. 8 : 15.)

5. Ces *promesses* dont parle l'apôtre sont celles qu'il a citées. (6 : 16-18.) Ces mêmes chrétiens qu'il a appelés « lumière, justice, temple de Dieu » (6 : 14-16), il les exhorte à *se purifier* de leurs *souillures !* Par là il nous montre, d'une part, que le combat dure autant que cette vie d'épreuve ; et, d'un autre côté, que l'assurance du salut, fondée sur la justification par la foi, est inséparable d'une sanctification toujours progressive. — Les *souillures de la chair et de l'esprit* sont en général celles du dehors et celles du dedans. Ces paroles condamnent également une orgueilleuse spiritualité, qui méprise les précautions dans les choses extérieures, et le pharisaïsme, qui, tout occupé de ce qui frappe les regards, se met peu en peine des péchés du cœur.

CHAPITRE VII

I. *Paul exprime son amour pour les Corinthiens, les craintes qu'il a eues à leur sujet et sa joie en apprenant leur repentir et leur zèle pour lui, 2-7.* — II. *Explications relatives à sa lettre précédente et à la mission de Tite, 8-16.*

I. 2-7. Amour et confiance de l'apôtre. — 1° Comprenez-nous ; nous n'avons nui à aucun de vous ; je ne vous accuse pas, je vous aime trop pour cela ; je suis même rempli de confiance et de joie à votre sujet. (2-4.) — 2° Cet amour nous a inspiré la plus vive inquiétude à votre égard, des combats, des craintes ; mais Dieu nous a consolés par l'arrivée de Tite ; et quand il nous a raconté votre ardent désir, vos larmes, votre zèle, notre tristesse s'est changée en joie. (5-7.)

2 Accueillez-nous[1] ; nous n'avons fait tort à personne ; nous n'avons
3 corrompu personne ; nous n'avons trompé personne[2]. — Je ne dis pas ceci pour vous condamner[3] ; car j'ai dit ci-devant que vous êtes
4 dans nos cœurs pour mourir et pour vivre ensemble[4]. — J'ai une grande confiance en vous[5] ; j'ai tout sujet de me glorifier de vous ; je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie dans toutes
5 nos afflictions[6]. — Car depuis que nous sommes arrivés en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos[7] ; mais nous avons été affligés en toutes manières, au dehors des combats, au dedans des craintes[8].
6 — Mais celui qui console les humbles, Dieu, nous a consolés par
7 l'arrivée de Tite[9] ; — et non seulement par son arrivée, mais aussi par la consolation qu'il avait ressentie à votre sujet ; nous ayant ra-

1. Le verbe grec signifie comprendre, contenir, faire place, *accueillir* ; ainsi Math. 19 : 11. « Faites-nous accueil dans vos âmes, à nous et à la vérité ; élargissez vos cœurs pour que nous y ayons place. » (6 : 11-13.) Cette prière de l'apôtre a surtout rapport à ce qui va suivre.

2. Gr. « Tiré du profit de personne. » Ce sont là, sans doute, des réponses aux accusations des adversaires qui disaient de Paul : « Il est injuste envers plusieurs, il leur fait tort, il les offense ; il en conduit d'autres à leur ruine par trop de sévérité (par exemple 1 Cor. 5) ; enfin il cherche envers tous des avantages terrestres. » Avec quelle douceur il repousse ces indignes reproches, toujours animé de l'esprit de son Maître « au milieu de la bonne et de la mauvaise réputation ! » (6 : 8.)

3. Gr. « Pour votre condamnation. » Je ne me justifie pas pour vous accuser, ou bien : Je ne veux pas dire que vous ayez cru ces calomnies (v. 2) ou que vous les ayez propagées, *car*....

4. « Je vous l'ai déjà dit, notre affection est à la vie et à la mort. » Dans quel sens ? (Voir 6 : 12 ; comp. 5 : 14, 15 ; 4 : 12.)

5. Gr. « Beaucoup de franchise, de hardiesse, » par la *confiance* du cœur.

6. La cause spéciale de cette *consolation* et de cette *joie* qui déborde, est indiquée aux v. 7 et 9.

7. Gr. « Notre chair n'avait aucun relâche. » Voir, sur ce voyage en Macédoine, 2 : 12, 13, note.

8. *Combats* contre les adversaires de l'Evangile, *craintes* sur les résultats de sa première épître aux Corinthiens.

9. Qui apportait de bonnes nouvelles de Corinthe. (2 : 13.) — Les *humbles* si-

conté votre ardent désir, vos larmes, votre zèle pour moi ; en sorte que ma joie en a été augmentée [1].

II. 8-16. Explications relatives a sa lettre précédente et a la mission de Tite. — 1° Je ne me repens plus de vous avoir attristés pour un temps, je m'en réjouis au contraire, car c'était une tristesse selon Dieu, une vraie repentance, qui produit le salut, tandis que la tristesse selon le monde produit la mort ; et cette tristesse selon Dieu, quelles impressions vives, profondes, bénies, elle a produites en vous ! (8-11.) — 2° Si je vous ai écrit comme je l'ai fait, c'était moins en vue des personnes en cause, que pour donner lieu à votre zèle ; et c'est aussi pourquoi j'ai été consolé, réjoui par Tite. (12, 13.) — 3° Tout le bien que je lui avais dit de vous, et à vous de lui, s'est trouvé vrai ; aussi, quand il se souvient de la manière dont vous l'avez reçu, son affection pour vous s'augmente, et moi, je suis rempli de confiance en vous. (14-16.)

Parce que, si même je vous ai attristés par ma lettre, je ne m'en 8
repens pas ; si même je m'en suis repenti [2] (car je vois que cette
lettre vous a donné de la tristesse bien que pour un peu de temps),
— maintenant je me réjouis, non de ce que vous avez été attristés, 9
mais de ce que vous avez été attristés à repentance ; car vous avez
été attristés selon Dieu, afin de ne recevoir de notre part aucun pré-
judice [3]. — Car la tristesse selon Dieu produit une repentance à salut, 10

gnifient ici, selon un hébraïsme, ceux qui sont abaissés, attristés, misérables. Ce sont ceux-là que Dieu console !

1. Ou : « En sorte que je me suis plutôt réjoui ; » ma tristesse et mes inquiétudes furent changées en joie. Ce verset décrit l'impression faite sur l'Eglise par la lettre de Paul. (Comp. v. 11.) Cet *ardent désir* avait pour objet de revoir l'apôtre, d'apaiser sa douleur. Les *larmes* (ou même Gr. « lamentations ») étaient causées par le chagrin occasionné à Paul. Le *zèle* exprime une sorte d'enthousiasme qui s'était réveillé dans les cœurs pour le grand serviteur de Dieu, ou l'ardeur qu'ils mettaient à le justifier des fausses accusations. (Vers. 2.)

2. Si l'apôtre s'était *repenti* d'avoir écrit sa lettre et de s'y être montré si sévère, ce qu'il ne nie nullement, mais qu'il affirme au contraire, cela ne veut point dire qu'il eût douté d'avoir été dans le vrai. Mais, incertain du résultat, plein de sympathie pour la tristesse de ses frères, il pouvait se demander : « Ai-je bien fait ?... » Et toutefois son œuvre était de Dieu. C'est ainsi que plus d'un serviteur de Christ, après quelque acte de sévérité accompli dans la foi, voyant la douleur qu'il a causée, peut, dans ses courtes vues et par amour pour ses frères affligés, craindre d'avoir été trop loin. L'exemple de l'apôtre nous montre que, dans ces cas-là, ce n'est pas une stoïque insensibilité qui est la vraie disposition d'un ministre fidèle, même s'il a la conviction d'avoir bien agi. — Calvin, prenant le mot *se repentir* dans le sens de *éprouver de la douleur*, écarte l'idée du repentir proprement dit ou du regret, et paraphrase ainsi ce passage : « Quoique je vous aie froissés malgré moi, et que j'aie éprouvé de la douleur d'avoir été forcément dur envers vous, je ne m'en afflige plus, car je vois que je vous ai été utile. » (Vers. 9.) Mais à quoi bon forcer les termes au lieu de leur laisser leur sens naturel ? Pour sauver une certaine théorie de l'inspiration ? Ne vaut-il pas mieux la réformer d'après l'Ecriture même ? L'Esprit de Dieu ne supprime aucune des affections ou même des fluctuations de ceux qu'il éclaire et anime ; il s'en sert même très avantageusement pour révéler tout entière cette vérité qui, pour nous être accessible, doit rester à la fois *divine* et *humaine*.

3. La construction ou ponctuation de ces v. 8 et 9 diffère dans les diverses éditions grecques aussi bien que dans nos versions. Celle que nous avons adoptée rend ainsi le tour si vif de la pensée de

dont on ne se repent jamais ; mais la tristesse du monde produit la
11 mort [1]. — Car voici, cette même tristesse selon Dieu, quel empressement n'a-t-elle pas produit en vous ! mais quelle défense ! mais quelle indignation ! mais quelle crainte ! mais quel ardent désir ! mais quel zèle ! mais quelle punition [2] ! Vous avez montré à tous égards que
12 vous étiez purs dans cette affaire [3]. — Ainsi, si je vous ai écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui a fait le tort, ni à cause de celui à qui le tort a été fait [4] ; mais afin que fût manifesté parmi vous votre em-
13 pressement pour nous devant Dieu [5]. — C'est pourquoi nous avons été consolés. Mais outre notre consolation, nous avons été réjouis plus encore par la joie de Tite ; car son esprit a été soulagé par vous
14 tous [6] ; — parce que si je me suis glorifié de vous devant lui en

l'apôtre : *Je ne me repens pas* (de vous avoir attristés) ; *si je m'en suis repenti* (ici il dit dans une parenthèse dont la phrase est suspendue la *raison* de ce repentir...) ; puis il se hâte d'ajouter : *maintenant je me réjouis*, et il explique la cause de cette joie. (Vers. 9.) — Ce mot de la parenthèse : *je vois* se rapporte aux nouvelles qu'il venait de recevoir par Tite.

1. La *tristesse selon Dieu* est une tristesse qui se rapporte à Dieu, à sa volonté violée, au péché qui l'offense, elle est produite dans le cœur par son Esprit. Aussi produit-elle à son tour (Gr. elle « opère ») une *repentance* (Gr. « conversion, changement d'esprit, de disposition »), *dont on ne se repent jamais*, parce que cette conversion est *pour le salut*, ou plutôt elle est le salut même, elle délivre l'âme du péché et lui donne l'assurance de la vie éternelle. Dire qu'on ne s'en *repent jamais*, c'est dire qu'on en recueille la joie la plus pure. Telle a été la tristesse des Corinthiens. (Vers. 9.) — La *tristesse selon le monde*, au contraire, se rapporte tout entière à cette terre, à ses avantages perdus, à ses espérances déçues, à notre orgueil froissé, à nos maux sans remède ; et comme le cœur n'en reste pas moins enchaîné à ce monde qui passe avec sa convoitise, l'âme, qui en est l'esclave, périt avec lui. Cette tristesse *produit la mort*. Quelquefois même elle produit littéralement et brusquement la mort : le suicide ! — Quelques interprètes rapportent les mots : *dont on ne se repent pas*, non à *repentance*, mais à *salut*. C'est plus grammatical peut-être, mais c'est rendre fade la pensée. Qui a l'idée de se repentir du salut ? La pensée si applicable aux Corinthiens, et exprimée par une piquante antithèse, est effacée par cette construction.

2. Tous ces sentiments et ces actes, résultats de la première lettre de l'apôtre, avaient pour objet le pécheur scandaleux jusqu'alors toléré dans l'Eglise. (1 Cor. 5.) Pour leur *défense* (Gr. « apologie »), les Corinthiens s'étaient *empressés* de l'exclure : ils montrèrent par là leur *indignation* pour son crime, leur *crainte* des jugements de Dieu, leur *ardent désir* de sa grâce, leur *zèle* pour sa gloire et pour la pureté de la profession de la foi ; de là, l'exemplaire *punition* dont le pécheur fut l'objet. C'est ainsi que les Eglises se réveillent et prouvent que la vie de Dieu est en elles.

3. Non pas tous, sans doute, ni au premier abord, puisqu'il avait fallu la première lettre pour les réveiller ; mais ils s'étaient si bien *purifiés*, que l'apôtre leur en tient compte largement.

4. C'est-à-dire l'incestueux, et son père qu'il avait outragé. (1 Cor. 5 : 1.) D'autres ont pensé que l'apôtre se désignait lui-même par ces mots : *celui à qui le tort a été fait*, mais cela ne nous paraît pas probable.

5. « Il ne s'agissait pas seulement, dit l'apôtre, de ce cas spécial, ni du châtiment du coupable ; mais il y allait de la pureté et de la vie de l'Eglise entière, et de la fidélité de mon apostolat devant Dieu. » Par ces paroles conciliantes, Paul s'efforce d'écarter toutes les personnalités et leurs blessures, pour concentrer l'attention de tous sur la gravité de la *chose*. — Le texte reçu porte : « que fût manifesté *notre* empressement pour *vous*, » au lieu de « *votre* empressement pour *nous*. » Les autorités et le contexte sont pour la leçon ici rétablie. C'est précisément de ce zèle des Corinthiens que parle l'apôtre. (Vers. 11, 13.)

6. La *consolation* qu'a éprouvée l'apô-

quelque chose, je n'en ai point eu de confusion ; mais comme nous vous avons toujours parlé selon la vérité, de même aussi ce dont nous nous étions glorifiés auprès de Tite s'est trouvé la vérité. — Aussi, 15
quand il se souvient de votre obéissance à tous, et comment vous l'avez reçu avec crainte et tremblement, son affection pour vous en devient plus grande [1]. — Je me réjouis de ce qu'en toutes choses je 16
puis me confier en vous [2].

tre vient de ce qui précède (surtout v. 9-11) ; mais cette consolation fut élevée jusqu'à la *joie*, par la joie que Tite témoignait de son séjour à Corinthe ; son esprit en avait été *soulagé, récréé*. Quel ardent amour des âmes dans ces hommes de Dieu ! — Le texte reçu porte : « Nous avons été consolés par votre consolation, » ce qui, dans l'ensemble, présente à peine un sens admissible.

1. « Crainte et tremblement » indique la profonde vénération avec laquelle les Corinthiens avaient reçu Tite comme un envoyé de l'apôtre et un envoyé de Dieu. (Comp. Philip. 2 : 12 ; Eph. 6 : 5 ; Ps. 2 : 11, etc.) Ce saint respect est un des plus précieux caractères de la piété et de la charité. Il est rare de nos jours entre les chrétiens !

2. Ou : « être plein de courage à votre sujet. »

CHAPITRE VIII

I. *L'apôtre exhorte les Corinthiens à prendre part à la collecte faite en faveur des chrétiens pauvres de la Palestine, 1-15.* — II. *Il recommande les personnes qui doivent recueillir les dons, 16-24.*

I. 1-15. Motifs en faveur de la collecte pour les pauvres de Judée. — 1° L'exemple des Eglises de Macédoine : bien qu'affligées et pauvres, elles ont donné avec joie, abondamment, même au delà de leur pouvoir, demandant à prendre part à cette bonne œuvre. C'est que d'abord elles s'étaient données au Seigneur, puis à nous. Voilà pourquoi nous avons envoyé Tite. (1-6.) — 2° Comme vous abondez en d'autres dons, vous abonderez en cette grâce, sans qu'il soit nécessaire de vous le commander ; c'est assez pour vous de connaître la grâce du Seigneur Jésus qui vous a enrichis par sa pauvreté. (7-9.) — 3° Ce simple avis vous suffira, puisque vous avez dès l'année dernière commencé cette œuvre ; achevez-la maintenant, selon vos moyens. (10, 11.) — 4° Car avec de la bonne volonté on est agréable à Dieu selon ce qu'on a ; il ne faut pas que les uns se mettent dans la gêne pour que les autres soient dans l'abondance ; mais qu'il y ait égalité, comme pour les Israélites qui recueillaient tous la même quantité de manne dans le désert. (12-15.)

Or, frères, nous vous faisons connaître la grâce que Dieu a faite 1
aux Eglises de Macédoine [1] : — c'est qu'ayant été éprouvées par 2

1. Paul a rétabli entre lui et ses frères de Corinthe une pleine confiance ; il leur a ouvert tout son cœur, il leur a témoigné avec effusion son amour. Maintenant, il fait appel à leur charité, non pour lui, mais pour les frères pauvres de la Palestine, auxquels d'autres Eglises, surtout celles de la Macédoine, envoyaient des secours. Il appelle cette œuvre de la charité une *grâce*, une grâce que Dieu a faite aux Eglises qui s'y sont employées. (Gr. « la grâce de Dieu, donnée (manifes-

plusieurs afflictions, elles ont été remplies de joie, et que, dans leur profonde pauvreté, elles ont répandu avec abondance les richesses
3 de leur simplicité[1] ; — car je leur rends ce témoignage, qu'ils ont donné volontairement, selon leur pouvoir, et au delà de leur pou-
4 voir ; — nous demandant très instamment la grâce de prendre part
5 à la contribution pour les saints ; — et non seulement selon que nous avions espéré, mais ils se sont donnés premièrement eux-mêmes au
6 Seigneur, et ensuite à nous, selon la volonté de Dieu[2] ; — en sorte que nous avons prié Tite, que, comme il avait commencé à recueillir
7 cette grâce, il l'achevât aussi envers vous[3]. — Mais, comme vous abondez en toutes choses, en foi, et en parole, et en connaissance[4], et en tout empressement, et en amour pour nous[5], abondez aussi
8 dans cette grâce[6]. — Je ne parle point par commandement ; mais pour éprouver, par l'empressement des autres, la sincérité de votre
9 charité[7] ; — car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est fait pauvre pour vous ; afin que, par sa

tée) dans les Eglises. ») « En effet, comme le dit Bengel, c'était une grâce pour ceux qui donnaient et pour ceux qui recevaient. » Les biens de ce monde sont une grâce de Dieu, la charité qui donne est une grâce plus grande encore, toute œuvre par laquelle le Seigneur daigne nous accorder une part dans son règne est une grâce de sa part. Nous avons donc, dans ce chapitre, remplacé par ce beau mot de *grâce* les pâles circonlocutions au moyen desquelles Ostervald fait disparaître la pensée de l'apôtre, qui a évidemment *voulu* nommer ainsi l'œuvre dont il s'agit ici. (Vers. 4, 6, 7, 19 ; comp. v. 9 et 9 : 8, 14.) La version de Lausanne a traduit de la même manière.

1. Il est difficile de rendre littéralement cette phrase où tant de pensées se pressent avec beaucoup de concision : « Parce que, dans une grande épreuve d'afflictions, l'abondance de leur joie et leur profonde pauvreté ont abondé en richesse de leur simplicité. » Bien que ces Eglises fussent dans une *grande épreuve d'affliction*, peut-être par la persécution qui les appauvrissait, la *joie*, la grande joie que leur a fait éprouver l'Evangile du salut a su transformer en *richesse* leur *profonde pauvreté ;* et l'apôtre appelle cela la *richesse de leur simplicité*, parce qu'elles ont donné avec cette simplicité de cœur qui ne calcule pas, qui ne regarde pas à l'avenir, mais uniquement au Seigneur et aux besoins de frères malheureux et souffrants. (Vers. 3-5.) Bien plus, c'est la *pauvreté* qui a *abondé en richesse*, par où l'apôtre montre que le pauvre, qui est riche en Dieu et intérieurement libre à l'égard des biens du monde, donne plus que le riche, dont l'amour de l'argent rend trop souvent le cœur froid et stérile. (Comp. 9 : 11.) Dans combien d'Eglises de nos jours ne pourrait-on pas observer les mêmes faits !

2. Ces dernières paroles révèlent le secret de tout ce qui précède. Celui qui s'est réellement *donné lui-même au Seigneur* avec tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, n'a plus rien à lui refuser, et il est ingénieux à accomplir sa sainte volonté lorsqu'elle lui est manifestée, comme dans le cas dont il s'agit ici.

3. Gr. « Afin que, comme il avait commencé auparavant, il achevât aussi cette grâce envers vous. » On voit par là que Tite avait recueilli des dons à Corinthe pendant le séjour qu'il venait d'y faire (2 : 13 ; 7 : 6) ; et il devait maintenant, à la prière de l'apôtre, *achever* cette œuvre.

4. Comp. 1 Cor. 1 : 5, 6.

5. Gr. « dans l'amour [qui sort] de vous [et qui demeure] en nous. » Comp. 7 : 3, 7.

6. Comp. v. 1, note. — Tous ces autres dons qui *abondaient* dans les chrétiens de Corinthe auraient été de peu de valeur, sans le dévouement de la charité que leur demandait l'apôtre.

7. L'*empressement des autres*, c'est celui des Eglises de Macédoine. (Vers. 1 et suiv.)

pauvreté, vous fussiez rendus riches [1]. — Et c'est un avis que je 10
vous donne en ceci [2] ; car cela vous convient, à vous qui non seule-
ment aviez commencé de le faire, mais qui en aviez eu le dessein
dès l'année précédente [3]. — Achevez donc maintenant ce que vous 11
avez commencé, afin que, comme il y a eu promptitude de la vo-
lonté, il y ait aussi exécution, selon votre avoir ; — car pourvu que 12
la prompte volonté y soit, elle est agréable selon ce qu'elle a, et non
selon ce qu'elle n'a pas [4]. — Car ce n'est pas afin qu'il y ait soula- 13
gement pour les autres et gêne pour vous, mais, par principe d'éga-
lité, que votre abondance serve dans le temps présent à leur indi-
gence ; — afin que aussi leur abondance serve à votre indigence, de 14
sorte qu'il y ait égalité : — selon qu'il est écrit : « Celui qui 15
avait beaucoup n'a pas eu de trop, et celui qui avait peu n'a pas
manqué [5]. »

II. 16-24. Paul recommande les frères qui devaient recueillir les dons. — 1° Grâces à Dieu, Tite se rend auprès de vous avec le plus grand empressement ; nous vous envoyons avec lui un autre frère avantageusement connu et choisi par les Eglises

1. Ce mot de *grâce*, qui désignait jusqu'ici l'œuvre de la charité (v. 1, note), est cette fois appliqué à *notre Seigneur Jésus-Christ* : l'apôtre nous dit comment il a ouvert la source intarissable de toute autre *grâce* dans ses rachetés. En eux, tout amour n'est qu'un reflet de son amour. Il était *riche*, puisqu'il possédait toutes les gloires du ciel, et que l'univers lui appartient ; il s'est *fait pauvre* et a *vécu* pauvre (sens du mot grec) depuis la crèche jusqu'à la croix, puisqu'il reçut des secours de ses amis. (Luc 8 : 3.) Par cette pauvreté, cet abaissement, ces humiliations, nous avons été *enrichis* : spirituellement, rendus participants « des richesses incompréhensibles de Christ ; » et temporellement, puisque, par la foi, « toutes choses sont à nous. » (1 Cor. 3 : 22 ; comp. Math. 5 : 3, note.) Et quand le voile qui sépare les choses visibles des choses invisibles aura été déchiré, nous entrerons en possession de tous les biens de Dieu comme ses enfants et ses héritiers. (Rom. 8 : 17.) Si donc la pauvreté de Jésus-Christ nous a enrichis, nous devons « avoir les mêmes sentiments qui ont été en lui, » c'est-à-dire devenir pauvres pour lui, afin que par notre pauvreté d'autres soient rendus riches. Cela est possible temporellement et spirituellement.

2. Non un commandement. (Vers. 8 ; comp. 1 Cor. 7 : 25.)

3. Gr. « Vous qui avez commencé non seulement *le faire*, mais encore *le vouloir* dès l'année passée. » C'est-à-dire qu'ils avaient déjà mis la main à l'œuvre et qu'ils avaient l'intention, la *volonté* de faire plus encore. C'est l'exécution de cette prompte volonté que l'apôtre recommande au verset suivant. L'*avis* que Paul leur donne *convient* donc, est utile, nécessaire à des chrétiens qui étaient en si bonne voie de faire le bien, mais qui ne doivent en rester ni au *vouloir* ni au *commencement* de l'œuvre.

4. Ce v. 12 explique d'une manière très encourageante le dernier mot du v. 11, *selon votre avoir*. Pourvu que la *prompte volonté* soit là, riche ou pauvre, elle est agréable à Dieu. Paul personnifie ainsi gracieusement la bonne volonté, idée qui se perd par la fausse variante du texte reçu.

5. Application très spirituelle des paroles par lesquelles l'historien sacré (Ex. 16 : 18) rappelle que les Israélites, en recueillant la manne, restaient forcément dans l'égalité relativement à ce don de Dieu, puisque ceux qui en prenaient au delà de leurs besoins ne pouvaient la conserver. De là, l'apôtre tire (v. 13 et 14) cet important enseignement qu'il ne doit pas y avoir entre les chrétiens *gêne* d'une part et *surabondance* de l'autre, mais *égalité*. Si les Corinthiens donnent maintenant (v. 13), les frères de la Palestine peuvent le leur rendre dans un autre temps (v. 14), soit en biens spirituels, soit en dons temporels. Ainsi l'amour, l'ar-

pour cette administration. (16-19.) — 2° Nous l'avons fait pour que nul ne puisse plus nous blâmer en cette administration, et que tout se passe honorablement devant Dieu et devant les hommes ; nous envoyons même encore, dans ce but, un autre frère éprouvé et plein de confiance en vous ; témoignez donc à ces frères, envoyés des Eglises et qui ne cherchent que la gloire de Christ, toute votre charité. (20-24.)

16 Or je rends grâces à Dieu de ce qu'il a mis au cœur de Tite le
17 même empressement pour vous ; — car il a reçu mon exhortation, mais se montrant plus empressé, il est parti de son propre gré, pour
18 aller vers vous [1]. — Nous avons aussi envoyé avec lui le frère dont la louange s'est répandue dans toutes les Eglises par l'Evangile [2] ; —
19 et non seulement cela, mais il a été choisi par les suffrages des Eglises pour nous accompagner dans le voyage, avec cette grâce que nous administrons à la gloire du Seigneur même et pour montrer notre
20 prompte volonté [3] ; — évitant que quelqu'un ne nous blâme dans
21 l'administration qui nous est confiée de cette abondance ; — ayant soin de faire ce qui est bon, non seulement devant le Seigneur, mais
22 aussi devant les hommes [4]. — Nous avons donc envoyé avec eux notre frère, dont nous avons souvent éprouvé l'empressement en plusieurs occasions, et qui en aura beaucoup plus en celle-ci, à cause de
23 la grande confiance qu'il a en vous [5]. — Soit que je parle en faveur de Tite, il est mon compagnon et mon collaborateur à votre égard, soit qu'il s'agisse de nos frères, ils sont les envoyés des Eglises, et la
24 gloire de Christ [6], — vous leur donnerez donc, en présence des Eglises,

dente charité qui avait produit, aux premiers jours de l'Eglise, cette précieuse égalité, pouvait et devait la produire encore. Partout où elle ne porte pas les mêmes fruits, c'est qu'elle s'est refroidie. (Act. 2 : 44, 45 ; 4 : 34-37 ; 11 : 28-30.) Qu'on ne s'y méprenne pas, toutefois, et qu'on ne demande pas à des institutions humaines et au nom de la loi, c'est-à-dire de la contrainte, ce que Paul demande au nom d'un sentiment que l'Esprit de Dieu seul peut inspirer, et qui serait dénaturé dès qu'on lui ôterait sa liberté, sa parfaite spontanéité. L'apôtre n'emploie pas même son autorité apostolique pour prescrire un devoir ; il ne commande pas, il le déclare positivement (v. 8) ; il en appelle à la charité de Christ (v. 9), et pour lui, il ne fait que donner « un conseil » (v. 10), ajoutant (v. 13) une réserve plus délicate encore. C'est que l'égalité de l'amour chrétien vient de Dieu, tandis que l'égalité impossible que rêvent les hommes n'est que de la convoitise et de l'injustice. Mais, en repoussant les *exigences* des hommes, que les chrétiens se demandent s'ils obéissent aux *inspirations* de l'Evangile de Dieu !

1. L'exhortation (v. 6) ne lui était pas nécessaire, il est allé vers vous *de son propre mouvement*, spontanément.

2. Le *frère* dont il est ici question nous est tout à fait inconnu. — *Par l'Evangile* signifie par sa prédication de l'Evangile.

3. *Cette grâce* est la bonne œuvre dont il s'agit ici. (Vers. 1, note.) — Au lieu de « *notre* prompte volonté, » le texte reçu dit *votre*, rapportant aux chrétiens de Corinthe la manifestation de ce sentiment pour la collecte à faire.

4. Afin que ni lui, ni Tite ne pussent être l'objet d'aucune inculpation de la part des adversaires dans l'*administration* de ces riches dons, il a voulu un troisième frère bien connu (v. 18) et même un quatrième. (Vers. 22.) « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes ! »

5. On ne sait qui était ce frère ; peut-être l'un de ceux qui sont nommés Act. 20 : 4.

6. C'est-à-dire qu'ils *glorifient* Christ

des preuves de votre charité, et du sujet que nous avons de nous glorifier de vous [1].

par leur vie. Ainsi, veut dire l'apôtre, tous ces envoyés sont fort dignes de votre confiance.

1. C'était par leur manière de recevoir ces envoyés, et par la libéralité de leurs dons, que les Corinthiens pouvaient prouver à la fois leur *charité* et la bonne réputation que Paul leur avait faite. *En présence des Eglises*, signifie en présence de ces frères qui les représentent.

CHAPITRE IX

La collecte pour les chrétiens de Jérusalem. (Suite.)

NOUVEAUX MOTIFS EN FAVEUR D'UNE ABONDANTE COLLECTE. — 1° Il me serait inutile d'insister, vu votre bonne volonté déjà manifestée ; cependant, j'ai envoyé nos frères d'avance, afin que vous soyez prêts et que notre attente ne tourne pas à confusion en présence des Macédoniens. (1-5.) — 2° Que chacun donne abondamment, selon son cœur, car Dieu est puissant pour vous combler de biens, comme il le prouve par sa Parole et par ses dons matériels. (6-11.) — 3° Ceux qui recevront vos dons en rendront grâce à Dieu, et le glorifieront de votre charité par leurs prières pour vous. (12-15.)

Car, à vrai dire, il m'est superflu de vous écrire au sujet de l'assis- 1
tance destinée aux saints [1] ; — car je sais quelle est la promptitude 2
de votre volonté ; ce qui me donne sujet de me glorifier de vous auprès des Macédoniens, leur disant que l'Achaïe [2] est prête dès l'année passée [3] ; et votre zèle a stimulé la plupart [4]. — Mais je vous ai 3
cependant envoyé les frères [5], afin que notre sujet de nous glorifier de vous ne soit pas rendu vain à cet égard ; et que, comme je l'ai dit, vous soyez prêts ; — de peur que, si les Macédoniens viennent 4
avec moi et ne vous trouvent pas prêts, cela ne tourne à notre confusion, pour ne pas dire à la vôtre, en cette confiance [6]. — J'ai donc 5

1. Et pourtant il en écrit durant ces deux chapitres ! Pour expliquer cette apparente contradiction, il n'est pas nécessaire de suppléer : écrire *plus au long*, comme le fait Osterwald, ni de supposer avec Gerlach, Reuss, etc., que l'apôtre a été interrompu à la fin du ch. 8, et qu'il reprend ici son sujet à nouveau. Il n'est pas probable que Paul ait voulu dire : « Relativement à la collecte (Gr. « au service ») même, à la manière de la faire, à ce qu'elle doit produire, etc., il est inutile de vous en écrire, car.... » (Vers. 2.) Il est plus naturel d'admettre qu'il use d'un détour plein de délicatesse pour revenir au sujet de la collecte déjà traité précédemment. Il n'a l'air de s'attacher d'abord qu'à l'ambassade dont il vient de parler fin ch. 7. Le *car* par lequel commence notre chapitre le rattache au chapitre précédent. « Car *à vrai dire* il m'est superflu de vous écrire au sujet de la collecte.... *Mais* (v. 3) j'*ai* pourtant *jugé bon de vous envoyer* les frères.... »

2. Cette partie de la Grèce où était Corinthe.

3. Comp. 8 : 10. Prête avec sa collecte.

4. Puissant motif pour eux de ne pas tromper cette attente et laisser refroidir ce *zèle*. (Comp. v. 4.)

5. Ch. 8 : 18, 22, 23.

6. Ou bien : *confusion* « sur ce *fonde-*

estimé nécessaire d'exhorter les frères à aller vers vous auparavant, et à préparer d'avance cette libéralité annoncée de votre part, afin qu'elle soit prête, comme une libéralité, et non comme une avarice [1].
6 — Or voici ce que je dis : Celui qui sème peu, moissonnera peu, et
7 celui qui sème abondamment, moissonnera abondamment [2]. — Que chacun donne selon qu'il l'a résolu en son cœur, non avec tristesse, ni par contrainte ; car Dieu aime celui qui donne joyeusement [3]. —
8 Et Dieu est puissant pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant toujours en toutes choses tout ce qui vous est nécessaire, vous abon-
9 diez en toute bonne œuvre [4] ; — selon qu'il est écrit : « Il a répandu, il a donné aux pauvres ; sa justice demeure éternellement [5]. » —
10 « Celui donc qui fournit la semence au semeur, et du pain pour sa nourriture, » fournira et multipliera votre semence, et augmentera
11 les fruits de votre justice [6], — en ce que vous serez enrichis de toute manière pour cette entière simplicité, qui produit par nous des actions
12 de grâces à Dieu [7]. — Car l'administration de cette offrande non seu-

ment que nous avions posé en vous. » D'autres traduisent : « confusion en cette affaire. » Le texte reçu ajoute à tort : confiance « d'un sujet de gloire. » Sans doute la confusion serait pour les Corinthiens ; mais l'apôtre se sent si étroitement uni avec eux, que cette honte rejaillirait sur lui.

1. Il appelle cette bonne œuvre une *libéralité*, mot qui signifie aussi *action de grâces*, pour montrer la source d'où découle un tel fruit de la charité, c'est-à-dire un cœur plein de reconnaissance envers Dieu. Un riche don est une bénédiction pour ceux qui le font, et pour ceux qui le reçoivent. Un don mesquin, au contraire, lorsque l'on *peut* donner richement, est une *avarice ;* cela n'a besoin ni d'explication, ni de preuve.

2. Gr. « Celui qui sème avec bénédictions, moissonnera avec bénédictions » (c'est-à-dire abondamment, richement) et celui qui sème *parcimonieusement* moissonnera aussi parcimonieusement. (Ps. 41 : 1-4 ; Prov. 11 : 24, 25 : 22 : 9 ; Gal. 6 : 7-9.)

3. Ce v. 7 modifie le précédent en ce sens que l'apôtre respecte la liberté de *chacun* de donner *selon qu'il l'a résolu en son cœur*. Mais Dieu regarde à ce *cœur :* s'il y voit de la *tristesse*, du regret en donnant, le don n'a plus aucune valeur morale. — Les dernières paroles du verset sont une réminiscence de Prov. 22 : 9, où on lit dans la version des Septante : « L'homme qui est un donateur joyeux, Dieu le bénira. » Et l'apôtre dit : (Gr.) : « Dieu aime un donateur joyeux. »

4. *Puissant* pour vous *combler* de telle manière que vous ayez toujours assez pour vous-mêmes, et de quoi donner. C'est la promesse de ce v. 8, et la conséquence toute pratique qu'en tire l'apôtre, qui donnèrent à Auguste-Hermann Franke la sainte hardiesse de bâtir la maison des orphelins de Halle. Il ne fut pas confondu dans sa foi ; sa vie est le commentaire vivant de notre passage.

5. Ps. 112 : 9. (Comp. Luc 12 : 33 ; 16 : 9.) C'est du juste qu'il s'agit, non de Dieu. La citation est d'après les Septante, conforme à l'hébreu.

6. Se fondant sur un passage d'Esaïe (55 : 10), l'apôtre déclare que le même Dieu qui, après avoir donné *au semeur la semence*, la fait germer et fructifier *pour sa nourriture* et pour semer encore, multipliera de la même manière la semence de la charité chrétienne dans le règne du Sauveur, pour y produire de nouveaux *fruits de justice*. Chaque bonne œuvre en prépare d'autres, car « Dieu couronne ses propres dons. » *Augustin.* — Le texte reçu exprime cette promesse comme un vœu : « Que celui qui fournit... fournisse, multiplie, augmente. » Variante fautive.

7. *Simplicité* signifie ici, comme v. 13 et 8 : 2, cette bienfaisance du cœur, cette charité qui ne calcule pas et n'hésite pas. On le traduit ordinairement par *libéralité*, ce qui est admissible, faute de mieux, mais ne rend pas la pensée de l'apôtre. Comp.

lement comble ce qui manque aux saints, mais elle abonde aussi par beaucoup d'actions de grâces à Dieu. — Par l'expérience de ce se- 13
cours, ils glorifient Dieu, à cause de votre obéissance dans la profession de l'Evangile de Christ et à cause de la simplicité de votre communication envers eux et envers tous, — et ils prient pour vous, 14
vous aimant tendrement, à cause de l'excellente grâce de Dieu sur vous [1]. — Grâces à Dieu pour son don ineffable [2] ! 15

Jacq. 1 : 5, où il est dit de Dieu qu'il donne (Gr.) « simplement. » Voir aussi Rom. 12 : 8. — Sur ces *actions de grâces*, voir v. 5, note. — *Par nous*, dit l'apôtre, parce qu'il administrera ces dons pour lesquels plusieurs rendront grâces à Dieu. (Vers. 12.)

1. Ainsi, outre le secours temporel offert à des frères dans le besoin, voilà les bénédictions spirituelles qui en seront le fruit. (Vers. 13, 14.) Par là, les chrétiens de la Palestine, dont plusieurs pouvaient encore avoir des préjugés contre leurs frères convertis du paganisme, apprendraient à les connaître, à *glorifier Dieu* à leur sujet, à admirer leur *obéissance*, leur générosité, à les *aimer*, à *prier* pour eux ; une intime communion s'établira ainsi entre ces deux fractions de l'Eglise de Jésus-Christ. Il y a, dans les œuvres de la vraie charité, une impérissable bénédiction.

2. Le *don de Dieu*, c'est-à-dire sa *grâce excellente* (v. 14), que nul terme ne peut exprimer, qui est la source de tous nos dons, devrait être aussi la source permanente d'une vivante reconnaissance !

CHAPITRE X

I. *Paul demande à ses adversaires de ne pas l'obliger à faire usage envers eux de son autorité apostolique ; il n'a que des armes spirituelles, 1-6.* — II. *Il se justifie de s'être attribué une gloire qui ne lui appartiendrait pas, 7-18.*

I. 1-6. Menaces et justification. — 1° Moi qu'on accuse de hardiesse étant absent, je vous prie que je ne sois pas en effet obligé d'user de cette hardiesse envers les accusateurs. (1, 2.) — 2° On nous accuse de marcher selon la chair : mais nos armes, loin d'être charnelles, sont la Parole et l'Esprit de Dieu, et dès lors puissantes pour détruire toutes les oppositions, et amener les âmes à l'obéissance de Christ ; j'en ferai usage, s'il le faut, pour punir la désobéissance. (3-6.)

Or moi-même, Paul, je vous exhorte par la douceur et par la clé- 1
mence de Christ [1], moi qui, présent parmi vous, suis humble d'appa-

1. Depuis le commencement de ce chapitre jusqu'au ch. 13 : 10, l'apôtre s'adresse exclusivement aux adversaires de son ministère, soit qu'ils fussent de faux docteurs qui cherchaient à affaiblir son influence pour établir la leur, soit qu'ils fussent des membres de l'Eglise, qui, moins convaincus que d'autres par la première épître, continuaient à s'opposer à lui. Rien de plus instructif que cette espèce de polémique, non seulement parce qu'elle nous dévoile l'état des Eglises primitives, mais surtout parce qu'elle nous offre un vrai modèle de la manière dont le serviteur de Dieu doit se comporter lorsqu'il s'agit de combattre pour la vérité de Dieu et pour la justification d'un ministère méconnu et accusé. — L'apôtre introduit ce sujet par ces mots à la fois solennels et humbles : « *Moi-même, Paul*, le même Paul

2 rence, mais qui, absent, suis plein de hardiesse envers vous [1] ; — je vous
supplie que, quand je serai présent, je ne sois pas obligé d'user avec
assurance de cette hardiesse avec laquelle j'ai dessein d'agir contre
quelques-uns qui estiment que nous marchons comme selon la chair [2].
3 — Car si nous marchons dans la chair, nous ne combattons point
4 selon la chair [3]. — En effet, les armes de notre guerre ne sont point
charnelles, mais puissantes selon Dieu, pour renverser les forte-
5 resses [4] ; — détruisant les raisonnements et toute hauteur qui s'élève
contre la connaissance de Dieu, et amenant toute pensée captive à
6 l'obéissance de Christ [5] ; — et étant prêts à punir toute désobéis-
sance, lorsque votre obéissance aura été accomplie [6].

que vous accusez de *hardiesse, je vous exhorte*, je vous supplie. » Il pourrait en appeler à son apostolat, à son autorité, — il conjure *par la douceur et par la clémence de Christ*, qu'il s'efforce d'imiter dans tous ses rapports avec les hommes. Ainsi, ailleurs, il exhorte « par les compassions de Dieu. » (Rom. 12 : 1.) Quel motif plus puissant pourrait-il invoquer ?

1. Ces paroles sont une des accusations des adversaires (v. 10), que l'apôtre relève ici, non sans une certaine pointe d'ironie. *Humble* signifie aussi en grec *chétif*, misérable, et même plus que cela. Peut-être fondait-on ce reproche sur ce que l'apôtre, lors de son premier séjour à Corinthe, se trouvait réellement dans un état de faiblesse, de crainte, d'épreuve intérieure. (1 Cor. 2 : 3 ; 2 Cor. 12 : 7 et suiv.) Une telle méconnaissance était d'autant plus coupable chez ces hommes prévenus, et d'autant plus douloureuse pour l'apôtre de Jésus-Christ.

2. Gr. « Que, présent, je n'use pas de hardiesse avec cette persuasion (assurance) dont je pense à m'enhardir contre quelques-uns.... » D'autres traduisent : « cette *hardiesse* qu'on m'attribue, » dont on accuse mes lettres. (Versets 1 et 10.) *Marcher selon la chair* signifie ici agir avec passion, ou par des motifs terrestres, non selon l'Esprit de Dieu.

3. *Dans la chair* n'est pas *selon la chair*, mais dans la faiblesse, dans cette vie de l'homme mortel, entouré de tentations et de misères, au sein des combats. Quoique telle soit encore la position de l'apôtre, il *ne combat pas* selon la chair (v. 2), pas même dans cette dernière partie de son épître, où il se montre si sévère, non contre l'Eglise entière, mais contre *quelques-uns*. (Vers. 2.)

4. Gr. « Elles (les armes) sont puissantes à Dieu, » ou pour Dieu, par Dieu, selon Dieu, divinement puissantes (comp. 2 : 14 ; Act. 7 : 20 en grec) ; de toutes manières elles viennent de Dieu, de son Esprit, et non de l'homme. On attendait, pour l'antithèse avec armes *charnelles*, des armes *spirituelles ;* le sens est le même, mais l'expression dont se sert l'apôtre rend sa pensée plus complète encore. Ce qu'il entend par ces *forteresses* se trouve expliqué au verset suivant.

5. Les *raisonnements* sont les conclusions de la logique, de la raison humaine. Paul les compare à une *hauteur*, une tour, une forteresse (v. 4), où, dans son orgueilleuse révolte, l'homme prétend se retrancher contre la *connaissance de Dieu*, c'est-à-dire contre la vraie science de Dieu, sa vérité, sa volonté. L'autre expression, que nous traduisons par *pensée*, signifie quelque chose qu'on a pensé, arrêté dans son esprit, un conseil, une opinion, un système. Or, Paul déclare que l'Evangile détruit ces hauteurs et rend ces conseils de la sagesse *captifs sous l'obéissance de Christ*. C'est par cette obéissance à Christ que la raison échappe à l'esclavage de l'erreur et du péché, et retrouve la vraie liberté pour laquelle elle a été créée. « La vérité vous rendra libres. » Il faut bien que l'homme consente à ce que l'Evangile lui ôte son indépendance à l'égard de Dieu, qu'elle s'appelle propre justice ou propre sagesse ; il reçoit en retour la vraie indépendance et la force divine qui lui permet de soumettre les autres à Christ.

6. L'apôtre laisse pressentir qu'il pourrait *punir* (Gr. « venger ») la *désobéissance* des rebelles (avec ses armes spirituelles, bien entendu) ; mais qu'il ne veut le faire qu'à la dernière extrémité, et lorsque tous ceux qui peuvent encore être ramenés à l'*obéissance* par la douceur et la persuasion l'auront été en effet.

II. 7-18. PAUL NE S'EST POINT ATTRIBUÉ LA GLOIRE QUI NE LUI APPARTIENT PAS. — 1° Jugez-vous selon l'apparence ? Si d'autres se glorifient d'être à Christ, nous le sommes aussi ; si même je me glorifiais de mon autorité apostolique, je n'en serais point confus ; mais je ne veux pas intimider par ces lettres qu'ils disent être fortes, tandis que ma parole est faible ; qu'ils sachent que tels nous sommes par lettres, tels aussi par notre présence. (7-11.) — 2° Nous n'imiterons pas ceux qui n'ont d'autre mesure de leur mérite qu'eux-mêmes ; notre mesure nous est assignée par Dieu qui nous a fait parvenir jusqu'à vous avec l'Evangile ; sans nous glorifier des travaux des autres, nous espérons, en suivant cette mesure, aller plus loin encore, au delà de vous. (12-16.) — 3° Le seul vrai moyen de se glorifier et d'être approuvé, c'est d'être recommandé par le Seigneur. (17, 18.)

Regardez-vous les choses selon l'apparence [1] ? Si quelqu'un a la 7
confiance en lui-même qu'il est à Christ, qu'il conclue aussi en lui-
même que, comme il est à Christ, nous le sommes aussi. — Car si 8
même je me glorifiais un peu plus de notre autorité, que le Seigneur
nous a donnée pour l'édification, et non pour votre destruction, je
n'en aurais point de honte [2], — afin qu'on ne croie pas que je veuille 9
vous intimider par mes lettres [3] ; — car ses lettres, dit-on, sont à la 10
vérité graves et fortes, mais la présence de son corps est faible, et
sa parole est méprisable. — Que celui qui parle ainsi considère que, 11
tels que nous sommes en parole par lettres, étant absents, tels aussi
nous sommes en œuvre, étant présents [4]. — Car nous n'osons nous 12
égaler ou nous comparer à quelques-uns, qui se recommandent eux-
mêmes ; mais eux, se mesurant eux-mêmes par eux-mêmes, et se
comparant eux-mêmes avec eux-mêmes, sont sans intelligence. —

1. Gr. « Selon le visage, » le même mot qu'au v. 1. Pour le sens, comp. 5 : 12. — D'autres traduisent ces mots sans interrogation : *vous regardez*, et en y voyant également un reproche. D'autres encore rendent le verbe par l'impératif : *Regardez*, et donnent au reste de la phrase ce sens : Regardez les choses qui sont devant le visage, sous les yeux, évidentes. Cette interprétation n'est point probable.

2. Ou « je n'en serais pas confus, cela ne me tournerait pas à confusion, » ni devant Dieu, ni devant les hommes. Comme il *est à Christ* (v. 7), qu'il agit selon son Esprit, il peut parler de l'*autorité* qui lui a été confiée, et en faire usage pour une discipline sévère. (1 Cor. 4 : 21 ; 5 : 4, 5 ; 2 Cor. 13 : 10.) Cette sévérité même répond au but pour lequel l'autorité lui a été confiée, l'*édification* de l'Eglise, et non sa *destruction*, ce qui aurait lieu si cette autorité était usurpée ou employée dans des vues charnelles.

3. Quelques exégètes intercalent ici ces mots : *je dis cela*, afin... pour compléter le sens. Si on les retranche, on peut rattacher le v. 9 au v. 8, comme le motivant, ou au v. 11, en faisant du v. 10 une parenthèse. Selon l'une ou l'autre de ces trois constructions, la pensée reste à peu près la même. Mais nous préférons rendre la pensée de l'apôtre telle qu'il l'a écrite : il a le droit de parler de son autorité, il n'en sera point confus, afin que nul ne puisse voir là un moyen d'intimidation.

4. Ce qu'il a dit (v. 8 ; comp. v. 6) réfutait cette inculpation, qu'il n'était *fort* et sévère que dans ses *lettres*, mais personnellement *faible*, de chétive apparence. Une ancienne tradition, qui peut-être ne se fondait que sur ce passage, porte en effet que Paul avait un extérieur chétif, et que sa *parole* agissait plus par sa puissance intime que par les dons de ce qu'on appelle éloquence. Quoi qu'il en soit, Paul tient à déclarer énergiquement qu'il est bien toujours le même, *présent* ou *absent*, afin que nul n'attribue cette prétendue différence à des causes indignes de lui. (Vers. 9.)

13 Mais nous, nous ne nous glorifions point outre mesure, mais selon la
mesure du partage que Dieu nous a assigné, pour nous faire parvenir
14 jusqu'à vous [1]. — Car nous ne nous étendons pas plus que nous ne
devons comme si nous ne parvenions pas jusqu'à vous ; puisque nous
sommes arrivés même jusqu'à vous par l'Evangile de Christ [2]. —
15 Nous ne nous glorifions point outre mesure, dans les travaux des
autres ; mais nous espérons que, votre foi s'accroissant, nous nous
étendrons parmi vous beaucoup plus loin, selon le partage qui nous
16 est assigné [3], — pour prêcher l'Evangile dans les pays qui sont au
delà du vôtre ; sans nous glorifier de ce qui a déjà été fait dans le
17 partage des autres [4]. — Que celui donc qui se glorifie, se glorifie
18 dans le Seigneur. — Car ce n'est pas celui qui se recommande soi-
même qui est approuvé, mais c'est celui que le Seigneur recom-
mande [5].

1. Le sens le plus probable de ces deux versets (12, 13), qui ont été diversement traduits et expliqués, est celui-ci, que nous rendons d'abord par une version littérale : « Car nous n'osons pas nous égaler ou nous comparer nous-mêmes à quelques-uns qui se recommandent eux-mêmes. » Ce langage n'est pas sans quelque ironie, l'apôtre sachant bien que, quels que soient les avantages extérieurs de ces *quelques-uns*, la puissance divine de ses lettres ou de sa présence est une vraie supériorité, d'autant plus que ces hommes agissaient sans vocation et sans mandat de Dieu, *se recommandant eux-mêmes*, s'imposant aux Eglises. « Mais se mesurant eux-mêmes à eux-mêmes et se comparant eux-mêmes à eux-mêmes, ils sont sans intelligence » (mot qu'Ostervald rend par « ils ne considèrent pas »). Ils n'ont d'autre *mesure*, comme d'autre autorité qu'eux-mêmes, leurs propres idées, leur propre volonté ; ils ne sauraient donc *comprendre* un apôtre de Jésus-Christ, ni la vérité qu'il annonce. Tel est le portrait fidèle de tous les faux prophètes. « Mais nous, nous ne nous glorifierons pas sans mesure » (pas comme ceux-là, sans autre règle que nous-mêmes) ; « mais selon la mesure de la règle que Dieu nous a départie pour mesure, pour être parvenus même jusqu'à vous. » C'est Dieu qui nous a donné, dans sa vérité et par son Esprit, la *mesure*, la *règle* d'après laquelle nous jugeons notre vocation, notre ministère, notre œuvre. Et cette mesure nous a permis de *parvenir jusqu'à vous*, et d'annoncer parmi vous l'Evangile, selon la vocation de Dieu. (Comp. v. 14-16.)

2. Nous ne nous glorifions pas de ce que nous n'avons pas fait. Ces paroles motivant le v. 13, sont expliquées au v. 15.

3. « Nous nous agrandirons parmi vous, ou par vous, abondamment, selon notre règle, » (v. 13, note.) Ce serait se glorifier *outre mesure* que de le faire *dans le travail des autres ;* Paul ne le veut pas ; mais il espère que par l'influence que lui donnera la *foi croissante* de l'Eglise de Corinthe, il *grandira* en activité, en travail (v. 15) ; toutefois en s'en tenant toujours à la *règle* ou à la mesure que le Seigneur lui assigne, sans jamais empiéter sur le travail des autres. (Vers. 16.)

4. Gr. « Non pour nous glorifier dans la règle des autres, à l'égard de ce qui est déjà prêt. » Nous ne voulons point nous approprier le travail, le partage des autres, comme beaucoup l'ont fait en venant à Corinthe, et ailleurs, s'ingérer dans notre travail. Combien peu l'on retrouve aujourd'hui de cette sainte délicatesse ! Combien qui, tout en se disant des apôtres par excellence, imitent à l'égard des travaux de leurs frères précisément la conduite que Paul reproche ici à ses adversaires ! Et pourtant ces paroles prouvent que Paul considère le champ de travail de chaque serviteur de Dieu comme lui étant assigné, mesuré par le Maître.

5. Ces deux versets (17, 18) généralisent, érigent en principe ce qui a été dit. Pour *se glorifier dans le Seigneur* (comp. 1 Cor. 1 : 31), il faut avoir agi selon sa vocation et sa volonté ; pour être *approuvé* de lui et des hommes de son règne, il faut avoir reçu son mandat et le bon témoignage de son Esprit, au dedans et au dehors. C'est là la seule *recommandation* de quelque valeur !

CHAPITRE XI

(Suite.) I. *Paul prouve qu'il n'est inférieur ni en connaissance, ni en désintéressement à ceux qui se disent apôtres par excellence, 1-15.* — II. *Il montre qu'il leur est supérieur en travaux, en souffrance pour le nom de Christ, 16-33.*

I. 1-15. Zèle et désintéressement de Paul, comparé a ses adversaires. — 1° Paul s'excuse de son imprudence : supportez-moi, car j'ai une sainte jalousie pour l'Epoux auquel je vous ai fiancés, et je crains que vous ne soyez séduits comme le fut Eve ; ne vois-je pas déjà que quand d'autres vous annoncent un autre Jésus, un autre Evangile, vous les supportez ! (1-4.) — 2° Vous avez tort, car je ne suis pas inférieur à eux ! Si je le suis par l'éloquence, certainement pas par la connaissance ; je me suis manifesté à vous. (5, 6.) — 3° Serais-je coupable à vos yeux, parce que je vous ai gratuitement annoncé l'Evangile ? Il est vrai, pour vous servir, j'ai reçu des autres Eglises de quoi m'entretenir, afin de ne point vous être à charge ; ce désintéressement est un sujet de gloire qui ne me sera point ôté. (7-10.) — 4° Pourquoi ai-je agi ainsi ? parce que je ne vous aime pas ? Oh ! non, mais pour ôter à mes adversaires tout prétexte contre mon ministère. (11, 12.) — 5° Il faut le dire, ce sont là de faux apôtres, qui, comme Satan se déguise en ange de lumière, se déguisent, eux, en serviteurs de la justice ; ils recevront selon leurs œuvres. (13-15.)

Puissiez-vous supporter quelque peu ma folie ; mais encore vous 1
me supportez [1] ! — Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu ; 2

1. D'autres, avec Calvin, traduisent cette dernière phrase par l'impératif : « mais aussi *supportez-moi*, » en sorte que l'apôtre aurait ajouté à son vœu une prière. Il est plus naturel d'admettre qu'il veut adoucir, par une concession charitable, le blâme renfermé dans son vœu. — Ce que l'apôtre appelle sa *folie* (ce mot, ou l'adjectif de même racine, se retrouve v. 16, 17, 19, 21 ; 12 : 6, 11), c'est d'énumérer tous les sujets qu'il avait de se glorifier, tandis qu'il a dans la pensée le vrai principe posé au ch. 10 : 17 et 18. Il se voit contraint de le faire fortement et hautement, parce que les faux apôtres trouvaient encore des adhérents à Corinthe, et qu'un de leurs moyens était de calomnier Paul et son apostolat. Il *fallait* que ce dernier montrât à l'Eglise ce qu'était une vie apostolique. Dans tous les temps, la plupart des hommes, incapables de saisir et de retenir la vérité comme *principe*, n'en jugent que selon les *personnes* ; pourquoi donc Paul aurait-il laissé aux séducteurs, qui savaient se faire valoir, les apparences de la vérité, tandis qu'en réalité ils égaraient les âmes ? Mais il lui en coûte beaucoup de parler de lui et de ses travaux, de se glorifier en un mot. A ses yeux cela est une *folie* (v. 17), parce qu'il sait bien que jamais l'homme n'a aucune gloire, aucun mérite devant Dieu ; et, par ce mot même, il condamnait les louanges que ses adversaires se donnaient à eux-mêmes. Néanmoins, dans ces circonstances exceptionnelles, laisser rabaisser son apostolat, taire ce que Dieu lui avait confié, c'eût été renier la vérité ! En mettant sa vie au grand jour, au contraire, il glorifiait Dieu, et sa *folie* devenait une sagesse toute chrétienne. Mais aussi, en flétrissant du nom de folie ce qu'il faisait, il en rejetait la confusion sur les disciples de Corinthe, qui l'obligeaient à sauver de cette manière les intérêts de la vérité et la gloire de Dieu. (12 : 11.) S'ils avaient reconnu le sceau de Christ dans le ministère de son serviteur, s'ils avaient fermé la bouche aux faux docteurs, quand ils se

parce que je vous ai fiancés à un seul mari, pour vous présenter à
3 Christ comme une vierge pure[1], — mais je crains que, comme le
serpent séduisit Eve par sa ruse, vos pensées ne se corrompent, se
4 détournant de la simplicité à l'égard de Christ[2]. — Car si celui qui
vient à vous vous prêche un autre Jésus, que nous ne vous avons
point prêché ; ou si vous recevez un autre Esprit, que vous n'avez
point reçu, ou un autre Evangile, que vous n'avez point embrassé,
5 vous le supporteriez fort bien[3]. — Car j'estime que je n'ai été en
6 rien inférieur aux apôtres par excellence[4]. — Si même je suis un

vantaient eux-mêmes et dénigraient Paul, celui-ci aurait gardé un silence absolu sur lui-même. (11 : 12.) Mais, puisqu'il faut parler, au moins demande-t-il à ses frères de le supporter dans cette *folie*. — Quelques interprètes (Olshausen, entre autres) pensent que Paul se met ici au point de vue de ses adversaires, qui l'accusaient d'être *insensé* dans son zèle, et que dès lors il parle dans un sens ironique. Cette vue est tout à fait fondée (comp. v. 16 et 21) ; mais elle n'exclut pas le sérieux avec lequel Paul juge la nécessité où on l'a mis de vanter son apostolat pour le justifier.

1. C'est donc par une sainte *jalousie* que Paul fait ce qui, en d'autres circonstances, eût été une folie. Jéhovah est souvent représenté dans l'Anc. Test. comme l'Epoux de son peuple et *jaloux* de lui, voulant qu'il lui reste fidèle comme une épouse. (Esa. 54 : 5 ; 62 : 5 ; Jér. 3 : 1 et suiv. ; Ezéch. 16 : 8 et suiv. ; Osée 2 : 19-20.) L'apôtre partage cette *jalousie de Dieu* pour l'Eglise de Corinthe, qu'il a *fiancée* à Christ, l'Epoux de l'Eglise, par la prédication de l'Evangile. Il voudrait pouvoir la lui présenter, au grand jour de sa venue, *pure*, fidèle. Mais à cet égard, il a des craintes fondées (v. 3) ; de là sa *jalousie*, de là aussi l'imprudence qu'il met à relever son ministère, par opposition à celui des faux docteurs qui mettaient l'Eglise en danger. C'est au point de vue de ce motif élevé et saint qu'il faut apprécier ce chapitre et le suivant, où Paul ne craint pas de se montrer si véhément et si personnel.

2. Si même nos premiers parents, qui étaient, eux aussi, à l'égard de Dieu, dans ce rapport innocent et fidèle de l'épouse envers son époux, purent être *séduits* et entraînés dans la ruine, combien plus les chrétiens, l'Eglise dans laquelle, malgré le renouvellement du Saint-Esprit, le péché habite encore ! La *simplicité à l'égard de Christ*, c'est-à-dire cette foi simple, cette confiance en lui comme l'unique Maître, l'unique Sauveur, ce cœur non partagé, voilà la sauvegarde du chrétien. L'amour des nouveautés, de ce qui est extraordinaire, de ce qui flatte une sagesse charnelle est toujours l'avant-coureur de la ruine. — On voit par ces mots que Paul admet avec toute sa réalité historique le fait de la tentation et de la chute (Gen. 3), dans laquelle le *serpent* fut l'instrument du démon. (Vers. 14 ; comp. Apoc. 12 : 9 ; 20 : 2.)

3. Nos versions ordinaires, en suivant Calvin, ont rendu fort imparfaitement ce verset. Dire : « un autre Jésus que celui que nous avons prêché, un autre Esprit que celui que vous avez reçu, un autre Evangile que celui que vous avez embrassé, » ce n'était pas encore assez pour l'apôtre ; il tient à déclarer, et il déclare, en effet, que cet autre Jésus, quel qu'il soit, il *ne l'a point prêché ;* que cet autre Esprit, d'où qu'il vienne, les Corinthiens *ne l'ont point reçu* tant qu'ils sont demeurés fidèles, et de même à l'égard de l'*Evangile* en général. De plus, par ces verbes au présent : vous *prêche*, vous *recevez*, il laisse entrevoir que c'est là réellement et actuellement ce que font les faux docteurs et quelques-uns des Corinthiens ; tandis que, par la forme conditionnelle du dernier verbe : vous le *supporteriez*, il indique qu'au fond c'est là quelque chose d'impossible, parce qu'il n'y a point d'autre Jésus, point d'autre Esprit, point d'autre Evangile. (Gal. 1 : 6 et suiv.) — Dans ces mots : « vous le supporteriez *fort bien* » (Gr. « bellement, » comme Marc 7 : 9), l'apôtre adresse à ses lecteurs un reproche amer sur la légèreté et l'orgueil qui leur faisaient désirer du *nouveau*, un christianisme extraordinaire, plus *profond*, plus *spirituel* que celui qu'ils avaient reçu de lui et dans lequel ils avaient trouvé la paix et la vie !

4. Par ce retour sur lui-même, sur son ministère, l'apôtre motive le blâme qu'il vient de prononcer. « N'êtes-vous pas des insensés de mépriser ainsi l'Evangile que je vous ai annoncé, cet Evangile qui n'est

homme du commun à l'égard du langage, je ne le suis pas à l'égard de la connaissance [1] ; mais nous avons été manifestés parmi vous, à tous égards et en toutes choses [2].

Ou bien ai-je commis un péché [3] en m'abaissant moi-même, afin que 7
vous fussiez élevés, parce que je vous ai annoncé gratuitement l'Evangile de Dieu [4] ? — J'ai dépouillé d'autres Eglises, en recevant d'elles un 8
salaire, pour vous servir ; et lorsque j'étais parmi vous et que je me suis trouvé dans le besoin, je n'ai été à charge à personne ; — car 9
les frères venus de Macédoine ont suppléé à ce qui me manquait ; et je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce fût, et je m'en garderai. — J'atteste la vérité de Christ, laquelle est en moi, que ce 10
sujet que j'ai de me glorifier dans toute l'Achaïe [5] ne me sera point ôté. — Pourquoi [6] ? Parce que je ne vous aime pas ? Dieu le sait [7] ! 11
— Mais ce que je fais, et je le ferai encore, c'est pour ôter ce pré- 12
texte à ceux qui veulent un prétexte : afin qu'il se trouve qu'ils sont tels que nous, dans les choses dont ils se glorifient [8]. — Car de tels 13

inférieur à aucun autre, *car* moi-même je n'ai pas été inférieur aux autres apôtres. » Ici le nom et l'attribut d'*apôtres par excellence* (12 : 11) sont employés par Paul dans un sens ironique. Il n'entend point par là désigner les vrais apôtres, Pierre, Jean, Jacques ; mais ceux qui s'attribuaient faussement ce titre et que quelques Corinthiens considéraient comme apôtres par excellence. (Gr. « les *plus que beaucoup* apôtres. »)

1. Gr. « Si même du commun peuple (*idiot*) en parole (comp. sur ce mot Act. 4 : 13 ; 1 Cor. 14 : 16), mais pas en connaissance. » (Comp. 1 Cor. 2 : 1 et suiv.) Il paraît que les faux apôtres, probablement formés à Alexandrie, étaient supérieurs à Paul par l'art de la *parole*. — Par la *connaissance* que Paul oppose à la *parole*, il entend la doctrine chrétienne, qui approfondit les mystères de la révélation.

2. Ou « à tous les hommes. » La puissance de nos paroles a manifesté partout ce que nous sommes, et elle est parvenue jusqu'à vous qui l'avez éprouvée. C'était là une *manifestation* plus puissante que toute éloquence.

3. Contre vous. Comp. v. 11.

4. C'est là un exemple de la manière dont l'apôtre a été manifesté parmi les Corinthiens. Ses adversaires lui faisaient sans doute un reproche de s'*abaisser* au niveau d'un artisan, et l'accusaient du *péché* d'orgueil ; mais il agissait ainsi pour que d'autres fussent *élevés* par toutes les bénédictions de l'Evangile. Et quel contraste entre ces termes : *gratuitement*, et le précieux *Evangile de Dieu*.

5. La Grèce, dont Corinthe était la ville principale. — Ce *sujet de gloire*, c'est celui d'avoir prêché l'Evangile gratuitement. (Vers. 7.) — Il y a quelque chose de très solennel dans cette attestation : (Gr.) « la vérité de Christ est en moi, que.... » Comme Paul sait que Christ vit en lui (Gal. 2 : 20), qu'il aime dans les entrailles de Jésus-Christ (Phil. 1 : 8), qu'il a la pensée de Christ (1 Cor. 2 : 16), de même il sait que la *vérité de Christ* est en lui, parle par sa bouche, en bannit toute fausseté, tout mensonge. (Comp. Rom. 9 : 1.)

6. Pourquoi ai-je agi ainsi envers vous ?

7. Paul veut, dans ces versets, établir clairement le désintéressement entier dont il a usé envers l'Eglise de Corinthe, mais aussi prévenir la pensée qu'il ait agi de la sorte par un manque d'*amour* ou de confiance envers les membres de ce troupeau (v. 7) ; c'est pourquoi il ajoute (v. 12) le motif qui l'a porté à se conduire de cette sorte. Quand il dit (v. 8) qu'il a *dépouillé des Eglises*, il emploie un terme destiné à faire honte aux riches Corinthiens qui n'avaient pas pris garde à ses *besoins* (v. 9) ; car, du reste, sa vraie pensée est expliquée dans le v. 9, où il nous apprend que les chrétiens de Macédoine, si généreux en toutes choses (8 : 1 et suiv.), avaient pris soin de lui.

8. Gr. « Afin qu'en ce dont ils se glorifient, ils soient trouvés, eux aussi, tels que nous. » Le *prétexte* (Gr. « occasion ») que

hommes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en
14 apôtres de Christ ; — et il ne faut pas s'en étonner ; car Satan lui-
15 même se déguise en ange de lumière [1] ; — il n'est donc pas surpre-
nant que ses serviteurs se déguisent aussi en serviteurs de justice [2] ;
mais leur fin sera selon leurs œuvres.

II. 16-33. Travaux et souffrances de Paul, comparé a ses adversaires. — 1° Introduction : Si je me glorifie, vous n'avez pas le droit de me tenir pour insensé, ou vous devez me supporter comme tel ; car, d'abord, je reconnais que ce n'est point là parler *selon le Seigneur*, mais *selon la chair* ; ensuite, si je le fais comme d'autres, c'est que vous m'y obligez en les supportant fort bien quand ils vous séduisent, vous dominent, vous insultent. Je le dis avec honte, nous avons été faibles envers vous ; mais puisqu'ils osent tout, j'oserai aussi. (16-21.) — 2° Quelles sont les prérogatives dont ils se vantent ? d'être Juifs ? je le suis aussi ; serviteurs de Christ ? je le suis plus qu'eux, et ma vie le prouve (insensé comme eux !) par les travaux, les blessures, les persécutions dont elle est remplie ; par les naufrages, par les dangers encourus partout et de la part de tous ; par les peines, les veilles, les privations de tout genre. (22-27.) — 3° Mais c'est peu encore, ces souffrances du dehors ; ce qui est plus difficile à supporter, ce sont les inquiétudes morales au sujet des Eglises, des faiblesses, des scandales qui s'y trouvent, et qui assaillent mon âme ; je me glorifierai donc plutôt de mes infirmités, et Dieu m'est témoin qu'en tout ceci je ne dis que la vérité. (28-33.)

16 Je le dis encore : Que personne ne me regarde comme un insensé ;
sinon, recevez-moi comme insensé, afin que moi aussi je me glorifie
17 un peu [3]. — Ce que je dis, je ne le dis pas selon le Seigneur, mais

cherchaient les adversaires, et que Paul leur ôte par son désintéressement, c'était de l'accuser, de le calomnier, en lui attribuant des motifs terrestres. La seconde partie du verset a été diversement interprétée, selon la manière de la construire. Les uns lient ce second *afin que* avec les mots de l'apôtre *je fais cela* et *je le ferai*, afin que, puisqu'ils se *glorifient* de désintéressement, ils soient forcés d'être désintéressés, en effet, pour *être trouvés tels que nous*. C'est ce qu'ils n'étaient pas. (Comp. v. 13 et 20.) D'autres construisent cet *afin que* avec ces mots : *ils cherchent un prétexte ;* ils le cherchent, *afin d'être trouvés tels que nous*, et même au-dessus de nous, ce dont ils se glorifient. Dans l'un et l'autre sens, Paul avait un puissant motif de persister dans sa ligne de conduite.

1. Peut-être faut-il voir dans ces dernières paroles une allusion à certains faits particuliers, comme la séduction du premier homme (Gen. 3 : 1-5), ou la tentation de Jésus-Christ (Math. 4 : 1 et suiv.), dans lesquelles Satan se *déguisa en ange de lumière*, c'est-à-dire en envoyé du Dieu qui est lumière. Tels apparaissent les vrais anges, resplendissants de la gloire d'en haut. (Math. 28 : 3 ; Act. 12 : 7, etc.) C'est ce qui a lieu dans chaque tentation : Satan présente toujours le péché sous de fausses couleurs, sous les apparences du bien. « Les diables blancs sont plus dangereux que les noirs. » *Luther*. Cette comparaison avec Satan augmente encore la sévérité du jugement que Paul prononce sur ces *faux apôtres*.

2. De la *justice* qui est en Christ, ce qui est possible même aux faux apôtres. Il n'hésite pourtant pas à les désigner comme des *serviteurs de Satan* et à leur annoncer le sévère jugement qui les attend.

3. Par ces mots : *je le dis encore*, je le répète, l'apôtre revient à sa pensée exprimée au v. 1, après la digression qui précède sur son désintéressement. — « Qu'on ne me regarde pas comme un *insensé* si je continue à me glorifier de mes prérogatives et de mes souffrances (v. 22-33) ; sinon, supportez-moi dans cette *folie* que votre aveuglement m'impose, *afin que moi aussi je me glorifie un peu*, comme ceux qui

comme par folie, dans ce sujet que j'ai de me glorifier. — Puisque 18
plusieurs se glorifient selon la chair, moi aussi je me glorifierai [1]. —
Car vous supportez volontiers les insensés, vous qui êtes sages. — 19
Car si quelqu'un vous asservit, si quelqu'un vous dévore, si quelqu'un 20
s'empare de vous, si quelqu'un s'élève, si quelqu'un vous frappe au
visage, vous le supportez [2]. — J'ai honte de le dire, comme si nous 21
avions montré de la faiblesse ; mais en quelque chose que quelqu'un
ait de la hardiesse (je parle en imprudent), moi aussi j'ai de la har-
diesse [3]. — Sont-ils Hébreux ? moi aussi. Sont-ils Israélites ? moi 22
aussi. Sont-ils la postérité d'Abraham ? moi aussi [4]. — Sont-ils ser- 23
viteurs de Christ ? (je parle en insensé [5]) : moi plus encore [6] ; en

vous séduisent, et que vous supportez si bien. » (Vers. 4, 19, 20.) Ainsi Paul ne reconnaît pas aux Corinthiens, en présence de leurs faux docteurs, le droit de le tenir pour insensé, même quand il se glorifie. Alors il emploie ce mot avec ironie (v. 1, 12, 21) ; mais quand il se place devant Dieu, son jugement est tout autre. (Vers. 17.)

1. Dans ces deux versets (17 et 18) Paul exprime positivement la pensée qui le dirige et qui est exposée au v. 1, note. *Se glorifier*, même en restant dans les termes de la plus stricte vérité quant aux faits, cela n'est pas *selon le Seigneur*, conforme à son Esprit, à ses rapports avec nous, en qui il ne peut voir que de pauvres pécheurs privés de toute gloire ; cela ne peut avoir lieu que *selon la chair* (v. 18), d'après les insinuations du cœur orgueilleux de l'homme, en vue, non de grâces spirituelles, mais d'avantages tout extérieurs. Par ces paroles, Paul condamne encore une fois ceux qui se glorifient ainsi selon la chair, et déclare hautement qu'il ne le fait lui-même que comme *insensé* (v. 17, 21) et dans le but indiqué v. 1, note.

2. Par une ironie pénétrante et pleine de tristesse, l'apôtre reproche à ces Corinthiens qui se croyaient si *sages*, si riches en dons spirituels, non seulement de se laisser séduire par les *insensés* qui se glorifiaient *selon la chair*, mais même de souffrir leur tyrannie, leur orgueil, leur avarice, leurs insultes, tandis que lui, dans une vie telle qu'il va la décrire, était méconnu par eux et forcé de se justifier !

3. Gr. « Je le dis avec honte (ou déshonneur) parce que nous, nous avons en quelque sorte été faible ; mais en tant que quelqu'un ose (je parle avec folie), j'oserai moi aussi. » La première partie de ce verset est susceptible de deux interprétations qui divisent les exégètes. 1° Les uns rapportent ces paroles à ce qui suit, surtout aux versets 22 et suiv., où Paul glorifie son ministère, et alors la *honte* dont il parle, c'est la sienne propre (à ma honte) motivée par cette glorification même, qui contraste avec la *faiblesse* dans laquelle il avait paru à Corinthe. (1 Cor. 2 : 3.) — 2° Les autres relient ces paroles à ce qui précède, surtout au v. 20. Dans ce cas, il parle à la honte de ses lecteurs, qui se sont ainsi laissé séduire, dominer, insulter par d'autres, tandis que lui, parce qu'il a agi avec douceur, est accusé de faiblesse. (10 : 10.) Mais maintenant (seconde partie du verset), puisque d'autres *osent*, se montrent si hardis, il osera aussi. C'est ainsi qu'il justifie le tableau qui va suivre ; mais encore une fois, il déclare cela *insensé*. (Vers. 1, 16, 17, notes.)

4. On voit par ces paroles que les faux apôtres qui, à Corinthe, se posaient comme les adversaires de Paul étaient des Juifs convertis au christianisme, mais ayant conservé les erreurs et les préjugés contre lesquels l'apôtre eut toujours à combattre. (Voir surtout l'ép. aux Gal.) Ces hommes, il paraît, se vantaient de leur descendance d'Abraham, et aussi de leurs rapports avec les apôtres de Jérusalem. — Il semble au premier abord qu'il n'y ait aucune différence entre ces trois synonymes ; cependant, il y a progression de l'un à l'autre : *hébreu* indique simplement la nationalité ; *Israélite*, la théocratie ; *postérité d'Abraham*, le règne du Messie. (Comp. Rom. 9 : 4, 7 ; 11 : 1 ; Philip. 3 : 5.)

5. Voir sur ce terme v. 1, note ; v. 16, note ; comp. v. 17, 19, 21. Plus l'apôtre avance dans cette voie où il a été forcé d'entrer, plus il en sent la *folie* devant Dieu, et aussi il éprouve toujours plus le besoin de répéter et d'exprimer fortement le jugement qu'il en porte.

6. Il ne refuse pas précisément à ses adversaires le titre de *serviteurs de Christ*, mais s'ils le sont, combien plus lui !

travaux, bien plus ; en blessures, excessivement ; en prisons, bien
24 plus [1] ; en dangers de mort [2], plusieurs fois. — J'ai reçu des Juifs,
25 cinq fois, quarante coups moins un [3] ; — j'ai été battu de verges trois fois, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois [4], j'ai
26 passé un jour et une nuit dans le profond de la mer [5] ; — en voyage souvent, en danger sur les rivières, en danger des voleurs, en danger de la part de ma nation, en danger de la part des païens, en danger dans les villes, en danger dans les déserts, en danger sur la mer,
27 en danger parmi les faux frères [6] ; — dans le travail et la peine, dans les veilles souvent, dans la faim, dans la soif, dans les jeûnes souvent,
28 dans le froid et la nudité [7]. — Outre les choses du dehors, je suis assailli tous les jours par les inquiétudes que me donnent toutes les
29 Eglises [8]. — Qui est faible, que je ne sois faible aussi ? Qui est scan-
30 dalisé, que je ne brûle aussi [9] ? — S'il faut se glorifier, je me glori-

1. Plus qu'eux tous.

2. Gr. « En morts, » par où il faut bien entendre en *dangers de mort*, et surtout cette *mort* lente et continue à laquelle il était exposé. (1 Cor. 15 : 31 ; 2 Cor. 4 : 11 ; Rom. 8 : 36.)

3. Ce supplice de la flagellation, qui mettait le malheureux en danger de mort (voir note précédente), était ordonné par la loi de Moïse ; mais cette loi fixait comme maximum de la peine *quarante coups ;* or les juges, pour s'assurer que ce nombre ne serait pas dépassé, le bornaient à trente-neuf. Et Paul subit ce supplice cinq fois !

4. *Battu de verges :* une fois nous est connue (Act. 16 : 22) ; lapidé de même (Act. 14 : 19) ; un *naufrage* est admirablement raconté Act. 27, mais il fut postérieur à cette épître, donc le quatrième.

5. Ces mots signifient probablement que, dans un de ses naufrages, il avait lutté un jour et une nuit contre les flots sur quelque débris de navire. D'autres pensent qu'il s'agit du fond d'un cachot ou d'une fosse où il avait été jeté. (Gr. « Dans la profondeur. »)

6. On peut considérer les v. 25 et 26 comme une parenthèse, après laquelle la construction du v. 24 est reprise toujours avec la pensée de l'apôtre de comparer ses travaux et ses souffrances avec ceux de ses adversaires : « bien plus. » (Vers. 23.)

7. Nous apprenons, par cet émouvant tableau, combien de souffrances furent accumulées dans la vie de Paul, dont le livre des Actes ne fait aucune mention. Les premières années de son apostolat y sont presque entièrement passées sous silence.

8. Quelques-uns traduisent : « sans parler des autres choses ; » d'autres : « Outre ces choses exceptionnelles. » Le mot que nous rendons ici par *je suis assailli*, est un substantif qui signifie proprement un concours de peuple, un rassemblement séditieux ; telles sont pour l'apôtre les *inquiétudes* qui assaillent *chaque jour* son âme au sujet de *toutes les Eglises*, et dont il souffre plus encore que de toutes ses tribulations du dehors. « Quiconque a une sérieuse sollicitude pour l'Eglise doit s'attendre à soutenir un lourd fardeau sur ses épaules. Telle est l'image du vrai ministre de Christ. L'apôtre ne dit pas qu'il embrasse de ses soins une seule Eglise, ni dix, ni trente, mais toutes à la fois ; il faut qu'il instruise les unes, qu'il affermisse les autres, qu'il donne aux unes ses conseils, ses exhortations, qu'il porte à d'autres le remède pour leurs maladies. D'où nous apprenons que quiconque s'applique de tout son cœur au soin des Eglises se sentira pressé de bien des difficultés. Le gouvernement de l'Eglise n'est pas une occupation agréable, dans laquelle nous puissions exercer doucement les grâces de notre esprit ; c'est un train de guerre dur et âpre, dans lequel Satan fait tout ce qu'il peut pour nous rendre la besogne difficile, et remue tout pour nous troubler. » *Calvin.*

9. Vive et pathétique explication du verset précédent. « Il ne dit pas seulement : je prends part à leurs douleurs, mais je suis agité et ébranlé par leurs maux comme si j'y étais moi-même exposé. Vois encore la grandeur de sa souffrance par ce mot *brûler*. Je brûle intérieurement, dit-il. Toutes les peines du dehors, quelque cuisantes

fierai de ce qui regarde mes faiblesses [1]. — Le Dieu et Père de notre 31
Seigneur Jésus-Christ, qui est béni éternellement, sait que je ne mens
point [2]. — A Damas, celui qui en était gouverneur pour le roi Arétas, 32
gardait la ville des Damascéniens, pour se saisir de moi ; — et l'on 33
me descendit de la muraille par une fenêtre, dans une corbeille, et
j'échappai ainsi de ses mains [3].

qu'elles soient, passent bientôt et produisent une joie qui ne se flétrit jamais ; mais ce qui le remplit d'angoisse, ce qui froisse son âme, c'est la pensée de chacun de ces *faibles*, quel qu'il soit. Car il ne s'occupe pas seulement des plus considérables en méprisant les petits, mais ce sont précisément ceux que d'autres rejettent qu'il porte sur son âme. C'est pourquoi il dit : « *qui* est faible ? » pour montrer que sa sollicitude s'étend à tous. » *Chrysostôme.* — Cependant, on peut aussi entendre ces mots d'une autre manière. Paul, en disant qu'il est faible (ou Gr. « malade ») en présence des faibles, qu'il brûle là où d'autres trouvent des occasions de chute, peut vouloir parler de ses propres souffrances spirituelles, indépendamment de sa sympathie pour les misères des autres. Si le premier sens s'accorde mieux avec les paroles qui précèdent (v. 28), le dernier paraît plus conforme à celles qui suivent (v. 30), où le mot traduit par *faiblesses* est le même que nous avons ici.

1. *Faiblesses* spirituelles, ou souffrances en général. (Comp. 12 : 5, 9, 12.) S'il *faut* se glorifier. L'apôtre dit ainsi expressément qu'il y a été contraint par ses adversaires. Et même en le faisant, quelle différence il met entre lui et eux, qui se vantaient de leur force, en accusant Paul de *faiblesse*. Il accepte le terme, il s'en *glorifie*. Tel est le résumé de l'émouvant tableau qui précède : qui pourrait y voir une effusion de l'orgueil ?

2. Cette solennelle protestation, nécessaire à cause des défiances que l'on cherchait à inspirer aux Corinthiens contre l'apôtre, se rapporte à ce qui précède. Plusieurs interprètes, entre autres Calvin, la relient au récit du v. 32. Quelle apparence que l'apôtre fît cette espèce de serment solennel au sujet de cette fuite de Damas, de si peu d'importance après tous les dangers qu'il vient d'énumérer ! — L'interprétation de Meyer nous paraît préférable : le v. 30 non seulement conclut le morceau précédent, mais introduit le suivant, auquel se rapporte le serment solennel. (Vers. 31.) Paul allait commencer le récit circonstancié des faiblesses dont il se glorifie. Mais après avoir raconté la première persécution qu'il eut à subir peu après sa conversion, il s'arrête dans le sentiment très juste que la continuation de ce récit n'était pas ce qui convenait dans la situation donnée ; il passe brusquement à la mention de quelque chose de plus élevé et de plus caractéristique, les révélations qu'il a eues.

3. Paul ajoute encore ici le souvenir de la première persécution qu'il avait soufferte pour le nom de Jésus. (Act. 9 : 24, note.) Logiquement, ce fait aurait trouvé sa place à la suite des v. 25 et 26. Paul fut descendu *de la muraille par une fenêtre* parce qu'il se trouvait dans une maison bâtie directement sur la muraille de la ville. D'autres traduisent *petite porte*, ouverture de la muraille.

CHAPITRE XII

(Suite.) I. *Paul rappelle les révélations qu'il a reçues et se glorifie dans ses infirmités, 1-10.* — II. *Autres prérogatives, 11-21.*

I. 1-10. Gloire du ciel et écharde en la chair. — 1° S'il est nécessaire de se glorifier, j'en viendrai aux visions et aux révélations : Je connais un homme qui, dans un état d'extase, inconscient de lui-même, fut ravi jusqu'au ciel et y entendit des choses ineffables qu'il ne lui est pas permis de dire. (1-4.) — 2° Je pourrais me glorifier de cet homme, et cela, sans imprudence, car il dit la vérité ; mais je m'abstiens,

afin qu'on ne le juge que tel qu'il est. (5, 6.) — 3° Bien plus, pour me préserver d'orgueil, il m'a été donné une écharde en la chair, source de souffrance et de tentation. A mes prières réitérées, il me fut répondu par ce seul mot : Ma grâce te suffit ; je ne me glorifierai donc que de mes infirmités et de mes souffrances. (7-10.)

1 Il faut se glorifier..., cela ne convient pas [1] ; car j'en viendrai jusqu'à
2 des visions et à des révélations du Seigneur [2]. — Je connais un homme
en Christ [3], qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel ;
si ce fut en corps, je ne sais ; si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu
3 le sait ; — et je sais que cet homme (si ce fut en corps, ou si ce fut
4 sans corps, je ne sais, Dieu le sait [4]) — fut ravi dans le paradis [5], et

1. « Me glorifier est nécessaire (à cause de vous)... bien que cela ne me convienne pas ; j'en viendrai en effet... » Encore une confirmation de ce qui a été dit à ce sujet. (11 : 1, note ; 11 : 16, note.) Aussi l'apôtre ne veut-il se glorifier que dans ses infirmités. (Vers. 5.) Toutefois, si des hommes aussi peu spirituels que les faux apôtres et les âmes qu'ils pouvaient avoir séduites, n'ont pas su reconnaître dans ce qui précède la vie d'un vrai serviteur de Jésus-Christ, s'ils exigent d'autres preuves, des révélations extraordinaires, des signes, des miracles, tout cela abonde encore dans la vie de Paul (v. 2-4 et 12), et il le montre. — La leçon du texte reçu « *certainement* il ne *me* convient pas de me glorifier » a contre elle les meilleures autorités.

2. *Visions* et *révélations* se distinguent peut-être les unes des autres en ce que les premières ont lieu dans l'esprit de l'homme par des images (comme Act. 10 : 9 et suiv.), tandis que les dernières sont des communications plus explicites par la parole. (Ainsi Act. 9 : 1 et suiv. ; 27 : 23 et suiv.) Les deux sortes de manifestations se trouvent réunies dans Act. 18 : 9, 10.

3. L'apôtre se nomme ainsi pour indiquer que la vision à laquelle il fait allusion appartient exclusivement à sa vie intérieure, « cachée avec Christ en Dieu. » C'est parce que cet homme était entièrement *en Christ* qu'il faisait de telles expériences. (Comp. Gal. 2 : 20.) S'il parle de lui comme d'un autre, à la troisième personne, au moment de raconter des grâces aussi signalées du Seigneur, c'est par humilité et parce que le fait qu'il va rappeler est tout à fait au-dessus de son activité personnelle.

4. Telle fut la grandeur, la puissance de cette révélation sur tout son être, qu'il en perdit la conscience de son existence terrestre, et qu'il serait impossible de dire si les rapports de l'âme et du corps restèrent les mêmes, ni si les sens eurent une part quelconque à ce qu'il vit et entendit. — Historiquement, il est impossible de déterminer l'époque précise de sa vie à laquelle l'apôtre fait ici allusion. Ce mot : *il y a quatorze ans* (v. 2), n'indique aucun des événements de son histoire rapportés dans le livre des Actes, à moins qu'il ne s'agisse de la vision racontée au ch. 22 : 17 et suiv., ce qui serait possible, mais peu probable, parce que là les paroles de la vision sont simplement rapportées, tandis qu'ici elles ne peuvent l'être. (Vers. 4.) En tout cas, il ne faut pas regarder ceci comme la première apparition du Seigneur à Saul sur le chemin de Damas (Act. ch. 9) ; tout est différent, le temps, les circonstances, le but de la vision.

5. Nouvelle désignation de ce que l'apôtre (v. 2) a appelé le *troisième ciel*. La Bible parle souvent de plusieurs cieux, et nomme même « les cieux des cieux » comme les lieux les plus élevés du monde invisible, ceux où Dieu (qui, sans doute, est présent partout) se révèle le plus immédiatement, ce que l'Ecriture appelle encore : *voir, contempler* Dieu. Telle est la pensée que Paul veut exprimer ici, pensée qu'il rend ensuite par le mot de *paradis*. Ces deux termes s'expliquent l'un l'autre, car ici il est de toute évidence qu'ils sont synonymes. C'est donc sans le moindre fondement que plusieurs interprètes font une distinction entre ces deux expressions et prêtent ici à l'apôtre une part des rêveries rabbiniques selon lesquelles il y aurait jusqu'à *sept* cieux divers. Pourquoi alors s'arrêterait-il au *troisième*, puisqu'il s'agit, dans son cas, d'une vision divine ? L'Ecriture, il est vrai, ne parle nulle part de *trois cieux* distincts ; mais peut-être Paul a-t-il dans la pensée : 1° le ciel éthéré (Luc 9 : 58), 2° le ciel sidéral (Marc 13 : 25), et 3° le ciel spirituel, séjour des bienheureux. (Marc 12 : 25.) Quoi qu'il en soit, ce dernier est bien ce qu'il entend par le terme de paradis. (Comp. sur

y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme
d'exprimer [1]. — Je me glorifierai d'un tel homme, mais de moi-même 5
je ne me glorifierai point, si ce n'est en mes infirmités [2]. — Si, en 6
effet, je voulais me glorifier, je ne serais point imprudent, car je dirais
la vérité ; mais je m'en abstiens [3], de peur que quelqu'un ne pense
à mon égard au delà de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend de
moi [4]. — Et afin que je ne m'élève pas, à cause de l'excellence des 7
révélations, il m'a été donné une écharde dans la chair, un ange de
Satan pour me souffleter, afin que je ne m'élève pas [5]. — Trois fois, 8

ce mot Luc 23 : 43, note.) C'est donc à tort que plusieurs exégètes voient dans notre passage deux lieux différents, l'un désigné comme troisième ciel, l'autre comme paradis. Ils se fondent sur la répétition de ce que raconte l'apôtre. (Vers. 2 et 3.) Mais cette raison n'est pas décisive. Par cette répétition, Paul voulait donner une impression forte et solennelle de ce qu'il y avait de grand et de mystérieux dans le fait qu'il raconte. L'action n'est pas double, mais unique, exprimée, aux v. 2 et 4, par le même verbe *fut ravi*.

1. Gr. « Des paroles (et des *choses*, le mot grec a les deux sens) qui ne peuvent se dire, » ou « n'ont pas été dites, » ineffables, inexprimables, et *qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer*, soit parce que ces choses sont trop mystérieuses, trop saintes, soit parce que les langues humaines ne le comportent pas. S'il en est ainsi, quel profit l'apôtre lui-même retira-t-il de sa vision ? Il en conserva l'impression, le souvenir, elle lui révéla, d'une manière immédiate, les réalités et les gloires du monde invisible, sa foi put en recevoir une force infinie. Toute communication directe avec le ciel, comme la glorification momentanée du Sauveur lui-même (Math. ch. 17), est une prophétie, un gage, un avant-goût de l'état qui sera un jour le partage permanent des enfants de Dieu. Si donc l'apôtre ne trouve maintenant ni pensées, ni paroles qui puissent contenir, et moins encore exprimer ce dont il a reçu l'impression, il aura pour cela des pensées et des paroles lorsque, purifié de tout péché, affranchi de tout esclavage, il sera glorifié corps et âme, et qu'en un mot son être tout entier sera approprié à la vie du ciel. Jusqu'alors, le souvenir qu'il rappelle ici l'élève sans cesse vers ces régions de la gloire éternelle, il combat tout ce qui la lui obscurcit, tout ce qui l'en éloigne, et ses efforts ne sont pas vains. Il pouvait être bien important et salutaire à un homme appelé à une activité extérieure si extraordinaire, d'avoir fait des expériences qui le ramenaient puissamment au dedans et l'élevaient au-dessus des choses visibles. Il courait moins le danger de se perdre au dehors, dans ses travaux et ses peines, quand le souvenir des moments les plus solennels de sa vie le rappelait dans la communion la plus intime avec son Dieu.

2. Paul distingue ici clairement cette grâce merveilleuse du Seigneur, de tout ce qui lui est propre. S'il se *glorifie* de la vision, ce n'est évidemment pas qu'il puisse s'en attribuer le moindre mérite ; et quant à lui, il ne veut voir que ses *infirmités*. (11 : 30 ; 12 : 9, 10.) Cette distinction sert à expliquer le verset suivant.

3. Il n'y aurait pas de *folie* (11 : 1, note ; v. 16-18, notes) à se *glorifier* d'une dispensation dont évidemment il ne saurait rien revenir à l'homme et dont toute la gloire remonte à Dieu ; Paul, en cela, ne *dirait* que la *vérité*, tandis que, dans toute glorification de la créature, comme l'était celle des adversaires de l'apôtre, il y a du mensonge. Toutefois, il *s'en abstient*, ajoute-t-il, et il en indique immédiatement la raison. (Note suivante.)

4. Ce qu'on *voyait* en lui et *entendait* de lui, toute sa personnalité, toute son action, avait les apparences de la faiblesse, de l'infirmité extérieure. (10 : 10 ; 11 : 6, 29 ; 1 Cor. 2 : 1 et suiv. ; Gal. 4 : 13.) Or, c'est d'après cette mesure que l'apôtre veut être estimé et jugé par les hommes, afin que toutes les grâces exceptionnelles qu'il avait reçues, toute la force réelle de son action, tous les succès de son ministère, soient attribués au Seigneur. Profonde humilité ! Cette humilité, les paroles suivantes nous apprennent comment Dieu l'avait produite et entretenue dans son serviteur.

5. Ces derniers mots, deux fois répétés, indiquent clairement et d'une manière solennelle le but de cette épreuve, qui durait encore quand l'apôtre écrivait,

9 à ce sujet, j'invoquai le Seigneur, afin qu'il se retirât de moi [1]. — Et
il me dit : Ma grâce te suffit ; car ma puissance s'accomplit dans la
faiblesse [2]. Je me glorifierai donc très volontiers plutôt dans mes infir-
10 mités, afin que la puissance de Christ habite en moi [3]. — C'est pour-
quoi je prends plaisir dans les infirmités, dans les opprobres, dans
les nécessités, dans les persécutions, dans les angoisses pour Christ ;
car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort [4].

comme le prouvent les verbes au présent : *afin qu'il me soufflète, afin que je ne m'élève pas*. En quoi consistait cette terrible affliction ? On écrirait un livre sur toutes les suppositions imaginaires, souvent extravagantes, qui ont été faites pour répondre à cette question. On peut les réduire à trois espèces : 1° des tentations purement spirituelles et morales ; 2° les souffrances qu'occasionnaient à l'apôtre l'inimitié de ses adversaires, ou, en général, les épreuves de son apostolat ; 3° des infirmités corporelles. Ceci est ce qu'il y a de plus probable. Les termes dont se sert l'apôtre expriment l'indicible douleur de son épreuve, mais n'en indiquent pas clairement la nature. Le mot que nous traduisons par une *écharde* désigne tout corps muni d'une pointe propre à percer, à déchirer, comme un pieu, une lance, les clous d'une croix, la croix elle-même. Cette cause de souffrance étant *dans la chair*, il est probable que c'était quelque infirmité corporelle très douloureuse, très humiliante. (Comp. Gal. 4 : 14.) Enfin, cette épreuve était pour l'apôtre une source de tentation spirituelle (comme le sont toutes les épreuves), puisqu'il la désigne encore par ces mots : un *ange de Satan* (comp. Math. 25 : 41), un envoyé, un serviteur du démon, par où il faut entendre l'épreuve elle-même, devenant, dans la main de l'ennemi, un instrument de tentation. *Souffleter* est pris figurément pour maltraiter, humilier, insulter. — Que les voies de Dieu sont merveilleuses et pleines de contradictions aux yeux de la sagesse humaine ! D'une part, il élève son fidèle serviteur jusqu'au troisième ciel, et d'un autre côté, il l'abaisse jusqu'à un opprobre sans nom, afin de le préserver d'un mal plus grand encore, l'orgueil ! Si Paul avait besoin d'un tel remède pour être préservé de ce danger, qui se croira en sûreté ?

1. Qui ? le Seigneur, ou l'ange de Satan, ou l'épreuve ? Le sens est le même ; si Paul demande que *le Seigneur se retire*, cela veut dire qu'il cesse de l'affliger. (Ps. 39 : 11-14.) Quoi qu'il en soit, l'objet de sa prière, c'est la délivrance. Comp. la triple prière de Jésus en Gethsémané. (Math. 26 : 36 et suiv.)

2. Le Seigneur ne le délivre pas, mais il exauce sa prière. Il lui répond : « Ma grâce te suffit ! » — « Que cette parole de Jésus-Christ ressuscité et glorieux est consolante !... Elle nous apprend que nous ne pouvons nous trop confier en Dieu, quand nous savons bien nous défier de nous-mêmes.... Dieu veut nous guérir, mais en sa manière. Pour s'y accommoder, il faut beaucoup prier.... » *Quesnel*. Pour que la *grâce* du Seigneur se déploie dans sa plénitude, il faut que la force naturelle de l'homme soit brisée, que son *moi* soit crucifié, et que, dans cette *infirmité*, il consente à ne subsister que par grâce, à ne vivre que de cette grâce. Mais elle *suffit*, car la *puissance* divine alors s'*accomplit* (Gr. « devient parfaite ») dans la *faiblesse* même de son enfant. Paul lui-même en juge ainsi par son expérience. (Vers. 9 et 10.)

3. L'apôtre accepte cette dispensation de Dieu, avec la promesse que le Seigneur y a attachée ; et non seulement il l'accepte, mais, puisque telle est la volonté de Dieu pour son bien, il s'en *glorifie*. — La *puissance de Christ*, dit-il ; donc, le Seigneur que Paul a invoqué par trois fois et qui lui a promis sa grâce et sa puissance, c'est *Christ*. La divinité de Jésus-Christ remplit la vie entière de ses disciples, aussi bien que toutes les pages des saintes Ecritures. (Comp. Act. 7 : 59, 60 ; 9 : 14 ; 1 Cor. 1 : 2.)

4. Comp. v. 9, note. Paul généralise dans ce verset l'idée des épreuves, afin que l'on ne pense pas que ce soit l'affliction spéciale dont il parle au v. 7 qui seule puisse produire l'effet désirable que Dieu a en vue : déprendre l'homme de toute force propre, pour que la grâce et la force de Christ s'accomplissent en son infirmité. « Si quelqu'un objecte qu'ici Paul parle, non de son manque de force, mais de ses diverses afflictions, je réponds que toutes ces souffrances sont des exercices par lesquels Dieu nous manifeste notre faiblesse. Car si le Seigneur n'avait pas exercé son serviteur par tant d'épreuves, jamais ce

II. 11-21. Paul justifie son apostolat et exprime ses craintes. — 1° Si j'ai été imprudent, vous m'y avez forcé, vous qui deviez me justifier, car je ne suis en rien inférieur à ceux qui ont votre confiance. (11.) — 2° Preuves : Les signes qui attestent que je suis apôtre ont été produits parmi vous par diverses opérations miraculeuses de l'Esprit de Dieu ; et vous-mêmes, en quoi êtes-vous inférieurs aux autres Eglises ? (12, 13.) — 3° Il est vrai, je n'ai rien accepté de vous ; si c'est une injustice, vous la pardonnerez ; mais je vais retourner vers vous, et je la commettrai de nouveau ; car je cherche, non vos biens, mais vous-mêmes ; bien plus, je me dépenserai pour vous, comme un père pour ses enfants, même au risque d'être moins aimé en aimant plus. (14-16.) — 4° Soit, disent-ils ; tout ce désintéressement n'est qu'une ruse. — Quoi ! quand je vous ai envoyé Tite ou tel autre frère, ai-je profité de vous ? n'ont-ils pas agi dans le même esprit que moi ? (17-19.) — 5° Vous vous imaginez depuis longtemps qu'en tout cela je veux me justifier devant vous ! Non, c'est devant Dieu que je parle, et pour votre édification ; car je crains bien qu'en vous revoyant je ne vous trouve pas tels que je désire ; je crains de retrouver parmi vous les anciens péchés dont plusieurs ne se sont pas repentis, et que je doive en être humilié et affligé. (20, 21.)

J'ai été imprudent ; c'est vous qui m'y avez contraint ; car c'était 11
à vous à me recommander [1], vu que je n'ai été inférieur en rien aux
apôtres par excellence, quoique je ne sois rien [2]. — Oui, les signes 12
de l'apôtre ont été produits parmi vous, en toute patience, par des
signes, par des prodiges et par des miracles [3]. — Car en quoi avez- 13
vous été inférieurs aux autres Eglises [4], sinon en ce que moi-même
je ne vous ai point été à charge ; pardonnez-moi cette injustice [5]. —

dernier n'aurait eu un sentiment si vif de son infirmité. Ainsi, il n'a point seulement égard à ses souffrances, mais aussi aux effets qu'elles produisent : la connaissance de notre faiblesse, la défiance de nous-mêmes, l'humilité. » *Calvin.* — Le dernier mot de ce verset, cet admirable paradoxe, n'est autre que la parole du Seigneur (v. 9), confirmée par l'expérience même de son serviteur.

1. Comp. 11 : 1, note ; 11 : 16-18, notes ; 12 : 1. — L'apôtre s'arrête, et, après tout ce qu'il a dit dans ces deux chapitres pour justifier son ministère, il revient au sentiment de l'*imprudence* ou de la folie qu'il a déjà plusieurs fois exprimé ; ici, il le fait, comme auparavant, avec le sérieux de la conscience et l'ironie pleine de tristesse que lui inspire la conduite de ses lecteurs. Eux-mêmes l'ont *contraint* à se glorifier, tandis qu'ils auraient dû le *recommander* auprès de ses adversaires qui l'accusaient.

2. Ici, comme ch. 11 : 5, ces *apôtres par excellence* ne sont pas les apôtres de Jésus-Christ, Pierre, Jacques, Jean, mais ceux qui, à Corinthe, se donnaient comme tels. Paul en disant, non sans ironie, qu'il ne leur a *point été inférieur* par son ministère, donne à entendre beaucoup plus. Et pourtant, dans sa vraie et profonde humilité personnelle, il confesse qu'il *n'est rien !* (Comp. 1 Cor. 15 : 8-10.)

3. Gr. « Par des signes et des prodiges et des puissances, » diverses sortes de miracles, de manifestations du Saint-Esprit, par lesquels Paul prouve qu'il n'a été en rien inférieur aux apôtres par excellence. (Vers. 11 ; comp. v. 13.) — C'est ce qu'il appelle les *signes de l'apôtre*, du vrai apôtre de Jésus-Christ. Nos versions rendent à tort ce mot par celui d'*apostolat*. Ainsi, vous auriez dû reconnaître cet *apôtre* sans le forcer de se glorifier. (Vers. 11.) Les apôtres, de même que les prophètes, regardent le don des *miracles* comme une confirmation nécessaire de leur mission divine. (Comp. Math. 10 : 1 ; Marc 16 : 17.) Mais il est remarquable que Paul mêle à ses miracles aussi un autre signe non moins authentique de son apostolat : la *patience*, dont Dieu lui a donné d'user au sein de ses épreuves et au milieu des contradictions de ses adversaires. Par là, il rappelle encore la force qui le rend vainqueur dans son infirmité. (Vers. 9-10.)

4. L'état florissant de l'Eglise de Corinthe (1 Cor. 1 : 4-7) était encore un signe manifeste de l'apostolat de Paul.

5. La plupart des interprètes voient dans ces paroles une ironie propre à hu-

14 Voici, pour la troisième fois je suis prêt à aller vers vous [1] ; et je ne
vous serai point à charge ; car ce ne sont pas vos biens que je cherche,
c'est vous-mêmes ; car ce n'est pas aux enfants à amasser du bien
15 pour leurs parents ; mais aux parents pour leurs enfants [2]. — Et pour
moi, je dépenserai très volontiers, et je me dépenserai moi-même
pour vos âmes, même si, vous aimant davantage, je suis moins
16 aimé [3]. — Soit ! je ne vous ai point été à charge ; mais étant un
17 homme artificieux, je vous ai pris par ruse [4] ! — Ai-je tiré du profit
18 de vous, par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés ? — J'ai prié
Tite d'aller, et j'ai envoyé le frère avec lui [5]. Tite a-t-il profité de
vous ? N'avons-nous pas agi dans le même esprit ? marché sur les
mêmes traces [6] ?

19 Depuis longtemps vous pensez que nous nous justifions auprès de
vous ! Nous parlons devant Dieu en Christ ; et tout cela, bien-aimés,
20 pour votre édification [7]. — Car je crains qu'à mon arrivée je ne vous

milier l'orgueil des membres de l'Eglise qui avaient bien su faire des sacrifices pour les faux apôtres. (11 : 20.) En effet, Paul ne pouvait voir ni une *injustice*, ni un péché (11 : 7) dans le fait qu'il n'avait rien accepté de l'Eglise de Corinthe, puisqu'il en explique si bien les motifs, et qu'il déclare vouloir agir encore de la même manière. (11 : 7-12 ; 12 : 14-17.) C'est donc mettre Paul en contradiction avec lui-même que de voir dans ces paroles, comme d'autres exégètes le font, la confession sérieuse d'un tort qu'il aurait eu en manquant de confiance envers eux. Lui-même a d'avance réfuté cette interprétation. (11 : 11.)

1. Comp. 1 Cor. 16 : 7, note ; 2 Cor. 13 : 1.

2. Aimables paroles, par lesquelles l'apôtre veut adoucir l'impression de celles qui précèdent. Qu'importe qu'il ait accepté ou non ce qu'il avait le droit d'attendre d'eux et qu'il soit maintenant encore résolu de ne point leur *être à charge ?* Ce qu'il *recherche*, ce n'est pas *leurs biens*, mais *eux-mêmes*, le salut de leur âme. Par la gracieuse comparaison qu'il emploie, Paul se représente comme le *père* spirituel de ses disciples de Corinthe (1 Cor. 4 : 15) ; ils sont ses *enfants ;* or, pourquoi seraient-ils froissés de ce qu'il ne veut pas leur être à charge ? (Vers. 13.) Il suit en cela l'usage naturel, ce sont les *parents qui amassent* (Gr. « thésaurisent ») *pour leurs enfants ;* non l'inverse. Touchante apologie de sa conduite ! — Du reste, il s'entend de soi-même que l'apôtre ne veut par là ni affranchir les enfants du devoir d'aider leurs parents si ceux-ci en ont besoin (1 Tim. 5 : 8), ni contredire les paroles du Sauveur sur la cupidité, dont le premier soin est de thésauriser (Mat. 6 : 19-21), ni nier le devoir des Eglises de subvenir aux besoins de leurs pasteurs. (1 Cor. 9 : 4-12.)

3. Paul, au lieu d'être à charge (v. 14), est prêt à tous les sacrifices *pour les âmes*, à *dépenser* ses forces, ses affections, sa vie, sans aucune récompense terrestre. En aura-t-il du moins pour récompense l'*amour* de ceux qu'il a ainsi *aimés ?* Il n'en est pas sûr ; on voit qu'il craint le contraire. Comme les parents dont il vient de parler, qui sont souvent *moins aimés* des enfants pour qui ils ont eu le plus de tendresse, l'apôtre est prêt aussi à ce douloureux renoncement ; mais, même alors, il n'en est pas moins décidé à *se dépenser* jusqu'au bout. Admirable pensée d'un cœur que presse la charité de Christ !

4. Langage des adversaires : « Bien ! lui-même il n'a rien reçu, afin de garder les apparences du désintéressement ; mais, par d'autres, il a fait son profit de vous. » Suit la réponse. (Vers. 17-18.)

5. Ch. 2 : 13 ; 8 : 6, 18.

6. Avec le même désintéressement dont il vient de parler, sans rien accepter, suivant la même conduite.

7. La justification de l'apôtre est maintenant close. Or, afin que ses lecteurs, ceux d'entre eux en particulier qui ne s'étaient pas repentis (v. 21), ne prennent pas cette douceur et ce renoncement dans ses infirmités pour de la faiblesse, surtout qu'ils ne s'imaginent pas, comme plusieurs

trouve pas tels que je voudrais ; et que moi, je sois trouvé de vous tel que vous ne voudriez pas [1] ; et qu'il n'y ait parmi vous des contestations, de la jalousie, des animosités, des dissensions, des médisances, des insinuations, de l'orgueil, des troubles [2] ; — et qu'étant re- 21
tourné vers vous, mon Dieu ne m'humilie, et que je ne sois dans le deuil au sujet de plusieurs qui, ayant péché ci-devant, ne se sont point repentis de l'impureté, de la fornication et de l'impudicité qu'ils ont commises [3].

le font *depuis longtemps* (comp. 1 Cor. 4 : 3), qu'en condescendant à *se justifier*, il les établit juges au-dessus de lui, ou qu'il a son propre intérêt en vue, il déclare avec la dignité d'un apôtre et avec amour *(bien-aimés)*, que c'est à Dieu seul qu'il en appelle, et qu'en tout ce qu'il vient de dire il a parlé *devant Dieu*, *en Christ*, dans son Esprit, non en vue de lui-même, mais pour leur *édification*. Il est pressé de parler ainsi par une sérieuse appréhension (v. 20), qui montre combien cette édification était encore nécessaire.

1. La *crainte* de l'apôtre de ne pas trouver l'Eglise telle qu'il la *voudrait*, n'est que trop bien expliquée ici (v. 20 et 21) ; la crainte que l'Eglise ne le trouve tel qu'elle *ne voudrait pas* est motivée ensuite. (13 : 1, 2.)

2. Telle est la première catégorie de péchés que Paul craint de retrouver à Corinthe. Ce sont, au fond, ceux qu'il avait eu à reprocher à cette Eglise dans sa première épître (1 : 11 ; 3 : 3), augmentés de quelques autres que les divisions et les partis engendrent toujours.

3. C'est là une seconde catégorie de péchés qui avaient déjà causé à l'apôtre de vrais tourments d'esprit (1 Cor. 5), et qui avaient valu à la ville de Corinthe une triste célébrité. Paul se garde bien d'en accuser tous les membres de l'Eglise, il parle de *plusieurs* qui, ayant *péché auparavant*, soit avant, soit depuis leur conversion, ou bien avant la première épître, ne s'étaient point *repentis*, ni sérieusement convertis. L'apôtre le *craint*, du moins, et cette crainte suffit pour qu'il pressente une profonde *humiliation* que *son Dieu* lui infligera. (Selon la vraie leçon, le verbe est au futur, non au subjonctif, preuve qu'il tient la chose pour probable.) Et dans ce cas, il sera *dans le deuil*, il aura à *pleurer* sur ces pécheurs qui se perdent. Quelle éloquence dans ce saint amour des âmes ! et à quelle hauteur le grand apôtre s'élève au-dessus des pensées de ceux qui s'imaginaient qu'il n'avait qu'à se justifier devant eux ! (Vers. 19.)

CHAPITRE XIII

I. *Menaces de sévérité apostolique contre l'Eglise de Corinthe, 1-10.* — II. *Dernières exhortations et salutations, 11-13.*

I. 1-10. Paul usera-t-il d'une sévère autorité apostolique ? — 1° En revenant à vous pour la troisième fois, ce sera pour rétablir promptement l'ordre et la justice ; encore absent, je vous l'annonce, je n'épargnerai point ceux qui ont péché ; et puisque vous voulez une preuve que j'agis par l'autorité de Christ, vous la trouverez en moi. De même que Christ, crucifié dans la faiblesse, est vivant par la puissance de Dieu, de même nous, bien que faibles, nous vivrons par la même puissance au milieu de vous. (1-4.) — 2° C'est vous-mêmes que vous devez éprouver pour savoir si vous êtes dans la foi, si Christ est en vous ; quant à nous, j'espère que vous en avez la preuve, et je

demande à Dieu que vous fassiez le bien, non pour notre approbation, mais pour la vôtre ; car nous n'agissons que selon la vérité et nous nous réjouirons si nous reparaissons au milieu de vous, sans autorité et sans force, pourvu que vous soyez forts et perfectionnés. C'est pour cela même que je vous écris ces avertissements, heureux si vous rendez toute sévérité inutile. (5-10.)

1 C'est ici la troisième fois que je viens à vous [1]. « Sur la déclara-
2 tion de deux ou trois témoins toute affaire sera établie [2]. » — J'ai déjà dit, et je le dis encore d'avance, comme quand j'étais présent pour la seconde fois, et maintenant étant absent, à ceux qui ont péché ci-devant, et à tous les autres, que, si je viens encore une fois,
3 je n'userai d'aucun ménagement, — puisque vous cherchez une preuve que Christ parle par moi, lui qui n'est point faible à votre égard, mais
4 qui est puissant au milieu de vous ; — car encore qu'il ait été crucifié selon la faiblesse, toutefois il est vivant par la puissance de Dieu ; car aussi nous, nous sommes faibles en lui, toutefois nous vivrons
5 avec lui, par la puissance de Dieu à votre égard [3]. — Eprouvez-vous vous-mêmes, pour savoir si vous êtes dans la foi ; examinez-vous vous-mêmes ; ne reconnaissez-vous pas en vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous ? à moins que peut-être vous ne soyez réprouvés [4].

1. Gr. « Cette troisième fois. » Voir 1 Cor. 16 : 7 note ; 2 Cor. 12 : 14.

2. Deut. 17 : 6 ; 19 : 15. Par cette citation, empruntée à la procédure de la discipline mosaïque, l'apôtre n'a pas d'autre intention que celle de déclarer d'une manière solennelle que, dès qu'il sera arrivé, il examinera l'état moral de l'Eglise et fera usage de son autorité envers les impénitents, pour exécuter ses menaces. — Ce ne sont pas les deux ou trois séjours de Paul à Corinthe qui constituent les *deux ou trois témoins*, puisque ce serait toujours le même témoignage. Il veut dire, par cette citation, qu'il mettra *promptement* les affaires au net en exerçant la discipline ; et cela, sans aucun doute, en s'adjoignant d'autres témoins. Bien plus, selon lui, l'exercice de la discipline est l'affaire de toute l'Eglise. (1 Cor. 5 : 4, 12, 13 ; 2 Cor. 2 : 6, 7 ; comp. Math. 18 : 16, 17.) — C'est ainsi que Paul précise la crainte déjà exprimée que ses lecteurs ne le trouvent « tel qu'ils ne le voudraient pas. » (12 : 20.)

3. Le v. 3 donne la raison de la sévérité annoncée au v. 2 ; puis, au v. 4, Paul cherche dans le Sauveur lui-même, en qui il vit, la preuve que la *faiblesse* selon la chair n'exclut point la *puissance* selon l'Esprit. « On m'accuse de faiblesse, semble dire Paul ; je vous ai confessé moi-même que je me glorifie dans mes infirmités, que, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort (12 : 5, 9, 10) ; si maintenant il vous faut une *preuve que Christ parle en moi* (v. 3), je vous la fournirai : Christ n'a point été *faible* au milieu de vous, puisqu'il y a produit tant de manifestations d'Esprit et de *puissance* (v. 3), et il peut le faire encore pour confondre l'erreur et châtier l'impénitence ; car bien qu'il ait été crucifié par un effet de la *faiblesse* à laquelle il s'était volontairement soumis, il est vivant par un effet de la *puissance de Dieu ;* et nous qui sommes *faibles*, par notre communion à ses humiliations et à sa mort (*en lui*), *nous vivrons aussi par la même puissance de Dieu* au milieu de vous, pour y donner efficace et force à la vérité. » (Vers. 4.) — D'autres rattachent le v. 3, non à ce qui précède, mais à ce qui suit ; ils font des v. 3 et 4 un premier membre de phrase, un principe exposé, d'où l'apôtre tire la conclusion : Examinez-vous donc !... (Vers. 5.) — Il faut remarquer encore au v. 2 que le mot du texte reçu : *j'écris*, a été retranché comme non authentique ; ensuite, que ce terme : *comme quand* j'étais présent, est traduit par quelques interprètes : *comme si* j'étais présent pour la seconde fois ; enfin, que ces mots : *ceux qui ont péché auparavant*, reprennent la pensée de l'apôtre exprimée, 12 : 21. (Voir la note.)

4. « Vous cherchez une preuve que Christ

— Mais j'espère que vous reconnaîtrez que nous, nous ne sommes 6
point réprouvés. — Mais nous prions Dieu que vous ne fassiez au- 7
cun mal, non pour que nous, nous paraissions approuvés, mais afin
que vous fassiez ce qui est bon, et que nous, nous soyons comme ré-
prouvés [1]. — Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour 8
la vérité ; — en effet, nous avons de la joie, lorsque nous sommes 9
dans la faiblesse, pourvu que vous soyez forts ; et ce que nous de-
mandons, c'est votre perfectionnement [2]. — C'est pourquoi j'écris 10
ces choses étant absent, afin que, lorsque je serai présent, je ne sois
pas obligé d'user de sévérité, selon la puissance que le Seigneur m'a
donnée pour édifier, et non pour détruire [3].

parle en moi ; cherchez plutôt *s'il est en vous, si vous êtes dans la foi*, si, au lieu de vous sentir *approuvés* par sa force en vous, vous ne seriez point *réprouvés*, sans aucun témoignage de l'Esprit en vous. Car pour ce qui nous regarde, nous, j'espère que vous savez le contraire. » (Vers. 6.) — Paroles dignes d'une sérieuse méditation ! d'abord, parce qu'elles reprennent sévèrement le penchant de notre cœur à juger plutôt les autres que nous-mêmes ; et ensuite, parce qu'elles renferment à la fois, d'une part, cette vérité consolante que nous pouvons reconnaître *si Christ est en nous*, être assurés de son approbation et de son salut, et, d'autre part, une sérieuse admonition contre toute fausse sécurité et toute assurance mal fondée. Le même apôtre qui partout montre au chrétien la joie et la gloire de savoir avec certitude en qui il a cru, lui rappelle sans cesse aussi sa responsabilité morale, « la crainte et le tremblement » qui fait sa sûreté. Que ceux qui verraient là une contradiction dogmatique apprennent d'abord à se connaître eux-mêmes et les contradictions de leur propre cœur, puis ils discerneront la divine harmonie de ces vérités !

1. L'apôtre *prie Dieu* que ses frères, se jugeant eux-mêmes, évitent tout ce qui est *mal ;* non pour que la gloire lui en revienne, et que par là il *paraisse approuvé*, mais pour le *bien* en soi, pour le salut des âmes, dût-il lui-même paraître à Corinthe sans l'exercice de son autorité apostolique, dans la faiblesse et l'infirmité qu'on lui reprochait, et même être *comme réprouvé*. (Vers. 8, 9.) Touchante expression de renoncement et d'humilité, qui en rappelle une autre plus étonnante encore, celle qu'on lit dans Rom. 9 : 3. Il sait pourtant que les Corinthiens eux-mêmes ne prendront pas cette supposition à la lettre. (Vers. 6.)

2. Paul, jugeant son ministère et ses frères selon la *vérité*, ne cherchant dans ses actions que ce qui est vrai selon Dieu, se sentant *impuissant* au delà de ces limites, ne pensant point à lui-même, se *réjouit* de paraître *faible*, pourvu qu'il voie ses frères *forts* et *perfectionnés* dans la vie chrétienne. Cette pensée explique et généralise celle qu'il vient d'exprimer au v. 7. Sans doute aussi veut-il, déjà ici, indiquer la pensée exprimée au v. 10, qu'il se réjouit si, trouvant ses frères de Corinthe forts et perfectionnés, il peut paraître au milieu d'eux dans son ancienne faiblesse, et sans faire usage de *sévérité* pour la répréhension. — On a pris quelquefois le v. 8 dans un sens absolu qui, alors, est très faux. L'apôtre n'a pas voulu dire que l'homme ne *peut rien* faire *contre la vérité* en général : il peut malheureusement beaucoup contre la vérité, en répandant l'erreur, ainsi que l'expérience le prouve tous les jours. Mais Paul, parlant de ses rapports avec les Eglises, de sa conduite comme serviteur de Jésus-Christ, comme conducteur des âmes, déclare qu'il *ne lui est pas permis*, qu'il lui est moralement impossible de rien faire contre les intérêts de la vérité et de la vie chrétienne dans ses frères, en se laissant guider par d'autres motifs, tels que la recherche de lui-même et de l'approbation des hommes. Ce qui le prouve encore, c'est le motif qu'il ajoute immédiatement (v. 10) et surtout le *but* pour lequel son autorité apostolique lui a été confiée : *pour l'édification et non pour la destruction*. (Comp. 10 : 8.)

3. Il désire ardemment, il a demandé à Dieu (v. 9) le perfectionnement de ses frères, et il leur *écrit* tous ces sérieux avertissements, afin, s'il est possible, qu'il n'ait à employer ni *sévérité*, ni cette *puissance* dont il est revêtu. Toujours la charité, unie à l'austérité d'un apôtre.

II. 11-13. Dernières exhortations et derniers vœux. — 1° Puisez à sa source la joie, le perfectionnement, la consolation, l'union, la paix ; et Dieu, qui est amour, sera avec vous. (11.) — 2° Salutations mutuelles. (12.) — 3° Vœu apostolique. (13.)

11 Au reste, frères, soyez joyeux ; tendez à la perfection ; soyez consolés ; ayez un même sentiment ; soyez en paix ; et le Dieu de charité
12 et de paix sera avec vous [1]. — Saluez-vous les uns les autres par un
13 saint baiser [2]. Tous les saints vous saluent. — La grâce du Seigneur Jésus-Christ, et l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit, soient avec vous tous [3].

1. L'apôtre, se tournant vers la partie saine du troupeau, veut adoucir par des paroles pleines d'affection ce qui pourrait rester d'amertume ou de tristesse dans les âmes après la sévérité de ses dernières paroles ou même de sa précédente lettre. A son exhortation l'apôtre joint une promesse. Tout l'Evangile rappelle la prière d'Augustin : « Donne ce que tu ordonnes, Seigneur, et ordonne ce que tu veux ! »

2. Rom. 16 : 16, note ; 1 Cor. 16 : 20.

3. Voilà la plénitude des bénédictions du Dieu trois fois saint, trois fois miséricordieux, le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Tout pour l'homme pécheur commence par la *grâce* du Seigneur Jésus-Christ, qui est le pardon de ses péchés, sa réintégration dans la faveur de Dieu et dans l'alliance éternelle de sa grâce ; c'est pourquoi Paul, contrairement à l'usage constant de l'Ecriture, place ici en premier lieu Jésus-Christ et sa grâce. La source première de cette grâce, c'est l'*amour de Dieu* le Père, qui nous a donné un Sauveur, qui nous a révélé par là cet amour infini, et qui nous en fait éprouver personnellement la réalité et la puissance, quand nous sommes participants de la grâce. Tout cela enfin se consomme dans les fidèles par la *communion* vivante du *Saint-Esprit*, qui, habitant en eux, les unit avec leur Père céleste en Christ et les uns avec les autres. « Que la grâce vous justifie, vous réconcilie avec Dieu ! que l'amour vous embrase tous comme bien-aimés de Dieu ! que l'Esprit vous sanctifie et vous consacre comme les temples du Dieu vivant et véritable ! » — Ainsi la Trinité divine, insondable mystère pour la raison humaine dès qu'elle veut en faire un objet de vaine spéculation, répond, dans la vie pratique, aux besoins les plus profonds de notre être, et c'est toujours ainsi que l'Ecriture nous la présente. (Math. 28 : 19 ; Jean 14 : 16, 17 ; 1 Pier. 1 : 2.) « Je te célèbre, ô Père ! Seigneur du ciel et de la terre, de ce qu'ayant caché ces choses aux sages et aux intelligents, tu les a révélées aux enfants ! » — Le texte reçu termine ce vœu apostolique par le mot *amen*, qui manque dans la plupart des manuscrits.

ÉPITRE DE PAUL AUX GALATES

INTRODUCTION

1. La Galatie était une province de l'Asie Mineure, bornée au nord par la Bithynie et la Paphlagonie, à l'est par le Pont et la Cappadoce, au sud par la Cappadoce, la Lycaonie et la Phrygie, à l'ouest par la Phrygie et la Bithynie. Ses villes principales étaient Ancyra, Tavium, Pessinus. Cette province tirait son nom de tribus gauloises qui s'y étaient établies deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ. On l'appelait Gallo-Grèce ou Galatie. La population mixte de ces contrées parlait grec comme tout l'Orient ; mais, au témoignage de Jérôme, qui y avait séjourné, les tribus gauloises avaient conservé la langue usitée aux environs de Trèves. La Galatie fut soumise aux Romains dès l'an 189 avant Jésus-Christ, et réduite en province romaine l'an 25 avant notre ère, ayant, depuis la même époque, Ancyra pour métropole.

2. Paul y annonça l'Evangile dans son second voyage missionnaire (Act. 16 : 6 [1]) et y fonda des Eglises. (Gal. 1 : 6-11 ; 4 : 13 et suiv.) Il y retourna durant son troisième voyage (Act. 18 : 23), et affermit dans la foi les nouveaux convertis. Bientôt après cette seconde visite de l'apôtre, il vint dans ces Eglises des docteurs judaïsants (comp. Act. 15 : 1-5 ; Gal. 2 : 12), qui, contrairement à la doctrine du salut par la grâce et de la justification par la foi seule qu'avait annoncée l'apôtre,

[1] Luc, il est vrai, semble dire dans ce récit que l'apôtre n'avait fait que traverser la Galatie, puis il ajoute qu'il « fut empêché par l'Esprit d'annoncer la Parole en Asie. » Mais ces mots ne sauraient s'appliquer à la Galatie même, car il ressort clairement de Gal. 4: 13, 14, non seulement que Paul y séjourna, mais même qu'il y fut retenu par des infirmités corporelles.

enseignaient la nécessité de la circoncision et des observances de la loi, même pour les païens convertis. (Gal. 5 : 2, 11, 12 ; 6 : 12 et suiv.) Afin de parvenir plus facilement à leur but, ces faux docteurs s'appliquèrent à rabaisser l'autorité de Paul, en lui refusant la dignité apostolique, parce que, disaient-ils, il n'avait pas reçu sa doctrine directement du Seigneur, comme les autres apôtres, dont ils se réclamaient. (Gal. 1 : 1-11 et suiv.) Les Galates furent réellement ébranlés dans leur foi. (Gal. 1 : 6 ; 3 : 1 ; 4 : 9 et suiv., 21 ; 5 : 3 et suiv.)

3. Paul apprit ces tristes nouvelles très probablement pendant son séjour à Ephèse (Act. 19), peu de temps après sa seconde visite en Galatie. (Gal. 1 : 6 *si promptement !*) Et c'est pour réparer le mal causé par l'erreur que l'apôtre écrit cette lettre, vers l'an 56. Le bien qu'elle a fait à l'Eglise, par l'affermissement de la saine doctrine, l'emporte de beaucoup sur le mal que firent en Galatie les faux docteurs. Très semblable, pour le fond, à l'épître aux Romains, où Paul expose paisiblement et longuement les profondes vérités de l'Evangile de Jésus-Christ, la lettre aux Galates atteint le même but, avec cette différence, qu'elle est et devait être polémique dans la forme. Et quel modèle de polémique ! quelle énergique décision dans la réfutation de l'erreur et dans l'exposition de la vérité ! Et en même temps, quel ardent amour des âmes !

4. Cette épître, dont l'authenticité n'a jamais été révoquée en doute et ne pouvait l'être, tant les preuves externes et internes sur lesquelles elle se fonde, sont évidentes, se divise naturellement en trois parties :

I. L'apôtre justifie d'abord son apostolat en déclarant qu'il ne l'a reçu d'aucun homme, mais directement de Jésus-Christ lui-même ; que sa conversion et son appel au ministère évangélique ont été parfaitement indépendants des hommes (ch. 1) ; que plus tard, cependant, les apôtres de Jérusalem, reconnaissant sa mission parmi les païens, lui donnèrent la main d'association ; qu'il eut même occasion de reprendre en face l'apôtre Pierre, qui cédait par crainte des hommes aux chrétiens judaïsants (ch. 2).

II. Abordant la grande question de doctrine qu'il avait à traiter, savoir : LA JUSTIFICATION DE L'HOMME PÉCHEUR PAR LA FOI SEULE, l'apôtre montre : que les Galates n'avaient point reçu l'Esprit de Dieu *par la loi*, mais *par la foi*, de même qu'Abraham avait été justifié, non par une loi qui n'existait point encore, mais par sa foi en la promesse de grâce (3 : 1-9) ; que la loi ne peut que condamner et maudire ceux qui la

violent, et que Christ seul nous a délivrés de cette malédiction par sa mort sur la croix (v. 10-14) ; que cette alliance de grâce (ou testament), déjà traitée avec Abraham, n'a pu être invalidée par la loi venue plus tard (v. 15-18) ; que la loi n'a été ajoutée qu'à cause des transgressions, pour nous servir de gardien et de pédagogue jusqu'à l'accomplissement de la promesse, laquelle proclame à tous la liberté (v. 19-29). Vous êtes donc libres, enfants de Dieu, pourquoi retournez-vous sous l'esclavage de ces misérables rudiments ? (4 : 1-13.) Souvenez-vous des temps heureux de votre conversion et de votre premier amour ; qu'y a-t-il de changé ? Il est venu des hommes jaloux de vous ; mais moi, j'éprouve de nouveau à votre sujet les douleurs de l'enfantement (v. 13-20). Vous vous appuyez sur la loi ; voyez ce que la loi nous enseigne par des faits : elle nous rapporte qu'à la naissance d'Isaac, fils de la promesse, Abraham reçut l'ordre de chasser l'esclave Agar et son fils né selon la chair. Ce récit s'applique allégoriquement à nous, car nous sommes les enfants de la femme libre, les fils de la promesse (v. 21-31). Tenez-vous donc fermes dans cette liberté, car si vous voulez être sauvés par la loi en acceptant la circoncision, Christ ne vous sert plus de rien, et vous êtes déchus de la grâce ; mais vous vous laissez troubler par des hommes qui en porteront la condamnation (5 : 1-12).

III. L'apôtre, s'adressant aux membres des Eglises qui avaient conservé la saine doctrine, les exhorte à ne pas abuser de la liberté chrétienne pour vivre selon la chair ; il leur énumère les œuvres de la chair et les fruits de l'Esprit (v. 13-26) ; il les engage à supporter les faibles en veillant sur eux-mêmes, puisque chacun est responsable devant Dieu de sa vie entière, et moissonnera ce qu'il aura semé (6 : 1-10). Enfin, après avoir jeté un dernier regard sur les faux docteurs et leurs desseins égoïstes, il prend congé de ses frères en les suppliant de ne pas ajouter à ses souffrances, et en leur souhaitant la grâce du Seigneur Jésus-Christ (v. 11-18).

Cette analyse peut donc encore se résumer ainsi :

1° Apologie personnelle de l'apôtre. Ch. 1 et 2.

2° Partie dogmatique de sa lettre. Ch. 3 : 1 à 5 : 12.

3° Exhortations pratiques, résumé et salutation. Ch. 5 : 13 à 6 : 18.

ÉPITRE DE PAUL AUX GALATES

CHAPITRE I

I. *Salutation apostolique, 1-5.* — II. *Paul indique d'entrée l'objet de son épître et dénonce la réprobation des faux docteurs qui troublent les Eglises de Galatie, 6-10.* — III. *Il établit son autorité apostolique en racontant sa vocation à l'apostolat, 11-24.*

I. 1-5. Introduction. — 1° Signature; titres d'un apôtre appelé directement par une vocation divine; adresse de l'épître. (1, 2.) — 2° Vœu apostolique : Grâce et paix de la part de Dieu et de Jésus-Christ qui nous a sauvés. Gloire à Dieu (3-5.)

Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par aucun homme, 1
mais par Jésus-Christ, et par Dieu le Père, qui l'a ressuscité d'entre
les morts[1], — et tous les frères qui sont avec moi[2], aux Eglises de 2

1. Cette salutation renferme déjà en abrégé la double pensée de toute l'épître, qui est d'établir l'autorité apostolique de l'auteur contre ceux qui la niaient ou la rabaissaient, et surtout de remettre dans tout son jour la doctrine de la rédemption du pécheur parfaitement accomplie par Jésus-Christ et reçue par la foi seule. Relativement à la première de ces pensées, il importait infiniment à Paul, non dans l'intérêt de sa personne ou de sa gloire, mais dans celui de la vérité, qu'il avait prêchée aux Galates, de déclarer dès l'abord que son apostolat ne provenait des hommes ni immédiatement ni médiatement. (Ni *de la part*, ni *par ;* comp. v. 11 et 12.) Les deux termes dont il se sert pour cela signifient, l'un, que cet apostolat, en soi, n'est point d'origine ou d'institution *humaine ;* l'autre, qu'il ne l'a point reçu, lui, de la main d'*aucun homme*. Par le premier de ces termes, il oppose son autorité à celle des faux docteurs qui s'attribuaient à eux-mêmes une mission tout humaine ; par le second, il l'oppose à celle d'évangélistes fidèles, instruits et envoyés par d'autres apôtres, tels que Timothée, Tite, Luc, etc., dont l'autorité dans l'Eglise était inférieure à celle des douze apôtres de Jésus-Christ. Tels sont encore aujourd'hui tous les pasteurs, dont la charge dans l'Eglise est bien d'institution divine, mais dont l'instruction et la vocation ont lieu *par le moyen des hommes*. — Après avoir nié, Paul affirme ; à cette autorisation humaine, qu'il récuse, il oppose l'autorisation divine, à laquelle il en appelle exclusivement. Il est *apôtre*, envoyé *par Jésus-Christ* qui lui a conféré directement sa mission, et *par Dieu le Père*, origine éternelle de toutes choses. L'apôtre ajoute encore : *qui l'a ressuscité d'entre les morts*, afin de bien établir que sa vocation à l'apostolat par Christ était revêtue de l'autorité de Dieu même. En ressuscitant Jésus d'entre les morts, Dieu l'a déclaré son Fils avec puissance (Rom. 1 : 4) et lui a délégué ses pouvoirs, de sorte qu'un appel adressé par Jésus-Christ est un appel de Dieu. Et, de fait, c'est par Christ *ressuscité* que Paul fut appelé. — Calvin pense que l'apôtre oppose cette idée de la résurrection de Christ (déjà glorifié lorsqu'il l'a appelé) à ceux qui lui reprochaient de n'avoir pas été témoin de sa vie terrestre. Olshausen l'applique à la puissance de résurrection et de vie par laquelle Paul a été renouvelé pour son apostolat. Luther la rapporte au but général de l'épître, qui combat la propre justice. « Celui, dit-il, qui croit en Christ mort pour nous, meurt aussi au péché ; celui qui croit en Christ ressuscité, se relève de la mort par la puissance de la même foi, il vit en Christ et Christ en lui. » Il est douteux que l'apôtre anticipe déjà ici sur ces pensées.

2. Ses compagnons d'œuvre et *tous les*

la Galatie : — Grâce et paix à vous, de la part de Dieu le Père, et de notre Seigneur Jésus-Christ[1], — qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous retirer du présent siècle mauvais[2], selon la volonté de notre Dieu et Père[3]; — auquel soit la gloire aux siècles des siècles, amen[4]!

II. 6-10. Occasion de l'épître. — 1° Quoi! vous avez pu sitôt vous laisser détourner du Dieu qui vous a appelés par grâce, admettre un autre évangile qui n'en est pas un, vous laisser troubler par des gens qui veulent détruire l'Evangile de Christ! (6, 7.) — 2° Mais anathème sur quiconque vous annonce un évangile contraire à celui que vous avez reçu! En parlant ainsi, cherché-je encore, comme on m'en accuse, à plaire aux hommes? (8-10.)

Je m'étonne que vous vous détourniez si vite de Celui qui vous a appelés en la grâce de Christ, vers un autre évangile[5]; — qui n'est

frères qui l'entouraient et qui, en pleine communion d'esprit avec lui, appuyaient son témoignage contre les faux docteurs.

1. Voir Rom. 1 : 7, note.

2. Rappeler, dès l'abord, le grand fait de la rédemption, ce moyen unique du salut, c'était déjà réfuter les erreurs que l'apôtre allait combattre. Le but final qu'avait le Sauveur en *se donnant pour nos péchés*, c'est-à-dire en sacrifice expiatoire (1 Tim. 2 : 6 ; Tite 2 : 14), était de nous *retirer* (Gr. « arracher ») *de ce présent siècle mauvais;* le premier de ces actes désigne la rédemption accomplie sur le Calvaire, le second la rédemption ou délivrance qui s'opère chaque jour dans les croyants par la régénération. Ces deux actes de la grâce, bien que distincts, sont toujours inséparablement unis dans l'Ecriture ; et, en effet, l'un produit l'autre en tous ceux qui s'attachent au Sauveur par une foi vivante. — Le *présent siècle mauvais* est l'économie actuelle, l'état présent de l'humanité déchue de Dieu et où règne le péché, en opposition au « siècle à venir » où cette domination du péché aura été anéantie. Par le double acte de rédemption dont parle ici l'apôtre, les rachetés de Christ sont, dès ici-bas, arrachés à l'un de ces « siècles, » et mis en communion vivante avec l'autre, qu'ils possèdent en espérance.

3. Ces mots ne signifient point que Jésus-Christ ait été contraint *par la volonté de Dieu* de se *donner pour nous;* il a offert son grand sacrifice par amour, comme Dieu a livré son Fils unique par amour. Mais Paul veut rappeler que toute l'œuvre du Sauveur a été accomplie en conformité avec la *volonté de Dieu*, et il donne ainsi une sanction souveraine à la doctrine qu'il va exposer, celle du salut de l'homme uniquement par la foi en ce sacrifice expiatoire, à l'exclusion de toute justice par les œuvres de la loi.

4. Une telle parole de profonde adoration est toujours bien placée dans la bouche du chrétien qui prononce le nom trois fois saint de Dieu son Père : combien plus, lorsqu'il se rappelle que ce Dieu de miséricorde l'a sauvé de la ruine éternelle par son Fils bien-aimé.

5. L'apôtre, comme un homme tout rempli d'une grande et sérieuse pensée, entre brusquement en matière, et exprime un douloureux *étonnement* de la chute des Galates. (Comp. 5 : 7.) En effet, aux yeux de Paul et de toute l'Ecriture, l'Evangile n'est point une simple doctrine, une opinion; il est un fait divin, une œuvre de Dieu, par laquelle Dieu réconcilie l'homme avec lui. Quiconque se *détourne* de cet Evangile ou le dénature par ses propres vues, abandonne *Dieu*, qui l'avait *appelé* et déjà attiré à lui par la puissance de sa parole. Cet *appel* efficace rend le pécheur participant de la *grâce de Christ;* les Galates, séduits par de faux docteurs et cherchant leur justice dans les œuvres de la loi, retombaient de cette grâce sous « la malédiction. » (3 : 10.) — L'apôtre parle ici au présent : *Vous vous détournez*, ou plutôt « vous êtes transportés » à un autre évangile, par où il veut désigner cet acte de séduction comme étant encore en voie d'accomplissement, et ainsi il adoucit son reproche et exprime charitablement l'espoir que

point un autre, si ce n'est qu'il y en a quelques-uns qui vous troublent et qui veulent renverser l'Evangile de Christ[1]. — Mais si nous- 8
mêmes, ou si un ange du ciel vous annonçait un évangile contraire à celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème[2]! — Comme 9
nous l'avons déjà dit, je le dis encore maintenant : Si quelqu'un vous évangélise contrairement à ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème[3]! — Car maintenant est-ce que je désire la faveur des hommes ou celle 10
de Dieu[4]? ou cherché-je à plaire aux hommes? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ[5].

les Galates peuvent être ramenés à la vérité.

1. Selon la version que nous conservons ici, l'apôtre, après avoir nommé un *autre évangile*, ajoute aussitôt : *qui n'est point un autre*, qui n'est point un évangile, puisqu'il n'y en a qu'un seul. Mais on peut aussi traduire toute la phrase ainsi : « Je m'étonne que vous soyez si promptement transférés de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, vers un autre évangile ; ce qui n'est pas *autre chose, sinon qu'il y a quelques-uns qui vous troublent*, etc. » Ainsi l'apôtre n'a pas plutôt exprimé son étonnement, qu'il se hâte de désigner les faux docteurs comme la cause de la chute des Galates. Par là il tempère les reproches qu'il adresse à ces derniers, et prépare le lecteur aux sévères paroles qu'il va prononcer contre les premiers. Telle est l'interprétation de Calvin, de Olshausen et d'autres. — *Renverser l'Evangile* n'était peut-être pas l'intention de tous les faux docteurs, mais qu'ils le voulussent ou non, tel était le résultat de leurs erreurs. (2 : 21.) — L'Evangile *de Christ* ne signifie pas que Christ en est l'*auteur*, mais l'*objet*, le contenu.

2. C'est-à-dire exclu de l'Eglise de Dieu, maudit, en exécration. (Rom. 9 : 3, note ; 1 Cor. 16 : 22.) Comme Rom. 9 : 3, Paul, en admettant que *lui-même* ou *un ange de Dieu* pût annoncer un autre évangile, suppose une chose impossible, afin de rendre sa pensée plus absolue. (Comp. 1 Cor. 13 : 1.) Son indignation paraît d'autant plus effrayante qu'elle lui fait retourner l'imprécation contre lui-même.

3. Gr. « Je vous l'ai déjà dit auparavant ; » où? Quelques-uns répondent : ici même. (Vers. 8.) D'autres pensent que c'était *auparavant*, lors de son second séjour en Galatie, où certains symptômes pouvaient lui faire prévoir ce qui arriverait. *Maintenant* il répète ce jugement en présence du fait accompli. La répétition n'en a que plus de force. Il est impossible, en effet, d'exprimer d'une manière plus énergique et plus pénétrante l'absolue certitude et l'absolue autorité de l'Evangile annoncé par l'apôtre. Pour parler comme Paul le fait ici, il faut avoir, non seulement une conviction profonde de la divinité du christianisme, mais la certitude de l'avoir reçu par une révélation personnelle, et d'avoir été élevé au-dessus de toute erreur dans l'exposition qu'on en a faite. Un docteur infaillible peut seul tenir ce langage ; tout autre, même instruit et établi par Paul, n'aura qu'une intelligence incomplète de l'Evangile et devra admettre que tel de ses frères peut l'avoir compris et le prêcher mieux que lui. Aussi l'apôtre sent-il fort bien qu'il vient de prendre dans l'Eglise de Dieu une position telle qu'il faut la justifier ; et c'est ce qu'il fait dans les versets qui suivent.

4. Gr. « Persuadé-je les hommes ou Dieu? » *Persuader* a ici le sens de *se concilier*, *gagner pour sa cause*, et cette question : *persuadé-je?* signifie à peu près la même chose que la suivante : *cherché-je à plaire?* Ce *maintenant* reprend celui du v. 9 ; là se trouve la réponse péremptoire à la question que Paul pose ici. En effet, les terribles paroles qui précèdent, si propres à provoquer l'animadversion de tout homme non soumis à l'Evangile, prouvent abondamment que tout, dans son ministère et dans sa prédication, est de Dieu, et qu'il est bien éloigné de vouloir *plaire aux hommes*, de rechercher leur faveur, comme on le lui reprochait. Il est probable, en effet, que ses adversaires l'accusaient de rechercher la faveur des hommes en les déchargeant du joug de la loi.

5. « Si je plaisais *encore*... » il y avait eu un temps où Paul plaisait aux hommes : c'est quand il vivait en pharisien. Comp. sur la pensée elle-même, Rom. 15 : 1-3, où elle est présentée plus complète et sous ses deux faces opposées en apparence.

III. 11-24. L'apostolat de Paul indépendant des hommes. — 1° Paul déclare n'avoir reçu l'Evangile par aucun homme, mais directement de Jésus-Christ. (11, 12.) — 2° *Première preuve :* sa conversion et sa vocation : Vous savez quelle était ma conduite ; j'étais persécuteur de l'Eglise, avancé dans le judaïsme, zélateur de ses traditions ; mais quand le moment fut venu où Celui qui m'y avait destiné d'avance daigna m'appeler et révéler son Fils en moi, aussitôt, sans consulter personne, sans aller à Jérusalem, je me retirai en Arabie. (13-17.) — 3° *Seconde preuve :* ses premières relations avec Pierre et son travail en Syrie et en Cilicie : Trois ans plus tard seulement, je fis à Jérusalem un court séjour, où je ne vis que Céphas et Jacques ; occupé en d'autres pays, je restai inconnu aux Eglises de Judée, qui pourtant glorifiaient Dieu en apprenant que l'ancien persécuteur annonçait la foi. (18-24.)

11 Or je vous fais connaître, frères, que l'Evangile qui a été annoncé
12 par moi n'est point selon l'homme ; — car je ne l'ai reçu ni appris
13 d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ [1]. — Car vous avez ouï dire quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme ;
14 que je persécutais à outrance l'Eglise de Dieu et la ravageais ; — et que j'étais avancé dans le judaïsme, plus que beaucoup de ceux de mon âge dans ma nation, étant le plus ardent zélateur des traditions

1. La déclaration solennelle du v. 11 n'a pas pour but d'établir que l'*Evangile*, en soi, n'est pas d'origine humaine ; personne dans les Eglises de Galatie n'en niait la divinité ; mais Paul, afin de justifier l'autorité absolue qu'il vient d'assumer (v. 8, 9), tient à protester que l'Evangile *annoncé par lui* ne lui venait d'aucun homme. Il explique clairement sa pensée à cet égard (v. 12), comme il l'avait déjà fait dès les premiers mots de sa lettre. (Vers. 1.) Il n'a point *reçu* l'apostolat de l'Evangile par l'autorité d'*un homme ;* il n'a pas même *été enseigné* (ainsi porte le grec) par les hommes, mais directement par *une révélation de Jésus-Christ*. Cette expression désigne en premier lieu l'apparition du Sauveur à Saul de Tarse sur le chemin de Damas (Act. 9 : 3 et suiv. ; 22 : 6 et suiv. ; Gal. 1 : 15 et suiv.) ; car à cette apparition remontent non seulement la conversion de Paul et sa mission apostolique, mais le contenu tout entier de son enseignement, de sa prédication. En se montrant dans sa gloire céleste à celui qui le persécutait comme un imposteur, Jésus l'avait convaincu de l'erreur dans laquelle il était et de la fausseté de ce système juif et pharisaïque dont il s'était fait l'ardent défenseur. Son apparition jeta Saul de Tarse dans une crise morale dans laquelle son vieil homme reçut le coup de mort pour céder la place à un homme nouveau. Cette transformation morale eut pour conséquence une transformation complète de ses idées ; elle produisit cet *Evangile* que Paul devait prêcher et qui dans ses grands traits et dans ses caractères distinctifs porte la marque de la soudaine et radicale conversion de l'apôtre. « Impuissance du régime légal pour sauver l'homme, gratuité du salut, fin de l'économie mosaïque par l'avènement du salut messianique, divinité du Messie, destination universelle de son œuvre, tous ces éléments de la nouvelle conception religieuse de Paul, de *son évangile* (Rom. 2 : 16 ; 16 : 25), étaient implicitement renfermés dans le fait qui opéra sa conversion et s'en dégagèrent graduellement pour sa conscience, dans l'évolution qui s'opéra chez lui sous le rayon de l'Esprit pendant les trois jours qui suivirent ce fait décisif. » *Godet*, Com. s. l'ép. aux Rom. I, p. 25. Comp. aussi notre Introd. génér. aux ép. de Paul, p. 18 et suiv. — Après cette grande révélation initiale, le Seigneur accorda à Paul, dans le cours de son ministère, d'autres révélations directes (Gal. 2 : 2 ; Eph. 3 : 3 ; 2 Cor. 12 : 1-7 ; 1 Cor. 9 : 1 ; 15 : 8 ; Act. 18 : 9), des visions prophétiques (Act. 16 : 9 ; 18 : 9 ; 23 : 11), des directions surnaturelles du Saint-Esprit. (Act. 16 : 7 ; 18 : 5 ; 20 : 22, 23 ; 21 : 4.) Dans ces communications exceptionnelles, l'apôtre trouvait une abondante compensation à ce dont il avait été privé en n'étant pas, comme les autres apôtres, témoin de la vie terrestre de son Maître. Il ressort de là que nul, parmi les docteurs ou pasteurs de l'Eglise, n'est en droit de tenir le langage de Paul, vu que nul n'a

de mes pères[1]. — Mais quand il plut à Celui qui m'avait mis à part 15
dès le sein de ma mère[2], et qui m'a appelé par sa grâce, — de ré- 16
véler en moi son Fils[3], afin que je l'annonçasse parmi les païens,
aussitôt, je ne consultai point la chair et le sang[4], — et je ne mon- 17
tai point à Jérusalem vers ceux qui avaient été apôtres avant moi ;
mais je m'en allai en Arabie[5], et je revins de nouveau à Damas. —
Ensuite, trois ans après[6], je montai à Jérusalem, pour faire la connais- 18
sance de Céphas ; et je demeurai chez lui quinze jours[7]. — Mais je 19

reçu personnellement ni sa mission ni sa doctrine par des révélations directes de Jésus-Christ. Il en résulte aussi le devoir de ramener sans cesse tout enseignement humain, et même la doctrine de l'Eglise entière, à la pierre de touche, seule infaillible, des écrits apostoliques. Vouloir rabaisser ce témoignage apostolique au niveau d'un simple enseignement religieux, tel que tout chrétien éclairé peut le donner, c'est nier ou ignorer les faits les plus patents du Nouv. Test. — Ces deux versets (11 et 12) contiennent le sujet entier de la démonstration historique qui va suivre et par laquelle Paul établit que son évangile est indépendant des hommes. (Ch. 1 et 2.) C'est pourquoi il débute par une déclaration solennelle : *Je vous fais connaître, frères* (Comp. 1 Cor. 15 : 1, note), comme si ses lecteurs n'en avaient aucune connaissance, ce qui pour plusieurs était possible.

1. En rappelant ces circonstances notoires de sa vie, l'apôtre veut prouver encore (*car*) qu'il avait reçu son évangile directement de Jésus-Christ, puisqu'il avait été brusquement converti et appelé à l'apostolat, sans aucune intervention des hommes. En même temps, il montre qu'il n'a que trop bien connu, par sa propre expérience, ces *traditions des pères* que les faux docteurs voulaient imposer de nouveau aux disciples du Sauveur. Ces traditions, ce n'était pas seulement la loi, mais tout l'ensemble des préceptes pharisaïques, tout ce qu'il appelle le *judaïsme*. Il en était *zélateur* au point de *persécuter* et de *ravager* l'Eglise (Act. 9 : 1, 21). Sa conversion était donc inexplicable sans une intervention divine.

2. *Dès le sein de ma mère*, c'est-à-dire sans aucun mérite de ma part, sans égard possible à mes œuvres. (Rom. 9 : 11 ; Esa. 44 : 2 ; 49 : 1 ; Jér. 1 : 5 ; Ps. 139 : 15, 16). — Le texte reçu porte : « Quand il plut à *Dieu* qui... » ce mot n'est pas authentique. Notre version rétablit la vraie leçon.

3. « De même que tout l'ensemble du règne de Dieu a son temps marqué pour l'accomplissement des promesses (4 : 4), de même aussi le salut de chaque racheté. Lorsque ce moment décisif vint pour Paul dans son voyage à Damas, Dieu accomplit en lui le conseil éternel de son *élection* par la *vocation*, afin de faire de lui un instrument béni pour la propagation de l'Evangile. L'élection se présente donc ici comme entièrement indépendante des œuvres. C'est la *grâce* (à laquelle l'apôtre attribue ici toutes choses) qui l'a, à la fois, *mis à part*, *appelé*, et qui a *révélé le Fils de Dieu en lui*. Ces derniers termes ne doivent donc pas s'entendre seulement de l'apparition extérieure de Jésus-Christ à l'apôtre, mais de tout l'ensemble de l'opération de la grâce, par laquelle Christ fut révélé intérieurement, dans son cœur, comme le Fils éternel de Dieu. » *Olshausen*. — Et en révélant ainsi le Sauveur en lui, Dieu fit comprendre à Paul que c'était afin qu'il l'*annonçât aux païens* (aux « nations »). Conversion et apostolat furent une même œuvre divine en lui. (Comp. Act. 22 : 21.)

4. C'est-à-dire ni les penchants de son propre cœur, ni les avis ou les instructions d'aucun homme, d'aucun des apôtres. (Vers. 17.) Il ne mentionne pas même ici ses rapports avec Ananias, qui n'avait point pour mission de l'instruire. (Act. 9 : 15.) — Le mot *aussitôt* se rapporte à tout l'ensemble des trois phrases jusqu'à *je m'en allai*. (Vers. 17.)

5. D'après le récit des Actes, il aurait commencé immédiatement à prêcher l'Evangile dans les synagogues de Damas. (Comp. Act. 9 : 20, note.)

6. *Trois ans*, à dater de sa conversion ; Paul prêcha l'Evangile tout ce temps sans avoir vu les apôtres.

7. Comp. Act. 9 : 26-30, notes. Luc relève d'autres circonstances de ce séjour à Jérusalem ; mais c'est bien le même séjour. — Le texte reçu dit ici *Pierre*, au lieu de *Céphas*. (Comp. 2 : 9, 11, 14.) — Paul insiste sur la courte durée de quinze jours pour écarter l'idée qu'il eût reçu alors des

ne vis aucun autre des apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur [1].
20 — Or dans les choses que je vous écris, je proteste devant Dieu que
21 je ne mens point [2]. — Ensuite, j'allai dans les pays de Syrie et de
22 Cilicie. — Or j'étais inconnu de visage aux Eglises de Judée qui sont
23 en Christ ; — seulement elles avaient ouï dire : Celui qui nous persécutait autrefois annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de dé-
24 truire. — Et elles glorifiaient Dieu à cause de moi [3].

instructions de Céphas ou d'autres. Le verset suivant a le même but.

1. Voy. l'introduction à l'épître de Jacques.

2. Gr. « Or les choses que je vous écris, voici, devant Dieu, que je ne mens point. » (Comp. Rom. 9 : 1 ; 2 Cor. 11 : 31.) Cette attestation, dans un récit qui n'est pas achevé, paraît se rapporter surtout au v. 19. Et c'était bien là le point important.

3. Dans le récit de toutes ces circonstances, Paul n'a d'autre but que de montrer combien sa vocation à l'apostolat, et toutes les premières années de l'exercice de son ministère, restèrent indépendantes de toute influence humaine, même à l'égard des autres apôtres. Le Seigneur seul avait tout opéré en lui et par lui. De là, l'autorité de sa mission, qu'il oppose aux prétentions des faux docteurs. La même intention se manifeste dans le récit des faits qui vont suivre. (Ch. 2.)

CHAPITRE II

I. *Paul, continuant à démontrer la complète indépendance de son apostolat, raconte comment son ministère fut reconnu par les autres apôtres de Jérusalem, lorsque déjà il en avait rempli les fonctions durant quatorze ans, 1-10.* — II. *Il rappelle qu'il résista à Pierre dont la conduite était en contradiction avec le principe évangélique, 11-21.*

I. 1-10. Suite. — *Troisième preuve :* Comment Paul fut amené a faire reconnaitre son ministère par les apotres de Jérusalem. — 1° Bien des années plus tard, étant monté à Jérusalem avec Barnabas et Tite, j'exposai aux autres apôtres la manière dont je prêche l'Evangile ; personne n'obligea Tite à se faire circoncire ; et quant aux faux frères qui s'insinuaient parmi nous pour épier notre liberté chrétienne et l'entraver, nous leur résistâmes, afin de sauvegarder la vérité. (1-5.) — 2° Ces apôtres les plus considérés, dont je me sens tout à fait indépendant, ne nous imposèrent rien de nouveau ; au contraire, quand ils virent l'action de la grâce de Dieu dans mon apostolat parmi les païens, ils nous donnèrent fraternellement la main d'association. (6-10.)

1 Ensuite, quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec
2 Barnabas, et je pris aussi Tite avec moi [1]. — Or j'y montai suivant

1. Cet *ensuite* correspond à celui du ch. 1 : 18, comme celui-ci continuait le récit des v. 15 et suiv. L'un et l'autre peuvent avoir pour point de départ l'époque de la conversion de Paul. Si au contraire ils sont successifs, selon l'opinion de quelques interprètes, ces *quatorze ans* nous reporteraient à la dix-septième année après sa conversion. Il est donc très difficile de déterminer lequel de ses voyages à *Jérusalem* l'apôtre a ici en vue. L'opinion des interprètes varie entre les trois rapportés par

une révélation [1], et je leur exposai l'Evangile que je prêche parmi les païens, mais, dans le particulier, à ceux qui sont le plus considérés [2], de peur que je ne courusse, ou que je n'eusse couru en vain [3]. — Mais 3
même Tite, qui était avec moi quoiqu'il fût Grec, ne fut point obligé de se faire circoncire [4] — et cela à cause des faux frères qui s'étaient 4
introduits parmi nous et qui s'y étaient glissés secrètement, pour épier

Luc dans les Actes (11 : 29, 30 ; ch. 15 ; ch. 18), et les circonstances historiques, pour autant qu'elles nous sont connues, ne s'adaptent parfaitement à aucun des trois. Gerlach admet le voyage du ch. 18 ; il y a beaucoup plus de probabilités en faveur de celui du ch. 15, c'est-à-dire que cette conférence de Paul avec les apôtres de Jérusalem serait ce qu'on a appelé le concile apostolique. En plaçant, comme on le fait d'ordinaire, la conversion de Paul en l'année 36 de notre ère, et en comptant les *quatorze ans* à dater de cette conversion, on arrive à l'an 50, généralement admis comme l'époque du concile apostolique. S'il en est ainsi, il ne faudrait donc pas entendre les premiers mots de notre chapitre comme si Paul voulait dire qu'il n'a point fait de voyage à Jérusalem avant cette époque, puisque lui-même vient d'en rappeler un (1 : 18), et que Luc en rapporte deux antérieurs. (Act. ch. 9 et 11. Comp. 11 : 30, note.) Ce qui importe ici à notre apôtre, c'est de bien constater ces deux faits : 1° qu'il a été élevé à l'apostolat et qu'il l'a exercé durant de longues années d'une manière tout à fait indépendante des hommes, par l'autorité de Jésus-Christ seul ; 2° qu'après cela son ministère a été solennellement reconnu par les autres apôtres du Seigneur (v. 2, note ; v. 7-10, note), en sorte qu'il est en parfaite harmonie avec ces apôtres dont les faux docteurs judaïsants invoquaient contre lui l'autorité. C'est pour cela encore qu'il rappelle ici qu'il était accompagné dans ce voyage par deux de ses compagnons d'œuvre, Barnabas et Tite, dont l'un était d'origine israélite, l'autre né païen. En prenant ce dernier avec lui, il voulait tenter une épreuve décisive : si Tite était traité comme un frère par les chrétiens de Jérusalem, reçu dans leurs assemblées, leurs agapes, la cause des païens était gagnée, et Paul ramenait avec lui à Antioche la preuve vivante de sa victoire. (Comp. v. 3, note.)

1. Cette circonstance n'est pas rapportée dans le livre des Actes ; mais Paul reçut une *révélation* d'en haut qui lui confirma la résolution de toute l'Eglise d'Antioche (Act. 15 : 1, 2, note), ou bien cette résolution elle-même fut prise par une direction spéciale de Dieu.

2. Cette désignation des apôtres, répétée ici plusieurs fois (v. 6 et 9), était sans doute employée avec une affectation marquée par ceux qui opposaient l'autorité de ces apôtres à celle de Paul. Il devait donc tenir d'autant plus à leur exposer *dans le particulier*, à part de tous les autres, la manière dont il prêchait l'Evangile.

3. Paul, arrivé à Jérusalem, *exposa* à ses compagnons d'œuvre dans l'apostolat *l'Evangile qu'il prêchait* et la manière dont il le prêchait, non pour demander leur approbation ou leur autorisation, ce qui serait en contradiction avec l'indépendance de son ministère, qu'il veut précisément démontrer ici ; mais il chercha, par un humble amour de la paix et dans l'intérêt de l'Evangile, à établir son parfait accord avec eux, afin que, d'une part, les faux docteurs ne pussent plus s'appuyer de leur autorité ou même prétendre avoir été envoyés par eux, pour rétablir le règne de la loi ; et que, d'autre part, il ne surgît pas des malentendus réels entre lui et les autres apôtres. Dans les deux cas l'action de Paul aurait été entravée ; il pouvait craindre d'*avoir couru en vain*. Sérieux enseignement sur l'importance de maintenir l'unité et l'harmonie entre les serviteurs de Dieu qui travaillent dans les diverses parties de son règne !

4. Si l'on se représente les préjugés judaïques qui régnaient encore parmi les chrétiens de Jérusalem (par exemple Act. 11 : 1 et suiv.), on conviendra qu'il devait leur paraître fort étrange de voir un incirconcis compagnon d'œuvre de notre apôtre. Et cependant tous reconnurent sa liberté d'action, au point de ne pas exiger la circoncision de Tite, que Paul n'aurait sûrement pas accordée en ces circonstances, bien que lui-même ait fait peu après circoncire Timothée. (Act. 16 : 3, note.) Il n'attachait aucune importance à ces cérémonies de la loi, pourvu qu'on ne s'en autorisât pas pour affaiblir ou ruiner la doctrine du salut par grâce ; mais dans ce cas, il s'y opposait avec la plus grande énergie. (Comp. 5 : 3-6, note.)

la liberté que nous avons en Jésus-Christ, afin de nous réduire en ser-
5 vitude; — nous ne leur cédâmes point pour nous soumettre à eux, non
pas même un moment, afin que la vérité de l'Evangile fût maintenue
6 parmi vous[1]. — Et quant à ceux qui sont les plus considérés,
quels qu'ils aient jamais été, il n'importe point, car Dieu n'a point égard à
l'apparence de l'homme ; en effet ceux qui sont les plus considérés
7 ne m'ont rien opposé[2] ; — mais au contraire, ayant vu que l'Evan-
gile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les
8 circoncis, — (car celui qui a agi efficacement dans Pierre pour l'apos-
tolat parmi les circoncis, a aussi agi efficacement en moi pour l'apos-

1. Ces deux versets (4 et 5) donnent la raison pour laquelle Tite ne fut point circoncis : *à cause des faux frères*, qui, imbus de préjugés pharisaïques, s'étaient *glissés* dans l'assemblée et cherchaient, précisément dans la sainte *liberté* chrétienne que donne la justification par la foi seule, un prétexte pour attaquer l'Evangile de Paul. « En toute autre circonstance, semble dire l'apôtre, nous n'eussions fait aucune difficulté à l'égard de Tite ; mais alors ni les apôtres de Jérusalem, ni nous *ne leur cédâmes, même pour un instant* » Leur céder n'eût point été supporter des frères faibles, ni renoncer volontairement et par charité à une liberté légitime, comme notre apôtre lui-même le recommande instamment (Rom. ch. 14 ; 15 : 1-3 ; 1 Cor. ch. 8; ch. 9) ; mais c'eût été renier la *vérité*, une doctrine fondamentale de l'Evangile, et remettre les chrétiens, surtout les païens convertis, sous le joug de la loi. Cette admirable distinction que Paul faisait ainsi, est de la plus haute importance et d'une application journalière de notre temps encore. Lorsqu'il s'agissait de chrétiens faibles, peu éclairés, timorés dans leur observance de la loi (dont ils ne faisaient point une condition du salut, mais par laquelle ils cherchaient à obéir à Dieu selon leurs lumières), l'apôtre commandait le support et déclarait lui-même qu'il se faisait Juif avec les Juifs, tout à tous (1 Cor. 9 : 20-22), parce qu'il espérait par là les amener à une plus grande liberté, tandis qu'il aurait craint de les éloigner en les heurtant ou en leur imposant plus d'indépendance que n'en comportait leur connaissance ou leur foi. Mais quand des hommes s'érigeaient orgueilleusement en docteurs, enseignaient la nécessité d'observer la loi pour être sauvé, et renversaient ainsi la grande doctrine de la justification par la foi, alors Paul, et avec lui les autres apôtres, *ne leur cédaient point, pas même une heure, pour se soumettre à eux.* (Act. 16 : 3, note ; Rom. 14 : 1-4, note.) Sans quoi la *vérité de l'Evangile*, loin d'être *maintenue*, aurait certainement péri.

2. Paul vient de dire de quelle manière il maintient la vérité vis-à-vis des faux frères. « Quant aux apôtres eux-mêmes *les plus considérés* (Gr. « considérés comme étant quelque chose » de grand), pour quelque estimés qu'ils soient ou qu'ils méritent d'être, *peu importe*, je conserve toute mon indépendance à leur égard, par la simple raison que *Dieu n'a pas égard à l'apparence* (Gr. « au visage ») *de l'homme.* » — « Personne, pas même Pierre, Jean, ni Jacques, ne jouit d'une faveur spéciale de Dieu, de telle sorte que Dieu soit dépendant de lui et qu'on puisse dire : ce qui ne vient pas de lui est sans valeur. Pierre n'est pas plus grand devant Dieu qu'un autre et, dans la balance divine, il ne pèse pas plus que Paul. Pierre a suivi Jésus depuis le Jourdain jusqu'en Golgotha ; il n'en résulte pas que Dieu doive tout accomplir par lui et ne puisse choisir Paul pour instrument.... L'apôtre s'exprime sur ce ton tranchant, parce qu'il combat des gens qui, par leur attachement à l'homme, lui attribuent en propre l'honneur qui lui est seulement prêté par Dieu. Il demande qu'on ne fasse pas d'un apôtre, fût-ce de Pierre, plus qu'un homme. Luther disait : Ma personne importe peu ; Dieu saura bien créer dix docteurs Martin. Paul dit de même de Pierre, Jacques et Jean : « Quels qu'ils aient été, il n'importe point. » *Schlatter.* Et eux, en toute humilité partageaient son sentiment, puisqu'il peut ajouter : *ils ne m'ont rien imposé* ou (Gr.) « communiqué de plus, ajouté, » quant à la doctrine ou à l'exercice de l'apostolat. Il faut remarquer du reste que ces paroles un peu rudes ne s'adressaient pas aux apôtres, mais aux faux docteurs qui usaient et abusaient de leur nom pour s'opposer à Paul.

tolat parmi les païens [1]), — et ayant reconnu la grâce qui m'avait été 9
donnée, Jacques et Céphas [2] et Jean, qui sont considérés comme des
colonnes, me donnèrent à moi et à Barnabas la main d'association [3];
afin que nous allassions, nous, vers les païens, et eux vers les circoncis;
— nous recommandant seulement de nous souvenir des pauvres; ce 10
qu'aussi j'ai eu soin de faire [4].

II. 11-21. Suite. — *Quatrième preuve* : PAUL RÉSISTE A CÉPHAS. — 1° Pierre étant arrivé à Antioche, je lui résistai, parce que, sous l'influence d'émissaires venus de Judée, il se retirait des frères convertis du paganisme, ne voulant plus manger avec eux, et parce que l'exemple de cette dissimulation était suivi par d'autres. (11-14.) — 2° Nous-mêmes, Juifs, renonçant à être justifiés par les œuvres de la loi, nous avons cru en Jésus-Christ, pour l'être par la foi en lui; si donc, en cherchant cette justification, nous montrons par notre conduite que nous ne l'avons point obtenue, est-ce la faute de Christ? Non! car si je reconstruis le faux système de la propre justice, c'est moi qui me constitue transgresseur. (15-18.) — 3° Mais il n'en est point ainsi; car par la loi je suis mort à la loi; crucifié avec Christ, c'est lui qui vit en moi après s'être donné pour moi; rejeter cette grâce, revenir à la loi, ce serait dire que Christ est mort en vain. (19-21.)

Mais lorsque Céphas vint à Antioche [5], je lui résistai en face, parce 11

1. Et c'est en cela même, dans cette « démonstration d'esprit et de puissance » que les apôtres de Jérusalem durent nécessairement reconnaître le sceau de Dieu sur le ministère de Paul. Du reste, ces deux champs de travail assignés ici à Pierre et à Paul, n'étaient point délimités d'une manière absolue; les premiers païens furent amenés à l'Evangile par Pierre (Act. 10), et Paul, dans tous ses voyages missionnaires, prêchait d'abord dans les synagogues. Mais il reste vrai que dès sa conversion (Act. 9 : 15), et plus tard encore (Act. 22 : 17-21), Paul avait reçu pour mission spéciale l'évangélisation des païens, ce qui fut en effet l'œuvre de sa vie. Cette mission, venant directement du Seigneur, ne pouvait pas être méconnue de ses frères dans l'apostolat.

2. Pierre. (Comp. Jean 1 : 42; Math. 16 : 18.)

3. Gr. « Les mains droites de communion. » Tous, en leur donnant la *main d'association*, les reconnurent solennellement comme étant leurs compagnons d'œuvre et travaillant dans la même *communion* fraternelle, qui procède de l'union de chaque membre avec le Sauveur. (Comp. Act. ch. 15.) Le récit de Luc se trouve ainsi complété par ces paroles de Paul. Si les apôtres eux-mêmes mettaient tant d'importance à être *reconnus* par leurs condisciples dans la communion de l'Eglise, combien plus les autres serviteurs de Dieu doivent-ils y tenir, dans l'intérêt de l'unité et de la charité! S'isoler, se fractionner à l'infini, ne vouloir que *des églises* et oublier *l'Eglise*, n'est point un fruit de l'Esprit de Dieu.

4. Plusieurs passages de ses lettres montrent, en effet, avec quel soin Paul remplissait cette *recommandation* de l'Eglise. Ce devoir lui était dicté du reste par sa charité. (Voir Act. 11 : 30; Rom. 15 : 25; 1 Cor. 16 : 1-4; 2 Cor. 8 et 9.) Le soin des pauvres, des malades, de tous les êtres souffrants, fut, dès l'origine, non seulement un fruit de l'amour chrétien, mais un lien puissant entre les Eglises judéo-chrétiennes et celles qui sortaient du paganisme. Ce moyen, constamment joint à la prédication de l'Evangile, sera, de nos jours encore, le plus puissant pour ramener à Jésus-Christ une génération qui s'éloigne de lui.

5. Antioche de Syrie, siège d'une Eglise nombreuse, composée en grande partie de païens convertis. (Comp. Act. 13 : 1 et suiv.) Paul était retourné à Antioche après le concile de Jérusalem. (Act. 15 : 33-35.) L'époque où Pierre y vint n'est pas indiquée, mais il est probable que ce fut plus tard, pendant un séjour que Paul fit à Antioche entre son second et son

12 qu'il méritait d'être repris [1]. — Car avant l'arrivée de quelques-uns
venus de la part de Jacques, il mangeait avec les païens [2] ; mais
quand ils furent arrivés, il se tenait à l'écart et s'esquivait, craignant
13 ceux de la circoncision [3]. — Et les autres Juifs aussi dissimulèrent
avec lui ; de sorte que Barnabas même se laissa entraîner à leur dis-
14 simulation [4]. — Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit

troisième voyage missionnaire. (Act. 18 : 22, 23, notes.)

1. On peut traduire plus exactement : « Parce qu'il était blâmé, accusé, » ou même « condamné, » sans doute par des chrétiens d'Antioche que sa conduite scandalisait. Les versets suivants montrent à quel sujet. Paul raconte cet événement pour convaincre d'autant mieux les Galates de l'indépendance de son apostolat, et de l'importance qu'ils devaient attacher à la doctrine fondamentale de la justification par la foi seule. Ce récit complète celui qui précède et forme l'introduction la plus naturelle à la partie de l'épître qui va exposer de nouveau la grande doctrine en question.

2. *Mangeait* avec les chrétiens convertis du paganisme, c'est-à-dire vivait en communion avec eux. (Luc 15 : 2.) C'est cette liberté qui choquait les chrétiens judaïsants (Act. 11 : 3), et cela surtout parce que, dans leurs repas et leur alimentation, les païens n'observaient pas les dispositions de la loi mosaïque et de la tradition juive. (Comp. Lév. 11 ; Act. 15 : 20, 28, 29 ; Marc. 7 : 1 et suiv.)

3. Il n'est point dit dans quel but ces *quelques-uns venaient* (de Jérusalem à Antioche) *de la part de Jacques ;* il est douteux qu'ils fussent chargés par cet apôtre d'agir dans un esprit judaïsant ; car, bien que lui-même observât la loi, il avait positivement reconnu le ministère de Paul parmi les païens. (Vers. 9 ; comp. Act. 15 : 13 et suiv.) Quoi qu'il en soit, c'est sous l'influence de ces personnes, venues de la Judée, que Pierre *s'esquivait et se tenait à l'écart* momentanément et affectait un judaïsme qui, sous l'autorité et par l'exemple d'un si grand apôtre, pouvait exercer au sein de l'Eglise une influence pernicieuse sur la doctrine même. Le v. 13 en fournit la preuve. Le motif d'une telle conduite, indiqué v. 12, était tout à fait en harmonie avec le caractère de ce disciple : Pierre fut entraîné par cette crainte des hommes qui avait naguère causé son reniement.

4. Gr. « Et les autres Juifs usèrent d'hypocrisie avec lui, en sorte que Barnabas fut entraîné dans leur hypocrisie. » Il ne faut rien retrancher de la force de ces expressions, car, tout en aggravant la faute de Pierre, elles réfutent à l'avance les conséquences erronées qu'on pourrait tirer, et qu'on a souvent essayé en effet de déduire de cette faute. « Où est, a-t-on dit, l'unité de doctrine dans les apôtres ? Où est leur autorité absolue dans les vérités du salut ? Voici deux des plus grands apôtres en flagrante contradiction sur le point le plus important de la doctrine. » Il n'y a rien dans ce récit qui donne lieu à ces conclusions, ni qui rende nécessaires les hypothèses auxquelles on a eu recours pour l'expliquer, ni qui justifie une théorie de l'inspiration d'après laquelle les écrits seuls des auteurs sacrés auraient été inspirés et non leur personne et leur enseignement oral. En effet, c'est à Pierre lui-même que fut révélée d'abord la grande vérité du salut des païens par la foi sans les œuvres de la loi. (Act. ch. 10.) Devenu le premier héraut de cette vérité, et, à cause de cela, accusé par les chrétiens judaïsants de Jérusalem, il se justifie devant tous, s'appuyant de la révélation expresse de Dieu et du don du Saint-Esprit accordé aux païens convertis. (Act. ch. 11.) Enfin la question est solennellement portée par Paul et Barnabas devant les apôtres et l'Eglise de Jérusalem (Act. ch. 15), et c'est Pierre qui, le premier, prend la parole et défend avec énergie la liberté chrétienne de ceux que Dieu a appelés à la foi du sein du paganisme. « Maintenant donc, conclut-il, pourquoi tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? Mais nous croyons que nous serons sauvés par la grâce du Seigneur Jésus-Christ, de même qu'eux. » (Act. 15 : 10, 11.) Bientôt après, Pierre vient à Antioche.... A-t-il changé de conviction ? Non, puisque sa conduite judaïsante est déclarée une *hypocrisie*. Enseigne-t-il une doctrine contraire à celle de Paul sur la loi et sur la grâce ? Nullement, pas plus qu'il ne professait une théorie de la trahison lorsqu'il renia son Maître dans la cour de Caïphe. Ici, comme alors, il commet une faute, un péché, et par la même faiblesse de son cœur : la *crainte* des

pied, selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas, en présence de tous : Si toi qui es Juif, vis à la manière des païens, et non à la manière des Juifs, pourquoi obliges-tu les païens à judaïser [1] ? — Pour 15
nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens [2] ; — néanmoins, sachant que ce n'est pas par les œuvres de 16
la loi, mais par la foi en Jésus-Christ que l'homme est justifié, nous avons, nous aussi, cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ, et non par les œuvres de la loi ; parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi [3]. — Mais si, en cherchant à 17

hommes, ainsi que Paul le déclare positivement. (Vers. 12.) En principe, les deux apôtres sont parfaitement d'accord, ils professent la même vérité ; mais dans la conduite, Pierre est un moment inconséquent à cette doctrine. Il succombe à une tentation vers laquelle inclinait son caractère naturel, et Paul l'en reprend : voilà tout le sens de cet événement. Or, nul dans l'Eglise, même en admettant complètement l'autorité apostolique, n'a jamais songé à revendiquer pour les apôtres l'impeccabilité. (Comp. Act. 15 : 39 ; 23 : 3 et suiv.) Un seul a eu le droit de dire : « Qui de vous me convaincra de péché ? » Au reste, Pierre pouvait d'autant plus facilement se faire illusion sur la portée et les conséquences de sa faiblesse en cette occasion, que les observances de la loi étaient alors encore religieusement gardées par tous les chrétiens de la Palestine, et que Paul lui-même ne se faisait pas le moindre scrupule de s'y soumettre lorsque les circonstances lui garantissaient que la doctrine du salut par grâce n'en recevrait aucun dommage. (Comp. 2 : 3-5, note, et surtout Act. 21 : 20 et suiv., note.) Enfin, tout porte à croire que Pierre reconnut son erreur, et ainsi il ne fut pas moins admirable dans son humilité, que Paul dans son zèle énergique pour la vérité : souffrir la répréhension est plus difficile encore que de la faire. Et voilà l'homme dont on a voulu faire le prince des apôtres et le premier des papes ! Ce pape aurait donc été moins infaillible que ses successeurs. Il est vrai que pour se mettre à l'aise on a commencé par accréditer l'invention qu'il ne s'agit point, dans ce chapitre, de l'apôtre Pierre, mais de quelque disciple portant le même nom !

1. Avant l'arrivée des judaïsants, Pierre, bien que Juif de naissance, *vivait à la manière des païens* convertis, c'est-à-dire, qu'il mangeait avec eux (v. 12) et ne s'astreignait plus aux prescriptions de la loi. Dieu lui-même l'avait conduit dans cette voie (Act. chap. 10) et telle avait été dès lors, on peut le supposer, sa pratique habituelle. Mais, depuis que les envoyés de Jacques sont à Antioche, il se met à observer rigoureusement la loi : c'était proclamer que cette observation était nécessaire au salut, et *obliger*, moralement, par l'autorité de son exemple, les chrétiens d'Antioche, sortis du paganisme, à *judaïser*. Tel est le reproche de Paul. Après l'avoir exprimé, il le motive, dans les versets suivants, par l'exposition de la doctrine qu'il s'agissait de préserver intacte.

2. Après avoir lu Rom. 3 : 9, nul ne saurait être tenté d'interpréter ici les paroles de l'apôtre comme s'il voulait dire que les Juifs ne sont pas des *pécheurs*. Ce serait même directement l'opposé de sa pensée, puisqu'il déclare précisément qu'eux, *Juifs de naissance*, ne peuvent être justifiés par les œuvres de la loi, mais uniquement par la foi en Jésus-Christ. (Vers. 16.) Et si pour eux, Juifs de naissance, il n'y avait pas d'autre moyen de salut, combien moins pour les *pécheurs d'entre les païens*, que les faux docteurs, et Pierre lui-même en judaïsant, voulaient ramener sous le joug de la loi !

3. Rom. 3 : 20. La doctrine fondamentale de la *justification* du pécheur *par la foi* seule, sans les *œuvres de la loi*, a été exposée par l'apôtre dans Rom. 1 : 17 ; ch. 3-5. (Voir les notes, et comp. ci-dessous les ch. 3 et 5.) — Ces paroles (v. 15 et 16) prouvent que Paul est convaincu de trouver en Pierre la *doctrine* qu'il professait lui-même, car ces mots : *nous, Juifs de naissance, sachant*, etc., embrassent l'un et l'autre. (Comp. v. 13, note.) Or, la vue de Juifs répudiant toute confiance pour le salut dans les *œuvres de la loi*, et s'appuyant uniquement sur la *foi en Jésus-Christ*, devait faire une profonde impression sur les païens convertis que de faux docteurs avaient, en partie, ramenés sous la loi. Il importait donc d'autant plus que l'exemple de

être justifiés par Christ, nous étions aussi nous-mêmes trouvés pé-
18 cheurs, Christ serait-il donc ministre du péché ? Loin de là ! — Car
si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même
19 un transgresseur [1]. — Car moi, par la loi, je suis mort à la loi, afin
20 que je vive à Dieu [2]. — Je suis crucifié avec Christ ; je vis, non plus

Pierre à Antioche ne vînt pas affaiblir cette impression et troubler la foi que Paul avait prêchée.

1. Paul continue sa démonstration sans indiquer si ces paroles font encore partie du discours adressé à Pierre (v. 14), ou s'il se tourne maintenant vers les Galates. Quelques exégètes bornent (à tort) ce discours au v. 14 ; d'autres l'étendent jusqu'au v. 16 ; d'autres, jusqu'à la fin du chapitre. Peu importe pour le sens. Mais c'est ce sens même qui, ici (v. 17 et 18), a donné lieu à des interprétations très diverses. Au premier abord, on serait tenté d'appliquer ces paroles à la *sanctification*, plutôt qu'à la *justification*, et de les entendre ainsi : « Si nous, qui admettons le salut de l'homme par la foi en Christ, restons pourtant dans le péché (péché actuel et corruption), ne faisons-nous pas de Christ le *ministre du péché ?* N'est-ce pas dire qu'il l'autorise ? Loin de nous ce blasphème ! car, si je rebâtis précisément ce que j'ai voulu détruire, une liberté charnelle ; si je dis : péchons afin que la grâce abonde, c'est moi, moi-même qui suis un transgresseur ! » Mais cette interprétation n'entre point dans l'ensemble du raisonnement de Paul, qui, évidemment, discute deux moyens opposés de *justification :* la foi en Christ et les œuvres de la loi. Voici donc plutôt ce qu'il veut dire : Si nous, Juifs, qui avons reconnu que nous ne pouvons être justifiés par les œuvres de la loi (v. 15 et 16) et qui *cherchons* à l'être *en Christ*, par la foi en son nom, *nous étions* encore, nous aussi, *trouvés pécheurs* (comme ces pécheurs d'entre les païens v. 15), c'est-à-dire non justifiés, sans justice, et qu'ainsi notre foi en Christ se fût montrée insuffisante et vaine, — alors *Christ serait donc un ministre du péché* (et non de la justice) ? il serait cause que, pour lui, nous avons renoncé à la justice de la loi, et il nous laisserait dans le péché et la condamnation ? Loin de nous cette pensée, ce blasphème ! *Car, si* (comme Pierre voudrait le faire en judaïsant) *je rebâtis les choses que j'ai détruites*, c'est-à-dire la loi, la justice par les œuvres, bien loin que Christ soit ministre du péché, c'est *moi-même* qui me *constitue* (ou Gr. « me recommande, » avec ironie) comme un *transgresseur*. Comment ? Parce que je recours de nouveau à cette loi que j'ai violée, qui me condamne, et que moi-même j'ai *transgressée* encore en ne l'observant plus, en la rejetant. Cela dit, l'apôtre poursuit son argumentation et prouve (v. 19) qu'il n'y a rien de fondé dans la supposition qu'il vient de faire, mais que la loi a accompli son œuvre en lui d'une manière bien plus profonde, jusqu'à ce qu'il ait trouvé ailleurs une vraie justice, une vie nouvelle. — Ceux qui séduisaient les Galates ne prétendaient pas, sans doute, qu'ils dussent absolument renier Christ et renoncer à la foi en lui comme moyen de salut ; mais semblables à des milliers de chrétiens de nos jours, spécialement au sein du catholicisme, ils cherchaient le salut à la fois dans les œuvres de l'homme et dans l'œuvre de Christ. Or, l'apôtre déclare partout, et avec la plus grande énergie, que ces deux moyens s'excluent et qu'il faut choisir entre la loi et la grâce. (Comp. ch. 3 et ch. 5 : 2-4.)

2. Que veulent dire ces mots : *Par la loi je suis mort à la loi*, au moyen desquels l'apôtre motive la déclaration qui précède ? Augustin répond : « C'est que, en tant que Juif, il considère la loi comme un pédagogue qui l'a amené à Christ (3 : 24) ; or, la tâche d'un éducateur est de se rendre inutile avec le temps. C'est ainsi que l'enfant est nourri aux mamelles de sa mère, afin qu'ensuite il n'en ait plus besoin, de même qu'on abandonne le navire qui vous a apporté sur le rivage de la patrie. Ou bien encore, l'apôtre veut que le sens symbolique, cérémoniel, charnel de la loi nous en découvre le sens spirituel, et que nous abandonnions le premier pour vivre sous le dernier. » Il y a du vrai dans cette double interprétation, mais elle ne va pas au fond des paroles de l'apôtre. Il faut en chercher le commentaire dans Rom. 7 : 7-12. C'est là qu'il nous apprend comment la loi reconnue et sentie dans toute sa spiritualité et son inviolable sainteté, accuse, condamne et tue le pécheur en rendant « le péché excessivement péchant. » Par la loi il meurt à la loi qu'il désespère d'accomplir jamais ; il meurt en même temps à lui-même et à toute propre justice, et il se sent forcé de

moi-même, mais Christ vit en moi ; et en tant que je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé, et qui s'est donné lui-même pour moi [1]. — Je ne rejette point la grâce de 21
Dieu ; car si la justice s'obtient par la loi, Christ est donc mort en vain [2].

chercher *ailleurs* sa vie. Cette expérience douloureuse, Paul l'a faite en particulier au moment de sa conversion, quand il vit s'écrouler tout l'édifice de sa justice légale. Si jamais il y eut un homme *mort*, ce fut Saul de Tarse après l'apparition de Jésus. Dans cette situation sans issue et désespérée, à laquelle l'a réduit la loi et le zèle même qu'il a montré pour lui obéir, dans cet état de mort se présente à lui la foi en Christ, qui le justifie et le vivifie, afin que désormais *il vive à Dieu*, c'est-à-dire en Dieu et pour Dieu. *Dès lors* il accomplit la loi dans une vie nouvelle, parce qu'il connaît l'obéissance de l'amour : la loi est « écrite dans son cœur. » Les paroles qui suivent et qui ne font que développer celles-ci, ne laissent aucun doute sur leur vrai sens. (Vers. 20.)

1. Comp. sur cette profonde union du chrétien avec son Sauveur Rom. 6 : 3 et suiv., notes, et 2 Cor, 5 : 14, 15, notes. La foi nous transplante si bien en Christ, que sa *mort* et sa *vie* deviennent notre mort et notre vie. Le *crucifiement* du Sauveur se reproduit dans son racheté par les renoncements douloureux et la mort graduelle du vieil homme, de ce *moi* que Paul nomme ici comme *ne vivant plus*. Mais par l'union du racheté avec son Sauveur, Christ ressuscite en lui, créant en lui le nouvel homme ; le croyant s'approprie par la foi le Sauveur ressuscité et vivant, et s'identifie avec lui. *Christ vit en moi*, peut-il dire. Il *vit* bien encore *maintenant* d'une vie terrestre (*dans la chair*) ; mais s'il est obligé de continuer à vivre de cette vie, il ne *vit* plus que *dans la foi au Fils de Dieu*, cette foi qui est comme l'élément dans lequel il respire, la source et la condition de son existence nouvelle. Et comment nommer ce Fils de Dieu sans rappeler l'immense amour par lequel il *s'est donné lui-même* pour nous faire part de sa vie ! Pour Paul, cet amour est devenu tout personnel : *m'a aimé, s'est donné pour moi*. « Ces mots sont pleins d'une grande consolation et puissants pour réveiller la foi en nous. Celui qui peut répéter ce seul petit mot *me, moi*, avec la foi de saint Paul, celui-là, sans aucun doute, combattra avec énergie, comme saint Paul, la justification par les œuvres de la loi.... Il faut bien enseigner touchant la foi, que par elle tu peux être tellement uni à Christ, que tu deviennes inséparablement *un* avec lui, en sorte que tu puisses dire : Je suis Christ, c'est-à-dire que sa justice, sa victoire, sa vie, tout ce qu'il a est aussi à moi. Et Christ à son tour peut dire : Je suis ce pauvre pécheur, tous ses péchés et sa mort sont devenus mes péchés et ma mort, dès qu'il s'est uni à moi par la foi et que je vis en lui. » *Luther*.

2. Rien de plus concluant que ce dilemme : Etre sauvé par grâce, ou *rejeter la grâce ;* et alors *Christ* serait *mort en vain*. Raisonnement *ab impossibili*, observe Erasme. « Quiconque estime qu'il peut être justifié devant Dieu par la loi, rejette la grâce de Dieu, repousse loin de soi le sacrifice de Christ et renonce à être racheté par ce précieux trésor. Quel crime que celui de mépriser la grâce de Dieu ! Est-il vrai, oui ou non, que Christ soit mort ? Serait-il vrai qu'il fût mort en vain et sans raison ? Il nous faudra bien répondre : Oui, il est mort ! non, il n'est pas mort en vain ! Il est donc certain que nous ne pouvons pas être sauvés par la loi. » *Luther*.

CHAPITRE III

I. *L'apôtre prouve aux Galates que le don de l'Esprit et la bénédiction promise à Abraham nous sont départis par la foi, et non par la loi, qui, au contraire, maudit les transgresseurs, 1-14.* — II. *Que l'alliance de grâce traitée avec Abraham n'a point été annulée par la promulgation de la loi, qui n'avait, au contraire, d'autre but que de conduire le peuple de Dieu à cette alliance, dans laquelle Juifs et païens trouvent le salut par la foi, 15-29.*

I. 1-14. La justification par la foi prouvée par l'expérience et par l'écriture. — 1° *L'expérience :* O Galates insensés ! vous connaissiez si bien Jésus-Christ crucifié ; qui vous a détournés de lui ? Vous avez reçu son Esprit ; est-ce par la loi ou par la prédication de la foi ? Retourneriez-vous donc aux institutions charnelles ? Serait-ce en vain que vous auriez souffert ? Celui qui a fait au milieu de vous tant de miracles de l'Esprit, les a opérés, non par la loi, mais par la prédication de la foi. (1-5.) — 2° *L'Ecriture :* Abraham fut justifié par la foi ; l'Ecriture étend la même bénédiction à tous ceux qui croient, dans toutes les nations. (6-9.) — 3° Il est impossible d'être justifié par la loi : parce qu'elle prononce une malédiction sur le pécheur, parce que l'Ecriture attribue le salut à la foi, parce qu'enfin la loi n'a rien de commun avec la foi, mais qu'il faut l'avoir accomplie pour vivre par elle. (10-12.) — 4° C'est Christ qui nous a rachetés de cette malédiction en la prenant sur lui, afin que la bénédiction d'Abraham se répandît sur tous par la foi en Christ. (13, 14.)

1 O Galates dépourvus de sens ! Qui vous a fascinés[1], vous, aux
yeux de qui Jésus-Christ a été dépeint, comme s'il eût été crucifié
2 parmi vous[2] ? — Je voudrais apprendre de vous ceci seulement :
Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par
3 la prédication de la foi[3] ? — Etes-vous tellement dépourvus de sens ?

1. Ou *ensorcelés*. C'est par cette douloureuse et sévère apostrophe que l'apôtre se met à attaquer l'erreur dans laquelle ses lecteurs s'étaient laissé entraîner. Il voudrait leur en faire sentir l'absurdité, la *déraison*. *Qui vous a fascinés ?* par cette question Paul désigne et flétrit les séducteurs. — Le texte reçu ajoute : « pour que vous n'obéissiez pas à la vérité. » Ces mots ne sont pas authentiques ici. Ils se retrouvent 5 : 7.

2. Paul, par sa prédication puissante et vivante de Jésus-Christ, de ses souffrances, de son sacrifice expiatoire, de sa mort, l'avait tellement *dépeint aux yeux* des Galates, qu'il peut dire en vérité que c'est comme si ces scènes de Golgotha avaient eu lieu au milieu d'eux. Il était d'autant plus incompréhensible qu'ils se fussent laissé détourner de Christ : l'apôtre s'en étonne (1 : 6), il ne peut s'en rendre compte que par une sorte de fascination exercée sur eux. (Vers. 1.) Les mots *parmi vous* manquent dans plusieurs manuscrits, sans que l'inauthenticité en soit démontrée. On peut aussi les traduire par *en vous* : « Christ est dépeint devant vos yeux, crucifié en vous, » c'est-à-dire, vous avez éprouvé dans vos cœurs toute la puissance divine de sa croix. Luther traduit : « et *maintenant* crucifié parmi vous, » par vous qui le rejetez. (Héb. 6 : 6.) Le sens exposé en premier lieu est le plus naturel et le plus probable. M. Rilliet qui, d'après le manuscrit du Vatican, retranche *parmi vous* ou *en vous*, traduit ainsi : « Vous, devant les yeux desquels a été clairement peint Jésus-Christ crucifié. » La même leçon se lit dans le *Sinaïticus* et deux autres manuscrits du groupe alexandrin.

3. Gr. « par l'*ouïe* de la foi ; » mais ce

après avoir commencé par l'Esprit, finirez-vous maintenant par la chair [1] ? — Avez-vous tant souffert en vain ? Si toutefois c'est en 4
vain [2]. — Celui donc qui vous dispense l'Esprit, et qui fait des mi- 5
racles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi, ou par la prédication de la foi [3] ? — Comme Abraham « crut à Dieu, et cela lui 6
fut imputé à justice, » — reconnaissez donc que ceux qui sont de la 7
foi, ceux-là sont fils d'Abraham [4]. — Aussi l'Ecriture, prévoyant que 8

mot a, en grec comme en hébreu, le sens de *prédication*, le moyen par lequel on *fait entendre*. (Rom. 10 : 17, note.) — Cet appel à l'expérience était des plus concluants, des plus persuasifs. Voici des chrétiens auxquels on a prêché le salut par la foi en Christ crucifié : l'*Esprit* de Dieu, avec ses manifestations puissantes, a accompagné cette prédication, l'a scellée d'un témoignage divin dans le cœur même des auditeurs. Est-ce par la *loi*, ou par la *foi* qu'on leur a annoncée, qu'ils ont été faits participants de tous ces dons ? La réponse n'est pas douteuse. Aussi l'apôtre insiste sur sa question. (Vers. 5.) — Dans les premiers temps de l'Eglise, l'assurance d'avoir reçu le Saint-Esprit et éprouvé ses divines influences, par le renouvellement du cœur et de la vie, était plus absolue et plus vive chez la plupart des fidèles qu'elle ne l'est en général aujourd'hui, à cause du contraste éclatant qu'il y avait pour eux entre les profondes ténèbres du paganisme, dont ils étaient sortis, et la lumière respendissante de l'Evangile. De plus, les dons miraculeux, qui accompagnaient l'effusion du Saint-Esprit, étaient un témoignage visible et saisissant de la présence et de l'action de cet Esprit dans l'Eglise et dans les âmes. Malgré cela le raisonnement de l'apôtre conserve aujourd'hui toute sa force et s'applique à tous ceux qui, après avoir éprouvé en eux-mêmes la puissance de l'Evangile, tombent dans quelque erreur. Par quel moyen ont-ils senti la différence totale qu'il y a entre la nature et la grâce, entre le vieil homme et le nouveau ? Comment ont-ils reçu l'esprit d'adoption, la paix avec Dieu ? La prédication qui leur a fait savourer ces grâces ne saurait être l'erreur : malheur à eux s'ils y renoncent ! Mais celui qui ne trouverait dans l'histoire intime de son âme aucun souvenir de cette nature, aucune expérience de l'action de l'Esprit, n'a jamais été dans la grâce, il n'est point converti ; on ne saurait raisonner avec lui comme l'apôtre le fait ici.

1. Voir sur ces deux notions opposées, *chair* et *Esprit*, Rom. 1 : 3, note ; comp. Rom. 4 : 1. Par les œuvres de la loi et tout ce qui favorise sa propre justice, l'homme reste dans la chair, dans sa nature corrompue. Ce mot désigne aussi les traditions humaines, extérieures, dans lesquelles on cherche inutilement l'Esprit et la vie. (Héb. 7 : 16 ; 9 : 10.) — Le verbe que nous traduisons ici par *finirez-vous*, signifie aussi *arriver au but, à la perfection ;* « arriver au but *par la chair* » serait l'expression d'une fine ironie.

2. Ce serait *en vain* s'ils restent dans leurs erreurs. La tournure dubitative dont se sert l'apôtre laisse entrevoir l'espérance d'un retour à la vérité. D'autres rendent ainsi cette restriction : *si seulement c'est en vain*, si votre état moral n'en devient pas pire ! Le souvenir de leurs *souffrances* pour la croix de Christ est un nouvel argument de la même nature que le précédent. Les Galates pouvaient voir dans ces épreuves un témoignage de la réalité de leur foi ; or, les faux docteurs allaient les priver des bénédictions que Dieu attache à ces épreuves. Ils prétendaient même les affranchir de l'opprobre de la croix. (6 : 12.) Par ces *souffrances* des Galates, d'autres entendent les perplexités, les luttes éprouvées par eux en se voyant ramenés sous le joug de la loi. D'autres encore, les expériences qu'ils avaient faites de la repentance et de la puissance de la grâce. Nous préférons le sens le plus ordinaire du mot. Le fait que nous ne connaissons pas de persécution dirigée contre les chrétiens de Galatie n'infirme pas cette interprétation. Les Eglises de ce temps ont passé par bien des épreuves dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir. (Philip. 1 : 28-30.) Paul lui-même avait prémuni les Galates contre les tribulations qui les attendaient. (Act. 14 : 22.)

3. Vers. 2, note. Cette question ne fait que préciser encore les précédentes, en nommant les *dons miraculeux* de l'Esprit. L'apôtre ne répond pas directement, parce que la réponse est trop évidente, mais il recourt maintenant au témoignage de l'Ecriture. (Vers. 6-14.)

4. En citant Gen. 15 : 6, Paul en tire les conclusions qu'il reproduit Rom. 4 : 11, 12, 16, où il développe plus complè-

Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé cette bonne nouvelle
par avance à Abraham : « Toutes les nations seront bénies en toi[1] ; »
9 — en sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le
10 croyant[2]. — Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont
sous la malédiction, car il est écrit : « Maudit est quiconque ne per-
sévère pas dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la
11 loi, pour les faire ! » — Et que nul ne soit justifié devant Dieu par
la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : « Le juste vivra par la foi. »
12 — Or la loi n'est pas de la foi ; mais elle dit : « Celui qui aura fait
13 ces choses vivra par elles[3]. » — Christ nous a rachetés de la malé-
diction de la loi[4], étant devenu malédiction pour nous (car il est écrit :

tement l'exemple d'Abraham et les rapports des vrais croyants avec lui, comme preuve scripturaire de la justification *par la foi*. Les Juifs voyaient la qualité d'*enfants d'Abraham* dans des rapports tout extérieurs avec lui, dans la circoncision, par exemple, et dans la descendance selon la chair. Paul montre que, pour être fils d'Abraham, il faut lui ressembler spirituellement. Les vrais enfants d'Abraham ce sont *ceux qui sont de la foi*, ceux dont la vie, née de la foi, est constamment inspirée et dirigée par elle.

1. Gr. « A évangélisé par avance. » Gen. 12 : 3 ; 18 : 18. C'est dans ce dernier passage que se trouvent littéralement les paroles citées ici. — L'*Ecriture* est ici personnifiée ; elle *prévoyait* par l'Esprit qui remplissait ses auteurs.

2. Gr. « Ceux qui sont de la foi (v. 7), sont bénis avec le *fidèle* Abraham. » Puisque *toutes* les nations devaient être *bénies en lui*, il est bien évident que ce ne pouvait être qu'en vertu du rapport tout spirituel créé par l'identité de leur foi ; sans cela les chrétiens convertis du paganisme ne seraient à aucun égard enfants d'Abraham, ne descendant pas de lui. C'est pourquoi il est nommé « le père des croyants » (Rom. 4 : 11, 12), comme ayant laissé l'héritage de la promesse et de la bénédiction à tous *ceux qui croient*. Par la *bénédiction* promise à Abraham et héritée par les croyants, l'apôtre entend toutes les grâces de l'Evangile, car cette bénédiction consiste à être *justifié par la foi*.

3. Dans ces versets (10-12) l'apôtre passe à une nouvelle démonstration (*car*) de sa thèse. L'exemple d'Abraham lui a permis d'établir que la justification vient par la foi. Il ajoute à cette preuve positive une preuve négative : la justification ne vient pas par les œuvres de la loi. Ce qu'il concluait de la bénédiction d'Abraham, il le conclut également de la *malédiction de la loi*. La bénédiction promise à Abraham ne s'obtient que par la foi (v. 9), car quiconque « est des œuvres de la loi, » c'est-à-dire cherche dans ces *œuvres* un moyen de justification et de salut, se trouve non sous la bénédiction, mais sous la *malédiction*. (D'après Deut. 27 : 26, librement cité.) L'apôtre ne dit pas, mais suppose comme évident que nul homme n'a observé et accompli *toutes les choses écrites au livre de la loi ;* il faudrait, pour le nier, un degré d'aveuglement et d'orgueil qu'il ne saurait prévoir. Plus un homme s'est efforcé de garder la loi, plus se réveille douloureusement en lui cette conviction du péché, de réprobation, de malédiction sanctionnée par la loi. Aussi tous les hommes de Dieu, dès l'ancienne alliance, ont eu recours au moyen de justification qui avait sauvé Abraham, et ont proclamé avec le prophète cité ici par Paul (v. 11) que *le juste vivra de la foi*. (Hab. 2 : 4 ; comp. Rom. 1 : 17, note.) Entre ces deux moyens de salut, la *loi* et la *foi*, le contraste est absolu, il faut choisir : la loi n'a rien de commun avec la foi, elle n'est pas de même nature (tel est le sens de ces mots du v. 12 : *la loi n'est pas de la foi* ou *par la foi*) ; la loi ordonne, demande la perfection ; celui qui l'atteindra *vivra par elle*. (Vers. 12, cité de Lév. 18 : 5 ; comp. Luc 10 : 28, note ; Rom. 10 : 5, 6, note.)

4. Avec un joyeux empressement, l'apôtre passe brusquement, sans particule, à la partie positive de sa démonstration : *Christ nous a rachetés !* Sur ce verbe *racheter*, qui signifie racheter *de*, délivrer par un prix, voy. 4 : 5 ; 1 Cor. 6 : 20 ; 7 : 23 ; comp. Math. 20 : 28.

« Maudit est quiconque est pendu au bois [1] ! »), — afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux païens par Jésus-Christ, afin que nous reçussions par la foi l'Esprit promis [2]. 14

II. 15-29. Suite : La loi n'a pu annuler la promesse. Le vrai rapport des deux. — 1° Personne parmi les hommes n'annule un contrat dûment ratifié ; or Dieu a fait les promesses à Abraham et à sa postérité qui est en Christ ; ce testament ne saurait être annulé par la loi venue quatre cent trente ans plus tard ; en effet, si l'héritage

1. Deut. 21 : 23, cité d'après les Septante, qui traduisent : « est maudit par Dieu quiconque est pendu au bois. » L'hébreu porte : « Un pendu est une malédiction de Dieu. » Cette parole motive l'ordre donné aux Israélites d'enterrer un supplicié dans la journée même, « afin de ne pas souiller le pays par la vue de cette malédiction. » L'apôtre, à cause de l'application qu'il fait ici de ces paroles, retranche le mot *par Dieu* ou *de Dieu*. — « Comme lorsqu'un homme est condamné à mort, et qu'un autre, un innocent, s'offre à mourir à sa place, et ainsi l'arrache à son châtiment : voilà ce que Christ a fait pour nous. Car il n'était pas, lui, sous la malédiction de la loi, mais il l'a prise sur lui (4 : 4), afin d'en délivrer ceux qui s'y trouvaient. » *Chrysostôme*. La précision des termes, l'ensemble de ce passage, tous les enseignements de l'apôtre à ce sujet (voir entre autres Rom. 3 : 22-25 ; 8 : 3 ; 2 Cor. 5 : 21), ne sauraient laisser le moindre doute sur le caractère expiatoire de la mort du Sauveur. Cette mort fut le châtiment, la *malédiction de la loi*, volontairement soufferte par le plus insondable amour. Sans cela, comment aurait-elle *racheté* les pécheurs de cette malédiction ? Comment aurait-elle transformé cette malédiction en une bénédiction ? (v. 14.) Mais qu'est-ce que cette malédiction ? celle de Dieu ? Dieu aurait-il maudit son Bien-aimé, le Saint et le Juste, personnellement ? L'apôtre ne dit rien de pareil, et c'était là une impossibilité morale. Paul parle de la malédiction *de la loi* dont Christ nous a rachetés, c'est-à-dire de la peine ou du châtiment stipulé par la loi (v. 10) ; et c'est cette peine, ce châtiment que Jésus-Christ a pris sur lui en sa mort (1 Pier. 2 : 24 ; comp. 2 Cor. 5 : 21), comme membre et représentant de notre humanité. Les termes : *être fait péché*, *devenir malédiction* (l'abstrait pour le concret), et cela *pour nous*, à notre place, signifient donc, comme le dit Pierre, *porter* (et *ôter*) *le péché*, *la malédiction* qu'il méritait. L'exemple que cite l'apôtre (Deut. 21 : 23) conduit au même résultat. Le supplicié était « une malédiction de Dieu ; » l'hébreu porte que Dieu avait ordonné cette peine par sa loi, sans qu'il s'en suivît nécessairement que le condamné fût, quant à son âme, maudit de Dieu ; il pouvait être l'objet de la grâce divine, tout en souffrant la peine de son crime. Et pourtant, afin d'éviter tout malentendu, l'apôtre, en appliquant cet exemple à Jésus, retranche, comme nous l'avons dit, du texte qu'il cite le mot *de Dieu*. Cela est significatif. La même vérité ressort du fait incontestable que jamais Jésus n'a cessé d'être l'objet de l'*amour* de Dieu. Tout en souffrant pour nos péchés, en Gethsémané et sur la croix, il l'appelle son *Père* (Math. 26 : 39 ; Luc 23 : 46) ; bien plus, il déclare lui-même que le Père l'aime, *parce* qu'il met sa vie pour ses brebis. (Jean 10 : 17.) Le mystère de la rédemption, ce que Paul appelle la folie de la croix, est la conciliation de ce double fait des souffrances du Sauveur et de l'amour dont Dieu n'a cessé de l'aimer. Cela revient au fond à concilier la justice et l'amour en Dieu.

2. Gr. « Devînt pour les païens en Jésus-Christ, afin que nous reçussions la promesse de l'Esprit. » Par la mort expiatoire de Christ, la bénédiction promise à Abraham a pu s'étendre aux *païens*, à tous les peuples. Puis, dans le second membre de la phrase, l'apôtre parle à la première personne *nous*, et marque ainsi que les Juifs aussi ont part à cette *bénédiction* qui est le fruit du sacrifice de Golgotha. Le mur de séparation qui, par la loi, s'élevait infranchissable entre Juifs et païens est tombé : « Christ est notre paix. » (Eph. 2 : 14-18.) — L'apôtre insiste sur cette *bénédiction d'Abraham* à laquelle nous avons part par le sacrifice de Christ et par la foi ; il la désigne comme la *promesse de l'Esprit*. *Recevoir la promesse*, c'est en obtenir la réalisation. (Hébr. 10 : 36 ; Luc 24 : 48 ; Act. 1 : 4.) Or le bien im-

avait lieu par la loi, la promesse serait nulle ; or Dieu l'a donné par la promesse. (15-18.) — 2° Pourquoi donc la loi ? Elle a été ajoutée à la promesse pour faire ressortir les transgressions, jusqu'à la venue du Sauveur, et elle a été donnée par l'entremise d'un médiateur, tandis que Dieu seul a fait la promesse. (19, 20.) — 3° La loi n'est donc point en contradiction avec la promesse ; car par sa nature elle ne peut ni vivifier, ni justifier ; elle place, au contraire, tous les hommes sous le péché, afin qu'ils se réfugient par la foi dans la promesse ; elle les enferme sous sa garde jusqu'à la révélation de la foi ; elle a donc été un pédagogue pour nous amener à Christ qui nous en a émancipés par la foi. (21-25.) — 4° En effet, vous êtes devenus des enfants de Dieu par la foi, revêtus de Christ par le baptême, et il n'y a plus de distinction de nationalité, ou de religion, ou de rang, ou de sexe, mais tous ceux qui sont à Christ, sont les vrais enfants d'Abraham et héritiers de la promesse. (26-29.)

15 Frères, je parle selon l'homme [1]. Lorsqu'un testament [2] a été ratifié, bien que fait par un homme, personne ne l'annule ou n'y ajoute.
16 — Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité [3]. Il ne dit pas : « Et aux postérités, » comme s'il eût parlé de plusieurs, mais il dit, comme parlant d'une seule : « Et à ta postérité, » qui est
17 Christ [4]. — Voici donc ce que je dis : Qu'un testament antérieure-

mense qui était promis, c'était l'effusion de l'*Esprit* de Dieu, après que l'œuvre de la rédemption serait accomplie. (Esa. 44 : 3 ; Jér. 31 : 33 ; Ezéch. 36 : 27 ; Joël 2 : 28-32.) Et comme cet Esprit est *reçu par la foi*, et non par la loi, l'apôtre rentre ainsi dans son premier argument (v. 2), et prépare celui qui va suivre, également tiré de l'alliance de Dieu avec Abraham.

1. C'est-à-dire à la manière des hommes : « Je vais raisonner d'après des principes reçus par tous les hommes dans les rapports mutuels de la société. » — L'apôtre s'adresse à ses *frères*, avec affection. Ses impressions douloureuses, indignées (v. 1), se sont adoucies, et c'est dans cette disposition qu'il va exposer le plan de Dieu, selon l'alliance de sa grâce.

2. Ou « alliance » ; un contrat, en général. Ici, toutefois, l'idée d'un *testament* paraît prédominer (v. 18 ; comp. Hébr. 9 : 16, 17), parce que Dieu, dans son alliance avec Abraham, donna, par un acte de sa volonté seule, une promesse de grâce, sans condition réciproque à remplir.

3. Après avoir posé un *principe* reconnu (v. 15), puis ici un *fait*, l'apôtre tire sa conclusion positive au v. 17. Les derniers mots du v. 16 ne sont qu'une remarque incidente. — Parmi les *promesses* générales adressées à Abraham (Gen. 12 : 3 ; 18 : 18 ; 22 : 18), Paul fait spécialement allusion à celle qui se lit dans Gen. 13 : 15. Là, Dieu promet à Abraham et *à sa postérité* la possession de la terre de Canaan ; c'est ce que Paul appelle l'héritage (18), c'est-à-dire, en premier lieu, le pays de Canaan, puis, spirituellement, « le monde » (Rom. 4 : 13), la terre entière, renouvelée par la rédemption, le règne de Dieu, ce qui revient à l'idée exprimée au v. 14 dans cette parole : « la promesse de l'Esprit. » Le pays de Canaan n'était pas le dernier but de la promesse, il n'en était que le symbole ; c'est pourquoi, longtemps après qu'Israël en eut pris possession, David prophétisa le vrai repos. (Hébr. 4 : 8 et suiv.) De même, la *postérité* à laquelle s'adressait la promesse de posséder Canaan, n'était pas exclusivement ce peuple d'Israël qui y fut introduit par Josué, mais le vrai peuple de Dieu, les rachetés de Christ, mis par lui en possession du repos éternel qu'il leur a acquis. (Vers. 29.) Cette dernière remarque est essentielle pour l'intelligence des paroles qui suivent dans notre verset.

4. Voici un des passages de l'Ecriture qui ont donné aux exégètes le plus de travail, et à la critique une abondante pâture. « Voyez, a-t-elle dit, à quelle interprétation arbitraire et rabbinique l'apôtre a recours ! Il raisonne sur le singulier et le pluriel d'un mot qui n'a jamais de pluriel, il applique à *une seule* personne (*Christ*), une expression (*postérité, semence*) qui ne peut avoir qu'un sens collectif, et tout cela, afin de plier forcément une parole de l'Ecriture à ses propres idées. Que peut-il prouver par là ? » A ces objections qui, philologiquement, sont parfaitement fondées, voici ce que répond l'exégèse de l'école opposée : Tout ce que veut dire l'apôtre, c'est que, dans la pa-

ment ratifié [1] par Dieu, la loi, qui est venue quatre cent trente ans
après [2], ne l'annule pas de manière à anéantir la promesse. — Car 18
si l'héritage est par la loi, il n'est plus par la promesse ; or, c'est par
la promesse que Dieu l'a gratuitement donné à Abraham [3]. — Pour- 19
quoi donc la loi ? Elle a été ajoutée à cause des transgressions [4], jus-

role qu'il cite, il ne saurait être question de *plusieurs postérités*, ce qui serait véritablement le cas s'il y en avait une qui obtînt l'héritage selon la promesse et une autre qui pût y prétendre par les œuvres de la loi. (Vers. 17, 18.) C'est exactement ce que l'apôtre développe plus au long en parlant d'Abraham dans Rom. 4 : 16, où il mentionne aussi *plusieurs* postérités : « C'est donc par la foi, » dit-il, après avoir montré que Juifs et païens sont héritiers de la promesse, « afin que ce soit par grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à *celle* qui est de la loi, mais aussi à *celle* qui est de la foi d'Abraham, le père de nous *tous*. » (Rom. 4 : 16.) Il est même un autre sens encore dans lequel l'Ecriture pourrait parfaitement parler *des postérités* d'Abraham, et de postérités à tous égards très distinctes : celle par Agar et Kétura, et plus tard par Esaü, n'a rien de commun, dans l'histoire du règne de Dieu, avec sa postérité par Isaac et par Jacob. Et même dans sa postérité par Jacob, « ce ne sont pas tous ceux qui sont de la semence d'Abraham qui sont ses enfants » (Rom. 9 : 6 et suiv.) ; mais la seule vraie postérité c'est *Christ* et ses rachetés, son *Eglise* qui est son corps, selon l'interprétation de Calvin. Voilà pour l'emploi du mot *postérité*, ou semence, au pluriel. Quant à l'application de ce mot, toujours collectif (voir pourtant Gen 4 : 25 en hébreu), à une seule personne, *Christ*, cette objection est déjà réfutée par ce qui précède ; si l'on entend par *Christ*, non seulement le Christ historique, personnel, mais le Christ idéal, c'est-à-dire Christ et son Eglise, alors l'idée est réellement collective comme le mot, et telle est souvent la pensée de l'apôtre. (Vers. 29 ; 1 Cor. 1 : 13 ; 12 : 12 ; Eph. 1 : 22, 23.) Toutes les promesses faites au peuple de Dieu embrassent Christ, en qui seul elles s'accomplissent, et toutes les prophéties relatives au Sauveur embrassent aussi son Eglise, recueillie par la même foi de tout peuple, de toute langue, de toute nation. — De ces objections et de cette défense on peut conclure que la pensée de Paul est vraie, lumineuse au point de vue des Ecritures, si même l'argumentation sur laquelle il la fonde est grammaticalement défectueuse.

1. *Ratifié par Dieu* à Abraham. (Voir v. 15.) Le texte reçu ajoute ici : « ratifié *envers Christ* ou à l'égard de Christ. » Ces mots, non authentiques, devaient, dans la pensée du correcteur, reproduire l'idée du v. 16.

2. Paul applique ici sa comparaison du v. 15 et argumente du fait déjà indiqué au commencement du v. 16. Ainsi : 1° on *n'annule* pas un *testament* authentique (v. 15) ; 2° il a été donné à Abraham par la *promesse ;* 3° cette promesse ne peut être annulée par la *loi*, venue si longtemps après. — En rappelant les 430 ans pendant lesquels les Israélites furent en Egypte (Ex. 12 : 40), depuis les dernières promesses réitérées à Jacob jusqu'à la loi, l'apôtre n'entend point observer une chronologie rigoureuse, mais exprimer seulement par ce chiffre connu le long intervalle écoulé entre la *promesse* et la *loi :* celle-ci ne pouvait en aucune façon annuler celle-là.

3. Gr. « Dieu l'a gratifié (donné par grâce) à Abraham par la promesse, » sans aucune condition. Ce don étant irrévocable (v. 15), reste pour tous le seul moyen d'obtenir l'héritage à l'exclusion de la loi. (Comp. Rom. 4 : 4, 5, 14.)

4. Les Juifs devaient nécessairement opposer à l'apôtre l'objection qu'il prévient ici : Puisque le salut est par grâce, fondé uniquement sur la promesse de Dieu et reçu par la foi sans les œuvres de la loi, *pourquoi* cette *loi* sainte donnée avec tant d'éclat, qui remplit une si immense place dans la vie du peuple d'Israël ? (Voyez la même question Rom. 3 : 31.) La réponse de l'apôtre est conforme à tous les enseignements de l'Ecriture sur le but de la loi : *Elle a été ajoutée à cause des transgressions*, c'est-à-dire, d'une part, pour donner au transgresseur la conscience humiliante de son péché, faire aboutir en lui le péché, le porter par là à soupirer après la rédemption, et ainsi le ramener à la « promesse » (Rom. 3 : 20 ; 5 : 20 ; 7 : 13) ; d'autre part, pour empêcher, ne fût-ce que par la crainte du châtiment, les plus grossières manifestations de la corruption. (v. 23, 24.)

qu'à ce que vînt la postérité, à qui la promesse avait été faite [1] ; elle fut promulguée par des anges, par l'entremise d'un médiateur [2]. — 20 Or, le médiateur ne l'est pas d'un seul, mais Dieu est un seul [3]. — 21 La loi donc est-elle contraire aux promesses de Dieu ? Loin de là ! car s'il eût été donné une loi qui pût vivifier, la justice viendrait

1. C'est-à-dire Christ, la vraie postérité. (Comp. v. 16, note.)

2. L'Ancien Testament ne mentionne pas la présence ou le ministère des *anges* dans la promulgation de la loi sur le Sinaï, à moins qu'il ne s'agisse de « l'ange de l'alliance » ou « de l'ange de la face de l'Eternel. » Dieu parlait lui-même à Moïse. Mais cette idée, introduite dans la théologie juive par la traduction grecque du passage Deut. 33 : 2 (qui rend *saints* par anges), fut dès lors généralement reçue. — Paul et le Nouv. Test. l'adoptent (Act. 7 : 53 ; Hébr. 2 : 2) en conformité avec cette notion biblique que le Dieu souverain ne se communique pas directement aux hommes. (Ex. 33 : 20-23 ; Jean 1 : 18.) — Quant au *médiateur* de la loi, il ne peut être que Moïse, et nullement, comme le veulent Calvin et d'autres, le Fils de Dieu, ce qui serait en contradiction avec le raisonnement de l'apôtre au verset suiv. — Mais quelle est l'*intention* de l'apôtre en rappelant ces circonstances de la promulgation de la loi ? Les uns pensent qu'il veut en relever la dignité ; les autres, qu'il veut en faire sentir l'infériorité relativement à la nouvelle alliance. Ce fut le peuple lui-même qui alors demanda avec instance la médiation de Moïse, ne pouvant supporter la présence ni la parole directe de l'Eternel (Ex. 20 : 18, 19 ; Deut. 5 : 5), preuve nouvelle que ce n'est pas la loi qui réconcilie le pécheur avec le Dieu saint. (Vers. 21.) « Le peuple ne pouvait pas même *entendre* la loi : comment eût-elle pu le rendre juste ? » *Luther.*

3. Aux paroles qui précèdent (v. 19) et qui forment avec celles qui suivent (v. 21) l'ensemble le plus clair, Paul ajoute ici une remarque incidente, très obscure par sa brièveté même. Peu de versets de l'Ecriture ont autant occupé les commentateurs. Il serait inutile de citer leurs interprétations, infiniment diverses. Voici la traduction littérale, d'après laquelle chaque lecteur pourra s'efforcer de trouver à ces paroles le sens qui rentre le mieux dans l'ensemble de la pensée de l'apôtre : « Or le médiateur n'est pas *d'un*, mais Dieu est *un*. » A propos du médiateur qu'il vient de nommer, l'apôtre pose ce principe bien connu, qu'un médiateur ne l'est jamais d'*un seul* homme, d'une seule partie, mais de deux, qui sont divisées, et qu'il s'agit de rapprocher, de réconcilier. Tel était Moïse, entre Dieu et le peuple ; mais seulement pour un temps ; car l'économie de la loi est transitoire, puisqu'elle suppose deux volontés unies par un médiateur et qu'elle reçoit de l'une des parties contractantes, le peuple d'Israël, son caractère temporaire et limité ; tandis que *Dieu*, qui *est un seul Dieu*, absolu, indépendant, a donné la promesse de grâce à Abraham (v. 15-18) librement, sans médiateur, sans conditions, sans aucun contrat, et la promesse reçoit de ce fait un caractère permanent et universel ; elle est immuable et unique comme son auteur. Dieu a bien voulu ensuite admettre la médiation de Moïse ; mais quand la promesse sera accomplie (v. 19), la médiation de Moïse pourra cesser, son ministère par la loi ayant atteint son but. Ainsi donc la loi n'est pas contraire aux promesses de Dieu. (Vers. 21.) Le même Dieu qui a donné les promesses a donné aussi la loi qui devait y préparer son peuple, et il reste toujours *un*, toujours le même dans ses desseins. — Tel est à peu près le sens sur lequel s'accordent les meilleurs exégètes. Il peut se compléter par cette remarque de J.-F. von Meyer : « *Dieu est un*, c'est-à-dire qu'il ne souffre point d'opposition ; c'est pourquoi nous devons, comme enfants de Dieu, parvenir à l'unité divine par un Médiateur plus grand que Moïse (Hébr. 8 : 6 ; 1 Tim. 2 : 5 ; Rom. 9 : 5), et alors notre séparation d'avec Dieu (qui a donné la promesse sans médiateur) disparaîtra. (Comp. v. 26-28.) » Il faut mentionner encore l'opinion de ceux qui, comme Calvin, entendent ici par le médiateur non pas Moïse, mais Jésus-Christ, et interprètent notre passage ainsi : « Ce médiateur ne l'est pas d'un seul peuple (les Juifs), il l'est aussi des païens ; mais Dieu est un seul Dieu qui réconcilie les uns et les autres avec soi, qui a donné aussi bien la promesse de grâce que la loi. » Ce sens n'est pas du tout en harmonie avec l'ensemble du raisonnement de Paul dans ces versets.

réellement de la loi [1] ; — mais l'Ecriture a tout renfermé sous le 22
péché, afin que ce qui avait été promis fût donné, par la foi en Jésus-
Christ, à ceux qui croient [2]. — Or avant que la foi vînt, nous étions 23
enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être ré-
vélée [3]. — Ainsi la loi a été notre conducteur pour nous amener à 24
Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. — Mais la foi étant 25
venue, nous ne sommes plus sous ce conducteur [4] ; — car vous êtes 26
tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ [5]. — Car vous tous qui 27

1. Et alors la promesse serait anéantie (Rom. 4 : 14), Dieu se contredirait, il ne serait plus *un* (v. 20), il y aurait deux voies opposées de salut et deux postérités d'Abraham, l'une par la promesse, l'autre par la loi (v. 15, note) ; et les faux docteurs seraient fondés à s'opposer à la doctrine de Paul. Mais.... (Vers. 22.)

2. Gr. « Afin que la promesse qui est de par la foi de Jésus-Christ, fût donnée aux croyants. » Ainsi la loi, bien loin de pouvoir *vivifier* (v. 21), n'a fait qu'*enfermer tous* les hommes *sous le péché* (comp. Rom. 11 : 32), leur en a fait sentir les chaînes et l'esclavage, sans leur laisser le plus léger espoir de se délivrer par eux-mêmes (v. 12, note), afin qu'ils se sentissent pressés de recourir, *par la foi*, à la *promesse* et à celui qui l'a accomplie, Jésus-Christ. (Rom. 1 : 17 ; 3 : 22.) — L'apôtre ne dit pas ici : la *loi*, mais l'*Ecriture*, parce que tout l'Anc. Test. concourait au même but, manifester le péché, à l'exception de la promesse faite à Abraham, puis réitérée et confirmée par la parole des prophètes. Mais la promesse ouvrait aux regards de l'homme une tout autre voie de salut. (Vers. 8, note.)

3. Gr. « Nous étions enfermés, gardés sous la loi (v. 22), pour la foi qui devait être révélée. » Par la *foi*, l'apôtre entend ici l'*objet* de la foi, tout l'Evangile. En effet, il ne faut pas oublier qu'avant la venue de cette foi, sous l'ancienne alliance, la foi considérée en elle-même, la foi subjective et personnelle existait déjà. L'apôtre nous le dit lui-même d'Abraham (v. 6 ; Rom. 4 : 1 et suiv.), de David (Rom. 4 : 6 et suiv.). L'épître aux Hébreux dit d'une multitude de croyants : « Tous ceux-là sont morts en la foi » aux promesses, et ont été justifiés par cette foi. (Hébr. 11.) Mais tout le peuple, et même ces croyants, en une grande mesure, n'étaient pas moins gardés sous la loi, par laquelle Dieu faisait leur éducation pour un meilleur avenir. (Vers. 24.) Bien plus, ce rapport de la loi et de la grâce dure encore, et durera toujours, selon le degré de développement où se trouvent les hommes. « Saint Paul entend, par la venue de la foi, le temps où Christ devait venir ; mais toi, tu dois l'appliquer tout aussi bien à l'œuvre que la loi et la grâce opèrent en chaque croyant. Car ce qui est arrivé dans l'histoire lorsque Christ est venu, arrive encore journellement en chaque chrétien qui se convertit : la loi tombe avec ses terreurs ; la liberté, la vie éternelle sont mises en lumière. » *Luther.*

4. Le mot rendu ici par *conducteur*, et que l'on pourrait traduire plus complètement par *conducteur d'enfants* (Gr. « pédagogue »), désignait, chez les anciens, des esclaves chargés de surveiller les enfants, de les conduire chez les maîtres, etc. Image très juste de la *loi*, selon le but que lui assigne l'apôtre. (Vers. 23-25.) Ce ministère de la loi, pour *amener* les hommes *à Christ*, n'a jamais cessé ; car si Paul ajoute : *nous ne sommes plus sous ce pédagogue*, c'est en parlant de ceux pour qui véritablement *la foi est venue*. Il est toujours, même sous l'Evangile, des multitudes qui n'en sont point encore là, pour qui la foi n'est pas venue, qui, au contraire, se trouvent, comme les Israélites de l'ancienne alliance, à l'état d'enfants (4 : 1, 2), en qui doit s'accomplir encore le ministère de la loi pour les amener à Christ. Toutes les phases successives de l'histoire du règne de Dieu se reproduisent simultanément, à chaque époque, dans les divers états d'âme. « Sous cette image d'un pédagogue, dit Luther, l'apôtre nous montre clairement comment nous devons employer la loi ; car, de même que le pédagogue conduit les enfants, les punit, les attriste, non dans l'intention que cette discipline dure toujours, mais afin que plus tard ils jouissent des biens de leur père d'autant plus librement et avec joie, ainsi nous devons savoir que si la loi effraie et contriste les âmes, c'est afin de les préparer à Christ et à la liberté spirituelle qui doit suivre. »

5. Gr. « Car tous, vous êtes fils de Dieu, en Christ Jésus, par la foi. » *Tous*, tant

28 avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ [1]. — Il n'y a plus
ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni libre ; il n'y a plus ni
29 homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ [2]. — Or, si
vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers
selon la promesse [3].

Juifs que païens, en sorte que ni les uns ni les autres ne sont plus sous le pédagogue : pourquoi donc vous, Juifs, voudriez-vous y ramener vos frères convertis du paganisme ? En s'adressant de nouveau directement à ses lecteurs, tandis que jusqu'ici il n'avait parlé que des Juifs, il leur applique tout ce qu'il vient de dire et en tire les conclusions. (Vers. 26-29.) Si l'apôtre appelle encore *fils de Dieu* des chrétiens auxquels il vient de faire de tels reproches (v. 1 et suiv.), c'est dans la supposition exprimée au verset suivant, et pour autant qu'ils ne sont point déchus de la foi en Jésus-Christ, malgré leurs erreurs.

1. Paul affectionne cette image si juste et si frappante : *revêtir*. (Voir 1 Cor. 15 : 53, 54 ; Éph. 4 : 24 ; Col. 3 : 10 ; comp. 2 Cor. 5 : 2-4.) Revêtir Christ, c'est devenir tellement *un* avec lui, que sa justice nous enveloppe tout entiers, et que sa vie soit notre vie : en sorte que Dieu ne nous voie plus, nous, pécheurs, mais son Fils en nous et nous en lui. Cela seul donne à l'âme l'assurance et la paix pour paraître un jour devant le Saint et le Juste. — « Mais comment peut-il dire que *tous* ceux qui *ont été baptisés* ont revêtu Christ, puisqu'il s'en faut tant que le baptême soit efficace en tous ? Ne paraît-il pas absurde d'unir ainsi la grâce du Saint-Esprit à un signe extérieur ? Je réponds : Paul parle des sacrements de deux manières différentes : s'il a affaire à des hypocrites qui se glorifient de vaines cérémonies, il prêche le vide et le néant de ces choses extérieures, et il attaque vigoureusement cette fausse confiance. Pourquoi ? parce qu'alors il regarde, non à l'institution divine, mais à l'abus des impies qui la corrompent. Tandis que lorsqu'il s'adresse à des croyants qui usent des symboles comme ils le doivent, il joint aux signes la vérité qu'ils représentent. Pourquoi ? Parce que Dieu ne nous montre pas dans les sacrements une pompe trompeuse, mais il nous communique en même temps la chose même que le symbole représente. Dès lors, selon l'institution de Dieu, la réalité est unie aux signes. Si quelqu'un objecte que, par le péché des hommes, le sacrement peut n'être plus en réalité ce qu'il représente, la réponse est facile : les impies ne sauraient ôter aux sacrements leur nature, ni leur efficace, quoique eux-mêmes n'en retirent aucun fruit. Les sacrements offrent aux bons comme aux méchants la grâce de Dieu, et ce n'est pas pour tromper qu'ils promettent la grâce du Saint-Esprit : les fidèles reçoivent ce qui est offert ; les impies, en le repoussant, le rendent inutile quant à eux, mais ils ne peuvent empêcher ni Dieu d'être fidèle, ni la signification des sacrements d'être vraie et réelle. Ainsi l'apôtre ne transporte pas au signe ce qui n'est propre qu'à Dieu, et cependant il constate la force des sacrements, afin que nul ne les prenne pour de vains et froids spectacles. » *Calvin.* (Comp. sur la doctrine du baptême Rom. 6 : 3-11.) En insistant sur la réalité et l'efficace de cette institution du baptême (et de la cène), pour n'en pas faire « un vain et froid spectacle, » il faut se souvenir que Paul ne lui attribue cette profonde signification que pour des hommes qui, avant de recevoir le baptême, avaient été amenés, par la prédication de l'Evangile, à la connaissance du Sauveur, à la foi en lui ; sans cela on tombe dans l'erreur opposée, on fait du baptême et de la puissance de régénération qui lui est attribuée une œuvre magique, un *opus operatum*, transférant à l'*acte* en lui-même ce qui ne peut être qu'une œuvre de la puissance et de la grâce de Dieu, et que la foi seule peut s'approprier.

2. Toutes ces différences de *nationalité* (juive ou païenne), de *rang* social, de *sexe*, sont effacées pour ceux qui, par la foi et la régénération, sont devenus *un* avec Jésus-Christ, et sont transformés par lui à sa ressemblance. (Vers. 27.)

3. C'est là la conclusion de tout ce que l'apôtre a prouvé (v. 15-28), c'est un regard qu'il jette en arrière sur sa démonstration : les faux docteurs prétendaient que ceux-là seuls étaient la *postérité d'Abraham*, qui, entrant par la circoncision dans l'alliance ancienne, observaient toutes les prescriptions temporaires de la loi. Paul a montré que, dans ce cas, il y aurait plus d'une postérité d'Abraham, puisque la promesse, qui certainement en a créé une, a été donnée longtemps avant la loi. (Vers. 15-18.) Il a prouvé ensuite, par le *but* de la loi, qu'elle ne changeait

rien aux dispositions que Dieu avait prises par la promesse, puisque la loi n'était qu'un moyen préparatoire, éducateur, pour amener à Christ, en qui n'existent plus de différences. (Vers. 19-28.) Il n'y a donc qu'une seule postérité d'Abraham, celle de la *promesse*, parfaitement accomplie en Jésus-Christ. (Vers. 29.)

CHAPITRE IV

(Suite.) I. *L'héritier de Dieu est affranchi, par la grâce, de l'esclavage de la loi à laquelle il était soumis, tant qu'il était enfant, 1-11.* — II. *Par quelques paroles pleines d'une vive affection pour les Galates, Paul les supplie de ne pas céder aux sollicitations de ses adversaires, 12-20.* — III. *Par des types de l'Ancien Testament, il achève de démontrer que le chrétien est affranchi de la servitude de la loi, 21-31.*

I. 1-11. Suite : Comment d'esclave l'héritier est devenu enfant de Dieu, et ne saurait retourner sous le joug. — 1° Un fils, tant qu'il est enfant, ne diffère guère de l'esclave, et, quoique héritier du Maître, il est sous tutelle jusqu'à sa majorité ; ainsi étions-nous asservis sous l'économie de la loi. (1-3.) — 2° Mais, les temps étant accomplis, Dieu a envoyé son Fils, nous a donné l'Esprit d'adoption, par lequel nous l'invoquons comme notre Père, et a fait de nous ses fils et ses héritiers. (4-7.) — 3° Comment donc vous, après avoir servi de faux dieux, mais connaissant maintenant le Dieu de l'Evangile, retourneriez-vous encore sous la servitude des observances légales ? Aurais-je travaillé en vain parmi vous ? (8-11.)

Or je dis [1] : Pendant tout le temps que l'héritier est enfant, il ne 1
diffère en rien de l'esclave, quoiqu'il soit seigneur de tout ; — mais 2
il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué
par le père [2]. — Nous aussi de même, lorsque nous étions enfants, 3
nous étions sous l'esclavage des éléments du monde [3] ; — mais lorsque 4

1. Ce *je dis* se rapporte à la fois à ce qui précède (3 : 23-25) et aux développements qui vont suivre. C'est, en effet, la pensée de la fin du ch. 3 que l'apôtre reprend ici, et qu'il développe par une image nouvelle (v. 1-3), afin d'opposer à l'état de l'homme sous la loi la plénitude des grâces de Dieu, qui sont notre partage depuis la venue du Sauveur. (Vers. 4 et suiv.)

2. Ce second verset explique comment *l'héritier*, tant qu'il est mineur, *ne diffère en rien de l'esclave :* il n'a point sa liberté, ni la jouissance et l'administration des biens dont il est pourtant le *seigneur* par sa naissance. Le moment de sa majorité est ici représenté comme dépendant uniquement de la volonté du *père*, ce qui était alors et est aujourd'hui encore le cas en divers pays. Ce détail anticipe sur la pensée exprimée au verset 4 : « l'accomplissement des temps » était marqué et fixé par la souveraine volonté de Dieu.

3. Application de l'image employée aux versets 1 et 2. Paul considère tout ce qui a précédé l'Evangile et la vie chrétienne comme un état d'*enfance*. On s'attendait à ce qu'il indiquerait la loi et ses prescriptions sans nombre comme ayant tenu lieu, sous l'ancienne alliance, des « tuteurs et administrateurs » (v. 2) ; c'est ce qu'il a fait ci-dessus. (3 : 23-25.) Au lieu de cela, il nomme les rudiments ou plutôt les *éléments du monde*. Ce mot qui ne se retrouve que dans Col. 2 : 8, 20, et ci-dessous, v. 9 (avec des épithètes différentes), a été expliqué de diverses manières. Le terme d'*éléments*, en grec comme dans notre langue, a une double signification : appliqué aux objets de la nature, il désigne les parties premières et constitutives d'une chose ; dans un ordre plus élevé, l'art, la science, la religion, il en indique les premiers principes. Si l'on prend ici ce mot dans le premier sens, il

les temps ont été accomplis [1], Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme,
5 né sous la loi, — afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, et
6 afin que nous reçussions l'adoption [2]. — Et parce que vous êtes fils,
Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba,
7 Père [3]. — En sorte que tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es

faudrait entendre les forces de la création, la nature avec ses lois ; dans le second sens, il s'agirait des premiers principes de la connaissance religieuse, de la loi avec toutes les minutieuses prescriptions dont elle était entourée. On n'hésiterait pas à comprendre ainsi ces paroles, si l'apôtre ne désignait ces éléments comme des éléments *du monde*, terme qui ne paraît guère pouvoir s'appliquer aux prescriptions de la loi mosaïque, ni au peuple juif seul, ni à toute notre humanité, ainsi qu'on l'a prétendu. D'un autre côté, si Paul avait en vue seulement des païens, dont toute la religion n'était qu'un naturalisme divinisé ou l'adoration de la nature sous mille formes diverses, on pourrait s'arrêter au premier sens que nous avons donné au mot *monde ;* mais évidemment il parle surtout ici des Juifs et de leur état de servitude sous la loi ; quelle peut donc être sa pensée ? La voici, et elle réunit les deux significations du terme : *tous les hommes* sont asservis aux forces brutes de la nature aussi longtemps qu'ils ne connaissent pas le Dieu qui est esprit, et qui veut être adoré en esprit et en vérité. L'homme, originairement destiné à dominer la nature, en est devenu l'esclave par le péché, et tout culte qu'il rend à Dieu se ressent de cet esclavage. Dieu, en donnant aux Juifs des prescriptions légales, symboliques, qui étaient relatives à la vie naturelle (lois sur le manger, le boire, les temps, les saisons, les jours (v. 10), les purifications, etc.), leur avait en même temps fourni assez de lumières pour qu'ils comprissent le sens spirituel de ces ordonnances, en les interprétant comme des symboles, en s'élevant du visible à l'invisible, du corps à l'âme. Tel était en particulier le but constant de la prédication des prophètes. Mais, à l'exception d'un petit nombre d'hommes vraiment pieux et éclairés, ce peuple, par un effet de son aveuglement charnel, resta constamment attaché au sens matériel des prescriptions ; il prit le moyen pour la fin ; son culte dès lors retomba dans un naturalisme presque païen ; et ainsi, au lieu de s'élever par degrés, selon l'intention de Dieu, vers la liberté et l'adoration spirituelles, il resta dans la servitude des *éléments du monde*. Voilà pourquoi l'apôtre appelle ces éléments faibles et pauvres (v. 9) ; ils ne sauraient par eux-mêmes communiquer à l'âme ni force, ni vie, ni paix. (Comp. Col. 2 : 20.) C'est à ces rudiments que les faux docteurs voulaient ramener les chrétiens de Galatie, déjà en possession de cet Evangile spirituel, éternel, qui porte tous les caractères d'une œuvre du Dieu vivant. (Vers. 4 et 5.)

1. Gr. « Mais lorsque vint la *plénitude* ou l'*accomplissement* du temps. » Terme très important à remarquer, par lequel l'apôtre signale l'époque précise choisie par la sagesse de Dieu pour envoyer son Fils. Il ne pouvait le faire qu'après une longue préparation du peuple juif et des nations païennes. Cette préparation eut lieu pour le premier par les révélations divines, par les promesses, par la loi, par toutes les institutions mosaïques ; elle eut lieu pour les secondes par le développement de la civilisation, par les efforts impuissants de la philosophie, par les dispensations de Dieu et les expériences des peuples, convaincus enfin qu'ils ne pouvaient parvenir par eux-mêmes ni à connaître Dieu, ni à s'affranchir de la servitude du péché. A tous égards, les temps étaient *accomplis* quand Christ parut.

2. Le *Fils* de Dieu, *né de femme*, terme qui indique sa parfaite humanité (Job 14 : 1), a dû être en toutes choses semblable à ses frères. Il a dû même *naître* et vivre *sous la loi*, en porter le joug, l'accomplir parfaitement, par une obéissance dont le dernier acte a été sa mort sur le Calvaire. Et tout cela afin de *racheter* ceux qui avaient violé cette loi (3 : 13), et de les élever à la condition glorieuse d'enfants de Dieu, caractérisée ici par le terme d'*adoption*. (Rom. 8 : 15, note.) Dès ce moment, Juifs et païens jouissent par la foi d'une double liberté : comme majeurs, ils ne sont plus sous la tutelle des « éléments du monde, » et ils adorent Dieu leur Père en esprit et en vérité ; la loi ne se dresse plus devant eux avec ses menaces et ses condamnations ; mais revêtus de la justice de Christ, rendus agréables à Dieu en son Fils bien-aimé, ils reçoivent la force d'accomplir la loi avec une filiale obéissance, dans laquelle ils trouvent le bonheur au lieu de l'esclavage.

3. Voy. Rom. 8 : 15, note. Ces *fils de Dieu* sont revêtus de tous les privilèges

fils, tu es héritier de par Dieu[1]. — Mais tandis qu'autrefois, ne con- 8
naissant pas Dieu, vous serviez ceux qui de leur nature ne sont point
des dieux[2], — maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt que 9
vous avez été connus de Dieu[3], comment retournez-vous encore à
ces faibles et pauvres éléments auxquels vous voulez être asservis
encore de nouveau? — Vous observez les jours et les mois, et les 10
temps et les années[4]. — Je crains pour vous que je n'aie travaillé en 11
vain à votre égard.

II. 12-20. Vive et douloureuse effusion de cœur. — 1° Restons unis, je vous le demande avec prière ; ce n'est pas à moi que vous avez fait tort ; au contraire, vous m'avez reçu, malgré mon infirmité, comme un ange de Dieu. Vous étiez alors si heureux ! et vous m'aimiez au point que vous m'auriez témoigné cet amour par les plus douloureux sacrifices ; serais-je donc devenu votre ennemi ? (12-16.) — 2° D'autres aussi ont du zèle pour vous, mais c'est afin de vous attirer à eux en vous détachant de moi. (17, 18.) — 3° De là, ô mes enfants bien-aimés ! les douleurs que j'éprouve à votre sujet ; que ne puis-je être auprès de vous et vous faire entendre ma voix ! (19, 20.)

et de l'*Esprit* même du *Fils de Dieu*, par lequel ils invoquent Dieu comme leur Père !

1. Voy. Rom. 8 : 17, note. Ici diverses variantes. Le texte reçu : héritier *de Dieu par Christ ;* d'autres : héritier *par Christ* ou encore *par Jésus-Christ ;* quelques-uns : *héritier de Dieu, cohéritier de Christ* (copié de Rom. 8 : 17) ; un seul : *héritier* tout court. La leçon de notre texte est la plus autorisée. Elle correspond évidemment aux derniers mots du v. 2, qui attribuent au *père* la détermination du moment où il met son fils en possession de ses biens. Ces paroles s'adressent aux Galates, nés pour la plupart dans le paganisme, comme le prouve le v. 8. Il y a d'autant plus de force dans le reproche que leur fait l'apôtre (v. 9-11), de vouloir retourner sous le joug de la servitude. Pour donner encore plus de précision à ses paroles, il les adresse à ses lecteurs individuellement en employant tout à coup ce pronom au singulier : *tu n'es* plus esclave....

2. Point de vrais dieux. « Quand vous les serviez *ne connaissant point Dieu*, vous étiez en quelque degré excusables, mais maintenant !... » (Vers. 9.)

3. Ici l'apôtre se corrige, se reprend, en quelque sorte, pour donner à sa pensée plus de force : Nous ne *connaissons Dieu* réellement que lorsque nous *avons été connus de lui*, ce qui implique de sa part l'amour, l'adoption. (Comp. 1 Cor. 8 : 1-3, note ; Jean 10 : 14, 15.) Paul ajoute beaucoup par là à son argument : ce n'est pas l'homme qui prévient Dieu et qui le choisit, mais l'inverse. (Rom. 8 : 28, 29 ; Esa. 65 : 1 ; Jean 15 : 16.) Or, la pensée de cette libre grâce de Dieu, par laquelle seule l'homme *a connu Dieu*, devait humilier plus encore les Galates d'avoir pu se laisser entraîner de nouveau sous le joug des faibles et pauvres éléments du monde.

4. Voir sur ces *éléments* ou *rudiments* v. 3, note. Ici l'apôtre les rabaisse encore par ces épithètes : *faibles* et *pauvres*, qu'il oppose à la force et à la richesse de l'Esprit. Puis il cite l'observation des diverses fêtes israélites comme exemple du joug légal que les faux docteurs avaient imposé aux Galates. *Vous observez avec anxiété*, (gr.) avec un esprit servile, contraire à la liberté du chrétien : tel est le sens du verbe original. Ces *jours* sont les sabbats et autres fêtes fixées par la loi ; les *mois* sont les nouvelles lunes qui marquaient certaines solennités ; les *temps* indiquent en général les époques consacrées à de grandes fêtes, comme la Pâque (Lév. 23 : 4) ; les *années* désignent le retour d'autres solennités, comme le grand jubilé, l'année sabbatique. Imposer ces observances comme une obligation servile, y chercher en tout ou en partie sa justification devant Dieu, voilà ce qui était déroger à la libre grâce de Dieu, et ce que l'apôtre censure avec tant de force. C'était, à la lettre, retomber sous les éléments du monde, puisque par là on faisait dépendre son obéissance et sa piété du cours des astres et des saisons, objets du culte des païens eux-mêmes. (Vers. 3, note.) Aussi Paul exprime-t-il (v. 11) toute la *crainte* que lui inspiraient ces aberrations pour le résultat de ses travaux parmi les Galates.

12 Soyez comme moi, car moi aussi je suis comme vous [1] ; je vous
13 prie, frères [2] ! Vous ne m'avez fait aucun tort [3] ; — mais vous savez
que je vous ai pour la première fois annoncé l'Evangile, dans une
14 infirmité de la chair ; — et vous n'avez point méprisé ni rejeté avec
dégoût cette épreuve que je souffrais dans ma chair ; mais vous
m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ [4]. —
15 Qu'est-ce donc qui faisait votre bonheur [5] ? Car je vous rends témoi-
gnage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux
16 pour me les donner [6]. — Suis-je donc devenu votre ennemi en vous

1. Plusieurs entendent ces paroles comme 1 Cor. 11 : 1. « Imitez-moi dans la liberté chrétienne où je suis, où j'ai trouvé l'assurance et la paix ! » Mais que signifie alors le second membre de la phrase : *car moi aussi je suis comme vous ?* Paul veut dire, a-t-on répondu, que, quoique né juif, il s'est dépouillé de tout préjugé pour recevoir le salut tel qu'il l'annonçait aux païens. Ce sens est très admissible, d'autant plus que l'on peut traduire ainsi : *Devenez* comme moi, car moi aussi je *suis devenu* comme vous, comme si j'étais sans loi. (1 Cor. 9 : 21.) Mais on peut voir aussi dans ces paroles simplement l'expression de l'affectueuse communion d'esprit dans laquelle l'apôtre désire rester avec les Galates, malgré les reproches qu'il leur adresse : « Mettez-vous à ma place et comprenez-moi ; car moi aussi je me mets à la vôtre, vos intérêts spirituels sont les miens. » Tel serait le début de l'appel pathétique, effusion de sa profonde tendresse, par lequel Paul va tenter de ramener les Galates. (Vers. 12-20.) Si les raisons scripturaires qu'il a développées jusqu'ici n'avaient pas convaincu l'esprit de ses lecteurs, son amour du moins touchera leur cœur par le souvenir des rapports intimes que Dieu avait formés entre eux et lui lorsqu'il leur prêcha l'Evangile, et dans lesquels ils s'étaient sentis si heureux. Après avoir ainsi donné essor aux sentiments dont son cœur est rempli, il reprend la suite de son exposition et couronne sa démonstration par une allégorie empruntée à l'histoire des patriarches. (Vers. 21 et suiv.) « C'est ainsi qu'il apprend aux pasteurs qu'ils doivent avoir un cœur de père et de mère, non pour les loups ravissants, mais pour les pauvres brebis séduites et égarées, supportant leur faiblesse et les traitant avec la plus grande douceur. » *Luther.*

2. Ce mot si humble, si affectueux, ne doit se joindre ni à la phrase qui précède, ni à celle qui suit, mais former une pensée indépendante : « Je ne veux pas seulement reprendre, enseigner, je n'ordonne point, *je vous prie !* »

3. « Ne croyez donc pas que ce soit par aucun sentiment personnel que je vous parle d'une manière si sévère. Je me rappelle bien plutôt avec émotion les témoignages de votre attachement. » (Vers. 14.)

4. On peut traduire aussi : « C'est *à cause* d'une infirmité de la chair que je vous ai annoncé l'Evangile, » l'apôtre aurait été retenu par une maladie chez les Galates et amené ainsi à leur annoncer l'Evangile. Une variante autorisée fait dire à Paul (v. 14) : « l'épreuve que *vous* avez eu à souffrir dans ma chair, vous ne l'avez pas méprisée ni rejetée avec dégoût ! » On voit par ces paroles, et par d'autres semblables (1 Cor. 2 : 3 ; 2 Cor. 12 : 7), que Paul avait à souffrir de quelque infirmité corporelle qui rendait son extérieur méprisable aux yeux du monde. Mais telle avait été parmi les Galates la puissance de sa parole, accompagnée de l'Esprit de Dieu, qu'ils n'avaient pas tardé à reconnaître dans cet homme infirme l'*envoyé de Dieu* (tel est le sens du mot *ange*), le représentant de *Jésus-Christ* lui-même.

5. Gr. « L'expression de votre bonheur. » Ce *bonheur* que vous exprimiez vous-mêmes, d'où venait-il ? de la servitude de la loi, ou de l'assurance de votre salut par pure grâce ? — Selon une variante, il faudrait traduire : « *Où* est maintenant votre bonheur ? » (Vous l'avez perdu depuis qu'on vous a remis sous le joug de la servitude.) Quoique cette variante ne soit pas suffisamment autorisée, ce sens serait bien en harmonie avec les paroles qui suivent et qui motivent (*car*) l'idée du bonheur des Galates, mais comme une chose qui n'est plus. (Vers. 16.) Luther traduit : « Que vous étiez heureux alors ! »

6. Vous m'auriez témoigné votre amour par les plus douloureux sacrifices.

disant la vérité [1] ? — Ils sont zélés pour vous, mais non pas comme 17
il le faut ; au contraire, ils veulent vous détacher de moi, afin que
vous soyez zélés pour eux [2]. — Or il est bon d'être zélé pour le bien 18
en tout temps, et non pas seulement lorsque je suis présent parmi
vous [3]. — Mes petits enfants, pour qui je souffre de nouveau les dou- 19
leurs de l'enfantement jusqu'à ce que Christ soit formé en vous [4] !...
— Mais je voudrais être à présent avec vous, et changer de langage ; 20
car je suis en perplexité pour vous [5].

III. 21-31. Suite : Allégorie des deux alliances. — 1° Vous revenez à la loi, et vous ne comprenez pas l'histoire de l'Ancien Testament? Voici ce qui est écrit : Abraham eut deux fils de deux femmes différentes : l'une, Agar, était l'esclave ; l'autre, la femme libre. L'une, semblable à ce Sinaï de la loi et à cette Jérusalem déchue, n'enfante que des esclaves ; l'autre, image de la Jérusalem d'en haut, de l'Eglise de Dieu qui est libre, enfante des fils libres, et c'est là notre mère. (21-26.) — 2° De là, la sainte joie de celle qui était stérile et délaissée, et qui a de nombreux enfants. Comme Isaac, nous descendons d'elle ; en vain les enfants de l'esclave nous haïssent, elle est chassée, et nous, nous sommes les enfants de la femme libre. (27-31.)

1. Gr. « En étant vrai envers vous, » comme Ephés. 4 : 15. La charité en Dieu lui-même est inséparable de la *vérité* (Jean 1 : 14, note) ; quiconque hait ceux qui lui disent la vérité, doit songer que cette haine remonte jusqu'à Dieu. Quel contraste avec le verset qui précède ! Et ce contraste ressort plus encore de la traduction littérale. Paul dit : Vous m'aimiez ainsi (v. 15), et il ajoute (gr.) : *en sorte que* je suis devenu votre ennemi ; vous me haïssez, et cela parce que je vous ai dit la vérité ! Double contraste exprimé par une ironie pleine de tristesse.

2. Paul en disant : « Suis-je devenu votre ennemi ? » reporte naturellement sa pensée sur les faux docteurs qui en sont la cause, et dont il parle sans les nommer. L'expression grecque, *zéler quelqu'un*, signifie le poursuivre pour le gagner, être jaloux de lui. Voilà ce qu'étaient les faux docteurs pour les Galates ; mais ce *zèle* n'était pas pur, il avait un motif caché que l'apôtre dévoile ; tandis qu'il était, lui, jaloux des âmes pour les présenter à Christ (2 Cor. 11 : 2), ceux-là l'étaient pour les attirer à eux, à leur parti, et c'est là le vrai signe de l'esprit d'erreur et de secte. Pour cela, il fallait *détacher* les Galates de l'apôtre. Gr. « Ils veulent vous exclure, » ou, selon une variante, *nous* exclure ; en tous cas, vous séparer de moi, et par là même de la communion de l'Eglise, « afin que vous soyez zélés *pour eux*. »

3. L'apôtre jette un regard plein de tristesse sur le temps de leur amour pour lui, et fait ressortir le contraste entre ce faux zèle dont il vient de parler et le vrai zèle auquel il exhorte ses lecteurs. D'autres traduisent : « Il est bon d'être *l'objet du zèle* (d'autrui) dans ce qui est bien,..» mais cela s'accorde moins bien avec les mots suivants.

4. Ces paroles sont un vrai cri de tendresse et de profonde douleur. Nos versions l'affaiblissent en l'unissant au verset suivant malgré le texte original. Une première fois Paul avait *enfanté* ces âmes à Christ par la puissance de l'Evangile, et maintenant son travail devait recommencer avec *douleur*, et il n'aurait de repos que lorsque le nouvel homme, *Christ en eux*, serait *formé* de nouveau. Avec un tel amour des âmes, on comprend tous les prodiges de l'Evangile dans le monde aux temps apostoliques. On se demande souvent pourquoi la prédication ne produit plus les mêmes effets ; à cela, il n'y a qu'une réponse : nous manquons de cet amour ! Aujourd'hui, comme alors, il triompherait du monde entier.

5. Encore un vœu de son cœur, tendrement exprimé, et qui trahit son vif amour des âmes. Il voudrait être présent au milieu d'eux, et cela afin de *changer de langage*, employer la douceur au lieu de la sévérité, selon les dispositions qu'il observerait en eux. D'autres, se fondant sur le terme original qui porte « changer

21 Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point
22 la loi [1] ? — Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils ; l'un de la
23 femme esclave, et l'autre de la femme libre [2]. — Mais celui de l'es-
clave naquit selon la chair ; et celui de la femme libre, en vertu
24 de la promesse [3]. — Cela doit s'entendre allégoriquement [4] ; car ces
femmes sont deux alliances : l'une du mont Sina, qui engendre pour
25 l'esclavage, c'est Agar — (car le mont Sina est en Arabie) ; et elle
correspond à la Jérusalem d'à présent, car elle est esclave avec ses
26 enfants ; — mais la Jérusalem d'en haut est libre, et c'est elle qui

ma voix, » pensent que le regret de l'apôtre est surtout de ne pouvoir pas parler de vive voix, ce qui lui permettrait de mettre dans son ton tous les sentiments qui remplissent son âme, et cela, afin d'être mieux compris ou d'approprier sa parole plus efficacement aux besoins de chacun. Qui ne connaît l'immense différence qu'il y a entre une parole *dite* et une parole *écrite* ? La raison de cet ardent désir de l'apôtre, c'est que, grâce à ce profond amour dont il donne tant de preuves, il est en *perplexité*, plein d'inquiétude à leur sujet.

1. L'apôtre reprend ici son argumentation interrompue au v. 12. Il emploie le mot *loi* dans son sens le plus général, appliqué à tout l'A. T. Il est vrai que le fait de l'histoire sacrée qu'il va citer doit lui servir à caractériser la *loi* proprement dite.

2. Gen. 16 : 15 ; 21 : 2.

3. Ou « par la promesse » (comp. Rom. 9 : 8), c'est-à-dire par un acte de la puissance de Dieu qui accomplit sa *promesse* alors que, selon le cours de la nature, Abraham et Sara ne pouvaient plus avoir aucune espérance de voir cette promesse se réaliser.

4. Gr. « Ces choses sont allégorisées, » ont un sens profond renfermé sous les faits historiques. En effet, si l'on a pu dire de l'histoire profane, avec une entière vérité, que chaque évènement porte en lui l'enseignement qui ressort de tout l'ensemble de l'histoire ; à plus forte raison en est-il ainsi dans l'histoire du règne de Dieu. Ce règne se développe graduellement, d'une manière organique, sous la direction de Dieu, de sorte que les faits les moins importants en apparence reflètent les plus grands évènements ou plutôt les renferment en germe, comme le chêne majestueux fut pendant un temps caché dans le gland qui lui a donné naissance. (Comp. Math. 13 : 31, 32.) En un mot, tous les faits du règne de Dieu sont à la fois histoire et prophétie. Il est donc légitime de rechercher dans les Ecritures de l'A. T. ces grains de semence qui contenaient la riche moisson du N. T. ; mais il faut bien prendre garde à la position qu'occupe dans l'ensemble de l'histoire chaque évènement particulier et ne jamais le détacher de cette liaison naturelle et organique, qui seule en indique le sens. L'erreur de tant d'interprétations allégoriques vient de ce que, perdant de vue le cours général de l'histoire, abandonnant le ferme terrain des faits, on a voulu rattacher ces interprétations à des ressemblances fortuites, à des analogies arbitraires ; de sorte qu'au lieu d'expliquer l'histoire véritable, on se crée à côté de celle-ci une histoire fantastique, et alors il n'y a plus de bornes aux aberrations de l'imagination. Telles étaient les interprétations allégoriques fort en usage dans la littérature juive au temps de Paul. En recourant à l'allégorie, l'apôtre était sûr d'être bien compris de ses premiers lecteurs. Mais peut-on dire qu'il ait évité tous les écueils du genre et ne soit pas tombé dans l'arbitraire en appliquant aux deux alliances l'exemple d'Agar et de Sara ? Ce rapprochement forcé n'ajoute rien à sa démonstration. Luther disait déjà, avec un grand bon sens : « Par le moyen des allégories on ne peut rien fonder ni rien prouver d'une manière certaine ; mais elles servent à orner, à éclairer, à rendre plus intelligible une thèse bien démontrée d'autre part. Si Paul n'avait pas commencé par établir à force d'arguments solides que nous ne sommes pas justifiés devant Dieu par les œuvres de la loi, mais par la foi seule, il n'aurait rien prouvé par cette allégorie. Mais après avoir fondé cette vérité sur l'expérience des croyants, sur l'exemple d'Abraham, sur les témoignages et les déclarations de la sainte Ecriture, il ajoute finalement cette allégorie pour agrémenter sa démonstration. Comme un tableau orne une maison qui a été auparavant bâtie sur de fermes assises et lui donne bonne appa-

est notre mère [1]. — Car il est écrit : « Réjouis-toi, stérile, toi qui 27
n'enfantais point ; éclate et pousse des cris, toi qui n'avais point été
en travail d'enfantement, car les enfants de la délaissée seront plus
nombreux que les enfants de celle qui a son mari [2]. » — Pour vous, 28

rence, ainsi l'allégorie embellit une solide argumentation. »

1. Paul voit dans Agar et Sara une image des *deux alliances*, ou des deux testaments, d'où sont sortis deux peuples différents. D'une part, *Agar*, esclave, qui enfante, non selon la promesse, mais selon la chair (v. 22, 23), représente le Testament de *Sinaï* qui ne produit en réalité que l'*esclavage*. (Vers. 24.) Elle est ainsi semblable (Gr. « du même ordre, sur la même ligne, » *elle correspond*) à la *Jérusalem d'à présent* (v. 25), le centre théocratique de ce peuple juif qui s'obstine à vouloir rester dans la *servitude* de Sinaï, en repoussant la liberté de la grâce ; à vouloir obtenir par la chair ce qui ne s'obtient que par la promesse. (Ces pensées, présentées sous une autre forme, reviennent à ce qu'a établi l'apôtre ci-dessus, 3 : 15 et suiv. ; 4 : 1 et suiv.) D'un autre côté, *Sara*, la femme libre, de qui descendent les enfants de la promesse, représente le Testament de la grâce, la vraie Eglise de Dieu, la *Jérusalem d'en haut*, qui est la *mère* des croyants, puisqu'ils sont nés de nouveau dans son sein, et par les moyens de grâce dont elle est dépositaire. (Comp. Hébr. 8 : 5, note, et surtout 12 : 24.) Celle-ci est *libre* (v. 26), puisqu'elle renferme tous ceux que le Fils a affranchis et rendus fils de Dieu, ses vrais héritiers. (3 : 23 et suiv. ; 4 : 5.) Ainsi l'apôtre, voulant caractériser les différences des deux Testaments par des types historiques, met en contraste : Agar et Sara, la chair et la promesse, l'esclavage et la liberté ; et, dans le développement de cette comparaison, une autre image s'offre à lui pour rendre la même pensée, et il oppose : Sinaï et la Jérusalem terrestre à la Jérusalem d'en haut, ou à la vraie Eglise de Dieu. Il faut seulement remarquer encore que la *construction* dans ces versets est restée inachevée, comme il arrive souvent à l'apôtre par le fait de la vivacité de son style. Il dit, v. 24 : « l'*une*, du mont de Sina ; » ce qui faisait attendre, au v. 26 : « l'*autre*, la femme libre, représente la Jérusalem d'en haut... ; » au lieu de cela il passe immédiatement au second point de comparaison : « mais la Jérusalem d'en haut est libre. » — Jusqu'ici, ce passage ne présente de difficulté qu'à ceux qui veulent disputer sur la justesse de cette double allégorie, ce qui est toujours possible. Mais, tandis que ces images sont claires, telles qu'elles se trouvent aux v. 24 et 26, voici au v. 25 une remarque incidente, qui, d'après la leçon du texte reçu, paraît établir un rapport typique assez obscur entre le *nom* d'Agar et le *nom* de Sinaï ; en effet on lit dans le texte reçu littéralement traduit : *l'*Agar est le mont Sina en Arabie ; » il y a dans le grec, avant le mot Agar, un article neutre *to* qui semble ne pouvoir indiquer que *onoma* (le nom), et alors il faudrait traduire : « le mot Agar signifie, en Arabie, Sinaï. » De là, une sérieuse difficulté, car le nom d'Agar, *en hébreu*, ne signifie pas Sina. On a bien trouvé qu'*en arabe* Agar signifie un roc ; et comme il s'agit ici de l'Arabie, on a cru avoir rencontré la pensée de l'apôtre. Mais que prouverait cette fortuite coïncidence de la signification de deux noms ? Soit en hébreu, soit en arabe, insister sur cette insignifiante rencontre serait un pauvre jeu de mots. D'autres, y compris Calvin, traduisent : « *ce type* Agar, représente Sina, » mais cela est grammaticalement inadmissible. D'autres encore rendent ainsi la parenthèse : « *ce* qui a été dit d'Agar (*to legomenon*, au lieu de *to onoma*) signifie.... » — Mais tout cela devient inutile par le simple fait que le mot *Agar*, dans ce verset, est très probablement une inadvertance ou une gauche correction de copiste. Plusieurs manuscrits anciens ne l'ont pas ; Bengel, Lachmann et d'autres critiques modernes le rejettent du texte. Voici dès lors le texte authentique que nous avons rétabli dans notre traduction : « Car le mont Sina est en Arabie. » Si l'on demande quel peut être le but de cette observation géographique sur le Sinaï, la réponse assez vraisemblable est que Paul voulait rappeler par là la patrie des descendants d'Ismaël, dont plusieurs tribus habitaient l'Arabie, et qui étaient fréquemment nommés « les enfants d'Agar. » L'apôtre cherche à compléter ainsi et à rendre plus frappant le parallèle établi dans tout ce passage entre Agar et Sinaï.

2. Esa. 54 : 1, cité d'après les Septante, et presque en tout conforme à l'hébreu. — L'apôtre applique ici à Agar et à Sara, ainsi qu'à leur postérité respective, l'une selon la chair, l'autre selon la promesse, les paroles du prophète, qui sont le commencement d'une magnifique description de l'état prospère du peuple de Dieu sous la nouvelle alliance. « Dans le passage

29 frères, vous êtes, comme Isaac, les enfants de la promesse [1]. — Mais
de même qu'alors celui qui était né selon la chair persécutait celui
30 qui était né selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant [2]. — Mais
que dit l'Ecriture ? « Chasse l'esclave et son fils ; car le fils de l'es-
31 clave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre [3]. » — C'est
pourquoi, frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, mais
de la femme libre [4].

prophétique, il n'est pas directement question de Sara (sinon comme un type historique) ; Esaïe s'adresse plutôt à la communauté des croyants, au véritable Israël, auquel il promet un glorieux avenir. Mais Sara pouvait, à bon droit, être considérée comme la mère de ce peuple de Dieu. Sa longue stérilité, suivie de la naissance d'Isaac, était une juste image de la stérilité spirituelle du peuple d'Israël, suivie de la plénitude de bénédictions qu'il devait recevoir en Jésus-Christ. » *Olshausen.*

1. Application de ce qui précède. (Comp. 3 : 16, note, et Rom. 9 : 7, 8.)

2. L'apôtre attribue ces deux *naissances*, l'une à la *chair* (v. 23), l'autre à l'*Esprit* (au lieu de la *promesse*) c'est-à-dire à la puissance divine par laquelle Sara reçut la faculté d'être mère. — Quant à la *persécution* dont il est ici question, le terme paraît trop fort pour les faits rapportés dans la Genèse. (16 : 4, 12 ; 21 : 9.) Il est probable qu'en l'écrivant l'apôtre était sous la vive impression de ce rapprochement : *il en est de même maintenant*, lui qui avait tant à souffrir des Israélites *selon la chair !* Peut-être aussi songeait-il aux rapports hostiles d'Esaü avec Jacob.

3. Gen. 21 : 9, 10. Il est probable qu'Abraham, par une affection naturelle pour son fils Ismaël, ne s'attachait plus alors avec une foi assez vive à la promesse d'un autre héritier. (Gen. 17 : 17-21.) Sara exprimait donc réellement, par les paroles citées ici, la volonté de Dieu, qui les ratifie immédiatement. (Gen. 21 : 12.) L'apôtre en citant ce fait, aussi bien que celui du v. 29, se propose pour but non seulement de compléter le grand contraste qu'il vient d'établir (v. 22-26), mais aussi de provoquer dans l'esprit des Galates un rapprochement bien naturel entre ces évènements historiques et sa propre situation vis-à-vis des faux docteurs judaïsants qui s'opposaient à lui en s'appuyant sur les privilèges charnels du peuple juif.

4. On peut considérer ces paroles comme une joyeuse conclusion de tout ce qui précède depuis le v. 21, ou comme l'énoncé du grand fait de la grâce de Dieu, sur lequel l'apôtre fonde l'exhortation qui va suivre (5 : 1) : « Vous êtes libres, restez libres ! » Rien n'empêche d'admettre l'un et l'autre de ces deux rapports.

CHAPITRE V

(Suite.) I. *Conclusion de la partie dogmatique de la lettre. Un dernier avertissement à l'adresse de ceux qui emploient la circoncision comme moyen de justification devant Dieu, 1-12.* — II. *Exhortations pratiques : ne pas abuser de la liberté chrétienne pour vivre selon la chair ; les œuvres de la chair et les fruits de l'Esprit, 13-26.*

I. 1-12. Suite : Tenez-vous fermes dans la liberté en Christ, et gardez-vous des séducteurs. — 1° Si vous vous remettez sous le joug de la loi, et que vous acceptiez la circoncision, Christ vous devient inutile, vous devez observer toute la loi, et vous êtes déchus de la grâce. (1-4.) — 2° Voilà pourquoi nous, apôtres et chrétiens, nous n'espérons d'autre justice que celle qui vient de la foi; car en Christ rien n'a de puissance et de valeur que la foi produisant la charité. (5, 6.) — 3° Vous couriez bien, qui vous a détournés de la vérité ? ce n'est pas Celui qui vous a appelés ; mais il suffit

d'une erreur pour détruire toute la vérité et troubler la vie ; j'espère que vous en serez convaincus. (7-10.) — 4° On prétend que je prêche encore la circoncision ? pourquoi alors serais-je persécuté par les adversaires de la croix ? Puissent-ils être retranchés de l'Eglise ! (11, 12.)

C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Tenez donc ferme 1
et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de la servitude [1]. —
Voici, moi Paul, je vous déclare que si vous vous faites circoncire, 2
Christ ne vous servira de rien. — Et je proteste encore à tout homme 3
qui se fait circoncire, qu'il est obligé d'observer toute la loi. — Christ 4
vous devient inutile, à vous tous qui êtes justifiés par la loi ; vous
êtes déchus de la grâce [2]. — Car pour nous, c'est par l'Esprit de la 5
foi que nous attendons l'espérance de la justice [3]. — Car en Jésus- 6
Christ il ne sert de rien d'être circoncis, ou de ne l'être pas ; mais il
faut avoir la foi qui est agissante par la charité [4]. — Vous couriez 7

1. La *liberté* par Christ et en Christ (Jean 8 : 36), la *servitude* sous la loi et dans toute propre justice de l'homme, voilà le contraste qui fait le mieux comprendre l'Evangile de la grâce de Dieu. Ces paroles sont à la fois la conclusion de tout ce qui précède (4 : 21-31), et une transition toute naturelle à l'exhortation suivante. (Vers. 2-6.) — Il y a pour ce verset diverses variantes dans les manuscrits. Le texte reçu, avec plusieurs anciens manuscrits, lit : « Dans la liberté, *dans* (ou *par*) *laquelle* Christ nous a affranchis, demeurez fermes. » Le sens reste au fond le même.

2. Ces trois versets (2-4) se complètent et s'expliquent mutuellement. Pour comprendre comment *Christ devenait inutile* (Gr. « vous avez été rendus vains loin de Christ) à ceux qui *se faisaient circoncire*, il faut bien remarquer dans quelle vue ils agissaient ainsi ; c'était afin d'*être justifiés par la loi* (v. 4), c'est-à-dire, pour chercher un moyen de salut dans la circoncision et les obligations légales qu'elle imposait. En dehors de cette funeste aberration, Paul n'aurait attaché aucune importance à la circoncision. (Comp. 2 : 3, note ; Act. 16 : 3, note.) Mais cette erreur rend Christ inutile, elle fait *déchoir* l'homme *de la grâce* (v. 4), parce qu'il abandonne Christ et sa grâce pour chercher ailleurs son salut. Et alors, une fois engagé par la circoncision dans la voie légale, il n'a plus à choisir, la loi ne fait aucune concession, il doit l'*accomplir tout entière* (v. 3), et dans son sens moral et dans toutes les observances qu'elle prescrit. (3 : 12, note.)

3. Voilà directement l'opposé du système légal combattu dans les versets précédents, et ces paroles en donnent la raison : *car nous*, nous avons une tout autre *espérance ;* cette raison suppose chez l'apôtre et ceux qui partagent sa foi la certitude de posséder la vérité. Non seulement *nous attendons de la foi*, et de la foi seule, sans les œuvres de la loi *l'espérance de la justice ;* mais celle-ci est encore une œuvre de l'*Esprit* de Dieu dans le fidèle. L'apôtre dit ici : « nous *attendons l'espérance* de la justice, » c'est-à-dire le plein accomplissement de cette espérance. D'ordinaire il représente cette justice comme une possession *actuelle* du croyant. Ce sont les deux faces de la même vérité : d'une part, le chrétien possède dès ici-bas le don de la justice, avec la paix et tous les biens qui en découlent (Rom. 5 : 1 et suiv.) ; et d'un autre côté, la plénitude de cette justice et de ses fruits est encore l'objet de son espérance et de son attente. (Comp. Rom. 8 : 23-25, note.) — On a proposé des traductions différentes de ce verset. Ainsi : « C'est en esprit (esprit de l'homme, opposé à la chair), par la foi, que nous attendons l'espérance de la justice. » Ainsi encore : « Par l'Esprit (de Dieu), c'est par la foi que nous attendons.... » Ou bien : « Nous attendons par l'Esprit l'espérance de la justice qui vient de la foi. » La première de ces versions n'est pas heureuse. Les deux autres maintiennent également ces deux vérités évangéliques : 1° l'espérance de la justice devant le tribunal de Dieu, s'obtient *par la foi* (2 : 16 ; Rom. 1 : 17 ; 3 : 22 ; 9 : 30 ; 10 : 6, etc.) ; 2° cette foi qui justifie et qui est la racine de l'espérance est en nous l'œuvre de l'*Esprit* de Dieu. (3 : 2, 5 ; 4 : 6.)

4. Gr. « Car en Christ Jésus ni la circoncision ne peut rien, ni le prépuce, mais

bien : Qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité ? —
8,9 Cette persuasion ne vient point de Celui qui vous appelle. — Un peu
10 de levain fait lever toute la pâte [1]. — Pour moi, j'ai cette confiance envers vous, dans le Seigneur, que vous n'aurez point d'autre sentiment ; mais celui qui vous trouble en portera le jugement, quel qu'il
11 soit [2]. — Et pour moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté ? Le scandale de la croix est donc aboli [3] !

la foi opérante (ou agissante, ou efficace) par l'amour. » Rien d'extérieur n'assure le salut, ni les privilèges des Juifs, ni la moralité de quelques païens, mais uniquement la *foi*, dont l'énergie et la vie se montrent par la *charité*, qui est, à son tour, l'âme de la vie chrétienne. Ici la foi est la racine, la charité est le fruit, et non l'inverse, comme le prétend l'Eglise romaine en traduisant : « la foi qui *est opérée* par la charité. » Le mot employé par l'apôtre a toujours un sens actif et non passif. (Comp. Rom. 7 : 5 ; 2 Cor. 1 : 6 ; 4 : 12 ; Eph. 3 : 20 ; 1 Thes. 2 : 13 ; 2 Thes. 2 : 7.) Et d'où viendrait la charité si elle devait exister *avant* la foi qui seule peut la produire ? N'est-il pas clair d'ailleurs que l'apôtre motive *(car)* par ce verset la vérité du précédent, la justice par la foi ? Ce passage, bien compris, indique clairement quel est le vrai rapport de la foi et de l'amour. La foi est le germe de la vie divine dans l'homme ; elle s'approprie Christ et son œuvre de rédemption, et elle ouvre au croyant l'accès à l'amour de Dieu. (Rom. 5 : 1 suiv.) Cet amour pouvant dès lors se répandre dans le cœur du fidèle, y devient la source de *son* amour pour Dieu et pour ses frères : or, cet amour, c'est l'accomplissement de la loi, c'est l'obéissance, c'est la sanctification, ce sont, en d'autres termes, les bonnes œuvres. Ainsi, tout ce que le pécheur a reçu par la foi se manifeste, agit efficacement par l'amour ; la foi est opérante par l'amour, l'amour est fondé dans la foi. Il est vrai qu'il y a une foi morte qui ne produit rien de pareil (Jacq. 2 : 14-17) ; il est vrai encore que l'amour est plus grand que la foi, parce que celle-ci doit être changée en vue lorsque le chrétien sera parvenu à la perfection, tandis que l'amour est la vie même du ciel. (1 Cor. 13 : 13.) Aussi retrouvons-nous dans ces deux versets les trois grandes vertus chrétiennes : « Au v. 5, il unit à la *foi* l'*espérance*, et maintenant la *charité*. C'est là tout le christianisme. » *Bengel*.

1. L'apôtre adresse de nouveau directement la parole à ses lecteurs pour leur appliquer les doctrines qu'il vient d'exposer, et ramener encore une fois leur attention sur l'origine de leurs erreurs. Ils étaient dans la bonne voie ; qui les en a détournés ? Ce n'est pas *Celui qui les appelle*, Dieu, puisque son appel se fonde uniquement sur l'Evangile de sa grâce. Ce n'est pas de Lui que provient cette influence qui s'exerce sur eux, cette *persuasion* dont ils sont l'objet. Elle a beau être encore à ses débuts et porter sur des points secondaires, elle menace leur foi chrétienne tout entière, comme le prouve le proverbe cité par Paul. (Vers. 9. Comp. 1 Cor. 5 : 6 ; Math. 16 : 11, 12.) — Le mot traduit (v. 8) par *persuasion* a été rendu et expliqué de diverses manières. (Il ne se trouve qu'ici dans le Nouv. Test.) Le sens en est indiqué par ce terme du v. précédent : « obéir à la vérité. » En grec *obéir* et *être persuadé* s'expriment par le même mot. Or, vous n'*obéissez* plus à la vérité, vous n'êtes plus *persuadés ;* et *cette* obéissance, ou *cette* persuasion nouvelle qu'on vous a imposée, ne vient pas de Dieu. De là, la version de M. Rilliet : cette *influence*.

2. Plus l'apôtre avance dans sa lettre, plus il se livre à l'espoir que ces Eglises de Galatie, qui lui étaient si chères, seraient ramenées de leurs erreurs (et cela même était un puissant moyen de persuasion) ; mais aussi il exprime toujours plus fortement son indignation contre ceux qui étaient venus *troubler* ces troupeaux. (Vers. 12.) — On s'est demandé si, par ce mot au singulier : *celui qui vous trouble, quel qu'il soit*, l'apôtre avait en vue spécialement *un* des faux docteurs, et lequel. Il est probable que ces expressions ont plutôt, dans sa pensée, un sens général. Il dit *celui* pour les désigner tous. Par le *jugement* qui les atteindra et que leur dénonce l'apôtre, il ne faut pas entendre, comme on l'a fait, quelque peine prononcée par l'Eglise, telle que l'excommunication, mais le jugement de Dieu.

3. C'était précisément ce *scandale de la croix* qui excitait les faux docteurs contre Paul, et lui attirait la *persécution* de la part des Juifs. A cette époque, en effet, les chrétiens n'étaient encore persécutés que de la part des Juifs, qui les dénonçaient aux autorités païennes. Ce qu'ils ne

— Puissent-ils même être retranchés ceux qui mettent le trouble 12
parmi vous [1] !

II. 13-26. Exhortation a ne pas abuser de la liberté chrétienne. Cette liberté consiste a vivre, non selon la chair, mais selon l'Esprit, dans la charité. — 1° La liberté exige que vous vous soumettiez les uns aux autres par la charité, car toute la loi qu'on veut vous imposer est accomplie par l'amour, mais si vous vous haïssez les uns les autres, vous détruirez mutuellement votre vie spirituelle. (13-15.) — 2° Vivez donc selon l'Esprit, et vous serez libres à l'égard de la chair ; ces deux vies sont absolument opposées l'une à l'autre ; la vie de l'Esprit affranchit à la fois de la chair et de la loi. (16-18.) — 3° Nul ne peut s'y méprendre, les œuvres de la chair sont manifestes : ce sont tous ces péchés et ces vices qui règnent dans le monde ; et les fruits de l'Esprit ne sont pas moins évidents : ce sont les vertus de la vie chrétienne, qui seules accomplissent réellement la loi. (19-23.) — 4° Donc, point d'illusions : dans le chrétien, la chair est crucifiée ; il vit et marche selon l'Esprit, et, dès lors, dans l'humilité et la charité. (24-26.)

Frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, ne faites pas 13
de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair ; mais soumettez-
vous les uns aux autres par la charité [2]. — Car toute la loi est 14

pouvaient souffrir dans l'Evangile, ce qui *scandalisait* leur orgueil, c'est que Paul prêchait le salut de tous, Juifs ou païens, par la foi seule en un *Crucifié*, dont le sacrifice d'expiation sur la *croix* avait obtenu aux pécheurs la seule justice par laquelle ils pussent subsister devant Dieu. Si du moins l'apôtre avait en même temps prêché la nécessité de la circoncision et de l'observation de la loi pour être sauvé, alors le scandale de la croix aurait cessé, et les Juifs, au lieu de le persécuter, l'eussent approuvé comme un propagateur de leur religion. D'où vient ici à Paul cette pensée ? Il ne le dit pas, mais ces paroles ont fait supposer avec raison que ses adversaires l'accusaient de *prêcher encore* dans d'autres Eglises la *circoncision*. Par là, ils minaient son influence en le mettant en contradiction avec lui-même. Sa réponse, puisée dans les tristes expériences de sa vie, est sans réplique. — De nos jours encore, aucune doctrine de l'Evangile ne choque autant la propre justice et la sagesse humaine que ce mystère de réconciliation et de justification devant Dieu par le sacrifice de la croix. Affaiblir, effacer cette doctrine, c'est le plus sûr moyen de rapprocher le christianisme de la philosophie et de l'esprit du monde. Par là, le monde recommence à « aimer ce qui est à lui. »

1. Gr. « Etre coupés, » éloignés du corps de l'Eglise par une opération violente. (Il y a peut-être dans ces mots une allusion à l'opération de la circoncision qu'ils voulaient imposer aux croyants.) L'apôtre parle ailleurs encore de cette exclusion sévère qu'il désire ici. (1 Cor. 5 : 5, note ; 1 Tim. 1 : 20.) D'autres pensent qu'ils doivent *être retranchés* par Dieu. D'autres enfin, insistant sur ce que le verbe n'est pas au passif, mais au moyen, qui a un sens réfléchi, traduisent : « Qu'ils se mutilent !... »

2. Jusqu'ici, l'apôtre a combattu la loi comme moyen de salut, et prêché la *liberté* par la grâce ; maintenant (jusqu'à 6 : 10) il prêche la loi et combat la fausse *liberté*. Mais il s'agit de la loi accomplie par amour (v. 14), librement, et surtout comme un fruit vivant de l'Esprit de Dieu dans le croyant. (Vers. 22 et suiv.) Une telle conclusion : *Vous êtes libres, soumettez-vous les uns aux autres* (et avant tout à Dieu), une telle conclusion appartient exclusivement à l'esprit de l'Evangile ; le monde ne la soupçonne point et ne la comprend point. Un seul mot l'explique : la *charité*. Le chrétien est *libre*, car il sait que son Sauveur l'a affranchi de la servitude du péché, de la loi, de la mort, et lui a rendu tous ses privilèges d'enfant de Dieu ; mais le chrétien est *esclave*, parce qu'il reconnaît qu'il n'y a point pour l'homme de destination plus glorieuse que de servir par amour et son Dieu et ses frères. (Comp. Rom. 6 : 16-23, notes.) La liberté chrétienne ne consiste donc pas à *faire* sa propre volonté (ce qui serait, à des

accomplie dans une seule parole, celle-ci : « Tu aimeras ton prochain
15 comme toi-même[1]. » — Mais si vous vous mordez et vous mangez
les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns
16 par les autres[2]. — Je dis donc : Marchez par l'Esprit, et vous n'ac-
17 complirez point les désirs de la chair ; — car la chair a des désirs
contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux
de la chair, et ces deux choses sont opposées l'une à l'autre ; afin
18 que vous ne fassiez point les choses que vous voudriez. — Que si
19 vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi[3]. — Or
les œuvres de la chair sont manifestes[4], savoir : l'impudicité, l'im-

degrés divers, *vivre selon la chair*), mais à pouvoir y *renoncer* par amour pour Dieu et pour ses enfants. (Comp. 1 Cor. 8.) — L'apôtre, en insistant avec tant de sérieux sur ces principes, dans la partie de sa lettre qui va suivre, savait bien qu'ils étaient connus de ses lecteurs, de ceux en particulier qui n'étaient point tombés dans l'erreur jusqu'ici combattue. Mais il savait aussi que, tant que le vieil homme existe chez le chrétien, celui-ci court le danger de se relâcher dans sa foi, et, par suite, dans sa vie. Cette foi, d'abord vivante au sein d'une Eglise, devient avec le temps une froide orthodoxie, trop faible pour opposer une digue à la puissance de la *chair*, et alors la liberté spirituelle se transforme par degrés en une liberté charnelle et mondaine. C'est pourquoi ces parties toutes pratiques et si sérieuses des épîtres et de l'Evangile entier ne sont pas moins indispensables à l'Eglise de Dieu dans tous les temps que les parties qui nous révèlent la doctrine. La *vérité* est la *vie*, voilà ce que la prédication ne doit jamais séparer.

1. Et telle est la seule vraie observation de la loi. (Voir la même pensée plus développée dans Rom. 13 : 8-10.) — Par cette citation de la *loi* dans ce qui en est l'âme et la vie, *aimer*, l'apôtre atteignait à la fois ceux qui étaient dans la liberté par l'Evangile, et ceux qui s'attachaient aux observances de la loi. Aux uns il disait : cette loi spirituelle, expression de la sainte volonté de Dieu, n'est pas abolie, elle subsiste éternellement ; aux autres il rappelait qu'ils ne l'accompliraient jamais par rien d'extérieur, mais par le *cœur*, auquel Dieu regarde. — La pensée de l'apôtre est celle du Seigneur lui-même (Math. 22 : 39), mais il ne rappelle ici qu'un côté du grand commandement de l'amour, celui qui concerne le prochain, parce que tel était le sujet de son exhortation.

2. L'apôtre, en empruntant ces images aux mœurs des bêtes féroces, veut exprimer, avec la dernière énergie, l'odieux des mauvaises passions et le danger de voir la foi et la vie périr, lorsqu'il n'y a pas l'amour.

3. Voir sur cette opposition absolue, ce combat à mort entre la chair et l'esprit, Rom. 7 : 14 et suiv., note ; Rom. 8 : 1 et suiv., note, et sur la notion de la *chair* et de l'*esprit*, en particulier, Rom. 1 : 4, note. Ces passages et les notes qui les accompagnent décideront la question qu'on s'est souvent posée, savoir si l'apôtre entend par *esprit*, opposé à la chair, l'Esprit de Dieu, ou l'esprit de l'homme, ou l'un et l'autre dans une vivante communion. C'est ce dernier sens qui nous paraît le vrai. Ceux-là sont *sous la loi*, dans lesquels la chair *convoite* contre l'esprit et l'esprit contre la chair (c'est ainsi qu'il faut traduire v. 17), *de manière qu'ils ne font pas ce qu'ils veulent*. Car, *sentir* cette résistance de la chair n'est point encore condamnable ; mais bien être asservi à la chair. C'est pourquoi l'apôtre n'a pas dit auparavant (v. 16) : « Marchez selon l'esprit et vous *n'éprouverez aucun désir de la chair*, » mais bien : « *vous ne les accomplirez pas.* » — « Ne pas les éprouver, ce n'est plus le combat, c'est la récompense du combat ; et nous y parviendrons quand nous aurons remporté la victoire, en persévérant dans la grâce jusqu'à la fin. » *Augustin*. Entre la convoitise et le péché actuel il y a des degrés marqués par Jacq, 1 : 14, 15 : d'abord, la convoitise elle-même, ensuite l'acte de la volonté qui y cède, puis l'acte extérieur du péché, et enfin son salaire, la mort.

4. *Manifestes*, évidentes pour le chrétien, en sorte qu'il ne peut pas s'y tromper. L'apôtre désigne cependant ici un grand nombre de ces *œuvres*, afin de les signaler à la vigilance de ses lecteurs et de les condamner. (Vers. 21 fin.) On retrouve fréquemment dans les Ecritures de semblables catalogues des déplorables misères

pureté, la dissolution, — l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les que- 20
relles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les
sectes, — les envies, les meurtres, l'ivrognerie, les débauches, et 21
les choses semblables à celles-là, dont je vous prédis, comme je vous
l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront
point le royaume de Dieu [1]. — Mais le fruit de l'Esprit, c'est la cha- 22
rité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la
bénignité, la tempérance [2]. — Contre ces choses-là, il n'y a point de 23
loi [3]. — Or ceux qui sont à Christ ont crucifié la chair avec ses pas- 24
sions et ses désirs. — Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi 25
selon l'Esprit [4]. — Ne recherchons point la vaine gloire, en nous 26

de notre humanité déchue. (Math. 15 : 19 ; Rom. 1 : 19 et suiv. ; 2 Cor. 12 : 20 et suiv. ; Eph. 5 : 3 et suiv. ; 2 Tim. 3 : 1 et suiv. ; Tite 3 : 3.)

1. Après les premiers de ces vices qui sont des actes grossiers de la *chair*, l'apôtre en nomme beaucoup d'autres qui, au premier abord, ne paraissent point émaner de la même source, parce qu'ils proviennent plutôt des passions de l'âme. Il faut conclure de là que le mot *chair* n'indique pas seulement les penchants et les actions de la sensualité, mais aussi les péchés qui ont leur siège dans les facultés de l'esprit. En effet, les vices les plus spirituels sont encore *des œuvres de la chair*, parce que l'homme, dans son état de chute, séparé de Dieu, est l'esclave des sens, du monde, de la nature qu'il ne peut dominer que par l'Esprit de Dieu. Le mouvement le plus caché d'égoïsme ou d'orgueil cherche au dehors son objet et nous force à reconnaître que l'esprit est asservi à la chair. — On peut, si l'on veut, résumer tous ces péchés sous ces quatre chefs : 1° sensualité (ici le mot *adultère* du texte reçu n'est pas authentique) ; 2° superstition ; 3° péchés inspirés par la haine ; 4° excès dans le boire et le manger (*ivrognerie* et orgies ou *débauches*). — Tous ces péchés, non pardonnés par la grâce, tous ces vices, non détruits par la régénération du cœur, excluent absolument du *royaume de Dieu*, qui est la communion avec le Saint et le Juste. L'apôtre exprime cette vérité d'une manière solennelle, afin d'ôter tout prétexte, d'une part, à ceux qui professent une fausse liberté, et de l'autre, à ceux qui accusent la vraie liberté chrétienne de conduire au relâchement moral.

2. Par opposition aux « *œuvres* de la chair » (v. 19) on attendait ici le mot « *œuvres* de l'Esprit ; » mais l'apôtre dit : le *fruit* de l'Esprit, pour montrer ce qu'il y a d'intérieur et d'organique dans le développement de la vie nouvelle, dont la source, la racine est l'Esprit de Dieu en l'homme, et dont ces vertus chrétiennes sont les *fruits*. Ce mot, dans son sens figuré, est du Seigneur lui-même. (Math. 7 : 17 ; comp. Math. 3 : 8 ; Rom. 6 : 22 ; Eph. 5 : 9 ; Philip. 1 : 11.) Ces fruits de l'Esprit sont en tout l'inverse des œuvres de la chair, sans que pourtant l'apôtre les oppose à ces dernières dans un ordre parallèle. La racine de cet arbre magnifique, chargé de si riches fruits, c'est la *charité*, l'amour, par où l'apôtre reprend la pensée du v. 14. C'est la charité qui produit tout le reste.

3. Elles sont, au contraire, à l'égard du prochain (v. 14), l'accomplissement de la *loi*, de cette loi qui jamais ne sera accomplie par les forces naturelles de l'homme, puisqu'elle ne fait qu'ordonner et condamner, sans jamais produire ces beaux fruits. D'autres traduisent : « la loi n'est point contre ces choses, » ce qui revient à peu près au même. (Comp. 1 Tim. 1 : 9.) Par cette remarque, l'apôtre indique la vraie conciliation de la controverse qui l'occupe. Aux partisans de la loi, il montre qu'elle n'est point violée par l'Evangile ; aux hommes de la liberté par la grâce, il rappelle vivement ce qu'ils doivent être pour se trouver en harmonie avec la volonté de Dieu. (Comp. Rom. 3 : 30.)

4. Ces deux versets sont la conclusion de ce qui précède. (Vers. 10 et suiv.) Le vieil homme, qui produisait les œuvres de la chair (19-21), a été *crucifié* en ceux qui *sont à Christ*. Bien que ce crucifiement dure pendant toute notre vie terrestre, l'apôtre le considère comme un fait accompli, parce que, dans le chrétien, cette puissance de la corruption ne *règne* plus (Rom. 6 : 11-14), et qu'elle est destinée à périr entièrement. « S'il en est ainsi, ajoute Paul, si nous *vivons* par l'Esprit, *marchons* aussi par l'Esprit. » Quelle est la différence

provoquant les uns les autres, et en nous portant envie les uns aux autres [1].

de ces deux termes? L'un indique la source, l'autre les eaux qui en découlent : si réellement l'Esprit de Dieu a créé en nous une *vie* nouvelle, ce n'est pas pour la renfermer en nous-mêmes par une jouissance égoïste ou par un quiétisme béat, mais afin que toute notre *conduite* manifeste et produise les fruits de cet Esprit (v. 22) ; qu'en un mot nous suivions ses directions dans nos pensées, nos paroles, nos œuvres. C'est ainsi que toujours l'Ecriture nous représente la grâce comme venant de Dieu seul, et l'exercice de cette grâce comme tenant en éveil la responsabilité de l'homme.

1. Cette exhortation particulière se rattache à celles qui ouvrent le ch. 6 ; elle n'est pas cependant sans lien avec ce qui précède : l'apôtre proscrit la *vaine gloire* (Philip. 2 . 3), *vaine* (sans fondement et sans valeur), par cela seul que l'homme veut se glorifier lui-même, au lieu de glorifier Dieu. (1 Cor. 1 : 31 ; 2 Cor. 10 : 17.) La recherche de cette vaine gloire a eu toujours pour résultat que les forts *provoquent* les faibles au combat, aux mauvaises controverses (v. 20) et que les faibles *portent envie* aux forts, à ceux qui leur paraissent doués de dons plus grands. — L'apôtre dit (gr.) : «Ne *devenons* pas amateurs de vaine gloire,» ce qui suppose que le mal n'existe pas encore chez tous.

CHAPITRE VI

I. *L'apôtre recommande à ses frères de ne plus s'élever par orgueil les uns à l'égard des autres, mais plutôt de s'aider mutuellement, 1-6.*— II. *Il les exhorte à la fidélité dans leur vocation chrétienne et à la bienfaisance, 7-10.*— III. *Dernier regard jeté sur le sujet traité dans l'épître, et salutation apostolique, 11-18.*

I. 1-6. Répréhension fraternelle, humilité, aide mutuelle. — 1° Reprenez avec charité ceux qui seront tombés, et que chacun veille sur soi-même. (1.) — 2° Aidez-vous réciproquement. (2.) — 3° Car vous êtes tous égaux ; croire le contraire serait vous séduire ; que chacun, au lieu de se comparer à d'autres, s'examine devant Dieu. (3-5.) — 4° Montrez-vous généreux envers ceux qui vous instruisent dans l'Evangile. (6.)

1 Frères, si même quelqu'un est surpris en quelque chute, vous qui
êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur ; et prends
2 garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté [1]. — Portez les

1. Pour avoir ici toute la pensée de l'apôtre, il faut unir ces paroles intimement avec le dernier verset du chapitre précédent. Il paraît que dans les Eglises de Galatie, comme dans celle de Corinthe, la principale cause de dissension était « la vaine gloire, » par laquelle certains partis cherchaient à s'élever les uns au-dessus des autres, ce qui ne pouvait que les provoquer mutuellement à l'envie. Or, l'apôtre voulant réprimer ici cette funeste tendance, s'adresse surtout à ceux qui étaient restés fidèles à ses enseignements, qui n'étaient pas retombés sous le joug de la légalité, et qu'à cause de cela il appelle les *spirituels*. Ils professaient d'avoir reçu l'Esprit, non par la loi, mais par la prédication de la foi (3 : 2), et de vivre selon l'Esprit. (5 : 25.) Or, cet Esprit est un Esprit de charité : il manifeste ses fruits surtout envers les plus faibles, *même* envers ceux qui auraient été *surpris en quelque chute*, surpris brusquement par manque de vigilance. Les spirituels doivent donc *redresser* un homme ainsi tombé ; mais ils ne le feront bien qu'à une double

fardeaux les uns des autres, et accomplissez ainsi la loi de Christ [1]. — Car si quelqu'un pense être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, 3 il se séduit lui-même ; — mais que chacun éprouve sa propre œuvre, 4 et alors il pourra se glorifier, mais en lui-même seulement, et non par rapport à autrui [2] ; — car chacun portera son propre fardeau [3]. 5 — Que celui à qui on enseigne la parole fasse part de tous ses biens 6 à celui qui l'enseigne [4].

II. 7-10. Fidélité et bienfaisance. — 1° Point d'illusions : on ne se joue pas de Dieu ; telle semence, telle moisson : la chair ne peut produire que la corruption ; l'Esprit, que la vie impérissable. (7, 8.) — 2° Saisissons donc le temps et l'occasion de faire du bien à tous, surtout aux chrétiens. (9, 10.)

Ne vous abusez point ; on ne se moque pas de Dieu [5] ; car ce qu'un 7 homme aura semé, il le moissonnera aussi ; — parce que celui qui 8

condition : d'y apporter la *douceur* de la charité, puis de rester humbles, de *prendre garde* à leur propre faiblesse. Paul adresse cette exhortation à *chacun* en parlant ici au singulier. Nous ne sommes jamais plus en danger d'être *tentés* que lorsque nous reprenons les autres, sans veiller sur nous-mêmes. (Vers. 3.)

1. La *loi de Christ* est de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés. (Jean 13 : 34.) Or, il a *porté* tous nos *fardeaux ;* nous devons porter ceux de nos frères, en prenant part à toutes leurs épreuves spirituelles ou temporelles. C'est là la pensée du v. 1 généralisée.

2. On ne porte réellement les fardeaux des autres (v. 2), on ne peut avoir de sympathie pour eux dans leurs épreuves et leurs faiblesses, que lorsqu'on est soi-même retenu dans l'humilité par le sentiment de ses propres misères. Pour ne pas *se séduire soi-même* en s'estimant *être quelque chose* (v. 3), il faut que chacun examine *son œuvre*, son état religieux, sa vie, non en se comparant à d'autres, mais sous le regard de Dieu : il sera même guéri de l'orgueilleuse tentation de *se glorifier envers un autre* (Gr.). Ou, s'il a encore de quoi se glorifier (ironie), il gardera cette gloire pour lui seul. — D'autres explications données de ces paroles sont moins conformes au contexte.

3. Au jour du jugement, où nul ne pourra porter les fardeaux des autres. C'est aussi un sérieux motif de ne pas se comparer à d'autres en se complaisant en soi-même. (Rom. 14 : 12.)

4. La plupart des interprètes pensent que, dans ce verset, l'apôtre exhorte les troupeaux à *faire part de leurs biens* temporels à ceux qui les instruisent, à pourvoir à l'entretien de leurs pasteurs. Dans ce cas, il faudrait supposer que quelque circonstance particulière aux Églises de Galatie engageait Paul à insérer ici cette exhortation, qui se trouve sans lien apparent avec l'ensemble. D'autres entendent cette exhortation d'une manière très différente. Ils rendent d'abord ainsi les paroles de l'apôtre : « Que celui qui est instruit dans la Parole communique (soit en communion, uni) avec celui qui l'instruit, en tous les biens » (spirituels), en toutes choses bonnes. Puis ils commentent ainsi : que les docteurs ou pasteurs ne fassent pas une caste à part, ayant des privilèges dans l'Eglise, ou même des doctrines particulières, secrètes ; mais que tous les biens de l'Evangile soient communs à tous, qu'il y ait entre tous une vraie communion. Cette interprétation, dont les réformateurs ne s'étaient pas même avisés, a des adhérents parmi les exégètes modernes. Est-elle fondée? Ni la grammaire ni le contexte ne tranchent la question d'une manière décisive. L'ancienne explication nous paraît la plus probable.

5. Le verbe grec rendu par *se moquer* a une force particulière ; il signifie narguer quelqu'un en face par un mouvement dédaigneux des narines. Les sérieux avertissements que l'apôtre introduit par ces paroles s'adressent également aux deux partis des Eglises de Galatie : celui de la légalité et celui des « spirituels. » (Vers. 1.) L'un et l'autre, après avoir commencé par l'Esprit, étaient en danger de finir par la chair (3 : 3) : le premier, en abandonnant la grâce et la justification par la foi, pour chercher son salut dans des œuvres toujours charnelles ; le der-

sème pour sa chair, moissonnera de la chair la corruption ; mais celui qui sème pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle [1]. —
9 Ne nous lassons point de faire le bien ; car nous moissonnerons en
10 son temps, si nous ne nous relâchons pas [2]. — Ainsi donc, pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous ; mais principalement aux domestiques de la foi [3].

III. 11-18. Post-scriptum et derniers adieux. — 1° A la fin de cette longue lettre je vous dis encore une fois : Tous ceux qui, sous de belles apparences, veulent vous imposer la circoncision, bien qu'eux-mêmes n'observent pas la loi, ont pour but caché de fuir la persécution et de se glorifier de vous. (11-13.) — 2° Quant à moi, je ne me glorifierai jamais qu'en la croix de Christ, par laquelle je suis crucifié à l'égard du

nier, en abusant de la liberté chrétienne, en refusant d'obéir dans la charité, et ainsi en retombant par l'orgueil dans l'esclavage de la chair. (5 : 13.) — Ici encore, il est difficile de voir un rapport entre ces v. 7-10 et ce qui précède. (Vers. 6.) Ne vaut-il pas mieux considérer ces dernières pensées de l'épître comme des exhortations détachées, que de chercher à tout prix des rapports forcés qui n'ajoutent rien à l'intelligence des détails ?

1. Dans le chapitre précédent, l'apôtre a exposé au long ce profond contraste de la *chair* et de l'*esprit*. (Voir v. 16-18, note, et v. 22, note.) L'issue de l'une et de l'autre de ces deux vies, entre lesquelles l'homme doit choisir, est ici clairement déterminée : d'une part, la *corruption*, de l'autre la *vie éternelle*. Et l'image d'une *semence* et d'une *moisson* dont se sert l'apôtre, montre tout ce qu'il y a de naturel, d'organique, d'inévitable dans ces deux résultats qui s'offrent à l'homme comme seule alternative. En effet, la vie de l'Esprit, bien qu'imparfaite dans le chrétien, est dès ici-bas la vie éternelle ; et la vie de la chair est dès ici-bas la corruption : le jugement du dernier jour ne fera que manifester, compléter et fixer irrévocablement ces deux états. (Comp. Rom. 6 : 23.) C'est en montrant ainsi que l'homme *moissonne* nécessairement ce qu'il a *semé*, que l'apôtre justifie son sérieux avertissement : *On ne se moque pas de Dieu*. (Vers. 7.) — Des passages comme celui-ci prouvent combien peu est fondée l'objection qu'on a faite si souvent à la doctrine de la justification par la foi seule, de diminuer la responsabilité de l'homme ; ils sont bien propres aussi à détruire les illusions qu'on pourrait se faire sur la nature et les fruits de la foi. S'il est vrai que l'apôtre enseigne clairement, dans cette épître même et partout ailleurs, que les œuvres de l'homme n'ont aucun mérite devant Dieu, ne lui procurent aucune justice, ne lui donnent droit à aucune récompense, puisque le salut est un don de la pure grâce de Dieu, acquis par le sacrifice de Christ, et reçu par la foi seule, il est vrai aussi qu'il nous montre la vie entière du chrétien, ses œuvres, comme une semence dont il moissonnera les fruits dans l'éternité, et cela dans une proportion rigoureusement exacte. (2 Cor. 9 : 6.) Cette contradiction apparente, ou plutôt ces deux faces de la même vérité, sont en harmonie comme la cause et l'effet, comme l'arbre et son fruit.

2. *En son temps* (Gr. « au temps propre ») signifie au temps de la moisson, qui viendra accompagnée de joies et suivie de repos ; pour le moment, il s'agit de labourer et de semer, sans craindre les fatigues, et sans vouloir moissonner et jouir avant le temps. Toute cette exhortation se fonde sur le grand principe posé dans les deux versets précédents.

3. Le mot *domestiques* est employé ici dans son ancienne signification, et désigne tous ceux qui appartiennent à une maison (*domus*), tous les membres d'une famille. La *famille de la foi*, c'est la famille de Dieu, composée de tous ceux qui sont unis par une même foi. L'apôtre n'exclut point les autres hommes de notre bienfaisance, puisqu'il recommande, au contraire, positivement de faire du bien *à tous*. Mais comme chaque homme doit avoir premièrement soin des siens (1 Tim. 5 : 8), il est naturel que le chrétien porte *principalement* son attention sur ses frères souffrants, d'autant plus que ceux-ci ne peuvent guère s'attendre à la bienveillance du monde, qui aime ce qui est à lui. (Jean 15 : 18, 19.) — *Pendant que nous avons le temps*, car le temps est court. Ou bien, on peut traduire aussi : « selon que

monde ; car la circoncision n'est rien, être une nouvelle créature est tout. (14, 15.) — 3° Qu'à tous ceux qui vivent selon ce principe, Dieu accorde sa grâce et sa paix. Du reste, à l'avenir, que nul n'ajoute à mes souffrances, car elles sont celles de Jésus lui-même. Frères, que la grâce soit avec vous ! (16-18.)

Vous voyez quelle grande lettre je vous ai écrite de ma propre 11
main [1]. — Tous ceux qui veulent se rendre agréables dans ce qui 12
regarde la chair [2], ne vous contraignent d'être circoncis qu'afin de
n'être pas persécutés pour la croix de Christ [3]. — Car ceux-là même 13
qui sont circoncis ne gardent point la loi ; mais ils veulent que vous
soyez circoncis, afin de se glorifier dans votre chair [4]. — Mais pour 14
moi, qu'il ne m'arrive pas de me glorifier en autre chose qu'en la
croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par laquelle le monde est crucifié
à mon égard, et moi à l'égard du monde [5]. — Car la circoncision n'est 15

nous avons l'*occasion*, » ne laissant échapper aucune de ces occasions de faire le bien que Dieu nous présente.

1. Paul dictait ordinairement ses épîtres. Il fait remarquer aux Galates qu'il leur a écrit longuement, *de sa propre main*, en leur montrant dans ce fait une preuve de son attachement. Le grec permet une autre traduction : « Voyez en quelles *grosses lettres* (caractères) je vous ai écrit » (la version de Lausanne porte : « en quelle *grosse écriture* »). L'apôtre aurait ajouté cette observation pour dire qu'il avait écrit de sa propre main, quoiqu'il écrivît difficilement. Plusieurs exégètes adoptent cette interprétation, mais en estimant que cette fin de l'épître seule était écrite de la propre main de l'apôtre. Il aurait eu l'intention, soit d'imprimer à son écrit un sceau de son authenticité, soit de donner à ses lecteurs un dernier témoignage d'affection. Comme l'original permet la version ordinaire, il est plus naturel de la retenir.

2. Gr. « Avoir une belle apparence (littéral. un beau visage) en la chair, » c'est-à-dire gagner, par des moyens charnels, l'approbation des hommes. — On voit clairement par ces versets (12-16) combien l'apôtre avait à cœur le grand sujet de son épître, puisqu'il éprouve le besoin d'y revenir une dernière fois en finissant. Il le fait d'abord par une réflexion sévère sur les faux docteurs, auxquels il oppose la vraie doctrine évangélique.

3. La croix de Christ, qui fut toujours folie pour les Grecs et scandale pour les Juifs, fut aussi toujours la cause principale des *persécutions* de la part des uns et des autres. (5 : 11.) Aujourd'hui encore, le plus sûr moyen de se rendre agréable au monde, c'est de voiler ou d'affaiblir la doctrine de la croix.

4. *Ceux-là même* qui imposent aux croyants l'observation de la loi comme moyen de salut, savent fort bien qu'ils sont incapables d'*accomplir la loi* dans ce qu'elle ordonne de plus saint et de plus spirituel ; ils se contentent d'en observer les prescriptions les plus extérieures, comme la circoncision, et d'autres cérémonies semblables ; mais cela leur suffit pour *se glorifier en la chair* de ceux qui les écoutent, c'est-à-dire pour tirer une vaine gloire de les avoir gagnés à leur parti par une cérémonie qui s'accomplit réellement et uniquement *en la chair* (la circoncision). Et comme la chair emporte toujours l'idée de faiblesse, de péché, ils se glorifient de ce qui devrait faire leur honte. Ainsi se conduisent tous ceux qui n'ont d'autre but que de gagner des amis à un parti, au lieu de mettre leur gloire à les amener à Christ, et par lui à une vie vraiment spirituelle.

5. Ces paroles forment le plus vif contraste avec celles des v. 12 et 13. Il faut prendre ce mot : *la croix de notre Seigneur Jésus-Christ*, dans sa pleine et profonde signification : « Je ne me glorifie qu'en la libre grâce de Dieu, que nous a acquise la mort expiatoire de Jésus-Christ sur la croix, par laquelle il a vaincu le monde, par laquelle seule nous le vaincrons aussi, si nous lui devenons semblables dans le renoncement et le crucifiement du vieil homme. » L'apôtre exprime en ces mots, à la fois sa réprobation de tout moyen de salut que l'on voudrait chercher dans la nature déchue de l'homme (dans la chair), et la joie qu'il trouve dans l'opprobre de la croix que ses adversaires redoutaient par-dessus tout. Or, la croix est en même temps le moyen de notre réconciliation avec Dieu et un instrument d'humiliation, de souffrance

rien, ni l'incirconcision, mais être une nouvelle créature est tout [1]. —
16 Et pour tous ceux qui suivront cette règle [2], que la paix et la misé-
17 ricorde soient sur eux, et sur l'Israël de Dieu. — Désormais, que personne ne me fasse de la peine ; car je porte sur mon corps les
18 marques du Seigneur Jésus [3]. — Frères, que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen [4] !

et de mort pour notre vieil homme. C'est par elle que nous sommes *crucifiés au monde* et que *le monde nous est crucifié*. Le *monde*, c'est tout ce qui est opposé à la « nouvelle créature » (v. 15), au règne spirituel de Jésus-Christ en nous et autour de nous ; c'est l'objet unique des pensées, des désirs, des affections, des espérances, des efforts de l'homme irrégénéré. L'apôtre déclare que ce monde-là, dans lequel pourtant il jouissait autrefois d'une si grande considération (1 : 14 ; Philip. 3 : 4-6), est mort pour lui, mort d'une mort honteuse, *crucifié*, c'est-à-dire objet de son mépris. (Philip. 3 : 7, 8.) Mais le monde le lui rend bien, il regarde l'apôtre, et tous ceux qui lui ressemblent, avec le mépris qu'on a pour des *crucifiés*. Et loin de s'en affliger ou d'en avoir honte, Paul *s'en glorifie* et y trouve sa joie.

1. Gr. « Car ni circoncision n'est quelque chose ni incirconcision, mais une nouvelle créature. » Ici, deux variantes. Le texte reçu porte : Car *en Christ Jésus* (non authentique) la circoncision *ne peut rien* (au lieu de *n'est rien*). Cette pensée, par laquelle l'apôtre réfute l'erreur du v. 13 et motive le v. 14 (*car*), se trouve déjà au ch. 5 : 6 (d'où la variante *en Christ Jésus*), avec cette différence qu'ici l'apôtre dit : *la nouvelle création*, au lieu de « la foi agissante par la charité. » Ces deux expressions s'expliquent mutuellement. La nouvelle *créature* ou *création* (qui a lieu dans l'homme par l'Esprit de Dieu) est opposée au *monde* (v. 14), à ce monde non renouvelé, dans lequel règne le péché. (Comp. 2 Cor. 5 : 17.) La première création nous a tirés du néant ; la création nouvelle nous tire du péché et de la mort éternelle. Or, dit l'apôtre, cela *seul* est quelque chose ; tout le reste *n'est rien*. Dieu ne saurait aimer en nous que cette nouvelle créature, qui existe en Christ et par Christ.

2. *Cette règle*, c'est la grande vérité établie par l'apôtre au verset précédent. Ceux qui marchent dans cette vie nouvelle sont le vrai *Israël de Dieu*, les vrais enfants d'Abraham par la foi. (Rom. 4 : 12.) Sur cette voie seulement se trouvent *la miséricorde et la paix*.

3. Semblable à un soldat dont on mépriserait les services, et qui, pour toute réponse, montrerait ses nobles blessures, Paul en appelle à ses douleurs de toute espèce comme à un titre au respect, à la confiance et à l'amour de ses lecteurs. (Comp. 2 Cor. 11 : 23-27.) Le mot *stigmates* (gr.) désignait les marques que l'on imprimait par le feu aux esclaves fugitifs, aux prisonniers, aux malfaiteurs, afin qu'ils fussent reconnus. « Les blessures que Paul portait dans son corps étaient donc honteuses aux yeux du monde, mais en présence de Dieu et de ses anges, elles excellaient sur tous les honneurs de la terre. » *Calvin*. Les stigmates dont Paul parle sont les traces morales aussi bien que physiques de ses diverses épreuves et n'ont rien de commun avec les marques des cinq plaies de Jésus que François d'Assise et d'autres extatiques sont censés avoir portées sur eux. Il nomme ses flétrissures les stigmates *du Seigneur Jésus* (selon plusieurs manuscrits, il faudrait lire seulement *de Jésus*), parce qu'il les avait reçues à son service par amour pour lui. Peut-être même faut-il retrouver dans cette expression la pensée profonde de Col. 1 : 24. (Comp. 2 Cor. 4 : 10.)

4. « Il demande à Dieu, non seulement de répandre sur eux *sa grâce* avec abondance, mais aussi qu'eux, de leur côté, la reçoivent d'une manière vivante dans *leur esprit*. Car nous ne jouissons réellement de cette grâce que lorsqu'elle pénètre dans notre cœur. C'est pourquoi nous devons, avant tout, demander à Dieu de préparer à sa grâce une place en nous. » *Calvin*.

ÉPITRE DE PAUL AUX ÉPHÉSIENS

INTRODUCTION

1. Ephèse occupe une place importante dans l'histoire apostolique et dans les écrits du Nouveau Testament. Antique capitale de l'Ionie et, sous les Romains, chef-lieu de l'Asie proconsulaire, située près de la mer Egée, à peu près à égale distance de Smyrne et de Milet, formant le point principal de passage entre l'Asie et l'Europe, elle était célèbre par son commerce et plus encore par son temple de Diane (Act. 19 : 27), qui en faisait le centre du culte de ces contrées. Les arts occultes du paganisme y étaient florissants. (Act. 19 : 13, 19, 24.)

Le fondement de l'Eglise d'Ephèse fut posé par l'apôtre Paul durant un premier séjour rapporté dans le livre des Actes (18 : 19 et suiv.) ; Aquilas et Priscille contribuèrent aussi à y répandre la vérité évangélique. (Act. 18 : 26.) Mais ce fut surtout pendant un second séjour de plus de deux ans dans cette ville, de 55 à 57, que Paul étendit et affermit cette Eglise, enseignant d'abord dans la synagogue des Juifs, puis dans l'école de Tyrannus, et « de maison en maison. » (Act. 19 : 1-40 ; 20 : 16-38.) Il plut à Dieu de sceller la parole de son serviteur par divers miracles de sa toute-puissance ; la confiance que les païens avaient eue jusqu'alors dans une fausse magie s'évanouit en présence de la vérité divine ; et comme Ephèse était en rapport continuel avec la plus grande partie de l'Asie Mineure, « tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la Parole du Seigneur Jésus. » (Act. 19 : 10.) Ephèse devint ainsi la métropole du christianisme dans cette partie du

monde païen, où furent ébranlés les fondements d'un système d'erreur qui y avait régné avec tant de puissance. Ces circonstances générales concordent parfaitement avec la destination de notre épître.

2. Il ne paraît pas, en effet, qu'elle ait été destinée par l'apôtre exclusivement aux chrétiens d'Ephèse. Sans pouvoir, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, nous arrêter longuement à des discussions de pure critique, nous indiquerons du moins les principales données de la question concernant les *lecteurs* de notre épître, question qui importe à l'intelligence de cet écrit. D'une part, des témoignages considérables désignent les *Ephésiens* comme ceux à qui cette lettre fut adressée : c'est, d'abord, la presque unanimité des manuscrits actuellement existants, qui portent : *à Ephèse.* (1 : 1.) Trois seulement diffèrent : celui du Vatican, qui a cette adresse à la marge au lieu de l'avoir dans le texte ; celui du Sinaï et un autre de moindre importance, où elle se trouve effacée. Mais encore faut-il remarquer que ce petit nombre de manuscrits où manquent, dans le texte, les mots *à Ephèse*, portent, comme tous les autres, pour suscription de l'épître : *Aux Ephésiens.* C'est, ensuite, le fait que toutes les versions antiques du Nouveau Testament ont dans le texte l'adresse ordinaire : *à Ephèse.* Et cette adresse est si nécessaire, que, sans elle, on lirait dès le premier verset ces mots vides de sens : *aux saints qui sont — et fidèles en Christ Jésus.* C'est enfin le témoignage universel de l'Eglise dans les premiers siècles, témoignage qui ne saurait s'expliquer, non plus que celui des manuscrits et des versions, si la lettre n'avait pas été envoyée primitivement à l'Eglise d'Ephèse. — Mais, d'autre part, il existe des données contradictoires de la plus grande force. 1° Basile de Cappadoce rapporte le témoignage « des anciens, » d'après lequel l'adresse *à Ephèse* manquait dans certains manuscrits ; lui-même a pu constater cette lacune ; toutefois il dit, selon l'usage universel : « Paul écrivant une épître aux Ephésiens. » (Contra Eunomium, l. 2.) 2° Jérôme constate le même fait, bien que lui aussi admette avec toute l'Eglise que l'épître avait été destinée aux Ephésiens. 3° Selon Tertullien, les Marcionites possédaient des manuscrits de notre épître adressée *aux Laodicéens*, mais ce Père les accuse d'avoir interpolé ce titre et en appelle contre eux au témoignage de l'Eglise. (Comp. Col. 4 : 16.) Mais surtout 4° le contenu de l'épître ne permet pas d'admettre qu'elle ait été écrite exclusivement pour les Ephésiens. L'apôtre, si intimement lié avec cette Eglise, ne pouvait lui parler comme la connaissant à peine (1 : 15 ; 4 : 21) et en étant à peine connu lui-même. (3 : 2.) On est frappé encore de la généralité des pensées, embrassant toujours tout l'ensemble des païens convertis

(2 : 11 et suiv. ; 3 : 6, 7 et suiv.) et l'Eglise chrétienne tout entière (3 : 21 ; 4 : 4-6), non moins que de l'absence de toutes allusions personnelles et de toutes salutations. — La critique ne pouvant ni concilier ces deux ordres de faits contradictoires, ni sacrifier l'un à l'autre, il était naturel qu'elle cherchât à les réunir dans une supposition qui tînt compte de tout, en aplanissant les difficultés. C'est ce qu'elle a fait en admettant que notre épître est une lettre encyclique ; que Tychique (6 : 21) devait la porter d'abord *aux Ephésiens*, mais avait ordre de la communiquer ensuite, par des copies, aux autres Eglises d'Asie. Ce n'est là, à la vérité, qu'une simple hypothèse ; mais quand une hypothèse très probable explique des faits contradictoires sans elle, il vaut la peine de s'y arrêter [1].

3. D'où l'apôtre Paul a-t-il écrit cette lettre ? Il est prisonnier lorsqu'il l'écrit. (4 : 1 ; 6 : 20.) On admet généralement et naturellement qu'il s'agit ici de la captivité de Paul à Rome. Il avait auprès de lui plusieurs frères de l'Asie Mineure (Col. 4 : 7, 9, 10, 12), par lesquels il avait été informé de l'état religieux des Eglises de ce pays ; l'un d'eux, Tychique, retournant en Asie, fut chargé par Paul d'une lettre pour les chrétiens de Colosses (Col. 4 : 7, 8), et en même temps de notre épître. (Eph. 6 : 21, 22.) Des critiques habiles se sont efforcés d'établir que ces deux lettres et celle à Philémon avaient été écrites de Césarée, pendant les deux ans que Paul y fut retenu en prison avant son voyage à Rome. Leurs raisons, suffisantes pour rendre admissible leur opinion, sont peut-être moins convaincantes que celles qui militent en faveur de Rome.

[1] Cette hypothèse explique en effet : 1° le témoignage des manuscrits actuels ; 2° celui de l'Eglise ; 3° le fait que des copies anciennes de notre lettre, destinées à d'autres Eglises, ont omis les mots *à Ephèse ;* 4° même l'adresse de l'épître *aux Laodicéens* (comp. Col. 4 : 16, note), puisque cette Eglise pouvait avoir reçu une copie ; 5° le caractère universel de la lettre traitant des desseins de Dieu envers le monde tout entier. On attribue généralement l'hypothèse qui nous occupe au célèbre archevêque anglican Usher (1581-1656) ; c'est à tort, car Th. de Bèze l'a déjà exprimée en ces propres termes dans sa dernière note sur notre épître : « Je soupçonne qu'elle a été écrite moins *aux Ephésiens* proprement qu'*à Ephèse*, afin que de là elle fût transmise aux autres Eglises d'Asie, ce qui, peut-être, a porté quelques-uns à omettre ces mots : *à Ephèse*, au commencement de l'épître. » Bien plus, ne pourrait-on pas voir cette hypothèse déjà dans les paroles de Tertullien qui, après avoir accusé Marcion d'une interpolation, ajoute : « Peu nous importent les titres, puisque l'apôtre en écrivant à quelques-uns, écrit à tous ? » — Plusieurs théologiens modernes, Meyer entre autres, dans une savante introduction à notre épître, ont combattu l'hypothèse qui nous occupe, mais sans rien mettre à la place de plus acceptable. Après une discussion approfondie, Oltramare l'adopte dans son récent *Commentaire sur les épîtres de saint Paul aux Colossiens, aux Ephésiens et à Philémon* (1891-1892), II, p. 34 et suiv.

Cette dernière opinion, en outre, a pour elle le témoignage de l'antiquité [1].

4. Quant au *but* que se proposait Paul en écrivant à la fois ces deux lettres, il n'est pas le même dans l'épître aux Colossiens que dans celle aux Ephésiens ; dans la première, il désigne et combat de pernicieuses erreurs qu'il avait à cœur de réfuter (voy. à cet égard l'introd. à l'ép. aux Col.) ; dans la seconde, il les mentionne à peine. Et cela est doublement frappant en présence des points nombreux de ressemblance qui existent entre ces deux écrits. Des pensées analogues s'y rencontrent, s'y rapprochent jusqu'à revêtir des expressions identiques ; mais toujours dans une application à un ordre d'idées tout différent, parce que le but de l'écrivain n'était pas le même. (Comp. Eph. 1 : 4 et Col. 1 : 22 ; — Eph. 1 : 10 et Col. 1 : 20 ; — Eph. 1 : 21-23 et Col. 1 : 16, 18, 19 ; — Eph. 2 : 1 et suiv. et Col. 2 : 13 ; — Eph. 2 : 12 et Col. 1 : 21 ; — Eph. 2 : 15 et Col. 2 : 14 ; — Eph. 3 : 1-3, 7-9 et Col. 1 : 23-28 ; — Eph. 4 : 2-4 et Col. 3 : 12-15 ; — Eph. 4 : 22-24 et Col. 3 : 9, 10 ; — et les exhor-

[1] Voir sur cette question A. Rilliet, *Comment. sur l'épître aux Philippiens ;* Reuss, *Ep. paulin.*, p. 138 ; Oltramare, *Commentaire*, I, p. 7 et suiv. — Les théologiens se divisent dans leurs travaux récents : Reuss, Meyer, Thiersch, B. Weiss se décident en faveur de Césarée ; Neander, Lange, Guerike, Ewald, Bleek-Mangold, Godet (dans le *Calwer Bibellexicon*), Oltramare, soutiennent l'opinion traditionnelle. En faveur de la composition à Césarée, on invoque : 1° le fait que l'épître aux Philippiens révèle une situation plus avancée, qui s'explique mieux si un intervalle prolongé la sépare des autres. 2° Philém. 22, Paul annonce son retour à Colosses et demande qu'on lui prépare un logement. Si c'est à Césarée qu'il espère être relâché, il est naturel qu'il pense à se rendre à Colosses qui était pour lui sur le chemin de Rome et de l'Occident. Si c'est de Rome qu'il écrit, dans les premiers temps de son séjour dans cette ville, on ne comprend pas qu'il annonce comme si prochaine son arrivée à Colosses, alors que son dessein arrêté était de prêcher l'Evangile à Rome et dans tout l'Occident. (Rom. 1 : 11, 12 ; 15 : 24, 28 ; Act. 19 : 21 ; comp. aussi Act. 20 : 25.) 3° Onésime devait s'arrêter à Colosses auprès de son maître Philémon. Venant de Césarée, il arrivait à Colosses avant d'atteindre Ephèse ; c'est pour cela qu'il est mentionné à côté de Tychique dans les Colossiens (4 : 7-9) et ne l'est plus dans les Ephésiens (6 : 21.) — En faveur de la composition à Rome, on remarque qu'il était plus indiqué pour Onésime, l'esclave fugitif, de se rendre à Rome, qui, comme nos capitales modernes, servait d'asile à tous ceux qui avaient quelque compte à régler avec la justice. Et puis l'on insiste surtout sur la situation de l'apôtre, telle qu'elle ressort de nos épîtres et qui semble correspondre plutôt à ce que nous savons de la captivité romaine qu'à la captivité de Césarée. Nous voyons, d'après Col. 4 : 3, 4, 11, Eph. 6 : 19, 20, que Paul, quoique prisonnier, peut prêcher librement l'Evangile. C'est ce qui lui était accordé à Rome, d'après Act. 28 : 16 et suiv., 30, 31, où il demeurait en son particulier avec un soldat pour le garder et ce soldat était attaché à lui par une chaîne. Ce dernier trait explique les fréquentes allusions que l'apôtre fait à ses liens : Eph. 6 : 20 ; Col. 4 : 3, 18 ; Philém. 1, 9, 10. A Césarée, au contraire, l'apôtre paraît avoir été détenu dans la prison publique. (Act. 24 : 23, 27.) Mais c'est à tort que l'on a prétendu qu'il n'y portait pas de chaîne. (Act. 26 : 29.)

tations pratiques qui terminent les deux épîtres). — Si, dans l'épître aux Ephésiens, l'apôtre a présentes à la pensée les erreurs qu'il combat dans celle aux Colossiens, il ne les réfute point par la polémique, mais uniquement en présentant dans leur plénitude les vérités divines. Doctrine chrétienne (ch. 1-3) et vie chrétienne (ch. 4-6), voilà notre épître. Or, exposer ainsi la vérité positive ; montrer à l'homme son salut dans le décret éternel de la miséricorde divine, dans le fait de sa rédemption en Jésus-Christ, dans sa vocation et sa rénovation morale par l'Evangile ; dérouler ce plan immense de la pensée divine dans sa réalisation actuelle, non seulement en faveur du peuple juif, mais pour toutes les nations ; raconter la naissance d'un peuple nouveau, enraciné et fondé dans l'amour, rempli de la plénitude de Dieu, possédant l'unité de l'esprit par le lien de la paix, formant un seul corps, parce qu'il n'y a plus pour lui qu'une seule foi, un seul Seigneur, un seul Dieu, Père de tous, tel devait être le plan lumineux d'un écrit apostolique adressé , non à une église, mais à l'Eglise. « Cette pensée vivante, fondamentale, conçue pour tous les temps et tous les lieux, émanée des profondeurs de l'Esprit, domine et ordonne tout dans cet écrit, du commencement à la fin, dans l'ensemble et dans les détails [1]. » Et il est bien remarquable que l'on puisse voir poindre « cette pensée fondamentale » dans le plus émouvant discours de Paul, celui précisément qu'il adressait aux anciens des Eglises d'Asie. (Act. 20 : 28.) — Tout ainsi, dans notre lettre, répond à ce but : l'apôtre y parle constamment à des païens convertis ; il se préoccupe de la grâce immense que Dieu leur a faite par leur vocation au salut, de leurs dangers, de leurs joies ; mais sans jamais perdre de vue leurs rapports avec l'ancien peuple de Dieu (1 : 11, 13 ; 2 : 1-3, 11 et suiv., 17 et suiv. ; 3 : 1), parce que ces rapports leur faisaient sentir d'autant mieux la parfaite gratuité de leur participation à l'alliance de grâce, et parce qu'aussi il y avait dans toutes ces Eglises des Juifs convertis qui devaient comprendre mieux ce plan de Dieu. Mais ce n'est point ici une exposition de la vérité évangélique dans un enchaînement logique, tel qu'il se trouve dans les épîtres aux Romains ou aux Galates ; le but de l'apôtre ne l'y appelait pas. L'esprit, le style de notre épître ont un caractère particulier : on a pu nommer cet écrit un psaume évangélique ; tout y est adoration, chant de louange, prière. Les pensées s'y pressent comme un torrent et permettent à peine à la phrase de trouver un point d'arrêt et

[1] Ainsi parle R. Stier, le plus profond interprète de notre épître : *Auslegung des Briefes an die Epheser*, introduction, p. 17.

de repos, jusqu'au moment où l'apôtre met un terme à cette effusion de son âme, pour insister sur quelques sujets tout pratiques de la vie chrétienne. Cette vie elle-même ressort ainsi des mystères profonds de la rédemption et de la foi, comme de sa source naturelle. L'apôtre fait plus que de convaincre, plus que de persuader, il entraîne vers le but qu'il veut atteindre.

5. Tout dans cet écrit lui-même, tout dans le témoignage unanime de l'antiquité en établit l'*authenticité*. On peut suivre cette chaîne de témoignages depuis Polycarpe, Ignace, le canon de Muratori, Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, l'hérétique Marcion, jusqu'au canon d'Eusèbe, où notre épître figure au nombre des *homologoumena* (écrits reconnus de tous). Il appartenait à quelques rares critiques de nos temps d'élever des doutes et même d'émettre des négations formelles à ce sujet. Ils se gardent bien pour cela de s'enquérir du témoignage des anciens. Ils prennent une des pensées de l'épître aux Ephésiens, la première venue peut-être ; ils prouvent, à grand renfort de rapprochements de textes et de développements spéculatifs, que c'est une idée empruntée aux systèmes religieux du second siècle, et concluent que cette épître est postérieure d'un siècle au moins à l'apôtre Paul. Ainsi procède l'école de Tubingue, dont la méthode et les résultats ne trouvent plus guère d'adhérents dans le pays qui lui a donné naissance. — D'autres ont une source différente d'arguments négatifs. L'épître aux Ephésiens a des points frappants de ressemblance, soit dans la pensée, soit dans les termes mêmes, avec l'épître aux Colossiens. Se répéter ! cela est-il digne d'un apôtre ? En admettant la priorité de la lettre aux Colossiens, on peut faire observer qu'une telle objection ne prouve absolument rien, qu'il était naturel, presque inévitable, que deux lettres écrites en même temps, par le même homme, aux mêmes Eglises, en vue des mêmes besoins religieux, présentassent ces points de ressemblance. D'ailleurs, on a vu déjà que chacun de ces écrits, ayant un but différent, conserve son individualité très prononcée, sa profonde originalité. — La critique a fait valoir encore contre notre épître un certain nombre de termes qui ne se retrouvent pas dans les autres lettres de Paul. Comme si un homme de sa trempe et de son génie, écrivant dans la langue la plus riche du monde, ne pouvait pas varier son vocabulaire et en élargir les limites ! On a relevé des expressions comme « le fondement des apôtres et des prophètes » (2 : 20), les « saints apôtres » (3 : 5), qui semblent trahir une époque postérieure. Ces expressions peuvent cependant s'expliquer même sous la plume de Paul. (Voir les notes.) Quant au manque d'allusions personnelles et de salu-

tations finales, il provient de ce que la lettre était une encyclique [1]. (Introd. 2.) — Ce qui est certain, c'est qu'il n'est guère possible de relire cette épître, de se pénétrer de la puissance de vérité et de vie qui l'anime, sans rester convaincu que c'est bien là la pensée et le style du grand apôtre. Aussi cette conviction est-elle aujourd'hui partagée par la grande majorité des théologiens.

6. Cette lettre se divise naturellement en deux parties principales, dont la première (ch. 1-3) met en évidence tout le conseil de Dieu pour le salut du monde, et dont la seconde (ch. 4-6) renferme de sérieuses exhortations à une vie sainte, exhortations fondées elles-mêmes sur les vérités les plus profondes de la foi.

PREMIÈRE PARTIE

1. L'apôtre, après avoir souhaité à ses frères la grâce et la paix, donne d'abord essor à un vrai chant de louange sur les immenses bénédictions spirituelles que renfermait le conseil éternel de Dieu en faveur de tous ceux qu'il avait destinés à être « réunis en Christ. » (1 : 1-14.)

2. Il rend grâce à Dieu de ce que ses lecteurs ont eu part à ces bénédictions, et lui demande de leur en faire voir et sentir toujours plus les insondables richesses. (Vers. 15-23.)

3. Pour les pénétrer de la grandeur de la grâce toute gratuite de Dieu, l'apôtre fait, à deux reprises, la comparaison de leur misérable état dans le paganisme avec ce qu'ils sont devenus par l'Evangile. (2 : 1-10 et 11-22.)

4. Paul a reçu son apostolat pour amener à ce salut en Christ les païens, dont la participation aux bienfaits de l'Evangile, si longtemps « un mystère, » lui a été révélée (3 : 1-13) ; et c'est dans le désir d'atteindre pleinement ce but que l'apôtre adresse à Dieu une fervente prière, lui demandant que ses frères grandissent en force, en connaissance, en charité, jusqu'à ce que Christ habite dans leurs cœurs et qu'ils soient remplis de toute la plénitude de Dieu. (14-21.)

[1] Ces dernières objections ont été formulées surtout par de Wette, dans son Introd. au Nouv. Test. et dans son *Commentaire*. Elles ont été fréquemment réfutées en détail, entre autres par Reuss : *Geschichte der heiligen Schriften N. T.* 3e éd., § 120. Comp. Oltramare, *Commentaire*, II, p. 74 et suiv.

DEUXIÈME PARTIE

1. Paul exhorte d'abord ses frères à l'humilité, à la charité, surtout à l'*unité*, dont il montre le fondement dans les grands objets de la foi et qui, un jour, sera consommée en celui qui est le chef, Jésus-Christ. (4 : 1-16.)

2. Il presse ses lecteurs d'abandonner tout ce qui tient à leur première conduite dans le paganisme, d'avancer l'œuvre de leur régénération, et d'en produire les fruits dans une vie sainte. (4 : 17 à 5 : 21.) Puis, pénétrant jusqu'au cercle intime de la vie de famille, il retrace aux époux, aux enfants, aux parents, aux serviteurs et aux maîtres, ce que doivent être leurs rapports dans l'esprit de l'Evangile. (5 : 22 à 6 : 9.)

3. Enfin, Paul appelle la plus sérieuse attention de ses frères sur les tentations de l'ennemi des âmes ; il leur indique les armes qui seules seront victorieuses dans le combat qu'il les exhorte à livrer avec énergie. (6 : 10-20.) Il mentionne l'envoi de Tychique aux Eglises, et finit par une salutation apostolique. (21-24.)

ÉPITRE DE PAUL AUX ÉPHÉSIENS

CHAPITRE I

I. *Salutation de l'apôtre. Actions de grâces pour la rédemption, décidée avant les temps dans le conseil de Dieu, accomplie par la mort de Christ, manifestée par l'Evangile, réalisée dans le cœur des croyants, 1-14.* — II. *L'apôtre demande à Dieu de révéler toujours plus complètement aux chrétiens toute la grandeur de cette vocation, qui élève leurs pensées jusqu'à la glorieuse exaltation de Jésus-Christ, leur Chef, dont ils sont le corps, 15-23.*

I. 1-14. Chant de louange sur la rédemption. Le dessein salutaire de Dieu réalisé en Christ. — 1° Signature, adresse et salutation apostolique. (1, 2.) — 2° Actions de grâces à Dieu : *a)* pour ses bénédictions spirituelles, pour l'élection de son peuple qu'il a adopté et rendu agréable en son Fils (3-6) ; *b)* pour la rédemption et pour la manifestation de ce mystère de miséricorde (7-9) ; *c)* pour la réalisation de ce mystère qui consiste à réunir toutes choses en Christ, et pour la participation qu'il nous y a accordée, afin que nous puissions le glorifier. (10-12.) — 3° Vous aussi, appelés par la Parole de l'Evangile, vous avez reçu le sceau de l'Esprit, garant de l'héritage, jusqu'à la pleine délivrance du peuple de Dieu. (13, 14.)

Paul, apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu [1], aux saints 1
et fidèles en Jésus-Christ, qui sont à Ephèse [2] : — La grâce et la 2
paix vous soient données de la part de Dieu notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ [3].

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ [4], qui nous 3
a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ [5] ; — selon qu'il nous a élus en lui, avant la fondation du 4

1. Comp. Rom. 1 : 1 et 1 Cor. 1 : 1, note.

2. Voir l'introd. à cette épître sous le numéro 2. — *Saints* est la désignation du caractère des chrétiens comme membres du peuple de Dieu. (1 Pier. 2 : 9) et de leur destination finale. (Rom. 1 : 7 ; Philip. 1 : 1.) Mais ils ne sont saints que parce qu'ils sont *fidèles* ou *croyants*, et que, par leur foi, ils sont *en Jésus-Christ*, c'est-à-dire dans une communion vivante et sanctifiante avec lui. (Col. 1 : 2.)

3. Comparez Rom. 1 : 7 ; 1 Cor 1 : 3 ; 2 Cor. 1 : 2, note.

4. *Bénir* Dieu, c'est le louer, le glorifier dans un sentiment d'adoration, de reconnaissance, d'amour. (2 Cor. 1 : 3 ; 1 Pier. 1 : 3 ; comp. Rom. 9 : 5.) — Le *Dieu et Père* de notre Seigneur Jésus-Christ, désigne Dieu à la fois comme le Dieu et le Père de Jésus-Christ. Comme l'expression *Dieu de Jésus-Christ* n'est guère usitée dans le langage biblique, il serait conforme à l'esprit des auteurs sacrés de traduire : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur. » Notre version, toutefois, est littérale, et cette désignation se retrouve sous la plume de Paul. (Vers 17 et 2 Cor. 11 : 31 ; comp. 1 Cor. 15 : 24.)

5. Gr. « Dans les célestes, » ce qui per-

monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui[1] ;
dans l'amour — nous ayant prédestinés pour nous adopter pour lui

met de suppléer, comme le font quelques traducteurs, entre autre Luther : « *biens* célestes » en place de « *lieux* célestes. » Ce dernier terme est préférable, parce qu'il a pour lui le témoignage d'autres passages de notre épître où se trouve la même expression. (Vers. 20 ; 2 : 6 ; 3 : 10 ; 6 : 12.) L'apôtre indique par là l'origine de toutes ces *bénédictions* dont il rend grâce à Dieu : elles viennent du *ciel*, dont tous les trésors nous sont ouverts ; elles nous mettent en communion avec le *ciel* et avec tous les esprits célestes qui contemplent la face de Dieu (comp. 2 : 6) ; elles nous sont enfin conservées dans le *ciel*, où nous les posséderons un jour avec plénitude. (Math. 6 : 20 ; Col. 1 : 5 ; 2 Tim. 1 : 12 ; 1 Pier. 1 : 4.) — De là ce cri de reconnaissance et d'adoration par lequel Paul ouvre son épître : *Béni soit Dieu !* — Qu'on remarque ce contraste dans le même mot : *Béni soit Dieu (passif)*, en paroles, c'est tout ce que peut l'homme. Qui *nous a bénis (actif)* par des faits, des bénédictions qui sont des grâces immenses, qui sont *spirituelles*, parce qu'elles émanent de son Esprit. — Dans les paroles qui suivent (v. 4-14), l'apôtre énumère ces *bénédictions* éternelles dans un véritable chant de louanges, où les pensées qui remplissent son cœur s'échappent avec une impétuosité telle, que ces dix versets forment une seule phrase qu'aucun repos n'interrompt. (Remarque qui s'applique également aux v. 15-23.) Le motif de cette adoration, la grande pensée de toute cette épître, c'est que Dieu, selon le conseil éternel de sa miséricorde, a appelé les pauvres païens de leurs profondes ténèbres à sa merveilleuse lumière, à sa communion, à l'alliance de grâce, autrefois traitée avec son peuple. D'ordinaire, Paul commence ses épîtres par des actions de grâces au sujet des bénédictions accordées aux Eglises particulières auxquelles il écrit ; mais ici, dans cette lettre encyclique et pastorale qu'il adresse à diverses Eglises de ces vastes contrées païennes de l'Asie, son horizon s'étend, et la pensée du salut éternel de Dieu en Jésus-Christ saisit son âme d'autant plus vivement. De là, ces hauteurs *célestes* où il s'élève d'entrée ; de là, ce style qui, pressé de redire les immenses miséricordes de Dieu, surabonde et se précipite comme un torrent.

1. A la base de toutes les bénédictions spirituelles qu'il va énumérer, l'apôtre voit l'*élection* venant de Dieu, *dès avant la fondation du monde*. (Math. 25 : 34.) Dès le commencement (2 Thes. 2 : 13), bien avant la chute, Dieu avait arrêté dans sa grâce le dessein de cette élection ; mais *en Lui* (en Christ, v. 3) ; car Dieu n'a pu « aimer le monde » qu'en Celui qui, de tout temps, a concilié dans sa personne et dans son œuvre le contraste de la justice et de la grâce. (Comp. Rom. 3 : 24-26, notes.) *En lui*, Dieu *a élu* ses enfants du sein d'un monde déchu ; car le commencement, le milieu et la fin du salut sont l'ouvrage de Christ, et c'est pour cela même que la vérité de cette élection éternelle est le plus ferme fondement de l'espérance et de la consolation des croyants. Ceux qui ne veulent point admettre cette doctrine si clairement révélée dans les Ecritures (Rom. 8 : 28-30 ; 1 Pier. 1 : 12) identifient l'*élection* avec l'action de la volonté de Dieu de sauver l'humanité, et font ce terme synonyme de rédemption ou de grâce en général. Mais quelle violence faite au langage ! « On ne saurait nier que *élire* (littér. *choisir du milieu de*) suppose des hommes qui ne sont pas élus, et qu'ainsi il ne soit ici question d'une prédestination des saints, mais sans qu'il y soit enseigné une réprobation des impies ou la doctrine d'une grâce irrésistible. » *Olshausen*. D'autres admettent l'idée d'une élection, mais afin d'en chercher le fondement en l'homme et non en Dieu, ils prétendent que Dieu a élu ceux en qui il a prévu la foi, la sainteté. Mais que dit ici l'apôtre ? non que Dieu nous a élus *parce que* nous étions *saints*, mais *afin que* nous le devinssions. Devenir *saints et irrépréhensibles devant lui* (en sa présence, à ses yeux, à son jugement), tel est le but de l'élection (comp. 1 Pier. 1 : 1, 2) ; et c'est par là même que Dieu, tout en assurant la persistance et la perfection de son œuvre en nous, lie notre responsabilité et met dans une pleine harmonie la parfaite liberté de sa grâce et l'indispensable obéissance de sa créature morale. — Les derniers mots de ce verset, *dans l'amour*, peuvent se lier à ce qui précède ou à ce qui suit : dans le premier cas, ils indiquent *notre* amour comme l'élément où s'accomplit la sanctification ; dans le second cas, ils révèlent l'amour de *Dieu* comme la cause de son élection (v. 5) : *en son amour* nous ayant prédestinés.... Les plus fortes raisons militent en faveur de cette dernière construction.

par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté[1] ; — à la louange 6
de la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables en son
Bien-aimé[2] ; — en qui nous avons la rédemption par son sang[3], la 7
rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce[4] — qu'il a fait 8
abonder envers nous en toute sagesse et intelligence[5], — nous ayant 9
fait connaître le mystère de sa volonté, selon son bon plaisir, qu'il
avait auparavant résolu en lui-même[6], — pour l'exécuter dans l'éco- 10

1. Gr. « Nous ayant déterminés d'avance pour l'adoption en vue de soi par Jésus-Christ, selon le bon plaisir (ou la bienveillance) de sa volonté. » (Voir sur l'*adoption* Rom. 8 : 15 ; Gal. 4 : 5, et sur les mots *prédestiner* ou *déterminer d'avance* Rom. 8 : 29.) Non content d'avoir cherché en Dieu seul la cause unique de notre salut, l'apôtre ajoute : *par Jésus-Christ*, en qui seul nous devenons enfants de Dieu ; et encore : *selon le bon plaisir de sa volonté*. Ces derniers mots n'expriment pas seulement l'*amour* de Dieu dans cet acte, car l'apôtre a déjà indiqué cette source première du salut, mais bien la souveraineté de sa *volonté* (Math. 11 : 26 ; Luc 10 : 21), à l'exclusion de tout motif qu'il aurait trouvé en l'homme pécheur.

2. « Il nous a rendus agréables (ou *gratifiés*) dans le Bien-aimé » est une expression qui indique admirablement le rapport dans lequel Christ nous met avec Dieu : lui seul est *le Bien-aimé* du Père ; en lui Dieu nous rend sa *grâce*, en sorte qu'il nous voit en Christ avec le même amour qu'il a pour Christ lui-même. Et puisque tout cela vient de Dieu, il manifeste ainsi la *louange de la gloire de sa grâce*. Tel est le but qu'il se propose en nous, et auquel nous devons concourir par toute notre existence dans le temps et dans l'éternité. (Comp. 1 Pier. 2 : 9.) — D'après une var. il faudrait traduire simplement : « Sa grâce qu'il nous a accordée en son Bien-aimé. »

3. Comp. Col. 1 : 14. Après avoir cherché dans le conseil éternel de la miséricorde de Dieu la *cause* de la grâce (v. 4, 5) et indiqué son effet et son but (v. 6), l'apôtre nous apprend ici, en paroles fort claires, quel en a été le *moyen* efficace : le *sang de Christ*, c'est-à-dire sa mort expiatoire, son sacrifice. Par ce sacrifice nous avons la *rédemption*, le rachat ; il a été la rançon de nos âmes. (Mat. 20 : 28 ; Rom. 3 : 24 ; 1 Cor. 6 : 20 ; Gal. 3 : 13 ; 1 Tim. 2 : 6 ; Hébr. 9 : 12 ; 1 Pier. 2 : 24.) Il a accompli et réalisé ce que tous les sacrifices de l'ancienne alliance ne faisaient que préfigurer. (Comp. Rom. 3 : 24, note.)

4. La *rémission des péchés* (Gr. « offenses, chutes, ») est le premier fruit de la rédemption par le sang de Christ, appropriée personnellement à l'homme pécheur. Elle lui procure la réconciliation avec Dieu, la paix ; elle lui rend l'accès à toute la *richesse de la grâce* divine. Cette rémission des péchés, accordée à celui qui se repent et qui croit en Jésus-Christ, doit se renouveler sans cesse dans le cours de la vie chrétienne, pour que les offenses involontaires de l'enfant de Dieu ne troublent pas sa communion et sa paix avec son Père céleste. Il faut ainsi que la rédemption par le sang de Christ nous soit constamment appliquée, que nul n'oublie la purification de ses anciens péchés, sans quoi il retomberait dans l'insensibilité morale, l'endurcissement ou la propre justice. (2 Pier. 1 : 9.)

5. Dieu, dit l'apôtre, *a fait abonder envers nous la richesse de sa grâce* (dont le centre est le pardon des péchés), *en toute sagesse et intelligence*. Par le premier de ces mots, on doit entendre la pleine connaissance qu'il nous a donnée de lui-même, de son salut, de notre état moral, de nos rapports nouveaux avec lui (v. 9, 10) ; c'est toute une sagesse divine, remplaçant la sagesse humaine. Par le second, Paul désigne plutôt une vue claire et sûre de la vie, du monde, de la ligne de conduite que nous devons y suivre, en un mot, la sagesse pratique. (Comp. Col. 1 : 9.) Mais la connaissance désignée par l'un et l'autre terme n'est pas purement intellectuelle, puisqu'elle nous est communiquée par la Parole de Dieu et par son Esprit, et que les objets de cette connaissance sont de nature à intéresser surtout nos facultés morales, qui doivent en être pénétrées et renouvelées (Comp. v. 17, 18.)

6. Le *mystère de sa volonté* (c'est-à-dire le mystère voulu de lui), le salut éternel en Jésus-Christ, qui devait commencer par « le grand mystère de piété, Dieu manifesté en chair, » est développé au v. 10. Nous *faire connaître*, ce mystère ce qui suppose toujours les moyens extérieurs de la connaissance et l'illumination

nomie de l'accomplissement des temps, de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre[1] ;

intérieure par le Saint-Esprit, est aussi bien un effet du *bon plaisir* de Dieu, que l'accomplissement même de ce salut en Jésus-Christ. (Rom. 16 : 25, suiv. ; Eph. 3 : 4 suiv. ; 6 : 19 ; Col. 1 : 26.) Et cet acte de la bienveillance divine était, comme tout le reste, *résolu auparavant en lui-même*, sans aucun égard aux mérites de l'homme pécheur. (2 Tim. 1 : 9.) — « S'il faut tant de lumière et de sagesse pour bien connaître Jésus-Christ, le grand mystère de la volonté de Dieu, doit-on s'étonner qu'il soit si peu connu, puisqu'on s'applique si peu à ces vérités, et qu'on a si peu de soin d'en demander l'intelligence ? » *Quesnel.*

1. Gr. « Selon son bon plaisir, qu'il avait résolu auparavant en lui-même (v. 9), pour l'administration (*économie*) de la plénitude des temps, de réunir (récapituler, résumer) toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux, et celles qui sont sur la terre, en lui-même. » C'est ici l'un de ces passages de Paul difficiles à entendre, parce que l'immensité de la pensée rend les termes un peu vagues, à force de les généraliser. Il faut d'abord se rendre compte des mots mêmes, afin de mieux saisir l'idée. « *Pour* l'administration... » marque le terme, le temps où Dieu devait exécuter le *mystère de sa volonté*, son *bon plaisir, qu'il avait résolu en lui-même.* (Vers. 9.) Ce terme, ce but, c'est ce que l'apôtre appelle la *dispensation* ou l'*administration de la plénitude des temps*, c'est-à-dire l'administration que Dieu lui-même prendrait en main *quand les temps seraient accomplis.* (Gal. 4 : 4.) Maintenant que faut-il entendre par cette *administration ?* Originairement, ce terme (*économie*) signifie le gouvernement, la gestion d'une maison et des biens qui lui appartiennent. (Luc 16 : 2.) Paul emploie quelquefois ce mot en parlant de son propre ministère, de l'administration spirituelle qui lui a été confiée. (3 : 2 ; 1 Cor. 9 : 17 ; Col. 1 : 25.) Il est l'*économe*, l'*administrateur* des mystères de Dieu. (1 Cor. 4 : 1 ; comp. Tite 1 : 7 ; 1 Pier. 4 : 10.) Ici, c'est à Dieu lui-même qu'est attribuée l'administration, parce qu'il s'agit des grands faits de la rédemption et de tous ses résultats jusqu'à la fin des siècles. Pour cette raison, les Pères de l'Eglise grecque entendent par ce terme l'incarnation, le grand « mystère de piété, » évidemment désigné ci-dessus (v. 9) ; il faut compléter cette interprétation en y ajoutant toute l'œuvre de Christ. C'est par cette œuvre entière, en effet, que Dieu devait *réunir toutes choses en Christ.* Le verbe ici employé signifie *récapituler*, ou résumer sous un seul *chef.* Un passage tout à fait parallèle de l'épître aux Colossiens (1 : 20) jette beaucoup de lumière sur la pensée de l'apôtre : « Et de réconcilier toutes choses avec lui, ayant fait la paix par le sang de la croix. » Tels sont le but et le moyen. Mais il reste la question la plus controversée à laquelle ces paroles aient donné lieu : Qu'est-ce que ces *toutes choses*, *tant celles qui sont au ciel, que celles qui sont sur la terre* et qui doivent être réunies *en Christ ?* Ces termes sont tellement universels, qu'ils font d'abord penser à la création tout entière (le neutre pluriel, *ta panta*, ne pouvant pas même se restreindre aux créatures intelligentes). Cette idée n'est point étrangère aux enseignements de l'Ecriture. (Rom. 8 : 19, suiv.; Apoc. 21 : 1.) *Tout* doit être renouvelé et restauré en Christ, et ce sens se retrouve même dans le verbe composé que nous traduisons ici par *réunir* ou récapituler. Ensuite, comme il est évident que *ce qui est sur la terre* comprend avant tout les hommes pécheurs, de même *ce qui est dans les cieux* doit comprendre aussi en premier lieu, soit « les esprits des justes parvenus à la perfection, » soit les intelligences célestes, les anges de Dieu. Mais quelle part les anges ont-ils en Christ ? D'abord, il est leur Chef aussi bien que celui de ses rachetés (v. 20, 21) ; puis, quoiqu'ils n'eussent pas besoin de la rédemption qu'il a accomplie, ils y participent dans ce sens que, toute la famille de Dieu au ciel et sur la terre (3 : 15) formant un ensemble plein d'harmonie et d'amour, tous les membres du corps souffrent lorsque quelques-uns souffrent, et tous prennent part à la guérison de ceux qui étaient malades, au recouvrement de ceux qui étaient perdus. (3 : 10 ; Luc 15 : 7, 10 ; 1 Pier. 1 : 12 ; Hébr. 2 : 14 ; 12 : 22-24 ; Apoc. 19 : 10.) Aussi les chants de l'armée céleste furent-ils les premiers à célébrer la naissance du Sauveur. (Luc 2 : 13, 14.) La rédemption en Christ embrasse donc le ciel et la terre, rapprochés, réconciliés par le rétablissement d'une vie nouvelle, d'un royaume spirituel et éternel. C'est ainsi que, dans un royaume troublé par la révolte d'une province, tout le pays participe à la réconciliation des rebelles, puisqu'il en recueille le repos, la prospérité, et que tous s'unissent dès lors par le

— en lui, en qui aussi nous avons eu part à l'héritage, ayant été 11
prédestinés, suivant la résolution de Celui qui opère toutes choses
selon le conseil de sa volonté [1] ; — afin que nous soyons à la louange 12
de sa gloire, nous qui avons auparavant espéré en Christ [2] ; — en 13
qui vous aussi, ayant entendu la parole de la vérité, l'Evangile de
votre salut [3], et ayant cru en lui, vous avez été scellés du Saint-

lien d'une même fidélité et d'un même amour pour leur prince. La pensée de Paul nous conduit-elle plus loin encore ? Faut-il suivre ceux qui voient dans ces paroles le rétablissement universel, le salut final, non seulement de tous les hommes, mais des anges déchus et de Satan lui-même, qui seraient compris dans les *choses qui sont dans les cieux ?* (Comp. 6 : 12.) A la rigueur, il faut le reconnaître, les termes dont Paul se sert ici peuvent s'étendre jusque-là ; mais le passage parallèle déjà cité (Col. 1 : 20) nous ramène au grand moyen de l'œuvre de Christ, au sang de la croix, et l'Ecriture nous autorise-t-elle à en étendre l'efficace jusqu'aux anges déchus, et à affimer que *tous* les hommes voudront ou pourront se repentir un jour pour venir y puiser la réconciliation ? Certaines déclarations de la Parole de Dieu semblent témoigner, hélas ! du contraire. N'oublions pas cependant que toute domination doit enfin appartenir au Roi de gloire ; et que le jour doit venir où « Dieu sera tout en tous. » (1 Cor. 15 : 28.)

1. *En lui* complète la grande pensée du v. précédent : *en Christ* aura lieu la *récapitulation* de toutes choses. Puis Paul ajoute une pensée nouvelle qui explique la *participation* des croyants à cette grande œuvre de Dieu. Les termes de cette pensée peuvent s'entendre de deux manières : « *En qui* nous sommes devenus son lot, son héritage, » ou bien : « En qui nous avons obtenu le lot, l'héritage. » Dans le dernier cas, ces mots font allusion au lot que reçurent les Israélites, par le sort, dans le partage du pays de Canaan, image de l'*héritage* céleste du racheté de Christ ; dans le premier sens, au contraire, c'est le peuple de Dieu lui-même qui est considéré comme l'*héritage*, la propriété de l'Eternel. (Deut. 9 : 26, 29 ; 32 : 9.) Les versets 14 et 18 ci-dessous, et surtout Col. 1 : 12, où revient la même pensée, doivent faire préférer le second sens, c'est-à-dire l'idée de la *part* échue au croyant. (Une variante, appuyée par de très fortes autorités, mais non préférable pourtant au texte reçu, porte : « En qui nous avons *été appelés*. ») — Dans le reste du verset, l'apôtre insiste encore sur la pensée que le chrétien n'a part à l'héritage que par un effet de la libre grâce de Dieu. Et cette participation est expliquée par une double action divine et souveraine : l'une qui s'accomplit en Dieu même, et par laquelle nous sommes *prédestinés selon le dessein arrêté* de Dieu ; l'autre qui s'accomplit dans les croyants, dans lesquels c'est Dieu encore qui *opère avec efficace* (Gr.) la foi, la conversion, *toutes les choses* qui concernent le salut et la vie chrétienne, *selon le conseil de sa volonté*. (Vers. 4, 5, 7, 8.)

2. L'apôtre revient pour la seconde fois (comp. v. 6) à l'importante pensée que le but de l'élection des croyants est qu'ils servent à manifester la *gloire* de Dieu, ses perfections, sa miséricorde, sa sainteté, son amour. On ne saurait trop souvent remettre cette sainte obligation sur la conscience des chrétiens. — Dans les derniers mots du verset, Paul désigne les Juifs (*nous*), qui ont déjà *espéré en Christ auparavant*, d'après les promesses de Dieu ; puis, au v. 13, il s'adresse aux païens convertis (*vous*), qui ont reçu aussi en leur temps « l'Esprit de la promesse ; » les uns et les autres ont part à l'héritage (v. 11) afin qu'ils glorifient Dieu. Il revient souvent dans cette épître à ce parallèle entre ces deux catégories de croyants. (2 : 1-3 ; 11 suiv. ; 17 suiv.) D'autres interprètes refusent de voir dans ces mots (*nous*, *vous*) un contraste établi entre les Juifs et les païens, et ils traduisent : « Nous qui avons espéré d'avance en Christ, » c'est-à-dire pour le jour de sa venue, où nous le glorifierons. Cette opinion peut se soutenir, mais elle est moins conforme à l'ensemble du texte.

3. Telle est la part des païens convertis (*vous aussi*). Ils y ont été amenés par la *Parole de la vérité*. Parole divine, vérité divine, moyen tout-puissant de l'action de Dieu sur les âmes. Et l'apôtre identifie cette parole avec l'*Evangile du salut*, cette bonne nouvelle qui renferme toutes les bénédictions spirituelles, tous les dons de la grâce gratuite de Dieu, dont l'apôtre a parlé jusqu'ici.

14 Esprit de la promesse [1], — lequel est les arrhes de notre héritage, jusqu'à la rédemption de ceux qu'il s'est acquis, à la louange de sa gloire [2].

II. 15-23. Prière pour l'Eglise. — 1° Ayant appris votre foi et votre charité, j'en bénis Dieu constamment et je prie pour vous avec amour. (15, 16.) — 2° Objet de ces prières : Que notre Père en Jésus-Christ vous donne une connaissance toujours plus complète de la vérité ; que pour cela il illumine les yeux de votre cœur, afin que vous connaissiez toujours mieux, d'une part, l'espérance du glorieux héritage auquel il vous appelle, d'autre part, la puissance infinie par laquelle il opère en vous. (17-19.) — 3° C'est cette même puissance qu'il a déployée en Christ, en sa résurrection et son exaltation au-dessus des plus excellentes créatures, en sorte que, dominateur de toutes choses, il est aussi le Chef de l'Eglise, qui est son corps, sa plénitude. (20-23.)

15 C'est pourquoi moi aussi, ayant appris quelle est votre foi au Sei-
16 gneur Jésus, et votre charité envers tous les saints, — je ne cesse de rendre grâce pour vous, faisant mention de vous dans mes prières [3] ;

1. Gr. « En qui aussi ayant cru ; » les uns rapportent ce relatif à Christ, les autres à l'Evangile. Par la foi le chrétien reçoit l'*Esprit* (l'Esprit *de la promesse*, c'est-à-dire qui avait été *promis*), qui régénère et qui est le *sceau* de Dieu posé sur cette âme devenue sa propriété. (2 Cor. 1 : 22.) — On peut voir dans ce verset quels sont, pour le croyant, les deux fondements divins et inébranlables de son assurance du salut, les signes de son élection. D'une part, la Parole de la vérité, l'Evangile du salut, le témoignage de Dieu ; d'autre part, le sceau intérieur de l'Esprit de Dieu, « rendant témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » (Rom. 8 : 16.) Toute assurance qui ne repose pas sur ces deux témoignages divins inséparables, n'est qu'une trompeuse illusion. — On peut relever de même quelle est l'œuvre entière du salut d'une âme : l'élection éternelle de Dieu le Père (v. 4, 11) ; le rachat par le sang de Christ (v. 7) ; le sceau et la sanctification de l'Esprit. (Vers. 13.) Toute l'Ecriture est remplie de cette profonde révélation du Dieu trois fois saint ; mais ceux-là seuls la reçoivent qui font de ce salut une expérience vivante ; car ce mystère est inaccessible à la spéculation.

2. Gr. « La rédemption (ou délivrance) de la propriété acquise, » c'est-à-dire le peuple de Dieu qui lui appartient en propre, parce que Christ l'a racheté. (Esa. 43 : 21 ; Tite 2 : 14 ; 1 Pier. 2 : 9.) Jusqu'à l'*entière délivrance* de ce peuple *acquis*, jusqu'à ce qu'il parvienne à la perfection, il a pour *arrhes*, pour gage assuré, l'Esprit saint. (Comp. 2 Cor. 1 : 22, note.) « C'est cet Esprit saint qui met Dieu en possession de l'homme en cette vie, et qui doit mettre l'homme en possession de Dieu dans la vie future ; qui ébauche ici-bas les traits par lesquels les enfants sont rendus semblables à leur Père céleste, et qui finira ce portrait dans sa gloire ; qui commence ici leur délivrance de l'amour servile des créatures, et qui l'achèvera en les consommant dans l'amour et dans l'unité du Créateur. — Ce n'est pas sans raison que saint Paul nous annonce pour la troisième fois (v. 6, 12, 14) que Dieu est jaloux de sa gloire. Gardons-nous bien de la lui disputer, ou de ne la lui pas donner tout entière. » *Quesnel.*

3. Comme dans la plupart de ses lettres, l'apôtre commence par assurer à ses lecteurs qu'ils sont les objets de ses *actions de grâce* et de ses *prières* : le sujet de sa vive reconnaissance pour eux, c'est, d'une part (*c'est pourquoi*), les immenses bienfaits de la grâce de Dieu qu'il vient d'énumérer avec effusion de cœur (v. 3-12), et dont ses lecteurs aussi ont été enrichis (v. 13, 14) ; d'autre part, ce qu'il a *appris* spécialement de leur *foi* et de leur *charité* (v. 15), les deux éléments constitutifs de la vie chrétienne. (Gal. 5 : 6.) L'objet de sa prière, c'est qu'ils soient toujours plus éclairés pour voir la grandeur de leur vocation (v. 17-19) dans la grandeur de la gloire de Jésus-Christ. (20-23.) — Cette expression vague du verset 15 : *ayant entendu*, ou *appris* (comp. Col. 1 : 4),

— afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire[1], 17
vous donne un esprit de sagesse et de révélation, dans sa connaissance[2]; — les yeux de votre cœur étant éclairés[3] afin que vous sa- 18
chiez quelle est l'espérance de sa vocation, quelle est la richesse de la gloire de son héritage dans les saints, — et quelle est l'infinie 19
grandeur de sa puissance envers nous qui croyons selon l'efficace de sa force toute-puissante, — qu'il a déployée en Christ en le ressuscitant des morts[4]; et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux céles- 20

montre que cette épître ne saurait être adressée aux Ephésiens seuls, que l'apôtre connaissait si intimement par son séjour de plusieurs années au milieu d'eux. (Voir l'introduction.)

1. Le *Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ*, le Dieu qui l'a envoyé, ressuscité, glorifié, et qui reste éternellement son Dieu (1 Cor. 3 : 23 ; 15 : 28 ; comp. ci-dessus v. 3), est le seul vrai Dieu, le seul qui puisse être *notre* Dieu (Jean 20 : 17, note) ; il est en même temps le *Père de gloire*, Celui qui possède la plénitude de toutes les perfections infinies (Act. 7 : 2) et qui est pourtant uni à nous par le lien le plus intime ; nous, ses enfants, nous pouvons tout lui demander dans nos prières, comme le fait ici l'apôtre.

2. L'apôtre sait que ceux à qui il parle sont déjà « scellés du Saint-Esprit » (v. 13), et il demande que Dieu leur donne aussi un esprit qui pouvait manquer encore à plusieurs d'entre eux, et dans lequel tout chrétien doit faire de continuels progrès : *un esprit de sagesse et de révélation*. Plusieurs interprètes pensent que l'apôtre désigne par ces mots le Saint-Esprit lui-même en le nommant d'après la nature de ses opérations et de ses dons. (Jean 14 : 16, 17 ; 15 : 26 ; 16 : 13 ; Rom. 8 : 2, 15 ; 1 Pier. 4 : 14.) Ici il serait appelé l'*Esprit de sagesse* (expression à peu près synonyme de « l'Esprit de vérité »), parce qu'il est la plénitude de la lumière divine. Et, en tant qu'il manifeste dans le cœur des fidèles ces trésors de vérité, l'apôtre le nommerait l'*Esprit de révélation* produisant la *connaissance* de Dieu, de ses perfections, de ses œuvres. (Col. 1 : 9.) On peut objecter à cette explication : 1° que dans l'original le mot *esprit* n'est pas précédé de l'article ; 2° que l'apôtre prie pour ses lecteurs parce qu'il les sait scellés du Saint-Esprit ; il n'a donc plus à le demander pour eux ; 3° que les premiers mots du vers. 18 où Paul demande que ses lecteurs aient « les yeux de leur cœur éclairés » montrent que par cet *esprit de sagesse et de révélation*, il entend les dispositions produites en eux par l'Esprit saint.

3. Ces premiers mots doivent être intimement liés avec ce qui précède, car ils sont encore l'objet du verbe « qu'il vous donne » (v. 17), en sorte que la construction et le sens littéral peuvent se rendre ainsi : « Qu'il vous donne un esprit de sagesse et de révélation, les yeux de votre cœur éclairés pour que vous sachiez.... » Il faut, en effet, que Dieu nous donne des yeux éclairés (Gr. « illuminés ») pour voir sa sagesse et pour connaître « l'espérance de notre vocation ; » car nos yeux sont par nature « obscurcis de ténèbres. » (4 : 18.) — Au lieu du mot *esprit* (ou *entendement* ou *pensée*) du texte reçu, il faut rétablir ici la variante qui porte *votre cœur* : « que les yeux de *votre cœur* soient éclairés. » Le *cœur*, d'après l'Ecriture, est le siège des affections morales : de lui « procèdent les sources de la vie » dans tous les sens du mot (Prov. 4 : 23) ; c'est pourquoi on le trouve souvent placé dans des rapports où, selon nos idées reçues, on aurait plutôt attendu une expression qui désignât nos facultés intellectuelles. Ainsi Math. 13 : 15 ; Rom. 1 : 21 ; 2 Cor. 4 : 6, et fréquemment ailleurs.

4. Deux choses également merveilleuses s'offrent à la vue de ceux qui ont les yeux de leur cœur éclairés par le Saint-Esprit : 1° l'*espérance* des *glorieuses richesses* de l'*héritage* que Dieu réserve aux *saints* (v. 18) ; cette espérance est désignée ici d'abord, par sa *cause* efficiente, la *vocation*, qui a lieu par la prédication de l'Evangile, ensuite, par son objet qui est l'*héritage*, dont Paul ne saurait donner l'idée complète, malgré la magnificence des termes qu'il emploie ; — 2° l'expérience de la *puissance* infinie que Dieu a déployée pour les amener à la *foi*, et pour les renouveler par cette foi. (Vers. 19.) Cette puissance est telle, que l'apôtre la compare à celle qu'il a fallu pour *ramener le Sauveur d'entre les morts* et le *faire asseoir à la droite* de la majesté divine. (Vers. 20.) Ou plutôt, ce n'est point là

21 tes [1], — au-dessus de toute principauté, de toute autorité et de toute
puissance, de toute domination et de tout nom qui se nomme, non
seulement dans ce siècle-ci, mais aussi dans celui qui est à venir; —
22 et il a mis toutes choses sous ses pieds [2], et l'a établi sur toutes cho-
23 ses, pour être le Chef de l'Eglise [3] — qui est son corps et l'accom-
plissement de Celui qui accomplit tout en tous [4].

une comparaison, mais une profonde réalité : la puissance divine de résurrection et de vie par laquelle Jésus-Christ est sorti du tombeau, est la même qui tire un pécheur de la mort spirituelle en le faisant demeurer dans une communion vivante avec Jésus, et qui, au dernier jour, lui assurera la vie et la perfection éternelles. Dans tous ces sens, Christ est pour nous la résurrection et la vie. (Comp. Rom. 8 : 11, note.) Cette profonde vérité est pour l'apôtre tellement évidente, qu'en parlant en termes accumulés de cette puissance infinie de Dieu *envers nous*, dont *nous* sommes les objets, pour *nous* amener à croire (v. 19), il passe sans transition au déploiement de cette même puissance dans la *résurrection de Christ*. Ces deux actes de la puissance divine, ces deux grandes manifestations de la vie divine sont identiques dans l'expérience du chrétien. (Comp. 2 : 6.) Ceux donc qui ne voient dans la résurrection de Jésus-Christ que le garant extérieur de la nôtre, restent à la superficie du sujet ; et ceux qui n'y voient qu'un fait historique sans importance, n'ont absolument rien compris du christianisme.

1. *Fait asseoir à sa droite*, expression figurée, empruntée aux usages des rois de la terre, et qui indique la toute-puissance divine donnée au Fils de Dieu après son triomphe. (Math. 28 : 18 ; comp. Ps. 110 : 1 ; Math. 20 : 21.)

2. Que tous ces titres de dignité empruntés aux pouvoirs d'ici-bas désignent des ordres divers parmi les intelligences célestes ; que nous devions entendre par là seulement les anges restés purs, ou les anges déchus, également assujettis à la puissance du Christ ; que ces noms puissent s'appliquer à des pouvoirs de la terre ou uniquement à des êtres célestes (voy. Philip. 2 : 9-11 et surtout Col. 1 : 16-20, notes), quelque idée qu'on se fasse sur ces questions, la grande pensée de l'apôtre doit ici arrêter toute l'attention, et cette pensée, c'est que Christ est élevé au-dessus de tout ce qui est créé, de *quelque nom qu'on le nomme* (Philip. 2 : 9), soit dans le temps, soit dans l'éternité : *Dieu a mis toutes choses sous ses pieds !* (Ps. 8 : 7 ; 1 Cor. 15 : 27.) Tel est l'objet de la contemplation du chrétien, le fondement de son espérance, la source de sa force ; car ce vainqueur tout-puissant est son Sauveur.

3. Gr. « Et il l'a donné pour Chef sur toutes choses à l'Eglise. » *Donné* signifie, par hébraïsme, *établi*, institué (4 : 11 ; comp. avec 1 Cor. 12 : 28) ; mais ce mot peut très bien aussi retenir son sens ordinaire. (Jean 3 : 16.) — Dominateur sur tout l'univers (v. 21, 22), Christ est, dans un sens spécial, *donné pour Chef* suprême *à l'Eglise*. (Voir la note suiv.)

4. Ce même Jésus-Christ, ainsi élevé au-dessus de la création tout entière, ayant toute puissance au ciel et sur la terre, est spécialement le *Chef de l'Eglise* (Col. 1 : 16-18) : il en est la *tête* (Gr.), « elle est *son corps*. » Cette image, si admirable de justesse et de profondeur, à la fois si facile à saisir et si mystérieuse, revient souvent sous la plume de Paul. (Rom. 12 : 5 ; 1 Cor. 6 : 15 ; 10 : 16, 17 ; 12 : 12, 13, 27 ; Col. 1 : 18, 22, 24.) Elle nous fait pénétrer dans le rapport intime, vivant, réel, qui existe entre Christ et son Eglise. La volonté, la pensée, la vie, tout dépend de la tête, le reste du corps n'est rien sans elle, ne subsiste que par elle. Tel est Christ à l'égard de l'Eglise. — Cette Eglise, corps de Christ, est encore appelée ici la *plénitude de Celui qui accomplit* (ou remplit) *tout en tous*, c'est-à-dire la plénitude de Christ lui-même. Comment exposer la pensée profonde de l'apôtre, rendue plus difficile encore par les termes mêmes de l'original, et qui tous ont été expliqués de tant de manières différentes? L'Eglise est la plénitude de Christ, dans un sens passif, c'est-à-dire que ce n'est pas elle qui remplit ou complète Christ, comme étant son corps (idée de Calvin et d'autres) ; mais, au contraire, c'est Christ qui la remplit de sa présence, de sa gloire, de toutes ses grâces, de sa vie, en un mot, de lui-même. C'est en elle qu'il manifeste sa gloire, ses perfections, aux yeux de l'univers entier, et ainsi il *remplit* et accomplit *tout en tous*. Non seulement il accomplit toute l'œuvre divine en chacun des membres de son corps, jusqu'à ce qu'ils parviennent « à la stature de sa plé-

nitude » (4 : 13), mais il remplit la création tout entière (1 : 10) et la conduit aux fins voulues par le conseil et la sagesse de Dieu. (Vers. 21, 22 ; Col. 1 : 16-18.) D'autres entendent par « Celui qui remplit tout en tous » Dieu le Père, dont la plénitude de la divinité habite en Christ et en son Eglise. (Col. 2 : 9 ; Eph. 3 : 19.) Cette pensée est vraie au fond et dans les résultats définitifs de la rédemption ; mais l'ensemble de notre passage, son sens immédiat conduit plutôt à l'interprétation indiquée d'abord, car évidemment l'apôtre y décrit les rapports profonds, l'unité vivante de Christ et de l'Eglise, qui est son corps et sa plénitude. « Jésus-Christ retrace (reproduit) sa vie et accomplit de nouveau ses mystères dans son corps mystique ; c'est lui qui souffre dans les martyrs, les malades, les pauvres, etc., qui prie et gémit, qui est humble, doux, obéissant et charitable dans ses membres, et qui s'accomplit en eux selon qu'il l'est dans son corps naturel. O accomplissement parfait du Christ entier ! quand sera-ce que nous vous verrons ? » *Quesnel.*

CHAPITRE II

I. *La puissance de la grâce s'est manifestée dans la délivrance spirituelle de tous les croyants, 1-10.* — II. *Elle s'est manifestée encore par l'admission des païens dans l'alliance de grâce, et par la réunion des païens et des Juifs en une seule Eglise, 11-22.*

I. 1-10. De la mort a la vie par la grace de Dieu. — 1° Vous étiez dans un état de mort spirituelle causé par l'influence du monde, la domination du prince des ténèbres ayant pour caractère l'asservissement aux passions charnelles et pour conséquence la colère de Dieu. (1-3.) — 2° Mais vous avez passé de la mort à la vie. Dieu l'a fait : par sa riche miséricorde et son immense amour, il nous a rendus à la vie avec Christ, ressuscités avec lui, et déjà mis en possession du ciel pour manifester à toujours les richesses infinies de sa grâce. (4-7.) — 3° C'est en effet uniquement par cette grâce que vous êtes sauvés, par la foi, non par les œuvres ; car nous sommes son ouvrage, sa création en Jésus-Christ, pour que nous puissions faire des œuvres vraiment bonnes. (8-10.)

Et vous [1] qui étiez morts par vos offenses et par vos péchés [2], — 1

1. *Vous*, chrétiens convertis du paganisme. Ceci se lie intimement à tout ce qui précède. L'apôtre veut montrer toute l'œuvre de la rédemption et de la grâce réalisée dans la vocation et la conversion de ses lecteurs, que Dieu a appelés des profondes ténèbres du paganisme à la lumière et à la vie de l'Evangile. L'exaltation glorieuse du Chef de l'Eglise (1 : 20-23) a pour suite nécessaire une élévation toute semblable de ses membres, quel que soit l'état déplorable de péché et de mort où ils étaient plongés. (Vers. 1-7.) Et tout cela est un acte de la grâce libre et gratuite de Dieu ; car, *avant* de pouvoir faire aucune œuvre qui lui soit agréable, il faut que nous soyons nous-mêmes son œuvre, créés de nouveau en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres. (Vers. 8-10.) — Tel est le résumé de cette partie de notre épître. Mais, dans ces premiers versets, la construction est tout à fait irrégulière. La phrase qui commence au verset 1 est interrompue, l'apôtre éprouvant le besoin de décrire mieux cet état de péché et de mort (v. 2 et 3) et d'exalter la miséricorde divine qui y a trouvé un remède (v. 4) ; puis la pensée et la phrase reprennent au v. 5. Ainsi ce *vous* du v. 1 est le régime direct des verbes *vivifiés*, *ressuscités*. (Vers. 5, 6.)

2. Les *offenses* (Gr. « chutes, transgressions ») désignent les actions coupables ; les *péchés*, c'est tout ce qui, dans l'homme, est opposé à la volonté de Dieu, soit en actes, ou en pensées, ou en sentiments de cœur. — Le mot *morts* (moralement, spirituellement) a ici, comme partout sous la

2 dans lesquels vous avez marché autrefois, selon le train de ce monde[1],
selon le prince de la puissance de l'air, de l'esprit qui agit mainte-
3 nant dans les fils de la rébellion[2], — parmi lesquels nous tous aussi
nous avons vécu autrefois dans les convoitises de notre chair, faisant
les volontés de la chair et de nos pensées[3]; et nous étions par nature

plume de Paul, sa signification la plus profonde et la plus étendue. (Rom. 1 : 32, note.) Dans tous les sens, le salaire du péché, c'est la mort. L'âme, séparée de son Créateur, de la source unique de toute vie véritable, tombe toujours plus profondément dans une misère morale qui devient la mort éternelle ; et la mort physique elle-même n'a pas eu d'autre cause. (Rom. 5 : 12, note.) — Le texte reçu ne dit pas *vos* offenses, *vos* péchés, mais *les* offenses, *les* péchés. Toutefois, une variante très autorisée porte *vos;* c'est plus conforme au sens. — Il est inexact de traduire : « morts *dans* vos offenses, *dans* vos péchés. » Le grec exige *par*, et, en effet, ces offenses et ces péchés sont la *cause* de la mort.

1. Gr. « Selon le *siècle* de ce *monde*. » On trouve dans l'Ecriture séparément chacun de ces deux mots (1 Cor. 3 : 18, 19), à peu près synonymes, pour exprimer cet ensemble de principes, de maximes, de conduite, de péché, qui caractérise la vie des hommes inconvertis ; mais c'est ici le seul passage où ils soient réunis. Ils le sont sans doute pour donner plus d'énergie et d'étendue à la pensée. Le *siècle* exprime peut-être surtout l'ensemble des idées, des tendances qui ont cours à chaque époque ; le *monde* en est la manifestation pratique, extérieure. Les paroles qui suivent (v. 2 et 3) développent, en traits frappants, ce que l'apôtre entend par le siècle de ce monde, expression un peu vaguement rendue, dans nos versions, par « le train de ce monde. » Luther et la Bible anglaise traduisent : « le cours de ce monde. »

2. C'est par ces mots que l'apôtre désigne Satan, celui qui règne sur « le siècle de ce monde. » Satan exerce une domination sur le royaume des ténèbres, il en est le *prince*. (Math. 12 : 24 ; Jean 12 : 31 ; 2 Cor. 4 : 4 ; Col. 1 : 13.) La *puissance de l'air* est une désignation de l'empire du démon, qui ne se trouve qu'ici et qui a beaucoup occupé les interprètes. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'apôtre veut indiquer par là que Satan et les anges déchus étant, par leur nature, spirituels, ne sont pas, comme les hommes, liés à cette terre, mais exercent leur domination dans des régions supérieures, que l'apôtre appelle ailleurs « les lieux célestes. » (6 : 12.) Mais le côté le plus clairement pratique des enseignements de l'apôtre sur ce point difficile, c'est que le démon qui régit la puissance de l'air commande aussi à l'*esprit qui agit maintenant* (il agissait aussi en vous *autrefois*) *avec efficace dans les fils de la révolte*, de la *désobéissance* à Dieu. (Col. 3 : 6.) Le verset suivant dit assez quels sont les moyens dont il se sert. Des passages comme celui-ci (et ils abondent dans l'Ecriture) nous montrent l'importance de la doctrine mystérieuse du démon. On ne connaît le mal, dans sa nature profonde et dans toutes ses conséquences, que lorsqu'on le considère non comme isolé dans le monde moral, comme un vide, un manque relativement au bien ; non pas même uniquement comme l'effet de la corruption de la nature humaine ; mais dans son inévitable connexion avec cette puissance des ténèbres, dont la révélation nous parle sans cesse, du commencement de la Genèse jusqu'à la fin de l'Apocalypse. Chaque péché, chaque passion mauvaise de son cœur, met l'homme pécheur en communion avec ce règne ténébreux d'êtres qui haïssent Dieu et qui travaillent à la ruine de son empire dans les âmes et dans le monde ; comme aussi chaque acte d'obéissance, chaque mouvement de vrai amour met l'homme en communion avec le règne de Dieu, avec tout ce qui l'aime et le glorifie, soit sur la terre, soit dans le ciel. (Comp. Act. 26 : 18.) Ce lien fatal qui rend celui qui fait le mal esclave du prince des ténèbres peut devenir pour lui la cause d'une inévitable ruine, comme on le voit clairement, par exemple, dans l'histoire morale d'un Judas. (Voir Jean 13 : 2, 27.) C'est ce que Paul exprime ici par cette « action efficace » du prince de ce monde dans les rebelles. Mais le même apôtre montre aux chrétiens leur pleine délivrance de cette puissance dans l'œuvre de la rédemption, dont l'influence victorieuse s'étend jusque dans les sombres profondeurs de l'empire du mal. (Col. 1 : 13.)

3. *Parmi lesquels* se rapporte aux fils de la rébellion (v. 2), et non aux offenses et aux péchés. (Vers. 1.) — *Nous tous* y avons *vécu autrefois*, dit l'apôtre, ne vou-

enfants de colère aussi bien que les autres [1]. — Mais Dieu qui est 4
riche en miséricorde, à cause de sa grande charité dont il nous a
aimés, — et alors que nous étions morts dans nos offenses, nous a 5
vivifiés avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés), — et il 6
nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir avec lui dans les
lieux célestes en Jésus-Christ ; — afin qu'il montrât dans les siècles 7
à venir l'immense richesse de sa grâce, par sa bonté envers nous en

lant pas plus excepter les Juifs que les païens de ce jugement qui s'étend à tout enfant d'Adam dans son état naturel. Puis il indique en l'homme la source du péché, ou la cause pour laquelle il vit parmi les rebelles, et le moyen par lequel le tentateur agit en lui : sa corruption naturelle. La source du mal est dans les *convoitises*, c'est-à-dire les mauvais désirs du cœur charnel. (Jacq. 1 : 14.) Ces désirs, nourris dans le cœur, deviennent des *volontés*, à la fois volontés *de la chair* et *des pensées ;* les premières ont leur source dans les sens, les secondes en sont indépendantes ; tout l'être est alors corrompu et dominé par la chair. (Comp. Math. 15 : 19 ; 1 Pier. 4 : 3.)

1. Cette expression *enfants de colère* s'explique par une foule d'autres passages où se trouve la même façon de parler. Ainsi, les « enfants (ou fils) de rébellion » (v. 2) ; « fils de la mort, » que nos versions rendent par « voués à la mort » (Ps. 79 : 11 ; Ps. 102 : 21 ; 2 Sam. 12 : 5) ; « fils de perdition » (Jean 17 : 12 ; 2 Thes. 2 : 3) ; « fils de la géhenne » (Math. 23 : 15) ; et dans un sens opposé, « fils de paix. » (Luc 10 : 6.) Il y a toujours dans cette expression une profonde réalité : elle indique l'origine, la source (la *paternité*) d'où dérivent les dispositions ou l'état moral dont il s'agit. Aussi trouvons-nous ici le mot *enfants de colère* dans un rapport intime avec celui-ci : *par nature*, auquel nous allons revenir. Un enfant de colère est un homme qui, non seulement est digne de la colère de Dieu, mais qui de fait est l'objet de cette colère, c'est-à-dire de la sainte indignation que Dieu éprouve pour le mal, et qui est par là même sous le poids de sa justice et de ses châtiments. (Voir à ce sujet Jean 3 : 36, note, et comp. Math. 3 : 7 ; Rom, 1 : 18 ; 2 : 5 ; Eph. 5 : 6 ; Col. 3 : 6.) L'apôtre va plus loin, et jette un regard plus profond dans l'origine du mal ; il ajoute : *par nature*. Tous les efforts tentés par certains interprètes pour se débarrasser de la doctrine du péché originel tombent impuissants devant l'inexorable signification de ce mot. Qu'on relise la description de l'état moral de l'homme naturel que fait ici l'apôtre (v. 1-3), et qu'on se demande : d'où peut provenir cet état ? A cette question il n'y a d'autre réponse que le fait de la chute, de la maladie invétérée du péché, héritée de génération en génération *par nature*, c'est-à-dire par la naissance. Nous sommes pécheurs en vertu d'une disposition innée qui porte ses fruits de mort avant même que nous ayons conscience de nos actes. « Ce mot *par nature* qui est toujours employé pour marquer les caractères essentiels et le développement propre d'une chose, par opposition aux qualités accessoires et à l'influence extérieure (Gal. 2 : 15 ; 4 : 8), nous avertit que ce qui provoque la colère de Dieu n'est pas seulement dans l'individu, mais dans la race et dans la nature humaine, bien entendu dans la nature déchue et non dans la nature primitive et normale. » *A. Monod.* En effet, les autres explications qu'on a voulu donner du fait patent de la corruption humaine se réduisent aux deux suivantes : « Les hommes, nés bons, se corrompent les uns les autres, » ce qui est un cercle vicieux, absurde ; ou bien : « Dieu a créé l'homme tel qu'il est, » ce qui est un blasphème, faisant Dieu auteur du mal. Les enseignements de l'Ecriture sur la chute et les suites de la chute sont tous fondés sur l'idée profondément vraie que l'humanité forme devant Dieu un tout vivant et agissant selon la loi universelle de la solidarité. (Comp. Rom. 5 : 12 et suiv.) Cette loi, reconnue et invoquée aujourd'hui par la philosophie elle-même, ne détruit point la liberté, ni la responsabilité individuelle ; car, si notre nature a été corrompue par le péché, elle porte encore les traces de sa première origine, qui est de Dieu ; l'homme peut reconnaître et déplorer cette corruption, et, en présence de la grâce qui lui est offerte, s'il reste dans la ruine, cette ruine ne peut être attribuée qu'à lui-même. Aussi l'Ecriture ne sépare-t-elle jamais ces deux vérités : si c'est par un seul homme que le péché est entré dans le monde, la mort règne sur tous, *parce que* tous ont péché (Rom. 5 : 12) ; et si nous sommes déclarés enfants de colère par na-

8 Jésus [1]. — Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par la foi ;
9 et cela ne vient pas de vous ; c'est le don de Dieu. — Ce n'est point
10 par les œuvres, afin que personne ne se glorifie [2]. — Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous y marchions [3].

ture, il n'en reste pas moins vrai que « l'âme qui aura péché, mourra. » (Ezéch. 18 : 4.) C'est donc dépasser la pensée de l'apôtre que d'admettre avec la doctrine augustinienne de l'imputation du péché d'Adam que chacun de nous est responsable de la faute du père de notre race. Mais d'autre part, la vérité profonde et d'une grande portée pratique qui est enseignée par cette parole de Paul, c'est que nous sommes les objets de la colère divine, non seulement en raison de telle ou telle faute que nous avons commise, mais en vertu de tout notre état de corruption. Combien notre culpabilité nous apparaît plus grande, quand nous considérons qu'elle ne résulte pas seulement de nos transgressions positives, mais de tout ce fonds de dispositions mauvaises que les meilleurs sentent en eux. Cette pensée a inspiré notre vieille confession des péchés : « Nous reconnaissons et nous confessons que nous *sommes* de pauvres pécheurs, nés dans la corruption, enclins au mal.... »

1. Ces versets (4-7), mis en contraste avec les versets 1-3, peignent en traits vivants, profonds, magnifiques, toute l'œuvre de la restauration de l'homme déchu. L'apôtre en cherche la cause première uniquement dans la *miséricorde* éternelle de *Dieu*, dans son *amour* infini (v. 4), et il en montre la puissante réalisation pour notre salut dans la personne et dans la vie entière de Jésus-Christ. (Vers. 5, 6.) Il identifie les destinées glorieuses des rachetés de Christ avec celles de leur Chef lui-même, en sorte que tout ce qui a lieu en lui s'accomplit aussi en eux. (Comp. Rom. 6 : 3-11, notes ; Col. 3 : 4.) « Ce qui lui arrive nous arrive, et l'histoire entière du Fils de l'homme se reproduit en l'homme qui croit en lui, non par une simple analogie morale, mais par une communication spirituelle, qui est le vrai secret de notre justification comme de notre sanctification et de notre salut tout entier. » *A. Monod.* C'est pourquoi Paul exprime chacun des grands faits de notre salut par un verbe composé qui embrasse à la fois Christ et le racheté de Christ : *vivifiés avec Christ, ressuscités avec lui, fait asseoir dans les lieux célestes en Jésus-Christ.* Les deux premiers de ces verbes expriment la régénération, la création de la vie nouvelle, identifiée avec la résurrection de Jésus-Christ, qui en est la source pour ceux qui sont en communion avec lui (voir 1 : 20, note ; Col. 2 : 12, 13) ; le troisième est une magnifique anticipation, une prise de possession de la gloire du ciel, même par les rachetés de Christ qui vivent et luttent encore sur la terre. Le Chef *assis* dans la gloire (il faut saisir le rapport profond avec 1 : 20) est le garant que ses membres y seront assis avec lui, et y sont déjà en espérance. Aussi Paul ajoute-t-il, sans craindre le pléonasme : *en Jésus-Christ.* — Emu de l'*immense richesse* d'une telle *grâce*, il la magnifie encore ici (v. 7 ; comp. 1 ; 6, 12, 14), et il la voit d'avance *connue* et adorée *dans les siècles à venir*, non seulement sur la terre, mais dans l'éternité.

2. L'apôtre, pressé par la vérité et par le besoin de son cœur d'attribuer toute cette œuvre divine exclusivement à la *grâce* de Dieu, a déjà jeté cette pensée dans une parenthèse (v. 5), et a glorifié l'immense richesse de cette grâce au v. 7 ; mais il y revient, il insiste. Notre rédemption a été accomplie en Jésus-Christ ; elle nous est donc acquise par pure grâce. Nous nous approprions ce salut *par la foi :* cesse-t-il pour cela d'être une grâce ? Bien au contraire, puisqu'il faut encore une action de cette même grâce pour faire naître en nous une foi vivante. « La grâce est la cause première du salut ; la foi est le moyen par lequel il nous est approprié ; ou, si l'on veut, la première est le principe objectif du salut, la seconde en est le principe subjectif.... Celle-ci peut être appelée la main de l'homme, celle-là la main de Dieu. » *A. Monod.* Le salut *ne vient* donc *pas de nous*, déclaration que l'apôtre explique encore en ajoutant : *non par les œuvres ;* de sorte que le salut reste en tous sens un *don de Dieu*, et que nos œuvres, soit avant soit après que nous avons eu part à la grâce, ne sauraient jamais entrer pour rien dans la *cause* de ce salut. Elles en sont, non la cause, mais l'effet (v. 10) : *afin que personne ne se glorifie !* (Voir sur ces grandes vérités de la *grâce*, la *foi*, les *œuvres* Rom. 3 : 21 et suiv. ; et chap. 4.)

3. Voilà, exposé avec une admirable

II. 11-22. Ce que vous étiez, et ce que vous êtes devenus. — 1° Ne l'oubliez pas, vous étiez païens, un objet de dédain pour les circoncis; sans Christ, sans aucun des privilèges du peuple de Dieu, sans espérance, sans Dieu. (11, 12.) — 2° Maintenant vous êtes rapprochés en Christ, qui est notre paix, et par son sacrifice, a aboli les ordonnances de la loi; il a fait des deux peuples un seul homme nouveau, un seul corps; — il vous a réconciliés avec Israël, et les uns et les autres avec Dieu. (13-16.) — 3° Ainsi, depuis qu'il a annoncé la paix à tous, nous avons tous accès auprès du même Père, dans un même Esprit; vous n'êtes donc plus des étrangers, mais de la maison, faisant partie de cette Eglise fondée sur Christ et où Dieu fait sa demeure. (17-22.)

C'est pourquoi [1] souvenez-vous que vous, autrefois païens dans la 11
chair, appelés incirconcis par ceux qui sont appelés circoncis, et qui
le sont dans la chair par la main des hommes [2], — vous étiez en ce 12
temps-là sans Christ, séparés de la république d'Israël et étrangers

clarté, le rapport des *œuvres* et de la *foi* dans le chrétien. Nous pouvons si peu être sauvés par nos œuvres, qu'avant d'en faire qui soient vraiment *bonnes* (jamais Paul ne désigne ainsi les œuvres de la loi, faites par l'homme irrégénéré), il faut que *nous* soyons nous-mêmes l'*ouvrage* de Dieu, *créés* de nouveau *en Jésus-Christ* (2 Cor. 5 : 17; Gal. 6 : 15), c'est-à-dire par une communion vivante avec lui, au moyen de la foi. Mais le but final, indispensable de cette création nouvelle et spirituelle, ce sont les *bonnes œuvres*. Quiconque n'y *marche* pas, prouve par cela même qu'il n'a pas eu part à cette nouvelle création. Les termes dont se sert l'apôtre (littér. « les bonnes œuvres *auxquelles* Dieu a préparé d'avance que nous marchions en elles ») peuvent laisser dans le doute si sa pensée est que Dieu nous a préparés pour les bonnes œuvres, ou les bonnes œuvres pour nous; aussi les versions et les interprètes varient-ils sur ce point. Peut-être l'apôtre a-t-il laissé ce verbe sans objet bien défini, pour que la pensée se porte tout entière sur les desseins de Dieu qu'il indique ici : Dieu a tout préparé d'avance, tout rendu possible en nous par son œuvre de grâce, et autour de nous dans le monde, dans son règne où il y a tant de bien à faire, *afin* que nous marchions dans une vie sainte, dévouée, seule chose que l'on puisse appeler du nom de bonnes œuvres. « Le verbe employé dans un sens indéterminé a ici une grande force, » remarque *Bengel*.

1. Cette particule indique une conclusion tirée par l'apôtre, non seulement du verset 10, mais de tout ce qui précède. (Vers. 1-8.) L'œuvre de rédemption et de régénération, accomplie par la grâce de Dieu pour tous les croyants, Juifs ou païens, a apporté, surtout dans l'état de ces derniers, un changement qui, s'ils y réfléchissent, les pénétrera de reconnaissance et d'admiration. Afin de réveiller en eux ces sentiments, l'apôtre leur rappelle leur état précédent, et le décrit en quelques traits énergiques, de manière à leur en faire sentir de nouveau toute la profonde misère. (Vers. 11, 12.) Puis il se hâte de les relever par la pensée que Dieu les a égalés et réunis à son peuple, avec lequel désormais ils forment un seul peuple, une seule famille de Dieu, une seule Eglise. (Vers. 13-22.) C'est donc pour la seconde fois dans ce chapitre (comp. v. 1-8) que l'apôtre trace un parallèle saisissant entre l'état de ténèbres et de mort où vit l'homme naturel, et les glorieux privilèges dont la grâce de Dieu est la source. Rien n'est plus propre à augmenter, dans le cœur du chrétien, la reconnaissance et l'amour pour son Dieu que la méditation de ce qu'il était et de ce qu'il serait sans les immenses bénédictions de l'Evangile. « Au regard des péchés passés, il y a un souvenir de plaisir et d'infidélité, qui détruit la grâce; un souvenir de défiance et d'inquiétude, qui arrête les progrès de la grâce : mais il y en a un de douleur et de reconnaissance, qui fait naître la grâce. » *Quesnel*.

2. Gr. « Appelés prépuce par ce (les Juifs) qu'on appelle circoncision en la chair faite de la main » (des hommes). L'apôtre, voulant rappeler à ses lecteurs leur état précédent dans le paganisme, le fait en se servant des termes méprisants usités parmi les Juifs, mais de manière à montrer clairement et délicatement qu'il les désapprouve, et que ce qu'il trouve de regrettable dans cet état, ce n'est pas l'absence de la circoncision, institution vaine à ses yeux lorsqu'elle n'est qu'*en la chair* et *faite par la main* des hommes (comp. Rom. 2 : 28, 29), mais l'absence des grâces

aux alliances de la promesse, n'ayant point d'espérance, et étant sans
13 Dieu dans le monde[1]. — Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ[2].
14 — Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un,
15 en abattant le mur de séparation, l'inimitié ; — ayant détruit par sa chair la loi des commandements, laquelle consistait en des ordonnances, afin que des deux il créât en lui-même un seul homme nou-
16 veau, en faisant la paix ; — et qu'il les réconciliât l'un et l'autre en

précieuses dont les païens étaient alors privés, et qui sont décrites au verset suivant.

1. Voilà les grands privilèges spirituels auxquels les païens étaient *étrangers*, et sur lesquels se fondait le salut de tout Israélite éclairé et croyant : *Christ*, le Messie et Sauveur qu'annonçaient toutes les *alliances de la promesse*, désignées ainsi au pluriel parce qu'elles furent souvent réitérées (comp. Rom. 9 : 4), mais ayant toujours pour objet la même promesse du Sauveur qui devait venir. La *république* ou l'état *d'Israël* était l'institution extérieure qui renfermait tous ces privilèges et tous les vrais croyants. Etrangers à cette communion, les païens n'avaient *point d'espérance*, précisément parce qu'ils n'avaient pas la promesse. Et par toutes ces causes, ils étaient *sans Dieu* (Gr. « *athées* ») *dans le monde*, monde de ténèbres et de misères ! — « On pourrait penser que l'apôtre, par cette dernière déclaration, se met en contradiction avec Rom. 1 : 19, où il attribue aux païens une certaine connaissance de Dieu, et avec le fait historique que quelques-uns d'entre eux s'élevèrent au-dessus des superstitions du peuple et jusqu'à une connaissance de Dieu plus pure. Il ne faut pas chercher à résoudre cette contradiction apparente en disant que Paul ne parle que des païens qui vivaient réellement dans l'aveuglement spirituel, et qu'il considérait un Socrate, un Platon comme n'étant plus païens. Il parle de la totalité des nations étrangères aux privilèges du peuple d'Israël. Mais ce qu'il y a à dire, c'est que la connaissance naturelle de Dieu, telle que nous la trouvons en quelques penseurs et quelques sages, ne saurait être comparée à celle qui régnait parmi les Juifs, parce qu'elle n'était point le résultat d'un enseignement divin et d'une communication de Dieu à l'homme, mais seulement la conclusion d'un raisonnement sur un Dieu inconnu, éloigné, conclusion tirée de la considération de la nature et de la conscience. Or Dieu, de l'aveu des anciens eux-mêmes, ne peut être vraiment connu que s'il se révèle. (Comp. 1 Cor. 8 : 3.) La connaissance que les païens avaient de Dieu, autant du moins qu'elle mérite ce nom, est donc plutôt négative que positive, et l'aveu de Socrate : *Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien*, en est l'expression exacte. » *Olshausen*. L'expression absolue de l'apôtre est applicable aussi à tous ceux qui, même au sein de la chrétienté, ne sont point éclairés dans leur vie intérieure par la révélation de la grâce de Dieu en Christ. Ne pas aimer Dieu, ne pas vivre pour lui, c'est n'avoir point de Dieu.

2. Avec ce verset commence l'autre terme du grand parallèle que l'apôtre trace ici entre l'état précédent de ses lecteurs (v. 11, 12) et ce qu'ils sont devenus par l'œuvre de la rédemption. (Vers. 13-22.) Dès l'abord il fait ressortir les contrastes : *en Christ*, opposé à *sans Christ* (v. 12) ; *vous avez été rapprochés*, opposé à *éloignés* et à *séparés, étrangers*. (Vers. 12.) Mais, afin de marquer aussi dès l'abord le grand moyen de cette délivrance, auquel il reviendra à chaque pas dans cet admirable développement, l'apôtre l'attribue ici déjà au *sang de Christ*, c'est-à-dire à la mort du Médiateur, au sacrifice de la réconciliation, accompli dans « sa chair » (v. 15), par « sa croix. » (Vers. 16.) Cette pensée fondamentale, qui inspire tout ce morceau, peut servir à décider la question sur laquelle se divisent les interprètes, les uns soutenant que l'apôtre n'y parle que du rapprochement et de la réconciliation des Juifs et des païens parvenus à la même foi, les autres y voyant avant tout la réconciliation avec Dieu et par suite seulement celle des Juifs et des païens. Une étude attentive de ces versets prouve jusqu'à l'évidence que ce dernier sens est bien la pensée de l'apôtre. (Voy. la note suiv.) Cette pensée est double, et il faut, par la nature même des choses, qu'elle le soit, puisque ce n'est qu'en se rapprochant de Dieu que les hommes divisés se rapprochent les uns des autres ; c'est leur récon-

un seul corps avec Dieu, par sa croix, ayant tué par elle l'inimitié [1]. — Et étant venu, il a annoncé la paix à vous qui étiez loin, et la paix 17
à ceux qui étaient près ; — car c'est par lui que nous avons, les uns 18
et les autres, accès auprès du Père, dans un même Esprit [2]. — Ainsi 19

ciliation avec Dieu qui les réconcilie entre eux, c'est la paix de Dieu qui devient leur paix mutuelle, c'est l'amour de Dieu qui tue en eux l'*inimitié*. (Vers. 14-16 ; comp. v. 17, 18.)

1. Il convient d'embrasser ces trois importants versets (14-16) en une seule note, afin d'en saisir l'ensemble et les détails. *C'est lui* (Christ) *qui est notre paix*, déclare d'abord l'apôtre ; non seulement Christ a *fait la paix* (v. 15), il l'a rétablie entre nous et Dieu *par son sang* (v. 13), *par sa chair* (v. 15), *par sa croix* (v. 16), et par là même, il l'a rétablie entre tous ses rachetés, à quelque nation qu'ils appartiennent ; mais *il est*, lui, *notre paix*, c'est-à-dire qu'il en est le lien vivant dans ce double sens que c'est par lui que nous sommes en communion avec Dieu et en communion les uns avec les autres. (Comp. Esa. 9 : 5, 6 ; Mich. 5 : 4 ; Act. 10 : 36, et ci-dessous v. 17.) Qu'a-t-il fait pour établir cette paix ? Il a fait *des deux* (peuples) *un seul, en renversant le mur de séparation* (Gr. « le mur mitoyen de l'enclos » ou « de clôture ») qui s'élevait entre les Juifs et les païens, et par lequel les premiers étaient comme enfermés dans leur particularisme, à l'exclusion des derniers. Maintenant, l'apôtre caractérise ce mur de séparation (v. 15) ; il va dire en quoi il consiste : il se manifestait comme une *inimitié*, les Juifs méprisant les païens avec orgueil, et les païens se moquant des Juifs à cause de leur foi, de leur circoncision, de leurs cérémonies. En général, il n'y a entre les hommes que l'inimitié de l'égoïsme, tant qu'ils ignorent l'amour de Dieu. (Comp. ce mot d'*inimitié* au v. 16.) Mais ce mur de séparation, cette inimitié était entretenue par la *loi des préceptes, qui consistait en ordonnances*. Par ces mots, Paul désigne la législation mosaïque tout entière et non pas seulement la loi cérémonielle, car Christ par son sacrifice a aboli toute l'économie légale (Rom. 7 : 1-6), dont les ordonnances étaient non seulement une servitude pour les Juifs, mais leur interdisaient toute communication avec les païens, les constituaient en un peuple séparé des autres. Or, Christ a détruit *en sa chair* (c'est-à-dire dans sa personne, par son incarnation, par sa mort) toute condamnation de la loi, tout ce qu'il y avait de servile et d'exclusif dans les préceptes et dans les ordonnances, y substituant la liberté de l'Evangile, accessible à tous, unissant tous ceux qui l'embrassent dans la même foi et le même amour. Par là, *il a créé en lui-même un seul homme nouveau*, l'homme régénéré, formant avec Christ *un seul corps*. (Vers. 16.) « Paul caractérise Christ lui-même comme l'homme par excellence, le représentant de la race en qui les deux peuples séparés sont ramenés à l'unité parfaite. Comme Adam est le vieil homme par excellence en qui et par qui le vieil homme se transmet à tous les individus de la race humaine, ainsi Christ est l'homme nouveau par excellence en qui et par qui tous reçoivent l'homme nouveau, créé selon Dieu en justice et sainteté. » *Olshausen*. Et en recevant de lui l'homme nouveau, ils demeurent unis à lui et unis entre eux, de manière à former un seul corps. Ainsi est accomplie *la paix ;* ainsi *l'un et l'autre*, ces deux parties ennemies, nommées pour la troisième fois, sont réconciliées *avec Dieu*, et toute *inimitié*, soit de l'homme envers Dieu, soit de l'homme envers l'homme, est *tuée*. (Vers. 16.) — On voit qu'il est impossible de faire droit à toutes les expressions qu'emploie l'apôtre, si l'on n'admet pas qu'il a en vue cette double idée : réconciliation et paix de l'*homme avec Dieu*, et par là, comme fruit de cette grâce, réconciliation et paix du *Juif* et du *païen*, devenus un homme nouveau, un seul corps en Dieu. (Comp. encore v. 18.) — Le mot rendu par *ordonnances* (v. 15) est proprement notre mot *dogmes*, emprunté au grec ; de là Bengel et d'autres interprètes ont voulu conclure qu'il s'agit de dogmes évangéliques, et traduire ainsi ce passage : « Ayant détruit en sa chair la loi des préceptes par les dogmes de l'Evangile. » Mais ce terme n'a jamais, dans le Nouv. Test., le sens de *vérités* ou *principes* chrétiens, qu'il n'a reçu que beaucoup plus tard dans le langage de l'Eglise, au grand détriment de la vérité elle-même. (Comp. le passage parallèle, Col. 2 : 14.) Partout ce mot *dogme* signifie ordonnance, décret. (Luc 2 : 1 ; Act. 16 : 4 ; 17 : 7 ; Hébr. 11 : 23.)

2. Christ, le chef de l'Eglise, après avoir accompli cette grande œuvre (v. 14-16), *est venu*, par ses apôtres et par son Esprit (Jean 14 : 18 ; Act. 26 : 23), annoncer (Gr. « évangéliser ») cette *paix à ceux*

vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors, mais vous êtes
20 concitoyens des saints et domestiques de Dieu[1] ; — ayant été édifiés sur
le fondement des apôtres et prophètes, Jésus-Christ lui-même étant
21 la pierre angulaire[2], — en qui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève

qui étaient près (les Juifs) et *à ceux qui étaient éloignés* (les païens), ne faisant entre eux aucune différence. Cette venue doit s'entendre ici de la prédication de son Evangile dès la Pentecôte, puisque, personnellement, le Sauveur n'a pas annoncé cet Evangile aux païens. D'autres voient néanmoins ici sa venue sur la terre, l'action qu'il a directement exercée et toute l'œuvre du salut qu'il a accomplie dès son incarnation. Ils prennent le mot *venir* dans le sens qu'il a dans Jean (1 : 9, 11 ; 6 : 14 ; 9 : 39 ; 11 : 27 ; 16 : 28). Les païens faisaient partie de ce monde dans lequel Jésus était venu, et il était dans l'intention de Dieu et du Sauveur lui-même que l'Evangile leur fût annoncé. On peut hésiter entre ces deux interprétations ; la première est plus simple, plus conforme à la marche de la pensée dans ce morceau, puisque Paul a déjà mentionné l'œuvre accomplie par Christ. (Vers. 13.) — La *paix* est encore ici, comme dans les versets qui précèdent, la paix avec Dieu, et par suite la paix entre tous les hommes ainsi réconciliés. Le verset 18, qui complète la pensée de l'apôtre, embrasse, en effet, ces deux sens du mot. C'est *par lui*, comme médiateur, et dans le *même Esprit* de Dieu, qui les sanctifie, que *les uns et les autres ont accès* auprès de leur *Père* céleste, et que, par cela même, ils sont unis entre eux dans la vivante communion de ses enfants. — On remarquera combien est expressive, au v. 17, cette répétition : *la paix*, à vous qui étiez loin, et *la paix* à ceux qui étaient près. Le texte reçu n'a ce mot qu'une seule fois.

1. Deux termes qui forment ici un beau contraste avec deux expressions du v. 12 : ces « étrangers » sont devenus *concitoyens des saints* dans le royaume de Dieu ; et ceux qui étaient « sans Dieu » font maintenant partie de sa *maison* ou de sa famille. Tel est le vieux sens du mot *domestiques*. (Comp. Gal. 6 : 10 ; 1 Tim. 5 : 8.)

2. L'idée d'une « maison de Dieu » conduit l'apôtre à dire comment les croyants en font partie et quel en est le fondement et la nature. (Vers. 20-22.) Cette image, si fréquente dans les saintes Ecritures, est empruntée au temple de Jérusalem, qui était un type de ce que l'Eglise du Dieu vivant devait être en réalité. Les croyants y sont *édifiés* (bâtis) comme autant de pierres vives. (1 Pier. 2 : 4, 5.) Ils reposent sur l'inébranlable *fondement des apôtres et prophètes*, c'est-à-dire, non sur leur personne, mais sur le *fondement* qu'ils ont posé, la Parole et le témoignage de Dieu (comp. Math. 16 : 18, note ; 1 Cor. 3 : 10 ; Rom. 15 : 20), dont la *pierre angulaire*, celle sur laquelle s'appuie tout l'édifice, est *Jésus-Christ lui-même*. (1 Cor. 3 : 10,11 ; Esa. 28 : 16 ; Ps. 118 : 22 ; Math. 21 : 42 ; 1 Pier. 2 : 4.) Tel est l'unique fondement de l'Eglise, Jésus-Christ, Jésus-Christ mort pour nos offenses, ressuscité pour notre justification, vivant pour achever son œuvre jusqu'à la perfection ; en un mot, Jésus-Christ tel que l'ont annoncé les apôtres et prophètes. Il était l'objet de toute leur prédication, et son esprit est la vérité et la vie de leur parole. Mais qui sont les *prophètes* dont Paul parle ici ? A cette question, les interprètes ont donné trois réponses diverses : les anciens, y compris Calvin, entendent par là les prophètes de l'Anc. Test. ; la plupart des modernes admettent qu'il s'agit des prophètes du Nouv. Test., de ceux des chrétiens qui avaient le don de prophétie ; enfin plusieurs interprètes rapportent ces noms d'*apôtres et prophètes* aux apôtres seuls, qui réunissaient les deux caractères. Cette opinion se fonde d'abord sur ce que l'article manque devant le mot de prophètes et qu'ainsi il faut traduire : *les apôtres et prophètes*. Bien que cette remarque grammaticale ne soit pas une preuve décisive, on est presque irrésistiblement conduit à adopter la dernière interprétation, à cause des graves objections qui s'élèvent contre les deux autres. Quant à la première, celle qui voit ici les prophètes de l'Anc. Test., elle serait fort plausible, quoi qu'on en ait dit, si l'apôtre, reprenant sa pensée (3 : 5), ne l'exprimait de telle manière qu'il est impossible de croire qu'il parle des prophètes de l'Anc. Test. Là, en effet, non seulement il omet encore l'article au mot prophètes, non seulement il place *pour la seconde fois* les prophètes *après* les apôtres, ce qui déjà renverserait l'ordre des temps s'il avait en vue les anciens prophètes ; mais surtout il déclare positivement que le « mystère a été *maintenant* révélé par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes, » ce qui exclut l'idée d'un temps antérieur. S'agit-il donc enfin des prophètes de la primitive Eglise ? Bien moins encore ; car à quel

pour être un temple saint dans le Seigneur [1] ; — en qui vous aussi, 22
vous êtes édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu en Esprit [2].

titre seraient-ils déclarés le fondement de l'Eglise? Le don passager, variable, de la prophétie n'est jamais égalé à l'apostolat comme autorité ; notre apôtre lui-même veut que ce don soit subordonné à ses enseignements (1 Cor. 14 : 29) ; Jésus-Christ n'a institué dès l'origine que les apôtres pour ses témoins authentiques ; les prophètes du Nouv. Test. avaient eux-mêmes été instruits et amenés à Christ par les apôtres, et ainsi ils reposaient sur le fondement de ces derniers ; enfin, où est maintenant pour l'Eglise ce fondement des prophètes du Nouv. Test.? Il aurait disparu ? Ne pouvant admettre ni la première ni la seconde de ces opinions, il ne reste que la troisième. Mais quoi qu'il en soit, le point essentiel auquel l'apôtre veut tout ramener, sur lequel il veut tout fonder, c'est la PIERRE ANGULAIRE, Jésus-Christ.

1. L'*ordre*, l'*accroissement*, la *sainteté* de l'Eglise est en proportion de ce qu'elle s'appuie exclusivement sur Jésus-Christ. (1 Pier. 2 : 4, 5.)

2. Poursuivant et développant son image, l'apôtre aime à redire à ses lecteurs qu'eux aussi font partie de ce saint temple, étant *édifiés sur le Seigneur* (v. 20, 21), et que là *Dieu* daigne faire son *habitation*. Si chaque âme chrétienne est son temple (1 Cor. 3 : 16 ; 6 : 19), combien plus tout l'ensemble de l'Eglise qu'il remplit de sa présence. Mais tout cela *en Esprit*, par opposition au temple matériel, si cher aux souvenirs du peuple juif.

CHAPITRE III

I. *Le saint et glorieux ministère confié à Paul auprès des païens, 1-13.* — II. *Sa prière pour eux, 14-21.*

I. 1-13. UN MYSTÈRE DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ CONFIÉE A L'APOTRE. — 1° Je suis prisonnier de Jésus-Christ pour vous ; vous connaissez sans doute l'administration qui m'a été confiée d'un mystère que Dieu lui-même m'a révélé ; de ce que je vous ai déjà écrit, vous pouvez conclure la connaissance que j'ai de ce mystère. Il a été jusqu'ici inconnu aux hommes, mais Dieu l'a maintenant manifesté par son Esprit ; ce mystère est que les païens, toutes les nations, ont part à tous les trésors de grâce que renferme l'Evangile. (1-6.) — 2° Cet Evangile, Dieu m'a fait la grâce d'en être le serviteur, à moi, le moindre de tous les saints, pour proclamer parmi les païens les richesses de Christ et éclairer tous les hommes sur ce mystère de la grâce, jusqu'ici caché en Dieu. (7-9.) — 3° Le but de ce message est de révéler même aux anges du ciel la sagesse infinie de Dieu, selon son dessein accompli en Christ, par qui nous avons la liberté et l'accès auprès du Père, en toute confiance. Courage donc au milieu de nos souffrances! (10-13.)

C'est à cause de cela que moi, Paul, le prisonnier de Jésus-Christ 1
pour vous, païens [1]... — si du moins vous avez appris la dispensa- 2

1. Sous l'impression de la description qu'il vient de faire de la glorieuse vocation des païens dans l'Eglise, l'apôtre se tourne vers eux et veut répandre tout son cœur en prières pour eux. Mais, dès le premier verset, il interrompt sa phrase, il s'arrête à la grande pensée de son apostolat auprès d'eux, apostolat du mystère de miséricorde qui lui a été révélé (v. 2, 3) ; puis, au verset 14, il revient par les mêmes mots (*à cause de cela*) à son vœu plein d'amour, à sa prière. (Vers. 14-21.) C'est avec un sentiment solennel, en prononçant son propre nom, que *Paul* se prépare à prier pour ses frères et

3 tion de la grâce de Dieu, qui m'a été donnée pour vous[1], — savoir,
que c'est par révélation que m'a été donné à connaître ce mystère,
4 comme je viens de vous l'écrire en peu de mots[2]; — par où vous
pouvez connaître, en le lisant, quelle est l'intelligence que j'ai du
5 mystère de Christ; — mystère qui n'a point été donné à connaître aux
fils des hommes, en d'autres générations, comme il a été révélé main-
6 tenant à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit; — savoir que les
païens sont cohéritiers, et d'un même corps, et participants à la pro-
7 messe en Jésus-Christ, par l'Evangile[3]; — duquel j'ai été fait servi-
teur, selon le don de la grâce de Dieu, qui m'a été donnée selon l'effi-

qu'il s'appelle *prisonnier de Jésus-Christ*. Ainsi, ailleurs, il appelle ses chaînes « ses liens en Christ » (Philip. 1 : 13), ou encore « les liens de l'Evangile » (Philém. 13), parce que c'est pour Christ et pour son Evangile qu'il souffrait cette dure captivité. Ce n'est pas là seulement sa consolation, mais sa gloire. (Gal. 6 : 14; comp. Rom. 5 : 3.) La croix de Christ crucifie le péché et vivifie le pécheur au lieu de le tuer, comme le fait l'aiguillon de la loi. — « Tout cela, je le souffre *pour vous*, » dit-il à ses frères convertis du paganisme, afin de leur montrer à quel prix il achetait leur introduction dans l'Eglise de Dieu. Quelle puissance de charité cette pensée donne à son apostolat (v. 2 et suiv.) et à sa prière! (Vers. 14 et suiv.)

1. La *dispensation* (comp. 1 : 10) confiée à Paul était, à la fois, le conseil de la grâce de Dieu pour le salut des pécheurs de toutes les nations, et la vocation spéciale de cet apôtre à en devenir le ministre parmi les Gentils (*pour vous*). Cette pensée est développée v. 3-10. — Ces mots : *si toutefois vous avez appris*, etc., prouvent avec évidence que notre épître n'a pu être adressée aux Ephésiens seuls, qui connaissaient si bien l'apôtre et la nature de son ministère. (Voir l'introd.)

2. Le *mystère* est ce que Paul vient de nommer « la dispensation » (v. 2) et qu'il explique clairement. (Vers. 6.) Ce mystère, Paul l'a connu *par révélation* directe du Seigneur, non par l'instruction des hommes. (Gal. 1, 12.) *Comme je viens de vous l'écrire* (dans cette lettre) ne signifie pas que l'apôtre ait déjà exprimé cette pensée d'une révélation directe, mais il entend ce mystère *tel* que (ou *de la manière dont*) il en a déroulé les richesses dans les deux premiers chapitres. (Voir en particulier 1 : 9, 10; 2 : 11 et suiv.; comp. ci-dessous, v. 6.)

3. Tel est le *mystère*. (Vers. 3. note.) Paul appelle ainsi toute vérité divine ou tout fait divin que l'homme ne peut connaître que par révélation. Ici il s'agit du fait de la participation de tous les peuples à la grâce de Dieu en Jésus-Christ. On sait combien les disciples de Jésus eurent de peine à comprendre et à croire cette miséricorde de Dieu; il fallut qu'elle fût directement révélée à Pierre (Act. 10), comme plus tard à Paul (v. 3), et longtemps elle rencontra une opiniâtre résistance de la part des chrétiens judaïsants, grand sujet de lutte pour l'apôtre des Gentils. — Quand il dit que ce mystère n'a pas été révélé aux *générations* précédentes, il veut dire qu'il ne le fut pas avec la clarté avec laquelle il fut manifesté ensuite *par l'Esprit* aux *apôtres et prophètes* (voir sur ces mots 2 : 20, note); car les prophéties de l'Anc. Test. sont déjà remplies de la grande *promesse* du salut pour toutes les nations de la terre. (Esa. 55 : 5; 2 : 2, 3; 19 : 19, 22-25.) Mais c'est *par l'Evangile* seulement que parut dans tout son jour ce grand fait que Paul décrit (v. 6) par trois expressions d'une signification profonde. (Comp. 1 : 23; 2 : 15, 16; comp. 2 : 20, note.) — L'épithète de *saints* appliquée aux apôtres et prophètes (v. 5) peut étonner sous la plume de Paul. Cette expression est insolite et semble inspirée par la vénération dont un âge postérieur entourait les fondateurs de l'Eglise. De Wette et d'autres ont fait de cette expression (comme de celle de 2 : 20 *le fondement* des apôtres et prophètes) un argument contre l'authenticité de l'épître. Mais il faut remarquer que *saint* veut dire, dans le langage de l'Ecriture, mis à part, consacré et non, parfait, accompli. Dans ce sens, ce qualificatif est attribué aux prophètes de l'Anc. Test. (Luc 1 : 70); et, par Paul lui-même, à tous les membres de l'Eglise (Eph. 1 : 1; Philip. 1 : 1; Coloss. 1 : 2, 26). Quoi d'étonnant dès lors que l'apôtre l'emploie pour désigner ceux qui sont constitués en dignité au sein de l'Eglise et

cace de sa puissance. — A moi, le moindre de tous les saints, a été 8
donnée cette grâce d'annoncer parmi les païens la richesse incompré-
hensible de Christ [1], — et de mettre en lumière devant tous quelle 9
est la dispensation du mystère caché dès les siècles en Dieu, qui a
créé toutes choses [2]; — afin que fût maintenant donnée à connaître 10
aux principautés et aux puissances dans les lieux célestes par l'Eglise
la sagesse de Dieu, infiniment variée [3]; — selon le dessein arrêté dès 11
les siècles qu'il a accompli en Jésus-Christ notre Seigneur, — en qui 12
nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance, par
la foi en lui [4]. — C'est pourquoi je demande de ne point perdre courage 13
dans mes afflictions pour vous, ce qui fait votre gloire [5].

qui sont les organes particuliers de l'Esprit de Dieu? (Comp. v. 8.)

1. *Le moindre de tous les saints annonçant la richesse incompréhensible de Christ!* voilà le contraste qui humilie l'apôtre, la *grâce* qui le remplit d'admiration. (Comp. 1 Cor. 15 : 9; 1 Tim. 1 : 12-15.) Plus Dieu élève un homme, plus celui-ci doit s'abaisser lui-même. Le mal qu'il trouve en lui est toujours plus grand que celui qu'il voit chez les autres; c'est pourquoi il peut avec vérité se placer au-dessous d'eux. (Philip. 2 : 3.)

2. Afin de montrer mieux encore la grandeur de sa vocation, l'apôtre dit qu'elle avait pour objet ce mystère *caché dès les siècles en Dieu* (comp. v. 5), et il ajoute : *qui a créé toutes choses*, pour rappeler que la rédemption est, aussi bien que la création, un acte de la toute-puissance du *Créateur;* c'est une création nouvelle qui a plus coûté que la première. — A ces mots : *qui a créé toutes choses*, le texte reçu ajoute : « par Jésus-Christ, » paroles non authentiques.

3. Les *principautés* et les *puissances* sont divers ordres des anges. (Comp. 1 : 21.) Or, bien que les anges de Dieu contemplent ses perfections, ils apprennent à les connaître mieux encore *par l'Eglise*, c'est-à-dire par la rédemption d'une race déchue, qui manifeste plus abondamment qu'aucune autre de ses œuvres la *sagesse*, la puissance et l'amour de Dieu. (Comp. Luc 15 : 10; 1 Pier. 1 : 12.)

4. Ces mots du v. 11 : *selon le dessein* (Gr. « dessein des siècles ») reprennent la pensée du v. 9, à laquelle le v. 10 donne un développement nouveau, et le but de l'apôtre est toujours de faire ressortir la grandeur divine de ce mystère *accompli en Christ* et dont l'administration lui a été confiée. (Vers. 4-8.) D'autres traduisent : « ...le dessein *qu'il a formé* en Christ, » mais ce sens ne s'accorde guère avec la suite. — Dès lors, nous avons (v. 12, grec) *la liberté* (de parole, d'action) *et l'accès* (auprès de Dieu) *en confiance* ou *persuasion*. (Comp. 2 : 18; Hébr. 4 : 16; 10 : 19-22.)

5. Telle est la traduction littérale de ce verset. Le sens de nos versions ordinaires : je *vous* prie de ne point *vous* décourager, est possible. (Luther, Calvin, la Bible anglaise et la plupart des commentateurs traduisent ainsi.) Il nous paraît plus probable, toutefois, que la pensée de l'apôtre est celle-ci : « Je demande (à Dieu) de ne pas permettre que je *me* décourage, etc. » De même qu'au verset 8, l'apôtre est saisi de la grandeur de sa vocation, des *souffrances* qui l'accompagnent, du sentiment de sa faiblesse, et il termine par une humble supplication à Dieu pour lui demander sa force. La dernière pensée du verset : *ce qui est votre gloire*, s'accorde très bien avec ce sens : l'apôtre considère ses souffrances comme contribuant à la gloire des Eglises (comp. 1 Cor. 4 : 9 et suiv.; 2 Cor. 1 : 6), et il faut entendre ce mot dans son sens le plus élevé, c'est-à-dire comme signifiant la consommation finale de toute la vie chrétienne, la glorification. Le serviteur de Dieu n'a pas d'autre but en se soumettant avec joie et avec constance à toutes les tribulations qu'il endure pour l'amour des âmes. « La gloire et le salut de l'Eglise est d'avoir un pasteur qui mette son honneur et sa confiance, non dans le crédit des hommes, mais dans la croix de Jésus-Christ. » *Quesnel.* — Quelques interprètes pensent que la *gloire* des Ephésiens, ne consiste pas dans les souffrances de l'apôtre, mais dans le fait de ne pas perdre courage. On peut, d'après le texte, la rapporter à l'une et à l'autre de ces deux causes.

II. 14-21. Prière de l'apotre pour ses frères. — 1° Pénétré de la grandeur de la vocation des païens, Paul fléchit les genoux devant Dieu ; il intercède pour ses frères, plein de confiance en ce Père miséricordieux qu'il invoque avec toute la famille qui se nomme d'après lui. (14, 15.) — 2° Il demande : que ses frères soient forts de la force de l'Esprit dans l'homme intérieur ; que Christ habite dans leurs cœurs ; qu'ils soient tout pénétrés de l'amour divin, afin d'en comprendre l'immensité et de connaître l'amour dont Jésus les a aimés, bien que cet amour dépasse l'intelligence humaine ; en un mot, qu'ils soient remplis de toute la plénitude de Dieu. (16-19.) — 3° Se regardant comme déjà exaucé, parce qu'il s'adresse à Celui qui toujours peut et veut faire beaucoup plus que nous ne demandons ou pensons, il donne gloire à ce Dieu, dont la gloire est éternelle. (20, 21.)

14 C'est à cause de cela [1] que je fléchis les genoux devant le Père, —
15 duquel toute famille dans les cieux et sur la terre tire son nom [2], —
16 afin qu'il vous donne, selon la richesse de sa gloire, d'être avec puis-
17 sance fortifiés par son Esprit quant à l'homme intérieur [3] ; — que

1. Le *c'est pourquoi* du verset 13 indiquait une conclusion tirée de ce qui précède immédiatement, c'est-à-dire, de l'apostolat de Paul. (Vers. 8-12.) Le *c'est à cause de cela* du verset 14 reprend celui du verset 1 ; ayant achevé ce qu'il voulait dire de son ministère, l'apôtre revient, par la même expression conjonctive, à la grande pensée, qui, tout à l'heure déjà, remplissait son cœur : il adresse à Dieu des prières ardentes pour l'affermissement et l'avancement de ses frères dans la vie intérieure. Les v. 16-19 expriment ce qu'il demande en leur faveur. Ces versets se rattachent donc directement à ce que Paul a dit des grâces immenses accordées aux chrétiens convertis du paganisme. (2 : 11-22.) Ils ont déjà beaucoup reçu ; c'est ce qui lui donne courage et foi pour demander davantage, jusqu'à « toute la plénitude de Dieu. » (Vers. 19.) « Cette seconde prière de saint Paul pour les Ephésiens a ainsi le même motif que la première (1 : 15-20), dont elle n'est guère que la reprise et le développement. Telle est la gratuité des dons de Dieu et notre pauvreté propre, que nous n'avons pas d'autre titre à des grâces nouvelles que les grâces déjà reçues ; mais ce titre suffit. » *A. Monod.*

2. Ces paroles se rapportent au nom de *Père*, qui termine le verset 14. (Le texte reçu ajoute : « de notre Seigneur Jésus-Christ, » contre les autorités les plus décisives.) L'apôtre fait un rapprochement de mots entre ce nom de Père (*pater*), et le mot de *famille* (*patria*), employé ailleurs dans le sens de *tribu* ou de *descendance* d'un père. (Luc 2 : 4 ; Act. 3 : 25.) C'est du Père céleste que toute famille *sur la terre* et *dans le ciel tire son nom* (Gr. « est nommée d'après lui »), de même que les familles des hommes portent le nom de leur père. L'apôtre désigne par ce terme des familles spirituelles, celle des anges, celle des Israélites fidèles, celle des Gentils appelés à la foi. Dieu s'attribue ce beau titre de Père, non seulement comme Créateur, mais surtout parce que ses vrais enfants sont « nés de lui » (Jean 1 : 12, 13), par une naissance nouvelle, et qu'il a pour eux l'amour du plus tendre père. Dans la pensée de l'apôtre, ce titre s'applique surtout à ses lecteurs convertis du paganisme, et doit leur inspirer le sentiment que Dieu ne fait point d'acception de personne à leur détriment ; c'est la pensée qui reparaît si souvent dans toute notre épître. (Voy. surtout 2 : 18, 19.) — C'est devant ce Père que l'apôtre *fléchit les genoux*, c'est-à-dire prie pour ses frères (v. 16-19), avec autant d'humilité que d'amour, faisant preuve du véritable esprit de prière.

3. La *richesse de la gloire* de Dieu, ce sont ses perfections, ici spécialement sa puissance et sa miséricorde que Paul implore. La première grâce qu'il demande, c'est que l'*homme intérieur*, faible encore, soit *fortifié* par la *puissance* divine qui lui est communiquée. (Voy. sur cette notion de l'homme intérieur, Rom. 7 : 22, note.) Cela ne peut avoir lieu que par l'*Esprit* de Dieu, qui vivifie en nous toutes ses grâces. En quoi consiste cette force? Paul le dit abondamment dans ce qui suit. — « Qu'il est admirable, et au-dessus de l'homme, cet homme intérieur, dont la foi est la raison et la lumière ; dont la charité est le cœur et la vie ; dont le Saint-Esprit est l'âme et la force ; dont Jésus-Christ est la personne et la substance ; dont Dieu est le Père, l'héritage, la gloire, les richesses et la demeure éternelle ; et que Dieu forme dans

Christ habite dans vos cœurs par la foi [1], — étant enracinés et fon- 18
dés dans l'amour, afin que vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle est la largeur et la longueur et la profondeur et la hauteur [2], — et connaître l'amour de Christ, qui surpasse toute con- 19
naissance [3] ; afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de

le temps, par une opération dont la puissance répond aux richesses et à la grandeur de sa gloire ! » *Quesnel.*

1. Le Saint-Esprit fortifie la *foi* (v. 16), et cette foi nous unit à Christ au point qu'il *demeure en nous* et nous en lui. Il ne faut pas voir dans ces termes des figures, mais leur laisser toute leur vivante réalité. (Comp. Jean 14 : 23 ; Gal. 2 : 20.) Un christianisme qui se contente du Christ *pour nous*, en reniant ou négligeant le Christ *en nous* (Col. 1 : 27), est une déplorable illusion.

2. D'autres traduisent : « Afin que, étant enracinés et fondés dans l'amour, vous puissiez comprendre.... » — Cela revient au même pour le sens. Christ, demeurant en nous, y fait régner l'amour. Paul parle, dans ces versets, de l'amour de Dieu ou de Christ pour nous, non de notre amour pour lui ; mais l'apôtre demande que ses frères en soient pénétrés, qu'ils y plongent leurs *racines*, comme un arbre puissant plonge les siennes dans le sol, et que, *fondés* en lui, ils soient semblables à un édifice inébranlable. Par cet amour, plus que par aucune de nos facultés intellectuelles, nous serons rendus capables de *comprendre* (v. 18) et de *connaître* (v. 19), selon cette parole d'Augustin : « Si quelqu'un veut connaître Dieu, qu'il aime ! » Comprendre *avec tous les saints*, qui seuls ont l'intelligence spirituelle, et avec qui tout chrétien se sent dans une communion vivante qui l'élève et le fortifie. Comprendre quoi ? Paul ne le dit pas ; sa pensée s'agrandit et embrasse l'infini, qu'il désigne en ces termes sublimes : *la largeur et la longueur et la profondeur et la hauteur.* Mais sans doute il veut parler de ce mystère de miséricorde et d'amour dont il a entretenu ses lecteurs dans la première partie de ce chapitre (v. 3, 4, 9) et qu'il contemple tout spécialement ici. Il demande à Dieu d'élever vers ce mystère toutes les aspirations de ses frères. Il proclame la *largeur* de cette miséricorde divine, qui s'étend à tout pays, à tout peuple, à tout pécheur ; la *longueur*, qui dure d'éternité en éternité en ce Sauveur qui jamais ne cesse d'aimer ; la *hauteur*, par laquelle une créature déchue est élevée du sein de sa poussière et de sa corruption jusqu'au trône de Dieu ; la *profondeur*, abîme insondable de cette miséricorde qui peut atteindre jusqu'au dernier des pécheurs dans sa dégradation. (Comp. Job 11 : 7-9.) « Si nous ne comprenons pas encore ce mystère, contentons-nous, en attendant, d'imiter la charité de Dieu : sa *profondeur*, en secourant ceux qui sont dans la plus profonde misère ; sa *largeur* en embrassant dans l'amour de Dieu indistinctement tous les hommes, même ceux qui le méritent le moins ; sa *longueur* en ne nous bornant à rien et ne nous lassant jamais ; sa *hauteur*, en n'agissant que par lui comme notre principe, ne regardant que lui comme notre modèle, rapportant tout à lui comme à notre fin. » *Quesnel.* — Ou si l'on préfère ne pas donner une signification particulière à chacune de ces quatre dimensions de l'amour du Seigneur, on peut y voir simplement l'expression de l'immensité de cet amour « qui enveloppe de toutes parts le croyant, qui s'étend dans tous les sens autour de lui à perte de vue. » *A. Monod.*

3. Ces paroles encore dépendent immédiatement de ce qui précède : il faut être enraciné et fondé dans l'amour pour *connaître l'amour* dont Christ nous a aimés. Mais, comme si l'apôtre craignait d'avoir trop dit, d'avoir diminué l'amour de son Sauveur en supposant que nous pouvons le *connaître*, il se hâte d'ajouter que cet amour *surpasse* et déborde de toutes parts notre *connaissance.* Que lui importe s'il froisse dans les termes la logique des hommes ! N'est-il pas ici tout entier dans une logique et une psychologie que le monde ignore : comprendre par le cœur, connaître en aimant ! Et qui donc connaîtra l'amour, sinon celui qui aime ? « D'ailleurs, c'est bien ici la vraie connaissance des choses divines, et en particulier de l'amour de Christ : elle consiste à reconnaître qu'elle se trouve en présence de l'infini, et que, plus elle se développe, plus se découvrent à elle de nouvelles perspectives qu'elle n'avait pas même soupçonnées. » *Olshausen.* L'apôtre avait exprimé la même pensée en écrivant aux Corinthiens : « maintenant nous connaissons en partie, » par fragments. Lorsque l'amour de Christ s'est emparé de notre cœur avec une puissance divine, nous commençons à le connaître ; et, tandis que la connais-

20 Dieu[1]. — Or, à Celui qui, selon la puissance qui agit en nous, peut
faire par-dessus toutes choses infiniment au delà de ce que nous
21 demandons ou pensons, — à lui la gloire, dans l'Eglise en Jésus-
Christ, dans tous les âges, au siècle des siècles. Amen[2].

sance intellectuelle tâtonne dans les ténèbres, celle de l'amour la devance de son regard plus pénétrant et marche de progrès en progrès, jusqu'à ce que, échappant à l'état d'enfance, nous parvenions, dans l'éternité, à l'état d'homme fait. (1 Cor. 13 : 8-12, note; 8 : 2, note.) — L'apôtre, il est vrai, parle de l'amour de Christ pour nous, et non de notre amour pour lui. Mais aimer Christ est le seul moyen de « connaître son amour qui surpasse toute connaissance. » C'est ce qui a induit Luther à rendre ces paroles d'une manière inexacte, mais admirable dans sa hardiesse : « Aimer Christ vaut mieux que tout savoir. »

1. Grec : « Afin que vous soyez remplis *vers* ou *jusqu'à* toute la plénitude de Dieu. » Ici la prière de l'apôtre s'élève si haut, il sent si bien l'impossibilité de sa réalisation *actuelle*, qu'il emploie cette préposition *jusqu'à* qui montre cette réalisation progressive et ne devenant complète que dans l'avenir. (Comp. 4 : 13.) L'amour de Christ pour nous et en nous, est encore le moyen d'arriver à ce dernier terme. Et ce terme, c'est la *plénitude de Dieu*, c'est-à-dire tout son être, toutes ses perfections *accomplies* dans son Eglise et dans chaque membre du corps de Christ. (1 : 23, note.) Au delà de cette plénitude de l'amour de Dieu, de la sainteté de Dieu, de la lumière de Dieu, de la félicité de Dieu, de Dieu lui-même, il n'y a plus rien à désirer, ni à demander : c'est Dieu tout en tous. Ce vœu revient à l'espérance exprimée ailleurs par l'apôtre : « Nous sommes transformés en la même image de gloire en gloire, par l'Esprit du Seigneur. » (2 Cor. 3 : 18.)

2. Pénétré de ce sentiment que l'amour de Christ surpasse toutes nos pensées, tous nos vœux, toutes nos prières; se souvenant que « nous ne savons pas nous-mêmes comment nous devons prier » (Rom. 8 : 26), l'apôtre s'en remet avec confiance pour tous ses vœux et tous les besoins des Eglises à ce Dieu qui prend plaisir à répandre sur ses enfants toutes les richesses de sa grâce. Quoi que nous *demandions* ou même que nous *pensions*, Dieu *peut* et veut *faire infiniment plus* encore. Paul fonde cette confiance sur la *puissance* divine *qui agit en nous avec efficace* (Gr. « énergie »), et qui nous a tirés de la mort pour nous rendre participants de la vie de Christ. (2 : 1-6.) — C'est avec un sentiment profond d'adoration et d'amour que l'apôtre rend toute *gloire* à son Dieu. Son vœu ardent est que l'*Eglise* entière contribue à cette gloire de Dieu. C'est ce qui aura lieu, car il s'agit de l'*Eglise en Jésus-Christ*, qui est en lui, dont il est la vie et à qui il assure le triomphe final. Suivant d'autres, il faut traduire : « dans l'Eglise, *par* Jésus-Christ. » — C'est encore par Christ que gloire est rendue à Dieu dans l'Eglise. — Cette gloire sera éternelle, et sur la terre tant qu'il y aura des hommes, et dans le ciel. Trad. littér. : *En toutes les générations du siècle des siècles*, c'est-à-dire du siècle le plus reculé, en d'autres termes : éternellement. — *Amen*, vérité, réalité immuable.

CHAPITRE IV

I. *Paul exhorte ses lecteurs à conserver soigneusement l'unité de l'Esprit, et expose le fondement et les caractères de cette unité, 1-16.* — II. *Rappelant, comme motif d'une vie sainte, le fait de leur régénération, il les presse de ne plus se conduire comme ils le faisaient dans le paganisme, 17-32.*

I. 1-16. L'UNITÉ DE L'ESPRIT DANS LA VARIÉTÉ DES DONS. — 1° Exhortation à se conduire d'une manière digne de la vocation chrétienne et à conserver l'unité de l'Esprit. (1-3.) — 2° Le fondement de cette unité représentée par l'idée du corps, est l'identité de la foi qui est pour tous la même dans ses objets et sa nature. (4-6.) — 3° Cette

unité se manifeste : *a*) Dans la diversité du don de la grâce que le Seigneur distribue à chacun selon sa mesure, après être remonté dans la gloire où il en a ouvert la source. (7-10.) — *b*) Dans la diversité des charges que Christ donne à certains hommes, afin que par leur action tous parviennent à l'unité de la foi et de la connaissance, à la parfaite stature de Christ, et que l'Eglise ne soit plus flottante à tout vent de doctrine, mais que, par la vérité et la charité, elle grandisse, comme un corps bien organisé, jusqu'à sa perfection. (11-16.)

Je vous exhorte donc [1], moi, le prisonnier dans le Seigneur [2], à 1
marcher d'une manière digne de la vocation à laquelle vous avez été
appelés [3], — avec toute humilité et douceur, avec patience, vous sup- 2
portant les uns les autres dans la charité [4], — vous appliquant à con- 3
server l'unité de l'Esprit, par le lien de la paix [5] : — un seul corps 4

1. C'est par ces mots que l'apôtre passe à la partie morale de son épître. Ce *donc* indique ici, comme Rom. 12 : 1, une conclusion d'une immense importance et d'une indispensable nécessité : c'est que la doctrine chrétienne, acceptée par le cœur, doit produire tous ses fruits dans la pratique de la vie. Cette conséquence est naturelle, elle découle de son principe ainsi que le fruit provient de l'arbre qui le porte ; cependant, comme la vérité ne développe la sainteté qu'au travers de continuels combats, d'incessantes tentations, comme l'homme est facilement inconséquent quand il s'agit de renoncer à lui-même et à ses penchants, l'apôtre ne dédaigne pas de préciser, jusque dans les moindres détails, les résultats moraux de la doctrine qu'il annonce. Il le fait dans les trois derniers chapitres de notre épître.

2. *Prisonnier dans le Seigneur*, c'est-à-dire par dévouement pour lui et pour sa cause dans une communion d'amour et de souffrances avec lui. Ici, comme 3 : 1, l'apôtre emploie ce mot avec l'article : *le* prisonnier, afin de donner à entendre qu'il a droit à ce titre douloureux dans un sens tout spécial, qu'il est par excellence « le prisonnier dans le Seigneur. » En rappelant ainsi pour la seconde fois sa captivité, il veut sans doute inspirer à ses lecteurs, par la pensée de ses durs sacrifices, le courage de subir, eux aussi, les renoncements de la vie chrétienne. Mais surtout souffrir pour son Maître donnera toujours à un serviteur de Jésus-Christ un nouveau degré d'autorité lorsqu'il exhortera ses frères. (3 : 1, note.)

3. La *vocation* ou l'appel de Dieu par l'Evangile, n'a d'autre but que de ramener l'homme à la sainteté. *Marcher* ou se conduire d'une manière digne de cette vocation, c'est, pour le chrétien, réaliser dans sa vie cette intention de Dieu. (1 Thes. 2 : 12 ; 2 Thes. 1 : 11 ; comp. Philip. 1 : 27 ; Col. 1 : 10 ; 2 Tim. 1 : 9.)

4. La *charité*, un amour intime et vrai pour le Seigneur et pour ses rachetés, peut seule produire, dans nos rapports avec ces derniers, l'*humilité*, la *douceur*, la *patience*, le *support*. (Comp. Col. 3 : 12-14.) « Supporter les défauts du prochain par insensibilité, par une douceur de tempérament, une complaisance humaine, une honnêteté du monde, une hypocrisie de pharisien, rien de si commun ; le faire par une charité véritable et bien chrétienne, rien de plus rare. » *Quesnel.*

5. L'*unité de l'Esprit* n'est point celle de l'esprit humain, comme l'entendent Calvin et d'autres, mais celle qui est créée par l'Esprit de Dieu (v. 4), agissant dans les chrétiens par une même foi, une même espérance, un même amour. (Rom. 5 : 5.) Tel est le *lien de la paix ;* c'est cet amour qui est appelé ailleurs « le lien de la perfection. » (Col. 3 : 14, 15.) La paix établit un lien entre ceux qui la possèdent et constitue l'unité. Mais, bien que cette unité soit ainsi une œuvre de Dieu, tout fidèle peut contribuer à l'augmenter ou à la détruire, selon qu'il agit par amour ou qu'il se livre à son sens charnel, à l'égoïsme, à l'orgueil. De là l'exhortation. Cette unité est spirituelle ; œuvre de l'Esprit, elle repose sur les grands biens célestes que tous les croyants ont en commun, et que l'apôtre va exposer dans les versets suivants. Elle n'est donc point une uniformité extérieure et matérielle, qui souvent cache en son sein, avec l'esclavage des consciences, les plus profondes divisions ; elle peut, au contraire, exister, et elle existe en effet entre des chrétiens qui, extérieurement, se rattachent à des institutions diverses ; elle n'exclut donc ni la diversité, ni la liberté. Toutefois, là où elle règne véritablement au dedans, elle devra, par sa nature même, tendre toujours à se traduire au dehors. Il faut que

et un seul Esprit (comme aussi vous avez été appelés dans une seule
5 espérance de votre vocation) ; — un seul Seigneur, une seule foi, un
6 seul baptême, — un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous [1].
7 Mais, à chacun de nous la grâce a été donnée, selon la mesure du
8 don de Christ [2]. — C'est pourquoi il est dit [3] : « Etant monté en

l'Eglise de Jésus-Christ, une dans sa nature spirituelle, s'efforce de devenir une en toutes choses ; l'Esprit doit créer son corps (v. 4) : c'est le but que l'exhortation de l'apôtre place devant nos yeux. Nous ne saurions attacher trop de prix à cette unité dans l'amour fraternel. Comme le remarque Ad. Monod, « la place seule que lui donne ici notre apôtre suffit pour en montrer l'importance. Qui de nous, voulant exposer les obligations morales du croyant, aurait songé à commencer par l'unité de l'Esprit ?... C'est encore par là que saint Paul commence ses exhortations aux Philippiens (2 : 1 et suiv.) et aux Corinthiens (1 Cor. 1 : 10 et suiv.) Aussi, ce qui est encore plus décisif, c'est par ce même endroit que le Saint-Esprit a commencé, quand il a voulu donner au monde le spectacle d'une Eglise chrétienne. » (Act. 2 : 42-47 ; 4 : 32-35.)

1. Voilà ce qui constitue l'éternelle unité des rachetés du Sauveur ! L'apôtre ne fait que nommer ces grands objets de la foi, dont chacun est *un*, indivisible, fondant l'unité de tous ceux qui y ont part, et il ne juge pas nécessaire d'y ajouter aucune explication, ni aucune réflexion. *Un seul corps* rappelle ce qu'il a enseigné déjà (2 : 15, 16) ; cette belle image lui sert fréquemment à dépeindre l'Eglise dans ses rapports avec Christ. (Rom. 12 : 5 ; 1 Cor. 10 : 17 ; 12 : 12-30.) *Un seul Esprit* (non l'esprit de l'homme ou l'esprit chrétien, comme le veut encore Calvin, mais l'Esprit de Dieu), lien tout-puissant, vivant et intime, qui unit nécessairement tous ceux qu'il pénètre, conduit et sanctifie. Une seule *espérance* de la même *vocation* pour le royaume de Dieu : comment seraient-ils divisés, ceux qui doivent passer l'éternité dans le même élément de vie et d'amour ? *Un seul Seigneur*, le même Maître auquel tous obéissent : « Christ est-il divisé ? » (1 Cor. 1 : 13.) Une seule *foi* envisagée, non dans son objet, puisque tout ce que nous croyons est déjà énoncé ici, mais dans sa nature intime, produisant en tous les mêmes sentiments, la même vie chrétienne. *Un seul baptême*, nommé ici sans doute parce qu'il est le symbole commun de l'introduction de tous dans l'Eglise, le signe extérieur de la régénération par le Saint-Esprit, laquelle nous rend *un* avec Christ et avec ses membres. Enfin et surtout, *un seul Dieu et Père*, dont l'amour éternel, répandu dans le cœur de ses enfants, fait d'eux tous des frères, dans le sens le plus réel et le plus intime du mot : quelle unité ! Et ce Dieu trois fois saint, dont cette épître rappelle sans cesse l'action pour la rénovation de l'homme pécheur, se révèle ainsi à nous comme Celui *qui est au-dessus de tous* par sa puissance et sa grâce infinies ; *parmi tous*, en son Fils bien-aimé, qui l'a remis en communion avec nous ; *en nous tous*, par son Esprit qui habite au dedans de nous. (Comp. Rom. 11 : 36 ; 1 Cor. 8 : 6 ; 12 : 4-6 ; 2 Cor. 13 : 13.) — D'excellents interprètes refusent de voir dans ces dernières paroles l'expression d'un rapport trinitaire de Dieu à l'homme, et ils les appliquent uniquement à la présence et à l'action de Dieu le Père. « Dieu par l'Esprit de sanctification s'étend envers tous les membres de l'Eglise et les comprend tous sous sa domination, et habite en tous. » *Calvin*. En faveur de cette explication, on peut remarquer que la préposition que nous traduisons par *parmi*, n'a pas le sens local de *au milieu de*, mais exprime plutôt la pénétration de tous par l'Esprit de Dieu, l'action divine traversant tous les cœurs ; tandis que le troisième terme exprime l'habitation de Dieu en tous. Il n'y a donc pas de répétition oiseuse dans l'emploi de ces prépositions diverses.

2. Selon qu'il trouve bon de la *mesurer* à chacun. (1 Cor. 12 : 11.) « La *diversité* des grâces et des dons dans l'Eglise contribue à son *unité*. Ce n'est pas le mérite qui en règle la distribution, mais la volonté de Dieu et le dessein qu'a Jésus-Christ sur chaque membre de son corps, pour l'employer à ce qu'il lui plaira. Le devoir et le bien de chacun est d'être content de sa *mesure*, de ne se point élever, de se laisser appliquer, de recevoir sans vanité et de communiquer sans envie ce qui est donné par le Chef. » *Quesnel*. — Le *don de Christ*, c'est ce qu'il donne de cette *grâce* dont il est le dispensateur.

3. Gr. « Il dit, » ou « elle dit. » On peut sous-entendre soit l'Ecriture soit David,

haut, il a emmené captive la captivité, et il a donné des dons aux hommes[1]. » — Or, que veut dire cela : « Il est monté, » si ce n'est 9
qu'il était aussi descendu dans les régions inférieures de la terre[2] ? —

ou Dieu par la bouche de David. (Ps. 68 : 19 ; comp. 2 Cor. 6 : 16.)

1. L'apôtre, après avoir indiqué le fondement de l'unité de la vraie Eglise de Dieu (v. 4-6), veut montrer que cette unité n'est pas l'uniformité ; qu'elle se manifeste dans la variété des *dons* accordés à chacun et que ces dons de la grâce, distribués « selon la mesure du don de Christ » (v. 7), loin de détruire l'unité par leur diversité, ne font que la rendre plus certaine et plus complète. (Vers. 11-16.) Mais avant d'arriver à cette démonstration, il va dire en passant quelle est la source de ces dons, et comment Christ nous les a acquis par son œuvre entière, soit par son humiliation, soit par son retour dans la gloire. « Avant d'appeler notre attention sur la *distribution* des grâces, il la fixe d'abord un moment sur le *distributeur*.» *A. Monod.* (Vers. 8-10.) Tout cela est très clair et tout à fait conforme aux enseignements de l'Ecriture. Les dons du Saint-Esprit ne pouvaient être dispensés à l'Eglise qu'*après* l'accomplissement de la rédemption et la glorification de Jésus-Christ. (Voy. entre autres passages, Jean 7 : 39, note ; 14 : 12 ; 14 : 7, note ; Act. 2 : 33.) Mais l'apôtre exprime cette pensée dans les paroles d'un psaume, et ces paroles, il ne les cite pas littéralement, il paraît les détourner de leur sens original, afin de les adapter à son but. De là, grand embarras des interprètes, les uns y voyant une citation fausse de l'Ecriture, les autres faisant des efforts pour mettre d'accord le texte et la citation. On a reproché à Paul la pensée et les termes, le fond et la forme. La pensée, parce que, dit-on, au Psaume 68, il n'est point question de Christ, ni de son œuvre, ni de ses dons. Le psalmiste chante les triomphes de Dieu opérant les délivrances de son peuple depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'établissement de son règne visible en Sion, puis il ajoute (v. 19) littéralement : « Tu es monté en haut, tu as emmené captive la captivité (les captifs), tu as reçu des dons dans les hommes (ou pour les hommes) et même les rebelles, afin que là habite Dieu, l'Eternel. » Le Dieu révélé personnellement à son peuple dans l'ancienne Alliance, le Dieu marchant avec ce peuple, triomphant pour lui de tous ses adversaires, réduisant ceux-ci sous sa domination, en recevant les dépouilles et les tributs, ce Dieu est, selon tous les enseignements de l'Ecriture, la Parole éternelle, l'Ange de l'Alliance, le Fils de Dieu. (Comp. Jean 1 : 1, note.) De plus, tous les faits de l'histoire du règne de Dieu dans l'A. T. sont, aux yeux des écrivains du N. T., autant de symboles prophétiques de ce même règne de Dieu réalisé par le Rédempteur. Appliquer à Jésus-Christ, à son triomphe sur les ennemis spirituels de son peuple, la pensée du psalmiste, était, de la part de l'apôtre, rester parfaitement dans le sens de la parole scripturaire et en montrer la complète réalisation. Mais la différence dans les termes ? mais le *recevoir* du prophète, transformé en *donner* par l'apôtre ? Pour ne faire violence à aucun des deux textes, il faut les laisser dire l'un et l'autre ce qu'ils disent. Il est de toute évidence que l'apôtre n'a pas entendu citer ici littéralement, comme le prouve déjà la troisième personne : *il* est monté, mise au lieu de la seconde : *tu* es monté. Paul exprime sa pensée dans les termes de l'Ecriture, parce que ce rapprochement lui importait, mais il l'exprime avec cette entière liberté dont il donne ailleurs tant d'autres exemples. Ce qui importe, c'est sa pensée, qui est parfaitement vraie, et non la forme qu'il lui a donnée par une allusion libre aux paroles du psaume. Rien n'est moins vrai, au contraire, que les tours de force exégétiques par lesquels on veut établir une harmonie littérale entre le texte et la citation. — Le mot de *captivité* est un hébraïsme qui signifie *les captifs*. Qui sont ces captifs ? Dans le psaume, il s'agit d'ennemis du peuple de Dieu réduits en servitude ; dans l'application qu'en fait l'apôtre, il est question des ennemis de Christ et de son règne, vaincus par sa résurrection et son retour dans la gloire. (Comp. Col. 2 : 15.) D'autres entendent par ces captifs des hommes vaincus par la puissance de Christ et volontairement soumis à son règne. C'est possible, mais ce sens n'est pas dans le texte.

2. Le texte reçu porte ici, contre les meilleures autorités : « si ce n'est qu'auparavant il était descendu dans les parties les plus basses de la terre. » — Puisqu'il *est monté*, veut dire Paul, cela signifie que d'abord il *s'était abaissé* jusqu'à cette terre perdue dans les ténèbres, afin d'y accomplir son œuvre de délivrance. Nous pensons qu'il s'agit simplement de la venue du Fils de Dieu sur la terre. Plu-

10 Celui qui est descendu, c'est aussi celui qui est monté au-dessus de
11 tous les cieux, afin qu'il remplît toutes choses [1]. — Et lui-même a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres
12 comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs [2], — pour le perfectionnement des saints pour l'œuvre du service, pour l'édifi-
13 cation du corps de Christ [3] ; — jusqu'à ce que nous soyons tous par-

sieurs exégètes anciens et modernes voient ici une mention d'une descente de Christ au séjour des morts. Ils s'appuient surtout sur le fait que l'apôtre emploie le comparatif : « les parties *plus basses de* (ou *que*) la terre » et sur la conclusion : *afin qu'il remplît toutes choses*. L'échelle des êtres compte trois degrés : le ciel, la terre, le séjour des morts. Christ doit régner dans les trois domaines, pour remplir toutes choses, « afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre. » (Phil. 2 : 10.) D'après la conception de l'A. T. que Paul adopte, le séjour des morts est situé « dans les profondeurs de la terre. » (Ps. 63 : 10 ; Ez. 31 : 16 ; 32 : 18, 24 ; Es. 14 : 15.) Tout en reconnaissant la force de ces arguments, nous nous en tenons à la première interprétation qui nous semble cadrer mieux avec le raisonnement de l'apôtre. Il peut en effet conclure de l'ascension de Christ à sa venue préalable sur la terre, mais non à sa descente au séjour des morts. Cette dernière idée n'est pas clairement exprimée dans notre passage.

1. Par ces derniers mots, l'apôtre insiste encore sur la pensée que le retour de Christ dans la gloire éternelle, était la condition et le moyen de *remplir toutes choses* (ch. 1 : 20-23) par sa toute-puissance, par sa toute-présence, par sa domination souveraine et par la richesse des dons qu'il s'était acquis le droit de distribuer à son Eglise. (Vers. 11.) En même temps, il y a dans ces paroles, aussi bien qu'au verset précédent, la pensée de la préexistence de Christ, de sa gloire éternelle qu'il avait quittée pour *descendre*, s'abaisser, et dans laquelle il est *remonté*. C'est de là qu'il a la puissance de distribuer aux hommes tous les dons de l'Esprit. (Vers. 11.) — Cette expression : « au-dessus de *tous les cieux*, » désigne l'élévation suprême du Fils de Dieu, comme 1 : 20-23. (Comp. Hébr. 7 : 26, et sur l'idée d'une pluralité des cieux 2 Cor. 12 : 2-4, notes.)

2. Ces mots : *et lui-même a donné*, reportent la pensée sur les v. 7 et 8 et se rattachent immédiatement au v. 10. Mais, d'après ces versets, on s'attendait à voir l'apôtre énumérer des dons divers (*charismes*) ; et au lieu de cela il désigne ici des hommes et des charges dans l'Eglise. C'est qu'en effet *lui-même* (Christ) *donne* à la fois les charges qu'il institue, les hommes capables de les remplir, et les dons de son Esprit, sans lesquels tout le reste n'est rien. Les *apôtres*, les envoyés immédiats de Jésus-Christ, ses témoins authentiques, sont avant tous les autres ; ils réunissent en eux à la fois toutes ces charges, et l'enseignement de tous les autres doit être jugé d'après le témoignage apostolique, même celui des prophètes. (1 Cor. 14 : 37.) Les *prophètes* étaient moins revêtus d'une charge permanente que dépositaires d'un don, qui consistait à parler des choses de Dieu par révélation ou du moins sous une influence puissante de l'Esprit de Dieu, qui mettait momentanément le prophète bien au-dessus de son état spirituel ordinaire. (Voir 1 Cor. 12 : 10 et ch. 14.) Les *évangélistes*, ainsi que ce nom l'indique, étaient chargés d'annoncer de lieu en lieu la bonne nouvelle ; ils étaient souvent des compagnons d'œuvre des apôtres, comme Timothée et Tite. Les *docteurs* avaient le don spécial et la charge de l'enseignement. Les *pasteurs* enfin, appelés autrement *anciens*, ou *surveillants* (évêques), devaient *paître*, nourrir, diriger les troupeaux. Il faut remarquer toutefois que Paul réunit les deux derniers titres *pasteurs et docteurs* (sans article), parce que, dans sa pensée et dans les faits, tout pasteur devait en même temps être capable d'enseigner. (1 Tim. 3 : 2 ; Tite 1 : 9.) — Ces charges et ces dons n'étaient pas tellement distincts, que le Seigneur, parfaitement libre de les dispenser comme il veut, n'ait pas trouvé bon d'en réunir souvent plusieurs dans le même homme ; ni tellement permanents, que l'on puisse, sans empiéter sur les droits de Dieu, prétendre les stéréotyper dans l'Eglise. D'autre part, c'est assurément une institution fort défectueuse que celle qui a fini par absorber tous ces emplois en un seul, le pastorat moderne !

3. Tel est le but pour lequel Christ a donné les apôtres, les prophètes, etc. Ce verset, très simple en lui-même, est im-

venus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ[1] ; — afin 14
que nous ne soyons plus des enfants[2], flottants et emportés çà et là par tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les artifices de l'égarement[3], — mais que, suivant la vérité 15

possible à rendre littéralement, à cause de la différence des prépositions dont se sert l'apôtre, et que, faute de mieux, nous traduisons chaque fois par *pour*, ce qui donne l'idée de trois phrases coordonnées, de trois buts parallèles assignés aux dons que l'apôtre énumère au v. 11 ; ainsi ces dons auraient pour fins 1° le *perfectionnement* (ou le rétablissement) *des saints* ; 2° l'*œuvre du service* ; 3° l'*édification du corps de Christ*, le tout opéré uniquement par les hommes indiqués v. 11. Tel est, en effet, selon le plus grand nombre des interprètes, le sens de ce verset. En y regardant de près, on se convaincra facilement que c'est là une erreur. Le premier *pour* se rapporte seul directement aux charges indiquées v. 11 ; le grand but de celles-ci est de rétablir, de perfectionner les saints par tous ces dons de l'Esprit de Dieu. Ce sont les saints eux-mêmes, c'est-à-dire tous les chrétiens qui sont ainsi rétablis *pour* (préposition grecque différente) *l'œuvre du service* (Gr. *diaconie*), c'est-à-dire pour l'action de charité, de dévouement imposée à tout disciple de Christ, selon le grand principe du sacerdoce universel. Alors, et par là seulement, peut être atteint le troisième but : l'*édification du corps de Christ*, tout entier, se développant, grandissant, devenant *un* par cette sainte communion d'action et d'amour. Ce sens répond seul à d'autres enseignements tels que 1 Cor. 12 : 4-7. D'ailleurs, il se retrouve développé ici même. (Vers. 16.) De là, pour tout chrétien, aussi bien que pour tout ministre de la Parole de Dieu, l'obligation sacrée de concourir selon sa mesure à ce grand dessein de Dieu ; car tout disciple de Jésus-Christ est un missionnaire. Mais il ne faut pas que cela lui fasse négliger en rien les devoirs les plus ordinaires de sa vocation terrestre. — Il est à peine nécessaire d'observer que cet enseignement de l'apôtre n'exclut point les charges spéciales confiées par l'Eglise à tels de ses membres pour l'œuvre du service ou du ministère.

1. Gr. « A l'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude de Christ. » (Le mot traduit par *stature* signifie aussi l'*âge*, mais ici le sens est le même.) — L'*unité de la foi* dans laquelle tous doivent enfin *se rencontrer*, cette unité créée par l'Esprit de Dieu, et dont l'apôtre a parlé au v. 3, tel est le but des dons, des charges et de l'action chrétienne qu'il vient de rappeler. (Vers. 11 et 12.) Là (v. 3), il déclare qu'elle existe ; ici, il la pose comme un but à atteindre ; cela est-il contradictoire ? L'expérience répond : non. Tous les vrais croyants ont l'unité de la foi dans les grandes vérités du salut, et tous pourtant marchent vers une unité plus parfaite dans les choses où ils diffèrent encore. Comment l'atteindront-ils ? Par une *connaissance* (plus parfaite) *du Fils de Dieu*, qui est le grand, l'unique objet de la foi. En effet, ce qui constitue nos différences dans la foi, ce n'est pas la *nature* de cette dernière, mais bien son *objet*, connu à des degrés fort divers. Les progrès dans cette connaissance et dans l'influence sanctifiante qu'elle exerce sur les vrais chrétiens, les unissent toujours plus intimement à Christ, dont ils sont les membres, et par là ils s'avancent vers la *mesure de la stature de Christ*, étant de plus en plus transformés à sa ressemblance, Christ lui-même grandissant en eux. (Vers. 15.) Le dernier but enfin sera sa *plénitude* en tous. Ce mot se trouve déjà ch. 1 : 23, et dans le même sens. (Comp. aussi 3 : 19.) L'Eglise, dans sa communion, sera la pleine manifestation de la gloire de Christ, de sa vie, de ses perfections. Voilà le terme où elle doit tendre, et ce sera la perfection de l'unité. — La question de savoir si ce but est assigné à l'Eglise sur la terre ou seulement dans le ciel, doit être tranchée, sans aucun doute, dans le premier sens. Le mot de *foi* qui caractérise cette unité ne saurait s'appliquer à l'économie future ; et d'ailleurs l'Ecriture se garde bien d'ajourner nos progrès indéfiniment ; à tous égards, elle se contente de nous dire : *Tendez* à la perfection ! et même elle ajoute : « Votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur. » (1 Cor. 15 : 58.) Aussi l'apôtre, dans les paroles qui suivent, rend-il son exhortation tout à fait *actuelle*, en en montrant l'application et les moyens de la mettre en pratique.

2. Par opposition à hommes faits. (Vers. 13 ; comp. 1 Cor. 3 : 1 ; 14 : 20.)

3. La conjonction *afin que* se rattache à la pensée des v. 11 et 12. Paul expose

dans la charité, nous croissions en toutes choses en Celui qui est le
16 Chef, Christ[1], — duquel tout le corps bien coordonné et bien uni par la liaison de ses parties qui communiquent les unes aux autres, tire son accroissement selon la force qui est dans la mesure de chaque partie, afin qu'il soit édifié dans la charité[2].

II. 17-32. Les chrétiens ne doivent plus se conduire comme les païens; ils doivent vivre d'une vie nouvelle et sainte. — 1° L'apôtre revient à son exhortation et atteste dans le Seigneur que ses lecteurs ne peuvent plus vivre comme les païens qui sont dans les ténèbres, étrangers à la vie de Dieu, adonnés aux vices les plus grossiers. (17-19.) — 2° Pourquoi ils ne le peuvent plus : Ils connaissent Christ, et ils ont appris de lui à se dépouiller du vieil homme, à être renouvelés dans tout leur être moral, pour être

d'abord ce qui *empêche* les progrès vers l'unité parfaite (v. 14); puis, dans les deux versets qui suivent, il indique les moyens positifs de réaliser ces progrès. Rester *enfants* dans la foi et la connaissance, et dès lors *flotter à tout vent de doctrine*, comme un vaisseau sans gouvernail, voilà le principal empêchement à l'unité, et l'expérience confirme abondamment le jugement de l'apôtre. (Comp. Hébr. 13 : 9; Jacq. 1 : 6.) Mais ces fausses doctrines ne sont jamais des erreurs purement intellectuelles et, par suite, innocentes. L'Ecriture nous y montre toujours une tendance morale, un fruit de la corruption du cœur. (Comp. 2 Cor. 4 : 3, 4.) Ainsi l'apôtre les attribue ici à la *tromperie des hommes* (le mot grec exprime la tromperie d'un homme qui joue avec des dés falsifiés, qui triche au jeu), et à leur *ruse* qui est conforme aux *artifices*, aux voies détournées *de l'égarement*, ou de l'erreur.

1. Double contraste avec le verset précédent : *suivre la vérité* (ou *être vrai*), est opposé à la tromperie des hommes, à leur ruse, et *croître de toutes manières*, ou « en toutes choses, » est opposé à être et rester des enfants. — La *vérité* et la *charité* sont les deux éléments constitutifs de la vie chrétienne; l'une sans l'autre est nécessairement fausse; réunies, elles développent l'accroissement vers *lui, qui est le Chef, Jésus-Christ*. Telles sont les expressions de l'original, qui rappellent le but proposé au v. 13. (Voir la note.) — D'autres traduisent : « afin que, disant ou professant *la vérité*, nous croissions *dans la charité*, de toutes manières, vers lui.... » La version ordinaire nous paraît préférable. Le verbe grec, composé du mot même de *vérité*, ne la suppose pas seulement en *paroles*, mais en *actions*.

2. Comp. Col. 2 : 19. Il faudrait d'abord donner une traduction littérale de ce verset, mais elle est presque impossible : « Duquel (Christ, v. 15) tout le corps, bien organisé ensemble et bien uni ensemble par chaque liaison de la communication, opère l'accroissement du corps, selon l'efficace et dans la mesure de chaque partie, pour sa propre édification, dans la charité. » C'est ici le développement complet et pratique de l'image que Paul affectionne (2 : 15, 16), qu'il avait déjà dans la pensée en écrivant les deux versets précédents (13, 14), et d'après laquelle l'Eglise est considérée comme un *corps organisé*, le corps de Christ. Ce qu'il tire ici de cette belle image peut se résumer dans les pensées suivantes : 1° Tout, dans ce *corps*, est dirigé par le *Chef* (v. 15), Christ, comme dans le corps humain, par la *tête*. (Il ne faut pas oublier que, dans le vieux français, le mot *chef* signifie *tête*.) 2° Ce corps est aussi artistement coordonné et organiquement uni que le corps humain. 3° Ce qui fait le *lien* des divers *membres*, c'est leur coopération ou *communication* mutuelle, chacun fournissant sa part à la vie de l'ensemble, et cela selon sa force, son efficace, et dans la mesure qui lui est propre, en sorte que l'harmonie de tout le corps soit conservée. Suivant d'autres, le mot que nous traduisons par communication et qui signifie « fourniture, largesse » désignerait la largesse faite par Christ, ses dons à l'Eglise (v. 11) qui sont la *liaison*, les jointures du corps. 4° De cette manière le corps *grandit* (Gr. « opère l'accroissement du corps ») *pour sa propre édification*. 5° Ce qui en est l'âme et la vie, c'est la *charité*, provenant de Christ comme tout le reste, et s'augmentant par le secours même que se prêtent réciproquement tous les membres.

revêtus de l'homme nouveau créé à l'image de Dieu. (20-24.) — 3° Fruits de ce renouvellement : plus de mensonge, mais la vérité toujours ; plus de péché par la colère ; plus de vol, mais le travail qui permet de venir en aide aux nécessiteux. Plus de paroles mauvaises, mais des discours qui édifient, au lieu d'attrister l'Esprit de Dieu ; plus d'amertume ni de haine, mais la compassion, le support, le pardon. (25-32.)

Voici donc ce que je dis, et ce dont je vous conjure dans le Seigneur [1], c'est que vous ne marchiez plus comme marchent encore 17
les païens dans la vanité de leur entendement ; — ayant leur pensée 18
obscurcie de ténèbres, étant étrangers à la vie de Dieu, à cause de l'ignorance qui est en eux, à cause de l'endurcissement de leur cœur [2] ;
— eux qui, ayant perdu tout sentiment, se sont livrés à la dissolu- 19
tion, pour commettre toute sorte d'impuretés, avec une ardeur insatiable [3]. — Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris Christ, 20
— si du moins vous l'avez écouté, et si vous avez été instruits en 21
lui selon la vérité qui est en Jésus, — savoir que vous vous dépouil- 22
liez, quant à votre conduite précédente, du vieil homme, qui se corrompt par les convoitises de la séduction ; — et que vous soyez 23
renouvelés dans l'esprit de votre entendement, — et que vous soyez 24
revêtus du nouvel homme, créé selon Dieu, dans une justice et une sainteté de la vérité [4].

1. Ce *donc* reprend évidemment la pensée du v. 1 et l'exhortation à une conduite chrétienne, interrompue par la digression des versets 4-16. — Ce qui va suivre, Paul ne le *dit* pas seulement de sa propre autorité, il les *en conjure* (voy. 1 Tim. 5 : 21) *dans le Seigneur*, en son nom et dans une communion de vérité avec lui.

2. En exhortant maintenant ses frères à *ne plus se conduire comme les païens*, l'apôtre décrit l'état moral de ces derniers. Ce passage est classique comme description de l'homme absolument privé de la Révélation de Dieu. Ce qu'il y a de plus élevé en lui, ses facultés intellectuelles (l'*entendement* v. 17, la *pensée* qui est l'acte de cet entendement, v. 18) sont tombées dans la *vanité*, c'est-à-dire le vide, le néant, et dans les *ténèbres*. (Comp. Rom. 1 : 21 ; 8 : 20.) Cela vient de ce que les païens sont devenus *étrangers à la vie de Dieu*, à cette vie véritable dont Dieu seul est la source, et sans laquelle l'homme reste dans la mort. C'est là l'athéisme pratique dont l'apôtre a parlé ci-dessus (2 : 12) et qui est l'effet du péché. Enfin, Paul indique deux causes de cet état : l'*ignorance*, mais une ignorance qui a elle-même une cause morale : l'*endurcissement du cœur*. Le cœur est le siège des affections et du sens moral ; en sorte que ces facultés morales participent à la même déchéance que les facultés intellectuelles. De là le mot qui suit (v. 19) : *ayant perdu tout sentiment* de remords ou de honte, et de là aussi les conséquences nécessaires dans la vie pratique.

3. Gr. « avec avidité. » C'est le même mot qui exprime ailleurs l'*avarice* et qui, ici, décrit peut-être l'insatiabilité des désirs sensuels. (Comp. Rom. 1 : 24, note.) — Mais d'excellents interprètes veulent qu'on laisse ici à ce mot son sens d'*avarice*, attendu qu'il n'en a jamais d'autre dans le Nouveau Testament, et ils remarquent que l'impureté et l'avarice sont les deux vices principaux du paganisme, dont Paul recommande aux chrétiens de se garder. (Comp. 5 : 3.)

4. Ces versets 20-24 forment une seule phrase inséparable dans son ensemble. L'apôtre oppose ici à la vie sans Dieu du paganisme la vie renouvelée par la régénération en Christ. Christ lui-même est le modèle, l'idéal, aussi bien que la source de cette vie nouvelle. C'est lui qu'il faut *apprendre*. « *Apprendre Christ* est une locution remarquable.... Il ne faut pas dire, avec la plupart des commentateurs anciens et modernes, que Christ est mis ici pour la doctrine de Christ ; mais il faut apprendre de ce langage que la vraie foi

25 C'est pourquoi, ayant rejeté le mensonge, parlez selon la vérité
chacun à son prochain ; car nous sommes membres les uns des
26 autres [1]. — « Si vous vous mettez en colère, ne péchez point ; » que
27 le soleil ne se couche point sur votre exaspération [2] ; — et ne donnez
28 point accès au diable [3]. — Que celui qui dérobait ne dérobe plus ;
mais plutôt qu'il prenne de la peine, travaillant de ses mains à ce

nous fait entrer en communion réelle et personnelle avec le Seigneur. C'est ce qui fait la différence entre l'orthodoxie et la vie. Le prédicateur orthodoxe prêche la doctrine de Christ et l'auditeur orthodoxe apprend et reçoit la doctrine de Christ ; le prédicateur qui a la vie prêche Christ (2 Cor. 4 : 5) et l'auditeur qui a la vie apprend Christ et reçoit Christ. » *A. Monod.* Avoir ainsi *appris Christ*, l'avoir *écouté*, avoir été *instruit en lui*, s'être pénétré de la parfaite *vérité* morale *qui est en lui*, tout cela est considéré par l'apôtre comme quelque chose de si intime, de si réel, de si vivant, que le résultat en est un *dépouillement du vieil homme*, et un *revêtement de l'homme nouveau*. De ces deux hommes, le premier appartient à la *conduite précédente* dans le paganisme ; c'est celui que Paul a caractérisé (v. 17-19) et dont il déclare encore (v. 22) qu'il *se corrompt* toujours plus *selon les convoitises de la séduction* ou de l'erreur. Ces convoitises sont nommées ainsi, non seulement parce qu'elles séduisent, mais parce qu'elles trompent dans toutes leurs promesses ; elles promettent le bonheur et produisent la misère ; elles mettent l'homme en désaccord avec son Dieu, avec sa destination, avec lui-même, et font ainsi de lui, de sa nature entière, un vivant mensonge. Le *nouvel homme* devient tel par son union avec Christ d'abord (v. 20, 21), puis par le *renouvellement* qui en résulte *dans l'esprit de votre entendement* (v. 23), dans tout ce qu'il y a de plus spirituel et de plus intime en votre être moral. (Voy., sur le rapport de ces deux facultés, l'esprit et l'entendement, 1 Cor. 14 : 14, note.) Et cette œuvre, Paul n'y voit rien moins qu'une *création* (2 Cor. 5 : 17) *selon Dieu*, ou à l'image de Dieu (v. 24 ; comp. Col. 3 : 10), c'est-à-dire une restauration de cette image divine (Gen. 1 : 26, 27) qui avait été effacée et souillée par le péché. Ses caractères principaux sont la *justice* et la *sainteté*. — On traduit ordinairement : *justice et sainteté véritables* (en admettant un hébraïsme), mais le grec porte : *justice et sainteté de la vérité*. Paul veut dire qu'elles sont rétablies dans l'homme par la vérité divine, qu'elles sont un produit de cette vérité qui est en Jésus (v. 21), comme les convoitises sont un produit de la séduction. (Vers. 22.)

1. Le précepte : « Parler selon la vérité chacun avec son prochain, » est emprunté à Zach. 8 : 16. — Cette exhortation à la pratique de la *vérité* dans les discours se fonde sur ce que l'apôtre vient d'enseigner (v. 20-24) relativement à la régénération « par la vérité qui est en Jésus » (comp. Col. 3 : 10), aussi bien que sur la sainte union qui existe entre les fidèles, *membres les uns des autres*. (Comp. v. 16.) C'est ainsi que chaque point spécial de la morale chrétienne, chaque devoir, a ses motifs et ses racines dans les profondeurs mêmes de la doctrine dont il est inséparable.

2. Au lieu de la tournure dubitative de cette citation (Ps. 4, 5), permise par le grec et l'hébreu : *si vous vous mettez en colère*, plusieurs interprètes admettent littéralement le double impératif de l'original : « Mettez-vous en colère et ne péchez point. » Il y a, disent-ils, une *colère* juste et sainte, qui est permise, pourvu qu'en l'éprouvant on se garde de *pécher*. Mais, puisque même cette colère-là est si voisine du péché, comment l'apôtre pourrait-il la *commander ?* Si elle est louable, pourquoi doit-elle passer avant le *coucher du soleil*, c'est-à-dire s'apaiser bientôt ? Pourquoi l'apôtre emploie-t-il, à la fin du verset, un autre mot (*exaspération*) qui évidemment suppose de la passion dans ce mouvement de l'âme ? Pourquoi défend-il, peu après, *toute colère ?* (Vers. 31 ; comp. Col. 3 : 8.) Pourquoi enfin nous montre-t-il dans la colère une tentation diabolique qui est à la porte ? (Vers. 27.) Il faut donc laisser à cet impératif, comme l'ont fait la plupart des commentateurs grecs, le sens du doute, d'une supposition, sens qui se présente fréquemment lorsque deux impératifs se suivent dans la même phrase. — L'apôtre a cité exactement la version grecque des Septante. L'hébreu porte : « *tremblez* et ne péchez point. » Mais ce mot signifie aussi l'émotion de la colère. C'est l'exégèse qui doit en fixer le sens dans le psaume.

3. Par la colère (v. 26) : « Ne lui *donnez point lieu* (Gr.) de vous tenter, de

qui est bien, afin qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin [1]. — Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, 29
mais toute parole bonne pour l'édification, selon le besoin, afin qu'elle communique une grâce à ceux qui l'entendent [2]. — Et n'attristez 30
point le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption [3]. — Que toute amertume, et animosité, et 31
colère, et clameur, et médisance, ainsi que toute malice soit ôtée du milieu de vous ; — et soyez, les uns envers les autres, bons, pleins de 32

vous entraîner au péché par la passion. » (2 Cor. 2 : 11.)

1. Excellente manière d'observer le huitième commandement compris dans son sens positif : *donner*, au lieu de *dérober*.

2. L'épithète ordinairement ici rendue par « parole *déshonnête* » signifie proprement ce qui est corrompu, pourri. Ainsi il s'agit de tout discours qui porte en soi la corruption du péché, quel qu'en soit le sujet. A cela l'apôtre oppose, comme devoir du chrétien, des paroles qui puissent servir à l'*édification* (comp. sur le sens de ce mot, Rom. 15 : 2, note) et *communiquer* quelque *grâce* nouvelle à ceux qui les écoutent. Selon d'autres exégètes, cette parole doit avoir pour but d'être agréable à ceux qui l'écoutent ou de leur *accorder un bienfait*. Ce sens est grammaticalement possible ; mais, puisque, dans la pensée de l'apôtre, cette parole doit servir à l'*édification*, cela ne peut être qu'en entendant ce mot de *grâce* dans son sens religieux habituel. « Un des principaux points de la piété, et des plus nécessaires, est de veiller sur sa langue ; de rendre les conversations chrétiennes ; de les remplir de discours utiles, proportionnés à la portée et aux besoins du prochain ; d'y tenir le parti de la piété avec prudence et sans rebuter. » *Quesnel*.

3. La liaison des versets 29 et 30 se trouve dans ces « paroles mauvaises » par lesquelles on peut *attrister le Saint-Esprit de Dieu*. — Ceux qui reculent toujours en présence du profond et vivant réalisme de l'Ecriture et ne tiennent pour vraies les pensées divines qu'après les avoir rendues superficielles, suivent ici le même principe et réduisent l'idée d'*attrister le Saint-Esprit de Dieu* (comp. Esa. 63 : 10) à n'être plus qu'une image, par laquelle un sentiment humain est prêté à un être divin, incapable de l'éprouver. Il y a un autre principe qui est assurément plus sage et plus sûr : c'est de laisser la Parole de Dieu dire ce qu'elle dit. Paul nous apprend ailleurs que le Saint-Esprit prend part à nos faiblesses, prie et soupire en nous. (Rom. 8 : 25, 26.) Ici il nous dit que cet Esprit, devenu *un* avec les enfants de Dieu dans une communion réelle et vivante, peut être *attristé* en eux par le péché. De même que le Fils de Dieu était attristé par les péchés et les souffrances des siens au milieu desquels il vivait, de même l'Esprit de Dieu peut l'être en ceux qu'il anime et sanctifie. Le Dieu de la Bible, qui s'attribue à lui-même l'amour d'un père (Ps. 103 : 13), la tendresse d'une mère (Esa. 49 : 15), qui déclare qu'il est en angoisse dans les angoisses de son peuple (Esa. 63 : 9), le Dieu de la Bible n'est pas cet Etre froidement impassible dans son immensité, que nous décrit la philosophie de ce monde. Déjà en créant l'homme à son image, il trouva dans cette créature un objet d'amour et de joie. C'est pour cela même que l'ingratitude et le péché de ceux qu'il aime excitent en lui le déplaisir et la colère, comme leur repentance émeut sa miséricorde et ses compassions. Pour les prémunir efficacement contre ce péché d'attrister le Saint-Esprit de Dieu (*de Dieu*, expression solennelle !), l'apôtre rappelle à ses frères qu'ils ont été *scellés de cet Esprit pour le jour de la rédemption*. (Voy. 1 : 13.) C'est-à-dire que Dieu commence en eux ici-bas par cet Esprit une œuvre de restauration, de vie nouvelle, qui ne cessera plus de s'avancer vers la perfection, jusqu'au jour où ils pourront avoir part à toute la gloire céleste. (Philip. 1 : 6.) Cet Esprit demeure en eux, s'identifie avec eux, avec leurs affections, avec leur vie ; il n'est plus en eux un hôte étranger, mais, comme « Esprit de Christ » (Rom. 8 : 9), il est devenu *humain* dans leur âme ; leurs joies sont ses joies, leurs infidélités l'*attristent*. Qu'on ne redoute pas ici le panthéisme ! Cette vue profonde de l'union de l'homme avec Dieu ne deviendrait fausse et indigne de Dieu que si Dieu ou l'homme perdait dans cette communion quelque chose de sa personnalité. Mais cette personnalité, elle est consacrée de la manière la plus éclatante par cette magnifique pensée qu'un être fini est

compassion, vous pardonnant réciproquement, comme aussi Dieu vous a pardonné en Christ [1].

individuellement *scellé* du sceau de l'Esprit de Dieu pour la vie éternelle !

1. Par ces dernières paroles, l'apôtre remonte jusqu'à la source de cet esprit de support et de paix dont il a parlé au verset 26. *Pardonner* aux autres comme *Dieu nous a pardonné*, tels sont à la fois la règle et le tout-puissant motif de la conduite du chrétien envers ceux dont il a à se plaindre. (Comp. 5 : 1, et surtout Col. 3 : 12 et suiv.)

CHAPITRE V

Suite des exhortations pratiques : I. *Les chrétiens doivent marcher dans la charité, dans la pureté, non dans les œuvres de ténèbres, mais à la lumière de l'Esprit de Dieu, 1-20.* — II. *Leur devoir est de se soumettre les uns aux autres ; obligations des époux chrétiens qui doivent voir dans leur union une image de celle de Christ et de son Eglise, 21-33.*

I. 1-20. Exhortations a une vie sainte. — 1° Soyez imitateurs de Dieu et marchez dans la charité, à l'exemple de Christ qui s'est livré pour nous. (1, 2.) — 2° Que les vices du paganisme ne soient pas même nommés parmi vous ; évitez les paroles malhonnêtes ; qu'on entende plutôt des actions de grâce, car ceux qui s'adonnent au mal sont exclus du royaume de Dieu, et c'est pour ces choses que sa colère vient sur les rebelles. (3-7.) — 3° N'ayez donc aucune participation avec eux, car étant passés des ténèbres à la lumière, vous devez marcher dans cette lumière, et, loin de participer aux œuvres de ténèbres, les reprendre, afin que votre lumière manifeste au grand jour ce qui se fait dans les ténèbres ; c'est pourquoi un cri de réveil retentit parmi vous. (8-15.) — 4° Préceptes destinés à appliquer la règle précédente : Se conduire avec prudence et sagesse ; racheter le temps ; ne point s'enivrer de vin, mais être rempli de l'Esprit, dont la sainte joie s'exprime par des chants religieux et des actions de grâces. (16-20.)

1 Soyez donc imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés, —
2 et marchez dans la charité, comme aussi Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous, en oblation et en sacrifice à Dieu comme
3 un parfum d'agréable odeur [1]. — Que ni l'impudicité, ni aucune

1. Ces deux premiers versets n'auraient pas dû être séparés du chapitre précédent auquel ils appartiennent. (Voy. 4 : 32, note.) Après avoir dit là que le pardon de Dieu est pour nous la règle et la source du pardon que nous accordons à nos frères, l'apôtre insiste ici sur cette pensée, en nous exhortant à *imiter Dieu* dans sa miséricorde ; des *enfants bien-aimés* doivent ressembler à leur Père. Puis il rappelle à notre cœur un motif tout-puissant de *marcher* ainsi *dans la charité :* c'est l'immense amour dont *Christ nous a aimés*, et qu'il a manifesté en donnant sa vie pour nous. (Comp. Jean 15 : 13 ; Rom. 5 : 8 et suiv. ; Gal. 2 : 20.) Ce grand sacrifice, Paul l'envisage sous un double aspect, en le désignant comme une *oblation* et comme un *sacrifice sanglant.* Christ a offert l'un et l'autre : la première, en offrant à Dieu le sacrifice de sa volonté, de son obéissance jusqu'à la mort, ce qui était le devoir de tous les hommes ; le second, en portant sur la croix la peine de leurs péchés. Par le premier de ces sacrifices, il nous a tracé la voie où nous devons le suivre, et nous

impureté, ou l'avarice, ne soient même nommées parmi vous, comme
il convient à des saints [1], — ni malhonnêtetés, ni bouffonneries, ni 4
plaisanteries, qui ne sont pas choses bienséantes ; mais plutôt des
actions de grâces [2]. — Car vous savez ceci : qu'aucun fornicateur, ou 5
impur, ou avare, qui est un idolâtre, n'a d'héritage dans le royaume
de Christ et de Dieu [3]. — Que personne ne vous séduise par de vains 6
discours ; car c'est pour ces choses que la colère de Dieu vient sur
les fils de la rébellion [4]. — N'ayez donc aucune part avec eux [5]. — 7

en a rendus capables ; par le second, il nous a délivrés de la condamnation que nous avions méritée. (Comp. Rom. 12 : 1, note ; 2 Cor. 5 : 15, note.) Si ce double sacrifice de l'amour du Sauveur a été agréable à Dieu (Gr. « en odeur de bonne senteur ; » comp. Gen. 8 : 21 ; Lév. 1 : 9 ; 2 : 12-16, etc.), Dieu aura aussi pour agréables les sacrifices que nous lui offrirons en pardonnant à nos frères dans ce même esprit de charité qui était en Christ. (Math. 18 : 33 ; 1 Jean 4 : 11 ; Math. 5 : 23 et suiv.)

1. Ce titre de *saints* (Rom. 1 : 7, note), qui rappelle sans cesse aux chrétiens ce qu'ils doivent être, est bien propre à leur faire sentir aussi que même le nom de ces vices, ou le moindre soupçon qu'ils puissent y avoir part, forme une contradiction criante avec leur destination.

2. S'il faut que toute la vie du chrétien soit une oblation de reconnaissance à Dieu (v. 2, note), ses *paroles* aussi doivent exprimer le même sentiment de son cœur et être consacrées à Dieu par des *actions de grâces*. (Col. 3 : 17.) Le mot que nous rendons ici par *malhonnêtetés*, peut s'entendre soit de *paroles* soit de *choses* ou d'actions déshonnêtes. — Les *bouffonneries* sont (littér.) des *paroles folles*. Dans cette association d'idées, la *plaisanterie* n'est condamnée que quand elle devient inconvenante et mauvaise.

3. L'apôtre, en prononçant cette exclusion absolue (comp. Gal. 5 : 21), en appelle à la conscience de ses lecteurs : *vous savez*. — Sur l'association de ces deux termes *impur* et *avare*, ici et v. 3, voy. 4 : 19, note. L'apôtre relève par là le caractère charnel de l'avarice ; ce terme désigne, comme partout dans l'Ecriture, l'amour de l'argent. L'*avare* est un *idolâtre*, parce qu'il fait de son argent son dieu. Plusieurs interprètes pensent que cette épithète s'applique aux trois vices mentionnés dans ce verset. Cela n'est point nécessaire ; le passage parallèle des Colossiens (Col. 3 : 5) l'indique clairement. — Les commentateurs se divisent, sans distinctions d'écoles et de partis, sur la question de savoir s'il faut traduire : « le royaume de Christ et de Dieu » ou « le royaume du Christ et Dieu. » Dans le premier cas, Paul désignerait deux personnes, Jésus-Christ et Dieu le Père ; dans le second, une seule personne, le Christ, auquel il attribuerait l'épithète de Dieu. Cette dernière interprétation se base sur le fait que, dans le texte grec, l'article qui se trouve devant *Christ* n'est pas répété devant *Dieu* et que ces deux termes semblent ainsi étroitement unis. Ce serait la même construction que dans ces mots « notre Dieu et Père. » (Vers. 20 ; 1 Cor. 15 : 24.) Comp. Tite 2 : 13, note. Mais ni la grammaire ni l'analogie de ces passages ne sauraient trancher la question d'une manière certaine. On remarque, en effet, que la répétition de l'article n'est pas indispensable quand deux termes consécutifs doivent désigner des personnes différentes (Marc 15 : 1 ; en grec) ; que Christ et Dieu sont devenus des noms propres et que dans une énumération de noms propres on met l'article seulement devant le premier. (Act. 1 : 13.) Quoi qu'il en soit, l'unité ineffable du Père et du Fils est exprimée dans ces paroles et l'intention de l'apôtre est évidente : en prononçant avec tant de sérieux contre tous les hommes vicieux qu'il vient de nommer une exclusion absolue du royaume de Christ, il se sent pressé d'ajouter que ce royaume n'est pas celui d'un homme, d'une créature, mais que c'est de la communion avec Dieu que se prive le pécheur impénitent. (1 Cor. 6 : 10.)

4. Voy. sur ce dernier mot 2 : 2, note. Les *vains discours*, paroles *vides*, contre lesquelles l'apôtre met en garde ses lecteurs, ne sont pas seulement les discours mauvais qu'il vient d'interdire (4 : 29 et suiv. ; 5 : 3 et suiv.) ; mais aussi et surtout les vains sophismes par lesquels on voudrait persuader à soi-même et aux autres que Dieu ne punit pas, que sa *colère* ne vient pas sur les péchés dont il est ici question. (Vers. 6.)

5. Cette exhortation, si importante pour la vie chrétienne, est développée et moti-

8 Car autrefois vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière
9 dans le Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière, — (car
le fruit de la lumière consiste en toute bonté et justice et vérité), —
10,11 examinant ce qui est agréable au Seigneur [1] ; — et n'ayez aucune
part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt reprenez-
12 les [2] ; — car les choses qu'ils font en secret, il est honteux même de les
13 dire [3]. — Mais toutes ces choses, quand elles sont reprises, sont manifestées par la lumière ; car tout ce qui est manifesté est lumière [4].

vée dans les versets qui suivent ; en quelques traits profonds l'apôtre relève le contraste absolu qu'il y a entre l'état précédent des Ephésiens dans le paganisme, et leur position actuelle dans l'Evangile ; c'est ce qu'indique le *car*. (Vers. 8.)

1. Ce n'est pas seulement par sa pureté et son élévation que la morale de l'Evangile se distingue de toute autre, mais surtout par ses motifs. Ainsi, tant que les Ephésiens étaient *ténèbres* (4 : 18 et ci-dessous v. 11), ils pouvaient trouver dans cet état une excuse à une vie de péché ; ils étaient alors dans la plus profonde ignorance, en communion avec le prince des ténèbres, appartenant à son royaume ; mais maintenant, étant en communion avec Celui qui est la lumière (Jean 1 : 4), ils sont devenus *lumière*, c'est-à-dire que non seulement l'Esprit de Dieu les a éclairés, eux, mais qu'ils peuvent et doivent refléter pour d'autres cette lumière. (Math. 5 : 14 ; Philip. 2 : 15.) De là, l'obligation absolue de *marcher comme des enfants de lumière*, (v. 8) et d'*examiner ce qui est agréable au Seigneur*, afin de ne plus s'y tromper. (Vers. 10.) Paul relève ailleurs le même contraste pour exhorter à une vie sainte. (1 Thes. 5 : 4 et suiv. ; 2 Cor. 6 : 14 et suiv.) — Au v. 9, l'apôtre indique entre parenthèses quelques *fruits* de cette *lumière* (et non *fruits de l'esprit* comme dit le texte reçu). La lumière produit dans les caractères qu'elle pénètre tout ce qui est moralement *bon*, *juste* et *vrai*, par opposition au mal, à l'injustice, au mensonge, qui sont le fond du paganisme.

2. Les *œuvres des ténèbres* sont toutes celles que l'homme fait avant d'être devenu « lumière dans le Seigneur » (v. 8) ; elles sont *infructueuses*, parce qu'elles ne produisent aucun des *fruits* de la lumière indiqués au v. 9. Toutefois, l'apôtre a en vue ici des péchés positifs (v. 12), à l'égard desquels le chrétien n'a pas mis encore toute sa responsabilité à couvert, par cela seul qu'il n'y prend lui-même *aucune part* ; il faut qu'il les *reprenne*. Dans quel but ? L'apôtre répond v. 13.

3. *Les choses qu'ils font en secret* sont « les œuvres des ténèbres » (v. 11), qui méritent ainsi ce nom dans tous les sens, au physique comme au moral. (1 Thes. 5 : 7.) En disant qu'il est *honteux* même d'en parler, l'apôtre veut faire ressortir la grandeur et l'odieux de ces péchés, et par là même la nécessité de les reprendre. Comment cela se peut, et quel fruit on doit en attendre, c'est ce qu'il expose au verset suivant.

4. Quelque secrètes que soient ces œuvres, quelque difficile qu'il soit d'en parler (v. 12), dès qu'elles sont *reprises* avec la fermeté et le courage de la charité, elles sont *manifestées par la lumière* dans laquelle elles sont placées (v. 13), confondues par elle, car elles ne sauraient subsister qu'à la faveur des ténèbres. (Jean 3 : 20.) On peut traduire aussi : « Toutes ces choses étant reprises par la lumière sont manifestées. » Le sens est le même. Mais il reste à expliquer les derniers mots du verset. Calvin, et après lui nos anciennes versions, ont traduit ces paroles par l'actif : « car la lumière manifeste tout. » Mais la phrase de l'original ne peut se rendre autrement que nous ne l'avons fait dans le texte. Que veut donc dire l'apôtre ? Prenant les choses dans leur profonde réalité, il voit dans cette manifestation des œuvres de ténèbres, dont il vient de parler, une action de l'Esprit de Dieu qui amène le pécheur à se connaître lui-même tel qu'il est : il le voit repentant, changé, gagné à la communion de la lumière, devenant en un mot *lumière*, dans le même sens qu'au v. 8. Tout ce qui est ainsi *repris*, *convaincu* de péché (Jean 16 : 8, où se trouve le même mot), *manifesté* au grand jour de la vérité, devient lumière. « Telle est la nature de la lumière qu'elle ne saurait se trouver à côté des ténèbres sans les pénétrer et les absorber, et les transformer en sa propre substance. » *A. Monod*. Quel motif pour les enfants de lumière de s'adonner à cette œuvre de fidélité et de charité ! — Le sens que nous venons d'indiquer est confirmé par le verset suivant, qui insiste

— C'est pourquoi il est dit [1] : « Réveille-toi, toi qui dors, et te 14
relève d'entre les morts, et Christ t'éclairera. » — Prenez donc 15
garde de vous conduire scrupuleusement, non comme des gens
dépourvus de sagesse, mais comme des sages ; — rachetant le 16
temps, car les jours sont mauvais [2]. — C'est pourquoi ne soyez 17
pas insensés, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur [3].
— Et ne vous enivrez point de vin, en quoi il y a de la dissolution ; 18
mais soyez remplis de l'Esprit [4], — vous entretenant par des psau- 19
mes, et des hymnes, et des cantiques spirituels, chantant et psal-

sur le devoir de la répréhension (*c'est pourquoi*) et qui renferme un appel au pécheur et la promesse de la lumière.

1. Gr. « Il dit. » Qui ? C'est bien là une formule par laquelle Paul cite souvent l'Ecriture ; mais ces paroles, du moins telles qu'il les cite, ne s'y trouvent pas. Par cette raison, plusieurs ont pensé que l'apôtre les a tirées d'un cantique chrétien chanté dans les Eglises, ce qui pourrait très bien être. D'autres font émaner la citation de quelque livre apocryphe inconnu, ce qui serait contraire à toutes les habitudes de l'apôtre. Si l'on considère, toutefois, qu'il lui arrive assez fréquemment de rassembler des paroles éparses de l'Ecriture, d'en former une pensée qui rend l'esprit de ces passages, et de l'approprier aux besoins de ses lecteurs (comp. Rom. 10 : 6-8 ; 14 : 11 ; 1 Cor. 1 : 19 ; Eph. 4 : 8-10), il est possible de retrouver ici le même procédé. « Réveille-toi, réveille-toi, Sion, lève-toi, sois éclairée, car ta lumière est venue, et la gloire de l'Eternel s'est levée sur toi ! » (Esa. 52 : 1 ; 60 : 1 ; comp. 26 : 19.) Voilà bien la pensée de l'apôtre ; et si dans cette *lumière* il voit *Christ*, il est en pleine harmonie avec le prophète qui désignait certainement par ce terme la venue du Messie. Cependant il faut envisager de tels passages plutôt comme des imitations que comme des citations textuelles de l'Ecriture, qui n'étaient point dans l'intention de l'apôtre.

2. Ce précepte est une application spéciale de la *sagesse* recommandée au v. 15. Il s'agit moins ici du *temps* en général et du bon emploi à en faire, que de l'*occasion* opportune à saisir avec sagesse pour agir et pour pratiquer le bien. Le fidèle trouve toujours un puissant motif de remplir ce devoir dans la pensée qu'il vit en des *jours mauvais*, c'est-à-dire dans un temps où le péché règne avec puissance, où la piété se relâche, où l'opposition du monde se renforce, ce qui rend plus rares les occasions et la possibilité de faire le bien. (2 Tim. 3 : 1 ; Col. 4 : 5 ; 1 Cor. 7 : 29-31.) « Un chrétien rencontre sur son chemin tant d'obstacles et tant de choses qui peuvent lui faire négliger une bonne œuvre, qu'il doit, comme un prisonnier, s'arracher à ses chaînes, dérober le temps ou l'*acheter* bien cher, par exemple, au prix de la faveur des hommes, quand il a égard à ce proverbe : Les amis sont des voleurs de temps. » *Luther.*

3. *Comprendre*, à chaque moment donné, *quelle est la volonté du Seigneur*, c'est la vraie sagesse (v. 15), et le seul moyen de « racheter l'occasion. » (1 Cor 14 : 20 ; Col. 4 : 5.)

4. Sans autre liaison que ce *et*, l'apôtre cite ici un frappant exemple de cette inintelligence de la volonté du Seigneur (v. 17), l'abus du *vin !* — Contraste remarquable : A la *dissolution* qui résulte de l'*ivresse* (comp. Luc 21 : 34), au vide affreux qu'elle laisse après elle, bien que souvent l'homme insensé y cherche une force factice, une fausse joie et l'oubli de ses peines, l'apôtre oppose la *plénitude*, la force, la joie de l'*Esprit*-Saint. « Ils seront rassasiés (Héb. « ivres ») des biens de ta maison, et tu les abreuveras au fleuve de tes délices. » (Ps. 36 : 9 ; comp. Esa. 65 : 13.) De là, la confusion de ces deux ivresses faite par l'ignorance et l'incrédulité des moqueurs. (Act. 2 : 13, 15, 16.) « Deux ivresses bien différentes, celle du corps par l'excès du vin, et celle de l'âme par la plénitude du Saint-Esprit : l'une qui donne au corps des forces pernicieuses, une ardeur criminelle, une joie charnelle, une hardiesse présomptueuse, produit l'oubli de Dieu et fait perdre la raison ; l'autre qui donne à l'âme une sainte joie, un courage humble, des forces salutaires, fait oublier le monde et ses délices, ôte l'usage de la raison corrompue, pour faire suivre par la foi la raison souveraine et souverainement sainte, qui est Dieu. » *Quesnel.*

20 modiant dans votre cœur au Seigneur [1] ; — rendant toujours grâces pour toutes choses à Dieu notre Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ [2].

II. 21-33. La famille. L'union de Christ et de l'Eglise, modèle de l'union des époux chrétiens. — 1° Selon le principe de la soumission mutuelle, les femmes doivent être soumises à leurs maris, comme l'Eglise l'est à Christ, son Chef et son Sauveur. (21-24.) — 2° Les maris doivent aimer leurs femmes, comme Christ a aimé l'Eglise et s'est dévoué pour elle à la mort, afin de la purifier et d'en faire une Eglise glorieuse, sainte, irrépréhensible. (25-27.) — 3° En aimant ainsi sa femme comme un autre lui-même, en prenant d'elle un tendre soin, le mari imite le Seigneur, qui est si intimement uni à l'Eglise, qu'elle est chair de sa chair : telle doit être l'union des époux, à laquelle cèdent tous les autres liens, même ceux qui unissent à père et à mère. (28-31.) — 4° Le mystère de l'union de Christ et de son Eglise doit donc se réaliser dans l'amour du mari et dans le respect de la femme. (32, 33.)

21 Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Christ [3]. —

1. Toute joie de l'Esprit divin (v. 18), parvenue à un certain degré, s'exprime par le chant. Cette joie ne peut pas et ne doit pas se renfermer au dedans. (Jacq. 5 : 13.) En prenant son essor dans des chants religieux pleins de sentiment, de spiritualité, d'intimité, elle se communique à d'autres, devient un puissant moyen d'édification et contribue à la gloire de Dieu. On voit par cette exhortation que le chant fut en usage chez les fidèles dès les premiers jours de l'Eglise. Pline écrivait à l'empereur Trajan, en lui rendant compte des mœurs des chrétiens : « Ils chantent entre eux des cantiques à Christ comme à leur Dieu. » Ils se servaient sans doute pour cela des *psaumes* de la Bible, auxquels l'Esprit donnait une vie nouvelle ; mais l'apôtre mentionne aussi d'autres chants religieux sous les noms d'*hymnes* et de *cantiques spirituels* (*odes*), qui malheureusement ne sont pas parvenus jusqu'à nous. C'est surtout dans les temps de réveil et de plénitude de l'Esprit que l'Eglise chante ; on peut assez bien juger de son état spirituel par les cantiques qu'elle produit. (Comp. Col. 3 : 16 ; 1 Cor. 14 : 15, 26.)

2. Si la joie n'est pas toujours dans le cœur, un autre sentiment, qui s'exprime aussi par le chant, ne doit jamais faire défaut, c'est la reconnaissance, qui pousse à l'*action de grâce*. Celle-ci doit se produire *toujours*, pour *toutes choses*, même pour celles qui, au premier abord, sont des sujets de tristesse, parce que l'enfant de Dieu sait que toutes les dispensations de son Père céleste envers lui sont des pensées de paix et d'amour. — *Rendre grâce à Dieu notre Père* (Gr. *au Dieu et Père*) *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, c'est se consacrer à Dieu, comme lui, en sacrifice vivant et saint, dans tout ce que l'on dit ou fait (Col 3 : 17) ; c'est offrir à Dieu par Christ tout ce que l'on a reçu de lui en Christ, comme si Christ lui-même bénissait Dieu en nous, par la puissance de sa Rédemption et de son Esprit. Selon l'Ecriture le chrétien est devant Dieu identifié avec son Sauveur, en sorte que tous ses rapports avec Dieu, le pardon, la réconciliation, la prière, l'action de grâce, la confiance, l'amour ont Christ pour Médiateur.

3. D'après une variante que présentent les manuscrits, il faut lire ici : *dans la crainte de Christ*, au lieu de la leçon du texte reçu : dans la crainte de *Dieu*. La dépendance où tous les chrétiens sont de Christ, leur Roi souverain, au nom duquel ils rendent grâce à Dieu (v. 20), les oblige à *se soumettre les uns aux autres* dans toutes les relations de la vie de famille et de société ; non seulement elles ont été instituées par lui, mais elles doivent être pénétrées de son esprit ; nous devons nous y comporter en regardant sans cesse à lui. L'apôtre va énumérer ces relations jusqu'au ch. 6 : 9. — Le texte grec dit : « Vous *soumettant* les uns aux autres, » ce participe clôt la série des participes qui précèdent (depuis le v. 16) et montre en même temps que ce principe ainsi énoncé sert de motif aux exhortations qui suivent. Ce verset 21 se lie donc intimement à ce qui précède et à ce qui suit, comme une transition pleine de sens : à ce qui pré-

Femmes, soyez soumises à vos propres maris [1], comme au Seigneur ; 22
— parce que le mari est le chef de la femme, comme aussi Christ est 23
le Chef de l'Eglise [2], lui, Sauveur du corps [3] ; — mais comme l'Eglise 24

cède, parce que la reconnaissance envers Dieu, au nom de Jésus-Christ (v. 20), inspire pour ce bon Maître une crainte pleine de confiance et d'amour ; à ce qui suit, parce que cette crainte devient la source du respect, de la déférence, de la soumission qui doit régner dans toutes les relations de la vie auxquelles Christ préside. De là, toutes les exhortations suivantes sur ces rapports mutuels, rapports d'autant plus importants qu'ils remplissent toute la vie et en font le tissu journalier ; d'autant plus dignes de l'attention de l'apôtre, que les devoirs réciproques des inférieurs et des supérieurs sont au nombre des plus difficiles à bien remplir. Si, d'une part, celui qui commande est sans cesse tenté d'abuser de son autorité, d'autre part, se soumettre et obéir est tout à fait contraire aux penchants orgueilleux du cœur de l'homme. Plein de cette dernière pensée, et par un égard délicat pour les inférieurs, Paul leur rappelle à eux d'abord le devoir de la soumission : à la femme (v. 22), aux enfants (6 : 1), aux serviteurs (6 : 5). C'est ainsi qu'il individualise son précepte général : « Soumettez-vous les uns aux autres. » Mais, s'ils doivent se soumettre et obéir à cause de Christ, et comme à Christ que les supérieurs représentent, ceux-ci, à leur tour, sont tenus d'exercer leur autorité selon le même sublime principe, et ainsi les uns et les autres doivent se rencontrer dans une soumission commune au commun Maître. De là, chez les uns, une manière de commander caractérisée par la charité et la douceur, et chez les autres une plus grande facilité à obéir.

1. Selon une variante : « Que les femmes soient soumises.... » Une autre encore omet ici tout verbe, la phrase étant ainsi liée à celle qui précède. (Vers. 21.) « Vous soumettant les uns aux autres : les femmes à leurs propres maris. » — « A vos *propres* maris, » c'est-à-dire à ceux qui vous appartiennent en propre, exclusivement. (Voir la note précédente.)

2. Déjà dans l'Anc. Test. le rapport du Seigneur et de son peuple était représenté sous l'image de l'union conjugale (Esa. 54 : 5 ; Jér. 31 : 32), et il y a dans cette image une profonde vérité. Combien plus, depuis que ce rapport est devenu celui de *Christ* et de *son Eglise !* (Math. 9 : 15 ; 25 : 6 ; 2 Cor. 11 : 2.) Rien donc ne pouvait donner du mariage une idée plus élevée, plus spirituelle, plus sainte, que de le mettre en parallèle avec l'union de Christ et de son Eglise, comme notre apôtre le fait ici. Et il n'a pas en vue une simple comparaison par analogie, mais une profonde réalité. Ainsi, tandis qu'ailleurs (1 Cor. 7) Paul parle du mariage en l'envisageant par son côté purement humain et terrestre, parce que telle était la question du moment et que ses lecteurs avaient besoin de ces directions pratiques, ici il le saisit à son point de vue idéal, dans ce qu'il a de plus spirituel, tel qu'il *doit être* entre chrétiens. En ce sens, le devoir de la *soumission* qu'il impose à la *femme* ne peut pas se restreindre et signifier : Soyez soumises à vos maris, parce que tel est l'ordre du Seigneur, ou : obéissez-leur comme au Seigneur, dans le sens où cela est commandé aux enfants (6 : 1), aux serviteurs (6 : 5-7) ; mais littéralement : *Soyez soumises à vos maris comme* vous l'êtes *au Seigneur*. Tel est indubitablement le sens du verset 22, ce que prouve le verset 24, et ce qu'implique la raison donnée au verset 23. Si l'on objecte que c'est là dépasser toutes les bornes des devoirs que l'on peut avoir envers une créature, il faut se souvenir que l'apôtre envisage ici le mari comme le représentant du Seigneur auprès de sa femme. (Comp. 1 Cor. 11 : 3 ; 1 Tim. 2 : 11.) Si l'on objecte encore que souvent, dans le mariage, ce rapport-là n'est ni réel ni possible, quand, par exemple, le mari n'est pas chrétien, il n'y a à cela qu'une réponse, c'est que Paul suppose que les deux époux appartiennent au Seigneur. Un autre apôtre, Pierre, a prévu le cas où le mari « n'obéirait pas à la Parole » et y voit également un sérieux motif de soumission pour la femme, quoique à un point de vue différent. (1 Pier. 3 : 1 et suiv.) Paul lui-même se contente de recommander ailleurs la soumission « selon le Seigneur » (Col. 3 : 18), et de là vient que plusieurs interprètes se sont efforcés de réduire notre passage à ce sens mitigé, mais c'est malgré les termes exprès du texte.

3. On peut envisager ces mots comme apposition de ce qui précède : Christ est le Chef, parce qu'il est le Sauveur. On peut aussi en faire une pensée indépendante : « Lui-même (lui seul, il est vrai) est le Sauveur du corps, *mais* comme l'Eglise est soumise à Christ, que les femmes.... » (Vers. 24.) La pensée de l'apôtre est que, comme *Sauveur*, Christ

est soumise à Christ, que les femmes le soient aussi à leurs maris
25 en toutes choses [1]. — Maris, aimez vos femmes, comme aussi
26 Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, — afin qu'il
la sanctifiât, l'ayant purifiée par l'ablution d'eau, par la Parole ; —
27 afin qu'il la fît paraître devant lui, Eglise glorieuse, n'ayant ni tache,
ni ride, ni rien de semblable ; mais afin qu'elle soit sainte et irrépré-
28 hensible. — C'est ainsi que les maris aussi doivent aimer leurs
femmes, comme leurs propres corps [2]. Celui qui aime sa femme s'aime
29 soi-même. — Car jamais personne n'a haï sa propre chair ; mais il la
nourrit et soigne tendrement, comme Christ le fait pour l'Eglise [3], —
30 parce que nous sommes membres de son corps étant de sa chair et
31 de ses os [4]. — « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère
et s'attachera à sa femme ; et les deux seront une seule chair [5]. » —

est unique, que le mari ne peut plus lui être comparé, mais que, malgré cette infériorité, la femme lui doit obéissance. Alors on comprend cette particule adversative *mais*, que nos versions ordinaires transforment en un *donc* contraire au sens grammatical.

1. A ces mots : *en toutes choses*, on craint de nouveau l'exagération, et l'on se hâte d'y apporter diverses restrictions. Au point de vue de l'apôtre (v. 23, note), il n'y a rien à retrancher à sa pensée ; au point de vue des tristes réalités du monde, ou même de la plupart des unions appelées chrétiennes, sans doute, la femme chrétienne peut se trouver souvent dans le cas « d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Elle ne doit pas pécher par son obéissance, si l'on exige d'elle des choses contraires à la Parole de Dieu.

2. A la *soumission* de la femme, l'apôtre oppose l'*amour* du mari, et cela seul suffit pour que cette soumission ne soit point un esclavage, mais une sainte communion en Celui à qui la femme *obéit*, et en qui le mari *aime*. Mais ici encore, c'est le rapport de Christ avec son Eglise qui sert de modèle, qui est l'idéal vers lequel il faut tendre. Christ *a aimé l'Eglise* (v. 25), et de quel amour ! Il *s'est livré pour elle* à la souffrance et à la mort. Son *but* était de la *sanctifier*, et, pour accomplir en elle toute son œuvre de rédemption, il l'a *purifiée par l'ablution d'eau par la Parole*, c'est-à-dire en lui accordant dans le baptême le signe extérieur de la régénération opérée par la Parole. (Vers. 26 ; comp. Tite 3 : 5.) Par cette Parole, les uns entendent la Parole de Dieu en général, l'Evangile ; d'autres, la promesse de Dieu ; d'autre , la parole du baptême (Math. 28 : 19), qui confère à cet acte son autorité divine et son efficace. Quoi qu'il en soit, le but du Sauveur envers son Eglise sera atteint : il *la fera apparaître devant lui Eglise glorieuse* par sa *sainteté*, ainsi qu'une épouse pure, *irrépréhensible*, resplendissante de sa beauté morale. (Vers. 27. Comp. Apoc. 21 : 2.) *Ainsi*, ajoute maintenant l'apôtre en revenant à sa comparaison et en appliquant tout cela au rapport idéal du mariage (v. 28), *ainsi les maris doivent aimer leurs femmes*, d'un amour plein de dévouement qui voit en Christ son modèle, d'un amour qui se propose pour premier but la purification et la sanctification de la femme, d'un amour qui ne sera satisfait que lorsque celle-ci ressemblera au portrait que l'apôtre trace de l'Epouse du Seigneur !

3. Paul développe son parallèle jusque dans les détails. L'Eglise est le corps de Christ, elle est *un* avec lui ; de même les époux entre eux (v. 28) ; ils forment un seul être ; en aimant sa femme, le mari aime un autre lui-même (v. 28, 29, 33) ; il a pour elle les soins qu'il a pour *sa propre chair* (v. 29) ; *il la nourrit et la soigne tendrement* (littér. « la réchauffe »), comme une mère réchauffe son petit enfant sur son sein. (Comp. 1 Thes. 2 : 7, où se retrouve le même mot.)

4. Allusion à Gen. 2 : 23. Ces paroles d'Adam répondent en tous sens à la pensée de l'apôtre, puisqu'elles expriment, d'abord, l'union parfaite dans le mariage ; puis, dans l'application qu'en fait Paul, l'union vivante de Christ avec l'Eglise « qui est son corps. »

5. Gen. 2 : 24. Encore une parole de

Ce mystère-là est grand ; or, je dis cela par rapport à Christ et à 32
l'Eglise [1]. — Au reste, quant à vous aussi, qu'un chacun en particu- 33
lier aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son
mari [2].

l'Ecriture très propre à confirmer et à compléter la pensée de l'apôtre : telle est l'intimité du lien du mariage, qu'il prime toutes les autres relations, même les plus intimes et les plus tendres.

1. Ces mots ne se rapportent pas à la citation que l'apôtre vient de faire, mais à la grande pensée qu'il a développée, l'union de *Christ* et de *son Eglise* : c'est cette union qu'il appelle un *grand mystère*, et non le mariage. Qui le croirait ? Parce que la Vulgate latine traduit partout le mot grec *mystère* par *sacramentum*, et parce qu'il a plu à quelques interprètes anciens de rapporter au mariage ce que Paul dit ici de l'union de Christ et de son Eglise, ce passage est devenu, aux yeux de l'Eglise romaine, une preuve sans réplique que le mariage est un sacrement, un grand sacrement !

2. Gr. « *Craigne* son mari. » Mais ce mot signifie aussi *respecter*. C'est par ces mots que l'apôtre résume et conclut son exhortation aux époux chrétiens, dont il avait été détourné par le développement d'une pensée plus grande et plus profonde. Maintenant, il passe à d'autres relations de la vie domestique. (6 : 1 et suiv.)

CHAPITRE VI

I. Suite. *Exhortation aux enfants et aux parents, aux serviteurs et aux maîtres, 1-9.* — II. *Le combat du chrétien, ses ennemis, ses armes, 10-20.* — III. *Envoi de l'épître par Tychique et salutation apostolique, 21-24.*

I. 1-9. Devoirs qui incombent aux enfants et aux parents, aux esclaves et aux maîtres. — 1° Aux enfants : Obéissance, selon le commandement et la promesse de Dieu. (1-3.) — 2° Aux parents : Point de sévérité irritante, mais discipline et instructions chrétiennes. (4.) — 3° Aux esclaves : Obéissance sincère, de bon cœur, servant, non les hommes, mais le Seigneur, qui réserve à tous également châtiment ou récompense. (5-8.) — 4° Aux maîtres : Agir par les mêmes principes, sans dureté, car il y a un même Seigneur dans le ciel, devant qui tous sont égaux. (9.)

Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur [1], car cela est 1
juste [2]. — « Honore ton père et ta mère » (c'est le premier comman- 2
dement qui ait une promesse [3]), — « afin que tu sois heureux, et 3
que tu vives longtemps sur la terre [4]. » — Et vous, pères, n'irritez 4

1. *Dans le Seigneur* Jésus-Christ, dans le même sens et par les mêmes motifs que 5 : 21, 24, notes. (Comp. Col. 3 : 20.)

2. *Juste*, et selon la nature, et selon la loi divine, et selon l'Evangile *dans le Seigneur*.

3. Le *premier commandement* de la seconde table de la loi, se rapportant aux devoirs envers les hommes ; car l'apôtre n'ignorait pas que le second commandement de la première table a aussi une *promesse ;* à moins qu'il ne la considérât pas comme une promesse faite spécialement à l'observation du second commandement, mais plutôt comme une déclaration générale de la miséricorde de Dieu, s'appliquant à toute obéissance. (Ex. 20 : 6.)

4. Deut. 5 : 16. La *terre* est celle « que l'Eternel ton Dieu te donne, » Canaan. (Ex. 20 : 12.) Dans ce sens, qui est évidemment celui de la citation, l'apôtre ne

point vos enfants ; mais élevez-les dans la discipline et l'enseignement du Seigneur[1].

5 Esclaves, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et trem-
6 blement[2], dans la simplicité de votre cœur, comme à Christ ; — non parce qu'ils ont l'œil sur vous, comme pour plaire aux hommes ; mais, comme esclaves de Christ, faisant de bon cœur la volonté de
7 Dieu, — servant avec bienveillance, comme servant le Seigneur et
8 non les hommes ; — sachant que ce que chacun, soit esclave, soit
9 libre, aura fait de bien, il le recevra du Seigneur[3]. — Et vous, maîtres, faites de même envers eux, laissant la menace ; sachant que votre Maître à vous aussi est dans les cieux, et que devant lui il n'y a point d'acception de personnes[4].

pouvait pas restreindre la promesse à sa signification littérale, mais il l'entend d'une manière spirituelle, Canaan étant pour tout Israélite éclairé l'image d'une meilleure patrie. (Hébr. 11 : 14-16 ; 4 : 8, 9 ; Math. 5 : 5.)

1. Comp. Col. 3 : 21, où l'apôtre ajoute, comme motif de ne pas *irriter les enfants*, (Gr. « exciter à la colère ») : « afin qu'ils ne perdent pas courage. » Dans notre passage se trouve le côté positif aussi bien que négatif de l'exhortation : *Ne pas* les *irriter, mais* les *élever dans la discipline*, etc. « Les pères chrétiens doivent, dans l'éducation de leurs enfants, allier sagement la sévérité et la douceur ; la première se trouvera dans la *discipline*, la seconde dans l'*enseignement* (ou plutôt *avertissement, admonition*). Mais il s'agit de la discipline et de l'enseignement *du Seigneur*, parce que l'une et l'autre doivent être pénétrés de son Esprit. » *Olshausen.*

2. Voir sur cette expression de profond respect 2 Cor. 7 : 15, note. Il s'agit ici d'*esclaves* en présence de leurs *possesseurs ;* mais cette obéissance ne doit pas être moins respectueuse lorsque les serviteurs voient des *frères* dans leurs maîtres. (1 Tim. 6 : 1, 2.) Ce dernier passage indique aussi le motif pour lequel l'apôtre revient si souvent sur cette obéissance des esclaves (Col. 3 : 22 ; Tite 2 : 9 ; comp. 1 Pier. 2 : 18) : c'est « afin qu'on ne blasphème point le nom de Dieu et sa doctrine, » ce qui aurait eu lieu si les esclaves convertis à l'Evangile avaient montré un esprit de révolte. Sans doute le christianisme devait nécessairement amener l'abolition de l'esclavage, mais par son influence spirituelle, du dedans au dehors, et non par la violence. (Voir l'épître à Philémon et comp. 1 Cor. 7 : 21, note).

3. Le chrétien, même dans la position la plus humble, a toujours ce sublime motif d'obéissance, c'est qu'il peut oublier les *hommes* et se souvenir qu'il sert le *Seigneur*, qui a fait sa position et dont il voit la volonté dans la tâche qui lui est donnée à accomplir. L'apôtre, parlant ici à la classe la plus malheureuse des hommes, revient quatre fois sur cette pensée : Obéissez comme *à Christ* (v. 5) ; faisant la *volonté de Dieu* ; comme *serviteurs de Dieu* (v. 6) ; *servant le Seigneur*, avec bonne volonté (v. 7). Enfin, eussent-ils même des maîtres qui ne reconnaîtraient point leur bonne conduite, ce qui n'arrive que trop souvent, ils n'y perdraient rien auprès du Seigneur à qui ils regardent (v. 8).

4. L'apôtre n'*ordonne* pas non plus aux maîtres de libérer leurs esclaves ; mais, s'ils se pénètrent de ses injonctions selon l'esprit de l'Evangile, cette conséquence sera inévitable. Quel maître *chrétien* pourra *posséder* ou *vendre* son *frère*, racheté comme lui au prix du sang de Jésus, héritier avec lui de la vie éternelle ! Le christianisme suppose l'égalité devant Dieu et la liberté de tous ceux qui croient ; il devait tôt ou tard faire régner la liberté et l'égalité dans la société ; mais ces fruits, qui n'étaient guère prévus dans l'origine, ont mûri plus tard, comme tant d'autres. Ils étaient déjà renfermés en principe dans ces deux raisons données ici aux maîtres de bien traiter leurs esclaves : *ils ont eux-mêmes leur Maître* (Gr. « Seigneur ») *dans le ciel*, et devant lui maîtres et esclaves sont égaux. Une var. porte : « *leur Maître et le vôtre....* » — Ces exhortations, du reste, malgré les différences de position, sont parfaitement applicables aux rapports actuels des *maîtres* et des *serviteurs*.

II. 10-20. Les ennemis et les armes du chrétien. — 1° Soyez fortifiés, saisissez l'armure de Dieu, car, outre la chair et le sang, les ennemis spirituels sont nombreux et puissants, et il s'agit, au mauvais jour, de vaincre et de rester debout. (10-13.) — 2° Les armes de Dieu sont : la vérité, la justice, la paix, la foi, l'assurance du salut, l'Esprit et la Parole de Dieu. (14-17.) — 3° Par-dessus tout, la prière pour tous les saints et pour moi, afin qu'il me soit donné d'annoncer avec hardiesse le mystère de l'Evangile. (18-20.)

Au reste [1], frères, fortifiez-vous dans le Seigneur, et dans le pou- 10
voir de sa force. — Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin 11
que vous puissiez résister aux artifices du diable [2] ; — parce que ce 12
n'est pas contre le sang et la chair que nous avons à combattre ; mais
c'est contre les principautés, contre les puissances, contre les domi-
nateurs de ces ténèbres, contre les esprits méchants, dans les lieux
célestes [3]. — C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin 13

1. Par cette particule conclusive, qui fait attendre un dernier mot, une dernière exhortation, l'apôtre passe en effet à une pensée finale qui devait lui tenir fortement à cœur. A la fin d'une lettre dans laquelle il a exposé pour le monde païen toute la grandeur de la dispensation évangélique, toutes les richesses de la grâce divine envers ceux qui n'étaient point le peuple de Dieu, après avoir également retracé les principaux traits de la vie chrétienne, il ne fallait pas que nul pût se persuader d'avoir déjà « atteint le but. » On n'y arrive qu'au travers de rudes combats ; il importe que tous en soient prévenus, et sachent où est la source de la force. C'est pourquoi l'apôtre dirige d'abord leurs pensées sur l'*ennemi*, dont il décrit la nature et toute la puissance ; puis, il montre où est le secours, et quelles sont les armes défensives et offensives du chrétien, au moyen desquelles il peut tout surmonter et demeurer ferme. (Vers. 10-20.)

2. D'une part, les *armes de Dieu* (Gr. *panoplia*, l'armure entière), de l'autre, les *artifices du diable*, c'est-à-dire ses tentations pleines de ruse (comp. 4 : 14, où se trouve le même mot), voilà le contraste que l'apôtre va développer : l'ennemi (v. 12) ; la défense (v. 13-17). La simple indication de cette lutte explique pourquoi Paul, dès le début (v. 10), engage ses frères à chercher leur force, non pas en eux-mêmes, mais uniquement *dans le Seigneur et dans la force de sa puissance*. Ces derniers mots forment un énergique pléonasme qui donne plus de relief à la pensée.

3. Il serait difficile de dire en termes plus positifs que ne le fait ici l'apôtre, qu'il y a, outre la corruption naturelle de l'homme, une puissance du mal beaucoup plus grande, un royaume des ténèbres, auquel les méchants sont asservis, et qui est en lutte continuelle contre le règne de Dieu et ceux qui lui appartiennent. *La chair et le sang* (ici *le sang et la chair*, seul passage où ces deux mots se trouvent dans cet ordre) signifient, comme toujours dans l'Ecriture (Math. 16 : 17, note ; 1 Cor. 15 : 50, note ; Gal. 1 : 16), la nature déchue de l'homme dans laquelle règne le péché. La chair et le sang, soit en nous-mêmes, soit dans les autres hommes, nous présentent sans cesse des sujets de tentations. Comment donc l'apôtre peut-il dire que ce n'est pas là l'adversaire avec lequel nous avons à combattre (Gr. « la lutte ») ? C'est qu'il ne considère la chair et le sang que comme les instruments aveugles d'une puissance bien supérieure, qui se sert de la corruption de l'homme pour arriver à ses fins. Cette puissance est celle du démon et des habitants de son ténébreux royaume, que l'apôtre décrit ici comme des anges tombés, et auxquels, à cause de cela, il donne les mêmes noms qu'aux anges du ciel. (Comp. 1 : 21 ; Col. 1 : 16.) *Principautés et puissances* désignent des ordres d'intelligences déchues qu'il est impossible de préciser. Les mots traduits par *dominateurs de ces ténèbres* se rendraient plus littéralement ainsi : « dominateurs *mondains* ou universels de ces ténèbres ; » c'est-à-dire qu'ils dominent sur le *monde* et que leur règne est un règne de ténèbres. Les mots « de ce siècle, » que porte le texte reçu, sont une variante, empruntée au ch. 2 : 2, peu appuyée, et qu'il faut retrancher ici. Enfin l'apôtre les désigne comme des *esprits méchants* (Gr. « les choses spirituelles de

que vous puissiez résister dans le mauvais jour [1], et après avoir tout
14 accompli tenir ferme [2]. — Tenez donc ferme ; ayant la vérité pour
ceinture de vos reins [3], et ayant revêtu la cuirasse de la justice [4], —
15 — et ayant pour chaussure les dispositions que donne l'Evangile de
16 la paix [5] ; — prenant par-dessus tout cela le bouclier de la foi, par

la méchanceté ») *qui sont dans les lieux célestes*, ce qui ne veut point dire le ciel lui-même, mais les régions supérieures à la terre, et revient à cette autre expression déjà employée : « le prince de la puissance de l'air. » (2 : 2, note.) Par cette désignation, Paul veut donner une idée plus grande de la puissance du règne du démon, dont l'action n'est bornée à aucun lieu spécial de notre terre. Tels sont, selon l'apôtre, les vrais ennemis du chrétien : tel est le pouvoir avec lequel chaque péché nous met en contact, et auquel sont assujettis les méchants. « Ces paroles doivent nous revenir à la pensée toutes les fois que, provoqués par les offenses des hommes, nous sommes tentés de nous venger. Car, tandis que la passion naturelle nous soulève contre les hommes, nous serons retenus de cette folle ardeur par la pensée qu'ils ne sont eux-mêmes que des traits qui nous sont lancés par la main de Satan ; pendant que nous nous occupons à les repousser, nous nous exposons à tous ses coups. Alors nous luttons « contre la chair et le sang, » et cela sans succès ; bien plus, la lutte nous devient nuisible. Il faut donc attaquer directement cet ennemi qui, de sa retraite, nous envahit et nous blesse, qui, même avant que nous nous doutions de sa présence, peut nous tuer. » *Calvin.*

1. Toute notre vie terrestre est ce *mauvais jour* (5 : 16) ; mais il est des temps de tentation et d'épreuve spirituelle qui méritent tout particulièrement ce titre, et où l'on doit redoubler de vigilance pour le combat. — Les *armes de Dieu*, celles qu'il nous fournit lui-même, sont décrites plus loin. (Vers. 14-17 ; comp. Esa. 59 : 17 ; 2 Cor. 10 : 4 ; 1 Thes. 5 : 8.) L'image est empruntée de l'armure complète du soldat romain que l'apôtre avait alors chaque jour sous les yeux, surveillé qu'il était par des soldats de la garde prétorienne, auxquels même il annonçait l'Evangile (Philip. 4 : 22), peut-être en leur enseignant une signification toute nouvelle et spirituelle de ces armes qu'ils portaient. Il y a tant de vérité dans cette image, que les premiers fidèles se considéraient tous comme une « milice chrétienne. » Leurs ennemis étaient ceux que l'apôtre décrit ici, leur mot d'ordre, la prière (v. 18), ce qu'ils avaient à conquérir, la couronne de gloire.

2. *Tout accompli*, rempli toute votre tâche. D'autres traduisent ce mot par « ayant tout surmonté, vaincu, abattu ; » et *tenir ferme* par *rester debout.* C'est l'image du soldat qui, la bataille finie, n'est pas tombé, mais se trouve debout et victorieux.

3. D'abord, les armes défensives et protectrices. Et avant tout la *ceinture*, qui relevait et serrait autour des *reins* les grands vêtements flottants des anciens, afin que la marche n'en fût pas gênée ; elle servait, de plus, à consolider les reins et à affermir le soldat. « L'apôtre commence par ceindre ce combattant, qui, par nature, laisse traîner sur la terre et flotter à tous les vents ses désirs et ses pensées ; la ceinture remet tout en ordre, afin qu'il puisse courir librement. » *Chrysostôme.* Cette ceinture, c'est la *vérité.* Vérité divine clairement reconnue et devenue vérité pratique au dedans, c'est-à-dire sincérité, droiture du caratère, qui hait toute communion avec le royaume du mensonge et des ténèbres (4 : 21) : voilà la force qui recueille les pensées errantes, la lumière qui fait reconnaître l'ennemi sous tous ses déguisements, et rend l'âme capable de lutter victorieusement. L'arme offensive elle-même, l'épée (v. 17), était suspendue à cette ceinture.

4. La *cuirasse*, qui met le corps à l'abri des coups mortels, c'est cette *justice* parfaite de Christ, imputée au pécheur par la foi, et qui, lui donnant une joyeuse assurance de son salut, le rend fort de la paix de son Dieu (Rom. 5 : 1), et de la certitude de la victoire. (Rom. 8 : 30 et suiv.) — D'autres préfèrent l'idée de la justice pratique, le sentiment d'une bonne conscience. Dans ce sens aussi, la justice est indispensable, mais suffirait-elle pour amortir les plus rudes coups ? Puis, ne serait-elle pas à peu près synonyme de *vérité ?*

5. Gr. « La *préparation* (ou la *promptitude*) de l'Evangile de la paix. » Une bonne chaussure (les sandales) était nécessaire au soldat pour la sûreté et la promptitude de la marche. (Comp. Esa. 5 : 27.) C'est cette *promptitude* que l'*Evangile* donne au chrétien pour le combat ;

le moyen duquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin [1]. — Prenez aussi le casque du salut [2], et l'épée de l'Esprit, 17
qui est la Parole de Dieu [3] ; — priant en tout temps dans l'Esprit, 18
par toutes sortes de prières et de supplications [4] ; veillant à cela avec toute persévérance et supplication pour tous les saints ; — et pour 19
moi aussi, afin qu'il me soit donné de parler librement et avec hardiesse, pour faire connaître le mystère de l'Evangile [5], — pour lequel 20

il le rend alerte, agile, prêt à agir, parce qu'il sait où il met le pied, où il va, ce qu'il a à faire; et surtout il jouit de la *paix* qu'il puise dans l'Evangile. De là cette désignation : l'*Evangile de la paix*.

1. Pour montrer combien sont dangereux et souvent terribles les assauts de l'ennemi, l'apôtre les compare à des *traits enflammés*, projectiles garnis d'étoupe et de poix allumées, dont on faisait usage pour incendier les villes assiégées, les machines de guerre et qu'on lançait même contre les hommes. Cette image rappelle les mauvaises pensées, les ardentes passions que Satan inspire, et dont il est habile à profiter pour en faire des instruments de ses desseins meurtriers. Ces traits ne sont pas seulement amortis, mais *éteints* par le *bouclier de la foi*. La foi, qui regarde aux choses invisibles, à la sainte volonté de Dieu ; qui inspire le dégoût des « délices du péché, » et met le chrétien en possession des biens éternels de l'âme ; la foi, dans toutes ses applications et dans son invincible puissance, tel est le seul moyen de surmonter le monde. (1 Jean 5 : 4 ; 1 Pier. 5 : 9.)

2. Le *salut*, c'est, dès ici-bas, la sûre et joyeuse espérance de la parfaite délivrance, de la dernière victoire, après laquelle il n'y a plus de combat. (1 Thes. 5 : 8 ; comp. Esa. 59 : 17.) Le *casque* préserve la tête du combattant ; le soldat de Christ peut, au fort de la lutte, élever la tête pour voir approcher sa délivrance. (Luc 21 : 28.)

3. *L'Epée de l'Esprit*, c'est l'Esprit, comme la « cuirasse de la justice, » c'est la justice, ou le « bouclier de la foi, » c'est la foi elle-même. Mais comment pouvons-nous saisir l'Esprit, pour combattre par sa puissance? Nous le pouvons, parce que l'Esprit est comme incarné dans la *Parole de Dieu* mise en nos mains. Qu'on ne s'étonne pas de voir l'Esprit de Dieu ainsi identifié avec la Parole de Dieu ; cette Parole est « Esprit et vie » (Jean 6 : 63) ; elle est « vivante et efficace, plus pénétrante que nulle épée à deux tranchants » (Hébr. 4 : 12) ; l'Evangile est lui-même tout entier « la puissance de Dieu, » parce qu'il est Esprit. (Rom. 1 : 16.) Voilà l'arme offensive du combattant chrétien, la seule que l'apôtre indique ici, mais qui est pleinement suffisante. C'est celle dont le Sauveur lui-même fit victorieusement usage dans sa tentation. (Math. 4 : 4, 7, 10.) — Plusieurs interprètes trouvant difficile à admettre cette identification de la Parole de Dieu et du Saint-Esprit pensent que l'*épée de l'Esprit* signifie « l'épée que fournit le Saint-Esprit et qui est la Parole de Dieu. » Le grec ne s'oppose pas à cette traduction.

4. Toutes les armes les plus puissantes deviendraient inutiles au chrétien sans la *prière*. Aussi le texte grec unit-il cette recommandation de la manière la plus étroite avec ce qui précède, n'en faisant qu'une seule et même phrase. La *prière*, et si celle-ci ne suffit pas, la *supplication* plus instante (Philip. 4 : 6), faite *en toute occasion*, et cela *dans l'Esprit* de Dieu, qui l'inspire, et qui lui-même prie en nous (Rom. 8 : 25, 26), voilà le grand moyen qui donnera à toutes les armes un bon succès, et fera sortir l'enfant de Dieu victorieux de tout combat.

5. Paul ne demande pas seulement les prières de ses frères pour *tous les saints*, mais aussi pour *lui-même*, et tout spécialement pour le succès de son ministère, de sa prédication, qui était la grande, la seule affaire de sa vie. Bien assuré que Dieu exauce ses propres prières, il éprouve pourtant le besoin de celles de ses frères, parce qu'il sait que Dieu, dans sa tendre miséricorde a ouvert à ses enfants une nouvelle source de consolation et de force dans la *communion* de leurs prières, à laquelle sont faites des promesses spéciales de bénédiction. (Math. 18 : 19, 20 ; Philip. 1 : 19.) Quelle puissance les ministres de la Parole de Dieu trouveraient dans les prières de leurs auditeurs, si ceux-ci étaient plus fidèles à en offrir à Dieu pour eux ! Paul exhorte ses frères à prier *afin*, dit-il, *qu'il me soit donné de parler librement;* c'est ainsi que nous interprétons le texte qui porte littér. : « afin que parole me soit donnée dans l'ouverture de ma bouche. » Quelques-uns expliquent ces

je suis ambassadeur dans les chaînes, afin qu'en lui je parle avec hardiesse, comme je dois parler [1].

III. 21-24. Conclusion. — 1° Tychique est envoyé aux Ephésiens afin que, connaissant l'état de l'apôtre, ils soient consolés. (21, 22.) — 2° Vœux et prière de Paul pour ses frères. (23, 24.)

21 Or, afin que vous sachiez, vous aussi, ce qui me concerne, et ce
que je fais, Tychique, notre frère bien-aimé, et fidèle serviteur du
22 Seigneur, vous informera de tout [2]. — Je l'ai envoyé vers vous pour
cela même, afin que vous appreniez ce qui nous concerne, et qu'il
23 console vos cœurs [3]. — Que la paix et la charité, avec la foi, soient
avec les frères, de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ [4] !
24 — Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-
Christ avec incorruptibilité [5]. Amen !

mots : « Que Dieu me donne le discours que je dois tenir, quand j'ouvre la bouche. » D'autres : « Que la capacité de parler me soit donnée (de Dieu) en ce qu'il m'ouvre la bouche. »

1. *Ambassadeur dans les chaînes :* quel contraste ! C'est ainsi que l'envoyé ressemble à Celui qui l'a envoyé ; Jésus-Christ n'avait pas été mieux traité par les hommes. On comprend que, dans cet état, l'apôtre parle à deux reprises de cette sainte *hardiesse* dont il a besoin et qu'il attend des prières de ses frères. *En lui*, c'est-à-dire en l'Evangile, soit que l'apôtre désigne le fondement sur lequel il s'appuie, soit qu'il entende la prédication de la Bonne nouvelle qui lui incombe.

2. *Vous aussi*, c'est-à-dire aussi bien que les Colossiens, auxquels il écrivait en même temps. (Voir l'introd.) — Sur Tychique, qui se trouvait près de l'apôtre, voir Act. 20 : 4 ; Col. 4 : 7, 8 ; 2 Tim. 4 : 12 ; Tite 3 : 12.

3. En vous apportant de mes nouvelles, et en général, qu'il vous console par sa présence, par les dons de sa foi.

4. La *paix*, qui ne subsiste que dans une communion habituelle avec Dieu, augmente l'*amour* pour lui dans le cœur du fidèle. L'une et l'autre sont produits par la *foi*, don de Dieu, que l'on peut et doit toujours souhaiter, même à ceux qui croient déjà, car il faut que tous les éléments de la vie intérieure soient constamment en progrès. La source inépuisable de toutes ces grâces, c'est *Dieu le Père* et *Jésus-Christ le Seigneur*. La prière s'adresse à Christ aussi bien qu'à Dieu, preuve de son éternelle divinité. (Comp. 2 Cor. 13 : 13, note.)

5. Gr. « en incorruptibilité, » dans cette puissance de vie divine et impérissable que Christ a mise au jour par son Evangile. (2 Tim. 1 : 10.) L'*amour* du vrai chrétien pour son Sauveur participe pleinement de cette vertu, fruit de l'Esprit de Dieu, et ne saurait jamais cesser. A ceux qui aiment ainsi Jésus, Paul souhaite la *grâce :* « la grâce qui est l'effet de l'amour de Jésus-Christ pour nous, et qui devient encore la récompense de notre amour pour lui. On doit tout attendre de lui quand on l'aime, tout craindre quand on ne l'aime pas. (1 Cor. 16 : 22.) » *Quesnel.*

ÉPITRE DE PAUL AUX PHILIPPIENS

INTRODUCTION

1. La bonne nouvelle de l'Evangile n'était point encore parvenue à notre Europe. Dieu, qui avait de si grands desseins pour l'avenir de cette partie du monde, y appela l'apôtre des nations par une vision. La voix du Macédonien que Paul entendit durant la nuit : « Passe en Macédoine et viens nous secourir » (Act. 16 : 9), fut comme le cri de détresse du présent et une prophétie de l'avenir. — Paul, occupé de son second voyage de mission en Asie, n'hésita pas ; il traversa la mer, et s'arrêta d'abord à Philippes, colonie romaine considérable de la Macédoine; elle portait ce nom en l'honneur de Philippe, fils d'Amyntas et roi de Macédoine, qui l'avait rebâtie et fortifiée. Cette ville était célèbre par la bataille d'Antoine et d'Octave contre Brutus et Cassius. Sur son emplacement il ne reste plus aujourd'hui qu'un village appelé Filiba. Bien que Philippes fût appelée « première ville de la Macédoine » (16: 12), les Juifs, à qui Paul s'adressait toujours en premier lieu, n'y étaient pas assez nombreux pour avoir une synagogue ; ils s'assemblaient pour leur culte hors de la ville, au bord d'une rivière, et ce fut là que l'apôtre de Jésus-Christ fit entendre l'Evangile de la paix, dans les lieux où, moins d'un siècle auparavant, s'était décidé le sort de la république romaine par un affreux carnage. Sa prédication ne resta pas sans effet : ce fut d'abord Lydie, la marchande de pourpre, à qui « le Seigneur ouvrit le cœur pour la rendre attentive aux choses que Paul disait » (16 : 14) ; puis ce fut le geôlier de l'apôtre qui, ayant cru au Seigneur, reçut son prisonnier dans sa maison et lui témoigna la charité d'un frère. (Vers. 28-

34.) Lorsque Paul et Silas, son compagnon d'œuvre, quittèrent la ville, ils firent leurs adieux, chez Lydie, à un petit troupeau de « frères » qu'ils « consolèrent » avant de partir. (Vers. 40.) — Plus tard, l'apôtre visita une seconde fois cette Eglise. (20 : 6.)

2. Telle fut l'origine de l'Eglise de Philippes, qui, à ce qu'il paraît, s'agrandit rapidement. Les rapports formés entre l'apôtre et ces nouveaux croyants dans les jours du « premier amour » et au sein d'afflictions qui unissaient les cœurs, restèrent toujours particulièrement intimes et tendres. Les chrétiens de Philippes accompagnèrent partout le messager de l'Evangile de leur vif intérêt et des marques libérales de leur affection. Paul les a quittés à peine, que déjà ses frères de Philippes lui envoient par deux fois à Thessalonique de quoi pourvoir à ses besoins (Philip. 4 : 16) ; à Corinthe, ils répètent leurs dons (2 Cor. 11 : 9) ; apprenant plus tard qu'il est prisonnier à Rome, ils lui envoient un des leurs, Epaphrodite, avec de nouveaux secours. (Philip. 2 : 25 ; 4 : 10.) Et Paul, de son côté, qui le plus souvent refusait toute subvention de la part des Eglises, au point de les affliger par cette délicate réserve (1 Cor. 9 : 15, 18 ; 2 Cor. 11 : 7-12 ; Philip. 4 : 15), Paul accepte les offrandes des Philippiens, il les en loue et leur témoigne sa reconnaissance et sa joie. (4 : 10, 14.) Tels étaient leurs rapports de mutuel attachement. Aussi la lettre qui va nous occuper est-elle une touchante effusion de cœur ; l'apôtre lui a donné une forme plus épistolaire, plus personnelle, plus intime, qu'à aucune autre de ses épîtres.

3. L'occasion de l'adresser à ses bien-aimés Philippiens se présenta tout naturellement à lui. Il avait reçu par Epaphrodite tous les détails désirables sur leur état spirituel ; il les sait fidèles dans leur attachement à l'Evangile comme au premier jour (1 : 5), il a la plus joyeuse assurance pour leur avenir. (Vers. 6.) Et toutefois, parmi eux aussi se sont glissés ces « mauvais ouvriers » (3 : 2) qui allaient partout sur les pas de l'apôtre semer leurs doctrines d'erreur. D'après les termes dans lesquels Paul en parle (3 : 2, 3), il s'agissait encore de ces Juifs qui dénaturaient le christianisme qu'ils avaient embrassé, en y mêlant la propre justice d'un judaïsme légal auquel ils ne pouvaient renoncer. (Comp. encore 1 : 27, 28 ; 3 : 18.) De ces enseignements pernicieux, et peut-être d'autres causes encore (3 : 18, 19), résultait le danger de quelques divisions parmi les Philippiens : Paul éprouve le besoin de les ramener à une pleine union. (2 : 1 et suiv. ; 3 : 15, 16 ; 4 : 2.) — Epaphrodite tomba dangereusement malade pendant son séjour à Rome ; il désira retourner auprès des siens qui s'affligeaient à son sujet (2 : 26-30). Paul le leur

renvoie avec les témoignagnes de la plus vive affection, et il lui remet notre épître, écrite, selon toute apparence, vers la fin de sa première captivité, en l'an 63 ou 64, et assez longtemps après les deux épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens (2 : 17). Il fallait, en effet, qu'il eût séjourné longtemps à Rome, pour y avoir obtenu les succès que mentionne cette lettre même. (1 : 12-18 ; 4 : 22.)

4. Quant à l'*authenticité* de l'épître, de Wette disait qu'elle était « élevée au-dessus de tout doute. » Elle a pour elle les preuves les plus convaincantes fournies par la critique interne comme par la critique externe. Chaque ligne de cet écrit porte le cachet de l'apôtre des gentils. Les nombreux rapports personnels indiqués entre l'auteur et les lecteurs ne peuvent être que ceux de Paul et de l'Eglise de Philippes. En vain l'école de Tubingue avait-elle contesté l'authenticité de notre épître ; un disciple de Baur, Hilgenfeld, a reconnu le peu de fondement des objections de son maître. Mais il n'est question si bien résolue sur laquelle la critique ne trouve bon de revenir de temps en temps. S'appuyant sur les caractères particuliers de la doctrine et du style de l'épître, sur l'absence du titre d'apôtre dans la suscription, sur la constitution des évêques et des diacres, Holsten a cru pouvoir conclure que l'épître n'était pas de Paul, mais d'un de ses disciples qui l'aurait composée vers 70 ou 80. Cette opinion invraisemblable a été réfutée par des théologiens du même bord que Holsten. La seule chose à concéder, c'est qu'on peut observer une légère différence entre le style de cette épître et celui des épîtres plus anciennes. Mais cette différence provient de ce que l'apôtre avait eu des rapports intimes et multipliés avec ses lecteurs et pouvait leur écrire plus familièrement, et aussi de ce qu'il était plus avancé dans la carrière. Notre épître fait transition entre les épîtres antérieures et les Pastorales, dans lesquelles ces différences de style et de pensée sont beaucoup plus marquées.

5. Bien que l'ordre de cette lettre soit moins rigoureux que celui des autres écrits du même apôtre, ce qui est fort naturel puisqu'il s'agit, non d'un enseignement en forme, mais d'une simple effusion de cœur et des rapports personnels de Paul avec une Eglise, on peut la résumer dans les pensées qui suivent :

I. Après la suscription de sa lettre et une salutation apostolique, Paul exprime vivement à ses lecteurs sa joie, sa reconnaissance envers Dieu pour leur état religieux, son espérance pour l'avenir, sa profonde affection, ses vœux. (1 : 1-11.)

II. Il les console au sujet de sa captivité en leur annonçant qu'elle

tourne au succès de l'Evangile, à son propre salut et à la glorification de Jésus-Christ ; ses liens enhardissent d'autres frères à annoncer Jésus-Christ, et si même tous ne sont pas sincères, il ne sera confus en rien, mais glorifiera son Maître, soit par sa vie, soit par sa mort ; il exprime cependant l'espoir d'être libéré et de revoir les Philippiens ; que ceux-ci en prennent occasion de se conduire d'une manière toujours plus digne de l'Evangile. (Vers. 12-30.)

III. Paul exhorte ses frères à être charitables, unis, humbles, à l'exemple de Jésus-Christ qui étant en forme de Dieu s'est dépouillé lui-même, prenant une forme de serviteur et se rendant obéissant jusqu'à mourir sur la croix. En conséquence les Philippiens doivent obéir aussi, comme si Paul était présent, et briller comme des flambeaux dans le monde, de sorte que l'apôtre n'ait pas couru en vain, mais qu'il puisse se réjouir, et eux avec lui, même s'il doit bientôt faire le sacrifice de sa vie. (2 : 1-18.)

IV. Il entretient les Philippiens de l'envoi de Timothée et d'Epaphrodite, de la maladie de ce dernier, qu'il leur recommande avec une vive affection. (Vers. 19-30.)

V. On serait tenté de croire qu'il allait terminer ici sa lettre par ces mots : Au reste, frères, réjouissez-vous (3 : 1), qui ont en grec le sens d'une salutation ; mais il veut encore mettre en garde les Philippiens contre l'influence des faux docteurs, auxquels il oppose l'exemple de son renoncement, qui l'a porté à sacrifier à Jésus-Christ tous ses avantages terrestres, pourvu seulement qu'il arrive au but; ce but est la perfection, et il ne se flatte pas de l'avoir atteint. Il exhorte ses frères à marcher d'accord, à suivre son exemple, à ne pas se conduire en ennemis de la croix de Christ, comme plusieurs le font par leur attachement aux choses terrestres, car la bourgeoisie du chrétien est dans les cieux, d'où il attend le Seigneur qui le revêtira de gloire. (Ch. 3.)

VI. Après quelques recommandations à des membres individuels de l'Eglise et à tout le troupeau (4 : 1-9), Paul exprime à ce dernier sa reconnaissance et sa joie des témoignages d'attachement qu'il lui a envoyés par Epaphrodite et déjà auparavant à Thessalonique ; pour lui, il sait se passer de tout, être dans la pauvreté ou l'abondance, mais il se réjouit de ces preuves d'affection qui sont un sacrifice agréable à Dieu. (Vers. 10-19.) Il termine par des salutations et des vœux. (Vers. 20-23.)

ÉPITRE DE PAUL AUX PHILIPPIENS

CHAPITRE I

I. *Salutations ; actions de grâces et prière de l'apôtre pour les Philippiens, 1-11.* — II. *Il leur raconte comment sa captivité a tourné au bien de l'Evangile ; Christ est annoncé, et quoique quelques-uns l'annoncent dans de mauvais desseins, il s'en réjouit ; il est persuadé qu'il glorifiera son Maître soit par sa mort soit par sa vie, il croit qu'il continuera de vivre et reverra les Philippiens, 12-26.* — III. *Il les exhorte à demeurer fermes dans le même combat, 27-30.*

I. 1-11. Introduction : Rapports personnels. Actions de grâces et requêtes. — 1° Signature, adresse, vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Actions de grâces de l'apôtre pour l'état spirituel des Philippiens, sa confiance que Dieu achèvera l'œuvre commencée en eux. (3-6.) — 3° Cette confiance se fonde sur leur communion dans l'Evangile et sur sa tendre affection pour eux. (7, 8.) — 4° Il demande à Dieu qu'ils abondent en charité, en connaissance, en pureté, en fruits de justice pour glorifier Dieu. (9-11.)

Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ [1], à tous les saints en 1
Jésus-Christ [2], qui sont à Philippes, avec les évêques et les diacres [3].
— Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu 2
notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ [4] !

1. Bien que Paul soit seul l'auteur de cette lettre, il nomme avec lui son bien-aimé Timothée par un sentiment de délicate affection pour ce dernier, peut-être aussi afin de lui préparer une réception d'autant plus cordiale à Philippes, où il comptait l'envoyer bientôt. (2 : 19-23.) Désirant se placer sur un pied de fraternelle égalité avec celui qui avait été son collaborateur dans la fondation de l'Eglise de Philippes (Act. 16.), Paul ne se donne pas, comme à l'ordinaire, son titre d'apôtre, mais partage avec lui le beau nom de *serviteur de Jésus-Christ*. (Comp. 1 Thes. 1 : 1 ; 2 Thes. 1 : 1 ; Col. 1 : 1.)

2. *Saints en Jésus-Christ*, c'est-à-dire saints par leur communion avec le Sauveur. (Comp. 1 Cor. 1 : 2, note.) — La lettre est adressée à tous les membres de l'Eglise, qui sont même nommés avant les évêques et les diacres.

3. C'est ici la seule de ses lettres où l'apôtre désigne une Eglise en énumérant tous les éléments qui la composent : les *saints* (chrétiens), les *évêques* (Gr. « surveillants, » les mêmes que les anciens ou pasteurs, Act. 20 : 17, 28 ; 1 Pier. 5 : 1,) et les *diacres* (Gr. « serviteurs »), dont l'origine et les fonctions remontent à Act. 6 : 1 et suiv. Il serait difficile de dire pourquoi Paul désigne ainsi, contre son habitude, l'Eglise de Philippes ; mais ce qui est bien plus important, c'est que ce passage, en nous montrant quelle était, dès les temps apostoliques, la composition d'une Eglise fondée par l'apôtre lui-même, nous fournit une précieuse confirmation de ce que l'on a appelé plus tard la constitution presbytérienne de l'Eglise. (Comp. Act. 11 : 30 ; 14 : 23 ; Tite 1 : 5.) Et toutefois, bien que Paul nomme ici ceux qui exercent des fonctions très honorables à ses yeux, il s'adresse avant tout au peuple de l'Eglise. « Les écrits apostoliques sont envoyés plus directement *à l'Eglise* qu'à ceux qui la président. » *Bengel.*

4. Voy. Rom. 1 : 7, note.

3 Je rends grâces à mon Dieu, toutes les fois que je me souviens de
4 vous, — priant toujours pour vous tous avec joie, dans chacune de
5 mes prières, — au sujet de votre participation à l'Evangile, depuis
6 le premier jour jusqu'à maintenant [1] ; — étant persuadé de ceci
même, que Celui qui a commencé en vous une bonne œuvre l'achè-
7 vera jusqu'au jour de Jésus-Christ [2] ; — comme il est juste que je
pense ceci de vous tous ; parce que je vous porte dans mon cœur,
vous qui êtes tous, soit dans mes liens, soit dans la défense et la
confirmation de l'Evangile, participants de la grâce avec moi [3]. —
8 Car Dieu m'est témoin que je vous chéris tous avec la tendresse de
9 Jésus-Christ [4]. — Et ce que je demande dans mes prières, c'est que
votre charité abonde de plus en plus en connaissance et en toute

1. Ce verset 5 indique le sujet des *actions de grâces* de l'apôtre, de ses *prières*, de sa *joie* (v. 3, 4) ; c'est la *communion* des Philipiens *à* ou *pour l'Evangile*, c'est-à-dire d'abord leur *participation* à ses immenses bienfaits, puis la part qu'ils ont prise aux souffrances et aux combats par lesquels l'Evangile s'est affermi et étendu au milieu d'eux, et cela *depuis le premier* jour où cet Evangile leur fut annoncé *jusqu'à maintenant*. (Vers. 7 ; 27-30.) C'est là pour l'apôtre le double sujet d'une reconnaissance qu'il exprime très souvent dans ses lettres. (Rom. 1 : 8 ; Eph. 1 : 15, 16 ; Col. 1 : 4 ; 2 Cor. 1 :7.)

2. Gr. « la perfectionnera, » la rendra parfaite. Cette *bonne œuvre* par excellence, l'œuvre de la foi, de la conversion, du salut, que Paul vient d'indiquer comme une communion à l'Evangile, il en attribue ici le commencement, la continuation et la fin à Dieu, ce qui est conforme à tous les enseignements de l'Evangile sur ce grand sujet. C'est parce que cette œuvre est l'œuvre de Dieu que l'apôtre parle avec tant d'assurance de son achèvement *jusqu'au jour de Jésus-Christ*. (Vers. 10, note.) « Il ressort clairement aussi de cette parole qu'il y a pour la vie du chrétien un développement et une croissance, de telle sorte que la puissance de vie qui est là dès l'origine se déploie toujours plus complètement et dans des sens plus divers. » *Kübel*. — Quelques interprètes entendent par la « communion ou participation à l'Evangile » (v. 5) uniquement la part active qu'ont prise les Philippiens à le propager, et par la *bonne œuvre*, cette coopération même. Dans l'un et l'autre cas, c'est une explication très incomplète et superficielle des paroles de l'apôtre.

3. Paul montre combien est justifiée, et légitime de sa part, cette certitude qu'il a du salut final de ses frères de Philippes. Les mots *soit dans mes liens, soit dans la défense et la confirmation de l'Evangile* peuvent se rattacher à ceux qui précèdent : *je vous porte dans mon cœur*. L'apôtre justifierait son assurance de leur salut en la fondant sur son affection pour eux qui, loin d'être relâchée, est fortifiée par la captivité qu'il endure. Mais ces mots peuvent se rattacher aussi à ceux qui suivent : « vous tous étant participants avec moi de la grâce, » (gr.), et l'apôtre voudrait dire : « Je vous ai dans mon cœur, vous qui, dans mes liens, dans mes souffrances et mes travaux, êtes tous participants de la grâce, de cette grâce de souffrir pour le nom de Christ ; » il invoquerait comme motif de son assurance, non pas tant le fait qu'il les porte dans son cœur, que le fait qu'ils ont part eux aussi aux souffrances pour la cause du Sauveur. (Comp. v. 29.) Cette pensée rend mieux compte de l'assurance de l'apôtre. Quand on voit des chrétiens souffrir pour leur Maître, il est *juste* de croire qu'ils sont en état de grâce.

4. Gr. « Que je vous chéris tous dans les entrailles de Jésus-Christ, » ou plus exactement encore : « que je vous *désire* tous ; » le cœur aspire vers ceux qu'il aime (2 : 26 ; 2 Cor. 9 : 14 ; Rom. 1 : 11) ; expression non seulement d'une profonde tendresse pour ses frères, mais de la plus intime communion avec Jésus-Christ. « En Paul ce n'est pas Paul qui vit, mais Jésus-Christ ; c'est pourquoi en Paul s'émeuvent non les entrailles de Paul, mais *les entrailles de Jésus-Christ*. » *Bengel*. Paul est tellement *un* avec son Sauveur qu'il souffre les souffrances de Christ, et que Christ souffre et combat en lui. (2 Cor. 1 : 5 ; Col. 1 : 24.)

intelligence [1] ; — pour que vous discerniez les choses les meilleures [2], afin que vous soyez purs, et sans achoppement pour le jour de Jésus-Christ [3], — étant remplis du fruit de justice, qui est, par Jésus-Christ, à la gloire et à la louange de Dieu [4]. 10 11

II. 12-26. Progrès de l'Evangile. Situation présente de l'apotre. Perspectives d'avenir. — 1° Ses liens ont encouragé plusieurs à annoncer hardiment l'Evangile ; quelques-uns, il est vrai, le font par de mauvais motifs : il s'en réjouit cependant, puisque Christ est annoncé. (12-18.) — 2° Tout cela lui tournera à salut, car il a la ferme assurance que Christ, qui est sa vie, sera glorifié, soit par sa vie, soit par sa mort. (19-21.) — 3° Il ne sait ce qu'il doit choisir, partir ou rester ; lui, préfèrerait être avec Christ, mais puisque sa présence est plus utile pour eux, il est persuadé qu'il restera pour leur joie en Jésus-Christ. (22-26.)

Or, je veux que vous sachiez, frères, que ce qui m'est arrivé a 12

1. Paul vient de dire à ses frères qu'il prie sans cesse pour eux (v. 4) ; il leur indique maintenant quelles sont les grâces qu'il réclame surtout de Dieu. Après leur avoir *exprimé* vivement son amour, comment pourrait-il le leur *témoigner* mieux qu'en adressant de telles supplications à Dieu en leur faveur ? — *Ce qu'il demande* avant tout, c'est que cet *amour* dont ils sont animés déjà, *abonde encore de plus en plus*. Il sait, en effet, que l'amour est l'âme de la vie chrétienne, l'âme de tous les autres dons de Dieu. Toutefois, l'Evangile doit produire le développement simultané de toutes nos facultés ; l'amour, force, chaleur et vie du cœur, a besoin d'être éclairé de la lumière d'en haut pour ne pas s'égarer dans les voies trompeuses de ses propres impressions. Paul demande donc qu'il abonde *avec toute connaissance et intelligence*. Ces deux mots ne sont pas tout à fait synonymes : le premier exprime surtout la perception claire et nette de la vérité, le second ce sens délicat, ce tact moral qui sert de guide dans la vie pratique. Le résultat que l'apôtre attend de ces dons est indiqué aux versets 10 et 11.

2. Ou bien : « Les choses contraires, qui diffèrent. » (Rom. 2 : 18.) Le mot grec a les deux sens, qui, dans la pratique, se réduisent à un seul ; car, avoir le discernement de ce qui est bien, conforme à la vérité et à la volonté de Dieu (Rom. 12 : 2), c'est aussi *discerner* ce qui y est opposé, soit dans la doctrine, soit dans la vie. — Rien de plus rare parmi les chrétiens que ce discernement ! Aussi devraient-ils sentir le besoin d'adresser sans cesse à Dieu, chacun pour soi et les uns pour les autres, la prière de l'apôtre.

3. Tel sera le fruit du discernement. *Purs* ne signifie pas seulement, dans ce verset, exempts de souillure, mais sincères, sans alliage. (Cet adjectif ne se lit qu'ici et 2 Pier. 3 : 1, mais le substantif de la même racine se retrouve entre autres dans 2 Cor. 1 : 12 ; voir à ce passage la note qui en indique le sens étymologique.) — Le mot rendu ici par *sans achoppement*, faux pas, chute, peut avoir un sens *passif*, se rapportant à nous-mêmes : sans broncher, ni tomber ; ou un sens *actif* : sans causer de scandale et être pour d'autres une occasion de chute. — Toujours l'apôtre dirige sa pensée vers ce dernier terme, le *jour de Christ* (v. 6), c'est-à-dire le grand jour de son apparition. (Comp. 1 : 6 ; 2 : 16 ; Rom. 2 : 5, 16 ; 1 Cor. 1 : 8 ; 5 : 5 ; 2 Cor. 1 : 14 ; Eph. 4 : 30 ; 2 Thes. 1 : 10 ; 2 Tim. 1 : 12, etc.)

4. Voilà le côté positif de la vie chrétienne tendant à la perfection, tandis que le verset précédent n'en indiquait encore que le côté négatif, la préservation du mal. Une vie *remplie de fruit de justice* (tel est le vrai texte, et non *des fruits* selon le texte reçu) rappelle l'image d'un arbre chargé de fruits. Le mot *justice* est pris ici dans le sens de justice pratique, intérieure, et non dans celui de *justification*. Un puissant motif pour le chrétien d'abonder dans le fruit de justice, c'est que ce fruit est *par Jésus-Christ*, qui le rend acceptable, *à la gloire et à la louange de Dieu*.

13 plutôt contribué aux progrès de l'Evangile, — en sorte que mes
liens sont devenus manifestes en Christ dans tout le prétoire, et
14 partout ailleurs [1] ; — et que la plupart des frères dans le Seigneur,
encouragés par mes liens, osent annoncer la parole plus hardiment et
15 sans crainte [2]. — Quelques-uns aussi, il est vrai, prêchent Christ par
envie et par esprit de dispute [3] ; mais quelques-uns aussi le font avec
16 une intention bienveillante [4] ; — ceux-ci agissent par amour, sachant
17 que je suis établi pour la défense de l'Evangile [5] ; — mais ceux-là,
par esprit de dispute, annoncent Christ non avec pureté, croyant susciter
18 de l'affliction à mes liens. — Mais quoi ! De toute manière, cependant,

1. C'était pour l'apôtre une douce consolation dans sa captivité et ce devait être pour les Philippiens un précieux encouragement de savoir qu'un événement qu'ils déploraient, loin de nuire à l'Evangile, en avait hâté les progrès sous la main puissante de ce Dieu dont la sagesse sait tirer le bien du mal. Aussi est-ce par le récit de ce fait que Paul commence ces communications personnelles, ces épanchements pleins de confiance qui occupent une si large place dans notre épître. (Vers. 12-26.) Par cette expression : *Mes liens sont devenus manifestes en Christ*, l'apôtre veut dire qu'il a été évident aux yeux de tous qu'il ne portait pas les chaînes d'un criminel, mais celles d'un témoin de Jésus-Christ, et que c'était *en Christ*, dans une communion vivante avec lui qu'il endurait les humiliations et les souffrances de sa captivité. Ce fait avait *contribué au progrès de l'Evangile* plus que n'eussent pu le faire beaucoup de paroles. — Le *prétoire* était la caserne de la cohorte prétorienne. Il ne servait pas de prison à l'apôtre, mais c'étaient des soldats de ce corps qui le gardaient (Act. 28 : 16), et comme ils se relevaient sans cesse auprès de lui, ils eurent en grand nombre l'occasion d'entendre l'Evangile, que le fidèle apôtre ne manquait pas de leur annoncer. Eux de leur côté répandaient *partout ailleurs*, dans toute la ville, et jusque dans le palais de l'empereur, ce qui leur avait été enseigné. (4 : 22.) « C'est par les souffrances des ouvriers que les œuvres de Dieu s'établissent et s'affermissent. Les obstacles des hommes sont les moyens de Dieu : ce qui désole les gens charnels, est ce qui console les enfants de la foi. Saint Paul ne se glorifie point que son éloquence et ses talents soient célèbres à la cour, mais de ce que ses humiliations y sont connues. Quand Dieu veut faire connaître ceux qui sont à lui, il y fait servir ses plus grands ennemis. Laissons faire Dieu et suivons sa conduite. » *Quesnel.*

2. Gr. « *Persuadés par mes liens*, » ce qui signifie qu'ils ont reçu, par la vue de ces liens mêmes, plus de foi et plus de courage. Cette expérience de Paul s'est renouvelée à toutes les époques. Combien souvent le témoignage d'un martyr gagna-t-il à Christ des adversaires et des indifférents, ou enhardit-il des chrétiens timides qui se mirent à le suivre dans cette voie de douleurs !

3. Ceux qui *prêchent Christ* dans ces mauvais sentiments ne sont pas les mêmes que l'apôtre mentionne avec éloge au verset précédent ; c'est une nouvelle catégorie (*quelques-uns aussi*) qui vient s'ajouter à l'autre. Leur *envie* et leur *esprit de dispute* tenaient certainement à une différence dans la doctrine, et sans doute aussi à leur désir charnel d'attirer des disciples à eux en affaiblissant l'influence de l'apôtre. (Vers. 17, note.)

4. Gr. « Par bienveillance, » de bon cœur, soit envers l'Evangile même, soit envers l'apôtre. (Vers. 17.)

5. Ces deux versets (16 et 17), qui sont l'explication du v. 15, ont été intervertis par des copistes pour reprendre le même ordre qu'au v. 15. Nous avons d'après les meilleurs manuscrits, rétabli l'ordre dans lequel Paul les a écrits. Il parle d'abord de ceux qui annoncent Christ *par amour. Ceux-ci* en communion de cœur avec lui, voient en lui l'envoyé de Jésus-Christ, et dans ses liens mêmes un sceau de son ministère. Mais les autres (*ceux-là*) prêchent Christ par de faux motifs et non *avec pureté*, parce qu'ils pensent *susciter de l'affliction à mes liens.* (Vers. 17.) On se demande : comment leur prédication pouvait *susciter* une affliction à l'apôtre dans la position où il se trouvait ? On a fait à cette question bien des réponses ; il aurait fallu avant tout dire avec Calvin : « Les raisons nous en sont inconnues,

soit par prétexte, soit avec sincérité, Christ est annoncé ; et c'est de
quoi je me réjouis, et je m'en réjouirai encore [1]. — Car je sais que 19
cela me tournera à salut par vos prières et par le secours de l'Esprit
de Jésus-Christ [2] ; — selon ma ferme attente et mon espérance que 20
je ne serai confus en rien ; mais que, en toute assurance, Christ
sera, maintenant comme toujours, magnifié dans mon corps, soit
par ma vie, soit par ma mort [3] ; — car Christ est ma vie, et la 21
mort m'est un gain [4]. — Or, s'il est avantageux pour mon œuvre 22

parce que les circonstances de ces temps ne sont pas parvenues jusqu'à nous. » Etait-ce en provoquant par leur faux zèle des mesures plus sévères contre Paul de la part de l'autorité ? Etait-ce en excitant contre lui la haine des Juifs, qui pouvaient lui nuire aussi en aggravant son accusation ? Etait-ce enfin en lui faisant perdre la confiance et l'affection des chrétiens de Rome, et en diminuant ainsi son influence ? Toutes ces opinions ont été soutenues, et d'autres encore. Mais cette question dépend en grande partie d'une autre qui a plus d'importance : Quels étaient ces hommes qui *prêchaient Christ*, mais qui le prêchaient par des motifs si répréhensibles ? On s'accorde généralement à voir en eux des chrétiens judaïsants, les adversaires constants de l'apôtre. Ils avaient reçu l'Evangile, mais sans renoncer assez complètement au judaïsme pour admettre la grande doctrine de la justification par la foi que Paul annonçait. Ils entraient partout dans le champ de son travail, profitaient à Rome de sa captivité pour nuire à son influence, et se mettaient eux-mêmes à l'abri de la persécution, en acceptant d'être confondus avec les Juifs. La loi romaine se montrait tolérante à l'égard de ces derniers, comme représentants d'une antique religion nationale, tandis qu'elle condamnait toute religion nouvelle. (Act. 16 : 21 ; 17 : 6, 7 ; Gal. 6 : 12 ; comp. Philip. 3 : 2, note.)

1. Quel oubli de soi-même ! quel amour exclusif pour son Maître ! quel support plein de charité pour ses adversaires ! Il paraît cependant que ceux-ci ne mêlaient pas des erreurs trop dangereuses à la prédication de Christ ; car, dans ce cas, Paul n'aurait pas pu *se réjouir* de leur œuvre. On sait comment il combat les faux docteurs, dans l'épître aux Galates, par exemple. (Comp. ci-dessous 3 : 2.)

2. Même le chagrin que Paul éprouvait personnellement des intentions malveillantes de ses adversaires, devait contribuer à son bien spirituel, à son *salut*, en vertu de ce principe que lui-même a posé : « Toutes choses travaillent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. » (Rom. 8 : 28.) Cependant il éprouve le besoin de s'assurer deux secours précieux : les *prières* de ses frères, qui le soutenaient dans ses plus rudes combats, et la puissance de l'*Esprit de Jésus-Christ*, par le témoignage duquel il avait toujours la certitude de son adoption et de son triomphe final sur tout ce qui aurait pu lui nuire.

3. *Dans mon corps* signifie : par toute ma vie sur la terre, soit que cette *vie* se prolonge et que je serve encore mon Maître, soit qu'elle doive bientôt aboutir à la *mort*. Dans l'un ou l'autre cas, *Christ* sera *magnifié*. En effet, glorifier son Sauveur, voilà la seule pensée de l'apôtre, celle qu'il oppose à *être confus*. De quelque manière que cette glorification de Christ ait lieu par lui, quoi qu'il puisse lui en coûter, peu importe ! (Vers. 22.) Celui qui, comme Paul, s'est offert à Dieu en sacrifice vivant et saint (Rom. 12 : 1), n'a plus à choisir de quelle manière il glorifiera Dieu ; ce n'est pas son affaire. — Si l'apôtre n'a qu'une pensée, qu'un désir, qu'un but, au moins a-t-il une bien ferme assurance de l'atteindre ; il n'accumule pas moins de trois termes, les plus forts, les plus énergiques, pour exprimer cette assurance qui le console de tout : *ferme attente*, *espérance*, *toute assurance*. Le verset suivant dit clairement la raison profonde et inébranlable de cette certitude.

4. Gr. « Car pour moi, vivre, c'est Christ, et mourir un gain. » L'assurance de Paul de glorifier son Sauveur, quoi qu'il arrive, *par sa vie* ou *par sa mort*, repose sur ce fait qu'il ne vit plus pour lui-même, mais pour Christ ; sa vie terrestre lui est consacrée au point que *vivre* ici-bas n'a plus de valeur, d'utilité, de but que *pour Christ* : « Si je vis encore, je vivrai à Christ, et *mourir m'est un gain*, » parce que c'est *être avec Christ*. (Vers. 23.) Cette mort de martyr glorifiera Christ, et jettera Paul dans les bras

que je vive en la chair, et ce que je dois choisir, je ne saurais le
23 dire [1] ; — mais je suis pressé des deux côtés, ayant le désir de
partir et d'être avec Christ, car cela est de beaucoup meilleur ; —
24 mais il est plus nécessaire, à cause de vous, que je demeure en la
25 chair [2]. — Et, persuadé de ceci, je sais que je demeurerai, et que je
demeurerai avec vous tous pour votre avancement et votre joie
26 dans la foi [3] ; — afin que vous ayez en moi un sujet de vous glo-

de son Sauveur. (Comp. Rom. 14 : 7-9.) — Tel est le sens de ce verset le plus conforme, d'une part, à la grammaire, et, de l'autre, au contexte, puisqu'il doit prouver ou expliquer (*car*) comment Paul glorifiera en tout cas son Maître. Cependant, on a laissé subsister dans le texte ci-dessus la version d'Ostervald (empruntée à Luther) : *Christ est ma vie*, d'abord parce qu'à la rigueur cette belle pensée n'est pas contraire aux termes de l'original, et qu'ensuite elle peut, au fond, rendre compte aussi de la raison pour laquelle Paul glorifiera son Maître : « Christ est ma vie, ma vie réelle, spirituelle, impérissable ; si donc il prolonge mon existence, ce ne sera que pour sa gloire ; sinon, la mort, qui n'a aucun empire sur cette vie-là, qui me mettra en possession de la plénitude de cette vie, m'est un gain. » On a ainsi la pensée profonde que Paul exprime souvent ailleurs. (Rom. 6 : 8-10 ; Gal. 2 : 20 ; Col. 3 : 3, 4.) Gerlach réunit les deux interprétations qui précèdent comme formant le sens complet du verset, ce qui n'est pas impossible. Enfin, il est une troisième signification proposée par Calvin, qui consiste à faire du nom de Christ le sujet des deux phrases, et à traduire : « Pour moi, vivant ou mourant, Christ m'est un gain. » De là, la version de Martin : « Christ m'est gain à vivre et à mourir. » Cette traduction n'est pas soutenable. — Mais *réaliser* cette parole est encore plus important et plus difficile que de la *comprendre*. *Christ est ma vie* : « O parole qui ne pouvait se trouver que dans la Parole de mon Dieu et dans la communion de Christ ! Heureux homme de Dieu ! que ne puis-je redire après toi cette Parole : ô Jésus, mon Sauveur et mon Dieu ! si tu étais seul ma vie, toi, don de Dieu, seule lumière des âmes, leur paix, leur vie ! si tes pensées étaient mes pensées, tes voies, mes voies ! si mon esprit était pénétré de ton Esprit, et que ton amour fût l'ardeur de mon âme ! — Oui, tu le deviendras ; ton Esprit m'en rend témoignage, et déjà c'est ton amour seul et ta fidélité qui supportent ma pauvre vie. » *Th. Passavant.*

1. Gr. « Or, si vivre en la chair est pour moi un fruit de l'œuvre, et ce que je dois choisir, je ne le fais pas connaître (je ne puis le dire). » Il faut entendre littéralement ce *fruit de l'œuvre* des résultats possibles de son activité apostolique au cas où sa *vie en la chair* serait prolongée, et c'est bien l'idée du v. 24. Dans l'hésitation de ses pensées et de ses désirs, il pense plus aux autres qu'à lui. « Paul n'use pas d'une vaine figure de rhétorique quand il parle comme si le choix lui était laissé entre vivre et mourir. En une certaine mesure, le serviteur de Christ peut choisir ; il a le droit d'exprimer ce qu'il préfère, en se soumettant bien entendu à la volonté du Seigneur, et le Seigneur a égard à ces désirs exprimés par son serviteur ; nul croyant ne saurait en douter. » *Kübel.*

2. Voilà les deux sentiments par lesquels il est *pressé* (littéralement : *retenu*) et qu'il avait déjà exprimés aux v. 21 et 22. Pour lui, ce qu'il trouverait *meilleur* serait de *partir, s'en aller* (Gr. « délier, » c'est-à-dire « lever l'ancre, » ou détacher les cordes de la tente qui la fixaient à des pieux), *pour être avec Christ*, preuve évidente que Paul attendait ce bonheur immédiatement après sa mort. (Comp. 2 Cor. 5 : 1, 8 ; Hébr. 12 : 23, et surtout Luc 23 : 43.) Mais, d'un autre côté, un lien bien fort le *retient*, le désir d'être encore utile à l'Eglise. Il sait que sa présence est *nécessaire* à celle-ci. « Désirer de quitter la terre pour aller à Dieu, c'est la perfection chrétienne : consentir d'y demeurer pour le salut des âmes, c'est le comble de la sainteté apostolique. » *Quesnel.* Il est bien légitime de soupirer après la pleine délivrance ; mais que ceux qui éprouvent ce pressant besoin se demandent si c'est vraiment « pour être avec Christ ! »

3. Gr. « Etant persuadé de ceci (de cette nécessité), je sais que je demeurerai et demeurerai avec vous tous pour votre avancement et pour la joie de votre foi. » On pourrait s'étonner d'entendre l'apôtre parler avec tant d'assurance d'un événement futur sur lequel il ne paraît point avoir

rifier de plus en plus en Jésus-Christ, par mon retour auprès de vous [1].

III. 27-30. Conclusion. — 1° Que la contemplation de ces voies de Dieu, qui tire le bien du mal, et la perspective de mon prochain retour auprès de vous, vous inspire une conduite digne de l'Evangile, la fermeté et l'union pour le combat. (27.) — 2° N'ayez aucune crainte des adversaires, qui ont en vous une preuve de leur perdition, parce que Christ vous fait la grâce de croire, de souffrir, de combattre, comme je le fais aussi. (28-30.)

Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile de 27
Christ ; afin que, soit que je vienne et que je vous voie, soit que je
sois absent, j'apprenne en ce qui vous concerne que vous demeurez
fermes dans un même esprit, combattant ensemble d'une même âme
pour la foi de l'Evangile [2], — sans être épouvantés en aucune ma- 28
nière par les adversaires, ce qui est, pour eux, une preuve de perdition, mais pour vous, de salut ; et cela de la part de Dieu [3]. —

eu de révélation, puisque bientôt après il en parle avec une sorte d'incertitude. (2 : 17.) « Mais, répond Calvin, les saints hommes de Dieu règlent toujours leurs espérances d'après sa Parole, en sorte qu'ils ne présument jamais plus en leur esprit qu'il ne leur a promis. Là où ils ont un témoignage certain de la volonté divine, là ils s'appuient sur une certitude qui exclut toute hésitation. Ainsi, quand il s'agit du pardon des péchés, du don du Saint-Esprit pour la persévérance, de la résurrection du corps. Telle encore fut la certitude des prophètes concernant les oracles de Dieu. En toutes les autres choses, ils n'espèrent rien que conditionnellement, de sorte qu'ils soumettent tous les évènements à la providence de Dieu, à qui ils accordent de voir plus clair qu'eux-mêmes. » Il ne faut donc pas presser les termes par lesquels Paul exprime ici sa *persuasion*. (Comp. v. 25.) Et du reste, pour ceux qui admettent une délivrance et une seconde captivité de l'apôtre, son attente fut justifiée par l'évènement. On peut même dire que la comparaison de notre passage avec d'autres passages (2 Tim. 4 : 6), où Paul parle positivement de son prochain départ, est une preuve en faveur de sa double captivité.

1. *Se glorifier en Christ* signifie : louer Christ avec joie. Il était naturel que les Philippiens vissent dans la délivrance de leur apôtre bien-aimé et dans sa présence au milieu d'eux un tel sujet de louange et de joie.

2. L'apôtre a exprimé (v. 25 et 26) sa certitude de demeurer en cette vie et de revoir les Philippiens ; il indique maintenant, comme conclusion, la condition à laquelle (*seulement*) ce revoir pourra être une source de joie et la prolongation de son séjour ici-bas pourra contribuer au progrès du règne de Dieu : une *conduite digne de l'Evangile*, la *fermeté* dans l'*unité*. — Par *un même esprit*, les uns entendent l'Esprit de Dieu, source de force et d'union ; les autres, l'esprit des chrétiens, une même tendance, les mêmes principes. Ce dernier sens paraît plus probable à cause de sa liaison avec cette autre expression : *combattant d'une même âme ;* ainsi c'est tout l'homme, avec toutes ses facultés, que Paul désire voir engagé énergiquement dans ce combat. Et il souhaite de le voir uni avec ses frères non seulement dans ses principes et ses tendances (*l'esprit*), mais dans ses sentiments naturels et dans les manifestations de son caractère individuel (*l'âme*). — Au lieu de *pour la foi*, on peut traduire *par* la foi de l'Evangile ; c'est alors le *moyen*, au lieu du *but*.

3. A quoi se rapportent ces mots : *ce qui est une preuve*, etc. ? A tout ce qui précède. (Vers. 27.) La fermeté, l'unité des chrétiens dans le combat, le fait qu'ils ne sont *point épouvantés* en présence des dangers, constituent pour les *adversaires* une *preuve* de leur *perdition*, car ils peuvent voir, dans ces pauvres et faibles pécheurs, une marque de la puissance de Dieu à laquelle ils résistent ; c'est pour eux la pierre d'achoppement.

29 Parce qu'il vous a fait la grâce, par rapport à Christ, non seulement
30 de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui [1], — en soutenant le même combat que vous m'avez vu soutenir, et que vous apprenez que je soutiens maintenant [2].

(Math. 21 : 44.) Mais c'est aussi pour les chrétiens, et par la même raison, un signe de *salut*. L'enfant de Dieu trouve dans chaque combat d'où il sort victorieux un nouveau sujet de force pour sa foi et de certitude quant à la pleine délivrance. (Rom. 8 : 17 ; 2 Tim. 2 : 12 ; 2 Thes. 1 : 5.) Cette *preuve*, pour les uns et pour les autres, est bien certaine, car elle est *de la part de Dieu*, qui en a ainsi ordonné conformément à sa vérité et à sa justice, d'une part, et de l'autre, à sa fidélité et à son amour.

1. Ces belles paroles, incompréhensible paradoxe pour le monde, sont l'explication et la raison (*parce que*) de celles qui précèdent. (Voir la dernière note.) « *Croire* et *souffrir*, c'est toute la vie chrétienne. L'un et l'autre est l'œuvre de la grâce en nous. La grâce de la souffrance est plus excellente que celle de la foi ; l'une conduit à l'autre et en est le principe. La foi en Jésus-Christ fait un chrétien ; la souffrance pour Jésus-Christ fait un martyr, c'est-à-dire un chrétien du premier ordre. » *Quesnel.*

2. Ils l'ont *vu* à Philippes (Act. 16), et ils l'ont *appris* de Rome. Grand encouragement pour eux d'être associés à l'apôtre dans le *combat*.

CHAPITRE II

Suite. I. *Paul exhorte ses frères à être unis et humbles à l'exemple de Jésus-Christ qui s'est abaissé ; en retour de quoi Dieu l'a souverainement élevé, 1-11.* — II. *Il les exhorte à la persévérance dans l'œuvre de leur salut, à la pureté de la vie, 12-18.* — III. *Il leur promet de leur envoyer bientôt Timothée, dont il loue le zèle fidélité ; il leur envoie maintenant et leur recommande Epaphrodite, 19-30.*

I. 1-11. Union, humilité, désintéressement a l'exemple du dépouillement volontaire de Jésus-Christ. — 1° Puisque la communion avec Christ est une source de consolation et d'amour, soyez un cœur et une âme, ne faisant rien par orgueil, tout par humilité, estimant les autres, ayant à cœur leurs intérêts. (1-4.) — 2° Vous avez le modèle accompli de ces sentiments en Jésus-Christ qui, en possession de la gloire divine, s'en est dépouillé pour naître au sein de notre humanité, et qui s'est abaissé et rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix. (5-8.) — 3° C'est pourquoi Dieu l'a élevé au-dessus de tout, en sorte que tous l'adorent et confessent qu'il est le Seigneur. (9-11.)

1 Si donc il y a quelque consolation en Christ, s'il y a quelque soulagement de la charité, s'il y a quelque communion d'esprit, s'il y a
2 quelque tendresse et quelques compassions, — rendez ma joie accomplie, ayant un même sentiment, une même charité, une même
3 âme, une même pensée. [1] — Ne faites rien par esprit de dispute, ni

1. La fermeté et l'union pour le combat, tel était le devoir que l'apôtre rappelait aux chrétiens dans les derniers versets du chapitre précédent. (1 : 26, suiv.) Il ne peut encore quitter ce sujet important : sachant que la lutte au sein de l'Eglise, suscitée par les faux docteurs qui cherchaient à attirer des disciples à eux, ne sera pas moins vive qu'avec les adversaires du dehors ; sa-

par vaine gloire ; mais par humilité, estimant les autres comme plus
excellents que vous-mêmes [1] ; — ne regardant pas chacun à ses 4
propres intérêts ; mais aussi chacun à ceux des autres [2]. — Qu'il y 5
ait en vous le même sentiment qui a été en Jésus-Christ, — lequel, 6
existant en forme de Dieu, ne considéra pas comme une proie l'éga-
lité avec Dieu, — mais il se dépouilla lui-même, prenant une forme 7
de serviteur, fait à la ressemblance des hommes, — et, quant à 8
la figure, étant trouvé comme un homme, il s'abaissa lui-même,

chant aussi que, sans l'union des chrétiens, sans une sincère humilité, sans un entier renoncement, ils ne sauraient rester vainqueurs, il insiste sur ce point ; mais avant de reprendre son exhortation (v. 2-4), il énumère les *motifs* les plus forts qui puissent émouvoir une âme chrétienne. (v. 1.) Ensuite il fait appel à l'irrésistible exemple de renoncement, de dévouement et d'amour que nous a donné le Fils de Dieu. (Vers. 5 et suiv.) « S'il est vrai que vous ayez trouvé en Christ le Sauveur, et dans sa communion intime quelque *consolation* pour vos âmes (ou *exhortation*, appel à une vie sainte ; le mot grec a les deux sens, entre lesquels se divisent les interprètes) ; si vous avez éprouvé le puissant *encouragement* qu'il y a dans la charité, dans l'amour pour Dieu et pour vos frères ; si réellement l'Esprit de Dieu vous a unis dans une vivante et sainte *communion ;* si tout cela a créé en vous une *tendresse* profonde (gr. « entrailles ; » comp. 1 : 8) et de vraies *compassions* pour les souffrances et la faiblesse de vos frères, — alors, il est impossible que toutes ces forces divines ne produisent pas d'abord en vous les doux fruits de la plus intime *union.* » (Vers. 2.) Et Paul accumule les termes qui désignent cette union sous tous les rapports : 1° sous le rapport de la *pensée*, il caractérise l'union par le premier et le dernier des quatre termes qu'il emploie : penser *la même chose*, et penser *une seule chose*, (*Gr.*) par quoi il n'entend pas une uniformité de doctrine et d'opinion qui ne serait ni possible ni désirable, mais l'unité de tendance et de but ; 2° sous le rapport des *affections*, il dépeint cette union par deux mots également intimes : *ayant le même amour* les uns pour les autres, et étant *unis d'âme (syn-psychoi)*, expression qui ne se trouve qu'ici, mais qui se rattache à celle du ch. 1 : 27 : combattant *d'une seule âme.* — Et l'apôtre ne craint pas d'invoquer comme motif pour réaliser cette union parfaite la *joie accomplie* qu'il en éprouvera. On peut même admettre, avec la plupart des interprètes, que par toutes les expressions qui précèdent (v. 1) l'apôtre veut émouvoir *envers lui* les sentiments de ses frères, en appelant à leur amour, à leur compassion, tant il serait malheureux s'ils ne suivaient pas cette voie, tant sa joie sera grande s'ils y marchent.

1. L'*humilité*, qui provient d'une vraie connaissance de Dieu et de nous-mêmes, tel est un second fruit que l'apôtre s'attend à trouver chez les Philippiens en vertu des motifs exposés au v. 1. L'*esprit de dispute* et de *vaine gloire* n'est corrigé que par une sincère humilité, car il vient de ce que nous nous estimons trop nous-mêmes, et pas assez les autres. Mais comment chacun peut-il *estimer les autres comme plus excellents que soi-même ?* Si quelqu'un a reçu de Dieu des dons évidemment supérieurs à ceux de son frère, doit-il le méconnaître et se tromper soi-même pour être humble ? Afin d'éviter cette difficulté, on a réduit ces paroles à signifier : que chacun se mette volontiers au dernier rang, aime à servir plutôt qu'à commander, etc. C'est affaiblir la pensée de l'apôtre qui peut et doit être prise à la lettre. En effet, il s'agit moins de mesurer les dons de Dieu en nous et dans les autres, que de sentir profondément combien nous en sommes indignes, par toutes les misères qui nous restent et que nous pouvons seuls connaître. Eussions-nous alors à nous comparer à un criminel, nous pouvons nous demander : en quoi suis-je, par nature, meilleur que lui ? s'il avait été à ma place, possédant tous les moyens d'éducation morale et de grâce divine dont j'ai joui, ne serait-il pas plus excellent que moi ? et si j'eusse été à sa place, ne serais-je pas pire que lui ? Cette mesure est celle de Dieu (1 Cor. 4 : 7), et si nous l'adoptons, nous n'aurons pas de peine à éprouver à l'égard de *tout* homme le sentiment qu'indique l'apôtre, et qu'il éprouvait lui-même le premier. (1 Tim. 1 : 15.)

2. La charité seule met en pratique ce

étant devenu obéissant jusqu'à la mort, même la mort de la croix [1].
9 — C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné
10 le nom qui est au-dessus de tout nom ; — afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, et sur la terre, et sous la terre,

précepte. (1 Cor. 13 : 5.) Paul en recommande ailleurs une application particulière. (1 Cor. 10 : 24.)

1. Toute vérité morale se trouve vivante en Jésus-Christ, non moins que toute vérité divine. Aussi l'apôtre, exhortant les chrétiens au désintéressement, au dévouement, à l'humilité (v. 3 et 4), n'a, pour mettre sous leurs yeux l'idéal de la perfection à cet égard, qu'à leur montrer le Fils de Dieu devenu Fils de l'homme. Et en le faisant, en le proposant comme modèle, il se trouve avoir écrit l'un des témoignages apostoliques considérés de tout temps comme classiques sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ. Mais quel est, dans cette contemplation de la *personne* et de l'*abaissement* du Sauveur, son point de départ ? Paul parle-t-il uniquement du Christ historique, de son apparition sur la terre ? ou bien, s'élevant jusqu'à sa préexistence éternelle, veut-il nous montrer d'abord ce qu'il était *avant* cette apparition, pour descendre ensuite dans les profondeurs d'abaissement qui ont commencé avec l'incarnation ? Cette dernière vue est évidemment la pensée de l'apôtre, malgré l'opinion opposée de nombreux interprètes. En effet, les termes qu'emploie Paul sont tels, qu'il y a une distance incommensurable entre son point de départ et l'état d'humiliation où il suit le Sauveur. Christ *existait* (c'est ainsi qu'avec M. Rilliet il faut traduire ce verbe) *en forme de Dieu*. Ce mot qui, dans notre langue, réveille des idées trop matérielles et peu adéquates au sujet, exprime pourtant tout ce qui nous fait connaître Dieu comme Dieu, toutes les perfections divines. (Comp. Jean 17 : 5.) C'est ce que prouve évidemment l'emploi du même mot, par antithèse, au v. 7 : *forme de serviteur*. Ce terme revient à celui « d'image de Dieu » (Col. 1 : 15 ; comp. Hébr. 1 : 3), qui emporte la réalité de l'essence divine. (Jean 1 : 1, 2.) « Quand Dieu se manifeste par ses grâces, il y a bien la *forme* et l'*essence ;* il ne peut pas se manifester comme Dieu et ne l'être pas. » *Luther*. « La forme de Dieu signifie ici la majesté ; de même que nous reconnaissons un homme à la forme de son aspect, ou, pour employer une autre image, de même que la *forme de roi* serait l'appareil et la splendeur qui l'environne, le sceptre, le diadème, le manteau royal ; de même la gloire dont Dieu resplendit est sa figure, sa *forme*. » *Calvin*. En possession des perfections divines, le Fils de Dieu était *égal à Dieu* (comp. Jean 5 : 18) ; s'il eût paru ainsi sur la terre, ce n'aurait point été une proie qu'il aurait saisie, mais c'eût été son droit éternel. En d'autres termes, Christ aurait pu, en se manifestant à ce monde coupable, apparaître dans toute la majesté de sa gloire divine ; il ne l'a pas fait, il n'a pas envisagé son égalité avec Dieu comme une *proie* à saisir, comme une *dépouille* ou un *butin* à porter en triomphe et dont il aurait fait trophée (tel est le sens du mot original) ; mais au contraire il s'est *dépouillé lui-même*. Le terme grec signifie proprement *devenir vide*. (Comp. 1 Cor. 15 : 10, 14, note.) Ce dépouillement, ce premier acte d'humiliation par lequel le Fils de Dieu est descendu de l'infini au fini, de la divinité à l'humanité, c'est son incarnation, sa naissance au rang des hommes. Il se dépouille de la gloire divine ; la *forme de Dieu* devient la *forme de serviteur*, serviteur dans toute la réalité du mot, serviteur de Dieu (Esa. 42 : 1 ; 52 : 13 et suiv.), serviteur des hommes (Math. 20 : 28 ; Jean 13 : 1 et suiv.), lui qui était le Seigneur de tous. (Vers. 11.) Son *humanité* n'est pas moins réelle que sa divinité : *fait à la ressemblance des hommes* (comp. Rom. 8 : 3 ; Jean 1 : 14), toute sa vie ici-bas, tout ce qui parut de lui (Gr. « il fut trouvé en figure comme un homme, » v. 8) ne le distingua en rien de ses frères, si ce n'est son incorruptible sainteté. C'était là déjà avoir parcouru une immense carrière d'abaissement ; mais ce n'est pas tout : il devait plus encore *s'humilier lui-même*. (Vers. 8.) Comment ? *en se rendant obéissant*. « Quoiqu'il fût Fils, » il devait « apprendre l'obéissance par les choses qu'il a souffertes » (Hébr. 5 : 8) ; porter cette obéissance juqu'au sacrifice entier de sa volonté (Math. 26 : 39), *jusqu'à la mort*, qui n'avait aucun droit sur lui, *à la mort de la croix*, la plus ignominieuse de toutes les morts.... Voilà le Sauveur dans sa nature, dans son dévouement, dans son œuvre ! — Il faut remarquer encore sur ce passage vraiment classique de nos saints livres : 1° Que les deux termes *forme de Dieu* et *égal à Dieu*

— et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la 11
gloire de Dieu le Père [1].

II. 12-18. L'apotre exhorte les Philippiens a travailler a leur salut, a briller comme des flambeaux, a être ainsi sa récompense et sa joie. — 1° Vous avez jusqu'ici obéi à l'Evangile, faites-le plus encore maintenant que je ne suis plus près de vous, travaillant à l'œuvre de votre salut, car c'est Dieu même qui l'opère en vous. (12, 13.) — 2° Faites toutes choses avec la douceur de la charité, comme des enfants de Dieu sans reproche et dont la vie devienne une lumière pour le monde. (14, 15.) — 3° Ainsi, je n'aurai pas travaillé en vain parmi vous, et si même je dois sceller de mon sang mon ministère, je m'en réjouirai, et vous vous réjouirez avec moi. (16-18.)

n'expriment pas deux attributs différents, mais qu'ils se complètent et s'expliquent l'un l'autre. — 2° Bien que l'apôtre enseigne ici en termes clairs et énergiques la parfaite *humanité* du Sauveur, il le fait par des mots qui réservent sa nature divine : *ressemblance des hommes* (Rom. 8 : 3), *en figure* (1 Cor. 7 : 31) ; il n'y a dans ces expressions aucune apparence de docétisme, mais ils distinguent l'homme Jésus du reste des hommes. — Qu'il y ait dans ce fait du « Dieu manifesté en chair, » dans l'union de sa nature divine et de sa nature humaine, dans toute son apparition sur la terre, depuis sa conception et sa naissance jusqu'à la croix, dans l'indéfinissable mélange d'infirmités tout humaines et de perfections toutes divines, qu'il y ait en tout cela un profond mystère (1 Tim. 3 : 16), nul n'a jamais songé à le nier, et l'apôtre ne s'en occupe pas ici. Il ne s'arrête pas même au *but* premier de cette œuvre, ni aux grandes doctrines qui en ressortent. Ce qu'il veut exposer, ce qui est accessible à la conscience et au cœur de tout homme, c'est l'*exemple* émouvant d'un tel amour, d'une telle humilité, d'un tel dévouement. Et cet exemple, pour le croyant, ne reste pas un fait extérieur à contempler, et dont l'imitation alors serait purement impossible ; mais, par sa communion intime et vivante avec le Sauveur, le chrétien, transformé par degrés à son image, *peut* arriver à réaliser dans sa vie *le même sentiment qui a été en Jésus-Christ*. (Vers. 5.) Il le peut, parce que ce même Jésus-Christ vivant en lui l'en rend capable. Se dépouiller soi-même est, au fond, bien peu de chose en comparaison de cet idéal d'amour et d'humilité que Jésus-Christ lui présente. Que sommes-nous, en effet ? qu'avons-nous ? de quoi pourrait s'alimenter notre orgueil ? de quel bien pourrions-nous faire trophée ? Quiconque ne se sent pas dépouillé en présence du Fils de Dieu qui s'est dépouillé, n'a rien de commun avec lui. La pensée de l'apôtre n'est réalisée qu'en celui qui consent à perdre tout ce qu'il croyait avoir, tout, jusqu'à sa propre vie, pour la retrouver en Jésus-Christ. (Math. 10 : 39 ; 20 : 20-28 ; Luc 14 : 26.)

1. L'*élévation suprême* de Jésus-Christ a été, dans un sens spécial, la conséquence, la récompense de son dévouement ; c'est ce que l'apôtre indique clairement par cette particule : *c'est pourquoi*. (Vers. 9.) Cette élévation, ce n'est pas la restitution de la nature divine, — Christ n'y avait jamais renoncé, — mais la restitution de la gloire éternelle dont il s'était dépouillé volontairement. (Comp. Luc 24 : 26 ; Jean 17 : 5 ; Eph. 1 : 20-22 ; Hébr. 2 : 9.) « Il ne reçoit pas ce qu'il avait auparavant, mais il reçoit comme homme ce qu'il avait comme Dieu. » *Théodoret*. C'est par là même que se trouve réalisée en Jésus cette loi universelle du monde moral : « Quiconque s'abaisse sera élevé » (Math. 23 : 12 ; Luc 14 : 11 ; 1 Pier. 5 : 6), pensée qui correspond parfaitement au but de l'exhortation de l'apôtre. (Vers. 5.) Rentré au sein de sa gloire en y élevant notre humanité dans sa personne, Jésus reçoit *le nom qui est au-dessus de tout nom*. (Le texte reçu dit à tort *un* nom.) Lequel ? Les uns répondent : le nom de Seigneur (v. 11), de souverain Dominateur de ce règne qu'il vient de fonder par son dévouement, dignité que *toute langue doit confesser* avec adoration. Les autres disent : le nom de Jésus (v. 10), qui signifie Sauveur, et que tous ses rachetés prononceront à jamais avec reconnaissance et avec amour. Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que l'apôtre emploie à dessein, d'abord le nom humain de Jésus, devant qui *tout genou* doit *fléchir*, afin de dire clairement que c'est avec son humanité qu'il a été glorifié ; puis, il attribue le titre souverain de Seigneur à Jésus-

12 Ainsi, mes bien-aimés, de même que vous avez toujours obéi, non
seulement comme en ma présence, mais beaucoup plus maintenant
en mon absence, opérez avec crainte et tremblement votre propre
13 salut ; — car c'est Dieu qui opère en vous et la volonté et l'exécu-
14 tion, selon son bon plaisir [1]. — Faites toutes choses sans murmures
15 et sans hésitations [2] ; — afin que vous soyez sans reproche, et purs,
enfants de Dieu, irrépréhensibles au milieu d'une génération dépravée
et perverse, parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux dans
16 le monde, portant la Parole de vie [3] ; — pour que je puisse me glo-

Christ, désigné sous son double nom. C'est ce qui doit délier toute langue pour le confesser, et faire *fléchir tout genou* afin qu'il soit adoré, *au ciel, sur la terre et sous la terre*, dans l'univers tout entier et par toutes les créatures qui le remplissent. Et cela aura lieu, soit volontairement et par amour, soit, un jour, par la crainte de sa toute-puissance et par la proclamation de sa justice. Cette dernière pensée domine même dans le passage d'Esaïe (ch. 45 : 23, 24) que cite l'apôtre. Dans le prophète, c'est Jéhova qui parle, et Paul, dans la conviction que Christ est « égal à Dieu, » n'hésite pas à lui attribuer la souveraine puissance et l'adoration que Jéhova réclamait pour lui-même. Mais la confession que Jésus-Christ est le Seigneur est *à la gloire de Dieu le Père*, parce que Dieu, ses perfections, tout son Etre, a été manifesté en Christ et par son œuvre. (Jean 17 ; 1-4.) — Parvenir là où est Jésus, telle est l'espérance du chrétien (Jean 14 : 3 ; 17 : 24) ; mais pour y arriver, il n'y a qu'un chemin, celui du renoncement et des humiliations, que Jésus-Christ a suivi ; voilà toute la pensée de Paul et le grand motif qu'il invoque à l'appui de son exhortation.

1. Ces remarquables paroles, qui expriment la *conséquence* morale de l'exemple de Jésus-Christ cité par l'apôtre (*ainsi*), renferment deux pensées qui, au premier abord, paraissent être en contradiction l'une avec l'autre : d'une part, la liberté de l'homme, sa responsabilité, son action pour le salut ; de l'autre, son absolue dépendance de Dieu et de l'œuvre de la grâce. Pourquoi devons-nous *opérer notre salut avec crainte et tremblement ?* parce que (*car*) *Dieu agit avec efficace* lui-même en nous pour produire et le *vouloir* et l'*action efficace* (tel est le sens du grec.) Comment s'accordent ces deux principes ? Il faut remarquer d'abord que pour que nous puissions *opérer* notre salut, il faut que toute l'œuvre de Christ *pour nous* ait précédé, et que nous avons seulement à travailler à nous approprier le salut accompli par Christ. Il faut remarquer encore que la *crainte* et le *tremblement* ne sont plus une frayeur servile du jugement, mais la crainte filiale d'offenser un Père réconcilié, ou de retomber dans le péché par la négligence des moyens de grâce. (Voir ces mêmes termes, dans des applications différentes, 1 Cor. 2 : 3 ; 2 Cor. 7 : 15 ; Eph. 6 : 5.) Or, il est parfaitement vrai, quelque contradictoire que cela paraisse, et il est conforme à l'expérience chrétienne que, pour toute conscience sérieuse, le plus puissant motif de vigilance et d'action, c'est la pensée que la grâce opère tout en elle. Les premiers commencements de la conversion, comme la persévérance finale ; la première pensée d'un retour à Dieu, le premier mouvement de repentance, de foi, d'amour, comme les plus grands progrès dans la sanctification, tout est l'œuvre de la grâce en nous. Mais cette grâce agit dans le cœur, réveille, dirige, fortifie et sanctifie la volonté ; elle produit non seulement le *vouloir* et l'*action*, mais nous donne le vif sentiment que l'inaction serait une coupable résistance, un criminel mépris de tant d'amour. Elle suscite, dans une âme ainsi remise en contact avec Dieu, la crainte et le tremblement dont parle Paul. Elle excite ce sentiment de notre responsabilité, qui nous pousse à travailler à notre salut avec énergie. Ainsi la doctrine évangélique, bien comprise, attribue à Dieu et à sa grâce la gloire du salut de l'homme, et produit dans ce dernier, à la fois la plus profonde humilité, et le zèle le plus ardent pour parvenir au but que Dieu a placé devant lui.

2. Ce mot rendu par *hésitations* signifie proprement des *doutes* ou des *raisonnements*, lesquels entravent l'activité et, de même que les *murmures*, procèdent d'un manque de confiance en cette grâce dont l'apôtre vient de rappeler les effets certains et encourageants.

3. Des chrétiens qui seraient tels que

rifier au jour de Christ de n'avoir point couru en vain, ni travaillé en vain [1] ; — mais, si même je sers de libation pour le sacrifice et 17
le service de votre foi, je m'en réjouis, et je m'en réjouis avec vous tous [2]. — Vous aussi réjouissez-vous de même, et réjouissez-vous 18
avec moi.

III. 19-30. Envoi de Timothée et d'Epaphrodite a Philippes. — 1° Paul désire envoyer Timothée aux Philippiens, pour avoir de leurs nouvelles, et il fait choix de ce disciple qui a donné des preuves de son affection pour lui et pour eux, tandis que les autres ne pensent qu'à leurs propres intérêts ; il l'enverra donc quand il aura vu l'issue de son procès, et il espère aller lui-même vers eux. (19-24.) — 2° Mais il a voulu d'abord leur envoyer Epaphrodite, qui l'avait visité de leur part et avait pourvu à ses besoins ; Epaphrodite lui-même le désirait ; il avait été malade, et son retour sera une joie pour ses amis inquiets à son sujet. (25-28.) — 3° Paul le recommande avec une grande affection, comme un frère qui a exposé sa vie pour lui. (29, 30.)

Mais j'espère dans le Seigneur Jésus de vous envoyer bientôt Timo- 19
thée, afin que moi aussi je sois encouragé, en apprenant ce qui vous

l'apôtre les décrit ici : *sans reproche*, *purs* (simples, sans aucun mélange), pour qui le beau titre d'*enfants de Dieu* serait une vérité (Math. 5 : 45), des enfants *sans défauts* (Col. 1 : 22 ; 1 Thes. 3 : 13), de tels chrétiens seraient autant de *luminaires* (tel est le sens du mot traduit ici par *flambeaux*) pour éclairer tous ceux qui errent dans les ténèbres de *ce monde*. (Comp. Dan. 12 : 3 ; Math. 5 : 14.) Ils sont lumière (Eph. 5 : 8) parce qu'ils *portent* au-devant d'eux ou *retiennent ferme la Parole de vie*, qui est leur flambeau. « Si un chrétien qui n'éclaire point le monde par la sainteté de sa vie est un astre sans lumière, que d'astres obscurcis dans le ciel de l'Eglise ! » *Quesnel*. — Ces mots : *la génération dépravée et perverse* sont une allusion à Deut. 32 : 5. Paul applique à l'état moral du monde ce jugement porté par Moïse sur son peuple, toujours enclin à la désobéissance.

1. Après tous les motifs allégués par l'apôtre pour inviter les Philippiens à la persévérance et à la sanctification, il ne craint pas d'en appeler à leur amour pour lui, et de leur montrer quelle douce consolation dans ses souffrances actuelles, et quelle glorieuse espérance pour l'avenir il puisera dans la pensée de leur fidélité à leur vocation chrétienne. — Les mots *couru en vain* rappellent une image souvent employée par l'apôtre, celle des courses dans la lice. (3 : 14 ; 1 Cor. 9 : 24, etc.) *Travaillé en vain* se rapporte plutôt au labeur dans un champ dont on attend la moisson. « On peut et on doit désirer dès ce monde que la Parole de Dieu porte son fruit ; mais on ne doit désirer que fort modérément d'en goûter la douceur, si ce n'est comme saint Paul, *au jour* du jugement et en la présence *du Seigneur*. » *Quesnel*.

2. Ici se présente à l'apôtre l'idée que sa course et son travail (v. 16) pourraient bien se terminer par une mort sanglante. Et il entre héroïquement dans cette pensée. Sublime dévouement ! Dans l'incertitude où il était touchant l'issue de sa captivité, l'apôtre exprime tantôt la possibilité de sa mort, tantôt l'espoir qu'il restera pour son œuvre (1 : 20-26), mais toujours en acceptant *avec joie* la volonté de Dieu, parce qu'il a entièrement renoncé à tout ce qui lui est propre. Les termes dont il se sert sont tous empruntés au culte de l'Ancien Testament, et en particulier aux usages des sacrifices. Après le sacrifice sanglant, on répandait une *libation* de vin tout autour de l'autel. Or l'apôtre se représente d'abord son propre sang comme répandu et servant de libation (2 Tim. 4 : 6) : puis changeant d'image, il se dépeint comme sacrificateur, offrant à Dieu ce peuple de croyants, convertis du paganisme (Rom. 15 : 16) ; c'est là ce qu'il appelle *le sacrifice de votre foi*, dans lequel il fait le *service* sacerdotal. Il *se réjouit* à cette pensée de la mort et il invite ses frères à *s'en réjouir avec lui* (v. 18), ce qui serait de part et d'autre impossible si la volonté de Dieu n'était pas à tous plus

20 concerne [1]. — Car je n'ai personne partageant mon sentiment pour
21 s'inquiéter sincèrement de ce qui vous regarde ; — car tous cherchent
22 leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ [2]. — Vous savez
qu'il est éprouvé, parce qu'il a servi avec moi pour l'Evangile, comme
23 un fils sert son père. — C'est donc lui que j'espère envoyer, dès que
24 j'aurai vu ce qui me concerne [3]. — Et je m'assure dans le Seigneur
25 que j'irai aussi moi-même bientôt. — Mais j'ai estimé nécessaire de
vous envoyer Epaphrodite, mon frère et mon compagnon d'œuvre
et de combats, envoyé de votre part, et qui m'a secouru dans mes
26 besoins [4]. — Car il désirait fort de vous voir tous, et il était fort en
27 peine de ce que vous aviez appris qu'il avait été malade. — En effet,
il a été malade, et même près de la mort ; mais Dieu a eu pitié de
lui ; et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse
28 pas tristesse sur tristesse [5]. — Je l'ai donc envoyé avec d'autant plus
d'empressement, afin qu'en le revoyant, vous ayez de la joie, et que
29 j'aie moins de tristesse [6]. — Recevez-le donc dans le Seigneur avec
30 toute joie, et honorez ceux qui sont tels ; — car il a été près de la
mort à cause de l'œuvre de Christ, ayant exposé sa vie pour suppléer
à votre absence dans le service qui m'était rendu [7].

chère que la vie même, et si tous n'avaient pas l'assurance que cette mort glorifierait Jésus-Christ et l'Evangile de sa grâce.

1. La mort dont il vient de parler ne lui paraît ni certaine, ni imminente. Il se peut qu'il serve d'aspersion, *mais il espère* envoyer Timothée pour s'informer de l'état de l'Eglise, et pour en être *encouragé*, consolé. Timothée informera les Philippiens du sort de Paul. (Vers. 23.) Lui-même a l'assurance de venir aussi bientôt. (Vers. 24.) Comp. sur la sollicitude de l'apôtre pour le salut des âmes 1 Thes. 3 : 2 ; 2 Cor. 11 : 28, 29.

2. En disant *tous*, Paul entend ceux qui l'entouraient alors à Rome, et qui, en partie devenus tièdes dans leur charité, en partie influencés par les faux docteurs (1 : 15 et suiv.), ne se comportaient plus comme des serviteurs dévoués de Jésus-Christ. (2 Tim. 4 : 10.) D'autant plus beau est le témoignage rendu au fidèle Timothée. (Vers. 22.)

3. Quand il saura à quoi s'en tenir sur l'issue de sa captivité. (Comp. v. 17, note.)

4. Gr. « Votre apôtre (envoyé) et ministre de ma nécessité. » (Comp. 4 : 18.)

5. Quelle tendre délicatesse de l'amour chrétien se montre dans tous ces rapports personnels ! Epaphrodite souffre de ce que ses amis de Philippes ont *appris* sa grave *maladie* et en auront été affligés ; Paul se hâte de le leur envoyer pour leur consolation mutuelle (v. 25), et il regarde la guérison de son frère comme une miséricordieuse dispensation de Dieu envers lui-même, afin qu'il n'eût pas *tristesse sur tristesse !* On voit combien l'héroïque dévouement jusqu'à la mort, dont l'apôtre vient de donner la preuve (v. 17), est loin d'éteindre dans son cœur les sentiments *humains*.

6. En sachant que vous avez cette *joie*, cette consolation, moi, j'en aurai *moins de tristesse*. Toujours cette tendre sympathie qui souffre et jouit avec les autres.

7. Il paraît qu'Epaphrodite s'était attiré sa maladie en *servant* l'apôtre, soit par son voyage de Philippes à Rome, soit par d'autres actes de dévouement dans cette dernière ville. En tout cas, c'était pour l'*œuvre de Christ*. Et Paul reporte la vive reconnaissance qu'il en éprouve à l'Eglise qui lui a envoyé ce frère dans sa captivité et ses besoins. En effet, il considère ce qu'Epaphrodite a fait pour lui comme *suppléant* ce que tous auraient fait s'ils eussent été présents.

CHAPITRE III

I. *Paul met ses lecteurs en garde contre les faux docteurs, et montre par son propre exemple comment il faut renoncer aux plus grands avantages charnels pour obtenir la justification et accomplir la sanctification, 1-14.* — II. *Il exhorte ses frères à marcher bien unis dans cette voie ; il décrit la vie et la dernière fin des faux chrétiens et des vrais disciples de Jésus, 15-21.*

I. 1-14. Se garder des faux docteurs. Paul a renoncé a tout pour gagner Christ et atteindre le but. — 1° Le devoir de la joie chrétienne ; se méfier des mauvais ouvriers et de la circoncision qu'ils prônent ; les vrais circoncis sont ceux qui mettent toute leur confiance en Jésus-Christ et non dans la chair. (1-3.) — 2° Paul aurait sujet de se glorifier en la chair plus qu'aucun autre : par sa circoncision, par sa descendance du peuple de Dieu, par ses attaches pharisiennes, par son zèle, par sa justice selon la loi. (4-6.) — 3° Mais tous ces privilèges, il en fait la perte avec joie; il les méprise pour connaître et gagner Christ, être trouvé en lui, posséder sa justice, éprouver la puissance de sa résurrection, avoir part à ses souffrances et à sa mort, et parvenir à la résurrection glorieuse. (7-11.) — 4° Toutefois, Paul n'a pas encore saisi le prix qui est la perfection, mais il a été saisi par Christ et il fait une seule chose : oubliant tout ce qui est derrière lui, il court vers le but où Dieu l'a appelé en Jésus-Christ. (12-14.)

Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur[1]. Je ne me 1
lasse point de vous écrire les mêmes choses, et c'est votre sûreté[2].
— Prenez garde aux chiens ; prenez garde aux mauvais ouvriers ; 2
prenez garde à la fausse circoncision[3]. — Car c'est nous qui sommes 3

1. Les premiers mots de ce chapitre qui ne se lient logiquement ni à ce qui précède ni à ce qui suit, et qui sont une salutation à la manière des anciens, semblent indiquer que l'apôtre voulait d'abord terminer ici sa lettre, ou du moins passer aux relations personnelles qui se trouvent au chap. 4. Cependant une exhortation fort importante se presse encore dans son cœur (v. 2), et il y donne cours. — Sur cette sainte *joie* du racheté de Christ, qui est une force dans les combats et dans l'épreuve, et à laquelle Paul exhorte fréquemment ses frères vers la fin de ses lettres, comparez 4 : 4 ; 2 Cor. 13 : 11 ; 1 Thes. 5 : 16. C'est la joie du Saint-Esprit en eux. (Rom. 14 : 17 ; 1 Thes. 1 : 6.)

2. Ces paroles peuvent se rapporter à l'exhortation à la joie qui précède ; mais il est plus probable qu'il faut les rattacher aux avertissements qui suivent, et que Paul avait déjà fait entendre à ses lecteurs, soit de vive voix, soit autrement. Il *ne se lasse point* d'y revenir pour leur *sûreté* en présence du danger.

3. Ce sont les mêmes hommes que l'apôtre désigne par ces trois noms. Le premier les marque comme impurs dans leur caractère et leurs motifs (en Orient, le *chien* est toujours le symbole de l'impureté : Math. 7 : 6 ; Apoc. 22 : 15) ; le second montre en eux des hommes qui se donnaient à eux-mêmes la mission de travailler dans l'Eglise (comp. 2 Cor. 11 : 13 ; et ci-dessus ch. 1 : 14, 15) ; le troisième les désigne comme appartenant au parti des judaïsants, qui faisaient de la *circoncision* une condition indispensable au salut. L'apôtre, par un jeu de mots qui renferme une vive ironie, transforme cette *circoncision* en une simple *incision* ou mutilation (tel est le sens du mot traduit par *fausse circoncision*), et il fait sentir ainsi que c'est à cela, en effet, que se réduit cette cérémonie religieuse, dès le moment qu'on attache tant d'importance à l'acte

la circoncision, nous qui rendons notre culte par l'Esprit de Dieu, qui
nous glorifions en Jésus-Christ, et qui ne mettons point notre con-
4 fiance en la chair [1]. — Quoique j'aie moi aussi sujet de me confier
en la chair [2] : si quelque autre croit pouvoir se confier en la chair,
5 je le puis davantage, — moi circoncis le huitième jour, de la race
d'Israël, de la tribu de Benjamin ; Hébreu, né d'Hébreux ; quant à la
6 loi, pharisien ; — quant au zèle, persécutant l'Eglise ; quant à la jus-
7 tice qui est en la loi, étant sans reproche [3]. — Mais les choses qui
m'étaient des gains, je les ai regardées, à cause de Christ, comme
8 une perte [4]. — Et même je regarde toutes choses comme une perte,
à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ, mon Sei-
gneur, pour qui j'ai fait la perte de toutes choses ; et je les regarde
9 comme des ordures, afin que je gagne Christ [5], — et que je sois

extérieur, matériel, en oubliant que la circoncision n'a de valeur que comme signe de la purification du cœur et de la vie. (Comp. v. 3 ; Rom. 2 : 28, 29.) Combien un tel avertissement est encore applicable à tous les genres de formalisme !

1. Les chrétiens sont les vrais *circoncis*, parce qu'ils le sont spirituellement, dans le cœur. (Rom. 2 : 28, 29 ; Col. 2 : 11.) Dès lors leur *culte* est vivifié par l'*Esprit de Dieu* (vrai texte ; comp. Jean 4 : 23, 24) ; et ils se *glorifient en Christ Jésus* seul, parce qu'ils ont en lui la rédemption et la justification (1 Cor. 1 : 31 ; 2 Cor. 10 : 17), et non *en la chair*, comme les Juifs qui mettaient leur *confiance* dans la circoncision et en d'autres privilèges extérieurs.) Gal. 3 : 3 ; 6 : 13.)

2. Voir sur cette notion de la *chair*, par opposition à l'*esprit*, Rom. 1 : 3, note ; comp. 4 : 1, note, et surtout 8 : 1-13.

3. Voilà autant de privilèges dont Paul aurait pu se glorifier s'il avait voulu s'appuyer sur la *chair*, c'est-à-dire sur ces choses extérieures, sans regarder aux dispositions du cœur qui seules leur donneraient de la valeur : lui aussi a été *circoncis* selon la loi dès l'entrée de sa vie, étant *Israélite* de naissance, et non seulement prosélyte comme plusieurs de ses adversaires. Il appartenait à la *tribu* de ce *Benjamin*, le favori de son père, qui reçut de lui une bénédiction particulière (Gen. 49 : 27 ; Deut. 33 : 12) ; à cette tribu toujours restée fidèle et dans laquelle était Jérusalem avec son temple. *Hébreu, fils d'Hébreux*, Paul descendait d'Abraham ; pour la doctrine et pour la stricte observance de la *loi*, il était de la secte austère et respectée des *pharisiens*. (Act. 22 : 3 ; 26 : 5.) Nul ne l'avait surpassé en *zèle*, puisqu'il avait *persécuté l'Eglise* chrétienne, et quant à la *justice de la loi*, à cette justice que lui opposaient ses adversaires, et qui consiste à suivre à la lettre chaque précepte, tandis que le cœur reste inconverti, Paul était *sans reproche* de la part des hommes.

4. Ces privilèges, dans l'intention de Dieu, étaient certainement d'une grande valeur (*un gain*) ; mais comme Paul en avait abusé par orgueil, il les considère maintenant comme une véritable *perte* : ce qui ne veut pas dire seulement qu'il les a perdus, qu'il y a renoncé, mais qu'ils lui étaient vraiment devenus nuisibles. (Comp. Jean 9 : 41 note.) C'est dans ce sens qu'un Père de l'Eglise a pu émettre l'idée paradoxale que « les bonnes œuvres sont nuisibles au salut, » ce qui est vrai si ces œuvres empêchent l'homme de chercher son salut uniquement en Jésus-Christ.

5. Le verset 8 n'est pas une simple répétition du verset 7. Paul veut dire : « Ce n'est pas seulement *alors* dans le premier feu de la conversion, que j'ai considéré *ces choses comme une perte ;* mais encore plus *maintenant*, après une longue expérience de la vie chrétienne, je regarde *toutes choses*, tout ce que ce monde pourrait m'offrir, comme une perte. En comparaison de ce que j'ai trouvé dans l'*excellence de la connaissance de Christ* (Gr. « une connaissance qui surpasse tout »), je méprise tout le reste comme des *ordures*. » Cette précieuse expérience de Paul est le principe universel de la vie chrétienne. Pour *gagner Christ*, se l'approprier tout entier, *être trouvé en lui* (v. 9) dans sa communion, au dernier jour, il faut faire la perte de tout ce en quoi l'homme naturel met sa confiance, être prêt à tout

trouvé en lui, ayant, non ma justice, celle qui vient de la loi, mais
celle qui est par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la
foi [1] ; — afin de le connaître, et la puissance de sa résurrection [2], et 10
la communion de ses souffrances, étant rendu conforme à lui dans
sa mort [3], — pour parvenir, si je puis en quelque manière, à la 11
résurrection des morts [4]. — Non que j'aie déjà saisi le prix, ou que 12

abandonner. (Math. 10 : 38, 39 ; 16 : 24, 25.)

1. L'apôtre ayant employé ce terme : *ma justice*, l'explique par celui-ci : *celle qui me vient de la loi*, celle qu'il s'efforçait d'acquérir par l'observation de la *loi*. Cette justice ne saurait être le fondement de son espérance pour l'avenir. Il connaît une autre justice dont il a été mis en possession *par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu sur la base de la foi*. Telle est la traduction littérale de ces mots dont le sens est suffisamment expliqué par les autres épîtres de notre apôtre. (Voir en particulier Rom. 3 : 21-28, notes ; 10 : 3.) Mais pour s'approprier cette justice, il faut *être trouvé en Christ*, dans une communion vivante avec lui par le lien intime de la foi, communion décrite en traits profonds dans les paroles qui suivent.

2. Ces paroles, aussi bien que celles du verset 9, se rattachent étroitement au verset 8. L'apôtre expose (v. 9-11) ce que c'est que « gagner Christ. » C'est d'abord posséder sa *justice* (v. 9) ; *le connaître*, lui ; connaître la puissance de sa résurrection, la communion de ses souffrances et de sa mort (v. 10) ; c'est enfin parvenir par lui à la résurrection des morts : vérités profondes qu'on doit sonder par la méditation, et dont il faut faire l'expérience pour les comprendre. — *Le connaître* ce n'est point posséder une simple notion historique et intellectuelle de Christ, mais c'est l'avoir embrassé par une foi vivante, être entré dans une communion intime avec lui. (Comp. Jean 10 : 14 ; 17 : 3.) — La *puissance de sa résurrection* n'est pas seulement cette force divine qui a ramené le Sauveur d'entre les morts, l'a élevé à la droite de la majesté de Dieu, et qu'il déploie pour appliquer à tous ses rachetés les fruits de sa rédemption (Calvin et d'autres) ; ni seulement l'assurance de notre propre résurrection fondée sur la sienne, la victoire sur la mort ; mais encore cette efficace de vie divine par laquelle le Seigneur ressuscité, en s'unissant à ses membres qui sont sur la terre, fait mourir en eux le vieil homme, ressuscite lui-même en eux, y reproduit son image, sa vie, jusqu'au moment où ils seront consommés en lui et élevés dans sa gloire. (Comp. Rom. 6 : 4-11, notes ; voir aussi Rom. 8 : 10, 11, 17 ; 1 Cor. 15 : 21, 22 ; 2 Cor. 1 : 9, 10 ; Gal. 2 : 20 ; Eph. 1 : 18-20 ; Col. 3 : 1, 4, notes.)

3. Les derniers mots de cette phrase expliquent les premiers. La *communion des souffrances* de Christ n'est point seulement une appropriation personnelle de ses souffrances par la foi en lui ; c'est une expérience réelle de ses souffrances, par laquelle chacun de ses membres ici-bas *devient conforme à sa mort*, c'est-à-dire meurt avec lui, condition indispensable pour avoir part à la « puissance de sa résurrection ; » ou plutôt c'est là une seule et même œuvre de la grâce en nous, envisagée par son côté négatif, la mort, et par son côté positif, la vie. L'état du chrétien sur la terre est un état de souffrance, au dedans et au dehors. Il porte en tout lieu la douleur du péché ; il souffre de ses propres misères et de celles des autres ; il lutte, il succombe comme son Sauveur ; pour lui aussi la croix est l'unique moyen de la victoire. Ces souffrances sont celles de Christ même ; il les endure avec ses membres ; c'est le même combat, la même cause, la même force, le même but, la même couronne acquise par Christ et réservée aux siens. (Rom. 8 : 17, 26, 27 ; 2 Cor. 1 : 5 ; Col. 1 : 24 ; 1 Pier. 4 : 1, notes.)

4. Gr. « Si comment (en quelque manière) je parviendrai à la résurrection des morts. » En un sens la *résurrection des morts* est universelle, tous y *parviendront* (Jean 5 : 29) ; mais Paul, dans les principaux passages qui traitent de ce sujet, n'envisage que la résurrection des justes, la consommation du chrétien tout entier, corps et âme, glorifié par la puissance de résurrection et de vie, qui est Christ en lui. Cette espérance de l'apôtre n'est donc que le dernier trait, le couronnement de tout ce qu'il a déjà exprimé au verset 10. Mais pourquoi cette tournure dubitative ? Certes, il faudrait être bien étranger aux épîtres de Paul pour penser qu'il doute de son salut final. (Comp. entre autres Rom. 5 : 1 et suiv. ; 8 : 16, 28-39 ; 1 Cor. 3 : 21-23 ; Philip. 1 : 5, 6 ; 2 Tim. 4 : 7, 8, 18.)

je sois déjà parvenu à la perfection ; mais je cours pour le saisir ; et
13 c'est pour cela aussi que j'ai été saisi par Christ. — Frères, pour
14 moi je ne me persuade pas d'avoir encore saisi le prix, — mais je fais une chose : oubliant les choses qui sont derrière, et tendant vers celles qui sont devant, je cours vers le but, vers le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ [1].

II. 15-21. Tendre a l'unité. Les hommes de la terre et les hommes du ciel. — 1° Les chrétiens parvenus à la maturité doivent être unis dans la même pensée, et si en quelque chose ils diffèrent, attendre de Dieu la lumière ; en cela ils imiteront l'apôtre et tous ceux qui marchent comme lui. (15-17.) — 2° Cela est nécessaire, car plusieurs marchent d'une telle manière, Paul le dit en versant des larmes, qu'ils se montrent

Mais l'assurance de l'enfant de Dieu est une assurance morale, qui dépend des moyens de grâce, et non une assurance mathématique. Il marche par la *foi* et non par la *vue*. Sa vie est un combat perpétuel, et qui dit *combat*, dit *danger*. (2 Tim. 2 : 5.) Il doit faire preuve d'une active vigilance, d'une consciencieuse fidélité, d'une humble dépendance de la grâce de Dieu, qui seule le gardera et lui assurera la victoire. (Comp. 1 Cor. 10 : 12 ; 9 : 27 et les belles paroles ci-dessous, v. 12-14.)

1. Voici d'abord la version littérale de ces paroles (v. 12-14) : *Non que j'aie déjà saisi*, — quoi ? ce verbe étant sans objet, les uns suppléent *tout ce qui précède* (v. 10 et 11) ; les autres, *le but* (v. 14) ; les autres, *le prix* (v. 14) ; — *ou que je sois déjà perfectionné ; mais je poursuis, m'efforçant de saisir ; c'est pourquoi aussi j'ai été saisi par Christ*. (Vers. 12.) *Frères, je ne m'estime pas moi-même avoir saisi ;* (v. 13) *mais une seule chose : oubliant les choses*, etc. Ce mot énergique, absolu : *une seule chose* (comp. Luc 10 : 42), est ordinairement complété par un verbe : *je fais* ; d'autres le relient au v. 13 : *j'estime* une chose ; d'autres le laissent isolé, dans son sens absolu. — Dans ces versets l'apôtre représente le combat de la foi sous l'image de la *course* telle qu'elle avait lieu chez les anciens. (1 Cor. 9 : 24-27, notes ; et ci-dessus 2 : 16.) Par opposition à toute *perfection* imaginaire, soit légale, soit spirituelle, Paul confesse humblement que pour lui la vie chrétienne est encore un combat, et le restera jusqu'au terme. Ce terme est indiqué à la fin du v. 14. Paul l'appelle le *but* et le *prix*, par où il entend la *perfection*. (Vers. 12.) Le point de départ de la course consiste à être *saisi par Christ* (v. 12) ; alors seulement le croyant peut songer lui-même *à saisir le prix*. (Il est bon de remarquer cet emploi du même mot en deux sens différents.) Il faut, en effet, que l'ordonnateur de la course appelle celui qui doit y prendre part, lui ouvre la carrière, lui assigne sa place, d'où il s'élancera vers le but. C'est ce que Christ fait pour tous les chrétiens ; mais cette expérience initiale *être saisi par Christ* avait été plus frappante chez l'apôtre Paul, à cause de sa conversion extraordinaire, à laquelle il fait allusion. « J'étais du nombre de ceux qui couraient vers la perdition ; déjà j'y touchais, j'allais périr... alors je fus saisi par Christ qui me poursuivait, tandis que je le fuyais de toutes mes forces. » *Chrysostôme*. — Cette image pleine de vérité explique tout le reste dans les paroles de l'apôtre : « Le coureur ne s'arrête pas à regarder *en arrière* pour voir quel espace il a déjà parcouru, mais il porte les yeux *en avant* sur l'espace qui le sépare du but. (Vers. 14.) A quoi bon contempler ce qu'il a fait, s'il oublie ce qui lui reste à faire ? Il *tend* donc *vers le but*, brûlant du désir de le *saisir*. Quelque vitesse qu'il imprime à ses pieds, il les devance encore du reste de son corps ; *penché en avant* (sens du mot grec), il tend les mains vers le but : c'est ainsi que nous devons courir. » *Chrysostôme*. — D'après cette image, ce qui est *en arrière* et que le chrétien doit *oublier*, ce n'est pas seulement le monde et le péché, mais ses propres vertus, ses progrès réels, qu'il pourrait être tenté de contempler avec complaisance en lui-même, tandis qu'il oublierait ses fautes et ses misères. Dieu tient devant lui, au terme de la carrière, le *prix* glorieux de sa *vocation en Jésus-Christ*. Y parvenir, le saisir, doit être sa seule pensée, son unique affaire.

ennemis de la croix de Christ; ils marchent vers la perdition, car toutes leurs affections ont pour objet la chair et les choses de la terre. (18, 19.) — 3° Les chrétiens au contraire ont leur patrie dans les cieux, d'où ils attendent leur Sauveur qui couronnera son œuvre en eux en les rendant semblables à lui dans sa gloire. (20, 21.)

Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons cette même pensée [1]; 15
et si, en quelque chose, vous pensez autrement, cela aussi, Dieu
vous le révèlera. — Seulement, au point où nous sommes parvenus, 16
marchons d'accord [2]. — Devenez ensemble mes imitateurs, frères, et 17
regardez à ceux qui marchent suivant le modèle que vous avez en
nous [3]. — Car il en est plusieurs qui ont une telle conduite, je vous 18

1. Etre *parfait* ne peut pas, d'après ce qui précède, s'entendre d'une perfection morale absolue. L'apôtre emploie souvent ce mot dans le sens de *mûr*, d'*homme fait* par opposition à l'état d'*enfant*. (1 Cor. 2 : 6; 14 : 20; comp. Hébr. 5 : 14.) Paul exhorte ceux qui ont atteint ce degré de perfection à avoir *cette même pensée* ou ce même sentiment. Lequel ? Les uns répondent en rapportant ces mots aux grandes pensées exprimées v. 9-11 ; les autres, à celles des v. 12-14, c'est-à-dire que, tout en retenant ferme son élection et sa vocation en Jésus-Christ, on ne se persuade pas légèrement d'avoir saisi le prix ; mais que l'on se pénètre, au contraire, avec humilité et tristesse, de la distance qui nous sépare encore de l'entière sanctification du cœur et de la vie, à laquelle nous devons tendre sans cesse. L'une et l'autre interprétations ont du vrai. La pensée dont le chrétien doit être rempli, c'est celle qui ressort de l'expérience faite par Paul : être tout entier en Christ, mais reconnaître et sentir tout ce qui lui manque encore.

2. « La même pensée » (v. 15) dont tous les chrétiens doivent être animés, c'est le centre même, l'âme de la vie nouvelle en Christ. Si un chrétien *marche* selon cette ligne de conduite, dans cet esprit, il se trouve sous la direction certaine de Dieu, sous la discipline de son Saint-Esprit. Mais sur divers points secondaires de doctrine ou de conduite, il peut y avoir, entre ceux qui suivent cette voie, des différences ; à plus d'un égard ils peuvent *penser autrement*, tout en étant sur le même fondement ; cela est dans la nature des choses et inséparable de la liberté évangélique ; l'apôtre l'admet sans hésiter. Mais il est tout aussi convaincu que, si des chrétiens sont réellement sur « le seul fondement que l'on puisse poser, » conduits par le même Esprit de Dieu, ce qui manque à leur connaissance ou à leurs convictions leur sera *révélé* par cet Esprit, qui les rapprochera toujours plus de l'unité en toutes choses. (Vers. 15.) En attendant, ils doivent user de support, de charité, respecter la liberté les uns des autres, et surtout conserver l'unité dans tout « ce à quoi ils sont parvenus. » (Trad. littér.) Paul en donne ici lui-même un mémorable exemple. Autant il se montre absolu lorsqu'il s'agit de la vérité qui constitue l'essence même de l'Evangile, autant il est large et éloigné de vouloir étouffer les convictions individuelles sous le poids de son autorité apostolique, quand il a affaire à des opinions secondaires et sincères, qui ne diffèrent le plus souvent que par suite d'une connaissance imparfaite. (Comp. Rom. 14 : 1 ; Eph. 1 : 17 ; 1 Jean 2 : 20, 27.) — Le texte reçu donne ainsi ce verset : « cependant, ce à quoi nous sommes parvenus, marcher *selon une même règle, penser la même chose.* » Les mots soulignés ne sont pas authentiques ; ils ont été ajoutés dans l'intention de rendre plus claire la pensée de l'apôtre.

3. Nous n'avons tous qu'un seul Maître, qu'un seul modèle, Christ. (Math. 23 : 8 ; 1 Pier. 2 : 21.) Aussi, quand l'apôtre en appelle à l'exemple de sa propre vie pour que ses frères s'y conforment, ce n'est jamais d'une manière générale et absolue, mais, comme ici, relativement à quelque direction spéciale et pratique qu'il vient de donner à ses lecteurs. (1 Thes. 1 : 6 ; 1 Cor. 11 : 1.) Il était indispensable que les membres les moins éclairés et les plus faibles de ces jeunes Eglises, sortant des ténèbres du paganisme, eussent dans les apôtres de Jésus-Christ, de même que dans les chrétiens les plus avancés, un exemple vivant de la doctrine et de la vie nouvelles qu'ils prêchaient. Aussi les apôtres n'hésitent-ils pas à rappeler aux ministres de la Parole qu'ils doivent se montrer les modèles des troupeaux (1 Tim. 4 : 12 ; Tite 2 : 7 ; 1 Pier. 5 : 3), ce qui implique, pour les fidèles, le devoir, non

l'ai dit souvent, et je vous le dis maintenant encore en pleurant, qu'ils
19 sont ennemis de la croix de Christ [1] ; — eux dont la fin sera la perdition, qui ont leur ventre pour Dieu, qui mettent leur gloire dans
20 leur honte, et qui ne pensent qu'aux choses de la terre [2]. — Car pour nous, notre bourgeoisie existe dans les cieux, d'où nous attendons
21 aussi comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ [3] ; — qui transformera le corps de notre humiliation, le rendant conforme au corps de sa

d'imiter aveuglément des hommes, mais de considérer avec respect ces serviteurs de Dieu dont les lumières, l'expérience, la sagesse, la sainte vie sont évidemment des fruits de l'Esprit de Dieu en eux. Au-dessous du seul Modèle parfait, il est utile de recevoir le témoignage vivant de ceux qu'il a le plus enrichis de ses dons. Les paroles qui suivent montrent assez combien l'apôtre était fondé à faire un tel rapprochement.

1. Soit que l'apôtre reporte sa pensée sur les faux docteurs qu'il a désignés auparavant (3 : 2), soit qu'il ait en vue d'autres membres indignes de l'Eglise, qu'il avait eu souvent occasion de reprendre, de vive voix ou par ses lettres, il revient à eux maintenant avec une profonde douleur, afin de mettre en garde les fidèles contre un si pernicieux exemple. Ces hommes faisaient profession de christianisme, et pourtant ils étaient *ennemis de la croix de Christ*. Il n'y a rien là de contradictoire, rien qui ne se voie chaque jour encore. Tant qu'il s'agit d'embrasser la doctrine de Jésus-Christ comme un système, ou de professer l'Evangile comme une religion de pures formes, les hommes dont parle l'apôtre sont des *amis*. Mais dès qu'il faut admettre LA CROIX dans toute sa signification et toute sa puissance ; dès qu'il faut consentir à n'être sauvé que par le mystérieux sacrifice du Calvaire, qui froisse et brise l'orgueil de la sagesse humaine et de toute propre justice ; dès qu'il faut prendre cette croix humiliante, la porter à la suite de Jésus, accepter d'y être crucifié avec lui, d'y mourir à soi-même, au monde, au péché, alors ces faux amis deviennent aussitôt des *ennemis*. Or, c'est bien là ce que l'apôtre entend par ce seul mot, la *croix*. (Comp. 1 Cor. 1 : 17, 18 ; Gal. 2 : 20 ; 5 : 11, 24 ; 6 : 12-14.) L'inimitié de ces hommes, dont il va caractériser la vie, lui arrache des *larmes* de douleur. « Et ces larmes, quel argument nous devons y voir, non de jalousie ou de haine pour de tels hommes, non du désir de les maudire, non d'un esprit poussé par la passion, mais d'un zèle plein de piété. Paul pleure, parce qu'il voit l'Eglise en danger de se perdre sous de telles influences. » *Calvin.*

2. Quiconque n'a pas été affranchi du monde et du péché par la croix de Jésus-Christ, quiconque est *ennemi* de cette croix, a encore ses *pensées* et ses affections sur la *terre* et dans l'esclavage de ses intérêts périssables. Que les convoitises soient alors élevées, spirituelles, et servent d'aliment à l'orgueil, ou qu'elles rampent sur les objets grossiers des passions charnelles (*avoir son ventre pour Dieu* désigne d'une manière énergique les plaisirs de la table), le résultat est le même, la *perdition*. (Comp. Gal. 5 : 21 ; 6 : 8 ; notes.)

3. L'apôtre rattache la description de la vie chrétienne à ce qui précède, par cette particule *car*, comme motivant la profonde douleur que lui inspire la conduite de ceux qui n'ont d'affections que pour les choses de la terre. — Le mot traduit littéralement par *bourgeoisie* signifiait aussi chez les Grecs, en un sens dérivé, le genre de vie, la conduite, surtout dans les affaires publiques ; de là, dans nos vieilles versions, le mot de *conversation* (conduite). Le sens littéral est celui qui convient le mieux à la pensée de l'apôtre : tandis que les hommes dont il vient de parler ne pensent qu'aux « choses de la terre, » le chrétien a ses pensées et ses affections *dans les cieux*, qui sont sa patrie, sa bourgeoisie. Etranger et voyageur ici-bas, dépris du monde et de ses avantages, tous ses désirs et toutes ses espérances tendent vers la possession pleine et entière de ces biens éternels dont il jouit déjà en partie par sa communion avec son Sauveur et son Dieu. Tout ce qui, sur la terre, est incompatible avec cette vie céleste vers laquelle il aspire, lui devient de plus en plus étranger. Aussi sa position actuelle est-elle un état d'*attente*, en vue du moment qui réalisera tous ses vœux. (Comp. 1 Cor. 1 : 7 ; Tite 2 : 13.) Celui qu'il *attend*, c'est le *Seigneur Jésus-Christ*, à sa seconde venue, et il l'attend *comme Sauveur* (ou libérateur) de tout mal. (Vers. 21.) Nos anciennes versions effacent cette nuance de la pensée. (Rom. 8 : 19.)

gloire, selon l'efficace du pouvoir qu'il a même de s'assujettir toutes choses [1].

1. Telle est la rédemption complète du racheté de Christ. Aucun chrétien ne peut jouir d'une paix parfaite tant que la dernière trace du péché n'aura pas été anéantie en lui, et que tout son être, l'esprit, l'âme et le corps, n'aura pas été rendu à sa destination éternelle, la perfection. De là, son état d'*attente;* il attend le *Sauveur*, qui achèvera son œuvre en lui. Paul ne nomme ici que la *transformation du corps*, parce que ce sera là, par la résurrection et la glorification, le dernier acte de l'œuvre de Christ. Mais il laisse entrevoir un contraste immense entre le corps actuel et celui de la gloire. Il nomme l'un le *corps de notre humiliation*, ce que nos versions rendent par « ce corps vil ; » corps *humilié* en effet, puisqu'il sert d'instrument au péché, qu'il est l'esclave de mille besoins matériels, des infirmités, de la mort, et qu'il doit enfin tomber en poudre et servir de pâture aux vers. Paul désigne l'autre par ce seul mot qui dit plus que toutes les descriptions : être *rendu conforme au corps de la gloire* de Christ, ou à son corps glorifié. (Comp., sur ce contraste du corps humilié et du corps glorifié, 1 Cor. 15 : 42-44.) Ainsi, « nous lui serons semblables » en toutes choses (1 Jean 3 : 2), pourvu que nous lui soyons devenus semblables spirituellement par notre communion avec lui. Quelle destination ! — Ici, comme partout, l'Ecriture nous fait voir dans la résurrection un acte de la *puissance divine* de Christ lui-même. (Gr. « selon l'énergie de pouvoir même s'assujettir toutes choses, » y compris la mort.) Nous avons appliqué ce passage à la *résurrection* proprement dite, parce que telle est évidemment la pensée générale. D'autres, prenant ce mot de *transformation* dans un sens limité, pensent que Paul veut parler, ici comme ailleurs (1 Cor. 15 : 52, 53 ; 1 Thes. 4 : 15-17), de ceux qui vivront lors de la venue du Seigneur, et qui, au lieu de *ressusciter, seront changés*. Si cette interprétation ne doit pas être exclue, elle est loin d'exprimer toute la pensée de l'apôtre.

CHAPITRE IV

I. *Dernières exhortations, d'abord à quelques membres de l'Eglise individuellement, puis à tous, 1-9.* — II. *Reconnaissance de l'apôtre pour les secours qu'il a reçus des Philippiens, 10-19.* — III. *Salutations et vœux apostoliques, 20-23.*

I. 1-9. Unis et joyeux, dans la paix de Dieu, qu'ils recherchent toutes les vertus chrétiennes. — 1° Appel plein d'affection à demeurer en Christ. Exhortations individuelles à l'union. (1-3.) — 2° Le devoir de la joie, de la douceur ; combattre les inquiétudes par la prière et conserver la paix de Dieu. (4-7.) — 3° Tableau de la vie morale ; les Philippiens doivent rechercher toutes les choses bonnes et dignes de l'attention du chrétien, agir selon l'exemple de l'apôtre, et le Dieu de paix sera avec eux. (8, 9.)

C'est pourquoi, mes bien-aimés et très chers frères, ma joie et ma 1
couronne, demeurez ainsi fermes dans le Seigneur, bien-aimés [1]. —

1. Cette tendre exhortation de l'apôtre à ceux qui sont ici-bas déjà sa *joie*, et qui seront au jour de Christ sa *couronne*, c'est-à-dire la glorieuse récompense de ses travaux (2 Cor. 1 : 14 ; 1 Thes. 2 : 19 et suiv.), cette exhortation à *demeurer fermes dans le Seigneur* (1 Thes. 3 : 8), se fonde, comme le montre la transition par *c'est pourquoi*, sur la grande et impérissable espérance exprimée dans les derniers versets du chapitre précédent. Plus le chrétien a une vue claire et une

2 J'exhorte Evodie et j'exhorte Syntyche à avoir un même sentiment
3 dans le Seigneur [1]. — Oui, je te prie, toi aussi, mon fidèle collègue [2], aide-les, elles qui ont combattu avec moi pour l'Evangile, aussi bien que Clément [3], et mes autres compagnons de travaux, dont les noms sont dans le livre de vie [4].

4 Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur; je le dis encore : Ré-
5 jouissez-vous [5]. — Que votre douceur soit connue de tous les hommes.
6 Le Seigneur est proche [6]. — Ne vous inquiétez de rien, mais en toute chose faites connaître vos demandes à Dieu, par la prière et la sup-
7 plication, avec des actions de grâces [7]; — et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ [8].

attente assurée du but glorieux vers lequel il tend, plus il y puise de force et de constance pour « persévérer jusqu'à la fin. »

1. Ces deux femmes chrétiennes, peut-être des diaconesses de l'Eglise, auxquelles l'apôtre rend un si beau témoignage (v. 3), avaient-elles laissé s'élever entre elles quelque dissentiment qu'il veut aplanir? Cela est possible, mais ne ressort pas nécessairement des paroles que Paul leur adresse.

2. Qui était ce compagnon d'œuvre de l'apôtre? On ne peut répondre à cette question que par des conjectures. L'apôtre, en recommandant Evodie et Syntyche à ce disciple (*oui, toi aussi* est la vraie leçon ici rétablie), pense qu'il pourra contribuer à établir entre elles l'union à laquelle il les exhorte.

3. S'agit-il de *Clément*, plus tard évêque de Rome, dont on a une lettre aux Corinthiens? Les Pères de l'Eglise l'ont admis; la chose est incertaine.

4. Image empruntée à l'usage d'inscrire dans un livre tous les citoyens d'une cité (Ps. 69 : 29; Luc 2 : 1-3; et, dans ce sens spirituel, Luc 10 : 20); expression frappante de l'assurance de l'apôtre quant au salut éternel de ceux dont il parle.

5. *Réjouissez-vous!* telle était la formule de salutation chez les Grecs. Mais l'apôtre, en exhortant les chrétiens à la joie, et en leur indiquant par ces mots : *dans le Seigneur*, la source intarissable de cette joie, donne à la salutation un sens tout nouveau. Si l'on demande : Comment le fidèle peut-il être *toujours* joyeux dans un monde où il est entouré de tant de sujets de tristesse, toujours joyeux dans ses rudes combats contre le péché, dont la plus légère atteinte est si propre à le remplir d'une amère douleur? il n'y a à ces questions qu'une réponse, mais elle est suffisante : Réjouissez-vous *dans le Seigneur*.

6. La pensée que *le Seigneur est proche*, que bientôt il va paraître (Apoc. 1 : 3; 22 : 10), est infiniment propre à inspirer au chrétien cette *douceur* que l'apôtre recommande à l'égard de *tous les hommes*, même de ceux qui le haïssent et le persécutent. — Quelques interprètes, Calvin entre autres, mais à tort, entendent ces mots : *le Seigneur est proche*, de la toute-présence de *Dieu*, qui sonde les cœurs. D'autres, tout en les appliquant à la venue du Christ, les lient au verset suivant et en font un argument contre les inquiétudes. La première interprétation nous paraît la plus conforme à la pensée de l'apôtre.

7. Il serait tout aussi impossible de *ne s'inquiéter d'aucune chose*, que de se réjouir toujours, si l'Evangile n'offrait constamment les moyens et les remèdes. (Math. 6 : 25 et suiv.) Aux inquiétudes, Paul oppose la *prière*, la *supplication* (prière plus instante), par laquelle l'enfant de Dieu dépose dans le sein de son Père céleste chaque sujet d'inquiétude ou de peine, et lui demande la force de tout supporter. — Mais pourquoi l'*action de grâce*, quand on est dans l'affliction et dans la crainte? Parce que, même en ses mauvais jours, le chrétien a plus de motifs de reconnaissance et de joie pour les grâces qu'il a reçues, que de plainte ou de tristesse pour les épreuves auxquelles il est exposé. Et même s'il lui arrive de ne pouvoir pas prier avec confiance, l'action de grâce, montant vers Dieu du fond d'un cœur vraiment reconnaissant, lui ouvrira les sources de la prière.

8. Autre bienfait, bienfait immense qui sera le fruit de la prière et de l'action de grâce, opposées aux inquiétudes. Cette

Au reste, frères, que toutes les choses qui sont vraies, toutes les 8
choses honnêtes, toutes les choses justes, toutes les choses pures,
toutes les choses aimables, toutes les choses de bonne réputation, où
il y a quelque vertu et quelque louange, que toutes ces choses occu-
pent vos pensées [1]. — Celles aussi que vous avez apprises, et reçues, 9
et entendues, et vues en moi, faites-les [2], et le Dieu de la paix sera
avec vous [3].

II. 10-19. Reconnaissance de Paul envers les Philippiens. — 1° Sa joie au sujet des secours qu'ils lui ont envoyés ; ils ne lui étaient pas indispensables, car il sait être content et dans la pauvreté et dans l'abondance ; il peut tout en Celui qui le rend fort ; mais il est heureux qu'ils aient pris part à ses afflictions. (10-14.) — 2° Eux seuls, déjà en Macédoine, lui avaient fourni de quoi subvenir à ses besoins ; ce n'est pas là ce qu'il recherche, mais plutôt les fruits qu'ils recueilleront de leur charité. (15-17.) — 3° Il est donc comblé de biens, et il considère leurs dons comme un sacrifice agréable à Dieu, qui lui-même comblera tous leurs besoins. (18, 19.)

Or, je me suis grandement réjoui dans le Seigneur de ce qu'enfin 10
vous avez fait revivre le soin que vous avez de moi ; à quoi vous
pensiez aussi, mais l'occasion vous manquait [4]. — Je ne dis pas 11

paix de Dieu, le plus grand de tous les biens, *surpasse toute intelligence*, parce que la raison humaine ne comprend pas qu'elle existe là où tout est propre à produire l'inquiétude et le trouble. Le chrétien lui-même, dans l'affliction, ne voyant aucun moyen de délivrance, éprouve que la paix de Dieu surpasse tous les efforts inquiets de son esprit pour trouver la paix. « L'apôtre ne parle point ici de la paix qu'on ressent lorsque le mal cesse, mais d'une paix qui, au sein même de l'épreuve, remplit l'âme de consolations et n'y laisse pas pénétrer le trouble. Or, qu'un homme reste en paix sous la croix, calme dans la tempête, et se réjouisse dans les tribulations, voilà ce que la raison humaine ne peut comprendre. Cette paix de Dieu *garde le cœur et les pensées en Jésus*, dans sa communion, de sorte que l'homme persévère jusqu'à la fin pour être sauvé. » *Luther*.

1. Par ce mot *au reste* (comp. 3 : 1), l'apôtre résume tout ce qu'il pourrait avoir encore à dire à ses frères pour les porter à une vie vraiment chrétienne à tous égards ; il voudrait épuiser les traits qui en forment le caractère complet, comme le prouve ce mot *toutes les choses*, six fois répété. Tout ce qui est, moralement et selon l'esprit de l'Evangile, *vrai*, sans fausseté ou hypocrisie ; *honnête* ou digne ; *juste*, en soi ou à l'égard des hommes ; *pur*, dans les mœurs et les intentions ; *aimable*, comme l'est toujours pour les autres la charité jointe à l'humilité ; *de bonne réputation* (Gr. « ce qu'on aime à entendre prononcer ») : voilà, en quelques traits, le portrait d'un caractère beau et bon. Ici l'apôtre rompt sa construction et, comme pour ne rien oublier, il ajoute : *s'il y a* (encore) *quelque vertu* (c'est, avec 2 Pier. 1 : 5, le seul passage où ce terme soit appliqué à la morale) *et s'il y a quelque louange* vraiment méritée et exempte de flatterie, *pensez à ces choses*. Paul va dire qu'on doit les *faire* (v. 9), mais pour cela il faut d'abord qu'elles soient dans nos *pensées*, dont le cours habituel nous révèle seul ce que nous sommes véritablement.

2. Comp. 3 : 17, note. L'apôtre poursuit son exhortation du v. 8. Ces choses, ou ces vertus chrétiennes, les Philippiens les avaient *apprises*, *reçues*, *entendues* par son enseignement et les avaient *vues* dans sa conduite ; donc, ils pouvaient et devaient les *faire* eux-mêmes.

3. Le *Dieu de la paix :* beau et précieux nom du Dieu de l'Evangile qui donne la paix ! S'il est *avec nous*, la promesse exprimée au v. 7 sera pleinement accomplie.

4. A cause de leur éloignement de l'apôtre, jusqu'au moment où ils ont pu lui envoyer Epaphrodite. (Vers. 18.) Il y

cela en raison de mon indigence ; car j'ai appris à être content de
12 l'état où je me trouve. — Je sais être humilié, je sais aussi être dans
l'abondance ; partout et en toutes choses, j'ai appris à être rassasié
et à avoir faim ; à être dans l'abondance et à être dans l'indigence ;
13,14 — je puis tout en Celui qui me fortifie[1]. — Néanmoins vous avez
15 bien fait de prendre part à mon affliction. — Or, vous savez aussi,
vous, Philippiens, qu'au commencement de l'Evangile, lorsque je
partis de la Macédoine, aucune Eglise n'entra en compte avec moi
16 pour ce qu'elle donnait et recevait, si ce n'est vous seuls[2]. — Car,
même à Thessalonique, vous m'envoyâtes, et à deux reprises, de quoi
17 pourvoir à mes besoins[3] — Ce n'est pas que je recherche les pré-
sents, mais je recherche le fruit qui se multiplie pour votre
18 compte[4]. — Or j'ai tout reçu, et je suis dans l'abondance ;
j'ai été comblé de biens, en recevant par Epaphrodite ce qui
vient de vous comme un parfum de bonne odeur, un sacrifice
19 que Dieu accepte, et qui lui est agréable[5]. — Et mon Dieu

a dans ces remerciements de Paul, pour des secours temporels qu'il avait reçus de ses frères (v. 10-19), une simplicité chrétienne qui est le fruit de la vraie humilité. Souvent la délicatesse qui ne veut rien recevoir renferme au moins autant d'orgueil que de désintéressement. Mais aussi comme l'apôtre se montre élevé au-dessus de toute recherche d'avantages terrestres ! (Vers. 11 et 17.) Bien plus, s'il a accepté les dons des Philippiens, s'il *s'en est réjoui*, s'il les en remercie avec tant de simplicité de cœur, c'est qu'il avait l'assurance que ce sacrifice était agréable à Dieu (v. 18) et qu'il ne nuirait en aucune manière à la cause de l'Evangile dans l'esprit des membres de cette Eglise. Là où l'apôtre n'avait pas cette conviction, il refusait absolument tout secours, même au risque de froisser les sentiments de ses frères. (Vers. 15 ; 2 Cor. 11 : 7-12 ; Act. 20 : 33, 34.)

1. Par ces derniers mots, qui indiquent si bien la plénitude de la grâce dont Dieu peut combler un pauvre pécheur, Paul se hâte de donner à *Celui qui le fortifie* (le texte reçu dit « Celui qui me fortifie, *Christ*, » mais ce mot n'est pas authentique, quoique certainement dans la pensée de l'apôtre) toute la gloire de cette difficile science du contentement d'esprit, même au sein des privations. (Vers. 11, 12.) « Qui ne s'assure que sur ses propres forces, connaîtra bientôt, par une triste expérience, qu'il ne peut rien sans Jésus-Christ : qui ne s'appuie que sur sa grâce, éprouvera, par sa fidélité, qu'elle est toute-puissante. Quelle consolation dans l'extrémité de nos maux et de notre faiblesse ! Ne nous la ravissons point à nous-mêmes, ou par défiance ou par présomption. » *Quesnel.*

2. Gr. « Ne communiqua avec moi pour un compte de don et de recette. » Les Philippiens ont tenu un compte de ce qu'ils donnaient à l'apôtre et de ce qu'ils recevaient de lui, et l'apôtre en faisait autant à leur égard. Sous cette image empruntée aux relations commerciales, Paul dépeint cet échange de services qu'il n'avait pratiqué qu'avec l'Eglise de Philippes.

3. Ainsi, ce fut immédiatement après leur conversion à l'Evangile et la fondation de leur Eglise (Act. 16) que les Philippiens envoyèrent à l'apôtre des fruits de leur charité. (Act. 17 : 1.)

4. Paul veut parler du fruit spirituel que les Philippiens devaient recueillir en exerçant leur amour pour lui.

5. Cette *abondance* dont parle l'apôtre n'était probablement qu'un secours fort modique ; mais sa modération dans les choses de cette terre fait qu'il s'envisage comme étant *comblé de biens*. Et quant aux Philippiens, à quelle hauteur toute religieuse n'élève-t-il pas leur don, qu'il regarde comme un *sacrifice* offert *à Dieu*, un sacrifice qu'il *accepte*, qui lui est *agréable*, ainsi que l'*odeur du parfum*. (Comp. Eph. 5 : 2. Paul ne craint pas de désigner par les mêmes termes le grand sacrifice de Jésus et les petits sacrifices des disciples.) Jésus-Christ aussi envisage les dons de la vraie charité, comme lui

pourvoira à tous vos besoins [1], selon sa richesse, avec gloire [2], en Jésus-Christ.

III. 20-23. Salutation et vœu apostoliques. — 1° Gloire à Dieu ! (20.) — 2° Salutations mutuelles. (21, 22.) — 3° Vœu et prière. (23.)

Or, à notre Dieu et Père soit la gloire aux siècles des siècles. Amen. 20
— Saluez tous les saints en Jésus-Christ [3] ; les frères qui sont avec 21
moi vous saluent. — Tous les saints vous saluent, et principalement 22
ceux qui sont de la maison de César [4]. — La grâce du Seigneur Jésus- 23
Christ soit avec votre esprit. Amen [5].

étant faits à lui-même. (Math. 25 : 40.) Quel motif d'action pour ceux qui peuvent donner, et de religieuse reconnaissance pour ceux qui reçoivent !

1. Temporels et spirituels.

2. Gr. « En gloire, » dans sa gloire éternelle, où ses enfants moissonneront si abondamment ce qu'ils auront semé ici-bas.

3. Gr. « Tout saint, » chacun d'eux, nom par nom, en sorte que chacun reçoive personnellement ces salutations et ces vœux apostoliques, et qu'aucun ne soit oublié ou laissé de côté.

4. « Il *salue* d'abord de la part de ses compagnons d'œuvre (v. 21), puis de *tous les saints*, c'est-à-dire de toute l'Eglise de Rome, mais spécialement de *ceux de la maison de César*. Ceci est bien digne de remarque et un signe peu ordinaire de la miséricorde divine, que l'Evangile (sous Néron) eût pénétré dans cet abîme de tous les crimes et de tous les vices ; d'autant plus admirable que l'on trouve plus rarement les saints dans les cours. » *Calvin*.

5. Comp. Rom. 16 : 24 ; 1 Cor. 16 : 23 ; 2 Cor. 13 : 13 ; Gal. 6 : 18 ; 2 Thes. 3 : 18. — Le texte reçu et quelques manuscrits lisent : *soit avec vous tous*. Plusieurs aussi omettent ici *amen*, qui se trouve déjà au v. 20.

ÉPITRE DE PAUL AUX COLOSSIENS

INTRODUCTION

1. *Colosses* était une ville de la Phrygie, dans l'Asie Mineure, située sur le Lycus, affluent du Méandre, non loin de Laodicée et de Hiérapolis, où l'Evangile avait aussi pénétré. (Col. 2 : 1 ; 4 : 13, 15.) On trouve les ruines de l'ancienne Colosses près d'un bourg nommé Choné. — Bien que l'apôtre Paul eût été deux fois dans la Phrygie (Act. 16 : 6 ; 18 : 23), il ne paraît pas qu'il se soit arrêté à Colosses, ou du moins qu'il ait été le fondateur de l'Eglise à laquelle il adresse cette lettre. (Col. 2 : 1.) Il est plus probable que ce titre appartient à Epaphras qui y avait fait l'œuvre d'un fidèle évangéliste. (1 : 7.) Ce fut par lui aussi que Paul, prisonnier, reçut, sur les Eglises d'Asie, sur celle de Colosses en particulier, des nouvelles qui nécessitèrent les sérieux avertissements renfermés dans cette lettre. (2 : 8-11.) Ce disciple était encore auprès de l'apôtre (4 : 12 et suiv.), lorsque celui-ci écrivit notre épître, en même temps que celles aux Ephésiens et à Philémon. Ces trois épîtres furent portées en Asie par Tychique et par Onésime, que Paul renvoyait à son maître. (4 : 7-9 ; Philém. 10-12.) Ces lettres furent écrites soit pendant la captivité de Paul à Césarée, soit pendant sa première captivité à Rome. (Voir l'Introduction à l'épître aux Ephésiens, § 3.)

L'*authenticité* de l'épître aux Colossiens ne saurait être contestée. Elle a pour elle tous les témoignages de l'antiquité. Seule l'école de Tubingue la plaçait au second siècle, comme l'épître aux Ephésiens. Les critiques qui ne peuvent admettre que Paul ait écrit deux épîtres aussi semblables que celles aux Colossiens et aux Ephésiens pensent en général que les Colossiens sont l'original authentique. Un seul a soutenu que l'épître aux Colossiens était un extrait de l'épître aux Ephésiens. Enfin on a prétendu que notre épître était une amplification d'une épître primitive

de Paul aux Colossiens. Il s'est même trouvé un savant pour reconstituer cette épître primitive. Ces hypothèses ne reposent sur aucun fondement et, malgré toute l'habileté de leurs auteurs, n'ont pas le moindre caractère de vraisemblance.

2. Une question qui importerait beaucoup à l'intelligence complète de cette épître, mais sur laquelle nous ne possédons d'autres données certaines que celles que l'on peut déduire de l'épître même, serait celle-ci : Quelles étaient les *erreurs* que combat l'apôtre, et contre lesquelles il met en garde les chrétiens restés fidèles au pur Evangile ? — Laissant de côté toutes les hypothèses qu'on a hasardées sur cette question, nous nous en tiendrons aux indications suivantes, qui ressortent assez naturellement des paroles mêmes de l'apôtre. L'Eglise de Colosses, composée en grande partie de païens convertis (1 : 25-27 ; 2 : 11), était dans un état spirituel dont l'apôtre pouvait se réjouir. (1 : 3-8 ; 2 : 5.) Mais elle se trouvait menacée, comme les autres Eglises d'Asie, par l'intrusion de fausses doctrines. (2 : 4, 8-18.) Ceux qui propageaient ces erreurs n'étaient pas des philosophes juifs restés étrangers au christianisme, ainsi que plusieurs l'ont admis ; car, dans ce cas, ils auraient été peu dangereux pour les Eglises, et l'apôtre se serait à peine occupé d'eux. C'étaient plutôt des chrétiens judaïsants, encore attachés à leurs « traditions » et aux « rudiments du monde » (2 : 8), à l'observation des préceptes concernant les aliments, les sabbats, les fêtes (2 : 16), la circoncision (2 : 11) ; l'apôtre leur oppose l'affranchissement de ces préceptes par la mort de Christ. (2 : 14.) Mais il ne faudrait pas confondre ces faux docteurs avec ceux dont l'apôtre combat les tendances pharisaïques et légales dans l'épître aux Galates. Il a en vue des hommes qui, trouvant l'Evangile trop simple et trop humiliant pour leurs orgueilleuses spéculations, bâtissaient sur leurs traditions un système de théosophie mystique et ascétique qu'ils décoraient du nom de philosophie. (2 : 8.) Ils portaient leurs spéculations sur le monde des esprits, ainsi que toutes les sectes postérieures qui formèrent le « gnosticisme. » Ils concevaient Dieu comme absolument séparé du monde, ne pouvant entrer en rapport avec lui que par des êtres intermédiaires, et ils en avaient déduit, comme conséquence pratique, une sorte de culte rendu aux anges (2 : 18), auxquels ils attribuaient une grande puissance, peut-être même la création du monde (1 : 16, note), tandis que Christ n'était à leurs yeux que la première de ces créatures. De là, le soin que prend l'apôtre d'établir la vraie doctrine relative à Christ, le Fils de Dieu, par qui ont été créées

toutes choses, dans lequel habite toute la plénitude de la divinité, et en qui tout a été réconcilié avec Dieu. (1 : 15-20 ; 2 : 9.) Enfin, voyant dans la matière, dans le corps, la source du péché, ils s'exerçaient, par des privations et des macérations, à atteindre une fausse spiritualité, qui, à leurs yeux, était la sanctification. (2 : 21-23.) Paul oppose à tout cela l'œuvre parfaite de Christ, sa mort (1 : 13, 14, 20-22), sa résurrection (1 : 18 ; 2 : 12), par lesquelles il a assuré à tout notre être une entière victoire sur le péché et la mort. L'apôtre estimait que ces erreurs exposaient les fidèles au danger d'être ébranlés dans leur foi (1 : 23), de ne pas marcher simplement en Christ, tel qu'ils l'avaient appris (2 : 6), d'être séduits enfin par ceux qui, tout en faisant profession de christianisme, « ne retenaient pas le Chef. » (2 : 19.) — « Aussi l'épître aux Colossiens est-elle principalement dirigée contre ces erreurs, qui ont depuis longtemps disparu, tandis que la Parole de vérité qui les dissipa nous est restée intacte. Cette Parole exerce encore sa puissance pour démolir et pour rebâtir. Car, si les formes de l'erreur changent, l'essence en reste la même dans tous les âges de l'Eglise, parce qu'elle renaît sans cesse du cœur où règne le péché. Elle a donc toujours besoin de la réfutation par la Parole de Dieu. Le point central de l'erreur qui menaçait de séduire les Colossiens consistait à chercher la sagesse et la sainteté hors de Christ, dans les spéculations et les imaginations de son propre esprit, dans des œuvres légales, des mortifications. Avec ces tendances, de quelques formes qu'elles se revêtent, grandit toujours la plante vénéneuse de la présomption dans des cœurs enflés d'orgueil. Cette parole de l'apôtre sera donc de tous les temps, et particulièrement du nôtre, où abonde la propre sagesse : *En Christ sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science.* (2 : 3.) Quiconque se pénètre de cette profonde vérité, y gagnera en même temps le plus précieux trésor, l'*humilité*, qui ne se rencontre jamais avec la prétendue sagesse des hommes. » *Olshausen* [1].

3. Le *but* qu'avait l'apôtre en écrivant cette lettre se trouve naturellement indiqué par les données qui précèdent. Selon sa coutume, il procède en exposant d'abord la doctrine qui, ici, devait servir à détruire l'erreur ; puis il adresse à ses lecteurs des exhortations relatives à la vie chrétienne. Il y a donc dans cet écrit deux parties assez distinctes, l'une dogmatique, l'autre morale.

[1] Consulter sur les erreurs que Paul a en vue dans l'épître aux Colossiens : Néander, *Siècle apostolique*, trad. de M. Fontanès ; Sabatier, l'*Apôtre Paul*, seconde édition, p. 193 ; et les introductions aux commentaires.

I. Première Partie. Chap. 1 et 2.

1. Salutation apostolique (1 : 1, 2) ; actions de grâces à Dieu pour la foi et la charité des chrétiens de Colosses (3-8) ; prière pour leur avancement spirituel. (9-12.)

2. Afin de préparer ses lecteurs aux avertissements qui vont suivre, Paul rappelle la rédemption accomplie en Christ, la divinité souveraine du Sauveur, en qui ils ont trouvé la réconciliation avec Dieu, pourvu qu'ils demeurent fermes dans leur foi. (13-23.) — L'apôtre se réjouit de souffrir pour l'Evangile, ayant été établi de Dieu comme dispensateur du mystère de la réconciliation, seul capable de rendre tout homme accompli en Jésus-Christ. (24-29.) — Son ardent désir, le sujet de ses combats, même pour ceux qu'il ne connaît pas personnellement, c'est qu'ils croissent dans la pleine connaissance de ce consolant mystère, qui renferme tous les trésors de la sagesse et de la science. (2 : 1-3.)

3. L'apôtre aborde directement les erreurs qu'il a en vue : Que nul ne vous séduise par de vains raisonnements ou par une fausse philosophie, puisque toute vérité a été pleinement révélée, et toute rédemption pleinement accomplie en Christ. (4-15.) Que personne ne vous asservisse en vous prêchant une légalité contraire à la liberté chrétienne, une fausse spiritualité, qui serait un reniement du Chef, et une sainteté imaginaire, qui consisterait à mortifier le corps en laissant subsister l'orgueil. (16-23.)

II. Seconde Partie. Chap. 3 et 4.

1. Supposant que ses lecteurs sont « ressuscités avec Christ, » Paul les exhorte à marcher avec lui dans une vie nouvelle, spirituelle ; à avancer dans l'œuvre de la régénération ; à pratiquer la charité et le support mutuels ; à employer les moyens de grâce pour l'édification commune ; enfin, à faire toutes choses au nom du Seigneur et avec reconnaissance envers Dieu. (3 : 1-17.)

2. Entrant ensuite dans le cercle plus intime de la vie de famille, l'apôtre retrace aux époux chrétiens, aux enfants et aux parents, aux serviteurs et aux maîtres leurs obligations réciproques. (3 : 18 à 4 : 1.)

3. Après avoir demandé à ses frères le secours de leurs prières pour le succès de son ministère, et leur avoir recommandé la prudence envers « ceux du dehors » (2-6), Paul termine sa lettre par quelques communications personnelles et par des salutations écrites de sa propre main. (7-18.)

ÉPITRE DE PAUL AUX COLOSSIENS

CHAPITRE I

I. *Après avoir salué l'Eglise par un vœu apostolique, Paul rend grâce à Dieu pour la foi et la charité qui y règnent, et il lui demande d'y multiplier encore tous les dons de son Esprit, 1-11.* — II. *Il proclame l'œuvre parfaite de rédemption accomplie par le Fils de Dieu, à qui il attribue la création de toutes choses et la plénitude de la divinité, 12-23.* — III. *Afin d'affermir ses frères dans cette foi, il leur rappelle qu'il a été établi par Dieu pour l'annoncer au monde, et c'est ce qui le remplit de joie dans ses souffrances, 24-29.*

I. 1-11. Vœu de l'apôtre, ses actions de graces, ses prières. — 1° Signature et adresse ; vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Paul rend grâce à Dieu pour la foi et la charité dont les Colossiens sont animés à cause de l'espérance que leur a donnée l'Evangile. (3-5.) — 3° Cet Evangile, destiné au monde entier, est parvenu jusqu'à eux, y porte des fruits, depuis le jour où ils en ont été instruits par Epaphras, qui a donné à l'apôtre connaissance de leur charité. (6-8.) — 4° C'est pourquoi il ne cesse de prier pour eux, demandant à Dieu qu'ils soient remplis de sagesse et d'intelligence, qu'ils se conduisent d'une manière digne du Seigneur, qu'ils abondent en bons fruits, en progrès, en force. (9-11.)

Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu [1], et Timothée 1
notre frère [2] ; — aux saints et fidèles frères en Christ, qui sont à 2
Colosses. Que la grâce et la paix vous soient données de la part de
Dieu, notre Père [3].

Nous rendons grâce au Dieu et Père de notre Seigneur Jésus- 3
Christ, priant toujours pour vous [4], — ayant été informés de votre 4
foi en Jésus-Christ, et de la charité que vous avez pour tous les
saints ; — à cause de l'espérance qui vous est réservée dans les 5
cieux, et dont vous avez déjà eu connaissance par la parole de la

1. Comparez, entre autres passages, Gal. 1 : 1, note.

2. Comp. 1 Cor. 1 : 1, note. C'est peut-être Timothée qui écrivit cette lettre sous la dictée de l'apôtre. (4 : 18.)

3. Comp. Rom. 1 : 7, note. — Au lieu de *Colosses*, plusieurs manuscrits lisent *Colasses*, et pour titre de notre épître : *aux Colassiens*. On trouve quelquefois ce nom ainsi écrit dans les auteurs profanes. — Le texte reçu ajoute, à la fin du verset, avec quelques anciens manuscrits : « et du Seigneur Jésus-Christ. »

4. Pour cette expression *Dieu et Père de notre Seigneur*, voir Eph. 1 : 3, note. — Ces mots *toujours pour vous*, se rapportent à la fois aux actions de *grâces* et aux *prières* de Paul. Sur cette vive reconnaissance au sujet de ses frères, voir Rom. 1 : 8 ; 1 Cor. 1 : 4 ; Philip. 1 : 3 ; 1 Thes. 1 : 2 ; 2 Thes. 1 : 3 ; et sur ses constantes prières : v. 3 ; Rom. 1 : 10 ;

6 vérité, qui est l'Evangile [1] ; — lequel est parvenu jusqu'à vous, de
même aussi que dans tout le monde [2] ; et il porte des fruits et aug-
mente, comme aussi parmi vous, depuis le jour où vous avez en-
7 tendu et connu la grâce de Dieu en vérité [3] ; — ainsi que vous avez
été instruits par Epaphras, notre bien-aimé compagnon de service,
8 qui est un fidèle serviteur de Christ pour vous ; — qui aussi nous a
9 fait connaître la charité dont vous êtes animés par l'Esprit [4]. — C'est

Eph. 1 : 16; Philip. 1 : 4-9; 1 Thes. 1 : 2.

1. Gr. « par la parole de la vérité de l'Evangile, » c'est-à-dire, vérité qui est l'Evangile. Le sujet des *actions de grâces* de Paul, ce sont les vertus fondamentales de toute vie chrétienne : la *foi* et l'*amour*, qu'il est heureux de retrouver dans les membres de l'Eglise de Colosses. *Jésus-Christ*, le Sauveur, est l'objet de la foi ; il l'est sans doute aussi de l'amour ; mais ici, comme dans Eph. 1 : 15, l'apôtre désigne les *saints* (comp. 1 Cor. 1 : 2) comme l'objet de cet amour, parce que l'affection toute nouvelle que la foi inspire aux croyants pour leurs frères est le témoignage le plus sûr, le signe distinctif d'une vraie conversion. (Jean 13 : 35.) Il ajoute (v. 5) : *à cause de l'espérance qui vous est réservée dans les cieux ; l'espérance* est mise ici pour l'objet espéré, le salut, la vie éternelle (Rom. 8 : 24), dont la pleine possession ne nous sera accordée que *dans les cieux*. Jouir de la présence immédiate de Dieu et du Sauveur, le voir tel qu'il est, lui être semblable, telle est l'attente de l'enfant de Dieu (1 Jean 3 : 1-4) ; il vit sur la terre dans la foi, dans la charité, *à cause* de cette espérance qui est son but suprême. — Cette espérance, l'homme n'en a connaissance que *par la parole de la vérité*, et spécialement, il n'en a la certitude que par l'*Evangile*, par la bonne nouvelle du pardon, du salut. (Vers. 5.)

2. Si l'on prend cette expression à la lettre, il faut y voir une hyperbole. « Mais l'apôtre veut surtout ici désigner l'Evangile comme un trésor appartenant à l'humanité tout entière, et qui, par conséquent, devait *parvenir* aussi aux Colossiens. Il est *parvenu jusqu'à vous*, aussi bien qu'*au monde* entier, selon sa destination. La raison pour laquelle saint Paul fait ressortir ici l'universalité du salut et y revient encore à la fin de ce chapitre (v. 23-27), déclarant qu'il avertit tout homme et enseigne tout homme, c'est qu'il veut dès l'abord faire opposition au particularisme des faux docteurs judaïsants, qui prétendaient borner au peuple juif les bienfaits de l'Evangile. Il ne faut donc pas voir dans ces mots une hyperbole, car l'apôtre, en les écrivant, savait fort bien que l'Evangile n'était point encore, de fait, universellement répandu ; mais il savait aussi que cet Evangile avait dès ses commencements la destination et la puissance de remplir et de dominer le monde (comp. Math. 24 : 14) ; et c'est dans cette assurance que Paul exprime prophétiquement cette destination comme déjà réalisée. » *Olshausen*.

3. Les *fruits* que porte l'Evangile (Gr. « il *fructifie* »), ce sont les caractères de la vie chrétienne, la charité (v. 4), les bonnes œuvres. (Vers. 10.) De plus, l'Evangile *augmente*, grandit (le texte reçu omet à tort ce mot), soit extérieurement par sa propagation dans le monde, soit dans les âmes qu'il sanctifie. Ce progrès, signe de toute vie, Paul a le bonheur de le trouver dans les Colossiens depuis le jour où ils ont *connu la grâce de Dieu en vérité*. (Vers. 5, note.) L'apôtre emploie un verbe qui désigne une connaissance exacte et il accentue cette nuance en ajoutant *en vérité* : « vous l'avez connue telle qu'elle est réellement. » D'autres traduisent : « vous l'avez vraiment, sincèrement connue. » Le premier sens s'accorde mieux avec la préoccupation de l'apôtre de combattre les faux docteurs. (Vers 16 suiv. ; 2 : 8 suiv.)

4. Gr. « Votre charité dans l'Esprit. » La charité (v. 4) est ici attribuée à l'*Esprit* (Rom. 5 : 5 ; Gal. 5 : 22), parce que, bien différente des affections naturelles, elle est un fruit de la vie nouvelle que l'Esprit de Dieu produit en ceux qu'il a régénérés. — *Epaphras* est désigné par l'apôtre comme le fondateur, ou du moins comme le principal évangéliste de l'Eglise de Colosses. Il était de cette ville. (4 : 12.) C'est par lui que Paul avait été instruit de l'état actuel des Eglises d'Asie. (Voy. l'Introd.) Il était encore auprès de Paul quand celui-ci écrivait notre lettre. Le beau témoignage que l'apôtre lui donne ici et 4 : 12, 13, devait le rendre plus cher encore aux chrétiens de Colosses.

pour cela [1] que, nous aussi, depuis le jour où nous en avons ouï parler, nous ne cessons de prier pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté [2], en toute sagesse et intelligence spirituelle [3] ; — afin que vous marchiez d'une manière 10
digne du Seigneur, pour lui plaire en toutes choses, portant du fruit en toute bonne œuvre et croissant dans la connaissance de Dieu [4] ; — étant fortifiés en toute force par sa puissance glorieuse, pour être 11
remplis en tout de patience et de douceur, avec joie [5].

II. 12-23. La rédemption ; divinité du Rédempteur ; la réconciliation en lui. — 1° Quel sujet d'actions de grâces : posséder l'héritage des saints dans la lumière, après avoir été délivré de la puissance des ténèbres ; appartenir au royaume du Fils bien-aimé de Dieu, par la rédemption et le pardon qui se trouvent en lui ! (12-14.) — 2° Le Rédempteur est, quant à *Dieu*, son image, le premier-né ; quant à l'*univers*, toutes choses ont été créées *en* lui, *par* lui et *pour* lui ; il a préexisté à toutes choses, et elles subsistent par lui ; quant à l'*Eglise*, il en est le Chef, l'ayant fondée par sa résurrection : il est donc le premier en toutes choses, toute plénitude habite en lui. (15-19.) — 3° Par lui, Dieu a réconcilié avec lui-même toutes choses, la paix étant scellée par le sang de la croix ; et vous qui étiez étrangers, ennemis, il vous a aussi réconciliés par sa mort, pour vous rendre saints devant lui, si du moins vous persévérez dans la foi et dans l'espérance de l'Evangile. (20-23.)

1. C'est-à-dire parce qu'il a appris des choses si réjouissantes sur leur état spirituel (v. 4, 8, 9) : il se sent d'autant plus encouragé à prier pour eux et à demander plus encore, jusqu'à leur entière perfection. Il va exprimer l'objet précis de ses prières.

2. *Etre rempli*, dans la langue originale, signifie aussi être accompli, parfait et l'on peut traduire aussi : « que vous soyez rendus parfaits quant à la connaissance. » L'apôtre demande à Dieu tout ce qui pourrait manquer à ses lecteurs pour la pleine *connaissance de la volonté* de Dieu, et il faut entendre sous cette dernière expression, soit le conseil de Dieu pour leur rédemption par Jésus-Christ (Eph. 1 : 8-10), soit, en général, ses desseins à leur égard, auxquels ils devaient se conformer par une obéissance filiale de chaque jour. Au reste, ce mot *être rempli* montre assez qu'il s'agit moins d'une connaissance purement intellectuelle que d'un sentiment vivant de la volonté de Dieu, produit dans le chrétien par le Saint-Esprit. (Voir la note suiv. et comp. 4 : 12 ; Rom. 12 : 2 ; Eph. 5 : 17 ; 1 Thes. 4 : 3.)

3. Telles sont les deux grâces nécessaires que Paul demande pour ses lecteurs, afin qu'ils connaissent pleinement la volonté de Dieu. En les qualifiant de *spirituelles*, il montre qu'il les considère comme un fruit de l'Esprit de Dieu dans les âmes. La *sagesse*, dans le sens du mot original, est surtout le discernement de la vérité envisagée en elle-même ; l'*intelligence* est plus spécialement, dans la vie pratique, le discernement de ce qui est moralement bien ou mal. (Vers. 10 : comp. Eph. 1 : 8, note ; Philip. 1 : 9, 10, note.)

4. D'autres traduisent : « croissant *par* la connaissance de Dieu, » celle-ci étant le moyen des progrès spirituels. Cette traduction est conforme à une var. très appuyée et évite une répétition de la pensée du v. 9. — Tout ce que l'apôtre demande à Dieu : connaissance, sagesse, intelligence, se résume en cette vie chrétienne, pratique, sainte, agréable à Dieu, progressante, pleine de bons fruits. Dans aucun sens l'Evangile n'est un *système ;* « les paroles que je vous dis sont esprit et vie. »

5. Gr. « Fortifiés en toute force selon la puissance de sa gloire, pour toute patience et toute longanimité, avec joie. » Le sentiment toujours présent dans le cœur du fidèle, qu'il peut tout attendre de Dieu, et que la *puissance glorieuse* de Dieu accomplira finalement tout en lui, lui donne un courage invincible, une

12 Rendant grâces au Père [1], qui nous a rendus capables d'avoir part
13 à l'héritage des saints dans la lumière [2], — qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres [3], et nous a transportés dans le royaume du
14 Fils de son amour [4] ; — en qui nous avons la rédemption, la rémis-
15 sion des péchés [5] ; — lui qui est l'image du Dieu invisible, le pre-
16 mier-né de toute créature [6] ; — parce que en lui [7] ont été créées

longue *patience* dans l'épreuve, et le remplit de *joie*, même au sein des douleurs.

1. Les grâces précieuses que l'apôtre vient de demander à Dieu pour ses frères, comme les immenses bienfaits qu'il va rappeler (v. 12-14), doivent embraser le cœur d'une vive reconnaissance pour ce *Père* dont le nom seul rappelle au chrétien tout ce qu'il trouve en lui.

2. Rendre de pauvres pécheurs *capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière*, c'est là l'œuvre du Dieu tout-puissant. Les termes de ce verset sont évidemment empruntés à l'A. T., qui nous représente Canaan comme l'*héritage* du peuple de Dieu. (Nomb. 26 : 53-56 ; Jos. 14 : 2 ; Ps. 105 : 11 ; Hébr. 4 : 6-11 ; 1 Pier. 1 : 4.) C'est un héritage dans lequel chacun des *saints* a sa *part*. Mais cet héritage est *dans la lumière*, c'est-à-dire en Dieu, qui est lui-même appelé lumière, parce que la lumière est l'image de la parfaite pureté et sainteté (Jean 1 : 5-7), à l'exclusion de toutes ténèbres, de toute souillure. (Comp. Act. 20 : 32 ; 26 : 18 ; Eph. 5 : 5.)

3. Voir sur cette *puissance des ténèbres*, et sur son chef en qui elle se personnifie, Eph. 2 : 2, note. Contraste absolu avec « l'héritage des saints *dans la lumière*. »

4. Ce *royaume*, qui est la lumière, est en opposition directe avec « la puissance des ténèbres. » Les chrétiens vraiment régénérés sont *transportés* dans ce royaume du Fils de Dieu par leur régénération même ; ce règne est dès ici-bas au dedans d'eux (Luc 17 : 21), et ils le posséderont tout entier dans la gloire. Jusque-là, ils ont toujours à combattre contre la puissance des ténèbres, aussi longtemps qu'ils habitent ce monde qui en est le théâtre. — Le *Fils de son amour* est une expression qui ne se trouve qu'ici dans les écrits du Nouveau Testament. Ce terme revient à celui de « Fils unique » dans saint Jean. (Jean 1 : 18.) Christ est Fils de l'amour du Père, en tant qu'il est engendré de son essence même et qu'il est l'objet de sa dilection ineffable et éternelle. Il fut encore, comme tel, la manifestation de l'amour de Dieu dans ce monde, d'un amour qui le porta à se donner lui-même pour la rédemption des pécheurs. Paul indique évidemment cette liaison d'idées au verset suivant. — Telle est l'interprétation d'Augustin reprise par Olshausen. La plupart des commentateurs anciens et modernes, se fondant sur le passage parallèle Eph. 1 : 6, où Paul écrit simplement « son bien-aimé, » considèrent cette expression *Fils de son amour* comme synonyme de « Fils bien-aimé ; » celui qui est l'objet par excellence de l'amour divin. Quoi qu'il en soit, ce mot profond signifie aussi que ceux qui ont part au royaume du Fils sont avec lui les objets de l'amour du Père.

5. Comp. Eph. 1 : 7 où se trouvent les mêmes paroles, et d'où ont été transférés ici les mots *par son sang*, que les meilleures autorités retranchent. — « *Avoir la rédemption en lui* ne signifie pas seulement qu'elle fut accomplie *par lui ;* nous l'avons permanente *en lui* jusqu'à la fin des siècles ; comme Médiateur, il est la source toujours jaillissante de la délivrance et de la vie, et celui-là seul qui est *en lui* y a véritablement part. » *Olshausen.* — Le mot *rédemption* signifie rachat par un prix payé (Math. 20 : 28) et son application personnelle à une âme est avant tout le *pardon* ou la *rémission des péchés*. C'est ainsi que Paul explique les v. 12 et 13.

6. Dans les versets qui précèdent, l'apôtre avait commencé à développer les sujets qu'il traite aussi dans l'épître aux Ephésiens, savoir l'œuvre de la rédemption et son application aux païens. Il y revient bientôt après. (Vers. 20 et suiv.) Mais ici il insère quelques paroles de la plus haute importance sur la divinité du Sauveur, sans doute pour réfuter les idées erronées que les faux docteurs s'efforçaient de répandre parmi les chrétiens de Colosses et qui tendaient à substituer au seul Médiateur une série d'êtres intermédiaires auxquels Christ était subordonné. (Voir l'Introduction.) La position unique de Jésus-Christ, son unité d'essence avec Dieu son Père, fut en tout temps et sera

7 Voir la note page suivante.

toutes choses, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes, ou les domina-

toujours la pierre d'achoppement de la sagesse de ce monde. Aussi notre passage lui-même (v. 15-17) a-t-il subi les interprétations les plus diverses, selon que les exégètes admettaient ou non l'ensemble des enseignements de la révélation. — Il faut remarquer d'abord que l'apôtre envisage ici Jésus-Christ dans ses rapports : 1° avec *Dieu* (v. 15) ; 2° avec le *monde* (v. 16, 17) ; 3° avec l'*Eglise* (v. 18 et suiv.). Ensuite, qu'il est oiseux de discuter, avec les exégètes, la question de savoir si Paul parle du Christ *historique*, pris dans son apparition sur la terre, ou du Christ *glorifié*, ou du Christ Parole éternelle, envisagé dans sa préexistence. Un simple regard sur les v. 14, 17, 18 prouve que tous ces aspects s'unissent dans la pensée de l'apôtre qui dit et répète : *Il est*, il est toujours, partout, ce qu'il est en lui-même. Ainsi il est l'*image du Dieu invisible*, parce qu'il est la manifestation réelle, accessible du Dieu qui, hors de lui, ne saurait être ni *connu* ni *contemplé ;* car il est évident qu'il ne faut pas prendre dans un sens physique ces termes *visible* ou *invisible*, se rapportant à Dieu. La pensée de l'apôtre trouve son commentaire seul vrai dans les paroles du Sauveur lui-même : Math. 11 : 27 ; Jean 8 : 19 ; surtout 14 : 9 ; comp. Jean 1 : 18 ; 1 Jean 4 : 12 et Hébr. 1 : 3. Toute l'Ecriture proclame cette vérité : Dieu est invisible, inaccessible à l'homme (1 Tim. 1 : 17 ; 6 : 16), et il s'est manifesté en son Fils bien-aimé. — Quant à cet attribut *premier-né de toute créature* ou de toute création (le mot grec a les deux sens), il est compris par les uns dans le sens de la *dignité* suprême de Christ au-dessus de tout ce qui est *créé*, et ce sens répondrait parfaitement aux derniers mots du v. 18 (comp. aussi ce même terme, appliqué à Christ dans son rapport avec ses rachetés, Rom. 8 : 29) ; par les autres dans le sens de sa *préexistence avant* toute *création*. Ainsi l'ont expliqué les Pères de l'Eglise, et cette interprétation trouve aussi un garant dans notre passage (v. 17) : « Il est avant toutes choses. » L'ensemble de notre passage doit faire préférer cette interprétation. L'expression *premier-né* désigne en tout cas Jésus-Christ comme le *Fils* engendré de Dieu, et le distingue nettement de la *création* elle-même. On comprend, toutefois, que les ariens, les sociniens, et tous les adversaires de la divinité de Christ, aient cru pouvoir s'appuyer de ce passage. « Car il faut avouer, dit Olshausen avec la candeur qui le distingue, que ces mots, dans le sens purement grammatical, *peuvent* signifier que Christ est lui-même mis au rang de la création. La possibilité d'entendre ainsi ce terme ressort du v. 18, où « premier-né d'entre les morts » signifie évidemment que Christ lui-même a été parmi les morts. Mais l'ensemble de notre passage parle d'une manière si décisive contre cette interprétation, qu'on est nécessairement conduit à en adopter une directement opposée. » En effet, aux v. 16 et 17, l'apôtre nous montre en Christ celui par qui et pour qui toutes choses ont été créées, celui par qui elles subsistent (v. 11-17), celui qui *est* alors que rien encore n'existait ; comment donc serait-il lui-même simplement un anneau de la chaîne des êtres créés qui lui doivent l'existence ? « La raison de ces termes : *premier-né de la création* suit immédiatement après : c'est qu'en lui ont été créées toutes choses ; et c'est de la même manière qu'il est appelé le *premier-né d'entre les morts*, parce qu'en lui nous ressusciterons tous. » *Calvin.* En effet, il faut remarquer que la première particule du verset suivant *(parce que)* indique la *raison* des termes que l'apôtre vient d'employer.

7. *En lui* ne doit pas être confondu avec *par lui*, comme le font nos versions ordinaires, en se fondant sur un hébraïsme. L'apôtre distingue clairement ces deux termes. (Voy. la dernière note sur ce verset.) *Par lui* pouvait désigner simplement la cause instrumentale de la création ; *en lui* indique que la puissance créatrice repose dans le Fils de Dieu. Dieu l'a déposée en lui, Dieu qui est l'Auteur premier de la création, mais qui n'opère que par le Fils, son organe vivant et personnel. C'est pour cela que l'apôtre ne dit pas que le Fils a créé toutes choses, mais que toutes choses *ont été créées* en lui ; et que, d'autre part, il dit que toutes choses ont été créées non pas seulement *par lui*, instrument passif, mais *en lui*, qui concourait librement à cette œuvre créatrice. Comp. cette parole de saint Jean : « *En lui* était la vie » (Jean 1 : 4) et cette parole de Jésus : « Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. » (Jean 5 : 26.) *Etre créé en lui* exprime la même réalité intime et vivante qui se retrouve dans la personne de Christ à d'autres égards : être élu *en lui* (Eph. 1 : 4), justifié *en lui* (Gal. 2 : 16), vivifié *en lui* (1 Cor. 15 :

tions, ou les principautés, ou les puissances [1] ; toutes choses ont été
17 créées par lui et pour lui [2] ; — et lui est avant toutes choses, et toutes
18 choses subsistent en lui [3] ; — et lui est le Chef du corps, de l'Eglise ;
il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin qu'il
19 tienne, lui, le premier rang en toutes choses [4]. — Car il a plu à Dieu

22), réconcilié *en lui*. (2 Cor. 5 : 19.) Ce terme désigne partout, à la fois, la médiation et l'agent, l'œuvre et la personne qui l'accomplit, parce que ces deux choses, en Christ, sont inséparables.

1. Le *ciel* et la *terre*, les *choses visibles* et les *invisibles* renferment tout l'univers, tout ce qui est *créé*. L'apôtre insiste sur le monde invisible des intelligences (comme dans Eph. 1 : 21 ; comp. Col. 2 : 10, 15), non seulement parce qu'il a le plus d'importance à ses yeux, mais probablement par un motif qui convenait à son but actuel. La pensée que Dieu aurait choisi un ange pour créer le monde et l'homme en particulier, était admise par plus d'un théologien juif du temps, aussi bien que par les docteurs judaïsants dont Paul tient à réfuter les erreurs. De là une vénération pour les anges qui pouvait facilement conduire à une sorte de culte idolâtre. (2 : 18.) Mais que le Fils de Dieu soit déclaré l'agent tout-puissant de la création, Celui *en* qui *par* qui, *pour* qui ont été créées toutes choses, les plus sublimes intelligences elles-mêmes, aussitôt sa divinité est établie, ces intelligences redescendent au rang qui leur appartient, une distinction absolue est tracée entre la créature et le Créateur, que le paganisme naturel au cœur de l'homme tend sans cesse à confondre. En même temps, cette doctrine donne à l'homme, créé à l'image de Dieu et racheté par celui qui l'a créé, une dignité infiniment plus élevée. Ramené dans la communion de son Sauveur, il est, par là même, en communion avec le Dieu souverain, Créateur du ciel et de la terre. — « Malgré la différence d'expressions, il existe ainsi, quant à la chose même, la plus parfaite harmonie entre la christologie de Jean et celle de Paul. Les termes d'*image du Dieu invisible*, de *premier-né de la création*, ne se trouvent pas dans saint Jean ; mais c'est lui qui déclare qu'on peut contempler dans le Fils toute la gloire du Dieu que nul n'a vu ; que le Fils est « l'unique né du Père. » Et de même ces paroles de notre verset 16 correspondent parfaitement à celles de Jean : « Toutes » choses ont été faites par elle (la Parole, » le Logos) et rien de ce qui a été fait n'a » été fait sans elle. » *Olshausen*.

2. Après avoir dit que *toutes choses ont été créées en lui*, Paul ajoute *par lui*. Le premier de ces termes indique la source toujours existante de la *puissance* créatrice en Christ ; le second exprime son *action* créatrice au dehors, et relativement aux créatures appelées à l'existence. Mais il y a plus : toutes choses ont été créées *pour lui*, c'est-à-dire que Christ est, dans son unité avec Dieu son Père, le but suprême de la création, qui est tout entière pour sa gloire. (Comp. Rom. 11 : 36, note.) Aucun terme ne saurait rendre d'une manière plus absolue la pensée que Christ est Dieu, existant de toute éternité, un avec le Père.

3. L'apôtre réitère ici expressément son affirmation de la préexistence de Christ *avant toutes choses*. Il aurait pu dire avec saint Jean 1 : 1 : Il *était* avant toutes choses ; mais comme, au lieu de faire, avec cet évangéliste, l'histoire de la Parole éternelle, il embrasse du regard la permanence de l'être en Jésus-Christ, il dit : il *est*. — Mais il ajoute ici un attribut divin de la plus haute importance : « Non seulement toutes choses... » ont été créées par lui et pour lui, mais elles *subsistent en lui*. La puissance et l'action créatrices dont il est la source sont essentielles à la conservation de l'univers, qui, abandonné à lui-même, rentrerait dans le néant. « Il porte toutes choses par sa parole puissante. » (Hébr. 1 : 3.)

4. Après avoir exposé la nature divine de Christ, son rapport avec Dieu le Père, puis avec la création et la conservation de l'univers, l'apôtre passe à un autre domaine où le Fils de Dieu occupe également le *premier rang*, c'est l'*Eglise*. Il y passe sans transition, bien que sa pensée suppose les grands faits de l'incarnation et de la mort du Sauveur. Il le proclame d'abord *Chef (tête)* de l'Eglise, probablement avec une intention polémique contre ceux qui ne « retenaient pas le Chef. » (2 : 19.) L'Eglise est désignée, selon une image que l'apôtre affectionne, comme le *corps* de Christ, dont il est la tête ou le chef. (1 Cor. 10 : 17 ; 12 : 12 et 27 ; Eph. 1 : 22, 23 ; 4 : 15, 16 ; 5 : 23 ; comp. ci-dessous v. 24.) Dans l'Eglise qui est une création nouvelle, comme dans l'autre création, Christ est le *commencement* ; par

que toute plénitude habitât en lui [1] ; — et par lui de réconcilier 20
toutes choses avec lui, tant celles qui sont dans les cieux, que celles
qui sont sur la terre, ayant fait par lui la paix par le sang de sa
croix [2].

Et vous, qui étiez autrefois étrangers, et ennemis par vos pensées 21
et par vos mauvaises œuvres [3], — il vous a maintenant réconciliés 22
avec lui par le corps de sa chair, par sa mort [4], pour vous faire pa-

lui et en lui a commencé une humanité nouvelle, une vie nouvelle dont il est la source, le type premier d'où tout dérive. Cette grande pensée, exprimée par un mot encore vague, est précisée par un autre terme qui nous place au centre même de l'œuvre de Christ : c'est par sa résurrection, c'est comme *premier-né d'entre les morts*, comme « les prémices » (1 Cor. 15 : 20) que Christ a été le commencement. Sa résurrection, victoire sur le péché et la mort, devient la résurrection et la vie de tous ses frères, auxquels il a ainsi frayé le chemin de la mort à la vie. Le mot *premier-né* n'est donc pas employé ici dans un sens absolument différent du v. 15 ; seulement là Christ est représenté comme l'origine de la création matérielle, ici comme l'origine de la création nouvelle (comp. Rom. 8 : 28 ; Hébr. 1 : 6), en sorte qu'*en toutes choses* il est le *premier* (le premier et le dernier) ; c'est en lui que nous devons chercher toutes choses, la vie, le salut, et c'est à lui que tout doit être soumis.

1. Ces mots donnent la raison *(car)* de ce qui précède et préparent ce qui est dit ensuite de la réconciliation du monde, qui suppose la divinité du Sauveur. — La pensée de l'apôtre, exprimée dans ce verset, revient plus explicite 2 : 9 (voy. la note) : la *plénitude* qui *habite* en Christ est « la plénitude de la divinité, » — et par là même la plénitude de tous les dons divins nécessaires pour la réconciliation du monde. (Comp. sur ce mot d'une profonde signification Eph. 1 : 23 ; 3 : 19 ; Jean 1 : 16.) Faut-il voir ici déjà, comme au chapitre suivant, une intention polémique contre les fausses doctrines d'un gnosticisme naissant ? Dans ces systèmes, on entendait par le mot de *plénitude* le règne de la lumière divine, abîme d'où émanaient des forces qui se personnifiaient pendant un temps en certains êtres, pour retourner ensuite dans cet abîme de la divinité. Aux yeux des faux docteurs de ce temps-là, c'est l'une de ces forces divines qui aurait habité en Christ, erreur à laquelle l'apôtre opposerait cette déclaration, formulée plus complètement encore 2 : 9. Les interprètes diffèrent d'opinion sur cette intention polémique de l'apôtre. Qu'on l'affirme ou qu'on la nie, peu importe quant à notre verset. La profession de la divinité de Christ que Paul fait ici est le fondement du christianisme, et elle peut toujours être opposée aux erreurs qui se renouvellent sous des formes diverses. — En ajoutant qu'*il a plu* (à Dieu, terme non exprimé dans le texte original, mais clairement sous-entendu comme sujet de la phrase) que la plénitude de son essence habitât en Christ, l'apôtre fait remonter jusqu'au conseil éternel de la sagesse et de l'amour de Dieu l'apparition de son Fils dans notre humanité pour y créer une vie nouvelle par la réconciliation du monde avec Dieu. (Vers. 20.)

2. Voir sur ce grand fait de la *réconciliation* le passage correspondant de l'épître aux Ephésiens 2 : 13-18 (notes), où l'apôtre développe plus au long sa pensée ; et sur ces mots : *toutes choses, celles qui sont au ciel et celles qui sont sur la terre*, Eph. 1 : 10, note. Là, au lieu du verbe *réconcilier*, se trouve celui de *réunir* ou résumer toutes choses en Christ, mais l'idée est la même au fond. Seulement ici toute cette œuvre de réconciliation, de restauration est ramenée au grand sacrifice du Sauveur qui en est la cause efficiente : *Ayant fait la paix par le sang de sa croix*. Ces derniers mots expliquent les premiers du verset : *par lui*. Les interprètes ne s'accordent pas sur la personne désignée par *avec lui ;* les uns le rapportent à Christ, les autres à Dieu ; cette dernière opinion est la plus probable et la plus conforme à l'analogie d'autres passages. (Rom. 5 : 10 ; 2 Cor. 5 : 18-20.) — Les mots *par lui*, après ceux-ci : *ayant fait la paix*, sont omis dans quelques manuscrits, leur répétition ayant paru oiseuse. Paul insiste sur Celui qui est l'auteur et le moyen de la réconciliation.

3. Comp. Eph. 2 : 1, 11, 12, notes.

4. Le *corps de sa chair* est le corps humain, faible, mortel, de Jésus, qu'il a livré pour nous. *Par sa mort*, complète la pensée de l'apôtre, et équivaut à cette autre expression qu'il vient d'employer

23 raître devant lui saints, sans tache, et irrépréhensibles [1] ; — si du moins vous demeurez dans la foi, étant fondés et fermes et ne vous laissant point détourner de l'espérance de l'Evangile que vous avez entendu [2], lequel a été prêché à toute créature qui est sous le ciel [3], et duquel moi, Paul, j'ai été fait serviteur [4].

III. 24-29. Paul ministre de l'évangile auprès des paiens. — 1° Serviteur de l'Evangile (23), l'apôtre se réjouit de ses souffrances par lesquelles il accomplit les souffrances de Jésus-Christ pour l'Eglise ; Dieu lui a confié cette administration du grand mystère de miséricorde, caché longtemps, maintenant manifesté, et dont la

(v. 20) : « par le sang de sa croix, » ou simplement « par sa croix. » (Eph. 2 : 16.) Le rapprochement de ces termes si fréquents, si multipliés sous la plume des apôtres, et auxquels ils reviennent toutes les fois qu'ils veulent exposer la cause efficace du pardon des péchés ou de la réconciliation de l'homme avec Dieu, prouve avec la dernière évidence qu'ils voyaient cette cause dans l'acte suprême de la vie du Sauveur, sa mort sanglante sur la croix. — Dès le v. 21 (*et vous*) l'apôtre fait à ses lecteurs l'application personnelle de cette grande œuvre de rédemption, afin de les porter à la fermeté (v. 23) par la considération de cette grâce immense.

1. Comp. Eph. 5 : 27 ; 1 : 4. Le premier fruit de la mort de Jésus-Christ pour le croyant, c'est sa réconciliation avec Dieu, le pardon des péchés, en d'autres termes, la justification. Mais ces actes de la grâce divine, en introduisant l'homme dans une vie nouvelle, qui résulte de sa communion avec Dieu, produisent infailliblement en lui, par degrés, un autre fruit de l'œuvre du Sauveur, la *sanctification* du cœur et de la vie tout entière. Ces deux côtés de l'action de la grâce sont inséparables, et là où le dernier ne se réalise pas, le premier ne peut être qu'une illusion. C'est donc à tort que plusieurs exégètes ont cru retrouver dans ces paroles simplement la pensée d'une justice imputée au pécheur, que Paul exprime fréquemment ailleurs, et non la justice et la sainteté inhérentes à l'âme du croyant. Bien que l'ensemble du texte pût conduire à cette interprétation, les termes emportent évidemment toute l'œuvre du salut et en dépeignent les deux faces corrélatives. — Les mots : *vous faire paraître devant lui* montrent que l'apôtre a en vue le jour du jugement, où seront manifestés les secrets des cœurs. Par conséquent *devant lui* doit s'entendre de Christ, qui sera alors le Juge, et qui est d'ailleurs ici le sujet de toute la phrase.

2. Il y a, entre l'assurance du salut que professe l'apôtre, et cette manière conditionnelle de parler, une contradiction que la logique ordinaire ne peut concilier, mais qui trouve sa pleine justification dans le cœur de l'homme et dans la vie pratique. (Comp. Philip. 2 : 12 et 13, note.) Quelle que soit l'œuvre de la grâce, la responsabilité de l'homme ne peut jamais cesser ni s'affaiblir. Au contraire, plus le salut est tout entier de Dieu, plus cette responsabilité devient sainte et redoutable. Il y a souvent dans l'homme, même dans l'homme régénéré, un dernier fonds d'indolence et de lâcheté, et chez plusieurs une fausse sécurité, auxquels il faut que la Parole fasse sentir l'aiguillon de la vérité, en répétant fréquemment : « Celui qui persévèrera *jusqu'à la fin* sera sauvé, » ou, comme le fait ici l'apôtre : *si du moins*. — Le mot *ne vous laissant point détourner* (Gr. « ébranler de manière à être séparés ») montre les effets que l'apôtre attendait de l'action des faux docteurs. — L'*espérance de l'Evangile* est celle que cet Evangile seul donne à l'homme pécheur. (Vers. 5, 27 ; Rom. 5 : 2 ; Eph. 1 : 18 ; Tite 3 : 7.)

3. Comp. v. 6, note.

4. L'apôtre ajoute ces mots sur son ministère, soit parce qu'il aime à le rappeler comme le plus grand honneur que puisse avoir un homme pécheur (Eph. 3 : 7, 8), soit pour faire sentir aux Colossiens, par opposition aux faux docteurs, qu'il est bien un envoyé de Dieu. C'est dans le même sens qu'il parle de ses souffrances et insiste sur la sainteté et la grandeur de sa vocation apostolique. (Vers. 24 et suiv.) — Il faut observer ces trois motifs de rester fermes dans la foi à l'Evangile : *vous l'avez entendu* (vous en êtes responsa-

gloire resplendit même parmi les païens : Christ en nous, notre espérance. (24-27.) — 2° C'est lui seul que Paul annonce à tous les hommes pour les présenter parfaits au dernier jour ; et c'est à quoi il consacre ses travaux et ses combats, selon la force que Christ lui donne. (28, 29.)

Maintenant je me réjouis dans mes souffrances pour vous [1] ; et 24
j'achève de souffrir en ma chair le reste des afflictions de Christ pour
son corps, qui est l'Eglise [2], — de laquelle j'ai été fait le serviteur, 25

bles) ; *il est universel ; Paul*, le grand apôtre des gentils, *en est le serviteur*.

1. « Maintenant... » l'apôtre est saisi par le contraste entre sa position actuelle de prisonnier et sa fonction de serviteur de l'Evangile ; mais cette position même ne l'empêchait pas de remplir cet apostolat auprès de ses lecteurs. Ces *souffrances* qu'il endurait *pour eux* ne leur offraient-elles pas un puissant motif de demeurer fermes dans la foi ! (Vers. 23.) Comp. Eph. 3 : 1, 13.

2. Gr. « Je remplis entièrement les manques des afflictions de Christ dans ma chair pour son corps, qui est l'Eglise. » M. Rilliet traduit : « Je supplée, dans ma chair, à ce qui manque aux souffrances de Christ. » Ce passage est un des plus profonds qui se trouvent dans les épîtres de Paul. Il faut d'abord écarter avec soin toutes les interprétations superficielles ou fausses, qui seraient en contradiction avec les enseignements les plus clairs de l'Ecriture. Au nombre des interprétations superficielles viennent se ranger celles qui consistent à rendre les *afflictions de Christ* par ces mots : « afflictions endurées *pour l'amour* de Christ, pour sa cause ; » ou encore : « des afflictions *semblables* à celles de Christ, provenant des mêmes causes, et dont il resterait à Paul à *remplir* une certaine mesure, ce qui *manque* encore pour avoir achevé sa tâche ; » ou enfin : « certaines épreuves spéciales qui ont *manqué* aux afflictions de Christ, » comme la prison, etc. Parmi les interprétations fausses, il faut signaler : 1° celle qui tendrait, de quelque manière que ce soit, à conclure de ces paroles de l'apôtre, qu'il a *manqué* quelque chose aux souffrances personnelles de Christ pour notre salut, et que l'homme peut y ajouter un *complément* quelconque ; 2° celle qui attribuerait aux souffrances du chrétien un caractère expiatoire, soit pour lui-même, soit pour les autres. (On sait, en effet, l'usage que le catholicisme a cru pouvoir faire de ce verset isolé de l'ensemble du Nouv. Test. et mal interprété.) Quel en est donc le sens ? Et d'abord : 1° que signifient ici *les afflictions de Christ ?* Par ses souffrances, Christ a vaincu le péché, le monde, la mort ; par ses souffrances, « il a été consommé » (Gr.), il a atteint la perfection (Hébr. 2 : 10 ; 5 : 9) pour lui-même, comme homme, et pour tous ses rachetés, auxquels il a frayé le chemin de la gloire. Maintenant ceux-ci le suivent dans la voie où il a marché (Rom. 8 : 17 ; 2 Cor. 1 : 5) ; mais cette « communion de ses souffrances » (Philip. 3 : 10) n'est plus une imitation extérieure ; il demeure, et vit en eux ; ils sont *son corps*, dont il est la tête ; et comme son Esprit lutte, prie, soupire, s'attriste en eux (Rom. 8 : 25, 26 ; Éph. 4 : 30), lui-même souffre en son corps qui est sur la terre, il est persécuté dans ses membres (Act. 9 : 4, 5) ; ceux-ci portent son opprobre (Héb. 11 : 26) ; ils sont « participants de l'affliction et de la patience du Christ » (Apoc. 1 : 9) ; bien plus, « ils sont faits une même plante avec lui dans sa mort, ils meurent avec lui » (Rom. 6 : 5-8 ; 2 Cor. 5 : 14, 15) ; ils « portent toujours, partout, en leur corps la mort du Seigneur Jésus. » (2 Cor. 4 : 10.) Ainsi les souffrances des fidèles sont bien les afflictions de Christ, mais ses afflictions *dans son corps, qui est l'Eglise*. « Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde, il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. » *Pascal*. Dans ce sens, mais dans ce sens seul, il *reste*, il *manque* aux afflictions de Christ quelque chose qui peut être accompli, achevé ; c'est tout ce que l'Eglise doit souffrir jusqu'à ce qu'elle soit *consommée* avec son Chef : et voilà les souffrances auxquelles Paul eut, durant tout son ministère, une si large part. (1 Cor. 4 : 9 et suiv.) Mais, 2° comment un chrétien peut-il souffrir *pour l'Eglise* ou pour le corps de Christ ? Cela ne signifie point qu'il souffre à sa place, dans un sens d'expiation ; car Christ, et Christ seul a *tout accompli* ; nul ne peut racheter son frère de la mort. Mais il n'en est pas moins vrai que les souffrances, les renoncements, les victoires de chaque membre de l'Eglise contribuent puissamment au bien de tout le corps, par la communion qui existe entre les membres. Quel affermissement pour la foi de tous dans la constance d'un seul

selon l'administration que Dieu m'en a donnée envers vous pour ac-
26 complir la Parole de Dieu [1], — le mystère qui avait été caché dès les
siècles et dès les générations, mais qui a été maintenant manifesté à
27 ses saints [2], — auxquels Dieu a voulu faire connaître quelle est la
richesse de la gloire de ce mystère parmi les païens [3], qui est Christ
28 en vous, l'espérance de la gloire [4]; — lui que nous annonçons, aver-
tissant tout homme et instruisant tout homme en toute sagesse, afin
29 de présenter tout homme parfait en Christ [5]. — C'est aussi à quoi je
travaille, combattant par son efficace, qui agit puissamment en moi [6].

martyr ! Les triomphes que ces généreux confesseurs ont remportés en défendant la vérité profitent encore à l'Eglise après des siècles. Il en est de même de l'influence bénie du membre le plus obscur de l'Eglise, souffrant en vrai chrétien. Combien plus de l'œuvre d'un saint Paul ! (Comp. 2 Cor. 1 : 6, note.) Aussi comprenons-nous qu'il *se réjouisse de ses souffrances* pour ses frères, d'abord parce qu'il aimait ces frères, et ensuite parce qu'il avait le sentiment qu'il souffrait avec son Sauveur, portant « les afflictions de Christ, » lui étant rendu semblable. (Voir sur ce passage un discours de Vinet, dans les *Etudes évangéliques*.)

1. C'est-à-dire pour annoncer cette *Parole* dans toute sa *plénitude*, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le but en vue duquel Christ l'a confiée à son apôtre. — C'est là l'*administration* (Gr. « économie ») que Dieu a *donnée* à Paul pour les gentils. Il ne faut pas, avec Calvin et d'autres, entendre ce mot dans le sens beaucoup plus vaste où il est pris dans Eph. 1 : 10 ; mais dans le sens ordinaire d'une administration confiée à un *économe* ; Paul désigne par ce terme son apostolat. (Comp. 1 Cor. 4 : 1 ; 9 : 17 ; Tite 1 : 7.)

2. Voir sur ce *mystère caché aux générations* précédentes et maintenant *manifesté* Eph. 1 : 9 et surtout Eph. 3 : 4-9, notes. Les *saints* ne sont pas seulement « les apôtres et prophètes, » comme dans Eph. 3 : 5, mais les *chrétiens* en général.

3. Voy. Eph. 3 : 16-19, notes.

4. Ces mots : *qui est Christ en vous*, doivent se rapporter à toute la phrase qui précède : *la richesse de la gloire de ce mystère*, c'est *Christ en vous* ; Christ, sa personne, son œuvre, c'est là tout l'Evangile. Les mots rendus par *en vous* peuvent signifier aussi *parmi vous*, c'est-à-dire, comme l'apôtre vient de l'exprimer, *parmi les païens*. Mais la pensée est plus complète, plus profonde, et évite une répétition en traduisant *en vous*. (Comp. Eph. 3 : 17 ; Gal. 2 : 20.) D'ailleurs, ce n'est réellement que quand Christ vit *en nous*, qu'il est pour nous l'*espérance de la gloire*. (Comp. 3 : 3, 4.) — La condition glorieuse, décrite par ces paroles, fait avec l'état précédent des païens un contraste dont l'apôtre est saisi : ils étaient « sans Christ, n'ayant point d'espérance » (Eph. 2 : 12) ; maintenant, Christ en eux est pour eux l'*espérance de la gloire !* (Comp. 1 Tim. 1 : 1 ; Rom. 5 : 2.)

5. Ce n'est pas seulement pour combattre le particularisme juif que l'apôtre insiste tant sur ce mot *tout homme ;* mais parce qu'il ne croyait pas avoir rempli sa tâche aussi longtemps qu'il n'avait pas instruit et averti *chacun* de ceux sur qui pouvait s'exercer son ministère. (Comp. Act. 20 : 31.) — Au reste, le but de la prédication est de conduire tout homme à la *perfection*. Mais cette perfection est tout entière *en Christ*, et quiconque est en Lui sera conduit à ce glorieux but par le seul développement de la vie de Christ au dedans de lui. C'est là la *sagesse* souveraine à laquelle Paul emprunte toute lumière, il n'en connaît point d'autre. — Il faut remarquer encore sur ce verset : 1° qu'il y a une intention polémique contre les faux docteurs dans ces premiers mots : *lui* (et lui seul) que *nous*, nous annonçons ; 2° que ces termes : « *présenter* tout homme » (sous-entendu : à Dieu) reportent la pensée au jour du jugement, aussi bien que ces mots : « l'espérance de la gloire. » (Vers. 27.) Paul présentant à Dieu, en ce jour solennel, une âme immortelle *avertie*, *instruite* par lui, c'est une grande pensée, effacée par nos versions ordinaires qui traduisent : « *rendre* tout homme parfait. »

6. Ce n'est qu'à force de *travaux* et de *combats* que Paul pouvait atteindre le but indiqué. (Vers. 28.) Quel argument pour exciter la confiance et le zèle de ses lecteurs ! Voir aussi 2 : 1. Mais toutes les fois que l'apôtre parle de lui-même et de

son œuvre, il se montre saintement jaloux d'attribuer toute sa *puissance* à Christ à qui il en rend gloire. (Vers. 28.) De plus, l'Eglise de Colosses, en danger d'être séduite par de faux docteurs, devait comprendre que cette puissance divine qui *agissait* en saint Paul était un sceau de Dieu, apposé à son apostolat. (Comp. Eph. 3 : 20.)

CHAPITRE II

Suite du même sujet : *En sa qualité d'apôtre-prisonnier et d'administrateur du mystère de Christ, Paul établit, par opposition aux dangereuses doctrines qui s'étaient glissées dans l'Eglise de Colosses :* I. *Que ce mystère de notre rédemption en Jésus-Christ renferme tout ce qui peut conduire à la perfection, et que toute autre sagesse est trompeuse, 1-15.* — II. *Que les préceptes ascétiques d'une fausse sanctification ne regardent plus le chrétien, mort aux rudiments du monde et ressuscité à une vie nouvelle, 16-23.*

I. 1-15. Ne vous laissez pas séduire par l'erreur, car toutes choses se trouvent en Christ. — 1° Les Eglises doivent connaître le grand objet que Paul a en vue dans ses travaux et ses combats : c'est qu'elles soient affermies en la foi, bien unies dans la charité, connaissant toujours mieux le mystère de l'Evangile, qui renferme toute vérité. (1-3.) — 2° Il parle ainsi, afin que ses lecteurs ne se laissent pas séduire ; car présent ou absent, il se réjouit de leurs progrès. Qu'ont-ils à faire ? Comme ils ont reçu et appris Christ, qu'ils restent enracinés et fondés en lui, et qu'ils rendent grâces à Dieu. (4-7.) — 3° Qu'ils ne soient pas séduits par de faux systèmes, car en Christ est la plénitude de la divinité, et eux-mêmes ont part à cette plénitude. (8-11.) — 4° C'est en Christ qu'ils ont part à toute l'œuvre de salut que Dieu accomplit en eux et pour eux ; *en eux* par la vraie circoncision, par leur renouvellement moral, les ayant ressuscités, vivifiés avec Christ, leur ayant accordé le pardon de leurs péchés ; *pour eux*, il a détruit l'obligation de la loi qui les condamnait ; il l'a clouée à la croix et a triomphé de tous leurs ennemis. (12-15.)

Car je veux que vous sachiez combien est grand le combat que je 1
soutiens pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée, et pour tous
ceux qui n'ont pas vu mon visage en la chair[1] ; — afin que leurs cœurs 2
soient consolés[2], étant étroitement unis ensemble dans la charité, et
qu'ils possèdent toute la richesse d'une pleine certitude d'intelligence[3],

1. Paul venait de parler, d'une manière générale, du travail et des combats de son apostolat. (1 : 29.) Il désire spécialement que les Eglises de Colosses, de Laodicée, qu'il n'avait pas fondées lui-même, et *tous ceux qui*, dans ces Eglises et ailleurs, *n'ont pas vu son visage en la chair*, ne le connaissent pas personnellement, sachent aussi qu'il soutient pour eux un *grand combat* et les entoure de sa vive sollicitude et de ses prières. (Comp. 4 : 12 ; Rom. 15 : 30.) Ces Eglises, n'ayant point été fondées ni affermies par l'apôtre, étaient d'autant plus accessibles aux séductions de l'erreur. La tendre sollicitude que Paul leur exprime ici était bien propre à ouvrir les cœurs aux exhortations qui vont suivre. Il nomme spécialement l'Eglise de *Laodicée*, où cette lettre devait être lue (4 : 16), peut-être parce qu'il la croyait exposée aux plus grands dangers. Quoi qu'il en soit, une mère de famille réserve ses soins les plus tendres aux enfants les plus faibles ; il en doit être ainsi des pasteurs à l'égard des membres malades de leurs troupeaux.

2. Ou « exhortés, » affermis. Le mot grec signifie également : *consoler* et *exhorter*. (1 Thes. 3 : 2 ; 2 Thes. 2 : 17.)

3. L'objet des combats intérieurs (v. 1)

3 pour connaître le mystère de Dieu [1], — dans lequel sont cachés tous
4 les trésors de la sagesse et de la science [2]. — Or je dis ceci, afin que
5 personne ne vous abuse par des discours séduisants [3]. — Car, bien
que je sois absent de corps, je suis pourtant avec vous en esprit, me
réjouissant de voir votre ordre et la fermeté de votre foi en Christ [4].
6 — Comme donc vous avez reçu le Christ Jésus, le Seigneur, marchez

et des prières de l'apôtre était donc que les chrétiens fussent *affermis* dans la foi, *étroitement unis dans l'amour*, et toujours plus *enrichis d'une pleine certitude*. Ces trois grâces de Dieu, qui embrassent toutes les facultés de l'homme pour les sanctifier, se développent parallèlement dans la communion avec le Sauveur ; mais aussi l'erreur a toujours l'effet directement opposé : elle ébranle la foi, désunit les chrétiens et appauvrit l'intelligence. De là les craintes et les ardentes prières de Paul. — Ces mots d'une surabondante énergie : *toute la richesse d'une pleine certitude d'intelligence*, expriment admirablement la plénitude de la vérité divine, reçue, comprise, à la fois par l'intelligence et par l'expérience vivante du cœur. (Vers. 3, note.)

1. Le grand objet de la connaissance ou de l'intelligence chrétienne, c'est le *mystère* de la rédemption que Paul annonçait. (1 : 26, 27 ; 4 : 3 ; comp. Eph. 1 : 9 ; 3 : 4, 9 ; 6 : 19, note ; 1 Tim. 3 : 16, note.) D'après le texte reçu, ce mystère serait désigné comme *mystère du Dieu et Père et de Christ*, marquant le rapport mutuel et la participation simultanée du Père et du Fils dans l'œuvre de la rédemption. Mais on trouve encore dans les divers manuscrits les plus importants les variantes qui suivent : *de Dieu et de Christ ; de Dieu Père de Christ, de Dieu qui est Christ, de Dieu Christ*, et enfin simplement *de Dieu*. Les critiques se sont tour à tour décidés pour l'une ou l'autre de ces leçons, mais sans que les raisons d'aucun d'eux soient parfaitement concluantes, ce qui, du reste, importe assez peu pour la pensée de l'apôtre. (Voir la note suivante.)

2. Ou « de la connaissance. » — *Dans lequel* se rapporte au *mystère* du verset précédent ; d'autres interprètes qui lisent *Christ* à la fin de ce verset proposent d'y rapporter *dans lequel ;* cela revient absolument au même, puisque la substance du mystère, c'est « Dieu manifesté en chair, » en d'autres termes, la personne de Christ et son œuvre. — C'est dans ce mystère que *sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science* (voy. sur ces deux mots que l'apôtre réunit très souvent 1 : 9 ; 1 Cor. 12 : 8, note ; Eph. 1 : 17, note), ce qui ne veut pas dire que ces trésors soient inaccessibles à l'homme, puisque l'Evangile n'a d'autre but que de l'en mettre en possession. Mais ce mot *cachés* signifie certainement que cette sagesse et cette science échappent à celui qui ne veut pas renoncer à sa propre sagesse, ou qui prétend puiser à d'autres sources la science du salut. Le soleil, même dans toute sa splendeur, n'éclaire pas l'aveugle. (Comp. 1 Cor. 2 : 7, note.) « Ces choses restent cachées aux sages et aux intelligents, et Dieu les révèle aux petits enfants. » (Math. 11 : 25.) L'âme qui sait lire dans ce livre profond, Dieu en Christ, y découvre bientôt la vraie science, et se trouve placée au vrai point de vue pour apercevoir et saisir de là toute vérité, soit divine, soit humaine, aussi bien que tous les développements qui peuvent en ressortir. Ce livre s'ouvre à l'humilité, la foi le lit, l'amour le comprend. — « Ce passage réfute, du reste, abondamment tous les genres de fanatisme qui s'imaginent pouvoir attendre une révélation de Dieu plus haute, plus vaste que celle qui a eu lieu en Christ, c'est-à-dire au siècle du Saint-Esprit. Tout ce que le Saint-Esprit révèle, il le prend de ce qui est à Christ (Jean 16 : 15), car en lui sont cachés *tous* les trésors de la sagesse et de la science. » *Olshausen.*

3. Gr. « Que personne ne vous *paralogise*, ne vous trompe par des paralogismes, par de faux raisonnements, fondés en apparence sur la vérité chrétienne ; et par des *discours persuasifs*, qui pourtant ne sont pas puisés dans « la sagesse et la science. » (Vers. 3. Comp. 1 Cor. 2 : 4.) — Par ces mots : *Or je dis ceci*, l'apôtre entend ce qu'il vient d'exprimer (v. 1-3), et c'est ainsi qu'il passe à la mention des erreurs qu'il a en vue.

4. La particule *car* qui lie ce verset à ce qui précède, indique que le motif de toute cette sérieuse exhortation est dans la vive sollicitude que Paul éprouve pour ceux dont il est séparé, étant *absent de corps* (v. 1) ; il n'en prend pas moins part à tout ce qui regarde leur état spirituel comme s'il était au milieu d'eux. Il y est en effet par la communion de son *esprit avec eux*,

en lui ; — étant enracinés et fondés en lui, et affermis par la foi, 7
selon que vous avez été enseignés, abondant en lui, avec actions de
grâces [1]. — Prenez garde que personne ne vous séduise par la phi- 8
losophie et par une vaine tromperie, selon la tradition des hommes,
selon les éléments du monde, et non selon Christ [2]. — Car en lui 9
habite corporellement toute la plénitude de la divinité [3]. — Et vous 10

et dans cette communion, il *se réjouit* au sujet de tous ceux qui sont restés *fermes* en la foi. *Votre ordre* est un mot emprunté au service militaire, c'est l'ordre de bataille qui consiste dans les rangs serrés des combattants. Le mot que nous traduisons par *fermeté* signifie proprement fortification, forteresse.

1. Souvent l'apôtre en appelle à l'expérience personnelle que les chrétiens ont faite de la vérité évangélique pour les y affermir davantage. (Gal. 3 : 1 et suiv. ; Eph, 1 : 13 ; 2 : 11 et suiv. ; 4 : 20 et suiv. ; 1 Thes. 2 : 13.) Ce qu'ils ont *reçu*, ce qui leur a *été enseigné*, ce n'est pas un système religieux sur Christ, ou la doctrine de Christ, mais *Christ* lui-même (v. 6 ; comp. Eph. 4 : 20-24), Christ tout entier, ce qui est ici exprimé par tous ses noms dans leur pleine signification : *le Christ*, *Jésus*, *le Seigneur*. (Vers. 6.) Mais cela ne suffit pas à l'apôtre ; dans son ardent désir de voir ses frères préservés de l'erreur, il accumule ici tous les termes qui peuvent exprimer leur affermissement et leurs progrès en Christ. *Marcher en lui*, par la communion avec lui et par la conduite de chaque jour ; *être enracinés et fondés en lui* (voir sur cette double image Eph. 3 : 18), et ainsi *affermis par la foi*, qui est le lien de notre union avec lui (le texte reçu dit : affermis *dans* la foi ; cette leçon a pour elle d'importants manuscrits et est adoptée par beaucoup d'exégètes) ; enfin *abonder en lui*, faire de continuels progrès dans sa communion (d'autres, selon la variante du texte reçu, traduisent : en *elle*, la foi ; d'autres enfin lisent : « abondant dans l'action de grâces ») ; tout cela inspire à l'âme une joyeuse reconnaissance, qui s'exprime par des *actions de grâces*.

2. Gr. « Prenez garde qu'il n'y ait quelqu'un qui vous emmène comme une proie par la philosophie et une vaine tromperie. » C'est cette *vaine tromperie* même que l'apôtre a en vue en parlant des fausses spéculations décorées par leurs auteurs du nom pompeux de *philosophie*. Ces deux termes, dont l'un explique l'autre, n'expriment qu'une seule et même idée. Paul, en effet, ne veut pas condamner, sous le nom de philosophie, toute recherche spéculative de la vérité, tout effort de l'intelligence humaine pour arriver à une solution plus complète des grandes questions qui s'imposent forcément à elle. Il ne veut sûrement pas non plus réprouver le désir et le besoin qu'a la pensée chrétienne de se rendre compte des vérités et des faits de la révélation, afin de se les approprier toujours plus entièrement. Mais que des hommes qui professent d'admettre cette révélation rejettent par incrédulité ou par orgueil ce qui en fait l'essence, le mystère de l'incarnation et de la rédemption (v. 2), et veuillent substituer dans les Eglises leur sagesse et leur science à celles dont tous les trésors sont renfermés dans ce mystère (v. 3), voilà la vaine tromperie contre laquelle Paul met en garde les croyants. Il s'oppose énergiquement à ces chrétiens judaïsants (voir l'introduction à cette épître) qui, amalgamant les *traditions* de leur cabale avec les données de la spéculation païenne et avec certaines vérités du christianisme, construisaient de tout cela un système théosophique qu'ils estimaient plus élevé et plus profond que le simple Evangile. — Ce système reposait tout entier sur les *éléments du monde* (voir pour le sens de ce terme Gal. 4 : 3, note) et *non sur Christ*. Il reste vrai encore, aujourd'hui comme alors, que toute sagesse et toute philosophie qui, pour accommoder le christianisme à ses vues, en retranche le mystère de la crèche de Bethléem et de la croix du Calvaire, et ne fait ainsi que l'obscurcir et le dénaturer, mérite l'épithète sévère de vaine tromperie, surtout si une telle philosophie prétend se substituer à l'Evangile dans l'Eglise. (Comp. pour le développement de la même pensée de l'apôtre 1 Cor. 1 : 22-28, notes.)

3. Ce verset et ceux qui suivent motivent l'exhortation du v. 8 (*car*), et c'est pourquoi l'apôtre ne craint pas de revenir à une pensée déjà exprimée au sujet de la personne de Christ. (1 : 18, 19.) « Prenez garde de vous laisser séduire par de fausses spéculations, *puisque* vous avez tout en Christ. » (Vers. 10.) La *plénitude de la divinité* (comp. 1 : 19) ne peut exprimer

avez tout pleinement en lui [1], qui est le Chef de toute principauté et
11 de toute autorité [2] ; — en qui aussi vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, par le dépouillement du corps
12 de la chair, par la circoncision de Christ [3] ; — ayant été ensevelis avec lui par le baptême, dans lequel aussi vous êtes ressuscités avec lui, par la foi de l'efficace de Dieu, qui l'a ressuscité des morts [4]. —
13 Et vous, lorsque vous étiez morts dans vos offenses dans l'incircon-

que tout l'ensemble des attributs et des perfections de Dieu, ce que saint Jean appelle « sa gloire. » Cette plénitude divine *habite* (non pas *a habité*) *corporellement* en Christ, c'est-à-dire essentiellement, substantiellement ; bien plus, elle a pris un *corps* en Jésus-Christ. En d'autres termes, et pour parler avec saint Jean, « la Parole a été faite chair, et nous avons vu sa gloire, la gloire de l'Unique-né du Père. » (Jean 1 : 14.) En Christ, la divinité, unie à un homme doué d'un corps et d'une âme, a formé avec lui un seul être, en qui elle *habite* encore *corporellement*, maintenant que cet Etre est glorifié. (Philip. 3 : 21.) Elle est apparue en lui, non d'une manière symbolique, comme jadis dans le temple ou sur l'arche de l'alliance, mais en réalité ; non par ses influences sur lui, mais par une union personnelle avec lui ; non pour un temps seulement, mais d'une manière permanente. Cette vérité, ou plutôt ce fait, forme le contraste le plus absolu avec les erreurs gnostiques, docétiques, ariennes, sociniennes, qui se sont, tour à tour, produites dans la manière de concevoir la personne de Jésus-Christ et est également opposé au naturalisme et au panthéisme païens.

1. Cette version rend bien la pensée de l'apôtre et motive l'avertissement du v. 8. Mais l'original est plus expressif encore ; il porte : « Vous êtes en lui *remplis*, » mot formé de la même racine que celui de *plénitude*. (Vers. 9.) Par son union vivante avec Christ, le croyant devient moralement et spirituellement participant de la plénitude de la divinité qui habite en Christ. (Jean 1 : 16 ; Eph. 3 : 19.) C'est pourquoi cette union avec le Sauveur par la foi peut seule *remplir* tous les besoins de notre âme. (Jean 4 : 13, 14 ; 6 : 35.)

2. Comp. 1 : 16, note ; Eph. 1 : 21, 22, note.

3. La *circoncision*, à laquelle les docteurs judaïsants de Colosses attachaient sans doute une haute importance, mais sans en reconnaître la signification spirituelle, était le symbole de la purification de la chair, du renouvellement de l'homme pécheur. Tout cela se réalise dans le croyant par son union vivante avec Christ, sans que le signe opéré par *la main* des hommes soit encore nécessaire. Cette régénération de notre être entier par le *dépouillement* du vieil homme, que l'apôtre appelle ici le *corps de la chair*, et par la naissance de l'homme nouveau, est plus complètement développée 3 : 9, 10, et dans sa causalité intime, ici même, vers. 12. — Le texte reçu porte : « le corps *des péchés* de la chair ; » les mots soulignés, non authentiques ici, ont été empruntés à Rom. 6 : 6, où l'idée est à peu près la même. (Voir la note.) — C'est ce renouvellement moral, dont la circoncision était l'image, que Paul appelle *circoncision de Christ*, parce que c'est lui qui l'opère.

4. Toute cette profonde pensée : le chrétien *enseveli avec Christ par le baptême* et *ressuscité avec lui*, par la même *puissance* de résurrection et de vie qui a *ramené Christ d'entre les morts*, se trouve développée Rom. 6 : 1-11. (Voir les notes et comp. Eph. 2 : 6.) Seulement l'apôtre indique ici le moyen qui nous unit personnellement à Christ, de manière que cette transformation de notre être en lui ne soit pas seulement une image, une idée, mais une vivante réalité ; ce moyen, c'est la *foi ;* cette foi, à son tour, n'est point une notion de l'intelligence, mais une opération de Dieu en nous. C'est ainsi qu'il faut entendre ces mots : *la foi de l'efficace de Dieu*, mots que Luther traduit : « la foi que Dieu opère. » Bengel, Olshausen, de Wette adoptent ce sens. (Comp. 1 : 29 ; Eph. 1 : 19 ; 3 : 7 ; Philip. 3 : 21.) D'autres interprètes, Chrysostome, Meyer, Oltramare, préfèrent le sens exprimé dans la version d'Ostervald : « la foi que vous avez *en* la puissance de Dieu. » — Il faut remarquer encore que Paul, en substituant ici le *baptême* chrétien à la *circoncision* juive (v. 11 et 12), en nous montrant dans le premier la réalisation spirituelle de la seconde, autorise assurément le rapport souvent établi entre ces deux signes d'admission à l'alliance de grâce, bien que ce rapport ait été nié de nos jours, et nié plutôt dans un intérêt dogmatique relatif au baptême que par une connaissance approfondie du sujet.

cision de votre chair[1], il vous a vivifiés avec lui, nous ayant pardonné
toutes les offenses[2], — ayant effacé l'obligation qui était contre nous 14
par les ordonnances, et nous était contraire ; et il l'a entièrement
annulée, l'ayant clouée à la croix[3] ; — ayant dépouillé les princi- 15
pautés et les autorités qu'il a publiquement exposées en spectacle,
triomphant d'elles en la croix[4].

II. 16-23. Conclusion de l'enseignement qui précède : La vraie liberté et la fausse sainteté. — 1° Nul donc n'a le droit de vous juger au sujet de la loi cérémonielle ; ce n'est là que l'ombre, la réalité est en Christ. (16, 17.) — 2° Ne vous laissez pas enlever le prix par une fausse humilité, par un faux culte, selon les visions de ceux qui sont enflés d'orgueil, qui ne retiennent pas le Chef (la tête), en qui tout le corps, bien uni, grandit par la puissance de Dieu. (18, 19.) — 3° Vous qui êtes morts avec Christ aux éléments du monde, pourquoi vous asservir à des préceptes, des interdictions, des ordonnances humaines, qui n'ont que l'apparence de la sagesse, de l'humilité, de la dévotion, par la mortification du corps. (20-23.)

Que personne donc ne vous juge[5] au sujet du manger ou du boire[6], 16

1. Gr. « Dans le prépuce de votre chair, » n'ayant pas même, comme païens, reçu le signe extérieur de la circoncision, étant étrangers au peuple de Dieu (Eph. 2 : 12), ce qui rend d'autant plus grande la grâce qui vous a été faite.

2. Voir sur la pensée de ce verset Eph. 2 : 1, 5, 6, notes. — « Il vous a vivifiés avec lui, » *lui* désigne Jésus-Christ ; le sujet de cette proposition, comme aussi des suivantes jusqu'au vers. 15, c'est Dieu. — Le *pardon des offenses*, de tous les péchés, est noté ici, et partout dans l'Ecriture, aussi bien que dans l'expérience de tous les chrétiens, comme le point de départ, la source de la vie nouvelle. Et cela est dans la nature des choses. Paul écrit : « *nous* ayant pardonné » (et non : *vous*, comme dit le texte reçu), se considérant lui-même et tous les chrétiens comme les objets de ce pardon. « Cette manière fait mieux sentir l'étendue et la grandeur du pardon de Dieu. » *Oltramare*.

3. Gr. « Il l'a ôtée du milieu, l'ayant clouée à la croix. » Cette *obligation contre nous* et qui *nous était contraire*, c'est la loi ; Paul l'indique clairement en rappelant ces *ordonnances* (Gr. « ces *dogmes*, décrets, » v. 20, note), ces commandements qui nous condamnaient, parce que nous les avons tous violés. Dieu a *effacé* cette obligation ; comment il l'a fait, par quel acte surtout, c'est ce que Paul indique assez par cette énergique figure : *il l'a clouée à la croix*. (Comp. pour la pensée générale Eph. 2 : 15, note.)

4. Il a vaincu toutes les puissances des ténèbres qui s'opposent à son règne. C'est ainsi qu'il faut entendre ces *principautés* et *autorités*. (1 Jean 3 : 8. Comp. Eph. 6 : 12.) Il les a *dépouillées* de leur puissance, et *exposées*, non seulement *en spectacle*, mais *à la honte*, à l'ignominie. (Comp. Math. 1 : 19 ; Hébr. 6 : 6, où se trouve le même verbe grec.) Et ce *triomphe* sur elles, il l'a remporté *en* et *par la croix* de son Fils. Nous traduisons : *en la croix*, bien qu'il n'y ait ici qu'un pronom (*en elle*, la *croix* du v. 14) ; d'autres traduisent : *en lui* (Christ), avec moins de raison.

5. Par ces mots l'apôtre, après avoir exposé sa doctrine de la personne de Christ et de son œuvre (v. 9-15), revient à l'exhortation directe, commencée au v. 8, contre les erreurs qui menaçaient d'envahir l'Eglise de Colosses. Il conclut (*donc*) du fait que la loi a été abolie par la croix de Christ (v. 14) et que nous avons tout pleinement en lui (v. 10), que personne ne doit voir dans l'observation de préceptes et de règles ascétiques la marque de la piété et de la vie chrétienne. (16-21.) Quant à la nature des erreurs que Paul combat, les versets suivants ne la déterminent pas clairement, parce que cela n'était pas nécessaire pour des lecteurs qui les connaissaient très bien. Il est évident, toutefois, que Paul a en vue des docteurs judaïsants, qui unissaient un faux spiritualisme à une légalité servile, également contraires à la vérité et à la liberté chrétiennes. (Voir les notes qui suivent, et comp. v. 8, note, ainsi que l'introduction à cette épître.)

6. Qu'il s'agisse ici des prescriptions

ou à propos d'une fête, ou d'une nouvelle lune, ou des sabbats [1], —
17 choses qui ne sont que l'ombre de celles qui devaient venir, mais le
18 corps en est en Christ [2]. — Que personne ne vous enlève à son gré le prix de la course, sous prétexte d'humilité, et par un culte des anges [3], pénétrant dans des choses qu'il n'a point vues [4], étant

mosaïques, c'est ce que montre évidemment le v. 17. Mais le but des faux docteurs n'était pas, comme précédemment chez les Galates et ailleurs, d'imposer la loi de Moïse aux chrétiens d'origine païenne, comme une condition de leur salut ; ils prétendaient enseigner une sainteté supérieure qui consistait dans l'observance de certains préceptes et il paraît qu'ils ne s'en tenaient pas même aux dispositions légales de l'Anc. Test. ; car, tandis que la loi renfermait des directions sur les aliments (Lév. 7 : 10 et suiv. ; 11 : 1 et suiv.), on n'y trouve point de règles relatives aux boissons, si ce n'est dans le vœu du naziréat. (Nomb. 6 : 3.) C'était donc à quelque système juif ou païen, à tendance ascétique et dualiste, que les faux docteurs empruntaient leurs idées à cet égard. Quelques interprètes pensent à la secte des Esséniens, qui vivaient retirés du monde dans des couvents au bord de la mer Morte. Mais il n'est nullement prouvé que leur influence se soit étendue jusqu'en Asie Mineure. Quoi qu'il en soit, l'apôtre rejette, comme contraires à la liberté évangélique, ces règles humaines qui devaient nécessairement ramener les âmes sous le joug de la légalité ou les entretenir dans une spiritualité trompeuse. (Comp. 1 Tim. 4 : 3 ; Hébr. 13 : 9.) Paul traite ailleurs (Rom. ch. 14) la même question à un point de vue tout différent.

1. L'apôtre désigne trois espèces des *fêtes* juives : d'abord, les grandes solennités de Pâques, de Pentecôte et des Tabernacles ; puis les fêtes *mensuelles* (*nouvelle lune*, Nomb. 28 : 11-15), et enfin les *sabbats* ordinaires. (Comp. Rom. 14 : 5, 6 ; Gal. 4 : 10.) S'il s'agit ici de la simple observation des sabbats ordinaires, l'apôtre la rangeait au nombre de ces institutions judaïques à l'égard desquelles le chrétien est entièrement libre. Telle est l'opinion la plus généralement admise par les interprètes modernes, même par des hommes pleins de foi, Gerlach, Olshausen, Neander. Calvin lui-même écrit dans son commentaire sur ce passage : « Mais dira quelqu'un, nous retenons encore quelque observation de jours. Je réponds, que nous ne gardons point les jours, comme s'il y avait quelque religion ou sainteté ès jours de fête, ou comme s'il n'était loisible de travailler en iceux : mais qu'on a égard à la police, et à l'ordre, et non pas aux jours. » Il est certain que le sabbat juif ne peut subsister avec l'Évangile et la liberté chrétienne. Comme tous les moyens de grâce, l'institution divine et permanente d'un jour de repos est pour le chrétien un privilège et non une obligation *légale*.

2. Gr. « Le corps est de Christ. » C'est à-dire la *réalité* (par opposition à l'*ombre*) vient de Christ, lui appartient, se trouve tout entière dans sa personne et dans son œuvre. L'*ombre*, l'image, était vraie, exacte, mais en soi-même de nulle valeur sans le *corps* qu'elle devait révéler, auquel elle devait conduire. Telles sont toutes les institutions de l'ancienne alliance dans leur relation avec la nouvelle. (Comp. Jean 1 : 17, n. ; Hébr. 8 : 5 ; 9 : 8, 9 ; 10 : 1.)

3. Le verbe employé par l'apôtre est composé d'un substantif qui désigne l'arbitre des combats, le juge des jeux, et ce verbe signifie décider contre quelqu'un, lui refuser le prix, le condamner. Tel est le rôle que Paul attribue aux faux docteurs ; ils agissent ainsi « voulant » (le faire), ou bien (en reliant le mot à ce qui suit) « prenant plaisir à l'humilité et à un culte des anges. » D'autres traduisent : « Que personne ne s'établisse de sa propre volonté juge du prix » (v. 16), et cela « par un esprit de (fausse) humilité et par un culte rendu aux anges. » Le sens des deux versions est à peu près le même. L'erreur peut *enlever* au chrétien le *prix* de la course (1 Cor. 9 : 24 ; Philip. 3 : 14), et le danger, à Colosses, en était d'autant plus grand que cette erreur se présentait sous les apparences d'une fausse *humilité*, qui consistait à ne vouloir pas s'adresser à Dieu directement, mais par l'intermédiaire des *anges*, auxquels on était ainsi conduit à rendre un *culte* idolâtre. Ce culte des anges avait à sa base des spéculations philosophiques, comme le prouvent les paroles qui suivent. (Voir l'Introduction.) Ce qui montre combien l'avertissement de l'apôtre était fondé et nécessaire, c'est que ce culte des anges se perpétua dans l'Asie Mineure, surtout en Phrygie et en Pisidie, au point que le concile de Laodicée, en 364, dut interdire aux Eglises l'usage d'adresser des prières aux anges.

4. Dans les mystères du monde des es-

follement enflé par ses pensées charnelles [1] ; — et ne retenant pas le 19
Chef, duquel tout le corps, bien pourvu et bien uni, tire, au moyen des
jointures et ligaments, un accroissement de Dieu [2]. — Si vous êtes 20
morts avec Christ, par rapport aux éléments du monde [3], pourquoi
vous impose-t-on ces préceptes, comme si vous viviez encore au
monde [4] : — « Ne mange point, ne goûte point, ne touche point [5] ? » 21
— préceptes qui deviennent tous pernicieux par l'usage qu'on en fait 22
selon les ordonnances et les doctrines des hommes [6] ; — lesquelles 23

prits, dont Dieu ne nous a révélé que ce qui peut nous servir d'avertissement, ou nous inspirer du courage pour tendre vers la perfection. — Plusieurs manuscrits de la plus grande autorité omettent dans cette phrase la particule négative, en sorte qu'il faudrait traduire : « Pénétrant, scrutant des choses qu'il a vues, » mais qu'il a *vues* dans ses *visions* fantastiques. Ce mot ainsi employé renferme une ironie, tandis qu'ailleurs il a son sens sérieux. (Apoc. 1 : 2 ; 9 : 17.) Cette variante est mieux autorisée que celle du texte reçu.

1. Gr. « Enflé par l'entendement de sa chair, » c'est-à-dire sa raison influencée par la *chair* et non éclairée par l'Esprit de Dieu. Et dès lors *enflé follement*, ou sans raison. Il n'est pire *orgueil* que celui qui se voile sous une fausse *humilité*, ou s'alimente d'une spiritualité fantastique.

2. Les faux docteurs de Colosses ne professaient point d'avoir rejeté Jésus-Christ ; autrement, ils n'eussent plus exercé aucune influence, et Paul n'aurait pas pris la peine de les combattre ; mais, comme toute erreur essentielle nous éloigne de Christ, nous le voile, celle qu'ils prêchaient les avait déjà séparés du *Chef*, dans la communion duquel seul le *corps* et les membres peuvent posséder la vie et se développer. (Voir sur l'ensemble de ce passage Éph. 4 : 15, 16, note.) — On peut traduire aussi : « bien uni au moyen des jointures et ligaments, *dont il est abondamment pourvu.* » — Un *accroissement de Dieu*, c'est, suivant les uns, le développement de la vie intérieure que Dieu lui-même opère, dont il est l'auteur et la source. D'après d'autres, ce serait l'accroissement « agréable à Dieu » (Calvin), « que Dieu demande » (Oltramare), comme *les œuvres de Dieu* (Jean 6 : 28), ce qui s'accorderait mieux avec le commencement du verset, où Paul a déjà indiqué la source de laquelle le corps tire son accroissement, savoir Jésus-Christ, le Chef.

3. Comp. sur cette *mort* du chrétien avec son Sauveur v. 12 ; Rom. 6 : 1-11 ; Gal. 6 : 14. — Et sur ce terme, les *éléments du monde*, v. 8 et Gal. 4 : 3, note. — Ces éléments du monde, dont Dieu s'était servi dans sa loi, durant l'enfance de son peuple, devaient conduire ce dernier à de plus hautes vérités ; y retourner après que l'Evangile a donné la réalité, la vie qu'ils préfiguraient, c'est retomber dans la servitude. Cette rechute s'est vue et se voit encore partout où Christ est voilé par d'autres moyens de salut, partout où d'autres médiateurs que lui viennent se placer entre Dieu et nous.

4. Gr. « Pourquoi êtes-vous encore *dogmatisés*, comme si.... » L'apôtre emploie ce terme pour rappeler les *ordonnances* qu'il a présentées au v. 14 comme abolies par la mort de Christ ; ces ordonnances se nomment en grec des *dogmes*. Ce dernier mot n'a jamais, dans l'Écriture, le sens qu'il a reçu depuis dans le langage ecclésiastique : il vaudrait la peine de s'en souvenir. (Comp. Eph. 2 : 15, note.) Au verset suivant, Paul exprime d'une manière frappante le *légalisme* de ces ordonnances ou de ces défenses minutieuses qui rappellent si bien celles dont les pharisiens chargeaient les consciences.

5. Qu'on remarque la progression : Ne point *manger*, ne point *goûter*, ne point *toucher !* (Comp. v. 16.) Il s'agit en effet ici de minutieuses interdictions concernant le manger et le boire. Et voilà ce qui constituerait la sainteté ! « Il n'y a plus de fin dès que les hommes se mettent à inventer des tyrannies pour les consciences ; chaque jour de nouvelles lois s'ajoutent aux anciennes, chaque jour il en sort de nouveaux décrets. Quel parfait miroir de cette chose nous offre la papauté ! Et avec quelle élégance de langage Paul nous montre dans ces traditions humaines un labyrinthe où les consciences s'égarent ; bien plus, ce sont des filets qui d'abord serrent de toutes parts, et qui, avec le temps, finissent par étrangler. » *Calvin.*

6. Ce verset a donné lieu à diverses interprétations ; en voici d'abord la traduction littérale : « Lesquelles sont toutes pour

ont, à la vérité, une apparence de sagesse, par un culte volontaire et par humilité, et en ce qu'elles ne ménagent point le corps n'ayant aucun égard à ce qui peut satisfaire la chair [1].

la corruption, par l'usage (ou par l'abus), selon les commandements et les doctrines des hommes. » On peut entendre par *lesquelles*, les choses qu'il serait défendu de manger, de goûter, de toucher (en un mot, les aliments), et Paul déclarerait que ces choses, *destinées à être détruites par l'usage* journalier qu'on en fait, ne méritent pas que l'on y attache une importance religieuse. (Comp. 1 Cor. 6 : 13 ; Math. 15 : 11.) Dans cette interprétation, il faut rattacher le dernier membre de la phrase (*selon les commandements et les doctrines des hommes*), non à ce qui précède immédiatement, non à ces *choses* qui périssent, mais au v. 20. Ainsi, dans cette explication de notre verset, qui est celle de Calvin, l'apôtre combattrait ces interdictions légales par ces deux arguments : ce sont des choses matérielles destinées à périr, et elles ne sont défendues que par des préceptes humains. Une autre interprétation consiste à voir dans ces *choses* les *défenses* elles-mêmes que Paul cite. Et dans ce cas, il déclarerait que ces choses conduisent *à la corruption morale*, *par l'usage* (ou *par l'abus*) qu'on en fait, *selon les commandements et les doctrines des hommes*. (Comp. Gal. 6 : 8.) Si la première de ces interprétations paraît d'abord la plus naturelle, l'autre est plus conforme à la construction du texte original et surtout à la réflexion qui suit. (Vers. 23.) Quelle que soit, du reste, la signification qu'on préfère, on y trouvera toujours une puissante réfutation de l'erreur pernicieuse que l'apôtre combat.

1. Ce dernier verset achève de développer le jugement de Paul sur ces commandements et ces doctrines des hommes. Ils ont bien quelque *apparence* (ou quelque *renom*) de *sagesse ;* on veut même y voir une sagesse plus profonde que dans le simple Evangile de Christ ; en quoi consiste-t-elle ? En un *culte* ou une dévotion *volontaire*, arbitraire (comp. v. 18, où se retrouvent les mêmes termes, et où est mentionnée une forme de ce culte), qui va au delà même de ce que Dieu commande (ainsi les « conseils de l'Eglise, » à côté des commandements de Dieu) ; en une *humilité* qui affecte de voir de l'orgueil dans la liberté du chrétien sauvé par grâce (comp. v. 18) ; en un traitement du *corps* sans *ménagement*, puisqu'on lui impose de dures privations, même dans le manger et le boire (v. 21), et qu'on n'a *aucun égard à ce qui peut satisfaire la chair*. Cette dernière phrase, littéralement traduite, porte : « Non en quelque honneur pour le rassasiement de la chair. » D'après plusieurs commentateurs, Paul énoncerait ici la proposition qui doit répondre à celle introduite par *il est vrai*. Ils traduisent : « mais ces ordonnances sont *sans valeur aucune*, elles tendent *au rassasiement de la chair*. » — Ce langage de l'apôtre renferme une pénétrante ironie, et l'on dirait que ces paroles sont toutes dirigées contre des doctrines qui ont cours aujourd'hui dans une immense fraction de la chrétienté. Certes, malgré ces principes si larges, Paul ne saurait être accusé d'indulgence pour la chair, car il prêche en toute occasion, et ici même (v. 20, note), la mort, le crucifiement du vieil homme. (Comp. 1 Cor. 9 : 27.) Mais ce qu'il combat avec tant d'énergie, c'est une fausse spiritualité qui consiste à mépriser le corps et à chercher la sainteté dans de faciles macérations, qui, loin de crucifier l'orgueil, lui servent plutôt d'aliment. Ce n'est que par une communion intime avec Christ que peut se produire en nous toute la puissance de sa mort et de sa résurrection.

CHAPITRE III

I. *Exhortation à une vie nouvelle en Christ, 1-17.* — II. *Préceptes adressés spécialement aux époux chrétiens, aux enfants et aux parents, aux serviteurs et aux maîtres, 18-25.*

I. 1-17. La vie nouvelle. — 1° Ressuscités avec Christ, tendez là où il est, vers le ciel, non vers la terre ; votre vie est cachée avec lui en Dieu : elle sera manifestée avec lui en gloire. (1-4.) — 2° Rejetez donc toutes vos convoitises d'autrefois : les passions impures, l'avarice, la colère, les paroles mauvaises, le mensonge ; car vous êtes en possession de la vie nouvelle, et ici il n'y a plus de différences de nationalités, ni de religions, ni de positions sociales, mais Christ est tout en tous. (5-11.) — 3° Soyez donc revêtus de tous les caractères de la vie nouvelle : compassion, bonté, humilité, support et pardon mutuels à l'exemple de Christ, surtout de la charité qui les réunit tous ; et la paix de Christ règnera dans vos cœurs avec la reconnaissance. (12-15.) — 4° Edifiez-vous mutuellement au moyen de la Parole de Christ et par des chants religieux s'élevant de vos cœurs par la grâce ; et dans votre vie, que tout se fasse au nom de Jésus-Christ avec des actions de grâces. (16, 17.)

Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses qui 1
sont en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu [1] ; — affectionnez- 2
vous aux choses qui sont en haut, non à celles qui sont sur la terre [2].

1. Cette première exhortation ressort immédiatement de ce qui précède, comme l'indique la transition par cette particule conclusive *donc*. En effet, l'apôtre a supposé (2 : 12, 20 ; comp. ci-dessous v. 3) que les chrétiens auxquels il s'adresse sont morts avec Christ, morts au monde, au péché, à eux-mêmes ; dès lors, il peut supposer aussi qu'ils sont *ressuscités avec Christ*, car ces deux choses ne sont que les deux côtés de la même œuvre de Dieu, la régénération. (Rom. 6 : 4.) La puissance de résurrection et de vie, par laquelle Christ s'est relevé d'entre les morts, passe de lui dans ses membres ; c'est là pour eux la vie éternelle. A ce point de vue encore, il est naturel qu'ils *cherchent les choses qui sont en haut*, la communion vivante, habituelle avec leur Chef, qui *est assis à la droite de Dieu*, pensée qui doit stimuler cette recherche par le plus puissant attrait. (Rom. 8 : 34.) Les choses qui sont en haut, ce sont donc tous les biens célestes dont Christ est pour nous la source, ce que l'Ecriture appelle ailleurs : « le prix de la vocation céleste » (Philip. 3 : 14), « les trésors dans le ciel » (Math. 6 : 20), « le royaume de Dieu » (Math. 6 : 33), « notre bourgeoisie dans les cieux. » (Philip. 3 : 20.)

2. L'apôtre insiste sur ce point : il sait, hélas ! combien cela est nécessaire ; il fait consister cette recherche des choses qui sont en haut, non dans des actes extérieurs, mais dans l'*affection* ou la *pensée* (Rom. 8 : 5 et suiv.), c'est-à-dire dans ce qu'il y a de plus intime en nous. Enfin, à ces choses qui sont en haut, il oppose *celles qui sont sur la terre*. Plusieurs interprètes, Calvin entre autres, veulent voir en ces mots une dernière allusion à ces « éléments du monde » (2 : 20), à ces doctrines que Paul venait de signaler et de combattre, et qui placent la religion dans des choses de cette terre. Mais cette explication n'est pas admissible ; il est évident qu'ici l'horizon de l'apôtre s'agrandit, que son exhortation devient plus générale et concerne tous les chrétiens. C'est là, en effet, ce qui paraît le préoccuper exclusivement. Il ne pense plus aux faux docteurs ; mais il demande aux croyants, morts et ressuscités avec Christ, que les biens, les jouissances de cette terre, et toutes les insatiables convoitises qui s'y attachent, ne soient plus les objets de leur affection. Le nouvel homme doit vivre, non plus pour ce monde, dont la figure passe, mais pour le monde céleste, éternel, dans la communion du Chef qui y est

3 — Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu ;
4 — quand Christ, qui est votre vie, sera manifesté, alors vous serez
5 aussi manifestés avec lui en gloire [1]. — Faites donc mourir vos membres qui sont sur la terre : l'impudicité, la souillure, la passion,
6 la mauvaise convoitise, et l'avarice, qui est une idolâtrie [2]. — C'est pour ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion [3], —
7 dans lesquelles vous aussi avez marché autrefois, lorsque vous y
8 viviez [4]. — Mais maintenant rejetez, vous aussi, toutes ces choses, la colère, l'animosité, la méchanceté, la médisance [5] ; et qu'aucune parole
9 déshonnête [6] ne sorte de votre bouche. — Ne mentez point les uns
10 aux autres, ayant dépouillé le vieil homme avec ses actions [7], — et

entré comme les prémices de notre humanité régénérée. (Comp. Philip. 3 : 20.)

1. Ces deux versets *motivent* l'exhortation qui précède. Si le chrétien est *mort* (v. 1, note), il a une autre *vie*, véritable, spirituelle, impérissable, qui est la vie de *Christ* en lui. (Vers. 4.) Cette vie est *cachée avec Christ en Dieu ;* le monde ne la voit point. (Comp. 1 Pier. 3 : 4, « l'homme caché du cœur. ») De même que Christ, après avoir achevé son œuvre ici-bas, s'est soustrait aux yeux de la chair, et vit d'une vie céleste et divine dans le sein de Dieu, de même le chrétien, dont Christ est la vie, a part, dès maintenant, par une communion vivante avec lui, à cette existence céleste, quoiqu'il accomplisse encore sa tâche au milieu des combats et des misères de ce monde. Mais son état d'épreuve ne durera pas toujours. Christ doit *être manifesté en gloire* et recevoir dans cette gloire tous ses rachetés qui, alors, « seront semblables à lui, parce qu'ils le verront tel qu'il est. » (1 Jean 3 : 2 ; comp. Jean 17 : 22-24.) — « Attendons que Jésus-Christ paraisse pour ne paraître qu'avec lui et n'écoutons point la voix de la vanité qui nous crie : Paraissez dans le monde. » *Quesnel.*

2. L'apôtre caractérise le vieil homme (v. 9) dans le chrétien comme un corps (Rom. 6 : 6 ; 7 : 5, 23, 24 ; 8 : 10), qui a reçu le coup de mort (v. 3 et 4), mais dont les *membres* ont encore quelque vie et doivent achever de *mourir.* (Gal. 5 : 24 ; Rom. 8 : 13.) Ces membres sont les diverses convoitises dont Paul énumère les principales. Il les désigne comme étant *sur la terre*, parce que tous les objets en sont *terrestres* de leur nature. (Vers. 2.) De ces péchés qu'il énumère, on admet généralement que les quatre premiers désignent les actes de la sensualité. L'*impudicité* et la *souillure* (ou impureté), sans doute ; mais la *passion, la mauvaise convoitise* (ou désir) peuvent avoir un sens plus général. Il aurait pu donner à tous ces vices l'épithète par laquelle il caractérise le dernier ; ce sont autant d'*idolâtries ;* mais il est certain que de toutes les passions, celle dont l'homme est le plus absolument et le plus constamment l'esclave, c'est l'*avarice :* il fait pour l'argent tout ce qu'il devrait faire pour Dieu. (Comp. Math. 6 : 24.)

3. *Fils de la rébellion* ou de la désobéissance, pour *rebelles* ou *désobéissants.* (Voir sur ce fréquent hébraïsme Eph. 2 : 3, note.) — La *colère de Dieu* (voir sur ce mot Rom. 1 : 18) ne *viendra* pas seulement sur ces vices (v. 5) au jour du jugement, elle *vient* dès ici-bas par leurs suites funestes. — Ces mots : *sur les enfants de la rébellion* sont omis par d'importants manuscrits.

4. *Dans lesquelles....* choses. (Vers. 6.) D'autres traduisent : « *parmi lesquels...* fils de la rébellion,... lorsque vous viviez *dans ces choses.* » — *Marchiez* et *viviez* n'est point une simple répétition : le premier de ces mots désigne les actes de la conduite ; le dernier, la *vie* même, dans son sens absolu, dans toute sa puissance. (Rom. 6 : 2.) Les Colossiens ont bien encore ces membres à faire mourir (v. 5), les restes de ces convoitises à crucifier, mais ils n'y *vivent* plus. (Vers. 3.) Magnifique témoignage de l'efficace de l'Evangile en eux, et puissant encouragement à achever la sanctification que l'apôtre prêche dans ces versets !

5. Gr. « le blasphème, » mot ordinairement appliqué aux paroles offensantes contre Dieu, mais qui désigne ici les propos malveillants sur le compte du prochain. (Rom. 3 : 8 ; 1 Cor. 4 : 13.)

6. Tout « discours honteux », de quelque nature qu'il soit.

7. Il est digne de remarque qu'ici, de même que dans le passage correspondant

ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle en vue d'une exacte connaissance, selon l'image de Celui qui l'a créé [1]. — Ici il n'y a pas 11
Grec et Juif, circoncis et incirconcis, Barbare, Scythe, esclave, libre ; mais Christ, toutes choses en tous [2]. — Revêtez-vous donc [3], comme 12
élus de Dieu, saints et bien-aimés [4], des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience ; — vous supportant les 13
uns les autres, et vous pardonnant les uns aux autres : si l'un de vous a quelque sujet de plainte contre l'autre, comme le Seigneur vous a pardonné, vous aussi, faites de même [5]. — Mais par-dessus 14

(Eph. 4 : 25), le *mensonge* est considéré comme le signe distinctif du *vieil homme*, particulièrement incompatible avec la nouvelle créature. C'est que la situation même de l'homme inconverti est, relativement à Dieu, un mensonge qui fausse tous ses autres rapports. Il ne rentre dans le vrai, à tous égards, que par la régénération.

1. Gr. « Qui se renouvelle, » ou « qui est renouvelé *pour* la connaissance, » c'est-à-dire que l'homme qui, par nature, vit dans l'ignorance des choses de Dieu, n'en obtient la pleine *connaissance* que par la régénération. Ce n'est plus alors une connaissance théorique ou intellectuelle seulement, mais une connaissance pratique, morale, fondée sur l'expérience. L'Ecriture ne craint pas cette affirmation, cercle vicieux selon la logique humaine, mais qui est fondée sur la vraie nature des choses : d'une part, il faut qu'une certaine connaissance de la vérité précède la foi et la conversion ; mais, d'autre part, celle-ci seule nous rend capables de pénétrer dans les choses spirituelles, et la connaissance se développe indéfiniment à proportion des progrès que nous faisons dans la vie intérieure. (Comp. 1 : 9 ; 2 : 2 ; Eph. 1 : 17, et surtout Eph. 3 : 18, 19.) — Il y a, dans les derniers mots de ce v. 10, une allusion évidente à l'état primitif de l'homme *créé à l'image* de Dieu. Cette image a été défigurée par le péché, et doit être restaurée par le renouvellement complet dont parle ici l'apôtre. (Voir, du reste, sur tout l'ensemble de ce passage, Eph. 4 : 20-24.)

2. Comp. Gal. 3 : 28, note. Dès que l'image de Dieu est rétablie dans l'âme humaine par la régénération, les hommes sont parfaitement égaux devant Dieu, les barrières élevées entre les races par le préjugé tombent, et leur lien commun, lien intime et vivant, est Christ, qui est *tout en tous*. — Parmi les *Barbares*, Paul nomme spécialement les *Scythes*, les plus barbares de tous. Aujourd'hui il pourrait citer plus d'une peuplade sauvage, comme preuve que l'Evangile a la puissance de ramener les hommes les plus dégradés à leur sublime destination.

3. Conséquence de ce qui précède, fruits de la régénération, comme les v. 5-9 décrivent les fruits du péché dans l'homme non converti. « Christ tout en tous, » supprimant les barrières qui s'élèvent entre les hommes, porte ses disciples à revêtir tous les sentiments qui assurent la paix et l'union.

4. « Voyez à quelle hauteur il se place et avec quelle tendre affection il nous exhorte ! Au lieu de nous presser et de nous pousser par des commandements et des lois, il nous attire par le souvenir de la grâce de Dieu, afin d'obtenir des fruits de notre foi, et que nous rendions ces fruits librement, joyeusement, avec plaisir. Car celui qui croit et sent au fond du cœur qu'il est *élu de Dieu, saint et bien-aimé*, non seulement pensera sans cesse comment il peut répondre à un tel honneur et à de si beaux titres, mais il se sentira embrasé d'un tel amour pour Dieu, qu'il sera prêt à tout faire, à tout abandonner, à tout souffrir pour lui, et jamais il ne croira avoir fait assez. » *Luther.*

5. L'expression *se revêtir* (v. 12) est reprise du v. 10 ; l'apôtre retrace les principaux caractères du « nouvel homme », spécialement dans sa conduite envers ses frères. — Les *entrailles de miséricorde*, c'est une compassion profonde, intime du *cœur* (2 Cor. 7 : 15) pour les malheureux, les faibles, les coupables. Ce sentiment est créé dans le chrétien par la *miséricorde* de Dieu, dont il a tant besoin. (Vers. 13.) De là aussi la *bonté* envers tous ; l'*humilité* envers les hommes, parce qu'elle existe envers Dieu (Eph. 4 : 2) ; la *douceur*, la *patience* en présence des contradictions ou des injures. De là enfin le *support* et le *pardon* à l'exemple du *Seigneur*. (Vers. 13.) — Le texte reçu dit ici *Christ* ; cette leçon, qui se trouve dans plusieurs anciens ma-

toutes ces choses [1], revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection [2]. — Et que la paix de Christ [3], à laquelle vous avez été aussi appelés en un seul corps, règne dans vos cœurs [4] ; et soyez
16 reconnaissants [5]. — Que la parole de Christ habite abondamment parmi vous ; en toute sagesse [6] vous instruisant et vous avertissant les uns les autres, par des psaumes, des hymnes, des cantiques spi-
17 rituels [7], chantant dans vos cœurs à Dieu, par la grâce [8]. — Et quelque

nuscrits, est conservée par Tischendorf et de nombreux commentateurs ; mais il est plus facile de comprendre que l'on ait changé *Seigneur* en *Christ* que l'inverse. Le sens est le même. — Voy. Eph. 4 : 20-24, note ; comp. 5 : 2.

1. *Par-dessus toutes ces choses* annonce la chose principale, qui doit s'ajouter aux vertus précédentes, sans laquelle celles-ci ne seraient rien : l'amour. (1 Cor. 13 : 1-3.)

2. La *charité*, ou l'amour, mérite abondamment ce beau titre, *le lien de la perfection*, parce qu'elle étreint dans une vivante unité tous les autres éléments de la perfection, en particulier tous les caractères de la vie chrétienne qui précèdent et qui, sans elle, resteraient épars et inefficaces. Les autres vertus chrétiennes sont comme les membres d'un corps sans vie, tant qu'elles ne sont pas animées par l'amour. La charité, non seulement les renferme toutes (Math. 22 : 40 ; Rom. 13 : 10), mais les rattache à Dieu, qui est amour.

3. Les manuscrits de la plus grande autorité portent : *la paix de Christ*, tandis que le texte reçu dit : la paix *de Dieu*. La paix de Christ est celle que Christ donne, par sa grâce, au croyant. Lui-même est « notre paix. » (Eph. 2 : 14 ; comp. surtout Jean 14 : 27 : « Je vous donne *ma paix*. ») Aussi la pensée de l'apôtre prend-elle la forme d'un *vœu* qui interrompt l'*exhortation*.

4. Les chrétiens sont *appelés* à la paix de Christ ; mais ils y sont appelés tous comme *un seul corps* (1 Cor. 12 : 12 et suiv.) ; de sorte que leur communion mutuelle est un motif et un moyen de rechercher cette paix, de la faire *régner* dans leur cœur et dans leurs rapports réciproques. — Le mot que nous rendons par *régner* désigne la fonction de celui qui avait à décider des prix de la course et à les adjuger, comme 2 : 18. La paix doit dominer au sein de toutes les luttes intérieures, aussi bien que des compétitions diverses qui peuvent s'élever entre des frères, membres du même corps. (1 Cor. 7 : 15.)

5. Cette exhortation à la *reconnaissance* est, à la fois, un moyen puissant de conserver et d'augmenter en nous la paix de Christ, et une transition aux v. 16 et 17, où l'apôtre insiste sur ce devoir, et indique comment la reconnaissance doit s'exprimer.

6. *Parmi vous*, gr. « en vous », pourrait signifier dans vos cœurs ; mais la seconde partie du verset prouve évidemment que Paul veut dire : « au milieu de vous, chrétiens. » Que la *Parole de Christ*, l'Evangile de sa grâce soit *abondamment*, « richement » (Gr.), l'objet de vos entretiens dans vos assemblées, dans vos maisons ; que cette Parole pénètre et règle votre vie tout entière. « Qu'elle *demeure* en vous, non pas comme un hôte qui y passe un jour ou deux, mais comme un habitant de la maison qui n'en sort jamais. » *Luther*. — Les mots *en toute sagesse* doivent se joindre à ce qui suit : « En toute sagesse vous instruisant, etc. » (Comp. 1 : 28.) D'autres cependant préfèrent les rapporter à la *Parole de Christ* qui développe cette sagesse. (1 : 5, 9.)

7. Voir, sur ces chants religieux de diverse nature en usage dans la primitive Eglise, Eph 5 : 19, note.

8. Gr. « Dans la grâce, chantant dans vos cœurs à Dieu. » Tel est le vrai texte et la vraie traduction. Le texte reçu a ici deux fautes : *au Seigneur*, au lieu de *Dieu ;* puis le mot de *grâce* sans article ce qui a donné lieu à diverses versions également inexactes : « avec grâce, » ou « avec reconnaissance, » ou « avec de actions de grâces. » Cette dernière version est d'autant plus à écarter que la pensée de ces actions de grâces vient immédiatement après. (Vers. 17.) De même que les chrétiens devaient « s'instruire et s'avertir *en toute sagesse*, » ils doivent « chanter *dans la grâce* » (deux formes adverbiales qui se correspondent) ou *par la grâce* qui seule est pour eux la source de cette sainte joie dont les chants religieux sont une effusion. Alors aussi ils chantent *dans leurs cœurs* (encore une faute du texte reçu qui a ce mot au singulier), c'est-à-dire, qu'ils ne chantent pas seulement

chose que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces par lui à Dieu le Père [1].

II. 18-25. Les devoirs de la famille chrétienne. — L'apôtre recommande 1° aux femmes, la soumission ; aux maris, l'amour et la douceur ; aux enfants, l'obéissance ; aux pères, pas trop de sévérité ; (18-21.) — 2° aux esclaves, l'obéissance à leurs maîtres en sincérité et simplicité de cœur, comme servant Dieu lui-même, car il y a pour tous également récompense ou châtiment ; aux maîtres, justice et équité, car il y a égalité devant le Maître suprême. (22-IV, 1.)

Femmes [2], soyez soumises à vos maris, comme cela est convenable 18
dans le Seigneur [3]. — Maris, aimez vos femmes, et ne vous aigrissez 19
point contre elles [4]. — Enfants, obéissez à vos parents en toutes 20
choses, car cela est agréable dans le Seigneur [5]. — Pères, n'irritez 21
point vos enfants, de peur qu'ils ne perdent courage [6]. — Esclaves, 22
obéissez en toutes choses à vos maîtres selon la chair, ne servant pas seulement sous leurs yeux, comme si vous ne cherchiez qu'à plaire aux hommes, mais dans la simplicité de votre cœur, craignant le Seigneur. — Et quoi que vous fassiez, faites-le de bon cœur, comme 23
pour le Seigneur et non pour les hommes, — sachant que vous 24
recevrez du Seigneur la récompense de l'héritage ; servez Christ, le

la voix et de la bouche, mais du cœur. Selon d'autres interprètes, ils ont ces chants dans leurs cœurs remplis d'une sainte joie, d'une sainte reconnaissance, et ne les expriment pas de la voix. Ces deux significations du mot peuvent parfaitement se réunir.

1. « Les œuvres du chrétien n'ont aucun nom, aucun temps, aucun lieu. C'est pourquoi saint Paul ne désigne ici aucune *œuvre* particulière, mais les embrasse toutes ensemble et montre comment toutes peuvent être bonnes : manger et boire, dormir et veiller, marcher et s'arrêter, parler et se taire, travailler et se reposer, tout est excellent, pourvu que tout soit fait *au nom de Jésus*. Et nos œuvres sont faites au nom de Jésus quand nous avons l'assurance que Christ est en nous et nous en lui, quand ce n'est pas *nous* qui agissons, mais *lui* qui vit et opère en nous. Alors nous pouvons *rendre grâces à Dieu le Père*, à qui appartient la gloire de tout bien. L'action de grâces est le vrai sacrifice, la seule œuvre que nous puissions faire pour Dieu ; et cela encore non de nous-mêmes, mais *par* notre Médiateur, *Jésus*, sans lequel nul ne vient au Père, ni n'est accepté de lui. » *Luther*.

2. L'apôtre reproduit ici (v. 18 jusqu'au ch. 4 : 1) les devoirs des divers membres de la famille, qu'il a retracés Eph. 5 : 22 jusqu'à 6 : 9. (Voir les notes et comp. 1 Pier. 2 : 18 ; 3 : 1 et suiv. et v. 7.)

3. Le texte reçu dit : « à vos *propres* maris. » Ce mot souligné, emprunté d'Eph. 5 : 22, n'est pas authentique ici. — Cette *soumission* de la femme, par cela même qu'elle est *convenable dans le Seigneur*, c'est-à-dire dans sa communion, en harmonie avec son Esprit, n'emporte rien de servile, rien de l'esclavage oriental de la femme. Son égalité spirituelle avec son mari est, du reste, garantie par le v. 19. Mais le devoir de la *soumission* subsiste ; là où elle manque, ce ne peut être qu'au détriment de l'union conjugale. (Comp. Eph. 5 : 22-24, où ce devoir est abondamment motivé.)

4. Comp. Eph. 5 : 25 et s. — Au mari l'autorité, mais une autorité tempérée par l'*amour*, par l'absence de tous procédés propres à *aigrir*, à froisser ; c'est là ce qui rend facile la soumission et la compense.

5. *Dans le Seigneur*, comme au v. 18. C'est ici la vraie leçon, au lieu de *au Seigneur* que porte le texte reçu. Paul motive ce devoir des enfants dans Eph. 6 : 1-3.

6. Le mot traduit par *irriter* signifie proprement *exciter ;* il ne se retrouve dans le Nouv. Test. que dans 2 Cor. 9 : 2, employé en un bon sens. La pensée de l'apôtre est rendue claire par le passage parallèle (Eph. 6 : 4), où il dit : « Ne

25 Seigneur. — Car celui qui agit injustement recevra la peine de son
IV, 1 injustice, et il n'y a point d'acception de personnes [1]. — Maîtres, rendez à vos esclaves ce qui est juste et équitable, sachant que vous aussi vous avez un Maître dans le ciel [2].

provoquez point à la *colère*. » Plusieurs manuscrits ont ce mot dans notre passage, mais c'est une simple correction.

1. Les devoirs des *serviteurs* ou *esclaves* se trouvent retracés et motivés à peu près de la même manière dans Eph. 6 : 5-8. (Voir les notes.) Dans l'une et l'autre épître, l'apôtre élève la pensée de ces hommes, si malheureux par leur position, de leurs *maîtres selon la chair*, à leur *Seigneur* selon l'esprit. Dès lors, toutes leurs responsabilités, tous leurs motifs d'action sont transformés, spiritualisés. Là se trouvent aussi toutes leurs consolations, tous leurs encouragements. L'apôtre Pierre leur présente des considérations non moins élevées et plus intimes encore. (1 Pier. 2 : 18 et suiv.)

2. Paul a dit aux esclaves : « Il n'y a point d'acception de personnes » (v. 25) ; il dit aux maîtres (Gr. « seigneurs ») : *Vous avez un Seigneur dans le ciel ;* là se retrouve l'égalité, le motif suprême de tous les devoirs, fondé en Dieu même. On pourrait demander à la « morale indépendante » comment elle remplace ce motif, surtout pour de pauvres esclaves, en présence de l'égoïsme humain.

CHAPITRE IV

I. *Dernières exhortations, 2-6.* — II. *Communications personnelles de l'apôtre, salutations, conclusion, 7-18.*

I. 2-6. La prière et la conduite. — 1° Persévérez dans la prière, la vigilance, la reconnaissance, et demandez à Dieu, pour moi aussi, le plein succès de la prédication de l'Evangile. (2-4.) — 2° Usez de sagesse envers le monde, saisissez l'occasion de faire le bien, en particulier par tous vos entretiens. (5, 6.)

2 Persévérez dans la prière, y veillant avec actions de grâces ; —
3 priant en même temps aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une porte pour la parole, pour annoncer le mystère de Christ, à cause
4 duquel aussi je suis lié, — afin que je le fasse connaître comme il
5 faut que j'en parle [1]. — Conduisez-vous avec sagesse [2] envers ceux
6 de dehors [3], rachetant le temps [4]. — Que votre parole soit toujours

1. Voir Eph. 6 : 18-20, note. Là se retrouve la même pensée plus développée. Voir encore sur ce *mystère de Christ* 1 : 26 ; 2 : 2 ; Eph. 3 : 3 et suiv. — Gr. « ouvrir une porte pour la Parole, » les uns entendent par là (d'après Eph. 6 : 19) ouvrir la *bouche* de l'apôtre pour parler avec hardiesse ; d'autres, ouvrir les *cœurs* à cette parole ; d'autres encore, donner les *occasions* extérieures de l'annoncer. Tout cela est nécessaire et doit s'obtenir de Dieu par la *prière*. — « *Persévérons*, parce que Dieu veut être importuné. *Veillons*, parce que Dieu a ses moments de lumières, de grâces, de miséricorde et de visites libérales et salutaires. Soyons pleins de *reconnaissance*, parce que c'est elle qui *ouvre* la main de miséricorde pour répandre, et le cœur du pauvre pour recevoir. — Qu'est-ce qui *ouvre la porte de la Parole*, sinon une langue arrosée des prières de l'Eglise et de l'onction du Saint-Esprit, et des cœurs *ouverts* et préparés par le Seigneur ? C'est de lui que tout dépend, c'est à lui qu'il faut offrir les âmes avant de leur *parler*. — Saint Paul, *lié*, ne demande point une porte pour sortir de prison, mais une entrée pour introduire Jésus-Christ dans les cœurs. » *Quesnel*.

2. Voir Eph. 5 : 15, note.

3. Ceux qui sont *hors* de Christ et de son Eglise. (1 Cor. 5 : 12, 13, n. ; 1 Thes. 4 : 12.) C'est à l'égard de ceux-là qu'il importe le plus de se *conduire avec sagesse*.

4. Voir Eph. 5 : 16, note. Là, l'apôtre

accompagnée de grâce, assaisonnée de sel, de manière que vous sachiez comment il vous faut répondre à chacun [1].

II. 7-18. Communications personnelles. — 1° Paul envoie à Colosses Tychique et Onésime qui feront connaître aux fidèles de cette ville son état actuel. (7-9.) — 2° L'apôtre envoie aux Colossiens les salutations d'Aristarque, de Marc, de Juste, ses compagnons d'œuvre ; spécialement d'Epaphras, qui ne cesse de prier et de travailler pour leur perfectionnement ; enfin de Luc et de Démas. (10-14.) — 3° Paul lui-même fait saluer les frères de Laodicée, il demande que sa lettre soit lue aussi par les fidèles de cette ville ; il transmet une exhortation à Archippe, salue l'Eglise de sa propre main, lui demande de se souvenir de lui dans ses liens, et lui souhaite la grâce. (15-18.)

Quant à tout ce qui me concerne, Tychique, le frère bien-aimé et 7
fidèle serviteur, et mon compagnon de service dans le Seigneur, vous
l'apprendra. — Je vous l'ai envoyé pour cela même, pour que vous 8
connaissiez quel est notre état, et qu'il console vos cœurs [2], — avec 9
le fidèle et bien-aimé frère Onésime, qui est des vôtres [3] ; ils vous
informeront de tout ce qui se passe ici.

Aristarque [4], mon compagnon de captivité, vous salue, ainsi que 10
Marc, cousin de Barnabas [5], touchant lequel vous avez reçu des or-
dres [6] (s'il va chez vous, recevez-le), — et Jésus, surnommé Juste [7], 11
qui sont de la circoncision. Ce sont mes seuls compagnons d'œuvre
pour le royaume de Dieu qui m'aient été en consolation [8]. — Epa- 12

ajoute : « car les jours sont mauvais, » difficiles pour faire le bien, ce qui prouve qu'il veut dire par ce précepte : saisissez l'occasion, profitez du moment.

1. Gr. « Que votre parole soit toujours gracieuse (*en grâce*), assaisonnée de sel, pour savoir comment il vous faut répondre à un chacun. » La grâce de Dieu dans le cœur donne à la parole cette *grâce* que Paul recommande, et la communique aux autres. (Eph. 4 : 29, note.) Mais la douceur de la grâce ne doit pas rendre les discours doucereux ; la vérité, la crainte de Dieu, le sérieux de la vie chrétienne lui donneront toujours ce *sel* dont l'action rend les aliments savoureux, digestibles, et en éloigne la corruption. (Marc 9 : 49-51, note.) Quiconque ne possède pas ce sel restera muet quand il faudra *répondre*, ou répétera à chacun les mêmes paroles, devenues insipides par leur banalité. La grâce et le sel de la parole l'approprient *à un chacun*.

2. Comp. Eph. 6 : 21, 22, note, et l'introduction à l'épître aux Ephésiens. Tychique était donc auprès de l'apôtre. En lui rendant un beau témoignage, afin qu'il soit reçu à Colosses avec d'autant plus de respect et d'amour, Paul l'envoie aux chrétiens de cette ville dans le dessein exprès (*pour cela même*) qu'*ils connaissent son état*, et que par là *leur cœur soit consolé*. Toujours les attentions de la charité ! — Le texte reçu, en disant : « Afin qu'*il* connaisse *votre* état, » dénature la pensée de l'apôtre.

3. L'esclave converti de Philémon. (Philém. 10, 11.)

4. Act. 19 : 29 ; 20 : 4 ; Philém. 24.

5. Probablement l'évangéliste. (Comp. Act. 12 : 12, 25 ; 13 : 13 ; 15 : 37-39 ; 2 Tim. 4 : 11 ; Philém. 24.) Nous voyons ici que Marc était *cousin de Barnabas*, ce qui explique bien des choses dans la contestation qui s'éleva un jour entre ce dernier et Paul au sujet de ce même Marc. (Act. 15 : 37-39.) Mais nous voyons ici, par les paroles affectueuses de l'apôtre, qui avait Marc auprès de lui dans sa captivité, que depuis longtemps ce souvenir était effacé de son cœur.

6. On ne sait pas quels étaient ces *ordres*. Quelques-uns ont pensé qu'il s'agissait de ce qui suit immédiatement, c'est-à-dire de le bien recevoir s'il allait à Colosses, ce qui est peu probable.

7. Ce nom n'est pas connu d'ailleurs.

8. C'est-à-dire les seuls Juifs, ou *de la*

phras, qui est des vôtres, serviteur de Jésus-Christ, vous salue ; il ne cesse de combattre pour vous dans ses prières, afin que, parfaits et pleinement persuadés, vous demeuriez fermes dans toute volonté
13 de Dieu [1]. — Car je lui rends ce témoignage, qu'il a un grand tra-
14 vail pour vous, et pour ceux de Laodicée et de Hiérapolis. — Luc, le
15 médecin, qui m'est très cher [2], et Démas [3] vous saluent. — Saluez les frères qui sont à Laodicée, et Nymphas, et l'Eglise qui est dans
16 sa maison [4]. — Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, faites qu'on la lise aussi dans l'Eglise des Laodicéens, et que vous
17 lisiez aussi celle de Laodicée [5]. — Et dites à Archippe : Considère bien le ministère que tu as reçu du Seigneur, afin de le bien remplir [6]. —
18 La salutation est de ma propre main, Paul [7]. Souvenez-vous de mes liens [8]. La grâce soit avec vous !

circoncision. Car déjà à Rome les chrétiens judaïsants s'éloignaient de l'apôtre. (Philip. 1 : 15, 16.) D'autres entendent par ces mots que c'étaient là *les seuls qui eussent donné de la consolation* à l'apôtre, par cela même qu'ils étaient *ses compagnons d'œuvre pour le royaume de Dieu*, c'est-à-dire qu'ils annonçaient avec lui l'Evangile.

1. *Epaphras* avait été l'évangéliste de Colosses, le fondateur de cette Eglise (1 : 7), peut-être aussi des Eglises voisines (4 : 13) ; de plus, il était lui-même de Colosses (*des vôtres*) : autant de raisons qui expliquent le *combat de ses prières* pour que ses compatriotes et ses frères, convertis par son moyen à Jésus-Christ, ne fussent pas séduits par les faux docteurs, mais restassent *fermes* au milieu des séductions et des dangers, *parfaits* par le développement de la vie chrétienne (1 : 28 ; Jacq. 1 : 4), et *pleinement persuadés* (vrai texte, au lieu de « accomplis »). Les derniers mots : *dans toute volonté de Dieu* peuvent se rapporter aux trois termes qui précèdent. De là le témoignage que l'apôtre rend à Epaphras (v. 13).

2. « Luc, le médecin, le bien-aimé, » c'est l'auteur du précieux Evangile qui porte son nom, et du livre des Actes. Il se trouvait alors auprès de l'apôtre. (Philém. 24 ; 2 Tim. 4 : 11.)

3. La même plume qui salue ici une église au nom de *Démas*, et qui lui donnait ailleurs le titre de « compagnon d'œuvre » (Philém. 24), dut écrire plus tard : « Démas m'a abandonné, ayant aimé le présent siècle. » (2 Tim. 4 : 10.) « Que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe ! »

4. Qui s'y assemble. (Rom. 16 : 5.) Ce Nymphas n'est connu que pour avoir fait de sa demeure une maison de Dieu. C'est une assez belle part dans l'histoire évangélique.

5. Est-ce la lettre encyclique adressée d'abord aux Ephésiens, et que les Colossiens devaient recevoir après l'Eglise de Laodicée ? S'agit-il d'une lettre de Paul aux Laodicéens ? Dans ce cas elle ne nous est pas parvenue. De ces hypothèses, et de plusieurs autres imaginées pour expliquer ce verset, la plus vraisemblable est que Paul parle d'une lettre qu'il écrivait aux Laodicéens en même temps que celle-ci, et qui fut envoyée aussi par Tychique. (Vers. 7.) Les deux Eglises, où se faisaient sentir alors les mêmes besoins et qui occupaient également la pensée de l'apôtre (2 : 1), devaient faire échange de ces lettres.

6. Archippe (comp. Philém. 2) avait un *ministère*, un *service* quelconque dans l'Eglise ; peut-être la manière dont il le remplissait rendait-elle nécessaire cet avertissement à lui transmis par l'Eglise entière ; peut-être aussi, nouvellement installé dans ses fonctions, devait-il recevoir cet encouragement à la fidélité, sans qu'il y eût de blâme dans l'intention de l'apôtre. Quoi qu'il en soit, ces mots prouvent que Paul savait mettre dans ses rapports personnels avec ses frères ce *sel* qu'il recommande. (Vers. 6.)

7. Comp. 1 Cor. 16 : 21, note.

8. Dans vos cœurs, pour avoir égard à mes paroles, et dans vos prières, pour porter avec moi mon fardeau. Je vous donne l'exemple de ce que je vous demande : *La grâce soit avec vous !*

PREMIÈRE

ÉPITRE DE PAUL AUX THESSALONICIENS

INTRODUCTION

1. La première ville d'Europe qui, après Philippes (Act. 16 : 12 et suiv.), entendit de la bouche de Paul la prédication de l'Evangile, fut Thessalonique. C'était la métropole d'un second district de la Macédoine, ayant un préteur romain, une population très nombreuse, un commerce florissant, favorisé par la situation de cette cité près de la mer et ses relations faciles avec l'Asie mineure. Elle porte aujourd'hui le nom de Salonique et est encore considérable par son commerce. Elle compte environ quatre vingt mille âmes. Sa population est mélangée de Turcs, de Juifs et de chrétiens. Ces derniers ont un archevêque grec.

2. Paul et Silas se rendirent à Thessalonique après la persécution qu'ils venaient d'essuyer à Philippes. Il s'y trouvait, comme dans la plupart des grandes villes, une synagogue juive ; l'apôtre s'y rend aussitôt, et durant trois sabbats consécutifs il discute, par les Ecritures, le grand sujet de son apostolat, les souffrances, la mort, la résurrection de Jésus, qu'il annonce aux Juifs comme Celui en qui ils doivent reconnaître leur Messie. (Act. 17 : 1-3.) Sa prédication eut de rapides succès : plusieurs Juifs crurent, et, avec eux, une multitude de Grecs prosélytes. Un grand nombre de femmes appartenant aux premières classes de la société, ainsi que plusieurs païens furent convertis à l'Evangile. (Act. 17 : 4 ; comp. 1 Thes. 1 : 5-9 ; 2 : 1 et suiv.) La parole de Paul fut accompagnée de « puissance, du Saint-Esprit, » de preuves « convaincantes, » en sorte que trois semaines lui suffirent pour fonder à Thessalonique une Eglise bientôt florissante. Ici, comme ailleurs, l'apôtre, afin d'ôter tout prétexte aux adversaires, travailla de ses propres mains pour sa subsistance, donnant ses nuits à ce labeur, tandis que ses journées étaient remplies des

travaux de son ministère. (2 Thes. 3 : 7-9.) — Ses frères de Philippes, bien qu'à peine convertis à Jésus-Christ, ayant appris les privations que s'imposait le serviteur de Dieu, lui envoyèrent, déjà alors par deux fois, comme plus tard à Rome, des secours en témoignage de leur vive affection. (Philip. 4 : 16.)

3. Un tel succès de l'Evangile ne pouvait pas laisser inactive la haine des adversaires. Les Juifs incrédules suscitèrent contre les messagers de Dieu et contre ceux qui avaient reçu l'Evangile une émeute populaire, sous un prétexte politique. Les chrétiens, afin de mettre en sûreté Paul et Silas, les conduisirent de nuit hors de la ville. Ceux-ci, poursuivant leur voyage vers le midi, vinrent à Bérée, y prêchèrent l'Evangile, et Paul, pourchassé encore par la persécution, se rendit à Athènes, où il fut rejoint par Silas et Timothée. (Act. 17 : 5-15 ; comp. 1 Thes. 3 : 1.) — Tandis qu'il annonçait la Parole de Dieu dans cette métropole de la sagesse païenne, il ne pouvait pas oublier ces nouveaux chrétiens de Thessalonique, si peu affermis encore, et exposés à toute la fureur de la persécution. Plein d'inquiétude à leur sujet, Paul fit deux fois la tentative de retourner vers eux, mais les adversaires surent l'en empêcher. (1 Thes. 2 : 18.) Alors, « n'y pouvant plus tenir, » il leur envoya Timothée pour les encourager et savoir par lui de leurs nouvelles. (1 Thes. 3 : 1 et suiv.) Celui-ci, à son retour, rejoignit l'apôtre à Corinthe (Act. 18 : 5), et lui apporta sur l'état de l'Eglise de Thessalonique des nouvelles qui le remplirent de consolation et de joie. (1 Thes. 3 : 6-10.) Toutefois, son désir de retourner auprès de cette Eglise n'en est point diminué (3 : 10), et, en attendant qu'il puisse le faire, il veut au moins suppléer à sa présence par une lettre, la première, à nous connue, qu'il ait écrite.

4. On trouve dans cette lettre même diverses indications qui nous font comprendre que Paul éprouvât le besoin de l'écrire. D'une part, à la vérité, l'Eglise était restée ferme dans la foi, dans la charité (3 : 6-9 ; 4 : 9) ; elle pouvait même servir de modèle aux autres Eglises de ces contrées (1 : 7) ; elle s'était régulièrement constituée et quelques-uns de ses membres travaillaient au milieu d'elle et présidaient sur elle (5 : 12) ; en un mot, elle était pour Paul un sujet d'actions de grâces. (3 : 9.) Mais les récits de Timothée avaient laissé quelques ombres au tableau (3 : 10 ; 4 : 1 et suiv.) ; il paraîtrait que, soit l'attente du retour prochain de Christ (5 : 1), soit la première effervescence de la vie chrétienne, avaient porté quelques-uns à abandonner les travaux de leur vocation et à vivre dans l'oisiveté (4 ; 11 ; comp. 2 Thes. 3 : 11, 12), que

d'autres n'avaient point encore appliqué l'Evangile à la sanctification de leur vie (4 : 3-7 ; 5 : 14), surtout que plusieurs se laissaient troubler par l'ignorance où ils étaient encore sur l'état des âmes après la mort, sur la résurrection, sur l'époque du retour de Christ. (4 : 13-18 ; 5 : 1.) C'est pour répondre à ces divers besoins que l'apôtre leur écrivit de Corinthe vers l'an 52 ou 53 cette épître, dont l'authenticité est universellement reconnue, car elle repose sur les témoignages historiques les plus sûrs et sur les meilleures preuves intrinsèques. Révoquée en doute par l'école de Tubingue, au moyen des procédés critiques que l'on sait, cette authenticité a été remise dans tout son jour par Lünemann, dans le *Commentaire* de Meyer *sur le Nouveau Testament*, par M. Reuss (*la Bible, Epîtres pauliniennes* I, p. 30 et suiv. Voir aussi *Geschichte der heiligen Schriften N. T.*), et par tous les critiques récents, à l'exception de Holsten.

5. On peut diviser cet écrit en deux parties, dont la première traite des rapports personnels de l'apôtre avec l'Eglise de Thessalonique (ch. 1-3), et dont la seconde renferme des exhortations et des enseignements sur quelques points spéciaux de la doctrine et de la vie chrétiennes. (Ch. 4 et 5.)

Première Partie, Chap. 1-3.

1. Après avoir salué l'Eglise par son vœu apostolique (v. 1 et 2), Paul exprime sa joie du succès de l'Evangile à Thessalonique. (Ch. 1.)

2. Il rappelle les souvenirs de son ministère parmi les Thessaloniciens (2 : 1-16) et exprime son désir de les revoir. (Vers. 17-20.)

3. Il parle de l'envoi de Timothée à Thessalonique et de la consolation qu'il a éprouvée à son retour. (Ch. 3.)

Seconde Partie. Chap. 4-5.

4. Paul exhorte les Thessaloniciens à la sanctification de la vie. (4 : 1-12).

5. Il donne des instructions concernant la résurrection des morts et le retour de Christ. (4 : 13-18.) Il rappelle que l'époque de la venue du Seigneur est incertaine, et tire de là de sérieuses exhortations à la vigilance et à la sainteté. (5 : 1-11.)

6. Il donne à ses lecteurs divers préceptes relatifs à la vie chrétienne (5 : 12-22), et termine par des salutations et des vœux. (Vers. 23-28.)

PREMIÈRE

ÉPITRE DE PAUL AUX THESSALONICIENS

CHAPITRE I

L'apôtre rend grâces à Dieu pour le succès de l'Evangile à Thessalonique, et pour l'état spirituel de cette Eglise, 1-10.

ACTIONS DE GRACES ET JOIE DE L'APOTRE, A CAUSE DE L'ÉTAT FLORISSANT DE L'ÉGLISE. — 1° Signature et adresse de l'épître ; vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Objet des actions de grâces et des prières de l'apôtre : la foi, la charité, l'espérance de ses frères, dont il reconnaît l'élection en ce que l'Evangile a déployé au milieu d'eux toute sa puissance divine, et qu'ils l'ont reçu avec la joie que donne le Saint-Esprit. (3-6.) — 3° Ainsi l'Eglise de Thessalonique a été en exemple à celles de la Macédoine et de la Grèce, où s'est répandue la renommée de sa foi ; on raconte même, dans ces pays, comment les membres de cette Eglise se sont convertis des idoles à Dieu pour attendre son Fils qui reviendra des cieux. (7-10.)

Paul, et Silvain [1], et Timothée, à l'Eglise des Thessaloniciens, en 1
Dieu le Père, et dans le Seigneur Jésus-Christ [2] : Que la grâce et la
paix vous soient données [3] ! — Nous rendons toujours grâces à Dieu 2
pour vous tous, faisant mention de vous dans nos prières [4] ; — nous 3
rappelant sans cesse, devant notre Dieu et Père, l'œuvre de votre
foi, et le travail de votre charité, et la constance de votre espérance
en notre Seigneur Jésus-Christ [5] ; — sachant, frères, bien-aimés de 4

1. *Silvain* est le compagnon d'œuvre de Paul, qui est plus connu sous le nom de Silas. (Act. 15 : 22, 32, 34, 40 ; 16 : 19, 25 ; 18 : 5 ; comp. 2 Cor. 1 : 19 ; 1 Pier. 5 : 12.) Il avait pris part à la fondation de l'Eglise de Thessalonique, et se trouvait auprès de l'apôtre quand ce dernier écrivit notre épître. (Act. 17 : 4, 14, 15 ; 18 : 5.) Paul le nomme avec lui, ainsi que *Timothée* (v. l'introd.), en tête de sa lettre, par déférence et affection fraternelle. (Comp. Philip. 1 : 1 ; Col. 1 : 1.)

2. C'est-à-dire : *Eglise* fondée sur la foi *en Dieu le Père et en Jésus-Christ le Seigneur*, et qui subsiste dans sa communion, qui vit de sa vie. (Comp. 2 : 14 ; Philip. 1 : 1 ; Col. 1 : 2.)

3. Voir sur ce vœu apostolique Rom. 1 ; 7, note. — Le texte reçu ajoute : *de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ*. Ces mots sont très probablement inauthentiques.

4. Comp. 1 Cor. 1 : 4 ; Philip. 1 : 3-5 ; Col. 1 : 3.

5. Paul a dans la pensée cette trinité de grâces évangéliques, la *foi*, l'*amour*,

5 Dieu, votre élection [1], — parce que notre Evangile n'a pas consisté
à votre égard en parole seulement, mais aussi en puissance, et en
Esprit saint, et en pleine persuasion [2], ainsi que vous savez quels
6 nous avons été parmi vous à cause de vous [3] ; — vous aussi, vous
avez été nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la Parole au
7 milieu de beaucoup d'afflictions avec la joie du Saint-Esprit [4] ; — de

l'*espérance*, qu'il considère partout comme les éléments essentiels de la vie chrétienne. (1 Cor. 13 : 13 ; Col. 1 : 4, 5 ; 1 Thes. 5 : 8 ; comp. Hébr. 6 : 10-12.) Mais, au lieu de nommer simplement ces grâces, il accompagne chacune d'elles d'une épithète qui en exprime la réalité pratique. *L'œuvre de votre foi* est une foi qui ne consiste point seulement en opinion ou en parole, mais qui est opérante et active, riche en bonnes œuvres. (L'interprétation de Calvin, qui voit dans ces mots l'*œuvre* du Saint-Esprit opérant la *foi* dans les cœurs, détruit l'harmonie du contexte.) *Le travail de votre charité* indique un amour qui n'est pas tout sentiment, émotion, contemplation, mais qui est dévoué et qui se donne aux autres par l'action, le sacrifice, la peine. *La constance* (Gr. « patience ») *de votre espérance en Jésus-Christ*, est une espérance qui persiste au milieu de tous les combats, de toutes les épreuves, qui reste inébranlable dans son attente du retour de Jésus-Christ pour le triomphe et la perfection de son règne. Ainsi Paul, en ces termes : *œuvre*, *travail*, *patience*, placés avant le nom de chacune des grâces qu'il énumère, a voulu indiquer avec précision et énergie comment la foi, la charité, l'espérance doivent se prouver à nous-mêmes et aux autres. — C'est là ce que l'apôtre *se rappelle sans cesse devant Dieu*, c'est-à-dire dans ses actions de grâces et ses prières. (Vers 2.)

1. Ce *sachant* pourrait, grammaticalement, avoir pour sujet soit les lecteurs, soit l'apôtre. Ce dernier sens est le seul vrai, car Paul continue ici à exposer les raisons de *ses* actions de grâces pour ceux qu'il nomme avec amour : *frères, bien-aimés de Dieu*. Mais à quoi se rapporte cette grande et consolante pensée de l'*élection* dans l'ensemble de notre passage ? Les uns la lient à ce qui précède, et en font, ainsi que du v. 3, l'objet des actions de grâces exprimées au verset 2, ou le fondement de la ferme espérance des chrétiens (v. 3) ; les autres la rapportent à ce qui suit, et pensent que l'apôtre voit dans les succès de l'Evangile parmi ses lecteurs (v. 5) les signes de leur élection. Ces deux constructions sont également vraies. D'une part, en effet, le sentiment de l'amour de Dieu et de son élection de grâce est très propre à soutenir la « patience de l'espérance » au milieu de tous les combats et de tous les dangers ; d'autre part, le chrétien n'a de signe certain de son élection que la transformation opérée dans son cœur par l'Evangile ; or, ce signe, l'apôtre le décrit (v. 5) d'une manière qui ne peut laisser aucun doute dans l'esprit de ses lecteurs. Il faut même traduire le commencement du v. 5 dans son rapport avec le v. 4 : « Sachant frères, bien-aimés de Dieu, votre élection *parce que* notre Evangile n'a pas consisté à votre égard en parole seulement, mais, etc. »

2. La *puissance* est celle de l'*Esprit-Saint* même (comme 1 Cor. 2 : 4, 5). Cette puissance divine a agi, à la fois dans la prédication de l'apôtre et dans le cœur de ses auditeurs, de manière à produire en ceux-ci cette *pleine certitude de persuasion* : tel est le sens du mot grec que nous traduisons par *pleine certitude*, mais dont aucune expression de notre langue ne peut rendre toute la force. Ce terme se retrouve comme épithète de l'*intelligence* (Col. 2 : 2), de l'*espérance* (Hébr. 6 : 11), de la *foi*. (Hébr. 10 : 22.) Il ne faut pas l'entendre, dans notre passage, de preuves miraculeuses auxquelles l'apôtre ferait allusion.

3. Paul en appelle au témoignage de ses auditeurs eux-mêmes, pour les affermir par le souvenir de ce que fut son ministère au milieu d'eux. Ces dons que Dieu lui avait accordés n'étaient pas destinés à glorifier l'apôtre, comme aussi ce n'est pas pour en tirer vanité qu'il les rappelle. Je les ai reçus, dit-il, *à cause de vous*, pour le salut de vos âmes. (Comp. 2 Cor. 4 : 15 ; 8 : 9.)

4. Ces mots appartiennent encore aux signes de l'élection des chrétiens de Thessalonique (v. 3), et même l'apôtre en développe avec amour les témoignages jusqu'à la fin de ce chapitre. Ils ont été ses *imitateurs* et il ne craint pas de recommander cette imitation à ceux qu'il a amenés à la foi (1 Cor. 4 : 16 ; 11 : 1 ; Philip. 3 : 17) ; mais pour qu'ils ne se méprennent pas sur la portée de son exhortation et ne per-

sorte que vous êtes devenus un modèle pour tous ceux qui croient
dans la Macédoine et dans l'Achaïe ; — car la Parole du Seigneur a 8
retenti de chez vous, non seulement dans la Macédoine et dans
l'Achaïe : mais la foi que vous avez en Dieu s'est répandue en tout
lieu, de sorte que nous n'avons pas besoin d'en rien dire [1]. — Car 9
eux-mêmes racontent à notre sujet quel accès nous avons eu auprès
de vous [2] ; et comment vous vous êtes convertis des idoles à Dieu,
pour servir le Dieu vivant et véritable, — et pour attendre des cieux 10
son Fils, qu'il a ressuscité des morts, Jésus, qui nous délivre de la
colère à venir [3].

dent pas de vue le seul modèle parfait, il ajoute : *et du Seigneur*. Et de plus, en quoi ont-ils été les imitateurs du Seigneur et de ses apôtres ? Non en ce qu'ils ont reçu l'Evangile, mais en ce qu'ils l'ont reçu *au milieu de beaucoup d'afflictions*, et cela *avec la joie du Saint-Esprit*, c'est-à-dire une joie que le Saint-Esprit seul peut inspirer et entretenir. (Rom. 14 : 17 ; Col. 1 : 11 ; comp. Act. 5 : 41.)

1. L'apôtre ne veut pas dire que l'Eglise de Thessalonique eût porté l'Evangile *en tous* ces *lieux*, mais que la renommée des succès qu'il avait eus au milieu d'elle s'était répandue partout (v. 9), ce qui sans aucun doute contribuait aussi à l'avancement du règne du Sauveur. La *Macédoine* et l'*Achaïe* étaient alors deux provinces romaines, dont la première renfermait, outre la Macédoine proprement dite, la Thessalie, l'Epire, l'Illyrie, et dont la seconde s'étendait sur tout le Péloponèse. Les mots *en tout lieu* doivent s'entendre des pays où se trouvaient des Eglises chrétiennes, spécialement de l'Asie Mineure, peut-être même de la Syrie et de la Palestine. Si l'on se rappelle le peu de temps qui s'était écoulé depuis la fondation de l'Eglise de Thessalonique, ces termes supposent une action bien puissante de la Parole et de l'Esprit de Dieu sur elle. En même temps ils montrent combien étaient fréquents et étendus les rapports mutuels des fidèles dès l'âge apostolique, et quelle vive part ils prenaient aux triomphes de l'Evangile par tout le monde. (Rom. 1 : 8 ; 2 Cor. 9 : 2.) « L'odeur du bon exemple se répand bien loin en peu de temps. La foi de plusieurs peuples entiers peut être le fruit de la piété d'une seule Eglise, et quelquefois d'une seule famille, d'une seule âme. » *Quesnel*.

2. *Eux-mêmes*, ce sont les gens de la Macédoine, de l'Achaïe et d'ailleurs, témoins de cet *accès* de l'apôtre chez les Thessaloniciens. L'accès (Gr. « entrée ») peut avoir été *au milieu* d'eux, ou *en eux*, par la puissance de l'Evangile. (Comp 2 : 1.)

3. L'apôtre oppose le *Dieu vivant et véritable* aux *idoles* mortes et fausses (Act. 14 : 15), et indique le but de la *conversion à Dieu* par ce double caractère : *servir Dieu* et *attendre Christ des cieux*. C'est là toute la vie chrétienne. (Comp. Philip. 3 : 20.) Mais afin que cette attente de Christ soit pour le fidèle un objet de consolation et de joie, et non d'effroi, Paul rappelle que Dieu l'a *ressuscité des morts*, ce qui est le triomphe de son œuvre de rédemption, et que, par là même, il nous *délivre de la colère à venir*, c'est-à-dire des châtiments réservés au pécheur impénitent. (Comp. sur ce mot Jean 3 : 36, note.) Paul savait que cette attente était très vive chez les chrétiens de Thessalonique, et lui-même l'encourage (4 : 13-18) ; mais en même temps il les prémunit contre les écarts auxquels aurait pu donner lieu l'ardent désir de cette délivrance finale, ou plutôt les fausses idées que s'en faisaient quelques membres de l'Eglise. (5 : 1 ; 2 Thes. 2 : 1.)

CHAPITRE II

Suite. I. *L'apôtre rappelle quelle a été son arrivée à Thessalonique : la pureté de ses motifs, son désintéressement, l'amour avec lequel il y annonça l'Evangile, 1-12.* — II. *Il rend grâce à Dieu de ce que les Thessaloniciens reçurent sa prédication comme la Parole de Dieu même, malgré la persécution. 13-16.* — III. *Il exprime l'intention qu'il a eue plus d'une fois de retourner auprès d'eux, 17-20.*

I. 1-12. Comment Paul exerça son apostolat a Thessalonique. — 1° Son arrivée ne fut pas sans fruits, mais il eut le courage d'annoncer l'Evangile dans un grand combat, quoiqu'il eût peu avant souffert la persécution à Philippes. (1, 2.) — 2° Il n'avait en cela aucune intention mauvaise, mais comme c'est Dieu qui lui avait confié son Evangile, il n'a cherché en l'annonçant ni l'approbation des hommes, ni un avantage terrestre, ni aucune gloire humaine ; bien qu'il eût pu user de son autorité apostolique, il a été doux comme une mère qui soigne tendrement ses enfants ; bien plus, tel était son amour des âmes, qu'il aurait voulu leur donner, avec l'Evangile, sa propre vie. (3-8.) — 3° Ses lecteurs ont été témoins de ses labeurs, car il travaillait nuit et jour pour ne leur être point à charge ; ils savent aussi combien sa vie personnelle fut irréprochable, et que, comme un père, il les exhortait, les consolait, les conjurait de répondre dignement à leur vocation céleste. (9-12.)

1 Vous savez vous-mêmes, frères, que notre entrée auprès de vous
2 n'a point été vaine [1] ; — mais ayant auparavant souffert et été outragés à Philippes, comme vous le savez, nous prîmes confiance en notre Dieu, pour vous annoncer l'Evangile de Dieu au milieu d'un
3 grand combat [2]. — Car notre prédication n'a pas été faite par suite
4 d'erreur ni par un motif impur, ni avec ruse [3] ; — mais comme nous avons été jugés dignes par Dieu pour que l'Evangile nous fût confié,

1. Voir 1 : 9, note. Son *entrée* eût été *vaine* (Gr. « vide »), si elle avait été sans fruits, sans résultats (comp. 3 : 5 ; Gal. 2 : 2 ; 1 Cor. 15 : 10) ; ou si sa prédication avait été en elle-même sans force, en paroles seulement. (Ch. 1 : 5 ; comp. 1 Cor. 15 : 14 ; Eph. 5 : 6.)

2. Paul mentionne des faits de son ministère bien connus par le livre des Actes. (16 : 22 et suiv. ; 17 : 1 et suiv.) Persécuté, maltraité dans une ville, il ne se rendait dans une autre que pour y *annoncer* encore cet Evangile qui lui suscitait de nouveaux adversaires. Aussi le courage d'un tel dévouement est-il exprimé ici trop faiblement par ces termes : *Nous prîmes confiance en notre Dieu.* Le mot grec, que la traduction ne peut rendre qu'imparfaitement, signifie plutôt : « Nous usâmes hardiment de liberté en notre Dieu, » langage qui montre, à la fois, l'énergie du sentiment qui le faisait agir et la source d'où il tirait tant de force. Ce mot revient souvent dans le Nouveau Testament ; ainsi Act. 9 : 27 ; Eph. 6 : 20. — Sur ce terme l'*Evangile de Dieu*, voir Rom. 1 : 1, note.

3. Ou *fraude*. Tout dans les motifs (v. 5, 6), dans les doctrines prêchées et dans la manière de les annoncer, a été conforme à la pureté, à la sincérité, à la droiture du caractère chrétien. Entretenir cette conviction, cette confiance dans le cœur de ses lecteurs était, de la part de l'apôtre, un moyen de les affermir dans la foi, et avant tout de rendre compte (*car*) de la sainte hardiesse dont il vient de parler. (v. 2.)

ainsi nous parlons, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui éprouve nos cœurs [1]. — Car aussi nous n'avons jamais usé de paroles 5
de flatterie [2], comme vous le savez, ni de prétextes d'avarice [3] ; Dieu en est témoin [4]. — Et nous n'avons point cherché la gloire qui vient 6
des hommes, ni de vous, ni des autres, quoique nous pussions, comme apôtres de Christ, user d'autorité [5] ; — mais nous avons été 7
doux au milieu de vous ; comme une nourrice prend un tendre soin de ses propres enfants [6], — ainsi, ayant une tendre affection pour 8
vous, nous aurions voulu vous donner, non seulement l'Evangile de Dieu, mais aussi nos propres vies, tant vous nous étiez devenus chers [7]. — Car vous vous rappelez, frères, notre fatigue et notre 9
peine ; et comment nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, tra-

1. Sur ce contraste *plaire aux hommes, plaire à Dieu*, voir Gal. 1 : 10, note. — Plaire à Dieu seul est la conséquence nécessaire de ce double fait : *avoir été éprouvé de Dieu*, et sentir constamment *son cœur éprouvé* par ce même Dieu qui en connaît tous les replis. C'est seulement à des hommes qui remplissent cette double condition que Dieu *confie l'Evangile*. (Comp. Gal. 2 : 7.) Nos versions ordinaires : « approuvés de Dieu » ou « jugés propres, » sont grammaticalement inexactes, mais ne s'éloignent pas beaucoup de la pensée de l'apôtre ; car ce qui a été *éprouvé* par Dieu et trouvé pur, est aussi *approuvé* de lui.

2. *Jamais* nous n'avons annoncé des doctrines qui *flattent* les penchants corrompus du cœur de l'homme, mais au contraire des vérités qui l'humilient et crucifient ses convoitises. C'est la marque à laquelle on reconnaît surtout une vraie prédication de la Parole de Dieu.

3. Motifs intéressés qui se dissimulent sous des apparences de dévouement à la vérité. (Comp. 1 Pier. 5 : 2.)

4. Paul en appelle, pour les paroles et la conduite, au témoignage des hommes, (*comme vous le savez*) ; pour les intentions du cœur, au *témoignage de Dieu*. (Vers. 10.)

5. Gr. « Ayant le pouvoir d'être *en poids*, » *comme apôtre de Christ*. Ce mot peut signifier *être à charge* à l'Eglise, qui a le devoir de pourvoir à la subsistance des serviteurs de Dieu. (Luc 10 : 7 ; 1 Cor. 9 : 3-14 ; 1 Tim. 5 : 17, 18.) Plusieurs interprètes adoptent ce sens à cause du v. 9, où se trouve le verbe *être à charge*, dérivé du même mot. Mais cette expression signifie aussi (comme notre tournure française *avoir du poids*) être en honneur, en autorité. Ce dernier sens est préférable à cause du contexte immédiat : Paul *n'a point cherché la gloire qui vient des hommes*, et, bien qu'il eût eu le pouvoir d'user d'autorité, parce qu'il était *apôtre de Christ*, il a préféré « être doux comme une nourrice qui prend un tendre soin de ses enfants. » (Vers. 7.) Ainsi, l'idée d'autorité s'accorde fort bien avec les paroles qui précèdent et l'image qui suit, tandis que le droit de recevoir son entretien est une pensée étrangère à l'ensemble. Paul ne la présente qu'au v. 9.

6. Luther traduit : « Nous avons été *maternel*, » ce qui est bien en harmonie avec cette belle et touchante image, dont notre version ne rend pas même toute la portée. Le mot que nous traduisons par *prendre un tendre soin* signifie proprement « une nourrice qui *réchauffe* (sur son sein) ses propres enfants. » Cette tendresse paraîtra plus frappante encore si l'on se souvient que l'homme qui l'éprouve occupe la première place parmi les caractères forts et énergiques. (Comp. v. 8.)

7. Pathétique développement et application de l'image du v. 7. « La mère qui nourrit ses enfants montre un rare et merveilleux amour, car elle ne s'épargne ni travaux ni peines ; elle ne se refuse à aucune sollicitude ; aucune assiduité ne la fatigue ; elle livre avec joie son propre sang à son nourrisson. C'est de telles affections que l'apôtre fut rempli envers ses frères de Thessalonique, et il déclare qu'il eût été prêt à *donner sa propre vie* pour leur bien, parce qu'*ils étaient devenus ses bien-aimés* (ainsi porte le grec). Il faut se le rappeler sans cesse : quiconque veut être mis au nombre des vrais pasteurs doit aimer les âmes comme Paul les aimait, de sorte que le salut de l'Eglise lui soit plus précieux que sa propre vie. » *Calvin.*

10 vaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous[1]. — Vous
êtes témoins, et Dieu l'est aussi, combien nous nous sommes conduits
saintement et justement, et d'une manière irréprochable envers vous
11 qui croyez[2] ; — ainsi que vous le savez, exhortant et consolant cha-
12 cun de vous, comme un père ses enfants ; — et vous conjurant de
marcher d'une manière digne de Dieu, qui vous appelle à son royaume
et à sa gloire[3].

II. 13-16. Comment les Thessaloniciens reçurent l'Evangile. — 1° Paul rend grâces à Dieu de ce qu'ils reçurent son message comme la Parole de Dieu même, ce qu'il est en effet, et de ce qu'ils surent souffrir pour leur foi à l'exemple des Eglises de Judée, persécutées par les Juifs. (13, 14.) — 2° Cette haine des Juifs est la même qui a fait mourir le Seigneur et les prophètes, qui persécute les disciples, qui met le comble aux péchés des Juifs, qui provoque sur eux la colère de Dieu. (15, 16.)

13 Et pour cela[4] aussi, nous rendons grâces à Dieu sans cesse, de ce
que, recevant de nous la Parole de Dieu que nous prêchons[5], vous
l'avez reçue, non comme une parole d'hommes, mais ainsi qu'elle l'est
véritablement, comme la Parole de Dieu, laquelle agit avec efficace
14 en vous qui croyez[6]. — En effet, frères, vous êtes devenus imitateurs

1. Ainsi agissait l'apôtre envers les chrétiens de Corinthe. (Comp. 1 Cor. 4 : 12 ; 9 : 6-12 ; 2 Cor. 11 : 9 ; 12 : 14.) D'autres fois, cependant, il acceptait des Eglises ce qu'il lui fallait pour sa subsistance. (2 Cor. 11 : 8 ; Philip. 4 : 10 et suiv.) Dans l'une et l'autre manière d'agir, il était mû par des motifs de prudence chrétienne et par l'amour des âmes.

2. *Saintement* envers Dieu, *justement* envers les hommes, *irréprochablement* de toutes manières. On a le droit de parler ainsi quand on peut en *prendre à témoin Dieu et les hommes*, et c'est là un puissant témoignage en faveur de la vérité qu'on a prêchée. Et cela d'autant plus qu'il s'agit de *croyants* avec lesquels Paul avait été en rapport personnel, et qui avaient assez de discernement pour juger de sa vie.

3. Comp. Act. 20 : 31. Avoir *exhorté, consolé* (ou encouragé), *conjuré* (Gr. « rendant témoignage », Eph. 4 : 17) *chacun* (v. 11) avec la tendresse d'*un père*, c'est le seul moyen de pouvoir dire à ceux qui périssent : « Je suis net du sang de vous tous. » (Act. 20 : 26.) Et cependant l'apôtre invoque auprès de ses lecteurs un motif bien plus puissant encore, le devoir de se conduire *d'une manière digne* du *Dieu* saint, et de la *gloire* à laquelle il les *appelle* par l'Evangile.

4. *Pour cela*, pourquoi ? A cause de la manière sérieuse, sainte, pleine d'amour et de dévouement dont il avait annoncé l'Evangile (v. 1-12), c'est pour cela qu'il en vient à rendre grâce de ce que, de leur côté, les Thessaloniciens avaient reçu cette parole comme celle de Dieu même. D'autres rapportent *c'est pour cela* aux derniers mots du v. 12 : « qui vous appelle à son royaume et à sa gloire. » Paul voudrait dire : « Eu égard à ce but glorieux de votre vocation, nous rendons grâces à Dieu de ce que vous avez reçu l'appel qui vous était adressé. »

5. Gr. « De ce que, recevant de nous la parole de l'ouïe de Dieu.... » La *parole de l'ouïe*, ou parole entendue, c'est la prédication de l'apôtre (ainsi Rom. 10 : 16 suiv. ; Hébr. 4 : 2) ; mais cette prédication n'est pas de lui, elle est *de Dieu*, en l'autorité et par l'Esprit duquel Paul l'a prêchée. Et c'est ainsi que les Thessaloniciens l'*ont reçue*. (Voy. les paroles qui suivent.)

6. Paul déclare que sa parole est *véritablement la Parole de Dieu* ; c'est pourquoi il peut ajouter que celui qui le rejette rejette Dieu et non pas un homme. (4 : 8.) Mais comment les chrétiens de Thessalonique ont-ils reconnu en cette parole *la Parole de Dieu*, et pourquoi l'ont-ils *reçue* comme telle ? Parce qu'elle a *agi*

des Eglises de Dieu qui sont en Judée, en Jésus-Christ [1] ; car vous aussi, vous avez souffert de la part de vos propres compatriotes les mêmes maux qu'elles aussi ont soufferts de la part des Juifs, — qui 15
ont fait mourir et le Seigneur Jésus et les prophètes, et qui nous ont persécutés, et qui déplaisent à Dieu, et sont ennemis de tous les hommes, — nous empêchant de parler aux païens afin qu'ils soient 16
sauvés, pour combler toujours la mesure de leurs péchés. Mais la colère est parvenue sur eux au dernier terme [2].

III. 17-20. Désir de l'apotre de revoir les Thessaloniciens. — 1° Paul a voulu par deux fois retourner auprès des Thessaloniciens. (17, 18.) — 2° Ils sont, en effet, sa joie et sa couronne de gloire pour l'avènement du Seigneur. (19, 20.)

Pour nous, frères, ayant été séparés de vous pour un peu de 17
temps [3], de visage, non de cœur, nous avons cherché avec d'autant

avec efficace en eux qui ont cru. Ainsi la parole porte avec elle son propre témoignage, comme la lumière, comme la chaleur, comme la vie, comme toute autre force. (Comp. Act. 14 : 3.) Or, une force qui a atteint le cœur, qui l'a converti à Dieu, qui a réveillé et purifié la conscience, en un mot, qui a transformé tout l'être en une nouvelle créature, cette force ne peut pas être attribuée à l'*homme* ; elle vient de *Dieu*. Aussi l'apôtre rend encore une fois *grâces à Dieu* (comp. 1 : 2) de cet effet de sa parole sur les Thessaloniciens, et montre ainsi qu'il ne considère point leur conversion comme leur propre œuvre, mais comme une œuvre de Dieu. Paul en appelle souvent à l'expérience des chrétiens pour les affermir dans la foi ou les y ramener lorsque l'erreur les en a détournés, leur montrant qu'ils portent en eux-mêmes le témoignage de Dieu. (4 : 9 ; 1 Cor. 2 : 4, 5 ; 9 : 1-3 ; Gal. 3 : 1-5 ; 2 Cor. 1 : 21, 22 ; Rom. 8 : 16.)

1. Voy. 1 : 1, seconde note.

2. Gr. « Jusqu'à la fin, » jusqu'à l'extrémité. — Paul voit encore un sceau de l'œuvre de Dieu dans le fait que les Thessaloniciens ont *souffert* pour Jésus-Christ, et sont par là devenus semblables *aux Eglises de Judée*. En effet, c'est au milieu de persécutions exécutées par les autorités païennes, par leurs *propres compatriotes*, agissant à l'instigation des Juifs, qu'ils ont reçu l'Evangile (Act. 17 : 5 et suiv.), et l'on peut croire que ces persécutions ne cessèrent point avec le départ de l'apôtre. (3 : 3.) — Celui-ci, ému de ce douloureux souvenir, condamne sévèrement l'endurcissement de ces Juifs incrédules, pour que les Thessaloniciens ne s'étonnent pas d'être les objets de leur haine. Il veut peut-être aussi les prémunir contre les tentatives futures des chrétiens judaïsants qui voulaient incorporer les païens convertis au peuple juif et troublaient les Eglises par des doctrines contraires au pur Evangile de la grâce de Dieu. C'est pourquoi il rappelle que, toujours opposés à la vérité, les Juifs ont *mis à mort le Seigneur*, aussi bien que les *prophètes* (Math. 23 : 30-34), et que, partout adversaires de Dieu (Gr. « *ne plaisant point à Dieu* ») et *ennemis des hommes*, ils voudraient *empêcher* les messagers du salut de *parler aux païens* dont ils sont jaloux, parce que leur conversion renverse les barrières du nationalisme égoïste et orgueilleux auquel ils ne veulent pas renoncer. Aussi l'apôtre peut dire que cet endurcissement obstiné *comble la mesure de leurs péchés*, et, dans le pressentiment douloureux de la ruine qui va fondre sur cette nation, il déclare que *la colère* (de Dieu) a *atteint son dernier terme* à son égard. (Comp. une expression semblable dans Marc 3 : 26.) Quand on se souvient du profond attachement de l'apôtre pour son peuple (Rom. 9 : 1 et suiv. ; 10 : 1 et suiv.), on conçoit ce que ces déclarations devaient lui coûter ; mais il faut que la vérité de Dieu l'emporte sur tous les sentiments humains.

3. Il y a dans le grec un terme plus fort et plus tendre qui montre combien

plus d'empressement à voir votre visage, le souhaitant avec ardeur.
18 — C'est pourquoi nous avons voulu, et une fois et deux fois, aller
vers vous, au moins moi, Paul [1] ; et Satan nous en a empêché [2]. —
19 Car qui sera notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de
gloire, si ce n'est vous aussi en la présence de notre Seigneur Jésus,
20 à son avènement ? — Car c'est vous qui êtes notre gloire et notre
joie [3].

cette séparation lui est douloureuse : « étant devenu orphelin loin de vous. » Aussi ajoute-t-il que cette séparation n'est qu'extérieure, et que, par le *cœur*, il est auprès d'eux. — C'est avec ce verset qu'aurait dû commencer le troisième chapitre, tout entier rempli de ces rapports personnels dont Timothée fut l'intermédiaire, et qu'il aborde maintenant.

1. Paul restreint sa première affirmation : lui seul a fait cette double tentative de retourner à Thessalonique.

2. Paul voulut probablement retourner à Thessalonique déjà pendant son séjour à Bérée, et nous savons qu'alors il dut poursuivre son voyage vers Athènes, à cause de la persécution qui s'acharnait sur ses pas. (Act. 17 : 13.) La même cause d'empêchement put se renouveler plus tard. Or, c'est à *Satan* que Paul attribue cet empêchement, et à bon droit. Ne venait-elle pas du prince des ténèbres, cette haine qui partout poursuivait l'envoyé de Dieu, s'efforçant d'anéantir son œuvre ? Paul pouvait, en dernier résultat, voir dans ces événements de sa vie la volonté de Dieu qui domine sur tout, même sur l'enfer ; mais la cause prochaine n'en restait pas moins réelle à ses yeux, et ce qu'il dit en cette occasion renferme un sérieux enseignement pour tous les serviteurs de Dieu qui sont entravés dans leur œuvre. — Il n'y a, du reste, aucun rapprochement à faire entre cette parole de l'apôtre et des passages tels que Act. 16 : 7.

3. Cette effusion d'affection et de joyeuse espérance devait faire sentir aux disciples de Thessalonique combien était ardent le désir de l'apôtre de les revoir (v. 18) et de les affermir dans la foi. — Sans doute le chrétien ne doit chercher son *espérance*, son bonheur, sa *couronne de gloire* que dans son Seigneur et son Dieu, et Paul le savait bien (1 Cor. 1 : 31 ; 3 : 21) ; mais plus le fidèle possède ainsi toutes choses en son Sauveur, plus il peut jouir abondamment et purement des grâces que Dieu lui accorde. Or, quelle joie plus pure, quelle *gloire* plus grande pour un pauvre mortel, que de retrouver au dernier jour des âmes amenées par son moyen à la félicité des cieux ! — Selon la version d'Ostervald, à laquelle il coûte si peu d'omettre une particule souvent importante, Paul dirait aux Thessaloniciens *seuls* qu'ils seront sa joie et sa couronne, et cela aurait pu affliger d'autres Eglises. Mais non ; il dit : vous *aussi*, indiquant par là qu'il attend la même récompense d'autres de ses enfants en la foi. (2 Cor. 1 : 14 ; Philip. 4 : 1.)

CHAPITRE III

Suite. I. *Envoi de Timothée à Thessalonique, 1-5.* — II. *Retour de Timothée auprès de Paul ; joie de ce dernier en recevant de bonnes nouvelles, 6-13.*

I. 1-5. Suite. Paul envoie Timothée a Thessalonique. — 1° Deux raisons de cet envoi : d'abord, l'apôtre ne peut plus supporter l'absence de nouvelles de la jeune Eglise ; ensuite, il espère que Timothée l'affermira dans sa foi, en danger au sein des souffrances. (1-3.) — 2° Ces souffrances, il les avait prédites à ses frères, afin qu'ils n'en fussent pas ébranlés, et que son travail ne fût pas vain. (4, 5.)

C'est pourquoi, n'y tenant plus, nous trouvâmes bon d'être laissé 1
seul à Athènes [1], — et de vous envoyer Timothée notre frère, coopé- 2
rateur de Dieu dans l'Evangile de Christ [2], pour vous affermir, et
vous exhorter au sujet de votre foi ; — afin que personne ne fût 3
ébranlé dans ces afflictions ; car vous savez vous-mêmes que nous
sommes destinés à cela. — Et, en effet, lorsque nous étions près de 4
vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir des afflictions ;
comme cela est aussi arrivé, et vous le savez [3]. — C'est pourquoi, 5
moi aussi, n'y tenant plus, j'envoyai pour connaître votre foi,
craignant que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne
fût devenu vain [4].

II. 6-13. Retour de Timothée ; consolation, joie et vœux de l'apotre. — 1° Les bonnes nouvelles rapportées par Timothée ont pleinement rassuré l'apôtre ; maintenant, il vit ! (6-8.) — 2° Il en rend à Dieu d'ardentes actions de grâces, et il prie Dieu de lui ouvrir les voies pour retourner à Thessalonique, lui demandant aussi que ses frères abondent en charité et soient conservés irrépréhensibles pour la venue du Seigneur Jésus. (9-13.)

Mais maintenant Timothée étant revenu vers nous d'auprès de 6
vous, et nous ayant apporté de bonnes nouvelles de votre foi et de
votre charité, et du bon souvenir que vous avez toujours de nous,
désirant nous voir, comme nous désirons aussi vous voir, — nous 7
avons donc été consolés, frères, à votre sujet par votre foi, dans
toute notre nécessité et notre affliction. — Car maintenant nous 8

1. Act. 17 : 15. — Tant était grande et vive sa sollicitude pour ces âmes qu'il avait enfantées à Christ, qu'il se prive de son cher compagnon d'œuvre au milieu de ses peines, et reste *seul à Athènes*.

2. Le texte reçu porte : « et serviteur de Dieu, et notre compagnon d'œuvre. » Outre cette variante, il s'en trouve un grand nombre d'autres dans les divers manuscrits, mais qui ne sont que des corrections provenant de la répugnance qu'inspirait ce beau titre de *coopérateur de Dieu*, ouvrier avec Dieu, terme qui n'est pourtant pas étranger à l'apôtre. (1 Cor. 3 : 9.) C'est Dieu qui travaille *dans l'Evangile*, dans la prédication de cette bonne nouvelle, et ceux qui l'annoncent fidèlement sont ouvriers avec lui, ou ses coopérateurs. Paul accumule au sujet de Timothée les épithètes les plus affectueuses et les plus honorables, afin de donner d'autant plus de poids aux paroles d'encouragement que les Thessaloniciens avaient entendues de ce fidèle évangéliste.

3. Tel était donc (v. 2-4) le *but* de l'envoi de Timothée. Paul devait craindre que dans une jeune Eglise à peine fondée plusieurs *ne fussent ébranlés* par la persécution. (Vers. 5.) Il les avait déjà prévenus qu'*ils auraient à souffrir*, et maintenant encore il fait de cette souffrance, pour ainsi dire, une loi du règne de Dieu : *Nous sommes destinés à cela*. C'est que l'Evangile, dans ce monde, met partout en présence la lumière et les ténèbres, l'Esprit et la chair, la foi et l'incrédulité, l'amour et la haine. (Comp. 2 Tim. 3 : 12 ; Act. 14 : 22.)

4. Encore ici, Paul attribue avec raison au *tentateur* les mauvaises actions des méchants (comp. 2, 18, note), ce qui ne l'empêche pas de considérer la persécution comme étant selon la volonté et sous le contrôle souverain de ce Dieu qui, changeant le mal en bien, fait trouver à ses enfants dans l'épreuve même un moyen d'avancer leur sanctification.

9 vivons, si vous demeurez fermes dans le Seigneur [1]. — Car quelles
actions de grâces ne pouvons-nous pas rendre à Dieu à votre sujet,
pour toute la joie dont nous nous réjouissons à cause de vous, en la
10 présence de notre Dieu ! — priant jour et nuit avec d'autant plus
d'ardeur pour voir votre visage et compléter ce qui manque à votre
11 foi [2]. — Or, notre Dieu et Père lui-même et notre Seigneur Jésus
12 veuillent aplanir notre chemin auprès de vous ! — Et vous, que le
Seigneur vous fasse croître et abonder en charité les uns envers les
13 autres et envers tous, comme nous aussi envers vous ; — pour affer-
mir vos cœurs et les rendre irrépréhensibles dans la sainteté, devant
notre Dieu et Père, en la venue de notre Seigneur Jésus avec tous
ses saints [3] !

1. Avec quelle émotion Paul décrit dans ces versets la consolation et la joie que lui causèrent les *bonnes nouvelles* apportées par Timothée ! Le salut des âmes était sa *consolation*, sa *vie*. Tel est le secret des immenses bénédictions dont son ministère fut accompagné.

2. Toute sa *joie*, toutes ses ardentes *actions de grâces* ne font qu'augmenter son vif désir de *revoir* ses frères de Thessalonique (2 : 17), parce que les excellentes nouvelles qu'il a reçues de leur foi (v. 6, 7) ne l'empêchent pas de sentir ce qui peut *manquer* encore à cette *foi*, surtout sous le rapport de la connaissance.

3. Cette prière de l'apôtre est remarquable, entre autres, parce qu'il l'adresse d'abord à *notre Dieu et Père*, puis *au Seigneur Jésus* (texte reçu : Jésus-Christ) (Vers. 11.) C'est que son Sauveur est aussi pour lui son Seigneur et son Dieu. (Jean 20 : 28 ; comp. Act. 7 : 59, 60 ; 9 : 14 ; 1 Cor. 1 : 2.) — Le premier objet de cette prière de Paul est qu'il puisse enfin aller à Thessalonique, ce qui nous montre qu'il considère tous les événements de sa vie, tous les actes de son ministère comme étant dans la main de Dieu ; puis il demande pour ses lecteurs que Dieu *les fasse abonder dans l'amour*, qui est l'âme de la vie chrétienne et qui produit l'entière sanctification du cœur. Enfin la grande pensée du retour de Christ est toujours présente à l'esprit de l'apôtre, et il y voit pour tous les fidèles un motif de demander à Dieu d'*affermir* leurs *cœurs* et de les conserver *irrépréhensibles dans la sainteté*.

CHAPITRE IV

I. *Exhortations relatives à la vie chrétienne, 1-12.* — II. *Instruction et consolation au sujet de la résurrection des morts et du retour de Christ, 13-18.*

I. 1-12. Vie sainte ; amour fraternel ; ordre et travail. — 1° Paul prie ses frères, selon les commandements qu'il leur a donnés et selon la volonté de Dieu, de s'appliquer à la sainteté de la vie et, pour cela, d'éviter avant tout les passions impures auxquelles se livrent les païens. (1-5.) — 2° Que nul ne fasse tort à son frère, car Dieu punit l'injustice, et il appelle ses enfants à la sainteté ; agir autrement, c'est rejeter, non un homme, mais Dieu lui-même. (6-8.) — 3° Quant à l'amour fraternel, vous êtes enseignés de Dieu lui-même, vous le pratiquez ; il ne s'agit que d'y faire des progrès. (9, 10.) — 4° Il faut encore s'appliquer à une vie paisible, laborieuse, honnête envers le monde, afin de se suffire à soi-même. (11, 12.)

Au reste donc, frères, nous vous prions et nous vous exhortons 1
dans le Seigneur Jésus [1], que, comme vous avez reçu de nous de
quelle manière il vous faut marcher et plaire à Dieu, comme aussi
vous le faites, vous y abondiez de plus en plus [2]. — Car vous savez 2
quels préceptes nous vous avons donnés par le Seigneur Jésus [3]. —
Car ce que Dieu veut, c'est votre sanctification ; c'est que vous vous 3
absteniez de l'impudicité ; — que chacun de vous sache posséder 4
son propre corps [4] dans la sainteté et dans l'honneur, — non en 5
passion de convoitise comme les païens qui ne connaissent point
Dieu [5] ; — que personne ne foule son frère, ni ne lui fasse tort dans 6
les affaires [6], parce que le Seigneur est vengeur de toutes ces choses,
comme nous vous l'avons déjà dit et attesté auparavant [7]. — Car 7
Dieu ne nous a point appelés à l'impureté, mais à la sanctification [8].

1. En son nom, dans sa communion et par son Esprit. (Vers. 2 ; 2 Cor. 5 : 20.) — L'apôtre met une grande solennité dans son langage, afin de rendre d'autant plus impressives les exhortations suivantes au sujet de la sanctification. Il sait le danger qu'il y a à connaître sans pratiquer, et l'expérience lui a appris que les nouveaux convertis ne tirent pas, dès l'abord, toutes les conséquences sanctifiantes de la vérité évangélique.

2. Ces mots : *comme aussi vous le faites* (Gr. « comme aussi vous marchez ») ont été omis à tort dans le texte reçu. C'est, de la part de l'apôtre, une manière délicate d'encourager ses frères à pratiquer ses enseignements, et à persévérer ou à *abonder* dans une conduite qui est déjà la leur.

3. On voit par ces mots que, dès son premier séjour à Thessalonique, l'apôtre avait joint des *préceptes* moraux à l'exposition de la doctrine. Tout prédicateur doit à la fois *expliquer* et *appliquer* la vérité. Mais toujours *par le Seigneur Jésus*, en son autorité, selon sa Parole et son Esprit. Hors de lui, même un apôtre n'aurait pas le droit de donner des préceptes, et ces préceptes resteraient lettre morte.

4. Gr. « Son propre vase, » qui renferme l'âme, qui est l'organe de l'âme, raison de le conserver pur. (Comp. 2 Cor. 4 : 7.) D'autres interprètes veulent voir dans ce *vase* la femme mariée (1 Pier. 3 : 7) avec laquelle chaque mari doit vivre *dans la sainteté et l'honneur*, en ne cédant pas à « l'impudicité » (v. 3) et à la « passion de convoitise. » (Vers. 5.) Ce sens n'est pas impossible, le premier est plus probable. La plupart des commentateurs l'adoptent. Le verbe employé par l'apôtre signifie proprement non pas « posséder, » mais, « gagner, acquérir. » (Luc 21 : 19, note.)

5. Comp. sur ce premier point des recommandations de l'apôtre 1 Cor. 6 : 13-20, notes. — Les mots *passion de convoitise* poursuivent l'impureté jusqu'à sa racine, et la font envisager comme une force agissant dans l'homme naturel, et qui doit être combattue pour que la convoitise ne devienne pas passion. D'autres traduisent : « maladie de convoitise, » expression figurée et d'une grande vérité, qui indique tout ce qu'il y a de moralement corrompu, d'insatiable, de capricieux dans les péchés de la chair.

6. Gr. « dans l'affaire. » Plusieurs interprètes ont cru voir au v. 6 un développement du v. 5, et entendent ces mots du *tort* que l'on peut faire à un *frère* par le péché de l'adultère. Cette explication n'est point fondée ; les termes renferment évidemment l'idée d'une injustice faite dans les rapports ordinaires de la vie, et en particulier dans les *affaires* du commerce. Thessalonique, avec son trafic si multiplié et étendu, pouvait offrir mainte tentation de cette nature. Les chrétiens devaient donner l'exemple de la plus scrupuleuse honnêteté.

7. Comp. v. 2, note.

8. Paul revient au principe qu'il a posé (v. 3), au grand motif qui, pour le chrétien, renferme et sanctionne tous les préceptes de la morale, la volonté de Dieu manifestée dans la vocation céleste adressée à ses enfants. — Ici le mot *impureté* est pris dans un sens général et signifie les injustices (v. 6) aussi bien que les péchés de la chair.

8 — Ainsi donc, celui qui nous rejette, ne rejette pas un homme, mais
Dieu, qui aussi vous donne son Esprit saint [1].
9 Pour ce qui est de l'amour fraternel, nous n'avons pas besoin de
vous en écrire ; car vous-mêmes vous êtes enseignés de Dieu à vous
10 aimer les uns les autres ; — et vous le faites aussi envers tous les
frères dans toute la Macédoine ; mais nous vous exhortons, frères,
11 à y abonder de plus en plus [2] ; — et à mettre votre honneur à vivre
paisiblement ; et à vous occuper de vos propres affaires, et à tra-
vailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé ; —
12 afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux du dehors,
et que vous n'ayez besoin de personne [3].

II. 13-18. La résurrection des morts ; la venue du Seigneur. — 1° Paul ne veut pas laisser ses frères dans l'ignorance sur ce sujet important, afin qu'ils ne s'attristent pas au sujet de leurs morts ; le fondement certain de leur espérance, c'est la résurrection de Jésus-Christ, garant de la leur. (13, 14.) — 2° A la venue du Seigneur, ceux qui vivront encore n'auront aucun avantage sur les morts ; mais, au signal divin, ceux-ci ressusciteront d'abord, puis les vivants seront réunis au Seigneur, et tous seront avec lui pour toujours : telle est la grande consolation des chrétiens. (15-18.)

13 Or, nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance [4]

1. Gr. « Celui qui rejette, » sans objet de ce verbe. On supplée ordinairement : *ceci*, ces préceptes ; *nous* est préférable, puisque l'apôtre dit ensuite : ne rejette pas *un homme*. — On ne peut exprimer en termes plus clairs l'autorité de la parole apostolique. Paul était fondé par le Seigneur lui-même à tenir ce langage. (Luc 10 : 16.) Le texte reçu dit : « qui *nous* a aussi donné l'Esprit saint.» D'après les autorités décisives, il faut lire *vous*, et ainsi l'apôtre n'invoque pas seulement le témoignage du Saint-Esprit en lui et par lui, mais encore ce même témoignage dans le cœur de ses lecteurs, ce qui est conforme à ce qu'il leur a dit déjà (2 : 13), que, pour eux, la parole de Paul était la Parole de Dieu attestée comme telle dans leur conscience. (Comp. aussi le verset suiv.) Ainsi, de toutes parts, se concentrent les rayons de la vérité et de l'autorité divines pour porter les âmes à l'obéissance. — Du reste, cette déclaration solennelle s'applique en premier lieu aux préceptes moraux que l'apôtre vient de rappeler, et il montre par là leur importance pour la vie chrétienne.

2. La Parole de l'Evangile, vivante et efficace en eux, les a tellement liés les uns aux autres par l'*amour*, que des exhortations à cet égard leur sont devenues inutiles. (Comp. 1 Jean 2 : 20, 27.) Magnifique témoignage ! Toutefois, comme il faut qu'il y ait progrès en toutes choses, Paul exhorte ses frères à *abonder de plus en plus* en cet amour qui est l'âme de la vie chrétienne. — Le texte reçu porte (v. 9) : « *Vous* n'avez pas besoin qu'on vous en écrive. » Cette leçon, qui est appuyée par un grand nombre de manuscrits et admise par Tischendorf, nous paraît renfermer une contradiction dans les termes et être une fausse imitation de 5 : 1.

3. Comp. sur ce point important de la vie chrétienne, où il paraît que les disciples de Thessalonique étaient en défaut, 2 Thes. 3 : 6-12, note. — Au lieu de ce dernier mot : *besoin de personne*, Calvin, suivi par nos versions ordinaires, traduit : *besoin de rien ;* le grec permet les deux traductions. La première s'accorde mieux avec le contexte.

4. Gr. « Que vous ignoriez. » Il s'agit, non d'une négation de la résurrection des morts, comme Paul la trouvait à Corinthe, et qui l'obligeait à *prouver* cette doctrine (1 Cor. 15), mais simplement d'un manque de lumières, bien naturel chez des chré-

au sujet de ceux qui dorment [1], afin que vous ne soyez pas attristés
comme les autres, qui n'ont point d'espérance [2]. — Car si nous 14
croyons que Jésus est mort, et qu'il est ressuscité, de même aussi
Dieu ramènera par Jésus, avec lui, ceux qui se sont endormis [3]. —
Car nous vous disons ceci par une parole du Seigneur [4], c'est que 15
nous, les vivants, qui sommes laissés pour la venue du Seigneur,
nous ne devancerons point ceux qui se sont endormis [5]. — Parce 16

tiens qui n'avaient joui que quelques semaines des instructions apostoliques. (Introd.) Leurs vues sur la résurrection étaient obscures ; leur foi, sur ce point, chancelante ; ils rattachaient toutes leurs espérances d'avenir au retour de Christ, au rétablissement de son règne ; mais ils ne savaient pas bien comment y auraient part ceux qu'ils voyaient mourir avant cette grande consommation de toutes choses. De là, pour eux, une tristesse très naturelle (v. 13), et le but de l'apôtre, dans l'instruction qui suit, est de leur offrir une vraie consolation. (Vers. 18.)

1. C'est-à-dire les morts. C'est bien à tort que la version d'Ostervald et d'autres ne conservent pas cette douce image. Pour le chrétien la mort est un *sommeil* qui sera suivi du réveil, et sera comme un repos après le travail et la fatigue du jour. (Vers. 15 ; Math. 9 : 24 ; Jean 11 : 11 ; Act. 7 : 60 ; 1 Cor. 15 : 20.)

2. *Point d'espérance* de la vie éternelle. Ces *autres* sont les païens, et tous ceux qui sont dans l'ignorance ou le doute au sujet de la résurrection. (Vers. 18, note.)

3. Quel est le fondement de notre foi en la résurrection ? Voilà ce que les Thessaloniciens, ce que tous les croyants doivent clairement connaître. Ce fondement, c'est la mort et la *résurrection de Jésus*, par lesquelles il a vaincu le péché et la mort. (1 Cor. 15 : 3 et suiv.) Pour être consolés et pour pouvoir espérer au sujet de leurs morts, les Thessaloniciens devaient seulement être bien fondés dans la foi (*si nous croyons*) en Christ, comme en leur Sauveur, et avoir la certitude que, quoi qu'il arriverait, il était *leur vie*. Ceux qui, par cette foi, sont devenus *un* avec Christ, Dieu les *ramènera* aussi *par Jésus avec lui* (Rom. 8 : 11), mot qui renferme non seulement la certitude de la *résurrection*, mais encore de la *réunion* éternelle *avec lui* et avec tous ses rachetés. — Quelques interprètes ont prétendu qu'il fallait traduire : « ceux qui sont endormis en Jésus, » ou par Jésus, pour lui, comme les martyrs, au lieu de rapporter « par Jésus » au verbe : « ramènera. » La phrase grecque ne se prête pas à cette construction. Sans doute l'apôtre ne suppose une résurrection bienheureuse que pour ceux qui sont morts dans la foi en Jésus (v. 16) ; mais ici, il ne s'occupe que de l'acte tout-puissant de la résurrection, qu'il attribue, ainsi que le fait toute l'Ecriture, au Fils de Dieu. (Jean 5 : 21, 28 ; 6 : 39, 54 ; 2 Cor. 4 : 14 ; Philip. 3 : 21.)

4. Quelle est cette *parole du Seigneur*, sur laquelle Paul fonde l'instruction qui va suivre ? Est-ce Math. 24 : 31 ? ou une autre parole de Jésus, qui lui était parvenue par tradition, comme le pense Calvin (comp., par exemple, Act. 20 : 35) ? ou l'une des révélations que Paul avait reçues directement du Seigneur (comp. 1 Cor. 7 : 10-12, 25 ; 1 Cor. 11 : 23 ; Gal. 1 : 12) ? ou enfin simplement la Parole du Seigneur que Paul annonçait en ceci, comme dans tout son enseignement ? Les opinions peuvent varier sur ces suppositions ; mais, au fond, la déclaration de l'apôtre reste la même : ce qu'il va nous apprendre sur les scènes futures du jour de Christ est la Parole du Seigneur.

5. *Nous les vivants qui sommes laissés pour la venue du Seigneur,...* à prendre ces paroles dans leur sens le plus simple, elles signifient que Paul attendait la venue du Seigneur comme imminente et supposait qu'elle le trouverait encore au nombre des vivants. L'événement n'a point confirmé cette prévision. Certains exégètes modernes font grand état de l'erreur que l'apôtre aurait commise en ceci. Pour éluder la difficulté et sauvegarder l'autorité de la parole apostolique, faut-il admettre avec plusieurs commentateurs que, quand l'apôtre dit *nous*, il parle dans un sens *communicatif*, comme s'il disait : les hommes, ceux qui vivront ? Non, cela est forcé, et l'exégèse ne doit jamais recourir à des expédients. Il faut encore moins supposer, avec Calvin, que Paul, tout en sachant par quelque révélation spéciale que Christ ne viendrait pas de si tôt, enseignait cependant son retour prochain pour que les fidèles fussent prêts à toute heure. Non, il faut simplement tenir compte de l'état d'esprit des premiers disciples et des conditions dans lesquelles

que lui-même, le Seigneur, à un signal de commandement [1], à la voix d'un archange [2], et au son d'une trompette de Dieu [3], descendra
17 du ciel, et les morts en Christ ressusciteront premièrement [4] ; — ensuite nous, les vivants qui sommes laissés, nous serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur en l'air, et

se posait à eux la question du retour de Christ? Leur Maître avait positivement refusé de répondre à leurs demandes sur l'époque de sa venue, et avait voulu les laisser dans une complète incertitude. (Marc 13 : 32 ; Act. 1 : 7.) Ce n'était qu'à cette condition que l'esprit d'attente, de vigilance, de prière, si nécessaire à la vie des fidèles ici-bas, pouvait exercer sur eux, dès l'origine, sa puissante et salutaire influence morale. (Luc 12 : 35-40 ; Math. 24 : 42-51 ; 25 : 13.) Après ce refus de toute révélation, d'une part, et ces solennels avertissements, de l'autre, les disciples devaient, pour obéir à Jésus, l'attendre chaque jour, et nous le devons comme eux, au lieu d'imiter tant de chrétiens légers qui disent avec le mauvais serviteur : « Mon maître tarde à venir » (Math. 24 : 48), et en prennent occasion d'oublier la vigilance et de négliger leur devoir. Aussi, est-ce dans cette disposition d'esprit que nous trouvons tous les serviteurs de Christ. (1 Cor. 15 : 51, note ; 1 Pier. 4 : 7 ; 1 Jean 2 : 18 ; Jacq. 5 : 8.) Il faut même reconnaître franchement que toute l'Eglise primitive attendait le retour imminent du Seigneur, selon ses enseignements : « Veillez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. » Le langage de Paul dans notre passage ne dit pas autre chose. Il n'*enseigne* pas que lui et ses lecteurs vivront au retour de Christ ; il en suppose la possibilité, et il le devait. Ce qui vient d'être indiqué était tellement sa pensée, qu'il prend le plus grand soin, ici même (5 : 1 suiv.), de proclamer, dans les termes exprès dont s'était servi Jésus-Christ, la complète incertitude, le redoutable inattendu de l'apparition du Souverain Juge. (Comp. 2 Thes. 2 : 1 suiv.) Au reste, le but de l'apôtre est de rassurer ses lecteurs au sujet de *ceux qui dorment*, en leur déclarant qu'ils n'auront aucun désavantage relativement *aux vivants*, puisque, par une glorieuse résurrection, le Seigneur les ramènera avec lui et tous ses rachetés (v. 16, 17), sans que les uns « devancent » les autres.

1. Ou *cri de commandement*, image empruntée au commandement d'une armée, ou au *signal* donné à des matelots de lever l'ancre pour la manœuvre. Comme au signal et au commandement d'un général toute son armée s'ébranle et obéit, ainsi l'innombrable armée des rachetés se lèvera à la voix toute-puissante de son Chef. (Comp. Math. 24 : 30, 31.)

2. La voix d'un *archange*, la *trompette de Dieu*, désignent ce que l'apôtre a appelé le *signal du commandement*. L'archange suppose la présence et l'action de l'armée céleste, de ces « esprits administrateurs » (Hébr. 1 : 14) qui prennent part à l'accomplissement glorieux du règne du Sauveur, comme ils ont pris part à tous les événements importants de sa vie sur la terre. (Luc 1 : 11 ; 2 : 9-15 ; 22 : 43 ; 24 : 4 ; Act. 1 : 10.) Jésus lui-même fait constamment intervenir les anges dans les grandes scènes de sa venue. (Math. 13 : 39-41, 49 ; 16 : 27 ; 25 : 31 ; comp. 2 Thes. 1 : 7.) — Au-dessus de ce monde visible et de notre humanité déchue, la pensée s'arrête avec bonheur sur ce royaume de la lumière habité par des esprits purs et bienheureux, qui ne sont point indifférents à nos intérêts éternels, mais prennent au contraire une vive part au salut d'un monde pécheur. (Luc 15 : 10.) Le rétablissement de l'harmonie et de la sainteté dans notre humanité sauvée est pour toute la création intelligente, et douée d'amour, comme une fête par laquelle Dieu est glorifié à ses yeux. (Eph. 3 : 10, note.) Aussi, bien que ces descriptions des scènes du jour de Christ ne puissent nous en donner qu'une idée très faible et incomplète, il faut se garder de n'y voir que des images sans réalité.

3. Voy. 1 Cor. 15 : 51-53, note.

4. Il ne s'agit point ici d'une *première* résurrection qui serait suivie d'une *seconde ;* le contraste établi par l'apôtre n'est pas entre ceux qui sont *morts en Christ* et les infidèles, mais bien entre ces morts en Christ et *ceux qui vivront* à sa venue. (Vers. 17.) Paul veut dire, pour la consolation de ses lecteurs : « nous ne devancerons point ceux qui dorment » (v. 15), mais *avant* la réunion de tous pour aller au-devant du Seigneur, Christ aura brisé les liens de la mort pour ses rachetés qui y étaient retenus.

ainsi nous serons toujours avec le Seigneur [1]. — C'est pourquoi con- 18
solez-vous les uns les autres par ces paroles [2].

1. Cette ascension des rachetés vivant encore sur la terre au retour du Seigneur, suppose la transmutation de leurs corps, déjà glorifiés (1 Cor. 15 : 51, 52), et affranchis par là même des lois physiques de la pesanteur, tel qu'était le corps de Christ lors de son ascension. (Comp. Philip. 3 : 21.) Cette transformation, par laquelle le corps mortel et corruptible sera revêtu d'immortalité et d'incorruptibilité, sera, pour les vivants, de même nature que la résurrection glorieuse pour les morts en Christ. (Comp. 2 Cor. 5 : 4.) — Quand l'apôtre dit : « *au-devant du Seigneur, en l'air,* » il ne veut point dire que là sera le lieu où ils resteront *avec le Seigneur*, mais seulement qu'ils s'élèveront au-devant de lui, s'uniront à lui, d'une manière visible, pour se rendre avec lui dans le séjour de sa gloire. (Vers. 18, note.)

2. *Ces paroles*, c'est toute l'instruction qui précède sur notre dernière fin, mais particulièrement ces mots : *ainsi nous serons toujours avec le Seigneur*. C'est là, pour quiconque aime le Seigneur Jésus, la souveraine consolation, l'espérance ineffable par laquelle le Sauveur encourageait déjà ses disciples qu'il laissait attristés de son départ. (Jean 14 : 3 ; 17 : 24 ; comp. 1 Jean 3 : 2.) Quelles que soient les obscurités qui subsistent encore pour nous sur le monde invisible et sur le rétablissement final du règne du Sauveur, ce seul fait, être avec le Seigneur, suffit parfaitement à la foi, à l'espérance, à la consolation, soit pour nous-mêmes, soit au sujet de ceux qui nous ont devancés, nous étant enlevés par la mort. (Vers. 13.) En effet, là où est le Seigneur, là il n'y a plus ni péché, ni mort, ni souffrance, mais plénitude de la vie, de la paix, de la gloire ; la présence du Sauveur, la communion parfaite avec Dieu, c'est le ciel. Une telle espérance détache le cœur de la terre et des choses visibles pour l'élever, avec toute la puissance de ses affections, vers Celui que nous attendons des cieux. (Philip. 3 : 20, 21.)

CHAPITRE V

Suite. I. *Incertitude de l'époque en laquelle le Seigneur paraîtra ; vigilance dans l'attente, 1-11.* — II. *Diverses exhortations et salutations, 12-28.*

I. 1-11. Le jour du Seigneur viendra inattendu : veillons. — 1° Inutile d'écrire sur l'époque du retour de Christ ; ses disciples savent qu'il viendra à l'heure où on l'attend le moins, comme un voleur dans la nuit, et c'est au milieu de la plus grande sécurité que le monde sera surpris par une ruine subite. (1-3.) — 2° Mais les chrétiens ne sauraient être surpris ; enfants de la lumière et du jour, ils veillent, ils fuient les œuvres de la nuit, ils attendent revêtus de foi, de charité, d'espérance. (4-8.) — 3° La raison pour laquelle ils sont revêtus de ces armes spirituelles, c'est que Dieu les a destinés, non à la colère, mais au salut par Jésus qui est mort pour eux, afin que, morts ou vivants à sa venue, ils soient toujours avec lui ; ils peuvent donc s'exhorter et s'édifier les uns les autres. (9-11.)

Pour ce qui regarde les temps et les époques, vous n'avez pas 1
besoin, frères, qu'on vous en écrive [1] ; — car vous-mêmes vous 2

1. Soit que l'apôtre eût appris que les chrétiens de Thessalonique se livraient à des recherches curieuses, à de stériles calculs sur l'époque de la venue de Christ, soit qu'il voulût simplement prévenir les fausses conséquences qu'ils auraient pu tirer de l'instruction qui précède (4 : 13-18), il s'applique ici, et surtout 2 Thes. 2 : 1-3,

savez très bien que le jour du Seigneur vient comme un voleur dans
3 la nuit [1]. — Quand ils diront : paix et sûreté, alors une ruine subite
les surprendra, comme les douleurs surprennent la femme enceinte,
4 et ils n'échapperont point [2]. — Mais vous, frères, vous n'êtes point
dans les ténèbres, pour que ce jour vous surprenne comme un vo-
5 leur [3] ; — car vous êtes tous fils de la lumière et fils du jour ; nous
6 ne sommes point de la nuit ni des ténèbres [4]. — Ne dormons donc pas
7 comme les autres, mais veillons et soyons sobres. — Car ceux qui
dorment, dorment la nuit, et ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit [5].
8 — Mais nous qui sommes du jour, soyons sobres, ayant revêtu la
cuirasse de la foi et de la charité, et ayant pour casque l'espérance du
9 salut [6]. — Car Dieu ne nous a point destinés à la colère, mais à
10 l'acquisition du salut, par notre Seigneur Jésus-Christ, — qui est

à donner à cette attente du retour de Jésus son vrai caractère religieux, moral, pratique, et pour cela il ne fait guère que rappeler des paroles du Seigneur lui-même, et en tirer de sérieux avertissements. (Comp. 4 : 15, note.) — Les *temps* indiquent l'intervalle qui peut nous séparer encore de la venue du Sauveur ; les *époques* signifient les moments précis, les circonstances de cette venue. (Comp. Act. 1 : 7.) Les Thessaloniciens n'*avaient pas besoin* d'instructions sur ce point, elles ne pouvaient pas leur être données, même par l'apôtre, et la raison en est v. 2.

1. Le *jour du Seigneur*, le jour de son retour pour le jugement du monde (1 Cor. 1 : 8 ; 5 : 5 ; 2 Cor. 1 : 14 ; Philip. 1 : 6-10 ; 2 Thes. 2 : 2) ; les Ecritures insistent toujours sur l'incertitude absolue de ce jour. (4 : 15, note.) L'image qu'emploie ici l'apôtre est empruntée aux discours du Seigneur (Math. 24 : 43, 44 ; Luc 12 : 39, 40 ; comp. Apoc. 3 : 3 ; 16 : 15), et l'on voit par ces paroles de Paul : *vous savez vous-mêmes*, que ces enseignements avaient été transmis aux chrétiens de Thessalonique.

2. Le Seigneur décrit aussi, par d'autres images, la sécurité fatale dans laquelle vit le monde au sujet de sa venue. (Math. 24 : 37-39 ; Luc 17 : 26-30.) Une *femme enceinte* ignorant le moment précis des douleurs, mais de douleurs inévitables, qui peuvent la *surprendre* au milieu de la joie ou au sein du sommeil, cette image est d'une saisissante vérité. « Un Dieu qui nous avertit si souvent et de tant de manières que nous serons surpris, est bien loin de vouloir nous surprendre. C'est l'oubli de Dieu, et notre propre incrédulité, qui causent une surprise si déplorable, et qui est sans ressource. » *Quesnel.*

3. Les *ténèbres* indiquent ici, selon le sens profond des Ecritures, tout l'état intellectuel et moral de l'homme étranger à Dieu et irrégénéré, sa vie charnelle (Rom. 13 : 12, 13), ses errements, son aveuglement spirituel. Au contraire, comme Dieu est la lumière, celui qui marche en Dieu sait où il est et où il va ; il ne bronche pas, il n'est point surpris. (Jean 3 : 19 ; 8 : 12 ; 1 Jean 1 : 6, 7.)

4. Sur cette expression : *fils de la lumière, du jour*, voir Jean 12 : 36 ; Eph. 5 : 8. — Le *jour* qui a dissipé les *ténèbres* (Rom. 13 : 12) est déjà l'aurore du jour de Christ dans le cœur des fidèles ; la *lumière* ne fait plus qu'y grandir jusqu'à sa perfection, qui sera atteinte quand Christ paraîtra. Ils ne peuvent donc plus être surpris, ni se livrer encore aux œuvres des ténèbres. (Vers. 6 et suiv.)

5. Toutes les œuvres des ténèbres méritent ce nom, au propre comme au figuré, parce que, de toutes manières, elles fuient le jour et la lumière. Rien de tout cela ne convient plus aux « fils de la lumière, » qui opposent la *vigilance* au *sommeil*, et la *sobriété* à l'*enivrement*. (Vers. 6.)

6. Il ne suffit pas, pour éviter les œuvres des ténèbres, de veiller et d'*être sobre* ; il faut combattre, repousser tous les assauts du tentateur. Et, à cet effet, le chrétien possède des armes qui lui sont propres. L'apôtre en fait ailleurs une énumération plus complète. (Eph. 6 : 11-18, note.) Ces armes, pour parler sans figure, sont la *foi*, l'*amour*, l'*espérance*, que l'apôtre trouvait avec bonheur chez ses frères de Thessalonique (voir 1 : 3, note), et qu'il rappelle encore ici.

mort pour nous [1], afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions ensemble avec lui [2]. — C'est pourquoi exhor- 11
tez-vous les uns les autres, et édifiez-vous l'un l'autre, comme aussi vous le faites [3].

II. 12-28. Exhortations diverses et derniers vœux. — 1° Le devoir d'estimer et d'aimer ceux qui président, et de conserver la paix. (12, 13.) — 2° Exercer la charité envers les déréglés, envers les faibles, envers tous ; ne point rendre le mal pour le mal. (14, 15.) — 3° La joie, la prière et l'action de grâce ; ne point éteindre l'Esprit ni mépriser les prophéties, mais examiner toutes choses et éviter toute espèce de mal. (16-22.) — 4° Vœux : une sanctification entière ; prière pour l'apôtre ; lecture de l'épître ; la grâce. (23-28.)

Or, nous vous prions, frères, d'avoir en considération ceux qui 12
travaillent parmi vous, et qui président sur vous dans le Seigneur, et qui vous avertissent. — Estimez-les extrêmement avec amour, à 13
cause de leur œuvre [4]. Soyez en paix entre vous [5]. — Or, nous vous 14
exhortons, frères, avertissez ceux qui sont déréglés, consolez les découragés, soutenez les faibles, soyez patients envers tous [6]. — Prenez 15

1. L'espérance ferme du salut (v. 8) se fonde sur le décret de la grâce de Dieu, qui *nous a destinés*, non *à la colère*, mais *à l'acquisition du salut*, et sur la *mort de Christ pour nous ;* mais cette espérance, à son tour, doit, à la fois, sanctifier la vie et écarter toute appréhension et toute crainte à la pensée du retour de Christ.

2. L'apôtre emploie ici ces mots dans un sens tout différent de celui du v. 6. Il revient à l'idée qu'il a exprimée dans les mêmes termes au ch. 4 : 13-15. *Dormir*, c'est l'image de la mort ; *veiller*, c'est l'image de la vie. Sa pensée est donc : que nous soyons encore trouvés vivants à la venue du Seigneur, ou que nous soyons parmi « ceux qui dorment » et qu'il ressuscitera, nous vivrons tous *ensemble avec lui*. Précieuse assurance. (4 : 17, note.)

3. Ce mot *exhortez-vous les uns les autres* est le même que nous rendons (4 : 18) par « *consolez*-vous les uns les autres, » le terme original ayant les deux sens. Et il n'est pas sûr qu'ici l'apôtre ne pense pas de même à la consolation puissante que les chrétiens doivent se communiquer les uns aux autres par l'assurance qu'ils ont de vivre tous ensemble avec le Seigneur. Quoi qu'il en soit, ils sont certainement appelés à s'*exhorter*, à se *consoler* mutuellement, et ainsi à s'*édifier l'un l'autre*. *Edifier*, c'est bâtir, rendre toujours plus ferme l'édifice de la foi, de l'espérance, de la charité. (Voir sur le sens de ce mot Rom. 14 : 19, note ; comp. 1 Cor. 3 : 9 ; 10 : 23 ; 14 : 4, 17.)

4. Comp. 1 Cor. 16 : 16, note. On conçoit facilement combien il est indispensable que les ministres de la Parole de Dieu soient *estimés* et *aimés, à cause de leur œuvre*, œuvre excellente et sainte, qui ne peut avoir de succès qu'à cette condition. Mais, d'autre part, Paul plaide leur cause en rappelant les devoirs et les renoncements qui leur incombent, bien plus qu'il ne revendique pour eux des honneurs. En général, l'expérience prouve que ceux qui *travaillent*, qui *président dans le Seigneur*, qui *avertissent*, sont considérés et aimés de leurs troupeaux. Les troupeaux toutefois peuvent faillir à leurs obligations, et, dans ce cas, l'exhortation de l'apôtre, ou plutôt son humble *prière* (v. 12), leur rappelle leur devoir.

5. Une variante porte : « entre eux, » ou « avec eux, » c'est-à-dire avec *ceux qui président*. Elle n'est pas fondée, mais cette exhortation générale à conserver la *paix* peut se lier à celle qui précède, la désunion, le trouble dans les troupeaux venant souvent d'un manque d'égards pour les pasteurs et pour leurs avertissements.

6. On voit que l'apôtre recommande à tous les membres de l'Eglise, et non pas seulement à ses conducteurs de pratiquer cet amour fraternel, plein à la fois de fi-

garde que quelqu'un ne rende à autrui mal pour mal ; mais poursuivez toujours le bien, et les uns envers les autres, et à
16, 17 l'égard de tous [1]. — Soyez toujours joyeux [2]. — Priez sans cesse [3].
18 — Rendez grâces en toutes choses ; car cela est la volonté de Dieu
19, 20 en Jésus-Christ à votre égard [4]. — N'éteignez point l'Esprit [5]. — Ne
21 méprisez point les prophéties [6], — mais éprouvez toutes choses,
22 retenez ce qui est bon [7]. — Abstenez-vous de toute espèce de

délité et de tendre support. « Il faut de la sévérité pour arrêter les dérèglements qui viennent des esprits brouillons et inquiets ; de la douceur pour encourager ceux qui se laissent abattre par leurs fautes ou par leurs scrupules ; de l'application et de la charité pour souffrir et instruire ceux qui pèchent par défaut de lumière et d'instruction. » *Quesnel.*

1. Voir sur cet exercice de la charité, qui est le devoir le plus important de la vie chrétienne, mais qui est difficile pour les croyants eux-mêmes, Rom. 12 : 20, 21, note.

2. Comment peut-on être *toujours joyeux ?* L'apôtre nous l'apprend ailleurs. (Rom. 12 : 12 ; Philip. 2 : 17, 18 ; 4 : 4.) « Toujours sous la croix, et toujours dans la joie : c'est un paradoxe que l'Evangile nous enseigne, et que la seule grâce de Jésus-Christ nous peut faire comprendre et pratiquer. » *Quesnel.*

3. Tel est encore le moyen d'être toujours joyeux. Par la *prière* l'âme s'élève au-dessus des choses visibles qui la troublent et l'attristent, se réfugie dans le sein de Dieu, et jouit des biens éternels, source de toute joie. (Rom. 12 : 12 ; Eph. 6 : 18 ; Col. 4 : 2.) *Prier sans cesse* ne signifie pas seulement s'adonner fidèlement à la prière à certains moments qu'il faut savoir mettre à part pour cela, mais être *toujours* en communion avec Dieu, avoir le cœur dirigé vers lui, l'implorer en secret, ce qui est possible au sein de la vie la plus occupée. (Comp. Eph. 6 : 18 ; Col. 4 : 2.)

4. Jamais le chrétien ne doit prier sans *rendre grâces* pour les bienfaits qu'il a reçus. Rien ne dispose mieux à la prière que cette reconnaissance du cœur. Celle-ci *est la volonté de Dieu à notre égard*, et le moyen de lui être agréable. (Eph. 5 : 20.)

5. L'expression figurée dont se sert l'apôtre vient de ce qu'il considère l'*Esprit* de Dieu comme une flamme ou un feu susceptible de s'*éteindre*. On peut l'entendre des mouvements du Saint-Esprit dans le cœur qui sont étouffés par l'influence de la chair ou du monde. (Comp. Eph. 4 : 30.) Mais ainsi que le prouve le verset suivant, l'apôtre pense plutôt aux manifestations de l'Esprit de Dieu dans l'Eglise, aux dons, que Dieu distribue comme il le veut. (1 Cor. 14.) On pouvait éteindre les dons de l'Esprit en n'en permettant pas l'expression et l'application au profit de tous. On éteint l'Esprit aujourd'hui encore par des institutions d'Eglise et de culte qui n'offrent aux membres vivants du troupeau aucun moyen de faire valoir ce qu'ils reçoivent pour l'édification commune ; on l'éteint par des formes invariables qui ne laissent aucune place aux manifestations infiniment variées du souffle divin ; on l'éteint surtout lorsqu'on lui trace, au moyen de certaines cérémonies réservées à une seule classe d'hommes, un canal par lequel seul il doit venir animer l'Eglise. (Succession apostolique, intermédiaire obligé du prêtre ou du pasteur.) « C'est une des principales causes de la décadence de notre Eglise, remarque Gerlach, que l'action des laïques, l'expression des dons qu'ils ont reçus de Dieu pour l'utilité de tous, n'a aucune sphère d'activité qui lui soit assignée dans le troupeau. »

6. L'apôtre mentionne, comme exemple, l'un des dons de l'Esprit que l'on pouvait éteindre, le don de *prophétie* (Rom. 12 : 6 ; 1 Cor. 12 : 10), l'un des plus excellents (1 Cor. 14 : 5), par lequel Dieu communiquait à l'Eglise de nouvelles lumières, des révélations. (Il ne s'agit pas des prophéties *écrites* de l'Ecriture, que nul n'était tenté de *mépriser*.) Il pouvait arriver que l'on traitât ce don avec trop peu d'estime, soit par un manque d'intelligence, soit parce que celui qui présidait les assemblées avait un soin exagéré de l'*ordre*, soit parce qu'il s'était élevé de faux prophètes qui discréditaient ce don chez d'autres. (2 Thes. 2 : 2 ; 1 Jean 4 : 1.)

7. Cette exhortation complète et modifie la précédente ; les chrétiens ne devaient point mépriser le don de prophétie, mais tout aussi peu recevoir sans examen tout homme qui prétendait à ce don, et toute doctrine qu'il apportait. De là cette particule adversative (*mais*) omise à tort par le texte reçu. De là aussi il ressort d'après le contexte, que ces mots : *mais*

mal[1]. — Or, que lui-même, le Dieu de la paix, vous sanctifie parfaite- 23
ment, et que votre être entier, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé
irrépréhensible en l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ[2]. —
Celui qui vous appelle est fidèle, et c'est lui aussi qui le fera[3]. — 24

éprouvez toutes choses, ne doivent pas se prendre dans le sens universel qu'on leur donne ordinairement ; ils s'appliquent immédiatement au *discernement des esprits*. (1 Cor. 12 : 10 ; 1 Jean 4 : 1.) Paul n'établit point la raison comme juge de la révélation ; mais, selon l'ordre de Dieu, les opérations et les dons de son Esprit sont divers, en sorte que si les uns ont mission de parler dans l'Église, les autres doivent « éprouver les esprits, afin de savoir s'ils viennent de Dieu. » Et pour cela même il faut à ces derniers une mesure, une règle, qui n'est autre que la vérité de Dieu, sa Parole, l'enseignement apostolique, rendu vivant dans l'expérience par le Saint-Esprit. Ce double témoignage est nécessaire pour ne retenir que *ce qui est bon* et rejeter tout le reste.

1. Ce précepte complète aussi le précédent sous cette forme négative. « Retenir ce qui est bon, » c'est s'abstenir de toute *espèce* de mal, du mal sous quelque forme qu'il se présente. Nos anciennes versions traduisent : « de toute *apparence* de mal, » mais le mot employé par l'apôtre n'a pas ce sens.

2. A la suite de toutes ces exhortations qui supposent l'œuvre de l'homme travaillant à sa propre sanctification, Paul tourne sa pensée vers l'œuvre de Dieu ; il élève son cœur vers le *Dieu de la paix*, source de toute paix, Celui qui la donne à ses enfants ; il lui demande d'accomplir *lui-même* tous ces préceptes, de réaliser tous ces traits de la vie chrétienne dans les âmes de ses lecteurs. Bien plus, il promet, au nom du *Dieu fidèle*, qu'il en sera ainsi. (Vers. 24.) Tous les commandements de Dieu, en effet, toutes les expressions de sa sainte volonté sont en même temps des promesses de sa part ; car « il donne ce qu'il ordonne. » (Comp. Philippiens 2 : 12, 13.) — La sanctification que l'apôtre souhaite à ses lecteurs embrasse les trois parties qui composent l'homme *entier* : l'*esprit*, l'*âme* et le *corps*. (Voir sur ces termes 1 Cor. 2 : 14, note, et 15 : 45, note.) L'*esprit* est *sanctifié, conservé irrépréhensible*, quand il est pénétré et conduit par l'Esprit de Dieu, qui y fait régner la lumière et la vie divines ; l'*âme* est sanctifiée quand toutes les impressions, les affections, les désirs dont elle est le siège sont sous la domination de l'esprit, sanctifié lui-même, et non sous l'empire de la chair et du monde. Le *corps* est sanctifié quand ses appétits et ses besoins sont élevés et purifiés par l'influence respective de l'âme et de l'esprit, et quand ses membres et toutes ses forces servent d'instruments à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Dans cette hiérarchie, l'esprit doit régner sur l'âme, et l'âme sur le corps. Il pourrait sembler inutile d'insister ainsi sur la sanctification de chaque partie de l'être humain, attendu que, si l'esprit est sanctifié, l'âme et le corps le seront aussi. Le péché, en effet, ne consiste-t-il pas en ce que l'esprit, séparé de la communion avec Dieu pour qui il était créé, est tombé sous la domination de la chair, d'où est résulté tout le désordre moral que nous observons dans la nature humaine ? Cela est vrai, et toutefois l'Ecriture insiste sur la sanctification de l'âme et du corps (Rom. 6 : 12-19 ; 12 : 1 ; 2 Cor. 7 : 1), afin de prévenir l'erreur funeste qui a porté tant d'hommes à croire qu'ils pouvaient servir Dieu de leur esprit, tandis qu'ils n'attachaient aucune importance à ce que les affections de l'âme fussent bien réglées, ni, surtout, à ce que les actions du corps fussent sous la discipline de l'esprit. L'homme est *un* dans ses facultés et ses forces diverses ; il ne peut être vraiment régénéré, et dans une communion réelle avec Dieu, que lorsque *son être entier* est devenu un temple du Saint-Esprit. — Dans ce passage encore, l'apôtre dirige la pensée du fidèle vers la *venue de Jésus-Christ*, afin qu'il trouve en elle un puissant motif d'avancer dans la sanctification. Etre trouvé *irrépréhensible*, non seulement aux yeux des hommes (1 Cor. 4 : 3-5), mais devant Celui qui sonde les cœurs (Rom. 9 : 1, note), tel est le but constant de tous les efforts du chrétien.

3. *Celui qui vous appelle* ne signifie pas seulement Celui qui vous invite ou qui vous fait connaître, par l'Evangile, le chemin du salut ; car ce mot *appel* désigne toujours une action intérieure de la grâce qui rend efficace cette vocation. (Voir Rom. 1 : 6, note.) Or cette action divine, dont le croyant a déjà éprouvé la réalité dans sa propre expérience, est pour lui le plus puissant témoignage que Dieu continuera jusqu'à la fin son œuvre en lui.

25, 26 Frères, priez pour nous [1]. — Saluez tous les frères par un saint bai-
27 ser [2]. — Je vous adjure par le Seigneur, que cette épître soit lue à
28 tous les frères [3]. — La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous [4].

L'apôtre en trouve surtout le garant dans une des perfections de Dieu lui-même : il *est fidèle*, immuable dans les desseins de sa grâce, dans son amour éternel ; *il le fera*. (Vers. 24 ; comp. 1 Cor. 1 : 7-9 ; Philip. 1 : 6.)

1. Comp. Eph. 6 : 18, 19.

2. Voir Rom. 16 : 16, note ; 1 Cor. 16 : 20 ; 2 Cor. 13 : 12. Il était d'usage en Orient que des amis se saluassent par un baiser ; de là le baiser fraternel des chrétiens, un *saint baiser*, ou « baiser de charité. » (1 Pier. 5 : 14.)

3. On pourrait voir dans ces paroles une simple recommandation de l'apôtre que sa lettre soit lue à *tous* les membres de l'Eglise, qu'aucun ne manque quand il en sera fait lecture, ou qu'elle soit communiquée à ceux qui seraient absents. Telle est l'opinion de beaucoup d'interprètes. Mais alors, pourquoi cette solennelle *adjuration par le Seigneur ?* Il faut, avec Calvin, chercher un autre motif de ces paroles. « Il craignait, ou que des hommes mal intentionnés et envieux ne supprimassent sa lettre, ou que d'autres, par une fausse sagesse et une prudence charnelle, ne la communiquassent qu'à un petit nombre. Car il y a toujours de ces gens qui nient que les choses qu'ils reconnaissent eux-mêmes comme excellentes soient utiles au vulgaire. Ainsi l'Esprit de Dieu veut que ce qu'il a produit dans cette lettre, par le ministère de Paul, soit publié au sein de toute l'Eglise. D'où il paraît qu'ils sont plus endurcis que les démons, ceux qui, aujourd'hui, interdisent au peuple la lecture des épîtres de saint Paul, puisqu'ils ne sont point émus d'une si sévère adjuration. »

4. Comp. 1 Cor. 16 : 23 ; Philip. 4 : 23. « A quoi doivent aboutir les instructions, sinon à nous faire désirer la grâce pour les pratiquer ? » *Quesnel.*

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL AUX THESSALONICIENS

INTRODUCTION

1. Tout ce qu'il y a à dire comme introduction à cette courte épître, se réduit aux quelques informations fournies par l'épître elle-même. Ainsi, il est évident qu'elle fut écrite peu de temps après la première, à la même Eglise, pendant le séjour d'un an et demi que Paul fit à Corinthe. (Voir l'introduction à la première épître.) En effet, nous retrouvons auprès de l'apôtre ses mêmes compagnons d'œuvre, Silas et Timothée (1 : 1 ; comp. 1 Thes. 1 : 1 et Act. 18 : 5), qui, bientôt après son départ de Corinthe, ne paraissent plus dans sa société. (Act. 18 : 18.) Il y a aussi dans son épître (3 : 2) une allusion probable aux persécutions dont Paul fut l'objet de la part des Juifs vers la fin de son séjour à Corinthe. (Act. 18 : 6, 12.) L'état spirituel et moral de l'Eglise de Thessalonique est tellement semblable dans les deux lettres, les questions agitées sont tellement les mêmes, qu'il ne peut s'être écoulé un long temps de l'une à l'autre. Comme la situation était restée identique, comme les mêmes besoins persistaient, et que, à leur sujet, l'apôtre avait sans doute reçu des informations nouvelles, il trouva nécessaire d'écrire pour la seconde fois à ce troupeau. Il ressort de là quel but il avait en le faisant. L'Eglise, sans doute, avait fait des progrès dans la foi, dans la charité (1 : 3), mais la persécution continuait à mettre cette foi à l'épreuve et pouvait l'ébranler (1 : 4-7) ; les instructions et les consolations données par l'apôtre, dans la première lettre, au sujet des morts et du prochain retour de Christ (1 Thes. 4 : 13 et suiv. ; 5 : 1 et suiv.), n'avaient pas apaisé les esprits à cet égard ; des hommes inconsidérés continuaient à les agiter en annonçant ce retour comme imminent ; ils abusaient même dans ce but du nom et de l'autorité de Paul, se fondant sur une lettre

supposée de sa part (2 : 1-3) ; malgré les avertissements de la première épître (1 Thes. 4 : 11 ; 5 : 14), quelques-uns abandonnaient les travaux de leur vocation pour vivre dans l'oisiveté et s'occuper de choses vaines. (3 : 6-15.) Tout autant de motifs pour l'apôtre de réitérer avec énergie ses exhortations, dès qu'il eut été informé, probablement par quelque frère de Thessalonique, de l'état de cette Eglise.

2. L'authenticité de cette lettre est élevée au-dessus de tous doutes sérieux. Historiquement elle repose sur les témoignages de la plus haute antiquité. Polycarpe, Justin Martyr, Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Marcion la connaissent et la citent ; elle se trouve dans les plus anciennes versions et dans le canon de Muratori. — Quant à la critique interne, quelques théologiens allemands de notre époque, Baur en particulier, ont cru pouvoir y puiser des raisons de doute, foncièrement et fréquemment réfutées par les commentaires des écoles les plus diverses. Des auteurs récents, il est vrai, accueillent moins unanimement la seconde épître que la première. Mais leurs objections sont insuffisantes pour ébranler l'authenticité de notre lettre.

3. On peut résumer ainsi le contenu de cet écrit apostolique :

I. L'apôtre exprime sa joie et sa reconnaissance envers Dieu de ce que les Thessaloniciens sont restés fermes dans la foi et ont fait des progrès dans la charité, malgré les persécutions (1 : 1-4) ; il les console par la pensée du juste jugement de Dieu qui leur accordera le repos à l'avènement du Seigneur et frappera d'une ruine éternelle ceux qui les oppriment (v. 5-10) ; il demande à Dieu de les rendre toujours plus dignes de leur vocation. (Vers. 11, 12.)

II. Pour calmer les esprits, il donne une instruction sur le retour du Seigneur, et sur la révélation du « mystère d'iniquité » et de « l'homme de péché, » qui doit précéder ce retour (2 : 1-12) ; puis, il rappelle à ses lecteurs, avec actions de grâce envers Dieu, leur élection, leur vocation, par lesquelles il les exhorte et les console. (Vers. 13-17.)

III. Paul demande à ses frères le secours de leurs prières et exprime sa confiance en eux (3 : 1-5) ; il leur adresse une sérieuse exhortation à s'éloigner de ceux qui vivent dans le désœuvrement et à travailler, suivant l'exemple qu'il leur a donné (v. 6-15) ; il termine par des salutations et des vœux. (Vers. 16-18.)

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL AUX THESSALONICIENS

CHAPITRE I

I. *Après la salutation apostolique, Paul rend grâces à Dieu pour l'état spirituel de l'Eglise, malgré la persécution, 1-5.* — II. *Il dénonce ensuite le juste jugement de Dieu sur les adversaires, par le retour de Christ dans la consommation de son règne, 6-10.* — III. *Il prie Dieu de rendre ses lecteurs dignes de leur haute vocation, 11, 12.*

I. 1-5. Actions de graces pour l'état spirituel de l'Eglise. — 1° Signature; adresse; vœu apostolique. (1, 2.) — 2° L'apôtre se sent pressé de bénir Dieu continuellement à cause des grands progrès de ses frères dans la foi et la charité; il peut se glorifier de leur persévérance, au sein des persécutions. (3-5.)

Paul et Silvain et Timothée [1], à l'Eglise des Thessaloniciens qui est 1
en Dieu notre Père, et dans le Seigneur Jésus-Christ [2] : — Que la 2
grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu le Père et du
Seigneur Jésus-Christ [3] !

Nous devons toujours rendre grâces à Dieu pour vous, frères, comme 3
cela est juste [4], parce que votre foi fait de grands progrès, et que la
charité de chacun de vous tous, les uns pour les autres, augmente de
plus en plus [5] ; — de sorte que nous-mêmes nous nous glorifions 4
dans les Eglises de Dieu, au sujet de votre persévérance et de votre
foi au milieu de toutes vos persécutions et des afflictions que vous
endurez [6] — ce qui est une preuve du juste jugement de Dieu [7], pour 5

1. Comp. 1 Thes. 1 : 1, note 1.
2. Comp. 1 Thes. 1 : 1, note 2.
3. Comp. Rom. 1 : 7, note.
4. Gr. « Digne. » Le prix infini des grâces de Dieu est si *digne* de notre reconnaissance, que nous *devons* la lui exprimer sans cesse. Aussi l'apôtre le fait-il *toujours*, comme le témoignent toutes ses épîtres. (1 Cor. 1 : 4 ; Philip. 1 : 3 ; Col. 1 : 3.)
5. Comp. 1 Thes. 1 : 3, 4 ; 4 : 9, 10.
6. Dans sa première épître (1 : 8) l'apôtre avait dit que cette *foi* des Thessaloniciens était connue en tous lieux, mais, par modestie, il n'avait fait aucun retour sur lui-même. Ici, il dit : *nous-mêmes* nous pouvons *nous glorifier dans les Eglises de Dieu* à cause de la *persévérance* de cette *foi*. Puissant encouragement pour ses lecteurs !
7. L'apôtre voit dans la *persécution* des

que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez [1].

II. 6-10. Le juste jugement de Dieu au retour de Christ. — 1° Ce jugement est juste, soit à l'égard des persécuteurs, soit pour donner du repos aux persécutés ; il aura lieu quand le Seigneur viendra dans sa gloire, terrible aux rebelles. (6-8.) — 2° Leur châtiment sera une ruine éternelle, tandis qu'il sera glorifié, admiré en ceux qui ont cru. (9, 10.)

6 Car il est juste de la part de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui
7 vous affligent, — et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous [2], lors de la révélation du Seigneur Jésus, venant du
8 ciel avec les anges de sa puissance [3], — dans une flamme de feu [4], exerçant la vengeance, contre ceux qui ne connaissent point Dieu,
9 et qui n'obéissent pas à l'Evangile de notre Seigneur Jésus [5] ; — lesquels subiront la peine d'une perdition éternelle [6], loin de la face

enfants de Dieu une *preuve* certaine, (une *démonstration*, un *présage*), du *juste jugement de Dieu*, à cause de l'endurcissement que cela suppose chez les adversaires (comp. Luc 23 : 31, note), et parce qu'il est impossible que Dieu ne fasse pas cesser un tel désordre moral. (Vers. 6.) « Les souffrances que les hommes pieux endurent de la part des méchants nous montrent comme à l'œil que Dieu sera le juge du monde. C'est là précisément l'inverse de l'opinion profane que nous concevons quand nous voyons les justes malheureux et les méchants heureux. Nous en concluons que le monde tourne au hasard, et nous ne voyons plus le gouvernement de Dieu. Ainsi nous entendons un poète païen s'écrier : Je suis tenté de croire qu'il n'y a point de Dieu. Et le Psalmiste lui-même nous dit que les pieds lui ont presque manqué quand il a considéré ce désordre du monde visible. (Ps. 73 : 2.) Mais Paul en tire une conséquence tout opposée ; voyant que Dieu épargne les impies pour un temps, il n'en est que plus certain du juste jugement qui les attend. » *Calvin.* D'autres voient dans la *persévérance* et dans la *foi* avec lesquelles les Thessaloniciens endurent la persécution, la *preuve du juste jugement de Dieu*. Cette persévérance et cette foi ne sauraient être déçues ; elles démontrent et présagent aux persécuteurs, elles garantissent aux persécutés eux-mêmes que le jugement de Dieu viendra rétablir l'ordre et assurer le triomphe du bien.

1. Ces derniers mots complètent la pensée du v. 4 : Ils seront *jugés dignes du royaume de Dieu* à cause de la persévérance de leur foi au milieu de leurs *souffrances* pour Christ. « Celui qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé. » D'autres rapportent ces mots à ceux qui précèdent immédiatement : *juste jugement* qui aura lieu *pour que vous soyez jugés dignes....*

2. Voy. 5, note. Voy. aussi la déclaration du Seigneur : Luc 18 : 7. — L'apôtre soupire pour lui-même (*avec nous*) après ce *repos*, ou *soulagement* (2 Cor. 7 : 5 ; comp. Act. 3 : 20), qu'il rappelle à ses frères pour soutenir leur courage.

3. Comp. 1 Thes. 4 : 16, note, et Matthieu 25 : 31.

4. Le texte reçu porte : « Dans un feu de flamme. » Ce mot doit se joindre à ce qui précède : « le Seigneur viendra avec les anges de sa puissance, » *dans une flamme de feu*. Le feu est le signe de la présence de Dieu (Ex. 3 : 2) ; il est aussi l'image d'un terrible châtiment de Dieu (Luc 16 : 24 ; Hébr. 10 : 27), l'élément par lequel le monde actuel doit périr. (2 Pier. 3 : 7-10.)

5. Quand l'homme *ne connaît point Dieu*, c'est toujours un signe de son impiété (Rom. 1 : 18-20) ; mais ici il est question d'êtres qui ont eu toute occasion de le connaître, puisqu'ils *n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ* qui leur a été annoncé et qu'ils ont rejeté.

6. Gr. « Lesquels subiront la peine, une destruction éternelle. » Le mot que nous traduisons ici par *perdition* ou *destruction* ne se retrouve que dans les passages suivants : 1 Cor. 5 : 5 ; 1 Thes. 5 : 3 ;

du Seigneur, et de la gloire de sa force [1], — lorsqu'il sera venu 10
pour être en ce jour-là glorifié dans ses saints, et admiré dans tous
ceux qui auront cru ; car notre témoignage auprès de vous a été
cru [2].

III. 11, 12. Prière de l'apotre. — 1° En présence de ces grandes perspectives du jour de Christ, l'apôtre demande à Dieu constamment que ses frères soient jugés dignes de leur vocation, par le perfectionnement de leur foi et de leur vie. (11.) — 2° Que le nom du Seigneur soit glorifié en eux et eux en lui, par la grâce de Dieu ! (12.)

C'est aussi en vue de cela [3] que nous prions continuellement pour 11
vous, afin que notre Dieu vous juge dignes de la vocation [4], et qu'il
rende accomplies avec puissance toute la bienveillance de la bonté, et
l'œuvre de la foi [5] ; — afin que le nom de notre Seigneur Jésus soit 12

1 Tim. 6 : 9, toujours dans des associations d'idées qui indiquent, non seulement une ruine *éternelle* (comme ici), irrévocable, mais peut-être la cessation de l'existence. Aussi l'étymologie de ce mot est-elle un verbe qui signifie *faire périr !*

1. La préposition grecque que nous traduisons par *loin de* a aussi le sens de *par;* dans ce dernier cas l'apôtre voudrait dire que les réprouvés subiront leur peine *par* la présence du Seigneur, *par la gloire de sa force*, en tant que cette redoutable présence suffira pour les plonger dans la ruine et fera leur désespoir. Si l'on adopte le premier sens, sa pensée serait qu'ils subiront cette peine, cette ruine *loin de* la la face du Seigneur, qu'ils seront à jamais privés de sa présence, et qu'en cela même consistera leur châtiment. La *gloire de sa force* est cette puissance vivifiante, agent de notre transformation (Phil. 3 : 21), dont nous ne pouvons être éloignés sans mourir.

2. Ce verset, dans l'original, est ainsi construit : « Quand il sera venu pour être glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru (car notre témoignage auprès de vous a été cru) en cette journée-là. » Le discours de l'apôtre s'élève par degrés jusqu'au ton solennel de la prophétie et revêt la forme poétique du parallélisme : *être glorifié, être admiré*, exprime la même idée, comme *ses saints* et les *croyants* désignent les mêmes personnes. Et, de ces hauteurs, la pensée de l'apôtre se reporte sur ses frères de Thessalonique : il leur assure, dans une parenthèse, que ces perspectives de gloire et de bonheur sont aussi pour eux, puisqu'ils *ont cru* à son *témoignage. En cette journée* la gloire de Christ sera manifestée au monde, qui la reconnaîtra dans les saints, auxquels le Sauveur en aura fait part. Jusque-là « leur vie est cachée avec Christ en Dieu » (Col. 3 : 3) ; alors Christ sera glorifié en eux. « Quand ce qui manque aux souffrances de Christ sera accompli dans ses élus, il accomplira aussi en eux ce qui manque à sa gloire. C'est en ce jour que l'obscurité de la foi se changera en évidence : jusque-là il faut servir Dieu sur sa Parole. » *Quesnel.*

3. *C'est en vue de cela aussi*, afin que, par votre foi, vous ayez part à cette gloire future (v. 10), que *je prie continuellement pour vous.*

4. Comment l'apôtre peut-il prier « afin que Dieu les *juge* dignes de la vocation, » quand cette vocation est un fait accompli ? (1 Thes. 5 : 24 ; comp. 2 Thes. 1 : 10.) Pour échapper à cette difficulté plusieurs ont traduit : « vous *rende* dignes ; » mais le verbe grec n'a jamais ce sens. Il faut admettre que « vocation » signifie : « le *but* de la vocation, » la gloire céleste, comme Col. 1 : 5 « l'espérance » désigne « l'objet espéré, » la vie éternelle.

5. Gr. « et qu'il accomplisse toute bienveillance de bonté, et l'œuvre de foi, avec puissance. » Ce dernier mot invoque la *puissance* de Dieu pour accomplir ce que Paul demande. Quant à ces termes : *toute bienveillance de bonté*, ils peuvent indiquer la bienveillance et la bonté *de Dieu*, ou une vertu chrétienne dont l'apôtre souhaite que ses lecteurs soient remplis. Dans ce cas, il faut entendre une bienveillance, un amour pour tout ce qui est bon. Ce dernier sens paraît plus en harmonie avec le second objet de la prière de Paul :

glorifié en vous, et vous en lui, selon la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ [1].

l'*œuvre de la foi*. (Voy. sur cette expression 1 Thes. 1 : 3, note.)

1. Le *nom* (c'est-à-dire toute la personne et toutes les perfections) *de notre Seigneur Jésus* est *glorifié en nous*, lorsque nous réfléchissons dans tout notre être l'image de ce Sauveur qui nous a délivrés par sa mort, sanctifiés par son Esprit, pénétrés de son amour ; et *nous* serons *glorifiés en lui* quand il nous aura fait part de toutes les prérogatives qu'il possède comme Fils unique de Dieu. (Vers. 10, note ; Jean 17 : 22-24.) — Tout cela ne peut avoir lieu que *selon la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ*.

CHAPITRE II

I. *Avant le retour de Christ doit avoir lieu la grande apostasie par la révélation de l'homme de péché et du mystère d'iniquité, 1-12.* — II. *Actions de grâces, exhortation et vœu de l'apôtre pour l'Eglise, 13-17.*

I. 1-12. Le retour de Christ n'est pas imminent ; l'homme de péché doit paraître auparavant. — 1° Paul prie ses lecteurs de ne pas se laisser troubler, comme si le jour du Seigneur était sur le point de paraître ; car il faut qu'auparavant ait lieu la défection et que l'homme de péché, l'adversaire assis dans le temple de Dieu soit révélé. (1-4.) — 2° Paul les en a déjà avertis, et ils savent ce qui retarde ce moment ; le mystère d'iniquité est déjà en action et quand celui qui le retient sera ôté, alors sera manifesté l'inique, que le Seigneur détruira par le souffle de sa bouche. (5-8.) — 3° Les caractères auxquels on reconnaîtra cet inique sont une puissance satanique, de faux miracles, la séduction ; mais il n'entraînera que ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas l'amour de la vérité. (9, 10.) — 4° Dieu lui-même leur envoie, à cause de cela, un esprit d'erreur, afin que ceux qui préfèrent le mensonge à la vérité soient jugés. (11, 12.)

1 Mais nous vous prions, frères, en ce qui regarde l'avènement de
2 notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion avec lui [1], — de ne vous pas laisser aussitôt ébranler dans votre entendement [2], ni troubler, soit par une inspiration [3], soit par une parole, soit par une lettre

1. Cette *réunion* éternelle de tous les rachetés de Christ *avec lui* (1 : 10 ; 1 Thes. 4 : 17 ; comp. Math. 24 : 31) a été déjà l'objet d'une instruction de l'apôtre dans la première épître. (4 : 13 et suiv. ; 5 : 1 et suiv.) Paul revient à ce sujet et s'efforce de compléter son enseignement par des vues prophétiques sur l'avenir de l'Eglise de Christ. Il paraît que cela était devenu nécessaire par le fait de quelques hommes mal éclairés ou téméraires qui sur ce point troublaient les âmes (2 : 3.)

2. Les uns comprennent par *entendement* le sentiment, la pensée des Thessaloniciens, leur manière d'envisager la question à la suite des instructions de l'apôtre, avant qu'on les eût *ébranlés*. D'autres, avec plus de raison, prennent ce mot dans son sens naturel, comme faculté de l'âme : « Ne vous laissez pas emporter loin de votre raison, de votre bon sens. » (Comp. v. 3.)

3. Gr. « esprit, » c'est-à-dire par quelque membre de l'Eglise parlant ou prétendant parler sous l'inspiration du Saint-Esprit, avoir le don de prophétie, par exemple. Toutes ces manifestations particulières, Paul le répète souvent, ne de-

qu'on dirait venir de notre part [1], comme si le jour du Seigneur était là [2]. — Que personne ne vous séduise en aucune manière ; car 3
il faut que l'apostasie [3] soit arrivée auparavant, et que l'homme du
péché ait été révélé, le fils de la perdition ; — qui s'oppose et qui 4
s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même être Dieu [4]. — Ne vous souvenez-vous pas que je vous disais ces choses, 5

vaient point être reçues avec une confiance aveugle, mais être soigneusement éprouvées d'après l'enseignement apostolique et par l'Esprit de Dieu lui-même agissant au sein de l'Eglise entière. (1 Cor. 14 : 32, 37 ; 1 Thes. 5 : 20, 21, note ; comp. 1 Jean 4 : 1.)

1. Paul savait, paraît-il, qu'on avait fait circuler dans l'Eglise quelque *lettre* qu'on lui attribuait ; sans cela, on ne comprendrait pas qu'il eût eu la pensée de donner cet avertissement. Cette lettre était probablement anonyme ; si son auteur l'avait faussement signée du nom de l'apôtre, celui-ci protesterait avec plus de vivacité. Dans notre épître, Paul prend ses précautions pour que semblable erreur ne puisse se reproduire. (3 : 17.) Ce mot *de notre part* (Gr. « comme de nous ») peut se rapporter aussi bien à la *parole* qu'à la *lettre*, l'une et l'autre faussement attribuées à Paul. Mais *une parole* peut désigner aussi quelque discours fallacieux tenu par un membre de l'Eglise.

2. Il ne faut pas traduire : « était proche, » car tous les enseignements du Nouveau Testament, tant de Jésus-Christ que de ses apôtres, annoncent comme proche le *jour du Seigneur*, c'est-à-dire sa seconde venue pour le jugement du monde et l'établissement final de son règne. (1 Thes. 5 : 2, note ; 4 : 15, note.) C'est de ce *jour* que Paul parle ici ; mais on *troublait* les esprits à Thessalonique en voulant lever témérairement le voile que le Sauveur avait, *à dessein*, laissé sur l'époque de son retour, on fixait cette époque par de vains calculs, on disait : « le jour de Christ *est là*, » et on abandonnait les devoirs journaliers de sa vocation, pour vivre d'une manière contraire à tout bon ordre. (3 : 6 suiv.) — C'est le sujet des instructions qui suivent.

3. Bien que ce mot signifie, dans la langue originale, toute défection d'un parti politique, et que son sens religieux soit secondaire, il est évident, d'après l'ensemble de la prophétie suivante (v. 3-12), qu'il indique ici une infidélité ou une révolte morale contre Dieu et la vérité de Dieu.

4. Gr. « qu'il est Dieu. » Le texte reçu porte : « s'asseoir, *comme Dieu*, dans le temple de Dieu. » Les deux mots soulignés ne sont pas authentiques. — Avec toute l'Ecriture (comp. surtout Math. 24 ; 1 Tim. 4 : 1 et suiv. ; 1 Jean 4 : 1 et suiv. ; Apoc. 13 et 17), Paul annonce que le règne de Dieu sur la terre, l'Eglise de Jésus-Christ en particulier, n'atteindront point la perfection qui leur est promise, par un paisible développement au sein de notre humanité déchue, mais que le retour de Christ (v. 2) sera précédé d'un temps redoutable d'opposition et d'apostasie. Par cette apostasie, on ne peut pas entendre quelque défection ou révolte universelle dans le monde et en dehors de l'Eglise. (Vers. 3, note.) Tout au moins est-on forcé d'admettre que celui qui en sera le chef aura la prétention de se substituer à toute autre autorité, à celle de *Dieu* lui-même. (Vers. 4.) Ce *temple de Dieu* dans lequel il ira *s'asseoir* pour y établir sa domination, ne peut pas être le temple de Jérusalem, qui existait bien encore, quand Paul écrivait mais qui était loin d'avoir pour lui l'importance qu'il attribue à ce siège de la défection, et qui en aurait eu bien moins encore pour les païens convertis auxquels il adresse cette instruction. Il a en vue le temple spirituel, la maison de Dieu en esprit, l'Eglise. (Comp. 1 Cor. 3 : 16 ; 2 Cor. 6 : 16 ; Eph. 2 : 21 ; 1 Pier. 2 : 5.) Cette apostasie sera donc dans l'Eglise, et elle aura un chef, que l'apôtre nomme l'*homme du péché*, le *fils de la perdition*. On ne peut pas généraliser ces termes de manière à n'y voir que l'apostasie elle-même, pour ainsi dire personnifiée. Les noms donnés à l'*homme* de péché, l'action qui lui est attribuée, montrent que Paul entend désigner une personne, un individu dans lequel viendra s'incarner la méchanceté, la révolte contre Dieu, « le mystère d'iniquité. » (Vers. 6.) Et cela est tout à fait conforme à l'expérience, constamment renouvelée dans l'histoire : les tendances d'un siècle atteignent toujours leur point culminant dans un homme qu'elles ont

6 lorsque j'étais encore auprès de vous [1] ? — Et maintenant vous savez

produit, qui est leur *fils ;* mais lui, à son tour, les exprime, les représente, les domine, pour en faire la pâture de son égoïsme, le piédestal de son orgueil. — Jusqu'ici, tout est simple et facile dans l'interprétation de cette prophétie. Mais *qui* est le personnage historique dans lequel elle sera accomplie ? C'est sur cette question difficile que les vues se divisent à l'infini. Il faut remarquer, d'abord, que toute interprétation qui place l'accomplissement unique et absolu *dans le passé* ne saurait être vraie, puisque le chef de l'apostasie, « l'inique, » subsistera encore à la venue du Seigneur, qui le « détruira par le souffle de sa bouche. » (Vers. 8.) Ainsi sont écartées les applications à la révolte des Juifs contre les Romains, à l'empire romain lui-même ou à tel de ses empereurs, aussi bien qu'à Mahomet, etc. On a cherché ailleurs et dans l'Eglise même l'accomplissement de cette prophétie. Dès le moyen âge, les hommes sérieux qui faisaient opposition à la suprématie de l'Eglise de Rome virent dans le pape lui-même l'Antechrist ici prédit, et cette opinion se répandit au XVIe siècle dans les Eglises de la Réforme. L'apostasie de la vraie foi, alors si générale dans l'Eglise romaine ; l'abandon complet des saintes Ecritures, obstinément soustraites à la connaissance du peuple ; l'arbitraire impérieux avec lequel le pape substituait son autorité à celle de la Parole de Dieu, ses décrets aux volontés de Dieu révélées dans cette Parole ; sa prétention de dominer comme « représentant de Dieu » et comme « Dieu sur la terre, » non seulement sur la chrétienté entière, mais sur tous les royaumes du monde, dont les princes devaient tenir de lui seul leur pouvoir ; l'usage établi que le pape s'assied sur l'autel, lors de son intronisation, et que ses cardinaux qui l'entourent se prosternent devant lui ; les « miracles de mensonge » (v. 9) auxquels l'Eglise romaine a eu recours pour affermir son autorité : tout cela, et tant d'autres traits encore, pouvait assurément donner aux réformateurs la pensée que le mystère d'iniquité était accompli, et l'on comprend qu'ils ne cherchassent plus à notre prophétie d'autre interprétation. Aujourd'hui toutefois, beaucoup d'excellents exégètes, sans déclarer fausse cette application, la trouvent trop absolue et trop exclusive. Ils y objectent que le mystère d'iniquité « agissait déjà » (v. 7) quand l'apôtre écrivait, ce qui ne peut pas s'entendre de l'Eglise de Rome qui était à peine fondée, si même elle l'était ; que le signe principal de l'Antechrist c'est de nier le Père et le Fils (1 Jean 2 : 22), tandis que l'Eglise de Rome les confesse ; que « l'homme de péché » ne peut pas être une charge comme la dignité papale, ni une succession d'hommes, mais un homme, etc. Pour ces raisons, les mêmes interprètes, sans nier que le papisme n'ait été « la plus épouvantable manifestation de la puissance de l'Antechrist dans l'Eglise chrétienne, » portent plus loin leurs regards pour découvrir la réalisation finale, selon eux, de la prophétie de Paul. « Dans les temps mêmes de sa plus profonde déchéance, dit Gerlach, la papauté remplissait la chrétienté d'une fausse adoration de Dieu, elle ne s'élevait pas au-dessus de toute adoration ; tandis que de nos jours on a vraiment commencé à célébrer un culte dont l'humanité est le seul Dieu et le seul objet d'adoration. Un grand nombre s'attendent à ce que l'Eglise chrétienne, absorbée par l'Etat, se résoudra complètement dans les royaumes de la terre. Toutes ces tendances préparent les voies à la pleine révélation de l'homme du péché. » Les attaques contre les fondements de la foi chrétienne, qui ont une portée plus étendue et plus profonde que jamais auparavant, et sont accueillies par les applaudissements d'une multitude dont le dieu de ce siècle a aveuglé l'entendement, sont aussi des signes de la manifestation de l'Antechrist tels que le papisme, dans sa plus grande puissance, ne les a jamais présentés. Maintenant, il ne manque plus qu'une chose : que ces puissances d'iniquité s'unissent ; qu'un homme assez bien doué et assez habile pour s'en emparer, paraisse, que la foule aveugle le proclame le représentant de l'esprit du siècle, et l'événement prédit sera accompli. » — Que faut-il conclure de ces vues diverses ? Que toutes ont leur part de vérité ; que la prophétie de l'apôtre a, comme toute prophétie, son accomplissement graduel ; qu'il y a plusieurs antechrists (1 Jean 2 : 18) et des forces infiniment diverses qui leur appartiennent ; que le dernier, le plus puissant de tous, réunira toutes ces forces sous sa domination avant d'être « détruit par le Seigneur et par son avènement. » Ce qu'il sera, sous quelles formes et par quels moyens il réalisera sa puissance, ce sont là des questions auxquelles il faut savoir répondre : *Je ne sais pas.* Mais ce qui importe, c'est de recueillir l'avertissement sans cesse répété par le Sauveur quand il jetait un regard prophétique sur l'avenir : *Veillez !*

1. Ainsi, déjà en prêchant l'Evangile à

ce qui le retient [1], afin qu'il soit révélé en son propre temps. — Car 7
le mystère de l'iniquité agit déjà [2]; il faut seulement que celui qui le
retient présentement ait disparu [3]. — Et alors sera révélé l'inique [4], 8
que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il
anéantira par l'apparition de son avènement [5]. — L'avènement de 9
l'inique est selon l'efficace de Satan, avec toute puissance, avec des
signes et des prodiges de mensonge [6], — et avec toute séduction de 10

Thessalonique, l'apôtre avait donné des instructions concernant l'avenir. L'avait-il fait en s'appuyant sur des prophéties de l'Ancien Testament, et en particulier sur Dan. 11 : 36 et suiv., où il avait pu trouver, dans une prédiction relative à Antiochus Epiphane, le profanateur du temple de Jérusalem, un prototype de l'Antechrist? Nous avons fait remarquer, dans la note précédente, qu'on ne saurait identifier le *temple de Dieu* avec le temple de Jérusalem. Cependant plusieurs interprètes de notre passage croient y voir une allusion à cette prophétie, dont le dernier et entier accomplissement serait encore réservé à l'avenir.

1. Gr. « Ce qui retient » ou « ce qui fait obstacle à l'avènement de l'Antechrist. » Les Thessaloniciens le *savaient*, parce que l'apôtre le leur avait dit; nous, nous ne le savons pas. L'exégèse n'a absolument que des conjectures sur ce trait de notre prophétie. Les Pères de l'Eglise pensaient que l'apôtre avait en vue l'empire romain ou le chef de cet état, et s'expliquaient ainsi pourquoi Paul emploie d'abord un nom neutre (CE *qui retient*), puis un nom masculin (CELUI qui retient. (Vers. 7.) Au moyen âge, la lutte des empereurs contre la papauté confirmait cette opinion, et aujourd'hui encore beaucoup d'interprètes l'adoptent; ils estiment que *celui qui retient*, c'est le pouvoir de l'état, soit qu'ils continuent à voir l'Antechrist dans le papisme, soit qu'ils le cherchent dans quelque manifestation future de la puissance des ténèbres. « Quand ce dernier appui de l'ordre et de la morale publique aura disparu, disent-ils, quand quelque dominateur de l'esprit du siècle étant parvenu au pouvoir, se servira des armes de l'autorité pour atteindre son but, alors tout ce qui retient encore l'homme de péché sera ôté, et la prophétie de l'apôtre sera accomplie. » — Calvin entend par *ce qui retient* le conseil de Dieu, qui veut qu'avant le triomphe momentané de l'Antechrist l'Evangile soit annoncé à toutes les nations. Cette interprétation serait admissible et même très belle, s'il ne s'agissait que de *ce* qui retient; mais *celui* qui retient (v. 7) serait Dieu même; on ne peut l'admettre, puisque cet obstacle doit être « ôté du milieu. » (Vers. 7.)

2. Paul, comme Jean (1 Jean 2 : 18, 19), voit dans les erreurs et les souillures qui se glissaient alors déjà au sein des Eglises le commencement de l'action de l'Antechrist. (Comp. v. 2, dernière note; 1 Thes. 4 : 15, note.) — Il nomme ce mal un *mystère*, parce qu'il est *caché* dans les profondeurs du monde moral, comme le bien qui est caché en Dieu et dans le cœur des fidèles s'appelle le « mystère de piété. » Aussi la manifestation de ce mystère d'iniquité sera-t-elle une *révélation*. (Vers. 3-6.) — Alors apparaîtra dans sa hideuse puissance l'*iniquité* ou l'*illégalité*, qui comprend tout ce qui est opposé à la *loi* de Dieu.

3. Gr. « Seulement celui qui le retient présentement (le retiendra) jusqu'à ce qu'il soit ôté du milieu, » enlevé, qu'il cesse de faire obstacle. C'est ce dernier mot qui s'oppose surtout à l'opinion de Calvin citée ci-dessus. Car si même on prétendait qu'il signifie seulement que Dieu cessera de retenir la manifestation du mal, lui-même ne peut être *ôté*, disparaître, cesser de régner.

4. C'est-à-dire « celui qui est sans loi, » parce qu'il s'élève au-dessus de toutes les lois divines et humaines (v. 4), prétendant lui-même être la loi souveraine de l'humanité.

5. Ces mots le *souffle de sa bouche* (empruntés à Esaïe 11 : 4) signifient sa Parole rendue toute-puissante par son Esprit. (*Souffle* et *esprit* s'expriment par le même mot en hébreu et en grec.) Mais l'action de cette Parole qui détruira l'inique, coïncide avec le glorieux retour de Christ pour le jugement du monde; et il suffira de *son avènement* (Gr. « l'apparition de sa présence ») pour *anéantir* toute la puissance de l'adversaire. C'est là la consolation de l'Eglise!

6. Il ne s'agit pas seulement de *faux* miracles, de récits légendaires et apocryphes jetés à la superstition de la multitude ignorante; mais encore d'actes réels

l'injustice pour ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont point reçu
11 l'amour de la vérité pour être sauvés [1]. — Et c'est pourquoi Dieu leur
12 envoie une efficace d'erreur pour qu'ils croient au mensonge, — afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice, soient jugés [2].

II. 13-17. Actions de graces et prière de l'apôtre. — 1° En considérant cet avenir redoutable, l'apôtre rend grâces à Dieu pour ses frères, de ce que Dieu les a élus pour le salut et appelés à la possession de sa gloire. (13, 14.) — 2° Il en résulte pour eux l'obligation de rester fermes et de retenir les enseignements de l'apôtre. Que leur Sauveur et leur Dieu, qui les a aimés, et leur a donné une espérance éternelle, console et affermisse leur cœur et leur vie. (15-17.)

13 Mais pour nous, nous devons rendre continuellement grâces à Dieu, à votre sujet, frères bien-aimés du Seigneur, de ce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de
14 l'Esprit, et par la foi en la vérité ; — à quoi il vous a appelés par notre Evangile, pour l'acquisition de la gloire de notre Seigneur
15 Jésus-Christ [3]. — Ainsi donc, frères, demeurez fermes, et retenez les

de *puissance*, de *signes*, de *prodiges* accomplis par l'*efficace de Satan*. (Comp. Math. 24 : 24.) Le *mensonge* consiste précisément en ce que, tandis que ces signes donnent au méchant l'autorité d'un envoyé de Dieu, ils procèdent du prince des ténèbres, et contribuent à plonger ceux qu'ils séduisent plus profondément encore dans l'abîme d'erreur où ils étaient déjà. (Vers. 10, 11.)

1. La *séduction de l'injustice* a prise sur *ceux qui périssent* dans leur endurcissement, sur eux seuls, et la raison en est *qu'ils n'ont pas reçu* (accepté) *l'amour de la vérité pour être sauvés*. La *vérité* divine *sauve* ceux qui l'*aiment*, comme le mensonge perd ceux qui s'y adonnent, parce que l'un et l'autre de ces attachements constitue tout un état d'âme. (Vers. 12.) L'amour de la vérité, cet état d'âme qui nous dispose à l'accueillir, ne nous est pas naturel ; nous devons le *recevoir* de Dieu qui crée en nous un cœur nouveau. (2 Cor. 3 : 14, 15 ; Ephés. 3 : 16-19.)

2. Ces trois versets (10-12) renferment tous les mystères de la perdition. Ces hommes, dont parle l'apôtre, ayant préféré le *mensonge* à la *vérité*, ayant *pris plaisir à l'injustice*, tombent sous un *jugement* de Dieu qui consiste non seulement à *permettre* qu'ils croient au mensonge, mais à leur *envoyer une efficace d'erreur*, un esprit d'aveuglement, pour qu'ils y croient toujours plus. (Comp. Rom. 1 : 24, note, 26-28.) Jugement d'autant plus terrible qu'on ne le sent pas, qu'on s'en glorifie même !

3. Ce regard prophétique que l'apôtre vient de jeter sur l'avenir, et en particulier sur le redoutable jugement de Dieu (v. 10-12), lui fait éprouver le besoin de rassurer les fidèles, en leur donnant le beau et doux titre de *bien-aimés du Seigneur*, en leur rappelant sur quel inébranlable fondement repose leur salut, en les exhortant à y demeurer fermes, et enfin, en faisant des vœux ardents pour que Dieu lui-même les console et les fortifie. (Vers. 13-17.) C'est ainsi que, à la vue des ravages exercés par la puissance des ténèbres, l'enfant de Dieu, sachant sa faiblesse, se sent pressé de se réfugier dans les bras de son Dieu Sauveur. En présence du danger l'apôtre *rend grâces à Dieu* de ce qu'il en a préservé les chrétiens de Thessalonique : 1° par leur *élection pour le salut dès le commencement* (comp. Eph. 1 : 4 ; 3 : 9-11) ; 2° par l'œuvre du *Saint-Esprit* en eux ; 3° par la *foi* qu'il leur a donnée *en la vérité*, tandis que tant d'autres croient au mensonge (v. 9-11) ; 4° par la *vocation* efficace qu'il leur a adressée *dans l'Evangile*

enseignements [1] que vous avez reçus, soit par notre parole, soit par notre lettre [2]. — Et que notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, et 16
notre Dieu et Père, qui nous a aimés, et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle, et une bonne espérance, — console 17
vos cœurs, et les affermisse en toute bonne œuvre et toute bonne parole [3].

(1 : 11 ; 1 Thes. 5 : 24, note), et dont la dernière fin sera l'*acquisition de la gloire de Jésus-Christ*, qu'il partagera avec tous ses rachetés, comme leur Frère aîné. (Jean 17 : 22.)

1. Gr. « Les traditions. » (Voy. sur ce mot 1 Cor. 11 : 2, note.) Soit par ce mot, soit par le verbe qui en dérive (1 Cor. 11 : 23), l'apôtre entend les enseignements ou les vérités qu'il a *transmises* aux Eglises par la prédication de l'Evangile. (Voy. la note suivante.)

2. *Par notre parole*, quand il était à Thessalonique ; *par notre lettre*, c'est-à-dire par la première épître. Cette simple remarque de l'apôtre peut servir à réfuter deux erreurs opposées : l'une qui consiste à ne pas attribuer la même autorité à la *parole* des apôtres qu'à leurs *écrits ;* l'autre qui prétend, aujourd'hui encore, devoir compléter les *écrits* apostoliques par des *traditions* orales qui n'existent plus nulle part. La première de ces erreurs vient d'une idée fausse de l'inspiration, la seconde est un moyen habile de substituer l'autorité d'une Eglise à celle de la Parole de Dieu.

3. Ces douces paroles de *consolation* et d'*espérance*, ce vœu pour l'*affermissement* des chrétiens de Thessalonique, devaient pénétrer dans leurs cœurs comme une rosée rafraîchissante, après les impressions de crainte et de tristesse, qu'ils avaient sans doute reçues de la prophétie qu'ils venaient de lire. (Vers. 3-12 ; comp. v. 14, note.) — Il y a un magnifique témoignage rendu à la divinité de *Jésus-Christ* dans cette invocation qui s'adresse à lui, comme à *Dieu le Père*, et qui lui attribue, ainsi qu'à Dieu, le pouvoir divin d'agir sur le cœur des fidèles et d'y opérer toutes les grâces que Paul demande ici. (Comp. 1 Thes. 3 : 13, note.) — L'*amour* éternel de Dieu en Christ, sa *grâce* qu'il nous a révélée en lui, tel est le seul fondement d'une vraie et permanente *consolation*, non moins que d'une *bonne espérance*. Et chaque expérience nouvelle que le chrétien fait de cette grâce, est à la fois pour lui un moyen d'*affermissement*, et un gage que l'œuvre de Dieu en lui sera consommée jusqu'à la perfection. En effet, *toute bonne œuvre* et *toute bonne parole* constituent la vie chrétienne tout entière. C'est à tort que Calvin et d'autres restreignent ce mot de *parole* à la doctrine ; à tort aussi que le texte reçu intervertit l'ordre de ces deux termes.

CHAPITRE III

I. *Paul demande à ses frères de prier pour lui et d'obéir à ses conseils, 1-5.* — II. *Il leur recommande une vie de travail et de bon ordre, 6-15.* — III. *Il termine par des salutations et des vœux, 16-18.*

I. 1-5. Priez pour nous. Le Seigneur vous affermira. — 1° Paul demande à ses frères de prier pour le succès de son ministère et pour qu'il soit délivré des adversaires. (1, 2.) — 2° Lui-même attend de la fidélité du Seigneur leur affermissement, leur délivrance du mal, leur obéissance à ses ordres ; le Seigneur leur donnera amour et patience. (3-5.)

1 Au reste, frères, priez pour nous, afin que la Parole du Seigneur
poursuive sa course et soit glorifiée [1], comme elle l'est aussi parmi
2 vous ; — et que nous soyons délivrés des hommes déréglés et mé-
3 chants [2] ; car tous n'ont pas la foi [3]. — Mais le Seigneur est fidèle,
4 qui vous affermira et vous préservera du mal [4]. — Et nous avons
cette confiance en vous dans le Seigneur, que vous faites et que vous
5 ferez les choses que nous vous recommandons. — Mais que le Sei-
gneur dirige vos cœurs vers l'amour de Dieu et vers la patience de
Christ [5] !

II. 6-15. Exhortation au bon ordre, au travail. — 1° Les chrétiens doivent éviter tout rapport avec ceux dont la vie n'est pas bien ordonnée ; l'apôtre a donné l'exemple d'une vie de travail et de peine, bien qu'il eût le droit d'être soutenu par l'Eglise. (6-10.) — 2° Il a appris que quelques-uns sont désœuvrés, il les exhorte à travailler pour manger leur propre pain. (11, 12.) — 3° Il sait que malgré cela ses frères ne se laissent pas décourager, et il leur recommande d'exercer une discipline pleine de charité envers ceux qui n'obéiront pas à ses instructions. (13-15.)

6 Or, nous vous recommandons, frères, au nom de notre Seigneur
Jésus-Christ, de vous retirer d'avec tout frère qui vit d'une manière
déréglée [6], et non selon l'enseignement qu'ils ont reçu de nous [7]. —

1. Gr. « Afin que la Parole du Seigneur *coure* et soit glorifiée. » C'est-à-dire que cette Parole se répande par la prédication de l'Evangile et se manifeste avec la *glorieuse* puissance qui lui est propre. Paul attend cet effet des *prières* de ses *frères :* voilà ce que les chrétiens oublient trop. (1 Thes. 5 : 25.)

2. Des persécuteurs, qui voulaient empêcher cette action puissante de la Parole divine qu'annonçait l'apôtre (voy. l'introd. et 1 : 6 suiv.) ; peut-être aussi des hommes qui troublaient l'Eglise de Thessalonique au sujet du prochain retour de Christ. (2 : 2, 3.)

3. Ou « la foi n'est pas de tous, » n'est pas un don que tous aient reçu, une disposition du cœur qui se trouve chez tous. L'Evangile est toujours ce filet qui ramasse toutes sortes de choses, bonnes et mauvaises. (Math. 13 : 47.) Or tout, dans la vie chrétienne, dépend de la *foi ;* sans elle, même au sein des Eglises, il peut se trouver des hommes *déréglés et méchants*. En grec, le mot de *foi* signifie aussi *fidélité*, et, dans ce sens, l'apôtre établit ce contraste propre à consoler ses lecteurs : « tous n'ont pas la *fidélité*, mais le Seigneur est *fidèle*, qui.... » (Vers. 3.)

4. Ou « du méchant, » du démon et de ses machinations par la main « des méchants » qui le servent. (Vers. 2.) Il est pourtant plus probable que Paul entend la délivrance *du mal*, de tout le mal que pourraient faire les hommes, de tout autre mal. La confiance de l'apôtre est en harmonie avec la prière qu'il vient d'adresser à Dieu. (2 : 16, 17.)

5. Que Dieu vous donne dans vos épreuves cette *patience* avec laquelle Christ a supporté toutes ses souffrances. Pour cela il n'y a qu'un moyen : l'*amour de Dieu*, en *vos cœurs*. — D'autres traduisent : « l'attente patiente de Christ, » et entendent par là l'attente de son retour. Cette pensée n'est pas dans le texte.

6. Gr. « qui marche d'une manière contraire à l'ordre, » ce qui, comme le prouve l'exhortation qui suit, ne suppose pas une vie *déréglée* dans le sens immoral que nous attachons à ce mot (comp. v. 7, 11 et 1 Thes. 5 : 14), mais une conduite contraire au bon ordre, se plaisant dans l'oisiveté. (Vers. 11.)

7. Gr. « non selon la *tradition* qu'ils ont reçue de nous. » (Voy. 2 : 15, note.) Ici, diverses variantes sans importance : « qu'il a reçue, » — « que vous avez reçue, » — « qu'ils ont reçue. » Cette dernière est la plus autorisée.

Car vous savez vous-mêmes comment vous devez nous imiter, puisque 7
nous ne nous sommes point conduits d'une manière déréglée parmi
vous, — et que nous n'avons mangé gratuitement le pain de per- 8
sonne ; mais, dans la fatigue et dans la peine, travaillant nuit et jour,
pour n'être à charge à aucun de vous [1]. — Ce n'est pas que nous 9
n'en eussions le droit ; mais c'est pour nous donner nous-mêmes en
exemple à vous, afin que vous nous imitiez. — Et en effet, lorsque 10
nous étions auprès de vous, nous vous déclarions ceci, que si quel-
qu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas non plus manger [2]. — Car 11
nous apprenons qu'il y en a quelques-uns parmi vous qui vivent
d'une manière déréglée, qui ne travaillent point, mais s'occupent de
choses vaines [3]. — Or nous recommandons à ceux qui sont tels, et 12
nous les exhortons dans le Seigneur Jésus-Christ, que, travaillant
paisiblement, ils mangent leur propre pain [4]. — Mais pour vous, 13
frères, ne vous découragez pas en faisant le bien [5]. — Et si quel- 14
qu'un n'obéit point à ce que nous vous disons par cette lettre, signa-
lez-le, et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il en ait de
la confusion. — Toutefois ne le regardez pas comme un ennemi, 15
mais avertissez-le comme un frère [6].

1. Comp. 1 Thes. 2 : 9 ; Act. 20 : 34 ; 1 Cor. 4 : 12.

2. Proverbe usité chez les Juifs, expression de la loi universelle du travail ; et par conséquent aussi, censure de ceux qui, à Thessalonique, *mangeaient*, sans *travailler*, le pain des autres.

3. Il y a, en grec, un jeu de mot par lequel, au moyen d'une particule ajoutée, le verbe *travailler* se trouve signifier *s'occuper de choses vaines, de recherches curieuses, inutiles*. Paul a sans doute en vue de vaines questions religieuses, en particulier celles qui concernaient le retour prochain du Seigneur. (2 : 1, 2.)

4. On voit par ce dernier mot qu'il y avait des membres de l'Eglise qui ne mangeaient point *leur propre pain*, mais celui des autres, sous prétexte de s'occuper des affaires du règne de Dieu. (Comp. 1 Thes. 4 : 11, 12.) L'*exemple* de l'apôtre, qu'il oppose à une telle vie (v. 7-9), devait les couvrir de confusion, puisque lui, qui donnait ses *journées* à l'œuvre de son Maître, employait une partie de ses *nuits* à travailler de ses mains *afin de n'être à charge à aucun*. La loi du travail est universelle pour l'homme ; personne, et le chrétien moins que tout autre, ne peut manger son pain avec une bonne conscience, s'il ne se soumet à cette loi. (Vers. 10.) Ce désordre tenait sans doute, en partie, à la surexcitation causée par le premier zèle de la conversion, et surtout par l'attente du retour immédiat de Christ. (2 : 2 ; voy. l'introd.) Mais un tel état de choses, indépendamment de ses dangers pour la vie chrétienne, était propre à déshonorer l'Evangile aux yeux de ceux qui ne l'avaient point encore reçu. De là l'importance que l'apôtre attache à tout ramener à une vie bien ordonnée.

5. L'apôtre, dans l'admirable sagesse qui lui est donnée, redoute tous les extrêmes : s'il en est qui abusent de la charité de leurs frères pour vivre dans l'oisiveté, ce n'est point une raison pour ceux-ci de *se décourager* dans leurs bienfaits. Il y aura toujours des chrétiens pauvres qui en seront dignes.

6. Gr. « Si quelqu'un n'obéit point à notre parole par la lettre, signalez-le. » Ce que quelques-uns (Luther, Calvin, M. Rilliet entre autres) ont traduit : « Signalez-le par la lettre » (que vous nous écrirez), et ils pensent que Paul se réservait ainsi d'exercer lui-même cet acte de discipline. Gerlach aussi admet ce sens, qui n'est pourtant point probable. D'autres encore traduisent : « Signalez-le par cette lettre, » c'est-à-dire par l'autorité qu'elle vous donnera sur lui ; n'ayez plus de rapports avec lui, excluez-le.

III. 16-18. Vœux et salutation.

16 Or, que lui-même, le Seigneur de la paix, vous donne la paix en
tout temps, de toute manière ! Le Seigneur soit avec vous tous [1] ! —
17 La salutation est de ma propre main, à moi Paul, ce qui est un signe
18 en chaque lettre ; j'écris ainsi [2]. — La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous [3] !

Cette interprétation aussi est forcée. Dans la pensée de Paul, sa *parole* et sa *lettre* sont une même chose. Ce qu'il avait dit au sujet du *frère qui vit d'une manière déréglée* (v. 6) se rapportait surtout aux communications personnelles avec lui; maintenant, *s'il n'obéit pas* à l'exhortation de l'apôtre, il doit être publiquement *signalé* comme rebelle et exclu de toute communion avec l'Eglise, *afin qu'il en ait de la confusion* et, par là, qu'il rentre en lui-même. Néanmoins, de peur qu'il ne soit tout à fait découragé, l'apôtre veut que l'on unisse la charité à cet acte de sévérité. (Vers. 15.) C'est ici le premier exemple de discipline ecclésiastique dans l'Eglise primitive.

1. La sainte guerre que toute l'Eglise est appelée à faire au mal n'est point opposée à la *paix* ; elle est au contraire le moyen de l'obtenir. Mais l'apôtre n'attend la vraie paix que de Celui qui en est la source, et qu'il aime, à cause de cela, à nommer le *Seigneur de la paix*, ou ailleurs « le Dieu de la paix. » (1 Thes. 5 : 23 ; Hébr. 13 : 20.)

2. L'apôtre veut que ses lecteurs reconnaissent à son écriture l'authenticité de sa lettre. (1 Cor. 16 : 21 ; Col. 4 : 18.) Il insiste sur cette remarque à cause de la lettre qu'on lui avait faussement attribuée. (2 : 2.) D'autres voient le *signe* donné par Paul, non seulement dans son écriture, mais aussi dans le vœu apostolique (v. 18), qui termine toutes ses épîtres. L'une et l'autre pensée sont vraies.

3. « Toutes les civilités du grand docteur de la *grâce* se bornent à la souhaiter à ses amis. C'est son caractère et son seing, parce que c'est l'effusion continuelle de son cœur. Aimons-la avec lui cette grâce sans laquelle nous ne pouvons rien aimer qu'à notre condamnation. » *Quesnel.*

ÉPITRES PASTORALES

A TIMOTHÉE ET A TITE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Les deux lettres à Timothée et celle à Tite ont été nommées *épîtres pastorales*, parce qu'elles renferment surtout des instructions et des directions sur le gouvernement des Eglises (1 Tim. 3 : 15) et sur « l'œuvre d'un évangéliste. » (2 Tim. 4 : 5.) Nous devons examiner d'abord, dans une *Introduction générale*, les questions critiques qui les concernent toutes trois ensemble.

Les deux premières de ces lettres pastorales sont adressées à Timothée, l'un des disciples de Paul, qui fut durant de longues années son compagnon d'œuvre, et pour lequel l'apôtre avait toute la tendresse d'un père. (1 Tim. 1 : 2; 2 Tim. 1 : 2.) Timothée était né vraisemblablement en Lycaonie, dans l'Asie Mineure, d'un père grec, mais d'une mère israélite. (Act. 16 : 1.) Celle-ci, Eunice, femme pieuse, comme l'avait été sa propre mère (2 Tim. 1 : 5), avait élevé son fils dans des sentiments religieux, le nourrissant, dès ses plus tendres années, de la vérité qu'elle trouvait dans les saintes lettres. (2 Tim. 3 : 15.) Ainsi préparé à recevoir l'Evangile, ce fut probablement de la bouche même de Paul qu'il l'entendit prêcher pour la première fois et dans son propre pays. (Act. 14 : 6, 7 ; comp. 2 Tim. 3 : 10-14.) Aussi l'apôtre l'appelle-t-il fréquemment son « enfant bien-aimé » (1 Cor. 4 : 17 ; 2 Tim. 1 : 2), son « légitime enfant en la foi.» (1 Tim. 1 : 2, 18.) Paul le retrouva lors de son second voyage missionnaire dans les mêmes contrées, converti au christianisme et « ayant un bon témoignage des frères qui étaient à Lystre et à Iconie. » (Act. 16 : 1, 2.) Il voulut se l'attacher comme compagnon d'œuvre, et il le prit en effet avec lui après l'avoir fait circoncire, afin qu'il n'eût pas contre lui les préventions des Juifs. (Act. 16 : 3, note.) Ce fut sans doute alors aussi

que Timothée, ayant fait profession de sa foi (1 Tim. 6 : 12), reçut l'imposition des mains par les anciens de l'Eglise (1 Tim. 4 : 14 ; 2 Tim. : 1 : 6), bien qu'il fût encore très jeune. (1 Tim. 4 : 12.) — Dès ce moment, nous le trouvons presque constamment auprès de l'apôtre ou faisant sous sa direction des voyages pour le bien des Eglises. Il l'accompagne dans sa première mission en Europe, évangélise avec lui les villes de Philippes, de Thessalonique, de Bérée (Act. 16 : 4-7 ; 17 : 14) ; il reste quelque temps dans cette dernière ville avec Silas, mais bientôt il rejoint Paul à Athènes, d'où celui-ci le renvoie à Thessalonique pour y affermir l'Eglise et lui en rapporter des nouvelles. (Act. 17 : 14, 15 ; comp. 1 Thes. 3 : 1-5.) Il revient, en effet, auprès de l'apôtre à Corinthe, où ce dernier s'était rendu (Act. 18 : 1-5) et où l'un et l'autre étaient encore, lorsque Paul écrit, à peu d'intervalle, les deux épîtres aux Thessaloniciens. (1 Thes. 1 : 1; 2 Thes. 1 : 1; comp. 2 Cor. 1 : 19.) Plus tard, durant le long séjour que Paul fit à Ephèse, Timothée est auprès de lui et il l'envoie de là en Macédoine (Act. 19 : 22), où les deux serviteurs de Dieu se trouvent réunis quand Paul adresse aux Corinthiens sa seconde épître (2 Cor. 1 : 1), aussi bien que lorsqu'il écrit de Corinthe aux Romains. (Rom. 16 : 21.) Paul partit peu après pour son cinquième et dernier voyage à Jérusalem. Timothée est mentionné parmi ceux qui l'accompagnèrent jusqu'en Asie. (Act. 20 : 4.) Il n'est pas sûr qu'il l'ait suivi jusqu'à Jérusalem, mais nous le retrouvons à Rome, partageant la captivité du grand apôtre, comme on le voit par les lettres écrites à cette époque. (Philip. 1 : 1 ; Col. 1 : 1 ; Philém. 1.) Vers la fin de cette captivité, Paul exprime aux Philippiens l'intention de leur envoyer bientôt Timothée. (Philip. 2 : 19 et suiv.) — Dès lors le Nouveau Testament garde le silence sur ce disciple, et il ne reste plus à son sujet que les données renfermées dans nos deux épîtres et la mention qu'on trouve dans Hébr. 13 : 23. Selon la tradition ecclésiastique, il fut le premier évêque d'Ephèse (Eusèbe, *Hist. ecclés.* III, 4), où il souffrit le martyre. — Quant à Tite, auquel est adressée l'une des trois pastorales, voir l'Introduction spéciale à cette épître.

2. Depuis le moment où Paul écrit aux Philippiens et leur fait espérer l'envoi de Timothée, faute de données historiques positives, tout est incertitude quant à la vie de ces deux serviteurs de Christ, quant à leurs rapports et, par conséquent, aux *circonstances de temps et de lieux* où furent écrites les deux lettres à Timothée et l'épître à Tite. Les théologiens qui admettent l'authenticité de ces lettres se divisent en deux classes, selon qu'ils repoussent ou admettent la tradition ecclésiastique de deux

emprisonnements de Paul à Rome. Nous ne pouvons qu'indiquer les résultats actuels de la critique dans l'une et l'autre de ces suppositions.

1° Une lecture attentive de ces trois écrits nous révèle dès l'abord certains caractères qu'ils ont en commun, qui nous font reconnaître un seul et même auteur, aussi bien qu'une seule et même époque pour leur composition. Pour ce qui concerne l'auteur, c'est une similarité frappante de pensée, de style et même d'expressions, qui leur sont exclusivement propres et qui ne se retrouvent pas dans les épîtres de Paul, au point qu'on tire de ce fait un argument contre leur authenticité. Pour ce qui concerne le temps où ces écrits furent composés, même similarité : c'est le même état des Eglises, tant à l'égard de leur développement intérieur, que sous le rapport des hérésies que l'auteur signale et combat. Or, cet état de choses révèle avec évidence une époque beaucoup plus avancée que celle où Paul écrivait ses premières lettres. Les Eglises se sont constituées ; elles ont leurs conducteurs spirituels, anciens et diacres ; et les trois épîtres renferment les mêmes instructions relatives au gouvernement de l'Eglise. Les hérésies que Paul, à la fin de son ministère actif, annonçait comme un malheur futur (Act. 20 : 29, 30), sont maintenant en plein développement dans les troupeaux. (Voir plus loin N° 4.)— Cependant la critique qui n'admet qu'une seule captivité de Paul à Rome cherche, à grand renfort de combinaisons et d'hypothèses, dans la vie antérieure de l'apôtre, une place où elle puisse intercaler la première épître à Timothée et l'épître à Tite. Ainsi, pour rendre compte du moment où Paul, quittant Ephèse, y laisse son disciple (1 Tim. 1 : 3), elle admet qu'il s'agit de son départ d'Ephèse pour Corinthe (Act. 20 : 1), et c'est vers ce temps qu'elle place la première épître à Timothée, c'est-à-dire à l'époque de la seconde aux Corinthiens. Ainsi encore pour l'épître à Tite, écrite après un séjour de l'apôtre dans l'île de Crète, dont le livre des Actes ne dit rien (Tite 1 : 5), cette même critique en est réduite à inventer un voyage missionnaire de Paul dans cette île pendant son séjour prolongé à Ephèse. Mais ces combinaisons sont tellement en contradiction avec les faits et les textes, qu'elles ne parviennent pas à créer la conviction. Et en outre, elles viennent toutes se heurter à une grave difficulté : elles ne peuvent rendre compte de la différence entre l'état des Eglises à l'époque plus ancienne des écrits reconnus de Paul, et celui que révèlent nos épîtres. — Quant à la seconde épître à Timothée, que les mêmes critiques placent à la fin de la captivité unique de l'apôtre, les contradictions abondent bien plus encore entre cette épître et celles qu'il écrivait à la même époque. Ainsi, à l'époque des premières épîtres, Timo-

thée était auprès de lui (Philip. 1 : 1 ; 2 : 19; Col. 1 : 1; Philém. 1) : quand l'apôtre écrit 2 Tim., Timothée est absent et Paul l'invite à venir promptement (2 Tim. 4 : 9) ; alors l'apôtre était entouré de plusieurs disciples (Col. 4 : 10, 14; Philém. 23, 24): maintenant, tous l'ont abandonné (2 Tim. 1 : 15 ; 4 : 16) ; alors Démas était près de Paul qui salue les frères de sa part (Col. 4 : 14 ; Philém. 24): maintenant, « Démas l'a abandonné, ayant aimé le présent siècle » (2 Tim. 4 : 10) ; alors, Paul, bien que préparé à toute la volonté de Dieu, exprimait la persuasion qu'il serait rendu à la liberté (Philip. 1 : 25), il demandait même à Philémon de lui préparer un logement (22) : maintenant, il parle comme ayant devant lui la couronne du martyre. (2 Tim. 4 : 6-8.) — Il est vrai que pour ceux qui font dater les lettres aux Ephésiens, aux Colossiens et à Philémon de l'époque de la captivité de Paul à Césarée, ces contradictions disparaissent en partie. Mais leur thèse, dans la question qui nous occupe, n'en devient pas meilleure. Il suffit, pour le prouver, de citer une seule des impossibilités historiques auxquelles ils viennent se heurter. Paul apprend à son disciple que, durant son voyage à Rome, Eraste est resté à Corinthe, et qu'il a laissé Trophime malade à Milet (2 Tim. 4 : 20) ; or, dans la navigation racontée par Luc (Act. 27 et 28), l'apôtre ne toucha ni à Milet ni à Corinthe ; il s'agit donc d'un autre voyage. Les hypothèses par lesquelles les partisans d'une captivité unique cherchent à résoudre cette seule difficulté sont de véritables défaites. — Enfin, les combinaisons qui nous occupent ont toujours le tort de mettre un intervalle de cinq ou six années au moins entre 1 Timothée et Tite d'une part, et 2 Timothée d'autre part; or, tout dans ces écrits indique qu'ils appartiennent à la même époque.

2° En admettant que Paul fut délivré de sa première captivité et subit un second emprisonnement, c'est sans doute aussi par des hypothèses qu'on cherche à rendre compte de l'origine de nos trois écrits ; mais ces hypothèses, loin d'être en contradiction avec le contenu de ces trois épîtres et avec les autres données du Nouveau Testament, en rendent compte d'une manière satisfaisante. — Dans cette supposition, la combinaison la plus probable des faits serait celle-ci : Paul, conduit prisonnier à Rome en 61, y resta deux ans. (Act. 28 : 30.) Selon son attente (Philip. 1 : 25 ; Philém. 22), il fut mis en liberté à la fin de 63 ou au commencement de 64, avant la grande persécution qui suivit l'incendie de Rome sous Néron. Il exécuta alors son dessein de retourner en Orient ; il prêcha l'Evangile dans l'île de Crète, où il laissa Tite pour continuer son œuvre. (Tite 1 : 5.) De là il se rendit à Ephèse, où il laissa Timothée en partant lui-même pour la Macédoine. (1 Tim. 1 : 3.) C'est pendant ce voyage qu'il

écrivit la *première épître à Timothée*, puis l'*épître à Tite*, auquel il annonce son dessein de passer l'hiver à Nicopolis en Epire. (Tite 3 : 12.) L'année suivante il retourna à Ephèse en passant par Troas (2 Tim. 4 : 13), puis il se rendit par Milet, où il laissa Trophime malade (2 Tim. 4 : 20), à Corinthe, où resta Eraste qui l'accompagnait. C'est de là qu'il serait parti pour un dernier voyage en Occident. Put-il alors exécuter son ancien projet de porter l'Evangile jusqu'en Espagne (Rom. 15 : 24) ? ou bien, est-ce pendant ce voyage même qu'il fut arrêté et reconduit à Rome ? cela est incertain. Il subit à Rome une seconde captivité dont on ne peut déterminer la durée et, près de souffrir le martyre, il écrivit sa *seconde épître à Timothée* (2 Tim. 2 : 9 ; 4 : 7), dans laquelle il appelle auprès de lui comme dernière consolation, ce disciple bien-aimé. (2 Tim. 4 : 9.) Ce fait est du reste en harmonie avec la tradition ecclésiastique, qui nous apprend que Paul fut mis à mort, à Rome, vers la fin du règne de Néron.

3. Mais cette seconde captivité de Paul, que nous venons d'admettre par hypothèse, a-t-elle quelque fondement historique, ou du moins quelque vraisemblance ? Elle est révoquée en doute par des critiques éminents, dont plusieurs admettent, malgré cela, l'authenticité de nos trois épîtres. Et pourtant il n'existe aucune preuve, ni historique ni exégétique, qui s'oppose d'une manière péremptoire à la supposition d'une seconde captivité. Au contraire, l'authenticité des pastorales admise, on est très naturellement conduit à cette pensée, parce que toutes les données historiques et tout le contenu des lettres pastorales nous placent en présence d'une époque postérieure à celle qu'il faut leur assigner dans l'hypothèse opposée. Et d'autre part, conçoit-on l'auteur du livre des Actes, conduisant le grand apôtre jusqu'au terme de ses deux ans de captivité à Rome, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa mort, sans dire un mot de cette mort ? Qui n'en conclurait qu'elle n'eut lieu que plus tard ?

Or la seconde captivité que le Nouveau Testament fait conjecturer comme probable, est positivement affirmée par la tradition ecclésiastique des premiers siècles. Le voyage de Paul en Occident (« aux limites de l'Occident »), qui ne peut avoir eu lieu qu'après sa première captivité, est affirmé par Clément de Rome (peut-être un disciple de Paul, Philip. 4 : 3), dès la fin du premier siècle ou le commencement du second, dans son *Epître aux Corinthiens* 5. Le même fait se retrouve dans un fragment du canon de Muratori (milieu du second siècle) [1]. La tradition d'une déli-

[1] Observons pourtant, pour être tout à fait impartial, que les témoignages de Clément de Rome et du canon de Muratori sont contestés par quelques-uns. Les termes

vrance et d'une seconde captivité devient générale dès le quatrième siècle : Eusèbe, Jérôme, Chrysostome, Théodore de Mopsueste la rapportent comme un fait admis en leur temps. « On rapporte, dit Eusèbe, que s'étant alors justifié, l'apôtre partit de Rome pour prêcher l'Evangile ailleurs, qu'il y revint une seconde fois et y souffrit le martyre. Ce fut alors qu'étant dans les liens il écrivit sa seconde épître à Timothée. » Puis, après avoir cité un passage de cette épître, l'historien ajoute cette réflexion qui ne laisse aucun doute sur sa conviction personnelle : « J'ai dit ceci pour montrer que Paul ne souffrit pas le martyre la première fois qu'il alla à Rome, selon le récit de Luc. Car il paraît que Néron, qui était alors d'un caractère moins cruel, se contenta des raisons que Paul lui proposa pour la défense de notre religion, mais que, s'étant abandonné depuis à toutes sortes de violences, il en fit sentir les effets aux apôtres aussi bien qu'aux autres. » (Eusèbe, *Hist. ecclés.* II, 22.) — Il faut ajouter que cette tradition est seule en harmonie avec le fait, non moins universellement admis dans les premiers siècles, de la mort de Paul et de Pierre vers la fin du règne de Néron. Aussi la critique tend-elle aujourd'hui à revenir à l'opinion que nous venons d'exposer sur les épîtres pastorales, opinion défendue d'une manière si convaincante par Néander dans son *Histoire du siècle apostolique* [1].

4. Du reste, l'état spirituel des Eglises d'Asie, tel qu'il ressort des épîtres pastorales, est en parfaite harmonie avec ce que nous en connaissons par d'autres lettres de l'apôtre Paul, sauf qu'il suppose une époque

de Clément, marqués d'une certaine emphase, n'impliquent pas nécessairement le voyage de Paul en Espagne ; ils pourraient désigner simplement l'arrivée de Paul à Rome, que Clément appellerait « les limites de l'Occident. » Quant au canon de Muratori, il ne saurait être invoqué non plus comme une preuve certaine, puisqu'il y a une lacune dans le texte et que, suivant le mot qu'on supplée, la signification du passage change du tout au tout.

[1] Tom. I, pag. 389 et suiv. de la 1re édit. allemande ; traduction de Fontanès, tom. I, pag. 242 et suiv. — Ces questions difficiles ont été traitées à fond et résolues dans le même sens par Huther : *Epîtres à Timothée et à Tite* (introd.), faisant partie du *Commentaire critique et exégétique* de Meyer. Voir aussi l'art. *Paulus*, de J.-P. Lange, dans l'*Encyclopédie* de Herzog, le *Siècle apostolique*, du même auteur, un travail de M. L. Ruffet : *Saint Paul, sa double captivité à Rome* (Paris, Meyrueis, 1860), et une étude récente de M. Bertrand : *Essai critique sur l'authenticité des épîtres pastorales.* (1887.) — Pour l'opinion opposée, voir entre autres : Reuss, *Geschichte der heil. Schriften N. T.* Dans les premières éditions de cet ouvrage Reuss admettait l'authenticité des trois pastorales. Il se montre très hésitant dans la 5e édit. (1874), et enfin dans sa *Bible, Ep. paulin.* II, pag. 245 et suiv., 309 et suiv., il n'admet plus que 2 Tim., qu'il place avant les Philippiens. — Voir aussi M. A. Sabatier, articles *Pastorales* et *Paul* dans l'*Encycl. des sciences religieuses.*

beaucoup plus avancée. En lisant sans prévention les recommandations que Paul adresse à ses disciples, on demeure convaincu qu'elles conviennent entièrement à cette phase postérieure du développement des Eglises. « Il n'est pas, dit Néander, en parlant de la 1re épître à Timothée, il n'est pas, dans l'histoire de saint Paul, d'époque antérieure où il eût pu écrire ce qu'il lui dit sur la congrégation d'Ephèse à la tête de laquelle il l'avait laissé. Cette lettre suppose une Eglise depuis longtemps établie, où des troubles survenus nécessitaient une nouvelle organisation, et dont il fallait déposer quelques chefs pour en nommer d'autres. Les nouveaux docteurs, qui s'étaient répandus en Asie Mineure pendant la captivité de Paul, avaient acquis une grande influence dans l'Eglise d'Ephèse. Comme Paul l'avait craint d'avance, plusieurs chefs des troupeaux s'étaient laissé entraîner par l'esprit de la fausse doctrine. Les docteurs dont il est ici question ont les mêmes traits caractéristiques que ceux qui s'introduisirent à Colosses, pendant la détention de Paul : c'étaient des judaïsants [1]. Ils soutenaient, comme les autres judaïsants, la nécessité d'observer la loi mosaïque, mais ils se distinguaient par une tendance théosophique et ascétique. Ils enseignaient l'abstention de certains aliments, ils prescrivaient le célibat comme une partie essentielle de la profession chrétienne (1 Tim. 4 : 3-5) : préceptes qui se liaient à leurs théories. Ils prétendaient avoir une science supérieure (*gnose*, la *philosophie* de l'épître aux Colossiens 2 : 8), et c'est elle qui les avait fait dévier de la simplicité de la foi. (1 Tim. 6 : 20, 21 ; 2 Tim. 2 : 14, 16, 18, 23 ; comp. Tite 1 : 10 ; 3 : 9.) Comme les faux docteurs de Colosses, ils enseignaient des fables sur l'origine et la propagation des esprits. (1 Tim. 1 : 4 ; 2 Tim. 4 : 4 ; comp. Tite 3 : 9.) La lutte contre cette fausse gnose dut occuper beaucoup les Eglises de ces contrées.... » Quant à l'état moral des faux docteurs et de ceux qu'ils séduisaient, Paul porte sur eux des jugements très sévères, qui montrent que l'erreur avait eu le temps de produire tous ses mauvais fruits. Ayant abandonné la foi et la bonne conscience (1 Tim. 1 : 5, 6 ; 2 Tim. 2 : 18), ils étaient étrangers à la vérité, s'en montrant les adversaires (1 Tim. 6 : 5 ; 2 Tim. 2 : 18 ; 3 : 8 ; Tite 1 : 14) ; corrompus dans leur conscience et dans leur vie (1 Tim. 4 : 2 ; 6 : 5 ; Tite 1 : 16 ; 3 : 11 ; 2 Tim. 3 : 13), ils exerçaient sur d'autres une pernicieuse influence (Tite 1 : 10, 11), et cela dans des vues intéressées (1 Tim. 6 : 5 ; Tite 1 : 11) ou parce qu'ils étaient enflés d'orgueil. (1 Tim. 6 : 4.) — Sans doute les enseignements que Paul

[1] Voir l'introd. à l'épître aux Col. et 1 Tim. 1 : 7 et suiv.; comp. Tite 1 : 10-14.

expose dans ces lettres n'étaient pas nouveaux pour ses compagnons d'œuvre ; mais ils acquéraient une valeur spéciale par le fait que l'apôtre les avait fixés par écrit à leur intention. En même temps ces épîtres leur servaient, auprès des Eglises, comme de lettres de créance et augmentaient leur autorité morale. Ainsi sont nées, sous la direction de l'Esprit de Dieu, ces épîtres pastorales qui nous ouvrent des perspectives si variées sur la vie et le gouvernement des Eglises au siècle apostolique, qui renferment pour tous les âges de si importantes vérités, qui surtout fournissent au ministère évangélique des directions et des lumières dont l'absence laisserait un vide sensible dans les écrits du Nouveau Testament.

5. Jusqu'ici nous avons parlé de ces trois écrits dans la supposition qu'ils ont l'apôtre Paul pour auteur. Y a-t-il des raisons suffisantes pour justifier cette supposition ? Il faut consulter sur cette question, qui n'est pas non plus sans difficultés, les témoignages *externes*, concernant ces épîtres, et leurs caractères *internes*.

1° Les témoignages historiques sont aussi concluants en faveur de l'authenticité des pastorales que pour aucun autre livre du Nouveau Testament. Eusèbe enregistre ces épîtres au nombre des *homologoumena* (livres reconnus), n'ayant pas trouvé dans l'Eglise le moindre doute sur leur authenticité. Elles paraissent comme épîtres de Paul dans le canon de Muratori et dans les versions les plus anciennes, en particulier dans la Peschitho (version syriaque). Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Jérôme, Origène, les citent fréquemment comme écrits de l'apôtre. En remontant jusqu'aux Pères apostoliques, Clément de Rome, Ignace, Polycarpe, Justin, on retrouve nos épîtres dont ils citent des passages entiers ou des expressions qui leur sont exclusivement propres. Il en est de même de Théophile d'Antioche et de divers autres documents de l'antiquité. (Voir ces citations dans Huther, introd., pag. 44 et suiv., et dans Kirchhofer, pag. 220.) Quelques sectes hérétiques (Marcion) ne les recevaient pas ; mais il est clair que ce témoignage négatif n'a aucune importance en présence de l'unanimité de l'Eglise. Aussi les épîtres pastorales ont-elles été universellement reçues jusqu'à notre siècle. Schleiermacher commença à élever des doutes sur la première à Timothée ; il fut suivi par d'autres critiques qui, par les mêmes procédés, dirigèrent leurs attaques contre les deux autres épîtres. En effet, la ressemblance et les rapports essentiels de nos trois épîtres ne permettent guère, en rejetant l'une, de conserver les autres.

2° Parmi les raisons de *critique interne*, arrivant à une conclusion négative, il faut noter en *première* ligne la difficulté de trouver dans la vie de Paul une époque à laquelle on puisse placer chacune de ces trois lettres. Or, cette objection n'a de valeur que pour ceux qui nient une seconde captivité. Et encore faut-il ajouter (nous l'avons fait observer déjà) que plusieurs théologiens tout en rejetant le second emprisonnement admettent l'authenticité de nos épîtres malgré cette difficulté. Mais on a vu combien cette thèse est périlleuse.

Un *second* ordre de considérations, invoqué contre ces écrits, est emprunté à certaines idées et à plusieurs expressions de nos épîtres qui diffèrent essentiellement de la manière habituelle de l'apôtre. Ainsi : grâce, miséricorde et paix (1 Tim. 1 : 2 ; 2 Tim. 1 : 2 ; Tite 1 : 4) ; *saine* doctrine (1 Tim. 1 : 10 ; 2 Tim. 4 : 3 ; Tite 1 : 9 ; 2 : 1) ; *saines* paroles (1 Tim. 6 : 3 ; 2 Tim. 1 : 13 ; Tite 2 : 8) ; être *sain* en la foi (Tite 1 : 13 ; 2 : 2), la vie chrétienne désignée par le mot *piété* (1 Tim. 2 : 2 ; 3 : 16 ; 4 : 7, 8 ; 6 : 3, 6, 11 ; 2 Tim. 3 : 5 ; Tite 1 : 1) ; vivre *pieusement* (2 Tim. 3 : 12 ; Tite 2 : 12) ; *fables* (1 Tim. 1 : 4 ; 4 : 7 ; 2 Tim. 4 : 4 ; Tite 1 : 14) ; *contestations* (1 Tim. 1 : 4 ; 6 : 4 ; 2 Tim. 2 : 23 ; Tite 3 : 9) ; *généalogies* (1 Tim. 1 : 4 ; Tite 3 : 9) ; *vains* discours (1 Tim. 1 : 6 ; Tite 1 : 10) ; *disputes de mots* (logomachies, 1 Tim. 6 : 4 ; 2 Tim. 2 : 14) ; *Sauveur* appliqué à Dieu (1 Tim. 1 : 1 ; 2 : 3 ; 4 : 10 ; Tite 1 : 3 ; 2 : 10) ; *dépôt* (1 Tim. 6 : 20 ; 2 Tim. 1 : 12, 14), etc. — Il faut reconnaître ces différences de pensée et de style. Mais si l'on considère qu'elles sont communes à nos trois épîtres et prouvent que celles-ci ont été écrites à la même époque, que cette époque est postérieure de plusieurs années aux autres lettres de Paul, qu'il s'adresse ici, non à des Eglises, mais à ses compagnons d'œuvre, que les sujets qu'il traite sont d'une nature spéciale et ressortent de circonstances très différentes et de besoins nouveaux, on comprendra qu'il serait au moins très hasardé d'en rien conclure contre l'authenticité de ces écrits. Il n'est aucun auteur, écrivant à des années d'intervalle, chez lequel on ne puisse signaler des différences de style beaucoup plus marquées.

La critique a opposé à l'authenticité des épîtres pastorales un *troisième* ordre d'objections tirées du développement avancé qu'elles supposent, soit dans la constitution des Eglises, soit dans les hérésies signalées et combattues par l'auteur. — La constitution des Eglises, a-t-on dit, est tellement réglée, les charges d'*évêques*, d'*anciens*, de *diacres* tellement ordonnées, qu'elles forment une hiérarchie comme il ne s'en développa qu'après le siècle apostolique. Bien plus, on trouve une institution qui ne

parut que plus tard, celle des *veuves*, enregistrées comme telles dans l'Eglise. (1 Tim. 5 : 9.) Sur ce dernier point, nous pouvons renvoyer à l'explication du passage. Quant aux emplois dans l'Eglise, il est difficile de voir dans l'objection qu'on en tire autre chose qu'un malentendu. Les diacres, on le sait, furent établis dès les premiers temps de l'Eglise de Jérusalem, et le même besoin dut en provoquer partout l'institution. Pour ce qui est des anciens, ils existaient dès les premiers temps dans les Eglises de Judée. (Act. 11 : 30.) Paul en établissait dans les Eglises qu'il fondait. (Act. 14 : 23.) Ils jugeaient avec les apôtres et les frères les questions de doctrine. (Act. 15.) Et quant à leur identité avec les évêques ou surveillants, elle est évidente avant la première captivité de l'apôtre (Act. 20 : 17 ; comp. v. 28) ; elle se retrouve non moins évidente dans nos épîtres. (Tite 1 : 5 ; comp. v. 7.) Où est la hiérarchie ? — Quant aux hérésies, telles qu'elles apparaissent dans les pastorales, il faut un haut degré de bonne volonté pour y reconnaître les systèmes gnostiques qui parurent plus tard. Si l'on se souvient que Paul avait découvert les premiers germes de ces erreurs dans les Eglises d'Asie avant son dernier voyage à Jérusalem (Act. 20 : 29-30) ; si l'on considère la manière dont, quatre ans plus tard, il en combattait le développement dans son épître aux Colossiens, n'est-il pas tout naturel que, quelques années après, ces erreurs fussent parvenues au point où nous les trouvons ici ?

Enfin, on a objecté contre les épîtres à Timothée la jeunesse qu'elles attribuent à ce disciple (1 Tim. 4 : 12 ; 2 Tim. 2 : 22) et certaines exhortations qui supposeraient qu'il était encore peu affermi. Or, dit-on, depuis de longues années, Timothée accompagnait l'apôtre dans ses voyages, il avait rempli d'importantes missions dans les Eglises, il avait fait ses preuves, et il n'était plus dans la première jeunesse. — Ces remarqnes ont certainement leur importance, et les passages signalés ne laissent pas que d'étonner au premier abord. Il faut, pour les comprendre, se bien représenter la situation de ces deux hommes et la nature de leurs rapports. D'après la chronologie la plus probable, il y avait environ douze ans que l'apôtre avait pour la première fois rencontré Timothée. (Act. 16 : 1.) Tout porte à croire que ce dernier était encore très jeune alors. Supposons-lui dix-huit ou vingt ans, il aurait eu à l'époque de nos lettres trente ou trente-deux ans. Si maintenant on considère l'âge de Paul, sa grande autorité, sa paternelle affection, la responsabilité qu'il imposait à son disciple en lui confiant, à sa place, la direction d'Eglises troublées par les partis et les hérésies, on avouera qu'il n'y a rien dans le langage de l'apôtre qui soit hors de la situation. Paul pouvait parler

ainsi à celui qu'il appelait son fils, son enfant. (1 Tim. 1 : 1 ; 2 Tim. 1 : 1.) Comprendrait-on mieux qu'un faussaire du second siècle eût attribué à ces deux hommes de tels rapports ? Avec la haute estime dont jouissait Timothée, il n'eût pas manqué d'en faire un saint.

On le voit, ces objections contre l'authenticité des épîtres pastorales ne sauraient contre-balancer l'unanimité des témoignages historiques en leur faveur, ni surtout le cachet apostolique et *paulinien* que ces écrits présentent à chaque page. La signature de l'apôtre des gentils que porte chacune de ces épîtres est bien authentique. Telle est du reste la conviction scientifique de la plupart des théologiens éminents de notre époque. Voici en quels termes B. Weiss conclut sa savante étude du problème des pastorales. (*Einleitung in das Neue Testament,* 1886, p. 283-322.) « Comme la délivrance de Paul de sa captivité à Rome n'est prouvée par aucun autre témoignage historique que par ces lettres, si elles sont authentiques, et comme leur authenticité ne peut être prouvée que si l'on admet cette délivrance, il faut avouer que la démonstration tourne dans un cercle et ne saurait aboutir à un jugement scientifique absolument concluant. Il faut concéder de plus que l'existence des erreurs combattues dans nos épîtres ne peut être historiquement établie, qu'on ne saurait fixer le moment où fut précisée l'organisation de l'Eglise et où la charge de l'enseignement fut unie à celle du gouvernement, et qu'on ne peut prouver, par conséquent, que les pastorales, qui supposent un tel état de choses, aient été écrites dans les années 65 et suivantes. Il faut concéder enfin qu'on ne saurait trancher d'une manière péremptoire la question de savoir si les différences de pensée et de style peuvent être expliquées par la différence des temps et la transformation qui s'est opérée dans l'esprit même de l'apôtre. — Mais il faut reconnaître également que, dans les circonstances qu'elles présupposent, nos lettres s'expliquent parfaitement, et que les difficultés qu'elles présentent sont levées par une exégèse impartiale. Ceux qui nient leur authenticité n'ont pu encore éclaircir le problème de leur origine et s'embarrassent dans des difficultés bien plus inextricables. Nos épîtres sont donc ce qu'elles prétendent être, des lettres de Paul datées de la dernière période de sa vie, période qui ne nous est pas autrement connue. »

PREMIÈRE

EPITRE DE PAUL A TIMOTHÉE

INTRODUCTION

Nous avons exposé, dans l'introduction générale aux pastorales, tout ce qui concerne les circonstances dans lesquelles fut composée cette épître. (Voir en particulier § 2.) Il nous reste seulement à en donner une analyse sommaire. La marche de la pensée dans ces lettres familières de l'apôtre, adressées à ses amis, n'est pas aussi régulière que dans ses autres épîtres destinées à exposer la doctrine chrétienne pour des Eglises. L'ordre des sujets qu'il traite dans sa *première à Timothée* peut être indiqué comme suit :

I. Après avoir salué son disciple, Paul lui rappelle qu'il l'a laissé à Ephèse pour y combattre l'influence des faux docteurs, dont les vaines spéculations sur les esprits et sur la loi ne présentent rien de plus élevé que le simple Evangile, vu que la loi elle-même, donnée pour les transgresseurs, n'a autre but que de les convaincre de péché. C'est l'Evangile de la grâce qui sauve le pécheur ; Paul le montre par son propre exemple et il presse Timothée d'y rester fidèle, mentionnant, comme un avertissement sévère, la chute de quelques frères séduits par l'erreur. (1 : 1-20.)

II. L'apôtre en vient ensuite à des recommandations particulières, selon les besoins qu'il reconnaît dans les Eglises. La pensée de la grâce de Dieu qui est offerte à tous, impose aux chrétiens le devoir de prier pour tous les hommes et spécialement pour ceux qui les gouvernent, afin qu'ils acceptent cette grâce. Cela est agréable à Dieu qui veut que tous soient sauvés et qui a établi pour cela le ministère de l'Evangile, dont Paul lui-même est revêtu. (2 : 1-7.) Les hommes doivent s'acquitter

partout de ce devoir de la prière, dans un esprit de paix ; les femmes se comporter modestement, apprendre dans le silence, se souvenant de la séduction d'Eve et de la chute. (2 : 8-15.)

III. Préceptes concernant les charges des anciens et des diacres dans l'Eglise. (3 : 1-13.)

IV. Paul expose à Timothée comment il doit se conduire lui-même dans la maison de Dieu, l'Eglise du Dieu vivant, qui repose sur le grand mystère de piété, Dieu manifesté en chair. Quant aux fausses doctrines, opposées à cette sainte vérité, il les caractérise et les juge. (3 : 14-16 à 4 : 1-5.)

V. Revenant à son disciple, il lui donne des directions au sujet de ces erreurs et de l'exercice de son ministère ; il lui recommande de veiller à son propre développement spirituel (4 : 6-16); il indique comment il doit se conduire à l'égard des gens âgés, des veuves, des anciens, des esclaves chrétiens. (5 : 1-25 à 6 : 1-2.)

VI. Dernières instructions concernant les faux docteurs, leur cupidité, les dangers de l'amour de l'argent (6 : 3-10) ; exhortations adressées à Timothée lui-même sur la fidélité dans sa propre vie spirituelle, dans son ministère ; sur les conseils à donner aux riches, sur le dépôt qui lui est confié, et qu'il doit opposer à une science faussement ainsi nommée. (6 : 11-21.)

PREMIÈRE

ÉPITRE DE PAUL A TIMOTHÉE

CHAPITRE I

I. *Paul, après avoir salué son disciple, lui rappelle qu'il l'a laissé à Ephèse pour s'opposer aux fausses doctrines qu'il caractérise en peu de mots, 1-11.* — II. *Il met en contraste avec ces fausses doctrines l'Evangile qu'il prêche, et par lequel il a obtenu miséricorde, 12-17.* — III. *Il exhorte Timothée à combattre avec une bonne conscience, et lui signale, comme avertissement, la chute d'Hyménée et d'Alexandre, 18-20.*

I. 1-11. Le véritable but de la Loi. Pourquoi Paul a laissé Timothée a Ephèse. Salutation. — 1° Signature et adresse de la lettre, vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Paul a laissé Timothée à Ephèse afin qu'il s'oppose à certains faux docteurs qui, s'attachant à des fables, provoquent dans l'Eglise de vaines disputes, et qu'il affermisse les âmes dans la dispensation divine. (3, 4.) — 3° Le but de l'Evangile est de produire la charité et une bonne conscience ; ceux qui s'en détournent se perdent en de vains raisonnements, n'entendant pas même ce qu'ils affirment avec tant d'assurance. (5-7.) — 4° La loi qu'ils prétendent soutenir a un tout autre but : elle est destinée, non à ceux qui sont justifiés par la grâce, mais aux transgresseurs qu'elle doit convaincre de péché ; c'est là ce qui est conforme à l'Evangile de la gloire de Dieu. (8-11.)

Paul, apôtre de Jésus-Christ, selon le commandement de Dieu notre 1
Sauveur et de Jésus-Christ notre espérance [1], — à Timothée, mon 2

1. *Paul* rappelle l'origine et l'autorité de son *apostolat* alors même qu'il s'adresse à un frère qui ne sera point tenté de révoquer en doute cette mission divine. (Act. 9 : 15 ; comp. Gal. 1 : 1, note.) — Dans les épîtres pastorales il donne souvent à Dieu le beau et doux nom de *Sauveur* (2 : 3 ; 4 : 10 ; Tite 1 : 3 ; 3 : 4), parce qu'il voit en lui la cause première du salut. (Comp. Jean 3 : 16.) Quant à celui qui l'accomplit, *Jésus-Christ*, Paul l'appelle *notre espérance*, parce qu'il en est seul le fondement, ou plutôt l'objet. Il devait trouver dans toutes ces expressions une consolation dont son cœur avait besoin lorsque, parvenu aux derniers temps de sa vie, fatigué de sa course, de ses travaux, de ses souffrances, il ne pouvait que soupirer après la délivrance finale. C'est ainsi encore qu'il emploie dans le vœu qu'il adresse à Dieu pour son disciple (v. 2) ce terme de *miséricorde*, qui ne paraît pas habituellement dans ses salutations apostoliques, mais qui trahit un sentiment toujours plus profond des misères humaines dont il avait tant souffert, et que ses derniers combats lui rendaient plus douloureuses encore. (Comp. v. 13-16.)

légitime enfant en la foi [1] : Grâce, miséricorde, paix, de la part de
Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur [2] !
3 Comme je t'exhortai, lorsque je partis pour la Macédoine, à de-
meurer à Ephèse, afin que tu recommandasses à certaines personnes
4 de n'enseigner point une autre doctrine, — et de ne point s'attacher
à des fables et à des généalogies interminables, qui produisent des
disputes plutôt qu'elles n'avancent la dispensation de Dieu, qui est
5 dans la foi [3].... — Or le but de la recommandation [4], c'est une cha-
rité qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une

1. Ce titre si rempli de paternelle affection confirme la pensée que c'était bien l'apôtre qui avait amené Timothée à la *foi*. (Voir l'introd. 1 ; comp. 1 Cor. 4 : 17.) Il y a dans cette paternité spirituelle une profonde réalité.

2. Voir Rom. 1 : 7, note.

3. L'apôtre n'a pas achevé cette longue phrase (v. 3, 4) que nous rendons telle qu'il l'a laissée. Il s'agit de bien saisir les pensées qui se pressent sous sa plume et qui souvent le détournent d'une construction rigoureusement grammaticale. — Il rappelle d'abord (v. 3) à son disciple qu'il l'a *exhorté à rester à Ephèse* dans un but important qu'il va indiquer. (v. 3 et 4.) Cela eut lieu *lorsqu'il partit d'Ephèse pour la Macédoine*. Or, on cherche en vain dans la vie de Paul, selon le récit des Actes, le voyage ici mentionné. On cite Act. 20 : 1-4, mais plusieurs circonstances ne coïncident pas. D'autres ont imaginé un voyage, qui ne serait pas raconté par Luc, mais sans aplanir les difficultés. Il est donc très probable qu'il s'agit d'une époque postérieure qui doit se placer après la première captivité de l'apôtre. (Voir l'introd. 2.) — Le but de l'apôtre, en laissant Timothée à Ephèse, était qu'il *recommandât à certaines personnes* (bien connues de lui) *de ne pas enseigner une autre doctrine* (Gr. « enseigner autrement ») que celle de Paul. C'est ce qu'il appelle ailleurs « prêcher un autre Evangile. » (Gal. 1 : 6 ; comp. 2 Cor. 11 : 4.) Ces fausses doctrines, il les désigne comme des *fables et des généalogies interminables*. Timothée savait certainement ce qu'il devait entendre par là. Aujourd'hui, les exégètes proposent les explications les plus diverses de ces termes. Les uns pensent qu'il s'agit des traditions fabuleuses par lesquelles les Juifs prétendaient expliquer l'Ancien Testament et qui ont formé peu à peu la science talmudique, aussi bien que des recherches généalogiques sur les ancêtres du Messie. Les autres appliquent ces mots aux vaines spéculations sur les ordres divers des anges, dont on trouve déjà des traces dans de précédentes épîtres. (Eph. 1 : 21 ; Col. 1 : 16 ; 2 : 10-15.) D'autres encore veulent retrouver ici les premiers germes des notions gnostiques sur des émanations successives d'êtres spirituels, toutes les perfections de Dieu s'engendrant les unes les autres dans une succession infinie, *interminable*. — Quel que fût le sens précis de ces erreurs, il est certain que l'imagination des fidèles n'ayant pour guide ni la raison ni la révélation, ne pouvait produire que des *disputes*, et non la *dispensation de Dieu, qui est dans la foi*. Le texte reçu lit ici l'*édification* de Dieu. Dans ce sens, l'apôtre voudrait parler d'une édification selon Dieu, opérée par lui, dont la *foi* est le vrai élément, et qu'il opposerait aux vaines spéculations. Mais au lieu de ce mot *édification*, la plupart des manuscrits portent l'expression que nous rendons par la *dispensation*, ou l'*économie* ou l'*administration* et qui désigne tout ce que Dieu a fait pour le salut des hommes. (Comp. Eph. 1 : 10 ; 3 : 2-9 ; ou encore 1 Cor. 9 : 17.) L'apôtre veut dire que cette dispensation de Dieu dans l'Evangile de sa grâce doit être reçue par la foi et n'est pas favorisée, *avancée* au milieu des hommes par les faux systèmes qu'il combat, mais tout au contraire. Ou bien, s'il prend ce mot dans le sens de 1 Cor. 9 : 17 (Comp. 4 : 1), c'est-à-dire comme signifiant l'*administration* du ministère évangélique, il entend que ceux qui sont revêtus par Dieu de cette charge doivent s'en acquitter *dans la foi* et non dans l'esprit de ces systèmes humains.

4. Ou de l'*avertissement*, de l'*exhortation*, de la *prédication*. (Comp. v. 18 ; 4 : 11 ; 5 : 7 ; 6 : 13.) L'apôtre reprend la pensée du v. 3, où se trouve le même mot, pour indiquer ce que Timothée devait faire à Ephèse.

foi sincère [1] ; — dont quelques-uns s'étant détournés, se sont égarés 6
dans de vains raisonnements [2] ; — prétendant être docteurs de la loi, 7
et ne sachant ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils affirment [3]. — Or, nous 8
savons que la loi est bonne, pourvu qu'on en use légitimement [4], —
sachant ceci, que ce n'est pas pour le juste que la loi est établie, 9
mais pour les iniques et les rebelles, les impies et les pécheurs, les
immoraux et les profanes, les meurtriers de père et de mère, les ho-
micides ; — les fornicateurs, les abominables, les voleurs d'hommes, 10
les menteurs, les parjures [5], et tout ce qui est contraire à la saine

1. La *charité*, qui est l'accomplissement de la loi (Rom. 13 : 10), est le *but* suprême de la rédemption, par conséquent aussi de toute proclamation de la vérité. Cet amour de Dieu et des hommes n'est compatible qu'avec un *cœur pur* de tout mauvais motif, de tout égoïsme, et avec une *conscience* qui a la paix de Dieu. L'homme ne peut aimer qu'un Dieu réconcilié, qui a pardonné ; et tout péché nouveau, dont on n'aurait pas obtenu le pardon, trouble la *bonne conscience*. Mais la principale source de cet amour, c'est la *foi*, une *foi sincère* (Gr. « sans hypocrisie ») qui ne se contente pas des apparences sans la réalité. C'est cette foi qui produit aussi la bonne conscience. (Voy. 1 : 19 ; 3 : 9 ; 2 Tim. 1 : 3 ; 2

2. Ou « vains discours ; » par où l'on peut entendre les vaines questions dont l'apôtre a parlé au v. 4. — Ils *se sont détournés*, non seulement de la « foi sincère » (v. 5), mais de tout ce qui constitue un vrai caractère chrétien, tel que Paul vient de le dépeindre.

3. Ce titre pompeux de *docteur de la loi* était sans doute celui que s'attribuaient les faux docteurs ; ce qui montre qu'ils étaient des chrétiens judaïsants. Plusieurs autres passages de nos épîtres confirment cette opinion. Et cependant ils n'entendaient ni la loi, ni les questions (v. 4 et 6) sur lesquelles ils parlaient avec tant d'assurance, et dont ils prétendaient trouver la solution dans l'Ancien Testament. S'ils avaient bien compris la loi, ils auraient aussi mieux compris l'Evangile. (Vers. 8.)

4. Par cette antithèse dans les mots : « la *loi* est bonne si quelqu'un en use *légitimement*, » l'apôtre veut dire que la loi atteint son but quand l'homme pénètre jusqu'à son essence même, et la saisit dans sa profonde spiritualité, quand il en éprouve la sainte influence, quand il est amené par elle à la connaissance de son péché et de sa corruption. (Rom. 7 : 7, 10, 14, notes.) Le Sauveur faisait appel à cet usage de la loi quand il y renvoyait ses auditeurs et leur disait qu'ils auraient la vie s'ils *pouvaient* l'accomplir. (Luc 10 : 28 ; 18 : 20 et suiv. ; comp. Rom. 10 : 5, note.) Mais la loi cessait d'être *bonne* quand elle devait servir à de vaines spéculations, et surtout lorsque, interprétée dans un sens extérieur et matériel, à la manière des pharisiens, elle ne servait plus qu'à nourrir l'illusion d'une orgueilleuse propre justice. (Voy. Math. 19 : 20.)

5. Pour comprendre ce passage sur la destination de la *loi*, il faut se rappeler l'enseignement apostolique touchant la justification. Celui que l'apôtre nomme *le juste* (v. 9), n'est jamais l'homme qui est parvenu à un certain degré de justice propre par l'observation de la loi (Rom. 3 : 20, note), mais le croyant qui est *justifié* devant Dieu par la foi. (Rom. 1 : 17, note ; 3 : 24, note.) Cette justification, fruit de sa réconciliation avec Dieu, rend le chrétien capable d'*aimer* la loi de Dieu, parce qu'il aime Dieu ; or, « l'amour est l'accomplissement de la loi. » (Rom. 13 : 10.) L'Esprit de Dieu, répandu dans ce cœur régénéré, y devient une loi vivante ; la loi écrite, avec ses prescriptions et ses condamnations, ne le régit plus, si ce n'est pour exercer toujours plus complètement en lui son ministère de mort (Rom. 7 : 10, note), et pour le rejeter plus complètement dans la foi. Le but de la loi est atteint quand elle s'est rendue superflue par son action même. (Rom. 6 : 14, note ; Gal. 5 : 18.) Mais il n'en est pas ainsi pour l'homme inconverti, à qui la loi n'a point encore fait sentir son péché ; la loi est là spécialement *pour lui*. Et l'apôtre choisit à dessein les termes les plus forts, cite les transgressions les plus grossières, afin de faire sentir d'autant plus vivement l'erreur des faux docteurs qui se glorifiaient de la loi, tout en en méconnaissant la spiritualité, et qui la considéraient comme supérieure à l'Evangile

11 doctrine [1], — selon l'Evangile de la gloire du Dieu bienheureux, qui
m'a été confié [2].

II. 12-17. L'efficacité de la grace prouvée par l'expérience de Paul. — 1° La grandeur de la miséricorde divine apparaît en ce que Paul a été appelé au service de Celui qu'il avait blasphémé, persécuté ; puisqu'une telle miséricorde lui a été faite et que cette grâce a surabondé, produisant en lui la foi et la charité, il est bien évident que Jésus-Christ est venu pour sauver les pécheurs. (12-15.) — 2° Le but de cette miséricorde était de manifester, dans l'exemple de Paul, toute la longanimité de Dieu pour ceux qui croiront ; c'est à ce sujet que Paul entonne un chant de louange. (16, 17.)

12 Je rends grâces à Celui qui m'a fortifié, Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidèle, en m'établissant dans le minis-
13 tère [3], — moi qui étais auparavant un blasphémateur et un persécuteur et un homme violent [4] ; mais j'ai obtenu miséricorde parce que

de la grâce, par lequel seul pourtant l'homme parvient à accomplir réellement la volonté de Dieu. En même temps, Paul laisse entrevoir (comme Rom. 2 : 17, suiv.) que ceux qui, dans leur aveuglement et leur orgueil, se glorifient de la loi, sont les premiers violateurs de la loi. — On peut remarquer que, dans ce triste catalogue des transgresseurs de la loi, l'apôtre nomme d'abord (en six termes divers) ceux qui pèchent contre Dieu et les choses saintes, puis ceux qui violent leurs obligations à l'égard du prochain. Dans cette dernière énumération, il suit à peu près l'ordre de la seconde table du décalogue. — Sur ce mot *voleurs d'hommes*, comp. Ex. 21 : 16, où il s'agit d'hommes qu'on dérobait pour les vendre comme esclaves. Ce crime n'a pas encore disparu de la terre.

1. On n'attendait pas ici ce mot de *saine doctrine*, mais plutôt quelque expression se rapportant à la morale et à la pratique du bien. Mais, pour les écrivains sacrés, la doctrine, ou la vérité, est inséparable de la sainteté, et l'erreur intimement unie au péché. Ainsi le terme même de saine doctrine, qui revient souvent dans les épîtres pastorales (6 : 3 ; 2 Tim. 1 : 13 ; 4 : 3 ; Tite 1 : 9-13 ; 2 : 1, 2), suppose qu'il peut y avoir une doctrine moralement *malsaine*, nuisible à la santé de l'âme. (6 : 4 ; 2 Tim. 2 : 16, 17.) C'est aussi pour cela qu'on trouve si souvent dans ces lettres l'idée que la *foi* ne saurait exister sans la *bonne conscience*. (Verset 5, note.)

2. Ces mots : *selon l'Evangile*, ne se rapportent pas seulement à ce qui précède immédiatement, comme s'ils devaient caractériser « la saine doctrine, » mais à toute la pensée exprimée aux v. 8-11 sur la vraie destination de la loi. L'Evangile confirme cette destination en mettant la loi à sa vraie place, en montrant que l'homme, humilié, condamné par cette loi, ne peut ensuite être sauvé que par la grâce. — C'est pour cela même que cet Evangile est si *glorieux* aux yeux de l'apôtre : l'*Evangile de la gloire du Dieu bienheureux*. Il proclame la *gloire*, la miséricorde, l'amour de ce *Dieu* souverainement *heureux*, qui veut, par l'Evangile, faire part de ce *bonheur* suprême à de pauvres et misérables créatures.

3. Gr. « pour le service. » — La mention de l'Evangile qui lui a été confié (v. 11) conduit Paul à proclamer la parfaite gratuité de ce don, qu'il oppose aux mérites acquis au moyen de la loi. (Vers. 8 et suiv.) Or, la manière la plus frappante d'exprimer cette vérité, c'est assurément de la montrer réalisée dans un *fait*, dans sa propre histoire qu'il rappelle ici (v. 12-17), pour en conclure la grande affirmation du v. 15. Ainsi s'explique et se justifie cette apparente digression qui rentre parfaitement dans l'ensemble de la pensée de l'apôtre. — Par cette *action de grâces*, Paul attribue à *Jésus-Christ son Seigneur* toute la *force* qu'il a mise ensuite au service de son Maître. S'il mentionne sa propre *fidélité*, c'est assurément pour la faire remonter à la même source, comme le prouve abondamment la profonde humilité, la douloureuse repentance avec laquelle il va parler de lui-même.

4. *Blasphémateur* envers Dieu et l'Evangile de sa grâce ; *persécuteur* à

j'ai agi par ignorance, dans l'incrédulité[1]; — mais la grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et la charité qui est en Jésus-Christ[2]. — Cette parole est certaine, et digne de toute acceptation[3], que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier[4]. — Mais à cause de ceci j'ai obtenu miséricorde, afin que Jésus-Christ fît voir, en moi le premier, toute sa longanimité, pour que je servisse d'exemple à ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle[5]. — Or, au Roi des siècles, incorruptible, invisible, seul Dieu, soit honneur et gloire, aux siècles des siècles. Amen[6]!

14 15 16 17

l'égard des enfants de Dieu; *violent* dans son caractère charnel et orgueilleux. Paul nomme ses péchés par le nom qui leur est propre, sans aucun ménagement. Plus il s'humilie, plus il exalte la grâce gratuite qui l'a sauvé. (Vers. 14.)

1. Gr. « Parce que, ignorant, je l'ai fait par incrédulité. » Si l'*ignorance* atténue son péché, l'*incrédulité* l'aggrave. Paul ne veut donc pas s'excuser par ces mots, mais au contraire, il veut décrire plus vivement encore sa profonde misère. (Vers. 15.) L'ignorance comporte la possibilité du salut. (Luc 23 : 34, note.) Le salut ne devient impossible que lorsque l'homme reconnaissant la Parole et l'œuvre de Dieu comme étant de Dieu, les blasphème et les foule aux pieds. C'est là le péché contre le Saint-Esprit. (Math. 12 : 31, 32.)

2. Plus sa culpabilité était grande, plus il a fallu que la *grâce surabondât* en lui pour y produire la *foi* au lieu de l'incrédulité (v. 13), et l'*amour* au lieu de la haine et de la violence du persécuteur. Tout cela, il ne se lasse pas de le répéter, il l'a trouvé *en Jésus-Christ*.

3. Gr. « Cette parole est *fidèle*, » ou littéralement « *fidèle* est cette parole, » belle expression propre à nos épîtres pastorales. (3 : 1; 4 : 9; 2 Tim. 2 : 11; Tite 3 : 8.) Et parce que cette parole est fidèle, elle est *digne d'être acceptée*, reçue par tous à cœur ouvert, avec la plus vive reconnaissance.

4. Ils ignorent absolument la nature de la repentance ceux qui trouvent exagérée cette expression de l'humilité de l'apôtre. Si chaque chrétien a plus ou moins le sentiment qu'à tout prendre il est le plus misérable de tous les pécheurs, et doit « estimer les autres plus excellents que lui-même, » combien plus Paul, avec le terrible souvenir qu'il vient d'exprimer, d'avoir haï, persécuté son Sauveur, et blasphémé contre Dieu! (Comp. Eph. 3 : 8, note.) — Quant à la grande et magnifique vérité exprimée dans ce verset, elle ne fait que redire, dans un style qui rappelle celui de saint Jean, la parole du Sauveur lui-même. (Math. 18 : 11; Luc 19 : 10.)

5. La *miséricorde* qui a été faite à l'apôtre, avait pour but de l'établir comme un *exemple* qui pût servir éternellement à la consolation et à l'encouragement des pécheurs les plus disposés à désespérer. En s'exprimant ainsi, l'apôtre montre encore une profonde humilité, puisqu'il donne à entendre que le but de cette divine miséricorde n'était pas son salut, à lui, mais le salut des autres. Et en même temps qu'aurait-il pu dire de plus persuasif, de plus émouvant pour prouver les richesses de la grâce de Dieu, manifestées dans l'Evangile? « Un exemple nous fera mieux sentir ce qu'il a voulu exprimer. Représentez-vous une cité populeuse dont tous les habitants se sont rendus criminels envers leur prince, les uns plus, les autres moins. Parmi eux, il en est un qui est, plus que tous, coupable et digne de condamnation. On annonce à tous que le roi fait grâce; nul ne le croit entièrement jusqu'à ce qu'ils voient que celui-là aussi a obtenu son pardon, qui est le plus criminel de tous; mais après ce fait, il n'y a plus de doute. Ainsi, dit Paul, Dieu, voulant prouver à tous les hommes qu'il fait grâce, choisit le plus coupable de tous, exerce envers lui sa pleine miséricorde: qui pourra douter désormais? » *Chrysostôme*.

6. Ce chant de louange, auquel l'apôtre donne essor en finissant, a le même motif et le même sens que celui de Rom. 11 : 32 et suiv. C'est un regard sur le merveilleux décret de Dieu, de sauver le pécheur par sa pure et libre grâce, qui arrache à l'âme de Paul ces hymnes d'adoration. Ici, il donne à Dieu des attributs qui tous ont un rapport profond avec cette œuvre de sa grâce : il le nomme *Roi des siècles*, ou « des éternités, » parce qu'avant tous

III. 18-20. Exhortation au bon combat. — 1° Pour encourager son disciple à la lutte contre l'erreur, Paul lui rappelle des prophéties faites à son sujet. (18.) — 2° Sa force pour le combat sera dans l'union de la foi et d'une bonne conscience qu'on ne peut abandonner sans faire naufrage ; il en cite deux exemples effrayants, Hyménée et Alexandre. (19, 20.)

18 La recommandation que je t'adresse, Timothée, mon enfant, c'est
que, conformément aux prophéties qui ont été faites autrefois de toi [1],
19 tu combattes par elles le bon combat [2], — conservant la foi, et une
bonne conscience, laquelle quelques-uns ayant rejetée, ils ont fait
20 naufrage quant à la foi [3] ; — du nombre desquels sont Hyménée et
Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne pas
blasphémer [4].

les âges il a tout préparé dans le conseil de sa miséricorde pour se glorifier, par le salut des pécheurs, jusque dans l'éternité ; *incorruptible* (non *immortel*, selon nos versions), parce que les desseins de son amour sont invariables, et que ses promesses ne trompent jamais ; *invisible*, parce que, « habitant une lumière inaccessible de gloire » (6 : 16), ses voies sont insondables (Rom. 11 : 33) ; *seul Dieu* (le texte reçu lit *seul sage*, contre les meilleures autorités), parce que nul ne peut s'opposer à sa volonté, et qu'il restera le souverain bien de ses enfants, tout en tous. L'apôtre se montre jaloux de donner à Dieu seul toute la *gloire*, et il redouterait de s'en attribuer la moindre partie. — Après avoir exposé ainsi les trésors de l'Évangile, il presse son disciple de combattre pour cette vérité divine, en lui mettant sous les yeux l'exemple de ceux qui se perdent en la falsifiant.

1. Il paraît qu'il y avait eu, dans les Eglises d'Asie, des chrétiens doués du don de prophétie, qui avaient annoncé par le Saint-Esprit que Timothée deviendrait un serviteur de Dieu distingué. C'est là ce que rappelle l'apôtre, ici et ailleurs. (4 : 14 ; 6 : 12.)

2. Gr. « Que tu fasses *en* (ou : *par*) *elles* la bonne guerre, » dans ces prophéties ; ce qui peut vouloir dire : que tu combattes de manière à accomplir ce qu'elles annonçaient ; ou bien : que tu combattes avec le courage qu'elles t'inspireront. — C'est par cette *recommandation* que l'apôtre revient à sa pensée du v. 3. (Comp. v. 5, note.)

3. *La foi et la bonne conscience* sont unies comme la cause et l'effet ; mais il y a toujours action et réaction de l'une sur l'autre. La foi est le gouvernail du vaisseau, la bonne conscience en est l'ancre ; l'une ou l'autre manquant au jour de la tempête, il y a danger terrible de *faire naufrage*. Il est de la plus haute importance, pour les chrétiens de tous les temps, de ne jamais considérer une doctrine indépendamment de la disposition morale qui l'a produite, ou qu'elle peut engendrer. (Comp. v. 5, note.)

4. Gr. « Afin qu'ils soient châtiés pour ne plus blasphémer. » (Voir sur Alexandre 2 Tim. 4 : 14 ; et sur Hyménée 2 Tim. 2 : 17.) *Livrer à Satan* est une expression déjà employée par l'apôtre Paul (1 Cor. 5 : 5, note) et qui signifie excommunier, bannir du corps de l'Eglise. Il applique cette mesure de rigueur, soit afin que ces faux docteurs ne répandent pas leur poison parmi les fidèles, soit dans l'espoir de les ramener, en réveillant en eux le sentiment de leur chute. Dans l'un et l'autre cas, c'était mettre un terme à leur action nuisible sur l'Eglise. Cette action, l'apôtre la désigne comme *blasphématoire*, soit que ces hommes parlassent mal de la saine doctrine, soit que leurs principes continssent véritablement des blasphèmes contre Dieu.

CHAPITRE II

I. *Recommandations concernant les prières à faire pour tous les hommes, 1-8.* — II. *Préceptes relatifs à la conduite des femmes, 9-15.*

I. 1-8. L'INTERCESSION POUR TOUS LES HOMMES. — 1° Le devoir des Eglises est, avant tout, d'adresser à Dieu des prières pour tous les hommes, spécialement pour ceux qui les gouvernent, afin qu'ils assurent le bon ordre social. (1, 2.) — 2° Motifs de ce devoir : Dieu le veut, parce qu'il veut le salut de tous, parce qu'il est le seul Dieu de tous et Jésus-Christ le seul médiateur de tous, qui s'est donné en rançon pour tous. (3-6 *a*.) — 3° Ce témoignage que Jésus est le Sauveur, a été rendu en son temps ; Paul a été établi pour le rendre parmi les Gentils : de là, l'autorité de son exhortation à la prière pour tous. (6 *b*-8.)

J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des supplications, des 1
prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes [1] ; — pour les rois, et pour tous ceux qui sont en dignité : afin 2

1. Paul ne voulait pas seulement donner des conseils à Timothée sur son attitude à l'égard des fausses doctrines ; il avait diverses recommandations à lui faire concernant la vie intérieure de l'Eglise elle-même. Il passe à ce sujet par un *donc* qui n'introduit pas précisément une conclusion logique de ce qui précède, mais qui rattache le nouveau sujet qu'il aborde à ce qu'il a dit (1 : 3 suiv.) de la raison pour laquelle il a laissé son disciple à Ephèse. Il commence par des instructions relatives aux assemblées. Les *prières* doivent y tenir la principale place. Ce sont elles que l'apôtre recommande en premier lieu. — Il désigne ces prières à faire par des noms divers qui répondent à tous les besoins, selon les circonstances. (Comp. Philip. 4 : 6.) Aux *prières* ordinaires, aux *supplications* qui sont des demandes positives et plus instantes auprès de Dieu dans les temps mauvais, l'apôtre veut qu'on ajoute des *intercessions*, non seulement pour des frères en la foi, mais pour *tous les hommes*. Les chrétiens doivent être animés de cette charité qui ne connaît pas de limites, de cette sympathie pour tous les maux, à qui rien d'humain ne reste étranger. Et si une Eglise plaide ainsi devant Dieu la cause de tous, lui demandant le salut de tous (v. 4), elle doit aussi, sensible aux bénédictions que d'autres reçoivent, adresser à Dieu au nom de tous des *actions de grâces*. « Il veut unir tous les hommes, non seulement par la prière, mais par des actions de grâces. Celui, en effet, qui peut bénir Dieu de tout le bien qui arrive au prochain, doit l'aimer et l'envisager comme un ami. » *Chrysostôme*. On comprendra mieux l'importance de ces préceptes, si l'on se représente l'état du monde d'alors. La connaissance d'un seul Dieu, qui aime tous les hommes, qui les appelle tous au salut (v. 3 et v. 5) ; le sentiment d'une misère commune qui ne pouvait trouver de remède que dans la grâce d'un Sauveur mort pour les péchés du monde entier (1 Jean 2 : 2) : c'étaient là des vérités parfaitement ignorées, en dehors du christianisme. Même les Juifs, dans leur étroit particularisme, n'avaient pas su les trouver dans les Ecritures de l'Ancien Testament, où elles sont pourtant clairement énoncées ; et les faux docteurs judaïsants, qui cherchaient à propager leurs erreurs dans les Eglises d'Asie, ne pouvaient qu'obscurcir encore ces grandes et précieuses vérités. L'Eglise devait les mettre en évidence, et cela par des actes solennels de son culte, par ses prières, plus impressives qne tous les enseignements. Mais qui ne voit combien ces recommandations sont nécessaires pour tous les temps, en présence de l'égoïsme du cœur humain, si porté à les oublier ? Elles sont inspirées par un esprit mission-

que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et hon-
3 nêteté [1]. — Car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur,
4 — qui veut que tous les hommes soient sauvés, et parviennent à la
5 connaissance de la vérité [2]. — Car il y a un seul Dieu [3], et un seul
6 Médiateur entre Dieu et les hommes [4], Jésus-Christ, homme [5], — qui
s'est donné lui-même en rançon pour tous [6] ; c'est le témoignage
7 rendu en son propre temps [7] ; — pour lequel j'ai été établi prédica-

naire qui se manifestera avec puissance dans toutes les Eglises où elles seront fidèlement mises en pratique.

1. On ne saurait prier « pour tous les hommes » sans le faire spécialement pour ceux qui les gouvernent, et desquels dépend dans une si grande mesure le bonheur ou le malheur de tous. L'ordre extérieur, maintenu par les autorités, est un bienfait de Dieu ; c'est le seul moyen de *mener une vie paisible et tranquille*, et le chrétien doit apprécier hautement ce bien. Il doit prier pour ceux qui le dispensent, alors même qu'ils ne lui paraîtraient que fort peu dignes de son intérêt, ce qui était bien le cas des autorités païennes du temps de l'apôtre. Au reste, il est évident que le premier objet de ces prières pour les rois et ceux qui sont en dignité, doit être leur conversion à Dieu. (Vers. 4.)

2. Ces prières pour tous sont une chose *bonne et agréable à Dieu*. Cette pensée est pour le chrétien le motif suprême de toutes ses actions. Mais l'apôtre ajoute à cette considération la raison pour laquelle cela est agréable à Dieu : c'est que, dans sa miséricorde infinie, il veut le *salut de tous les hommes*, et qu'ainsi il daigne associer à son amour et à son œuvre ceux que déjà il a sauvés. (*Dieu notre Sauveur*, 1 : 1, note.) — Cet enseignement si clair et si beau que Dieu veut le salut de tous les hommes, il faut se garder de lui faire violence pour l'accommoder à l'esprit d'aucun système. (Comp. Tite 2 : 11.) Dire avec nos réformateurs que Paul a en vue ici tous les *peuples*, toutes les *classes* (parce qu'il vient de parler des rois), et non les individus, c'est se mettre en opposition avec la recommandation renfermée au v. 1 et briser l'unité de la pensée apostolique. Distinguer un conseil *universel* de Dieu, qui se manifeste par l'appel adressé à tous au moyen de l'Evangile, et un conseil *particulier*, qui nous reste caché, c'est une pure contradiction, qui ôte à ces paroles toute leur vérité et leur sincérité. Mais puisque, d'un autre côté, il est bien évident que les hommes ne *parviennent* pas *tous à la connaissance de la vérité*, ces paroles nous obligent à reconnaître que la condamnation des impies, comme toute opposition à la volonté de Dieu, comme la première chute de l'homme, renferme pour nous un mystère impénétrable. Mais au-dessus de ce mystère plane une double vérité, qui ressort clairement de la pensée de notre passage, c'est que, d'une part, ceux qui se perdent ne pourront attribuer leur ruine qu'à eux-mêmes, et non à Dieu ; et que, d'autre part, le salut des élus de Dieu sera reconnu comme l'œuvre de sa libre grâce. De toutes manières, à Dieu sera la gloire, et à l'homme pécheur la confusion.

3. Dieu unique, Dieu de tous également. (Rom. 3 : 29, 30.) Cette pensée doit motiver la précédente, comme l'indique le *car*.

4. *Médiateur* pour tous. Comment il l'a été, l'apôtre l'enseigne ici même. (Vers. 6; comp. Hébr. 9 : 14, 15.) Etablir entre Dieu et les hommes d'autres médiateurs, soit sur la terre, soit dans le ciel, c'est donner un démenti à cette parole, et renier en partie Jésus-Christ et son œuvre. Ce mot de Médiateur ne se trouve, sous la plume de Paul, qu'ici et Gal. 3 : 19, 20. Mais l'épître aux Hébreux l'emploie plusieurs fois. (8 : 6 ; 9 : 15 ; 12 : 24.)

5. L'apôtre accentue particulièrement l'*humanité* de Jésus-Christ, parce qu'il ne pouvait être médiateur qu'en étant *homme*. Il fallait qu'il appartînt à la fois aux deux parties qu'il devait réconcilier dans sa personne. (Hébr. 2 : 14 ; 4 : 15.) Par son humanité, il est le second Adam, la souche d'une humanité nouvelle, « le Fils de l'homme. » (Math. 8 : 20, note.) Ainsi encore l'apôtre confirme l'idée d'un salut pour tous, accompli en Jésus-Christ.

6. Math. 20 : 28. La *rançon* était le prix que l'on payait pour racheter les esclaves ou les prisonniers de guerre. Celle que Christ a payée, c'est sa propre vie. (Tite 2 : 14 ; 1 Pier. 1 : 18, 19, etc.) — Encore ici l'apôtre répète que la rançon payée par Christ, selon l'intention de Dieu (v. 4) est suffisante *pour tous*.

7. Gr. « Témoignage (réservé) à ses propres temps. » Le rachat de l'huma-

teur et apôtre (je dis la vérité, je ne mens point [1]), docteur des païens dans la foi et dans la vérité [2]. — Je veux donc que les hommes [3] prient 8
en tout lieu [4], en élevant des mains pures, sans colère et sans contestation [5].

II. 9-15. Tenue des femmes dans l'Eglise. — 1° Elles doivent être modestes et sans luxe dans leur mise, parées de bonnes œuvres, silencieuses dans les assemblées, soumises à leurs maris. (9-12.) — 2° Paul motive cette attitude de la femme par le fait qu'elle a été créée pour l'homme et non l'homme pour la femme, et aussi par le fait que la femme a été cause de la chute; toutefois elle se relève en s'acquittant des fonctions de la maternité et en remplissant les devoirs de la vie chrétienne. (13-15.)

Que de même aussi les femmes, dans un vêtement décent, avec 9
pudeur et modestie, se parent non de tresses et d'or ou de perles ou
d'habits somptueux ; — mais de bonnes œuvres comme il est séant 10
à des femmes qui font profession de servir Dieu [6]. — Que la femme 11

nité, par la rançon de Jésus-Christ, ne pouvait être *témoigné*, prêché qu'*en son temps*, c'est-à-dire après qu'il eut été accompli selon le plan de Dieu. (6 : 15 : Tite 1 : 3 ; Gal. 6 : 9 ; Act. 17 : 26 ; Eph. 3 : 5.)

1. Le texte reçu ajoute à ces mots : *je dis la vérité*, ceux-ci : *en Christ*, empruntés à Rom. 9 : 1. — Cette affirmation solennelle de son apostolat n'était pas nécessaire pour Timothée, mais bien pour les adversaires.

2. Pour les instruire dans la *foi* et dans la *vérité*. D'autres pensent que ces mots caractérisent la *fidélité* et la *véracité* avec laquelle Paul s'acquitte de son apostolat. Cette interprétation n'est pas admissible. Il s'agit de la *foi* comme élément subjectif de la vie chrétienne et de la *vérité* révélée, qui en est l'élément objectif. Paul en appelle à sa vocation comme *prédicateur*, *apôtre* et *docteur* (termes accumulés à dessein) *des païens*, pour prouver l'universalité du salut offert par l'Évangile (v. 3), de même qu'il en appelait naguère (1 : 12-16) à sa conversion pour établir la gratuité de la miséricorde de Dieu envers les plus grands pécheurs. Ce genre d'argumentation a beaucoup de force ; car dans toute l'histoire de son règne, c'est par des faits que Dieu manifeste ses desseins et sa volonté.

3. Les *hommes* seuls, par opposition aux *femmes* (v. 9), selon la signification du mot grec. Il s'agit ici des assemblées publiques. (Vers. 12.) — Par ces mots l'apôtre revient à sa recommandation du v. 1.

4. Dans toutes les assemblées, et partout où ils se trouvent, puisque Dieu est partout présent pour les entendre. — Ces paroles prouvent aussi que dans l'Eglise apostolique tous les *hommes*, tous ceux qui avaient le don de la prière, étaient admis à offrir à Dieu les requêtes de l'assemblée. On ne connaissait point encore l'office exclusif du prêtre ou du pasteur.

5. *Elever les mains* en priant, comme pour recevoir de Dieu ce qu'on lui demande, était un usage israélite. (Ps. 28 : 2 ; 44 : 21 ; Ps. 141 : 2.) Ces paroles semblent indiquer que les premiers chrétiens avaient la même coutume. Mais, ce qui est plus important, ces mains doivent être *pures* (Gr. « saintes ») et le cœur libre de passions. La prière est parfaitement incompatible avec les mauvais sentiments du cœur, et avec les divisions au sein d'un troupeau. « C'est la charité qui écoute la prière, c'est elle qui la doit former. » *Quesnel*.

6. Selon les mœurs orientales, c'était déjà une grande liberté pour les femmes que de paraître dans des assemblées publiques. Les apôtres avaient donc raison de désirer qu'elles évitassent dans leur mise tout ce qui aurait pu prêter à la calomnie de la part des adversaires de la foi (1 Pier. 3 : 3-5), et qu'en général leur vie fût ornée, non des objets de luxe, aliments de la vanité, mais de *bonnes œuvres*, servant à l'édification. Il serait peu conforme à l'Evangile, qui est la loi de la liberté, de vouloir astreindre les femmes chrétiennes à observer à la lettre ces préceptes qui peuvent varier selon les temps, les

reçoive l'instruction dans le silence avec une entière soumission ;
12 — car je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de
13 l'autorité sur son mari, mais elle doit être dans le silence [1]. — Car
14 Adam fut formé le premier, Eve ensuite [2]. — Et ce ne fut pas Adam
qui fut séduit ; mais ce fut la femme qui, séduite, tomba dans la trans-
15 gression [3]. — Mais elle sera sauvée par l'enfantement, si elle persé-
vère dans la foi et dans la charité et dans la sainteté, avec modestie [4].

mœurs et les positions ; mais très certainement l'esprit de ces recommandations est universellement violé en nos temps. Il est tout simplement scandaleux de voir une femme faisant profession de piété, qui cherche à attirer sur elle les regards par son luxe et qui se montre esclave de la mode.

1. Voir 1 Cor. 14 : 34, 35, note.

2. L'apôtre montre la destination de la femme dans ce que la Genèse (ch. 2) nous raconte de sa création. Comme aide et compagne de l'homme, elle devait, dès l'origine et selon l'intention du Créateur, être dans la dépendance de son mari. Le même argument se retrouve ailleurs sous la plume de Paul. (1 Cor. 11 : 8.)

3. Dans l'histoire de la chute (Gen. 3), plus encore que dans celle de la création, apparaît cette nature de la femme, plus faible, plus mobile, plus facilement ébranlée, qui justifie sa dépendance. (Comp. 2 Cor. 11 : 3.)

4. L'apôtre ne permet pas à la femme d'enseigner dans l'Eglise, ni d'y déployer aucune activité publique. (Vers. 11, 12.) En revanche, il lui assigne sa vraie place, soit dans le cercle de la famille, soit dans la vie chrétienne. Etre mère, élever ses enfants pour le ciel, leur donner l'exemple de la *foi*, de la *charité*, de la *sainteté*, de la *modestie*, voilà sa destination. Par là, elle est affranchie de la malédiction prononcée sur elle après la chute (Gen. 3) ; ses douleurs, ses humiliations, ses renoncements deviennent pour elle des bénédictions, et elle *sera sauvée* quoiqu'elle soit le premier auteur du péché. (Vers. 14.) Telle est l'explication la plus habituelle de cette parole obscure : « La femme sera sauvée par l'enfantement. » D'autres commentateurs pensent qu'il s'agit ici spécialement d'Eve (v. 13 et 14) dont la postérité écrasera la tête du serpent. (Gen. 3 : 15.) « La femme produira le salut pour l'homme, tout en le recueillant pour elle-même *par l'enfantement* de la semence qui lui fut promise. » *A. Monod.* Ce qu'il dit d'Eve, le type de la femme, l'apôtre l'étend à tout son sexe. Cette transition est marquée dans l'original par le passage subit du singulier au pluriel : « Elle (la femme) sera sauvée par l'enfantement, pourvu qu'elles (les femmes) persévèrent dans la foi. » — Quoi qu'il en soit, il est évident que l'apôtre ne voit pas la cause du salut de la femme dans sa vocation de mère, puisqu'il lui montre, comme à tout pécheur, le chemin du salut dans la *foi*, la *charité*, la *sainteté* et qu'il lui demande de *persévérer* dans ces vertus en y joignant la *modestie*. Il a recommandé celle-ci à propos du vêtement (v. 9) ; il la mentionne de nouveau, parce qu'elle doit imprimer son caractère à tout l'être moral de la femme, à sa piété, à son activité chrétienne.

CHAPITRE III

I. *Qualités requises pour la charge d'ancien, 1-7.* — II. *Pour celle de diacre, 8-13.* — III. *Le but de ces préceptes est que Timothée sache comment il doit agir dans l'Eglise, 14-16.*

I. 1-7. Ce que doivent être les anciens ou évêques. — 1° Excellence de cette charge. (1.) — 2° Qualification de l'ancien dans son caractère et sa conduite morale. (2, 3.) — 3° Il doit bien gouverner sa maison pour pouvoir gouverner l'Eglise de Dieu. (4, 5.) — 4° Il ne doit pas être un nouveau converti, et il doit avoir un bon témoignage de la part du monde. (6, 7.)

Cette parole est certaine [1] : Si quelqu'un aspire à être évêque [2], il 1
désire une œuvre excellente [3]. — Il faut donc que l'évêque soit irré- 2
prochable, mari d'une seule femme [4], sobre [5], prudent [6], convenable [7],

1. Gr. « *Fidèle.* » (Voir 1 : 15, note.)

2. Gr. « Si quelqu'un aspire à un épiscopat, » c'est-à-dire, littéralement, à une *surveillance* dans l'Eglise. Le mot d'*évêque* (v. 2) signifie *surveillant*. D'après Act. 20 : 17 et 28 ; Tite 1 : 5 et 7, il est de toute évidence que les titres d'*évêque* et d'*ancien* désignaient les mêmes personnes et la même charge (voir Act. 20 : 17, note) ; et, d'après Philip. 1 : 1 ; 1 Tim. 4 : 14, il n'est pas moins évident qu'il y avait dans chaque Eglise plusieurs de ces évêques ou anciens formant le corps des anciens ou Presbytère (de *presbyteros*, ancien). C'est seulement après le siècle apostolique que l'on voit apparaître une différence entre ces deux charges et une supériorité de l'évêque sur les anciens. Les instructions que l'apôtre consigne ici pour l'*évêque* s'adressaient donc à tout membre du corps des anciens.

3. Plus la charge était *excellente* (Gr. « *belle* ou *bonne* »), élevée et sainte, plus il était nécessaire d'en écarter tous ceux qui y auraient prétendu par de mauvais motifs, et d'insister sur les qualités requises des vrais serviteurs de l'Eglise.

4. Cette prescription paraît dirigée contre la polygamie, admise parmi les païens, et dont il y avait encore alors des exemples parmi les Juifs. Elle condamne également le divorce, suivi d'un second mariage du vivant de la première femme, et plus généralement toutes relations illégitimes avec des personnes d'un autre sexe. (1 Cor. 9 : 5, note.) — Plusieurs commentateurs modernes se refusent à voir dans cette parole l'interdiction de la polygamie ou des relations illicites, parce qu'une telle interdiction serait trop évidente pour n'être pas superflue. Ils pensent que Paul exige de l'évêque qu'il n'ait pas contracté un second mariage après la mort de sa première femme. Mais dans notre épître même (5 : 14), l'apôtre exhorte les jeunes veuves à se remarier. Il ne voit donc rien de blâmable dans une seconde union. La recommandation qu'il fait au sujet de l'évêque (ici et Tite 1 : 6), des diacres (v. 12) et des veuves (5 : 9) paraîtra moins superflue, si l'on considère l'extrême licence des mœurs de ce temps et la fréquence des divorces. (Comp. v. 3, note.) — Quel que soit d'ailleurs le sens que l'on donne à cette parole, elle est opposée au célibat des prêtres, tel que l'a institué l'Eglise catholique. Aussi des commentateurs catholiques ont-ils prétendu que *mari d'une seule femme* signifiait « pasteur d'une seule Eglise. » — L'Eglise grecque voit dans ce passage l'interdiction d'un second mariage pour l'évêque ; mais elle y voit aussi pour lui l'ordre positif d'être marié.

5. Ce mot signifie aussi *vigilant*. (1 Thes. 5 : 6 ; 1 Pier. 5 : 8.) Mais ici, dans sa relation avec le mot suivant (prudent), il indique la *sobriété* du corps et de l'esprit. (Vers. 11 ; Tite 2 : 2.)

6. Modéré, sage, exempt de ces passions qui troublent la justesse du jugement.

7. Posé, d'une conduite décente. « Cette qualité est, à l'extérieur, ce que la *prudence* est au dedans. » *Bengel.*

3 hospitalier[1], propre à enseigner[2]; — qu'il ne soit pas adonné au
vin, ni violent[3], mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent[4];
4 — gouvernant bien sa propre maison, tenant ses enfants dans la sou-
5 mission, avec toute honnêteté; — car, si quelqu'un ne sait pas con-
duire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Eglise de
6 Dieu[5]? — Qu'il ne soit point nouvellement converti[6]; de peur que,
7 étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans le jugement du diable[7]. — Il

1. Exercer l'*hospitalité* était regardé chez les anciens comme un devoir sacré; pour les premiers chrétiens, souvent déplacés par la persécution, souvent en voyage pour répandre l'Evangile, il était précieux de trouver en tous lieux des frères pour les accueillir. Les membres des Eglises avaient ainsi fréquemment l'occasion d'exercer l'hospitalité; les apôtres leur rappellent souvent ce devoir. (Rom. 12 : 13; 1 Pier. 4 : 9; Hébr. 13 : 2; comp. Math. 25 : 35.) Aujourd'hui, la facilité des voyages a trop fait oublier cette obligation, qui peut être accompagnée de bénédictions bien supérieures au bienfait matériel de l'hospitalité elle-même.

2. Comp. 5 : 17, note; Tite 1 : 9, note, et surtout 2 Tim. 2 : 24, où se retrouve le même terme. Bien que la parole fût permise dans les assemblées à tous ceux qui avaient un *don* à exercer pour l'édification commune, Paul exige ici de l'évêque autre chose, savoir l'instruction et le talent de la communiquer, qualités sans lesquelles nul n'est *propre à enseigner*.

3. Pour comprendre que l'apôtre ne dédaigne pas de mentionner des vices grossiers, comme l'*ivrognerie*, la *violence* (Gr. « prompt à frapper »), il faut se souvenir que les chrétiens d'alors étaient entourés de toutes les immoralités du paganisme, et qu'ils y avaient vécu eux-mêmes jusqu'à leur conversion, en sorte que les mœurs parmi eux ne pouvaient s'élever tout d'un coup à une hauteur qui aurait rendu superflues de telles recommandations. — Le texte reçu ajoute ces mots : « ni porté au gain déshonnête » (comp. v. 8 et Tite 1 : 7) qui ne sont pas authentiques. Mais l'idée se retrouve dans notre verset même.

4. Ces dernières qualifications indiquent précisément le contraire des vices condamnés dans les paroles qui précèdent, et se trouvent recommandées à tous les chrétiens dans Tite 3 : 2. (Comp. 2 Tim. 2 : 24.)

5. Il est souvent beaucoup plus facile à un pasteur de bien *gouverner une Eglise* que *sa propre maison*, où la vue journalière de ses propres défauts frappe tous ceux qui l'entourent, les scandalise et ruine son influence. Mais celui qui n'est pas fidèle dans les petites choses ne saurait l'être dans les grandes. (Luc 16 : 10.) Dans ce cas, la fidélité apparente apportée dans les devoirs de l'Eglise vient bien plus d'un zèle charnel et du désir de plaire aux hommes, que de l'amour de Dieu et de nos frères. Souvent aussi, à force de donner tous ses soins, son temps, ses forces aux choses du dehors, on néglige celles du dedans, et l'on détruit d'une main le bien que l'on voudrait faire de l'autre. Ce précepte apostolique est donc de la plus haute importance.

6. Gr. « néophyte; » littéralement : « nouvellement planté. » (Comp. 1 Cor. 3 : 6-9.) Au moment de la fondation des Eglises, il eût été difficile d'exclure de tout emploi les *nouveaux convertis*. Mais les troupeaux que Paul a ici en vue subsistaient depuis de longues années. Après la mort des premiers anciens, que les apôtres eux-mêmes avaient institués, Paul voulait qu'ils fussent remplacés par des hommes éprouvés, et que les troupeaux qui se formaient encore reçussent aussi des conducteurs semblables. Quelle sagesse dans ce conseil! Même pour la vie intérieure de tous les chrétiens, il faut que la tribulation produise la patience, et la patience l'expérience, ou l'état d'une âme *éprouvée* (Rom. 5 : 4); combien plus cela est-il nécessaire à l'homme qui doit être le conducteur de ses frères! Ces prescriptions apostoliques sont tout particulièrement indispensables dans les temps de réveil au sein de l'Eglise. « Ce que Paul dit ici, écrivait Calvin, nous l'éprouvons aujourd'hui. Non seulement les nouveaux convertis sont d'une ardeur à tout oser, mais enflés d'une folle confiance en eux-mêmes, comme s'ils pouvaient voler sur les nuées. Ce n'est donc pas sans raison qu'ils doivent être éloignés de l'épiscopat, jusqu'à ce qu'ils soient redescendus de la hauteur de leur esprit. »

7. Qu'il ne lui arrive, à cause de son *orgueil*, comme à Satan qui fut précipité de sa hauteur dans l'abîme, par le *jugement* de Dieu. Ou bien : qu'il ne tombe sous le *jugement*, c'est-à-dire sous les

faut aussi qu'il ait un bon témoignage de ceux du dehors, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piège du diable [1].

II. 8-13. Ce que doivent être les diacres. — 1° Dans leur caractère moral et leur vie religieuse. (8-10.) — 2° Préceptes relatifs aux femmes qui servent dans l'Eglise. (11.) — 3° Revenant aux diacres, l'apôtre prescrit ce qu'ils doivent être dans leurs propres familles et dans leur service, afin d'obtenir un degré honorable dans l'Eglise et une grande liberté dans leur foi en Christ. (12, 13.)

De même que les diacres soient honnêtes [2], n'étant ni doubles en 8
paroles [3], ni adonnés à beaucoup de vin, ni portés au gain déshon-
nête [4]; — conservant le mystère de la foi dans une conscience pure [5]. 9
— Qu'eux aussi soient premièrement éprouvés; qu'ensuite ils servent, 10
s'ils sont trouvés sans reproche [6]. — Il faut de même que les femmes [7] 11
soient honnêtes, point médisantes, sobres, fidèles en toutes choses [8].

calomnies que le diable (le *calomniateur*) exerce par les ennemis de l'Evangile. (Comp. v. 7.) Comme les deux faits sont possibles, l'une et l'autre de ces interprétations sont admissibles.

1. Même *ceux du dehors* (1 Cor. 5 : 12, 13, note; Col. 4 : 5) doivent être forcés en voyant la vie d'un évêque de lui rendre *un bon témoignage*. Sans cela l'*opprobre* de sa conduite retomberait sur son ministère et sur l'Evangile, et ce serait pour lui-même, à plus d'un égard, un *piège du démon* qui pourrait entraîner sa ruine. Les nouveaux convertis (v. 6) dont la vie précédente a donné du scandale, doivent trouver dans cette considération un motif de ne point se hâter d'occuper dans l'Eglise une place qui les mette en évidence, mais de rechercher plutôt le silence et la retraite dans une humble communion avec Dieu, qui seul connaît les cœurs.

2. On voit dans Act. 6 quelle fut l'institution et l'office des *diacres*. Bien que spécialement chargés du soin des pauvres et de la distribution des aumônes, il était dans la nature des choses que leur foi, leur piété, leur charité en fissent les compagnons d'œuvre des évêques ou anciens dans la direction des âmes et, en général, dans tout ce qui avait rapport à l'édification de l'Eglise. Dans leurs relations avec leurs frères, ils ne devaient pas se borner à une œuvre tout extérieure, à des secours d'argent, qui ne sont que les moyens de la vraie charité. De là l'importance que l'apôtre attache aux qualités requises pour cette charge.

3. La charge des diacres les conduisant sans cesse dans l'intérieur des familles, ils devaient inspirer à tous une entière confiance par la droiture et la candeur de leurs *paroles*. Etre *double en paroles*, c'est dire tantôt une chose, tantôt le contraire.

4. Voy. v. 3.

5. La *foi*, soit dans sa nature, soit dans son objet, est un *mystère* pour la raison humaine et pour le monde. (Comp. v. 16 et 1 Cor. 2 : 7, note.) Plus ce précieux trésor échappe aux regards, plus il est nécessaire de le *conserver dans une conscience pure*, comme dans un vase digne de ce qu'il contient. (Comp. sur ce rapport de la foi et d'une bonne conscience 1 : 5 et 19, notes.)

6. Voy. v. 6, note.

7. Nos versions ordinaires (Calvin, Luther) traduisent : « *leurs* femmes » et entendent ainsi les femmes des diacres, auxquels l'apôtre revient ensuite. (Vers. 12.) Ce sens est d'autant plus admissible que très probablement les femmes des diacres assistaient leurs maris dans le soin des pauvres, surtout des personnes de leur sexe. Les Pères de l'Eglise, et quelques exégètes modernes, pensent que l'apôtre parle ici des *diaconesses* proprement dites (Rom. 16 : 1) et en donnent pour raison : 1° que Paul ne dit pas *leurs* femmes; 2° que ces exhortations ne concernent que des personnes exerçant des charges dans l'Eglise; 3° cette recommandation d'être *fidèles en toutes choses*, c'est-à-dire dans leurs devoirs spéciaux.

8. *Médisantes* serait mieux rendu par calomniatrices; *sobres* pourrait se traduire par vigilantes. (Vers. 2, note.)

12 — Que les diacres soient maris d'une seule femme [1], gouvernant bien
13 leurs enfants et leurs propres maisons [2]. — Car ceux qui ont bien servi s'acquièrent un rang honorable et une grande liberté dans la foi qui est en Jésus-Christ [3].

• III. 14-16. L'Eglise de Dieu. — Le grand mystère de piété. — 1° Le but de l'apôtre, en écrivant, est que son disciple sache comment se conduire dans l'Eglise de Dieu, colonne et appui de la vérité. (14, 15.) — 2° Cela est d'autant plus important qu'il s'agit du grand mystère de piété, Christ manifesté en chair et glorifié dans toute son œuvre. (16.)

14,15 Je t'écris ceci, espérant d'aller vers toi bientôt ; — afin que, si je tarde, tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu [4], qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité [5]. —

1. Voy. v. 2, note.

2. Voy. v. 5, note.

3. Un *rang honorable* peut désigner la considération et la confiance dont jouissaient auprès de l'Eglise ceux qui avaient *bien servi ;* ou un emploi plus élevé. Il était naturel qu'on choisît les évêques ou anciens parmi les diacres qui avaient prouvé leur fidélité et acquis une précieuse expérience dans leur charge. Une *grande liberté dans la foi* est cette ferme assurance du salut auprès de Dieu, qui augmente avec les expériences et la fidélité dans la vie chrétienne. (Comp. 1 Jean 3 : 21.) — Tel est, croyons-nous, le sens le plus naturel de ces deux pensées du v. 13. D'autres interprètes les appliquent l'une et l'autre aux fonctions bien remplies des diacres : un degré honorable dans l'Eglise et une liberté d'action d'autant plus grande. D'autres, au contraire, n'y voient qu'un progrès dans leur vie spirituelle. Ainsi : 1° un degré supérieur dans la félicité future et 2° plus de liberté devant Dieu. La première de ces deux pensées est tout à fait étrangère au texte.

4. Cette lettre devait servir à Timothée à la fois d'instruction pour lui-même et de légitimation auprès des Eglises, afin que, de toutes manières, il pût réformer les abus, s'opposer à l'erreur, confirmer la vérité, jusqu'à l'arrivée de Paul, qui exprime l'espoir de *revenir bientôt* en Asie. Il est douteux, toutefois, qu'il ait pu le faire. (Voir l'Introd.) — L'Eglise est appelée *la maison de Dieu* (Eph. 2 : 19-22 ; 1 Pier. 2 : 5), parce que Dieu y fait sa demeure, réalisant en elle ce dont le temple de Jérusalem offrait le symbole. (2 Cor. 6: 16.) Le peuple de Dieu est son temple vivant sur la terre. (Hébr. 3 : 6 ; 1 Pier. 4 : 17 ; 1 Cor. 3 : 16.)

5. Si nous admettons comme la vraie construction celle d'après laquelle ces glorieuses épithètes de *colonne et d'appui de la vérité* s'appliquent à l'*Eglise du Dieu vivant*, il est évident que Paul s'en sert pour inspirer à Timothée et à tous les serviteurs de cette Eglise le plus profond sentiment de l'importance de leurs fonctions et de la terrible responsabilité qui pèse sur eux. Si la Parole de Dieu est seule la *source* de la vérité, l'Eglise du Dieu vivant, la société et la communion de ses enfants sur la terre en est la *colonne* et l'*appui,* non seulement parce que l'Eglise est dépositaire de ce trésor divin, mais parce que la vérité, rendue vivante dans l'Eglise par le Saint-Esprit, se propage au moyen de ce témoignage perpétuel, qui correspond à celui de la Parole révélée, l'explique et le confirme. Ainsi, par le ministère que Dieu a établi dans son sein, et par le vivant témoignage qu'elle rend au milieu du monde, « la vraie Eglise de Jésus-Christ est la mère de tous les hommes pieux, puisqu'elle les régénère par le moyen de la Parole de Dieu, les éduque toute leur vie, les affermit et les conduit jusqu'à la perfection. » *Calvin.* — Tel est le sens de ce passage dans sa construction ordinaire, qui attribue à l'*Eglise* cette grande mission d'être « la colonne et l'appui de la vérité ; » mais il en est une autre, soutenue par d'excellents interprètes, et d'après laquelle ces derniers mots s'appliqueraient, non à l'Eglise, mais au *mystère de piété.* (v. 16.) Voici, dans cette pensée, comment il fau-

Et, de l'aveu de tous, grand est le mystère de la piété : Dieu a été 16
manifesté en chair [1], justifié en esprit, vu des anges, prêché parmi
les nations, cru dans le monde, élevé dans la gloire [2].

drait construire les v. 15 et 16 : « Afin que, si je tarde, tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant. Colonne et appui de la vérité, et, de l'aveu de tous, grand est le mystère de piété : Dieu manifesté en chair, justifié en Esprit, etc. » Que la manifestation de Dieu en chair soit la colonne et le fondement de la vérité, c'est ce qui est évident et partout confirmé dans les Ecritures. (1 Jean 4 : 2.) Cette image est plus rigoureusement vraie et d'un sens plus profond appliquée au mystère de piété que si elle est appliquée à l'Eglise. On reproche à cette construction de rendre la phrase moins coulante ; mais le style de Paul offre bien d'autres exemples de cette rudesse. On objecte encore que cette construction détache la pensée de ce qui précède; cela est vrai, mais c'est ici le commencement d'un nouvel enseignement, qui se poursuit dans le chapitre suivant, où il est destiné à combattre des erreurs tendant à nier ou à fausser le grand mystère de piété, colonne et appui de la vérité. L'une et l'autre interprétation peuvent se défendre et renferment une grande pensée à méditer.

1. Avant d'expliquer ce passage important (voir la note suivante), il faut remarquer qu'il présente trois variantes qui ont beaucoup occupé la critique : la première, celle du texte reçu, porte : « *Dieu* manifesté en chair ; » la seconde s'exprime ainsi : « *Celui* qui a été manifesté en chair.... » Le sens reste exactement le même, à l'exception du nom de *Dieu* donné à Jésus-Christ ; car lui seul a été manifesté en chair (Jean 1 : 14 ; Rom. 8 : 3 ; 1 Jean 4 : 2) ; l'homme n'apparaît pas en chair, il est né de la chair. (Jean 3 : 6.) Aussi tout le reste du passage ne peut s'appliquer qu'à Jésus-Christ. Enfin, la troisième variante donnerait cette construction à la phrase entière : « Grand est le mystère de piété *qui* a été manifesté en chair. » Cette dernière leçon, bien qu'elle soit adoptée par la Vulgate, n'a pas pour elle les témoignages des manuscrits et des Pères. Elle ne facilite pas l'explication du passage ; elle l'obscurcit au contraire. Les deux premières variantes, qui seules méritent considération, se partagent les témoignages d'une manière à peu près égale. Les critiques les plus célèbres, Wettstein, Griesbach, Lachmann, Tischendorf se déclarent pour la seconde. Après tous les travaux de la critique sur ce passage, la question reste forcément indécise. Pour comprendre comment ces deux leçons, *Dieu* et *Celui*, ont pu surgir, il suffit de rappeler qu'en grec *Dieu* (Theos) s'écrit ainsi en abrégé $\Theta\varsigma$, et que le pronom *Celui* s'écrit $O\varsigma$, deux signes extrêmement semblables.

2. L'apôtre n'hésite pas à convenir, et même à proclamer bien haut que la manifestation de Dieu dans notre humanité est un *mystère* (1 Cor. 2 : 7, note), mystère insondable, mais mystère de *piété*. Le fait de l'incarnation, avec ses suites pour le salut du monde, est la source de toute vérité divine, de toute vie religieuse, en un mot de toute *piété*. En y regardant de près, on se convaincra facilement, qu'en dehors de la foi à ce mystère, il n'y a point de piété véritable. Ce mystère, *de l'aveu de tous*, d'un aveu unanime (tel est le sens du mot grec), est *grand*, profond, immense, d'une importance infinie. Après avoir ainsi caractérisé l'incarnation, l'apôtre en déroule à grands traits les principales phases en six propositions consécutives, sans s'astreindre à suivre l'ordre dans lequel les faits se sont succédé. (Ainsi l'élévation de Christ dans la gloire, qui termine ce tableau, a précédé, dans le temps, la prédication de son nom parmi les nations.) — L'apôtre voulait décrire d'abord toutes les suites de l'incarnation *sur la terre* avant de montrer la glorification de Christ *dans le ciel*, glorification qui renferme déjà virtuellement celle de toute son Eglise. Chacune de ces propositions, ou de ces grandes phases de la rédemption, forme, avec celle qui la suit, une antithèse destinée à relever la grandeur de cette œuvre, malgré ses apparences de petitesse et d'humilité. Ainsi : « Dieu a été manifesté en *chair*, » mais « justifié en *Esprit*. » Le contraste de ces deux mots doit être entendu dans le même sens que celui développé Rom. 1 : 3, 4, note. Le premier indique la nature *humaine* de Christ, soumise à toutes les infirmités qui sont la suite du péché ; le second désigne sa nature divine, par laquelle il a été de toutes manières *justifié* « comme Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sanctification, par sa résurrection d'entre les morts. » (Rom. 1 : 4.) Sans doute, toutes les marques de divinité que Christ a fait éclater dans sa personne et dans sa vie entière appartiennent à cette « justification

en Esprit ; » mais sa résurrection en a été le couronnement, parce que ce fait glorieux a, pour ainsi dire, anéanti toutes les apparences qui étaient contre lui, aux yeux de la chair. (Comp. 1 Pier. 3 : 18, note.) Dans son état d'humiliation, puis de gloire, le Fils de Dieu a été *vu des anges* (Gr. « est apparu aux anges ») : ce qui doit rappeler, non seulement la part que les anges de Dieu ont prise à tous les grands moments de sa vie terrestre, à sa naissance, à sa tentation, à son agonie en Gethsémané, à sa résurrection ; mais surtout la manifestation de sa gloire aux anges du ciel, après l'achèvement de son œuvre ici-bas. En sorte que la rédemption du monde a été pour les anges une révélation nouvelle des perfections divines. (Voir Eph. 1 : 10, note ; 3 : 9, 10, note ; Col. 1 : 20, et surtout 1 Pier. 1 : 12.) Christ n'est apparu durant sa vie terrestre qu'au peuple d'Israël ; mais, son œuvre accomplie, le conseil de la miséricorde divine a été manifesté à d'autres peuples, *prêché aux nations*, pour accomplir la parole du Sauveur lui-même. (Math. 24 : 14.) Et ce n'a pas été en vain ; partout où est parvenue la bonne nouvelle du salut en Christ crucifié, les élus de Dieu l'ont reçue par la foi ; il a *été cru dans le monde*, malgré l'opposition du cœur de l'homme et de toutes les puissances du siècle. Enfin, l'homme Jésus, le représentant et le chef de notre humanité, a *été élevé dans la gloire* que le Fils de Dieu possédait auprès du Père « avant que le monde fût fait » (Jean 17 ; 5), et par lui, en lui, qui est la tête, cette même gloire est acquise et assurée à tous ceux qui sont ses membres. Ainsi l'apôtre déroule en peu de mots l'œuvre immense de notre rédemption, dont chaque fait particulier élève nos pensées vers un monde nouveau de sagesse et d'amour divins. L'Eglise de Jésus-Christ retient d'une main ferme cette profession de sa foi par laquelle elle surmonte le monde et repousse toutes les falsifications de la Parole du salut. — Quelques interprètes admettent même que ces sentences détachées, qui glorifient Christ et son œuvre, sont empruntées par l'apôtre à quelque antique confession de foi ou à un hymne de l'Eglise primitive. Quoi qu'il en soit, il a ainsi opposé la grande vérité de l'Evangile aux erreurs qu'il va combattre au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

I. *Paul signale à Timothée des erreurs pernicieuses, annoncées d'avance par l'Esprit de Dieu, 1-11.* — II. *Il lui donne des conseils sur sa propre conduite dans l'exercice de son ministère, 12-16.*

I. 1-11. Avertissements contre les erreurs du temps. — 1° Ces erreurs, annoncées par l'Esprit, fatales à la foi de quelques-uns, propagées par des séducteurs hypocrites et sans conscience, consisteront dans un ascétisme qui interdit le mariage et certains aliments que Dieu a créés pour l'usage de tout fidèle. (1-3.) — 2° Tout ce que Dieu a créé est bon pour ceux qui en usent avec reconnaissance et le sanctifient par la prière : en prêchant ces vérités, Timothée fera l'œuvre d'un vrai serviteur de Jésus-Christ. (4-6.) — 3° Mais il doit rejeter les fables profanes et inutiles et s'exercer à la piété, qui a les promesses de Dieu pour le temps et l'éternité. (7, 8.) — 4° Ces vérités sont certaines, c'est pourquoi Paul endure peines et opprobres, ayant mis son espérance en Dieu seul : voilà ce qu'il faut annoncer. (9-11.)

1 Mais l'Esprit [1] dit expressément que, dans les derniers temps [2],

1. L'*Esprit* de Dieu, soit dans l'apôtre même, soit dans les membres des Eglises qui avaient le don de prophétie. Les erreurs que l'Esprit annonçait (voir l'introd. 4), étaient en opposition directe avec le « grand mystère de piété » dont l'apôtre vient de parler (3 : 16) ; c'est pourquoi il passe à la description de ces fausses doctrines par une particule adversative : *mais*....

2. Gr. « dans les temps *postérieurs*. » (2 Tim. 3 : 1.) Les erreurs que l'apôtre combat n'étaient alors qu'à leurs premiers

quelques-uns se détourneront de la foi [1], s'attachant à des esprits séducteurs, et à des doctrines de démons [2] ; — par l'hypocrisie de 2
docteurs de mensonges, ayant leur propre conscience cautérisée [3] ;
— défendant de se marier, commandant de s'abstenir d'aliments que 3
Dieu a créés, afin que les fidèles et ceux qui ont connu la vérité en
usent avec actions de grâces [4] ; — parce que tout ce que Dieu a créé 4
est bon, et rien n'est à rejeter, pourvu qu'on le prenne avec actions
de grâces ; — car c'est sanctifié par la Parole de Dieu et par la prière [5]. 5

commencements ; plus tard, elles formeront tout un corps de doctrine dans les divers systèmes gnostiques ; enfin, plusieurs de ces fausses doctrines, celles par exemple que signalent les v. 3 et 8, seront adoptées par l'Eglise elle-même, en sorte que c'est à bon droit que nos réformateurs virent dans l'Eglise romaine l'accomplissement de ce que l'Esprit avait annoncé dès les temps apostoliques. (v. 1.) Ces erreurs pourront revêtir d'autres formes encore *dans les temps postérieurs* qui ne sont pas tous accomplis (2 Thes. 2 : 3-12, note) ; mais, sous toutes leurs formes, dans tous les âges, elles doivent être jugées d'après cette Parole divine qui les a signalées à l'avance par l'Esprit de Dieu.

1. Gr. « Apostasieront de la foi, » s'en sépareront.

2. Comme la vérité vient de Dieu, le mensonge vient de la puissance des ténèbres. C'est ainsi que Paul appelle le culte des idoles, le culte des démons. (1 Cor. 10 : 20, 21, note.)

3. Il faut remarquer que ces mots *par l'hypocrisie* indiquent la cause pour laquelle « quelques-uns se détourneront de la foi, s'attachant, etc., » mais que cette hypocrisie est attribuée, non à eux, mais aux *docteurs de mensonge*, auxquels s'applique aussi tout ce qui suit (v. 2 et 3) ; le jugement sévère de l'apôtre tombe, non sur les *séduits*, mais sur les *séducteurs*. (v. 1.) La version d'Ostervald donne un sens tout opposé. — *Docteurs de mensonge* est un terme qui ne se trouve qu'ici : Il est l'équivalent de « faux docteurs » (2 Pier. 2 : 1) ou de faux prophètes. (1 Jean 4 : 1.) — C'est à eux que l'apôtre attribue cette *conscience cautérisée*, c'est-à-dire *brûlée* par un fer chaud, comme les criminels à qui l'on appliquait la marque de leur délit, afin qu'ils fussent reconnus de tout le monde. Ainsi, veut dire l'apôtre, ces hommes portent dans leur conscience le sceau indubitable du mensonge et de la condamnation. Quelques interprètes ont voulu voir dans ce mot l'image de l'insensibilité, de l'endurcissement de la conscience. Ce sens est moins probable que le premier.

4. Après avoir caractérisé par quelques traits généraux ces « esprits séducteurs » qui tenteront de substituer leurs propres doctrines à celles de l'Evangile, Paul signale, en particulier, leur fausse tendance ascétique poursuivant une sainteté imaginaire ; on la reconnaît à ces deux traits, presque toujours réunis : la proscription du *mariage* et l'interdiction de certains *aliments*. A peu près toutes les religions humaines ont placé de tels préceptes à la base de leur morale, et c'est par là aussi que se distinguèrent plusieurs sectes chrétiennes, immédiatement après le temps des apôtres. Séduit par l'idée fausse que le péché a son siège surtout dans la chair, et non dans la disposition la plus intime de la volonté, l'homme en conclut que la sainteté doit consister à mortifier son corps, oubliant que toutes les macérations extérieures peuvent laisser intactes les convoitises qui le séparent de Dieu, l'orgueil, l'égoïsme. Il se fait ainsi une loi arbitraire qui n'a rien de commun avec la loi de Dieu ; et au lieu d'une humble obéissance à la volonté du Seigneur révélée dans sa Parole, il s'impose de puériles observances, qui, en nourrissant sa propre justice, l'éloignent toujours plus du Sauveur et du salut par sa grâce. On peut voir aujourd'hui encore, dans une grande partie de la chrétienté, les funestes effets de ces erreurs, qui ne justifient que trop la sollicitude avec laquelle l'apôtre croyait devoir les combattre. *Les fidèles et ceux qui connaissent la vérité* ne doivent nullement chercher un degré supérieur de sainteté dans l'abstention des choses que *Dieu a créées ;* l'apôtre déclare au contraire que Dieu les a créées *afin* qu'ils *en usent* ; ils peuvent le faire en toute liberté pourvu que ce soit *avec actions de grâces*, dans sa crainte et dans son amour. (Voir la note suiv.)

5. Ainsi, d'une part, Paul déclare que, puisque *tout ce que Dieu a créé* (Gr. « toute créature de Dieu ») est *bon* (Gen. 1 :

6 — En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon serviteur de
Jésus-Christ, nourri des paroles de la foi, et de la bonne doctrine que
7 tu as suivie avec soin [1]. — Mais rejette les fables profanes et de vieilles
8 femmes [2], et exerce-toi à la piété [3]. — Car l'exercice corporel est utile
à peu de chose ; mais la piété est utile à toutes choses, ayant la pro-
9 messe de la vie présente, et de celle qui est à venir [4]. — Cette parole
10 est certaine, et digne de toute acceptation ; — car c'est pour cela
que nous prenons de la peine et endurons des outrages, parce que
nous avons mis notre espérance dans le Dieu vivant, qui est le Sau-
11 veur de tous les hommes, principalement des fidèles [5]. — Annonce
ces choses et les enseigne.

31), c'est le nier et faire injure au Créateur que d'en interdire à l'homme le légitime usage ; mais, d'autre part, cet usage n'est légitime que lorsque les dons de Dieu sont *sanctifiés par la Parole de Dieu et par la prière*. Que signifient ces mots? D'abord, la Parole de Dieu sanctifie pour nous ses dons, quand nous nous souvenons, avec reconnaissance et adoration, que Dieu les a tous créés par cette Parole (Hébr. 11 : 3) ; elle les sanctifie plus encore, en tant qu'elle seule crée en nous la reconnaissance des enfants de Dieu ; en purifiant et en régénérant nos cœurs (1 Pier. 1 : 23), elle nous apprend qu'aucun des bienfaits de Dieu ne nous est dû, que tout est grâce de sa part ; elle nous arrache à ce grossier oubli du Créateur dans lequel vit l'homme irrégénéré, qui souille toutes ses jouissances par son ingratitude. D'autres pensent que la *Parole de Dieu* est nommée ici avec la *prière* parce qu'elle inspire celle-ci et lui fournit dans l'Ecriture sainte, dans les Psaumes en particulier les formules dans lesquelles elle s'exprime. Quant à la *prière*, il est bien évident qu'elle *sanctifie* pour nous les dons du Seigneur. Jésus lui-même, en nous apprenant à demander à Dieu notre pain quotidien, nous a rappelé que nous le recevons chaque jour de sa main ; et ainsi il a préparé en nous cette reconnaissance qui s'exprime par l'*action de grâce*.

1. Paul applique à Timothée et à son ministère les vérités qu'il vient de rappeler. (Vers. 4, 5.) En *exposant ces choses à ses frères*, il fera l'œuvre d'un *bon serviteur de Jésus-Christ* (Gr. « *diaconos* »), à qui est confiée la *diaconie*, le service. (2 Tim. 4 : 5.) Timothée a été dès son enfance *nourri des paroles de la foi* (2 Tim. 3 : 15 ; 1 : 5) ; mais ici l'apôtre met ce verbe au présent ; car son disciple puise continuellement à cette source, et par là, il *suit avec soin la bonne doctrine*. (1 : 10 ; comp. 2 Tim. 1 : 5.)

2. L'apôtre emploie à dessein des termes de mépris pour désigner ces *fables* absurdes dont les faux docteurs s'occupaient avec prédilection. Quant à ce qu'étaient proprement ces fables, voir 1 : 4, note. Comp. 2 Tim. 2 : 16, 23 ; 4 : 4 ; Tite 1 : 14 ; 3 : 9.

3. La vraie *piété*, qui consiste dans la communion du cœur avec Dieu, voilà où tend pour nous le christianisme tout entier. Ce qui n'y contribue pas ne sert à rien, et toute doctrine, ou toute pratique, qui nous en détourne pour porter notre attention au dehors, doit être rejetée. (Vers. 8.)

4. L'*exercice corporel* ce sont ces macérations du corps qu'enseignaient les faux docteurs. (Vers. 3, note.) Non seulement elles *servent à peu de chose*, parce qu'elles ne changent pas le *cœur*, d'où tout dépend dans la vie chrétienne, mais elles peuvent devenir très pernicieuses dès qu'elles nourrissent la propre justice et éloignent les âmes de la justification par la foi, du salut par grâce. Il en est tout autrement de certains renoncements nécessaires, dictés par une vraie piété. Paul lui-même nous enseigne, par son exemple, à « traiter durement le corps. » (1 Cor. 9 : 27.) Mais ce ne sont là que des moyens qui n'ont aucune valeur en eux-mêmes ; le *but* c'est le développement de cette piété (v. 7) qui renferme tout pour le chrétien, puisqu'elle est pour lui, dès *cette vie*, la source de la paix avec Dieu, et, dans la *vie à venir*, d'un bonheur parfait. (Comp., sur l'ensemble de ce passage, Rom. 14 : 17.)

5. Cette *parole certaine* (v. 9 ; comp. 1 : 15, note ; 3 : 1), c'est la vérité exprimée au v. 8 concernant la vraie piété, et cette vérité est confirmée par le v. 10. En

II. 12-16. Conseils a Timothée sur son ministère. — 1° Malgré sa jeunesse, Timothée doit être le modèle des fidèles, s'appliquer à son œuvre, ne point négliger le don de Dieu qui est en lui. (12-14.) — 2° Etre tout entier à ses devoirs, y faire des progrès manifestes ; veiller à sa propre vie religieuse et à l'enseignement, afin de sauver et lui-même et les autres. (15, 16.)

Que personne ne méprise ta jeunesse [1] ; mais sois le modèle des 12
fidèles, en parole, en conduite, en charité, en foi, en pureté [2]. —
Jusqu'à ce que je vienne [3], applique-toi à la lecture, à l'exhortation, 13
à l'enseignement [4]. — Ne néglige point le don qui est en toi, qui t'a 14
été donné par prophétie [5], avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens [6]. — Pense à ces choses, et sois-en toujours oc- 15

effet, si le fidèle *endure* ici-bas tant de *travaux* ou même d'*outrages*, c'est parce qu'il a mis sa confiance dans le *Dieu vivant*, en d'autres termes, parce qu'il est soutenu par une vraie piété. (Vers. 7, 8.) Cette piété est l'âme de sa vie, l'*espérance* de sa délivrance finale, sur laquelle Paul jette ici un regard, en appelant le Dieu vivant son *Sauveur*. Dieu, dans un sens, est bien le Sauveur de *tous les hommes*, puisque Christ est mort pour tous, que Dieu veut le salut de tous (2 : 4) et qu'il leur donne ici-bas le temps de sa patience pour se convertir. Mais il est, dans un sens tout spécial, le Sauveur des *croyants*, qui, par la foi, ont embrassé déjà son salut, et attendent de lui leur entière rédemption.

1. C'est-à-dire : ne donne lieu à personne de la *mépriser* par ta faute ; que la maturité de ta vie chrétienne supplée à ta jeunesse. Timothée n'était plus très jeune ; il avait, par de longues années de travaux, rendu témoignage à sa fidélité dans l'œuvre du Seigneur. (Act. 16 : 1.) Toutefois, en comparaison de l'apôtre Paul, qui aimait à l'appeler son fils ; en comparaison des veuves et des anciens, auprès desquels il devait exécuter les recommandations de l'apôtre ; même en comparaison de tels faux docteurs auxquels il devait s'opposer énergiquement, il était assez jeune encore pour que cet avertissement ne fût point déplacé. (Voir l'Introd. 5, 2°.) Tous les conseils apostoliques qui remplissent la fin de ce chapitre s'adressent à lui ; et c'est ainsi que Paul le prépare à remplir auprès des membres les plus considérables des Eglises les saints et difficiles devoirs de son ministère. (Ch. 5.)

2. Paul ne demande rien moins à un conducteur spirituel des Eglises que d'être le *modèle des fidèles* dans ses *discours*, dans toute sa *conduite*, par son *amour*, par la fermeté d'une *foi* vivante, par la *pureté* de ses mœurs ! C'est beaucoup, mais c'est indispensable dans une telle vocation. — Entre les termes de *charité* et de *foi*, le texte reçu ajoute ces mots : « en esprit, » qui ne sont pas authentiques. Et aussi ne conviennent-ils point à cette exhortation toute morale, nul ne pouvant être un modèle « en esprit, » à moins de prendre ce mot dans un sens peu usité.

3. 3 : 14, 15, note.

4. Les trois termes de cette recommandation s'appliquent aux fonctions publiques de Timothée ; ainsi, par la *lecture* Paul entend évidemment la lecture des saintes Ecritures dans les assemblées, comme source et fondement de l'*exhortation* et de l'*enseignement*. (Comp. Actes 13 : 15 ; 2 Cor. 3 : 14, où se retrouve le même terme.) On voit par le livre des Actes aussi bien que par les épîtres, que les apôtres eux-mêmes fondaient leur prédication sur l'Ancien Testament, auquel ils en appellent sans cesse.

5. Comp. 1 : 18, note.

6. Gr. « du presbytère » ou corps des *presbytres*, c'est-à-dire des *anciens*. Ce mot n'est employé dans ce sens en aucun autre passage. Ailleurs il signifie le sanhédrin juif. (Luc 22 : 66 ; Act. 22 : 5.) — C'était Paul lui-même qui avait choisi Timothée pour son compagnon d'œuvre, qui l'avait introduit dans sa charge. (Act. 16 : 1-3.) Et cependant il avait voulu que cette charge fût confirmée par l'*imposition des mains des anciens*, probablement à Lystre même d'où partit le jeune disciple. La tradition désigne toutefois Ephèse comme le lieu où s'accomplit cette cérémonie. Il faudrait la placer alors plus tard, quand Timothée, remplaçant Paul, fut appelé à occuper une position plus indépendante. Les représentants de l'Eglise, se joignant à l'apôtre (2 Tim. 1 : 6), consacrèrent Timothée au service du

16 cupé [1], afin que tes progrès soient évidents à tous [2]. — Prends garde à toi et à l'enseignement ; persévère dans ces choses ; car en faisant cela tu sauveras et toi-même et ceux qui t'écoutent [3].

Seigneur et implorèrent sur lui, par ce même acte, la bénédiction de Dieu. Paul lui-même, appelé directement par le Seigneur, avait reçu à Antioche l'imposition des mains pour sa première mission parmi les païens. (Act. 13 : 3.) D'où il résulte clairement que, si l'*institution* du ministère évangélique repose sur l'autorité de Jésus-Christ qui l'a établi (Eph. 4 : 11), et si les *dons* qui y rendent propre viennent de Dieu seul, la *charge* en est conférée par l'Eglise. Le Nouveau Testament entier prouve jusqu'à l'évidence que tout gouvernement et toute autorité au sein de l'Eglise sont dans les mains de l'Eglise elle-même.

1. Gr. « donne ta sollicitude à ces choses, sois-y (tout entier). » Ce n'est que par un exercice constant, assidu, que les dons de la grâce s'augmentent.

2. *A tous* est la vraie leçon. Le texte reçu porte « en toutes choses. » Les *progrès* mêmes de Timothée devaient servir à l'avancement de tous, en leur devenant *évidents*. « La méditation et l'étude d'un pasteur ne doivent pas être stériles, ni le fruit en être caché ; son travail et son exemple sont à son troupeau, puisqu'il est l'homme de son troupeau. » *Quesnel.*

3. Les travaux et les soins d'un fidèle serviteur de Jésus-Christ doivent le ramener sans cesse à *lui-même ;* car les bénédictions accordées à son ministère sont toujours en proportion exacte avec ce qu'il est lui-même dans sa vie intérieure. « Comment peut-on prétendre d'établir le royaume de Dieu dans les autres si on néglige de l'établir en soi-même ? Et, au contraire, que ne doit point espérer pour son salut celui qui se sacrifie par la charité pour le salut des autres ? » *Quesnel.*

CHAPITRE V

I. *Conseils à Timothée sur la manière dont il doit se conduire dans l'Eglise à l'égard de diverses personnes, selon leur âge, et surtout à l'égard des veuves, 1-16.* — II. *Sur la manière d'agir à l'égard des anciens et de se conduire soi-même, 17-25.*

I. 1-16. Conduite a observer a l'égard des divers membres de l'Eglise et spécialement des veuves. — 1° Timothée doit traiter les membres de l'Eglise selon leur âge. (1, 2.) — 2° Quant aux veuves, il doit honorer celles qui le sont véritablement ; celles qui ont des enfants, doivent recevoir les soins de ces derniers. (3, 4.) — 3° Caractéristiques de la véritable veuve chrétienne et de celle qui ne l'est pas ; avertissement à cet égard ; celui qui n'a pas soin des siens a renié la foi. (5-8.) — 4° Quant au registre des veuves dans l'Eglise, celles-là seules doivent y être inscrites qui, âgées de soixante ans au moins, ont le bon témoignage d'une vie consacrée à la piété et à la charité ; mais il faut refuser celles qui sont plus jeunes, parce qu'il peut arriver que, entraînées par la volupté loin de Christ, elles veuillent se remarier, violer leur engagement, et qu'elles tombent ainsi dans l'oisiveté et la mondanité. (9-13.) — 5° Paul veut donc que les jeunes se marient et deviennent de bonnes mères de famille, afin d'éviter les attaques de l'adversaire auxquelles déjà quelques-unes ont succombé. En tout cas, quiconque a des veuves dans sa famille doit en avoir soin et n'en pas charger l'Eglise. (14-16.)

1 Ne reprends pas rudement un vieillard ; mais exhorte-le comme
2 un père ; les jeunes gens comme des frères ; — les femmes âgées

comme des mères ; les jeunes comme des sœurs, en toute pureté [1].
— Honore les veuves qui sont véritablement veuves [2]. — Mais si 3,4
quelque veuve a des enfants, ou des petits-enfants, qu'ils apprennent
avant toutes choses à exercer leur piété envers leur propre maison,
et à rendre à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux ; car cela est
agréable à Dieu [3]. — Or celle qui est véritablement veuve, et qui est 5
demeurée seule, a mis son espérance en Dieu, et persévère nuit et
jour dans les supplications et les prières [4] ; — mais celle qui vit dans 6

1. Ces conseils n'exigent aucune explication. Ils renferment en quelques lignes tout un traité de « prudence pastorale. » Il est impossible de n'y pas admirer cette « sagesse qui est d'en haut et qui est pure, pacifique, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits. » (Jacq. 3 : 17.) — Le mot rendu par un *vieillard* est le même que celui d'*ancien*, d'où quelques interprètes ont conclu qu'il s'agissait d'un homme revêtu de cette charge. L'ensemble de ces versets (1-3) prouve le contraire.

2. Pour comprendre ces mots, il faut d'abord jeter un regard sur l'ensemble de ce passage. (Vers. 3-16.) Nous y apprenons quels soins particuliers les Eglises primitives avaient de cette classe de leurs membres qui, de tout temps, a été l'objet d'une profonde compassion : les veuves. Leur position dans ces temps difficiles pouvait être particulièrement malheureuse et entourée de grands dangers. Aussi voyons-nous que, dès l'origine (Act. 6 : 1 et suiv.), ce fut surtout par égard pour elles que l'Eglise institua la charge des diacres et plus tard des diaconesses. Les veuves qui voulaient rester telles, s'employaient elles-mêmes au service du Seigneur, et elles étaient soutenues par les Eglises, qui en tenaient un registre (v. 9) et qui pourvoyaient à leurs besoins. Mais nous voyons, dans les versets qui suivent, à quels abus cette excellente institution fut bientôt exposée : des veuves qui avaient des enfants ou des parents à leur aise croyaient néanmoins pouvoir rester à la charge de l'Eglise ; l'apôtre s'oppose formellement à cet abus. (Vers. 4, 8-16.) Il y avait en outre des veuves plus jeunes, qui pouvaient contracter un second mariage, et qui, admises au nombre des autres veuves, devenaient pour ces dernières et pour toute l'Eglise une occasion de scandale, par leur légèreté et leur vie désœuvrée. (Vers. 6, 11, 13, 15.) Il fallait porter à ces maux un prompt remède, et tel est le but de l'apôtre dans les avertissements qui suivent. — Ainsi celles que l'apôtre appelle ici (v. 3 et 5) *véritablement veuves*, sont celles qui voulaient rester telles, qui étaient isolées (v. 5), et qui n'avaient personne dans leurs familles à même de les assister. L'apôtre recommande d'*honorer* de telles veuves, ce qui veut dire de leur témoigner le respect, les égards dus à leur triste position, et de les secourir dans leurs besoins. (Vers. 9, note. Comp. Math. 15 : 5.)

3. C'est donc aux *enfants* ou *petits-enfants* d'une veuve que Paul ordonne d'exercer avant tout *leur piété* envers ce membre nécessiteux de leur famille, au lieu de le laisser à la charge de l'Eglise. Ce mot de piété doit donc s'entendre dans le sens de *piété filiale*. Et Paul exprime cette idée d'une manière assez générale pour faire sentir la même obligation à tous les enfants à l'égard de leurs parents. (Vers. 8.) Le sérieux motif que l'apôtre donne de ce devoir, c'est qu'il est *agréable à Dieu*, conforme au cinquième commandement. Et quand est-ce que des enfants auront *rendu à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux*, tout ce qu'ils en ont reçu ? — Plusieurs interprètes, Calvin entre autres, appliquent *à la veuve* ce que Paul dit *aux enfants*. C'est elle qui est invitée à prendre soin de sa maison. Cela n'est pas impossible au point de vue de la construction grammaticale, mais le contexte n'est point favorable à cette interprétation, puisqu'il parle de ce qui doit être fait pour les veuves.

4. Il fallait caractériser d'abord celle *qui est véritablement veuve* (v. 3), afin que Timothée comprît plus clairement ce qui va suivre. Le nom même de *veuve*, en grec, signifie celle qui est *dépouillée*, et Paul suppose ici qu'elle l'est doublement en tant qu'elle est *demeurée seule*, isolée, n'ayant personne dans sa famille qui puisse prendre soin d'elle (v. 4), et ne songeant plus à contracter une autre union. Après avoir décrit ainsi sa position extérieure, l'apôtre retrace son caractère religieux, sa sainte vie. (Comp. v. 10.) Telle est la veuve que l'Eglise devait

7 les plaisirs, est morte en vivant [1]. — Déclare-leur aussi ces choses,
8 afin qu'elles soient sans reproche. — Que si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa maison, il a renié la foi,
9 et il est pire qu'un infidèle [2]. — Qu'une veuve, pour être enregistrée [3], n'ait pas moins de soixante ans ; qu'elle ait été femme d'un
10 seul mari [4] ; — qu'elle ait le témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres, d'avoir bien élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des Saints, secouru les affligés, et de s'être appliquée à toute
11 bonne œuvre [5]. — Mais refuse les veuves plus jeunes ; car quand la
12 volupté les détache de Christ, elles veulent se remarier ; — elles encourent un jugement, parce qu'elles ont violé leur première foi [6]. —

adopter pour en avoir soin et lui assigner une sphère d'activité.

1. Une telle veuve est spirituellement *morte*, étrangère à la sainte vie qui vient de Dieu. (Math. 8 : 22 ; Eph. 2 : 1 ; Apoc. 3 : 1.) Quel contraste ces terribles paroles forment avec le verset qui précède !

2. Ou qu'un *incrédule*. Car les infidèles eux-mêmes, mus par les simples sentiments de la nature, ont soin des leurs. Comment donc ceux qui ne le font pas auraient-ils cette *foi* qui est « opérante par la charité ? » Ces paroles se rapportent au devoir retracé au v. 4.

3. Comp. v. 3, note et voir la note suivante.

4. Ces mots : *avoir été la femme d'un seul mari* (comp. 3 : 2, note) ne nous paraissent pas signifier qu'il fallût exclure les veuves qui auraient été mariées deux fois, puisque l'apôtre lui-même conseille aux jeunes veuves de se remarier (v. 14) ; ces paroles désignent des femmes qui, divorcées, auraient contracté une autre union du vivant de leur premier mari, ou auraient vécu dans le désordre. — Du reste, les conditions que pose ici l'apôtre prouvent clairement qu'*être enregistrée* emportait plus que le droit de recevoir des secours de l'Eglise ; car, en exclure toutes les veuves dont la vie précédente n'aurait pas été irréprochable, même si elles s'étaient ensuite réellement converties ; surtout exclure des assistances toutes les veuves âgées de *moins* de *soixante ans* (comp. v. 11), c'eût été contraire à toutes les inspirations de la charité, et c'est à quoi l'apôtre ne pouvait pas penser. Le rôle des veuves renfermait donc le nom de celles à qui certains services importants étaient confiés dans l'Eglise, qui remplissaient, pour les personnes de leur sexe, les mêmes fonctions que les diacres et les anciens. L'histoire de l'Eglise établit, par de nombreux témoignages, qu'il existait de telles charges dès les temps les plus reculés. On comprend que l'on ne pût les confier qu'à des femmes qui avaient, à tous égards, un bon témoignage (v. 10), et que leur âge, leur expérience chrétienne mettaient au-dessus de toutes les tentations du monde et de toutes ses calomnies.

5. Avec une telle vie pour leur servir de *bon témoignage*, ces veuves devaient inspirer confiance à tous. — Quelques-unes de ces œuvres de charité, humblement remplies, étaient, dans ces temps-là, d'une valeur toute spéciale. Ainsi *exercer l'hospitalité* (Rom. 12 : 13, note) ; ainsi encore *laver les pieds* de ces frères qui en recevaient un vrai soulagement, après de longues marches dans des pays brûlants, et n'ayant pour chaussure que de simples sandales ; c'était en Orient une partie essentielle de l'hospitalité et de la charité. (Comp. Luc 7 : 44 et Jean 13 : 14.) « La charité a divers caractères et diverses fonctions selon les divers sujets : zélée pour le règne de Dieu, à l'égard des *enfants*, par la bonne éducation ; libérale envers les *étrangers ; humble* envers les fidèles ; *secourable* envers ceux qui souffrent : toute à tous. » *Quesnel*. Tel est bien le portrait que trace l'apôtre de la véritable veuve chrétienne, appelée à servir Jésus-Christ dans ses disciples.

6. C'est à tort qu'on a souvent entendu par cette *première foi* la fidélité de la veuve à la mémoire de son mari mort : car cette pensée serait en contradiction directe avec le v. 14. Paul veut parler, soit de l'engagement qu'elles avaient pris de se consacrer au service de Christ, engagement qu'elles rompent pour se remarier (v. 11 et v. 9, note), soit de la foi chrétienne en général. (Comp. les v. 13 et 15.) L'ordre de refuser de telles femmes

Et avec cela aussi étant oisives, elles apprennent à aller de maison 13
en maison ; et non seulement oisives, mais aussi causeuses et
curieuses, parlant de choses qui ne sont pas bienséantes. — Je veux 14
donc que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles
gouvernent leur maison, qu'elles ne donnent aucune occasion à l'ad-
versaire de médire [1]. — Car déjà quelques-unes se sont détournées 15
pour suivre Satan [2]. — Que si quelque fidèle, homme ou femme, a 16
des veuves, qu'il les assiste, et que l'Eglise n'en soit point chargée,
afin qu'elle assiste celles qui sont véritablement veuves [3].

II. 17-25. Directions sur la manière de traiter les anciens. — 1° Quant aux anciens il faut honorer doublement ceux qui remplissent bien toutes leurs fonctions, car cela est conforme à l'Ecriture ; ne recevoir contre eux aucune accusation qui ne soit appuyée par des témoins ; reprendre publiquement ceux qui pèchent. Paul adjure son disciple d'observer fidèlement ces prescriptions. (17-21.) — 2° Timothée ne doit imposer les mains à personne sans un sérieux examen, car il se rendrait solidaire des péchés de l'ancien indigne ; or il doit se maintenir pur, sans toutefois se livrer à un ascétisme exagéré. Il est des hommes dont le caractère moral, en mal ou en bien, est évident dès l'abord, il en est d'autres chez lesquels il ne se manifeste que plus tard. (22-25.)

Que les anciens qui président bien, soient jugés dignes d'un double 17

se rapporte à ce rôle des veuves mentionné au v. 9. L'ensemble de ces deux versets prouve que tel en est le sens. En voici la traduction littérale : « Car quand elles sont devenues voluptueuses contre Christ, elles veulent se marier, ayant (en elles-mêmes) le jugement qu'elles ont rejeté la première foi. » Ce jugement n'est ni celui de Dieu ni celui des hommes, mais celui de leur propre conscience. Il faut écarter ici toute idée d'un vœu qu'elles auraient fait, ou d'un blâme que l'apôtre prononcerait sur un second mariage (v. 14), et concentrer toute la pensée sur le *motif* qui leur fait préférer le mariage à l'état de veuves chrétiennes et au service de Christ. Le v. 13 expose tout le développement moral de cette faute.

1. Il y a dans le texte original : « Je veux donc que celles qui sont plus jeunes se marient ; » d'où quelques interprètes ont conclu qu'il s'agissait non des jeunes veuves, mais des jeunes femmes en général. Cela n'est pas admissible. Dans tout ce qui précède et ce qui suit, l'apôtre ne parle que des veuves ; il vient de les désigner (v. 11) par ces mêmes mots *plus jeunes*, qu'il reprend ici, et n'a pas maintenant la moindre occasion de parler du mariage des jeunes femmes en général. Du reste, son ordre actuel est en pleine harmonie avec ce qu'il dit ailleurs de la liberté des veuves à l'égard du mariage. (1 Cor. 7 : 39.) Que si, à Corinthe, il conseillait plutôt aux veuves, et même aux jeunes personnes non mariées, de rester dans cet état, ce n'était point une règle permanente qu'il prescrivait, mais il avait égard « à la nécessité présente. » (1 Cor. 7 : 26.) En d'autres temps et d'autres lieux, il pouvait donner un avis différent sur un sujet dans lequel le chrétien reste toujours libre, et les pressants motifs que Paul voit dans l'état actuel des Eglises d'Asie, et que cette épître nous fait connaître, justifient abondamment son conseil. Il ne s'agissait de rien moins que de faire cesser dans les Eglises un scandale, et d'ôter à l'*adversaire* toute cause de médisance. (Gr. « d'injures. ») Le verset suivant (15) montre de plus grands dangers encore.

2. Sont tout à fait déchues de la foi. (Comp. v. 12.)

3. Gr. « Si quelque croyant ou croyante a des veuves » (dans sa famille, dans sa parenté), qu'il les assiste. (Comp. v. 3, note ; v. 4, note). D'importants manuscrits ont simplement : « Si *quelque croyante* a des veuves.... »

honneur, surtout ceux qui prennent de la peine dans la parole et
18 dans l'enseignement [1] ; — car l'Ecriture dit : « Tu n'emmuselleras
point le bœuf qui foule le grain [2]. » Et : « l'ouvrier est digne de son
19 salaire [3]. » — Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce
20 n'est sur la déposition de deux ou trois témoins [4] ; — ceux qui pè-
chent, reprends-les devant tous, afin que les autres aussi aient de la
21 crainte [5]. — Je te conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, et
devant les anges élus, d'observer ces choses sans prévention, sans
22 rien faire avec partialité [6]. — N'impose les mains à personne avec

1. L'apôtre a exposé ci-dessus longuement les qualités requises des anciens ou évêques. (3 : 1 et suiv.) Il n'y revient pas ici ; mais il donne quelques conseils encore sur la manière dont les Eglises doivent les honorer et pourvoir à leurs besoins. Ce sujet se présentait tout naturellement à son esprit après ce qu'il venait de dire des veuves qui remplissaient, pour leur sexe, des offices analogues à ceux des anciens. (Vers. 9, note.) Ces paroles nous montrent trois sortes de fonctions confiées aux anciens : *présider*, par où il faut entendre, soit la direction des assemblées, soit le gouvernement de l'Eglise en général ; *édifier* l'Eglise par la *parole*, c'est-à-dire par les exhortations, l'exercice du don de prophétie, etc., enfin, l'*instruire* par l'*enseignement* proprement dit. (Ces deux dernières fonctions sont aussi distinctes d'après d'autres passages, comme Rom. 12 : 7, 8.) On voit de plus ici que ces divers emplois se trouvaient tantôt réunis dans les mêmes personnes, tantôt séparés : ce qui était tout naturel dans ces premiers temps où les Eglises, se recrutant surtout parmi les classes inférieures de la société, ne comptaient pas toujours dans leur sein des fidèles qui eussent les dons nécessaires à la prédication ou à l'enseignement. Un jugement sain, éclairé et sanctifié par l'Evangile pouvait d'ailleurs suffire pour le gouvernement de l'Eglise, en des hommes du reste peu instruits. — Quoi qu'il en soit, l'apôtre demande avec instance que les Eglises apprennent à estimer la fidélité dans l'emploi de tous ces dons, surtout là où ils se trouvaient réunis dans les mêmes anciens. Mais qu'est-ce que ce *double honneur* qui est requis pour eux ? Plusieurs interprètes, s'arrêtant uniquement au sens du verset suivant (18), ont traduit ces mots par un *double salaire* ou *honoraire*. (Ainsi la *version de Lausanne*.) Sans doute ce sens était dans la pensée de l'apôtre, et le mot original peut être rendu ainsi ; il était naturel que des hommes qui donnaient tout leur temps au soin des troupeaux en fussent dédommagés, tandis que d'autres anciens, restant dans leur vocation temporelle, avaient moins besoin d'être soutenus par l'Eglise. Mais il faut conserver aussi à ces paroles leur sens *moral* d'estime et de respect, qui n'avait certainement pas moins d'importance aux yeux de l'apôtre. (Comp. v. 3, note.)

2. Deut. 25 : 4 ; comp. 1 Cor. 9 : 9, note, où l'apôtre cite ce passage dans le même sens et le même but.

3. Parole de Jésus-Christ, transmise à Paul par la tradition. (Luc 10 : 7 ; comp. Math. 10 : 10.)

4. Ce qu'exigeait déjà la loi mosaïque (Deut. 17 : 6 ; 19 : 15 ; comp. Math. 18 : 16 ; 2 Cor. 13 : 1.) Cette sage précaution était ici doublement nécessaire et commandée par cet *honneur* que Paul demande pour les anciens. (Vers. 17.)

5. Si, après la précaution requise au verset précédent, il y avait une faute évidente à reprocher à un ancien, cette *réprehension* devait être faite devant *tous* les anciens, afin que *les autres*, les collègues du coupable, reçussent la salutaire impression d'une sainte discipline. — Ce qui précède semble indiquer qu'il s'agit ici des anciens trouvés en faute et que Timothée devait *reprendre* soit devant l'assemblée, soit plus probablement devant le presbytère. D'autres exégètes, s'appuyant des prescriptions disciplinaires qui suivent (v. 22, 24, 25), admettent que cette réprehension est ordonnée en général pour tous *ceux qui pèchent* et devait se faire en présence de toute l'Eglise.

6. Cette solennelle adjuration se rapporte à l'ordre renfermé dans les deux derniers versets, et qui avait pour objet la discipline de l'Eglise. On voit quelle importance l'apôtre y attachait. — Les « anges élus » sont les plus élevés des anges, les plus excellentes des créatures

précipitation, et ne participe point aux péchés d'autrui ; conserve-
toi pur toi-même [1]. — Ne continue pas à ne boire que de l'eau ; mais 23
use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes
maladies [2]. — Il y a des personnes dont les péchés sont manifestes, 24
et précèdent le jugement ; mais chez d'autres ils ne se découvrent
qu'après. — De même aussi les bonnes œuvres sont manifestes ; et 25
celles qui ne le sont pas, ne sauraient demeurer cachées [3].

célestes, par lesquelles Paul adjure son disciple, pour donner plus de solennité encore à ses paroles. (Comp. 2 Cor. 1 : 23 ; 11 : 10.)

1. *Imposer les mains* à un homme qui n'en serait pas digne par sa foi et par sa vie, pour lui conférer une charge quelconque dans l'Eglise, c'est participer au *péché* qu'il commet en acceptant cette charge et se rendre responsable devant Dieu de tout le mal qui en résulterait.

2. Cette exhortation toute paternelle de Paul à son disciple bien-aimé, ce tendre soin de sa santé, cette sympathie pour des *maladies* qui mettaient sa vie en danger, ne paraîtront indignes d'un apôtre qu'à ceux qui cherchent des motifs de rabaisser l'autorité de son caractère et de ses lettres. Loin de parler contre Paul, ce passage est une des mille preuves de l'authenticité de cette épître, car où est le faussaire qui songerait à placer une telle recommandation dans une lettre supposée ? Cette recommandation est motivée par celle que l'apôtre venait de faire à son disciple : « Conserve-toi pur ; » elle est destinée à y apporter une restriction. La discipline que Timothée doit exercer sur lui-même ne doit pas devenir un ascétisme qui le porterait à se priver de ce qui est nécessaire à sa santé.

3. Cette remarque sur la manière opposée dont se manifeste chez les hommes leur vrai caractère en mal ou en bien, est relative à la recommandation qu'a faite l'apôtre (v. 22) de n'imposer légèrement les mains à personne, et en général à l'exercice de la discipline. En disant, d'une part, que les *péchés* des uns et les *bonnes œuvres* des autres sont manifestes dès l'abord, Paul en conclut qu'il est facile de les juger avant de les recevoir à une charge dans l'Eglise ou d'exercer à leur égard quelque répréhension ; mais d'autre part, en admettant qu'il en est souvent autrement, que le regard le plus pénétrant peut y être trompé, il atténue la responsabilité qu'il a fait peser sur son disciple ; il craint que celui-ci ne se reproche les infidélités qu'il pourrait découvrir ensuite en des hommes auxquels il aurait imposé les mains, ou qu'il n'ait trop de regrets d'avoir refusé tels autres dont il n'avait pas su découvrir les excellentes qualités. Timothée devait en tout cas conclure de cette remarque qu'il fallait observer longtemps et scrupuleusement avant d'agir. — Le verset 24 doit être rendu littéralement ainsi : « Les péchés de quelques hommes sont très évidents, et vont devant en jugement ; mais en d'autres, ils suivent, » c'est-à-dire ne sont reconnus qu'après. Ce qui fait penser que ce *jugement* n'est pas la sentence finale de Dieu sur eux, mais la délibération de l'Eglise appelée à *juger* si un homme est propre au ministère qu'il s'agit de lui confier. Cette interprétation convient bien à l'ensemble de la pensée.

CHAPITRE VI

I. Suite : *Exhortations aux esclaves, 1, 2.* — II. *Contre les faux docteurs, leurs vaines disputes et leur cupidité, 3-10.* — III. *Exhortation à Timothée, 11-16.* — IV. *Ce qu'il doit recommander aux riches ; dernières paroles ; vœu apostolique, 17-21.*

I. 1, 2. Concernant les esclaves. Pour l'honneur de l'Evangile, ils doivent respecter leurs maîtres ; plus encore quand ces maîtres sont chrétiens et que les esclaves trouvent en eux des frères et des bienfaiteurs. (1, 2.)

1 Que tous les esclaves, qui sont sous le joug, estiment leurs propres
maîtres comme dignes de tout honneur ; afin que le nom de Dieu et
2 la doctrine ne soient point blasphémés. — Et que ceux qui ont des
maîtres fidèles, ne les méprisent point, parce qu'ils sont des frères ;
mais qu'ils les servent d'autant mieux, parce qu'ils sont fidèles et
bien-aimés, eux qui ont soin de leur faire du bien [1]. Enseigne ces
choses et exhorte [2].

1. Ces derniers mots pourraient se traduire aussi : « lesquels (maîtres) sont participants du bienfait, » c'est-à-dire du bienfait de Dieu par l'Evangile. D'autres entendent par ce *bienfait* le bon service des esclaves qui profite aux maîtres et traduisent alors : « parce que ceux qui reçoivent leurs bons offices sont des frères et des bien-aimés. » (*Segond, Oltramare.*) Singulier argument pour les pauvres esclaves ! Le sens exprimé dans notre traduction est plus naturel et conforme au langage du Nouveau Testament. (Comp. Luc 1 : 54 ; Act. 20 : 35, où se retrouve le même verbe grec.) Traduction littérale : « Ils (les maîtres) s'appliquent, ou s'intéressent, à la bienfaisance, » naturellement envers leurs esclaves. — Voir sur la pensée de l'apôtre relativement à l'esclavage 1 Cor. 7 : 21, note. Ici cette pensée est la même : les *esclaves* chrétiens ayant des maîtres païens, doivent les honorer. (Vers. 1.) Pourquoi ? Serait-ce parce que l'esclavage est légitime ? Nullement : mais *afin que le nom de Dieu et la doctrine* de l'Evangile *ne soient pas blasphémés*, c'est-à-dire qu'on ne puisse pas les décrier comme une source de désordre et de révolution violente au sein de la société. Les esclaves sont ainsi dans le cas de tout chrétien qui, selon la morale de l'Evangile, doit savoir souffrir un tort criant plutôt que de faire du mal en revendiquant son droit. Les maîtres, au contraire, sont-ils *croyants* (v. 2), alors l'apôtre suppose immédiatement qu'ils sont aussi pour leurs esclaves des *frères*, qu'ils sont *bien-aimés* de Dieu et de leurs propres serviteurs, auxquels ils s'appliquent à *faire du bien*. Il n'est plus difficile aux esclaves de ne pas *mépriser* de tels maîtres sous prétexte qu'ils sont leurs frères ; tous les maux de cet odieux esclavage sont guéris à la racine même ; le remède a opéré du dedans au dehors, selon la spiritualité de l'Evangile. Que toutes les conséquences de ce principe divin deviennent peu à peu évidentes, qu'elles s'appliquent sincèrement à la vie, et l'esclavage lui-même disparaît comme une contradiction choquante, comme une iniquité. Cette marche de la question est pleinement confirmée par l'histoire. — Avec toute réserve des différences radicales de position, les exhortations de l'apôtre trouvent une sérieuse application dans l'état actuel des serviteurs relativement à leurs maîtres. Que ces derniers soient chrétiens ou mondains, les serviteurs ont chaque jour l'occasion de prouver s'ils sont bien réellement les disciples de Celui qui « est venu, non pour être servi, mais pour servir. » Depuis que le Fils de Dieu a paru « sous la forme de serviteur, » servir n'est plus une ignominie, mais bien, aux yeux de la foi, un moyen de sanctification et de salut.

2. Les uns rapportent cette exhortation

II. 3-10. Un dernier avertissement contre les faux docteurs. — 1° Ceux qui enseignent l'erreur le font par orgueil, par esprit de dispute, d'où naissent divers mauvais sentiments, en des hommes moralement corrompus, qui exploitent la piété pour gagner. (3-5.) — 2° La vraie piété est en effet un gain, puisqu'elle opère le détachement des biens du monde et ce contentement d'esprit auquel la nourriture et le vêtement suffisent. (6-8.) — 3° Ceux, au contraire, qui veulent s'enrichir, tombent, par diverses tentations de convoitise, jusque dans la ruine et la perdition. L'avarice est la racine de tous les maux ; elle a déjà fait déchoir de la foi et plongé en divers tourments ceux qui s'y adonnaient. (9-10.)

Si quelqu'un enseigne autrement [1], et ne s'attache pas aux saines 3
paroles [2] de notre Seigneur Jésus-Christ, et à la doctrine qui est selon
la piété [3], — il est enflé d'orgueil [4], ne sachant rien, mais ayant la 4
maladie des questions et des disputes de mots ; desquelles naissent
l'envie, les querelles, les médisances [5], les mauvais soupçons, — les 5
vaines disputes d'hommes corrompus d'entendement et privés de la
vérité [6], qui regardent la piété comme une source de gain [7]. — Or, 6
c'est une grande source de gain que la piété avec le contentement
d'esprit [8] ; — car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est 7
évident que nous n'en pouvons rien emporter [9]. — Ainsi, quand 8

à ce qui précède, les autres à ce qui suit, l'appliquant aux faux docteurs. Cette dernière relation n'est pas probable.

1. 1 : 3.

2. Ou aux saines doctrines. Comp. 1 : 10 ; 2 Tim. 1 : 13 où se trouve la même désignation de la vraie doctrine.

3. *La saine doctrine* est la seule qui produise la vraie *piété*. (3 : 16, note.)

4. Comp. pour ce mot 3 : 6 ; 1 Cor. 8 : 1 ; étymologiquement il signifie être sous l'influence d'une *fumée* de vanité, de vaine gloire. « C'est celui qui marche enivré de ses propres pensées et n'écoute personne. » *Luther*.

5. Gr. « Les blasphèmes. » — Les *disputes de mots* (Gr. « logomachies ») sont des discussions qui roulent sur les *mots* entendus en sens divers, bien plutôt que sur les *choses*. Et de fait, dans la plupart de ces *questions* dont plusieurs ont la *maladie*, on se paie le plus souvent de mots. Par là, l'apôtre n'entend nullement proscrire les discussions sérieuses sur des pensées sérieuses.

6. La place qu'occupe dans ce passage ce grand et beau mot de *vérité*, montre qu'ici, comme partout, l'Ecriture attache à ce mot un sens moral, et non seulement intellectuel. La vérité divine est une puissance qui, à la fois, éclaire et sanctifie (comp. Jean 17 : 17, note), tandis que l'erreur, qui a aussi sa puissance morale, produit les tristes fruits que l'apôtre énumère ici.

7. Il faut prendre ce mot dans son sens matériel : *gain* d'argent (Tite 1 : 11), par leur position dans l'Eglise où ils occupent des places, ou d'autre manière encore. — Le texte reçu ajoute à ces derniers mots : « sépare-toi de ceux qui sont tels, » mais sans autorités suffisantes.

8. Cette fausse piété dont on fait un moyen de gagner inspire à l'apôtre la pensée du *gain* tout autre qui se trouve dans la vraie *piété*. *Le contentement d'esprit* est la disposition de celui à qui son état *suffit*. (Philip. 4 : 11.) Celui qui recherche la piété pour elle-même, sans aucune vue terrestre, y trouve réellement, et y trouve seul, un bien auquel il ne songeait pas d'abord ; car se contenter de ce que Dieu donne, et renoncer à tout le reste, est le plus *grand gain*, comme la plus profonde humiliation est la plus haute élévation. (Luc 14 : 7-11.)

9. Quoi de plus concluant contre l'attachement aux richesses que cette considération sérieuse ! D'après une variante, l'apôtre dirait : « Car nous n'avons rien apporté dans le monde, parce que nous n'en pouvons rien emporter. » La leçon que nous avons conservée donne plus de force à la pensée. Ces réflexions sur la vie humaine, aussi bien que sur les maux sans nombre dont l'amour de l'ar-

9 nous avons la nourriture, et le vêtement, cela nous suffira. — Mais
ceux qui veulent s'enrichir, tombent dans la tentation et dans le
piège, et dans beaucoup de désirs insensés et pernicieux, qui plon-
10 gent les hommes dans la ruine et dans la perdition [1]. — Car l'amour
de l'argent est une racine de toutes sortes de maux ; auquel quel-
ques-uns ayant aspiré se sont détournés de la foi, et se sont eux-
mêmes embarrassés dans beaucoup de tourments [2].

III. 11-16. Exhortation a Timothée lui-même. — 1° Il doit fuir ces choses (l'avarice), rechercher les vertus chrétiennes, combattre pour la foi, saisir la vie éternelle, selon la belle confession qu'il a faite devant témoins. (11, 12.) — 2° Paul lui recommande par le nom de Christ de garder le commandement sans reproche jusqu'à l'apparition de Jésus-Christ, que Dieu manifestera en son temps, ce Dieu seul souverain, seul immortel, invisible, auquel appartient tout honneur. (13-16.)

11 Mais toi, ô homme de Dieu, fuis ces choses [3], et recherche la jus-
12 tice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur. — Combats
le bon combat de la foi [4], saisis la vie éternelle [5], à laquelle tu as été
appelé, et dont tu as fait cette belle confession en présence de plu-

gent est la source (v. 9, 10), sont inspirées à l'apôtre par le fait déplorable qu'il a signalé au v. 5, savoir qu'il se trouvait déjà alors dans les Eglises des hommes assez corrompus pour vouloir faire de la piété un moyen de s'enrichir.

1. *Ruine* et *perdition* éternelles (1 Thessaloniciens 5 : 3 ; 2 Thes. 1 : 9 ; Philip. 3 : 19), car, par l'effet de cette passion, « ils se détournent de la foi. » (Vers. 10.)

2. Gr. « Se sont *percés* eux-mêmes de beaucoup de tourments. » Il faut entendre par là les soucis, les inquiétudes, les ennuis qui les tourmentent jour et nuit pour des biens dont ils n'ont aucune vraie jouissance. « A quoi il faut ajouter le *tourment* des remords, à cause des péchés dans lesquels l'avarice entraîne l'homme, ce dont Judas (Math. 27 : 3) nous donne un éclatant exemple. » *Luther.* « Ce n'est pas la possession, mais la cupidité des biens de la terre que saint Paul condamne. L'un peut être pauvre d'esprit au milieu des richesses ; l'autre peut être riche par cupidité dans l'indigence. Le premier se sanctifie en les possédant ; le second peut se damner en les désirant. » *Quesnel.* — L'*amour de l'argent* (ce mot ne se trouve qu'ici) auquel Paul attribue de si terribles effets (v. 9) est, selon la version d'Ostervald, « la racine de toutes sortes de maux, » ce qui est une paraphrase ; selon la *version de Lausanne* : « la racine de tous les maux, » exagération évidente ; selon le texte : « *une* racine de tous les maux, » ce qui est parfaitement vrai. — Il y a littéralement : « lequel (amour de l'argent) quelques-uns ayant désiré avec ardeur. » Expression impropre, car c'est l'*argent* et non l'amour de l'argent qui est l'objet de ce désir.

3. La conduite de Timothée doit former un contraste complet avec celle des faux docteurs. Paul le lui fait sentir en lui donnant ce titre : « homme de Dieu. » Un *homme de Dieu* est un serviteur de Dieu, éclairé et sanctifié par lui, celui pour qui Dieu est tout. (1 Sam. 2 : 27 ; 2 Rois 1 : 9 : 10 ; 2 Tim. 3 : 17 ; 2 Pier. 1 : 21.) « Le pasteur est l'homme de Dieu, s'il fait les affaires de Dieu ; mais s'il les sacrifie à sa propre cupidité, il est l'homme de sa propre cupidité. » *Quesnel.*

4. Gr. « Le beau combat de la foi » : cette noble lutte qui se livre au dedans, pour conserver et augmenter toutes les précieuses grâces indiquées au v. 11 comme l'objet d'une sainte ambition ; au dehors contre les ennemis de la vérité et contre le monde. (Comp. 2 Tim. 4 : 7.)

5. Comme on *saisit* le prix du combat ou de la course. (1 Cor. 9 : 24, 25 ; Philip. 3 : 14, note ; Hébr. 12 : 1-4.)

sieurs témoins [1]. — Je te recommande devant Dieu, qui donne la vie 13
à toutes choses, et devant Jésus-Christ, qui fit cette belle confession
devant Ponce Pilate [2], — de garder le commandement [3], sans tache, 14
sans reproche, jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus-Christ [4] ;
— que manifestera en ses propres temps le bienheureux et seul Sou- 15
verain, le Roi de ceux qui règnent, et le Seigneur de ceux qui
dominent, — qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière 16
inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu, ni ne peut voir, à
qui appartiennent l'honneur et la puissance éternelle. Amen [5].

IV. 17-21. Devoirs des riches. — Un dernier mot a Timothée. — 1° Timothée doit recommander aux riches de fuir l'orgueil ; de ne point mettre leur espérance en leurs biens, mais en Dieu qui les donne ; d'apprendre à donner afin de s'amasser un trésor

1. Gr. « Ayant confessé la belle confession en présence de plusieurs témoins. » Allusion à quelque trait de la vie de Timothée qui nous est inconnu. Peut-être s'agit-il de la *confession* de la vérité qu'il fit lors de son baptême, ou en s'engageant au service de Dieu dans le ministère (comp. 4 : 14), ou enfin, ce qui est plus probable, en présence de quelque danger ; cela explique pourquoi l'apôtre rappelle ici (v. 13) la confession que le Sauveur fit de la vérité devant Ponce Pilate et en face de la mort.

2. Math. 27 : 11 ; Jean 18 : 37 ; 19 : 11. — Afin de rendre son exhortation plus pressante, Paul en appelle *au Dieu qui donne la vie à toutes choses* et qui est par là même en nous la source de toute force pour confesser son nom, aussi bien que de toute fidélité et de toute sainteté (v. 14) ; il en appelle aussi à *Jésus-Christ* et à sa *confession* de la vérité, même en présence de la croix, sachant qu'il ne reconnaît pour son disciple que celui qui le suit dans cette voie avec dévouement et jusqu'au bout.

3. Selon les uns, les exhortations que Paul vient d'adresser à Timothée (v. 11 et 12) ; selon d'autres, et avec plus de raison, toute la loi chrétienne, l'Évangile avec tous ses fruits. (1 : 5.)

4. Dernier terme vers lequel l'Ecriture élève sans cesse nos pensées, parce que « celui-là seul qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. »

5. Magnifique doxologie, acte d'adoration inspiré à l'apôtre par la pensée de la gloire divine qui accompagnera l'*apparition de Jésus-Christ*. (Vers. 14.) Il aurait pu dire simplement : apparition que Dieu *manifestera en ses propres temps* (Tite 2 : 13 ; 1 Tim. 2 : 6, note ; les *temps* appartiennent à Dieu seul, Paul se garde bien de les fixer) ; au lieu de cela, pénétré de la pensée de la majesté éternelle de Dieu, il l'exprime en des termes qui renferment un grand enseignement. (Comp. 1 : 17.) Trois grands attributs de Dieu remplissent l'âme de l'apôtre d'un sentiment d'adoration : 1° Il est *seul souverain* absolu ; lui seul règne, aussi bien sur l'univers que sur *ceux qui règnent et dominent*. (1 : 17 ; Apoc. 17 : 14.) Mais l'apôtre ajoute une épithète qui étonne au premier abord : *bienheureux*. (1 : 11.) Dieu est souverainement heureux, parce qu'il est le souverainement saint et l'amour suprême. Et il sera la source d'un bonheur pareil pour ceux qui seront en communion avec lui dans la perfection. — 2° Seul il possède (Gr. « il *a* ») l'*immortalité*. Il la possède dans son essence ; nulle créature ne l'a en elle-même. La doctrine païenne d'une immortalité innée de l'homme n'est point enseignée dans l'Ecriture. Les rachetés de Christ seront *revêtus* d'immortalité, parce qu'ils seront revêtus d'incorruptibilité (1 Cor. 15, 53, 54), et c'est bien à tort que nos versions ordinaires confondent ces deux termes. — 3° Dieu est *invisible*, ce qui est exprimé ici, d'abord par l'idée d'une *lumière inaccessible* où Dieu *habite* (cet adjectif ne se trouve qu'ici ; comp. 1 Jean 1 : 5 ; Ps. 104 : 2 ; Ezéch. 1 : 26 suiv.), puis par l'affirmation que *nul homme ne l'a vu ni ne peut le voir*. (Comp. Ex. 33 : 20 ; Jean 1 : 18 ; 6 : 46 ; Col. 1 : 16 ; 1 Jean 4 : 12.) Ces enseignements signifient que Dieu ne peut être

pour la vie éternelle. (17-19.) — 2° Paul adresse à son disciple ce dernier appel : garder le dépôt et fuir les vains discours d'une fausse science, par laquelle quelques-uns sont déchus de la foi. (20, 21.)

17 Recommande aux riches de ce siècle [1] de n'être point orgueilleux ; de ne point mettre leur espérance dans l'instabilité des richesses, mais dans le Dieu qui nous donne toutes choses riche-
18 ment pour en jouir [2] ; — de faire du bien, d'être riches en bonnes
19 œuvres, prompts à donner, et à faire part de leurs biens ; — s'amassant pour l'avenir un trésor placé sur un bon fondement, afin qu'ils saisissent la vie véritable [3].

20 O Timothée ! garde le dépôt [4], fuyant les discours vains et profanes, et les objections d'une science faussement ainsi nommée [5], —
21 de laquelle quelques-uns faisant profession se sont détournés de la foi [6]. La grâce soit avec toi !

connu que s'il se manifeste (Math. 11 : 27), et ce dernier passage dit clairement que cette manifestation de Dieu a eu lieu dans le Fils de son amour. Dès lors *voir* Dieu, le contempler en son Bien-aimé, par une communion vivante avec lui, est devenu possible (Math. 5 : 8) et ce sera la félicité des enfants de Dieu en une autre économie. (1 Jean 3 : 2.) — C'est à ce Dieu que Paul rend l'*honneur* et la *force éternelle !*

1. Aux chrétiens qui ont des biens *de ce siècle :* désignation très significative ! Voir l'inverse au v. 19.

2. Quel contraste ! avoir pour objet de son *espérance l'instabilité des richesses*, ou *Dieu qui nous donne richement toutes choses.* — Le texte reçu porte : « le Dieu *vivant*, » belle épithète, mais trop peu documentée.

3. Gr. « Se thésaurisant un bon fondement pour l'avenir, afin qu'ils saisissent la vie *véritable.* » (Selon une variante très autorisée. Le texte reçu porte : « la vie éternelle. ») C'est là exactement l'enseignement du Sauveur. (Math. 6 : 19, 20.)

4. Le trésor de la foi, de la saine doctrine, de la « vie véritable. » (Comp. 2 Tim. 1 : 12, 14.)

5. Gr. « Les antithèses d'une connaissance au nom menteur. » C'est par ces mots que Paul désigne plus directement ces *discours vains et profanes.* (Comp. 1 : 6.) Déjà alors les faux docteurs se vantaient d'une science (*gnosis*) qui, au second siècle, leur valut le nom de *gnostiques*, les *connaisseurs*, les savants, par opposition aux simples croyants. Au moyen de ces *antithèses* ou *contradictions* qu'ils prétendaient trouver dans les objets de la foi, ils pensaient embarrasser les fidèles dans des difficultés dont leur science seule pouvait fournir la solution. D'autres interprètes voient dans ces antithèses simplement les principes ou doctrines que ces hommes opposaient aux principes et aux doctrines de l'Evangile. Ce terme aurait été choisi parce que cette opposition se serait manifestée par une polémique pour laquelle on employait le langage de l'école. Quoi qu'il en soit, le fondement de la foi qu'ils disaient vouloir conserver leur échappait entièrement. (Vers. 21.) Cette triste expérience des premiers temps s'est renouvelée à travers tous les âges, et jusqu'à nos jours.

6. « Ont manqué le but de la foi. » Ils y tendaient donc, mais par une fausse voie qui aboutit au néant.

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL A TIMOTHÉE

INTRODUCTION

1. Ce qui a été dit sur les épîtres pastorales (voir l'Introd.) concerne aussi cette seconde lettre : nous ne reviendrons ici ni sur les données historiques, ni sur les hypothèses, ni sur les critiques que nous avons exposées. — Cette épître est la dernière que Paul ait écrite. Prisonnier à Rome (1 : 8, 16), prévoyant sa fin prochaine (4 : 6-8, 18), il écrit son testament spirituel. De là le ton solennel, calme, élevé, dans lequel l'homme de Dieu exprime sa vivante espérance d'être bientôt délivré de tout mal, sa profonde sollicitude pour la cause de l'Evangile, qu'il laissait exposée aux attaques des faux docteurs (2 : 16-18), aux corruptions des hommes profanes (3 : 1-9) ; mais aussi son inébranlable et victorieuse confiance en la puissance de Dieu, qui saura préserver sa vérité dans le monde et la faire triompher de l'erreur et du péché. (2 : 3-6, 19 ; 3 : 9.) Dans ces circonstances, on comprend l'ardent désir qu'éprouve l'apôtre de revoir une dernière fois ce Timothée qu'il appelle son fils bien-aimé, et auquel il veut donner de vive voix ses dernières instructions. Aussi le presse-t-il à diverses reprises de hâter son voyage. (4 : 9, 21.) Il n'en fallait pas tant pour amener auprès de lui ce fidèle disciple, qui apprend dans cette lettre même que la plupart de ceux qui avaient entouré Paul, l'ont abandonné lâchement aux approches du suprême danger. (1 : 15 ; 4 : 10, 14-16.)

2. On peut résumer ainsi les principales pensées de cette lettre :

I. Paul, après avoir salué son disciple par son vœu apostolique et lui avoir rappelé avec actions de grâces la foi dont il avait trouvé le modèle dès son enfance dans sa propre famille (1 : 1-5), l'exhorte à rester ferme et fidèle dans la profession de cette foi et dans l'exercice de son ministère. (6-8.) Il l'y encourage en lui représentant la grandeur du salut en Jésus-Christ (9-10), en lui rappelant l'exemple qu'il lui donne et les instructions qu'il lui a transmises. (11-14.) Il lui parle de la conduite de quelques-uns de ceux qui l'entouraient et en prend occasion pour lui adresser de nouvelles et pressantes exhortations à la constance dans les luttes et les souffrances de son ministère. (1 : 15 à 2 : 13.)

II. Il lui donne des directions relatives au gouvernement de l'Eglise : il lui dit comment il doit se conduire à l'égard de ceux qui se détournent de la vérité. (2 : 14-26.) Il l'avertit que des hommes corrompus et corrupteurs s'élèveront dans les Eglises et en deviendront le plus grand danger. (3 : 1-9.) Pour l'encourager à se montrer vaillant en présence de ce déploiement de la puissance du mal, il évoque le souvenir des persécutions qu'il a jadis endurées, sous les yeux de Timothée, et lui déclare que ceux qui voudront vivre selon la piété seront toujours traités ainsi. Mais même dans ce fait il voit un motif de plus d'exhorter Timothée à rester ferme dans sa foi et infatigable dans l'accomplissement de son œuvre d'évangéliste. (3 : 10 à 4 : 15.)

III. Enfin, il lui annonce son prochain martyre, il l'invite à venir au plus tôt à Rome, et lui communique divers détails personnels sur sa position. (4 : 6-22.)

SECONDE

ÉPITRE DE PAUL A TIMOTHÉE

CHAPITRE I

I. *Salutations et actions de grâces au sujet de la foi de Timothée, 1-5.* — II. *Exhortation à la fermeté et à la fidélité, 6-14.* — III. *Détails sur quelques-uns de ceux qui se trouvaient auprès de Paul, 15-18.*

I. 1-5. Salutations. — Actions de graces. — 1° Origine et but de l'apostolat de Paul. Il adresse à Dieu pour Timothée son vœu apostolique. (1, 2.) — 2° Il rend grâces à Dieu et prie sans cesse pour lui ; il désire le voir, se souvenant de ses larmes, ainsi que de sa foi, qui était déjà en sa mère et en son aïeule. (3-5.)

Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, selon la promesse de la vie qui est en Jésus-Christ [1], — à Timothée mon enfant bien-aimé [2] : Grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ notre Seigneur [3] !

1 2

Je rends grâces à Dieu, que mes ancêtres ont servi et que je sers avec une conscience pure [4], comme je ne cesse de faire mention de

3

1. Paul indique en deux mots quelle est l'*origine* et le *but* de son apostolat : son origine, c'est la *volonté de Dieu* (1 Cor. 1 : 1 ; 2 Cor. 1 : 1 ; Eph. 1 : 1 ; comp. 1 Tim. 1 : 1), qui en fait l'autorité et la force ; son *but*, c'est d'annoncer aux hommes pécheurs *la promesse de la vie*, de la vie éternelle *qui est en Jésus-Christ*. (Jean 1 : 4 ; 1 Jean 1 : 1.) La *vie*, cette vie impérissable, qui est victorieuse du monde, du péché, de la mort, voilà la grande parole par laquelle Paul aime à résumer tout l'Evangile au moment où il touche à son dernier et suprême combat.

2. En la foi. (1 Tim. 1 : 2, note.)

3. Comp. Rom. 1 : 7, note ; 1 Tim. 1 : 2.

4. Gr. « à qui je rends un culte depuis mes ancêtres avec une conscience pure. » L'apôtre veut rappeler que la piété dont il est animé plonge ses racines dans le passé, puisqu'elle était déjà connue et pratiquée de ses pères et qu'il avait été élevé dans le *culte* du vrai Dieu. C'est à ce point de vue uniquement qu'il peut parler d'une *conscience pure*, c'est-à-dire de la sincérité, de la droiture qu'il a toujours apportée dans ce culte, même dans le temps de son ignorance et de sa haine contre l'Evangile. (Comp. Act. 23 : 1 ; 24 : 14-16 ; Philip, 3 : 6.) Quand Paul parle dans un sens absolu de sa responsabilité devant un Dieu saint et juste, on sait qu'il fait entendre un langage bien différent, lui qui nous a si vivement décrit les combats de sa conscience. (Rom. 7 : 7 et suiv. ; comp. 1 Cor. 15 : 9 ; 1 Tim. 1 : 13, 15.)

4 toi dans mes prières, nuit et jour [1]; — désirant fort de te voir, en
5 me souvenant de tes larmes [2], afin d'être rempli de joie [3]; — ayant été amené à me souvenir de la foi sincère qui est en toi, qui habita d'abord en Loïs ton aïeule, et en Eunice ta mère, et qui, j'en suis persuadé, habite aussi en toi [4].

II. 6-14. Exhortation a la fidélité et motifs de demeurer ferme. — 1° Timothée doit ranimer toujours le don de Dieu par le moyen de cet Esprit qui inspire, non la témérité, mais la force, la charité et la prudence; alors il n'aura point honte de l'Evangile, ni de Paul, mais aura le courage de souffrir avec lui. (6-8.) — 2° Le grand motif de cette fidélité, c'est que Dieu nous a sauvés gratuitement par sa grâce, qui a été manifestée en Jésus-Christ quand il a détruit la mort et mis en lumière la vie éternelle par cet Evangile dont Paul a reçu le ministère pour les païens. (9-11.) — 3° Un autre motif invoqué par l'apôtre, c'est l'exemple de ses souffrances, de son courage, de l'assurance de sa foi. Timothée doit donc retenir la saine doctrine, dans la foi et la charité, et garder soigneusement ce précieux dépôt. (12-14.)

6 C'est pourquoi je te rappelle de rallumer le don de Dieu [5] qui est
7 en toi par l'imposition de mes mains [6]. — Car Dieu ne nous a point donné un Esprit de timidité, mais de puissance et de charité et de
8 prudence [7]. — N'aie donc point honte du témoignage de notre Sei-

Gerlach pense que l'apôtre ne parle point ici du temps d'avant sa conversion, mais de sa conscience de chrétien, purifiée par le sang de Christ et par l'Esprit de Dieu. Ce sens n'est pas conforme à l'ensemble de notre passage.

1. Comp. Rom. 1 : 9; Philip. 1 : 3, 4; Col. 1 : 3; 1 Thes. 1 : 2.

2. *Larmes* que répandait Timothée, probablement en prenant congé de Paul, qu'il aimait comme un père (comp. Act. 20: 37, 38; 21 : 13), ou en d'autres occasions, dans les tristesses de son ministère et de sa vie.

3. Comp. Rom. 1 : 10-12; Philip. 1 : 8. Quel amour mutuel entre ces deux hommes dénotent ces larmes du disciple, ce *désir ardent* de Paul de le revoir, cette *joie* qu'il s'en promet !

4. Gr. « Ayant reçu le souvenir. » Le terme original indique qu'une circonstance inconnue vint rappeler à Paul la foi de son disciple. Nos versions effacent cette nuance en traduisant simplement : « me souvenant . » — Ce *souvenir de la foi* dont avaient été animées la mère et l'aïeule de Timothée, est provoqué par le même sentiment qui portait Paul à parler de ses ancêtres (v. 3) : c'est une profonde reconnaissance pour les grâces de Dieu déjà répandues sur ces familles de pieux Israélites, et qui n'avaient été que les arrhes de grâces plus grandes encore. En effet, Timothée ayant été converti à l'Evangile dès sa jeunesse, il est probable que ces membres de sa famille l'avaient été aussi avec lui. Tous ces précieux souvenirs que l'apôtre aime à rappeler, sont l'objet de ses actions de grâces (v. 3), et en même temps un motif puissant de l'exhortation qui va suivre. (Vers. 6 et suiv.)

5. Littéralement : « de ranimer le feu du don de la grâce de Dieu » (charisme). Il s'agit surtout ici du don de son ministère, reçu par l'*imposition des mains*. (Vers. 7.)

6. Depuis le moment où l'apôtre lui imposa les mains et par un effet de cet acte. Comp. 1 Tim. 4 : 14, note.

7. Rien n'est plus opposé à la *timidité* et à la crainte des hommes que cet Esprit de Dieu, qui communique à la faiblesse naturelle d'un serviteur de Jésus-Christ quelque chose de sa *puissance* divine (1 Cor. 2 : 4; comp. Rom. 8 : 15); cet Esprit qui, répandu dans une âme, y allume et entretient le feu d'un *amour* auquel ne coûte aucun sacrifice (Rom. 5 : 5); cet Esprit dont la lumière et la sagesse

gneur, ni de moi son prisonnier ; mais souffre avec moi pour l'Evangile, selon la puissance de Dieu [1], — qui nous a sauvés, et nous a 9
appelés par une vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon son propre dessein et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ, avant les temps éternels [2], — et qui a été maintenant mani- 10
festée par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ, qui a détruit la mort, et mis en lumière la vie et l'incorruptibilité par l'Evangile [3] ;
— pour lequel j'ai été établi prédicateur, et apôtre et docteur des 11

divine inspirent la seule vraie *prudence* dans les positions les plus difficiles. (Ce dernier mot peut se rendre aussi par ceux de *sagesse, modération, bon sens.*) Quelques interprètes entendent par cet esprit, non l'Esprit de Dieu en soi, mais l'esprit de l'homme, que Dieu anime de ces dispositions. La pensée serait la même, seulement affaiblie. — Cette pensée de l'apôtre prépare admirablement le lecteur à celle qui va suivre. (Vers. 8.)

1. Non seulement Timothée, comme tout serviteur de Dieu, ne doit point *avoir honte* du témoignage qu'il est appelé à rendre à Jésus-Christ au milieu du monde (Rom. 1 : 16) ; mais Paul va l'inviter à se rendre auprès de lui, prisonnier à Rome (4 : 9, 21), au moment où il prévoit une mort sanglante (4 : 6). Il s'agit donc pour son disciple de partager son opprobre et ses dangers et de porter le témoignage de Jésus-Christ à ceux mêmes qui vont le faire mourir. De là ces mots : *ni de moi, son prisonnier* (le prisonnier du Seigneur ; Phil. 1 : 9 ; Eph. 3 : 1) ; de là aussi cette exhortation à *souffrir avec lui* (Gr. « souffre les maux ») *pour l'Evangile*. Et il y a des critiques qui trouvent cette exhortation indigne de Timothée, prétendant que c'était l'accuser de « lâcheté ! » Paul, au contraire, sent le besoin de rappeler à Timothée, en un tel moment, la *puissance de Dieu*, dont il lui a déjà montré la source dans le Saint-Esprit. (Vers. 7.)

2. Le but de l'apôtre, en mentionnant ces grandes vérités du salut, est évident : celles-ci sont l'inébranlable fondement de l'exhortation qui précède, de sa propre expérience qu'il va rappeler (v. 11, 12), et de l'encouragement qu'il y ajoute pour son disciple (v. 13) : « Rien, en effet, n'anime tant un cœur qui connaît la *grâce*, à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, que la vue de la miséricorde toute gratuite dont il l'a prévenu » (*Quesnel*), et que l'assurance du salut éternel, fondé sur le *dessein* de la grâce de Dieu. Cette grâce abaisse l'homme jusque dans la poussière, mais pour l'élever au-dessus de toute crainte ; elle le dépouille de toute force propre, mais pour le revêtir de la puissance de Dieu. (Vers. 7, 8.) — Du reste, chacune de ces vérités qui constituent l'Evangile, se retrouve ailleurs, sous la plume du même apôtre, et est expliquée en son lieu. (Voir sur la *vocation*, Rom. 8 : 28-30, note ; sur les *œuvres* relativement au salut, Rom. 3 : 27, note ; Eph. 2 : 9 ; sur le *dessein* de Dieu, Rom. 9 : 12, 13, note ; Eph. 1 : 4, 9, 11, note.) « La grâce qui nous a été *donnée* avant les temps éternels. » Ailleurs (1 Cor. 2 : 7) Paul dit seulement que le salut nous était « destiné. » Mais ce que Dieu nous destine, c'est comme s'il nous l'avait déjà donné.

3. L'*apparition de notre Seigneur Jésus-Christ* sur la terre n'a fait que *manifester* ou *mettre en lumière* cette *grâce* (v. 9) et cette *vie* qui étaient de toute éternité dans le dessein de miséricorde de Dieu. La *mort* et la *vie* sont prises ici dans leur sens absolu, s'appliquant au corps et à l'âme. Pour l'âme et pour le corps, la mort a été le résultat immédiat de la séparation de l'homme d'avec Dieu, source unique de la vie ; la réconciliation avec Dieu, par la mort de Christ, la régénération par la puissance de sa résurrection, *détruisent la mort*, et rendent à l'homme tout entier la vie véritable. A ce grand mot de *vie*, et pour l'expliquer, l'apôtre ajoute celui d'*incorruptibilité* (non pas *immortalité* qui est autre chose), par lequel il qualifie la vie véritable, la vie éternelle, comme élevée désormais au-dessus de toute atteinte de la corruption. (Comp. 1 Cor. 15 : 53, note.) — Le but immédiat de l'apôtre est ici le même qu'au verset précédent : si la grâce de Dieu pouvait délivrer Timothée de toute crainte, quel courage nouveau ne devait-il pas puiser dans la considération de cette puissance de Christ en lui, laquelle est victorieuse de la mort, et conduit ses rachetés à l'incorruptibilité des cieux !

12 païens [1]. — C'est aussi pour cette cause [2] que je souffre ces choses ;
mais je n'ai point de honte ; car je sais en qui j'ai cru [3], et je suis
persuadé qu'il est puissant pour garder mon dépôt jusqu'à ce jour-
13 là [4]. — Retiens le modèle des saines paroles que tu as entendues de
14 moi dans la foi et dans la charité qui est en Jésus-Christ [5]. — Garde
le bon dépôt par le Saint-Esprit qui habite en nous [6].

III. 15-18. Communications personnelles. — 1° Plusieurs disciples ont abandonné Paul pour retourner en Asie. (15.) — 2° Onésiphore, au contraire, l'a consolé, et, loin d'avoir honte de ses chaînes, il l'a cherché et trouvé à Rome ; vœu de l'apôtre pour lui et sa famille. (16-18.)

15 Tu sais que tous ceux qui sont en Asie m'ont abandonné, du nombre
16 desquels sont Phygelle et Hermogène [7]. — Le Seigneur fasse miséri-
corde à la maison d'Onésiphore ; car il m'a souvent consolé, et il n'a
17 point eu honte de ma chaîne ; — au contraire, quand il a été à Rome,
18 il m'a cherché fort soigneusement, et il m'a trouvé. — Le Seigneur

1. 1 Tim. 2 : 7. *Pour lequel*, c'est-à-dire pour l'Evangile. Cette glorieuse raison de sa vocation et de ses souffrances, dont, à cause de cela, il n'a « point de honte » (v. 12), était à la fois une douce consolation pour lui et un précieux encouragement pour Timothée. (Comp. v. 8.) — Des manuscrits importants omettent *des païens*.

2. « Parce que j'ai été prédicateur, » etc.

3. Ou plutôt : « Je sais à qui je me suis confié. » De là son assurance au sujet de son « dépôt. »

4. Ce *dépôt*, c'est celui de son salut éternel (comp. v. 14 et 1 Tim. 6 : 20.) Il sait qu'il le retrouvera entre les mains de son Dieu-Sauveur, qui le lui garde *jusqu'à ce jour-là*, c'est-à-dire jusqu'au jour du retour de Christ. (Vers. 18 ; 4 : 8 ; 2 Thes. 1 : 10, note.) — Quelques interprètes pensent que Paul entend par son *dépôt*, non pas sa foi ou son salut, mais son apostolat, dont il doit rendre compte. Mais ce sens est beaucoup moins en harmonie avec la pensée de l'apôtre, dont voici l'expression complète : « Je sais à qui je me suis confié, et je suis persuadé qu'il (Dieu) est puissant pour garder mon dépôt (que je lui ai confié) jusqu'à cette journée-là. »

5. « Le *modèle* ou le *type* des saines paroles » (ou des saines doctrines, voir, sur cette expression, 1 Tim. 1 : 10, note) signifie les principes fondamentaux de ces doctrines, les traits spécifiques qui les distinguent. Paul invite Timothée à les retenir, non comme une lettre morte, mais *dans la foi et l'amour* qui est en Jésus-Christ, c'est-à-dire dans une communion vivante avec le Sauveur. C'est là ce qui donne la vie aux doctrines et qui les développe par l'expérience qu'on en fait.

6. Comp. v. 12, note ; 1 Tim. 6 : 20, note. L'apôtre vient d'employer ce mot de *dépôt* pour désigner sa foi, son salut éternel, qu'il a confié à son Dieu (v. 12) ; maintenant il nomme ainsi le précieux trésor de la saine doctrine (v. 13) transmis à Timothée, et que celui-ci doit garder. Le sens est-il différent ? Nullement. La foi, qui renferme la vie et le salut, a toujours deux éléments inséparables : objectivement, la vérité divine qui en est l'objet, et subjectivement cette confiance du cœur qui en est l'essence même. Or, ces deux éléments sont dans la pensée de l'apôtre, dans les trois passages où il emploie ce terme de *dépôt*. Et si, d'une part, Dieu est fidèle pour nous conserver ce que nous lui confions (v. 12), il veut que nous le soyons aussi pour *garder* jusqu'à la fin ce qu'il nous confie. Mais, afin de montrer à son disciple quelle est la source et le garant de la fidélité qu'il lui demande, il s'empresse d'ajouter : *par le Saint-Esprit qui habite en nous*, et qui rend vivant, en nous l'appropriant, le dépôt de la saine doctrine.

7. Paul entre dans ces détails personnels sur quelques-uns de ceux qui avaient

lui fasse trouver miséricorde auprès du Seigneur en ce jour-là ; et tu sais mieux que personne combien de services il a rendus à Ephèse [1].

été avec lui, afin de rendre son exhortation plus impressive, par l'exemple de l'infidélité des uns et de la persévérance des autres. (Vers. 16-18.) — *Ceux qui sont en Asie*, au nombre desquels il cite deux noms, maintenant inconnus, sont probablement des hommes qui, après avoir abandonné Paul à Rome, au moment du danger, étaient retournés en Asie, où Timothée se trouvait alors ; c'est pourquoi l'apôtre lui rappelle ces faits en lui disant : *tu sais....* (Comp. v. 17 ; 4 : 10, 16.)

1. Ce touchant éloge d'Onésiphore, *cherchant à Rome* le pauvre prisonnier de Jésus-Christ, sans *avoir honte de sa chaîne*, sans craindre les dangers auxquels il s'exposait, paraît faire allusion à des faits récents ; tandis que les services rendus par ce fidèle chrétien *à Ephèse*, Timothée lui-même en avait été témoin. (La plupart des versions portent : « combien de services il *m'*a rendus. » Ce pronom n'est pas dans le texte.) Paul exprime sa tendre reconnaissance pour ce disciple, en implorant par deux fois la *miséricorde* du Seigneur sur lui et sur sa *famille*. Ce dernier mot (v. 16) peut faire penser que, lorsque Paul écrivait cette lettre, Onésiphore était mort.

CHAPITRE II

I. Suite : *Exhortation à tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ, 1-13.* — II. *Instructions adressées à Timothée sur l'exercice de son ministère, surtout en présence des faux docteurs, 14-26.*

I. 1-13. Encouragement au combat et a la souffrance. — 1° Pour cela, Timothée doit se fortifier dans la grâce et transmettre fidèlement à d'autres les enseignements de l'apôtre. (1, 2.) — 2° Trois comparaisons lui montreront comment il doit combattre et être prêt à tout souffrir : comme un soldat, il doit n'être pas embarrassé des affaires de la vie, comme l'athlète dans la lice, lutter selon les lois établies, comme le laboureur, travailler avant de récolter. (3-7.) — 3° Il doit bien considérer ces vérités, et, pour son encouragement, se souvenir toujours de Jésus-Christ ressuscité ; il a aussi sous les yeux l'exemple de Paul, qui souffre jusqu'à être lié comme un malfaiteur, et cela pour l'amour des élus, qu'il s'agit d'amener au salut et à la gloire éternelle. (8-10.) — 4° Cette destinée est celle de tous les chrétiens : souffrir et mourir avec Christ, pour vivre et régner avec lui ; mais ceux qui le renient par incrédulité seront reniés de lui. (11-13.)

Toi donc, mon enfant, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus- 1
Christ [1] ; — et les choses que tu as entendues de moi, en présence 2
de plusieurs témoins [2], commets-les à des hommes fidèles, qui seront

1. *Toi donc...* « en considération des exemples que je viens de citer, imitant celui d'Onésiphore, fuyant ceux de Phygelle et Hermogène.... » (1 : 15-18.) — *La grâce qui est en Jésus-Christ*, la pleine possession du salut qu'il a accompli, telle est la *force* du serviteur de Dieu. Plus il se pénètre de cette grâce, moins il se confie en lui-même, plus aussi il est préparé au combat. (Vers. 3.)

2. Par ces *témoins*, les uns entendent ceux qui avaient assisté avec Timothée aux instructions de l'apôtre, à sa prédication ; d'autres, avec plus de raison, comprennent par là les anciens en présence de qui ce disciple avait fait sa profession de christianisme (1 Tim. 6 : 12) et qui lui avaient imposé les mains. (1 Tim. 4 : 14 ; 2 Tim. 1 : 6.) C'est ce qui l'autorisait *à commettre ces choses à d'autres*.

3 capables de les enseigner aussi à d'autres [1]. — Souffre avec moi
4 comme un bon soldat de Jésus-Christ. — Nul qui va à la guerre ne
s'embarrasse des affaires de la vie ; et cela afin de plaire à celui qui
5 l'a enrôlé [2] ; — et si quelqu'un combat dans la lice, il n'est point
6 couronné, s'il n'a combattu suivant les lois [3]. — Il faut que le labou-
7 reur travaille avant de recueillir les fruits [4]. — Considère ce que je
te dis ; car le Seigneur te donnera l'intelligence en toutes choses [5]. —
8 Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité des morts, issu de la race de
9 David, selon mon Evangile [6], — pour lequel je souffre des maux,

1. Gr. « d'en instruire aussi d'autres. » Il n'y a dans cette *commission* de Paul à Timothée pas un mot qui permette de penser que ce dernier recevait par là le pouvoir d'instituer lui-même des anciens, sans l'assentiment des Eglises, comme on l'a trop souvent prétendu. Tout ce que l'apôtre recommande à son disciple, c'est de transmettre à d'autres les enseignements qu'il a *entendus de lui*. Que ces enseignements concernassent surtout les devoirs des anciens, aptes eux-mêmes à *enseigner*, c'est ce qui est évident ; mais cela ne prouve nullement que Timothée pût les revêtir de ces charges de sa propre autorité, lui qui, bien que choisi par l'apôtre Paul, n'en avait pas moins reçu l'imposition des mains par tout le corps des anciens. (1 Tim. 4 : 14.)

2. Le serviteur de Jésus-Christ doit donc, pour *plaire* au Chef, pour lui donner tout son temps, toutes ses forces, et même sa vie, n'être point *embarrassé* par les choses de ce monde, par des occupations étrangères à sa vocation. (1 Cor. 7 : 29-34.)

3. Cette seconde image, différente de la précédente (v. 4), est empruntée aux *combats de la lice*, où aucun athlète n'était *couronné* s'il n'avait *combattu selon les lois* prescrites. Ces lois, pour le serviteur de Jésus-Christ, sont celles que lui dictent la Parole et l'Esprit de Dieu : il doit combattre selon la vérité, la charité, l'humilité, surtout en ne recherchant que la gloire de Dieu dont il attend la couronne. (Comp. 1 Cor. 9 : 25-27.)

4. Troisième image, destinée à inspirer au serviteur de Dieu cette patience de la foi, qui *travaille* avec constance avant de *recueillir les fruits* de son travail, et même sans en voir aucun fruit. La récompense est réservée pour le ciel ; la terre est le lieu du combat, de l'activité, de la souffrance. — Voici quel est le sens littéral du grec : « Le laboureur qui prend de la peine doit participer le premier aux fruits. » C'est bien là son droit, mais le droit de *celui qui prend de la peine*, qui laboure son champ. En sorte qu'il n'est point ici question de cette autre vérité que « l'ouvrier est digne de son salaire, » et que, pour le sens, cette version littérale revient à celle que nous laissons subsister dans le texte.

5. La dernière image que Paul a employée réveille dans l'esprit tout un ordre de pensées relatives aux glorieuses promesses faites aux serviteurs fidèles (Daniel 12 : 3 ; Math. 19 : 28 ; 25 : 21), à la peine, à la patience, aux renoncements qui sont inséparables de leur vocation : voilà ce que Timothée doit *considérer*, méditer encore pour son encouragement, avec cette *intelligence* que le *Seigneur* lui *donnera*. — Le texte reçu exprime cette dernière pensée sous la forme d'un vœu : « Que le Seigneur te donne l'intelligence. » Cette leçon n'est pas autorisée, la particule *car* aurait dû déjà en avertir ; elle motive par une promesse précieuse le devoir de *considérer*.

6. Le plus salutaire encouragement qu'un serviteur de Dieu puisse trouver dans ses épreuves, c'est la contemplation de son Sauveur, né comme nous sur la terre, de la *race* appauvrie *de David* (Rom. 1 : 3), souffrant et toujours renonçant à lui-même, mais dont les combats ont été couronnés par sa glorieuse *résurrection* et par toutes les félicités du ciel. Cette contemplation fortifie d'autant plus la foi et le dévouement de ses serviteurs, que Jésus-Christ n'est pas seulement leur modèle, mais que, maintenant *ressuscité des morts* et glorifié, il est la source de cette puissance de résurrection et de vie qui s'accomplit en eux comme elle triompha en lui-même. C'est de ce Sauveur ressuscité qu'ils doivent *se souvenir* sans cesse. (Rom. 6 : 3 et suiv. ; Gal. 2 : 20.) — Par ces mots : *mon Evangile* (Rom. 2 : 16 ; 16 : 25), l'apôtre oppose l'Evangile qu'*il prêche* à toute fausse doctrine ; c'est, comme il le dit

jusqu'à être lié comme un malfaiteur ; mais la parole de Dieu n'est point liée. — C'est à cause de cela que j'endure toutes choses à cause 10
des élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut qui est en Jésus-Christ, avec la gloire éternelle [1]. — Cette parole est certaine ; car si nous 11
sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui ; — si nous souf- 12
frons avec lui, nous régnerons aussi avec lui [2] ; si nous renions, lui aussi nous reniera [3] ; — si nous sommes infidèles, lui demeure fidèle, 13
car il ne peut se renier lui-même [4].

II. 14-26. Comment Timothée doit se conduire en présence des faux docteurs. — 1° Il doit protester contre les disputes de mots, se rendre approuvé de Dieu, dispenser droitement la Parole, réprouver les discours vains et profanes, tels que ceux d'Hyménée et de Philète qui ont abandonné la vérité en niant la résurrection. (14-18.) — 2° Toutefois le fondement posé par Dieu demeure ferme ; il connaît les siens et les sanctifie, faisant d'eux des vases à honneur pour son service. (19-21.) — 3° En fuyant les désirs de la jeunesse, et se revêtant de toutes les vertus de la vie chrétienne, Timothée doit rejeter les questions folles et inutiles, éviter les contestations, instruire avec douceur les adversaires, dans l'espoir que Dieu leur donnera la repentance, pour connaître la vérité et échapper aux pièges du démon. (22-26.)

ailleurs, « l'Evangile qui m'a été confié. » (1 Tim. 1 : 11 ; comp. Rom. 2 : 16, note.)

1. Même les souffrances de Paul, et cet opprobre d'être *lié comme un malfaiteur* tournaient à la gloire de l'Evangile et au salut éternel des *élus*. Toutes les souffrances d'un tel martyr, en faisant triompher la vérité, facilitent la victoire à ceux qui le suivent dans la carrière, et son exemple remplit de consolation et de courage ceux qui en sont témoins. (2 Cor. 1 : 5-7, note ; Philip. 1 : 12-14 ; Col. 1 : 24.) Qui pourrait *lier la parole de Dieu ?* Quelle sainte ironie il y a dans ce mot ! et comme il dénonce la folie des ennemis de Dieu et de sa vérité !

2. *Cette parole est certaine* (comp. 1 Tim. 1 : 15 ; 3 : 1) : il faut suivre Jésus-Christ en toutes choses, et jusque dans *ses souffrances* et dans *sa mort*, pour parvenir là où il est, dans la *vie* du ciel et dans son *règne* glorieux, auquel il veut associer ses rachetés. Aucun autre chemin n'y conduit que celui qu'il a suivi lui-même. Ainsi, par l'humiliation à la gloire, par la mort à la vie, telle est la devise du chrétien. (Comp. Rom. 6 : 18, note ; 8 : 17, note ; Gal. 2 : 20, note ; Col. 1 : 24, note ; Philip. 3 : 10, note.) Il faut remarquer encore sur ces paroles : 1° Que le moyen de *mourir* (à nous-mêmes, au monde, au péché) c'est de *souffrir*, et tel peut être le fruit béni de la souffrance. 2° Qu'ici le verbe *mourir* est au passé (aoriste), ce qui suppose que le disciple de Jésus est déjà entré avec Christ dans la communion de ses souffrances et de sa mort. Nos anciennes versions effacent cette nuance. 3° Que tous ces verbes sont composés de la particule *avec*, sans le mot *lui*, qui est dans la pensée de l'apôtre, mais qu'il n'exprime pas. (Vers. 10.) 4° Qu'à cause de l'élan et du rhythme de ces paroles, plusieurs exégètes y voient une partie d'une hymne ou cantique de l'Eglise.

3. Math. 10 : 33 ; comp. 7 : 23 ; Luc 13 : 25-27. Quiconque, en entendant de telles paroles, n'éprouve pas un saint tremblement, n'a jamais compris ou jamais cru ce qu'elles renferment ! Cette sentence est juste l'opposé des deux précédentes.

4. *Si nous sommes infidèles*, ou, selon l'original, « si nous ne croyons pas, » Dieu n'en reste pas moins ce qu'il est ; *il demeure fidèle* à ses promesses et à ses menaces, qu'il ne peut *renier* parce que ce serait *se renier lui-même*. Ainsi, à nous toute la responsabilité ! « Les hommes peuvent manquer à Dieu, mais Dieu ne peut manquer à lui-même. S'ils se rendent indignes par leur lâcheté de coopérer à ses desseins et de travailler à ses œuvres, il saura bien accomplir sans eux ses œuvres et ses desseins, et tirer même sa gloire de leur infidélité. » *Quesnel.*

14 Fais souvenir de ces choses [1], protestant devant le Seigneur qu'on
n'ait point de disputes de mots : ce qui ne sert à rien, sinon à la ruine
15 de ceux qui écoutent [2]. — Efforce-toi de te rendre approuvé devant
Dieu, ouvrier qui n'a pas à rougir, dispensant comme il faut la Parole
16 de la vérité [3]. — Mais évite les discours vains et profanes [4], car ceux
17 qui les tiennent avanceront toujours plus dans l'impiété [5] ; — et leur
parole rongera comme la gangrène [6]. Tels sont Hyménée et Philète,
18 — qui se sont détournés de la vérité, disant que la résurrection est
19 déjà arrivée, et qui renversent la foi de quelques-uns [7]. — Toutefois
le solide fondement de Dieu demeure debout, ayant ce sceau : « Le
Seigneur connaît ceux qui sont siens ; » et : « Quiconque invoque
20 le nom du Seigneur, qu'il se retire de l'injustice [8]. » — Or dans une

1. C'est-à-dire des sérieuses vérités qu'il vient de rappeler dans les versets précédents, par opposition aux « disputes de mots » qu'il va condamner.

2. Gr. « ce qui n'est utile à rien, sinon au renversement (ou à la ruine) de ceux qui les écoutent. » Si tel est le résultat des *disputes de mots* (comp. 1 Tim. 6 : 4, note), que faut-il attendre, de nos jours, de la plus grande partie des discussions théologiques ?

3. Littéralement : « Ouvrier qui n'a aucun sujet de honte (ou de confusion), et qui coupe droitement la Parole de la vérité. » Les uns pensent, avec Calvin, que cette expression figurée fait allusion à un père de famille, qui *coupe* et distribue à chacun des siens la part de nourriture qui lui convient. D'autres la rapprochent de cette locution très usitée chez les Grecs : *couper droit son chemin*, pour dire : choisir la bonne route et y persévérer courageusement, au travers de tous les obstacles. Le chemin, ici, c'est la *Parole de la vérité ;* Timothée l'a choisi ; il n'a plus qu'à y marcher sans dévier, comme un voyageur qui sait où le conduit le chemin qu'il suit.

4. Comp. v. 14 ; 1 Tim. 4 : 7 ; 6 : 20, note.

5. Il y a un progrès, inévitable dans l'erreur qui produit l'impiété, comme dans la vérité d'où ressort la sanctification. L'apôtre en fournit la preuve dans les deux exemples qu'il va citer.

6. Quelle énergie et quelle vérité dans cette image ! (Comp. 1 Tim. 1 : 10, note.) — Le corps que *ronge* l'erreur, c'est l'Eglise, ou l'âme qui en est atteinte.

7. *Hyménée* n'est connu que par 1 Timothée 1 : 20, *Philète* ne l'est pas du tout. Les données historiques nous manquent pour établir quelle était leur doctrine et pour comprendre même quelle est exactement l'erreur que l'apôtre leur reproche ici. Celle-ci paraît avoir eu pour point de départ un faux spiritualisme. Ils prétendaient que la *résurrection avait déjà eu lieu*, c'est-à-dire que, niant la résurrection du corps et la vie future, ils enseignaient que l'homme ressuscite spirituellement, et dès ici-bas, pour vivre dans une immortalité fantastique. (Comp. 1 Cor. 15 : 12, note.) Ces erreurs se retrouvent plus tard dans tous les systèmes des gnostiques. Paul en indique ici et peut-être déjà dans 1 Cor. 15 les premiers germes. Ces aberrations supposent une méconnaissance complète du péché et de la rédemption accomplie par la mort et la résurrection de Christ.

8. Il peut bien arriver, et il arrive malheureusement toujours, que l'erreur « renverse la foi de quelques-uns » (v. 18) ; mais le *solide fondement* que *Dieu* lui-même a posé et sur lequel repose la foi de l'Eglise ne peut jamais être ébranlé ; il se retrouve debout après toutes les tempêtes. Ce fondement, quel est-il ? On a fait à cette question diverses réponses ; il n'y en a qu'une à faire et qui est de l'apôtre lui-même : C'est Jésus-Christ et l'Evangile de sa grâce. (1 Cor. 3 : 11 ; Eph. 2 : 20.) On grave sur les monuments des inscriptions qui en marquent la destination, qui en sont le *sceau :* « l'inébranlable fondement de Dieu » porte aussi les deux inscriptions significatives que Paul cite ici. La première nous rappelle que cette triste confusion de la vérité et de l'erreur, des justes et des impies, qui souvent afflige notre âme et ébranle notre foi, n'existe pas pour Dieu : il *connaît les siens* (Nomb. 16 : 5 ; Jean 10 : 14), et il saura les préserver de tout mal pour

grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; les uns à honneur, les autres à déshonneur.
— Si quelqu'un donc se purifie de ces choses, il sera un vase à hon- 21
neur, sanctifié, propre au service du maître, et préparé pour toute bonne œuvre [1]. — Fuis aussi les désirs de la jeunesse, et recherche 22
la justice, la foi, la charité, la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur [2]. — Mais les questions folles et qui sont sans 23
instruction, rejette-les, sachant qu'elles engendrent des contestations [3].
— Or, il ne faut pas que le serviteur du Seigneur ait des querelles ; 24
mais il doit être doux envers tous, propre à enseigner [4], patient ; —
instruisant avec douceur ceux qui sont d'un sentiment contraire ; afin 25
de voir si Dieu ne leur donnera point la repentance, pour connaître

la vie éternelle. La seconde établit la règle infaillible d'après laquelle nous pouvons juger et de nous-mêmes et des autres : *Quiconque invoque le nom du Seigneur*, le reconnaît pour son Sauveur, fait profession de lui appartenir, et ne *se retire* pas *de l'injustice*, se séduit lui-même. (1 Jean 1 : 6 ; comp. Esa. 52 : 11.) La première de ces sentences est propre à rassurer le croyant, la seconde à produire une crainte salutaire.

1. Encore une pensée qui doit calmer les craintes des vrais croyants à la vue du mal qui se glisse dans l'Église. L'image dont l'apôtre revêt ici sa pensée (v. 20), et qu'il emploie ailleurs dans un sens un peu différent (Rom. 9 : 21), signifie que, vu l'état de péché où le monde est plongé, il est impossible que le mélange du bien et du mal cesse ici-bas, et il en conclut seulement, pour chaque disciple de Jésus-Christ, le devoir sacré de veiller, afin de se *purifier de ces choses-là*, — c'est-à-dire de ce dont il a parlé vers. 16-18. En le faisant, il sera un *vase à honneur pour le service* de son Dieu *et préparé pour toute bonne œuvre*, quelque corruption qui puisse régner autour de lui. Ce qui ne veut point dire que l'Eglise doive assister, avec une passive indifférence, à l'invasion de l'erreur et du péché dans son propre sein, et y souffrir des hommes tels qu'Hyménée et Philète. Paul lui-même déclare qu'il les a exclus de la communion des chrétiens. (1 Tim. 1 : 20.)

2. Toutes ces vertus, qui font le vrai serviteur de Dieu, que Paul a recommandées déjà à son disciple (1 Tim. 6 : 11), et qu'il oppose aux *désirs de la jeunesse* (Gr. *désirs juvéniles*), montrent assez que, par ces derniers, il n'entend pas exclusivement, ni même principalement, parler des passions sensuelles, ce qui aurait lieu d'étonner dans une exhortation adressée à Timothée, qui n'était plus dans la première jeunesse, et dont le caractère chrétien était éprouvé. Paul a en vue d'autres dispositions qui sont la tentation habituelle d'hommes jeunes encore et occupant dans l'Eglise un rang élevé : ainsi l'orgueil caché, l'ambition, l'amour de la domination, la recherche fiévreuse de toute sorte de changements. L'âge apostolique inclinait alors vers sa fin, d'autres temps commençaient pour l'Eglise ; des novateurs y paraissaient avec l'assurance qui les distingue toujours, prétendant apporter des vues plus spirituelles, plus profondes sur le christianisme ; il était bien difficile, pour les successeurs immédiats des apôtres, de se préserver purs et fermes sous la pression de ces tendances erronées, et cette exhortation d'un homme de Dieu qui s'en va au martyre n'a rien que de très fondé sur l'expérience. — *Invoquer le nom du Seigneur* (Jésus-Christ) est le signe auquel se reconnaissent les chrétiens. (Comp. v. 19, où le texte reçu lit « le nom de Christ, » et 1 Cor. 1 : 2.) C'est dans ses relations *avec eux* que Timothée doit *rechercher* (Gr. « poursuivre ») la *justice*, la *charité* et la *paix*.

3. (Vers. 16 ; 1 Tim. 1 : 4 ; 6 : 4-20.) La liaison de ce verset avec celui qui précède, par une simple particule adversative (*mais*), prouve aussi qu'il faut interpréter le verset précédent dans le sens indiqué. (Comp. encore à cet égard les v. 24-26.)

4. 1 Tim. 3 : 2. Edifiant l'Eglise, plutôt par l'*enseignement* positif de la vérité que par les controverses et montrant à tous cette tendre sollicitude dont Paul avait fait preuve dans son ministère : 1 Thes. 2 : 7.

26 la vérité[1] ; — et s'ils ne se dégageront pas du piège du diable, ayant été pris par lui pour faire sa volonté[2].

1. La *repentance* pour connaître la *vérité* ; quelle profondeur d'expérience il y a dans le rapport de ces deux mots, de ces deux choses !

2. Le mot rendu par *se dégager* et qui ne se trouve qu'ici, signifie proprement : revenir au *bon sens*, par opposition à la folie, ou à la *sobriété*, par opposition à l'ivresse. Cette folie, cette ivresse sont les instruments *de Satan*, pour soumettre les esprits à *sa volonté*. On revient de cet esclavage par la repentance ou le changement du cœur. Suivant d'autres celui qui les aurait *pris pour faire sa volonté* serait *Dieu*. (Vers. 25.) — Que de sagesse et d'amour dans la manière dont l'apôtre veut que son disciple traite ceux qui errent ainsi ! (Vers. 24-26.) « Jamais d'emportement dans la défense de la vérité, ni d'aigreur dans la correction du pécheur. Qui le regarde, non comme un ennemi irréconciliable, mais comme un frère égaré, opposera à l'erreur et au péché la vigueur de l'autorité et la force de la doctrine ; mais il gagnera l'hérétique et le pécheur par la douceur et la condescendance de la charité. Celui qui comprend bien que la foi et la repentance sont un don de Dieu, combien sont puissantes les illusions, nombreux les artifices du diable, et quelle est la captivité du péché, loin d'insulter au pécheur, aura compassion de sa misère. Adorons la miséricorde de Dieu sur nous-mêmes, espérons-la pour les plus grands pécheurs ; craignons pour nous, prions pour eux. » *Quesnel.*

CHAPITRE III

I. *Caractéristique des hommes aux temps difficiles de la fin, 1-9.* — II. *Exhortation à demeurer ferme, 10-17.*

I. 1-9. Les derniers jours mauvais et ce que les hommes seront alors. — 1° Il viendra aux derniers jours des temps difficiles : des hommes introduiront dans l'Eglise même tous les vices du paganisme. (1-5.) — 2° Eloigne-toi de tels hommes, du nombre desquels sont aussi ceux qui s'introduisent dans les maisons et captivent l'esprit de certaines femmes conduites par leurs convoitises ; ils résistent à la vérité, sont corrompus, réprouvés en ce qui concerne la foi, mais ils ne réussiront pas toujours, parce que leur folie sera connue de tous. (6-9.)

1 Or, sache ceci, que dans les derniers jours il viendra des temps
2 difficiles[1] ; — car les hommes seront égoïstes, avares, vains, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissants à leurs parents, ingrats, pro-
3 fanes, — sans affection naturelle, sans fidélité, calomniateurs, incon-

1. Dans le langage prophétique du Nouveau Testament, *les derniers jours* sont ceux qui précéderont le retour de Christ, et ils doivent être mauvais. (1 Timothée 4 : 1 et suiv. ; 2 Thes. 2 : 1 et suiv. ; comp. Math. 24 : 11, 12.) L'apôtre n'entend point cependant que chaque trait du sombre tableau moral qu'il va tracer soit applicable à tous les hommes ; Dieu a toujours son peuple sur la terre. Mais tous ces vices et ces péchés se sont vus à certaines époques, et se retrouveront encore parmi les hommes, et même il n'en est aucun que l'on ne puisse observer dans chaque génération. Seulement, le torrent du mal peut couler plus ou moins abondant. (Comp. Rom. 1 : 30, 31.)

tinents, cruels, ennemis des gens de bien, — traîtres, emportés, enflés 4
d'orgueil, aimant les voluptés plus que Dieu [1], — ayant l'apparence 5
de la piété, mais en ayant renié la force [2]. Eloigne-toi aussi de ces
gens-là. — De ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les mai- 6
sons, et qui captivent des femmes à l'esprit faible, chargées de pé-
chés, possédées de diverses convoitises [3], — qui apprennent toujours, 7
et qui ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité [4]. —
Et comme Jannès et Jambrès résistèrent à Moïse, ceux-ci de même 8
résistent à la vérité [5] ; hommes corrompus d'entendement, et ré-
prouvés quant à la foi [6]. — Mais ils ne feront pas de plus grands 9
progrès ; car leur folie sera évidente pour tous, comme le fut aussi
celle de ces hommes-là [7].

1. Comp. v. 1, note. — *Egoïstes* (v. 2), grec « amis d'eux-mêmes. » — *Avares*, grec « amis de l'argent. » — *Vains*, ou présomptueux, vantards. — *Orgueilleux*, s'élevant au-dessus des autres avec mépris. — *Profanes*, l'inverse de *saints*, immoraux. — *Sans affection* (v. 3), la version ajoute *naturelle*, parce que le mot grec indique des rapports formés par la nature, comme ceux des enfants envers leurs parents. — *Sans fidélité ;* le mot grec signifie des hommes qui ne gardent point une alliance, un traité, une promesse. — *Cruels*, ou sans miséricorde (Rom. 1 : 31), qui ne pardonnent jamais. — *Ennemis des gens de bien*, grec « des bons, » ou *ennemis du bien*.

2. *Les apparences de la piété* (Gr. « ayant une *forme* de piété »), c'est la profession de l'Evangile, et tous les faux-semblants de religion que l'on peut vouloir se donner par des motifs intéressés, tout en en *reniant la puissance*, c'est-à-dire en fermant son cœur à la repentance, au renoncement, à la sanctification, que produit nécessairement la vraie piété dans les âmes sincères. Ce trait, qui se retrouve à toutes les époques parmi les hommes, c'est l'hypocrisie ou le formalisme.

3. Gr. « qui mènent en captivité des femmelettes. » Ce diminutif exprime du mépris : *des femmes à l'esprit faible et borné*. Paul ne dit pas que ces hommes dont il parle se livrent à la souillure avec de telles femmes ; mais qu'ils *captivent* leurs esprits pour parvenir à leurs fins.

4. Ces paroles se rapportent aux femmes dont parle l'apôtre (v. 6) et non à ceux qui les captivent. — Ce nouveau trait du tableau se reproduit dans le monde à toutes les époques. Les sectes, ou les tendances d'une moralité douteuse, s'adressent de préférence à des femmes du caractère de celles que décrit l'apôtre, et qui, faibles d'esprit, sous l'empire de diverses passions, allient volontiers leurs voluptés aux apparences de la piété, *apprennent sans cesse* par un désir curieux de nouveautés, *mais ne parviennent jamais à la connaissance de la vérité* divine dont elles se soucient peu, parce que cette vérité leur imposerait avant tout la repentance. (Comp. 1 Tim. 5 : 11 et suiv.) Au reste, la sévérité de l'apôtre retombe particulièrement sur les faux docteurs qui sont les instruments de telles aberrations, soit par cupidité (Marc 12 : 40 ; Tite 1 : 11), soit par d'autres motifs non moins coupables. (Comp. les deux versets suiv.)

5. Le fait dont il s'agit ici est sans doute celui qui est rapporté Exode 7 : 11 et suiv. ; mais les noms de ces enchanteurs ne se trouvent pas dans l'Ancien Testament. Paul les cite d'après la tradition juive ; ils ont passé aussi dans le Talmud, avec divers détails sur ceux qui les portaient. L'intention de cette comparaison réside dans le fait que les faux docteurs que Paul a en vue *résistent à la vérité*, en en imitant les formes et les dehors, comme les magiciens d'Egypte résistaient à Moïse en imitant ses miracles par des prodiges de mensonge. De là encore le jugement sévère qui suit.

6. Comp. sur ce terme : *corrompu d'entendement* 1 Tim. 6 : 5 ; Tite 1 : 15 ; et sur *réprouvé quant à la foi* 1 Tim. 1 : 19, qui en indique le sens et la cause. Voir encore 1 Tim. 4 : 1 ; 6 : 21.

7. Ces hommes cités au v. 8. — La pensée ici exprimée par l'apôtre, que ces séducteurs *ne feront pas de plus grands progrès*, paraît en contradiction avec le v. 13, et avec 2 : 16. Mais, s'il est vrai

II. 10-17. Toi, demeure ferme. — 1° Toi, tu as suivi ma vie, mes persécutions, mes souffrances, dont le Seigneur m'a délivré ; tous les hommes pieux seront persécutés ; mais les hommes méchants vont en empirant, séducteurs et séduits. (10-13.) — 2° Toi, demeure ferme dans ce que tu as appris, ayant dès ton enfance la connaissance des saintes lettres qui suffisent pour le salut ; car toute Ecriture est inspirée de Dieu et propre à rendre un homme de Dieu accompli. (14-17.)

10 Pour toi, tu as suivi mon enseignement, ma conduite, mon dessein,
11 ma foi, ma longanimité, ma charité, ma patience, — mes persécutions, mes souffrances, qui me sont arrivées à Antioche, à Iconie et à Lystre ; quelles persécutions j'ai souffertes, et le Seigneur m'a délivré
12 de toutes [1]. — Mais aussi tous ceux qui veulent vivre selon la piété
13 en Jésus-Christ seront persécutés [2]. — Mais les hommes méchants et
14 les imposteurs iront en empirant, séduisant, et étant séduits [3]. — Mais toi, demeure ferme dans les choses que tu as apprises [4], et qui t'ont

que ceux qui sont une fois devenus les esclaves de l'erreur et du péché avancent toujours plus dans cette voie, et cela par la nature même des choses, il arrive néanmoins un moment où le mal produit son propre remède et se corrige par ses excès mêmes, qui finissent par épouvanter ceux qui s'étaient laissé séduire. C'est là l'espoir de l'apôtre : *leur folie sera évidente pour tous*. Souvent l'erreur d'un système s'est révélée par ses conséquences, aux yeux de ceux mêmes qui n'avaient pas été assez clairvoyants pour discerner la fausseté de ses principes. — « Le règne de l'erreur et de la malice des hommes a ses bornes ; celui de la vérité et de la charité n'en a point d'autres que l'éternité. Le fidèle persévère dans l'amour de la vérité opprimée, et se console par l'espérance de son triomphe, en attendant les moments marqués par les desseins de Dieu. » *Quesnel*.

1. *Tu as suivi* (v. 10) signifie : tu en as été témoin, tu y as pris part, et tu m'as imité dans toutes ces choses. Ces précieux souvenirs devaient être pour Timothée un puissant encouragement à persévérer dans la carrière, quelques sacrifices qui dussent encore lui être imposés ; car en dernière fin vient la *délivrance*. De plus, tout ce qu'avait souffert l'apôtre était un sceau divin posé sur son ministère, et c'est aussi ce qui le distinguait absolument des faux docteurs dont il vient de parler. — Il ne rappelle ici que quelques traits des *persécutions* qu'il avait souffertes, à Antioche (Act. 13 : 50), à Iconie (14 : 5), à Lystre. (Act. 14 : 19.)

2. Marc 10 : 30 ; Jean 15 : 18, 19 ; 17 : 14. « Pourquoi donc s'étonner de voir accomplir ce qui a été prédit par le Saint-Esprit même ? Le christianisme (la vie chrétienne) est-il autre chose que la participation et l'accomplissement des mystères de Jésus-Christ, souffrant sur la terre et mourant sur la croix ? Le combat que la chair livre à l'esprit, la mortification que l'esprit fait souffrir à la chair, la violence évangélique (Math. 11 : 12), le renoncement continuel à soi-même, le support des contradictions, les calomnies, les calamités, etc., sont autant de *persécutions* inévitables à tout chrétien. Qui ne souffre rien en son propre corps ne doit pas manquer de souffrir dans celui de l'Eglise persécutée en tant de lieux, s'il l'aime, et est sensible à ses maux. » *Quesnel*. — L'enfant de Dieu ne doit point rechercher la *persécution*, ni la provoquer par sa faute ; mais puisqu'il n'y a rien de changé dans ces deux puissances qui se trouvent toujours en présence comme deux adversaires : le monde et la vérité, les témoins de cette vérité doivent fortement suspecter leur fidélité, quand ils n'ont rien à souffrir de la part du monde.

3. Comp. v. 9, note. — Par ces mots : *Mais les hommes méchants et imposteurs*, l'apôtre revient à ceux dont il a parlé (v. 6 et 9) et qu'il met en opposition avec « ceux qui vivent selon la piété. » (Vers. 12.) Cela est d'autant plus clair que le mot ici traduit par *imposteurs* signifie des *magiciens*, tels que ceux qu'il a rappelés au v. 8. — *Séduire et être séduit* sont deux choses inséparables : tout séducteur est lui-même l'esclave du mensonge, et tout homme qui se laisse séduire ne tarde pas à exercer sur d'autres l'influence de son erreur. Effrayante et fatale puissance du mal !

4. Ou « dont tu as été persuadé, » ou

été confiées, sachant de qui tu les as [1] ; — et que dès ta tendre 15
enfance [2] tu connais les saintes lettres, qui peuvent te rendre sage
pour le salut, par la foi qui est en Jésus-Christ [3]. — Toute Ecriture 16
est inspirée de Dieu [4], et utile pour enseigner, pour convaincre, pour
corriger, pour instruire dans la justice ; — afin que l'homme de Dieu 17
soit accompli, et parfaitement propre pour toute bonne œuvre [5].

encore : « à la foi desquelles tu as été amené. » Que l'on se décide pour l'une ou pour l'autre de ces significations, toujours faut-il y voir un premier argument de l'apôtre pour son exhortation : *Demeure ferme !* D'autres arguments suivent jusqu'au v. 17.

1. Comp. v. 10. Paul rappelle donc à Timothée que c'est *de lui* qu'il a reçu l'Evangile, et il lui cite ce fait comme un second argument de son exhortation à demeurer ferme. Sur quoi Calvin fait avec raison l'observation qui suit : « Il ne commande point à Timothée de retenir indifféremment toute doctrine qui lui a été transmise. Il n'autorise point tout homme privé à s'arroger le droit de faire considérer comme un oracle tout ce qu'il aurait enseigné. Mais il affirme avec confiance son autorité auprès de Timothée, à qui il savait que sa vocation apostolique était connue. » — Il faut remarquer pourtant qu'une variante très autorisée, mais non décisive, porte ce mot *de qui* au pluriel : « desquelles personnes. » Si elle est authentique, Paul ferait allusion à la mère et l'aïeule de Timothée (1 : 5), et le verset suivant rend cette pensée très probable.

2. Comp. 1 : 5, note.

3. Les *saintes lettres*, c'est-à-dire les Ecritures de l'Ancien Testament, l'ont préparé à la *foi en Jésus-Christ*, et c'est l'une et l'autre choses réunies qui *rendent sage pour le salut*. Cette connaissance des Ecritures *dès son enfance*, doit être pour Timothée une troisième raison de fermeté dans sa foi, et c'est dans cette pensée que l'apôtre va proclamer bien haut l'autorité et la sainte utilité des Ecritures. (Vers. 16, 17.)

4. Le mot *Ecriture* étant ici employé sans article, et la phrase sans verbe, il règne quelque obscurité, non sur la pensée de l'apôtre, mais sur la construction grammaticale. On peut traduire ces paroles, et on les a traduites en effet, de trois manières différentes : 1° « Toute Ecriture (est) inspirée de Dieu et utile, » et c'est là la version la plus littérale et le sens qu'adoptent les exégètes les plus compétents, à quelque opinion dogmatique qu'ils appartiennent. 2° « Toute l'Ecriture (est) inspirée.... » Cette version est difficile à justifier grammaticalement, et elle ajoute (par l'article) à la pensée apostolique un sens précis qu'elle n'a pas. 3° « Toute Ecriture inspirée de Dieu (est) aussi utile.... » Cette traduction est peu naturelle ; elle est rejetée par les meilleurs interprètes, et soutenue par d'autres qui insinuent par là que telle Ecriture est seule inspirée et dès lors utile, tandis que telle autre ne serait ni inspirée ni utile. Ou du moins cette manière de construire et de traduire fait porter la pensée de l'apôtre sur l'*utilité* de l'Ecriture plutôt que sur son inspiration. A quoi bon ? elle n'est utile que parce qu'elle est inspirée. Nous adoptons donc la première version. Ces mots : *toute Ecriture* ne peuvent laisser le moindre doute dans l'esprit, car l'apôtre ne fait que reprendre ainsi, en d'autres termes, l'idée qu'il vient d'exprimer (v. 15), en rappelant à son disciple qu'il a dès son enfance la connaissance des *saintes lettres*, c'est-à-dire des saintes Ecritures, prises toutes ensemble. Et notre verset 16 n'a d'autre but que de proclamer la vérité, l'autorité et l'utilité de ces saintes Ecritures. — Le mot *theopneustos* (composé de *theos*, Dieu, et de *pneuma*, Esprit, d'où théopneustie) ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament. Il signifie que l'Ecriture est, dans son ensemble, pénétrée de l'Esprit de Dieu. Le meilleur commentaire de cette parole se trouve dans 2 Pier. 1 : 21 : « Les saints hommes de Dieu, portés par l'Esprit-Saint, ont parlé. » L'apôtre Paul se contente d'exprimer clairement ce grand fait qui est la base et la garantie de toutes les révélations divines. Mais il n'expose ni ne justifie aucun système humain sur le mode, la nature, l'étendue de l'inspiration, non plus que sur la part de Dieu et la part de l'homme dans la composition des Ecritures. L'exégèse ne peut aller plus loin ; tout le reste appartient à la dogmatique.

5. *Utile*, dit l'apôtre littéralement traduit, *pour l'enseignement* (et ici il entend bien *toute l'Ecriture*, Rom. 15 : 4), pour la *répréhension* (ou l'action de *convaincre*, ainsi « convaincre de péché, » Jean 16 : 8), pour le *redressement* (ou correction), pour l'*instruction qui est dans la justice* (la jus-

tice pratique, la sainteté). Et de cette manière l'*homme de Dieu* (1 Tim. 6 : 11, note) arrive à être *accompli et entièrement formé pour toute bonne œuvre* (trad. littérale), c'est-à-dire que toute la sanctification de l'homme a lieu par le moyen de l'Ecriture. Ces paroles tranchent dans un sens affirmatif la grande question, si souvent débattue, de l'entière suffisance de l'Ecriture pour amener l'homme au salut. (Vers. 15.) On sait que le protestantisme l'affirme et que le catholicisme la nie. — « Mais ici l'on élève une objection : quand Paul parle de l'Ecriture, il entend par là l'Ancien Testament. Comment, dans ce cas, peut-on dire que l'Ecriture rend l'homme entièrement accompli ? Car, s'il en est ainsi, tout ce que les apôtres y ont ajouté paraît superflu. Je réponds : quant à la substance, rien n'a été ajouté. En effet, les écrits des apôtres ne contiennent pas autre chose que l'explication vraie et pure de la loi et des prophètes, avec l'accomplissement des choses qu'ils avaient annoncées. Ce n'est donc pas à tort que Paul a honoré l'Ecriture de cet éloge, et si aujourd'hui elle est plus complète et plus riche par l'accession de l'Evangile, qu'y a-t-il à dire, sinon à espérer avec certitude que son utilité, proclamée par l'apôtre, se montrera plus évidente encore, pourvu qu'il nous plaise de la voir et d'en faire l'expérience ? » *Calvin.*

CHAPITRE IV

I. *Suite des exhortations relatives à un exercice courageux et fidèle du ministère, 1-5.* — II. *Paul annonce son prochain martyre. Communications personnelles, 6-22.*

I. 1-5. Timothée doit remplir fidèlement son ministère. — 1° Paul adjure son disciple de prêcher en tout temps la Parole. (1, 2.) — 2° Cela est nécessaire car un temps viendra, où, même dans l'Eglise, les hommes ne supporteront point la saine doctrine, mais établiront des docteurs qui leur parlent selon leurs propres convoitises, et préféreront des fables à la vérité ; que Timothée donc endure les souffrances et fasse l'œuvre d'un bon évangéliste. (3-5.)

1 Je t'adjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les
vivants et les morts, et par son apparition et par son règne [1] : —
2 Prêche la Parole, insiste en temps, hors de temps [2], reprends, cen-
3 sure, exhorte avec toute longanimité et instruction [3]. — Car il viendra

1. C'est ainsi que nous traduisons d'après une variante qui a pour elle la plupart des autorités et est admise par les critiques les plus éminents. Le texte reçu porte : « *selon* son apparition et son règne, » c'est-à-dire quand il apparaîtra dans son règne. Quoi qu'il en soit, la pensée du *retour* de Christ et de son *règne* glorieux, ainsi appelée en témoignage, avec celle du *jugement des vivants et des morts*, devait ajouter un grand poids à la solennelle *adjuration* que l'apôtre prononce, en y faisant intervenir le nom de Dieu et de Jésus-Christ. Le v. 2 indique l'objet de cette adjuration.

2. *En tout temps*, que les circonstances te paraissent favorables ou fâcheuses, que tu y sois disposé ou que tu y répugnes, que l'on t'entende volontiers ou à contre-cœur, *prêche la Parole*. Que dirait donc l'apôtre d'un prédicateur qui laisserait lier sa parole à certains lieux, certains jours, certaines heures, certaines formes, en dehors desquels sa mission ne serait plus légitime et dans le bon ordre !

3. Toute cette activité, qui exige tant de fidélité et de force, ne doit jamais s'accomplir dans un zèle amer, mais avec des sentiments de compassion et de douceur pour ceux qui errent. Et il ne s'agit pas, afin de les ramener et de les édifier, de faire sur eux une passagère impression, mais de les éclairer par l'*instruction*. D'autres traduisent *avec doctrine*, selon la vérité de l'Evangile. (Vers. 3.)

un temps où ils ne supporteront point la saine doctrine [1] ; mais ayant une démangeaison d'entendre des choses agréables, ils s'assembleront des docteurs selon leurs propres désirs [2] ; — et ils fermeront l'oreille 4
à la vérité, et se tourneront vers des fables [3]. — Mais toi, sois vigi- 5
lant en toutes choses ; endure les souffrances ; fais l'œuvre d'un évangéliste [4] ; rends ton service accompli.

II. 6-22. Communications personnelles. — 1° Paul annonce qu'il va mourir ; mais le Seigneur lui donnera la couronne de justice comme à tous ceux qui auront attendu sa venue. (6-8.) — 2° Timothée doit venir promptement à Rome, car Paul y est resté seul avec Luc ; en venant, il doit amener Marc et lui apporter les effets qu'il a laissés à Troas. (9-13.) — 3° Alexandre a fait beaucoup de mal à Paul ; il en recevra le châtiment ; Timothée doit se garder de lui. (14, 15.) — 4° Dans sa première défense, tous ont abandonné Paul, mais le Seigneur l'a assisté, fortifié, de sorte que tous ont entendu son témoignage ; il l'a délivré du danger, et il le délivrera encore de tout mal, jusqu'à la gloire éternelle. (16-18.) — 5° Salutations, détails personnels, vœu apostolique. (19-22.)

Car pour moi, je vais être immolé [5], et le temps de mon départ 6
est arrivé. — J'ai combattu le bon combat [6], j'ai achevé la course [7], 7
j'ai gardé la foi ; — au reste, la couronne de justice m'est réservée, 8
que le Seigneur, juste Juge, me donnera en ce jour-là [8], et non seu-

1. Comp. 1 Tim. 1 : 10, note. Ce *temps* qui doit *venir*, c'est ce que l'apôtre appelle ailleurs « les derniers jours. » (3 : 1 ; 1 Tim. 4 : 1.) Sur la *saine doctrine*, comp. 1 Tim. 1 : 10, note.

2. Ou « *propres convoitises.* » — Ces faux *docteurs* se trouveront en très grand nombre, car l'apôtre dit proprement : ils les *amoncelleront*, et cela, comme ce mot l'indique encore, sans discernement. — *Une démangeaison d'entendre des choses agréables* rend bien, par une périphrase, la pensée de l'apôtre ; mais il dit littéralement, en réunissant les v. 3 et 4 : « Ils ne supporteront point la saine doctrine,... *étant chatouillés d'ouïe*, ils s'assembleront des docteurs selon leurs convoitises, et ils *détourneront l'ouïe* de la vérité. » En sorte que ce mot : *chatouillés d'ouïe* correspond à celui-ci : *leurs propres convoitises*, et forme un contraste absolu avec la *vérité*.

3. Comp. 1 Tim. 1 : 4, note ; 4 : 7, note.

4. C'est ainsi qu'on appelait, déjà alors, des ministres missionnaires sans poste fixe, allant de lieu en lieu pour prêcher et édifier. (Eph. 4 : 11 ; Act. 21 : 8.) Mais ici on sent qu'en parlant de l'œuvre d'un *évangéliste* l'apôtre accentue ce mot et en presse la belle signification : un héraut de la bonne nouvelle.

5. Le principal motif (*car*) pour Timothée de *rendre son service accompli*, c'est que, par suite de la mort imminente de l'apôtre, il va se trouver seul à la tâche et investi d'une plus grande responsabilité. — Gr. « Je sers déjà d'aspersion, » touchante expression dont l'image est empruntée aux usages des sacrifices. (Comp. Philip. 2 : 17, note.) Le présent indique que l'apôtre considère sa mort comme résolue, certaine. Quel argument à l'appui de son exhortation ! (Vers. 5.)

6. Comp. 1 Tim. 6 : 12, note.

7. Comp. Act. 20 : 24. Son espoir d'alors est maintenant réalisé.

8. Ces mots : *couronne de justice*, *juste Juge*, ne signifient point que Paul attendît cette gloire comme une *justice* qui lui fût due ; mais il était assuré que le même Dieu qui lui avait fait les promesses de sa grâce est fidèle et juste pour les accomplir. (1 Jean 1 : 9, note ; comp. Hébr. 6 : 10.) Cette justice est en son Dieu, non en lui-même ; de là sa parfaite assurance. Peut-être aussi Paul oppose-t-il cette *justice* divine à la cruelle *injustice* des hommes

lement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son appari-
9,10 tion [1]. — Tâche de venir vers moi au plus tôt ; — car Démas m'a abandonné, ayant aimé le présent siècle [2], et il s'en est allé à Thes-
11 salonique ; Crescens en Galatie, et Tite en Dalmatie [3]. — Luc est seul avec moi [4]. Prends Marc et l'amène avec toi, car il m'est fort utile
12,13 pour le ministère [5]. — J'ai envoyé Tychique à Ephèse [6]. — Quand tu viendras, apporte avec toi le manteau que j'ai laissé à Troas chez
14 Carpus, et les livres, principalement les parchemins [7]. — Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait souffrir beaucoup de maux ; le Seigneur
15 lui rendra selon ses œuvres. — Garde-toi aussi de lui, car il a fort
16 résisté à nos paroles [8]. — Personne ne m'a assisté dans ma première

qui allaient le mettre à mort. — L'image d'une *couronne*, par laquelle il exprime la gloire du ciel pour continuer l'image du v. 7, le prix du combat, de la course, revient souvent dans les écrits apostoliques. (1 Cor. 9 : 25 ; Jacq. 1 : 12 ; 1 Pier. 5 : 4 ; Apoc. 2 : 10.) « Quelle consolation, à la mort, quand ce n'est point la présomption des propres mérites, mais un sentiment humble et reconnaissant de la miséricorde de Dieu et de la grâce de Jésus-Christ qui force de parler ainsi. On va à la mort comme à la victoire, quand on a bien combattu toute sa vie. Ce n'est pas un homme qui parle ici, c'est la charité d'un apôtre qui encourage son disciple, c'est la tendresse d'un père qui console son fils, c'est l'humilité d'un chrétien qui rend gloire à Dieu. » *Quesnel.*

1. « L'apôtre donne ici un signe magnifique auquel on doit reconnaître les fidèles : c'est qu'ils *aiment l'apparition* de Jésus-Christ. Et certainement, partout où il y a une foi vivante, elle ne permet pas aux cœurs de se refroidir dans le monde, mais elle les élève à l'espérance de la résurrection. Il montre donc aussi que tous ceux qui sont adonnés au monde, qui aiment cette vie fugitive, qui se soucient peu du retour de Christ, qui ne désirent point sa présence, se privent par là de la gloire immortelle. Malheur donc à cette torpeur qui pèse sur nous, qui nous empêche de penser sérieusement au retour du Seigneur vers lequel devraient tendre tous nos désirs ! » *Calvin.*

2. Ce même Démas que Paul appelait son « compagnon d'œuvre. » (Philém. 24 ; comp. Col. 4 : 14.) Il avait donc quitté Paul à Rome par crainte des dangers et des renoncements. Raison de plus pour l'apôtre de désirer la présence de son fidèle Timothée. (Vers. 9 ; comp. 1 : 4.)

3. Comp. v. 15, note. — Crescens est un nom inconnu. Tite remplissait probablement une mission.

4. Col. 4 : 14 ; Philém. 24.

5. Col. 4 : 10 ; Philém. 24. *Ministère* ou (Gr.) *service.*

6. C'est le compagnon de voyage de Paul. (Act. 20 : 4 ; Tite 3 : 12 ; Eph. 6 : 21 ; Col. 4 : 7.) — Tous ces changements survenus dans l'entourage de l'apôtre depuis ses autres lettres de Rome, prouvent que celle-ci fut écrite beaucoup plus tard et parlent pour une seconde captivité. (Voir l'introd.)

7. Le mot traduit par *manteau* signifie aussi un porte-manteau, dans lequel, comme on l'a pensé, Paul désirait que Timothée serrât ses *livres* et ses *parchemins* pour les lui apporter. Ces derniers étaient probablement des manuscrits auxquels il attachait un grand prix, et dont il voulait disposer avant de mourir.

8. Ces derniers mots montrent à la fois de quelle nature étaient les *maux* que cet Alexandre avait causés à l'apôtre, et pour quel motif il en parle ici à son disciple. Cela explique aussi les sévères paroles du v. 14. Si le mal fait à Paul eût été personnel, il l'aurait supporté sans se plaindre ; bien plus, ici même il prie pour des hommes dont il avait eu tant à souffrir. (Vers. 16.) Mais quant à celui qui, par inimitié contre Dieu, a *résisté* pour lui-même et pour d'autres à la vérité divine, Paul lui dénonce le juste jugement de Dieu, comme il le faisait ailleurs dans les mêmes circonstances (Gal. 5 : 12, note), et il n'y a rien là qui demande une apologie. — Seulement il ne faut pas lire avec le texte reçu : « Que le Seigneur lui rende selon ses œuvres ! » mais bien : « le Seigneur lui *rendra*, » ce qui est tout autre chose. Ostervald, par une infidélité à son texte, avait déjà trouvé juste sans le savoir.

défense [1], mais tous m'ont abandonné [2] : que cela ne leur soit point imputé [3] ! — Mais le Seigneur m'a assisté et il m'a fortifié, afin que 17
la prédication fût pleinement accomplie par moi, et que tous les païens l'entendissent [4] ; et j'ai été délivré de la gueule du lion [5]. — Le Sei- 18
gneur me délivrera aussi de toute œuvre mauvaise [6], et me sauvera dans son royaume céleste : à lui soit gloire aux siècles des siècles. Amen.

Salue Prisca et Aquilas [7], et la famille d'Onésiphore [8]. — Eraste [9] 19,20
est demeuré à Corinthe, et j'ai laissé Trophime malade à Milet [10]. —
Hâte-toi de venir avant l'hiver. Eubulus, Pudens, Linus, Claudia et 21
tous les frères te saluent [11]. — Le Seigneur Jésus soit avec ton 22
esprit ! La grâce soit avec vous [12].

1. Dans une première comparution, pendant cette captivité actuelle. Cette *défense* paraît avoir eu pour résultat de retarder sa condamnation (v. 17), sans pourtant la rendre moins certaine. (Vers. 6.)

2. Les amis d'un accusé, d'après le droit romain, pouvaient paraître avec lui en justice, et déposer ce qu'ils savaient en sa faveur ; les amis de Paul eussent pu du moins l'assister de leur sympathie ; mais la peur de l'opprobre ou du danger les avait éloignés.

3. Comp. v. 15, note et Act. 7 : 60.

4. Accomplissement de la promesse du Seigneur (Math. 10 : 19, 20), dont ses disciples de tous les temps ont si souvent fait la précieuse expérience.

5. Soit d'un juge qui lui en voulait, soit de Néron, soit simplement du danger, ou, mieux encore, de la mort. C'est ainsi que Calvin entend cette image.

6. *Œuvre mauvaise* des adversaires, de leurs embûches. Même s'ils parviennent à le faire mourir, les paroles qui suivent montrent combien l'apôtre du Seigneur se sent élevé au-dessus de leur puissance.

7. Act. 18 : 2, 3, 18, 26 ; Rom. 16 : 3 ; 1 Cor. 16 : 19.

8. 1 : 16.

9. Act. 19 : 22 ; Rom. 16 : 23.

10. Act. 20 : 4 ; 21 : 29.—Paul, dans son voyage de Césarée à Rome, ne toucha ni à Corinthe ni à Milet ; il s'agit donc d'un autre voyage et d'une autre captivité de l'apôtre. (Voir l'introd.)

11. Toutes ces personnes, membres de l'Eglise de Rome, et que Paul avait encore la liberté de voir, ne sont nommées qu'ici. Linus est probablement celui que les Pères de l'Eglise désignent comme le premier évêque de Rome.

12. Paul comprend tout particulièrement dans ce dernier vœu, outre son disciple bien-aimé, l'Eglise d'Ephèse qui lui était chère, et à laquelle Timothée communiquait sans doute les lettres de Paul. Combien ce dernier adieu dut être précieux à tous !

ÉPITRE DE PAUL A TITE

INTRODUCTION

1. Tite, dont l'historien des *Actes* ne fait aucune mention, et qui, par conséquent, n'est connu que par les épîtres de Paul, était né dans le paganisme (Gal. 2 : 3), mais paraît avoir été de bonne heure converti au Sauveur. En effet, Paul allant à Jérusalem pour assister à l'assemblée des apôtres, des anciens et de l'Eglise (Act. 15), était déjà accompagné de ce jeune disciple. (Gal. 2 : 1.) Dès lors Tite fut le compagnon d'œuvre fidèle du grand apôtre : celui-ci lui confia à plusieurs reprises auprès des Eglises des missions difficiles, qui exigeaient autant d'intelligence que de zèle. (2 Cor. 2 : 13, note ; 2 Cor. 7 : 6, 13-15, note ; 2 Cor. 8 : 6, 16, 17, 23, note. Comp. 2 Cor. 12 : 18.) Il lui laissa la direction des Eglises qu'il avait fondées en Crète pendant un séjour qu'il fit dans cette île après sa première captivité. (Tite 1 : 5.) Plus tard, lors de sa dernière captivité et peu avant sa mort, il parle de ce disciple comme ayant été auprès de lui à Rome et l'ayant quitté pour se rendre en Dalmatie, où il remplissait, sans doute, quelque mission. (2 Tim. 4 : 10.) C'est la dernière mention de Tite dans le Nouveau Testament. Selon la tradition des Pères, il aurait été le premier évêque de l'Eglise de Crète, où Paul l'avait établi, et il y serait mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

2. Peu de temps après l'avoir quitté dans l'île de Crète, l'apôtre écrivit cette épître à Tite pour lui donner les directions nécessaires à l'œuvre difficile qu'il lui avait confiée. D'où il la lui adressa, à quelle époque précise, c'est ce qu'il est impossible de déterminer, faute de données historiques. Paul invite son disciple à venir le voir « *à Nicopolis*, où il comptait passer l'hiver » (Tite 3 : 12) ; mais comme il y avait plusieurs villes de ce nom (*ville de la victoire*), ainsi appelées en souvenir de quelque bataille gagnée, cette indication ne détermine point pour nous d'une manière certaine le lieu d'où Paul écrivait, et aussi cette question est-elle

sans importance pour l'intelligence de notre lettre. Ce qui en a beaucoup plus, c'est la situation morale de cette île de Crète où la lettre fut envoyée, et où Tite devait poursuivre son œuvre au milieu de combats auxquels l'apôtre fait fréquemment allusion. Cette île, grande et populeuse, avait été célèbre dès les temps les plus reculés par une civilisation avancée, en particulier par la sagesse de ses lois. Mais plus tard, ses habitants dégénérèrent et se livrèrent à la piraterie et à d'incessantes guerres. Cent ans avant l'âge apostolique, l'île fut conquise par les Romains après les plus terribles combats. Ces circonstances historiques expliquent l'idée peu favorable que notre lettre nous donne du caractère moral des Crétois. (1 : 12, 13.) Mais de plus cette île formait, avec les régions voisines de l'Afrique (la Cyrénaïque), une seule province romaine ; et comme les Juifs constituaient le quart de la population de Cyrène, on comprend qu'il s'en trouvât beaucoup en Crète même, et que les jeunes Eglises confiées à Tite fussent exposées aux séductions de l'erreur que l'apôtre combat dans d'autres épîtres, et spécialement dans les lettres à Timothée. (Voir l'introd.) En effet, Paul signale ici les mêmes fausses doctrines, propagées, comme ailleurs, par des motifs égoïstes et hypocrites. De là, la sévérité qu'il recommande à son disciple, soit dans le choix des anciens qu'il doit établir sur les Eglises, soit dans l'exercice d'une rigoureuse discipline contre les séductions des faux docteurs.

3. L'apôtre expose ces pensées dans l'ordre suivant :

I. Après l'introduction, il indique les qualités qui doivent distinguer un ancien. (1 : 1-9.)

II. A cette caractéristique, il oppose celle des faux docteurs, que Tite doit « reprendre sévèrement. » (1 : 10-16.)

III. Paul apprend à Tite comment il doit exhorter divers ordres de personnes dans l'Eglise, afin qu'elles remplissent leur devoir et rendent honorable la profession de la foi. (2 : 1-10.)

IV. Il déclare, pour motiver cette exhortation, que la grâce salutaire de Dieu, qui a été manifestée, impose à tous les croyants l'obligation de cette vie sainte, en même temps qu'elle leur en fournit les moyens. (2 : 11-15.)

V. Tite doit rappeler à tous la soumission aux autorités, la pratique des bonnes œuvres ; c'est pour cela que Dieu nous a sauvés de la corruption, non à cause de nos œuvres, mais par pure grâce. (3 : 1-11.)

VI. Suivent des recommandations et communications personnelles (3 : 12-15.)

ÉPITRE DE PAUL A TITE

CHAPITRE I

I. *Salutations et conseils sur le choix des anciens, 1-9.* — II. *De tels anciens sont nécessaires pour combattre les faux docteurs et les hommes corrompus, 10-16.*

I. 1-9. Salutation. Des anciens a établir. — 1° A ses titres ordinaires, Paul ajoute la mention du grand but de son apostolat, qui est la foi des élus, la connaissance de la vérité, la vie éternelle que Dieu a manifestée par sa Parole. Adresse. Vœu apostolique. (1-4.) — 2° Paul a laissé Tite en Crète pour régler dans les Eglises ce qu'il n'avait pu régler lui-même et pour y établir des anciens ; caractères requis de ces anciens. (5-9.)

Paul, serviteur de Dieu, et apôtre de Jésus-Christ, selon la foi des 1
élus de Dieu, et la connaissance de la vérité qui est selon la piété [1],
— dans l'espérance de la vie éternelle [2], que Dieu, qui ne ment pas, 2
a promise avant des temps éternels [3], — mais il a manifesté en son 3

1. Cette épître devait être pour Tite non seulement une source d'instructions relatives au gouvernement des Eglises, mais aussi une sorte de lettre de créance auprès des troupeaux. De là le soin que Paul prend d'y inscrire ses titres apostoliques (Rom. 1 : 1, note ; 1 Cor. 1 : 1, note ; Gal. 1 : 1, note), ce qui était nécessaire, non pour son disciple, mais pour les Eglises, et surtout pour assurer la position de Tite vis-à-vis des docteurs judaïsants (v. 10) qu'il avait à combattre. — Paul indique même clairement l'objet de son apostolat : c'était la *foi des élus de Dieu*, à laquelle ils parviennent par la *connaissance de la vérité*, mais d'une vérité divine, morale, agissant sur la conscience et sur le cœur non moins que sur l'intelligence, en sorte qu'elle produit la *piété* (1 Tim. 3 : 16, note), n'étant jamais donnée à l'homme comme simple objet de spéculation. — Le mot *selon* est diversement interprété : Paul est apôtre de Jésus-Christ *concernant* la foi des élus,... ou en *conformité* avec cette foi et cette connaissance de la vérité. De quelque manière qu'on l'entende, ce mot revient à indiquer le vrai *objet* de l'apostolat, non sans une idée de polémique contre les faux docteurs.

2. Toute foi, toute connaissance de la vérité et toute piété a pour dernier but cette *vie éternelle*, dont l'*espérance* fait la force du croyant ici-bas, même au milieu des plus pénibles renoncements. (Colossiens 1 : 5.)

3. Ce que Dieu a *promis*, c'est « la vie éternelle. » (Le *que* pourrait aussi se rapporter à « connaissance de la vérité, » mais ce rapport est moins naturel.) Il faut entendre par les *temps éternels*, les temps les plus anciens, l'histoire de la rédemption commençant avec la promesse faite à Eve (Gen. 3 : 15) ; car Paul parle de *promesse*, et cette expression ne saurait désigner le dessein de Dieu qui a précédé la fondation du monde. (Éph. 3 : 9 ; 2 Tim. 1 : 9.)

propre temps sa Parole[1], par la prédication qui m'a été confiée, selon
4 l'ordre de Dieu notre Sauveur[2] : — à Tite, mon véritable enfant dans la foi qui nous est commune[3] : Grâce et paix de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ notre Sauveur[4].
5 La raison pour laquelle je t'ai laissé en Crète, c'est afin que tu règles les choses qui restent à régler, et que tu établisses dans cha-
6 que ville des anciens, suivant que je te l'ai ordonné[5], — s'il y a quelqu'un[6] qui soit irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de dissolution, ni déso-
7 béissants. — Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme administrateur de Dieu[7] ; non attaché à son sens[8], ni colère, ni adonné
8 au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête ; — mais qu'il soit hospitalier, ami des gens de bien, prudent, juste, sain, tempérant :
9 — retenant la fidèle parole selon la doctrine[9], en sorte qu'il soit capable, et d'exhorter suivant cette saine doctrine[10], et de convaincre les contradicteurs[11].

1. *Sa Parole* a précisément pour objet la vie éternelle qu'il avait promise (v. 2) ; car sa Parole est l'Evangile de sa grâce, et Dieu a manifesté cette Parole *en ses propres temps* (1 Tim. 2 : 6), à l'époque marquée par sa sagesse, après avoir promis cette manifestation dès les temps anciens. Paul voit ainsi dans cet accomplissement même une preuve que *Dieu ne ment pas* dans ses promesses. (Comp. Hébr. 6 : 18.)

2. Confiée selon son commandement exprès. (Comp. Gal. 1 : 1, note ; 1 Tim. 1 : 1.)

3. Comp. 1 Tim. 1 : 2. Paul aime à appeler son disciple son *véritable enfant selon la foi*, soit parce qu'il l'avait enfanté à cette foi par la Parole de Dieu, soit parce qu'il lui était cher comme un fils à son père. Mais en même temps il met ce disciple sur un pied d'égalité avec lui par cette foi même, *qui leur est commune*.

4. Comp. Rom. 1 : 7, note.

5. Ce commencement de l'épître indique clairement quel était le but de l'apôtre en l'écrivant. En disant à son disciple pour quelle *raison* il l'a *laissé en Crète*, il va lui fournir toutes les directions nécessaires à l'accomplissement de sa difficile mission. Il lui confère une partie de son autorité apostolique pour *régler* dans les Eglises de Crète (voir l'Introd.) ce qu'il n'avait pu achever lui-même, et en particulier pour qu'il *établisse dans chaque ville des anciens*, ou pasteurs. On a souvent conclu de cette dernière parole que la nomination des anciens devait appartenir, non aux troupeaux, mais à des évêques représentant les apôtres. Mais les évêques des temps apostoliques sont les anciens eux-mêmes, comme cela ressort avec la dernière évidence de notre passage. (Vers. 5 et 7 ; comp. Act. 20 : 17 et 28.) Les apôtres n'ont jamais régi les Eglises que par les Eglises, comme le prouve le livre des Actes, aussi bien que les épîtres ; et l'histoire ecclésiastique des premiers siècles établit tout aussi clairement que le peuple de l'Eglise savait faire usage de ce droit sacré qui lui a été enlevé dans la suite. (1 Tim. 4 : 14 note.)

6. Tite ne doit établir d'anciens que *s'il* s'en trouve qui aient les caractères suivants. (Voir ce type du véritable ancien 1 Tim. 3 : 1-7 ; notes ; 2 Tim. 2 : 2, note.)

7. Comp. 1 Cor. 4 : 1, note.

8. Non rempli de lui-même, arrogant, littéralement « ne se plaisant point à lui-même. » (Comp. 2 Tim. 3 : 2.)

9. Il doit *retenir la fidèle parole*, la Parole de l'Evangile, la Parole de Dieu ; qui est *selon la doctrine*, c'est-à-dire conforme à l'enseignement transmis par l'apôtre. (Comp. 2 Tim. 3 : 14.) Cette dernière seule est *fidèle*, parce qu'elle ne trompe pas et qu'elle est digne de toute confiance.

10. Nous avons vu ce que Paul entend par « la saine doctrine » (1 Tim. 1 : 10, note), selon laquelle les anciens doivent être capables *et d'exhorter et de convaincre*. (Note suiv. ; 1 Tim. 1 : 10, note.)

11. Le mot que nous rendons, faute de

II. 10-16. Les faux docteurs que Tite doit reprendre sévèrement. — 1° Ils sont surtout d'entre les Juifs, ils ne se soumettent à aucun ordre, vains discoureurs qui séduisent les âmes et ruinent des familles, enseignant l'erreur en vue d'un gain honteux, déjà caractérisés par un de leurs poètes. (10-12.) — 2° Tite doit les reprendre sévèrement afin de les ramener à la foi et de les détourner des fables et des ordonnances humaines concernant certains aliments ; car tout est pur pour les purs, mais tout est souillé pour les hommes corrompus qui confessent Dieu des lèvres et le renient par leurs œuvres. (13-16.)

Car il y en a plusieurs, principalement parmi ceux de la circon- 10
cision [1], qui ne veulent pas se soumettre, vains discoureurs, qui
séduisent les âmes [2], — auxquels il faut fermer la bouche [3], eux qui 11
pervertissent des familles entières [4], enseignant pour un gain hon-
teux ce qu'il ne faut pas enseigner. — Quelqu'un d'entre eux, leur 12
propre prophète, a dit : « Crétois toujours menteurs, méchantes
bêtes, ventres paresseux [5]. » — Ce témoignage est vrai ; c'est pour- 13
quoi reprends-les sévèrement, afin qu'ils deviennent sains en la foi :
— ne s'attachant point aux fables judaïques [6], et aux ordonnances 14
d'hommes qui se détournent de la vérité [7]. — Toutes choses sont 15
pures pour ceux qui sont purs ; mais rien n'est pur pour ceux qui
sont souillés et incrédules ; au contraire, et leur entendement et
leur conscience sont souillés [8]. — Ils font profession de connaître 16

mieux, par *convaincre*, a souvent un sens juridique, comme dans cette expression : « *convaincre* de péché » (Jean 16 : 8, note) ; il signifie aussi *reprendre*, *censurer*. (Vers. 13 ; 2 Tim. 4 : 2.)

1. Soit des Juifs proprement dit, soit des chrétiens judaïsants qui n'avaient guère admis des vérités de l'Evangile que ce qu'il en fallait pour s'ingérer dans les Eglises et y exercer une funeste influence. (Voir l'introd. à l'épître aux Colossiens, et l'introd. aux épîtres pastorales.)

2. Ou : « qui ne se soumettent à aucun ordre, vains discoureurs, séducteurs des esprits. »

3. Soit en les confondant par la puissance de la vérité (comp. Math. 22 : 34), soit par une rigoureuse discipline qui leur interdise la parole dans les assemblées. Il va sans dire que l'apôtre ne conseille ni la violence ni la persécution, moyens impies de défendre la vérité, et qu'on a trop souvent voulu justifier par des paroles telles que celle-ci.

4. Gr. « Qui renversent (ou ruinent) des maisons entières. » La fin de ce verset pourrait faire penser à une ruine temporelle ; il est plus probable, cependant, qu'il s'agit de la foi de ces *familles perverties* par l'erreur. La cause de cette ruine n'est donc pas le *gain honteux* (honteux par les moyens employés pour l'obtenir), mais le faux *enseignement*.

5. Ces paroles sont d'un poète philosophe, Epiménides, de Gnossus en Crète, qui vivait au VI^e^ siècle avant Jésus-Christ, et auquel ses contemporains attribuaient le don de prophétie. L'apôtre préfère tirer d'abord ce sévère jugement de la bouche même d'un Crétois, afin de froisser moins la susceptibilité nationale ; mais ensuite il le confirme et en déduit pour Tite une conséquence pratique. (Vers. 13.) L'histoire rend également témoignage de cette dépravation des mœurs crétoises, auxquelles les Juifs ne s'étaient que trop conformés. (Vers. 10 et 14 ; comp. l'introd.)

6. Comp. 1 Tim. 1 : 4, note : 4 : 7 ; 2 Tim. 4 : 4.

7. Ces *ordonnances* ou commandements d'hommes sont les prescriptions pharisaïques ajoutées à la loi de Moïse, ou bien les ordonnances cérémonielles de cette loi elle-même, qui, imposées à des païens convertis comme indispensables à leur salut, devenaient par là des *commandements d'hommes*, contraires à la *vérité*. (Comp. Esa. 29 : 13 ; Math. 15 : 7-9 ; Col. 2 : 22.)

8. Ces paroles sur la *pureté* et la *souil-*

Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres ; étant abominables et rebelles et incapables de toute bonne œuvre[1].

lure sont amenées par ce que Paul vient de dire des « ordonnances des hommes » (v. 14), qui avaient principalement rapport à l'abstention de certains aliments. La pensée exprimée par l'apôtre se trouve déjà dans les paroles de Jésus-Christ (Math. 15 : 11) : Tout ce que Dieu a créé est *pur* en soi (Rom. 14 : 20 ; 1 Tim. 4 : 4) ; l'usage que l'homme en fait ne le souille pas, et l'abstention ne le purifie pas, car c'est au dedans qu'est la souillure, dans l'*entendement* et dans la *conscience* ; c'est là ce qui doit être purifié par la régénération. Cette vérité, devenue banale tant elle est évidente, est pourtant toujours méconnue par les religions humaines, et même au sein du christianisme, dès que les hommes méconnaissent le *péché* et la *grâce*. — D'un autre côté, on abuse aussi chaque jour de cette parole de l'apôtre, en l'appliquant à l'usage et à la jouissance de choses dont on veut faire l'aliment de ses convoitises. Dans ce sens, personne n'est pur, tous courent le risque de se souiller. Plus un homme montre de sécurité à cet égard, plus il y a pour lui de danger. — Il est remarquable encore que Paul place sur la même ligne *ceux qui sont souillés* et *les incrédules*. C'est qu'au fond, puisque la souillure gît dans la conscience, nul n'est pur devant Dieu, à moins d'être devenu tel par la foi qui sanctifie le cœur. L'incrédulité laisse l'homme dans sa souillure, et lorsqu'elle envahit de nouveau l'âme de celui qui a cru (Jean 20 : 27), elle l'expose à contracter (Hébr. 3 : 12) toute espèce de souillure.

1. Gr. « Réprouvés pour toute bonne œuvre, » c'est-à-dire que, dans la disposition où ils sont, les œuvres mêmes qui leur paraissent bonnes sont *réprouvées* de Dieu (comp. 2 Tim. 3 : 8), parce qu'ils le sont eux-mêmes.

CHAPITRE II

I. *Préceptes de vie chrétienne pour divers ordres de personnes, 1-10.* — II. *La grâce salutaire de Dieu en est le motif et la source, 11-15.*

I. 1-10. Comment Tite doit exhorter divers ordres de personnes. — 1° Vertus chrétiennes que Tite doit recommander aux vieillards, aux femmes âgées, aux jeunes femmes, aux jeunes hommes, en se montrant lui-même comme un modèle, afin que les adversaires aient la bouche fermée. (1-8.) — 2° Il doit enseigner aux esclaves la soumission, la fidélité, la bonne foi, afin de rendre honorable la doctrine chrétienne. (9, 10.)

1 Mais toi, dis les choses qui conviennent à la saine doctrine[1] : —
2 que les vieillards soient sobres, honnêtes, prudents, sains dans la
3 foi, dans la charité, dans la patience[2]. — Que les femmes âgées aient de même un extérieur convenable à la sainteté[3] ; qu'elles ne soient point médisantes, ni sujettes à beaucoup de vin ; qu'elles don-

1. Comp. sur la *saine doctrine*, dans les épîtres pastorales, 1 Tim. 1 : 10, note.

2. « Paul invite Tite à recommander à chaque âge les vertus qui lui conviennent ; aux *vieillards* celles qu'ils doivent avoir comme chrétiens mûris et maîtres d'eux-mêmes ; elles se résument dans les trois vertus cardinales : foi, charité, espérance. (1 Cor. 13 : 13 ; 1 Thes. 5 : 8.) Si Paul substitue la *patience* à l'espérance, c'est que cela est bien approprié aux vieillards. » *Kübel.*

3. Cette recommandation a le même sens à peu près que dans 1 Tim. 2 : 10.

nent de bonnes instructions [1] ; — afin qu'elles apprennent aux jeunes 4
femmes à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants ; — à être pru- 5
dentes, chastes, gardant la maison, bonnes, soumises à leurs maris ;
afin que la Parole de Dieu ne soit exposée à aucun blâme [2]. — De 6
même exhorte les jeunes hommes à être prudents [3], — te montrant 7
toi-même en toutes choses comme un modèle de bonnes œuvres ;
mettant dans ton enseignement de la pureté [4], de la dignité, — une 8
parole saine, irrépréhensible, afin que l'adversaire soit confus,
n'ayant aucun mal à dire de vous [5]. — Exhorte les esclaves à être 9
soumis à leurs propres maîtres, à leur être agréables en toutes
choses, ne contredisant point, — ne détournant rien, mais montrant 10
une entière bonne foi, afin de faire honneur en toutes choses à la
doctrine de Dieu notre Sauveur [6].

II. 11-15. La grace de Dieu salutaire a tous les hommes. — 1° Cette grâce est apparue, et son effet est d'abord de nous faire renoncer à nos convoitises et de créer en nous une vie morale et religieuse, ensuite de nous faire vivre dans l'attente de l'apparition glorieuse du Seigneur. (11-13.) — 2° Cette grâce a eu sa pleine manifestation dans le sacrifice de Jésus-Christ, par lequel il nous a rachetés, purifiés, pour que nous lui appartenions en propre. Voilà ce que Tite doit enseigner avec autorité. (14, 15.)

Car la grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, est apparue [7] ; 11

Les mots rendus par *un extérieur convenable à la sainteté* peuvent se rapporter également à la *mise* et à la *conduite*. Ils signifient littéralement : *une tenue qui convient à des personnes consacrées*, à des prêtres.

1. Gr. « enseignant ce qui est bon, » par leur exemple. (1 Tim. 2 : 12 ; comp. 1 Tim. 3 : 11.) C'est précisément l'inverse de 1 Tim. 5 : 13.

2. « Ne soit pas blasphémée, » mais au contraire honorée. (Vers. 10.) Plus les mœurs étaient corrompues dans l'île de Crète, plus il importait que les femmes chrétiennes, par une sainte conduite, ôtassent aux adversaires tout prétexte de calomnie. Dans cette pensée l'apôtre impose aux *femmes âgées* le devoir sacré d'user de toute leur influence auprès des plus *jeunes*, pour qu'il en soit ainsi dans les Eglises. (Vers. 4.)

3. « Il relève pour les jeunes gens la seule vertu qui ait une importance décisive pour leur âge et leur caractère, la *prudence*, l'empire sur eux-mêmes. Ils doivent prouver par leur vie qu'ils sont sous la discipline de l'Esprit et dominent la chair. Si cette vertu leur manque, toutes les œuvres chrétiennes qu'ils pourront accomplir seront sans valeur. » *Kübel.*

4. Gr. « dans la doctrine, de l'incorruptibilité, » enseignant une *doctrine* non *corrompue*. (Vers. 8 ; comp. 1 Tim. 1 : 10, note.)

5. L'*adversaire* (Gr. « celui qui vous est contraire »), n'ayant *aucun mal à dire*, saura bien en inventer, mais au moins faut-il que ce soit de sa part pure calomnie, et qu'il en ait la conscience. C'est là le plus beau et le plus puissant témoignage rendu à l'Evangile. (Vers. 10.)

6. Tel est le grand et saint motif de toutes ses exhortations ; l'apôtre l'indique *aux esclaves* qui trouvaient dans leur triste condition bien des obstacles à glorifier leur Dieu Sauveur. « Plus vile est la condition des esclaves, plus la description de leur piété est glorieuse. » *Bengel.* Paul n'entre du reste pas, au sujet de l'esclavage, dans la question de principe. (Voir 1 Cor. 7 : 21, note; 1 Tim. 6 : 1, 2, note ; comp. Eph. 6 : 5-8.)

7. Les belles paroles qui suivent ici les

12 — elle nous enseigne [1], qu'en renonçant à l'impiété et aux convoi-
tises du monde [2], nous vivions dans le siècle présent selon la tempé-
13 rance, la justice et la piété [3] ; — attendant la bienheureuse espérance [4]
et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-
14 Christ [5], — qui s'est donné lui-même pour nous, afin qu'il nous

exhortations de l'apôtre en indiquent le motif tout-puissant, et c'est pourquoi il les lie à ce qui précède par cette particule causative, *car*. En effet, la manifestation de la *grâce salutaire de Dieu*, de cette grâce qui renferme et communique le *salut*, ne peut avoir d'autre but final que la complète sanctification de l'homme pécheur ; et ce but, elle l'atteint par degrés en tous ceux qui la reçoivent avec sincérité ; car elle ne montre pas seulement ce but, elle ne l'impose pas seulement comme une tâche légale à remplir, mais elle le fait aimer, et par là même elle donne la force d'y parvenir. (Voir la note suiv.) En disant que cette grâce est *salutaire à tous les hommes*, l'apôtre ne fait que répéter, en d'autres termes, ce qu'il a déjà clairement enseigné ailleurs (1 Tim. 2 : 4 ; 4 : 10), c'est-à-dire que, dans l'intention de Dieu, sa grâce peut s'étendre *à tous*, et que l'œuvre de rédemption qui nous l'a acquise est suffisante pour *tous*. Ou bien, par ces paroles, l'apôtre voulait-il simplement exprimer une autre pensée qui lui est familière, savoir que la grâce de Dieu destine le salut, non seulement aux Juifs, mais à tous les peuples indistinctement, et faudrait-il y voir une déclaration contre le particularisme judaïsant, que les faux docteurs cherchaient à relever dans les Eglises ? C'est possible. Et l'on exprimerait mieux encore cette pensée, si l'on traduisait ainsi ce verset : « La grâce salutaire de Dieu est apparue à tous les hommes, » par la venue du Sauveur dans le monde et par la prédication de son Evangile, qui doit s'étendre à tous. Ce sens est adopté par plusieurs versions (la Vulgate, la Bible anglaise, allemande, etc.).

1. Gr. « Nous *éduque*. » nous instruit, nous forme pour toute cette vie chrétienne dont Paul va indiquer les principaux traits.

2. Aux convoitises mondaines, c'est-à-dire aux convoitises qui règnent dans le monde, et qui, si elles ne sont déracinées de notre cœur, nous font *désirer* le monde, ses joies, ses biens.

3. Gr. « Que nous vivions sagement (ou prudemment, ou avec tempérance), et justement et pieusement. La *tempérance*, c'est-à-dire la modération, le détachement, le renoncement, se rapporte à *nous-mêmes ;* la *justice*, qui renferme tous les principes de l'équité, de l'honnêteté, de la droiture, s'applique ici aux *hommes* et à nos relations avec eux ; la *piété* exprime tous les rapports de l'âme *avec Dieu*, la crainte et l'amour que nous lui devons, une communion intime avec lui. Ainsi, la grâce de Dieu doit produire une vie chrétienne complète. — Ces mots : *dans le siècle présent*, qui représentent un temps si court, si incertain et si corrompu, font un contraste frappant avec l'*attente* signalée au v. 13.

4. Cette expression : *attendre l'espérance* paraît contradictoire en soi, et d'ailleurs, l'espérance, les chrétiens l'ont déjà. Mais elle devient claire si l'on observe que ce mot *espérance* est souvent employé pour l'*objet* de l'espérance, que Paul désigne ici lui-même « comme l'apparition de Jésus-Christ. » (Comp. Act. 24 : 15 ; Gal. 5 : 5 ; Col. 1 : 5 ; Rom. 8 : 24.) — Paul appelle *bienheureuse* cette espérance, parce qu'elle embrasse à l'avance toutes les félicités de la vie éternelle.

5. Le sens de ces dernières paroles peut être sujet à quelque doute. Nous traduisons : l'*apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ*, et non : « du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, » comme le font plusieurs, parce que cette première version est plus conforme au texte grec. (Comp. Rom. 9 : 5, note.) Toutefois, le sens de nos versions ordinaires est possible, quoique peu probable. Du reste, cette question que ni la grammaire ni la dogmatique ne décident d'une manière absolue, se présente fréquemment en des passages tels que les suivants ; 2 Pier. 1 : 1 ; Jude 4 ; 2 Thes. 1 : 12. Et si même dans les paroles qui nous occupent ici on voulait faire une distinction entre le *grand Dieu* et le *Sauveur Jésus-Christ*, ce texte n'en serait pas moins une preuve directe de la divinité de Christ, puisque la *gloire de Dieu* est *sa gloire*. — La position du chrétien ici-bas est un état d'*attente* : l'Eglise *attend l'apparition* de son Sauveur, qui sera aussi *glorieuse* pour le Seigneur lui-même et pour ses rachetés que sa première apparition avait été humble et remplie d'opprobres et de

rachetât de toute iniquité, et qu'il se purifiât à lui-même un peuple particulier [1] zélé pour les bonnes œuvres [2]. — Dis ces choses, et exhorte, et reprends avec une pleine autorité [3] : que personne ne te méprise [4].

souffrances. (Comp. Philip. 3 : 20, 21.) Cette pensée, cette attente habituelle est tout ce qu'il y a de plus propre à détruire en nous « les convoitises mondaines, » et à y développer la vie chrétienne et sainte dont l'apôtre vient de retracer les principaux caractères. (Vers. 12.)

1. Un peuple élu, distingué, *qui lui appartienne en propre*, comme Israël est souvent appelé dans l'Ancien Testament. (Deut. 7 : 6 ; comp. 1 Pier. 2 : 9, 10.) Cet adjectif ne se trouve qu'ici. Luther le traduit par cette périphrase : « un peuple pour sa propriété. »

2. Le but final de la rédemption, ce qui a porté le Sauveur à *se donner pour nous*, est clairement exposé dans ces paroles : Nous *racheter*, nous *purifier*, se créer un peuple particulier, *zélateur des bonnes œuvres*. (3 : 8 ; Eph. 2 : 10.) Et tout cela est produit par la manifestation de la grâce. (Vers. 11, 12.) Une telle vie, riche de tous les fruits de cette grâce, est donc le seul signe certain que nous y avons part, et que nous appartenons à Jésus-Christ.

3. Comp. 2 Tim. 4 : 2. L'*autorité* ici recommandée, la seule dont dispose le serviteur de Jésus-Christ, c'est l'autorité de la sainte Parole de Dieu, se rendant elle-même témoignage dans la conscience de ceux qui l'écoutent. (Comp. Math. 7 : 29.)

4. N'en donne occasion à personne (1 Tim. 4 : 12) ; car sans cela, même la Parole divine n'aurait aucune autorité dans ta bouche.

CHAPITRE III

1. *Devoirs à l'égard du monde que Tite doit rappeler aux Eglises, en se fondant sur la rédemption et la régénération accomplies par Jésus-Christ, 1-7.* — II. *Tite doit prêcher les bonnes œuvres et s'abstenir des questions oiseuses, 8-11.* — III. *Communications personnelles, salutations, 12-15.*

I. 1-7. Conduite a tenir envers les autorités et la société humaine en général. — 1° Etre soumis aux autorités, prêts pour toute bonne œuvre, paisibles et doux envers tous les hommes, nous souvenant que nous-mêmes étions autrefois assujettis aux vices du paganisme. (1-3.) — 2° Mais lorsque la bonté et l'amour de Dieu notre Sauveur sont apparus, il nous a sauvés, non à cause de nos œuvres, mais par sa pure miséricorde et par le renouvellement qu'opère son Esprit répandu sur nous, et qui, en nous justifiant, nous rend héritiers de la vie éternelle. (4-7.)

Rappelle-leur d'être soumis aux principautés, aux autorités, 1
d'obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre ; — de ne médire de per- 2
sonne, de n'être point querelleurs, d'être modérés, montrant une
entière douceur envers tous les hommes [1]. — Car nous étions aussi 3

1. L'apôtre suppose connu et admis parmi les chrétiens le devoir de la *soumission* envers les *autorités* établies ; Tite n'a plus qu'à le *rappeler*, mais il doit le faire. (Comp. Rom. 13 : 1 et suiv.) Paul insiste ensuite sur les devoirs des fidèles envers *tous les hommes* éloignés de l'Evangile, parce que c'était là un té-

autrefois nous-mêmes insensés, désobéissants, égarés, assujettis à diverses convoitises et voluptés ; vivant dans la malice et dans l'en-
4 vie, digne d'être haïs, et nous haïssant les uns les autres [1]. — Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour envers les
5 hommes, sont apparus [2], — il nous a sauvés, non par des œuvres de justice que nous eussions faites [3], mais selon sa miséricorde [4], par le baptême de la régénération et par le renouvellement de l'Esprit-
6 Saint [5], — qu'il a répandu abondamment sur nous par Jésus-Christ

moignage puissant rendu à la foi que ces derniers méconnaissaient encore.

1. En traçant ce sombre tableau de la vie morale des hommes encore étrangers à toute action de Dieu sur leur conscience, Paul n'hésite pas à s'y comprendre lui-même. C'est qu'il sait par son expérience qu'aussi longtemps que le péché règne en maître sur notre cœur, il n'y a aucune des manifestations de la corruption humaine dont nous puissions nous croire incapables. Il faut ne point connaître son propre cœur, ou vouloir apprécier de telles paroles selon les principes de la morale relâchée du monde, et non à la lumière de la loi spirituelle et sainte de Dieu, pour les trouver exagérées. — Du reste, la place qu'elles occupent ici montre que l'apôtre les rattache à la fois aux exhortations qui précèdent (v. 1, 2), comme motif de ces sérieux avertissements, et aux vérités qui suivent (v. 4-7), afin de faire ressortir d'autant mieux l'absolue nécessité de la rédemption et de la régénération qu'il rappelle à son disciple.

2. Gr. « Lorsque la bonté et la philanthropie de *Dieu notre Sauveur* sont apparues » par l'Evangile de sa grâce. — La *bonté* est une qualité morale qui peut être attribuée aux hommes (2 Cor. 6 : 6 ; Gal. 5 : 22 ; Col. 3 : 12) ; en Dieu, ce terme désigne la miséricorde et l'amour, qui sont la source de tout ce qui est bon (Rom. 2 : 4 ; 11 : 22) ; il a manifesté cette perfection spécialement dans l'œuvre de la rédemption. (Eph. 2 : 7.) — Le mot *philanthropie* (amour des hommes) ne se trouve qu'ici appliqué à Dieu, et Act. 28: 2 comme vertu humaine. Peut-être l'apôtre a-t-il choisi ce terme, soit pour indiquer la source de ce qui est recommandé au v. 2, soit pour marquer le contraste absolu avec le v. 3. Sur cette expression: *Dieu notre Sauveur*, ou *notre Dieu Sauveur*, voir 1 Tim. 1 : 1, note.

3. Gr. « Non par des œuvres dans la justice lesquelles nous eussions faites. » (Comp. Rom. 3 : 27, note ; Eph. 2 : 9 ; 2 Tim. 1 : 9.) « Que la présomption des mérites humains, qui n'ont point la grâce de Jésus-Christ pour principe, soit ici confondue ; et que toute gloire de notre salut soit donnée à la miséricorde de Dieu par Jésus-Christ : nouvelle naissance, nouvel homme, nouvel esprit. » *Quesnel.*

4. Eph. 2 : 4 ; 1 Pier. 1 : 3.

5. Ces mots, dans l'original, sont en rapport immédiat avec ceux-ci : « Il nous a sauvés. » Il s'agit donc ici, non de l'œuvre du salut accomplie par Jésus-Christ sur la croix, mais de l'appropriation de ce salut aux âmes, laquelle a lieu par la régénération (littér. la *renaissance*) qu'opère l'*Esprit-Saint*. Mais, au lieu de nommer simplement cet Esprit-Saint, l'apôtre mentionne en même temps le symbole de son action divine, le *baptême* : « Il nous a sauvés par l'*ablution*, ou le *bain* de la *régénération* et le *renouvellement de l'Esprit-Saint*. » (Il faut remarquer qu'ici les mots *régénération* et *renouvellement* sont synonymes et expriment une seule et même chose.) Comme Jésus-Christ (Jean 3 : 5), Paul rattache la réalité à l'image, la grâce signifiée au signe, la régénération à l'acte qui en est le symbole : non pour enseigner que ces deux choses sont inséparables, non pour attribuer à l'acte extérieur une puissance qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu ; mais bien certainement pour montrer que cet acte, institué par Jésus-Christ, n'est pas une vaine cérémonie, et qu'au contraire le Seigneur l'accompagne, pour ceux qui sont baptisés ayant la foi, de la grâce efficace dont il est le signe. C'est pourquoi, d'une part, il est faux d'envisager tout baptisé comme étant par cela même régénéré, non moins faux que si l'on voulait prétendre que tout communiant est un membre vivant du corps de Christ. Mais, d'un autre côté, il est faux aussi de ne considérer ces symboles des grâces divines que comme un signe extérieur qui ne communique rien à l'âme, et qui ne ferait que confirmer ce qu'elle aurait déjà reçu, indépendamment de ces symboles. Dans ce dernier cas, il serait

notre Sauveur ; — afin que, justifiés par sa grâce, nous eussions 7
l'espérance d'être héritiers de la vie éternelle [1].

II. 8-11. PRÊCHER LES BONNES ŒUVRES, ET REJETER LES DISPUTES ET LES SECTES. — 1° Tite doit affirmer fortement la nécessité des bonnes œuvres pour les croyants, et éviter les questions inutiles et les vaines disputes. (8, 9.) — 2° Il doit éviter aussi les sectaires pervertis par l'erreur. (10, 11.)

Cette parole est certaine [2], et je veux que tu établisses fortement 8
ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu aient soin de s'appliquer les premiers aux bonnes œuvres [3] : voilà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes. — Mais laisse les folles questions et 9
les généalogies [4] et les contestations et les disputes touchant la loi [5] ; car elles sont inutiles et vaines. — Evite l'homme hérétique [6], après 10
un premier et un second avertissement, — sachant qu'un tel homme 11
est perverti, et qu'il pèche, étant condamné par lui-même [7].

impossible de comprendre pourquoi l'Ecriture nous présente partout le signe visible et la grâce invisible dans un rapport si intime, bien plus impossible encore de comprendre le langage de Paul dans Rom. 6 : 1-11. (Voir les notes.) « Les apôtres ont l'habitude de tirer des symboles un argument pour prouver la chose qui y est renfermée, parce que ce principe doit être admis parmi les fidèles, que Dieu ne se joue pas de nous par de vaines figures, mais que, par sa vertu puissante, il communique au dedans ce qu'il montre par le signe extérieur. » *Calvin.* — Le mot par lequel Paul désigne ici le baptême et qui signifie proprement « l'ablution, » ne se retrouve qu'une seule fois dans le Nouveau Testament. (Eph. 5 : 26, note.) — Au reste, l'apôtre se hâte d'expliquer sans figure l'œuvre qu'il a ainsi rattachée au symbole du baptême ; il en montre la source et la cause efficace dans cet *Esprit* de Dieu qui produit en l'homme un complet renouvellement moral. (Comp. Rom. 12 : 2 ; Eph. 4 : 23 ; Col. 3 : 10, note.)

1. Gr. « Nous devenions héritiers, selon l'espérance de la vie éternelle. » La *justification par la grâce* (comp. Rom. 1 : 17, note ; 3 : 23, note), aussi bien que la régénération, est ici envisagée comme un fruit de l'Esprit en nous, de cet Esprit que Paul constate avoir été *répandu abondamment* (Gr. « richement ») sur les chrétiens. (Vers. 6.) Donc il peut l'être encore sur tous ceux qui le demandent.

2. Gr. « fidèle. » (1 Tim. 1 : 15 ; 4 : 9 ; 2 Tim. 2 : 11.) Cette déclaration peut se rapporter à ce qui précède, ou bien aux paroles suivantes. La pensée reste la même dans les deux cas.

3. *Ces choses*, sont ces grandes vérités du salut, de la régénération, de la justification par la grâce. (Vers. 4-7.) Et la conséquence que l'apôtre en attend avec *certitude*, c'est que *ceux qui ont cru* ces choses *s'appliqueront les premiers* le plus abondamment *aux bonnes œuvres*. Pour tous ceux en qui cette foi est un fruit de l'Esprit de Dieu, l'attente de Paul ne sera pas trompée.

4. Comp. 1 Tim. 1 : 4, note ; 1 Tim. 6 : 4 ; 2 Tim. 2 : 23.

5. Comp. 1 Tim. 1 : 7, note. Preuve que les faux docteurs qui troublaient les Eglises de l'île de Crète, étaient aussi des chrétiens judaïsants. Ces *disputes* touchant la *loi* concernaient sans doute les observances de cette loi, que les judaïsants voulaient imposer aux chrétiens convertis du paganisme.

6. Le mot d'origine grecque *hérétique* (qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament) est bien dans le texte, mais il avait alors une signification un peu différente de celle que nous lui donnons. On désignait ainsi, non exclusivement l'homme qui répandait des doctrines erronées, mais le *sectaire*, celui qui divisait l'Eglise. C'est dans ce sens que Paul emploie le mot *hérésie*. (1 Cor. 11 : 19 ; Gal. 5 : 20.) Pierre s'en sert dans le même sens, mais en y ajoutant l'idée de fausses doctrines. (2 Pier. 2 : 1.)

7. Par le fait qu'il se sépare de ses frères et que, séduit par l'erreur, il s'ex-

III. 12-15. Communications personnelles. — 1° Tite doit se hâter de rejoindre l'apôtre à Nicopolis, faire accompagner Zénas et Apollos, et recommander à tous les bonnes œuvres. (12-14.) — 2° Salutations. (15.)

12 Lorsque je t'aurai envoyé Artémas, ou Tychique [1], hâte-toi de ve-
nir vers moi à Nicopolis ; car c'est là que j'ai résolu de passer l'hi-
13 ver [2]. — Fais accompagner avec soin Zénas le légiste, et Apollos,
14 afin que rien ne leur manque [3]. — Et que les nôtres apprennent aussi à s'appliquer les premiers aux bonnes œuvres, pour les besoins
15 nécessaires, afin qu'ils ne soient pas sans fruit [4]. — Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce soit avec vous tous [5].

clut lui-même de la communion de l'Eglise, et cela, après que celle-ci a fait diverses tentatives pour le ramener. (Vers. 10.)

1. *Artémas* nous est aujourd'hui inconnu. *Tychique* était depuis longtemps pour l'apôtre « un frère bien-aimé. » (Col. 4 : 7 ; comp. 2 Tim. 4 : 12, note.) Peut-être Paul voulait-il *envoyer* ces deux frères en Crète, afin qu'ils y remplissent la place de Tite que l'apôtre appelait auprès de lui.

2. Voir l'introd. Plusieurs villes portaient ce nom de Nicopolis (ville de la victoire). Il s'agit probablement ici de celle qui était en Epire.

3. *Zénas, le légiste* ou docteur de la loi, exerçait peut-être cette profession chez les Juifs avant sa conversion. Il est, du reste, inconnu. *Apollos* est introduit dans l'histoire évangélique par Act. 18 : 24 et suiv. On ignore à quel voyage de ces deux hommes se rapporte la recommandation que Paul fait ici à Tite. Quoi qu'il en soit, elle montre sa sollicitude pour ses frères.

4. Comp. v. 8. Ces paroles se rapportent probablement à la recommandation qui précède (13) : l'apôtre désire que les chrétiens de Crète fournissent à ces deux serviteurs de Dieu ce qui leur était *nécessaire* pour leur voyage.

5. *Avec tous* les chrétiens de Crète.

ÉPITRE DE PAUL A PHILÉMON

INTRODUCTION

Cette courte mais précieuse lettre de Paul fut écrite durant sa première captivité, à Rome probablement (v. 1, 9 ; comp. Introduction à l'épître aux Ephésiens, 3, p. 359) ; en même temps que les épîtres aux Colossiens (Col. 4 : 7-9) et aux Ephésiens, et adressée à Philémon, membre de l'Eglise de Colosses, distingué par sa foi et son amour pour le Seigneur (Vers. 5-7.) Le sujet de la lettre est tout spécial et personnel. Philémon avait un esclave, nommé Onésime, qui, après quelque infidélité commise au préjudice de son maître (v. 18), s'était enfui de sa maison et était venu à Rome ; là, le Seigneur dans sa miséricorde lui fit rencontrer Paul. L'apôtre des Gentils l'amena à la connaissance de Jésus-Christ (v. 10), et l'aima comme un frère. (Vers. 16.) Il lui persuada que son devoir était de retourner auprès de son maître, afin de réparer le tort qu'il lui avait fait. (Vers. 18, 19.) Mais, pour être plus sûr que Philémon ajouterait foi aux nouveaux sentiments de son serviteur, Paul remet à celui-ci cette lettre de recommandation, dans laquelle il plaide sa cause par les arguments les plus persuasifs et les plus touchants. (Voir v. 7, note.) Onésime fit le voyage de Colosses dans la société de Tychique, également envoyé à cette Eglise par l'apôtre. (Col. 4 : 7-9.)

Tel est le sujet de notre épître. Plus elle est personnelle, spéciale, ne traitant que d'une affaire en apparence toute temporelle, mieux elle montre comment, pour le chrétien, tous les rapports de la vie peuvent

s'élever à la plus haute spiritualité, devenir un lien de communion entre les âmes, un exercice de toutes les grâces de Dieu. — Luther a écrit sur l'épître à Philémon la préface suivante : « Cette lettre est un délicieux exemple d'amour chrétien. Car nous voyons avec quel tendre intérêt saint Paul s'occupe du pauvre Onésime, intercède pour lui auprès de son maître par tous les moyens en son pouvoir, se met à la place de l'esclave, comme si lui-même avait péché. Et il fait tout cela, non par contrainte ou en usant d'autorité, comme il en aurait eu le droit ; mais il renonce à son droit, afin d'obliger d'autant plus sûrement Philémon à renoncer au sien. Paul imite auprès de Philémon, et en faveur d'Onésime, ce que Christ a fait en notre faveur auprès de son Père. Car Christ s'est ainsi dépouillé de son droit, et, à force d'humilité et d'amour, il a obtenu du Père qu'il mît de côté sa colère et son droit, et qu'il nous reçût en grâce pour l'amour de Christ et de son intercession. Ainsi nous sommes tous ses Onésimes, si nous croyons en lui. »

ÉPITRE DE PAUL A PHILÉMON

I. *Salutation apostolique ; actions de grâces pour la foi, la charité, le dévouement de Philémon, 1-7.* — II. *Intercession pour Onésime ; communications personnelles, 8-25.*

I. 1-7. Signature. Vœu apostolique. Actions de graces. — 1° Paul, s'associant Timothée, souhaite à Philémon, à quelques amis et à l'Eglise la grâce et la paix. (1-3.) — 2° Il rend grâces pour la foi et la charité de Philémon et il prie pour que cette foi grandisse par tout le bien qui se fait et qui est pour Paul un sujet de reconnaissance et de consolation, aussi bien que de joie pour les saints. (4-7.)

Paul, prisonnier de Jésus-Christ [1], et Timothée, notre frère [2], à 1
Philémon notre bien-aimé et notre compagnon d'œuvre [3], — et à 2
Apphia notre sœur [4], et à Archippe, notre compagnon d'armes [5], et
à l'Eglise qui est dans ta maison [6] : — La grâce et la paix vous 3
soient données de la part de Dieu, notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ [7] !

Je rends sans cesse grâces à mon Dieu, faisant mention de toi 4
dans mes prières [8] ; — en apprenant la foi que tu as au Seigneur 5
Jésus, et ta charité envers tous les saints [9] ; — afin que la commu- 6

1. Eph. 4 : 1, note ; comp. ci-dessous, 10-13.

2. Philip. 1 : 1 ; Col. 1 : 1, note.

3. Des assemblées religieuses se tenaient dans sa maison (v. 2) et les versets 6 et 7 montrent comment Philémon partageait les travaux de l'apôtre, bien qu'il ne fût pas proprement un évangéliste comme Timothée ou Tite.

4. Gr. « La sœur, » ou, selon une variante, « la bien-aimée. » C'était probablement la femme de Philémon.

5. Comp. 2 Tim. 2 : 3. Archippe était chargé de fonctions dans l'Eglise de Colosses (Col. 4 : 17), et appartenait probablement à la famille de Philémon. Paul l'appelle son *compagnon d'armes*, bien qu'Archippe n'ait sans doute jamais été directement associé aux travaux de l'apôtre, mais tous ceux qui obéissent à Jésus-Christ et luttent pour la cause de l'Evangile sont soldats d'une même armée.

6. Ce n'était probablement pas toute l'Eglise de Colosses ; mais une partie seulement qui s'assemblait chez Philémon. (Comp. Rom. 16 : 5, note.) Bien que la lettre ne concerne que Philémon et sa famille, Paul mentionne l'Eglise dans l'adresse. « Il y a là pour elle comme une invitation tacite à accueillir dans son sein l'esclave devenu chrétien. » *Oltramare.*

7. Comp. Rom. 1 : 7, note.

8. 2 Tim. 1 : 3 ; Rom. 1 : 9.

9. Gr. « Apprenant ton amour et la foi que tu as pour le Seigneur Jésus et envers tous les saints ; » c'est-à-dire *amour* et *foi* à l'égard du Seignenr, et de cette source découle l'*amour* pour tous ses rachetés. — Avant tout, Paul se place avec Philémon dans la communion d'une même foi, d'un même amour, afin de donner à la demande qu'il va lui adresser son vrai caractère, et une force divine. (Vers. 6.) Et c'est ce qu'il fait toujours en tête de toutes ses exhortations, de quelque nature qu'elles soient. Il sait que, sans la vie de

nion de ta foi soit efficace dans la connaissance de tout bien qui est
7 en nous, pour Jésus-Christ [1]. — Car nous avons une grande joie et une grande consolation dans ta charité, parce que les entrailles des saints ont été réjouies par toi, frère [2].

II. 8-25. Intercession pour Onésime. Conclusion. — 1° Paul, âgé, prisonnier, pourrait commander à son disciple ; il supplie humblement. Il intercède pour Onésime, maintenant converti, aussi utile qu'il a été inutile : que Philémon le reçoive avec tendresse. (8-12.) — 2° Paul aurait aimé à le garder auprès de lui, afin qu'il remplît la place de Philémon, mais il n'a pas voulu le faire sans son consentement. Séparé de son esclave pour un temps, Philémon va donc le recouvrer pour toujours, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé : si Philémon aime Paul, il recevra Onésime comme Paul lui-même. (13-17.) — 3° Si l'esclave a fait au maître quelque tort, Paul se charge de le réparer. Philémon accordera cette joie à l'apôtre, qui s'est assuré de son obéissance. (18-21.) — 4° Communications personnelles. Vœu apostolique. (22-25.)

8 C'est pourquoi, bien que j'aie en Christ une grande liberté pour te
9 commander ce qui est convenable ; — je te supplie plutôt par la charité, étant ce que je suis, Paul, vieillard, et même maintenant
10 prisonnier de Jésus-Christ [3] : — je te supplie pour mon enfant, que

la foi et de l'amour, il n'y a point d'obéissance.

1. La *communion* qui vient d'une même *foi* est, pour les fidèles, un puissant moyen d'action ; et, d'un autre côté, *reconnaître le bien qui est* dans les chrétiens est un grand encouragement à se dévouer *pour Christ*, pour son service et l'avancement de son règne. Telle est l'interprétation généralement donnée de ce verset. Elle est seule admissible si on lit avec le texte reçu et quelques manuscrits : « le bien qui est *parmi vous*, » chrétiens de Colosses. Mais la pensée de l'apôtre serait bien générale et sans rapport avec le but spécial de la lettre. M. Oltramare propose une explication ingénieuse qui évite cet inconvénient. Paul voudrait dire : « *que la communion de foi* qui nous unit *soit efficace* pour te faire *connaître tout bien*, toute pensée de charité, qui est *en nous*, en moi, Paul, » à savoir la pensée de la grâce d'Onésime. Paul voudrait ainsi préparer insensiblement Philémon à la requête qu'il formulera tout à l'heure. La difficulté que rencontre cette interprétation est dans les mots : *pour Jésus-Christ* qui paraissent superflus. Cependant on peut dire que la pensée charitable conçue par l'apôtre n'a pas seulement en vue Onésime, auquel elle profitera directement, mais Jésus-Christ lui-même qui est glorifié par tout sentiment de miséricorde et par tout acte de pardon.

2. Le texte reçu porte : « un grand sujet d'actions de grâces. » Cette leçon est moins appuyée. Ce que l'apôtre a dit jusqu'ici, et en particulier ces dernières paroles, sont tout ce qu'il y a de plus propre à préparer le cœur de Philémon à recevoir la requête qu'il va lui adresser en faveur d'Onésime. Dans l'esprit de foi, de charité, de dévouement où l'apôtre se place avec Philémon, celui-ci ne pourra rien lui refuser. Il en vient ensuite au sujet de sa lettre. (Vers. 8-21.)

3. *Paul, vieillard, prisonnier* de Jésus-Christ, sent combien sa prière aura plus de force que n'en aurait un ordre. En qualité d'apôtre, il pouvait *commander* à Philémon de recevoir Onésime converti à l'Evangile ; mais combien cette réception sera plus fraternelle et plus bénie quand Philémon aura tout pardonné à son esclave, et verra en lui un frère bien-aimé. (Vers. 16.) On peut être étonné que Paul s'appelle un *vieillard*. Aussi Calvin pense-t-il que ce terme « ne désigne pas l'âge, mais l'office. » Cela n'est guère admissible. Paul avait environ cinquante ans. La vie missionnaire qu'il menait depuis tant d'années l'avait vieilli avant l'âge, et de plus il se sentait au terme de sa carrière.

j'ai engendré étant dans les chaînes [1], Onésime, — qui t'a autrefois 11
été inutile, mais qui sera présentement très utile [2] et à toi et à moi,
et que je te renvoie. — Toi donc reçois-le, comme mes propres en- 12
trailles [3]. — J'aurais souhaité de le retenir auprès de moi, afin qu'il 13
me servît pour toi, dans les liens de l'Evangile ; — mais je n'ai rien 14
voulu faire sans ton consentement, afin que le bien que tu feras ne
soit pas forcé, mais volontaire [4]. — Car peut-être a-t-il été séparé de 15
toi pour quelque temps, afin que tu le recouvres pour toujours [5], —
non plus comme un esclave, mais comme étant fort au-dessus d'un 16
esclave, comme un frère bien-aimé, de moi particulièrement, et à
bien plus forte raison de toi, et dans la chair, et dans le Seigneur [6] !
— Si donc tu me regardes comme uni avec toi [7], reçois-le comme 17
moi-même [8]. — Que s'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit quelque 18
chose, mets-le-moi en compte : — moi, Paul, je t'écris de ma propre 19
main, moi je le rendrai ; pour ne pas te dire que tu te dois toi-même
à moi [9]. — Oui, frère, que je reçoive de toi cet avantage dans le 20

1. Dans ma prison ; ce qui double l'amour de l'apôtre pour celui qu'il regarde à bon droit comme *son enfant*. (Comp. 1 Cor. 4 : 15 ; Gal. 4 : 19.)

2. Allusion familière au nom d'Onésime, qui signifie *utile*. Son nom est maintenant une vérité. Et Paul ajoute que déjà il lui a été utile, par les services qu'il lui a rendus.

3. Comp. v. 7 et 17. Il faudrait que Philémon renonçât à aimer Paul pour ne pas aimer Onésime. Les manuscrits ne présentent pas moins de quatre leçons différentes pour ce verset 12. D'après quelques-uns, les mots *reçois-le* ne seraient pas authentiques ; la construction serait interrompue et reprise seulement au verset 17 où Paul se décide enfin à formuler sa requête.

4. Ces paroles prouveront à Philémon combien Paul estimait et aimait Onésime, puisqu'il aurait souhaité *de le retenir auprès de lui*. (Comp. v. 16.) Mais l'apôtre, avec une vraie délicatesse, n'a pas voulu agir ainsi, n'ayant pas le *consentement* de son disciple. D'ailleurs, Paul tenait à renvoyer Onésime à Philémon (v. 11), ne fût-ce que pour les réconcilier, et pour que l'esclave pût réparer le tort qu'il avait fait à son maître. (Vers. 18, 19.) En toute question, l'Ecriture place en premier lieu la plus délicate probité.

5. Ou *éternellement*. Ce mot, dans la pensée de l'apôtre, va bien au delà du temps présent. Quel argument pour Philémon !

6. *Dans la chair* indique les rapports temporels qui liaient Philémon et Onésime ; *dans le Seigneur*, leur foi commune en lui, qui en faisait des *frères bien-aimés*. Et l'apôtre n'oublie pas de mentionner son propre amour pour Onésime, afin de le rendre d'autant plus cher à son maître. Quelle profondeur, quelle délicatesse, quelle puissance d'affection chrétienne ! — Voilà, au fond, comment le christianisme résout la grave question de l'esclavage : du dedans au dehors ; non par la violence, mais par la puissance de l'amour en Christ. En effet, soit que l'on voie dans ces mots : *non plus comme un esclave*, la demande positive de libérer Onésime, soit qu'on les restreigne aux sentiments de Philémon pour ce dernier, toujours est-il que les chaînes de l'*esclave* sont rompues, rompues par l'amour, et alors il est impossible que nul prétende les forger jamais de nouveau. Quel chrétien pourrait imposer les flétrissures de l'esclavage à un *frère bien-aimé ?* Les développements de l'Evangile de Jésus-Christ ont amené nécessairement l'abolition de l'esclavage, et l'amèneront partout. Esclavage et Evangile sont deux choses aussi incompatibles que la lumière et les ténèbres, que Christ et Bélial. (Comp. sur cette question 1 Cor. 7 : 21, note ; 1 Tim. 6 : 1, 2, note.)

7. Gr. « En communion avec toi. »

8. Comp. v. 12, note.

9. Philémon était *redevable* à Paul de sa vie spirituelle : Paul rappelle délicatement ce fait en faveur d'Onésime, et mal-

21 Seigneur ; réjouis mes entrailles dans le Seigneur. — Je t'écris,
comptant sur ton obéissance [1], sachant que tu feras même plus que
je ne dis.
22 En même temps aussi, prépare-moi un logement ; car j'espère
23 que, par vos prières, je vous serai rendu [2]. — Epaphras [3], mon com-
24 pagnon de captivité en Jésus-Christ te salue, — ainsi que Marc [4],
25 Aristarque [5], Démas [6], et Luc [7], mes compagnons d'œuvre. — La
grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit [8].

gré cela il se charge du *tort* de ce dernier ; moralement, car il est peu probable qu'il faille entendre les v. 19 et 20 d'un remboursement matériel. Une telle offre de Paul, si pauvre, à Philémon qui paraît avoir été riche, aurait plutôt froissé les sentiments de ce dernier, d'autant plus que l'apôtre ne doute nullement de sa promptitude à lui accorder plus qu'il ne lui demande. (Vers. 21.) C'est par sa reconnaissance et son amour que Paul s'acquittera de sa dette envers Philémon.

1. « C'est l'apôtre qui se trahit dans ce mot d' « obéissance, » qui, après ce qui a été dit, et la manière dont cela a été dit, ne saurait en rien choquer Philémon, tout en lui rappellant quel est le solliciteur qui lui parle avec toute l'effusion de l'amitié. » *Oltramare.*

2. Ce qui eut lieu en effet. — Quelle confiance l'apôtre avait dans les *prières* de ses frères ! C'est ce qui fait qu'il les leur demande si souvent, et que lui-même était si fidèle à prier pour eux. (Vers. 4.) — Le mot traduit ici par *logement* signifie aussi *hospitalité*. Il est possible que Paul demandât ainsi un nouveau service à Philémon, ou, par lui, à quelque autre frère de Colosses.

3. Col. 1 : 7 ; 4 : 12.

4. L'évangéliste. Col. 4 : 10.

5. Act. 19 : 29.

6. Encore fidèle alors. (Col. 4 : 14 ; comp. 2 Tim. 4 : 10.)

7. Col. 4 : 14.

8. L'apôtre embrasse toute l'Eglise dans ce vœu de sa foi et de son amour. (Vers. 1, 2.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface de la seconde édition 5
» de la troisième édition 7
Introduction générale aux épîtres 9
Introduction générale aux épîtres de Paul 15
Introduction à l'épître aux Romains 25
Epitre aux Romains 33
Introduction à la première épître aux Corinthiens. 147
Première épitre aux Corinthiens 153
Introduction à la seconde épître aux Corinthiens. 251
Seconde épitre aux Corinthiens 255
Introduction à l'épître aux Galates 313
Epitre aux Galates 317
Introduction à l'épître aux Ephésiens 357
Epitre aux Ephésiens. 365
Introduction à l'épître aux Philippiens. 409
Epitre aux Philippiens 413
Introduction à l'épître aux Colossiens 439
Epitre aux Colossiens. 443
Introduction à la première épître aux Thessaloniciens 469
Première épitre aux Thessaloniciens. 473
Introduction à la seconde épître aux Thessaloniciens 493
Seconde épitre aux Thessaloniciens 495
Introduction générale aux épîtres pastorales 507
Introduction à la première épître à Timothée. 519
Première épitre a Timothée 521
Introduction à la seconde épître à Timothée 551
Seconde épitre a Timothée. 553
Introduction à l'épître à Tite 571
Epitre a tite. 573
Introduction à l'épître à Philémon. 583
Epitre a Philémon 585

BS2343 .B717 v.3
Le Nouveau Testament de notre seigneur
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00055 1632